REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIVe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME LIII. — 1er SEPTEMBRE 1864.

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR
7 RUE SAINT-BENOIT

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIVe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME CINQUANTE-TROISIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1864

AP
20
R5
pér. 2
t. 53

17208
e.

RÉCITS

DE L'HISTOIRE ROMAINE

AUX IVe ET Ve SIÈCLES

I.

LA SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE À ROME ET L'ÉMIGRATION ROMAINE EN TERRE SAINTE

Mœurs de la société laïque et du clergé. — Essai de vie monastique parmi les dames romaines. — Premiers moines en Vénétie. — Occidentaux en Orient. — Jérôme au désert de Chalcide. — Antagonisme des deux églises d'Orient et d'Occident.

La seconde moitié du IVe siècle fut sans contredit l'époque du plus grand luxe à Rome et en Italie, non de ce luxe public qui s'allie aux arts et se plaît à couvrir de marbre et d'or les monumens de la patrie pour la rendre plus belle et plus vénérée, mais du luxe privé, compagnon inséparable du caprice et du mauvais goût, et produit d'une décadence morale qu'il précipite lui-même par le ravalement des arts. Sous les inspirations de ce luxe énervant, la profusion des ornemens succède à la beauté des formes, la richesse à la majesté. Il avait essayé de se glisser à Rome avec la mollesse orientale sous les princes de la maison de Sévère; mais les mœurs occidentales, encore persistantes, le combattirent dans ses progrès : Constantin assura son triomphe en Occident par la fondation de Constantinople. Peuplée de Grecs asiatiques, la nouvelle capitale, qui devint, par le séjour des principaux empereurs, la vraie métropole de l'empire, eut bientôt conquis l'ancienne à des usages que celle-ci repoussait naguère avec horreur. La fille imposa à sa mère

des fantaisies qu'elle recevait elle-même de l'extrême Orient. Par une de ces contradictions qui se retrouvent au fond des choses humaines et qui déroutent la logique des idées, le christianisme, religion d'abnégation et de pauvreté, née dans une étable et propagée par des pêcheurs, concourut à donner aux habitudes occidentales une mollesse inconnue des temps païens. Si Rome au IVe siècle restait encore en beaucoup de points la régulatrice de la vie politique, elle ne fut plus celle des mœurs : elle pouvait donner encore la loi, Constantinople donna la mode.

Les documens contemporains ne manquent pas à qui veut étudier et peindre les mœurs de cette époque, sans recourir aux données des temps antérieurs, ressource toujours incertaine et souvent dangereuse historiquement. Des poètes, des orateurs, qu'on appelait *panégyristes*, des historiens considérables, et quelques écrivains épistolaires tels que Symmaque, nous dévoilent le côté païen de la société; son côté chrétien nous est donné avec plus d'ampleur encore et de certitude par les grands écrivains chrétiens qui faisaient alors l'honneur de l'Occident : Jérôme, Ambroise, Augustin, Paulin de Noles. Leurs livres, écrits au jour le jour, suivant les besoins de la polémique religieuse ou de l'enseignement moral, reflètent la vie du temps comme dans le plus pur miroir; leurs lettres surtout nous offrent ce caractère de vérité irrécusable, de témoignage en quelque sorte involontaire et spontané. C'est là que je puiserai autant que possible les matériaux de mon travail, et entre ces correspondances volumineuses je m'adresserai principalement à celle de Jérôme, source charmante et féconde, où ce grand homme, le plus grand de tous assurément par l'esprit et le talent, littérateur et théologien consommé, homme du monde et moine, presque pape et chassé de Rome comme un malfaiteur, nous parle de lui, de ses amis, de ses ennemis, et du fond de son ermitage de Bethléem tient encore les fils de la société patricienne. On peut dire sans exagération que toute la vie romaine est là, depuis les intrigues de la chancellerie épiscopale jusqu'aux guerres scandaleuses des conciles, et depuis les pratiques austères des moines jusqu'aux plus intimes secrets des gynécées. Au flambeau de ces révélations, je ne cours pas risque de m'égarer, et pour rester encore plus ferme sur le terrain de la certitude, je choisirai des événemens où Jérôme est tout à la fois historien et acteur.

I.

On ne comprendrait guère l'état de la société chrétienne sans une connaissance au moins générale de la société païenne, au milieu de

laquelle celle-ci commençait à se dessiner: il n'est d'ailleurs ici question que des hauts rangs de cette société, de la partie noble, riche, élégante, dont le patriciat formait le couronnement. Celui qui veut l'étudier au IVe siècle doit tout d'abord abjurer ses souvenirs classiques de Rome républicaine, car c'étaient les plus vieilles familles qui présentaient le spectacle des plus grands changemens. Quant au peuple, il restait à peu près le même. Il continuait à passer ses journées aux courses de chevaux ou aux représentations des mimes, ses nuits sur les bancs des mêmes amphithéâtres ou sous les portiques dallés des grandes maisons. Il allait toujours tendre la main aux distributions publiques, mais le pain ne lui suffisait plus comme au temps de Juvénal; il lui fallait en outre des rations de lard, de vin, d'huile, que les empereurs lui avaient concédées par crainte ou par flatterie. A la maigre sportule du patron il savait joindre un revenu plus productif, la rançon des comédiens et des cochers, qui ne se souciaient d'être ni assommés, ni sifflés. C'était toujours, en un mot, la plus basse des populaces, lâche, turbulente, paresseuse, avide, incapable d'exercer un métier honnête, et jouant aux dés le soir tout son gain de la journée. Cette plèbe avait même cessé de porter des noms latins; elle ne distinguait plus ses membres que par des sobriquets empruntés à on ne sait quel argot presque inintelligible pour nous. Ainsi les étrangers venus à Rome entendaient avec surprise parler de *Cimesseurs*, de *Semicupes*, de *Sérapins*, de *Cicimbriques*, de *Gluturins*, sans compter les *Trulla*, les *Pordaca*, les *Lucanicus*, les *Salsula* (1). Un autre étonnement pour eux était de voir dans la masse populaire le grand nombre de gens à face blême, ridée et imberbe, que les affranchissemens y versaient chaque année, et qui portaient sur leurs fronts le double stigmate de la servitude et de l'impuissance. Gracchus, interrompu par des murmures, criait un jour à la plèbe de son temps : « Silence aux bâtards de l'Italie! » Au IVe siècle, il eût pu dire : « Silence à vous, Romains, qui n'êtes pas même des hommes! »

Un sénateur, sous le règne de Constance, n'était point assurément un Cincinnatus ou un Caton; ce n'était pas non plus un de ces énergiques scélérats qui, vers la fin de la république, précipitaient sa ruine pour l'opprimer ou la vendre, comme Catilina ou Clodius; ce n'était pas davantage un de ces nobles dégradés qui descendaient dans l'arène, comme Gracchus le Gladiateur, pour goûter le plaisir

(1) La signification de plusieurs de ces noms fera deviner les autres. *Cimessor* veut dire mangeur de trognons de chou; *Trulla*, cuiller à pot; *Gluturinus* vient de *gluto*, glouton; *Lucanicus*, mangeur de saucisson, à cause de la Lucanie, qui fournissait les meilleurs; *Salsula*, mangeur de porc salé; *Semi-cupa*, demi-broc; *Cicimbricus* ou *Cicumbricus*, de *cicuma*, chouette.

aristocratique de prostituer un grand nom : ce n'était rien de romain, ni en bon, ni en mauvais sens. Il fallait chercher son modèle dans les annales de la Babylonie et de la Perse. Une robe de soie flottante, car la toge du tissu le plus léger lui semblait bien trop lourde; des voiles de lin transparens, des éventails de femme, des ombrelles, étaient son attirail de toilette; une troupe d'eunuques son entourage. Quand il n'était pas au bain ou au cirque, à soutenir quelque cocher, à voir lancer quelques chevaux nouveaux, il restait assoupi sur un lit de repos, dans d'immenses salles aux pavés de marbre, aux parois ornées de mosaïque. Si quelque rayon de soleil, traversant les épaisses courtines, arrivait jusqu'à ses yeux, si une mouche se glissait sous son vêtement, on l'entendait pousser des cris plaintifs. « Suis-je donc né chez les Cimmériens, disait-il en gémissant, pour qu'on m'inflige de pareilles tortures? » S'agissait-il d'assister à une chasse, que ses esclaves faisaient pour lui, ou de se transporter, pour quelque affaire indispensable, du lac Averne à Pouzzoles, ou à Gaëte, dans une gondole élégamment peinte, il se montrait tout étonné de lui-même, et ne tarissait pas dans le récit de ses fatigues : à l'entendre, il avait égalé les campagnes d'Alexandre et laissé loin derrière lui les expéditions de César. En revanche, il pouvait passer le jour et la nuit à jouer aux dés. Quant à l'étude, elle lui inspirait autant d'horreur que le poison, car, suivant le mot de l'historien à qui nous empruntons ces portraits contemporains, la bibliothèque d'un patricien était aussi hermétiquement fermée et aussi respectée qu'une tombe. Quelques tirades de Juvénal sur les mœurs, quelques anecdotes de Suétone ou de Marius Maximus sur la vie privée des empereurs composaient toute la littérature de ces anciens maîtres du monde, appelés encore à prononcer sur sa destinée.

Si le sénateur quitte son palais pour quelque visite d'apparat, pour se rendre à la curie, à l'amphithéâtre, aux boutiques du Forum, il faut que Rome en soit informée. On le hisse dans un char d'une hauteur démesurée, afin que tout le monde le contemple à loisir, et là, renversé en arrière, dans une attitude nonchalante, il agite de sa main gauche un pan de sa robe pour en faire remarquer la finesse et l'éclat. Les chevaux cependant frémissent sous des caparaçons d'or, les cochers sont armés de baguettes d'or en guise de fouet. La valetaille, accourue de tous côtés, est réunie au grand complet : esclaves, serviteurs libres, affranchis, aucun ne manque à l'appel, « pas même Sannio le bouffon, » comme disait la comédie romaine. Le majordome, une verge dorée en main, les compte, les ordonne, les aligne avec la dignité d'un centurion alignant ses manipules. En tête est la grosse infanterie, qui doit recevoir le choc

et le donner, puis l'infanterie légère, composée d'esclaves jeunes, élégans, richement habillés. Vient après le troupeau des eunuques aux faces blafardes : ils environnent le char, l'œil perpétuellement fixé sur le maître, dont ils épient le moindre mouvement. Les suppôts de la cuisine succèdent en bon ordre : cuisiniers, marmitons, rôtisseurs, etc., tous reconnaissables à leur teint enfumé; enfin arrivent les porteurs d'eau, les balayeurs, toute la séquelle des gens gagés qui forment l'arrière-garde. On emprunterait au besoin les esclaves des maisons voisines, on enrégimenterait volontiers les passans pour grossir l'escorte, tant un patricien met d'orgueil à étaler autour de lui une nation de domestiques. Lorsque tout est prêt, la troupe s'ébranle : hommes et chevaux se précipitent de la même vitesse; l'avant-garde repousse et bouscule les citadins qui ne se rangent pas à temps, et les dalles noires des rues résonnent au loin sous le sabot des chevaux. « On dirait une irruption de barbares dans une ville prise d'assaut, » ajoute le contemporain qui nous fournit ces détails, et n'est autre que l'historien Ammien Marcellin. Tout le monde regarde, s'inquiète, s'informe, et le riche sénateur se demande à lui-même s'il ne soutient pas bien le nom de ses ancêtres.

Avec le soir commencent d'interminables festins où siége un peuple de flatteurs et de parasites, et dont les mers, les fleuves, les montagnes du monde entier semblent avoir été les pourvoyeurs. A chaque monstre qui paraît sur la table, des cris de surprise se font entendre; les convives s'exaltent, ils veulent savoir le nom, le poids, l'origine de chaque chose. Ce poisson vient-il du Pont-Euxin ou de l'extrême Océan? Est-ce l'oasis d'Égypte ou la montagne du Phase qui nous envoie ces oiseaux? Des serviteurs accourent avec des balances, on pèse les poissons, on pèse les oiseaux et les loirs; trente notaires sont là, tablettes en main, pour en dresser l'inventaire : ce sont les archives de la maison. Cependant l'heure des divertissemens est venue; des esclaves voiturent à travers la salle un orgue hydraulique aussi grand qu'une maison; d'énormes lyres le flanquent avec des flûtes et d'autres instrumens variés, et la musique retentit, une redoutable musique, s'écrie Ammien Marcellin, habitué en Orient à de moins bruyantes symphonies. Suivent la danse et la pantomime, exécutées par des danseuses et des histrions en renom. Les pantomimes étaient toujours la fureur des patriciens de Rome; aussi, « de quelque côté qu'on porte ses pas, nous dit le même témoin oculaire, on voit des femmes à longs cheveux bouclés, qui, en se mariant, auraient pu donner des sujets à l'état, danser sans fin et exécuter par leurs mouvemens des attitudes théâtrales. » Quelques années avant son voyage, une famine s'étant fait sentir dans la ville, les magistrats, pour diminuer la consommation, résolurent de renvoyer

les étrangers : la noblesse demanda grâce pour les comédiens et l'obtint. Trois mille danseurs et danseuses restèrent donc dans la ville, ainsi que les chœurs et leurs choréges; mais les professeurs d'arts libéraux furent impitoyablement chassés jusqu'au dernier.

Chez le personnage dont j'esquisse ici le portrait, les hautaines prétentions égalaient l'ignorance et la futilité. Il étalait à tout venant la vanité aristocratique à son degré le plus inintelligent, n'ayant à la bouche que les Reburrhus, les Pagonius, les Géryon, les Tarracius, les Parrhasius, et autres noms étranges, plus connus de la fable que de l'histoire. A l'exemple du maître, les valets n'en voulaient pas prononcer d'autres : c'eût été souiller le noble toit où ils servaient. Pour beaucoup de nobles romains de ce siècle, l'histoire était trop moderne et trop plébéienne : remonter aux héros mythologiques semblait plus digne, et était surtout plus aisé. Un sénateur italien ne manquait guère d'être issu de Cacus, de Géryon, ou de quelque brigand des époques antéhistoriques, seigneur de l'Italie avant l'arrivée d'Hercule; un Grec voulait remonter à Clytemnestre et aux Atrides, un Asiatique de la Troade à Vénus et à Anchise, pourvu que ce fût par une branche aînée qui primât la famille des Jules; enfin tout sénateur provincial se croyait tenu de descendre des anciens rois de son pays. Quant aux grands noms de l'histoire, on sait qu'ils ne meurent jamais, alors même que s'éteignent les familles qui les ont possédés; il en restait donc à Rome un bon nombre que l'on ne contestait point, quand ceux qui les portaient étaient riches et haut placés. En résumé, le corps aristocratique romain présentait une curieuse collection de tous les mensonges vaniteux de l'univers. On eût pris le sénat de cette ville superbe, qui avait absorbé le monde, pour un théâtre où les races vaincues venaient jouer, au grand divertissement de leurs maîtres, la comédie de leurs grandeurs passées.

A côté d'hommes pareils, que pouvaient être les femmes? Elles participaient aux mêmes vices dans la condition de leur nature, passant leur temps en intrigues d'amour, en caquetages médisans, en travaux de toilette, car leur toilette était un rude labeur. D'élégans eunuques, mêlés aux femmes de service, garnissaient les appartemens d'une noble matrone, non pas qu'on la gardât à vue comme la chose se pratiquait dans l'Orient barbare, rien n'était plus libre qu'une Romaine, mais parce que la mode avait fait de ces esclaves mutilés l'ameublement nécessaire d'un gynécée. A l'heure de la toilette, la maîtresse appartenait à ses suivantes, qui se précipitaient sur elle comme sur une proie. C'était à qui lui infligerait quelque torture, agréablement acceptée, dit un auteur chrétien du temps. L'une, armée du fer rouge et des peignes, construisait sur sa tête

un échafaudage de cheveux tressés avec des fils d'or, l'autre répandait autour de ses tempes une pluie de paillettes dorées; quelquefois des tresses brunes et blondes se mariaient ensemble sur la même tête, ou la plus belle chevelure noire se recouvrait d'une toison rouge chèrement achetée en Germanie : l'art d'être belle au IVe siècle consistait principalement à rendre la nature méconnaissable. L'application des fards était, après la coiffure, l'objet important de la toilette : ils étaient nombreux, et les moralistes ecclésiastiques nous en ont en quelque sorte dressé l'inventaire. Au premier rang figuraient le blanc de céruse, le minium et le noir d'antimoine, destiné à relever l'éclat des yeux. Quand une matrone romaine était ainsi peinte et coiffée, on posait délicatement au sommet de sa tête une mitelle persane, et le *grand roi*, s'il l'eût vue, eût pu la revendiquer sans trop d'erreur pour une de ses favorites. La robe d'une élégante de haut rang n'était ni de laine, ni de toile, même très fine; on laissait ces étoffes vulgaires aux toilettes plébéiennes; la matrone ne portait que de la soie, souvent mêlée d'or, et des tissus de lin si légers, qu'au dire d'un père de l'église ils couvraient le corps sans le cacher. Des bijoux, des perles, des pierreries de toute sorte, une ceinture d'or et des souliers dorés complétaient la parure d'une patricienne des riches quartiers de Rome au IVe siècle.

La fureur de la mode était alors pour les étoffes de soie brochée représentant des figures par l'ingénieuse combinaison de leurs trames, invention nouvelle, suivant les contemporains, mais plus vraisemblablement imitation des tissus en usage depuis des siècles dans la Chine et dans l'Inde. On étalait donc sur ses vêtemens des images d'oiseaux et de bêtes sauvages ou domestiques que les enfans se montraient du doigt en passant : des lions, des ours, des chiens, et même des chasses entières, ainsi que des scènes à personnages mythologiques ou historiques. Chacun choisissait suivant son goût et sa fortune; mais cette mode, que les païens exaltaient comme une preuve du génie merveilleux du siècle, attirait la réprobation des prédicateurs chrétiens, qui n'y voyaient que l'œuvre de Satan, un piége tendu par l'idolâtrie aux âmes imprudentes. Il nous reste encore plus d'un sermon prononcé sur ce grave sujet. Les sermons eurent tort, et les femmes chrétiennes ne recherchèrent pas les étoffes nouvelles avec moins d'empressement que les femmes païennes; seulement, tandis que celles-ci marchaient toutes bariolées des amours de Jupiter et d'Europe ou de ceux d'Adonis et de Vénus, les autres arboraient sur leur corsage, comme une confession publique de leur foi, quelque scène de l'Évangile ou quelque pieuse peinture de l'Ancien Testament.

Telle était la société laïque. Pouvait-on raisonnablement exiger

que le clergé romain, vivant dans ce milieu, recruté dans ce milieu, pratiquât les vertus évangéliques de continence, de renoncement à soi-même et de pauvreté? L'infirmité humaine ne le permettait guère. Aussi l'amour du bien-être, du plaisir, du luxe, et la soif de l'or qui les procure, infectaient le clergé non moins que les gens du monde, et il y joignait un vice particulier à sa profession, l'ambition jalouse avec tous les désordres qu'elle entraîne. Je ne fais ici que résumer les auteurs ecclésiastiques eux-mêmes. Dans les bas rangs de l'église, les clercs détournaient des filles plébéiennes et les enlevaient à leur famille pour en faire des concubines sous les noms de sœurs *agapètes*, ou de femmes *sous-introduites*, et cette plaie hideuse, commune aux églises d'Orient et d'Occident, restait vivace malgré les anathèmes des conciles et les prohibitions des lois séculières. Les dignitaires ecclésiastiques abusaient de leur entrée dans les nobles maisons chrétiennes pour y séduire les femmes, et l'accusation d'adultère est une de celles qui sont portées le plus fréquemment contre des prêtres ou des évêques, soit devant les conciles, soit devant le public. Les veuves attachées aux églises ne cherchaient trop souvent dans cette position semi-cléricale qu'un manteau pour couvrir leurs galanteries : elles affichaient une hardiesse virile, se faisaient couper les cheveux à la manière des hommes, et portaient des vêtemens qui faisaient douter de leur sexe, tandis que de jeunes diacres parfumés, frisés comme des histrions, des anneaux étincelans aux doigts, allaient de palais en palais étaler leurs grâces efféminées, et n'en sortaient que les mains pleines d'or. L'avidité de tous ces hommes pour l'argent était proverbiale, ainsi que les richesses accumulées par le clergé. Les captations exercées sur les femmes et sur les vieillards allèrent si loin que deux lois successives rendues par l'empereur catholique Valentinien Ier, déclarèrent radicalement nuls toute donation entre vifs ou tout legs testamentaire fait à des ecclésiastiques. « Les cochers du cirque, les comédiens, les prostituées, dit à ce sujet saint Jérôme, peuvent recevoir des legs; un prêtre païen le peut, un prêtre chrétien ne le peut pas; je suis loin de m'en plaindre pour l'église, mais je rougis pour ceux qui ont rendu la loi nécessaire. » La loi était formelle, on l'éluda sous couleur de donations faites aux pauvres par les mains du clergé, et le nouvel abus devint bientôt si criant que saint Chrysostome conseillait à ses ouailles de distribuer leurs aumônes elles-mêmes, sans en charger ni prêtre ni diacre. La recommandation de l'évêque était encore plus infamante que la loi. Il est évident qu'une réforme morale de la société romaine devait commencer par celle du clergé, d'où descendaient de si tristes exemples.

Diverses causes politiques, administratives et religieuses, avaient

contribué à donner au siége épiscopal de Rome une position exceptionnelle dans la chrétienté. Constantin, lors de l'organisation hiérarchique du sacerdoce chrétien, ayant assimilé les évêques aux fonctionnaires civils et proportionné l'importance des siéges ecclésiastiques à celle des métropoles administratives, le siége épiscopal de la ville éternelle suivit sa condition et n'eut point d'égal dans l'empire. Toute privée qu'elle était de la présence des princes et de l'action du gouvernement central, la vieille métropole du monde romain, « ce domicile des lois, cette mère des nations, » comme on continuait à l'appeler, restait toujours la cité reine, dominant sa jeune rivale, au moins par la dignité. Elle garda hiérarchiquement le premier rang, et hiérarchiquement aussi le siége ecclésiastique qui portait son nom eut le pas sur celui de Constantinople. Vis-à-vis de l'Orient, la question était purement honorifique; vis-à-vis de l'Occident, elle changea de nature : il s'y joignit un droit de juridiction indéterminé d'abord, mais qui tendit chaque jour à se dessiner plus nettement et à s'étendre. En résumé, au point de vue administratif, le siége épiscopal romain eut dès le principe un caractère spécial qui tenait à celui de la ville maîtresse du monde, et de même que le préfet de Rome différait des autres préfets, l'évêque de Rome ne fut pas un évêque comme un autre.

Sous le point de vue religieux, il se passa quelque chose de semblable. Rome chrétienne hérita en fait du culte que le monde païen avait rendu pendant tant de siècles et rendait encore à la déesse Rome, « mère des hommes et mère des dieux, » comme dit un de ses poètes; elle en hérita sous une formule chrétienne, celle de son origine apostolique. La tradition, universellement reçue, que le siége de Rome avait eu pour fondateur le prince des apôtres, et la présence des tombeaux de saint Pierre et de saint Paul dans ses murs donnèrent à la métropole chrétienne un éclat religieux qui égalait presque l'ancien, ou plutôt les deux cultes se confondirent. Enfin un détail de gouvernement vint ajouter à ces raisons théoriques un argument pratique et l'exercice d'une autorité qui n'existait nulle part ailleurs. Depuis que les empereurs occidentaux avaient déserté le mont Palatin pour résider tantôt à Cologne et à Trèves, tantôt à Milan, le premier fonctionnaire ecclésiastique de Rome, l'évêque, était devenu, vis-à-vis d'un sénat organe du polythéisme, le représentant du christianisme lui-même. L'importance de l'évêque en avait grandi : il ne voyait personne au-dessus de lui, et dans les circonstances difficiles il traitait d'égal à égal, non pas seulement avec le préfet de la ville ou le consul, mais avec le sénat lui-même. A Constantinople, au contraire, l'évêque allait se perdre dans la foule des grands dignitaires qui formaient la cour du prince, et le

prince, qui depuis Constantin se regardait comme une sorte d'évêque supérieur, tranchait directement beaucoup de cas litigieux soit de discipline ecclésiatique, soit de dogme. Le pape de Constantinople était dans la vie politique un simple évêque; le pape de Rome fut davantage.

Pour soutenir le rang que la force des choses leur imposait, les évêques de la ville éternelle durent adopter en partie l'apparat des hauts magistrats civils dont ils marchaient les égaux, leur luxe, leur représentation splendide, et ils bronchèrent sans peine sur cette pente naturellement glissante. La mollesse et l'orgueil allant de pair avec le luxe, le siége du pêcheur tendit de plus en plus à devenir un trône presque royal. Plus d'un évêque occidental s'en offusqua, mais l'irritation fut vive surtout dans les grands siéges d'Orient. « Je hais le faste de cette église, » disait Basile de Césarée, interprète en ceci des sentimens de ses frères. Ce poste envié s'acquérant par l'élection, une ambition fiévreuse envahit le clergé romain dans tous ses rangs : tout prêtre, tout diacre même voulut être pape, comme dans les armées tout soldat voulait être empereur. Rien ne fut plus épargné pour réussir, ni l'intrigue, ni la fraude, ni la calomnie, et la violence alla souvent jusqu'au meurtre. L'honnête et véridique païen Ammien Marcellin, qui fut presque témoin d'une élection papale où le sang avait coulé dans les églises et dans les rues, faisait à ce sujet ces réflexions pleines de sens : « Je ne suis pas surpris d'une telle ambition, dit-il, et je ne m'étonne pas non plus qu'on se batte si rudement pour la satisfaire, car une fois évêque on est assuré de grands avantages pour l'avenir et pour le présent; on ne sort qu'assis dans un char, magnifiquement vêtu, et une table vous attend, dont la délicatesse pourrait défier celle des festins impériaux. — Ces hommes seraient plus heureux, ajoute-t-il avec un peu de mélancolie, si, au lieu de se fonder sur la grandeur de la ville, ils suivaient l'exemple de quelques évêques provinciaux que leur sobriété, la vileté de leurs vêtemens, l'humilité de leurs regards baissés vers la terre, recommandent aux adorateurs de leur Dieu comme de vrais pontifes dignes d'eux et de lui. » On raconte que Damase essayant un jour de convertir au christianisme le préfet de la ville, Prétextatus, païen spirituel et assez sceptique, quoique pontife de Vesta et du Soleil : « Oh! s'écria celui-ci en riant, fais-moi évêque de Rome, et je me fais chrétien. »

On le voit, un matérialisme païen enveloppait toute cette société, chrétienne ou non, et le pasteur en était atteint comme le troupeau. On pouvait porter la croix sur sa poitrine et le nom du Christ sur ses lèvres, on était polythéiste par les mœurs. Le christianisme en effet n'avait accompli que la moitié de sa tâche avec Constantin; il

était devenu le second culte de l'état, il s'était donné une hiérarchie puissante et marchait à grands pas vers la domination religieuse exclusive; mais il n'avait point pénétré dans les mœurs : sa seconde mission, la plus difficile peut-être, était de s'assimiler la société qu'il avait conquise. Il fallait, pour y parvenir, faire descendre une âme chrétienne dans ce corps social façonné par le paganisme, et qu'un christianisme superficiel était impuissant à transformer. Les chrétiens sérieux sentaient la nécessité d'une réforme, et dans le clergé lui-même plus d'un la demandait, tout en s'accommodant des abus. Elle devait venir du dehors. Un souffle parti de l'Orient sembla l'avoir apportée sur les collines du Tibre, ou du moins en avoir semé quelques germes en passant. C'est l'histoire de cette tentative que j'entreprends dans les pages qui vont suivre : si elle ne réussit pas complétement, elle ouvrit du moins un horizon, elle dévoila des misères, elle émut des cœurs généreux, et ceux qui la tentèrent sont dignes à tous égards du souvenir de l'histoire.

II.

Vingt-cinq ans environ avant le pontificat de Damase, et vers l'an 341, Rome reçut dans ses murs un hôte bien illustre, le plus illustre dont pût se glorifier une ville chrétienne, car c'était Athanase, évêque d'Alexandrie, le même qui, n'étant encore que diacre, fit prévaloir au concile de Nicée la doctrine catholique de la consubstantialité. Persécuté depuis lors par les ariens, il avait été banni à Trèves du vivant de Constantin, puis rappelé et réintégré par Constance dans son siége, où de nouvelles persécutions ne tardèrent pas à l'assaillir. Obligé de fuir pour sauver sa vie menacée, il trouva un asile près de l'évêque de Rome, à qui il demanda des juges pour sa propre justification et pour la confusion de ses ennemis. L'évêque de Rome l'accueillit bien, et si Athanase n'eut pas la satisfaction de montrer à l'Occident jusqu'où allait en Orient l'imposture arienne, aidée de la connivence des magistrats, il y laissa du moins des aspirations de réforme auxquelles son nom reste attaché.

Il amenait avec lui à Rome deux solitaires égyptiens qui avaient quitté le désert de Nitrie pour partager son exil. L'un se nommait Ammon, et devint célèbre plus tard comme abbé d'un des grands monastères de la contrée; l'autre, appelé Isidore, était l'homme de confiance d'Athanase, qui, pour le fixer près de lui, l'institua grand hospitalier d'Alexandrie. On avait bien entendu parler en Italie des cénobites d'Égypte et de Syrie et de leur existence étrange, environnée de prodiges, mais c'était par de vagues récits, et on n'en avait jamais vu aucun : ceux-ci furent donc l'objet d'une curiosité presque

égale à celle qu'excitait leur évêque. Rien n'était plus dissemblable que ces deux hommes sortis de la même vie, animés du même enthousiasme pour la solitude, mais d'âge et de caractère différens. Le plus âgé, Ammon, semblait porter le désert avec lui; toujours silencieux et triste, il affectait pour ce qui l'entourait une indifférence pleine de dédain : pendant tout le temps qu'il habita Rome, il ne voulut rien visiter des curiosités de cette métropole du monde que les tombeaux des apôtres Pierre et Paul. Tout au contraire Isidore, qui avait à peine vingt ans, se montrait facile à toutes les impressions, s'intéressait à tout, recherchait le monde et la compagnie des femmes, et bientôt le moine égyptien, choyé en tous lieux, se trouva introduit dans la plus haute société de Rome. « Il connaissait tout le sénat, nous dit un contemporain, et même les principales dames de la ville. » Isidore suivait ordinairement Athanase dans ses visites, soit chez Eutropie, tante de l'empereur Constance et sœur du grand Constantin, restée catholique en dépit des hérésies de sa famille, soit chez Abutéra, Spérancia et autres matrones dont l'exilé nous a conservé les noms : Ammon les accompagnait quelquefois. Une des maisons que les Égyptiens fréquentaient le plus volontiers était celle d'Albine, veuve d'un haut rang, aussi distinguée par l'esprit que par l'illustration du nom.

Restée libre de bonne heure, Albine avait renoncé aux secondes noces pour se vouer tout entière à l'éducation de sa fille unique, Marcella, encore enfant. Malgré sa ferveur chrétienne, elle aimait le monde et en partageait les idées; elle rêvait pour sa fille un mariage éclatant et l'honnêteté avec beaucoup de richesses. Au rebours de sa mère, Marcella, qui pouvait avoir sept ou huit ans, était d'humeur mélancolique et pensive; son esprit, ouvert, attentif au-delà des habitudes de son âge, semblait traversé quelquefois par des éclairs d'exaltation et d'opiniâtreté bizarres. Elle assistait près d'Albine aux conversations des exilés d'Égypte, et n'était pas la dernière à s'intéresser à leurs discours, quand ils abordaient les questions relatives à la vie monastique, ce sujet d'un intérêt si neuf pour les Occidentaux. La peinture du désert, de ses horreurs, de ses combats, de ses prodigieuses austérités, de ses visions étranges, faite par des hommes qui en avaient goûté eux-mêmes les émotions fantastiques, avait quelque chose de poignant, capable de remuer l'imagination la plus calme. On passait en revue les héros de ces luttes mystérieuses, comme celle de Jacob, où l'homme, perdu dans la solitude, se trouvait en contact direct tantôt avec les esprits malins, tantôt avec Dieu lui-même. Isidore et Ammon avaient connu Pambon, Serapion, Macaire, dans l'aride désert de Nitrie, imprégné de sel comme le lit d'une mer desséchée; ils avaient vécu sous la

discipline de Pacôme, reçue dans toute l'Égypte; Athanase pouvait parler d'Antoine, dont il avait écrit la vie, quoiqu'il vécût encore; il pouvait le peindre dans la demeure que le saint s'était creusée entre le ciel et la terre au sommet d'un rocher. On n'oubliait pas les monastères de femmes, dont le nombre se multipliait en Orient, et l'empressement des vierges de ce pays à se courber sous une règle de fer qui perfectionnait l'âme en refoulant tous les instincts du corps. Pendant ces discours, Marcella sentait s'agiter en elle comme un tumulte de pensées confuses. Lorsqu'Athanase partit, il laissa pour souvenir à ses hôtes un exemplaire de sa vie d'Antoine, le premier qu'on eût encore vu en Occident; l'enfant garda ce livre comme un trésor et un guide qui décida plus tard de sa vie.

Marcella grandit en beauté en même temps qu'en âge; les contemporains nous disent qu'elle devint la plus belle des Romaines. Elle se maria, mais au bout de quelques mois une mort prématurée lui enlevait son mari sans qu'elle eût aucun espoir de postérité. Ce fut alors que se révéla la trempe de son caractère. Sa mère voulait qu'elle se remariât pour ne point laisser éteindre un nom illustre, et les prétendans ne manquaient pas autour d'une veuve si jeune et si belle; mais elle les éconduisit l'un après l'autre sous différens prétextes. Il en vint un cependant qui ne paraissait pas de nature à être refusé, car il élevait la maison d'Albine presque au niveau de celle des césars. C'était Cérialis, frère de Galla, belle-sœur du grand Constantin et mère du césar Gallus : il avait traversé tous les honneurs, y compris le consulat; on le respectait, on l'aimait, et il était maître d'une immense fortune. Cérialis était vieux, et, quoique fort vive, l'affection qu'il portait à Marcella avait un caractère tout paternel. Son but, en l'épousant, répétait-il, était de lui assurer ses biens et de la traiter comme sa fille. Albine et toute sa parenté appuyaient ce projet avec ardeur, de sorte que Marcella se vit assiégée de sollicitations sans nombre. Il s'établit à ce sujet entre elle et Cérialis un dialogue assez bizarre, dont les demandes et les réponses avaient lieu probablement par l'intermédiaire d'Albine et que le biographe de Marcella nous a conservé. « Que j'aie le bonheur de rendre celle que j'aime la femme la plus riche de Rome! lui faisait-il dire. — Mes biens sont médiocres, répondait-elle, mais ils suffiront pour les pauvres et pour moi. — Je suis vieux, reprenait Cérialis, je le sais; mais les vieillards peuvent vivre longtemps et les jeunes gens mourir vite : vous en avez la triste expérience. — Assurément, répliquait-elle, les jeunes gens peuvent mourir vite; mais les vieillards ne sauraient vivre longtemps, et si je consentais à me remarier, je chercherais un époux et non pas un héritage. » Cérialis se retira, et Marcella fut universellement blâ-

mée. Le monde criait à la folie, la famille à la captation et aux conseils intéressés des prêtres. Albine, irritée outre mesure, cessa presque de la voir, ou ne la vit plus des mêmes yeux. Sentant bien que la cupidité d'un côté, l'orgueil du nom de l'autre, inspiraient cette persécution de ses proches, Marcella tenta de les apaiser en abandonnant une partie de ses biens à des collatéraux qui pouvaient continuer la famille; elle se défit ainsi de ses pierreries et de ses meubles les plus précieux, ne gardant aucun ornement d'or, pas même son cachet. Sans dire adieu au monde, elle se condamna dès lors à ne porter ni fard, ni soie, mais la toilette la plus simple, presque toujours de couleur brune. « Elle s'ensevelit, dit un contemporain, sous le linceul d'une viduité perpétuelle. » Marcella croyait par cette vie modeste échapper aux soupçons méchans, elle y fut en butte plus qu'une autre; aux calomnies, elle en fut accablée; il n'y eut pas de conte absurde qu'on ne débitât sur sa vie, et elle éprouva de toutes ces injustices la plus poignante douleur.

Elle prit enfin le parti d'une retraite absolue. Elle acheta ou loua, dans un des faubourgs de Rome, une petite maison entourée d'un jardin spacieux; elle fit de la maison son ermitage, du jardin son désert: elle y passa ses journées, se livrant en paix, loin des yeux jaloux, à la contemplation, à la prière, aux austérités. Elle ne paraissait plus en public qu'à certaines heures et accompagnée de sa mère pour se rendre aux tombeaux des apôtres. Cependant cette retraite absolue, loin de la ville, ne remplissait que la moitié de son but, car rentrée dans sa demeure, elle y retrouvait la vie du monde. Une autre veuve chrétienne, Sophronie, excitée par son exemple, s'était arrangé une petite cellule dans sa propre maison sans sortir de Rome; Marcella voulut en faire autant. L'habitation qu'elle tenait de sa famille était un vaste palais situé sur le mont Aventin, elle en consacra une partie à des réunions pieuses, et à un oratoire où l'on devait prier en commun : le premier couvent de Rome naquit ainsi sous des lambris dorés.

Au fond, Marcella, malgré les inimitiés, malgré les clameurs de l'intérêt et les mensonges de l'esprit de parti, était respectée et aimée : elle vit accourir à elle tout ce qu'il y avait de chrétiennes ferventes dans son entourage. La nouveauté, la curiosité, l'entraînement de la mode, en amenèrent d'autres. Il s'organisa de la sorte un conventicule de femmes riches, influentes, appartenant pour la plupart au patriciat, et l'oratoire du mont Aventin devint le siége d'une puissance laïque avec laquelle bientôt le clergé lui-même dut compter. Pour montrer de quel poids les efforts combinés de ces femmes pouvaient, en certaines circonstances, peser sur les affaires de l'église, il me suffira d'en nommer quelques-unes, que nous re-

trouverons d'ailleurs comme personnages principaux ou secondaires dans le cours de ces récits. Toutes n'avaient pas la même manière de vivre, le même caractère, la même condition domestique. Il s'en trouvait de veuves et de mariées, de mondaines et de sérieusement dévotes; les unes avaient des maris chrétiens et une famille chrétienne; les autres avaient épousé des païens, et, presque isolées au milieu de leurs proches, cherchaient au dehors un appui pour leurs enfans et pour elles-mêmes. En effet, les mariages mixtes n'étaient pas rares au IVe siècle, et les unions se fondaient beaucoup plus fréquemment sur les convenances de race ou de fortune que sur la sympathie des croyances ou la similitude des cultes.

La première en estime et en autorité dans le conventicule du mont Aventin était une veuve déjà avancée en âge, Asella, dont nous ignorons la famille. Elle aussi avait rompu avec sa parenté, vendu ses parures en cachette; elle vivait pauvrement et partageait avec les indigens le peu de biens qui lui restaient; mais ses vertus, sa douceur, son inépuisable charité, en avaient fait un objet de respect pour les polythéistes eux-mêmes. Venait ensuite Furia, qui apportait au sein de l'humilité chrétienne les plus hautes prétentions aristocratiques : veuve comme Asella et comme elle d'une vie austère, elle présentait un des plus frappans exemples de ce bouleversement des idées qui faisait de la petite-fille de Camille une servante du Dieu crucifié. Fabiola, son égale en noblesse, puisqu'elle se recommandait du nom de Q. Maximus, comme l'autre du nom de Camille, ne l'égalait guère en austérité. Ardente dans ses passions (et la dévotion en était une), Fabiola, encore très jeune, avait incessamment passé de Dieu au monde et du monde à Dieu. Pour le moment elle avait deux maris vivans; mais, dégoûtée du dernier, elle commençait à se demander si la bigamie (c'est ainsi qu'on appelait les secondes noces) n'était pas un péché plus grand que la rupture d'un premier mariage, et nous la verrons faire à ce sujet près d'un des grands docteurs de l'église une consultation tant soit peu insidieuse. Je me hâte de dire que Fabiola racheta par le repentir les légèretés de sa jeunesse, et que son immense charité la fit inscrire, non sans hésitation pourtant, sur le catalogue des saintes du IVe siècle. Nous ne savons rien de Marcellina et de Félicité, deux autres sœurs du conventicule, sinon qu'elles étaient dignes des meilleures; mais toutes les gloires de la beauté et de la fortune se réunissaient sur Paula et sur ses deux filles, Blésilla et Eustochium, qui pouvaient suspendre avec orgueil dans l'atrium de leur demeure les images de Paul-Émile et d'Agamemnon, car on ne contestait pas à Paula la prétention de descendre par sa mère de la femme de Paul-Émile, entré par adoption dans la famille des Sci-

pions, et son père Rogatus, Grec et propriétaire de la riche ville de Nicopolis, près d'Actium, invoquait comme auteur de sa race Agamemnon, le roi des rois. Paula avait épousé un autre Grec, nommé Toxotius, qui se disait descendant d'Énée, et, en fils respectueux de Vénus, n'avait point voulu renoncer au paganisme. Elle avait eu de ce mariage quatre filles et un fils encore enfant, nommé aussi Toxotius, et qui semblait avoir puisé dans la ligne paternelle un esprit inné d'aversion ou de dédain pour les chrétiens. Telle était, autant qu'on en peut juger d'après des indications fort incomplètes, la composition du petit cénacle de l'Aventin vers l'année 380, lorsque arrivèrent les événemens que je vais raconter.

Aucune règle fixe ne présidait à cette réunion de personnes si diverses et qui ne pratiquaient pas la vie en commun. On se bornait à lire ensemble les Écritures, à chanter des psaumes, à se concerter pour quelques bonnes œuvres, à s'entretenir de la situation de l'église, des progrès de la vie spirituelle en Italie ou dans les provinces, à lire enfin la correspondance des frères et des sœurs voués au dehors à la recherche des perfections monastiques. Celles des associées qui fréquentaient le monde venaient se retremper quelques heures dans ces saintes assemblées, puis retournaient à leurs familles. Celles qui étaient libres vaquaient, comme bon leur semblait, à des exercices de religion, et Marcella se retirait dans son désert. La science fit bientôt partie de leurs exercices. Toute Romaine de naissance distinguée savait un peu de grec, ne fût-ce que pour dire à ses favoris, suivant le mot de Juvénal, répété par un père de l'église : Ζωὴ καὶ ψυχή, « ma vie et mon âme; » les matrones chrétiennes l'étudièrent mieux, et pour un meilleur usage. Il circulait en Italie plusieurs versions latines de l'Ancien et du Nouveau Testament, assez différentes les unes des autres, et cette diversité même engageait les esprits sérieux à remonter, pour les Évangiles, à l'original grec, pour les livres des Juifs, à la traduction grecque des Septante, qu'avaient suivie de préférence les traducteurs occidentaux. Les dames chrétiennes se mirent donc à apprendre le grec à fond; plusieurs y joignirent l'hébreu, afin de pouvoir chanter les psaumes dans la langue du roi-prophète. Marcella et Paula furent du nombre : la première devint même, par la comparaison intelligente des textes, si forte dans l'exégèse des Écritures qu'elle était fréquemment consultée par des prêtres. Ainsi le christianisme relevait la femme par la science comme par les sentimens du cœur. Tout en fulminant contre les études profanes, à ses yeux entachées de paganisme, mais maîtresses des seuls modèles du beau, il y ramenait involontairement les esprits; la Bible conduisait à Homère.

Cependant les aspirations vers la vie monastique se répandaient hors de Rome, surtout dans le nord de l'Italie. L'exemple de Marcella était suivi en plusieurs lieux avec moins d'apparat, mais d'une façon plus complète. Les biographies des solitaires orientaux circulaient maintenant par milliers en Occident, et enflammaient les jeunes imaginations. Les îlots de l'Adriatique et de la mer de Toscane, les vallées sauvages de l'Apennin et des Alpes, eurent leurs apparitions d'anachorètes vêtus comme les solitaires d'Égypte, apparitions passagères pour la plupart. La Gaule aussi vit se produire quelques vocations, en petit nombre : saint Martin n'était pas encore venu. A Rome même, et à côté de cet essai de couvens féminins sous le marbre et l'or, quelques hommes étalèrent sur eux des vêtemens de moine et se dirent cénobites; mais c'étaient des gens grossiers, fainéans, avides d'argent, livrés à l'intempérance, et qui inspirèrent plus de dégoût que de tentation pour l'habit qu'ils usurpaient. Malgré ces échecs partiels, la propagande des idées de réforme marchait, et on s'habituait à voir dans les doctrines de renoncement et d'austérité qui faisaient le fond de l'institution monastique le souffle qui raviverait la société chrétienne, à commencer par le clergé. Cette préoccupation des esprits d'élite les reportait naturellement vers la Palestine et l'Égypte, terres de la vraie inspiration chrétienne, à ce qu'on croyait, et patrie des grands monastères. Le goût des voyages à Jérusalem se réveilla donc avec force sous l'empire des sentimens nouveaux, qui faisaient de l'Orient le but de tant d'admirations et de désirs.

Ces visites au berceau du christianisme et au siége de ses redoutables mystères n'avaient jamais cessé en Orient depuis la fondation des premières églises : les lois cruelles d'Adrien, après la seconde dispersion des Juifs et la transformation de Jérusalem en une ville païenne, Aelia Capitolina, ne les avaient même pas interrompues; mais en Occident elles avaient toujours été rares, lorsque la conversion de Constantin en fit naître le goût et en facilita les moyens. On alla sur les traces de sainte Hélène par mode, par curiosité, par ferveur de christianisme. On voulut contempler les monumens que la mère d'un empereur romain élevait, sur la terre même de la rédemption, au culte d'un Dieu si longtemps proscrit par l'empire. Il se forma donc, des contrées d'occident à Jérusalem, un courant continu de voyageurs étrangers ou pèlerins, *peregrini*, durant la première moitié du IVe siècle. Ceux qui partaient d'Italie prenaient ordinairement la voie de mer pour gagner soit Antioche de Syrie, d'où ils remontaient vers la Palestine, soit directement Joppé, aujourd'hui Jaffa. La voie de terre était préférée par les pèlerins d'Espagne, de Gaule, de Bretagne : ils gagnaient Constantinople par la

vallée du Danube et la Thrace, et de Constantinople l'Asie-Mineure et la Syrie. Le temps nous a conservé, sous le titre d'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem*, un guide des pèlerins occidentaux, rédigé vers l'an 333. C'est un indicateur pratique qui contient les mansions ou auberges, et les mutations ou relais de la course publique, tout le long de la route, avec les distances en milles romains. Aux frontières de la Palestine, l'itinéraire devient un livre explicatif des curiosités que tout chrétien doit rechercher et visiter dans un voyage en terre sainte, et l'auteur y joint des renseignemens traditionnels qui sont aujourd'hui d'une grande importance pour l'histoire. Ce que nous venons de dire démontre qu'un tel voyage n'était pas alors aussi difficile qu'on pourrait se l'imaginer, et que le rendit en effet, à partir du VIIe siècle, l'occupation des provinces romaines d'Orient par les Arabes, sectateurs de l'islamisme.

A l'époque dont nous nous occupons, les pèlerins ne manquaient pas d'aller visiter, outre Jérusalem et la Palestine, la Syrie et l'Égypte, et dans ces provinces les déserts de Chalcide, de Thèbes, de Nitrie, royaumes fameux de ce monachisme qui faisait tourner tant de têtes. De jeunes enthousiastes se hasardaient même à tenter, sous quelque abbé en renom, la vie redoutable de la solitude, sauf à y renoncer bien vite et à venir raconter aux Occidentaux les merveilles qu'il ne leur avait pas été donné d'accomplir. Tout le temps que leur vocation durait (pour un très petit nombre, elle ne changea point), ils écrivaient à leurs amis d'Italie ou de Gaule des lettres destinées à la publicité, et qui, d'église en église, de province en province, circulaient avec une rapidité qui nous étonne aujourd'hui. Quand l'enthousiasme du pèlerin ou du solitaire était secondé par le talent, cette correspondance faisait découler dans les monastères naissans de l'Occident la ferveur orientale puisée à sa source. La petite thébaïde dorée que présidait Marcella au mont Aventin s'occupait avec un intérêt assidu des Occidentaux amenés par la vivacité de leur zèle dans les vraies thébaïdes de l'Orient; on savait leurs noms, on s'enquérait de leurs souffrances, on célébrait leur victoire sur le démon, ou on pleurait leur défaite. Si leurs lettres étaient belles et édifiantes, les femmes les apprenaient par cœur, pour en réciter les passages les plus éloquens. C'est l'honneur que recevaient en 377 celles d'un moine dalmate, retiré dans le désert de Chalcide en Syrie, surtout l'épître exhortatoire par laquelle il appelait un de ses amis à venir partager les horreurs bien-aimées de sa solitude. L'ami résidait à Aquilée, se nommait Héliodore, et fut quelque temps après évêque d'Altino; le moine n'était autre que Jérôme, pour qui commençait alors cette carrière de gloire, de travaux, de tribulations, qui en a fait un grand homme pour le monde,

un grand saint pour l'église. L'épître, écrite avec une imagination de feu et beaucoup d'éclat de style, était une de ces déclamations scolastiques, fort en vogue au IVe siècle, et qui passaient alors pour la véritable éloquence. Tout le monde la lut, tout le monde voulut en retenir les pages les plus brillantes, et Jérôme un jour ne fut pas médiocrement surpris d'entendre Fabiola les lui réciter de mémoire sous le même ciel où il les avait tracées. L'admiration pour le moine dalmate était donc à son comble dans la société chrétienne de Rome, quand on apprit vers 382 qu'il revenait en Europe, ramené par des événemens qui touchaient à la fois aux aventures de sa vie privée et à des divisions religieuses menaçantes pour l'église occidentale.

III.

Jérôme, ou plus exactement Eusebius Hieronymus, pouvait avoir alors trente-six ans. Né vers 346, sur la pente méridionale des Alpes illyriennes, entre Émone et Aquilée, dans la petite ville de Stridon, moitié pannonienne, moitié dalmate, parmi des populations agrestes et presque barbares, il y puisa peut-être, comme il s'en confesse, les défauts d'une humeur âpre et violente, mais en revanche aussi une séve ardente et originale que le génie italien ne connaissait plus. Sa famille était chrétienne et assez riche pour que son père l'envoyât terminer ses études à Rome, sous le célèbre grammairien Donatus, qu'il appelle son précepteur. Jérôme apprit sous ce maître habile tout ce qu'on apprenait alors dans les écoles, la grammaire, la rhétorique, la philosophie, la jurisprudence. Il soutint avec éclat des controverses oratoires, suivit le barreau, et s'acquit parmi la jeunesse romaine un grand renom de savoir et d'éloquence. Tout en étudiant, il amassait, à force d'argent et de travail, cette précieuse bibliothèque qui devint la compagne inséparable de sa vie, acquérant les livres qui pouvaient s'acheter, et copiant les autres de sa main, pendant de longs jours et de longues nuits. Des bancs de l'école où il était assis, il vit naître et mourir l'empire de Julien, les temples se rouvrir, le sang des victimes tombées sous le couteau infecter de nouveau les places et les rues, les païens triompher avec insolence, les chrétiens obligés de se cacher; puis, à cette soudaine nouvelle : « l'empereur est mort! » la scène change, c'est à l'église de se réjouir, aux païens de trembler. Il entendit un d'entre eux s'écrier avec une colère mêlée d'épouvante : « Vous dites, ô chrétiens, que votre Dieu est patient, voyez pourtant comment il frappe! » Ces tableaux, faits pour émouvoir une jeune imagination, se gravèrent profondément dans la sienne; il se les représentait encore, au bout de cinquante ans, dans toute

leur vivacité première. Jérôme ne passa point son adolescence dans une ville aussi licencieuse que Rome sans que ses mœurs en ressentissent quelque atteinte. « Il eut à déplorer, nous dit-il, plus d'une chute et plus d'un naufrage. » Son père l'arracha à ces dangereuses séductions en l'envoyant à Trèves, où résidait l'empereur Valentinien, peut-être pour l'attacher aux offices de ce prince, ou l'enrôler dans la milice cohortale du prétoire; mais les travaux administratifs étaient peu du goût de Jérôme, qui employa le temps de son exil à copier des livres de controverse religieuse. Il saisit enfin une occasion de revenir à Rome pour y recevoir le baptême, et regagner ensuite Aquilée, sa métropole d'origine.

Pendant ce second séjour, suivant toute apparence, Jérôme se trouva mêlé à une aventure qui fit grand bruit. Il y avait alors dans la capitale de l'empire d'Occident une jeune femme chrétienne, originaire d'Espagne, dont la famille, émigrée à Rome, depuis quelques générations, avec une prodigieuse fortune, était entrée dans le patriciat par de hautes alliances et avait même donné un consul à l'année 341. Cette jeune femme se nommait Melania, et, sous une forme affectueuse et familière, Melanis et Melanium, suivant un usage grec introduit dans la langue latine. Tout était passion chez cette fille de l'Ibérie, et sa dévotion était aussi impérieuse et aussi exclusive que son amour ou sa haine. Mariée toute jeune à un homme d'un grand nom resté inconnu, elle en avait eu trois enfans; mais elle atteignait à peine sa vingt-troisième année quand elle le perdit subitement, et son deuil n'était pas achevé, que les deux aînés de ses enfans, frappés à leur tour, allaient l'un après l'autre rejoindre leur père dans la tombe. Ces coups terribles ne l'écrasèrent pas. On ne la vit pas tomber, comme toutes les mères, dans une douleur furieuse et désespérée, nous dit un de ses biographes : elle ne pleura point, elle ne s'arracha point les cheveux; se relevant de toute sa hauteur, elle s'avança, les bras étendus, vers le crucifix, l'œil sec et le sourire sur les lèvres. « Seigneur, s'écria-t-elle, je vous remercie d'avoir brisé tant de liens qui me retenaient loin de vous : je suis libre maintenant de vous servir! » Cette scène se passait à la campagne, à plusieurs lieues de Rome. Sans perdre un instant, elle envoya préparer à la ville des obsèques dignes de son rang, fit placer les trois corps dans un même cercueil, et s'achemina avec eux pour les déposer dans le monument de sa maison, tenant son plus jeune fils entre ses bras. Elle fit ainsi son entrée à Rome, et, selon le mot d'un contemporain, « ce fut comme le triomphe de son malheur. »

La cérémonie terminée, elle annonça son départ pour un long voyage, et malgré les prières, l'opposition même de sa famille, qui

tenta de la retenir, elle en fit rapidement les préparatifs. Quand on lui demandait où elle voulait aller, elle ne répondait pas. Un jour, elle disparut sans qu'on pût la retrouver, et l'on apprit enfin qu'elle s'était embarquée sur un navire en partance pour l'Égypte, laissant son fils unique à Rome, sans avoir rien réglé pour son éducation ni pour sa nourriture. « Dieu le gardera mieux que moi, » avait-elle dit. Il fallut que le préteur urbain, chargé du soin des orphelins, nommât un tuteur au fils de Mélanie comme à un enfant abandonné. Une grande colère s'empara de la famille, et toute la ville fut en émoi. Ce fut l'occasion d'une polémique ardente où les païens et les chrétiens entrèrent en lutte, du moins les chrétiens exaltés, qui professaient les idées de monachisme poussées à l'excès. Les païens se plaignaient que, par de telles doctrines prêchées aux femmes, on sapât la société par ses bases et on violât les lois les plus sacrées de la nature. Les plus sages chrétiens pensaient comme eux, mais se taisaient; les exaltés se répandaient en apologies pour cette mère dénaturée, qui sacrifiait son enfant à l'égoïsme de sa dévotion. De part et d'autre, comme il arrive dans toutes les luttes passionnées, on dépassa la limite du vrai et du bon. Tandis que les uns voyaient dans Mélanie une sainte qu'il fallait offrir pour modèle à toutes les femmes, les autres décriaient ses mœurs, et le nom de Jérôme fut prononcé au milieu des plus graves imputations. Il est possible que le jeune Dalmate, qui avait embrassé avec ardeur les idées de monachisme, eût été un des conseils de Mélanie dans sa fuite, il est probable aussi qu'il se montra un de ses apologistes les moins mesurés; mais la suite prouva que leur liaison n'avait rien eu de criminel, et lui-même protesta à plusieurs reprises que le sentiment qu'il avait porté à Mélanie était de l'admiration et non de l'amour.

Aquilée était alors pour les contrées qui enserrent l'Adriatique ce que fut Venise plus tard, une grande métropole maritime et commerciale, où les arts et les lettres savaient noblement se faire une place. Il régnait alors parmi la jeunesse de ces pays, plus illyriens qu'italiens, une ardeur extraordinaire pour l'étude, surtout dans les rangs chrétiens. Jérôme y trouva donc, à son arrivée, une cohorte d'enthousiastes de son âge, la plupart ses compagnons d'enfance, nourris comme lui de la vie des pères du désert, et ne parlant que des ravissemens de l'état monastique, de sa perfection idéale et de la nécessité du renoncement et de la pauvreté pour mettre une digue à la dissolution des mœurs. L'éloquence de Jérôme apporta un nouveau stimulant à ces aspirations qui répondaient si bien aux siennes. A force de s'exalter, les jeunes disciples d'Antoine voulurent passer de l'idée à l'action, de la théorie à la pratique, et goûter sans plus

de retard cette existence des âmes privilégiées. Chacun se choisit une solitude à sa guise; les plus sages adoptèrent la vie cénobitique et s'organisèrent de petits couvens dont la durée ne fut pas bien longue; d'autres se jetèrent dans les saintes aventures de la vie d'anachorète : celui-ci se chercha quelque campagne bien inculte, bien isolée pour y mourir au monde, celui-là une gorge inconnue des montagnes Euganéennes ou des Alpes, de plus hardis quelque îlot abandonné de l'Adriatique. Jérôme alla s'enfouir dans sa sauvage patrie de Stridon, où il essaya de divers états successifs sans pouvoir jamais fixer l'inquiétude dévorante de son âme.

Je ferai ici pour les jeunes moines aquiléens ce que j'ai fait plus haut pour les nonnes patriciennes de l'Aventin : je tracerai le portrait des principaux, afin de montrer dans quels élémens, parmi les hommes comme parmi les femmes, se recrutait l'esprit de réforme à son berceau.

Le premier d'entre eux, Jérôme excepté, était incontestablement Rufin, qui fut plus tard prêtre d'Aquilée, et que nous verrons moine à Jérusalem, sur le mont des Oliviers, et historien ecclésiastique estimé. Négligé par ses parens durant son enfance, il refaisait alors son éducation dans l'âge mûr avec une opiniâtreté que le succès ne trahit point, et on put le vanter d'avoir su réunir, comme on disait alors, les études *scolastiques* aux études *salutaires*. Toutefois les lettres manquèrent à ces études scolastiques, faites dans la solitude et à froid. Érudit, d'un savoir exact et dialecticien plein de ressources, Rufin n'eut d'éloquence, de style et de souffle poétique que tout juste ce qu'il en fallait pour les comprendre et les détester chez les autres. C'était en tout l'opposé de Jérôme. Tandis que celui-ci, pétillant de saillies et puisant à pleines mains les raisons et les sarcasmes dans l'arsenal des auteurs profanes, cachait la logique sous des fleurs, Rufin, nu et compassé, insinuait le poison de ses plus perfides attaques dans une argumentation précise et claire qui ressemblait à la vérité. Pour les choses de cœur, l'opposition n'était pas moindre. Jérôme, plein de feu et d'abandon, se livrait à un ami comme si l'amitié dût être éternelle; Rufin, né dominateur parce qu'il savait se posséder, profitait des défauts de ses amis et ne leur pardonnait jamais leurs torts. Deux hommes aussi dissemblables se rencontrant dans la vie devaient fatalement s'aimer ou se haïr : Jérôme et Rufin firent l'un et l'autre. Après avoir rempli le monde du bruit de leur amitié, ils le remplirent davantage du fracas de leur colère; mais la haine servit mieux Rufin que ne l'eût fait une amitié ordinaire, et son nom est resté attaché à celui de Jérôme par l'effet de leur rupture même. Sans doute, le grand homme qui fit pendant cinquante ans l'orgueil de la chrétienté oc-

cidentale versa un peu de sa lumière sur les amis fidèles qui suivirent sa trace, mais sa haine donnait l'immortalité.

Bonosus venait le second dans la liste des affections de Jérôme. Fils d'un riche Aquiléen, il s'était fait pour son ami, qui ne songeait guère aux soins terrestres, le plus dévoué et le plus attentif des frères; après l'avoir suivi à Rome et à Trèves, où leur bourse avait été commune, il était venu le rejoindre à Aquilée. C'était un homme bon et sincère, peu capable de grandes choses par lui-même, mais facile à exalter par l'enthousiasme des autres, et sérieux dès qu'il avait pris un parti. Dans le partage des tâches monacales, il s'attribua, comme toujours, la plus rude. Tandis que Rufin se confinait prudemment dans un monastère, qu'il quitta l'année suivante, Bonosus affrontait la vie érémitique sur une île de la côte dalmate qui ne renfermait pas même de pêcheurs; il y vivait de quelques provisions apportées du continent, de coquillages jetés par le flot sur la rive et surtout du produit de sa pêche, « en vrai fils du poisson, » comme disait Jérôme. On sait que ces mots étaient employés par les chrétiens des premiers siècles de l'église, à l'époque des persécutions, pour se désigner entre eux, et que le Christ lui-même était représenté sous le symbole du poisson, dont le nom grec réunissait les initiales de cette phrase sacramentelle : « Jésus-Christ, fils de Dieu, sauveur (1). »

Le troisième en importance était un jeune homme de noble extraction provinciale qui, enrôlé comme officier dans l'armée romaine, avait jeté bas le ceinturon, par dégoût de la vie militaire, à l'instar de beaucoup de chrétiens. Il se nommait Héliodore. Rentré dans sa famille, au sein d'un monde riche et élégant, le nouveau converti eut bien des assauts à soutenir, sa vocation monacale fut mise bien des fois en péril; car ses parens le sollicitaient de se marier, et lui-même ne se sentait pas une force à toute épreuve contre les tentations. Dans un bel élan de ferveur il prit le même parti qu'Origène, et se mutila malgré les défenses de l'église, qui punissait ce crime volontaire de l'interdiction du sacerdoce; toutefois les canons ecclésiastiques n'empêchèrent pas Héliodore d'être élu quelques années plus tard évêque d'Altino en Vénétie. C'était un homme doux et bienveillant. Après s'être enlevé le droit de posséder en propre une

(1) Le mot grec ΙΧΘΥΣ, en effet, présente dans l'arrangement de ses lettres les initiales de la phrase suivante : Ἰησοῦς Χριστὸς Θεοῦ Υἱὸς Σωτήρ : Jésus-Christ, fils de Dieu, sauveur. Aux temps des persécutions, les chrétiens déguisèrent sous ce symbole naïf le nom et les qualifications de leur Dieu, dont le culte était proscrit. Les pères des trois premiers siècles se servent fréquemment de cette formule de convention, et l'image du poisson se retrouve d'ailleurs à chaque pas dans les peintures et les inscriptions des catacombes.

famille, il adopta celle de sa sœur, et se montra pour les pauvres un père affectionné et généreux.

L'association comptait encore d'autres prosélytes en assez grand nombre, sur lesquels les détails nous manquent, mais que leur fortune ultérieure nous signale comme des hommes d'un vrai mérite. Tels étaient Chromatius, devenu évêque et assez célèbre; Eusébius, son frère, archidiacre d'Aquilée, puis évêque; Jovinus, évêque aussi. On trouvait encore dans leurs rangs Nicias, Innocentius et Hylas, qui se recommandent tous trois à l'histoire par une circonstance spéciale dont il sera question plus tard. Nicias remplissait dans l'église d'Aquilée les fonctions de diacre; Innocentius, laïque, avait été entraîné à la vie religieuse par son affection pour Jérôme; quant à Hylas, c'était un ancien esclave de Mélanie, affranchi par elle à son départ, et qui, se trouvant sans maître, avait voulu suivre Jérôme. Au milieu de tous ces jeunes gens de savoir, de fortune ou de naissance, le pauvre affranchi était estimé comme un homme simple et bon, qui effaçait par l'honnêteté de ses mœurs la tache de la servitude.

Ces esprits hautains, qui croyaient trouver la perfection idéale sous un habit de moine et en usurpaient d'avance tous les droits, n'étaient pas d'un mince embarras pour le clergé séculier qu'ils dédaignaient, et pour les supérieurs ecclésiastiques dont ils contestaient parfois l'autorité; aussi la profession monastique, en beaucoup de lieux, rencontrait-elle pour premier obstacle les évêques. Il arrivait encore qu'après quelque temps d'épreuves l'ennui saisissait les nouveaux convertis, qui, ne trouvant point dans les pratiques de leur ascétisme l'idéal qu'ils avaient rêvé, s'imaginaient que la vie monastique, avec la plénitude de ses grâces, ne pouvait exister qu'en Orient, loin de tout contact humain, entre un ciel et une terre également inhospitaliers. Alors, chassés par le découragement, ils désertaient des cellules sans poésie ni miracles, partaient pour l'Orient ou rentraient dans le monde. Jérôme, retiré en Dalmatie, comme nous l'avons dit, ne vécut pas longtemps en bonne intelligence avec son évêque, qu'il proclame un homme ignare, brutal, méchant, incapable de sa charge et digne seulement du peuple qu'il gouvernait. Cet homme si rudement peint s'appelait Lupicinus. On ne sait de quelles vexations, de quelles calomnies Jérôme fut l'objet, mais il paraît que l'évêque souleva contre lui des populations grossières et violentes aux yeux de qui une nouveauté était un crime. Pour échapper à ce « pilote inepte d'un navire fracassé, » — ce sont les paroles qu'il emploie dans sa colère, — Jérôme s'enfuit avec son frère Paulinien au fond d'une campagne d'où il écrivait à un ami : « Nous sommes venus ici en fugitifs de-

mander aux champs la paix que notre patrie nous refuse. Nous ne voulons rien avoir à démêler avec personne, et nous croyons que, s'il faut déférer aux évêques, quand ils enseignent la véritable foi, les respecter, les honorer comme des pères, nous ne sommes pas tenus de trembler sous eux comme sous des maîtres. »

La paix lui manqua là comme ailleurs. Soit que l'*hydre* (comme il appelait Lupicinus) l'y poursuivît encore, soit qu'il se dégoûtât finalement d'un travail intérieur sans résultat, il dit adieu à son frère, et partit brusquement pour Aquilée dans le dessein de revoir quelques amis et de gagner ensuite la Syrie ou l'Égypte. Il y trouva plusieurs de ses compagnons de retraite dans la même inquiétude d'esprit, dans la même disposition d'âme; il n'eut pas de peine à les convaincre par ses discours, et ils projetèrent de partir ensemble pour l'Orient. Innocentius et Nicias adoptèrent même cette idée avec chaleur; le pacifique Héliodore n'y consentit que par curiosité ou par affection pour son ami, et Hylas ne voulut point se séparer du maître qu'il s'était donné.

Sur ces entrefaites arriva dans Aquilée un prêtre d'Antioche qui était venu en Italie, au nom d'une partie des catholiques syriens, pour expliquer aux évêques occidentaux la situation de son église, et qui retournait dans sa patrie après avoir rempli cette mission. Évagrius (c'était son nom), homme instruit et de rang distingué, confirma les jeunes Aquiléens dans leur projet, s'offrant à leur servir de guide pendant le voyage, et d'introducteur plus tard près des catholiques syriens. Ils s'embarquèrent tous avec lui, sauf Jérôme, qui préféra suivre la route de terre. Tandis qu'ils cinglaient d'Aquilée vers le cap Ténare et les Cyclades, il se dirigea sur Constantinople par la vallée du Danube et la Thrace, emportant avec lui un trésor qui ne le quittait jamais, cette bibliothèque qu'il s'était formée à Rome, et qui était en grande partie l'œuvre de sa main. Dans ce voyage, il visita au-delà du Bosphore le Pont, la Bithynie, la Galatie, la Cappadoce, la Cilicie, où il nous raconte qu'il faillit mourir de chaud. A Césarée en Cappadoce, il retrouva Évagre, qui avait été chargé par son église d'une autre mission près de l'évêque de cette ville, Basile, que la postérité a justement surnommé le Grand. Ils partirent ensemble, et, franchissant les pentes du mont Amanus, Jérôme rejoignit ses amis dans Antioche à la fin de l'année 373.

IV.

En se faisant l'introducteur des quatre Occidentaux dans la ville d'Antioche, Évagre les jetait au milieu d'un schisme qui ne troublait pas seulement cette ville et les églises de Syrie, mais mena-

çait de s'étendre sur tout l'Orient. Voici quelle en était l'origine. L'église d'Antioche, toujours en guerre intestine, avait subi l'une après l'autre toutes les hiérarchies ecclésiastiques, suivant la force des partis et le caprice des empereurs : arienne ou semi-arienne sous Constance, elle était redevenue catholique par la grâce de Julien, qui, durant son court passage à l'empire, s'empressa de lui rendre ses évêques proscrits, afin de la diviser davantage. Tout était querelle et faction dans cette turbulente cité, dont l'auteur du *Misopogon* nous a tracé une si âcre et si vivante peinture. Or, du temps de Constance, il était arrivé que, dans un rare moment de rapprochement et de calme, ariens et catholiques, ou du moins la majorité des deux communions, s'étaient entendus pour le choix d'un évêque : on était allé chercher à Bérée un homme qui, dans ce siége, et auparavant dans celui de Sébaste en Arménie, avait donné la preuve d'un esprit équitable et conciliant. Il se nommait Mélétius, et les historiens nous disent qu'il prêchait surtout aux fidèles la doctrine morale, qui ne diffère point entre le catholique et l'arien, mais que, lorsqu'il fallait se prononcer sur le dogme, il n'hésitait point à se proclamer hautement consubstantialiste. L'empereur Constance, qui ne l'était pas, profita d'un de ses aveux pour l'exiler, et Mélétius joignit à la gloire de la tolérance les honneurs du martyre. Pendant l'exil du pasteur légitime, deux évêques intrus mirent la main sur le troupeau, qu'ils se disputèrent. Un arien, Euzoïus, fut installé officiellement par ordre de Constance, tandis qu'un légat du pape de Rome, Lucifer de Cagliari, assisté de deux autres prélats occidentaux, ordonnait évêque catholique un prêtre nommé Paulin, ordination contraire aux canons, puisque l'évêché d'Antioche n'était pas vacant, et que d'ailleurs la règle ecclésiastique ne voulait pas qu'un évêque étranger pût en instituer un autre sans le concours des évêques comprovinciaux. Son exil fini, Mélétius vint reprendre l'administration de l'église dont il ne s'était séparé que malgré lui.

En stricte équité, le devoir de Paulin était de se démettre, Mélétius étant catholique comme lui, et de plus ayant souffert pour la foi, ce que Paulin n'avait pas fait; mais il en jugea autrement, et les Occidentaux, dont il était l'œuvre, approuvèrent sa persistance. « Mélétius, disaient-ils, élu par une réunion d'ariens et de catholiques, n'avait jamais pu être qu'un évêque arien, l'immixtion des hérétiques viciant radicalement le caractère de l'élection. Paulin, élu par les seuls catholiques, n'avait donc rien entrepris contre personne, et avec juste raison ne reconnaissait d'autre évêque catholique que lui-même. » Des faits nombreux, ratifiés par l'église, démentaient ce raisonnement; toutefois ceux des catholiques d'Antioche qui pré-

tendaient à la pureté s'y rallièrent, et Paulin conserva un petit troupeau consubstantialiste à côté de Mélétius. L'église de Paulin se cantonna dans la ville, celle de Mélétius s'étendit de la ville à toute la campagne et aux évêchés de la province qui ne voulurent communiquer qu'avec lui. Privé de l'appui des évêques syriens, Paulin se mit sous la protection de l'église de Rome, de qui il tenait ses pouvoirs par les mains d'un légat, de sorte que les catholiques d'Antioche eurent deux évêques, l'un reconnu par l'Occident et repoussé par l'Orient, l'autre légitime en Orient et schismatique en Occident. Cependant plus d'un évêque occidental, alarmé d'un tel état de choses, hésitait à suivre l'église de Rome dans le défilé périlleux où elle s'engageait de plus en plus; on le savait à Antioche, et c'était afin de donner des explications et de lever ces scrupules inquiétans qu'Évagre avait fait le voyage d'Italie. Prêtre de l'église séparée et ami intime de Paulin, il sut présenter les choses sous la couleur la plus favorable et apaiser les Occidentaux. Évagre avait au reste un penchant involontaire à les juger lui-même ainsi, car, étant le personnage le plus important du clergé paulinien après l'évêque, qui était fort vieux, il entrevoyait à son insu peut-être le moment prochain où, grâce à la protection de l'église romaine, la succession épiscopale s'ouvrirait pour lui. Cette ambition de sa part ne présentait rien de trop étrange, car sa famille comptait parmi les plus notables et les plus riches de la province. Son père Pompéianus était fils d'un général frank qui, après avoir servi glorieusement sous Aurélien, avait reçu de cet empereur la concession de domaines considérables sur le territoire d'Antioche : agrégé à la bourgeoisie de la cité, le général barbare y avait pris femme, et son nom germanique s'était transformé en celui de Pompéianus, resté comme appellation patronymique à ses descendans.

Jérôme et ses compagnons se trouvèrent donc à leur arrivée en Orient enrôlés de fait dans une église que les Orientaux regardaient comme schismatique. Il fut ébloui tout d'abord par ce foyer de lumières chrétiennes que renfermait alors l'Orient, et auprès duquel l'Occident ne semblait que ténèbres. Les deux Apollinaris de Laodicée dominaient alors en Syrie par l'éclat du mérite uni au courage : le père avait été grammairien et poète, et le fils, de rhéteur éloquent, était devenu évêque. Quand fut rendu le décret de Julien qui interdisait aux professeurs chrétiens l'enseignement des lettres profanes, afin que la pureté de leur foi, osait-on bien dire, restât à l'abri de tout péril, Apollinaris le père mit une partie de l'Ancien Testament en centon homérique, et, grâce à ce subterfuge hardi, il offrit à la jeunesse chrétienne la substance du poète des poètes, en dépit d'une loi abominable qu'avait pu seule inspirer et dicter la haine clairvoyante d'un apostat. Apollinaris le fils

de son côté consacra sa vaste science, tour à tour subtile et profonde, à l'exégèse évangélique, et tout l'Orient voulut entendre ses brillans, mais hardis commentaires sur l'essence des mystères chrétiens. Jérôme, qui se fit son élève, l'admira sans embrasser des doctrines qui lui parurent douteuses, et conduisirent en effet le savant maître à l'hérésie; mais il puisa du moins à son enseignement le goût de l'interprétation symbolique, si bien adaptée à sa vive imagination.

Dans l'enivrement de ces nouveautés, Jérôme semblait avoir oublié le but de son voyage, lorsqu'un incident l'y ramena. Évagre l'ayant un jour conduit à trente milles d'Antioche, au bourg de Maronie, dont il était propriétaire, ils visitèrent ensemble un vieillard nommé Malchus, qui vivait près de là, absolument seul, dans un endroit tout à fait sauvage. Enlevé autrefois par une bande d'Arabes scénites avec un convoi de voyageurs qui se rendaient de Bérée à Édesse en longeant la frontière des Ismaélites, il s'était vu traîner au fond d'un désert et condamner par les brigands, ses maîtres, à la garde de leurs troupeaux. Perdu dans des solitudes sans fin et désespérant de revoir jamais sa patrie, il appelait la mort à grands cris, quand une femme, sa compagne de captivité, lui parla de Dieu et fit rentrer le calme dans son âme. Il l'écouta et l'aima: tous deux vécurent l'un près de l'autre quelque temps comme des solitaires chrétiens, et parvinrent à se sauver ensemble. La femme entra dans un couvent de vierges, et Malchus, revenu en Syrie, ne voulut plus connaître d'autre existence que celle qu'il avait si longtemps menée au milieu des tentes des Scénites: il achevait alors ses derniers jours dans un lieu qui lui en retraçait le souvenir. Les paroles de cet homme simple avaient quelque chose de persuasif qui allait droit au cœur; on y respirait comme un souffle de ces campagnes embrasées dont il peignait les ravissemens; elles laissèrent Jérôme profondément troublé. Rejetant loin de lui les études et les livres comme des amusemens qui n'importaient point au salut, il résolut de partir immédiatement pour Chalcide. Évagre connaissait l'abbé d'un des grands monastères qui peuplaient la première zone de ce désert, il offrit de lui recommander les nouveaux hôtes, mais Héliodore ne voulut point être du nombre. Prétextant ses devoirs envers sa famille et les soins que réclamait le fils de sa sœur, il signifia sa résolution de retourner en Italie. Jérôme insistait; il versa bien des larmes, nous dit-il, car cette séparation lui était cruelle : Héliodore fut inflexible. Nicias aussi s'excusa, et la troupe, réduite à Jérôme, Hylas et Innocentius, se mit en route pour Chalcide.

Le désert qui tenait son nom de cette petite et pauvre métropole confinait vers le midi aux terres des Arabes scénites, appelés déjà Sarrasins, et s'étendait à l'est, à travers des sables stériles, dans

une profondeur inconnue. Voué à d'insupportables chaleurs pendant presque toute l'année, entre un soleil sans nuages et une terre qui en réverbérait les rayons, ce pays avait cela de particulier, qu'il se refroidissait tout à coup lorsque la neige recouvrait les hautes cimes du Liban et de l'Anti-Liban, de sorte qu'on y éprouvait successivement et sans transition les souffrances extrêmes de l'été et le froid glacial de l'hiver. C'est là que la dévotion chrétienne attirait tout ce qu'il y avait d'âmes fatiguées et d'esprits inquiets dans les provinces de Syrie, d'Arabie, de Mésopotamie et dans une partie de l'Asie-Mineure.

Le désert se partageait en trois zones topographiques, correspondant à trois conditions différentes dans l'état de moine, comme on le pratiquait en Syrie. La première, située sur la limite de la Syrie habitable, l'était aussi jusqu'à un certain degré : elle avait des arbres, rares pourtant, des eaux, et un sol que la sueur humaine pouvait féconder. Dans cette zone étaient construits de grands monastères disposés pour la vie commune; là se trouvaient rassemblés par troupes de plusieurs milliers les cénobites proprement dits, qui cultivaient la terre pour la nourriture du couvent, tournaient la meule pour écraser le blé, arrosaient le jardin ou fabriquaient des paniers, des nattes, du papier, de la toile, que venaient acheter les marchands de Chalcide ou d'Apamée; c'est là que se trouvaient les églises et un service ecclésiastique régulier. La seconde zone était celle des reclus, qui habitaient des cellules isolées, quelquefois à deux ou trois, la plupart du temps seuls, et vivaient libres de toute règle, livrés à l'indépendance absolue de l'inspiration. Plus avancée vers l'est et moins arrosée, cette partie du désert offrait à ses habitans des labeurs plus rudes et une solitude plus austère. En poussant encore vers l'est, on entrait dans la dernière zone, formée de sables nus et de montagnes pelées, demeure torride des bêtes féroces et des serpens, où les cavernes et le bord des sources étaient infestés de scorpions. C'était la région des anachorètes ou ermites dispersés et séquestrés de tout contact humain : c'était aussi celle des austérités prodigieuses et des grandes hallucinations. Malheur à qui s'y hasardait sans une force d'âme et de corps à toute épreuve! Parmi ses habitans, les uns passaient jusqu'à trente années dans une cellule sans en franchir le seuil, sans voir une créature humaine et sans parler; d'autres se faisaient des demeures au fond de citernes desséchées d'où ils ne pouvaient plus sortir, et où on leur jetait de temps en temps quelques figues et du pain d'orge; d'autres enfin, privés de toute assistance et de tout voisinage, erraient sur les montagnes, sans gîte ni nourriture, à la merci du hasard. On les nommait les *paissans* par assimilation aux animaux sauvages, qui vont

chercher l'herbe où elle croît : c'étaient les enfans perdus du désert. Un père de l'église syrienne recommandait aux cénobites d'écarter avec soin toute tentation de ce genre, et de ne se point exposer témérairement « à l'horreur du désert, aux dangers de la faim, aux bêtes, aux démons, à leurs propres inquiétudes enfin, » qui n'étaient pas le moindre péril de l'isolement absolu. Ces sages conseils n'arrêtaient pas toujours des imaginations aventureuses, exaltées par les abstinences, et avides de savourer jusqu'à la lie ce que la solitude offrait de plus émouvant ou de plus amer.

Et qu'on ne croie pas qu'en dehors de ces étranges défis à la nature, la vie monastique fût réprouvée en Orient par les hommes calmes et sensés. Loin de là : on y voyait un moyen de retremper les forces de l'âme, et les plus grands évêques en usèrent à leur profit comme d'un remède salutaire. Il n'y eut pas jusqu'aux païens qui n'approuvassent dans le monachisme le principe de renoncement à soi-même enseigné par leurs sectes philosophiques les plus en crédit : Libanius, l'ami de Julien, a fait l'apologie des moines. Au reste, un des noms appliqués à la profession monastique en Orient était celui de *philosophie,* que l'austérité chrétienne acceptait avec orgueil, et je citerai à ce propos le témoignage d'un contemporain, qui a souvent porté dans l'appréciation des choses religieuses un grand esprit d'indépendance et de justice, l'historien ecclésiastique Sozomène. « Une des choses les plus utiles que Dieu ait transmises aux hommes, nous dit-il, est la philosophie de ceux qu'on appelle moines. Elle méprise comme chose superflue, et consumant un temps qu'on peut mieux employer, les connaissances acquises aux écoles et les arguties de la dialectique. Pour elle, la meilleure étude est celle de bien vivre. Elle enseigne donc par une science simple et naturelle ce qui peut combattre et déraciner le mal moral, ne trouvant pas qu'il y ait un milieu possible entre le vice et la vertu. Forte contre les tumultueuses agitations de l'âme, elle ne sait pas céder à la nécessité et ne succombe point aux infirmités du corps; par la contemplation continue de l'éternel auteur des choses, elle fortifie l'âme à la source de l'essence divine... Supérieure aux événemens du dehors, elle domine pour ainsi dire le monde extérieur; l'injure ne l'atteint pas, et elle se glorifie de la souffrance. Patience, mansuétude, frugalité, voilà les degrés par lesquels elle élève l'homme vers Dieu, autant qu'il est permis d'en approcher. Les deux princes de cette suprême philosophie, si l'on en croit la tradition, ont été les prophètes Élie et Jean-Baptiste; mais le pythagoricien Philon nous rapporte que de son temps une foule d'Hébreux de distinction se livraient à la pratique de cette sorte de sagesse dans un certain lieu situé au-dessus du lac Maréotide.

Leurs demeures, leur nourriture, leur discipline, telles qu'il nous les dépeint, ressemblent à celles des moines d'Égypte aujourd'hui même. Il y avait aussi des femmes qui s'abstenaient du mariage et vivaient en communauté. Philon semble attribuer par là l'institution des moines à des juifs convertis au christianisme. D'autres auteurs lui donnent une autre cause : ils la font naître des persécutions païennes, quand les chrétiens, obligés de fuir sur les montagnes, dans les déserts et les bois, s'habituèrent peu à peu à la vie solitaire, qui fut régularisée par la suite. »

Quelle que fût l'origine de la philosophie monacale, les trois Occidentaux, devenus hôtes de l'un des couvens de Chalcide, n'étaient guère préparés à la vie qu'elle imposait : la réclusion, le jeûne et le travail manuel sous un climat dévorant. Jérôme, déjà malade, s'y affaiblit graduellement. En proie à un abattement de corps et à une langueur d'esprit qui ne le quittaient pas, il était, dit-il, en danger de s'éteindre, et ne se souvenait presque plus de lui-même. Un coup soudain lui enleva Innocentius, emporté par une fièvre violente. Il perdait en lui, suivant ce mot touchant d'une de ses lettres, « un de ses yeux et le frère de son âme. » La plaie de son cœur n'était pas encore fermée quand la mort d'Hylas la rouvrit. Jérôme restait seul, presque aussi mort que les deux amis à qui ses mains venaient de donner la sépulture. Ces pertes et le sentiment de sa solitude absolue semblèrent imprimer une secousse à son corps comme à son âme; les forces lui revinrent en apparence, mais un mal caché le minait. Pour être plus seul encore et se nourrir à loisir de sa tristesse, il quitta le couvent et courut s'enfoncer dans la partie inhabitée du désert. L'idée de l'enfer le poursuivait : il s'imaginait que Dieu avait frappé ses compagnons pour le punir et le rendre au repentir de ses crimes. Ce fut le prologue d'un drame intérieur dont il nous a raconté les effrayantes péripéties, et qui conduisit presque à la démence ce grand et sublime esprit. Il faut l'entendre exposer lui-même, dans des pages éternellement belles, des émotions qu'une imagination comme la sienne pouvait seule ressentir et qu'un talent comme le sien était seul capable d'exprimer.

« Retiré dans cette vaste solitude, toute brûlée des ardeurs du soleil, je me tenais à part des hommes, nous dit-il, parce que mon âme était remplie d'amertume. Le sac dont j'étais couvert avait rendu mon corps si hideux qu'il faisait horreur aux autres, et ma peau devint si noire qu'on m'eût pris pour un Éthiopien. Je passais des journées entières à verser des larmes, à jeter des soupirs, et quand, malgré moi, j'étais forcé de céder au sommeil qui m'accablait, je laissais tomber sur la terre nue un corps tellement décharné qu'à peine les os se tenaient les uns aux autres. » Dans son exalta-

tion fébrile, il voyait se dresser devant lui, avec les souvenirs de sa jeunesse, l'image de Rome, de ses splendeurs, de ses voluptés enivrantes. Vainement redoublait-il de macérations et de jeûnes pour écarter ces dangereuses obsessions : plus il les combattait, plus elles le poursuivaient, comme si elles se fussent acharnées à le vaincre.

« Hélas! s'écrie-t-il dans un morceau justement célèbre, j'avais le visage pâli par les jeûnes, et mon âme se sentait brûlée des ardeurs de la concupiscence au sein d'un corps déjà refroidi. Ma chair n'avait pas attendu la destruction de l'homme entier, elle était déjà morte, et les passions bouillonnaient encore en moi. Ne sachant plus où trouver du secours, j'allais me jeter aux pieds de Jésus, je les baignais de mes larmes, je les essuyais de mes cheveux, et je tâchais de dompter cette chair rebelle par des semaines entières d'abstinence. Je me souviens d'avoir souvent passé le jour et la nuit à crier en me frappant incessamment la poitrine, jusqu'à ce que le Dieu qui commande à la tempête ordonnât à mon âme de se calmer. Je n'approchais plus de ma cellule qu'avec peine, comme si elle eût connu mes pensées, et, plein de colère contre moi-même, je m'enfonçais dans le désert. Si j'apercevais quelque vallée sombre, quelque montagne abrupte, quelque rocher escarpé, c'était le lieu que je choisissais pour aller prier et en faire la prison de ce misérable corps. Dieu m'est témoin qu'après avoir ainsi répandu beaucoup de larmes, après avoir longtemps tenu les yeux élevés au ciel, je croyais me voir transporté au milieu du chœur des anges; alors, rempli de confiance et d'allégresse, je chantais au Seigneur : « Nous courons après vous à l'odeur de vos parfums! »

Contre ces impurs fantômes, reste des égaremens de la jeunesse, Jérôme invoqua une passion plus noble et chez lui plus impérieuse, l'étude : il s'imposa la tâche d'apprendre l'hébreu. Un Juif converti, devenu moine dans un des monastères voisins, s'offrit à lui servir de maître, circonstance qui le ramena vers les zones habitées du désert. Le travail qu'il entreprenait le rebuta d'abord; il ne s'y mettait qu'avec dégoût. Si la langue hébraïque le choquait par sa rudesse et l'âpreté de ses aspirations gutturales, le génie hébraïque l'offensait bien davantage encore par ses inégalités, par l'absence de cette beauté harmonieuse dont le génie grec et latin avait créé les types immortels. Ces modèles étaient là, sous ses yeux, roulés dans sa chère bibliothèque, dont il ne s'était pas séparé même au milieu des lions et des serpens; il y courait non sans éprouver de remords, comme si la préférence qui l'entraînait vers des livres profanes eût été un crime contre Dieu et comme une apostasie de sa foi. Ces combats intérieurs le conduisirent à une nouvelle crise non moins violente que la première, et dont il nous a fait lui-même une émouvante peinture.

« Malheureux que j'étais, nous dit-il, je jeûnais et lisais ensuite Cicéron. Après avoir souvent passé les nuits sans dormir, après avoir répandu des larmes que le souvenir de mes fautes arrachait du fond de mon cœur, je prenais Plaute dans mes mains. Si quelquefois, rentrant en moi-même, je voulais lire les prophètes, leur style simple et négligé me rebutait, et parce que ma cécité m'empêchait d'apercevoir la lumière, j'accusais le soleil et non mes yeux... Il me vint, vers le milieu du carême, une fièvre interne qui, trouvant mon corps tout épuisé par le manque de repos, acheva de le consumer. Je me refroidissais peu à peu, seulement ma poitrine gardait un peu de chaleur, et on pensait déjà à m'enterrer. En ce moment, je fus tout d'un coup ravi en esprit et amené devant le tribunal du juge. Il en sortait une si grande lumière, et tous ceux qui l'environnaient jetaient un tel éclat que, m'étant prosterné par terre, je n'osais lever les yeux vers lui. On me demanda quelle était ma profession. Je répondis que j'étais chrétien. « Tu mens, me dit le juge, tu es cicéronien et non pas chrétien, car où est ton trésor, là est ton cœur. » Ces paroles me fermèrent la bouche. Il ordonna qu'on me fouettât; mais ce châtiment m'était encore moins sensible qu'un vif remords de ma conscience. Je disais en moi-même ce verset du psaume : « Qui vous rendra gloire dans l'enfer? » Je m'écriai enfin en pleurant : « Ayez pitié de moi, Seigneur, ayez pitié de moi! » On n'entendait que cette parole au milieu du bruit des coups. Enfin ceux qui étaient présens, se jetant aux pieds du juge, le prièrent de pardonner à ma jeunesse et de me donner le temps de faire pénitence, pour me punir ensuite sévèrement, s'il m'arrivait encore de lire des livres païens. Moi, pour me tirer de l'extrémité où je me trouvais réduit, je lui fis serment, et lui dis en le conjurant par son saint nom : « Seigneur, si je garde dorénavant et si je lis jamais des livres profanes, je veux qu'on me traite comme si je vous avais renoncé. » Sur ce serment, on me laissa partir, et je revins au monde. On fut surpris de me voir rouvrir les yeux; mais ils étaient baignés d'une si grande abondance de larmes, la douleur dont je paraissais pénétré était si poignante, que les plus incrédules durent ajouter foi à ma vision. »

Était-ce vision? était-ce rêve? Jérôme, dont la puissante imagination savait donner un corps aux plus vagues illusions de la pensée, se le demanda plus d'une fois, et heureusement pour sa gloire et pour celle du christianisme occidental il finit par n'y voir qu'un rêve; mais l'envie resta plus crédule que lui. A mesure que sa renommée s'étendit, que son talent, nourri des fortes études profanes et qui en portait le cachet, s'éleva et domina tous les autres, la tourbe des esprits médiocres et jaloux cria plus fort au parjure, et vint lui opposer impudemment à lui-même son rêve comme une vision.

L'esprit de Jérôme se rasséréna peu à peu : il s'arrangea une vie d'études entremêlée de pratiques d'ascétisme; il vit plus fréquemment Évagre, qui lui apportait des livres et lui procura des scribes.

pour en prendre copie sous ses yeux; lui-même enfin se mit à compiler des matériaux pour plusieurs ouvrages qu'il rédigea plus tard. Quelques religieux occidentaux, conduits à Chalcide par une vocation semblable à la sienne, et chez qui le goût des lettres n'était pas éteint, se réunissaient à lui de temps à autre pour lire et pour converser. On aime à se figurer, sur cette limite de la terre habitable, cette petite académie de moines, dont les jardins étaient le désert, agitant en face d'une cellule les plus graves questions de la destinée humaine. Ce fut pour Jérôme une époque de douce quiétude qu'il regretta souvent au milieu des traverses de sa vie. Cependant il lui manquait un ami, un ami vrai, un frère dans lequel il pût verser avec assurance toutes les émotions de son cœur, car Évagre, attentif d'ailleurs à tous ses besoins, n'était point cela pour lui. Il songea d'abord à Rufin. Ce compagnon de sa jeunesse, après s'être fait ordonner prêtre dans Aquilée, était parti pour l'Égypte, où il avait rencontré Mélanie, en compagnie de laquelle il avait visité les solitudes de Nitrie et de Thèbes, et on attendait incessamment leur arrivée à Jérusalem. Voilà ce que Jérôme apprit d'un de ces prêtres qui circulaient d'église en église et de monastère en monastère colportant les nouvelles et les lettres. Il écrivit donc à Rufin pour le supplier de venir à Chalcide visiter un ami qui ne l'avait point oublié; ne recevant point de réponse, il écrivit de nouveau par l'intermédiaire du gouverneur de la province, mais sans plus de résultat. Sa pensée alors se tourna vers le pacifique et timide Héliodore, qui l'avait si prudemment quitté au moment d'afffronter le désert : il espéra le gagner cette fois par une peinture irrésistible des dangers du siècle et des ravissemens de cette solitude qu'il avait eu le malheur de fuir. Recueillant toutes ses réminiscences classiques, il composa d'un style très travaillé une épître exhortatoire dont l'effet trompa et dépassa tout à la fois son attente, car Héliodore ne vint pas, mais tout le monde dans les cercles chrétiens sut l'épître par cœur. Fabiola la récitait devant Jérôme lui-même, dix ans après, à l'ermitage de Bethléem. On voudrait, dans cette déclamation trop empreinte des procédés de l'école, distinguer aujourd'hui les passages qui excitèrent la dévotion des contemporains et l'enthousiasme des pieuses patriciennes de l'Aventin : on n'y trouve guère qu'une amplification outrée sur le principe fondamental de la théorie monastique, à savoir qu'il faut briser tous les liens naturels ou sociaux pour être à Jésus-Christ. C'est la doctrine que Mélanie avait mise hardiment en pratique, et l'on peut croire qu'elle n'était pas sans succès dans des familles mixtes, comme beaucoup de familles romaines, où le contraste des croyances religieuses entretenait des dissensions et de sourdes révoltes. Une école qui vou-

lait changer de fond en comble les mœurs chrétiennes ne reculait pas non plus devant les sophismes : toutefois elle put s'apercevoir que l'exagération nuisait à son but, et la société fut en droit de reprocher aux nouveaux docteurs qu'ils voulaient remplacer un mal par un autre.

« Soldat efféminé, disait-il à Héliodore par allusion à son premier état, que fais-tu sous le toit paternel? Où est le rempart, où est le fossé et l'hivernage sous la tente de peau? Tu te reposes, et la trompette divine a déjà retenti. Le grand empereur arrive sur les nuées, il vient combattre le monde; un glaive à deux tranchans sort de sa bouche : il court, il bouleverse, il détruit. Et toi, tu ne quitterais pas ton lit pour la bataille, l'ombre où tu te tiens pour le soleil! Lève-toi, le courage te rendra la force...

« Rappelle-toi le jour où tu t'enrôlas dans la milice du Christ. Enseveli avec le Sauveur sous le vêtement blanc du baptême, tu juras de le servir, de lui tout sacrifier, jusqu'à ton père et ta mère : tu l'as promis! Verrais-tu ton père étendu à la porte sur le seuil pour t'empêcher de passer, passe sans verser une larme; passe, tu es soldat, ton drapeau est là-bas : c'est la croix. Songe qu'être cruel pour les siens au nom du ciel, c'est être vraiment pieux, c'est sauver avec soi ceux qu'on aime. Lorsqu'un jour, le front couronné de l'immortel laurier, tu entreras, vainqueur des obstacles, dans la Jérusalem céleste, ta vraie patrie, devenu citoyen d'en haut avec Paul, tu obtiendras aussi pour ta famille le droit de cité, oh! alors, souviens-toi de moi : rappelle-toi la voix qui t'a excité à vaincre!

« Ah! je sais bien que des entraves puissantes te retiennent, et que tu les opposes à mes exhortations. Je ne suis pas insensible, crois-le bien : je n'ai point été engendré par les roches du Caucase, et le lait que j'ai sucé n'est pas celui des tigresses d'Hyrcanie. J'ai connu comme toi les épreuves, les séparations, les déchiremens de l'âme. Je vois d'ici ta sœur, qui est veuve, se suspendre à ton cou, te retenir par ses embrassemens, te défendre de partir. Non loin de là se tiennent les esclaves qui t'ont vu naître et grandir; ils te crient : « A quel maître allez-vous nous laisser? » Puis c'est ta nourrice cassée de vieillesse, ton précepteur qui eut pour toi des soins de père; ils te remontrent que quelques jours à peine leur restent à vivre : « que ne les laisses-tu mourir d'abord? » Ta mère aussi vient opposer à ton départ une sainte barrière, sa face ridée par les ans et cette poitrine aujourd'hui desséchée où tu puisas la vie; elle fredonne peut-être pour t'arrêter ces mêmes chants dont le murmure t'endormait dans ton berceau... Ami! bouche tes oreilles et fuis. Tu me diras sans doute que l'Esprit saint nous ordonne d'obéir à nos parens. Oui, mais il nous enseigne aussi que les aimer plus que le Christ, c'est renoncer au Christ. Pierre tira l'épée pour empêcher le Sauveur de mourir, et le Sauveur condamna sa lâche précaution comme un sujet de scandale. Paul voulait aller à Jérusalem, où la prison l'attendait; les fidèles de Césarée essaient de l'en dissuader : « Non, non, leur répond-il, vous tenteriez en vain d'affaiblir mon cœur; je suis prêt à tout souffrir pour la gloire de mon Dieu. » Voilà la règle du chrétien. Si nos proches croient véritablement, ils nous soutiendront; s'ils ne

croient pas, nous dirons avec l'Esprit saint : « Que les morts ensevelissent les morts ! »

« Le monde a une parole pour répondre aux miennes : « ces grands préceptes, dit-on, sont bons pour le martyre; mais ici il n'est pas question de martyre. » Ah! mon frère, l'état du chrétien n'est-il pas un martyre perpétuel? Les persécutions qu'aperçoivent les yeux ne sont pas les plus redoutables pour l'âme. L'ennemi tourne incessamment autour de nous comme un lion rugissant, et nous nous flatterions d'être en paix! Il guette le riche, il épie le pauvre, et lorsque tu t'étends mollement pour dormir, tu es déjà sa proie... Vois, chrétien timide, comment le ciel jette sur nous ses filets. Un publicain est à son comptoir, le maître fait un signe; le publicain se lève et part. Pour le suivre, un autre abandonne sa barque et sa pêche, et toi, tu veux respirer dans des villes, habiter sous des galeries de marbre! Quand le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête, tu prends le nom de moine, et tu vis dans la foule! Celui qui te parle, ô mon frère, est un échappé du naufrage, qui signale du bord les écueils : là est Charybde, impétueuse, frémissante, c'est la luxure éhontée; plus loin est Scylla, à la face de vierge, dont les séductions ne sont pas moins mortelles : tout ce rivage est barbare, Satan y veille comme un pirate qui attend sa proie...

« Désert émaillé des fleurs du Christ! solitude où s'engendrent ces pierres éternelles dont la cité royale se construit, saints ermitages où l'on converse familièrement avec Dieu, pourquoi reste-t-on loin de vous? Viens m'y trouver, ô mon frère! Supérieur au monde, que fais-tu dans le monde? L'ombre des toits doit peser sur ta tête; tu dois étouffer dans la prison enfumée des villes : accours, l'air et la lumière sont ici... »

Jérôme n'était pas né pour la vie tranquille, et, l'ennemi intérieur apaisé, les assauts lui vinrent du dehors : voici à quelle occasion. Depuis trois ans qu'il demeurait au désert, les affaires ecclésiastiques d'Antioche avaient subi bien des péripéties, les unes bonnes, les autres mauvaises : un instant même on avait pu croire à une pacification dont l'illusion ne dura guère. Mélétius, sentant ses infirmités s'accroître et sa fin approcher, avait proposé à Paulin de réunir leurs deux églises en une seule et de les gouverner ensemble fraternellement; la proposition n'était peut-être pas bien conforme aux canons, mais on y dérogeait sans grand scrupule alors. Paulin refusa, déclarant qu'il ne voulait se souiller par aucun contact avec l'hérésie, et Rome approuva son refus. Le pacifique Mélétius ne se rebuta point. « Nous sommes vieux, lui fit-il dire encore, et bientôt l'un de nous quittera cette terre où nous vivons divisés : rendons-lui l'union après notre mort. Que celui de nous deux qui survivra prenne en main tout le troupeau catholique et soit reconnu dès maintenant comme le seul évêque légitime. Pour assurer d'avance l'ordre de succession tel que nous l'établirons entre nous, nous le ferons accepter par les clergés de nos deux églises, sous la

garantie du serment. » Paulin consentit cette fois, comptant sans doute avoir pour lui les chances de survie; Rome non plus ne s'opposa point, et l'on procéda de part et d'autre à la solennité des engagemens. Ce fut une cérémonie grave et imposante. En présence du peuple et des clergés réunis, sept clercs de chacune des deux églises jurèrent successivement sur l'Évangile qu'ils soutiendraient l'engagement de leurs évêques, et ne feraient, ne provoqueraient, ne souffriraient dans la ville d'Antioche aucune manœuvre qui pût en amener la violation. En tête des clercs de Mélétius, on put remarquer le prêtre Flavien, son homme de confiance, qui, s'approchant d'un pas ferme et la tête haute, étendit la main sur le saint livre et jura le premier. Le corps ecclésiastique tout entier se trouvait lié par le serment de ses représentans; le peuple applaudit, et l'on proclama que la paix était faite : elle ne l'était point. Les évêques de Syrie, ardens à la lutte, condamnèrent l'action de Mélétius comme une faiblesse de vieillard, et la convention jurée comme anti-canonique. On s'agita, on multiplia les protestations anticipées contre l'intrusion de Paulin, derrière laquelle on voulait voir une prise de possession de l'église d'Antioche par le chef de l'église romaine. Les évêques égyptiens, partisans habituels de Paulin, soutinrent de leur côté que le compromis était bon et inviolable. On déploya dans les deux camps une violence jusqu'alors inouie, les uns accusant leurs adversaires de prêcher le parjure, les autres leur reprochant de dissimuler sous le respect dû au serment un projet d'asservissement de l'église orientale par l'église occidentale. La Syrie sortit de cette tentative de concorde plus troublée vingt fois et plus divisée qu'auparavant.

La querelle de discipline, si ardente déjà, s'envenima encore d'une querelle de dogme. Le plus brillant des docteurs consubstantialistes après Athanase, Apollinaris de Laodicée, cédant à la pente qui entraîne à leur insu tous les chefs d'école, avait levé le drapeau de l'hérésie. Parti de la foi de Nicée comme d'un principe et voulant en déduire les conséquences spiritualistes, il était arrivé de proche en proche à ce résultat, que le Verbe consubstantiel au père n'avait pris ni une âme ni un entendement humain dans le sein de la vierge Marie, mais seulement l'enveloppe charnelle dont il avait voulu recouvrir sa divinité, qu'ainsi le Dieu fait homme ne s'était trouvé homme que dans les conditions de matière qui permettaient à un Dieu de vivre parmi les hommes. Cette doctrine, émise d'abord timidement, niée, puis reprise par son auteur, s'était démasquée à mesure qu'elle gagnait des prosélytes par sa spiritualité même, et Apollinaris avait enfin poussé l'audace jusqu'à instituer un évêque de sa secte dans la malheureuse ville d'Antioche, ballot-

tée ainsi entre quatre évêques en guerre les uns contre les autres. L'hérésie d'Apollinaris, si bien accueillie par les consubstantialistes d'Orient, signalait un danger nouveau pour la foi orthodoxe dans l'exagération du principe de la consubstantialité, par opposition à l'arianisme, qui n'était que la négation de ce principe. A force de vouloir expliquer la parfaite égalité de substance existant sous la diversité des personnes divines, on arrivait à des formules voisines de celle de Sabellius, hérésiarque du IIIe siècle, qui n'avait vu dans la Trinité qu'une triple manière d'envisager un Dieu unique dans son action vis-à-vis de lui-même et vis-à-vis du monde, suivant qu'il est l'être en soi, ou l'être créateur par son verbe, ou l'être vivificateur et sanctificateur par son esprit. En haut, le sabellianisme, qui faisait disparaître l'élément religieux de la rédemption, pour aboutir à un déisme philosophique; en bas, l'arianisme extrême, qui aboutissait à un déisme juif sous une nouvelle prophétie, tels étaient les deux périls, également redoutables, quoique inverses, qui menaçaient la théologie chrétienne, dès qu'elle s'écartait du symbole net et précis arrêté par le concile de Nicée. Pour élever une digue aux idées sabelliennes, dangereuses surtout en Syrie à cause d'un vieux noyau de sabelliens resté dans les provinces du Tigre et de l'Euphrate, Mélétius avait imaginé la doctrine des trois hypostases égales et coéternelles, composant par leur réunion la grande hypostase ou substance divine. C'était au fond la même chose qu'un Dieu en trois personnes consubstantielles; mais la formule grecque avait le tort d'employer le mot hypostase, dont la traduction latine était *substantia*, dans deux acceptions différentes; puis on reprochait à ce mot lui-même d'être une nouveauté. Quoi qu'il en soit, Mélétius et la plupart des évêques syriens admirent dans leur confession cette variante du symbole de Nicée; Paulin la rejeta : les évêques d'Égypte en communion avec l'église de Rome la déclarèrent inutile et pleine de périls, et l'antagonisme des deux moitiés du monde chrétien se trouva aigri par des imputations mutuelles d'hérésie.

S'il y avait un lieu en Orient où ces débats passionnés dussent mourir, c'était certes le désert de Chalcide, oasis du silence et de l'oubli : ils y prirent au contraire un redoublement de force par la grossièreté des esprits et l'ardeur excitante du climat. Dans les monastères, dans les cellules, jusque dans la caverne de l'anachorète, on ne s'occupa bientôt plus que de Mélétius et de Paulin, on ne parla plus que d'hypostases. Ces hommes, la plupart ignorans, ne comprenaient à toutes ces questions qu'une seule chose, la guerre contre l'Occident, et ils se mirent à persécuter les Occidentaux qui vivaient parmi eux, principalement Jérôme, le plus important de tous. Chaque matin, il voyait sa cellule assiégée par des troupes de

moines furieux qui lui demandaient avec menace : « Es-tu pour Mélétius ou pour Paulin? — Je ne suis ni pour l'un ni pour l'autre, répondait-il, car leurs affaires ne me regardent pas; mais celui qui communique avec l'église qui m'a baptisé, je communique moi-même avec lui. » Un instant après, c'était un autre interrogatoire toujours accompagné d'insultes et de gestes menaçans : « Confesse les trois hypostases! lui criaient les moines avec une effervescence croissante. — Je ne saurais me servir de ce mot, qui n'est pas dans les Écritures, répliquait-il tranquillement; mais je reconnais dans la Trinité trois personnes consubstantielles, vraies, complètes, distinctes, ainsi que l'enseigne mon église, conformément à la foi de Nicée. » C'étaient alors des cris, des transports frénétiques. Quand il confessait de vive voix, on lui disait : « Confesse par écrit; » quand il écrivait sa formule de foi, on lui disait : « C'est un mensonge; » on l'appelait hérétique et païen. « Ce n'est pas cela qui vous importe, leur fit-il observer un jour; mais vous voulez que je m'en aille, » et les moines ne cherchèrent point à le dissuader. Ses communications avec le dehors furent subitement interrompues, on le priva même de papier pour écrire : il s'en plaint dans une lettre qu'il fut obligé de tracer sur un chiffon abandonné. Moins patiens et moins fermes que lui, ses frères occidentaux se décidèrent à partir. « Adieu, lui dirent-ils, nous aimons mieux aller vivre avec les bêtes féroces que de rester avec des chrétiens pareils. »

L'hiver commençait; les chaînes du Liban et de l'Anti-Liban avaient déjà reçu leur couverture de neige, et un vent glacial soufflait dans ces plaines sans fin. Jérôme, encore faible et à peine vêtu, n'osa affronter les rigueurs d'un long voyage à pied sous cette influence redoutable. Il demanda par grâce qu'on le gardât quelques mois encore, et ne l'obtint qu'à grand'peine. Aux premières haleines du printemps, quand les oiseaux du désert secouèrent leurs ailes pour regagner la vallée, il se mit en route avec eux, emportant le regret de la solitude, mais non celui des moines qui la lui avaient gâtée. Par une réminiscence de Virgile, son poète favori, il leur appliquait ces vers de l'*Énéide :*

> Quod genus hoc hominum? Quæve hunc tam barbara morem
> Admittit patria? Hospitio prohibemur arenæ.

« Quelle est donc cette race d'hommes? Quelle patrie barbare admet de telles coutumes? On nous refuse l'hospitalité d'un peu de sable!... »

V.

De retour dans Antioche, il se remit au travail avec une ardeur et une suite que rien ne vint plus interrompre. Il composa sa chro-

nique, publiée plus tard à Constantinople, le dialogue contre les *lucifériens*, où il traite de matières théologiques, suivant la méthode de Cicéron et de Platon, la vie de Paul, ermite, ce moine si différent de ceux qu'il venait de quitter, et quelques autres de ses premiers ouvrages. Sa réputation d'homme érudit et éloquent s'établissait tellement dans l'église orientale, que Paulin voulut se l'attacher en le faisant prêtre. Jérôme s'y refusa longtemps, et lorsqu'il y consentit de guerre lasse, il posa nettement ses conditions dans des termes qu'il nous fait connaître lui-même. « Mon père, dit-il à l'évêque au moment de son ordination, je ne t'ai point demandé le sacerdoce, et si en me donnant la qualité de prêtre tu ne m'ôtes pas celle de moine, je n'ai rien à objecter : c'est à toi de répondre du jugement que tu as porté de moi; mais si, sous le prétexte du sacerdoce, tu prétendais m'ôter la liberté de la solitude, et me ramener dans le siècle auquel j'ai renoncé, tu te trompes, car pour moi cette liberté est le souverain bien. Maintenant agis comme tu voudras, mon nouvel état ne fera rien perdre comme il ne fera rien gagner à ton église. » Le caractère indépendant de Jérôme se révélait là tout entier. Sa répugnance pour toute chaîne et son éloignement des fonctions sacerdotales allèrent si loin que, s'il dit la messe le jour de son ordination, ce qui n'est pas certain, il est certain qu'il ne la dit pas une seconde fois, même dans des cas de nécessité pressante et presque de devoir. Il joignit dans ces temps de complète liberté les voyages à l'étude, et visita Jérusalem, où son séjour ne fut pas long. La Palestine offrait assurément des spectacles bien vénérables, et que Jérôme plus qu'un autre était digne de sentir; mais ce qu'il lui fallait alors avant tout, c'était le travail, la science, le mouvement des idées, quelque chose en un mot de cette activité intellectuelle que l'Orient possédait presque avec excès et qui l'enivrait. Il avait aussi compté trouver à Jérusalem ou Rufin lui-même, ou quelque lettre de lui; son attente fut doublement déçue, et il rentra dans Antioche, le cœur peiné. « Une amitié qui peut se rompre n'a jamais été véritable, » avait-il écrit de Chalcide au compagnon de jeunesse qui le délaissait : il ne croyait pas si bien prophétiser.

La présence de Grégoire de Nazianze l'attira et le retint à Constantinople où il passa les années 379, 380 et 381. Grégoire fit de lui son ami malgré la différence des âges; il ouvrit à cet esprit curieux les trésors de l'érudition orientale dont Jérôme avait soif, et celui-ci, pendant le reste de sa vie, se glorifia des leçons du grand homme, qu'il appelait son précepteur et son maître. Il put voir dans sa compagnie ce que l'Orient avait de plus célèbres docteurs, entre autres Grégoire de Nysse, qui lut devant lui sa réfutation d'Eunomius. Tout en réprouvant les vices du clergé romain et les préten-

tions ambitieuses du siége de Rome, tout en disant avec Basile : « Je hais le faste de cette église, » Grégoire de Nazianze, presque seul en Orient, avait incliné pour l'arrangement des évêques dans l'affaire d'Antioche : d'abord parce qu'il aimait Mélétius, ensuite parce qu'il n'envisageait pas de sang-froid un schisme entre les deux moitiés de la chrétienté. Cette conformité d'opinion resserra entre Jérôme et lui les liens que le goût de la science avait formés. Rien n'égalait d'ailleurs les succès de Grégoire à Constantinople; il relevait par les séductions d'une éloquence incomparable le parti catholique, presque disparu depuis Constance. Lors donc qu'on vit Théodose enlever les églises aux prêtres ariens, tout ce qu'il y avait de catholiques honnêtes et éclairés à Constantinople demanda Grégoire pour évêque : il s'y refusait, on lui fit violence. Le peuple l'installa de force sur le trône épiscopal, mais Grégoire déclara qu'il ne se regarderait comme évêque que le jour où les évêques, ses frères, l'auraient solennellement reconnu, et qu'il attendait pour cela le prochain concile.

Ce délai permit à ses ennemis d'agir contre lui, et ils provoquèrent un incident dont Jérôme put témoigner bientôt à Rome, et que nous rapportons ici pour l'intelligence de ce qui doit suivre. Grégoire avait quelques ennemis à Constantinople, même parmi les prêtres de son église; il avait de nombreux jaloux au dehors, entre autres Pierre, archevêque d'Alexandrie, qui tenait sous sa main tout le clergé d'Égypte. Il suffisait que Grégoire fût l'ami de Mélétius pour que Pierre, engagé plus qu'aucun autre dans le parti de Paulin, et travaillé de plus par l'envie, devînt son implacable adversaire. On soupçonnait aussi Damase de voir d'assez mauvais œil l'élévation d'un homme qui pouvait donner un lustre sans égal à l'évêché de Constantinople. Pierre se mit donc en tête d'écarter Grégoire par les moyens avouables ou inavouables. Il ourdit à cette fin une trame tellement infâme qu'on douterait qu'elle ait pu sortir du cerveau d'un prêtre, et encore moins du chef d'une grande église, si l'histoire n'était unanime pour l'affirmer. On était dans les derniers mois de l'année 380, et la flotte chargée de convoyer les blés de l'annone à Constantinople se disposait à lever l'ancre dans le port d'Alexandrie, lorsque Pierre manda près de lui les principaux conducteurs, qui vinrent le trouver au nombre de sept. C'étaient des enfans de la vieille Égypte, aussi capables pour de l'argent de tuer un évêque que de le faire, et plus païens que chrétiens, à en juger par la physionomie idolâtre de leurs noms, car cinq d'entre eux s'appelaient Ammon, Apammon, Harpocras, Anubis et Hermanubis. Pierre leur remit beaucoup d'or et leur donna pour instruction de faire élire à tout prix par la populace de Constantinople un certain Égyptien nommé Maxime, soit pour prévenir la

nomination de Grégoire, soit pour donner ouverture à contestation, si elle était faite. Des évêques égyptiens devaient les suivre de près secrètement et mettre au service de ces misérables leurs conseils, leurs personnes et jusqu'à leur ministère épiscopal.

Maxime était un vagabond qui menait de front le double métier de philosophe cynique et de chrétien. En qualité de cynique ou de chien, comme on disait plus souvent, il portait un bâton, une tunique blanche percée de trous, une besace, et joignait à ce costume ordinaire de sa secte une longue chevelure inculte qu'il rougissait avec des pommades caustiques pour mieux attirer l'attention. Il s'était fait dans les villes de Grèce prédicateur de carrefour, orthodoxe du reste, et expliquant, au milieu de farces sacriléges, les mystères les plus révérés de la religion aux portefaix et aux servantes. C'est sur un pareil homme que Pierre d'Alexandrie avait jeté les yeux pour en faire un évêque de la ville impériale. Guidée par ses instructions, la séquelle malfaisante des conducteurs de l'annone se fut bientôt accointée avec les mariniers du port; un des prêtres de Grégoire, jaloux de lui, se fit leur instrument, et un autre prêtre de Thase, venu pour acheter des marbres destinés à son église, leur livra l'argent dont il était porteur; en peu de jours, ils purent répondre d'une partie du peuple des faubourgs. Cependant les évêques égyptiens étaient à leur poste, et Maxime redoublait de bouffonneries pour se concilier la multitude. Enfin, par une nuit obscure, les mariniers du port l'enlèvent, le conduisent dans l'église et le placent sur le trône épiscopal, pendant qu'on allait querir les évêques. Ce fut un étrange spectacle que de voir ce bateleur, en costume de cynique, le bâton à la main, la tête garnie de son épaisse crinière, entouré d'évêques en habits sacerdotaux, qui procédaient au cérémonial d'une ordination. Le jour les surprit avant qu'elle fût achevée, et des fidèles, entrés par hasard dans l'église, se mirent à pousser de grands cris, demandant quelles saturnales on préparait là. Ces cris et la foule toujours croissante effrayèrent les évêques, qui s'enfuirent, emmenant avec eux Maxime, qu'ils achevèrent de tondre et de sacrer dans une échoppe voisine, habitée par un joueur de flûte. Tel fut l'indigne concurrent suscité contre Grégoire à la veille du concile, et que l'église d'Occident ne rougit pas d'appuyer.

Le concile se réunit au mois de mai de l'année suivante, 381, et, quoique aucun évêque occidental n'y figurât, l'assemblée n'en prit pas moins le titre d'œcuménique ou générale, sous lequel elle avait été annoncée, et que lui a conservé l'histoire. Peu de conciles des premiers temps de la chrétienté se sont montrés plus passionnés et plus turbulens. « C'était, dit Grégoire de Nazianze, qui ne ménage pas celui-ci, une armée de grues et d'oisons acharnés les uns

contre les autres et s'entre-déchirant à qui mieux mieux, une troupe de geais vaniteux et criards, un essaim de guêpes prêtes à vous sauter au visage au moindre signe d'opposition. » Chacun de ces hommes arrivait de son diocèse avec un parti-pris sur les débats d'Antioche, un mot d'ordre arrêté sur les prétendus envahissemens de l'église occidentale. Paulin, qui s'était prudemment abstenu de paraître, était représenté par les évêques d'Égypte, venus pour soutenir la légalité de la convention. Mélétius avait aussi ses amis particuliers qui plaidaient la même cause; mais le bataillon des gens pacifiques était faible en nombre et découragé, et la masse compacte des évêques syriens, phrygiens, cappadociens, bithyniens, etc., gens hardis, querelleurs, prompts à l'injure, âpres à la lutte, étouffa aisément leur voix. Mélétius, qui se trouva présider l'assemblée par le privilége de l'âge ou par celui du siége (l'évêché de Constantinople étant encore vacant), vit sa chaire de président transformée en une sellette d'accusé : on le réprimanda comme ayant agi contrairement aux canons; on cassa le pacte conclu entre lui et Paulin, on déclara ses prêtres relevés de leur serment, et tout cela se fit avec tant d'insultes, de mépris, de menaces, que le malheureux vieillard, qui n'avait point bronché jadis devant les persécutions et l'exil, tomba malade des émotions de cette scène et mourut quelques jours après. Il eut cependant le temps d'introniser Grégoire de Nazianze; mais alors ce fut le tour de ce dernier. Comme il demandait, après la mort de Mélétius, la reconnaissance de Paulin au nom de la paix, il se vit traiter de schismatique, de fauteur d'hérésie, d'homme vendu aux Occidentaux, traître à sa patrie religieuse. « Le Christ est né en Orient, lui criait-on comme un argument sans réplique; donc l'église orientale doit commander. » Il se tut : que pouvait-on répondre à de pareilles raisons? Tandis que les anti-pauliniens l'attaquaient ainsi, quelques âcres pauliniens se mirent de la partie, et à propos de son intronisation on entendit les évêques égyptiens lui opposer l'élection de Maxime; mais pourtant à ce nom la conscience de l'assemblée se révolta : Maxime fut rejeté comme un indigne, son ordination déclarée illégale, et ceux qui l'avaient faite menacés des châtimens ecclésiastiques. Quant à Grégoire, outré de tant d'iniquités et de violences, il résolut de se retirer pour jouir au moins lui-même de cette paix que les passions refusaient à l'église, et déposa en face du concile sa dignité d'évêque de Constantinople. « Qu'on fasse de moi, dit-il, ce que d'autres firent autrefois de Jonas : qu'on me jette à la mer pour calmer la tempête que je n'ai point suscitée. »

Mélétius avait à peine fermé les yeux, que le prêtre qu'il avait amené avec lui, son confident, le chef de son clergé, Flavien enfin, partit en toute hâte de Constantinople pour Antioche. C'était ce

même prêtre qui, à la fameuse cérémonie des sermens, s'était signalé par une certaine ostentation à confirmer par son engagement personnel l'engagement de son maître. Il tint à son arrivée dans Antioche une attitude et un langage bien différens, car on vit le peuple et le clergé procéder, toute affaire cessante, à une élection épiscopale dont le résultat ne fut pas un moment douteux : Flavien fut nommé. Cependant les obsèques de l'évêque défunt se préparaient à Constantinople avec un apparat extraordinaire : l'accusé, le condamné de la veille, était devenu un saint, un martyr, dont la persécution des pauliniens avait accéléré la fin. Un grand concours de monde remplissait incessamment la maison qui contenait ses restes mortels. Une noble matrone voulut faire les frais de son embaumement, qui fut pratiqué avec les aromates les plus précieux de l'Arabie. Le corps, vêtu de lin et de soie, resta plusieurs jours exposé dans son cercueil, le visage découvert, sous une multitude de lampes et de cierges qui effaçaient l'éclat du soleil. Mélétius avait voulu reposer au milieu de son troupeau, dans l'église de Saint-Babylas, élevée par ses soins au-delà de l'Oronte; le cercueil s'y achemina donc à petites journées, sur un char qu'abritait une tente magnifique. Tout le long de la route, les villes ouvraient leurs portes pour recevoir le convoi, malgré l'usage qui prohibait le passage des morts à travers les lieux habités, et dans les campagnes une haie non interrompue d'hommes, de femmes, d'enfans, accourus de plusieurs milles à la ronde, assiégeaient les flancs du char et le retardaient dans sa marche. C'était à qui contemplerait le saint tout à loisir, à qui toucherait sa face avec des linges que l'on serrait ensuite précieusement comme une relique et un préservatif à tous les maux; ceux qui manquaient de linges préparés déchiraient leurs vêtemens sur place. La nuit, dans le lointain, on eût cru voir un incendie mouvant, tant il y avait de torches et de cierges allumés dans cette foule immense qui précédait et suivait le catafalque, et des chœurs de prêtres, relayés par intervalles, faisaient entendre sans interruption le chant des psaumes dans toutes les langues de l'Orient. A mesure qu'on approchait d'Antioche, les démonstrations croissaient encore en intensité, et le cercueil triomphal entra, comme une machine de guerre, dans cette même cité où celui qu'il portait avait voulu fonder la paix. Pendant ce temps-là, le concile achevait sa session, que complétèrent des discussions et des décrets sur des points de discipline et de dogme étrangers à notre sujet. Il pouvait se glorifier de son œuvre, car il avait réussi dans les deux questions qui touchaient le plus vivement aux passions publiques : Paulin était exclu du siége d'Antioche, et Grégoire de Nazianze quittait celui de Constantinople.

Sur ces entrefaites arriva en Orient une épître synodique des

évêques occidentaux qui annonçaient un concile œcuménique à Rome pour l'année 382. Elle était accompagnée d'un rescrit impérial émané de Gratien, lequel invitait les évêques orientaux à venir y prendre place, pour la pacification de la chrétienté, à côté de leurs frères d'Occident. On devait s'occuper dans cette assemblée générale du règlement des affaires d'Antioche, dont les Occidentaux ignoraient encore l'issue, de l'élection du philosophe Maxime, pour qui l'Italie prenait imprudemment parti, d'une difficulté survenue au siége d'Alexandrie; enfin de l'hérésie d'Apollinaris, qui commençait à inquiéter les évêques d'Occident. Rien ne peut rendre le dédain avec lequel l'épître synodique fut reçue par les Orientaux. « N'est-ce pas se jouer de nous, entendait-on dire de toutes parts, que de nous inviter à passer la mer, à quitter nos diocèses et nos maisons pour aller régler fort chèrement, au bout du monde, des affaires qui ne regardent que nous, et que nous avons su terminer sans personne? » Ces plaintes, passablement aigres, sont consignées jusque dans les actes publics. Non-seulement les évêques convinrent de ne point se rendre en Italie, mais ils arrachèrent à l'empereur Théodose la convocation d'un second concile à Constantinople, dans le cours de cette même année 382, où devait se réunir le concile œcuménique de Rome. Il y avait là quelque chose d'insultant, de méprisant, qui dépassait toutes les bornes, et tendait à opposer non-seulement église à église, mais empereur à empereur. L'hiver se passa en conciliabules parmi les Orientaux, en intimidations, en brigues, pour que la manifestation préparée contre l'Occident fût la plus éclatante possible, et en effet aucun évêque asiatique n'osa se rendre en Italie, à l'exception de Paulin, que les Orientaux ne reconnaissaient pas, et d'Épiphane, de Salamine en Chypre, homme d'un caractère indépendant, lié d'affection personnelle à Paulin, et en double communion avec Alexandrie et Rome. Les évêques d'Égypte, toujours portés pour l'Occident, accueillirent bien la lettre synodique, mais ne partirent qu'en petit nombre. Quant à la Grèce, elle resta orientale, sauf un seul de ses prélats, Ascholius, de Thessalonique. Les circonstances étaient graves, comme on le voit. Quand les vents favorables commencèrent à souffler des côtes de Syrie vers le couchant, Paulin s'embarqua, et ralliant dans les eaux de Chypre Épiphane, son ami, ils firent voile ensemble pour l'Italie.

Jérôme se trouvait encore à Constantinople, que Grégoire de Nazianze venait à peine de quitter. Quoiqu'il n'eût reçu ni convocation synodique, ni invitation particulière de Damase, il jugea que sa place était dans l'église de son baptême, qu'il pouvait aider de ses conseils et éclairer de l'expérience qu'il avait acquise en Orient. Après s'être concerté par lettres avec Épiphane et Paulin, pour leur

réunion future, il prit la route de terre et traversa le continent grec d'un bout à l'autre, pour aller chercher à la pointe du Péloponèse un des ports où les navires venant d'Antioche et de Chypre faisaient escale, Modon probablement. Chemin faisant, il observait, étudiait, classait dans sa vaste mémoire les trésors d'érudition qu'il répandit ensuite dans ses livres. A l'Acropolis d'Athènes, il remarqua un globe d'airain d'un fort volume qui gisait aux pieds de la statue de Minerve, dans le Parthénon. Il essaya de le remuer, et y réussit à peine en employant ses deux mains. Ayant demandé ce que cette lourde boule signifiait, il apprit qu'elle servait de mesure à la vigueur des athlètes; quand il s'en présentait aux magistrats pour combattre dans les jeux publics, on éprouvait leur force en la leur faisant soulever d'une seule main, puis on les classait suivant la hauteur à laquelle ils étaient parvenus : de cette manière, les magistrats pouvaient ordonner les jeux à coup sûr, en appareillant convenablement les combattans. Jérôme trouva l'idée ingénieuse, et, comme son esprit se reportait toujours aux choses morales, il pensa sans doute qu'on pourrait l'appliquer avec quelque avantage à l'éducation des hommes et au gouvernement des sociétés. On ignore s'il rallia ses deux amis à Modon ou seulement au port du Tibre; mais lui-même nous dit qu'ils se rejoignirent et firent leur entrée ensemble dans Rome.

C'était pour la ville éternelle un grand sujet d'émoi que la convocation d'un concile qui attirait dans ses murs une multitude de personnages distingués en relation avec les patriciens. Chacun voulait, suivant sa fortune et sa qualité, faire, vis-à-vis de ces étrangers, montre d'hospitalité antique, et ce désir se rencontrait même chez les païens, qui comptaient dans les rangs du christianisme des amis, des alliés, des parens. A cet orgueil de la richesse et du rang, les familles chrétiennes en joignaient un autre qui leur était particulier, celui de posséder sous leur toit des prélats illustres, des orateurs, des savans, dont le nom se trouvait dans toutes les bouches. Paula eût bien voulu loger chez elle ce fameux évêque d'Antioche, légitime à Rome, schismatique au-delà des mers; mais il était déjà pourvu d'un logement ailleurs, et elle dut se contenter d'avoir pour hôte Épiphane. Quant à Jérôme, il appartenait en quelque sorte de droit à Marcella, et quelque hésitation qu'il mît d'abord à céder à ses instances, il dut s'installer, près de la petite église monastique, au palais du mont Aventin.

AMÉDÉE THIERRY.

(La seconde partie à un prochain n°.)

LA CONFESSION

D'UNE JEUNE FILLE

TROISIÈME PARTIE (1).

XXVII.

J'ai trop d'instincts religieux, et l'on m'a enseigné trop de philosophie rationnelle pour que je croie à une aveugle fatalité. Celle qui semble présider parfois aux destinées humaines est l'œuvre de notre imagination, car nous nous précipitons nous-mêmes dans les chimériques dangers qu'elle nous crée.

L'imperceptible événement que je vais raconter devait, par la faute de mon orgueil, avoir des suites funestes. Cet orgueil ne fut pas seulement le trouble et le tourment de ma jeunesse, il faillit coûter la vie à la personne que j'aimais le mieux par un contre-coup tardif, mais profond et lentement creusé. Aujourd'hui même, la confession que je m'impose peut mettre un invincible obstacle à la confiance que mon caractère prétendait inspirer. N'importe, je dirai tout avec la dernière rigueur.

Dans un des cahiers d'extraits sérieux que Frumence faisait pour moi, je trouvai, un dimanche soir, un feuillet d'un autre format que le cahier et d'une écriture plus serrée, plus rapide et moins lisible. C'était pourtant bien l'écriture de Frumence; mais c'était une note rédigée pour lui-même, pour lui seul probablement, et qui s'était glissée là par mégarde. Voici cette note :

(1) Voyez les livraisons du 1er et du 15 août.

« On est convenu de dire et de croire aujourd'hui que les anciens n'ont pas connu l'amour. Ce serait, à ce que l'on prétend, un sentiment nouveau sorti du raffinement progressif des idées et de l'idéal chrétien. Il faudrait savoir ce que l'on entend par l'amour dans le siècle où nous vivons.

« Ne vivant pas dans le monde, je ne peux le chercher que dans la littérature, qui est toujours l'expression des sentimens ou des instincts d'une époque; mais la jeune littérature me fait l'effet d'être plus affectée que sincère. J'y trouve un accent d'exagération qui veut peindre un état de fièvre : poèmes et romans sont conçus sous l'empire d'un besoin purement littéraire d'exprimer des agitations passionnées ou des désenchantemens amers. Au fond de tout cela, il me semble trouver le cœur de l'homme aussi naïvement et aussi brutalement égoïste qu'à l'aurore de la civilisation. Me trompé-je? »

Jusque-là, la note de Frumence ne m'intéressait pas beaucoup. Je continuai pourtant, croyant encore que cet essai de critique avait pu être rédigé pour moi.

« Dans le doute abstiens-toi, dit la sagesse. Je puis bien m'abstenir de juger les littérateurs de mon temps, et je ne tiens pas essentiellement à connaître les hommes qui passent actuellement sur le chemin où passèrent leurs devanciers... Mais d'où vient ce besoin de s'interroger soi-même et de se demander si les ancêtres de la pensée ont aimé, souffert et aspiré au bien suprême comme... dirai-je comme moi? Que sais-je de moi? que sais-je d'un bien suprême autre que le principe de la justice dans le cœur du juste? Il y a pourtant une voix qui crie dans le désert : « Amour, amitié, ô hyménée! »

« Oui, voilà les trois notes que j'entends dans le vent du soir et dans la plainte du torrent. Voix mystérieuse d'une ineffable poésie... Et pourtant, Frumence, tu n'es pas poète! tu ne crois pas en Dieu, toi!

« Qu'es-tu donc? un enfant viril, un rêveur exalté, ou tout bonnement un garçon sans femme?

« Qui te ferait penser que tu es un amant sans maîtresse? Un amant, toi qui acceptes le jugement sans appel de la raison? as-tu le droit d'aimer, toi qui ne *veux* pas imposer l'amour? Un amant!... c'est-à-dire un homme qui aime! mais l'amour n'existe que par la réciprocité qui le sanctifie. Jusque-là c'est l'attente, c'est l'aspiration, c'est l'instinct, rien de plus.

« *Elle* serait profanée, ce me semble, par une sollicitation égoïste. Je ne dois donc pas dire, je ne dois pas penser, je ne dois pas croire que je l'aime.

« Mais je peux penser à elle comme je pense à la nature, à ce

qu'il y a de beau, de simple et de grand sous le ciel. Elle existe, elle est ce qu'elle est, et je la vois des yeux de mon âme comme un bien suprême qui m'apparaît dans tout et qui n'appartient à personne. Je... »

Ici finissait la page, et le reste manquait. Je relus bien des fois cette mystérieuse divagation; je ne comprenais pas. Tantôt je croyais pouvoir tout expliquer, tantôt je n'expliquais plus rien. Comment pénétrer cette distinction subtile entre l'instinct qui profane et la réciprocité qui sanctifie? C'était un grimoire, et Frumence était fou, ou bien c'était une haute définition de la métaphysique de l'amour, et cela dépassait mes notions. Je voyais bien que ce n'était pas écrit pour moi, que ce n'était écrit pour personne, et qu'il y avait là le secret d'une âme troublée par un sentiment combattu ou par un problème quelconque. Frumence était-il amoureux ou poète? Il prétendait n'être ni l'un ni l'autre. Il y avait pourtant un éclair de poésie dans sa rêverie, et, à côté d'une sorte d'aspiration enthousiaste, une raillerie de lui-même. Et puis un idéal, une adoration muette de quelqu'un, un élan de passion, une austérité de renoncement. Je m'endormis au milieu de mes commentairès, avec la page mystérieuse pliée et cachée sous mon oreiller.

XXVIII.

Je rêvai de Frumence. Je le vis dans des habits de prince oriental, traverser un jardin enchanté. Une fée l'avait métamorphosé et le conduisait vers un temple resplendissant où l'attendait une fiancée couverte d'un grand voile. Pourquoi Frumence le paysan était-il devenu si magnifique? Et quelle était la fiancée? Quelqu'un me dit: C'est toi. Je me mis à rire, le temple disparut, et je vis Frumence en guenilles servant la messe à l'abbé Costel.

Je me levais de bonne heure, et en attendant mon déjeûner je prenais le frais sur la terrasse. Ce jour-là, je descendis à la Salle-verte pour n'être pas vue relisant la mystérieuse page. Était-ce sérieusement que Frumence prétendait nier Dieu? Qui était-ce, *elle?* Voilà où aboutissaient toutes mes conjectures. Était-ce le bien suprême des philosophes, la sagesse? L'amante des métaphysiciens, la lumière intellectuelle? Y avait-il sous ces mots de femme, d'amant, d'hyménée, une allégorie platonicienne? Je me promis de le demander à Frumence.

Mais je n'osai persister dans cette intention. Non, ce n'était pas une allégorie. Frumence aimait. *Elle* était une femme; quelle femme? où? comment? Ma curiosité devint une idée fixe, une obsession. J'étudiais ce grimoire et j'oubliais toute autre étude. Il y

avait des momens où cette recherche me paraissait sublime, et la rédaction de Frumence un chef-d'œuvre. Un instant après, c'était une rêverie sans but dont Marius se fût moqué.

C'était, dans tous les cas, une porte ouverte sur un monde bien supérieur à celui des romans de miss Agar, un amour contemplatif et pour ainsi dire impersonnel! Si je l'osais, pensai-je, je demanderais à Frumence de m'enseigner la science morale de l'amour, car c'est une science, je le vois bien, et peut-être la plus belle de toutes. Il me semble que je la comprendrais, quelqu'abstraite qu'elle pût être; mais la honte me retenait, et j'aurais pu chercher la définition de cette honte aussi ingénument que Frumence cherchait celle du désir. Il me venait aussi une défiance devant son impiété.

Pendant toute la semaine, j'aspirai au moment où je pourrais causer avec lui et l'amener adroitement à traiter ce grave sujet avec moi. Et puis tout à coup, le dimanche venu, comme je traversais la vallée avec Michel, j'eus un éblouissement, le cœur me battit très fort; je ne sais quelle voix fantastique me dit à l'oreille comme dans mon rêve : *Elle*, c'est *toi*. Je fus indignée. Je tournai bride en disant à Michel: — Nous n'irons pas à la messe aujourd'hui.

— Est-ce que mademoiselle se sent malade?

— Oui, Michel, un grand mal de tête.

Je rentrai. Jenny s'inquiéta, me fit boire du tilleul et me supplia de me jeter sur mon lit une heure ou deux. Je le lui promis afin qu'elle me laissât seule. Je relus la maudite page, et cette fois je crus devoir m'étonner de ne l'avoir pas encore comprise. *Elle*, c'était bien moi. J'étais la divinité, le bien suprême; la raison n'admettait pas un hyménée impossible, mais j'étais adorée en silence. J'apparaissais dans la nuée, je parlais dans la cascade; on ne me le dirait jamais : qu'allais-je faire à présent que je l'avais deviné?

Je n'aimais pas Frumence, je ne pouvais pas l'aimer, non à cause de sa pauvreté et de sa naissance, j'étais trop héroïne de roman et trop philosophe de l'antiquité pour m'arrêter à ces misères, mais parce que, moi aussi, j'étais une âme stoïque, planant au-dessus des choses humaines, Frumence l'avait bien compris. J'étais l'idéal insaisissable! Répondre à un amour terrestre, moi, le bien suprême? Allons donc! Je ne pouvais descendre du piédestal où je me trouvais perchée et où je faisais si bonne figure. Je décrétai donc que je n'aimerais pas, que Frumence m'avait bien jugée, que j'étais trop supérieure à l'amour pour jamais le connaître, enfin que l'amitié fraternelle étant seule digne de moi, je devais plaindre Frumence et m'efforcer de le guérir d'un trouble funeste, le ramener à la foi, et par là le sauver du désespoir sans cesser d'être l'objet de son admiration.

En conséquence je me mis en route le dimanche suivant avec un calme rempli de mansuétude. Je maintins mon cheval au pas; ses vives allures eussent dérangé ma gravité. Je devais apparaître digne et souriante à mon malheureux ami. L'occupation où je le surpris n'était pas précisément celle d'un martyr de l'amour. Il était debout, traçant avec de la craie sur le mur extérieur de la sacristie les figures d'un problème de mathématiques. De son autre main il tenait, sans en avoir conscience, une burette d'étain qu'il venait de remplir de vin au presbytère, et il attendait que l'abbé eût passé son surplis jauni et sa chasuble poudreuse pour officier, car ce jour-là le garde champêtre était malade, et Frumence allait servir la messe.

— Vous voilà? me dit-il sans trop se déranger. Ah! aujourd'hui, mademoiselle Lucienne, il faudra patienter un peu pour votre collation : je suis sacristain.

— Et pourquoi êtes-vous sacristain, si vous ne croyez pas en Dieu?

Cette question brusque le surprit beaucoup. Il ne s'était pas aperçu du feuillet manquant dans ses papiers; il ne donnait pas de suite à ces sortes d'élucubrations, il ne les relisait peut-être jamais, et comme jamais il n'avait parlé religion avec moi ni devant moi, il ne se rendait pas compte de ma découverte.

— Qui vous a dit que je ne croyais pas en Dieu? me demanda-t-il comme un homme qui cherche à rassembler ses souvenirs. Je n'ai jamais soulevé aucune hypothèse à ce sujet avec vous.

— Personne ne m'a rien dit, lui répliquai-je : c'est une idée qui me vient en vous voyant si peu occupé de la consécration de ce vin que vous répandez par terre sans y prendre garde, tandis que vous faites là des chiffres qui n'ont aucun rapport...

— C'est vrai, répondit-il en souriant et en regardant la burette à peu près vide; j'ai tout répandu, et M. Costel n'aurait plus rien à consacrer. Je retourne à la cure. Allez à votre banc, mademoiselle Lucienne, je n'aurai plus de distraction qui retarderait la messe.

Je le regardai servant la messe, et pour la première fois j'observai attentivement sa figure et son maintien. Frumence était grave et consciencieux dans tout ce qu'il faisait. Il savait sa messe sur le bout du doigt et la servait avec une précision mathématique. Il était à genoux, il se levait, il se réagenouillait comme un bon soldat qui fait machinalement et sérieusement l'exercice. Il n'y avait sur son visage aucune expression de moquerie et aucune affectation de croyance. La même tranquillité décente se lisait sur la figure et dans les manières de l'abbé. Il n'y avait en eux rien qui pût scandaliser personne.

Quand le moment du tête-à-tête accoutumé fut venu, Frumence prévint mon désir en me renouvelant sa question : Quelqu'un vous a donc dit que j'étais un impie?

— Je vous ai dit que non, si ce n'est autrefois Denise et Mme Capeforte, qui blâmaient votre oncle et vous de dire la messe sans y croire. J'avais oublié tout cela;... mais...

— Mais vous y avez pensé, vous vous l'êtes rappelé aujourd'hui?

— Eh bien! oui. Je vous ai dit ce qui me passait par la tête. Vous ai-je fâché, monsieur Frumence?

— Pas le moins du monde. Et moi, vous ai-je jamais blessée par mon maintien à l'église?

— Non, mais...

— Mais quoi?

— Je me demande pourquoi vous faites une chose à laquelle vous ne croyez pas.

— Supposons que...

— Je ne veux pas supposer. Je veux que vous me disiez si vous croyez en Dieu et si vous méprisez son culte.

— Je crois que tout culte a du bon, que toute croyance a du vrai, et je ne méprise aucune forme de religion dans le présent comme dans le passé.

— C'est-à-dire que vous ne croyez à rien?

— Vous tenez donc absolument à le savoir, mademoiselle Lucienne? Qu'est-ce que cela peut vous faire?

— Mais... je m'intéresse à vous, monsieur Frumence! Je vous estime, je crois que l'abbé est un homme respectable, et l'idée d'un sacrilége...

— Un homme qui ne croirait pas au miracle eucharistique pourrait-il empêcher, selon vous, le miracle de s'accomplir, et sa messe serait-elle nulle? C'est M. Costel qui vous a fait faire votre première communion, et vos pâques ensuite. L'instruction religieuse qu'il vous a donnée était-elle conforme au catéchisme qu'on lui prescrivait de vous enseigner? et le sacrement qu'il vous a administré peut-il être pour vous non avenu?

— Certainement non, et l'église nous prescrit de croire bon tout acte religieux régulièrement accompli. Pourtant si l'évêque croyait M. Costel athée, il l'interdirait tout de suite.

— Aurait-il raison?

— Oui, s'il craignait que le pasteur n'enseignât l'athéisme à ses ouailles.

— Mais s'il était avéré et constaté qu'il ne le fait pas, et que son enseignement est conforme au programme exigé?

— Alors l'évêque n'aurait rien à dire, j'en conviens, et ce serait

à Dieu seul de juger la conscience du prêtre en désaccord avec sa fonction.

— J'aime à vous entendre raisonner serré, ma chère Lucienne, et je vais vous répondre; mais nous écarterons M. Costel de la question. M. Costel croit en Dieu et à l'Évangile, voilà ce que je puis vous affirmer. Il aime le christianisme plus qu'aucune autre religion, bien qu'il soit tolérant envers toute liberté de conscience. Il ne se cache pas d'être ainsi; vous l'avez entendu causer, vous l'avez vu agir, et je crois même que vos croyances sont un reflet assez fidèle des siennes.

— C'est vrai, Frumence. Il m'est impossible de damner personne, et je dois dire que M. Costel ne m'a ni prescrit ni défendu de le faire. Je crois qu'il a des doutes sur bien des choses, mais je ne sais réellement pas lesquelles.

— Et vous voulez lire, vous enfant, dans la conscience austère d'un vieillard qui a passé sa vie à peser le pour et le contre!

— Non, certes, répondis-je, intimidée du ton sévère de Frumence. Il ne s'agit pas de l'abbé Costel, que je respecte sans arrière-pensée du moment qu'il est vraiment chrétien. Il s'agit...

— Il s'agit de moi qui ne le suis pas?

— Eh bien! oui, répondis-je avec quelque vivacité, car je me trouvais offensée par sa réserve un peu dédaigneuse. Vous m'avez appris à raisonner, je raisonne, et vous avez promis de me répondre.

— Je ne vous ai nullement promis de vous dire mes opinions personnelles, reprit-il avec un peu de vivacité aussi, et je vous trouve trop curieuse à cet égard-là. Il s'agissait de savoir si un homme que vous supposez athée et qui peut l'être fait une bassesse ou une profanation en se prêtant à l'exercice d'un culte quelconque. Eh bien! je vous réponds : c'est selon. Il y a un doute absolu qui confère à la conscience d'un homme le droit de participer à tout acte officiel de la loi civile et religieuse de son temps et de son pays, sans la mépriser et sans l'outrager en aucune sorte. Les études et les réflexions d'un homme sérieux peuvent, il est vrai, l'amener à cette conclusion, que toute religion est un mensonge, et tout culte une hypocrisie : en ce cas, il doit ne jamais entrer dans aucun temple pour y faire acte de soumission à l'usage; mais un autre homme également sérieux peut avoir tiré de ses réflexions et de ses études une persuasion contraire. Il peut s'être dit que l'idéalisme était un besoin naturel à l'esprit humain, et que tout ce qui élevait en lui la notion du bien et du beau devrait être respecté, à la condition de ne pas s'imposer par la force ou la ruse. Eh bien! en me voyant aider mon oncle à remplir une fonction qu'il juge

bonne, vous eussiez dû vous dire que j'étais l'homme qui tolère tout et ne répudie rien. *Homo sum*... Et puisque vous avez appris un peu de latin, vous savez le reste.

— Vous voulez alors que je vous accepte ainsi, vous à qui je demande l'instruction?

— Je veux que vous me teniez pour un honnête homme et une conscience droite, sauf à ne me plus rien demander si vous trouvez que mes lumières ne vous suffisent plus, et que je ne peux pas développer en vous un idéal conforme à vos tendances. Chacun a les siennes, ma chère enfant, et la sagesse consiste à les connaître, comme l'éducation doit consister dans le soin de ne pas les contrarier.

— Si elles sont mauvaises pourtant?

— Il n'y en aurait pas de mauvaises, si elles avaient leur libre essor dans une société bien réglée. Je sais qu'on peut abuser de la liberté : c'est le danger inévitable de tout ce qui est bon en soi; mais l'intolérance, escortée du despotisme qui en est l'application, étant le pire des maux, il faut choisir le moindre. Donc soyez très pieuse, si bon vous semble; mais n'exigez pas de moi que je sois pieux. Quand on est libre de ne plus se consulter l'un l'autre, il est si simple de ne pas chercher à discuter!

Frumence me donnait là une leçon de sagesse que j'eusse peut-être acceptée avec reconnaissance quinze jours auparavant; mais le moyen de concilier l'indépendance de ses idées avec le culte que je lui attribuais pour moi! Je regardai sa déclaration comme une révolte, et je l'attribuai à sa fierté blessée par mes soupçons. Je le pris donc d'un peu haut avec lui, tout en m'efforçant d'adoucir l'amertume que je lui attribuais. Je ne sais plus en quels termes je lui accordai la continuation de ma confiance, mais je persistai à croire que je devais l'arracher à l'athéisme. — Ne fût-ce que pour votre bonheur, ajoutai-je, ce doute absolu où vous vous complaisez, je le vois bien, me paraît effrayant.

— Vraiment? me dit-il avec ce sourire caressant qui était l'expression la plus marquée de sa physionomie, habituellement pensive. Vous vous inquiétez de mon bonheur en ce monde et en l'autre?

— Ne parlons que de celui-ci, puisque c'est le seul auquel vous croyez. Si une peine amère, une douleur secrète s'emparaient de vous, quel serait votre refuge?

— L'amitié de mon semblable, répondit-il sans hésiter. Lui seul pourrait compatir à mes faiblesses et m'aider dans mes angoisses. Dieu, s'il m'était permis de l'interroger, et s'il daignait me répondre, me dirait : Ta peine est une loi de ton existence. Cherche

ton appui dans ceux qui subissent la même loi, et cherche-le en toi-même, si tes semblables n'y peuvent rien.

Il me sembla que Frumence entrait enfin dans la question, et que je commençais à lire dans sa pensée.— Je le vois bien, lui dis-je, vous êtes très fort et plus orgueilleux que sensible. Vous souffrez beaucoup, et il vous plaît de souffrir seul, sans avoir recours à une providence visible ou invisible.

— La providence invisible, répondit-il, elle est au dedans de moi comme dans le cœur de mes amis. Elle s'appelle volonté du bien. Dès que je ne suis pas un être faussé par les illusions, je sens en moi et chez ceux qui me ressemblent cette force réelle, et c'est à moi de l'employer de mon mieux.

— Ainsi vous combattrez tout seul, ou grâce aux conseils de votre oncle, le mal qui vous ronge?

— Mais aucun mal ne me ronge! s'écria Frumence en riant à bouche ouverte de mes expressions recherchées. Je n'ai ni peine secrète ni amère douleur à combattre. Il n'y a pas de ces souffrances-là pour un philosophe de mon espèce.

— De quelle espèce est donc votre philosophie? repris-je très désappointée.

— C'est celle d'un homme qui la montre peu et qui s'en sert beaucoup, répondit-il avec une modeste animation. Je ne suis pas professeur de philosophie, moi. Je ne fais pas de cours, je n'écris pas de livres. J'aime la raison pour elle-même, et je m'en nourris comme de l'aliment le plus sain. Il est dans tout, cet aliment à mon usage, il mûrit sur tous les arbres. Avec un peu de savoir bien humble, on apprend à cueillir le meilleur, et dès lors les désespoirs romanesques, les prétendues tortures de l'âme vous font l'effet d'appétits dépravés ou de digestions laborieuses.

Frumence parlait avec tant de conviction que je crus devoir lui tout dire pour me débarrasser d'un grand trouble. Je lui présentai la fameuse page en lui demandant avec un peu de malice si c'était la traduction de quelque texte d'un livre nouveau.

— Ce doit être une traduction ou un extrait, dit-il en parcourant l'écrit des yeux; mais il rougit tout à coup en voyant qu'il s'était nommé à ce passage : *Et pourtant tu n'es pas poète, Frumence, tu ne crois pas en Dieu, toi!*

— Voilà donc, reprit-il en surmontant un embarras mêlé de contrariété, ce qui vous a scandalisée? Eh bien! n'en parlons plus, n'en parlons jamais. C'est un tort d'écrire pour soi ce qu'on ne voudrait lire à personne. Ceci ne se renouvellera pas.

Il jeta sa page dans le fond de la cheminée après l'avoir roulée en boule dans ses mains, et, reprenant sa tranquillité, il voulut me

parler d'histoire ancienne; mais j'étais décidée à le confesser. Je cédais à une curiosité ardente, je dirais presque coupable, si j'avais eu conscience de ce que je faisais.

— Il ne s'agit pas des Grecs et des Romains, lui répondis-je; il s'agit de vous et de moi.

— De moi peut-être, mais de vous?

— De moi qui suis votre élève volontaire et qui ai le droit de vous adresser des questions. Vos idées font appel aux miennes. Qu'est-ce que vous entendez par...

— Oublions mes énigmes.

— Impossible! je les sais par cœur.

— Tant pis! reprit-il d'un air mécontent; mais il se rasséréna assez vite. — Puisque j'ai commis la faute, je dois la réparer. Que me demandez-vous?

— Ce que vous appelez le bien suprême.

— Je crois l'avoir écrit : le sentiment de la justice dans le cœur du juste.

— Fort bien; mais il y a une personne dont vous avez dit aussi : « elle est le bien suprême. »

— Oui. Elle s'associe dans mon âme à la notion du juste, du vrai et du bon.

— Et à la pensée de l'amour, de l'amitié et de l'hyménée, car ce sont vos expressions.

— Pourquoi le nierais-je? Vous êtes d'âge à savoir que le but d'une inclination vraie, c'est l'association de deux personnes qui s'estiment assez pour souhaiter de passer leur vie ensemble. Ce jour viendra pour vous dans quelques années, Lucienne! Faites un bon choix; c'est la morale à tirer de mes pensées, puisque mes pensées vous intéressent.

— Vous avez donc le désir de vous marier, Frumence? Je ne e savais pas, vous ne me l'aviez jamais dit.

— Et je ne comptais jamais vous le dire; à quoi bon? Entendons-nous cependant : je n'ai pas le désir de me marier, mais seulement le regret de ne pouvoir me marier.

— Parce que...

— Parce que la seule personne qui me conviendrait ne peut m'appartenir. Donc je n'y songe pas.

— Vous y songez malgré vous pourtant.

— Si c'est malgré moi, c'est absolument comme si je n'y songeais pas. Tenez, Lucienne, je suis bien aise que ceci puisse nous servir de texte pour philosopher aujourd'hui. Il y a des rêveries involontaires, comme il y a des pensées définies. La vie de l'esprit se compose de ces alternatives que l'on pourrait comparer à l'état

de sommeil et à l'état de veille de la vie du corps. A tout âge, et au vôtre plus qu'au mien, il y a des lassitudes de l'esprit ou des excès de vitalité dans l'imagination qui jettent dans le rêve. La raison consiste à s'abandonner le moins possible à cette sorte de désœuvrement de la pensée, car c'est le domaine de l'illusion, et l'illusion, c'est du temps qu'on perd pour la sagesse. Un bon esprit accorde très peu d'instans et très peu de confiance à la rêverie. Il la change vite en méditation, et la méditation, c'est la recherche des choses nettes et vraies. Me comprenez-vous bien?

— Oui, je crois: vous voulez m'empêcher de devenir romanesque?

— Vous l'avez été!

— Je ne le suis plus. J'ai pris avec vous le goût de la force et de la raison; mais, si vous voulez que je continue, il ne faut pas être romanesque vous-même.

— Merci de la leçon, ma chère philosophe! Je l'ai été apparemment pendant cinq minutes, il y a une quinzaine de jours; mais comme je l'avais absolument oublié, c'est absolument comme si cela ne m'était jamais arrivé. Notre esprit est quelquefois un malade en délire dont l'homme bien portant n'est pas responsable.

XXIX.

Nous parlâmes philosophie pure, et je m'en allai très rassurée sur le compte de Frumence, mais très mortifiée pour le mien. Comment! cet amour immense et profond qu'il m'avait fait entrevoir n'était qu'une sotte chimère répudiée par lui, une fantaisie fugitive dont il n'avait pas même conscience! L'objet de cette fantaisie était bien humilié de compter pour si peu, et je ne voulais plus croire que ce fût moi.

Et je l'avais cru quinze jours! J'en avais été tour à tour émue, effrayée, offensée, enivrée, presque malade, tout cela pour m'entendre dire qu'on avait peut-être rêvé de moi cinq minutes et qu'on saurait se dispenser d'y rêver davantage!

Un mauvais instinct s'éveilla dans l'enfant gâté et trop isolé que j'étais, et je devins tout à coup une sotte petite personne; je ne veux pas chercher si cela fut l'effet d'une crise de personnalité farouche que subissent les autres jeunes filles. Je regarde avec sévérité dans ce passé évanoui qui m'apparaît comme une petite honte et un petit remords, et je ne voudrais en rien l'atténuer. Tout ce que j'en puis conclure aujourd'hui, c'est que je jouais avec la passion sans en connaître la cause et le but.

Je me surpris regrettant de n'avoir pas troublé le repos de Fru-

mence, et rougissant de m'être ainsi abusée sur mon mérite. Le dépit fut si profond que je cherchai à m'y soustraire en me persuadant que Frumence avait su, à force de vertu et de discrétion, me cacher son amour et déjouer ma pénétration. Il m'adorait, et cela datait de loin. Il m'avait aimée enfant, alors que Denise en devenait folle de jalousie. Il s'était peut-être trahi devant quelqu'un à l'époque où la méchante Capeforte lui avait attribué des projets de séduction et de captation cupide à mon égard. Il m'avait peut-être oubliée pendant deux ans que nous avions passés presque sans nous voir; mais, depuis un an que je le voyais toutes les semaines, il m'aimait ardemment, il me contemplait avec enthousiasme, il m'enseignait avec ferveur. Il était bien certain qu'il ne pouvait m'épouser et qu'il ne devait pas seulement y songer. Esclave du devoir et doué d'une robuste fierté, il combattait son inclination, il s'en réprimandait et s'en moquait lui-même. Il eût mieux aimé mourir que de me la laisser pressentir, et quand j'étais prête à la deviner, il s'en tirait par des dénégations enjouées qui étaient un sublime effort d'héroïsme.

Les choses ainsi arrangées dans ma cervelle, je reprenais mon rôle d'idole, qui me plaisait fort, et je considérais Frumence comme un adorateur digne de moi. Il était muet, soumis, craintif, admirable d'abnégation. Il me parlait sans trouble de mon futur mariage avec un homme de mon choix et de mon rang. Il était prêt à devenir le confident et le serviteur dévoué de mes illustres amours, sauf à mourir de désespoir le lendemain de mes noces avec Marius ou tout autre jeune homme bien né. Je le plaignais d'avance, ce noble ami sacrifié; je lui élevais sur la montagne une tombe digne de lui, et je composais son épitaphe. Je lui appliquais ce vers du Tasse que miss Agar m'avait appris et qu'elle eût aussi bien fait de ne pas m'apprendre :

Brama assai, poco spera e nulla chiede.

Enfin j'embaumais Frumence dans mes souvenirs anticipés, et je me forgeais une chaste et douce mélancolie pour le temps où il ne serait plus.

Voilà comme j'étais guérie du romanesque! Mais aussi quel est le moyen d'en guérir, quand les bonnes lectures vous tracent un idéal plus pur et non moins séduisant que les mauvaises? Que peut-on lire à dix-huit ans qui ne parle pas d'amour, soit sérieusement, soit follement? Les contes du berceau commencent toujours par un roi et une reine qui s'aimaient avec tendresse et finissent par une princesse et un prince qui se marièrent et vécurent heureux.

Dès que l'on passe à l'histoire, le domaine des faits réels, on voit l'amour, qui débuta par perdre Troie, bouleverser les empires, et quand on veut boire aux sources les plus sacrées de la poésie, on trouve Pétrarque brûlant pour Laure et Dante faisant l'apothéose de Béatrix.

Béatrix! ce fut là surtout mon rêve et mon dangereux météore. Je commençais à bien savoir l'italien. Ce n'est pas la peine d'apprendre une langue, si on doit en ignorer les beautés. Frumence, qui ne pouvait mettre l'*Enfer* entre mes mains, coupa son édition pour me donner le *Paradis*. Le paradis consomma ma perte. Je devins sa Béatrix dans ma pensée. J'entrepris de le guérir de la passion qu'il n'éprouvait pas et de lui faire lire dans le ciel auquel il ne croyait pas.

Je ne sais s'il s'aperçut que je devenais bizarre et inquiétante comme élève; mais il s'arrangea souvent pour être absent le dimanche, et bientôt je fus presque des mois entiers sans le trouver aux Pommets. M. Costel me remettait mes cahiers, que son neveu avait examinés et annotés durant la semaine, avec des livres quand j'en pouvais manquer. Je trouvais aussi mon déjeûner servi sur la grande table, mais je prolongeais en vain ma visite; Frumence ne devait rentrer que le soir, et j'étais forcée de partir sans l'avoir vu. Je savais bien que Frumence n'avait pas régulièrement affaire à Toulon, et qu'il lui en coûtait de ne pas exercer envers moi sa gentille et modeste hospitalité.

Le mystère de sa conduite, bien loin de m'offenser, me charma. Il me fuyait! Il avait bien tort, puisque je venais à lui pour verser le dictame céleste sur ses blessures! Mais il ne pouvait pas ainsi supporter ma vue tous les dimanches. Il craignait de se trahir. Il s'égarait et se cachait dans les « antres sauvages » pour faire provision de stoïcisme contre l'attrait de ma présence.

Si ce brave garçon eût été réellement aux prises avec une passion pour moi, j'en eusse fait un martyr, car je m'acharnais à ne pas me laisser oublier. Cela eût été odieux; mais mon ignorance des passions empêchait ma conscience de m'avertir, et j'allais toujours pensant que le bienfait de mon amitié épurée devait aider Frumence malgré lui à entretenir sa vertu sans trop de souffrance. Je jouais à mon insu un jeu de grande coquette, un jeu à me perdre, si Frumence n'eût été le plus sage et le meilleur des hommes.

Ne le voyant presque plus, j'imaginai de lui écrire sous prétexte de le consulter sur mes études. J'éprouvais le besoin d'essayer mon style et de parler de moi à un esprit prosterné devant le mien. Je me mis donc, moi aussi, à écrire des pages de rêveries et de réflexions et à les glisser dans mes cahiers, comme par mégarde; mais

je reconnus que ce serait trop naïf, tout en étant très hypocrite, et je m'adressai franchement à lui en le priant de résoudre mes doutes. A propos des amours illustres ou des renoncemens austères de l'histoire, je tâchais de l'entraîner dans des subtilités de psychologie ou de sentiment où je m'égarais moi-même. Je lui posais des problèmes, je lui soulignais des citations, j'appelais sa méditation sur des niaiseries solennelles, ou sur des problèmes insolubles de lui à moi. J'y portais une hardiesse inouïe et une candeur étonnante, car Jennie avait su me garder chaste comme elle-même, et il n'est aucune de mes inquiétudes de cœur qu'elle n'eût pu guérir par son sens droit et délicat, si j'eusse daigné l'interroger; mais j'avais l'ingrat caprice de ne plus vouloir d'elle pour mon guide immédiat, et peut-être aussi aurais-je rougi devant elle, si elle eût deviné le roman que je me forgeais sur le compte de Frumence.

Celui-ci répondit très prudemment à mes indiscrètes curiosités. Il ne voulut pas prendre mes griffonnages pour des épîtres que je lui adressais. Il eut l'air de les considérer comme des essais littéraires que je soumettais à son jugement. Il se contenta d'écrire en marge, en me les rendant, des réflexions comme celles-ci : « pas mal rédigé, — question oiseuse, — raisonnement assez juste, — recherche futile, — page bien écrite et bien pensée, — divagation puérile, — bonne réflexion, — rêvasserie de quelqu'un qui s'endort devant son encrier, » etc., etc. — Et il ne garda aucun de ces précieux écrits qui étaient destinés à éclairer et à calmer son âme agitée. — Je m'en étonnai un peu, et puis j'essayai de croire qu'il en prenait copie et qu'un jour il me dirait : Voilà ce que j'ai feint de dédaigner; mais j'en ai fait mon profit; vous m'avez sauvé, par la sainte amitié, des orages de l'amour.

C'est lui dont la sainte bonté m'eût guérie, à elle seule, de mes sottes illusions; mais un concours de circonstances nouvelles devait bientôt les dissiper radicalement.

XXX.

Ma grand'mère s'était adressée à toutes ses connaissances pour me procurer une nouvelle gouvernante. On ne trouvait pas d'étrangère à la localité qui voulût venir s'enterrer chez nous, et les personnes du pays manquaient de ces fameux talens d'agrément qu'on persistait à croire si nécessaires. Comme je n'avais aucune disposition pour les beaux-arts ainsi enseignés, ma bonne maman voulut bien en faire le sacrifice; mais elle se persuada que j'étais trop seule, qu'elle occupait trop Jennie, — la pauvre femme s'en faisait un reproche! — enfin que je devais m'ennuyer, et que, faute de gou-

vernante, il me fallait une demoiselle de compagnie. Depuis longtemps le docteur Reppe insinuait un nom qui n'était sympathique à personne chez nous, et qui m'était presque odieux. Il s'agissait de sa protégée Galathée Capeforte, alors âgée de vingt ans, toujours parfaitement laide, mais excellente personne, disait-il, et raisonnablement instruite. Elle sortait du couvent, où elle avait toujours remporté les premiers prix de couture, d'arithmétique et de bonne tenue. Elle était fort pieuse, ce qui est très nécessaire à une femme, observait le docteur, lequel se dispensait de toute religion pour lui-même et allait bien plus loin que Frumence, car il raillait tous les cultes et les trouvait indignes de son sexe. Galathée, disait-il, serait une grande ressource pour moi. Elle me rendrait *un peu femme*. Le docteur craignait que mes goûts d'amazone, mon instruction virile et l'indépendance de mes idées ne fussent préjudiciables à mon bonheur, peut-être à ma réputation *dans le monde!* Avec cette sage et douce jeune fille à mes côtés, je deviendrais plus sédentaire; sinon, on pourrait toujours dire que j'avais une amie raisonnable, et le choix de celle-ci serait généralement approuvé par les personnes bien pensantes du pays.

Ce dernier point était devenu vrai. A force de bassesses et d'hypocrisie, Mme Capeforte s'était fait accepter par les connaissances de ma grand'mère, et toutes reprochèrent à celle-ci des préventions qu'elles avaient partagées. Sa résistance, soutenue par la mienne, durait depuis longtemps, lorsque Mme Capeforte obtint, je ne sais comment, pour Marius un emploi dans les bureaux de la marine de l'état, avec traitement convenable, presque pas de travail, une sorte de sinécure, et la résidence à Toulon. Il fallait bien lui savoir gré d'un succès inespéré pour ce membre de la famille. Elle offrait sa fille *gratis*, par amitié, par dévouement. — La seule récompense de Galathée, et son seul profit, disait-elle, seraient d'acquérir dans le commerce de Mme de Valangis les manières et le ton de la *haute société*, et d'avoir en moi une charmante compagne.

Jennie, qui jusque-là m'avait soutenue dans mes refus, crut devoir céder. Galathée lui paraissait douce et attentive. Habituée aux œuvres de charité, où sa mère l'exhibait à l'admiration des fidèles, elle savait soigner les malades et amuser les vieillards. — Si elle vous déplaît, me dit-elle, je l'observerai avec soin, et si je la vois bien portée à soigner et à distraire votre bonne maman, je pourrai être plus souvent avec vous.

— Mais pourquoi faut-il une étrangère chez nous, quand, à nous deux, nous pouvons soigner et occuper cette chère mère?

Jennie me répondait que la chère grand'mère ne voulait pas me voir absorbée par elle du matin au soir, et qu'elle se tourmentait

quand elle supposait que je me sacrifiais à elle. Il y avait du vrai. Ma grand'mère ne voyait presque plus, et elle ne pouvait plus entendre lire sans s'assoupir. Il lui fallait une petite causerie que je ne savais pas varier sur un même thème de tous les jours. Galathée saurait lui dire des riens, et ne s'ennuierait pas d'en dire, puisqu'elle n'avait pas autre chose dans l'esprit. Galathée était une fille faite : le grand exercice ne lui était plus indispensable. Enfin ma bonne maman tenait à contenter la mère, et le docteur disait qu'on pouvait bien essayer quelques mois, que cela n'engageait à rien, et *qu'on verrait plus tard*. C'était sa formule vis-à-vis de tous ses malades.

Je dus céder aussi; Galathée fut installée chez nous dans l'appartement de miss Agar. Jennie m'engagea à lui faire bon accueil. Elle était timide et gauche, et peut-être était-elle à plaindre ou à encourager. J'y fis de mon mieux, et j'y voulus mettre de la générosité. J'appris à Galathée à s'habiller, à s'asseoir, à manger, à saluer, à fermer les portes, à ne pas se casser le nez contre les murs et à ne pas tomber dans les escaliers, car cette jeune fille, qui devait me ramener aux convenances de mon sexe, était une véritable butorde, beaucoup plus ahurie chez nous que ne l'eût été une chevrière du Regas. Elle ne connaissait au monde que des religieuses et des garçons meuniers.

Elle se débarbouilla assez vite et prit une apparence plus tolérable. Je reconnus bientôt qu'elle était bonne fille, obligeante, consciencieuse dans les soins qu'elle donnait à ma grand'mère, nullement susceptible, ni intrigante, ni fausse, en un mot très différente de sa mère, et ressemblant beaucoup pour la bonhomie et l'indécision au docteur Reppe. Je la pris en amitié, bien qu'elle n'eût rien d'agréable dans l'esprit. C'était la nullité même, elle ne savait qu'aligner des points sur du linge et des patenôtres sur le papier. Elle passait sa vie à faire des reprises et à copier des prières, ses talens d'agrément consistaient à enluminer de petites images de dévotion et à chanter des cantiques dont elle changeait et transposait les vers de la façon la plus idiote; mais j'avais eu des préventions contre elle : je l'avais crue sournoise et médisante, j'avais été injuste, et je voulais réparer mes torts. Elle était câline à la manière des chiens qui lèchent la main prête à frapper. Quand elle m'impatientait par sa bêtise, elle le voyait dans mes yeux et venait m'embrasser pour me désarmer. Je l'embrassais aussi par remords de ma vivacité, bien qu'elle eût un visage déplaisant, d'un rouge brique et semé de taches de rousseur. Ses cheveux plats ressemblaient à du chanvre, et ses mains étaient toujours humides, ce qui me répugnait beaucoup.

Elle fût morte de désespoir plutôt que de manquer la messe du dimanche, il me fallut donc l'emmener aux Pommets. Nous n'avions qu'un cheval de selle, Zani, dont elle avait grand'peur; mais elle obtint que Michel la prendrait en croupe sur son gros cheval de voiture, disant qu'elle avait l'habitude d'aller ainsi avec ses meuniers. Quand Frumence me vit accompagnée de Galathée, il ne m'évita plus, et j'en tirai plus que jamais cette conséquence, qu'il craignait le trouble du tête-à-tête avec moi. Je me trompais beaucoup : Frumence ne craignait que la possibilité des méchans propos.

Nos entretiens redevinrent donc suivis et fréquens, et Galathée y assista, la bouche béante d'admiration, vu qu'elle n'y comprenait goutte. Je pensais qu'elle s'en lasserait vite et que nous l'endormirions au bout d'une heure. Il n'en fut rien, et je ne pus m'empêcher de remarquer que son attention se soutenait avec une ardeur extraordinaire. Je l'encourageai à profiter des excellentes instructions que je recevais, et comme elle paraissait y faire son possible, je m'imaginai que je pourrais, Frumence aidant, la rendre un peu moins niaise. J'entrepris donc son éducation; mais elle ne s'y prêta pas comme je m'y attendais. Elle me dit, dès les premières leçons, que je lui en demandais trop, et qu'elle ne me comprenait pas comme elle comprenait Frumence. J'essayai de lui faire résumer une leçon de Frumence. Je vis qu'elle n'avait pas seulement compris de quoi nous parlions.

Je remarquai un jour que, pendant cette leçon du dimanche, elle était plus rouge que de coutume, et puis qu'elle devenait tout à coup très pâle, et cela à tout instant. Frumence lui demanda si elle était souffrante; elle s'obstina à dire non et finit par s'évanouir. Une autre fois elle se mit à pleurer sans motif. Frumence railla *ses nerfs*, un peu durement selon moi, et quand je voulus lui dire que Galathée faisait de véritables efforts d'intelligence pour s'instruire, il me répondit tout bas qu'elle ferait mieux d'accepter sa nullité et de retourner à son couvent ou à son moulin.

Un autre jour, Galathée me bouda; un autre jour, elle me témoigna une tendresse exagérée. La nuit, elle pleurait dans son lit; le jour, elle s'abîmait dans la prière. Enfin elle m'octroya sa confiance tout entière et m'apprit assez brutalement qu'elle mourait d'amour pour M. Frumence Costel.

J'aurais dû la prier de garder pour elle les secrets de son cœur trop sensible; mais la vaine curiosité m'entraîna à tout savoir. Galathée était de complexion éminemment amoureuse. Elle ne se rappelait pas le temps où elle avait vécu sans passion. Dès l'enfance, elle avait adoré le garçon meunier Trémaillade. Après plusieurs autres *ejusdem farinæ*, c'est le cas de le dire, elle avait été éprise

de Marius, et Marius, disait-elle, lui avait bien fait entendre qu'il voulait l'épouser. Mme Capeforte lui avait recommandé d'être aimable avec lui; mais un jour Marius l'avait blessée par ses caprices. Il s'était moqué d'elle *devant le monde*, elle avait dû l'oublier, d'autant plus qu'elle avait revu Frumence, dont elle s'était bien déjà sentie éprise plus d'une fois quand elle le rencontrait chez nous. Depuis qu'elle le voyait toutes les semaines, il n'y avait plus à s'y tromper, c'était lui le bien-aimé définitif. Elle espérait lui inspirer *une inclination*. D'ailleurs il n'avait rien; elle était riche, ou elle le serait. Le docteur Reppe lui avait promis une dot. Sa mère, qui était ambitieuse, s'opposerait à ce mariage; mais Galathée saurait bien se faire protéger par le docteur, qui ne lui refusait rien. Mme Capeforte craignait le docteur, elle céderait. Frumence, reconnaissant de la fidélité de Galathée, serait le meilleur des époux et le plus fortuné des hommes : tel était le roman de Galathée.

Mais j'étais un obstacle à ce brillant avenir, et je devais aider ma sensible compagne au lieu de la contrecarrer. Ici je perdis patience et lui demandai sèchement ce qu'elle entendait par là.

— Ma chère petite, répondit-elle, tu n'as que faire de t'en cacher. J'ai fort bien vu que, toi aussi, tu es amoureuse de M. Frumence. D'ailleurs on le dit dans le pays. Tu as plus d'esprit et d'instruction que moi, et tu es très coquette, parce que tu n'as pas beaucoup de religion. Eh bien! il faut oublier M. Frumence. Tu es noble, tu ne peux pas l'épouser. Il faut lui parler de moi adroitement, comme tu sais parler quand tu veux. Il faut lui faire comprendre qu'il n'a pas besoin d'être si fier et si craintif vis-à-vis de moi, car je suis décidée pour lui, et si maman veut me remettre au couvent, je me ferai enlever par lui. Alors il faudra bien qu'on nous marie. Il n'y a aucun mal dans tout cela. Le mariage purifie tout, et mon confesseur m'a dit que les péchés où l'on ne met pas de mauvaise intention n'étaient pas mortels.

Elle me débita cent sottises du même genre sans me donner le temps de lui répondre, et quand elle eut parlé avec beaucoup d'exaltation, elle s'enfuit dans sa chambre en me criant que je devais réfléchir et demander à Dieu une bonne inspiration.

Je n'étais pas tant révoltée de sa stupidité qu'indignée de l'amour qu'elle m'attribuait pour Frumence. Descendre de mon rôle d'idole mystérieuse pour me voir en lutte avec cette plate rivale, c'était une humiliation qui m'empourprait le visage jusqu'à la racine des cheveux, et si Galathée ne se fût sauvée à temps, je crois que je l'aurais battue.

Je me radoucis devant son repentir, et j'eus tort. Je n'aurais pas dû souffrir que cette fille sans culture et sans idées, sans défense

par conséquent devant les appétits ardens qui se développaient en elle, m'initiât à ses illusions, à ses langueurs, à son besoin physique du mariage. Je ne soupçonnais pas ce qu'il y avait de brutal au fond du stupide roman dont elle me régalait. Peut-être n'y voyait-elle pas bien clair elle-même; j'aime à croire qu'elle ne savait pas tout ce qu'elle avait l'air de savoir, car elle se servait d'expressions consacrées dans certain langage de confessionnal, et qui étaient d'une crudité révoltante.

Heureusement je ne les comprenais pas, et je ne consentis pas à les deviner; mais à force d'entendre cette fille se lamenter lâchement sur les ennuis de la solitude ou sur ce qu'elle appelait la méfiance et la rigueur de son amant, je pris un contre-pied d'une exagération réelle : je regardai l'amour comme une faiblesse honteuse, et je résolus de n'aimer jamais. Ceci pouvait être un bon préservatif contre les périls de la première jeunesse; mais, comme tous les partis-pris sans lumière et sans expérience, c'était le commencement d'une notion fausse de la vie et du mariage.

XXXI.

J'atteignais mes dix-neuf ans quand Marius revint habiter Toulon avec un petit emploi plus agréable que celui de commis dans la maison Malaval. Son traitement était bien modeste, mais un de ses vœux se trouvait réalisé : il était un peu marin par l'uniforme sans l'être par le fait. Il portait un habit bleu bien coupé, une petite ganse à sa casquette, et il n'était pas exposé à s'embarquer.

Il était redevenu joli garçon, et ses manières s'étaient adoucies en même temps que son existence. Il était toujours aussi moqueur, mais avec plus d'entrain et de gaîté.

Fort peu assujetti par ses fonctions, il vint passer avec nous tous les dimanches, et remarqua bientôt les grimaces singulières de Galathée au seul nom de Frumence. Son penchant à la raillerie lui tenant lieu de pénétration, il devina ce que Jennie ne soupçonnait même pas. Il s'amusa dès lors à torturer Mlle Capeforte. Il lui écrivit au nom de Frumence des déclarations inouies; il lui donna des rendez-vous dans tous les recoins de la montagne; il lui faisait trouver des lettres d'amour jusque dans ses souliers. Puis il s'amusa à jouer la comédie d'être amoureux d'elle et jaloux de Frumence. Enfin s'il ne la rendit pas folle, c'est qu'elle était trop stupide pour le devenir.

Je n'approuvais pas ces cruautés et je n'y participai jamais; mais Marius, qui ne me consultait pas pour les inventer, venait me les

raconter, et il m'était impossible de n'en pas rire. Il y avait si longtemps que je n'étais plus gaie! La société de Marius me ramenait aux heureux jours de l'enfance, et c'était un apaisement aux fantaisies d'imagination qui m'avaient troublée.

Il nous accompagnait à la messe, où nous allions souvent à pied dans la saison douce. Il traitait Frumence amicalement, et Frumence le jugeait aimable et bon. Il m'aidait à prendre tranquillement et sérieusement ma leçon, car il emmenait Galathée au jardin ou à la source, en lui faisant des scènes de jalousie dont elle était dupe, au point de ne plus savoir qui elle devait aimer, de Frumence ou de Marius. Je crois qu'elle s'arrangeait pour rêver de l'un et de l'autre, ce qui lui donnait des accès de gaîté nerveuse et folle où elle parlait et agissait comme une personne ivre. Quelquefois il s'amusait à la perdre dans la montagne, et il revenait me dire de ne pas l'attendre, parce qu'elle était retournée seule à Bellombre. Nous partions alors avec Michel, et Galathée retrouvait aux Pommets Frumence, très surpris de la voir arriver. Il se doutait bien de quelque espièglerie de Marius; mais il était loin de croire qu'il y fût mêlé. Alors il avait la bonté et la candeur de ramener Mlle Capeforte jusque chez nous, et elle était dans des transes mortelles de voir arriver Marius à sa rencontre avec des pistolets. Un jour il lui envoya un gamin avec une lettre où il lui disait : *Quand vous rentrerez, je ne serai plus qu'un cadavre!!!* Elle crut à un suicide et arriva au pas de course. Marius s'était caché et se fit chercher pendant deux heures.

Rien ne détrompait cette pauvre sotte. Quand j'essayais de lui dire que Marius se moquait d'elle, elle me répondait que je l'aimais et que j'en étais jalouse. J'avoue qu'alors je la prenais en dédain profond et l'abandonnais à son persécuteur.

A la suite de toutes ces malices, Marius causait avec moi naturellement des ridicules chimères de l'amour, et il était charmé, disait-il, de me voir si sensée et si positive à cet endroit-là. Le fait est que, s'il eût fallu m'inspirer un sentiment tendre, jamais Marius n'en fût venu à bout. Il était trop froid pour l'éprouver et trop ironique pour le feindre; mais il m'amenait à une théorie qui détruisait tous mes romans de fond en comble. Il me faisait envisager le mariage comme un contrat de paisible amitié dont l'avantage et la dignité consistaient à exclure l'enthousiasme et la passion. Pour lui, la théorie était bien sincère : si son esprit avait vingt-deux ans, son cœur en avait quarante.

J'arrivais à penser comme lui et à perdre l'idéal, pour l'avoir poussé trop loin. Lorsque j'avais voulu me persuader que j'étais supérieure à l'amour, je rendais encore hommage à l'amour, car je

croyais m'élever au-dessus d'une grande chose, et maintenant, grâce au ridicule amer de Galathée, qui me présentait la caricature de mon illusion passée, grâce aux terribles sarcasmes de mon cousin sur son compte, je me disais que j'avais méconnu la raison de Frumence, que je n'avais jamais été l'idéal de personne par la raison qu'il n'y a pas d'amour idéal pour les personnes sensées.

Que d'hésitations et de réactions dans une pauvre tête de dix-neuf ans! Me voilà sceptique pour une nouvelle phase de ma jeunesse! Marius reprend sur moi l'ascendant qu'il avait perdu. Je redeviens rieuse et active sans être véritablement gaie, car tout désenchantement est triste. Je ne cherche plus dans l'entretien de Frumence que le côté sec de la réalité historique, je n'aime plus les poètes, j'étonne mon instituteur par la froide rectitude de mon jugement, et je lui apparais plus athée que lui-même.

Une dernière crise marqua le terme de mes instincts de vanité féminine. Un jour que je sermonnais un peu Marius sur l'excès de ses malices, je lui demandai pour l'attendrir si, à travers les aberrations de Galathée, il ne pouvait pas y avoir un attachement vrai pour Frumence, quelque chose d'exagéré, de mal compris, de mal exprimé, mais de respectable en soi-même. D'ailleurs, ajoutai-je, que savons-nous de l'avenir? Frumence pourrait être touché à la longue de voir cette fille riche le préférer à de riches partis, et comme nous aimons beaucoup Frumence, nous regretterions, toi et moi, d'avoir ainsi tourmenté et presque avili sa femme.

— Voilà une idée tout à fait fantasque, répondit Marius. D'abord la ridicule Galathée ne se mariera jamais avec un homme qui se respecte. Ensuite Frumence, outre qu'il est cet homme-là, a une inclination sérieuse, nullement romanesque, mais très ancienne déjà, pour une personne de ta connaissance... Pourquoi rougis-tu? Tu crois que c'est un secret que je trahis? Non. J'ai été initié à ce secret il y a déjà longtemps, et comme je vois bien que tu le sais, je vais te dire comment je le sais moi-même.

Tu te rappelles qu'il y a quatre ans, quand j'ai pris sur moi de quitter la maison, j'avais des préventions contre Jennie et contre Frumence. J'avais tort. Ils m'ont prouvé leur attachement et leur délicatesse. On m'avait fait de mauvais propos que je t'ai peut-être répétés : autre tort; mais j'étais encore enfant, et il est bon d'oublier tout cela. Seulement je n'oublierai jamais que ta grand'mère m'a fait un rude sermon en me révélant la situation. Elle s'imaginait apparemment que je courtisais Jennie, car elle a cru devoir me rappeler que j'étais gentilhomme, et que je ne pouvais et ne voulais sans doute pas épouser une femme du peuple, quelque respectable qu'elle fût par elle-même. Elle a ajouté : « D'ailleurs Jennie ne serait

pas libre de vous écouter. Elle est fiancée au bon et sage Frumence. C'est moi qui ai voulu leur mariage et qui ai porté la parole pour lui. Jennie n'a pas pu s'engager tout de suite pour des raisons très plausibles que vous n'avez pas besoin de savoir, mais qui peuvent d'un jour à l'autre cesser d'être. Jennie a donc promis devant moi à Frumence de l'épouser le jour où il n'y aurait plus d'empêchement, et vous pouvez répondre à ceux qui calomnient cette chère et digne femme que l'amitié de Frumence pour elle et son estime pour lui sont la plus légitime et la plus honnête chose du monde. »

Cette révélation de Marius me causa une surprise et une émotion très grandes. Nous étions précisément en chemin pour les Pommets, tous deux à cheval, car ce jour-là on lui en avait prêté un à Toulon, et Galathée nous suivait en croupe derrière Michel.

Je ne pus résister à un dernier désir de jouer un rôle dans ce nouveau roman qui s'ouvrait devant moi. J'étais fort humiliée de ne l'avoir pas su à temps pour m'épargner mes frais de compassion envers Frumence, et de n'avoir pas deviné que son cri du cœur : *Amour, amitié, ô hyménée!* s'adressait à ma bonne Jennie et nullement à moi.

Dès que je fus seule avec lui, j'éprouvai le besoin d'effacer de son esprit l'impression qu'il avait pu recevoir de ma manière d'être et de mes imprudentes investigations. Qui sait si, pénétrant comme il l'était, il n'avait pas deviné ma puérile erreur sur son compte? J'amenai l'entretien, que j'avais l'habitude de diriger à mon gré, sur la question du mariage. Il fronça d'abord un peu le sourcil en m'objectant que j'en savais désormais l'historique dans tous les temps et dans tous les pays civilisés, et qu'il n'entrait pas dans son programme de m'en donner les notions applicables au temps présent. — C'est une chose si logique et si acceptée dans les bonnes mœurs, ajouta-t-il, que je n'ai aucune philosophie particulière à vous enseigner à cet égard-là.

— Je vous demande pardon, Frumence, répondis-je avec un grand sérieux. Je suis arrivée à l'âge où je puis être appelée d'un jour à l'autre à faire un choix; ne pouvez-vous me dire s'il faudra m'y décider comme à une nécessité inévitable de ma position, ou si vous me conseillez d'attendre que je sois plus instruite, plus raisonnable et plus capable de discernement?

— Je ne puis rien vous conseiller. Si vous étiez complétement libre, je vous dirais que rien ne presse; mais si votre bonne-maman, qui craint de vous laisser seule dans la vie, désire que vous vous hâtiez, je ne dois en aucune façon avoir un avis opposé au sien.

Je plaidai le faux pour savoir le vrai. — Je crois, lui dis-je, que ma grand'mère désire mon mariage.

— Alors écoutez votre grand'mère et Jennie, qui seront toujours d'accord pour votre bonheur.

— Mon bonheur, Frumence! Pourquoi vous servez-vous d'expressions banales, vous qui voyez les choses de si haut? Est-ce qu'il faut envisager le mariage comme une promesse de bonheur? Ne vaudrait-il pas mieux l'accepter comme un devoir pur et simple, comme un hommage rendu à la société et à la famille, sans se demander si on s'en trouvera mal ou bien?

— Si vous êtes de cette force-là, mon cher philosophe, dit Frumence en souriant, c'est une très belle armure contre les chances toujours mystérieuses de l'avenir; mais permettez-moi d'espérer que toute cette noble sagesse dont vous faites provision sera rémunérée par le sort.

— Pourquoi me présenter des illusions dont je ne veux plus, mon cher Frumence? J'en ai eu, vous le savez, j'ai été romanesque.

— Oui, dit Frumence en riant, il y a tantôt un siècle,... c'est-à-dire un an ou deux!

— Si j'ai cru que le mariage pouvait être une joie dans la vie, c'est un peu votre faute, mon ami.

— Moi? par exemple!

— Eh! mon Dieu, n'étiez-vous pas sous le charme de certaines aspirations qui m'avaient frappée... malgré vous, j'en conviens; mais enfin vous étiez tout près d'aimer, si vous n'aimiez déjà quelqu'une que vous aimez tout à fait à présent, j'imagine?

Frumence rougit. Sa mâle et brune figure avait conservé ces soudainetés candides de l'enfance. — Lucienne, répondit-il, vous étiez curieuse quand vous étiez romanesque, c'était logique; mais à présent...

— A présent, mon cher Frumence, je suis sérieuse, et j'aborde franchement le sujet qui m'intéresse; voyons! ne manquez pas de confiance et d'estime pour moi. Je suis capable de garder un secret, et il y a longtemps que je sais votre affection pour une personne qui m'est chère.

— Est-ce qu'elle vous l'a dit?

— Non; mais je sais que ma grand'mère désire ce mariage depuis longtemps, et je m'étonne de la durée des obstacles.

— Ces obstacles seront peut-être éternels, Lucienne, et vous voyez que je me résigne avec la dignité que comporte un pareil projet.

— Oui, mais dois-je en conclure que vous ne croyez pas plus au bonheur comme récompense du devoir accompli que vous ne croyez aux promesses d'une autre vie?

— Ma chère enfant, dit Frumence en se levant comme pour

rompre la conversation, je crois au devoir et au bonheur en cette vie, parce que l'un est, sinon la récompense, du moins la conséquence nécessaire de l'autre. Avec la conscience d'avoir saintement aimé une femme, j'ai la certitude que je me trouverai satisfait de moi-même, si j'ai pu le lui prouver; mais, si des circonstances fatales m'obligent à passer à côté de ce bonheur sans l'avoir saisi, j'aurai encore cette consolation de pouvoir me dire qu'à toutes les heures de ma vie j'ai su me rendre digne d'y prétendre, et que j'emporterai l'estime d'une amie dans ma tombe. Avec ces idées-là, on ne se nourrit ni de tourmens ni de chimères; on accomplit sa tâche de dévouement tant qu'elle doit durer, et, si elle est inutile, on meurt en paix : ce n'est la faute de personne!

Frumence parlait ainsi debout, une main posée à plat sur la table, l'autre sur sa poitrine, sans affectation, mais avec une sorte de loyale solennité. Il me parut transfiguré. Je ne l'avais jamais vu ainsi; son visage et son attitude étaient magnifiques, et ses yeux brillaient comme deux diamans noirs ruisselans de soleil.

Je fus émue et frappée de son aspect comme d'une révélation, et je ne sus rien répliquer; j'avais voulu lui arracher son secret, un secret de patience et de ténacité où j'entrevoyais, au-dessus des forces du stoïque, une flamme mystérieuse plus belle encore que la philosophie. L'amour, ce fantôme aperçu et repoussé, passait devant mes yeux, et m'inspirait je ne sais quel respect mêlé d'effroi, peut-être de regret!

XXXII.

Marius vint jeter des lazzis sur cette émotion. Je quittai les Pommets, surprise et recueillie, et Marius fit de vains efforts ce jour-là pour me distraire. J'étais résolue à soumettre Jennie à la même épreuve que Frumence. Avant de suivre le froid chemin que m'ouvrait l'ironie de Marius, je voulais savoir si l'amour existe à l'état de grandeur morale dans une âme élevée, et si une femme peut aimer un homme sans ressembler à la langoureuse Galathée.

Dès le soir même, enfermée avec Jennie, je provoquai sa confiance, mais avec beaucoup plus d'embarras que je n'en avais eu avec son fiancé. Il y avait quelque chose de si austère dans Jennie qu'elle m'inspirait les premiers troubles de la pudeur. Dès qu'elle comprit ce que je lui demandais, elle me regarda un peu sévèrement.

— Qui donc a pu vous raconter cela? dit-elle. Il n'en a jamais été question qu'entre trois personnes, votre grand'mère, Frumence et moi.

Je n'essayai pas de mentir avec elle; je lui racontai ce que m'avait dit Marius.

— M. Marius aurait dû garder cela pour lui, reprit-elle. Le moment n'est pas venu pour vous de vous tourmenter de l'avenir des autres. Vous aurez bien assez à faire quand il s'agira de vous-même.

— Et quand s'agira-t-il de moi-même?

— Quand vous en aurez la volonté. Est-ce que vous l'avez déjà?

— Non, ma Jennie, je n'ai pas de volonté, je n'ai que de l'incertitude; je voudrais savoir s'il faut aimer beaucoup son mari.

— Oui, certes, il faut l'aimer plus que tout au monde quand il le mérite, et, s'il ne le mérite pas, il faut passer sa vie à cacher ses torts et ses fautes. C'est très pénible : voilà pourquoi il faut avoir un mari estimable que l'on puisse aimer, et ne pas se marier sans savoir ce qu'on fait.

— Tu as été mariée très jeune, Jennie?

— Beaucoup trop jeune.

— Et tu as été malheureuse?

— Ne parlons pas de moi.

— Si fait! puisque tu as accepté de devenir la femme de Frumence, c'est que tu l'estimes beaucoup.

— Je l'estime beaucoup.

— Alors tu l'aimes plus que tout au monde?

— Non, Lucienne.

— Comment, non?

— Il y a quelqu'un que j'aime plus que lui.

— Qui donc?

— Vous.

— Ah! ma Jennie, m'écriai-je en l'embrassant, tu crains que je ne sois jalouse; mais je ne veux pas l'être, je ne suis pas égoïste, je veux bien que tu aimes ton mari plus que moi.

— Frumence n'est pas mon mari, Lucienne; il ne le sera probablement jamais.

— Pourquoi donc cela?

— Pour des raisons que je ne peux pas vous dire et qui ne dépendent ni de lui ni de moi.

— Comme tu es mystérieuse, Jennie!

— J'y suis forcée, mon enfant.

Je vis que son visage s'était assombri, je ne l'avais jamais vu ainsi. Je me jetai à son cou en pleurant. — Tu me fais peur, lui dis-je : je crois que tu es toujours malheureuse!

— Ici? avec vous? reprit-elle en souriant : non, c'est impossible. Si j'ai eu du malheur en ce monde, ce n'a jamais été par ma faute, je suis donc tranquille, comme vous voyez.

— Tu parles comme Frumence, mais plus tranquillement encore. Il dit bien que la bonne conscience dédommage de tout; mais en disant cela ses yeux brillent, et on voit qu'il t'aime par-dessus tout.

— Vous avez donc parlé de moi avec Frumence? Ah! petite tête! vous osez tout!

— Tu m'en fais un crime?

— Non, vous êtes comme cela parce que vous êtes bonne et aussi parce que vous vous faites peut-être des idées sur nous deux; voilà ce que je n'aurais pas voulu; vous allez croire qu'on pense à soi, quand on ne pense qu'à vous.

— Et pourquoi donc ne penserais-tu pas à toi-même?

— Ma chère petite, dit Jennie d'un ton grave et assuré, je n'ai jamais souhaité de me remarier. Votre grand'mère, bonne comme un ange, s'est mis dans l'esprit qu'il me fallait une autre amitié que la sienne et la vôtre. Frumence l'a cru aussi parce que votre grand'-mère le disait. A présent Frumence sait bien que je suis mère avant tout, que vous êtes mon seul enfant, et que je ne suis pas femme à me tourmenter de mon avenir; il sera ce qu'il sera. J'y penserai quand le vôtre sera assuré. Votre mari ne m'appréciera peut-être pas autant que vous;... alors... nous verrons!

— Ainsi l'affection que tu as pour ce bon Frumence dépend de ta volonté? Tu es assez forte pour te dire : J'aurais pu l'aimer, mais je ne l'ai pas voulu; ou bien : Je l'aimerai tel jour, quand il me plaira d'aimer!

— Vous riez, moqueuse? dit Jennie, toujours calme. Eh bien! je suis comme cela. J'ai été à une école par où vous ne passerez jamais, Dieu merci, et j'ai fait une provision de volonté aussi solide que celle que Frumence a trouvée dans ses livres. Un temps viendra où je vous dirai cela, mais je ne le peux pas encore.

— Dis-moi pourtant quelque chose, Jennie! Tu crois en Dieu, toi?

— Oh! oui, par exemple! Ceux qui ont beaucoup souffert ne peuvent pas faire autrement.

— Et tu sais que Frumence n'y croit pas?

— Je sais cela, c'est son idée!

— Et cela ne te tourmente pas, quand tu te dis que tu seras peut-être sa femme?

— D'abord je ne me dis pas ça souvent. Il est inutile de penser à ce qu'on ne peut ni avancer ni reculer. On doit prendre les temps de la vie comme ils viennent. Ensuite, si je dois un jour vivre avec un homme qui doute de Dieu, je me figure que je le changerai.

— Et si tu n'y parviens pas?

— Je m'en consolerai. Je me dirai qu'il verra plus clair dans une

vie meilleure, et que Dieu le trouvera digne de lui montrer plus de lumière que dans celle-ci. Allons, Lucienne, voilà onze heures. Dormez bien, et que mon sort ne vous tourmente pas. J'aurais grand tort de m'en plaindre, puisque vous m'aimez si bien.

Elle me baisa au front et s'en alla dans sa chambre, aussi tranquille que les autres soirs.

La confession de Frumence avait entr'ouvert devant moi la porte de l'idéal, la protestation de Jennie la referma. Pendant quelque temps je ne vis plus rien qu'un nuage impénétrable sur mon avenir. Une âme forte comme celle de Frumence rêvait l'amour et le surmontait. Une âme grande comme celle de Jennie l'ajournait sans y rêver. Ce tyran des cœurs était donc bien débonnaire et bien facile à tenir en bride, pour peu que l'on fût un esprit bien trempé, et j'avais la prétention de n'être au-dessous de personne.

XXXIII.

C'est alors que tout en causant de Frumence, de Jennie et même de l'imbécile Galathée, à nos momens perdus, nous en vînmes insensiblement, Marius et moi, à parler de nous-mêmes. Il s'était fait en moi je ne sais quel dépit sans nom contre la destinée, et Marius surprit en mon cœur je ne sais quel fonds de tristesse et de découragement. Il ne l'exploita pas de parti-pris, mais il s'en servit comme il savait se servir de tout ce qui lui tombait sous la main. — Tu es bien enfant, me dit-il, de te préoccuper de l'avenir! Le tien est des plus simples, tu n'as rien à faire que de l'accepter. Tu es bien née, bien élevée, et, que ton père ait ou non une grande fortune et d'autres enfans, ta grand'mère s'est arrangée, je le sais, pour te constituer son unique héritière. Cela te fait quelque chose comme douze mille livres de rente, mille francs par mois; en province, c'est très joli!

— Mais je ne m'occupe pas de l'argent, Marius, je n'y ai jamais songé.

— Tu as tort. Il faut, avant tout, savoir ce que l'on peut être dans la vie. Tu es un bon parti, et tu dois comprendre que cela te classe parmi les personnes indépendantes dans la société.

— Soit; mais que ferai-je de cette indépendance?

— Ce qu'en font toutes les femmes : tu te marieras.

— C'est-à-dire que je me dépêcherai de renoncer à cette indépendance si précieuse?

— Tu te fais du mariage une idée fausse. Ce sont les malheureux et les petites gens pour qui le mariage est un joug. Les gens comme il faut ne songent pas à s'opprimer mutuellement.

— Qui les en empêche?

— Quelque chose de très fort et qui gouverne le monde : le savoir-vivre.

— Voilà tout?

— Voilà tout, mais c'est tout. Tu crois à la religion, à la vertu, à l'amour peut-être?

— Eh bien! et toi?

— Moi, je crois à toutes ces choses aussi, mais en tant qu'elles font partie de la chose principale que j'appelle le savoir-vivre, c'est-à-dire le respect de soi et la crainte de l'opinion.

— Tout cela me paraît bien froid, Marius!

— Ma chère, il n'y a que le froid qui conserve, le chaud corrompt tout.

— Ainsi je dois, avant tout, chercher mon mari dans le monde du savoir-vivre?

— Oui, dans le monde dont tu es, et dont tu ne pourrais cesser d'être sans tomber dans une sorte de déchéance très honteuse.

— Pourtant il y a, en dehors de ce monde-là, de grands esprits et de grands caractères?

— Méfie-toi de ce qui est grand! La mer est grande, et c'est le nid aux orages. Si tu veux une destinée héroïque et difficile, ne me consulte pas, je n'ai pas le goût du compliqué et du surnaturel. Je vois le bonheur dans la convenance, ce qui est simple comme bonjour. Pas de vaine ambition, pas d'idées quintessenciées! le bon sens pratique, les mœurs douces, les relations agréables, de la bienveillance et du bien-être; la moquerie pour toute vengeance contre les sots, les égards et les soins aimables pour les gens qu'on aime; du loisir, du calme pour élever ses enfans dans un milieu honoré et paisible : que faut-il de plus à deux esprits bien faits, à deux créatures raisonnables?

A force de revenir sur ce sujet, Marius me persuada qu'il était dans le vrai, et je me pris à rougir tout à fait de mes chimères. Je commençai à faire l'examen de ma conscience dans le passé et à voir que j'avais fait fausse route. Je me rendis compte de mes coquetteries instinctives vis-à-vis de Frumence, et je ne m'en consolai qu'en espérant qu'il ne s'en était jamais aperçu. Puis je me demandai ce qui fût arrivé, s'il eût été un ambitieux, un homme sans principes, ou seulement un caractère faible. Je vis devant moi l'épouvante d'une situation inavouable, des douleurs ridicules comme celles de Galathée, l'anathème du monde, le blâme de Jennie, le désespoir de ma grand'mère. Et tout cela eût pu m'arriver en dépit de l'innocence de mon âme et de la pureté de mes intentions! Je me blâmai sévèrement, et je tâchai de me réconcilier avec moi-

même en me disant que Marius me sauvait des vaines illusions : je devais lui en savoir gré.

Ma tête travaillait bien un peu sur tout cela, et, pour devenir calme, je faisais de grands efforts qui retardaient le calme. La première fois que je revis Frumence après la confession que je lui avais arrachée, je le revis avec d'autres yeux. Sa beauté physique, qui était réelle et qui m'avait toujours été indifférente, me sembla exprimer une valeur intellectuelle plus grande que je ne l'avais soupçonnée. Je me sentis irritée des regards de possession ardente que Galathée égarait sur lui. Je fus sérieuse et retenue avec lui comme je ne lui avais jamais fait l'honneur de l'être. Je l'étudiai sous le rapport de ce fameux savoir-vivre que Marius estimait si haut, et je trouvai qu'avec ses manières simples et son langage aisé Frumence avait l'aspect le plus distingué et les expressions les plus pures. J'en fis part innocemment à Marius, qui me répondit : — Certes Frumence est un garçon convenable et rempli de tact; c'est la science et la vertu des subalternes.

Je fus choquée du mot et je le fis voir. Marius se prit à rire et me demanda si je marchais sur les traces de Galathée. Je fus si offensée de la comparaison qu'il dut m'en demander pardon.

Cette petite querelle se renouvela pourtant, et j'en fus plus troublée qu'il ne fallait. Je pensai à Frumence malgré moi aussi souvent qu'à l'époque où j'y pensais volontairement pour le plaindre. Je ne planais plus sur lui, je n'étais plus l'ange de sa rêverie. Il devenait l'hôte importun, inexplicable, menaçant peut-être de la mienne. Je ne l'aimais pas, non certes, je ne pouvais pas l'aimer; mais il était le représentant de l'amour fort et vrai, fidèle et soumis, tel que je l'avais conçu dans ma phase romanesque, et quand je me reportais à cette heureuse époque où j'étais tout près de croire à des destins sublimes, je la regrettais et trouvais la réalité triste et plate. Bien souvent je m'écriai dans la solitude : — Est-ce donc la peine de vivre?

Le mal s'aggravant, je fis un véritable effort de courage : je résolus de me priver des leçons et des entretiens de Frumence. J'y fus aidée par le départ de Galathée, à qui Marius, cédant à mes prières, voulut enfin parler raison. Frumence lui-même commençait à s'apercevoir de l'amour de cette fille et à s'en montrer très importuné. Marius se chargea de la dissuader et de la sermonner. Prise au sérieux pour la première fois, c'est alors qu'elle se crut trahie et raillée. Elle nous fit une scène de désespoir et s'en alla toute seule, un beau matin, retrouver sa mère, qui la gronda et nous la ramena le soir même. Jennie fut forcée de faire pressentir la vérité. Mme Capefort ne montra pas sa colère, elle remercia hum-

blement Jennie de ses bons avis, et Marius des *bontés* qu'il avait eues pour « sa pauvre enfant trop candide. » Elle s'en alla, nous bénissant tous, mais profondément humiliée, et nous jurant une haine implacable.

Je saisis l'occasion pour déclarer à Jennie que je ne croyais pas devoir continuer à me rendre aux Pommets le dimanche. Il me paraissait probable que Galathée, dans quelque accès d'idiotisme, avouerait à sa mère combien elle était jalouse des « préférences » de Frumence pour moi, et dès lors Mme Capeforte mettrait sur mon compte le tort ou le ridicule de l'aventure. Jennie comprit que j'avais raison, et se chargea de dire à ma grand'mère ce qui s'était passé.

J'entrai donc du jour au lendemain, et par ma propre volonté, dans une nouvelle phase de mon existence, la solitude morale, et je me risquai à porter sans l'aide de personne le terrible fardeau d'un cœur troublé et inoccupé. Je ne mis pas d'affectation à fuir Frumence. Il venait avec son oncle, qui nous disait la messe à Bellombre les grands jours fériés. Je le rencontrais quelquefois aussi dans mes promenades, et je l'abordais amicalement; mais, comme j'étais toujours à cheval et lui à pied, nous nous quittions après avoir échangé quelques mots. Je ne lui envoyais plus mes extraits, je ne le consultais plus sur rien.

Marius eut, je crois, à Toulon, une petite affaire de cœur en ce temps-là, et, sous divers prétextes, ses visites hebdomadaires devinrent tout au plus mensuelles. Jennie avait si peu encouragé mon besoin d'expansion que je ne lui parlai plus de mes perplexités. Je m'absorbai avec elle dans les soins à rendre à ma grand'mère, auprès de qui je travaillais presque tout le temps qu'elle était levée. Le soir, quand elle se retirait, — et c'était toujours de bonne heure, — je lisais encore un peu dans ma chambre. A six heures du matin, j'étais à cheval avec Michel jusqu'à dix, ou seule, à pied, dans notre vaste enclos, d'où je sortais bien un peu pour passer de cette solitude à la solitude de nos ravins, plus cachés et plus déserts encore.

Je devins si studieuse et si rêveuse que Jennie s'en alarma; mais il fallut me laisser faire. Je ne pouvais plus vivre dans cet isolement terrible sans y développer mon intelligence avec passion. J'étudiai les langues anciennes, les sciences naturelles et la philosophie. Je lus les livres les plus sérieux, j'abordai la géométrie. Je trouvai moyen de remplir mes journées et peu à peu de ne pas les trouver assez longues pour tout ce que je voulais connaître, ou tout au moins comprendre dans la nature et dans l'humanité.

Je devins un esprit assez fort pour mon âge et pour mon sexe, ce qui ne m'empêcha pas de souffrir beaucoup du vide de mon cœur.

Plus je travaillais à refouler ses aspirations, plus il reprenait ses droits dans les jours de révolte. J'arrivai à le regarder comme mon pire ennemi et à le traiter comme un coupable. Dieu sait pourtant qu'il n'avait pas cessé d'être pur, et qu'il ne revendiquait qu'une affection exclusive et sainte; mais où la placer? Ma raison lui répondait qu'elle n'avait pas de placement à lui offrir, et que l'amour sans but était un instinct dangereux qu'il fallait étouffer. Le travail intellectuel me fut une immense ressource, et quand j'entreprenais une nouvelle étude, c'était avec tant de plaisir et d'ardeur que je me croyais à jamais calmée, à jamais triomphante; mais des circonstances extérieures qu'il n'était pas en mon pouvoir d'empêcher ramenaient le trouble.

Ma grand'mère désirait me marier, et de temps en temps ses amis, M. Barthez, M. de Malaval, le docteur et quelques autres, venaient l'entretenir de vagues projets ou lui proposer des partis tout prêts à se présenter. Elle me consultait ou me faisait consulter par Jennie; mais tout ce que l'on me disait de ces prétendans me déplaisait. Avant tout, je voulais ne jamais quitter ma grand'mère et m'assurer qu'on ne me séparerait pas de Jennie, et c'était là le difficile : les uns étaient marins, des êtres sans domicile et sans indépendance, qu'il eût fallu suivre ou rejoindre de rivage en rivage; d'autres avaient des familles qu'ils ne pouvaient me sacrifier. On m'en nomma que j'avais rencontrés, et qui me furent antipathiques dès que l'idée de tomber sous leur dépendance fut associée à leur souvenir. Ils me déplaisaient mortellement par la seule raison qu'ils ne m'avaient plu que médiocrement. La situation d'une fille à marier a ses angoisses et ses périls dont les hommes ne tiennent pas grand compte. Ils sont portés à trouver dédaigneuse et fantasque celle qui, sans avoir rien à leur reprocher, n'éprouve pas pour eux une sympathie soudaine. Moins difficiles que nous parce qu'ils savent qu'ils seront toujours nos maîtres, pour peu qu'ils aient quelques avantages personnels ou sociaux, ils pensent nous faire honneur en nous offrant leur protection. Nous qui savons qu'il faudra, en étant à eux, cesser d'être à nous-mêmes et à nos parens, nous avons grand'peur de cet étranger qui vient nous acheter et qui bien souvent nous marchande. Le désir et la curiosité de l'enfance font plus de mariages que le discernement. A quinze ans, on fait peu d'objections; à vingt ans, on s'épouvante, et j'avais déjà cet âge-là quand les propositions devinrent sérieuses.

Je dois dire, au reste, qu'elles furent en petit nombre. Quelque réservée que je fusse, ma réputation de fille savante, très raillée et très incriminée par Mme Capeforte et les siens, très vantée et très exagérée par M. Barthez et par ses amis, éloigna beaucoup les pré-

tendans. Dans notre province, on est un peu barbare; on a beaucoup de préjugés, de l'esprit et de l'imagination certainement, mais peu de culture et des mœurs rudes. Ensuite j'appris indirectement et peu à peu que ma position romanesque d'enfant perdu et retrouvé inspirait des inquiétudes assez graves, et que la malveillance les exploitait contre moi. Les folies de Denise avaient trouvé de l'écho, et il ne faut pas demander par qui, du fond de son hospice d'aliénés, les paroles incohérentes de cette pauvre fille étaient colportées et commentées. Ces propos tendaient à faire croire que j'étais la fille de Jennie, et qu'en se flattant de me léguer sa fortune, ma grand'mère nourrissait une chimère.

Pourtant M. Barthez, qui était son meilleur et son plus véritable ami, affirmait que, de toutes façons, mon avenir était aussi assuré que possible. Marius, qui s'en était préoccupé à ma requête, paraissait n'en pas douter, et Jennie, à qui je n'osais plus en parler que bien peu et bien rarement, tant je craignais de paraître soupçonner sa délicatesse, avait des affirmations si calmes, sa parole m'était si sacrée, que je regardais toute contestation sur mon identité comme une vaine et absurde clameur dont je ne devais pas me tourmenter un seul instant. Le croira-t-on? je m'en tourmentais si peu que je me prenais quelquefois à mépriser la sécurité de mon existence. Dans mes jours de spleen, j'eusse aimé à voir mon avenir menacé de quelque catastrophe qui eût donné carrière à ma volonté, sans objet dans le présent. Il ne me déplaisait pas de rêver que j'étais un enfant du peuple destiné à retourner tôt ou tard à une vie de labeur et d'obscurité.

Et dans ce rêve, — je suis ici pour tout confesser, — j'entrevoyais un ami, un compagnon, un époux tel que Frumence, pauvre, inconnu, stoïque, travaillant de ses mains sous le soleil des jours et de son intelligence dans le silence des nuits. Un être réellement fort et courageux, dévoué jusqu'à l'oubli complet de soi-même, trempé dans le Styx et plus heureux de son devoir accompli que de toutes les faveurs de la gloire et de la fortune. Ce fantôme semblable à Frumence, ce n'était pas lui pourtant, ce ne pouvait pas être lui, puisqu'il aimait Jennie, et d'ailleurs je ne voulais pas que ce fût lui; mais quiconque ne lui ressemblait pas à s'y méprendre ne me paraissait pas digne de ma confiance et de mon estime.

Cette préférence intellectuelle n'était pas une préoccupation constante. Je dois dire toute la vérité, ou du moins tout ce que je sais de cette énigme de ma vie. Je passais des jours, des semaines, des mois sans penser à Frumence, et quand j'y pensais, c'était toujours avec une tranquillité morale de plus en plus assurée. Jennie ne me le rappelait guère. Plus absorbée encore que moi par sa tâche quo-

tidienne, elle ne semblait jamais songer à lui, et quand elle en parlait, c'était toujours à propos de quelque détail positif ou de quelque fait en dehors d'elle-même. Chaque jour écoulé sur cette éventualité de leur union semblait la rendre plus invraisemblable à ses yeux. Elle comptait ses années, et si je venais à lui dire qu'elle était toujours beaucoup plus belle et presque aussi jeune que moi, elle haussait les épaules et répondait : — Y songez-vous? j'ai trente-trois ans!

J'ai bien compris plus tard pourquoi Jennie mettait ainsi toute la force morale dont elle était si largement douée à repousser l'idée de l'amour. Voyant que par mon caractère et par ma situation je n'étais pas facile à marier, elle ne voulait pas me donner le spectacle ou seulement l'idée d'un bonheur étranger au mien. Elle réussit presque à me faire oublier que Frumence aspirait à ce bonheur quand même, et qu'à l'attendre indéfiniment il trouvait une satisfaction digne d'elle et de lui.

J'essayai d'imiter ces deux êtres d'élite et de me désintéresser de moi-même pour ne vivre que par le sentiment du devoir. Hélas! j'étais trop jeune pour accomplir sans efforts et sans rechute un si grand sacrifice. L'ennui me dévorait, l'ennui dans une vie aussi active et aussi studieuse que la mienne! Eh bien! oui, c'était de l'ennui. Il y avait dans le jour des momens où les livres les plus attachans me tombaient des mains comme s'ils eussent pesé autant qu'une montagne; à la promenade, il me prenait des envies furieuses de franchir des abîmes ou de me jeter sur l'herbe et de sangloter. La nuit, je voyais un spectre sans figure et sans nom se pencher sur mon épaule et m'arracher la plume des mains. Ce fantôme s'attachait à moi, je l'entendais me dire à l'oreille : — Prends garde! entre le chemin que tu suivais autrefois et celui qu'il faudrait prendre aujourd'hui il y a un abîme, un chemin qui ne conduit à rien.

Un jour vint où je me sentis si effrayée de cette obsession que j'espérai m'en délivrer en me jetant dans les bras de Marius : c'était le vertige de l'impasse.

XXXIV.

Il avait rompu son amourette à Toulon, et il redevenait assidu chez nous. Cette petite campagne dans le monde de l'émotion ne l'avait pas changé d'un iota; il me disait comme auparavant, comme il m'avait toujours dit : Le bonheur, c'est l'absence de soucis; c'est un état négatif.

J'écoutai une dernière fois ses théories inébranlables, j'enviai sa placide indifférence, et je lui demandai avec une hardiesse triste s'il ne pensait pas qu'à nous deux nous pourrions un jour réaliser son rêve. Sa surprise parut extrême : — Ah çà, répondit-il en riant d'un rire nerveux, j'espère que tu ne vas pas me dire que tu es éprise de moi?

— Sois tranquille, je ne le suis pas. Je te connais et je me connais assez moi-même à présent pour voir qu'on peut parler du mariage comme de toute autre chose raisonnable. As-tu quelquefois songé que nous pouvions nous marier, si bon nous semblait?

— Ce ne serait pas si aisé que tu le penses. Je suis ton égal pour la naissance, et le mariage me ferait ton égal pour la fortune; mais ta grand'mère, qui n'a plus d'initiative et qui a peut-être encore un peu d'ambition pour toi, aurait besoin de ton initiative, à toi, pour se décider.

— Cela revient à dire que tout dépend de moi.

— Et de moi, s'il te plaît!

— Sans doute, et voilà ce que je te demande. Serais-tu content d'être mon mari?

— Attends que j'y pense.

— Ce sera donc la première fois? Sois sincère!

— Je veux être sincère. J'y ai pensé cent fois. Il n'en pouvait pas être autrement. Tu es certainement la personne que j'aime le mieux au monde, ce qui ne veut pas dire que je mourrai de désespoir, si tu en épouses un autre, un autre plus riche, plus instruit et plus aimable; c'est ton droit. Et c'est parce que je t'ai toujours reconnu ce droit-là que je n'ai jamais pensé à toi comme à quelqu'un dont on fait dépendre sa vie. Est-ce clair?

— Oui, et c'est parfaitement raisonnable.

— C'est raisonnable et loyal.

— C'est conforme au savoir-vivre.

— Ah! Lucienne, je t'y prends! tu y mets de l'ironie, ma petite!

— Non, je me conforme à ton vocabulaire pour éviter les malentendus.

— Écoute, ma fille : si c'est une épreuve que tu veux tenter, épargne-toi cette peine. Je ne te ferai jamais la cour, c'est-à-dire que je ne te ferai jamais de mensonges. Je ne ferai pas des yeux blancs et des soupirs à faire tourner les moulins de Galathée. Je ne me ferai jamais berger, je ne te prendrai jamais les mains et jamais je ne te demanderai un doux baiser sous l'ombrage. Tu ne me verras jamais un genou en terre devant toi. Outre que ce serait fort bête, ce serait fort mal. Tu n'es plus une enfant; tu sais qu'une jeune fille, si bien élevée qu'elle soit, sans avoir des sens

comme Galathée, peut avoir des nerfs, et moi, je sais qu'un homme bien né ne doit pas chercher à surprendre les nerfs ou les sens d'une jeune fille sans avoir sa confiance entière, librement accordée sous l'empire de sa raison. Voilà où je ne suis pas un rustre et où tu pourras reconnaître que le savoir-vivre dont je me pique est la véritable vertu d'un garçon de mon âge.

Je fus très satisfaite du langage de Marius. Quoi que j'en pusse dire et penser, *j'aimais le grand;* nous étions des enfans de l'empire, et, toute légitimiste que l'on m'avait faite, les fumées de l'héroïsme flottaient encore dans mon cerveau. Je m'imaginai voir quelque chose de très grand dans la froideur systématique de Marius, et le fantôme de Frumence m'apparut plus forcé que sincère. Marius était naïf dans sa philosophie; son stoïcisme, c'était lui-même en chair et en os. Je pris le néant pour la puissance.

— Je suis contente de toi, lui répondis-je. C'est ainsi que je comprends l'estime réciproque que nous nous devons. Il te reste à me dire si, en supposant que j'eusse l'initiative nécessaire auprès de ma bonne maman, tu m'en saurais véritablement gré.

— Comment l'entends-tu?

— Serais-tu véritablement heureux à ta manière en partageant ma vie?

— Oui, si ta vie doit rester ce qu'elle est.

— Comment l'entends-tu à ton tour?

— C'est-à-dire si tu penses pouvoir rester dans les idées justes que tu as maintenant et prendre confiance tout à fait dans les miennes.

— J'ai confiance dans ton caractère, et je désire conserver des idées justes. Que puis-je te dire de plus?

— Eh bien! nous en reparlerons, nous nous consulterons à loisir, et si dans quelque temps nous sommes contens l'un de l'autre, nous nous arrêterons à l'idée de ne plus nous quitter; si au contraire nous reconnaissons qu'elle n'est pas réalisable, nous la rejetterons sans cesser de nous estimer et d'être les meilleurs amis du monde : cela te va-t-il?

— Parfaitement.

A partir de ce moment, je me crus en possession d'un véritable repos d'esprit. Je pensai à Marius comme j'aurais pensé à acquérir une maison saine et solide, ou une bibliothèque destinée aux loisirs simples et sérieux de toute ma vie. Je recouvrai le sommeil, ma tristesse se dissipa. Je fis des projets de bonheur pour les autres. Je gardais Jennie près de moi, et je lui faisais épouser Frumence, qui devenait le précepteur de mes enfans. Marius rendait pleine justice à ces bons amis. Je ne serais jamais séparée d'eux. Je n'aurais jamais d'autre domicile que celui de ma chère grand'mère.

Je ne serais jamais séparée d'elle non plus, vivante ou morte. Je conserverais religieusement les choses créées et arrangées par elle; je vivrais dans la religion des souvenirs.

Marius tint sa promesse : il ne me fit pas la cour; mais mon air grave et décidé lui donna confiance. Il fut plus aimable qu'il ne s'était jamais donné la peine de l'être. C'était une déférence soutenue, des attentions constantes, une obligeance fraternelle sans aucune affectation, et qui n'avait rien de prémédité. Il semblait subir, sans le savoir, le charme d'un sentiment plus délicat que nos habitudes de camaraderie. Il était parfait pour ma grand'mère, qui le reprenait en amitié et recommençait à le gâter. J'y aidais de mon mieux. Je trouvais fort doux de pouvoir, moi aussi, gâter quelqu'un, et j'abandonnais mon cœur à une amitié qui me paraissait devoir remplacer l'amour avec avantage.

Je ne veux être ni ingrate ni injuste envers Marius. Il fut, je le crois, de très bonne foi, en ce sens que, voulant tenir de moi son bonheur, c'est-à-dire l'aisance, les petits soins et la sécurité, il était bien décidé à m'en récompenser par de la douceur, des égards et les mille petites condescendances de la vie intime. Il n'eût pas fallu, il ne fallait rien lui demander en dehors de sa nature, et ne pas chercher à lui faire comprendre ce qui dépassait son horizon. Avec une femme sans imagination et sans vive sensibilité, il eût été le modèle des époux. Je m'efforçais de devenir semblable à lui et de changer mes instincts : il pouvait bien s'y tromper et me promettre avec sincérité de me rendre heureuse. D'un dimanche à l'autre notre mutuelle confiance faisait insensiblement du progrès. Il obtint à l'automne de 1824 un congé d'un mois qui nous lia tout à fait. Il aimait la chasse, et, comme il tenait à garder son indépendance, il affecta d'abord d'y aller tous les jours, pour voir si j'en serais piquée. Je ne le fus que de voir qu'il me soumettait à une épreuve, et je n'en fis rien paraître. Il m'en tint compte et n'y retourna plus. Il passa tout son temps près de moi, feuilletant mes livres, les critiquant un peu à tort et à travers, et paraissant s'y intéresser quand même, me conseillant dans les soins du ménage comme un homme qui s'entend à tout simplifier, m'aidant à distraire ma grand'mère, m'accompagnant à la promenade sans paraître chercher le tête-à-tête, mais sachant le faire naître et en profiter pour me faire apprécier l'avenir tel qu'il l'entendait.

XXXV.

Je désirais consulter Jennie, Marius m'en empêcha, et me prouva que c'était son droit de ne souffrir aucune influence entre lui et moi.

— Je ne veux pas plus qu'on te parle en ma faveur, me dit-il, qu'à mon préjudice. Je crois que Jennie m'estime maintenant, et je suis presque cértain qu'elle te conseillerait de me choisir : je crois la même chose de Frumence; mais me vois-tu d'ici acceptant ta confiance de seconde main et la caution de nos amis auprès de toi? Non, je ne souffrirai pas cela : j'en serais humilié. Je ne t'ai pas demandé d'être ton mari; jamais je ne t'en aurais parlé, quand bien même je l'eusse désiré passionnément, ce qui n'est pas dans mes cordes. L'idée est venue de toi, et elle peut être bonne; mais je ne veux te devoir qu'à toi-même, et tant qu'il te restera la plus petite hésitation, je m'en tiens au rôle de frère, que je trouve très facile, et dont j'ai l'habitude.

Il eut d'autres fiertés qui me plurent. Il ne voulut jamais reprendre son cheval, qui était devenu mien, et il employa ses économies à s'en procurer un autre, afin de m'escorter à la promenade et de me prouver qu'il gagnerait toujours assez pour se vêtir et se monter.

— Un homme n'a pas grand'peine à se donner, disait-il, pour n'avoir besoin de personne. Si je reste pauvre, j'aurai assez d'ordre pour qu'il n'y paraisse pas, et si je n'ai pas de bonheur, j'aurai l'air de n'être pas malheureux.

Un jour nous allâmes revoir le Regas. Il m'aida à grimper, et quand je fus en haut il redescendit chercher Jennie, qu'il aida tout aussi consciencieusement, pour me bien prouver qu'il ne me faisait pas la cour. J'eus envie de certaines fleurs; il gravit des roches difficiles et fit un gros bouquet qu'il me jeta, au lieu de me l'apporter. Jennie s'en étonna un peu. — Lucienne sait bien, lui dit-il en redescendant, que je ne suis pas galant, mais complaisant avec elle.

Cette manière de m'attirer à lui en feignant de se croiser les bras toucha ma fierté. Un jour que nous étions assis sur les rives du petit lac de la Salle-verte, il nous vint des souvenirs d'enfance, et il y eut comme un léger attendrissement chez lui. — Te rappelles-tu, me dit-il, qu'en ce lieu même, il y a six ans, tu m'as demandé si je croyais possible que nous eussions un jour de l'amour l'un pour l'autre? Eh bien! nous avons beaucoup mieux, nous avons la

vraie amitié, et nous pensons au mariage comme à la plus grande preuve d'estime que nous puissions nous donner.

— Es-tu décidé, Marius?

— Je suis décidé et archi-décidé à trouver bon le parti que tu prendras, que ce soit oui ou non.

J'essayai de comparer en moi-même la fermeté de Marius vis-à-vis de moi à celle de Frumence vis-à-vis de Jennie; mais je sentis que ce n'était pas la même chose, et je ne voulus pas y songer trop. Je ne sais si je comprimai un dernier soupir d'adieu au rêve de l'amour, mais je pris une résolution énergique pour m'en délivrer. — Demain, dis-je à Marius, je ferai savoir à ma grand'mère que j'ai résolu de t'épouser, si elle y consent.

— Mais si elle dit non?

— Pourquoi dirait-elle non?

— Supposons toujours.

— Je la prierai de dire oui, et j'y reviendrai tous les jours jusqu'à ce qu'elle le dise.

— Alors elle le dira, car jamais elle n'a voulu que ce que tu veux.

— Ainsi nous voilà fiancés?

— Oui, répondit Marius, et, quittant mon bras, il s'éloigna brusquement.

J'étais fort surprise. Il revint un instant après. — Pardonne-moi, me dit-il. Je crois que j'ai été ému, et j'ai craint, en te remerciant tout de suite, de te dire des bêtises. C'est devant ma tante, quand elle aura consenti, que je dois te dire combien me touche ta générosité de cœur. Autrement ce serait mal, et je ne dois pas me conduire comme un enfant.

Un mois plus tard, après quelques hésitations, quelques conférences avec Jennie, quelques renseignemens pris de nouveau à Toulon sur la conduite de Marius, ma grand'mère disait oui. Jennie partageait ma foi dans Marius, Frumence me complimentait sérieusement de mon choix. Tous trois pensaient que j'avais toujours aimé mon cousin, et qu'il en était venu à le comprendre et à le mériter. Ma bonne maman dispensa Marius de toute effusion de reconnaissance en lui traçant une sorte de cérémonial religieux et touchant. — Ne dites rien, mon enfant, lui dit-elle; mettez-vous à genoux devant moi, et, les mains dans les miennes, jurez-moi de rendre ma fille heureuse!

Marius obéit d'un air très recueilli et demanda la permission de m'offrir une bague en diamans qui lui venait de sa mère. — Vous ne l'avez donc pas vendue, mon fils? lui dit ma bonne maman attendrie, et pourtant vous avez eu des momens de gêne! Eh bien!

voilà une délicatesse qui me touche, et vous en êtes bien récompensé aujourd'hui en la voyant au doigt de Lucienne.

On servit le dîner, et j'y vis apparaître M. Costel et Frumence, les seuls confidens de nos fiançailles. Il avait été décidé avec eux que tout serait tenu secret jusqu'à l'arrivée du consentement de mon père, à qui l'abbé devait écrire tout de suite au nom de ma bonne maman. Marius devait partir le soir même pour Toulon et ne plus revenir chez nous que l'autorisation paternelle ne fût donnée. Ainsi l'exigeaient les convenances de famille, et nous les acceptâmes sans objection.

Le dîner commença gravement. Ma grand'mère s'efforça de l'égayer autant que ses infirmités lui permettaient de se mêler à une conversation dont elle ne saisissait que quelques mots. La seule personne qu'elle entendît toujours, c'était Jennie, qui connaissait, disait-elle, sa bonne oreille. Hélas! laquelle? Mais Jennie se tenait debout derrière sa chaise et lui jetait adroitement le mot de repère pour la mettre au courant. Ma bonne maman devinait le reste et riait. Elle voulut boire deux gouttes de vin muscat, et elle se sentit plus forte. Elle nous dit d'excellentes choses avec beaucoup d'esprit. Son jugement était toujours parfaitement sain. L'abbé fut aussi très bon et très sensé. Frumence eut de l'éloquence pour Marius, qui n'eut que de l'à-propos et des reparties aimables.

Jennie se tenait à quatre pour nous paraître enchantée; mais je surpris de l'émotion et je ne sais quelle inquiétude sur son visage. Je crois qu'elle trouvait Marius trop paisible. Quant à moi, je jouais à merveille mon rôle d'accordée; je me sentais investie d'une dignité nouvelle, et j'avais à garder à Marius ma promesse de sérénité inébranlable. Pourtant deux ou trois fois, une émotion douloureuse, une terreur atroce m'étreignirent le cœur; le sang me monta au visage, la crainte de m'évanouir me rendit pâle comme la mort, des sanglots s'amassèrent dans ma poitrine. Pourquoi? Il m'eût été impossible de le dire; mais cela était ainsi, et pour qu'on ne s'en aperçût pas, je souffris le martyre.

GEORGE SAND.

(*La quatrième partie au prochain numéro.*)

L'ANGLETERRE

ET

LA VIE ANGLAISE

XXV.

LES LUMIÈRES FLOTTANTES ET LES PHARES.

—

TRINITY HOUSE, LES ILES SCILLY ET LE ROCHER D'EDDYSTONE.

Rien de ce qui intéresse les hommes de mer n'est étranger à une nation maritime. L'Angleterre par exemple, si ingénieuse et si libérale quand il s'agit de moyens de sauvetage pour les naufragés (1), ne se montre pas moins attentive à prévenir les naufrages en protégeant ses îles par une ceinture de feux. Aussi l'étude des phares qu'elle élève et qu'elle entretient avec tant de zèle mérite-t-elle de préoccuper quiconque ne veut négliger aucun des aspects caractéristiques de la vie anglaise.

Les phares étaient connus en Angleterre dès les temps les plus anciens. Les Romains avaient construit sur les rivages mêmes de la Grande-Bretagne des tours qui paraissent avoir servi à la fois de fanal et de point d'observation pour guetter dans la mer le mouvement des vaisseaux ennemis. Près de Douvres, on pouvait voir encore, il y a quelques années, une vieille ruine qui s'est récemment écroulée, et à laquelle le langage vulgaire donnait le nom de *De-*

(1) Voyez sur les *life-boats* (bateaux de sauvetage) en Angleterre la *Revue* du 15 mai 1864.

vil's drop of mortar (goutte de mortier du diable). C'étaient les restes d'un ancien phare romain destiné à diriger pendant la nuit l'entrée des navires dans le goulet du port. Il vint pourtant une époque où l'on cessa d'éclairer les bords de la mer. Durant tout le moyen âge, on songeait beaucoup moins à protéger les intérêts de la navigation et du commerce qu'à se défendre contre des surprises et des coups de main. A quoi auraient alors servi les phares? A guider les pirates vers leur proie et à signaler aux ennemis les côtes de l'Angleterre. La Grande-Bretagne d'alors ressemblait à la sèche, qui, pour échapper à un danger, fait la nuit autour d'elle en répandant dans les eaux une liqueur noirâtre. La prudence voulait qu'après le coucher du soleil Albion disparût dans ses ténèbres. Les étroits défilés de mer, les rochers, les écueils, les mille périls dont ses côtes sont entourés, lui faisaient ainsi une sorte de forteresse naturelle que nul n'osait braver. Une conséquence bien évidente de ce système était que dans ce temps-là on ne naviguait point la nuit. Tout annonce qu'un tel état de choses se prolongeait encore sous le règne d'Élisabeth, lorsque vers 1600, pour satisfaire à des réclamations particulières, un certain Bushall créa deux phares à Caister, qui furent bientôt suivis de deux autres à Lowestoft. Une telle innovation devait rencontrer nécessairement quelque résistance, et ce qui est curieux, c'est que cette résistance partit surtout de la société maritime qui fut chargée de veiller plus tard en Angleterre à l'entretien de ces mêmes lampadaires de l'Océan.

Aujourd'hui la question de l'éclairage des côtes britanniques ne divise plus personne. Il y a seulement un choix à faire, selon les localités, entre deux procédés bien distincts : on peut fixer la lumière soit à un navire, soit à une tour. Dans le premier cas, on a ce qu'on appelle un *light-vessel*, un vaisseau-fanal, dans le second cas, un *light-house*, un phare. Avant d'examiner l'une et l'autre méthode, il convient d'étudier le système administratif qui préside chez nos voisins à la disposition de ces feux chargés d'indiquer dans les ténèbres la ligne des rivages ou la présence d'un écueil. Les phares, dans la Grande-Bretagne, ne sont point, comme en France, entre les mains de l'état, quelques-uns d'entre eux appartiennent à des villes ou à des autorités locales; mais ils relèvent généralement d'anciennes et vénérables sociétés maritimes qui ont joué un grand rôle dans l'économie politique de la nation.

I.

En face de la Tour de Londres ou plutôt des anciens fossés de la citadelle, convertis en une promenade charmante, s'étend une belle

place avec un tapis vert tout bordé d'arbustes, et derrière ce *square* s'élève un édifice qui semble s'isoler à dessein du bruit et de la multitude : c'est la maison de la Trinité (*Trinity house*). Le siége de cette importante société maritime était autrefois dans Water-Lane, d'où elle fut en quelque sorte chassée par deux incendies. Pouvait-elle d'ailleurs mieux choisir que le voisinage de la Tamise, des docks et des mâts de vaisseau qui la couronnent à distance, comme les parcs ou les forêts de grands arbres entourent de loin les manoirs de l'aristocratie anglaise? Les principaux traits de l'édifice, construit en 1793 par Wiatt, consistent en un soubassement massif surmonté d'un seul étage, orné de colonnes d'ordre dorique et de pilastres, le tout bâti en pierre de Portland. Sur la façade, des génies qu'à leur face ronde et joufflue on prendrait volontiers pour des amours tiennent à la main des ancres, des compas, des cartes marines : ces emblèmes indiquent assez bien le caractère de l'institution. L'intérieur est occupé au rez-de-chaussée par les bureaux; l'étage supérieur contient de belles salles dans lesquelles le public n'est point reçu, mais qu'on me permit de visiter. Un noble vestibule conduit à un double escalier de pierre, dont l'une et l'autre branche, après avoir suivi des directions opposées, se réunissent à un palier central, rehaussé d'ornemens et de sculptures. A droite, dans un demi-cercle décrit par la muraille, s'encadre un grand tableau à l'huile du neveu de Thomas Gainsborough représentant d'anciens « frères aînés » (*elder brothren*) (1), groupés avec leur uniforme dans une assemblée de famille. Le secrétaire, qui a passé cinquante ans dans la maison et qui a vu de près la plupart de ces figures, déclare qu'elles revivent sous la toile : sans les avoir connues, on parierait pour la ressemblance. A gauche sont inscrits sous de grands panneaux de verre les noms des bienfaiteurs de l'établissement et les sommes d'argent qu'ils ont léguées (*benefactions*). Des portes d'acajou massif introduisent le visiteur dans la salle du conseil (*board room*), dont le plafond, peint en 1796 par un artiste français, Rigaud, et tout chargé d'allégories, nous montre la prospérité de l'Angleterre naissant de la navigation et du commerce. Le Neptune britannique s'avance triomphant, entouré par les chevaux de mer et servi par les tritons. D'une main il porte un trident, de l'autre le bouclier du royaume-uni. Des canons et d'autres instrumens de guerre protégent sa marche, tandis que des génies agitent l'étendard de la Grande-Bretagne. Passe encore pour l'étendard; mais les canons! n'est-ce point abuser de l'anachronisme même en peinture? D'un autre côté, Britannia, assise sur un rocher, reçoit dans son sein les

(1) C'est le nom qu'on donne aux associés d'un rang supérieur.

produits des contrées lointaines. Des nymphes de mer accourent de tous les points du monde chargées de richesses, et des marins répandent sur les rivages de l'Angleterre ces fruits du commerce. Des enfans secouent des torches représentant les lumières des phares qui entourent les côtes des îles britanniques, et qui dirigent pendant la nuit les mouvemens des navires. Les murs de cette salle sont décorés de portraits en pied de George III et de Guillaume IV avec leurs femmes, car la royauté elle-même n'est point étrangère aux annales de *Trinity house*, et les souverains s'honorent de figurer sous les insignes de la confrérie dont ils ont été les membres et les patrons. Le portrait du duc de Wellington par Lucas passe pour le meilleur qui existe du vainqueur de Waterloo. Les bustes de la reine Victoria et du prince Albert, taillés dans le marbre blanc par Noble, un des rares statuaires vivans qui soient arrivés à la célébrité en Angleterre, reposent solennellement aux deux coins de la cheminée. Vingt fauteuils rangés autour d'une vaste table échancrée en demi-lune et recouverte d'un tapis vert marquent la place des membres du conseil durant les séances. Les associés de *Trinity house* ont pensé, avec Ben Jonson, que les bons repas entretiennent la fraternité. Leur salle à manger (*dining room*), éclairée par une sorte de lanterne ronde qui surmonte le plafond, étale ce qu'on aimerait à appeler un luxe tranquille et substantiel. On y remarque le buste de Pitt par Chantrey, les portraits du comte de Sandwich, du duc de Bedford, de sir Francis Drake, et surtout celui de Kenelm Digby par Van-Dyck. Là eut lieu tout dernièrement un grand banquet en l'honneur du prince de Galles. De distance en distance, d'excellens modèles de phares en relief, et conservés sous verre, rappellent au visiteur le but sérieux de cette société, fondée par Henri VIII.

L'histoire de *Trinity house* n'est guère connue des Anglais eux-mêmes; une partie de ses anciennes archives a été dévorée par le feu en 1714, et peut-être, comme toutes les vieilles corporations, tenait-elle assez peu à communiquer aux profanes le mystère de ses annales (1). Tout ce qu'on sait, c'est qu'elle existe en vertu d'une charte de Henri VIII, datée de Canterbury le 20 mars 1512, et non, comme on l'avait cru jusqu'à présent, de Westminster le 20 mai 1514. L'original même de cet acte est perdu; mais arriverait-on à le retrouver qu'un tel document, dont on possède d'ailleurs une copie authentique, ne jetterait aucune lumière sur l'âge réel de la société. La date de l'acte d'incorporation donne-t-elle bien la date de la

(1) C'est à l'extrême obligeance du secrétaire de la société, M. Berthon, que je dois des renseignemens négligés jusqu'ici.

naissance? Il y a lieu d'en douter. La plupart de ces anciennes associations surgirent d'une communauté d'intérêts et d'affaires. Des hommes rattachés entre eux par le lien des mêmes industries s'unirent à petit bruit pour établir certaines règles et pour suivre certaines mesures dont ils devaient tirer avantage. Plus tard, quand ils eurent acquis de l'influence et que l'utilité de leurs services fut généralement reconnue, ils s'adressèrent à l'état pour obtenir une sanction. La charte royale ne fit alors que reconnaître et consacrer des droits acquis, tout en y ajoutant certains priviléges. On est donc porté à croire que la confrérie des hommes de mer existait bien avant de recevoir le baptême de l'autorité : peut-être même remonte-t-elle au berceau de la navigation britannique; mais pourquoi ce nom de *Trinity house?* Est-ce parce que les premiers confrères se réunissaient à certains jours dans une chapelle consacrée à la Trinité? Serait-ce parce que Henri VIII institua en même temps *trois* sociétés de marins, celles de Deptford, de Newcastle et de Hull (1)? Le champ reste ouvert aux conjectures; mais l'opinion la plus accréditée est que cette corporation s'appelait *Trinity-Board* ou *Trinity house* à cause des termes de la charte même de Henri VIII, commençant par ces mots : « au nom de la très glorieuse et indivisible Trinité... » Plus tard, dans un autre acte, ce prince y ajouta l'invocation de saint Clément, et ce dernier nom servit aussi plus d'une fois à désigner la corporation ou *guild*. Il ne faut point perdre de vue que cette confrérie avait été fondée à l'origine sous l'inspiration des idées religieuses, peut-être même monastiques. Le devoir des membres de l'association était de prier pour l'âme des matelots noyés en mer et pour la vie de ceux qui luttaient contre la tempête. Henri VIII, dans les commencemens, lui conserva ce caractère, et astreignit même les *frères* et *sœurs* à certaines pratiques de dévotion. Un chapelain devait être élu et payé par l'association pour célébrer des messes. Dans la seconde moitié du règne de Henri VIII, le mouvement de la réformation ne tarda point à effacer ce qu'on appelait déjà ces restes de papisme. Du sentiment religieux qui avait présidé à sa naissance, la *fraternité* des marins ne garda guère que la charité : elle institua une école pour les enfans et une maison de refuge, *almshouse*, pour les vieux matelots indigens. Modifiée ainsi par le protestantisme, cette ancienne société catholique se dégagea des formes du moyen âge, et sépara le point de vue civil du point de vue mystique. Quel était après tout son but? Augmenter la science des marins et développer la navigation du royaume.

(1) Ces trois sociétés jouissent d'assez grands priviléges, mais celles de Newcastle et de Hull ne représentent que les marins de ces deux ports, tandis que la *Trinity house* de Deptford est la corporation des armateurs et des marins de tout le royaume.

Le siége de cette confrérie était primitivement à Deptford, ancien village de pêcheurs, situé sur une crique d'eau profonde formée par la Tamise dans le voisinage de Londres. Jugeant la position favorable, Henri VIII y avait institué un dock en 1513 et y avait bâti un arsenal. Ce dock ne tarda point à devenir un des plus importans du royaume. C'est là que se rendit Pierre le Grand, durant son séjour en Angleterre, pour étudier l'art de construire des navires. Il était logé dans la maison de John Evelyn (1). *Sayes Court* (c'était le nom de cette résidence) était alors le rendez-vous favori des écrivains célèbres, des savans et des hommes de goût. Non content de faire naviguer tous les jours un yacht sur la Tamise et de travailler dans le *dockyard* (chantier pour la construction des vaisseaux), le tsar de toutes les Russies aimait à se promener dans une brouette à travers les avenues des jardins célèbres qui entouraient *Sayes Court*. Il fit si bien qu'il détruisit toutes les haies, à l'exception des haies de houx, lesquelles, dit Evelyn, avaient le moyen de se protéger elles-mêmes : *illum nemo impune lacessit*. Ces jardins ont entièrement disparu, et sont aujourd'hui remplacés par des magasins de vivres (*victualling yard*). J'ai longtemps cherché dans la ville de Deptford les traces de l'ancienne association d'où est sortie *Trinity house*. Une vieille maison dans laquelle les frères tenaient leurs *meetings* fut abattue en 1787. C'est dans cette maison que furent rédigées les lois de l'institution, *bye laws*, et en souvenir sans doute du berceau de la confrérie les membres de *Trinity house* se rendent encore à Deptford ou dans les environs pour célébrer certaines solennités. Deux hospices qui se rattachent à l'association sont restés debout : l'un date du règne d'Henri VIII, quoique rebâti en 1788; l'autre fut construit vers la fin du dernier siècle. L'église de Saint-Nicolas dans la même bourgade a peut-être aussi quelque chose à nous apprendre sur les origines de la confrérie; dans cette église, qui a sans doute servi de noyau à l'institution, se rassemblaient encore, il y a quelques années, le lundi de la Trinité, les principaux membres de la confrérie, et les habitans de Deptford se souviennent d'y avoir vu entrer ce jour-là le vieux duc de Wellington en sa qualité de maître de *Trinity house*. Tout près de Deptford, mais de l'autre côté de la Tamise, est l'ancien village de Stepney, aujourd'hui un faubourg de Londres. Dans l'église de Stepney s'élève un monument funèbre sur lequel on lit l'inscription suivante : « Sir Thomas Spert, pendant quelque temps contrôleur de la marine du roi Henri VIII, fondateur et premier maître de la digne

(1) L'auteur de quelques mémoires et d'un petit écrit intitulé *Silvia* ou *Discours sur les arbres*.

corporation appelée la maison de la Trinité. » Ce monument a été érigé par ladite corporation en 1622, quatre-vingt-un ans après la mort de celui dont on voulait honorer la mémoire. Ce sir Thomas Spert était un grand favori d'Henri VIII, et c'est d'après ses conseils que le roi fonda ou plutôt constitua *Trinity house*.

La reine Élisabeth confirma l'existence de cette société maritime par un acte du parlement. Des chartes lui furent ensuite octroyées par Jacques Ier, Charles II et Jacques II. J'ai vu dans les bureaux de l'institution ces vénérables parchemins religieusement conservés au fond d'une vieille boîte en chagrin noir. Que se proposaient les auteurs de ces nouvelles chartes? Expliquer les *libertés*, *franchises* et *priviléges* de la société, assez vaguement indiqués par Henri VIII. Bien loin d'étendre la juridiction de la confrérie, on ne fit guère que lui assigner des bornes. Définir un pouvoir, n'est-ce point le limiter? La société devait d'abord exercer une surveillance, non-seulement sur la marine marchande, mais aussi sur la marine de l'état. Ce dernier privilége se trouva restreint du temps même d'Henri VIII, lorsque ce roi institua des commissaires pour inspecter les vaisseaux de guerre. *Trinity house* conservait pourtant encore sous son règne, et même sous les règnes suivans, quelques branches de la police maritime qui passèrent peu à peu dans d'autres mains. Sa constitution fut aussi plusieurs fois remaniée. La société se divise aujourd'hui en frères aînés, *elder brothers*, et en frères cadets, *younger brothers*. Cette distinction n'existait point du tout à l'origine. D'après l'acte de fondation, tous les marins d'Angleterre étaient appelés à faire partie de cette société, tous y étaient représentés et concouraient à la rédaction des lois. La charte d'Henri VIII était donc, comme on dirait aujourd'hui, entièrement démocratique; celles qui suivirent ont effacé peu à peu ce caractère. La différence entre les frères aînés et les frères cadets s'introduisit sous le règne de Jacques Ier. Ce roi autorisa le maître, les directeurs et les assistans de *Trinity house* à choisir dans l'association des marins dix-huit personnes qui porteraient désormais le titre d'*elder brothers*. Ce fut la source de la présente hiérarchie. La même charte interdisait pour la première fois aux frères cadets de voter les lois et règlemens relatifs aux affaires de la compagnie; elle leur reconnaissait pourtant le droit de prendre part aux délibérations toutes les fois qu'il s'agirait de nommer ou de destituer le maître et les directeurs. Plus tard, les chartes de Jacques II et de Charles II ne leur laissèrent que le droit de nommer et non celui de destituer les membres du conseil. Ceux qui se rendaient à ces élections recevaient pour leur peine une demi-couronne (3 francs), au lieu d'un dîner. Avec le temps, ce dernier pri-

vilége lui-même, le droit d'élire, leur fut enlevé. Le prétexte dont on se servit pour exclure les frères cadets de la participation au vote et aux affaires de la société fut qu'ils se montraient beaucoup trop tumultueux dans les réunions. Aujourd'hui les *younger brothers* sont choisis d'après le bon plaisir du conseil, sur la proposition d'un des frères aînés, et sans que leur élection soit soumise, comme autrefois, à la formalité du scrutin. C'est à Deptford, le lundi de la Trinité, qu'avait lieu la cérémonie de la réception, d'après un ancien usage conservé jusqu'en 1709. Cette cérémonie, très simple, consistait pour l'initié à prêter serment et à serrer la main de chaque frère aîné, qui lui souhaitait en retour la bienvenue. Ceci fait, il recevait une *branche*, c'est le nom qu'on donne à un certificat portant la signature de la société (1). Il avait ensuite à payer 20 shillings pour les pauvres comme droit d'entrée. Le nombre des frères cadets n'est point limité : il ne saurait être trop grand, disent les anciennes chartes, parce que les marins représentent la force de la nation. De nos jours pourtant on n'en compte que trois cent soixante. N'est-il point à regretter que *Trinity house* ait beaucoup trop introduit, avec le temps, dans sa constitution le principe tout britannique de la primogéniture? Les aînés se sont emparés du pouvoir, des honneurs et des profits de l'institution, tandis qu'ils laissaient aux cadets un vain nom et une branche sèche. Il est ainsi arrivé parmi eux ce qui arrive trop souvent dans certaines familles anglaises.

Les frères aînés, au nombre de trente et un, doivent être choisis parmi les frères cadets. En vertu de ce principe, toutes les fois que la société voulut admettre dans son sein un personnage d'élite, elle l'a d'abord reçu *younger brother*, puis (très souvent le même jour) elle l'a élevé à la dignité d'*elder brother*. Les cadets sont donc ainsi des candidats au rang supérieur de la fraternité; mais dans *Trinity house*, comme dans le royaume des cieux, il y a plus d'appelés que d'élus, et la plupart d'entre eux restent à l'état de candidats perpétuels. D'après une modification du règlement qui remonte à 1835, tout frère cadet aspirant au droit d'aînesse doit d'ailleurs subir une sorte d'examen sur la validité de ses titres. Nul n'est admis à se présenter, s'il n'a d'abord servi au moins quatre années en qualité de capitaine dans la marine de l'état ou dans la marine marchande. Le jour des élections, une liste des candidats approuvés est remise par le secrétaire à tous les membres présens de la cour ou du conseil, *court*. Chacun d'eux, à commencer par le plus jeune, marque d'un trait de plume les noms des trois qui lui paraissent éligibles.

(1) On l'appelait ainsi parce qu'elle contenait une *branche* ou un *extrait* des statuts.

Ceci fait, les trois noms qui ont réuni le plus de barres noires sont soumis à l'épreuve du scrutin, et celui qui obtient le plus grand nombre de boules est proclamé élu. Le nouveau frère aîné paie alors 30 livres sterling pour les pauvres et autant pour un dîner de réception, en tout 1,500 francs. A l'une des séances suivantes, il prête serment, et fait désormais partie du conseil de *Trinity house*.

Les frères aînés, *elder brothers*, se partagent en membres honoraires et en membres actifs. Dès les premiers temps, la compagnie comprit l'avantage d'appeler dans ses rangs des hommes étrangers à la navigation, mais célèbres par la naissance, la position sociale ou de grands services rendus au pays. Dès 1673, un évêque de Rochester, ayant prêché devant la corporation le lundi de la Trinité, reçut le baptême de la société. Pitt occupa la dignité de maître durant dix-sept années. Guillaume IV remplissait les mêmes fonctions lors de son avénement au trône. Wellington et le prince Albert sont aujourd'hui remplacés par lord Palmerston. Autour de lui se groupent des hommes d'état de nuances politiques bien diverses, lord John Russell par exemple et lord Derby. Une figure de rhétorique chère au langage anglais, le *vaisseau de l'état*, est d'ailleurs le seul lien qui rattache les uns et les autres à une association maritime. Ces membres honoraires, au nombre de onze, ne sont point rétribués; ils ne s'occupent guère des affaires intérieures de la maison, mais ils lui donnent de l'éclat et de l'influence. En cas de décès, ils sont remplacés à la majorité des voix, et c'est dans les mêmes sphères élevées du gouvernement ou des gloires nationales qu'on leur cherche un successeur. Les vingt membres actifs, sur lesquels reposent en réalité les intérêts matériels de la compagnie, sont d'anciens capitaines de vaisseaux de ligne ou de vaisseaux marchands retirés du service de mer.

Le conseil effectif de *Trinity house* se compose d'un député-maître, *deputy-master*, de quatre directeurs ou *wardens*, de huit assistans et de sept autres frères aînés. Ces vingt membres se divisent en six comités chargés de traiter toutes les affaires de la corporation. Le premier, appelé *committee of wardens*, se compose du député-maître et des directeurs : il s'occupe plus spécialement des finances et exerce un contrôle sur l'ensemble des opérations de la société. Les cinq autres comités, suivant les diverses fonctions qui leur sont assignées, nomment les pilotes et leur délivrent un brevet de capacité, surveillent le lestage des navires dans la Tamise, établissent ou entretiennent tous les signaux de reconnaissance, *sea marks*, examinent les enfans de *Christ's hospital* qui se destinent à la marine, recueillent les revenus de la société, ou bien prennent

soin des pensionnaires dans les maisons de refuge appartenant à *Trinity house*. Les chartes leur confèrent en outre le droit de punir les matelots pour cause de révolte, de mauvaise conduite ou de désertion. La marine royale, comme la marine marchande, est peut-être de toutes les carrières celle qui se prête le mieux dans la Grande-Bretagne à l'essor du mérite personnel. Plusieurs des officiers qui se sont élevés le plus haut dans le service de l'état ont commencé par grimper au mât, et le capitaine Cook lui-même débuta comme mousse dans un bâtiment qui transportait du charbon de terre sur les côtes. Parmi les anciens capitaines de vaisseau qui dirigent *Trinity house*, il y en a quelques-uns qui peuvent se dire les fils de leurs œuvres; ce sont dans tous les cas des hommes pratiques, chez lesquels l'expérience de la mer s'allie à l'énergique résolution de protéger les intérêts du commerce.

Parmi les fonctions si diverses et si étendues de cette société, je ne m'arrêterai qu'à celles qui concernent l'éclairage des mers britanniques. Pour la première fois, sous le règne de Jacques Ier, on se demanda si les priviléges accordés à *Trinity house* par Henri VIII et par la reine Elisabeth embrassaient bien le droit d'ériger des phares, *light-houses*. Une personne se trouvait surtout intéressée à faire triompher l'opinion contraire : c'était le roi. La concession des phares était une source de faveurs et par conséquent un moyen sur lequel on pouvait compter pour étendre les prérogatives de la couronne. Ainsi pensait Jacques Ier, et les courtisans étaient de son avis. Il n'y avait point alors un coin de rocher nu et désolé au bord de la mer qui ne fût convoité par les spéculateurs pour y bâtir une tour et y allumer un fanal. Un ancien ministre d'état fort bien en cour, lord Grenville, écrivait sur son journal en forme de note ou de *memorandum :* « Guetter le moment où le roi sera de bonne humeur pour lui demander un phare. » Ces *light-houses* levaient en effet un droit considérable sur tous les vaisseaux qui passaient à portée de la lumière projetée par la lanterne. Les prétentions de Jacques Ier embarrassèrent beaucoup les juges, qui finirent par transiger entre les deux puissances; il fut décidé que la confrérie des marins était autorisée à élever des phares, mais que la couronne jouissait du même privilége en vertu de la *loi commune*. A partir de ce moment, au lieu de rester, comme l'avait voulu Elisabeth, la propriété exclusive de *Trinity house*, le bail et le monopole des feux allumés sur les côtes furent accordés ou vendus par le souverain à certains particuliers. Les conséquences de ce système ont été déplorables. Quelques-uns des feux éclairaient mal; d'autres ne s'allumaient point du tout, et dans tous les cas les navires avaient à payer de grosses taxes. Enfin, sous le règne de Guillaume IV, un

acte du parlement introduisit une certaine uniformité dans l'administration des *light-houses* et réduisit les droits de péage, *tolls*. Cet acte décida que tous les intérêts du souverain relatifs à la question des phares passeraient entre les mains de *Trinity house* moyennant une somme de 300,000 livres sterling (7,500,000 fr.) une fois payée aux commissaires de la couronne. Il autorisa aussi la corporation à racheter les *light-houses* qui appartenaient à des particuliers, et en cas de contestation la valeur de ces propriétés devait être fixée par un jury. C'est alors qu'éclatèrent surtout aux yeux du pays les abus de l'ancien ordre de choses. Un des propriétaires ne rougissait point de demander pour un roc stérile situé au milieu de l'Océan et couvert d'une masure la somme étourdissante de 550,000 livres sterling (13,750,000 francs); il finissait par accepter en soupirant 400,000 livres sterling (10 millions de francs). La source de ces immenses profits était évidemment dans les impôts prélevés sur la navigation. Les *light-houses* tenues par les particuliers frappaient alors les navires d'un droit de 2 deniers par tonne. Depuis que ces mêmes phares appartiennent à *Trinity house*, les droits de péage varient entre un demi-farthing (liard) et 1 denier. Et pourtant les frais d'éclairage, par conséquent le volume de la lumière, ont beaucoup augmenté sous le nouveau régime. Le phare de Smalls-Rock, au-dessus du canal de Bristol, n'usait que deux cents gallons d'huile par an quand il était entre les mains de l'industrie privée; il en consume aujourd'hui quinze cents gallons. On aperçoit d'ici les services qu'a rendus sous ce rapport à la navigation *Trinity house*. Le prélèvement des droits de péage constitue néanmoins une branche très importante de son revenu : c'est avec cet argent, comme aussi avec la vente du lest pour les navires et le produit de ses terres, les unes achetées, les autres laissées à titre de legs, que la société fait face à toutes ses dépenses. Une de ses principales charges est la construction et l'entretien des phares et des autres signaux de reconnaissance qui avertissent sur mer les vaisseaux. Elle applique aussi une grande partie de ses fonds à des œuvres de charité, et c'est à ce titre qu'elle a été exemptée, ainsi que les hôpitaux en Angleterre, des taxes publiques. Au point de vue civil, *Trinity house* constitue un lien entre l'amirauté et la marine marchande. Indépendante de l'état, mais attirant dans son sein les gloires et les influences du gouvernement, appuyée d'ailleurs sur des chartes qui lui assurent une autorité légitime et suffisamment étendue, elle est le type de ces institutions vraiment anglaises dans lesquelles le pouvoir donne pour ainsi dire la main à la liberté.

Ce qu'est à l'Angleterre *Trinity house*, une confrérie de marins

dirigeant les intérêts généraux de la police et de la navigation, les commissaires du nord (*Northern Commissioners*) et le *Ballast Board* (conseil du lest) le sont à l'Écosse et à l'Irlande. Ces trois sociétés ont été placées en 1853 sous le contrôle du *Board of trade* (conseil du commerce), dont le siége est à Londres dans les bâtimens de la trésorerie. Ce dernier est bien une branche du gouvernement, un comité du conseil privé (*Privy council*), ayant à sa tête un président, un vice-président et deux secrétaires. Ses attributions sont assez étendues. Les différens projets de loi relatifs aux intérêts du commerce, les traités et les négociations qui concernent l'industrie, les changemens dans l'économie et la balance des douanes sont généralement étudiés dans ses bureaux. Les eaux et forêts tombent aussi sous sa juridiction. Il est aisé de saisir l'intention de l'autorité en rattachant les trois grandes corporations maritimes du royaume au *Board of trade :* on a voulu frapper leurs opérations d'un cachet d'unité. Qu'on n'aille pourtant point au-delà des vœux du gouvernement anglais, et surtout qu'on n'applique point au jeu des institutions britanniques nos idées françaises! Chez nous, un pouvoir central est par le fait un pouvoir absorbant; il dirige, il réglemente, il ordonne, il prend à la liberté individuelle tout ce qu'il peut lui enlever sans se mettre en contradiction trop flagrante avec la loi. Tel n'est point du tout le caractère de l'intervention de l'état chez nos voisins. Le conseil du commerce n'exerce une sanction sur les affaires de *Trinity house* qu'en matière d'argent. C'est pourtant beaucoup que de tenir en main les cordons de la bourse, et grâce aux questions de finances le *Board of trade* exerce une influence directe sur l'administration de cette société. En veut-on un exemple? Avant 1854, s'agissait-il de construire un phare dans quelque localité voisine de la mer, les commerçans et les armateurs intéressés au succès de l'entreprise rédigeaient des pétitions, priant *Trinity house* d'éclairer tel ou tel point dangereux des côtes. Ils s'engageaient en même temps à payer un droit raisonnable à la compagnie pour l'indemniser de ses frais. Si l'utilité de cette création lui était démontrée, la corporation s'adressait alors à la couronne pour obtenir un brevet revêtu du sceau royal et l'autorisant à lever les taxes convenues sur le passage des navires. Aujourd'hui le conseil du commerce, avant de permettre aux fonds de la société de s'aventurer dans la construction d'un phare, examinerait peut-être par lui-même si cette mesure répond bien à un besoin. Quoi qu'il en soit, cette surveillance de l'état a rendu plus vraie l'ancienne devise de la compagnie : *trinitas in unitate.*

Parmi les divers procédés qui concourent à l'éclairage des mers britanniques, il en est un qui appartient bien à l'Angleterre, et au-

quel on a donné le nom de *floating lights* (lumières flottantes); c'est aussi celui qui devra nous occuper d'abord.

II.

Les voyageurs qui se rendent de France en Angleterre par le bateau à vapeur ont pu remarquer pendant la nuit, à l'embouchure de la Tamise, une lumière qui guide tous les navires du monde vers le port de Londres. Cette lumière, appelée *Nore light*, a été placée sur un vaisseau-fanal, *beacon-vessel*, pour signaler un banc de sable perfide, le *Nore-Sand*. L'inventeur de ce système d'éclairage est un nommé Robert Hamblin, qui vivait dans le dernier siècle. Ancien barbier de Lynn, il avait épousé dans cette ville la fille d'un patron de navire, et peut-être à cause de cette alliance se crut-il lui-même un peu marin. Le fait est que, sans avoir été élevé pour la mer, il devint maître d'équipage dans un bâtiment qui portait du charbon de terre sur les côtes. Ce commerce ne semble point l'avoir enrichi, et après avoir échoué dans plusieurs entreprises, il résolut d'introduire un nouveau système pour distinguer entre elles les lumières marines. Le hasard le mit en rapport avec un homme à grands projets, David Avery, qui se réveillait tous les matins la tête pleine de millions et les poches vides. Agissant de concert, ils obtinrent du gouvernement anglais, le 4 juillet 1730, un brevet de quatorze années pour exploiter leur invention. Passant bientôt d'un plan à un autre, ils établirent à Nore une lumière flottante à bord d'un vaisseau, puis ils prirent sur eux de lever des droits destinés à entretenir le fanal. Cette dernière circonstance parut à *Trinity house* une infraction à ses privivilèges. Le vaisseau-lumière, *light-vessel*, avait réussi et était fort approuvé de la navigation. Encouragé par ce succès, David Avery, qui semble avoir joué le principal rôle dans l'exécution du projet, annonça hautement l'intention d'ériger un navire tout semblable dans les mers des îles Scilly. On vit le moment où toute la Grande-Bretagne allait être entourée d'un cordon de lumières flottantes. Les membres de *Trinity house*, en leur qualité de gardiens de la navigation, portèrent plainte devant les lords de l'amirauté, qui ne purent ou ne voulurent point agir. La société maritime alors s'adressa au roi et lui représenta combien il était illégal qu'un particulier frappât un impôt sur la marine marchande. Elle fit si bien que le 4 mai 1732 le brevet fut retiré. Avery, dont les projets de fortune se trouvaient renversés par ce coup de foudre, se présenta devant la compagnie et proposa de traiter avec elle en ce qui regardait la lumière du Nore-Sand. Il prétendit avoir déboursé 2,000 liv. sterl. (50,000 fr.).

On capitula : le brevet et la propriété du fanal passèrent à perpétuité dans les mains de *Trinity house;* mais Avery obtint d'en retenir le bail durant soixante et un ans, à la condition de payer annuellement 100 livres sterling (2,500 francs). Telle est l'origine des lumières flottantes. Hamblin et Avery ne sont point en odeur de sainteté parmi les membres du *Trinity board.* Je ne vois pourtant aucune raison pour les traiter l'un et l'autre avec dédain. L'invention était vraiment utile, et la preuve, c'est qu'elle a survécu. On prétend, il est vrai, que cette même idée avait été proposée cinquante ans auparavant par sir John Clayton. Toujours est-il que la maison de la Trinité avait repoussé le projet, tandis que les deux aventuriers, si l'on tient à les appeler ainsi, eurent du moins l'honneur et le mérite de le mettre à exécution.

L'éclairage des mers par le moyen des vaisseaux est soumis à certaines conditions géologiques. On compte maintenant quarante et une lumières flottantes en Angleterre, tandis qu'il n'en existe qu'une en Écosse et cinq en Irlande. Ne doit-il point y avoir une raison, ou, comme disent les naturalistes, une loi géographique déterminant la distribution des vaisseaux lumineux à la surface de l'Océan? Cette loi, la voici : les rivages de l'Écosse et de l'Irlande se composent principalement de rochers de granit et de porphyre; désagrégées depuis des siècles, ces masses ont bien formé dans certains endroits des accumulations de bancs de sable donnant naissance à des détroits et à des défilés de mer d'un accès dangereux; mais il reste toujours des blocs solides sur lesquels on peut bâtir des phares. Il n'en est plus du tout de même dans le sud et à l'est de l'Angleterre : là, presque toute la ligne du littoral consiste en falaises de craie ou d'autres roches friables, tandis que le fond de la mer est un lit de sable : dans de telles circonstances, où trouver une base assez ferme pour y jeter les fondemens d'une tour destinée à braver le vent, la tempête, quelquefois même les injures des vagues? C'est dans de pareilles localités que le vaisseau-fanal rend surtout des services. Un des endroits les plus redoutés des marins est, sur les côtes du Kent, ce qu'on appelle les sables de Goodwin (*Goodwin sands*), qui ont, s'il faut en croire certains récits, la propriété de dévorer les navires. Différentes tentatives pour y élever un phare ayant échoué, on a établi sur ces sinistres parages trois lumières flottantes qui avertissent les vaisseaux, et qui ont certainement empêché plus d'un naufrage (1). De semblables signaux sont employés à Yarmouth, dans

(1) Un phare et deux balises, *beacons,* ont été successivement érigés et détruits depuis 1841. Une des trois lumières flottantes est aujourd'hui à North-Sandhead, environ six milles de Margate, l'autre à Blunt-Head, presqu'en face de Deal, et la dernière à six milles de South-Foreland.

Lowestoft-Roads, et ailleurs à peu près pour les mêmes causes. Enfin le *light-ship*, dans d'autres localités bien différentes, sert à mettre en garde les matelots contre des courans perfides, des tourbillons sous-marins ou des écueils sournoisement cachés à certaines heures par les grandes eaux. C'est surtout à cette dernière intention que répond la lumière flottante des îles Scilly (*Scilly islands*).

Curieux de visiter ce vaisseau-fanal, situé à l'extrémité sud-ouest de l'Angleterre, je m'étais embarqué à Penzance en 1863. Ce que j'avais lu des îles Scilly me donnait d'ailleurs l'idée de terres dispersées et rocailleuses habitées plus ou moins par des phoques et des sauvages. Trente-six milles de mer séparent Penzance de Saint-Mary's, l'endroit où je devais m'arrêter d'abord. Sur le pont, un homme à taille haute et flexible, la tête couverte d'une casquette, le pied aussi ferme que celui d'un marin sur les planches, allait et venait avec une agilité extraordinaire malgré les secousses et les soubresauts du bateau à vapeur. Il paraissait connaître tout le monde, même ceux qu'il n'avait jamais vus auparavant. Ayant sans doute deviné mon faible, il me désignait du doigt et me nommait tous les points curieux de la côte. Grâce à cet obligeant cicerone, je pus saluer en passant le *Treryn-Castle*, formidable promontoire couronné d'un rocher mouvant (*logan rock*), le *Runnel*, sombre écueil couvert par la marée haute, les masses granitiques de *Penwith*, un des traits imposans du rivage, et enfin le *Land's-End*, qui se dessinait triste et superbe dans un lointain de deux à trois milles. Il en est de certaines beautés de la nature comme de certains événemens de l'histoire qui paraissent plus grands à distance. Bientôt nous perdîmes de vue la terre, et nous nous trouvâmes entre ciel et eau. S'il faut en croire la tradition, il fut un temps où cette solution de continuité n'existait nullement. Une langue de terre s'étendait entre ce qui est aujourd'hui le promontoire du *Land's-End* et les îles Scilly. C'étaient, assure-t-on, de vertes et fertiles campagnes, entremêlées de villages, surmontées par les flèches et les clochers de cent quarante églises. La contrée s'appelait alors *Lethowsow* ou *Lionesse*; c'est encore le nom qu'on donne aujourd'hui au bras de mer qui sépare l'extrémité de la Cornouaille des îles Sorlingues (1) par un abîme d'une trentaine de milles. Selon d'anciens romanciers, la terre de Lionesse aurait même été le théâtre d'une sanglante bataille. Là, « pendant tout le jour, le bruit de la mêlée roula parmi les montagnes et sur le bord de la mer jusqu'à ce que tous les chevaliers de la Table-Ronde fussent tombés, homme à homme, autour de leur roi Arthur. » Où est maintenant cette *terre*

(1) C'est ainsi qu'on appelle les îles Scilly en France.

de beauté, et comment a-t-elle disparu? Elle est au fond de la mer. De vagues récits de pêcheurs veulent que des débris de portes et de fenêtres, des fragmens de pierre à moulin et d'autres vestiges aient été recueillis de temps en temps dans les filets. Une ancienne famille du pays, celle des Trevillian, porte sur ses armes un cheval sortant des eaux, en souvenir d'un de ses ancêtres, qui durant l'inondation parvint à gagner le rivage de la Cornouaille, monté sur un coursier, intrépide nageur. Pourquoi faut-il que ces fables se trouvent démenties par l'autorité de Strabon, qui décrit les lieux à peu près tels qu'ils existent aujourd'hui? La géologie n'a pourtant point de raisons pour rejeter le fond de la légende, depuis surtout que les théories de Lyell ont appelé l'attention sur les derniers envahissemens de la mer. Ces eaux sont assez profondes et assez tempêtueuses pour avoir forcé une ancienne barrière. Quelques rochers isolés, tels que le *Wolf* (le Loup) et les *Seven-Stones* (les Sept-Pierres), paraissent bien être les débris d'un isthme qui, ébranlé par des convulsions souterraines ou miné peu à peu par les vagues, s'est un jour abîmé violemment dans l'Atlantique; mais une sorte de nuage ou de voile impénétrable couvre la date de l'événement.

Après deux ou trois heures de pleine mer, nous aperçûmes à l'horizon comme un groupe de nuages pétrifiés : c'étaient les îles Scilly. Mon cicerone m'apprit alors qu'il était un habitant de Saint-Mary's et m'offrit de *m'accommoder*, c'est-à-dire de me fournir un logement dans sa maison. Je n'aime point les auberges; les hôtels sont aux voyages ce qu'est le lieu-commun aux discours : aussi j'acceptai de grand cœur sa proposition, et nous fîmes des arrangemens en conséquence. Je n'en admirai pas moins son habileté, et je commençai à revenir un peu de ma première opinion sur la naïveté des Scilloniens (1). Chemin faisant, nous rencontrâmes un joli vaisseau, le *Maiden Bower*, tout couvert de drapeaux, qui avait été lancé le matin même et que nous étions chargés de remorquer, c'est-à-dire de reconduire en triomphe dans le port. Les deux équipages échangèrent d'un navire à l'autre de vigoureux hourras, les chapeaux se balancèrent en l'air par trois fois, et je compris que c'était une manière de saluer le nouveau venu sur les mers, en lui souhaitant toute sorte de prospérités. Mon hôte (car déjà je le considérais ainsi) me dit que le *Maiden Bower* avait été construit dans les îles Scilly : ces sauvages possédaient donc au moins d'excellentes notions sur l'architecture nautique!

Nous côtoyâmes quelque temps de farouches rochers, prodigieuses forteresses de la nature. Le premier aspect de ces îles est

(1) Habitans des îles Scilly.

des plus singuliers : si jamais nos continens sont engloutis par la mer, ils auront cette forme. Des lambeaux de granit dispersés, déchirés, flottent en quelque sorte à la surface des mers pleines d'épouvante et de grandeur. A première vue, ces îles et ces îlots semblent inhabités; on dirait les ruines d'un monde. Un vaste océan, sur lequel les rayons du soleil commençaient à décliner, mugissait avec un air d'empire autour de ces terres à demi naufragées, que protégeait néanmoins une âpre ceinture de falaises. Il était à peu près six heures du soir quand nous entrâmes dans le port de Saint-Mary's, entouré d'une longue jetée curviligne, *peer*, construite de 1835 à 1838. Le quai était couvert de monde, accouru, j'imagine, pour saluer l'entrée du nouveau navire. Quel ne fut pas mon étonnement de retrouver toutes les modes de Londres! Les femmes portaient des chapeaux de paille ronds, et elles parlaient l'anglais avec un accent beaucoup plus pur que celui de la Cornouaille. On pénètre dans la ville, ou, comme on dit, dans la capitale de l'île, appelée Hugh-Town, par une entrée étroite et un peu sombre, comme celle d'une forteresse. Nous traversâmes des rues assez bien bâties et une grande place nommée la *Parade*, sur laquelle un interprète, me reconnaissant pour un Français, vint m'offrir ses services. C'est un Espagnol de naissance qui parle toutes les langues sans en savoir aucune. Une élégante boutique attira mon attention : j'entrai, et après m'avoir servi, le marchand, avec toute la politesse du West-End de Londres, me rendit ma monnaie de cuivre enveloppée dans un petit sac de papier. Décidément je m'étais trompé sur les mœurs des habitans de *Scilly islands*.

La maison de mon hôte était construite en granit, ainsi que la plupart des maisons de Hugh-Town. Il avait épousé une Irlandaise qui ne regrettait point son pays. Comme tous les deux avaient besoin de sortir pour faire les provisions, ils me laissèrent le maître du logis. C'était un samedi, jour de visites, et l'on me pria de recevoir les visiteurs. Je ne puis dire qu'on me confia les clés de la maison, car il n'y avait point de clés : les chambres, les armoires, les bahuts, tout était ouvert avec la bonne foi des âges primitifs. A peine étais-je seul que j'entendis frapper à la porte de la rue. Je me levais pour ouvrir, quand deux jeunes filles, deux sœurs, entrèrent délibérément dans la cuisine. C'étaient les filles d'un fermier de l'île; mais il n'y avait rien de rustique dans leur toilette ni dans leurs manières. L'aînée, forte, grande, haute en couleur, était une savante : elle avait appris les mathématiques, l'histoire et le français avec une institutrice de Hugh-Town. Elle était *engagée* à un jeune homme de Saint-Mary's, et portait au doigt l'anneau d'or des fiançailles. La seconde avait environ dix-huit ans, des traits plus fins et

plus délicats, un air de distinction naturelle. Toutes les deux n'avaient jamais quitté l'île, et pourtant elles étaient possédées du désir de connaître le monde. Elles parlaient de Penzance comme les bergers de Virgile parlent de la grande cité, *urbem quam dicunt Romam*, et leur père leur avait promis de les conduire l'année prochaine sur la terre ferme, *mainland*, si elles étaient bien sages. A Hugh-Town, on n'a pour se guider la nuit dans les rues que la lune et les étoiles, qui ne brillent pas toujours pendant l'hiver. Combien une ville éclairée au gaz leur semblait une grande merveille! Ni l'une ni l'autre n'avait aucune idée de ce que peut être un théâtre, quoique l'aînée eût lu tous les drames de Shakspeare. Le roi devait être bien beau sur la scène, si son costume répondait aux descriptions et aux gravures; mais c'est surtout la princesse qu'elles désiraient voir. Ce mélange de culture intellectuelle et d'ignorance de la société avait quelque chose d'intéressant. Elles aimaient fort les romans, et si elles se fussent senti les ailes libres, je crois que la mer ne les aurait point retenues. « Qui sait, s'écria la plus jeune, ce qui nous arriverait dans les pays étrangers? » Et par pays étrangers elle entendait évidemment l'Angleterre. Tout en causant, les deux sœurs se mirent bravement à soigner le souper, qui jusque-là cuisait tout seul dans un coin de la cheminée, comme s'il avait pris l'habitude de se gouverner lui-même. Elles crurent pourtant utile d'activer le feu au moyen d'un soufflet cyclopéen, massive relique des temps primitifs de la civilisation. Un second coup de marteau retentit à la porte de la rue : c'était leur père qui venait les rejoindre. Vêtu de beaux habits de drap noir, ce visiteur avait, ainsi que disent les Anglais, l'air tout à fait respectable. Il était fier de ses filles, et comme l'étendue de leurs connaissances se représentait dans son esprit par la somme d'argent qu'il avait payée pour les instruire, il répétait volontiers avoir consacré 60 livres sterling (1,500 francs) à leur éducation. Sur ces entrefaites, mes hôtes étaient revenus. Le souper consista en une énorme langouste qu'on avait pêchée le matin dans les eaux de la baie. Nous ne nous séparâmes que vers onze heures du soir, et comme j'étais encore sous l'impression du bateau à vapeur, il me sembla voguer pendant toute la nuit. La même brise que j'avais entendue siffler dans la journée à mes oreilles, les mêmes vagues qui avaient mugi autour du navire, paraissaient souffler et hurler contre mes fenêtres, tant la mer était dans le voisinage. Saint-Mary's, la plus grande des îles Scilly, n'a guère que de huit à neuf milles de circonférence, et la ville de Hugh-Town est bâtie sur une étroite langue de terre qui s'étend entre deux masses d'eau. Cette position est charmante, mais dangereuse, et des prophètes de malheur ont prédit que Hugh-Town serait un jour ou l'autre emporté par un déluge.

Je m'éveillai le dimanche matin au chant des psaumes, qui m'arrivait d'une chapelle voisine. Saint-Mary's possède deux églises, l'ancienne et la nouvelle. La vieille église, *old church*, s'élève au milieu des champs : c'est une vénérable ruine dans laquelle on célèbre encore de temps en temps le service pour les morts. La nouvelle est un assez grand édifice construit en 1837, et dont le principal ornement est la simplicité. Le mouvement religieux se trouve d'ailleurs dominé par les sectes dissidentes, celle des *ranters* (1) a même opéré depuis ces dernières années une véritable réforme dans les mœurs des habitans. Il existe dans la ville deux écoles, l'une primaire pour les filles et les garçons, l'autre, plus avancée, pour les adultes. L'hiver, des cours publics, *lectures*, ont lieu le soir pour les grandes personnes dans l'école des enfans. Un trait qu'il faut noter à l'honneur de la population de Saint-Mary's, c'est que dans cette île il n'y a point de pauvres. Si quelque insulaire est incapable de gagner sa vie, les autres viennent sans rien dire à son secours, de sorte qu'on ne rencontre jamais dans la ville ni dans les campagnes la misère en haillons. L'ivrognerie y est inconnue, surtout parmi les femmes. Les jeunes filles sont d'un caractère indépendant et ne veulent point servir. Elles s'engageraient peut-être comme domestiques dans des familles étrangères; mais dans l'île, où chacun se connaît et vit sur un certain pied d'égalité, leur amour-propre souffrirait d'obéir à une maîtresse. On leur fait plus volontiers apprendre une profession, telle que celle de couturière ou de modiste. Les garçons de leur côté étudient la navigation dans les écoles et deviennent quelque chose de mieux que simples matelots. Les jeunes gens épousent presque toujours des filles de la localité, mais il n'est pas rare qu'on se fasse la cour durant huit ou dix années avant de s'engager dans des liens indissolubles. Faut-il dire qu'il existe une raison secrète à cette longue patience de l'amour? Le mariage est ici presque toujours une conséquence de la maternité, ce n'est pas la maternité qui est, comme ailleurs, un fruit du mariage. Un pasteur protestant, qui vécut dans l'île pendant quatorze années, n'avait vu tout ce temps-là que deux premiers-nés venir au monde plus de neuf mois après la cérémonie. Il fut si ravi de cette circonstance peu commune, qu'à l'une des mères il fit cadeau d'un joli bonnet pour l'enfant, et à l'autre d'une bible dorée sur tranche. Il n'y a qu'un seul médecin pour toutes les îles : aussi vient-on le chercher avec un bateau pour le conduire à cinq ou six milles en mer dans les villages éparpillés derrière de redoutables falaises. Quand deux femmes font leurs couches en même temps dans deux îles différentes, il faut que l'une d'elles se passe des services de la science, à moins que l'en-

(1) Mot à mot énergumènes ou déclamateurs à cause du caractère de leur prédication.

fant ne veuille bien attendre le retour du docteur. Ce médecin, très aimé à cause de son désintéressement et de sa bienfaisance, exerce une sorte de ministère à travers vents et marées. La force publique est représentée à Saint-Mary's par un *policeman*, charpentier de son état, et qui travaille pendant la journée, mais qui, le soir venu, revêt l'habit de l'autorité et se promène majestueusement sur le port. L'île se trouve en outre défendue par une citadelle connue sous le nom de *Star-Castle* (château de l'Étoile). Cette citadelle ou château fort touche à Hugh-Town. On y parvient en gravissant une rude colline élevée d'environ cent dix pieds au-dessus du niveau de la mer, et devant la porte est suspendue une cloche, destinée en cas de besoin à sonner l'alarme. *Star-Castle* a été construit en 1593, sous le règne d'Élisabeth. Il embrasse des bâtimens assez étendus, des logemens pour les officiers, une poudrière, des casernes, et se trouve protégé par des batteries, dont la principale, armée de cinq canons, s'élève du côté de *Morning-Point* (la pointe du matin). Les remparts forment aujourd'hui une belle promenade, dont le sable fin, tout scintillant de grains de mica, est recouvert par des genêts épineux et de gigantesques fougères. A l'entrée, je rencontrai un sergent de haute taille qui me paraissait bien être le maître des lieux. Je lui demandai combien il avait d'hommes sous ses ordres. « Pour l'instant, me répondit-il, je suis la garnison; mais le fort a logé de mon temps une dizaine de soldats, et comme on parle d'en venir aux mains dans toute l'Europe, j'espère qu'on nous remettra sur le pied de guerre. » En attendant, il était assisté dans ses fonctions militaires par sa femme, qui tenait les clés de la place.

Ces îles sont les *Cassiterides* ou *îles d'étain* des Grecs; on n'y trouve pourtant presque aucune trace de travaux de mines bien étendus. Il est probable que les anciens ont confondu cet archipel avec les côtes de la Cornouaille sous le rapport de la production des métaux. Les Romains en avaient fait un lieu de bannissement. Ausone est le premier qui les décrive sous le nom de *Sillinæ insulæ*, lequel semble venir du mot breton *sullêh*, « rochers dédiés au soleil (1). » Ces îles furent conquises par Athelstan, le premier roi saxon qui ait soumis les Bretons de la Cornouaille vers l'an 938. Durant les guerres civiles entre Charles Ier et le parlement, elles tinrent d'abord pour le roi; mais elles furent réduites en 1651 par

(1) Selon d'autres, ce nom dérive de *silya*, anguille de mer, à cause du commerce que les anciens habitans faisaient de ce poisson. La baie au nord de Sainte-Agnes est encore appelée *Perconger* (le port de l'anguille de mer). La Scilly-Isle, qui a donné son nom au groupe des autres autres îles, est un rocher massif séparé en deux par un abîme béant.

l'amiral Blake et sir George Eyscue. Sur le rivage de l'île de Tresco s'élève une sombre tour qui porte encore le nom de Château de Cromwell (*Cromwell's-Castle*), et presque en face de cette tour se dresse un rocher appelé l'Ile-du-Bourreau (*Hangman-Isle*), parce que, selon la tradition, quelques soldats mutins furent pendus dans cet endroit-là par les troupes républicaines. Les îles Scilly appartenaient anciennement à la couronne : elles ont passé, on ne sait trop comment, dans le duché de Cornouaille; mais depuis le règne d'Élisabeth elles ont été louées à des particuliers pour un temps limité. Le tenancier (*lessee*) gouverneur de ces îles est aujourd'hui M. Augustus Smith, qui habite Tresco-Island, située presque en face de Saint-Mary's. Le manoir de M. Smith consiste en un groupe de bâtimens modernes jetés d'une manière très pittoresque sur le front d'un rocher. Qui s'attendrait à trouver au pied de ces falaises arides deux lacs d'eau douce, s'étendant au milieu des riches cultures d'une délicieuse vallée? M. Smith a planté des jardins sur les ruines d'une ancienne abbaye fondée dans le xe siècle, et les plantes grimpantes qui ont envahi les piliers, les arceaux, les ogives, recouvrent sans les masquer toutes les lignes délicates de l'architecture. Les fleurs les plus rares s'élancent avec profusion de la surface rugueuse des roches granitiques. Des bosquets de géraniums s'élèvent de plusieurs mètres au-dessus de la tête des promeneurs. Toutes les richesses de la végétation exotique se déploient pompeusement en plein air. Malgré les vents, le climat de ces îles est très doux, et dans les endroits abrités les plantes des pays chauds réussissent à merveille. Le propriétaire du manoir eut, il y a quelques années, l'idée d'acclimater à Tresco les autruches. Il commença par quatre de ces oiseaux, qui depuis lors ont crû et multiplié. M. Augustus Smith est une sorte de vice-roi dont l'autorité, tant soit peu dictatoriale, s'étend sur tout le groupe des îles Scilly. Cinq d'entre elles seulement, — Saint-Mary's, Tresco, Saint-Martin's, Sainte-Agnes et Bryher, — sont habitées. Les autres, au nombre d'environ cent quarante, ne sont guère que des îlots recouverts d'un maigre gazon et fréquentés par les oiseaux de mer. Sainte-Agnes possède une église, une ou deux boutiques et un beau phare. Une des îles aujourd'hui inhabitées, Simson, avait encore dernièrement trois maisons et trois familles; mais les parens moururent, et les enfans, plus ambitieux, ont déserté l'humble terre natale. L'île de Saint-Helen, où l'on trouve pourtant les ruines d'une église, n'est plus occupée que par un troupeau de daims et par quelques chèvres redevenues sauvages. Quand un étranger visite leur domaine, ces animaux le guettent d'un regard inquiet et gagnent la pointe des rochers; ils ne reprennent un air d'assurance que quand ils voient l'importun

s'éloigner sur son bateau. Dans un autre îlot vivent deux ânes qui saluent d'un braiement mélancolique le passage des barques, comme pour montrer qu'ils n'ont point encore perdu le sentiment de la société : ils habitaient autrefois Saint-Mary's, où ils furent accusés de détruire les haies et sans doute aussi de commettre d'autres dégâts; ils ont été jugés et transportés en conséquence, par ordre de M. Smith, sur ce rocher désert. Les pêcheurs leur donnent en passant des morceaux de biscuit de mer que ces pauvres bannis mangent avec un air de reconnaissance.

Les îles Scilly présentent un grand intérêt au point de vue des antiquités celtiques. Borlase, historien et antiquaire, prétend que les anciens druides honoraient dans les rochers une des personnifications de la Divinité. Pouvaient-ils mieux choisir sous ce rapport qu'un sombre océan tacheté d'îles, dont les flancs abrupts et battus par les vagues furieuses s'élèvent de toutes parts avec une grandeur austère et désolée? Je ne crois pas qu'il y ait un endroit au monde où le granit ait revêtu des formes plus étranges, plus solennelles et plus religieuses, dans le sens où l'entendaient les anciens adorateurs de la nature. Ces masses grisâtres et solennelles, ces amas de pierres jetés dans un sublime désordre comme des villes de géans écroulées, ce mugissement de la mer répété par les échos des cavernes, tout annonce que de telles côtes ont dû servir autrefois de *lieux sacrés*. Ces rochers ont reçu des noms bizarres, selon la ressemblance qu'on a cru leur trouver avec les ouvrages de l'art ou de l'industrie humaine. La Chaise du Druide, *Druid's chair*, par exemple, est un massif fauteuil de granit dans lequel on aime à croire que s'asseyait le grand-prêtre pour contempler le lever du soleil. Borlase pense en outre que quelques-unes des falaises avaient été artificiellement touchées par le ciseau pour y creuser des gouttières et des bassins (*rock basins*) destinés à recevoir l'eau du ciel dont on se servait dans les cérémonies lustrales. Les géologues ont démontré plus tard que la seule force des élémens avait pu imprimer de telles traces en décomposant la texture du granit. Ces coupes d'eau naturelle n'en ont pas moins un caractère singulier, et, attiré par le cri rauque des mouettes, je me suis arrêté plusieurs fois devant ces durs rochers où les oiseaux trouvent à boire. Une des curiosités qui ont le plus occupé les antiquaires sont les blocs mouvans (*logan rocks*), dont on trouve un bel exemple à Saint-Mary's. Les îles Scilly contiennent aussi plusieurs *barrows* (tertres tumulaires), et dans un *cairn* (amas de pierre) fouillé il y a deux ou trois ans à Simson par les ordres de M. Smith, on a découvert un cercueil de granit et quelques ossemens. A Saint-Mary's, près d'une tour appelée le Télégraphe, et du haut de laquelle les gardes-côtes

observent tout ce qui se passe aux environs, j'ai visité un ancien *cromlech* à demi caché sous les fougères, et qui a reçu le nom de *Giant's grave* (tombe du Géant). Ce monument consiste en trois blocs de granit couchés sur des pierres latérales qui leur servent de point d'appui, et forment ainsi vers le milieu une sorte de vide à travers lequel un homme pourrait passer en rampant. On trouve aussi dans l'île un spécimen curieux de ce que les Anglais appellent *cliff castles* (châteaux-falaises). Il ne faudrait pourtant point, sur la foi du nom, s'attendre à trouver une citadelle construite d'après l'art moderne de nos ingénieurs; ces châteaux-forts annoncent au contraire l'absence de toute architecture. Borlase attribue aux Danois les traces de grossiers ouvrages militaires qu'on découvre autour d'une des falaises de Saint-Mary's; mais le vulgaire, qui aime le merveilleux, lui a donné le nom de château du Géant, *Giant's castle*. Ce n'est point seulement sur les pierres et les monumens de la nature que les anciens Bretons ont gravé la trace de leur passage; quelques coutumes celtiques se sont conservées dans les mœurs des habitans. Au solstice d'été, *midsummer*, les côtes de la Cornouaille en face des îles Scilly se couronnent de feux de joie. Tous les antiquaires attribuent l'origine de cette coutume aux anciens druides, qui croyaient attirer ainsi les bénédictions du ciel sur les fruits de la terre commençant à mûrir.

Il est difficile de ne pas être frappé de la ressemblance qui devait exister autrefois entre cette partie de l'Angleterre et notre Bretagne française. C'était la même race d'habitans, la même langue, presque la même configuration des roches. Aujourd'hui la différence est grande. Tandis que des dogmes immobiles, des traditions féodales, des coutumes de l'ancien régime enchaînaient nos Bretons à l'ignorance et à la misère, les Celtes de l'autre côté du détroit ont trouvé dans la liberté religieuse et dans la liberté politique le moyen de dominer les conditions ingrates que leur avait faites la nature. Les habitans des îles Scilly sont très industrieux : les uns exercent la profession de pilote, d'autres se livrent à la construction des navires ou à l'agriculture. L'intérieur de Saint-Mary's est un délicieux jardin entouré par une redoutable ceinture de rochers et de falaises au milieu desquels domine l'orgueilleux promontoire de Penninis. On y trouve toute la grâce d'une campagne bien verte, bien cultivée, arrosée de sources et de ruisseaux, formant un contraste perpétuel avec les aspects les plus farouches et les beautés les plus sauvages. Les fermes ont un grand air de prospérité. Des huttes construites avec des pierres sans ciment et surmontées d'un toit de chaume lié par de grosses cordes de paille servent de granges pour recevoir le produit de la moisson. Les champs se trouvent divisés par des haies

de mûriers sauvages, le long desquelles des enfans, les mains et les dents rougies, cueillent des baies pour faire des *black berry pies* (tourtes de fruits). Les fermiers vont à cheval et en voiture. Je me souviens d'avoir rencontré dans une des routes sablées et bien entretenues un carrosse de forme antique traîné par deux jumens noires qui semblaient regretter que l'île ne fût pas plus longue pour montrer leur ardeur. Près de la ville, des jardins divisés entre les habitans s'étendent au penchant d'un coteau; c'est là que chacun vient le soir cultiver ses légumes. Les arbres à fruit ne prospèrent bien que dans les endroits abrités des vents. Près d'Old-Town (l'ancien village) se trouve un excellent verger entouré de remparts de terre et de murailles élevées contre l'ennemi de la végétation, c'est-à-dire la brise de mer. Là, les plantes d'agrément, qu'on ne trouve ordinairement que dans les serres, se marient sans orgueil aux plantes utiles. Les murs se montrent très rarement nus, ils sont presque toujours recouverts d'une herbe grasse qu'on appelle *ice-plant* (1), originaire du cap de Bonne-Espérance, et qui forme des haies charmantes. La principale culture de l'île est pourtant la pomme de terre, qui pousse de bonne heure dans un terrain chaud et sablonneux, et qu'on envoie comme primeur au marché de Covent-Garden.

Le besoin de bâtir et de faire fortune est une des maladies de la civilisation moderne, surtout en Angleterre; je crains fort que cette maladie n'ait passé la mer, et n'ait atteint les naturels des îles Scilly. Je m'étais arrêté dans l'intérieur de l'île devant une maison toute nouvellement construite et décorée avec une certaine élégance, quand un homme pâle, maigre, exténué, m'aborda et me raconta son histoire. « C'est moi, dit-il, qui ai bâti cette maison; elle est très jolie, très agréable, mais elle m'a tué. Pour avoir le moyen de conduire à bien mon entreprise, je me suis condamné à ne manger pendant dix années que des pommes de terre et à travailler comme un cheval. Le résultat, vous le voyez (et il me montra ses membres appauvris). A mesure que la maison s'élevait et se portait de mieux en mieux, je dépérissais. Aujourd'hui qu'elle est terminée, je n'ai pas deux ans à vivre. »

(1) Cette herbe est le *mesembryanthemum cristallinum* des botanistes. Le nom d'*ice* (glace) lui vient de ce qu'elle est toujours froide au toucher. Quelques-uns veulent qu'elle ait été importée de Grèce en 1727.

III.

L'Océan, qui entoure les îles Scilly, est un objet de terreur pour la navigation. A Saint-Mary's, dans *Porthellick Bay*, gît ce qu'on appelle la tombe de l'Amiral, *Admiral's grave*. Sir Cloudesley Shovel revenait de Toulon en 1707, quand son vaisseau et quelques autres heurtèrent contre les rochers qui forment le groupe occidental de cette chaîne de granit. Il fut enterré avec son chien, et deux pierres, l'une à la tête, l'autre aux pieds, marquent sur le sable nu la place de cette ancienne sépulture. Sa femme, plus tard, le fit exhumer et transporter à Londres. Mais pourquoi parler d'anciens naufrages? Durant mon séjour aux îles Scilly, une goëlette française, la *Dunkerquoise*, entra dans le port de Saint-Mary's le grand mât fracassé, les flancs ouverts et faisant eau de toutes parts. Les marins étaient de blonds enfans de la Bretagne qui avaient été poursuivre la morue dans les eaux glacées de l'Islande. La pêche avait été bonne; mais au retour ils avaient été jetés pendant la nuit contre un *steamer* anglais. L'équipage s'était heureusement sauvé sur le bateau à vapeur à l'exception d'un mousse âgé de quinze ans, qui avait été perdu et noyé dans la catastrophe. On serra dans un sac ses bottes vides et ses pauvres vêtemens, puis on jeta la paille de son lit dans la mer, et tout fut dit. Pourtant le capitaine avait les larmes aux yeux. On a vu quelquefois à Saint-Mary's, pendant l'hiver, jusqu'à huit et dix cadavres recueillis sur la grève et portés silencieusement dans les rues de la ville. La Parade a même été sous certains vents envahie par les flots. Après un naufrage, les requins apparaissent dans ces mers, flairant et suivant à la piste les corps morts. De telles calamités n'en constituent pas moins pour les insulaires une branche d'industrie. C'est surtout l'hiver qu'ils font de l'argent en recueillant la moisson des tempêtes. Les désastres se montrent, il est vrai, moins fréquens depuis que les mers sont mieux éclairées, et c'est tout au plus si les habitans des îles Scilly ne se plaignent point à voix basse de cette amélioration. Que voulez-vous? Le progrès ne saurait contenter tout le monde.

Cette dernière circonstance, l'éclairage des mers, me rappela le but de mon voyage. J'étais venu pour voir le vaisseau-fanal qui fut amarré en 1841 à peu près deux milles à l'est des Seven-Stones, sombre groupe d'écueils annoncé de loin par le cercle d'écume que décrit la mer en se brisant contre les rochers. Il me fallut attendre un temps parfaitement calme, car les bateliers de Saint-Mary's ne se risqueraient pour rien au monde dans une telle expédition quand

le vent souffle haut et que la marée suit une direction défavorable. Je pus apprécier moi-même dans le bateau la fureur de la vague prise entre un réseau de falaises et la violence inouie de ces mers, où par certains jours, disent les matelots, les navires s'enfoncent ainsi qu'un morceau de plomb. Nous arrivâmes pourtant sans encombre, après avoir tourné, près de Tresco, le promontoire de Saint-Martin, *Saint-Martin's head*. A première vue et de loin, un *light-vessel* ressemble beaucoup pendant la journée à un vaisseau ordinaire. Si l'on y regarde de plus près, on trouve entre eux une bien grande différence. Le vaisseau-lumière flotte, mais il ne remue point : ses mâts épais et courts sont dénués de voiles et couronnés de grosses boules. Les autres navires représentent le mouvement, celui-ci représente l'immobilité. Ce qu'on demande d'ordinaire à un bâtiment est d'être sensible au vent, à la mer; ce qu'on exige du *light-ship* est de résister aux élémens. Qu'arriverait-il en effet si, chassé par la tempête, il venait à dériver? Pareil à un météore, ce fanal errant tromperait les pilotes au lieu de les avertir. Un navire qui ne navigue point, un vaisseau-borne, tel est donc l'idéal que se propose le constructeur d'un *light-vessel*, et cet idéal a naturellement exercé dans plus d'un sens l'imagination des architectes nautiques. Les formes varient selon les localités : la coque du navire est plus allongée en Irlande qu'en Angleterre; mais dans tous les cas on s'est proposé un même but, la résistance à la force des vents et des vagues. On a voulu que par les plus violentes marées, au milieu des eaux les plus bouleversées et dans les situations les plus exposées à la puissance des courans, il chassât sur son ancre en s'agitant le moins possible. Pour qu'il restât par tous les temps dans la même situation maritime, il a été nécessaire de l'attacher. Galérien rivé à une chaîne et à des câbles de fer, il ne peut s'éloigner ni à droite ni à gauche. L'étendue de cette chaîne varie selon les localités : aux Seven-Stones, où le vaisseau repose sur deux cent quarante pieds d'eau, elle mesure un quart de mille de longueur. On y a depuis quelques années ajouté des entraves qui subjuguent les mouvemens du navire, et encore a-t-on obtenu que, tout esclave qu'il fût, il pesât le moins possible sur ses amarres. Il y a très peu d'exemples d'un *light-vessel* ayant rompu ses liens, et il n'y en a point jusqu'ici qui ait fait naufrage. On n'a jamais vu non plus les marins de l'équipage changer volontairement de position, quelle que fût la fureur de la tempête. Si pourtant le vaisseau se trouve déplacé par l'irrésistible force des élémens au point que sa lumière puisse devenir une source d'erreurs pour la navigation, on arbore un signal de couleur rouge, on tire le canon, et généralement il se trouve bientôt réintégré dans sa situation normale. Le danger de

dériver et la présence d'esprit qu'exigent en pareil cas les différentes manœuvres proclament néanmoins assez haut le courage des hommes qui vivent toute l'année sous une pareille menace. Comme il faut d'ailleurs tout prévoir, un vaisseau de rechange, *spare-vessel*, se tient prêt dans les quartiers-généraux du district à n'importe quelle éventualité; grâce aux télégraphes établis sur les côtes, la nouvelle est bientôt connue, et souvent, avant le coucher du soleil, le bâtiment de réserve, remorqué à toute vapeur, occupe déjà la place du navire forcé et arraché par la tourmente. Les *light-vessels* de *Trinity house* sont peints en rouge, ceux d'Irlande sont noirs. On a reconnu que le rouge et le noir étaient les deux couleurs qui contrastaient le mieux avec la nuance générale de la mer. Sur les flancs du vaisseau est écrit son nom en grosses lettres. Un drapeau portant une croix écartelée de quatre navires flotte contrarié et tordu par la brise : ce sont les armes de la maison de la Trinité.

Deux marins placés en vedette sur le pont reconnurent de loin l'arrivée de notre bateau et nous firent signe que nous serions les bienvenus à bord. L'équipage du *light-vessel* se compose d'un maître ou capitaine, *master*, d'un aide, *mate*, et de neuf hommes. Parmi ces neuf hommes, trois sont chargés du service des lampes, tandis que les six autres, parmi lesquels est un habile charpentier, entretiennent l'ordre et la propreté dans le vaisseau-fanal. Il ne faudrait d'ailleurs point s'attendre à trouver l'équipage au complet; deux tiers seulement des marins sont à bord, tandis que leurs camarades vivent pour un temps sur le rivage. L'expérience a démontré que le séjour perpétuel sur un tel vaisseau était au-dessus des forces morales et physiques de la nature humaine. L'écrasante monotonie des mêmes scènes, la vue des mêmes eaux toutes blanches d'écume aussi loin que s'étend le regard, le bruit du sifflement éternel de la brise et le tonnerre des vagues, si retentissant que parfois les hommes ne s'entendent point parler entre eux, tout cela doit exercer sur l'esprit une influence sinistre. J'oubliais l'écueil des Seven-Stones, morne voisin toujours englouti, toujours menaçant, avec ses deux pointes de rochers qui se montrent comme deux dents par la marée basse. Si quelque chose étonne, c'est qu'il se rencontre des hommes pour braver une existence entourée de conditions si sévères; les Anglais eux-mêmes ont rangé les équipages des *light-vessels* parmi « les curiosités de la civilisation. » Afin d'adoucir néanmoins les rigueurs d'une profession si étrange, on a décidé que les marins passeraient deux mois sur le vaisseau et un mois à terre. Le capitaine et l'aide alternent de mois en mois entre la mer et le rivage. Encore faut-il que l'Océan permette aux hommes de se relever ainsi à tour de rôle : tel n'est pas toujours

son bon plaisir. Il arrive assez souvent pendant l'hiver que la tempête et la marée s'opposent à toute espèce de débarquement, et que des semaines s'écoulent sans que les communications puissent être rétablies entre le *light-ship* et les îles Scilly. Les marins à terre sont occupés par l'administration à nettoyer les chaînes, à peindre les bouées, à remplir d'huile les canules, *oil tins*, ou à d'autres ouvrages du même genre. Ceux des Seven-Stones demeurent alors à Tresco. Une observation assez intéressante pour quiconque s'occupe de la physiologie des songes m'a été communiquée par un de ces derniers : tout le temps, me disait-il, qu'il était sur terre, il rêvait de la mer ; tout le temps qu'il était en mer, il rêvait de la terre.

A bord, j'admirai la belle tenue des hommes et du vaisseau. Combien leur visage, hâlé par la brise de mer, respirait un air de franchise et d'assurance! Assez contens de leur sort, ils se plaignent seulement de la quantité et de la qualité des vivres. La ration de pain (sept livres par semaine) n'est point, selon eux, suffisante pour des hommes en bonne santé (*hearty men*), et j'avoue par expérience que l'air vif auquel ils sont exposés est bien fait pour aiguiser l'appétit. Quand ils sont en mer, la nourriture leur est fournie par *Trinity house;* à terre, ils reçoivent 1 shilling 3 deniers par jour (1 fr. 50 cent.) au lieu de provisions. L'un des deux marins qui se trouvent en même temps à bord chargés du soin des lampes, *lamp trimmers* (le troisième est à terre), remplit pendant un mois les fonctions de cuisinier. Autrefois, s'il faut en croire la rumeur publique, des équipages de *light-vessels,* isolés par de continuelles tempêtes qui rendaient la mer impraticable, auraient été réduits à la cruelle nécessité de mourir de faim (1). Aujourd'hui un bateau à vapeur ou un vaisseau bon voilier fait assez régulièrement le service tous les mois. Par les mauvais temps, les communications ne se trouvent en tout cas jamais suspendues pendant plus de six semaines, et les équipages ont des provisions qui leur permettraient au besoin d'attendre au-delà de ce terme.

Un *light-vessel,* ne l'oublions pas, a deux missions : il doit signaler un danger et servir de flambeau sur les mers. Le danger ici est l'écueil des Seven-Stones, et le vaisseau a été placé aussi près du récif qu'il pouvait l'être sans trop exposer la sûreté du bâtiment. Quant au système d'éclairage, il a été déterminé par les conditions mêmes où la lumière est appelée à *vivre*. Si bien enchaîné que soit un navire, il remue toujours un peu avec la mer qui s'élève et qui s'abaisse. En pareil cas, on n'a pu se servir de ces

(1) Un romancier anglais, sir Lascelles Wraxall, a tiré de cette circonstance le sujet d'un épisode émouvant dans *Fifes and Drums* (Tambours et Trompettes).

grandes lanternes fixes, massives ruches de cristal, que l'on voit souvent dans les phares. L'appareil consiste en lampes dites lampes d'Argand, qui se balancent et sautillent en l'air jusqu'à ce qu'elles aient atteint une position verticale. Tout cela est tenu avec une extrême propreté, et les réflecteurs d'argent sont si bien polis que l'œil n'y découvrirait point la moindre rayure. Les lanternes dans lesquelles se trouvent fixées les lampes entourent le mât; on les descend pendant la journée sur le pont pour les nettoyer et les alimenter d'huile; la nuit, on élève, au moyen d'une corde, cette couronne de lumières. Le vaisseau est en outre pourvu de canons et d'un *gong*. On tire le canon lorsqu'on voit des navires s'approcher inconsidérément de l'écueil des Seven-Stones. Le *gong* est un instrument en cuivre et sonore, sorte de tam-tam sur lequel on frappe durant les temps de brouillard ou dans les tempêtes de neige pour avertir de la présence du péril. Malheureusement les navires étrangers ne comprennent point toujours ces signaux. Les marins du *light-vessel* n'ont vu que deux naufrages contre le récif : dans le premier cas, ils sauvèrent un homme; dans le second, tous les passagers, à l'exception de la femme d'un missionnaire. Le sauvetage n'entre pourtant point dans leur service, et l'administration admire sans les encourager de tels actes d'héroïsme. Leur devoir est de veiller sur la lumière, et c'est à elle seule qu'ils ont juré de se dévouer. La discipline est sévère, et nul homme ne doit quitter son poste sous quelque prétexte que ce soit. Un marin, ayant appris en 1854 la mort de sa femme, déserta le vaisseau-fanal pour se rendre à Londres, où devait avoir lieu l'enterrement. Il fut réprimandé; mais, en considération du motif pour lequel il s'était absenté, on voulut bien ne point le frapper de destitution. Le *light-ship* des Seven-Stones est le plus exposé et le plus menacé de tous les vaisseaux de la côte; le capitaine le considère néanmoins comme chassant plus aisément sur ses ancres dans ces mers à longues lames que d'autres navires du même genre amarrés dans des mers à lames plus courtes. A l'entendre, cet intrépide bâtiment « est toujours prêt pour la tourmente. » Et pourtant le pont est quelquefois balayé par les vagues, et quand la mer le frappe par le haut-bord, on croirait entendre « décharger une pièce de quatre. »

La vie des hommes de l'équipage est à peu près la même sur tous les *light-vessels*. Le dimanche, au lever du soleil, on abaisse la lanterne; l'allumeur (*lamplighter*) nettoie et prépare les lampes pour le soir. A huit heures, tout le monde doit être levé; on suspend les hamacs, et l'on sert le déjeuner. Après cela, les marins font leur toilette et revêtent leur uniforme, dont ils sont fiers, car sur les boutons figurent les armes de *Trinity house*. A dix heures et

demie, ils se rassemblent dans une cabine pour célébrer le service religieux. Au coucher du soleil, on hisse et arbore la lanterne allumée, véritable étendard du vaisseau, puis on se réunit encore pour prier Dieu et lire la Bible. A part les services du matin et du soir, les autres jours de la semaine ressemblent beaucoup au dimanche. Le mercredi et le vendredi sont les grandes fêtes du nettoyage; il faut alors que le vaisseau reluise de propreté. Surveiller et entretenir les appareils d'éclairage, faire le guet sur le pont, noter sept fois toutes les vingt-quatre heures les conditions du vent et de l'atmosphère, s'assurer aux changemens de lune que les chaînes du vaisseau sont en bon état, tel est à peu près le cercle invariable des occupations. Ces travaux laissent néanmoins des momens de loisir, que l'on occupe par la lecture. Il y a toujours à bord une bibliothèque, et les ouvrages circulent de main en main. Qui ne plaindrait dans de pareilles circonstances l'homme ne sachant ni lire ni écrire? Telle est pourtant la condition de quelques-uns d'entre ces marins à leur entrée dans le service; mais, soit la force de l'exemple, soit le besoin de tromper l'accablant ennui des heures désœuvrées, il arrive assez souvent qu'aidés par les soins obligeans du capitaine ou du second maître, ils réparent plus ou moins ce défaut absolu d'éducation. Il en est un par exemple qui s'est assez instruit lui-même pour devenir aide à bord d'un vaisseau-fanal, et qui est aujourd'hui l'un des meilleurs officiers de la compagnie. Les marins se livrent en outre à toute sorte d'ouvrages de patience et de fantaisie; quelques-uns exercent un état tel que celui de cordonnier ou de menuisier. Certains épisodes de mer viennent parfois rompre l'effrayante monotonie de cette existence taciturne. De même qu'une chandelle allumée attire les phalènes, la lumière du navire appelle de temps en temps au milieu de la nuit des nuées d'oiseaux. Plusieurs d'entre eux tombent morts sur le pont ou étourdis par le choc, d'autres s'attachent à la lanterne trop épuisés pour échapper à la main des matelots. On raconte que mille de ces oiseaux furent ainsi pris en une nuit par l'équipage d'un *light-vessel*, et que les hommes en firent un gigantesque pâté de mer (*sea-pie*). Ces marins reçoivent un salaire d'à peu près 55 shillings par mois, qui s'accroît d'ailleurs à mesure qu'on s'élève vers les rangs supérieurs. Le capitaine touche 80 livres sterling (2,000 fr.) par an. Ils sont presque tous mariés et pères de famille. A terre, ils soignent volontiers un petit jardin paré de fleurs et de légumes; sur mer, ils ont le sentiment d'être utiles, et cette conviction n'est point étrangère à l'espèce de courage stoïque avec lequel ils supportent la solitude de l'océan. Leur destinée ressemble à celle du vaisseau qu'ils habitent durant la plus grande partie de l'année; enchaîné, obligé de résister

aux tentations de la vague et de la brise, mordant en quelque sorte son frein, il souffre, mais il éclaire.

Le royaume-uni possède quarante-sept lumières flottantes, dont trente-quatre appartiennent en Angleterre à *Trinity house*, quatre en Irlande au *Ballast Board*, et le reste à des autorités locales. La construction et l'équipement d'un de ces vaisseaux coûtent de 3,622 liv. sterl. (90,550 fr.) à 6,224 liv. sterl. (155,600 fr.) L'entretien de chaque bâtiment, en comptant la consommation de l'huile, le salaire, l'habillement et la nourriture des hommes, entraîne pour *Trinity house* une dépense annuelle de 103 liv. sterl. (27,575 fr.). Les *light-vessels* rendent à coup sûr de grands services, ils s'adaptent merveilleusement à la configuration d'une partie des côtes britanniques, et cette circonstance explique assez qu'ils aient pris naissance en Angleterre; mais leur lumière ne saurait s'élever à une grande puissance. Aussi leur préfère-t-on de beaucoup le feu des phares dans tous les endroits où la nature a permis d'élever certains ouvrages de maçonnerie (1). C'est cette seconde branche de l'éclairage des mers qu'il nous faut étudier.

IV.

Les phares ou édifices destinés à servir de véhicule à la lumière, *light-houses*, se présentent en Angleterre dans trois conditions bien différentes. Les premiers s'élèvent montés sur de hautes échasses à l'embouchure des rivières refoulées par la marée, et ressemblent tant soit peu à des hérons. Ces échasses sont ou des charpentes de bois ou des tiges de fer qui soutiennent en l'air le corps du logis, de sorte que la vague peut tressaillir et écumer pendant des siècles sans atteindre le sommet où *vit* la lumière. La solidité de telles constructions bizarres donne généralement un démenti au proverbe

(1) Sans même quitter les îles Scilly, on peut visiter deux phares très intéressans, celui de Sainte-Agnes et celui du *Bischop's-rock* (rocher de l'Évêque). Ce dernier a succédé à un édifice qui s'écroula en 1850 durant une violente tempête. Il s'élève sur un roc isolé au milieu de la mer, et l'accès en est si difficile que pour y aborder les gardiens du phare ne se risquent guère sans une ceinture de sauvetage. Il faut sauter de la barque sur une surface polie comme le diamant, et pour peu que le pied glisse ou que la main manque de saisir les angles du rocher, l'homme est précipité dans la mer. Ce phare, l'un des ouvrages de pierre les plus admirables et les plus exposés aux injures des vagues, fut assailli en 1860 par une trombe d'eau qui lui arracha sa cloche suspendue à cent pieds au-dessus du niveau ordinaire des hautes marées. La viande fraîche et les légumes ne s'y conservent point; aussi les hommes sont-ils quelquefois attaqués par le scorbut. A terre, ils habitent dans Saint-Mary's de belles maisons blanches que met à leur disposition *Trinity house*.

qui veut que les maisons bâties sur le sable ne soient point à même de défier le choc du vent et des eaux. Les secondes *light-houses* sont des tours qui s'élancent avec beaucoup plus de dignité sur les côtes. Environnées de blancs cottages et enfermées par un mur d'enceinte, elles font face à la mer qu'elles dominent. On peut voir un bel exemple de ces phares au cap du Lizard : l'édifice consiste en deux tours surmontées d'une lanterne et reliées entre elles par une galerie couverte, de telle sorte que le gardien chargé d'entretenir la lumière, *light-keeper*, peut passer de l'une à l'autre pendant la nuit sans être exposé à la pluie ni aux injures de l'air. Les bureaux, les appartemens, les maisons des gardiens du phare forment tout ensemble avec les tours une masse de bâtimens blanchis à la chaux qui, à cause de cette couleur éclatante, servent de point de repère aux marins pendant la journée. Enfin les troisièmes *light-houses* sont des géans de granit debout et isolés au milieu des abîmes de l'Océan. On les comparerait volontiers à Prométhée : cloués au roc, ils lèvent à bras tendu vers le ciel, comme un défi jeté à Jupiter, le feu que toutes les colères de la tempête ne sauraient éteindre. L'érection de ce dernier système de phares est évidemment le triomphe de l'architecture appliquée à la science des ingénieurs. Le plus ancien de tous est celui qui se dresse au milieu de la mer sur le rocher d'Eddystone, *Eddystone light-house*.

Je m'y rendis de l'ancien port de Plymouth, Sutton-Pool, sur une forte barque gouvernée par deux hommes : il était huit heures du matin, et je fus averti que le voyage pour aller et pour revenir durerait à peu près toute la journée. Nous passâmes devant la citadelle, où l'on était en train d'élever des batteries circulaires sur des collines nues et farouches. Arrivés dans le détroit de Plymouth, nous rencontrâmes sur la droite le *Break-Water* (brise-lames), ouvrage de titans; c'est une chaussée toute pavée de quartiers de roches et qui s'étend sur une longueur d'un mille dans la mer, dont elle rompt la sauvage impétuosité. La première pierre, — un énorme bloc, — fut posée ou pour mieux dire précipitée dans ces eaux le 12 avril 1812. Depuis lors, on a englouti des carrières de quatre millions de tonnes de rochers pour combler dans cet endroit le lit de l'Océan. Je m'arrêtai au *Break-Water*, curieux de visiter à la fois cette stupéfiante barrière qui dompte la fureur des flots et un phare construit en 1843 qui s'élève à l'extrémité ouest du brise-lames. Après avoir marché quelque temps sur une grève toute jonchée de rochers de granit aplanis et façonnés en manière de dalles par le ciseau, je trouvai au bout de cette voie cyclopéenne une tour grisâtre percée d'étroites fenêtres irrégulières, couronnée d'une lanterne et flanquée d'un tuyau de cheminée qui fumait. On n'ar-

rive à la porte, massive et solidement fixée dans un chambranle de métal, qu'après avoir escaladé plusieurs marches de granit aussi raides que les degrés d'une échelle : on a évidemment voulu fermer l'entrée de la tour à un visiteur dangereux, et ce visiteur est la mer, qui par les gros temps s'élance quelquefois sur la chaussée, élevée pourtant de dix-huit à vingt pieds au-dessus du niveau des eaux basses. A l'intérieur, un escalier de pierre tournant, tel qu'on en rencontre dans les anciens donjons, conduit d'abord à la chambre des huiles (*oil room*), où se trouvent seize grands récipiens connus sous le nom de citernes (*oil cisterns*). On voit ensuite se succéder la chambre des provisions (*store-room*), la chambre à coucher (*bed-room*), le salon (*dwelling-room*), et la chambre du guet (*watch-room*). Le tout est surmonté par une loge de verre recouverte d'un toit également de verre, et au milieu de laquelle trône la lanterne, haute de huit pieds, soutenue par des piliers de bronze. Cette lanterne se trouve pourvue de quatre réflecteurs et de cent dix-huit miroirs; la lumière porte à une distance de huit milles; elle est rouge pour ceux qui l'aperçoivent en mer et blanche pour ceux qui l'observent du rivage. Au phare est attachée une cloche que l'on sonne constamment par les temps de brouillard, et telle est l'expérience des pilotes que d'après la manière dont le son de cette cloche leur arrive, ils savent tout de suite dans quel endroit de la mer ils se trouvent (1). Le personnel se compose de trois hommes, qui passent chacun deux mois dans le phare et un mois sur le rivage. Les deux qui sont de service se relèvent l'un l'autre pendant la nuit. Ils reçoivent tous les mois de Plymouth leurs provisions, qui consistent surtout en légumes secs et en viandes salées. Dans le cas où l'un des hommes vient à tomber malade, on fait jouer le télégraphe, et si c'est la nuit, on donne le signal par une lumière. Leur femme et leur famille peuvent venir en bateau les visiter pendant la journée; mais dès le coucher du soleil il faut vider la place. Durant l'hiver, les vagues montent souvent plus haut que le toit de la tour. Ces deux phares, celui du *Break-Water* et celui du rocher d'Eddystone, ont ensemble plus d'un rapport, en ce sens que, se trouvant sur le même chemin, ils guident d'une lumière à l'autre les vais-

(1) Le meilleur système pour donner un signal d'alarme au milieu du brouillard, *fog signal*, n'est point encore très connu. Il y en a du moins un préférable à celui de la cloche. Dans le phare de South-Stack, près de Holyhead, construit au milieu d'une île sous une falaise et relié à la terre ferme par un pont, on se sert d'oiseaux de mer apprivoisés. Les mouettes se perchent sur les murs du *light-house* et poussent des cris qui avertissent les marins. Ce phare possède une cloche et un canon; mais le signal naturel a été jugé si supérieur, qu'on a éloigné le canon à quelque distance du roc, de peur que le bruit n'effrayât les oiseaux. Dans l'île, les jeunes mouettes courent à terre parmi les lapins blancs, avec lesquels elles vivent sur un pied d'intimité.

seaux qui veulent entrer la nuit dans le port de Plymouth. Il y a pourtant entre eux la différence d'un nain à un colosse. C'est vers le colosse que devait maintenant me pousser la voile de la barque, un instant amarrée aux anneaux de fer du brise-lames.

L'histoire du phare d'Eddystone a été racontée avec une noble simplicité par celui-là même qui eut la gloire de le construire (1). Un premier entrepreneur, nommé Henri Winstanley, avait élevé en 1696, sur ce roc isolé au milieu de la mer, une maison assez semblable à une pagode chinoise ou à un belvédère. Une gravure du temps, exécutée par les ordres de l'architecte, le représente lui-même se livrant du haut d'une fenêtre aux innocens plaisirs de la pêche à la ligne. Cette maison, toute chargée de devises et d'inscriptions, couronnée de galeries ouvertes, hérissée d'angles, de saillies et d'ornemens fantasques, n'avait en vérité qu'un défaut : elle n'était point solide. Cet Henri Winstanley paraît avoir été un excentrique. Après avoir érigé une construction qui laissait beaucoup à désirer sous le rapport de la force et de la stabilité, il appelait sans cesse la tempête avec un air de triomphe et de défi. « Soufflez, vents! l'entendait-on s'écrier dans un accès d'audace lyrique; révolte-toi, mer; déchaînez-vous, élémens, et venez mettre à l'épreuve mon ouvrage! » La tempête vint, comme elle en était priée, mais ce fut pour engloutir le bâtiment et l'architecte. Le 26 novembre 1703, Winstanley s'était rendu sur les lieux pour faire quelques réparations au *light-house*, lorsque pendant la nuit un effroyable orage arracha tout l'édifice avec les habitans, et ne laissa qu'une chaîne de fer rivée dans la pierre. Cependant un phare était nécessaire sur le rocher d'Eddystone. Depuis que la lumière s'était éteinte, un vaisseau de guerre, le *Winchelsea*, venait d'être mis en pièces pour avoir heurté contre cet écueil, et plus de la moitié de l'équipage avait péri. La difficulté de l'entreprise ne découragea point un mercier de Londres, John Rudierd, qui tenait boutique dans Ludgate-Hill. Le hasard avait fait de lui un marchand, mais la nature avait voulu qu'il fût ingénieur. En juillet 1706, il se mit à l'œuvre et réussit à construire une tour en bois qui excita l'admiration des juges les plus compétens. Le nouveau feu fut inauguré en juillet 1708, et pendant quinze années il ne cessa de briller et d'éclairer les navires. Les rudes hivers se succédèrent, les vagues se soulevèrent avec furie; les tempêtes, même celle de 1744, qui a laissé de tristes souvenirs, passèrent sur l'édifice sans l'ébranler. Ce second *light-house* avait résisté à la puissance des eaux, il fut détruit

(1) *A Narrative of the Building and a Description of the construction of the Eddystone ight-house with stone,* by John Smeaton, civil engineer.

par le feu. Au commencement de la nuit du 1er décembre 1755, une sombre nuit d'hiver, tout était calme dans la tour, quand vers deux heures du matin le gardien de service monta comme d'habitude dans la lanterne pour moucher les chandelles, et la trouva pleine de fumée. A peine eut-il ouvert la porte qu'un courant d'air fit éclater les flammes. Ce gardien, qui était un vieillard, donna l'alarme à ses deux camarades; mais ces derniers dormaient, et quelque temps se passa avant qu'ils ne vinssent à son secours. Il chercha, en les attendant, à éteindre le feu au moyen d'un tuyau d'eau qui se trouvait placé à l'étage supérieur : inutiles efforts! Une pluie de plomb fondu lui tomba du sommet de la tour sur la tête, sur les épaules et jusque dans la bouche (1). Les deux autres gardiens ne furent pas plus heureux : la provision d'eau était épuisée, et pour la renouveler il leur eût fallu descendre et remonter un escalier de soixante-dix pieds de hauteur. Il ne restait d'autre parti à prendre que de battre en retraite : ils se sauvèrent d'étage en étage devant l'incendie, qui finit par les poursuivre jusque sur le bord de la mer. Heureusement la marée était basse, et ils purent ainsi chercher un refuge sous une chaîne de rochers qui s'élève à l'est de l'écueil. Vers la pointe du jour, le livide reflet de l'incendie fut aperçu par les pêcheurs de Cawsand et de Rame-Head, qui arrivèrent avec leurs barques; mais à cette heure la mer était haute, et la brise fraîchissait : aussi ne fut-ce point sans peine qu'on put porter secours aux trois gardiens tremblans et comme frappés de stupeur. Tel fut le sort du second phare construit sur le rocher d'Eddystone.

Il était réservé à Smeaton, fabricant d'instrumens de mathématiques, de vaincre par la science et le calcul l'opiniâtre résistance des élémens conjurés. Averti, non découragé par l'échec de ses deux prédécesseurs, il résolut d'ériger une tour en pierre. On pourrait définir son édifice un arbre de granit enraciné dans le roc. C'est en observant la nature, il nous le dit lui-même, c'est en considérant le tronc d'un chêne qu'il conçut l'idée d'un monument destiné à braver par la forme aussi bien que par la solidité de la matière l'épouvantable violence de la tempête. La première pierre fut posée le 15 juin 1757 et la dernière le 24 août 1759. Ce troisième *light-house* est celui que je voyais maintenant s'élever triste et fier au-dessus des profondeurs de l'Océan. A chaque souffle de la brise qui nous rapprochait, il semblait grandir, et je pus alors mieux comprendre l'étymologie du nom qui a été donné à l'écueil

(1) Cet homme, Old-Hall, mourut douze jours après l'incendie, et les médecins trouvèrent dans son estomac un morceau de plomb. Ce cas extraordinaire est rapporté très au long dans le recueil des *Philosophical Transactions*.

d'Eddystone (*eddy*, tourbillon). Debout au milieu de ce cercle d'écume, le phare s'élance peint de bandes horizontales alternativement rouges et blanches : ces deux couleurs sont bien faites pour attirer les regards des marins (1). A peine débarqués, nous escaladâmes de rudes marches taillées dans le rocher, et nous nous trouvâmes au pied de la tour, la face tournée vers la mer, qui nous enveloppait en grondant. Les deux pêcheurs qui m'avaient amené se découvrirent et agitèrent leur chapeau rond du côté de Plymouth, dont Eddystone est séparé par une distance de quatorze milles. C'est de près et en examinant les caractères de la structure qu'on peut apprécier la solidité de cette tour; elle ne forme pour ainsi dire qu'une seule pierre, tant les pièces de granit, assemblées, selon le langage des architectes, *à queue d'aronde*, s'incrustent et se confondent les unes dans les autres. L'intérieur ressemble beaucoup, pour la disposition, à celui de tous les *light-houses*, étant composé d'une cuisine, de deux chambres pour les provisions, *store-rooms*, d'une chambre à coucher et d'une lanterne. Sur la corniche de granit qui règne autour du second *store-room*, on lit ces paroles qui n'ont jamais été mieux appropriées à la circonstance : « A moins que le Seigneur ne construise lui-même la maison, ceux qui la bâtissent travaillent en vain. » Puis sur la dernière pierre de l'édifice, au-dessus de la porte de la lanterne, l'architecte, joyeux et reconnaissant, a écrit : *Laus Deo*. Autrefois cette lanterne était éclairée par des chandelles; mais en 1807, époque où le phare d'Eddystone fut réuni à *Trinity house*, on substitua à ce vieux système des becs de lampe avec des réflecteurs paraboliques de cuivre doublé d'argent. A une distance de treize milles, cette lumière est d'un éclat égal à celui de l'étoile la plus brillante dans la grande-ourse. Une galerie règne vers le sommet de la tour, et du haut de cette galerie circulaire on domine l'immensité de l'Océan. Ayant à soutenir le choc de l'Atlantique et de la mer de Biscaye, cette construction a été mise plus d'une fois à de terribles épreuves. Par les gros temps, la multitude des vagues irritées s'é-

(1) Pour comprendre l'importance qu'on attache à la couleur des phares, il faut savoir que ces édifices répondent à deux besoins : la nuit ils éclairent, et le jour ils servent de point de repère aux marins. Dans ce dernier cas, ils ne sauraient être trop visibles. La couleur naturelle de la pierre ou du granit ne leur convient guère : elle se confond trop avec la nuance des rochers et ne tranche point assez sur la mer. De curieuses expériences ont été faites à cet égard. Les chasseurs d'oiseaux sauvages sur le bord de la mer ont reconnu que les volatiles de couleur foncée se laissaient plus aisément suivre par le regard, et que les jeunes cygnes, à cause de leur couleur grise, étaient les plus difficiles de tous à distinguer. Profitant de cet avis de la nature, les gardes-côtes, qui ont besoin de se cacher sur la mer, s'entourent de couleurs blanches ou grisâtres.

lance contre les flancs de la tour, et cette colonne d'eau, en se brisant, rejaillit bien au-dessus du toit de l'édifice, puis retombe en cataractes d'une pesanteur formidable. Recouvert d'un panache d'écume ou enveloppé d'un tourbillon de mer transparent, le phare ressemble alors de loin à un modèle posé sous un verre de cheminée. Quelqu'un avait dit à Smeaton que, si sa tour résistait à la furieuse tempête qui éclata au commencement de 1762, elle durerait jusqu'au jugement dernier. Je ne sais point ce qu'il en sera au jugement dernier; mais *Eddystone light-house* a bravé cet orage et bien d'autres sans sourciller. Durant ces tourmentes, les hommes sentent vibrer et trembler la maison comme le tronc d'un grand chêne secoué par l'ouragan : est-ce un effet de ce que Smeaton lui-même appelait l'élasticité des pierres?

Dans les commencemens, ce phare fut le théâtre d'une sombre tragédie. Il était alors desservi par deux hommes qui se relevaient alternativement pour faire le guet et renouveler les chandelles. Un jour on vit flotter sur la tour un drapeau de détresse. Le système des signaux n'était point encore très développé, et d'ailleurs la mer était si mauvaise que les bateaux ne purent s'approcher assez de l'écueil pour parler aux gardiens du phare. Que se passait-il donc dans l'intérieur de ce donjon? Les conjectures les plus alarmantes couraient sur toute la côte, et pourtant au tomber de la nuit la lumière du phare brillait toujours. Les deux gardiens avaient une mère; ils étaient mariés : quelle était l'inquiétude des pauvres femmes! Enfin, quoique le temps fût encore désastreux, des marins purent débarquer non sans peine sur le récif. Une odeur révoltante était répandue dans toute la tour et annonçait assez la présence d'un cadavre. Un homme seul était vivant : ce que cet homme avait souffert, on pouvait le deviner à sa pâleur, à son morne silence, à ses membres grêles et amaigris. Son compagnon était mort depuis plus d'un mois : sa première idée avait été de jeter le cadavre à la mer; sur le point d'en agir ainsi, il avait été retenu par une affreuse réflexion qui lui traversa le cerveau comme un éclair. N'allait-on pas l'accuser d'être un assassin? La loi humaine n'allait-elle pas lui crier aux oreilles : « Caïn, qu'as-tu fait de ton frère? » Dans ces muettes demeures où un crime peut être si facilement commis, quels témoins invoquerait-il pour sa justification? Les pierres, les sombres vagues, les voûtes sans écho de cette tour solitaire s'élevaient au contraire pour l'accuser. Frappé de terreur, il s'était donc résigné à vivre avec le mort. Tonnelier de son état, il avait construit un grossier cercueil dans lequel il avait couché son compagnon; puis, avec un sublime courage, il s'était mis à soigner lui-même les lampes et à faire tout le service du phare. Parce qu'un

homme manquait, il ne fallait point que les vaisseaux fussent exposés à se heurter contre l'écueil et à faire naufrage. Aussi la lumière brillait toujours! Les efforts surnaturels que ce malheureux s'était imposés, seul dans la tour et comme face à face avec la mort, avaient brisé sa constitution. Quand les marins trouvèrent ces deux hommes, l'un déjà décomposé, l'autre hagard et livide, ils crurent voir un cadavre gardé par un fantôme. C'est depuis ce temps-là qu'on emploie constamment trois personnes dans ces phares isolés au milieu de la mer.

La vie de ces gardiens est assez monotone. Le vent souffle quelquefois avec tant de violence qu'ils peuvent à peine respirer. Ils sont alors obligés de se renfermer étroitement dans la tour obscurcie par un sombre brouillard ou par l'écume des hautes vagues qui les enveloppe comme un voile déchiré. Là, ils prêtent l'oreille pendant de longues heures à la voix des grandes eaux courroucées, n'attendant rien des hommes et ne se confiant qu'en Dieu. L'été, par les beaux jours, ils montent au sommet des rochers à l'heure du reflux et s'amusent à pêcher. Si peu variée que soit cette existence, elle trouve néanmoins des partisans. Un homme avait vécu quatorze ans dans le phare d'Eddystone, et il avait conçu un tel attachement pour sa prison, que pendant deux étés il avait cédé à ses camarades son tour de congé. Il voulait en faire autant la troisième année, mais on le pressa tant qu'il consentit à profiter cette fois du droit que lui donnait le règlement des *light-houses*. Tout le temps qu'il avait été sur le rocher et dans son cachot de granit, il s'était toujours bien conduit; à terre, il se trouva, comme on dit, dépaysé, et, sans doute pour noyer son chagrin, il se mit à boire jusqu'à l'ivresse. On le ramena dans cet état sur un bateau au phare d'Eddystone, où l'on espérait qu'il recouvrerait son bon sens et ses habitudes de tempérance. Après avoir langui quelques jours, il mourut. Smeaton cite un autre exemple qui explique bien la pensée de quelques-uns des employés. Un cordonnier avait été engagé comme allumeur de lampes dans le même phare d'Eddystone. Pendant la traversée, le patron du bateau lui dit : « Comment se fait-il, maître Jacob, que vous alliez vous enfermer là, quand sur le rivage vous pouvez gagner une demi-couronne ou trois shillings par jour, tandis qu'un *light-keeper* reçoit à peine dix shillings par semaine? — A chacun son goût, répondit Jacob; j'ai toujours aimé l'*indépendance*. » Le mot ne manque point de vérité, si étrange qu'il paraisse, appliqué à une vie de réclusion et à une sorte de régime cellulaire. Ce qui constitue réellement la prison est la captivité morale. Ici, au contraire, l'âme est libre, elle plane sur les steppes sauvages de l'Océan tout tachetés de voiles. Confiner de

vive force un homme dans de pareilles conditions semblerait presque une barbarie de la loi ; mais du moment que le choix est volontaire et que cet isolement est une faveur au lieu d'être une punition, le morne donjon lui-même se dépouille de la moitié de ses rigueurs en perdant l'idée de servitude. Il y a pourtant des natures qui ne résistent point à l'écrasante uniformité des mêmes scènes et des mêmes impressions extérieures. A environ un mille et un quart du *Land's End*, sur un groupe d'îlots de granit enfermés par la mer, s'élève un phare construit en 1793 qu'on appelle *Longship's light-house*. Le rocher de forme conique sur lequel il s'appuie est le *Carn-Brâs*, qui émerge de quarante-cinq pieds au-dessus du niveau des eaux basses. En hiver, le rocher et l'édifice disparaissent parfois durant quelques secondes derrière les vagues, qui montent de plusieurs toises au-dessus de la lanterne (1). Si triste que soit cette situation, il y en a qui l'aiment, car l'un des allumeurs de lampes a vécu dans cette tour pendant dix-neuf ans. Un jour pourtant, en 1862, deux drapeaux noirs flottèrent au haut du phare : c'était évidemment un signal de détresse. Qu'était-il donc arrivé? Des trois hommes qui habitent le *light-house*, celui dont le tour de garde était venu s'était ouvert la poitrine avec un couteau. Ses compagnons avaient essayé d'étancher le sang en fourrant des morceaux d'étoupe dans la blessure. Trois jours s'étaient ainsi passés avant qu'on pût obtenir du secours. La mer était si rude et le débarquement si dangereux qu'on fut obligé de lancer du phare dans le bateau le blessé, suspendu à une sorte de balançoire. On lui prodigua les soins, mais il mourut peu de temps après avoir touché le rivage. Le jury, éclairé par les rapports de ses camarades, déclara qu'il avait agi sous le coup de l'aliénation mentale. Il n'est point étonnant que l'homme placé dans de telles circonstances effrayantes sente le vertige de l'abîme lui monter à la tête.

Ce qui ajoute beaucoup aux horreurs de cet emprisonnement au milieu des flots est la cohabitation forcée entre individus dont les goûts et les humeurs ne s'accordent point toujours. Des curieux ayant un jour débarqué sur le roc d'Eddystone, quelqu'un, qui en parlait bien à son aise, fit observer à l'un des gardiens combien il devait se trouver heureux dans cette retraite. « Oui, très heureux,

(1) Un jour, la mer souleva la calotte de cette lanterne; l'eau entra, éteignit les lampes et ne fut repoussée qu'à force de travail et de présence d'esprit. Une autre circonstance ajoute beaucoup à la terreur des lieux. Il y a sous le phare une caverne ouverte par une longue crevasse à l'extrémité du rocher. Quand la mer est mauvaise, le bruit produit par l'air resserré dans cette caverne est si violent que les hommes peuvent à peine dormir. L'un d'eux fut frappé d'une telle frayeur par ce phénomène naturel que ses cheveux blanchirent en une nuit. D'autres cavernes rugissantes, *roaring caverns*, existent au Lizard et en Écosse.

reprit le *light-keeper*, si nous pouvions seulement jouir du plaisir de la conversation; mais voici un grand mois que mon compagnon et moi nous n'avons soufflé mot. » Aujourd'hui qu'ils sont trois, ils ont plus de chance de trouver à qui parler; mais le frottement perpétuel entre certains caractères anguleux, joint à la communauté du domicile et à l'ennui de la captivité, engendre quelquefois des aversions profondes. Il n'y a pas très longtemps que l'administration dut se prononcer entre deux gardiens qui ne pouvaient point se souffrir. Elle donna congé à l'un des deux : c'était le seul moyen de les mettre d'accord. La condition matérielle des *light-keepers* s'est d'ailleurs beaucoup améliorée depuis qu'ils ont été réunis à *Trinity house*. Avant cette époque, on vit souvent éclater dans les phares les calamités les plus navrantes. Un jour les habitans du rivage ramassèrent sur le sable ce que les Anglais appellent un message de l'abîme, c'est-à-dire un billet de papier enfermé dans une bouteille soigneusement cachetée et enveloppée elle-même dans un baril. Sur le baril étaient inscrits ces mots : « Ouvrez ceci, et vous trouverez une lettre (1). » Ce triste message venait d'un groupe de rochers, les Smalls, situés au milieu de la mer, en face de l'île Skomer, dans le sud de la principauté de Galles. Sur ce groupe d'écueils, un jeune homme, nommé Whiteside, dont l'état était de fabriquer des violons, des épinettes et des harpes, mais que la nature avait doué d'un génie singulier pour les grandes entreprises, aidé par une bande de mineurs de la Cornouaille et par un ou deux charpentiers de navire, avait réussi à construire un phare. Qui dira ce qu'ils avaient couru de dangers, quel courage héroïque ils avaient déployé dans cette lutte opiniâtre contre les élémens? Et maintenant, abandonné, oublié, ce même Whiteside était exposé à mourir de faim dans la maison tremblante qu'il avait pour ainsi dire conquise sur la tempête (2). On raconte bien d'autres histoires lugubres : des *light-keepers* privés de toute ressource auraient été réduits, s'il

(1) Voici le texte de cette lettre :

« A M. Williams.

« Smalls, 1er février 1777.

« Monsieur, nous trouvant dans une position dangereuse et désespérée, nous espérons que la Providence vous fera parvenir cette note. Nous vous prions de venir nous chercher avant le printemps prochain, autrement nous périrons tous. Notre provision d'eau est presque entièrement épuisée; nous n'avons presque plus de feu, et notre maison est dans l'état le plus mélancolique. Je n'ai pas besoin de vous en dire davantage, et demeure votre malheureux et humble serviteur,

« HENRI WHITESIDE. »

(2) Un nouveau phare, terminé en 1861, s'élève maintenant sur les Smalls. Cette tour de granit, construite d'après les principes de la science, laisse bien en arrière la pauvre baraque élevée dès 1776; mais elle ne doit point la faire oublier.

faut en croire la tradition, à boire l'huile et à manger les chandelles. Encore devaient-ils en user sobrement, car avant tout il fallait qu'ils songeassent à alimenter la lumière du phare.

Le feu est l'âme du *light-house*, et c'est à entretenir ce feu que se consacrent les *light-keepers* avec la dévotion des vestales. Quoi qu'il arrive et quelque temps qu'il fasse, la lanterne doit briller à toutes les heures de la nuit et durant toutes les nuits de l'année. « Vous allumerez les lampes chaque soir au coucher du soleil, et vous les entretiendrez claires et limpides jusqu'au lever du jour, » voilà pour eux le premier commandement; tels sont la loi et les prophètes. Cette étoile du phare doit être à son poste sur le rocher comme un astre dans le ciel. A cette condition, mais à cette condition seulement, les hommes seront assez bien payés, bien nourris, bien vêtus : ils recevront dans leurs vieux jours une pension qui peut même, en certains cas, s'étendre à leur veuve; une assurance sur la vie mettra pour jamais leur famille à l'abri du besoin. On leur fournira des livres et des médicamens, on leur inculquera certains principes de moralité, certaines habitudes d'ordre et de propreté qu'ils seront à même de transmettre à leur femme et à leurs enfans; mais surtout qu'ils n'oublient point la lumière! Ainsi qu'un drapeau dans une place forte, c'est la dernière chose qu'ils doivent abandonner après une défaite. Il y a deux ou trois ans, un phare qui s'élevait alors sur un point appelé les *Double-Stanners*, entre Lytham et Blackpool, menaçait ruine depuis quelque temps à cause des envahissemens de la vague, qui ronge peu à peu les côtes en cet endroit. Vainement des ouvriers travaillèrent à consolider l'édifice en élevant de nouveaux piliers autour de la base et en fortifiant surtout la partie qui regardait la mer. Les gardiens s'aperçurent une nuit que la tour vibrait encore plus qu'à l'ordinaire. Le lendemain matin, ils découvrirent qu'une portion de la façade s'était écroulée, et que presque tous les fondemens du phare étaient minés par les eaux. Ils emportèrent leurs meubles, mais ils laissèrent les instrumens nécessaires pour allumer les lampes. Au tomber des ténèbres, la marée haute les enveloppa; le vent soufflait avec une telle violence qu'il y avait très peu d'espoir que le bâtiment résistât jusqu'à l'aube, et pourtant la lumière ne brilla jamais plus éclatante que cette nuit-là. Le lendemain, un coup de vent abattit tout à fait l'édifice, mais les hommes se retiraient avec les honneurs de la guerre : le feu avait brûlé jusqu'au dernier moment.

J'aurais voulu passer la nuit au phare d'Eddystone; malheureusement pour moi, c'est une faveur qui n'est accordée à personne. On craint que les étrangers ne dérangent les hommes de leur service ou n'interceptent l'éclat de la lumière en se promenant dans la

lanterne. D'ailleurs qu'aurais-je vu? Des apparitions de vaisseaux glissant sur la sombre mer, de joyeuses figures de marins qui regardent avidement du côté de la tour, puis qui, un instant éclairées, disparaissent dans l'immensité de la nuit. Je quittai donc le rocher d'Eddystone bien avant le coucher du soleil, et, ballotté par les vagues, je regagnai tranquillement Plymouth, non sans me retourner plusieurs fois pour regarder le phare, qui décroissait à l'horizon. Cet ouvrage d'Hercule a été lui-même de beaucoup dépassé depuis une soixantaine d'années. Smeaton fut suivi par des géans dans la voie qu'il avait ouverte. Dans les mers de l'Écosse, à douze milles des îles les plus voisines, s'élève un roc isolé qui avait été pendant des siècles un objet de terreur pour les marins. Les abbés d'Aberbrothwick, qui habitaient dans les environs, avaient attaché à cet écueil un radeau surmonté d'une grosse cloche que le mouvement des vagues faisait sonner en tout temps, mais principalement par les jours de tempête. Ce récif, appelé d'abord *Inch Cape reef*, prit ainsi le nom de *Bell rock* (rocher de la Cloche). Ce système de signal ne réussit que médiocrement; les naufrages succédèrent aux naufrages; un vaisseau de guerre entre autres, de soixante-quatorze canons, l'*York*, avait péri avec tout son équipage. Les commissaires du nord, *northern commissioners*, résolurent enfin d'élever un phare d'après les mêmes principes que celui d'Eddystone, et nommèrent un ingénieur, Robert Stevenson, pour diriger les travaux. Stevenson débarqua sur le rocher désert avec ses ouvriers le 17 août 1807; mais, comme ce récif était couvert de douze pieds d'eau à la marée haute, les hommes ne pouvaient travailler que quelques heures entre le flux et le reflux. Un jour l'ingénieur et trente-deux maçons faillirent être noyés par la mer, qui s'éleva tout à coup; le navire de service avait brisé ses chaînes et s'en allait à la dérive: on attendait un autre canot qui n'arrivait point. Robert Stevenson voulut adresser la parole à ce groupe frappé de terreur; mais sa langue s'attacha desséchée à son palais. Il se penchait pour se laver la bouche dans une petite flaque d'eau de mer qui se trouvait sur le rocher, quand il entendit retentir autour de lui cet heureux cri : « Un bateau! un bateau! » La tour fut achevée en octobre 1810; élargie à la base, elle s'élève en s'amincissant vers le ciel, toujours à la manière d'un arbre. Une sorte de jetée en fer favorise le débarquement sur le roc. Une échelle de bronze fixée à la colonne de granit conduit vers la porte, exhaussée à une grande distance du sol. Les gardiens assurent que la marée s'élève quelquefois de treize pieds au-dessus de la base de l'édifice. Ce phare contient six chambres et possède deux puissantes cloches qui tintent durant les temps de brouillard. Dans le *sitting-room* (chambre où se tiennent les

hommes pendant la journée), s'élève le buste en marbre de Robert Stevenson (1). Les quatre gardiens de *Bell rock light-house* sont mariés et ont chacun de trois à sept enfans. Que doit être la vie de famille pour des hommes ainsi séparés de leur foyer domestique, durant la plus grande partie de l'année, par toutes les colères de l'Océan? Byron dit que l'absence fortifie les affections de l'âme. J'ai vu moi-même une jeune femme nouvellement mariée à un *light-keeper* escalader tous les soirs de dangereux récifs pour voir briller au loin la lumière d'un phare isolé au milieu de la mer. Ceci fait, elle s'en retournait chez elle le cœur plus léger : tout était bien dans la tour, *all was right*, puisque le feu brûlait et lui souhaitait une bonne nuit, *good night*.

Un autre lampadaire de l'Océan, *deep-sea lamp-post*, est le *Skerryvore light-house*, le plus hardi de tous ces ouvrages élevés contre les puissances de l'abîme. Le *Skerryvore* (grand rocher) forme le centre d'un groupe d'écueils jeté dans l'Océan-Atlantique, entre les îles occidentales de l'Écosse et le nord de l'Irlande. Par les marées ordinaires, on n'aperçoit que la pointe de ces récifs, contre lesquels toute la force des lames se brise avec un fracas épouvantable. C'est pourtant sur ce rocher inhumain qu'en 1838 Alan Stevenson, fils de Robert Stevenson, entreprit de planter un phare. Les premiers travaux furent emportés par une tempête dans la nuit du 3 septembre 1838. On éleva de nouvelles baraques en bois dans lesquelles l'architecte et ses trente ouvriers se tenaient huchés à quarante pieds au-dessus du rocher, le plus souvent couvert par les vagues furieuses. Combien les jours et les nuits se traînaient avec lenteur dans ces tristes demeures aériennes! La mer ne permettait pas même aux prisonniers de descendre sur le récif! Avec quelle inquiétude ils regardaient le côté de la mer d'où devaient venir les provisions de bouche! Comme ils soupiraient après un changement de l'atmosphère assez favorable pour qu'on pût reprendre les travaux! Si haut perchée que fût leur habitation, plus d'une fois ils furent réveillés durant la nuit par de terribles secousses; la mer s'était élancée et retombait sur la toiture; la maison tremblait sur ses piliers, l'eau entrait par les portes et par les fenêtres : en deux occasions, l'alarme fut telle que tous les hommes sautèrent à bas de leur lit. Le 21 juillet 1842, Alan Stevenson avait néanmoins réussi à visser sur le roc une tour de granit haute de cent trente-sept

(1) Walter Scott, qui visita *Bell rock light-house* en 1814, écrivit sur l'album des vers dont voici la traduction : « Loin dans le sein de l'abîme, je fais le guet sur ce sauvage récif, rouge diamant de couleur changeante, attaché au front ténébreux de la nuit. Le marin envoie un salut à ma lumière et dédaigne alors de replier sa voile craintive. » C'est naturellement le phare qui parle.

pieds, et en février 1844 une lumiere brilla pour la première fois sur le sinistre groupe des *Skerryvores*. Cet édifice forme un bloc de maçonnerie cinq fois plus considérable que celui d'*Eddystone light-house*. L'érection des phares dans de telles circonstances est le trait le plus frappant et le plus glorieux de l'architecture britannique. Les âges de la chevalerie ne sont point éteints; seulement les héros sont aujourd'hui ces ingénieurs et ces ouvriers qui, avec une force d'âme bien supérieure au courage militaire, livrent bataille aux élémens pour rapprocher l'homme de l'homme en étendant les rapports de la navigation et du commerce. L'Océan lui-même semble admirer ces audacieux ouvrages, et s'écrierait volontiers avec le poète : « Ils sont grands, puisqu'ils m'ont vaincu! *Great I must call them, for they conquered me!* »

Une commission chargée d'inspecter les phares, les lumières flottantes, les balises et les bouées de la Grande-Bretagne publia, en 1861, un volumineux rapport sur les résultats de son enquête (1). Les membres de cette commission avaient rempli leur tâche en conscience; ils avaient fait le tour du royaume-uni, croisé les îles du détroit et visité même les côtes de la France et de l'Espagne. Chemin faisant, ils avaient interrogé mille cent quatre-vingt-quatre témoins et s'étaient procuré les renseignemens officiels de treize nations étrangères. L'état des appareils destinés à engendrer la lumière appela naturellement leur attention. Tous les genres d'éclairage étaient autrefois employés dans les phares de la Grande-Bretagne, et le dernier feu de charbon de terre, celui de Saint-Bees, ne s'éteignit qu'en 1822. L'huile est aujourd'hui la source unique de la lumière; mais dans l'usage de ce combustible quelle diversité! Parmi les feux, les uns sont fixes, d'autres tournent sur eux-mêmes, *revolving lights*, paraissant, disparaissant et reparaissant aux yeux des marins comme une étoile intermittente. Les couleurs varient et passent en quelque sorte par toutes les nuances du prisme, tour à tour blanches, rouges, vertes ou bleues. Une grande différence règne aussi dans l'arrangement des lampes. Deux systèmes connus, l'un sous le nom de *catoptrique*, et l'autre de *dioptrique*, ajoutent à l'éclat et à la portée de la lumière, soit par des réflecteurs, soit par de grosses lentilles de verre. De ces deux systèmes, le premier et le plus ancien a été pourtant généralement détrôné : l'appareil consiste aujourd'hui dans la plupart des *light-houses* en un foyer central recouvert d'une énorme cloche de cristal qui coûte quelquefois jusqu'à plus de 1,000 guinées (26,000 fr.).

(1) *Commissioners : Light, Buoys and Beacons*, tomes XXV et XXVI des *Parliamentary Reports*, 1861.

Le gaz, la lumière galvanique ou électrique ont été aussi essayés avec plus ou moins de succès. La vérité est que l'éclairage des mers se trouve en Angleterre, comme partout ailleurs, dans un état de transition. *Trinity house* s'est assuré les services d'un savant, le professeur Faraday, pour la guider dans la voie des découvertes modernes.

Une autre circonstance a frappé les membres de la commission : c'est l'absence d'unité dans le système. Sur les 357 phares que possède le royaume-uni, 197 appartiennent aux trois grandes sociétés de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande, et 160 à des autorités locales. Qui s'attendrait à ce qu'une parfaite harmonie pût sortir d'une telle division des pouvoirs? En France, on le sait, les choses se passent tout autrement. Les phares s'allument et s'éteignent au même moment de la journée comme gouvernés par le souffle d'une organisation centrale. Le volume de la lumière, la quantité d'huile qu'on doit brûler en une heure pour alimenter la flamme, tout, jusqu'aux moindres détails, est réglé avec une précision militaire. On dirait que tous les ressorts du système fonctionnent sous une seule main. Ce *fiat lux* de l'autorité paraît avoir séduit un instant les membres de la commission britannique. Ils auraient voulu qu'un tel ordre s'introduisît de l'autre côté du détroit. Leurs conseils ont pourtant trouvé jusqu'ici très peu d'écho chez un peuple trop jaloux de ses droits pour ne pas se réserver le soin d'administrer ses affaires. La liberté se trompe quelquefois, elle est fille de l'humanité; mais elle peut toujours corriger et redresser ses erreurs, tandis qu'une fois perdue, comment la reconquérir? Les Anglais ont d'ailleurs lieu d'être fiers de ce qu'ils ont fait de génération en génération pour éclairer leurs côtes. Sans rien demander à leur gouvernement, ils ont construit dans les endroits les plus sauvages de glorieux édifices, véritables temples des mers, qui leur coûtent chacun de 75,000 francs à 2 millions. Tous les jours de l'année, au coucher du soleil, ils élèvent comme par autant de bras libres et invisibles 404 flambeaux, en y comprenant les phares et les vaisseaux couronnés d'un fanal, qui dénoncent aux marins les embûches de l'Océan, et qui réunissent les voiles venues des quatre points du globe sous cette lumière, radieux symbole de la paix et de la fraternité des nations.

ALPHONSE ESQUIROS.

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

L'Église et la Révolution française, histoire de l'Église et de l'État de 1789 à 1802, par M. Edmond de Pressensé, Paris 1864.

Si quelque chose prouve bien que l'homme est un être essentiellement sociable, ou, comme disait Aristote, *un animal politique,* c'est qu'il ait fait de la religion, presque en tout temps et en tout pays, une des institutions de la communauté. Considérée en elle-même, dans ce qu'elle a de fondamental et de saint, la religion semble une chose purement individuelle. Le sentiment de la piété, les idées qu'il suppose, les devoirs qu'il prescrit, tous les rapports en un mot de l'homme avec son auteur sont dans le cœur et dans la pensée, et appartiennent par conséquent, comme Dieu même, à la sphère de l'invisible. Rien là ne peut prendre une forme qui soit dans une parfaite harmonie avec la nature de ce qu'elle exprime. Toute forme est sensible, matérielle, et la religion n'est rien de semblable; elle ne peut être conçue ni pratiquée dignement qu'*en esprit et en vérité.* Si la société n'était naturelle et nécessaire à l'homme, il renfermerait donc en lui-même tout ce qu'il saurait, tout ce qu'il pourrait concevoir de ses relations avec la Divinité; il est vrai qu'il n'en concevrait alors, qu'il n'en saurait qu'infiniment peu de chose, et sa raison, en cela comme en tout le reste, doit une grande part de sa valeur à la faculté d'être communicable. C'est parce qu'elle a le don de s'exprimer qu'elle se propage, et pour se propager elle se déploie; la tradition est l'auxiliaire nécessaire de la réflexion, et qui sait si l'on découvrirait beaucoup de vérités sans la nécessité et l'espoir de les faire connaître? Mais quelque pen-

chant qui nous porte à répandre au dehors nos pensées, et notre pensée religieuse autant que toute autre, il n'en semble pas moins qu'elle devrait n'inspirer que des sentimens tout personnels qui ne s'exhalent jamais mieux que dans la solitude. Le monde invisible qu'elle nous révèle ne s'ouvre point pour les nations. La vie des sociétés se termine ici-bas; elles n'ont point d'autre avenir que l'histoire. « Les sociétés, disait Royer-Collard, ne vont point en paradis. » Notre personnalité seule franchit les bornes de l'existence terrestre et se promet une autre vie. Comment donc tout ce qui se fait, se sent, se pense en vue de cette autre vie pourrait-il se transformer en institution publique et devenir l'œuvre collective du corps des citoyens? Comment la cité de Dieu deviendrait-elle la cité des hommes, et que peuvent-ils demander en commun de ce qu'ils ne sauraient mériter qu'isolément?

Ils l'ont fait cependant. On ne connaît guère de religions qui n'aient été des établissemens publics, ou qui du moins n'aient réuni les hommes sous la loi d'une commune observance, et tantôt renfermé dans leur sein la société tout entière, tantôt formé au milieu d'elle des sociétés spéciales, des sectes ou des congrégations. Les plus célèbres fondateurs de religion ont parlé en législateurs, tout au moins en organisateurs, et s'il est permis de comprendre le christianisme dans ces généralités, quoique l'enseignement divin déposé dans les Évangiles s'adresse surtout à la raison, à la conscience individuelle, et tende évidemment à réformer le cœur et la vie du fidèle plutôt qu'à constituer et à discipliner des associations civiles en leur imposant un code de rites et de coutumes, cependant la réunion des apôtres, à qui rien n'était promis que la présence du Sauveur au milieu d'elle toutes les fois qu'elle serait assemblée en son nom, à qui rien d'extérieur n'était imposé que la communion du baptême et celle de la pâque profondément renouvelée, a bientôt fondé des églises mi-parties constituées sur le modèle de l'organisation judaïque et sur la base du libre consentement. Le principe d'organisation ecclésiastique n'a fait que se développer de siècle en siècle, laissant à titre d'exception la vie érémitique et la république des thérapeutes. Dans le vaste sein de l'église universelle, il a enfanté les formes et les combinaisons les plus diverses, depuis les congrégations volontaires, despotiquement gouvernées, comme les couvens, jusqu'aux grandes sociétés politiques encadrées dans une hiérarchie cléricale très compliquée, depuis les religions d'état, soutenues et quelque peu dominées par les pouvoirs politiques, jusqu'à l'état-religion ou la théocratie, comme le gouvernement temporel du chef spirituel de la chrétienté. La lecture de l'histoire ne permet pas de regarder

comme absolument sans inconvéniens, même chez les nations chrétiennes, cette tendance à l'organisation religieuse, comme à l'abri de toute critique le sentiment qui pousse les croyans à donner à leur foi intérieure les dehors, les liens et les forces d'une communauté visible et d'une puissance constituée. Il n'est nullement évident, à la lecture de l'Évangile, que l'enseignement du Christ tendît à un résultat pareil, et les conséquences peuvent avoir de beaucoup excédé les prémisses; mais quand la plus spirituelle des religions, celle qui en elle-même se rattache le plus exclusivement au monde invisible, a donné naissance à de pareilles créations sociales, il faut bien qu'il y ait dans l'humanité un penchant, un besoin, un instinct moral, apparemment naturel et indestructible, qui entraîne les masses mêmes à des conceptions et à des œuvres qui ne paraîtraient d'abord convenir qu'à des castes sacerdotales. L'existence même de celles-ci est le produit de ce qu'on pourrait appeler le socialisme religieux, et nul esprit sensé ne regardera comme un accident passager, comme un fait sans racine et sans importance, cette mise en commun des croyances individuelles sous une forme légale, ce qui est le caractère à peu près constant de toutes les manières d'adorer Dieu établies parmi les hommes.

Cet effet de la sociabilité humaine, trop général pour être traité légèrement, ne saurait être approuvé sans examen, et les controverses, les critiques, les attaques même, dirigées en tout temps contre les institutions théocratiques, les organisations sacerdotales, les pouvoirs préposés aux cultes, en un mot contre tout ce qui concerne le gouvernement de la religion, expliquent assez pourquoi nous présentons ici comme une question ce qui semble résolu par le fait, et par un fait universel, ou qui admet peu d'exceptions.

I.

La religion sur la terre a pour base une idée et un sentiment. L'idée est celle de Dieu, revêtue, amplifiée, altérée quelquefois par des formes diverses symboliquement expressives. Le sentiment est celui qui accompagne la croyance en un être supérieur, maître, juge, créateur, dont la volonté et la vérité sont pour nous obligatoires. Nous avons des devoirs envers lui. En bonne philosophie, tous nos devoirs sont envers lui, la loi morale n'étant pour ainsi dire que sa pensée et n'ayant d'existence absolue qu'en lui; mais les hommes sont assez généralement enclins à se croire des devoirs spéciaux à l'égard de Dieu comme être tout-puissant plutôt que comme vérité éternelle. Quand cette idée, quand ce sentiment de la piété sort de l'âme et se produit au dehors, une première commu-

nion s'établit entre celui qui propage et celui qui reçoit, et l'influence des individus les uns sur les autres commence à faire ainsi de la religion une chose sociale. L'idée et le sentiment n'ont jamais manqué d'être entretenus, compliqués, corroborés par des faits extérieurs, et ces faits, vrais là, faux ici, représentés ou conservés plus ou moins fidèlement, se sont transmis entre les hommes, entre les générations, et c'est ainsi que, de sentiment et d'idée, la religion est devenue croyance et tradition. Toutes les religions ont été en ce sens ou sont encore sociales et historiques. Dans cette mesure, il n'y a rien à dire : on peut rejeter ou contrôler certaines traditions; de fausses croyances ont pu s'accréditer, et celles de l'ancien monde ont pour la plupart heureusement disparu; mais à moins d'être atteint de la haine déplorable pour tout ce qui est saint qui animait les Volney et les Dupuis, on doit trouver simple que les hommes aient mis en commun leurs idées, leurs affections, leurs souvenirs, en ce qui touche leurs rapports avec la Divinité. Pour qu'il en fût autrement, il faudrait que tout commerce cessât entre eux, ou que la religion ne fût pas communicable.

Cependant c'est de ce fait légitime et naturel que sont résultés en grand nombre des institutions, des usages, des événemens qui ont prêté à la critique, à la juste critique, des historiens et des publicistes, et qui alimentent encore aujourd'hui des controverses animées sur la constitution et la liberté des cultes. Il serait oiseux d'essayer une narration, une description, même la plus sommaire, des conventions sociales auxquelles la religion a donné lieu sur la terre. Venons sans intervalle à celle qui nous intéresse seule, à la nôtre, et, mettant à part tous les dogmes chrétiens, dont ici la vérité et la sainteté ne sont à aucun égard en question, reconnaissons sans détour, mais sans amertume, qu'à mesure qu'on sort de la pure spiritualité chrétienne et qu'on l'incorpore, qu'on la matérialise en quelque sorte dans une liturgie, dans une église, un clergé, une hiérarchie, un pontificat, même un gouvernement politique auxiliaire ou protecteur de la foi, les difficultés se produisent et se compliquent, les griefs naissent, les abus deviennent possibles, et les ressentimens, les mécontentemens contre lesquels le christianisme a eu de tout temps à lutter viennent presque tous de ce qu'il y a en lui d'organisation extérieure et de sa partie terrestre et temporelle. C'est là, pour ainsi parler, son royaume de ce monde, celui dont Jésus-Christ n'a pas voulu.

On admire beaucoup la constitution de l'église catholique; cependant, l'admiration qu'on professe étant en général fondée sur des idées politiques qui ne peuvent certes être approuvées sans restriction, — l'unité, la hiérarchie, la souveraineté non limitée et non

discutée, la réglementation universelle, la perpétuité invariable des lois et des formes, la prétention à l'immobilité et à l'infaillibilité, — on ne saurait espérer que ce qui serait faux et dangereux dans toute la sphère de la société humaine fût excellent et parfait sur un seul point, et qu'il fallût faire à ce qu'on appelle avec plus ou moins de propriété la puissance spirituelle un mérite admirable de contenir ce qui compromettrait et déparerait tout autre pouvoir sur la terre. Tout absolutisme déposé dans les mains des hommes est usurpation.

Il se peut que les formes de la constitution de l'église fussent nécessaires; la partie politique de la religion peut en être inséparable. Je n'examine point cela, je dis seulement que tout ce qui est constitution et politique est nécessairement imparfait et corruptible en soi comme toute chose humaine, et qu'en particulier l'organisation catholique, recélant, nécessairement peut-être, des principes d'absolutisme, n'a pu échapper à toutes les mauvaises conséquences de ces principes. Des maux et des fautes sont devenus inévitables, et la sévérité de l'histoire n'a pas toujours été sans motifs. Les défenseurs de l'église livrent quelquefois ses ministres pour sauver son institution. Sans doute les prêtres sont des hommes, et ne sont pas tous des saints; mais beaucoup ont été des saints, et la plupart ont été parmi les hommes au nombre des meilleurs. Le mal est venu plutôt des doctrines et des institutions.

Celles-ci sont connues. Nul besoin de décrire l'église dans les diverses situations que comporte l'unité dont elle se glorifie. Elle tend en général aujourd'hui à partout établir, sous la souveraineté d'un pape infaillible, l'uniformité romaine sans autre diversité au milieu de tant de nationalités particulières que celle des concordats, qui généralement admettent un certain appui et un certain concours de la part du gouvernement politique. C'est ainsi que l'on conçoit aujourd'hui la distinction et l'union des deux puissances, lesquelles composent un ensemble d'influence et d'action limitatif de la liberté des individus. Cette organisation, régularisée et tempérée par les mœurs et les lumières, est aujourd'hui un fait presque universel, et rien ne prouve qu'il doive être de si tôt modifié.

La voix de toutes les communions chrétiennes proclame cependant comme l'âge d'or de la religion l'âge de la primitive église. C'est elle que l'on cite perpétuellement comme un modèle de perfection à toute la chrétienté. Cette unanime opinion tendrait à prouver que l'église n'a jamais été plus pure ni plus digne qu'alors qu'elle existait à l'état d'opposition et non de pouvoir. Il est vrai que lorsqu'on objectait à saint Augustin que les apôtres n'avaient réclamé aucune protection terrestre, il répondait dans sa lettre à Vincentius qu'ils ne le pouvaient faire, attendu que de leur temps

aucune puissance ne s'intéressait à leur cause. Rien de plus significatif que la naïveté de cet aveu. Toujours est-il que, si les temps apostoliques passent pour les meilleurs, le déclin ou du moins l'altération aurait commencé depuis que, devenue sous les Constantin et les Théodose l'alliée de l'empire, l'église a participé à son pouvoir et figuré elle-même au nombre des pièces de la grande machine gouvernementale. C'est alors que s'est peu à peu formée cette opinion si répandue, si fort accréditée, que la religion est une des garanties de l'ordre politique, et qu'elle importe à la stabilité des gouvernemens. De toute évidence, une telle manière de la considérer expose l'église à quelques-uns des risques de tentation et d'entraînement qui entourent l'autorité publique, et entr'ouvre la porte du sanctuaire à l'invasion de la raison d'état.

Une fois en effet que l'église a traité avec le gouvernement et coordonné son action avec la sienne, elle emprunte quelque chose de ses habitudes et de ses prérogatives; elle est, en dépit d'elle-même, lancée sur la pente où l'intolérance mène à la persécution. Presque tous les gouvernemens de l'histoire ont été despotiques; elle tend à le devenir comme eux. On soutient que, la vérité étant une, la connaissance de la vérité doit être exclusive, absolue, et qu'ainsi dans l'ordre spirituel l'intolérance est légitime. Même dans l'ordre spirituel, il y aurait encore à cela des objections, au moins des restrictions à faire (1); mais enfin, ainsi limitée, l'intolérance reste exclusive : sortie de ces limites, où conduit-elle? On est en possession de la vérité infaillible et obligatoire; on a mission de la répandre, de la dicter aux intelligences et aux consciences comme leur loi. De même que l'obéissance se reconnaît à certains signes, les observances et les pratiques peuvent être exigées comme des marques d'adhésion. En même temps on est investi de certains pouvoirs, on dispose d'une armée de fidèles prêts à seconder, au moins de leur influence, l'autorité de l'église dont ils dépendent. Tout engage à recourir à la protection de l'état, dont on sert les intérêts, dont on assure la stabilité, dont on dirige les chefs. Si la religion est d'une part d'une certitude évidente, de l'autre d'une première nécessité sociale, comment le législateur et le souverain se croiraient-ils interdit de l'imposer par la force? Comment, s'ils croient que c'est leur droit ou leur devoir, ne seraient-ils pas approuvés de l'église? Comment, s'ils en doutaient, ne lèverait-elle pas leurs hésitations et leurs scrupules? Quand une église étroitement unie

(1) On peut voir dans le dernier volume publié de la correspondance de l'empereur quelle indignation lui causa cette doctrine, soutenue en pure spéculation par un journal de 1807. Il en dicta lui-même une réfutation très vive, trop vive, et donna l'ordre de l'imprimer.

à un prince lui a-t-elle prêché la liberté de conscience? Ainsi la foi peut s'armer du double glaive; ainsi elle peut absoudre, encourager, sanctifier la tyrannie.

Dieu me garde de supposer que tel soit l'esprit vraiment chrétien. L'Évangile sainement compris maudit la violence, et ne veut maîtriser que les cœurs et par la parole. Il est certain aussi que plus d'un père ou d'un docteur de l'église a reconnu, à l'honneur de sa justice et de sa sagesse, le droit de la pensée de n'obéir qu'à la conviction, le droit d'être sincère avec Dieu, et, pour être sincère, d'être libre; mais peut-on conclure de là que la doctrine contraire soit une erreur accidentelle, une faute passagère dans l'histoire ecclésiastique, lorsque pendant tant de siècles elle a gouverné la pratique et prévalu dans la théorie? Ce qu'ont approuvé saint Augustin, saint Thomas, Bossuet, n'est pas une variation fortuite de la croyance officielle, et ce n'est malheureusement pas à la perversité individuelle de tels ou tels dépositaires de l'autorité spirituelle ou séculière qu'on peut imputer ces traditions d'intolérance persécutrice abandonnées si récemment et de si mauvaise grâce. Rien ne nuit plus à la mémoire du règne imposant de Louis XIV que le souvenir des vexations gratuites et odieuses exercées sur la sainte persévérance des enfans de Port-Royal et celui des rigueurs sanglantes, des indignes violences commises pour réduire tous les protestans à la religion du roi. On pourrait n'en accuser que l'orgueil, la dureté, l'aveuglement de ce prince, si l'église eût fait la moindre chose pour l'arrêter, s'il avait trouvé un confesseur, un évêque pour lui tenir le langage d'Ambroise à Théodose; mais non, c'est du clergé même qu'est sortie l'instigation à tourmenter le jansénisme : Rome et le gros du corps épiscopal ont tout approuvé. Et quant à la proscription des hérétiques, à la vue d'*un événement si nouveau, la marque la plus assurée comme le plus bel usage de l'autorité, après ce triomphe de la foi et un si beau monument de la piété du roi*, quelle voix est sortie du sanctuaire pour interrompre l'orateur chrétien, lorsqu'il s'écriait : « Poussons jusqu'au ciel nos acclamations? »

Je ne consentirai jamais à charger de ces énormités la religion elle-même; mais ce sont les tristes conséquences qu'on tire de quelques textes sacrés, lorsque, mise au rang des pouvoirs de la terre, elle est entrée dans une certaine communauté avec les chefs des empires, et a voulu, par la bouche de ses organes, faire de chacun d'eux, comme dit encore Bossuet, un nouveau Constantin, un nouveau Théodose, un nouveau Marcien, un nouveau Charlemagne, — c'est là le pacte funeste qui perd les meilleurs, les plus équitables, les plus sublimes ministres du Dieu des pauvres et des opprimés.

Et ce n'est pas là l'unique résultat de cette transformation légale des choses spirituelles. Du moment qu'on s'est habitué à parler aux rois et aux peuples des intérêts de la religon, ce langage tout politique et par conséquent tout profane ne se perd pas comme un vain son. Pour être augustes, pour être sacrés, des intérêts ne cessent pas d'être des intérêts. Ils sont variables, subordonnés aux circonstances, servis ou compromis par les passions ou les calculs des puissans. Une fois accoutumé à attendre de ceux-ci la protection de ces intérêts, le prêtre le plus éclairé peut bien être tenté d'y ramener toute la politique; cette protection devient à ses yeux le principal devoir des gouvernemens. Celui qu'il trouve froid ou dédaigneux pour sa cause, celui que d'autres devoirs non moins pressans obligent à lui résister perd ses droits au respect : son pouvoir, devenu suspect, est bientôt miné dans le secret des consciences, s'il n'est dénoncé du haut de la chaire; mais bien plus souvent encore l'habitude de trop attendre du bras séculier rendra l'église indulgente jusqu'à l'abus pour les pouvoirs dont elle a besoin. Elle semble prête à canoniser le despotisme, si le despotisme est pour elle. Le principe d'utilité, qui fait si souvent une guerre victorieuse à la morale, peut entraîner jusque-là les ministres des autels, et c'est moins leur faute que celle de la condition qui leur a été faite depuis Constantin. De là le mot trop sévère de Montesquieu : « ecclésiastiques, flatteurs des princes, lorsqu'ils ne peuvent être leurs tyrans! »

Ce serait trahir la vérité et ma pensée que de laisser ce reproche tomber exclusivement sur l'église romaine. Dans les communions dissidentes, le contact plus ou moins étroit, l'alliance plus ou moins intime des églises avec les pouvoirs publics a produit des effets analogues. Les protestans n'ont pas échappé aux entraînemens de l'intolérance, aux excès de l'esprit de faction, aux faiblesses de l'esprit courtisan, d'autant plus condamnables qu'ils étaient plus inconséquens, et que les principes et les souvenirs de la réforme auraient dû les mieux prémunir contre les torts et les violences dont ils avaient tant souffert. Sans remonter bien haut, ce qui s'est passé en 1824 et surtout en 1845 dans le canton de Vaud a été du plus mauvais exemple, et sur ce théâtre étroit on a vu à quelles extrémités peut conduire l'institution des religions nationales et appris en même temps par quels principes doivent être résolues les questions qui s'y rapportent, car jamais elles n'ont été mieux discutées. C'est que la passion, mise au service des intérêts d'une secte comme d'un parti, peut tout oublier, tout enfreindre. L'hérésie persécute comme l'orthodoxie. Il n'est pas jusqu'au presbytérianisme, le mode d'organisation ecclésiastique le plus libéral, le plus voisin, ce semble, de celui de la primitive église, qui ne se soit dans les premiers temps mêlé avec une vivacité peu scrupuleuse aux débats

et aux luttes de la politique. Il faut se réfugier jusque dans ces petites républiques chrétiennes, chez les moraves, chez les quakers, il faut relire l'histoire de la Nouvelle-Angleterre pour rencontrer des sociétés croyantes et pieuses que d'heureuses circonstances aient retenues loin des maux et des abus auxquels tout contact avec la politique expose la religion ou ce qui la représente ici-bas. S'il fallait chercher l'exemple le plus pur et le plus édifiant de l'association volontaire et de la libre discipline que la foi chrétienne peut produire dans une communauté politique, peut-être les yeux devraient-ils se porter sur ce petit état de Rhode-Island où Roger Williams fonda en 1636 la ville de Providence, pour devenir l'asile de la vraie piété, de celle qui veut la liberté pour elle et qui la souffre pour les autres. La foi, la ferveur, l'enthousiasme, même le rigorisme, enfin une certaine nuance de fanatisme, n'étaient pas des choses absentes de cet heureux coin du monde. Les plus sévères doctrines calvinistes et puritaines y dominaient les esprits, mais elles faussaient le jugement sans envenimer les cœurs, et la crainte de Dieu n'engendrait point la haine des hommes. Si l'on était curieux de bien connaître quelle vie morale et spirituelle, quelle exaltation sensée, quelle austérité sans rudesse, quel mélange d'indépendance et de contrainte, d'élévation et de simplicité, quel état de l'âme enfin orthodoxe et libre, sereine et passionnée, le christianisme, rajeuni sur un sol encore vierge, a pu produire au bord de l'Atlantique, un livre existe qui vous apprendra toutes ces choses, jugées par un ferme esprit, vivifiées par une puissante imagination, livre qui s'écarte étrangement, pour le fond des idées comme pour les moyens d'effet, des compositions de nos romanciers européens, et qui cependant ne se laisse effacer par aucune pour l'intérêt pénétrant, la vérité dramatique, pour le charme et l'émotion. Dans *la Fiancée du ministre*, Mme Beecher Stowe a donné à la littérature universelle une œuvre qu'elle seule pouvait écrire peut-être, et que tout le génie du vieux monde n'aurait pas inventée.

Mais pourquoi chercher nos exemples dans le royaume des fictions? Ne lisons-nous pas dans la loi écrite d'une société réelle, dans la constitution des États-Unis, l'article suivant : « le congrès ne fera aucune loi par rapport à un établissement de religion ou pour gêner le libre exercice d'aucune? » C'est là peut-être la loi la plus religieuse qui ait été jamais rendue. On nous dira que nous ne sommes pas en Amérique, et l'on nous rappellera dans quel milieu nous écrivons. Nous ne l'oublions pas, et l'on se tromperait fort si parce que nous avons insisté sur le mauvais côté d'une grande organisation religieuse, on croyait que nous n'en voyons que le mal, et que nous venons, la dénonçant à l'animadversion publique,

réclamer pour elle l'amendement d'une révolution. Loin de nous ces partis extrêmes, ces condamnations absolues! Le mal qui se mêle à toutes choses ne nous aveugle pas sur ce qu'elles contiennent de bien, et il ne faut détruire que ce que l'on désespère de réformer. Même ce qui n'est pas réformable doit quelquefois être conservé de crainte de pis. En signalant les abus peut-être inévitables de toute constitution religieuse semblable, correspondante ou annexée à celle d'un corps politique, on ne veut ici qu'expliquer comment s'est formée l'opinion, chaque jour plus écoutée, qui conseille ou réclame l'abolition de tout rapport d'intérêt et presque d'analogie entre l'église et l'état. Le *système volontaire*, comme l'appellent les Anglais, c'est-à-dire la religion livrée à elle-même ou abandonnée à la liberté de la persuasion et de la volonté individuelle, en sorte qu'elle soit tantôt le lien d'une association spontanée, tantôt la loi d'un intérieur de famille, tantôt la règle intime d'une âme solitaire, jamais l'objet d'une institution publique, est une doctrine qui compte d'habiles défenseurs. Soutenue avec beaucoup de persévérance par M. Laboulaye, elle vient de l'être de nouveau dans un livre remarquable par un pasteur évangélique qui joint l'exemple au précepte, M. Edmond de Pressensé. C'est cet ouvrage qu'il nous reste à faire connaître.

II.

Quelles ont été en France les relations de l'église et de l'état de 1789 à 1802, et comment la révolution française a-t-elle entendu et réglé l'établissement religieux de la société moderne, tel est le sujet historique du livre de M. de Pressensé; mais l'histoire est pour lui une occasion d'éclairer et de justifier ses idées par l'examen des faits. Ses idées ne sont que les corollaires d'un principe, la séparation absolue de la religion et de la politique, et pratiquement de l'église chrétienne dans tous ses élémens et de l'état sous toutes ses formes. Ce qu'on a de tout temps appelé la distinction des deux puissances, ce principe toujours litigieux, sans cesse invoqué dans les intentions les plus contraires, pour les intérêts les plus opposés, n'était que l'expression équivoque et confuse de la doctrine que M. de Pressensé voudrait amener à une clarté parfaite, à une évidence absolue, à une application sans arrière-pensée ni restriction. Dans un récit clair et animé, il montre fort bien comment cette doctrine si conforme à l'esprit de 89, adoptée en principe par les hommes que cet esprit inspirait, par Mirabeau, par Lafayette, par Sieyès, fut peu à peu altérée, puis abandonnée, puis enfin sacrifiée par les préjugés du temps, les uns issus de l'ancien régime, les autres enfantés par la révolution. L'ancien régime avait laissé après

lui un clergé considérable par le nombre, les richesses, les lumières, et qui, malgré une constitution remplie d'abus, pouvait, sans subir une réformation radicale et difficile, trouver sa place dans le nouvel ordre de choses, comme le montrèrent d'abord ses plus habiles chefs et la majorité des simples pasteurs. Malheureusement, et en dépit de l'esprit même du christianisme, le corps ecclésiastique était composé comme la société civile. L'épiscopat presque tout entier appartenait à l'aristocratie, et le reste de la corporation presque tout entier au tiers-état. Ainsi le privilége trouvait encore de fervens défenseurs là où il aurait dû être inconnu, et, bientôt menacé par une passion téméraire d'innovation, l'esprit de corps rangea du côté du privilége une partie considérable de la bourgeoisie cléricale. Les prêtres furent confondus avec les nobles dans les défiances de l'opinion. Ainsi, au lieu de persister dans la première pensée, dans la pensée libérale de laisser l'église à elle-même, on vit en elle une ennemie, et l'on ne songea qu'à s'en défendre. Or de la part d'une révolution se défendre, c'est attaquer. Mirabeau lui-même cédait à la tentation de mettre, au moins pour un temps, l'église sous la main de l'état. On s'habitua à la regarder comme un corps à réformer. Les réformateurs se présentèrent aussitôt. Le passé avait laissé dans le clergé d'anciens fermens de division, des ressentimens fondés, des dissidences sincères et profondes. Depuis les dernières années de Louis XIV, l'esprit gallican avait subi un triste déclin. Suspecté, opprimé, persécuté, il s'était sourdement nourri de doctrines et de souvenirs qui le rattachaient chaque jour plus étroitement à ce qu'il regardait comme les principes et les coutumes de la primitive église, et il s'était forgé un modèle de constitution ecclésiastique qui unissait pour lui le prestige de l'antiquité et l'attrait de la nouveauté. Dès que l'on parla de réforme, il offrit la sienne, et, par une singulière inconséquence, c'est à l'esprit de secte, c'est au jansénisme depuis longtemps abattu que l'assemblée constituante abandonna le soin de refaire l'église: des philosophes du XVIIIe siècle acceptèrent de la main des derniers disciples de Quesnel une restauration vraie ou prétendue de l'église apostolique.

Lorsqu'on lit aujourd'hui la constitution civile du clergé, on n'y trouve que l'essai d'un mélange d'épiscopat et de presbytérianisme qui n'a rien de monstrueux, et qui, là où il serait accepté, pourrait réussir comme autre chose et satisfaire un peuple religieux; mais il ne pouvait être accepté. D'abord c'était une organisation imposée à la majorité du clergé par la minorité; c'était la consécration de maximes longtemps contestées et condamnées par ceux-là mêmes qu'on voulait y soumettre. C'était une dérogation ouverte aux règles

et aux usages des derniers siècles infligée à un corps qui vit de traditions. C'était la violation déclarée des principes et des prétentions du pouvoir papal, décrétée sans qu'on eût seulement pris la peine de le consulter. C'était enfin une église révolutionnaire instituée en présence et au détriment d'une ancienne église qu'on achevait de rendre aussi contre-révolutionnaire; mais surtout aux yeux des amis éclairés de la liberté, de ceux d'alors comme de ceux d'aujourd'hui, de ceux qui, tels que M. de Pressensé, règlent leurs opinions libérales sur leur conscience chrétienne, c'était un des exemples les plus hardis d'intervention du pouvoir civil dans les choses religieuses, et la conversion patente de l'établissement du culte en établissement politique. Ainsi les gouvernemens révolutionnaires se donnèrent, entre autres tâches, une église à fonder et à défendre.

C'était une difficulté de plus pour la conquête de la liberté de conscience et des cultes, d'autant que la nouvelle église, médiocrement appuyée dans la population, rencontrait de fortes inimitiés et avait grand besoin de protection. Cependant cette protection dans les premiers temps, du moins à Paris, ne fut oppressive pour personne, grâce à Lafayette et à Bailly, grâce à La Rochefoucauld et au directoire du département; mais les beaux jours de l'assemblée constituante passèrent bien vite. Le serment à la nouvelle constitution ecclésiastique ne fut bientôt qu'un prétexte de persécution contre ceux qui ne l'avaient pas prêté. La fureur du temps donnait à la persécution un caractère effroyable, et l'église put se croire par momens revenue aux jours des Néron, des Dèce, des Dioclétien. La convention nationale ne tarda point à opprimer jusqu'à la nouvelle église, et elle en vint à décréter en principe l'abolition du christianisme. Toutefois l'idée de la religion, considérée comme une chose politique, restait si fort enracinée dans les esprits que le dictateur des plus mauvais jours de la terreur voulut aussi en fonder une, et convertir l'état à la foi dans l'Être suprême et l'immortalité de l'âme. « Qui donc, disait Robespierre, t'a donné la mission d'annoncer au peuple que la Divinité n'existe pas, à toi qui te passionnes pour cette doctrine, et qui ne te passionnas jamais pour la patrie? Quel avantage trouves-tu à persuader à l'homme qu'une force aveugle préside à ses destinées et frappe au hasard le crime et la vertu? L'idée de son néant lui inspire-t-elle des sentimens plus purs et plus élevés que celle de son immortalité, plus de dévouement à la patrie, plus d'audace à braver la tyrannie? L'idée de l'Être suprême et de l'immortalité est un appel continuel à la justice, elle est donc sociale et républicaine. » Si l'on veut bien oublier de quelle bouche sortaient ces paroles, on y trouvera une expression très convenable d'une doctrine fort accréditée dans les monarchies et qui a produit

les religions d'état. Robespierre avait même l'ingénuité d'en poser sans détour le véritable principe. Professant que *tout ce qui est utile et bon dans la pratique est la vérité,* il ajoutait naïvement : « L'état n'est ni métaphysicien ni théologien; la question du vrai et du faux ne le concerne pas, il s'en tient à la catégorie de l'utile. »

La fête de l'Être suprême devait engendrer plus tard la théophilanthropie, qui fut une religion administrativement réglementée, et l'on eut alors un culte semi-officiel; mais en attendant les cultes chrétiens souffraient obscurément dans la langueur ou l'oppression. L'ancienne église constitutionnelle ne se sauvait qu'en se taisant; le vieux catholicisme, placé entre la prison et l'échafaud, cherchait vainement des catacombes pour y prier en paix; les églises protestantes, ignorées pour ainsi dire de la convention, avaient leur part de la persécution commune à tous les bons citoyens. Tel était l'état des choses quand arriva le directoire, et l'on sait ce qu'il en coûta pour lui arracher à grand'peine quelques lambeaux de liberté religieuse. Cependant, protégée par le serment civique, l'église constitutionnelle sembla renaître. Ses temples se remplirent de ceux qui ont plus besoin de culte que d'orthodoxie. Le mouvement religieux date de là. De nobles efforts furent tentés pour lui obtenir une plus complète tolérance. C'est alors que Camille Jordan se fit un nom et que Royer-Collard parla pour la première fois. Encore, au bout de peu de temps, revenu à ses instincts de tyrannie, le gouvernement reprit-il contre la rébellion des consciences quelques-unes des armes de la terreur, et parmi les biens dont l'espérance soudaine et la prompte possession rendirent si populaire l'avènement du consulat, un des premiers fut que l'église respira, ou plutôt toutes les églises respirèrent, et les Français purent enfin, sans demander à personne ni permission ni protection, se réunir pour adorer Dieu suivant leur foi, leur tradition et leur volonté. Pendant plus d'une année, la liberté religieuse fut reconnue en fait, et, pour être pleine et entière, elle ne demandait au pouvoir qu'une chose : qu'il s'abstînt.

Il faut voir dans l'ouvrage de M. de Pressensé le tableau de l'état trop peu connu du christianisme en France entre la fin de 1799 et le milieu de 1801. Le consulat avait trouvé l'église constitutionnelle déjà ranimée; les croyances chrétiennes y avaient cherché un asile tranquille et sûr qu'elles ne trouvaient pas ailleurs, et après tout quelle est celle de ces croyances dans l'ordre purement spirituel qui n'y fût professée, honorée, satisfaite? Nous ne sommes pas de ceux qui voudraient réhabiliter politiquement la constitution civile du clergé : toutefois il faut rendre justice à l'église qu'elle a fondée, et jusque dans le schisme y reconnaître des chrétiens; mais la philosophie indifférente ou plutôt la sagesse politique du général

Bonaparte devait faire davantage pour le catholicisme. Dans le calme réparateur qui signala aussitôt son gouvernement, les prêtres insermentés retrouvèrent leur sécurité, et les troupeaux purent se réunir à la voix de leurs pasteurs. Les admirateurs officiels du concordat ont eu soin de ne pas insister sur l'époque de transition qui l'a précédé, et pendant laquelle les fidèles jouirent avec une profonde joie de leurs droits les plus précieux. Nous avons connu plus d'une de ces âmes vraiment pieuses qui regrettaient cette époque comme celle de la vraie renaissance chrétienne. Désabusées des vaines pompes qui simulent ou fardent la religion, de tout cet appareil qui sert souvent à cacher sa dépendance, elles se croyaient moins éloignées du règne de l'Évangile au temps où elles n'attendaient le signal ni l'exemple d'aucun pouvoir pour se réunir autour d'un pasteur de leur choix, au pied d'un autel relevé par la foi et non par la politique.

M. de Lafayette disait un jour au premier consul qu'il ne faisait le concordat qu'en vue de la sainte ampoule, et M. de Pressensé n'est pas loin d'en penser autant. Il prouve du moins sans peine que la politique seule a présidé au rétablissement des rapports avec le saint-siége et d'un épiscopat qui tînt ses pouvoirs de Rome. On chercha peu dans le temps à le dissimuler, et cet aveu d'une politique qui veut de la religion sans y croire aurait dû profondément dégoûter du concordat les chrétiens sincères; mais ces délicatesses furent peu senties. Pour bien des âmes, l'intérêt de la religion parle plus haut que sa dignité, et l'utilité sociale prend une telle place dans les esprits à la suite des révolutions qu'il vaut mieux alors pour une religion la prouver utile que vraie.

Le premier consul était de cet avis, et ne doutait pas qu'il n'y amenât tout le monde. « Les gens éclairés sont indifférens, » disait-il, et l'on doit présumer qu'il se mettait du nombre des *gens éclairés*. On était alors, en matière de religion, de l'opinion de Zaïre :

J'eusse été près du Gange esclave des faux dieux, etc.

J'ai été mahométan en Égypte, disait le général Bonaparte en supprimant le conditionnel. Les habiles complétaient la citation de *Zaïre* par des citations de *Mahomet*. C'était toujours penser comme Voltaire, et l'on conseillait d'employer à propos *le glaive et l'Alcoran*. Napoléon tenait singulièrement à ce qu'on ne s'y trompât point, et qu'on sût bien qu'il n'était qu'habile. « On dira que je suis papiste, disait-il à Thibaudeau; je ne suis rien. Je ne crois pas aux religions; mais l'idée d'un Dieu... » Et, levant la main au ciel : « Qu'est-ce qui a fait ceci? » Et dans la même conversation il avait soin d'ajouter : « C'est une affaire purement politique. »

Quelque temps auparavant, à la veille de Marengo, il avait dit aux curés de Milan : « Il n'y a que la religion qui donne à l'état un appui ferme et durable. » Cette maxime était ce que sa politique aurait pu invoquer de mieux. Je conçois la répugnance qu'elle inspire, surtout quand elle détermine seule des actions qui pourraient être des actes de foi. Elle est tout près de l'hypocrisie, et cependant combien de fois n'a-t-elle pas été auparavant et depuis acceptée par les sages! Et, sainement entendue, n'a-t-elle pas un côté vrai et respectable? Au fond, elle est, sous des formes plausibles et dignes, la pensée principale et presque unique des discours de Portalis en faveur du concordat. L'orateur était un catholique correct, mais on craignait alors tellement de le paraître trop, on tenait tant à rester du nombre des *gens éclairés*, qu'il ne recommande la religion qu'au nom de la raison d'état et par l'autorité de Montesquieu. Tout cela est dit d'un style élégant et soutenu qui ne pouvait choquer personne. « L'assemblée constituante, ajouta Siméon, qui écrivait avec moins d'art, avait reconnu avec raison que la religion était un des plus anciens et des plus puissans moyens de gouverner. Il fallait la mettre plus qu'elle ne l'était sous la main du gouvernement. Son seul tort fut de ne pas se concerter avec le pape. Les ministres de tous les cultes seront soumis à l'influence du gouvernement qui les choisit ou les approuve, auquel ils se lient par les promesses les plus solennelles, et qui les tient dans sa dépendance par leurs salaires. » Ici plus d'équivoque : l'église passe tout entière dans le royaume de ce monde.

Il y a toujours, à trop insister sur l'utilité sociale de la religion, danger de paraître en faire un instrument de pouvoir. Les hommes de l'ordre de Napoléon regardent volontiers l'intérêt de l'état comme inséparable de l'intérêt de leur autorité. On put donc le soupçonner de penser à lui plus encore qu'à la France en se posant le restaurateur de l'église. Lorsqu'il faisait l'éloge des prêtres par opposition aux idéologues, lorsqu'il disait en termes assurément fort étranges qu'*ils valaient mieux que les Cagliostro, les Kant et tous les rêveurs de l'Allemagne*, il ne songeait nullement aux beautés de la métaphysique chrétienne. Il attendait du clergé des services beaucoup plus usuels et beaucoup plus humbles que celui d'élever les intelligences et de fortifier les âmes. Je ne nierai donc pas qu'il ne comptât sur eux pour mettre un frein à certaines aspirations modernes qui inquiétaient leurs scrupules comme son ambition; mais on aurait tort pourtant de ne voir qu'un calcul de despotisme dans la grande résolution par laquelle il remit légalement l'église de France sous l'autorité du pape.

Dans les hommes qui se croient nés pour commander, la politique est à deux fins : elle tend au succès de leur personnalité en

même temps qu'au bien de l'état. Il ne serait pas juste de supposer que, tout entier à des vues d'égoïsme, le consul n'ait songé qu'à l'avenir de l'empereur, et cherché dans les ministres des autels que les auxiliaires-nés du despotisme; son esprit s'ouvrait à des vues plus hautes et plus désintéressées, et l'idée de faire rentrer la société française en possession d'une institution regardée de temps immémorial comme un élément nécessaire de tout ordre social souriait à sa raison autant qu'à son orgueil.

Il est vrai que de ces généralités ne ressortait point comme une conséquence forcée le concordat de 1801. D'autres moyens pouvaient rendre au christianisme sa sécurité et son influence sans l'encadrer dans une convention diplomatique et une législation civile, et assurément la foi, la ferveur, la morale évangélique, pouvaient renaître et grandir à la pure lumière de la liberté mieux qu'à l'ombre d'un système d'administration demi-laïque, demi-ecclésiastique, qui semble dans la police des cultes placer toute la religion. « A cette époque, dit Mme de Staël, les partisans les plus sincères du catholicisme n'aspiraient qu'à une parfaite liberté religieuse... Le gouvernement consulaire eût contenté l'opinion en maintenant en France la tolérance telle qu'elle existe en Amérique. » Sans doute cette opinion existait, et l'on pouvait bien n'écouter qu'elle; mais il y a toujours, si j'ose ainsi parler, deux opinions : l'opinion de la raison et l'opinion de l'imagination. Napoléon s'est rarement contenté de s'adresser à la première; il aimait mieux, il comprenait mieux la seconde, et c'est à cette préférence qu'il a dû ses plus grands succès et ses plus grandes fautes.

Aussi, tout en ayant peu à redire à la théorie que le christianisme, la philosophie et l'expérience dictent à M. de Pressensé, tout en reconnaissant ce qu'il y a de piquant et de vrai dans la manière dont il décrit l'esprit tout mondain qui présida à la conclusion du concordat, aussi éloigné que lui de regarder cette transaction célèbre comme le modèle de la sagesse, nous dirons au judicieux historien qu'il ne montre pas, qu'il ne voit pas assez pourquoi ni combien ce fut une œuvre nationale comptée à son auteur par d'excellens esprits et par l'opinion des masses comme un de ses plus grands bienfaits et une des plus grandes preuves de son génie de gouvernement. Le *système volontaire*, c'est-à-dire la liberté de la vie privée transportée intégralement dans la vie religieuse, la *tolérance telle qu'elle existe en Amérique*, peuvent être d'excellentes choses et des nouveautés faites pour plaire à des protestans capables de la plus haute impartialité, à M. de Pressensé comme à Mme de Staël; mais franchement est-ce ainsi que l'on pensait au début du siècle? Non, et l'on ne pense pas même encore ainsi. Il faut se reporter au passé. La révolution française n'avait pas su (le sait-elle

mieux aujourd'hui?) associer l'esprit libéral et l'esprit gouvernemental dans la juste alliance qui seule pourra la terminer. L'un s'était laissé entraîner, égarer à tous les excès, qui en sont les plus funestes déviations, au point de rétablir la tyrannie sous la forme de l'anarchie démocratique. Par une réaction naturelle, l'esprit gouvernemental rentrait en scène, reprenait le dessus, et réclamait la part du lion. Or, comme l'esprit libéral, en poursuivant les réformes, a trop de pente à détruire sans réflexion, à tenter au hasard les nouveautés chimériques, l'esprit gouvernemental, dès qu'il entreprend de réparer les ruines de l'ordre, est porté, même avant d'aller se perdre dans le despotisme, à ne pas concevoir d'autres garanties sociales que celles du passé, d'autres formes pour le pouvoir que les formes historiques qu'il a constamment revêtues. Lors donc que, soixante ans avant l'heure où j'écris, il s'est agi de rétablir la religion, comme on disait, on ne comprit guère que ce pût être autre chose que la religion constituée par l'accord et dans le double intérêt des deux puissances. C'était là l'idée de tout le monde, ce qui en tout temps veut dire la portion de tout le monde qui a l'influence et le verbe haut. La religion n'est pas uniquement dogme, croyance, sentiment, devoir : elle est pour chaque pays, dans la commune estime, un établissement d'un certain genre; c'est cet établissement qui subsiste dans la mémoire des nations, c'est lui que le mot de religion représente à l'imagination populaire. Quand les idées dites réactionnaires sont en vogue, aucune fondation n'est respectée et ne paraît solide, si elle n'a l'air d'une restauration. Cette disposition, ou si l'on veut cette illusion, dominait sous le consulat dans une partie de l'opinion publique et dans la pensée même du consul. L'esprit gouvernemental, qui était en lui à sa plus haute puissance, se complaisait à relever avec quelque rajeunissement ce qui n'était plus. Lui-même il ne se sentait jamais plus satisfait dans son orgueil et dans sa raison que lorsqu'il faisait renaître en lui les grandeurs du passé. Il se trouvait de sa personne une assez grande nouveauté pour suffire à ce qui restait de l'instinct novateur de la révolution. N'a-t-il pas réussi à le persuader à peu près à la nation? Quel homme est mieux parvenu à faire partager ses propres illusions à son pays? Il en est qui durent encore. Comment d'ailleurs le jeune guerrier qui ne connaissait la religion que pour l'avoir vue sous le ciel de sa chère Italie aurait-il inventé, pour satisfaire aux besoins moraux qu'elle exprime, de lui donner la forme républicaine? De très bonne foi, il a cru répondre au vœu du pays et du temps en refaisant du François Ier et du Louis XIV, et si par un retour sur lui-même il a songé à son succès, à son autorité, à sa gloire, il n'a pas dû concevoir le catholicisme autrement que le gros des catholiques, ni imaginer un autre moyen de

faire à son tour *pousser jusqu'au ciel les acclamations* dues au nouveau Constantin, au nouveau Théodose, au nouveau Marcien, au nouveau Charlemagne, et Dieu sait qu'elles ne lui ont pas manqué.

Cela n'a pas empêché l'empereur de dire plusieurs fois : « La plus grande faute de mon règne est d'avoir fait le concordat; » mais il est à croire qu'en parlant ainsi il regrettait surtout de n'avoir pas stipulé des conditions qui limitassent le droit laissé à la cour de Rome de faire attendre l'institution canonique aux évêques désignés par lui, ou peut-être pensait-il que, dénuée d'une constitution légale, et devant tout à sa tolérance souveraine, l'église serait restée plus complétement dans sa main. En tout cas, il ne se reprochait point d'avoir donné aux pasteurs et à leurs ouailles trop peu de liberté. Les amis de l'indépendance des églises n'ont point à se prévaloir des regrets qui lui sont échappés : il ne s'est jamais repenti de n'avoir pas été assez libéral; mais il demeure vrai qu'ayant, par le concordat, commencé à traiter la religion en affaire d'état, ce premier pas l'avait engagé dans la carrière où les rois ses prédécesseurs avaient incessamment rencontré les inextricables embarras des querelles des deux puissances. Aussitôt sont nées pour lui les occasions, les tentations de briser des liens fragiles à coups d'autorité, et de s'affranchir en attentant diversement aux droits, ou, ce qui en politique est à peu près la même chose, aux prétentions des consciences. La confiscation du domaine de Saint-Pierre, l'enlèvement du pape, sa captivité, la détention des cardinaux, étaient au terme de la politique qui par le concordat avait fait à l'église une place dans le gouvernement.

Nous venons de parcourir tout le sujet traité dans le livre de M. de Pressensé. C'est un grand morceau d'histoire contemporaine, très intéressant, très instructif, neuf ou peu connu dans plusieurs de ses parties, et que l'auteur a su recomposer avec justesse et sagacité. L'esprit élevé, mais décidé, dans lequel il considère son sujet n'ôte rien à son équité, à sa modération, et ce livre, quoique écrit un peu rapidement, joint à l'importance de la matière le mérite d'une exécution facile et d'un style agréable qui ne nuit point au sérieux des pensées. Les vues générales de M. de Pressensé ne trouveront pas en nous de contradicteur, nous nous mettons volontiers à son point de vue; mais la hardiesse nous manque pour le suivre dans ses conclusions. Nous aurons à expliquer cette inconséquence.

III.

L'histoire des relations de l'église et de l'état se termine par le tableau de toutes les communions chrétiennes telles que la loi les a

constituées en France il y a soixante-deux ans. Cette organisation a peu changé. Un corps épiscopal qui, très uniforme dans ses idées, a peu de cohésion par lui-même, et qui, nommé par le gouvernement, tient ses pouvoirs spirituels du pape, exerce une autorité presque illimitée sur un clergé dont il désigne à l'état les chefs secondaires, tout le reste du corps des pasteurs demeurant à sa nomination. L'armée entière, généraux et soldats, est entretenue par le trésor public. En échange, le gouvernement a retenu quelques droits de surveillance, de censure même, qui n'ont presque aucune sanction, faible reste de l'ancienne prérogative temporelle des rois et des parlemens. L'indépendance du clergé pourrait aller très loin, s'il n'était contenu par l'opinion, par les ressources d'arbitraire déposées dans nos lois, surtout par les sentimens et les calculs qui lui font désirer la protection, même, s'il peut, la coopération morale de l'état, et qui l'attachent naturellement, dans un temps de révolutions, aux idées d'ordre et d'autorité. Comme les anciens droits gallicans de l'état, ceux du clergé à l'égard des évêques, ceux des évêques à l'égard du saint-siége, tout a baissé. Toutes les situations ont perdu en dignité comme en force de résistance; mais ce qui a été conservé d'autorité à chacun s'exerce à peu près sans contrôle, et c'est ce qu'on préfère souvent à la dignité. La puissance pontificale seule a vraiment grandi; elle a rompu presque tous les liens qui gênaient son action de ce côté-ci des Alpes, et cela vient en compensation pour ce qui lui arrive de l'autre.

Cette situation générale s'est développée avec le temps. Le concordat avait été une première victoire de la papauté non-seulement sur l'église constitutionnelle, qui n'a pas tenu devant elle, mais sur l'ancienne église de France, qui n'a fait qu'à la nécessité le sacrifice d'une existence et d'une constitution jadis placées hors de l'arbitraire de la cour de Rome. La première s'est dispersée en un clin d'œil; la seconde est allée plus lentement se perdre dans les obscures menées de la petite église. Après les tempêtes de la fin de l'empire, après que l'auteur même du concordat eut prouvé à l'église les inconvéniens qui résultent même pour elle du contact et du mélange des deux puissances, est venue la restauration. L'église y a beaucoup gagné, elle l'a cru du moins, en crédit, en éclat, en influence morale. Naturellement engouée du passé, éprise de la vétusté, contre-révolutionnaire par principe et par intérêt, elle devait être royaliste, et son royalisme n'était nullement affaibli par ce qui lui restait encore alors de l'esprit gallican. Au contraire le gallicanisme est monarchique, et il cherche dans le pouvoir civil un contre-poids au pouvoir de Rome. Une alliance au moins très apparente se conclut donc alors entre l'église et l'état, et de là, aux

yeux du public, une solidarité qui ne fut avantageuse ni à l'une ni à l'autre. C'est une opinion générale que la royauté de Charles X a souffert de la faveur qu'elle témoignait au clergé, et le clergé de l'appui qu'il prêtait à la royauté. Il s'en faut cependant que l'influence cléricale (je parle le langage des partis) ait été, entre 1814 et 1830, ce qu'elle est devenue depuis. Ceux qui ont vécu à cette époque savent combien elle s'est accrue depuis lors, favorisée par les mœurs et les idées. Sous la restauration, le langage de la couronne, celui des dépositaires de son autorité, était tout autrement fier en face de l'église qu'on ne le suppose aujourd'hui. Quel prince parlerait comme Louis XVIII de *ces libertés de l'église gallicane, précieux héritage de nos pères, dont saint Louis et tous ses successeurs se sont montrés aussi jaloux que du bonheur même de leurs sujets?* Il subsistait de l'ancien régime une vieille défiance, une résistance générale aux empiétemens du clergé. Presque tous les fonctionnaires de cette pieuse restauration étaient des indifférens en matière de religion, souvent même quelque chose de plus, et l'opinion, sans cesse mise en garde, soit par les avertissemens du jansénisme, soit par ceux de la philosophie, surveillait avec inquiétude les moindres mouvemens de la renaissance jésuitique, qui date de là. C'était le temps où le passage d'un capucin dans une rue de Marseille mettait toute la France en rumeur. Les choses ont bien changé depuis. En même temps que l'unité ultramontaine a fait des progrès tels qu'on aperçoit à peine les vestiges des anciennes nationalités chrétiennes, l'église s'est animée en se concentrant. Plus active, plus habile, plus confiante, elle s'est ressaisie d'une bonne part de son autorité morale, et grâce à cette combinaison de foi véritable et de préjugés politiques qu'on nomme la réaction religieuse, la face, ou, si l'on veut, la surface de la société n'est plus la même. Entre 1848 et 1857, un rapprochement fondé sur une coïncidence d'intérêts a plus étroitement uni les deux puissances, et tous les anneaux de la chaîne qui les a liées ne sont pas brisés. L'empereur est bien puissant, on ne sait s'il pourrait tenter contre le mouvement clérical ce qu'a fait Charles X en 1828, et personne ne le lui conseillerait. Ce nouvel état des choses et des esprits a certainement de très bons côtés, et l'on aimerait à n'en voir que le bien, en fermant les yeux sur des misères, si le parti catholique avait généralement une meilleure politique, c'est-à-dire s'il unissait mieux au respect des choses saintes le respect de la liberté de tous, à l'intelligence de l'esprit du moyen âge la pleine intelligence de l'esprit moderne.

C'est en considérant cette nouvelle situation religieuse qu'il faut peser les idées de M. de Pressensé. Quant à lui, il n'hésite pas, et c'est à la vue du présent qu'il demande la rupture de tout pacte

entre l'église et l'état. Nous n'avons guère parlé que d'une seule église chrétienne; or il y en a d'autres en France, et de celles-là aussi il raconte l'histoire et discute l'organisation. Les deux principales communions protestantes, la luthérienne et la réformée, ont reçu, presque en même temps que le catholicisme, une constitution qui dure encore, et qui, sauf les différences inévitables, est conçue d'après les idées qui ont présidé au concordat. Aussi les appelle-t-on les églises concordataires, par opposition aux églises libres. Lorsqu'auprès du gouvernement, sous ses auspices et dans une certaine mesure sous son influence, fut rétablie l'église catholique, le principe de la liberté des cultes, qui, largement interprété, prescrit de les placer tous sur un pied d'égalité devant la loi, détermina le premier consul à mettre à la charge de l'état les frais généraux des églises dissidentes, et à se réserver une part d'autorité dans le choix des principaux pasteurs. Elles eurent aussi leurs articles organiques. Elles eurent des consistoires, et durent avoir soit des synodes, soit des consistoires généraux. On statua que les pasteurs salariés par l'état seraient nommés ou agréés par le gouvernement. Ainsi, même dans le protestantisme français, l'église et l'état ne sont pas absolument séparés. Les fidèles n'ont légalement pas d'autre lieu de réunion solennelle que les temples désignés par l'administration; ils ne peuvent entendre d'autres prières, assister à d'autres offices que les prières et les offices dont le formulaire a été implicitement autorisé par le magistrat du dehors, puisque le ministère évangélique ne s'ouvre qu'à des pasteurs qu'il a reconnus. A l'époque où il a paru, ce règlement des cultes non catholiques dut être considéré comme un bienfait; il les mettait sur la même ligne que le culte de la majorité, que la religion qui prétendait au titre de religion de l'état. C'était professer et pratiquer entre toutes les communions chrétiennes une impartialité dont on pouvait citer très peu d'exemples. Aussi cette organisation a-t-elle été maintenue sans éprouver aucun changement et sans susciter aucune sérieuse plainte.

Mais le protestantisme a eu aussi sa réaction religieuse. Au commencement du siècle, il était atteint de l'indifférence, de la froideur universelles. On ne voudrait froisser personne ni provoquer les réclamations qui assaillirent d'Alembert pour avoir soupçonné Genève de socinianisme; mais il est certain que les deux principales églises issues du mouvement de la réformation étaient alors au moins bien latitudinaires, pour employer l'expression anglaise. Des omissions, des équivoques, un vague charitable sur les articles de foi les plus délicats, permettaient à des ministres de l'Évangile de laisser dans l'ombre des dissidences doctrinales auxquelles on ne tenait point assez pour les avouer; ils remplaçaient l'unité par l'union. La réac-

tion qui, sous le nom de réveil, a fait cesser ce bon accord légèrement entaché de scepticisme a eu ce mérite, qu'à la différence d'autres réactions elle a été pure de tout mélange de politique; l'esprit de secte a pu reparaître, mais sans l'esprit de parti. Une nouvelle ferveur d'orthodoxie a ranimé des dissentimens et des controverses; l'intolérance, comme il arrive presque toujours, a pu venir à la suite de la foi. Suivant l'usage encore, ce n'est point parmi les chefs officiels que le zèle renaissant s'est d'abord manifesté, c'est hors de leur influence et même contre leur gré qu'il a demandé comme une seconde réforme. Toute autorité établie est lente à accueillir ce qui est nouveau et spontané, ce qui vient, fût-ce au nom de la raison et de la conscience, troubler la quiétude et l'uniformité auxquelles elle est habituée. Cependant, à la longue, le mouvement religieux pénétra du dehors au dedans. Le foyer s'alluma au sein même des consistoires; l'élection y appela des novateurs, et l'opposition participa au pouvoir.

Cette transformation fut en partie amenée par l'établissement de chapelles indépendantes. Dès le temps de la restauration, quoique les piétistes fussent inquiétés en Alsace, des wesleyens, des baptistes, des dissidens venus de Suisse avaient eu leurs réunions à Paris et dans quelques autres villes. On n'y vit d'abord qu'une satisfaction donnée à des étrangers fixés en France, et qui appartenaient à ces différentes dénominations; mais au fond c'était l'expression de nouveaux besoins religieux auxquels ne répondait plus la prédication des chaires instituées par l'état. Aussi la révolution de 1830, qui fit en toute chose faire un grand pas à la liberté, détermina-t-elle l'ouverture à Paris de deux chapelles dissidentes françaises. Une simple déclaration à la mairie fut tout leur titre officiel, et généralement l'autorité municipale se montra bienveillante pour ces nouveautés, qui lui paraissaient une preuve et un complément de la liberté des cultes; mais il n'en fut point partout comme à Paris : quelques maires témoignèrent moins de tolérance, et la cour de cassation, en plaçant tous ces commencemens d'église sous le régime des lois qui suppriment le droit de réunion, les soumit à l'arbitraire des autorisations locales. Même en 1840, une liberté de fait, la seule que nos lois permettent d'accorder, ne leur était pas assurée. Quand une de ces libres congrégations, qui n'occupaient jusqu'alors que des locaux provisoires, voulut s'établir définitivement dans une chapelle qu'elle avait fait construire rue de Provence, le préfet de police, que ses sentimens personnels disposaient en faveur de la tolérance, hésita cependant à paraître se départir des droits de l'état en matière de réunion publique. Il fallut recourir au ministre de l'intérieur pour mettre à l'abri de toute contrainte

un acte si légitime de la liberté de conscience. On me pardonnera ce souvenir : tous ceux que laisse l'exercice du pouvoir n'ont pas autant de prix. Depuis lors, d'autres chapelles indépendantes se sont établies, quoique les autorités locales, surtout dans les années qui ont suivi 1852, ne se soient pas constamment montrées fort touchées des droits de la conscience religieuse. Cependant l'exemple donné à Paris commence à être généralement suivi. On peut compter, en dehors des églises concordataires, jusqu'à neuf communions différentes qui possèdent en France des chapelles spéciales. La plus importante, l'*Union des églises libres évangéliques*, en a cinq ou six à Paris, et une de ses branches a pris pour maxime fondamentale l'absolue séparation de l'église et de l'état. On doit reconnaître en effet que pour plusieurs des autres associations libres cette séparation n'est qu'un fait, une nécessité de circonstance à laquelle elles souscrivent sans répugnance; mais elles n'en font pas un principe, et à mesure qu'un changement dans les doctrines et les sentimens des consistoires en ouvre l'enceinte à des pasteurs animés de l'esprit du réveil, ceux-ci ne font aucune difficulté de prendre place parmi les ministres du culte salarié. Les églises constituées, en devenant plus ferventes, ont effacé bien des dissidences, heureuses si avec un surcroît de zèle elles ne contractent pas cet esprit d'exclusion qui s'empare trop souvent de tout ce qui représente, à un degré quelconque, le principe de l'autorité.

Le désir de former des congrégations séparées, ou, comme on dit, le système volontaire n'est donc ni très puissant ni très général même au sein du protestantisme, là où la liberté pratique est plus qu'ailleurs en accord avec l'origine de la foi. On aime mieux s'y disputer le pouvoir ou l'influence dans l'enceinte des églises établies; mais certaines âmes sont restées constamment fidèles à la pure doctrine de l'indépendance religieuse telle qu'elle semble résulter des idées mêmes et des sentimens du réveil, telle qu'elle ressort de l'enseignement de celui en qui se personnifie avec le plus d'élévation, d'éclat, de pureté et de sagesse le protestantisme français du XIXe siècle. Les écoles les plus distinguées qu'il ait produites parmi nous ont en effet pour père Alexandre Vinet. Entre les deux tendances qui les divisent se place un de ses meilleurs disciples, M. de Pressensé, qui unit à des sentimens vivement chrétiens la liberté contenue de la critique savante enseignée par Neander. L'église à laquelle il appartient nous paraît l'exemple le plus intéressant de l'application du principe volontaire. Ce n'est pas une expérience facile à faire réussir dans un pays où ni les idées de l'administration ni celles du public ne sont favorables à l'esprit de séparatisme, encore moins à l'esprit d'individualisme. La branche

de l'union des églises libres qui porte le nom de *Réforme évangélique* n'en est pas moins florissante, grâce aux efforts de M. de Pressensé, de M. Fisch, de M. Bersier, et elle est animée d'un esprit libéral et chrétien que nous voudrions voir se propager. Qui peut douter que dans ces églises qui n'ont point de sacerdoce, où tout ce qui est extérieur est fort simple, où aucune obéissance passive n'est prescrite ni recommandée, où aucune autorité ne s'élève au-dessus de la Bible et de la conscience, la formation des congrégations, leur organisation intérieure, l'existence des ministres de l'Évangile ne pussent être abandonnées au libre soin des fidèles? Alors les exigences comme les concessions de la foi cesseraient d'être l'objet d'aucune critique; tous les membres de l'association, égaux dans leurs droits, maîtres de refuser ou d'accorder leur confiance, auraient toujours un recours dans la liberté commune. Tout le monde a entendu parler d'un acte d'exclusion dogmatique qui a dernièrement agité le consistoire de Paris et contristé ceux-là mêmes qui s'y sont prêtés. Nul doute que bien des griefs et des peines n'eussent été épargnés aux intéressés, si la mesure n'avait été prise par une autorité légalement privilégiée, et si la liberté était égale entre ceux qui censurent et ceux qui sont censurés. Ce qui a choqué les esprits droits, c'est que le même pouvoir consistorial ait pu exercer sur ce qui lui a semblé l'hétérodoxie le même droit d'exclusion dont il se serait peut-être armé, il y a trente ou quarante ans, contre l'orthodoxie. Aux institutions légales, il faudrait une jurisprudence fixe; mais avec cette condition la liberté de conscience ne serait plus entière.

Si le protestantisme échappe avec tant de peine à notre passion de tout administrer, même le spirituel, combien plus grande doit être la difficulté d'en affranchir nos églises catholiques! Elles mettent en général leur point d'honneur dans leur inflexibilité; fondées, comme elles s'en font gloire, sur le principe de l'autorité, comment pourraient-elles trouver superflu ou funeste tout ce qui augmente leur force impérative et change en infraction à la loi commune l'insubordination, la protestation, la dissidence? Accoutumées trop longtemps à compter sur le bras séculier, elles n'osent admettre qu'il pourrait se retirer d'elles et les livrer sans défense à la discussion et à la concurrence. L'expérience même des variations de ce pouvoir temporel, qui parfois se retourne contre elles et leur reprend ce qu'il leur a donné, ne les guérit pas de ce penchant à s'adosser au plus fort. Elles n'ont pu encore se persuader que pour elles la liberté ne fût pas un piége, l'égalité ne fût pas l'oppression. Le jour où l'idée du droit commun aura pénétré dans l'église catholique, une grande et heureuse révolution sera en vue; mais ce jour est encore loin.

On a grand'peine à changer les institutions civiles d'un pays, et nos souvenirs sont là pour attester ce qu'on peut verser de sang et de larmes pour opérer les réformes les plus légitimes et les plus simples. Trois quarts de siècle traversés par d'innombrables épreuves ne suffisent pas pour renouveler de façon durable la constitution d'un grand état. La monarchie, quand elle a longtemps subsisté sous la forme féodale ou sous celle de l'absolutisme, impose des efforts inouis aux peuples et même aux princes qui entreprennent de la transformer au profit de la liberté. Il y a dans la tradition, dans l'habitude, dans la routine, une puissance contre laquelle la raison, la passion et le temps ne prévalent pas aisément. Comment supposer que les institutions religieuses soient plus maniables? Elles sont l'œuvre de la tradition; à leur ombre s'accomplissent les actes les plus importans de la vie. Une religion révélée est nécessairement tout historique. Le fait est pour elle l'origine du droit, le droit lui-même. Elle donne une date à ce qui doit être éternel. Naturellement tout ce qui en émane, tout ce qui s'y rattache participe dans les esprits de la sainteté du dogme. Ce que le souvenir, l'usage, la sympathie, le respect et surtout l'imagination ont identifié avec le fond des croyances, quand ce ne seraient que des formes extérieures, des coutumes changeantes, des pouvoirs de chair et d'os, devient inviolable dans l'illusion publique. L'histoire nous montre l'église avec tous les traits de l'humanité. Ses vicissitudes, ses erreurs, ses fautes, sont écrites partout. Cependant on nous parle de la divinité de l'église, comme on dit la divinité de Jésus-Christ. Essayez maintenant de persuader aux intéressés que sa constitution, plusieurs fois séculaire, puisse être retouchée sans profanation, et qu'une puissance spirituelle doive sortir définitivement de l'ordre civil et politique pour n'avoir plus d'existence que dans l'ordre moral!

En principe sans doute, la cause serait facile à soutenir. Qui n'aimerait mieux voir la religion, rendue à toute sa spiritualité native, et sans autre autorité que la parole, complément nécessaire de la pensée, se faire obéir par le libre consentement, ne rien emprunter à l'appareil extérieur du commandement parmi les hommes, et, laissant le magistrat dans sa sphère, enchaîner par d'invisibles liens les âmes qui se donnent à elle? Mais ce platonisme religieux ne sera pas de longtemps populaire. Ce peut être le terme où tende tout progrès vraiment chrétien; chaque fois que la raison, en s'éclairant, retranche au culte quelque chose de ce qui ne frappe que les yeux, n'émeut que l'imagination, n'excite qu'une crainte servile et une soumission extérieure, bonne pour les pouvoirs civils, elle rapproche les chrétiens de l'Évangile, et les fait de plus en plus citoyens de la cité de Dieu; mais nous sommes loin de là, à ce qu'il

semble : pas plus que les fidèles, les ministres ne sont prêts. Chez les premiers règne, même en matière spirituelle, ce besoin d'organisation, de réglementation, d'administration, qui est apparemment dans le tempérament français. Toute émancipation nous effraie. L'indépendance individuelle ne semble pas dans le génie national. Il nous convient que l'état se charge de nous servir en quelque sorte la religion comme tout le reste, et nous ne voulons pas prendre la peine de l'aller chercher : elle ne paraît obligatoire, comme on le dit des lois, qu'autant qu'elle est l'expression de la volonté générale. Bien des prêtres se montrent faiblement jaloux de leur indépendance. Au risque de supporter quelques vexations accidentelles, il leur plaît de pouvoir compter sur la souveraineté, de tenir de l'état leur existence et une partie de leur autorité. S'il leur fallait gagner chaque jour à la sueur de leur front le droit de parler dans la chaire de vérité, ils se croiraient délaissés et trahis par la société. Quoique les premières églises paraissent avoir été des républiques chrétiennes, rien n'est moins démocratique que les idées et les coutumes catholiques en ce qui touche la manière dont se prend et se transmet l'autorité. La libre concurrence appliquée à la vérité choque et effarouche. On se rappelle qu'il y a trente ans des esprits très distingués, les premiers peut-être alors de toute l'église, las de lui voir partager les disgrâces ou subir les caprices des gouvernemens, imaginèrent de réclamer sa séparation absolue d'avec l'état. C'était la doctrine du journal *l'Avenir*. On sait comment elle fut accueillie. Si l'on s'y était obstiné, elle obtenait pour tout succès l'excommunication. Il y a fallu renoncer authentiquement; la liberté même de l'église est devenue une utopie que n'osent avouer ceux qui la rêvent encore. En 1848, la plus grande crainte que Rome éprouvât pour le clergé français et qu'il nous témoignât pour lui-même, c'était que, conformément à une opinion attribuée à M. de Lamartine, l'église ne fût absolument privée du concours de l'état et livrée à ses seules ressources. On sait enfin comment la théorie de l'église libre, quand elle nous vient d'Italie, est reçue dans le monde catholique, et de pieux théologiens dont elle est restée l'idéal n'oseraient divulguer ce secret de leur conscience. Un chrétien sincère et zélé, M. Frédéric Arnaud, vient, dans un ouvrage soigneusement médité (1), de reprendre courageusement cette thèse. Il croit que le progrès le plus évangélique qu'il reste à faire à l'église, c'est d'arracher de son sein jusqu'au dernier germe le royaume de ce monde. Il regarde le pouvoir temporel comme l'ivraie qui croît au milieu du bon grain. Il voit dans ce qu'on donne pour une garantie d'indépendance un gage de servitude réelle, car c'est être esclave

(1) *L'Italie*, 2 vol., Paris 1864.

pour une doctrine de foi et de conscience que d'être enchaînée aux destinées d'un établissement politique et engagée dans le conflit des révolutions. Il est vrai qu'il lie sa théorie à l'idée de l'indépendance et de l'unité de l'Italie. On devine comme son livre, digne à tous égards d'être lu, sera reçu de ceux que l'auteur tiendrait le plus à convaincre. Ceux-là mêmes qui dans le clergé ont encouragé ses idées se retireront de lui ou lui serreront la main à la dérobée, en le priant de ne pas les trahir. Par le matérialisme politique qui court, et qui a quelque peu pénétré dans la religion même, on est suspect d'un ascétisme révolutionnaire, quand on pense que la métaphore des deux glaives n'est bonne que pour les rhéteurs, et que la triple couronne de la tiare n'a rien de commun avec ce royaume de Dieu qui ne doit pas *venir avec rien qui l'annonce au dehors*, qui n'est *ni ici, ni là*, qui n'est pas autre chose que le christianisme intérieur (1). M. Arnaud oublie trop que, dans une institution historique et traditionnelle, le préjugé fait corps avec l'idée, la forme avec le fond, et qu'il ne faudrait pas moins peut-être qu'un nouveau saint Paul pour redresser saint Pierre.

Ceux qui écrivent sur la religion, bien différens de ceux qui l'administrent, penchent à ne voir en elle que le spirituel, une pure idée qui par l'intermédiaire de l'intelligence s'empare du cœur. Or il est facile de raisonner sur une idée et de lui assigner spéculativement le rôle qu'on veut dans la réalité des choses; mais pour les prêtres, pour les magistrats, pour les masses, la religion, toute religion est un fait compliqué, façonné par les siècles, dans lequel on ne choisit pas, et que l'habitude a consacré. Il faut le prendre tel qu'il est; par la nature des croyances et des sentimens qui s'y rattachent, il est volontiers tenu pour immuable, et ne saurait être modifié qu'avec beaucoup de difficulté, de prudence et de ménagement. Avant donc de tenter une réforme en ce genre, il faut bien regarder si elle est possible, si elle est comprise, si ceux à qui on la destine sont disposés à la recevoir, et, pour tout dire, s'ils en sont capables, s'ils en sont dignes. Cette grave et persistante question se pose toujours quand il faut fonder une liberté quelconque, mais surtout la liberté religieuse.

L'espace nous manque pour reprendre en principe et dans sa généralité la question de l'église et de l'état, telle qu'on l'a traitée en Angleterre, en Suisse, en Allemagne. Indiquons seulement le point de dissidence entre des hommes qui prétendent également au titre de chrétien.

Ce qui produit l'hésitation de l'esprit et la confusion des idées

(1) Luc, XVII, 20.

sur cette grande question de la séparation de l'église et de l'état, c'est qu'en fait nous naissons dans une église comme dans un état. Ainsi la religion dans laquelle nous sommes élevés, comme la patrie politique à laquelle nous appartenons, résulte pour nous du hasard de la naissance. On peut donc dire que la nécessité nous impose l'une et l'autre. Or, comme à moins de circonstances exceptionnelles nous ne pouvons rien à notre nationalité, non plus qu'aux institutions qui nous régissent, la raison aussi bien que la force nous oblige d'adopter le gouvernement et les lois de notre pays; nous n'avons pas le choix : nul ne se sent le moyen ni le droit de faire une révolution pour son compte. Une analogie spécieuse, fondée sur des circonstances extérieures identiques, persuade aisément aux autorités comme aux individus qu'il en est de même pour la religion, et l'éducation que nous avons reçue sans avoir été consultés, l'esprit de famille, l'exemple, l'instinct d'imitation, élément si puissant de la sociabilité, nous laissent rarement les maîtres de décider librement de la religion que nous professons. Or cette solution de la question de fait résout-elle également la question de droit? Les ministres d'un culte établi le croient volontiers. Pourquoi? C'est qu'ils tiennent ce culte pour le véritable, et du moment que la vérité commande, ils s'inquiètent peu des motifs de l'obéissance qu'elle obtient. Les magistrats ne conçoivent guère plus de doutes. Pourquoi? C'est que la religion existante fait partie de l'ordre général, et pourvu qu'on se soumette à l'ordre, peu leur importe le reste. Mais c'est ici que protestent ceux que touchent les vraies raisons de la liberté religieuse. La société est une chose de nécessité; elle a des avantages qu'elle fait payer par des inconvéniens. Si les uns excèdent les autres, on peut lui faire, et de bon cœur, le sacrifice de certains goûts, de certaines opinions, de certains intérêts, même de certains droits, qu'elle n'a pas su ou qu'elle ne peut ménager. Que faire d'ailleurs, quand on est seul contre elle? Elle serait mal constituée, mal gouvernée, que dans la plupart des cas ce serait un devoir de prudence et même de justice ou d'humanité que de se résigner, et généralement cette résignation n'est que trop facile; tout le monde en donne l'exemple. La religion est tout autre chose; elle n'intéresse point la société, encore moins l'état, dont les destinées sont toutes terrestres. Imposée par hasard, acceptée par force, professée par habitude, elle n'a nulle valeur. La religion sans la piété n'est qu'un dehors trompeur, et la piété exige la sincérité et la liberté de l'adhésion au dogme qui la soutient. Or cette adhésion ne peut être qu'un acte de l'individu, agissant sous l'empire d'un sentiment qui lui soit propre. Si l'église est une société, c'est une société de consciences, non d'intérêts, de droits et de volontés; or

des consciences ne peuvent s'unir que par un libre choix. Supposer donc que la société ait le pouvoir de prescrire la religion, que ce soit l'état qui la donne, c'est attribuer à l'une et à l'autre une omnipotence qui est le principe du socialisme. Ces considérations vont jusque-là que ceux qui ont traité cette question en maîtres en sont venus à conclure que l'état ne pouvait avoir aucune religion, car s'il en a une, c'est pour la faire observer apparemment, c'est pour qu'elle soit celle des citoyens. Or une religion ainsi reçue d'autorité n'est plus de la religion dans le sens moral du mot, d'où il suit que, si l'état a une religion, l'individu n'en a pas.

Ces argumens, puisés dans l'idée de la conscience religieuse et dans le cœur même du christianisme, sont ceux qui ont amené de saintes âmes à résoudre la question de l'église et de l'état comme les esprits philosophiques. Ainsi se sont mis d'accord le libéralisme et la foi. Ce n'est pas le lieu de discuter les objections qu'on doit pressentir. Bornons-nous à dire qu'elles se ramènent toutes à la préférence donnée à la foi d'autorité sur la foi libre. La foi d'autorité peut paraître préférable tant au prêtre qu'au magistrat, parce que, plus facile à obtenir, elle va plus vite au but, qui est la prospérité de l'église ou la tranquillité de l'état; mais on voit clairement que la question de morale est ainsi convertie en une question d'utilité.

Cette dernière façon de penser, quoique fondée sur des motifs d'un ordre moins élevé, n'est pourtant pas sans force : elle a pour elle d'être accessible à tous les esprits, appuyée par mille exemples, facile à pratiquer. Il n'est pas certain que, si on l'abandonnait pour la doctrine de la liberté, l'expérience réussît dans tous les états de civilisation. Les sociétés qui n'abuseraient pas de la liberté contre l'église, les églises qui n'abuseraient pas de la liberté contre les gouvernemens, sont-elles bien communes? Les unes et les autres sont-elles prêtes à souffrir que les religions soient traitées comme des opinions, non plus comme des puissances? Honorons, soutenons ceux qui cherchent à les éclairer. Puissent-ils, par leur doctrine comme par leur exemple, affaiblir les préjugés qu'ils combattent! Cela seul serait déjà un grand progrès. J'applaudis à leurs efforts, je ne crois pas à leur victoire.

CHARLES DE RÉMUSAT.

ÉTUDES PHYSIOLOGIQUES

SUR QUELQUES

POISONS AMÉRICAINS

I.

LE CURARE.

I.

Les poisons peuvent être employés comme agens de destruction de la vie ou comme moyens de guérison des maladies; mais, outre ces deux usages bien connus de tout le monde, il en est un troisième qui intéresse particulièrement le physiologiste. Pour lui, le poison devient un instrument qui dissocie et analyse les phénomènes les plus délicats de la machine vivante, et, en étudiant attentivement le mécanisme de la mort dans les divers empoisonnemens, il s'instruit par voie indirecte sur le mécanisme physiologique de la vie. Telle est la manière dont j'ai envisagé depuis longtemps l'action des substances toxiques (1), et suivant laquelle je voudrais considérer ici les effets singuliers produits par quelques poisons américains encore peu connus. Je commencerai ces études physiologiques par l'histoire du *curare*, le premier de ces poisons qu'il m'a été donné de soumettre à des investigations expérimentales.

(1) Voyez mes *Leçons sur les effets des substances toxiques et médicamenteuses*, J.-B. Baillière et fils, 1856.

Le curare (1) est une substance dont se servent certaines peuplades sauvages de l'Amérique du sud pour empoisonner leurs flèches, d'où le nom de *poison de flèches* qui lui a aussi été donné. Toutefois, la dénomination de poison de flèches comprenant des agens vénéneux très-divers, nous conserverons le nom de curare, généralement admis en Europe, pour désigner un poison américain qui est décrit dans les récits des voyageurs, et qui se caractérise d'ailleurs par ses effets physiologiques, ainsi qu'on le verra plus loin.

Le curare est connu depuis la découverte de la Guyane par Walter Raleigh en 1595. Raleigh, le premier, rapporta ce poison en Europe, sur des flèches empoisonnées, sous le nom de *ourari*. Beaucoup d'anciens voyageurs ont jugé à propos d'orner l'histoire du curare d'une foule de récits plus ou moins fabuleux, que nous devons passer sous silence pour ne nous arrêter qu'aux renseignemens qui ont un caractère scientifique. Dans un voyage fait en Amérique de 1799 à 1804, M. de Humboldt a pu assister à la fabrication du curare. C'est une sorte de fête comparable à celle des vendanges, *la fiesta de las juvias*. Les sauvages vont chercher dans les forêts les lianes du venin (*juvias*), après quoi ils font fête et s'enivrent avec de grandes quantités de boissons fermentées que les femmes préparent en leur absence. « Pendant deux jours, dit M. de Humboldt, on ne rencontre que des hommes ivres... » Lorsque tout dort dans l'ivresse, le maître du curare, qui est en même temps le sorcier et le médecin de la tribu, se retire seul, broie les lianes, en fait cuire le suc et prépare le poison. D'après ce qu'il a vu, M. de Humboldt admet que la composition du curare est exclusivement végétale, et que la propriété vénéneuse qu'il renferme est due à une plante de la famille des strychnées. MM. Boussingault et Roulin, qui ont visité l'Amérique du sud vingt-cinq ans plus tard, ont émis la même opinion; mais Ch. Watterton, qui parcourut en 1812 les contrées de Démérary et d'Essequibo, fait entrer dans la préparation du curare, outre les substances végétales, des fourmis venimeuses de deux espèces et des crochets de serpens broyés. De même M. Goudot, qui a habité le Brésil pendant dix années, regarde le suc de lianes épaissi comme jouant simplement le rôle d'un excipient dans lequel on introduit ensuite du venin de serpent. A son retour en France en 1844, il a remis à M. Pelouze, qui me l'a communiquée, une note sur la préparation du curare, que je crois utile de transcrire ici.

(1) Encore nommé *woorara, voorara, worari, wourari, wouraru, wurali, urari, ourari, ourary,* etc., ou simplement *veneno.*

« Le curare est préparé par quelques-unes des tribus les plus reculées qui habitent les forêts qui bornent le Haut-Orénoque, le Rio-Negro et l'Amazone, et qui, toutes ou presque toutes, sont anthropophages... La manière de préparer le curare varie dans chacune des tribus où il se fabrique, et celui qui est réputé le plus actif vient des nations voisines de l'empire du Brésil. Le procédé employé par les Indiens de Mesaya, qui ne sont éloignés que de vingt journées de la frontière de la Nouvelle-Grenade, est le seul à peu près connu, et encore ne l'est-il que très imparfaitement, car ces Indiens en font un grand secret, et il n'y a que leurs devins qui aient l'art de le préparer. Ces hommes, qui sont en même temps les prêtres et les médecins ou guérisseurs de sorts, emploient pour la préparation du poison une liane nommée *curari,* d'où le nom de curare donné au poison. Cette liane, coupée en tronçons et broyée, donne un suc laiteux abondant et très âcre. Les tronçons écrasés sont mis en macération dans de l'eau pendant quarante-huit heures, puis on exprime et on filtre soigneusement le liquide, qui est soumis à une lente évaporation jusqu'à concentration convenable. Alors on le répartit dans plusieurs petits vases de terre, qui sont eux-mêmes placés sur des cendres chaudes, et l'évaporation se continue avec plus de soins encore. Lorsque le poison est arrivé à la consistance d'extrait mou, on y laisse tomber quelques gouttes de venin recueilli dans les vésicules des serpens les plus venimeux, et l'opération se trouve achevée lorsque l'extrait est parfaitement sec. »

Dans la relation d'une *Expédition dans les parties centrales de l'Amérique du Sud,* faite de 1843 à 1847 sous la direction de M. F. de Castelnau, il est encore fait mention de la composition du curare. Les auteurs de cette relation reviennent à l'opinion de MM. de Humboldt, Boussingault et Roulin, savoir que le curare est un poison végétal; mais ils assurent en outre que les Indiens ne mettent aucun secret dans cette préparation. Enfin le dernier voyageur qui, à ma connaissance, ait écrit sur le curare, M. Émile Carrey, met tout le monde d'accord. Suivant lui, chez toutes les tribus, le curare aurait pour base un poison végétal identique : seulement il est des Indiens qui préparent le curare sans mystère et en y employant simplement les plantes actives, tandis que d'autres y ajoutent des substances plus ou moins singulières et entourent la fabrication de pratiques plus ou moins bizarres; mais ce serait par superstition ou par pur charlatanisme que les *maîtres du curare* de certaines tribus en agiraient ainsi, afin d'augmenter le prestige de leur puissance ou de cacher la composition du poison aux étrangers.

Les Indiens se servent du curare pour empoisonner leurs flèches de chasse ou leurs flèches de guerre. Les flèches de guerre ont un dard fixe très acéré, formé par des os d'animaux ou par du bois très dur; quelquefois le dard est garni d'épines disposées en sens inverse, de manière à empêcher le trait de sortir de la blessure. Les

flèches de chasse, destinées à être lancées au moyen d'un arc, sont pourvues d'un dard mobile; celles qui doivent être lancées au moyen d'une sarbacane sont très petites, et ne forment en quelque sorte qu'un simple dard en bois de fer très effilé et muni d'une pointe très aiguë qui porte le poison. Outre ces armes toutes préparées, les Indiens ont encore leur provision de curare, qu'ils tiennent renfermée dans des petits pots de terre cuite ou dans des calebasses.

Le poison américain nous parvient en Europe sous ces trois formes. On ne peut se le procurer que par l'entremise des voyageurs; il n'existe pas dans le commerce européen, et les Indiens en font l'objet d'un échange, soit entre eux, soit avec les étrangers. « Les Indiens de Mesaya, dit M. Goudot, une des tribus les plus féroces, préparent le curare et en font un commerce d'échange avec les habitans de la frontière de la Nouvelle-Grenade, qui, bravant les fièvres et les dangers de toute espèce, se hasardent à pénétrer jusqu'au fond des forêts qu'ils habitent, et leur portent des haches, des couteaux, des ciseaux, des aiguilles et quelques étoffes de coton grossier. Ils reçoivent en paiement du poison, de la cire d'abeilles presque aussi blanche que celle de Cuba, des fécules colorantes et du vernis qui peut être comparé à celui du Japon. »

Le curare contenu dans les petits pots de terre cuite et dans les calebasses est un extrait noir à cassure brillante, présentant assez bien l'aspect de l'extrait du jus de réglisse noir de nos droguistes. Le principe actif du poison est soluble dans l'eau, dans le sang et dans toutes les humeurs animales; mais il est mélangé de beaucoup d'impuretés qui restent en suspension dans le liquide, et où le microscope fait reconnaître en grande partie des débris de végétaux. Le vrai curare paraît conserver son activité d'une manière indéfinie, même à l'état de solution dans l'eau. J'en conserve ainsi depuis plus de dix ans qui semble n'avoir rien perdu sensiblement de ses propriétés toxiques, bien qu'il se soit produit des moisissures en grande quantité à la surface du liquide. Comme l'eau, le sang et les humeurs animales, l'alcool dissout le venin curarique; l'éther et l'essence de térébenthine au contraire le précipitent. MM. Boussingault et Roulin ont préparé, sous le nom de *curarine*, le principe actif du curare. Toutefois le corps qu'ils ont obtenu n'est point cristallisable et défini; la curarine est une substance d'apparence cornée, très hygrométrique, très soluble dans l'eau et dans l'alcool.

Les caractères qui viennent d'être indiqués, de même que l'inaltérabilité du curare à l'ébullition et aux agens chimiques, ne sauraient permettre aucune induction sur la nature animale ou végétale du poison. En effet, c'est par erreur que l'on a cru jusqu'ici que

tous les agens toxiques animaux se distinguaient des agens toxiques végétaux par une altérabilité plus grande; le venin de crapaud, par exemple, résiste à l'ébullition et se dissout dans l'alcool et l'éther. Il faudrait donc, pour résoudre la question de la composition du curare, saisir sur place l'agent réellement actif et le débarrasser de tous les ingrédiens inutiles. Jusqu'ici les voyageurs, il est vrai, nous ont fourni le curare, mais avec lui ils ne nous ont rapporté que des récits et des descriptions contradictoires de procédés de préparation. Aucun n'a essayé sur les lieux d'expérimenter par lui-même, pour savoir quelle était réellement la plante vénéneuse qui le constituait, afin de la caractériser et de la rapporter en Europe. Le curare, à l'égal de beaucoup d'autres poisons énergiques, entrera certainement dans le domaine de la médecine; mais il serait nécessaire pour cela d'en connaître exactement la composition dans un temps assez rapproché. En effet, M. Émile Carrey nous apprend dans l'intéressante relation de son voyage que beaucoup de peuplades indiennes ont déjà renoncé à l'arme empoisonnée de l'homme primitif pour la remplacer par l'arme à feu de l'homme civilisé. Les flèches empoisonnées et le curare ne se trouvent plus aujourd'hui que chez les tribus les plus farouches de l'Amérique du Sud, et il pourrait bien se faire que d'ici à un demi-siècle l'usage de ce poison et les procédés de préparation fussent complétement perdus.

Quant à son action sur les êtres vivans, le curare a toujours été représenté comme un poison violent dès qu'on l'introduit en contact avec le sang au moyen d'une plaie, mais inoffensif lorsqu'il est avalé et déposé dans les voies digestives. Les chairs des animaux tués par le curare sont en effet bonnes à manger et ne déterminent aucun accident. On a dit que le curare était un poison aussi bien pour les végétaux que pour les animaux; cela est inexact. D'autres ont admis, sur la foi des récits, que les exhalaisons du curare sont vénéneuses. Vers le milieu du siècle dernier, La Condamine racontait que la cuisson du poison était confiée à une vieille femme : si cette femme mourait, le curare était jugé de bonne qualité; si elle ne mourait pas, on la battait de verges. M. Émile Carrey, avec sa verve naturelle, nous a décrit des pratiques analogues dont il avait entendu parler. Comme on le voit, l'esprit s'est plu à entourer de merveilleux l'histoire de ce poison, dont l'origine et l'action étaient mal connues. Ici notre tâche sera de dépouiller les faits de toutes les interprétations mystérieuses pour n'admettre que ce que l'expérience nous prouvera directement; mais peut-être trouvera-t-on qu'on n'y aura rien perdu, et que les vérités scientifiques, quand nous pouvons les entrevoir, ne sont pas moins merveilleuses que les créations romanesques de notre imagination.

II.

En 1844, je reçus de M. Pelouze des flèches empoisonnées ainsi que du curare qui avait été acheté par M. Goudot chez les indiens Andaquies au mois d'août 1842. En 1848, un jeune Brésilien qui suivait mes cours, le docteur Edwards, me donna du curare que l'on retira d'une calebasse en l'exposant à la chaleur pour ramollir et extraire le poison qui en tapissait les parois. Plus tard, j'ai expérimenté avec du curare qui nous avait été rapporté à M. Magendie et à moi par M. Émile Carrey, et qui provenait des bords de l'Amazone, avec du curare du Venezuela que m'avait remis M. Rayer, et avec du curare de Pará dont M. Boussingault m'avait fait part. J'ai constaté pour tous ces curares de diverses provenances des effets toxiques tout à fait semblables, sauf peut-être des nuances dans l'intensité du poison qu'il serait difficile de bien caractériser.

Un des faits qui paraît avoir le plus frappé tous ceux qui ont parlé du curare est l'innocuité de ce poison dans les voies digestives. Les Indiens, en effet, se servent du curare comme poison sous la peau et comme médicament dans l'estomac. J'ai entendu souvent raconter à M. Boussingault qu'il avait connu dans son voyage en Amérique un général colombien atteint d'épilepsie, qui, pour éviter les accès de sa terrible maladie, avalait des pilules assez volumineuses de curare. Les expériences sur les animaux ont confirmé les observations faites sur l'homme. On peut mélanger aux alimens d'un chien ou d'un lapin du curare en quantité beaucoup plus considérable qu'il ne serait nécessaire pour l'empoisonner par une plaie, et cela sans que l'animal en éprouve aucun inconvénient.

Toutefois il ne faudrait pas croire qu'il y ait là une propriété merveilleuse particulière au curare. C'est une simple question de dose et de rapidité de l'absorption. Je me suis assuré par des expériences nombreuses que chez les jeunes animaux à jeûn (mammifères et oiseaux), lorsque l'absorption intestinale est devenue plus active, le curare ne peut plus être aussi impunément introduit dans l'estomac, de sorte que cela se réduit simplement à dire qu'il faut des quantités beaucoup plus grandes de curare pour agir par les voies digestives que par une piqûre sous-cutanée. C'est un cas commun, à des degrés divers, à beaucoup d'autres substances toxiques et médicamenteuses; la différence s'explique physiologiquement par la propriété que présentent les substances non cristalloïdes d'être absorbées très lentement à la surface des membranes muqueuses. Mais nous n'avons pas à nous arrêter à ces particularités qui concerneraient l'histoire thérapeutique du curare : je me hâte d'arriver à

l'empoisonnement par piqûre, qui fait pénétrer rapidement le venin dans le sang, et amène la mort avec un cortége de symptômes particuliers que nous avons pour objet d'examiner et d'expliquer dans cette étude.

Le curare, introduit dans les tissus vivans à l'aide d'une flèche ou d'un instrument empoisonné, détermine la mort d'autant plus rapidement que le venin pénètre plus vite dans le sang. C'est pourquoi la mort est plus prompte quand on emploie une solution de curare au lieu du poison sec. Le degré de vitalité des animaux et la rapidité de la circulation qui en est la conséquence agissent dans le même sens. C'est ce qui fait que les animaux vigoureux sont plus faciles à empoisonner que les animaux languissans, et que, toutes choses égales d'ailleurs (taille de l'animal, dose du poison), les animaux à sang chaud meurent plus vite que les animaux à sang froid, et parmi les premiers les oiseaux plus vite que les mammifères.

La plaie empoisonnée par le curare n'est le siége d'aucune douleur ni d'aucune irritation particulière, le venin ne possède par lui-même aucune propriété caustique, de sorte que si la piqûre a été rapide, l'animal est empoisonné sans s'en apercevoir. M. Boussingault m'a dit que, lorsque les Indiens blessent des oiseaux à la chasse avec les petites flèches qu'ils lancent à l'aide d'une sarbacane, et dont la pointe est acérée comme celle d'une aiguille, il arrive souvent que l'animal ne sent pas la blessure et qu'il meurt sur place en une minute ou deux. Il n'en est pas ainsi quand on emploie de plus grandes flèches sur des animaux qui fuient; néanmoins la paralysie due à l'action du poison arrive assez vite pour que l'animal s'arrête et n'échappe jamais au chasseur. Watterton raconte qu'en traversant les terres qui séparent l'Essequibo du Démérary, lui et ses compagnons rencontrèrent une troupe de sangliers. Un Indien banda son arc et frappa l'un d'eux d'une flèche empoisonnée; elle entra dans la mâchoire et se rompit. Le sanglier fut trouvé mort à cent soixante-dix pas du lieu où il avait été frappé, et leur fournit un souper succulent.

Les symptômes de la mort par le curare offrent un aspect caractéristique sur lequel s'accordent tous les observateurs. On ne pourrait guère constater ces symptômes chez les petits oiseaux, dont la mort a lieu parfois en quelques secondes; mais chez les oiseaux plus gros, chez les mammifères et chez les animaux à sang froid, la mort arrive dans un espace de temps qui varie en général entre cinq et douze minutes quand on a employé un excès de poison. Je rapporterai seulement trois ou quatre exemples; ils seront l'expression exacte de ce que j'ai toujours vu se reproduire dans des expériences en quelque sorte innombrables que j'ai répétées depuis vingt ans.

A l'aide d'une petite flèche empoisonnée, j'ai fait sur le dos d'un lapin une piqûre si peu douloureuse qu'il n'en a pas pour cela interrompu son repas; mais après deux ou trois minutes l'animal a cessé de manger et est allé se placer dans un coin du laboratoire : il s'est tapi contre le mur et a baissé ses oreilles sur son dos, comme s'il eût voulu dormir. Puis il est resté parfaitement tranquille et peu à peu s'est affaissé; ses jambes ont d'abord cédé en même temps que la tête a fléchi; enfin il est tombé sur le flanc complétement paralysé. Après six minutes, à partir du moment de la piqûre, l'animal était mort, c'est-à-dire que la respiration avait cessé.

Un jeune chien piqué à la cuisse avec un instrument empoisonné s'aperçut à peine de sa blessure; il courait et sautait comme de coutume, mais au bout de trois ou quatre minutes l'animal se coucha sur le ventre comme s'il eût été fatigué; il avait conservé toute son intelligence, et ne semblait nullement souffrir; seulement il répugnait au mouvement. Bientôt le chien posa sa tête par terre entre ses deux jambes de devant, comme s'il eût été encore plus fatigué et qu'il eût voulu s'endormir. Cependant ses yeux restaient toujours ouverts et tranquilles en même temps que son corps s'affaissait sur lui-même; l'animal était alors complétement paralysé. Bientôt les yeux devinrent ternes, les mouvemens respiratoires cessèrent, et l'animal était mort huit minutes après la piqûre empoisonnée.

Les grenouilles, les crapauds et les couleuvres meurent avec des symptômes semblables. Les animaux ne manifestent aucune agitation ni aucune expression de douleur. Ils sont pris d'une paralysie progressive qui éteint successivement toutes les fonctions vitales. C'est là le caractère particulier de la mort par le curare. Dans tous les genres de mort que l'on connaît, il y a toujours vers l'agonie des convulsions, des cris ou des râles indiquant une souffrance et une sorte de lutte entre la vie et la mort. Dans la mort par le curare, rien de pareil; il n'y a pas d'agonie, la vie paraît s'éteindre. Tous les voyageurs qui ont vu périr des animaux par le curare décrivent la mort avec des symptômes pareils à ceux que nous venons d'indiquer. « La mort arrive, dit M. Carrey, comme si un fluide vital s'écoulait. » Watterton, qui nous a donné le plus de détails sur les effets du curare, raconte que lorsqu'un oiseau est blessé à la chasse par une flèche empoisonnée, il reste environ trois minutes avant de tomber, mais que sa chute n'est précédée par aucun signe de douleur, qu'il y a seulement une sorte de stupeur qui se manifeste par une répugnance apparente au mouvement. « Ayant empoisonné, dit-il, une jeune poule pleine de vie au moyen d'une piqûre faite à la cuisse avec une flèche empoisonnée, la poule n'en

parut nullement incommodée. Pendant la première minute, elle marcha tranquillement; pendant la deuxième minute, elle resta calme et becqueta la terre. Moins d'une demi-minute après, elle ouvrit et ferma souvent le bec; sa queue était abaissée, et ses ailes tombaient presque à terre. A la fin de la troisième minute, elle était courbée, ne pouvant plus soutenir sa tête, qui tombait, se relevait, et chaque fois tombait plus bas, comme celle d'un voyageur fatigué qui sommeille debout; ses yeux s'ouvraient et se fermaient. Au bout de cinq minutes, la poule était morte. » Dans un autre exemple, il s'agit d'un paresseux dont la vie céda sans le moindre combat apparent, sans un cri ni un gémissement. C'était un aï ou paresseux à trois doigts; il appartenait à un naturaliste qui, voulant le tuer pour conserver sa peau, avait eu recours au curare. L'aï fut blessé à la jambe et mis sur le plancher, à peu de distance d'une table. Il s'efforça d'en atteindre le pied et s'y accrocha, comme s'il eût voulu monter; mais ce furent ses derniers efforts : sa vie s'éteignit rapidement, quoique graduellement... D'abord une de ses jambes de devant lâcha prise et tomba de côté, incapable de se mouvoir; l'autre fit bientôt de même. Les membres antérieurs ayant perdu toute force, le paresseux se coucha lentement et mit sa tête entre ses jambes de derrière, qui tenaient encore à la table; mais lorsqu'elles furent atteintes à leur tour, il tomba à terre si doucement qu'on n'eût pas pu distinguer cette chute d'un mouvement ordinaire. Si l'on avait ignoré la circonstance de sa blessure, où n'eût jamais pensé qu'il succombait. La bouche était fermée; on n'y voyait ni écume, ni salive. On n'observa ni tressaillement, ni altération visible de la respiration. Au bout de dix minutes, il fit un léger mouvement, et une minute après il était mort. « En un mot, dit Watterton, depuis le moment où l'action du poison commença à se montrer chez le paresseux, on aurait cru que le sommeil l'accablait. »

Watterton nous donne encore le récit de la mort d'un homme empoisonné par le curare. Deux Indiens couraient la forêt pour chercher du gibier. L'un d'eux prit une flèche empoisonnée et la lança sur un singe rouge qui était au-dessus de lui, dans un arbre. Le coup était presque perpendiculaire. La flèche manqua le singe, et en retombant frappa l'Indien au bras, un peu au-dessus du coude. Il fut convaincu que tout était fini pour lui. « Jamais, dit-il à son camarade d'une voix entrecoupée et regardant son arc pendant qu'il parlait, jamais je ne banderai plus cet arc. » Ayant dit ces mots, il ôta la petite boîte de bambou contenant le poison qui était suspendue à son épaule, et, l'ayant mise à terre avec son arc et ses flèches, il s'étendit auprès, dit adieu à son compagnon et cessa de parler pour toujours. « Ce sera une consolation pour les

âmes compatissantes, remarque ailleurs Watterton, de savoir que la victime n'a pas souffert, car le *wourali* détruit doucement la vie. »

Ainsi toutes les descriptions nous offrent un tableau doux et tranquille de la mort par le curare. Un simple sommeil paraît être la transition de la vie à la mort. Cependant il n'en est rien; l'apparence extérieure est trompeuse. Cette étude sera donc propre à montrer combien nous pouvons être dans l'erreur relativement à l'interprétation des phénomènes naturels, tant que la science ne nous en a pas appris la cause et dévoilé le mécanisme. Si en effet, abordant maintenant la partie essentielle de notre sujet, nous entrons, au moyen de l'expérimentation, dans l'analyse organique de l'extinction vitale, nous verrons que cette mort, qui nous paraît survenir d'une manière si calme et si exempte de douleur, est au contraire accompagnée des souffrances les plus atroces que l'imagination de l'homme puisse concevoir.

III.

Le corps d'un animal vivant est un assemblage admirable de particules, qui sont d'autant plus délicates et plus variées dans leurs propriétés physiologiques, que l'être occupe un rang plus élevé dans l'échelle de l'organisation. Or il importe, pour la clarté de notre sujet, que nous descendions un instant dans cette machine vivante qui va devenir le théâtre des actions délétères que nous nous proposons de définir et d'expliquer.

Les manifestations vitales que nous apercevons au dehors ont une cause intérieure, cachée à nos regards. Elles ne sont toutes que des résultantes de l'action réciproque et simultanée d'un grand nombre de particules organiques élémentaires, de même que dans la nature brute les phénomènes ne sont aussi que des résultantes complexes des propriétés des corps simples inorganiques. C'est donc dans les élémens organiques, c'est-à-dire dans les parties les plus déliées de l'organisme, que siégent les conditions intimes de la vie et de la mort. Le poison n'envahit jamais l'organisme d'emblée et dans sa totalité; mais il porte son action toxique et paralysante sur un élément organique essentiel à la vie. Ensuite il amène la dislocation de l'édifice vital par un mécanisme qui variera en raison de l'élément primitivement atteint, de la nature et de l'importance de ses rapports physiologiques avec l'ensemble des phénomènes de la vie.

La chimie connaît aujourd'hui soixante-dix corps simples environ, dont seize seulement entrent dans la composition de l'organisme vivant le plus compliqué, qui est celui de l'homme; mais ce n'est

point en leur qualité de corps chimiquement simples que ces substances viennent agir ici : elles se sont préalablement combinées et groupées sous l'influence de la force vitale, pour constituer les particules les plus ténues de notre organisme. Ces particules, bien que complexes chimiquement, sont élémentaires au point de vue physiologique en ce sens qu'elles sont douées de propriétés vitales simples et définies qui ne persistent pas après la division ou l'altération de l'élément. Telle est en quelques mots l'idée qu'on doit se faire des parties microscopiques de notre corps, auxquelles il convient de donner le nom d'élémens anatomiques ou peut-être mieux celui d'*organismes élémentaires*. En effet, les élémens anatomiques sont de véritables organismes élémentaires, et ce sont ces organismes élémentaires qui, par leur réunion et leurs groupemens, sont ensuite appelés à constituer un organisme total d'autant plus complexe et d'autant plus élevé dans l'organisation que la variété physiologique de ses élémens se montre plus grande. Nous pouvons donc considérer que notre corps est composé par des millions de milliards de petits êtres ou individus vivans et d'espèce différente. Il en est qui sont libres comme les globules du sang; mais la plupart sont unis et soudés. Les élémens de même espèce se réunissent pour constituer nos tissus, et nos tissus se mélangent pour former nos organes; les élémens d'espèce différente se soudent entre eux afin de pouvoir réagir les uns sur les autres et concourir avec harmonie à un même but physiologique. Néanmoins, dans toutes ces réunions ou soudures, aucun élément ne se confond avec son voisin; ils s'unissent et restent distincts comme des hommes qui se donneraient la main. Chaque espèce d'élémens représente ainsi une véritable espèce d'individus qui dépend d'un tout auquel il est associé, mais qui a toujours son indépendance et sa vie propre, qui a sa manière particulière de se nourrir et d'être excité, qui a ses poisons spéciaux et sa manière spéciale de mourir. Enfin, comme on peut le dire d'un seul mot, chaque élément a son *autonomie*, mais autonomie inconsciente et enchaînée par un déterminisme absolu aux conditions physico-chimiques du milieu organique intérieur.

A part les élémens organiques qu'on peut appeler *passifs*, parce que, par leur réunion, ils constituent la charpente osseuse du corps, ainsi que tous les *tissus conjonctifs* qui donnent la solidité, l'élasticité et la cohésion à nos organes, il existe deux autres classes d'élémens organiques qui nous manifestent une activité constante et nécessaire. Dans la première classe, nous placerons tous les élémens organiques qui, sous la forme de vésicules ou de cellules soit libres, soit fixées ou agglomérées, constituent les tissus *glandulaires*, *muqueux* et *épithéliaux*. Les propriétés de ces élémens groupés en

tissus se manifestent plus particulièrement dans l'accomplissement des phénomènes de la vie nutritive. Nous placerons dans la seconde classe les élémens organiques qui, généralement sous la forme de fibres ou de tubes réunis et soudés les uns aux autres, constituent les tissus *musculaires* et *nerveux*. En raison de leurs propriétés, ces derniers élémens président aux fonctions de sensibilité et de mouvement qui sont propres aux animaux et constituent les manifestations les plus élevées des êtres vivans.

L'objet de la physiologie générale est d'analyser chaque fonction et chaque acte de l'économie, afin de les ramener à leur élément organique. Le phénomène de la respiration, malgré ses variétés apparentes, se réduit finalement pour tous les animaux à la propriété de l'élément ou globule sanguin qui, au contact de l'air, absorbe l'oxygène et exhale l'acide carbonique. La digestion avec les sécrétions qui y concourent se ramène à l'élément glandulaire ou épithélial, qui, sous l'influence de certains excitans déterminés, laisse suinter un liquide qu'il a la propriété de préparer et d'accumuler en lui. De même, quand nous voyons apparaître dans un animal un phénomène de sensibilité ou de mouvement, nous devons nous reporter par l'analyse physiologique aux propriétés des fibres nerveuses et musculaires qui constituent ses conditions élémentaires. La fibre musculaire représente un tube microscopique à parois élastiques; ce tube est rempli d'une substance contractile, c'est-à-dire d'une matière qui, pendant la vie, jouit de la propriété de se contracter sous l'influence nerveuse de façon à raccourcir le tube musculaire et à entraîner dans son mouvement les parties auxquelles il est fixé. Nous trouvons dans le système nerveux des élémens producteurs et conducteurs, les uns pour la sensibilité, les autres pour la motricité. Les conducteurs nerveux représentent de véritables fils électriques organiques; ils sont constitués par un tube rempli d'une substance appelée *moelle nerveuse*, destinée à protéger un filament central. Ce filament est la partie physiologiquement essentielle du nerf, et qu'on appelle l'axe du cylindre nerveux ou le *cylinder axis*. Le tube nerveux sensitif s'unit au tube moteur au moyen d'un renflement nerveux appelé *cellule nerveuse*, et le tube moteur se termine dans la fibre musculaire en présentant une nouvelle intumescence particulière. Tous ces élémens organiques qui composent notre corps sont d'une grande ténuité microscopique, car la grandeur en varie entre des centièmes et des millièmes de millimètres. On pourra par conséquent avoir une idée de leur nombre par leur masse, quand on saura que les cellules et les tubes nerveux, par leur réunion, forment le cerveau, la moelle épinière et les cordons nerveux, et que toutes les fibres musculaires en-

semble constituent essentiellement la viande ou la chair qui représente la plus grande partie du poids du corps de l'homme et des animaux.

Quelles que soient la complication et la variété de nos opérations intellectuelles, de nos sentimens et de nos mouvemens, ils ne sont jamais exprimés que par l'activité vitale de trois élémens organiques formant une chaîne à anneaux distincts, mais dont les propriétés sont cependant physiologiquement et hiérarchiquement subordonnées. Ces trois élémens sont l'élément nerveux *sensitif*, l'élément nerveux *moteur*, et l'élément *musculaire*. Le point de départ de l'action physiologique se trouve dans l'élément nerveux sensitif ou intellectuel; sa vibration se transmet suivant son axe, et, arrivée à la cellule nerveuse, véritable relais, la vibration sensitive se transforme en vibration motrice. Cette dernière se propage à son tour dans l'élément nerveux moteur, et, arrivée à son extrémité périphérique, elle fait vibrer la fibre musculaire, qui, réagissant en vertu de sa propriété élémentaire, opère la contraction ou le mouvement. Ces trois élémens organiques jouent ainsi le rôle d'*excitant* les uns par rapport aux autres; l'élément nerveux sensitif excite l'élément nerveux moteur, et l'élément nerveux moteur excite la fibre musculaire, d'où résulte finalement la contraction. Dans leur action d'ensemble, ces élémens ont des relations tellement connexes que, les uns sans les autres, ils n'auraient point de raison d'être. En effet, l'élément sensitif n'a pas de raison d'être sans l'élément moteur qui indique sa présence, et l'élément moteur n'aurait pas de raison d'être sans l'élément musculaire sur lequel son influence doit se manifester. Toutefois, malgré cette connexion intime et nécessaire, chacun de ces trois élémens n'en reste pas moins indépendant et distinct organiquement. L'élément sensitif vit et meurt à sa manière, il a ses poisons qui lui sont propres. L'élément moteur peut vivre et mourir séparément, il a également ses poisons spéciaux. Enfin l'élément musculaire a de même des conditions de vie et de mort qui n'appartiennent qu'à lui. Toutefois, si cette indépendance organique est réelle pour la vie nutritive des élémens, elle n'est plus qu'une illusion au point de vue des manifestations vitales qu'ils doivent accomplir dans l'organisme. Ces manifestations n'étant qu'une résultante d'activités diverses, elles exigent le concours de toutes. Si l'un des trois élémens, sensitif, moteur et musculaire, vient à être supprimé, les deux autres continuent de vivre sans doute, mais ils n'ont plus de sens, de même qu'une phrase perd sa signification dès qu'un de ses membres vient à lui manquer.

La loi fondamentale de la vie est l'échange de matières continuel entre le corps vivant et le milieu cosmique qui l'entoure. De là ré-

sulte un véritable *circulus* ou tourbillon rénovateur du corps dont la rapidité mesure l'intensité de la vie. Les conditions des phénomènes vitaux ne sont absolument constituées ni par l'organisme, ni par le milieu; il faut le concours des deux. Malgré l'intégrité de l'organisme, la vie cessera, si le milieu est supprimé ou vicié; malgré la présence d'un milieu favorable, la vie s'éteindra, si l'organisme est lésé ou détruit.

Notre corps entier ou notre organisme n'est, nous le répétons, qu'un agrégat d'élémens organiques, ou mieux d'organismes élémentaires innombrables, véritables infusoires qui vivent, meurent et se renouvellent chacun à sa manière. Cette comparaison exprime exactement ma pensée, car cette multitude inouie d'organismes élémentaires associés qui composent notre organisme total existent, comme des infusoires, dans un milieu liquide qui doit être doué de chaleur et contenir de l'eau, de l'air et des matières nutritives. Les infusoires libres et disséminés à la surface de la terre trouvent ces conditions dans les eaux où ils vivent. Les infusoires organiques de notre corps, plus délicats, groupés en tissus et en organes, trouvent ces conditions, entourés de protecteurs spéciaux, dans notre fluide sanguin, qui est leur véritable liquide nourricier. C'est dans ce liquide, qui ne les imbibe pas, mais qui les baigne, que s'accomplissent tous les échanges matériels, solides, liquides ou gazeux, que leur vie exige; ils y prennent leurs alimens et y rejettent leurs excrémens, absolument comme des animaux aquatiques. D'ailleurs la vie ne s'accomplit jamais que dans un milieu liquide. Ce n'est que par des artifices de construction que les organismes de l'homme, ainsi que ceux d'autres animaux, peuvent vivre dans l'air; mais tous les élémens actifs de leurs fonctions vivent sans exception, à la façon des infusoires, dans un milieu liquide intérieur. C'est pourquoi j'ai donné le nom de *milieu intérieur organique* au sang et à tous les liquides blastématiques qui en dérivent.

Le système circulatoire n'est autre chose qu'un ensemble de canaux destinés à conduire l'eau, l'air et les alimens aux élémens organiques de notre corps, de même que des routes et des rues innombrables serviraient à mener les approvisionnemens aux habitans d'une ville immense. Les canaux veineux n'ont pas, à proprement parler, de rapports physiologiques actifs avec les élémens organiques; ils ne leur portent rien, ils ne font qu'emmener le sang qui a servi à les nourrir; mais le système veineux présente une autre origine périphérique de la plus haute importance, car c'est par cette origine que le courant veineux, dont la direction est centripète, vient se répandre sur les diverses surfaces de l'organisme et puiser de l'air dans les poumons, de l'eau et des alimens dans les

intestins, ainsi que d'autres liquides intersticiels. Tous ces élémens constitutifs du milieu intérieur sont ensuite portés au cœur, centre du mouvement circulatoire. Ici commence le système artériel qui lance le sang dans une direction inverse à celle qui précède, c'est-à-dire du centre à la périphérie. Le sang ainsi poussé par le cœur dans les artères va se purifier en tout ou en partie de divers produits d'élimination et par des mécanismes divers, suivant les organismes; mais ce qu'il importe de savoir ici, c'est que le sang artériel est celui qui se dirige vers nos organismes élémentaires et qui leur distribue toutes les substances capables de réagir sur eux. Le sang artériel porte la vie aux élémens organiques, parce qu'il contient en dissolution l'oxygène et les autres élémens d'un milieu organique propre à entretenir la vie; mais le sang artériel peut aussi apporter la mort, s'il s'est introduit dans les voies circulatoires, c'est-à-dire dans le milieu intérieur organique, des substances qui l'ont vicié. Or c'est le cas qui se présente dans tous les empoisonnemens.

Lorsqu'un animal est piqué par une flèche empoisonnée avec du curare, nous avons vu qu'il ne meurt qu'après un certain temps. Il y a en effet trois étapes nécessaires que le poison doit parcourir. Premièrement, le poison doit être dissous dans la plaie par les humeurs animales qui s'y trouvent; deuxièmement, il doit pénétrer dans les veines et être porté jusqu'au cœur; troisièmement, il doit être amené en contact avec les élémens organiques au moyen du système artériel. Ce n'est point encore tout : il faut que la substance toxique s'accumule dans le sang par suite d'une disproportion qui doit s'établir entre l'absorption et l'élimination du poison. Tout cela demande, ainsi que nous le savons, un maximum de dix à douze minutes pour s'accomplir. Nous concevons maintenant que le curare puisse ne pas agir si, avant d'arriver au système artériel, il rencontre sur sa route quelque voie d'élimination rapide, ou s'il se trouvait, par un obstacle quelconque, retenu dans le système veineux. En effet, dans ce cas le poison ne parvient pas jusqu'aux voies qui conduisent aux élémens organiques.

Trois ans après le retour de Watterton en Angleterre, Brodie fit quelques expériences qu'il importe de mentionner. On inocula du curare à la jambe d'un âne, et il mourut en douze minutes. Sur un autre âne, on inocula le même poison, et de la même manière, mais après avoir placé un bandage autour de la jambe au-dessus de l'endroit où l'inoculation avait été pratiquée. L'âne marcha librement, comme à l'ordinaire, et il continua à manger sans s'apercevoir de rien. Au bout d'une heure, on délia le bandage, et dix minutes après la mort avait saisi cet animal. Ces expériences, qui sont imitées de

celles que Magendie avait faites pour d'autres poisons, et qui ont été bien souvent confirmées, s'expliquent physiologiquement d'une manière très simple : tant que le poison restait sous la peau de la jambe au-dessous de la ligature, il ne pouvait pas arriver au cœur, parce que cette ligature empêchait le sang veineux de passer et de l'y transporter. Le poison, avons-nous dit, n'est actif que lorsque, étant parvenu au cœur, il peut se répandre par les artères, et arriver ainsi à tous les élémens organiques; mais là encore nous pouvons, à l'aide d'un artifice expérimental, empêcher le poison de se généraliser. Si nous lions l'artère d'un membre par exemple, nous empêcherons le sang empoisonné d'être porté aux élémens organiques de ce membre, et nous leur conserverons la vie, tandis que tout le reste du corps aura ressenti les atteintes délétères de la substance toxique. En un mot, en arrêtant le poison dans les veines, on sauve tout l'individu; en arrêtant le poison dans les artères, on ne sauve que la partie du corps à laquelle l'artère oblitérée portait le sang.

Après cet exposé sommaire de quelques notions physiologiques qu'il était nécessaire de rappeler, revenons aux effets du poison américain. Nous aurons à rechercher d'abord sur quel élément organique particulier du corps il a porté son action toxique, et à déterminer ensuite le mécanisme par lequel la mort de cet élément a pu amener la mort de tout l'organisme.

IV.

Dans le mois de juin 1844, je fis ma première expérience sur le curare : j'insinuai sous la peau du dos d'une grenouille un petit fragment de curare sec, et j'observai l'animal. Dans les premiers momens, la grenouille allait et sautait comme avant avec la plus grande agilité, puis elle resta tranquille. Au bout de cinq minutes, les jambes de devant cédèrent, le corps s'aplatit et s'affaissa peu à peu. Après sept minutes, la grenouille était morte, c'est-à-dire qu'elle était devenue molle, flasque, et que le pincement de la peau ne déterminait plus chez elle aucune réaction vitale. Je procédai alors à ce que j'appelle l'*autopsie physiologique* de l'animal.

Des mesures sages, et que tout le monde approuve, empêchent de faire chez l'homme les autopsies avant qu'il se soit écoulé vingt-quatre heures depuis le moment de la mort. Cette circonstance diminue considérablement l'importance scientifique des *autopsies cadavériques*. En effet, la vie ne cesse pas parce que tout notre corps est mort à la fois, mais seulement parce que un ou plusieurs de

ses élémens organiques ont perdu leurs propriétés vitales. En faisant l'autopsie au moment même de la mort, on doit donc toujours rencontrer des élémens organiques qui ont perdu leurs propriétés physiologiques; mais d'autres qui les possèdent encore, et qui ne finissent par les perdre et par mourir à leur tour qu'à cause de la dislocation des fonctions nécessaires à leur existence. Quand on pratique l'autopsie vingt-quatre heures après la mort, tous les élémens organiques sont éteints, rigides et froids. On ne trouve plus que des lésions chroniques qui nous font connaître les diverses métamorphoses pathologiques des tissus, mais qui ne nous expliquent en rien le mécanisme de la mort, car l'individu vivait quelques heures auparavant avec cette même lésion. Dans d'autres cas, on ne trouve rien, et on croit que la cause de la mort est insaisissable. C'est ce qui nous serait arrivé, si nous eussions fait l'autopsie de notre grenouille le lendemain : nous aurions eu un cadavre empoisonné par le curare qui ne nous aurait offert aucune lésion, qu'il nous eût été impossible de distinguer sous aucun rapport du cadavre d'une grenouille morte d'une tout autre manière. Il en est autrement, ainsi qu'on le verra, lorsqu'on fait l'autopsie physiologiquement, c'est-à-dire en ouvrant l'animal aussitôt après la mort. C'est là un avantage des plus importans que présente seule la pathologie expérimentale, car ce que la morale interdit de faire sur nos semblables, la science nous autorise à le faire sur les animaux. L'homme, qui a le droit de se servir des animaux pour ses usages domestiques et pour son alimentation, a également le droit de s'en servir pour s'instruire dans une science utile à l'humanité.

En ouvrant la grenouille empoisonnée, je vis que son cœur continuait à battre. Son sang rougissait à l'air et présentait ses propriétés physiologiques normales. Je me servis ensuite de l'électricité comme de l'excitant le plus convenable pour réveiller et provoquer la réaction physiologique des élémens nerveux et musculaires. En agissant directement sur les muscles, l'excitant électrique produisait des contractions violentes dans toutes les parties du corps; mais en agissant sur les nerfs eux-mêmes il n'y avait plus aucune réaction. Les nerfs, c'est-à-dire les tubes nerveux qui les composent, étaient donc complétement morts, tandis que les autres élémens organiques des muscles, du sang, des muqueuses, etc., étaient très vivans et conservaient encore leurs propriétés physiologiques pendant un grand nombre d'heures, ainsi que cela se voit surtout chez les animaux à sang froid.

Il est maintenant facile de comprendre que l'extinction vitale des élémens nerveux qui font contracter les muscles doive amener la mort de l'organisme tout entier par la cessation successive de tous

les mouvemens. L'arrêt des mouvemens respiratoires produit particulièrement ce résultat en empêchant dans le milieu organique sanguin l'aération, qui est indispensable pour entretenir la vie de tous les élémens organiques qui nous composent. Si le cœur conserve encore ses mouvemens, cela prouve, ainsi qu'on le savait déjà, qu'il n'est pas influencé par le système nerveux comme les autres muscles, ce qui lui permet d'être, suivant l'expression de Haller, l'organe *primum vivens* et l'organe *ultimum moriens*. En outre la démonstration de cette action nette et caractéristique du curare, qui tue l'élément nerveux et respecte l'élément musculaire, a résolu la question de ce qu'on appelait l'irritabilité hallérienne, en prouvant expérimentalement que la propriété contractile du muscle est distincte de la propriété du nerf qui l'excite, puisque le poison parvient à les séparer immédiatement l'une de l'autre.

Cette première expérience analytique faite sur la grenouille a ensuite été répétée de la même manière sur d'autres animaux plus rapprochés de l'homme et appartenant à la classe des oiseaux et des mammifères. J'ai constaté des résultats tout à fait semblables, et l'*autopsie physiologique* me montra que, comme chez la grenouille, l'élément nerveux moteur avait été seul atteint par le curare, tandis que les autres élémens organiques avaient conservé leurs propriétés physiologiques. L'observation attentive des symptômes de l'empoisonnement sur les animaux élevés vint me révéler des particularités intéressantes relatives à la sensibilité et à l'intelligence. Un chien d'une humeur douce avait été blessé par une flèche empoisonnée. D'abord l'animal ne s'en aperçut pas : il courait, gambadait joyeusement comme à l'ordinaire; mais bientôt, comme s'il eût été fatigué, il se coucha sur le ventre, dans une attitude très naturelle. Quand on appelait le chien, il répondait à l'appel; il se levait et venait, mais après des sommations réitérées et avec une sorte de lassitude. Peu de temps après, le chien ne pouvait plus se lever malgré ses efforts; il avait conservé toute son intelligence et ne paraissait nullement souffrir; seulement ses jambes, et particulièrement celles du train de derrière, n'obéissaient plus à sa volonté. Lorsqu'on parlait à l'animal, il répondait parfaitement bien par les mouvemens de la tête, par l'expression des yeux et par l'agitation de la queue; mais un peu plus tard tête tomba, l'animal ne pouvait plus la soutenir. Le chien était alors couché et respirait avec calme, comme un animal qui aurait reposé tranquillement; si on l'appelait, sa queue seule pouvait s'agiter, et ses yeux se tourner encore et sans aucune expression de souffrance, pour montrer qu'il entendait. Enfin les mouvemens respiratoires cessèrent peu à peu, et les yeux étaient déjà devenus ternes et sans vie que des mouve-

mens légers de la queue venaient témoigner que le chien entendait encore celui qui lui parlait.

Un autre chien d'une nature féroce, et cherchant à mordre tous ceux qui l'approchaient, fut piqué par une flèche empoisonnée. Pendant les premiers momens, l'animal farouche, blotti dans son coin, faisait entendre des grondemens mêlés d'aboiemens toutes les fois qu'on se dirigeait vers lui. Après six ou sept minutes, l'animal se coucha, ses jambes ne pouvaient plus le soutenir, et ses cris s'éteignirent, mais il n'en était pas moins furieux. Toutes les fois qu'on approchait, il montrait les dents et roulait des yeux flamboyans. Quand on lui présentait un bâton, il le mordait avec force et avec une rage silencieuse. Cette rage ne s'éteignit qu'avec la vie, et lorsque le chien ne pouvait plus la manifester par ses lèvres et par ses dents, elle était encore dans ses regards, qui, les derniers, exprimèrent sa furie.

Les deux expériences qui précèdent nous montrent que dans la mort par le curare l'intelligence n'est point anéantie; chacun de nos animaux a conservé son caractère jusqu'au bout, et si les manifestations caractéristiques ont disparu, ce n'est pas parce qu'elles se sont réellement éteintes, mais parce qu'elles se sont trouvées successivement refoulées et comme envahies par l'action paralytique du poison. En effet, dans ce corps sans mouvement, derrière cet œil terne, et avec toutes les apparences de la mort, la sensibilité et l'intelligence persistent encore tout entières. Le cadavre que l'on a devant les yeux entend et distingue ce que l'on fait autour de lui, il ressent des impressions douloureuses quand on le pince ou qu'on l'excite. En un mot, il a encore le sentiment et la volonté, mais il a perdu les instrumens qui servent à les manifester : c'est ce que nous allons montrer en poussant plus loin notre analyse physiologique.

Rappelons-nous pour un instant que le curare ne peut exercer son action toxique qu'après avoir été porté par les artères et mis en contact avec nos élémens organiques. Rappelons-nous encore qu'en liant ou en obstruant une artère d'un membre ou d'une autre partie du corps, on peut ainsi préserver cette partie de l'empoisonnement qui envahira tout le reste de l'organisme. Or à l'aide de ce membre ou de cette partie réservée, ne fût-ce même qu'une fibre musculaire, l'animal pourra manifester ce qu'il sent et montrer que son intelligence, qui avait été en quelque sorte saisie dans un cadavre, n'avait pas été abolie. Ces expériences analytiques se démontrent particulièrement bien chez les animaux à sang froid à cause de la persistance plus longue des propriétés élémentaires des tissus après l'arrêt de la circulation artérielle.

Sur une grenouille très vivace, j'ai intercepté le passage du sang

artériel dans les jambes du train de derrière par la ligature des artères, en ayant grand soin de laisser intacts les nerfs qui font communiquer ces membres avec la moelle épinière. Après cette opération, la grenouille avait conservé toute son agilité, sautait et nageait comme à l'ordinaire. Alors je l'empoisonnai en lui insinuant un petit fragment de curare sous la peau du dos. Après cinq minutes, la grenouille s'affaissa, ses jambes de devant, ayant perdu leur ressort, s'écartèrent, et la mâchoire inférieure de l'animal reposait sur la table. Après sept ou huit minutes, la grenouille était morte et sans mouvement. Quand on pinçait la peau de la tête, du corps ou des pattes de devant, il n'y avait aucun mouvement ni aucune réaction vitale dans ces parties empoisonnées; mais la grenouille agitait aussitôt avec violence ses deux pattes de derrière, qui avaient été préservées de l'empoisonnement par la ligature des artères. Ce résultat était constant même après les plus légères piqûres dans la partie du corps empoisonnée. Quand on mettait la grenouille dans l'eau et qu'on excitait une partie quelconque de son corps, elle nageait parfaitement avec ses deux jambes de derrière, qui poussaient devant elles le reste du corps complétement immobile, quoique sensible; mais non-seulement notre grenouille avait conservé la sensibilité dans le train antérieur de son corps paralysé par le poison, elle y avait encore conservé ses sens et sa volonté. En effet, si l'on couvrait le vase où l'on avait introduit la grenouille de manière à la placer dans l'obscurité, et si ensuite on faisait subitement pénétrer un rayon de soleil en déplaçant le couvercle, on apercevait le tronçon de la grenouille flasque et incliné en bas s'avancer volontairement vers le soleil à l'aide des deux jambes de derrière. J'ai répété l'expérience très souvent; elle a toujours réussi. Si, au lieu des deux jambes, on n'en préserve qu'une de l'empoisonnement, le résultat est le même; seulement il n'y a qu'une jambe qui se meut quand on pince l'animal, et cette jambe pousse tout le reste du corps devant elle quand on place l'animal dans l'eau. Quand, au lieu d'une jambe, on ne préserve de l'empoisonnement qu'un seul doigt, ce doigt s'agite et exprime le sentiment de tout le corps réduit à l'état de cadavre. Le spectacle intéressant que je viens de tracer peut s'observer parfois pendant une heure ou deux dans les saisons favorables. Il ne cesse que lorsque l'asphyxie et la mort de l'organisme sont arrivées par suite de la suppression trop prolongée des mouvemens respiratoires. Chez les animaux à sang chaud, ces phénomènes se passent en un temps beaucoup plus court, mais ils n'en existent pas moins. Lorsqu'un mammifère ou un homme est empoisonné par le curare, l'intelligence, la sensibilité et la volonté ne sont point atteintes par le poison, mais elles perdent successivement les instrumens du mou-

vement, qui refusent de leur obéir. Les mouvemens les plus expressifs de nos facultés disparaissent les premiers, d'abord la voix et la parole, ensuite les mouvemens des membres, ceux de la face et du thorax, et enfin les mouvemens des yeux qui, comme chez les mourans, persistent les derniers. Peut-on concevoir une souffrance plus horrible que celle d'une intelligence assistant ainsi à la soustraction successive de tous les organes qui, suivant l'expression de M. de Bonald, sont destinés à la servir, et se trouvant en quelque sorte enfermée toute vive dans un cadavre? Dans tous les temps, les fictions poétiques qui ont voulu émouvoir notre pitié nous ont représenté des êtres sensibles renfermés dans des corps immobiles. Notre imagination ne saurait rien concevoir de plus malheureux que des êtres pourvus de sensation, c'est-à-dire pouvant éprouver le plaisir et la peine, quand ils sont privés du pouvoir de fuir l'un et de tendre vers l'autre. Le supplice que l'imagination des poètes a inventé se trouve produit dans la nature par l'action du poison américain. Nous pouvons même ajouter que la fiction est restée ici au-dessous de la réalité. Quand le Tasse nous dépeint Clorinde incorporée vivante dans un majestueux cyprès, au moins lui a-t-il laissé des pleurs et des sanglots pour se plaindre et attendrir ceux qui la font souffrir en blessant sa sensible écorce.

Le poison est donc, ainsi que nous l'avons dit en commençant cette étude, un instrument qui nous a fait pénétrer dans les replis les plus cachés de notre organisation, et nous a permis d'en saisir les phénomènes les plus délicats. En parcourant les diverses phases de l'empoisonnement, nous avons vu que le curare détruit le mouvement en laissant persister la sensibilité. De plus, nous avons prouvé qu'il n'atteint qu'un des élémens efficaces du mouvement, le nerf moteur, car le cœur continue à battre, et les muscles ont conservé leur faculté contractile intacte. La conclusion physiologique qui ressort de ces expériences est très claire : l'élément nerveux sensitif, l'élément nerveux moteur et l'élément musculaire ont chacun leur autonomie, puisque le curare les sépare et n'est toxique que pour un seul d'entre eux. Rappelons-nous pourtant que, malgré leur indépendance, les élémens organiques n'ont d'effet physiologique que par l'ensemble de leurs rapports. La manifestation motrice chez l'homme ou chez un animal exige le concours de trois termes ou élémens anatomiques. L'élément nerveux, sensitif ou volontaire est le point de départ de la détermination motrice. Ensuite l'élément nerveux moteur transmet cette détermination au muscle qui l'exécute, ou autrement dit qui la manifeste. Si un seul des trois termes précédens vient à manquer, l'acte n'a plus lieu. Dans l'empoisonnement par le curare, la sensibilité ainsi que la volonté du mou-

vement existent, la contractilité et par conséquent la possibilité d'exécution du mouvement existent; mais par cela seul que l'élément nerveux moteur qui forme le trait d'union de la sensibilité au mouvement est détruit par le poison, tout nous semble anéanti. En effet, la sensibilité, comme toutes les facultés qui ont pour siége le système nerveux, n'a aucune possibilité de se manifester par elle-même. Il faut absolument à ces facultés le système contractile ou musculaire sous une forme quelconque pour signaler leur présence ou se traduire à l'extérieur. Par conséquent nous ne pouvons juger des sensations des hommes et des animaux que par leurs mouvemens. Cependant, chez les animaux empoisonnés par le curare, nous aurions été dans l'erreur la plus complète, si de l'absence du mouvement nous avions conclu à l'absence de la sensibilité. Cet exemple prouvera une fois de plus que nous n'avons de criterium absolu que dans notre conscience, et que dès que nous nous livrons aux interprétations des phénomènes qui sont en dehors de nous, nous ne sommes entourés que de causes d'erreur et d'illusions.

V.

La science s'arrête aux causes prochaines des phénomènes; la recherche des causes premières n'est pas de son domaine. Le savant a donc atteint son but quand, par une analyse expérimentale successive, il est parvenu à rattacher la manifestation des phénomènes à des conditions matérielles exactement définies. De cause en cause il arrive finalement, suivant l'expression de Bacon, à une *cause sourde* qui n'entend plus nos questions et ne répond plus. Toutefois la cause prochaine à laquelle nous devons nous arrêter ne peut jamais être considérée comme la limite absolue de nos connaissances; elle n'est sourde qu'à nos trop faibles moyens actuels d'investigation.

Dans notre analyse physiologique, nous sommes arrivés à localiser l'action du poison américain sur l'élément nerveux moteur et à déterminer, comme conséquence, un mécanisme de la mort propre à cet agent toxique; mais devons-nous nous arrêter là et sommes-nous parvenus à la limite que la science actuelle nous permet d'atteindre? Je ne le pense pas. Non-seulement il y aurait encore lieu d'isoler chimiquement le principe actif du curare des matières étrangères auxquelles il est mélangé; il y aurait en outre à déterminer quel genre de modification physique ou chimique la substance toxique imprime à l'élément organique pour en paralyser l'action. Quant à présent, nous ignorons complétement quelle peut

être la nature de cette influence. Cependant nous savons à ce sujet une chose importante, c'est que, loin de produire une altération toxique définitive qui détruise pour toujours l'élément organique, ainsi que le font beaucoup de poisons, le curare ne détermine qu'une sorte d'inertie ou d'engourdissement de l'élément nerveux moteur. Il en résulte une paralysie de cet élément qui dure tant que le curare reste dans le sang en contact avec lui, mais qui peut cesser quand le poison est éliminé. De là il résulte cette conséquence importante, que la mort par le curare n'est point sans appel, et qu'il est possible de faire revenir à la vie un animal ou un homme qui aurait été empoisonné par cet agent toxique.

Pour comprendre le mécanisme du retour à la vie, il faut nous rappeler le mécanisme de la mort, et si la théorie que nous en avons donnée est bonne, les deux mécanismes doivent se contrôler réciproquement et pouvoir se déduire l'un de l'autre. Le curare introduit avec le sang va se mettre en contact avec les élémens organiques et paralyser d'une manière successive tous les mouvemens volontaires. D'abord les nerfs moteurs des organes de la voix sont paralysés; mais la vie n'en continue pas moins, parce que l'animal respire toujours. Ce n'est que quand les mouvemens respiratoires du thorax viennent à cesser que la mort réelle de l'organisme commence. Tous les élémens organiques du corps vont alors être atteints, parce qu'un élément indispensable à tous, l'air ou l'oxygène, va manquer dans le sang, leur milieu organique. Sans doute le cœur, qui continue à battre, fait circuler le sang, mais ce sang ne prend plus d'oxygène dans les poumons paralysés, et l'asphyxie de tous les élémens organiques arrivera avec une rapidité plus ou moins grande suivant la nature des animaux, mais d'une manière infaillible pour tous. Nous voyons ainsi que la destruction de l'élément nerveux moteur ne tue pas directement, comme si cet élément seul représentait le principe de la vie. La soustraction de l'élément nerveux moteur tue parce que, les autres élémens qui avaient des rapports avec lui ne pouvant plus fonctionner, il en résulte une dislocation de la machine vivante tout entière. De même un édifice s'écroule quand on enlève une de ses pierres fondamentales.

En résumé, c'est donc le manque d'oxygène ou l'asphyxie qui amène la mort dans l'empoisonnement par le curare. S'il en est ainsi, c'est l'oxygène qu'il faut rendre pour rappeler à la vie, et le contre-poison sera simplement la *respiration artificielle*, c'est-à-dire un soufflet qui, remplaçant les mouvemens respiratoires éteints, introduira graduellement, et avec les précautions convenables, de l'air pur dans les poumons. On peut dire alors qu'on tient dans ses mains l'existence de l'individu empoisonné, et la vie nous apparaît

comme un pur mécanisme dont nous pouvons faire mouvoir les rouages, mais que nous ne pouvons localiser dans aucun d'eux exclusivement; elle n'est nulle part et se rencontre partout.

Sous l'influence de la respiration artificielle, le sang continuera donc à circuler et à se charger d'oxygène : de cette manière, les élémens organiques que le curare n'a pas atteints continueront à vivre; mais le poison lui-même, en circulant avec le sang, finira par s'éliminer par les divers émonctoires et particulièrement par les urines, de sorte qu'après un temps suffisant tout le curare sera sorti du sang, et l'élément nerveux moteur, qui n'avait été qu'engourdi par son contact, mais non désorganisé, se réveillera en quelque sorte et reprendra ses fonctions dès que l'agent qui le paralysait aura disparu. Alors le rouage vital brisé sera raccommodé, et la machine pourra reprendre et entretenir seule son mouvement naturel. Telle est l'explication très simple du retour à la vie des animaux empoisonnés par le curare au moyen de la respiration artificielle.

En 1815, Watterton et Brodie inoculèrent du curare à une ânesse, qui mourut en dix minutes. On lui fit alors une incision à la trachée artère, et on lui gonfla régulièrement les poumons pendant deux heures avec un soufflet. La vie suspendue revint : l'ânesse leva la tête et regarda autour d'elle; mais, l'introduction de l'air ayant été interrompue, elle retomba dans la mort apparente. On recommença aussitôt la respiration artificielle et on la continua sans interruption pendant deux heures encore. Ce moyen sauva l'ânesse; elle se leva et marcha sans paraître éprouver ni agitation ni douleur. La blessure du cou et celle par laquelle le poison était entré guérirent facilement. Après un peu de fatigue, l'animal se rétablit tout à fait et devint par la suite gras et pétulant. D'autres expérimentateurs, M. Virchow de Berlin entre autres, ont observé des faits semblables sur des chiens, des chats et des lapins. J'ai souvent moi-même répété ces expériences et constaté que chez l'animal sauvé le poison était passé dans l'urine, de sorte qu'en concentrant ce liquide, on y retrouvait le curare avec ses propriétés toxiques ordinaires.

L'insufflation artificielle peut très bien être appliquée à l'homme, et il existe des appareils pour la pratiquer. Si un homme était empoisonné par le curare, la seule manière connue de le sauver consisterait à le faire respirer artificiellement; mais, quand on peut agir aussitôt après la blessure, il y a d'autres moyens d'empêcher l'empoisonnement d'avoir lieu, non par des médications empiriques et illusoires, mais par des procédés physiologiques dont la science comprend et règle l'action. Si la blessure a eu lieu dans un membre, la première chose à faire est de poser une ligature sur ce

membre au-dessus de la plaie empoisonnée. Nous savons qu'en empêchant ainsi le curare d'arriver au cœur, on s'oppose à l'empoisonnement de l'organisme; mais que faire ensuite? Le poison est toujours là, et si l'on enlève le bandage, l'intoxication, que l'on a retardée ou suspendue, n'en arrivera pas moins. Il n'y aurait à prendre qu'un parti extrême, qui du reste a été conseillé : à l'aide d'un couteau, enlever toute la surface empoisonnée ou, pour plus de sûreté encore, retrancher le membre au-dessous de la ligature. Sans doute l'amputation serait préférable à une mort certaine; mais on peut mieux faire, car si nous réfléchissons aux notions expérimentales que nous avons acquises, nous verrons que la physiologie nous fournit la possibilité d'éviter à la fois la mort et la perte du membre.

Rappelons-nous qu'un animal empoisonné par le curare n'est pas privé de tous ses mouvemens à la fois : on les voit s'éteindre successivement, en commençant par les mouvemens des extrémités et en finissant par les mouvemens respiratoires. Cet envahissement progressif de l'appareil locomoteur provient de l'action d'une dose graduellement croissante de poison introduite dans le sang par l'absorption, car lorsqu'on injecte d'un seul coup dans la circulation une forte proportion de curare, l'animal est comme foudroyé et meurt instantanément. Ceci nous prouve en outre qu'il y a des élémens nerveux moteurs qui sont plus accessibles à l'action du curare que d'autres. En effet, bien qu'il s'agisse d'élémens organiques de même nature, il y a entre eux une hiérarchie physiologique, de même qu'il y a une classification zoologique qui exprime la hiérarchie des organismes. La quantité de curare arrivée dans le sang et capable d'empoisonner les nerfs moteurs des membres ne suffit pas pour agir sur les nerfs moteurs de la tête : la quantité qui paralyse les nerfs moteurs de la tête n'atteint pas encore les nerfs respiratoires thoraciques et diaphragmatiques; mais d'un autre côté cette différence dans la susceptibilité des élémens pour le poison coïncide avec une vibration moins rapide de leur substance, de telle sorte que ceux qui sont les plus longs à s'empoisonner sont en même temps les plus tardifs à se débarrasser de la substance toxique. Les nerfs moteurs des membres et de la tête, qui sont empoisonnés avant les nerfs respiratoires, reprennent leurs fonctions avant ces derniers. C'est ce qui nous explique comment l'ânesse de Watterton, qui a pu relever la tête et regarder autour d'elle, est retombée morte quand on a arrêté le soufflet qui la faisait vivre en remplaçant ses nerfs respiratoires encore engourdis.

De cet ensemble d'observations il résulte que nous pouvons, en variant les doses du curare, passer en quelque sorte du poison au

médicament, empoisonner l'animal complétement ou incomplétement, et même l'empoisonner au tiers, au quart, etc., de manière à obtenir des effets qui non-seulement ne soient pas mortels, mais qui soient gradués et déterminés d'avance. J'ai institué depuis longtemps un grand nombre d'expériences de ce genre : j'ai pu ainsi amener des animaux à avoir seulement les quatre membres paralysés, ou bien les quatre membres et la tête. Enfin j'ai pu aller plus loin et paralyser les mouvemens thoraciques en ne conservant intègre que le nerf diaphragmatique, qui suffit pour empêcher l'asphyxie. Le curare sert ainsi de moyen contentif au physiologiste, car les animaux sont véritablement enchaînés pendant plusieurs heures dans de telles expériences, qui offrent d'ailleurs de l'intérêt à beaucoup d'autres points de vue. On observe alors, quand le curare agit en petite proportion, des sortes d'agitation non douloureuses dans les membres, par suite de cette loi que toute substance qui, à haute dose, éteint les propriétés d'un élément organique, les excite à petite dose. Quand l'action du curare est arrivée à son *summum*, l'élimination fait peu à peu disparaître le poison du sang; en même temps et parallèlement cessent tous les symptômes paralytiques; puis, aussitôt qu'ils sont dissipés, l'animal se lève et court alerte absolument comme avant, et sans qu'il en résulte jamais aucun inconvénient ultérieur pour sa santé.

Revenons maintenant à notre blessé, dont il s'agit de sauver la vie et de conserver le membre. La ligature est en place, et le poison est retenu au-dessous d'elle. On devine ce qu'il faut faire : délier le bandage et laisser pénétrer le poison dans le sang; mais dès que les membres seront pris et que la paralysie se manifestera, resserrer aussitôt la ligature; puis, quand l'élimination aura chassé le poison et fait disparaître les effets toxiques, défaire de nouveau le bandage et laisser entrer une quantité non mortelle qui sera chassée à son tour, et ainsi de suite, jusqu'à élimination complète. Cela n'est point aussi long qu'on pourrait le penser, et en moins d'une demi-journée j'ai pu sauver des chiens de moyenne taille qui avaient été piqués avec une flèche empoisonnée.

Quand on place une ligature sur un membre pour arrêter le poison, il n'est pas nécessaire de serrer le lien outre mesure, ce qui pourrait amener l'engorgement et même la gangrène du membre; il suffit de comprimer modérément pour empêcher le retour de sang veineux. On peut même dire qu'on n'arrête pas d'une manière absolue le passage du sang empoisonné; mais il s'en échappe si peu à la fois que la petite quantité de poison introduite dans l'organisme est éliminée à mesure, sans pouvoir s'accumuler assez pour produire ses effets toxiques. Cela explique comment j'ai pu empêcher

des animaux d'être empoisonnés en laissant la ligature appliquée pendant vingt-quatre ou quarante-huit heures. Après ce temps on peut délier le membre sans danger, parce que le poison et la mort ont pu s'enfuir d'une manière imperceptible.

Le poison américain dont nous venons d'esquisser l'histoire physiologique est destiné, comme tous les poisons violens, à entrer dans la classe des remèdes héroïques; mais l'action thérapeutique des poisons, qui est encore aujourd'hui à peu près complétement dans les mains de l'empirisme, ne pourra en sortir et être comprise scientifiquement que par l'étude physiologique des empoisonnemens. L'action médicamenteuse n'est au fond qu'un empoisonnement incomplet. C'est aux élémens intimes de notre organisation qu'il faut remonter pour saisir le mécanisme de toutes ces actions. Ces recherches sont longues et entourées de difficultés innombrables; mais les phénomènes de la vie ont leur déterminisme absolu, comme tous les phénomènes naturels. La science vitale existe, elle n'a d'entraves que dans sa complexité, et s'il arrive un jour, ce qui n'est pas douteux, qu'à force de travail et de patience la physiologie soit définitivement fondée comme science, alors nous pourrons, par des modifications du milieu sanguin, exercer notre empire sur tout ce monde d'organismes élémentaires qui constituent notre être; en connaissant les lois qui régissent leurs rapports divers, nous pourrons régler et modifier à notre gré les manifestations vitales. Sans doute le principe des choses nous échappera toujours, et nous ne cherchons pas à connaître l'origine première de tous ces élémens organiques, pas plus que le physicien et le chimiste ne cherchent à trouver la cause créatrice de la matière minérale dont ils étudient les propriétés. Seulement nous connaîtrons la loi des phénomènes de la substance vivante et organisée, et en nous soumettant à ces lois nous pourrons faire varier les actions qui en dépendent. Les physiciens et les chimistes n'agissent pas autrement quand ils gouvernent les phénomènes des corps bruts. C'est par métaphore qu'ils se disent les maîtres de la nature, car ils savent parfaitement bien qu'ils ne font qu'obéir à ses lois.

CLAUDE BERNARD.

LE

LITTORAL DE LA FRANCE

IV.

LES LANDES DE BORN ET DU MARENSIN.

Entre le bassin d'Arcachon et la bouche de l'Adour s'étend une zone de landes presque déserte, où le voyageur s'aventure bien rarement. Un chemin de fer, destiné à devenir une des grandes voies du monde, traverse la zone orientale de cette contrée : les locomotives et les chars l'emplissent plusieurs fois par jour de leur grondement; mais, par le contraste, la terre inhabitée que vient d'ébranler le passage du convoi semble d'autant plus morne et désolée. Parmi les centaines de personnes que chaque train emporte, soit à Bordeaux, la gaie capitale de l'Aquitaine, soit vers les beaux promontoires de Biarritz et de Saint-Jean-de-Luz, ou bien vers les gorges ombreuses des Pyrénées, il en est peu qui daignent, pendant les quelques heures de leur trajet rapide, regarder avec attention les forêts sombres, les landes grisâtres qui s'enfuient de chaque côté de la route, et la ligne à peine visible des dunes qui se déplace lentement à l'horizon. La vue de l'espace, se déroulant en plaines uniformes vers l'Océan, obsède et fatigue leurs yeux. Entraînés par la vapeur, la plupart des passagers ne font qu'entrevoir la contrée parcourue, et le souvenir qu'ils en gardent appartient plutôt au domaine du rêve qu'à celui de la réalité. Quant aux amans de la nature capables d'apprécier la beauté des dunes, des étangs et des forêts, ils sont retenus sur les limites des landes maritimes par le manque de chemins et de moyens de transport, par la crainte de ne

pas trouver de logis convenables, peut-être aussi par cette espèce de terreur instinctive qui prend toujours le voyageur au seuil d'une terre inconnue. Presque tous ceux qui visitent les régions landaises éloignées des grandes routes y sont amenés par des affaires commerciales ou des fonctions administratives. On peut dire qu'à une faible distance d'Arcachon et des principales stations du chemin de fer de Bordeaux en Espagne, le littoral du département des Landes n'est jamais visité pour lui-même, et cependant il n'est peut-être pas en France de contrée qui, par la simplicité grandiose de ses traits, ait un caractère plus épique (1). Quelques lignes à peine ondulées, quelques masses uniformes constituent tous les élémens du paysage. Rien d'imprévu ne se montre dans l'espace, soit qu'on se promène sur le bord des étangs, soit qu'on pénètre dans la forêt profonde ou qu'on parcoure les semis dont les jeunes arbres se mêlent aux tiges des bruyères. Cette grande sobriété de lignes, ce relief si peu accidenté donnent à la région des landes une beauté singulière, d'autant mieux comprise que le voyageur s'en pénètre plus intimement par une contemplation muette et par de longues promenades solitaires. De même l'uniformité des cultures, le petit nombre et la puissance des agens qui ont formé le sol landais donnent aux recherches du savant, de l'agriculteur ou du géologue, un caractère tout spécial de largeur et de simplicité.

I.

Les pays de Born, de Mimizan et du Marensin, qui forment la zone littorale du département des Landes, ne confinent point aux landes de Bordeaux proprement dites. Ils en sont séparés par le pays de Buch, qui contourne au sud le bassin d'Arcachon, et par la charmante vallée de la Leyre, dont une partie mérite le nom de *paradis des landes* à cause de ses sources nombreuses, de ses champs cultivés et de ses massifs d'arbres fruitiers. Toutefois les solitudes de Born offrent à peu près le même caractère que celles du Médoc. Naguère aussi dépourvues d'arbres, aussi parsemées de lagunes et de mares, elles ont été en même temps conquises à la sylviculture par l'assèchement du sol et par des plantations régulières. A la hauteur de Parentis et de Mimizan, elles offrent, comme les landes septentrionales, une largeur de plusieurs myriamètres; mais plus au sud la zone infertile se rétrécit, le sol, traversé par un assez grand nombre de ruisseaux, devient accidenté, la couche d'*alios* s'amincit par degrés, se déchire en franges, s'éparpille en lambeaux, et finit par disparaître complétement du sous-sol. Du reste, il serait impos-

(1) Voyez sur cette région du littoral de la France la *Revue* du 15 décembre 1862, du 1er août et du 15 novembre 1863.

sible de tracer des lignes de démarcation naturelles dans la zone littorale du département des Landes : c'est par gradations insensibles que s'opère le changement et que les vastes étendues sablonneuses de Born sont remplacées par le sol plus inégal et plus fertile du Marensin.

Immédiatement au sud du pays de Buch se trouve le pays qui donna son nom au batailleur inquiet, à l'ennemi personnel de Richard Cœur-de-Lion, le troubadour et guerrier Bertrand de Born. C'est dans ce pays que l'appareil littoral des landes se montre dans toute sa grandeur. Là, les arêtes jadis mobiles de la principale chaîne des sables s'élèvent en moyenne à la hauteur de 75 mètres, et se sont alignées sous le souffle du vent, avec plus de régularité peut-être que toute autre rangée de dunes, entre la Gironde et l'Adour. En certains endroits, notamment à l'ouest de Biscarosse, les *lettes* ou vallées parallèles qui séparent deux séries de dunes ressemblent, sur une longueur de plusieurs lieues, aux lits desséchés de larges fleuves entourant de leurs flots de sables de grands îlots de verdure. Les étangs, qui mériteraient plutôt le nom de lacs, sont aussi les plus remarquables des landes par la profondeur et l'étendue. L'étang de Cazaux, dont la nappe d'eau sépare le territoire de Buch du pays de Born, n'a pas moins de 6000 hectares de superficie moyenne. Le spectateur qui le contemple du haut d'un monticule croirait y voir une vaste baie marine, car une grande partie des rivages opposés échappent aux regards, et les arbres isolés ou disposés par groupes, qui marquent la berge lointaine, ressemblent à une flotte de navires à l'ancre dans une rade foraine; les blancs éboulis de sable de forme triangulaire qu'on aperçoit de loin à la base des dunes verdoyantes, et qui paraissent autant de voiles d'embarcations rasant la côte, accroissent encore l'illusion. Du reste, il n'est pas douteux que l'étang de Cazaux n'ait été autrefois un golfe de l'Océan, puisque le fond de cette petite mer intérieure se trouve encore à 10 mètres au-dessous du niveau marin. Les pêcheurs, qui sont les juges les plus autorisés en pareille matière, attestent uniformément que, dans les parties les plus creuses de l'étang, la sonde touche le sable à une trentaine de mètres au-dessous de la surface, et celle-ci est de 19 à 20 mètres seulement plus élevée que les laisses de basse mer.

Le grand étang de Biscarosse, qui reçoit les eaux du lac de Cazaux par un canal de déversement rectifié de main d'homme, était également une ancienne baie, s'il est vrai qu'on n'y trouve pas moins de 28 mètres non loin de la base des dunes. Plus au sud vient l'étang d'Aureilhan, dont le fond atteint aussi un niveau inférieur à celui des laisses de basse mer. L'Océan, travaillant sans

relâche à se créer des rivages très-faiblement infléchis, a graduellement séparé de son sein toutes ces baies landaises qui pénétraient au loin dans l'intérieur des terres. Au moyen de ses vagues, que poussent le vent de nord-ouest et le courant littoral longeant la côte du nord au sud, il a peu à peu élevé une digue de sable à l'entrée de ces nappes d'eau. Ainsi les anciennes baies marines du pays de Born, graduellement exhaussées par le progrès des sables et changées en étangs d'eau douce par les eaux de source et de pluie, ont dû déverser le surplus de leurs eaux dans un canal de dégorgement détourné vers le sud. Ce déversoir, appelé *courant*, ne roule en moyenne qu'une faible quantité d'eau, et les voyageurs peuvent facilement le traverser à gué; mais non loin de la mer il prend l'apparence d'un véritable fleuve, puis, gonflé par la marée, il se transforme en estuaire, et s'épand en vastes nappes sur une plaine couverte des rouges alluvions de l'alios ; c'est par ce courant que s'écoulent les eaux intérieures des pays de Born et de Mimizan. Avant qu'il n'existât entre l'étang de Cazaux et le bassin d'Arcachon un canal à écluses alimenté en grande partie par des sources de fond, un petit ruisseau dont on suit encore le lit, et que l'on connaît sous le nom de *Grande-Craste*, sortait de l'étang de Cazaux à l'époque des fortes pluies, et coulait vers le port de La Teste. L'étang de Cazaux présentait alors un phénomène hydrographique assez rare; il épanchait le trop-plein de ses eaux par deux canaux de dégorgement opposés, se dirigeant l'un au nord, l'autre au midi. Les chaînes de dunes qui se prolongent du courant de Mimizan à la pointe d'Arcachon formaient une grande île entre la mer et les étangs.

Le Marensin, qu'une étymologie douteuse fait dériver des mots *maris sinus* (golfe marin), offre, comme les pays de Born et de Buch, des étangs considérables. Ces réservoirs lacustres, que les dunes ont graduellement séparés de la mer pendant le cours des siècles, s'y déversent par des courans semblables à celui de Mimizan; mais il est à remarquer que les étangs de cette partie méridionale des landes sont moins vastes que ceux du nord, et que les déversoirs sont plus rapprochés les uns des autres. Les rangées de dunes qui bordent la mer sont aussi moins hautes et plus étroites : en se prolongeant vers le sud, les traits géologiques distinguant le rivage landais s'atténuent par degrés. Plus lentement accumulés par les vagues, les talus de sable offrent une barrière moins forte aux eaux du plateau des landes; ils sont percés sur trois points différens, à Contis, au Vieux-Boucan, à Cap-Breton, et par suite le desséchement naturel des étangs s'opère d'une manière plus facile. En outre la côte du Marensin est beaucoup plus stable que celle du littoral de Born, de Buch et du Médoc. La tradition et les divers

documens du moyen âge prouvent que depuis le commencement de l'ère historique les vagues de la mer de Gascogne et les dunes qui les précèdent n'ont point empiété sur les plages méridionales des landes. Il faut remonter le long de la côte jusqu'à l'ouest de l'étang de Léon, à 45 kilomètres au nord de la bouche de l'Adour, avant de marcher sur les sables recouvrant un village englouti : il ne reste plus aujourd'hui que deux maisons de cette ancienne commune, jadis connue sous le nom de Saint-Girons-de-l'Est. On dirait que sur tout son vaste développement, de près de 2 degrés de latitude, le littoral landais s'incline en prenant les rochers de Biarritz pour charnière et point d'appui. En conséquence l'empiétement des eaux et des dunes, à peine appréciable vers le sud, produit des modifications de plus en plus marquées à mesure que la côte s'éloigne de la base des Pyrénées.

Parmi les localités que les eaux et les sables ont forcées à se déplacer plusieurs fois dans la direction de l'est, une des plus célèbres, sinon la plus célèbre de toutes, est le bourg de Mimizan. Il n'est pas un savant qui n'ait, en parlant des dunes de Gascogne, cité les observations de Thore et de Brémontier sur la rapidité des sables qui marchaient à l'assaut de ce village des landes. Le vieux port, situé près de l'embouchure actuelle de l'étang, a été graduellement comblé par les sables, ainsi que le prouvent les carcasses de navires découvertes à la suite d'une tempête il y a une soixantaine d'années. D'après le témoignage unanime des habitans du pays, l'ancien Mimizan, qui existait déjà au commencement de l'ère présente, reposerait sous la dune d'Udos, belle colline boisée à laquelle un majestueux isolement, l'inclinaison régulière des pentes et une double cime conique donnent l'aspect remarquable d'un volcan. Reconstruit à plus d'un kilomètre à l'est, Mimizan resta longtemps à l'abri des sables, grâce au fleuve ou *courant* qui coule au nord-ouest du village, et qui arrêtait ainsi la marche des sables. Toutefois une dune semi-circulaire, peu élevée, finit par se former dans la *lette* ou plaine basse qui entourait Mimizan et s'avança vers le village. Plusieurs maisons disparurent, et le talus oriental de la dune, s'élevant peu à peu contre le chevet de l'église, menaça d'ensevelir l'édifice. Pour arrêter la colline mouvante, il fallut au plus tôt recourir aux semis de pins, le grand préservatif popularisé par Brémontier. Aujourd'hui les sables sont fixés; mais qu'on abatte les arbres, et l'enceinte de la dune, semblable aux parois d'un cratère prêt à dévorer le bourg, se rétrécira graduellement autour de l'église et du groupe des maisons. Dans l'espace de quelques années, le nouveau Mimizan serait englouti comme l'ancien village qui dort sous le monticule d'Udos.

Quelles que soient les modifications apportées par les vagues et

les vents dans la direction générale de la plage et dans le régime des dunes, la côte landaise est partout également inhospitalière. Aucun port n'échancre la berge presque rectiligne du rivage, et, sous peine d'échouer quand le vent de tempête vient à souffler, les navires à voiles doivent tenir la haute mer à une grande distance du littoral. Malgré le voisinage de Bordeaux, de Bayonne, de Saint-Sébastien, de Bilbao, les parages qu'on pourrait appeler la *mer des landes* sont en général complétement déserts, et l'on peut se promener dans les dunes pendant des jours entiers sans apercevoir une seule voile à l'horizon. Vers l'époque des équinoxes cependant, alors que les navires sont violemment jetés hors de leur route par les tourmentes, les naufrages ne sont pas rares : on trouve à demi enfouis dans le sable bien des gouvernails brisés, bien des membres d'embarcations, bien des épaves qui font penser aux terribles drames des nuits d'orage. Jadis, lorsque les navires longeaient de plus près la côte, et que la population riveraine, composée en grande partie de pirates (1), essayait par des signaux trompeurs de faire échouer les embarcations, afin d'exercer l'horrible droit de bris, les naufrages étaient relativement beaucoup plus fréquens sur le rivage des landes qu'ils ne le sont aujourd'hui. Les habitans des villages les plus rapprochés du littoral racontent de lugubres histoires qui font dresser les cheveux, et si l'on en croit les mauvaises langues, il y aurait toujours parmi les riverains des hommes qui regrettent ce bon vieux temps de pillage et de meurtre. Encore en 1815 les matelots d'un navire espagnol en détresse, craignant d'être maltraités par les habitans des landes, essayèrent, dit-on, de gagner les côtes de l'Espagne à force de rames, et périrent tous dans les flots. Quoi qu'il en soit, l'ignorance et la superstition entretiennent dans l'esprit des landais de bizarres légendes d'anciens naufrages. C'est ainsi que les ancêtres des riverains de nos jours auraient vu la tempête jeter à la côte des navires tellement grands qu'ils renfermaient, outre des richesses immenses, de vastes églises et jusqu'à des champs cultivés. En 1789, le beau vaisseau l'*Artibonite* échoua sur la plage de Saint-Girons. Le souvenir de ce désastre se mêle dans l'imagination de bien des paysans à une vague idée de l'année 1789, à l'écho lointain de la révolution, des guerres de la Vendée, de la mort de Louis XVI, et finit par se confondre en un seul drame avec tous ces faits historiques. Même plusieurs personnes dont on pourrait attendre à bon droit de solides connaissances assurent que le roi de France et toute sa famille se trouvaient à bord de l'*Artibonite* au moment du naufrage et qu'ils se noyèrent dans les flots. De cette manière sans doute se sont for-

(1) Suivant les étymologistes, le nom de *Labourd* (*Laphurdy*), qui désigne les cantons basques les plus rapprochés du Marensin, signifie *contrée des pirates*.

mées bien des légendes des peuples enfans. C'est ainsi que dans les Basses-Alpes un jeune chasseur, aussi intelligent que dépourvu d'instruction, me parlait de la reine Jeanne de Naples, femme de Robespierre.

Le Marensin ne se distingue pas seulement des pays de Born et de Mimizan par une plus grande fertilité du rivage maritime et par une moindre largeur de tout l'appareil littoral des dunes et des étangs; il est également remarquable par l'étendue de ses bois de pins : c'est la grande forêt de l'ancienne Aquitaine. Grâce à l'éloignement des centres importans de population, grâce également à la paix relative dont cette région semble avoir joui pendant les mauvais jours de la féodalité, le Marensin n'a point été dépouillé de ses ombrages, et récemment encore on pouvait traverser, des environs de Dax au bord des grands étangs, une forêt n'ayant pas moins de 25 kilomètres en largeur. Autour de Castets, village qui peut être considéré comme le chef-lieu de cette région des landes, on ne voit de toutes parts que les avenues mystérieuses formées par les troncs droits et superbes des pins. Plus au sud viennent les bois de chênes-liéges entremêlés de massifs de fougères, de ronces, d'ajoncs et de genets, formant çà et là des fourrés presque aussi difficiles à traverser que les forêts vierges de l'Amérique. En de rares districts du Marensin proprement dit, les bois de pins et de chênes-liéges s'écartent assez pour enfermer une lande rase semblable à celles de Parentis et du Médoc. Ce qui prête à ces landes peu nombreuses du Marensin un caractère étonnant de grandeur solennelle, c'est que les montagnes des Pyrénées dressent à l'horizon leurs grandes masses bleues nettement découpées dans le ciel. C'est le même contraste, mais bien plus sublime encore, que celui des pyramides et du désert.

La population des landes méridionales et centrales est sans doute en grande partie d'origine basque, ainsi que le prouvent les noms de Biscarosse (1) et d'une foule d'autres lieux dont l'étymologie est évidemment euscarienne. La transition ethnologique entre les Labourdins et les Béarnais, entre les Béarnais et les habitans de la Chalosse et du Marensin, s'opère d'une manière graduelle. On comprend que, par suite de la différence du genre de vie et du milieu géographique, le landais de la plaine et du bord des étangs diffère beaucoup du Basque des collines et des montagnes : il est d'ordinaire plus maigre, plus hâve; il est moins agile, moins robuste, moins courageux; il compense son infériorité en force par un excès de ruse, mais il n'en est pas moins, comme le *Viscaino* d'Espagne et comme le Gascon de l'Armagnac, un descendant des anciens Euscaldunacs.

(1) Plusieurs villages du pays basque portent le nom de *Viscarroz, Uiscarroz.*

Les mœurs d'autrefois subsistent encore en partie. Dans plusieurs villages des landes, aussi bien que dans ceux de la Soule et du Labourd, la place municipale est spécialement consacrée au noble jeu de paume, et la haute muraille sur laquelle la balle vient rebondir s'élève entre l'église et la mairie. De même les landais ont reçu de leurs ancêtres l'excellente coutume de planter des chênes et d'autres arbres au vaste branchage à côté de leurs habitations. Dans le Marensin et le pays de Born, il est peu de maisons de campagne, peu de fermes isolées qui n'aient autour d'elles une promenade de chênes, d'ormeaux ou de platanes dont toute ville de France pourrait être fière à bon droit. Tel hameau des landes est par ses ombrages bien mieux partagé que Paris.

Naguère les gens du Marensin avaient, comme les Basques et les anciens Euscariens, un compagnon fidèle, le *makita*, grand bâton noueux cerclé de cuivre à l'extrémité. Ils le suspendaient à leur poignet par un cordon de cuir de manière à pouvoir le faire tournoyer au-dessus de leurs têtes, et ne le quittaient que pour travailler et dormir. En se rencontrant, les paysans agitaient fièrement leur arme, et s'appuyaient sur elle avec autant de fierté qu'un chevalier croisant les deux mains sur son épée. Aussi les luttes au bâton étaient-elles fréquentes, et souvent elles se terminèrent par la mort d'un ou de plusieurs combattans. En 1730, les luttes entre les populations de divers villages étaient devenues tellement meurtrières que le duc de Duras, gouverneur de la contrée, interdit absolument l'usage du bâton et donna l'ordre d'envoyer aux galères du roi, « sans distinction des offenseurs et défenseurs, » tous ceux qui se serviraient dans une bagarre de l'arme prohibée; mais, par suite de la connivence de tous les habitans, l'édit draconien resta lettre morte, et les combats sanglans recommencèrent de plus belle. Quatre ans plus tard, en 1734, les paysans de la commune aujourd'hui disparue de Saint-Girons-de-l'Est attaquaient les villageois de Saint-Girons-du-Champ, et les chassaient à grands coups de bâton de l'église paroissiale. Pour venir à bout des vainqueurs et réduire leur chef, le vaillant Jeannicot de Moléron, l'évêque de Dax, dut avoir recours à l'arme, toute-puissante alors, de l'excommunication. De nos jours, l'usage du bâton s'est presque entièrement perdu dans les communes des landes, grâce au mouvement de la société moderne qui nous emporte en supprimant les mœurs locales, les coutumes, les traditions du passé. Les fêtes elles-mêmes changent graduellement de caractère. Jadis les habitans du Marensin avaient l'habitude de se réunir le 8 septembre près de la fontaine d'Yons, dont les eaux limpides jaillissent avec abondance des flancs d'un monticule pour aller se perdre dans le sable à quelques mètres plus loin. Naguère c'était pendant la nuit qu'arrivaient les gens de la

fête : ils allumaient de grands feux au sommet de chaque dune, et tantôt éclairés par les flammes agitées, tantôt laissés dans l'ombre, ils couraient de côté et d'autre en poussant des cris de joie et en tirant des coups de fusil. C'était une *fantasia* nocturne. Avant l'aube, les tireurs échangeaient leurs fusils; par cette coutume qu'imposait la tradition, ils rappelaient, sans doute à leur insu, les usages de leurs ancêtres, les guerriers ibères échangeant leurs armes avant la bataille en signe de confraternité. De nos jours, la fête d'Yons est devenue une *frairie* vulgaire où l'on boit, où l'on mange, où l'on crie. De toutes les choses du passé, ce qui se conservera peut-être le plus longtemps dans le Marensin aussi bien que dans les contrées voisines, c'est la sorcellerie : de vieilles femmes la pratiquent dans l'ombre, loin des regards de la police.

Quelques monumens des landes rappellent encore les siècles du moyen âge : ce sont les obélisques ou colonnes de Mimizan et de Saint-Girons. A une distance de 900 mètres environ au nord-ouest de Mimizan, et non loin des bords du *courant*, se dresse sur un terre-plein de 200 mètres de tour une colonne ronde, haute de 5 mètres et construite en minerai de fer rongé par le temps. A 900 mètres au nord-est du village, une autre colonne plus massive et terminée par un pyramidion à quatre faces s'élève sur une plate-forme assez étroite. Une autre colonne qui se trouvait au sud-ouest de Mimizan n'est plus signalée que par des amas de pierres écroulées. Enfin il ne reste plus de vestiges de plusieurs autres piliers qui marquaient le périmètre d'une enceinte idéale ayant environ 1,800 mètres de côté. Ces colonnes ont été sans doute englouties par les sables, ou bien exploitées par les ouvriers d'une fonderie voisine à cause du minerai de fer qui avait servi à les construire (1). Quatre monumens du même genre, moins élevés et plus rapprochés les uns des autres que ceux de Mimizan, avaient été également construits autour du village de Saint-Girons. Il en existe encore trois. Le plus remarquable de tous, surmonté d'une croix fleurdelisée qui date probablement du siècle dernier, se dresse au sommet d'un monticule de sable fixé par des plantations d'arbres depuis un temps immémorial : elle est bâtie en pierres nummulitiques qu'on a dû apporter des collines de la Chalosse, situées au moins à 40 kilomètres de distance. Que signifiaient ces hautes bornes élevées autour des villages de Saint-Girons et de Mimizan? Quelques archéologues y voient, sans aucune raison plausible, des colonnes érigées par des soldats romains aux limites d'un camp. D'après la tradition populaire, qui nous semble être fondée sur la vérité, elles indiquaient les angles de lieux de refuge ou de *sauvetats* formés par le village et sa

(1) Sur la carte de Cassini, datant de la fin du siècle dernier, sept *pyramides* sont figurées comme existant encore autour de Mimizan.

banlieue. Il n'y aurait en effet rien d'étonnant que dans ces vastes landes, où les bourgs et les hameaux se trouvent à de telles distances les uns des autres, on eût laissé aux criminels, aux débiteurs, à tous ceux que poursuivait la justice du magistrat ou la vengeance du seigneur, un espace considérable au milieu duquel leur personne était sacrée. Dans les villes populeuses du reste de la France, ils avaient pour asile l'église ou le couvent; dans les solitudes des landes, ils avaient deux bourgades saintes, et peut-être aussi d'autres localités dont les colonnes de refuge se sont depuis longtemps écroulées. Quoi qu'il en soit, les modestes monumens de Saint-Girons et de Mimizan sont, avec quelques églises restaurées et les vestiges du *camin romieu* que suivaient les légions romaines et les pèlerins de Saint-Jacques, les seuls témoins qui nous restent encore des siècles du moyen âge. Ils disparaîtront probablement bientôt, car chaque année leur enlève une pierre; tout alors sera moderne dans ce pays des landes, d'autant plus facile à transformer que le travail de l'homme n'y a jamais laissé aucune œuvre importante, aucun monument grandiose de son génie.

II.

Les habitans des landes, restés si longtemps en arrière de la population française, traversent actuellement une époque de crise. Une révolution pacifique, de laquelle le pays sortira complétement renouvelé, s'accomplit en silence. Les vieilles traditions s'oublient; l'ancien idiome gascon se perd, bien moins par suite de l'éducation des enfans que par l'adoption graduelle de mots français servant à exprimer les usages et les besoins nouveaux; l'antique et sordide misère des paysans landais fait place à l'aisance et même à la richesse. Les journaux et les livres commencent à pénétrer dans les villages les plus reculés, où naguère on ne trouvait que l'almanach de Matthieu Lænsberg et quelques pages de grimoire magique. Mais aussi quelles bizarres contradictions, provenant de l'état de transition dans lequel se trouve aujourd'hui la société landaise, se présentent parfois aux regards! Tel paysan, enrichi soudain par le commerce de la résine et devenu millionnaire par surprise, marche encore pieds nus, et n'a pas déposé ses vêtemens malpropres. Telle commune dont le hameau central se compose d'une dizaine de maisons célèbre sa fête patronale par des combats de taureaux et des courses de chevaux, plates et à obstacles, entraînant une dépense de plusieurs milliers de francs. Les *jockeys* et les *toreros* viennent accomplir leurs prouesses dans les villages du Marensin qui ont à peine un instituteur maigrement payé. Enfin des propriétaires de bains de mer font déjà des appels retentissans à la

publicité avant qu'une seule route carrossable conduise à leurs établissemens.

De même que les communes du Médoc landais et du pays de Buch, celles du Marensin doivent leur bien-être actuel à la valeur croissante des résines. Les municipalités qui possédaient de vastes étendues de landes rases et qui en ont aliéné une partie pour ensemencer de pins ce qui leur reste s'enrichissent rapidement; leurs finances sont dans l'état le plus prospère et pourraient faire envie à toutes nos grandes villes. C'est ainsi que le village de Soustons, après avoir vendu quelques biens communaux et des laisses d'étang pour une somme de 180,000 fr., est devenu propriétaire de semis de pins qui pouvaient lui donner, dans un avenir prochain, aux prix actuels de la résine, un revenu annuel d'environ 200,000 francs. Aussi le village se transforme-t-il à vue d'œil. Divers édifices municipaux d'une remarquable propreté se construisent au centre du bourg; de belles avenues d'arbres rayonnent en tous sens; de grandes routes, aussitôt animées par de nombreuses voitures, sont ouvertes dans la direction des villages environnans. Les communes qui ne possédaient pas de landes rases, et dont le territoire, consistant en forêts de pins, était déjà divisé, sont restées relativement pauvres; en revanche, chaque propriétaire s'est d'autant plus enrichi par la plus-value soudaine de sa parcelle de forêt. Cette richesse, on la voit s'épancher, par quatre ou cinq blessures, du pied de tous les grands pins; mais, il faut le dire, la plupart des propriétaires font preuve de la plus grande imprévoyance dans l'administration de leur fortune. Excités à la vue de l'argent que leur vaut la récolte annuelle de résine, ils demandent immédiatement à la forêt tout ce qu'elle peut donner, et font exploiter leurs arbres à outrance, sans songer qu'en tuant le pin ils se condamnent à n'avoir ni résine ni revenu pendant une vingtaine d'années. C'est un spectacle navrant que celui de la plupart des grandes forêts du Marensin. Parfois, sur un espace de plusieurs lieues carrées, on ne voit que des arbres gemmés à mort. Les troncs, auxquels la hache du résinier a donné sur une hauteur de plusieurs mètres une forme prismatique, sont tous entourés de gouttières en fer-blanc et de godets en terre dans lesquels la vie de l'arbre s'écoule perle à perle. La forêt tout entière est tuée systématiquement par les propriétaires eux-mêmes, et pourtant elle est dans sa grande force de production, et, bien aménagée, elle pourrait encore fournir des revenus considérables pendant un quart de siècle. Il est presque inutile d'ajouter qu'un grand nombre de propriétaires se sont montrés aussi avides dans les conditions imposées par eux aux travailleurs que dans l'exploitation de leurs pins. Pendant longtemps, tous les résiniers ont été métayers, c'est-à-dire qu'ils partageaient la résine par

moitié avec les propriétaires du sol; aujourd'hui la plupart d'entre eux ne reçoivent que le quart de la récolte, le cinquième ou moins encore. Certes rien n'est plus sacré que la liberté des contrats, et sur le marché du travail chaque homme peut donner à l'emploi de son capital ou à ses bras le prix qui lui convient; mais il est à craindre que dans les traités passés récemment entre les résiniers et les propriétaires la bonne foi des contractans n'ait pas toujours été complète. Quoi qu'il en soit, les nouvelles conditions faites aux résiniers ont eu pour résultat d'interminables procès, des menaces de pillage et d'incendie, des grèves désastreuses pour tous, et un extrême mauvais vouloir entre les deux classes de la société des landes. D'après le *bourgeois*, le résinier serait une espèce de bête féroce; d'après le résinier, le propriétaire serait un tyran sans justice et sans cœur.

La sylviculture landaise comprend aussi l'exportation du chêne-liége. Les produits de cet arbre n'ont point acquis soudain une importance aussi grande que ceux du pin maritime; toutefois ils n'ont cessé de renchérir à cause du nombre restreint des lieux de provenance et du manque absolu d'écorces ou d'autres substances ligneuses qui puissent remplacer le liége. Chaque *corsier* (1) ou chêne-liége donne en moyenne 1 franc de revenu par an. Les revenus de cette branche d'industrie sont donc assurés et pourraient devenir une source importante de prospérité nationale, si les forêts de chênes-liéges du Marensin occupaient une étendue plus considérable. Les arbres à liége, mélangés aux pins, ou formant à eux seuls des bois entiers, se trouvent en quantités exploitables seulement dans l'étroit espace triangulaire compris entre l'Adour, l'Océan et les grandes forêts de pins de Castets et de Saint-Girons. Cette zone peu étendue de chênes-liéges est d'ailleurs la seule que possède la France sur le littoral atlantique, et même dans cette zone l'arbre offre en général un aspect si triste qu'à première vue on le dirait éloigné de sa patrie. Le tronc rouge ou noirâtre dépourvu de son écorce, les branches noueuses qui ressemblent à du bois mort, le feuillage mince et d'un vert grisâtre, la mousse pâle qui s'attache aux rameaux secs, tout paraît dénoter un arbre fatigué par une trop longue production. Il n'est donc guère probable que l'exploitation du chêne-liége soit jamais destinée à prendre un développement très considérable dans la Gascogne méridionale. Du reste, les producteurs du Marensin auront avant longtemps à soutenir une autre concurrence que celle des Catalans et des Provençaux. Les forêts de l'Algérie commencent à verser leurs produits sur les marchés de la métropole; les rivages de la Méditerranée, terres de pré-

(1) C'est le mot anglais *cork*.

dilection du chêne-liége, accroissent chaque année leur production; enfin les nombreuses plantations faites par les soins du gouvernement anglais dans ses diverses colonies des deux mondes, notamment en Australie, seront bientôt en plein rapport.

L'agriculture proprement dite des landes méridionales se réduit à fort peu de chose. Le sol végétal n'ayant qu'une faible épaisseur et les engrais faisant presque complétement défaut, les paysans se bornent à cultiver dans les clairières le maïs, le seigle et d'autres céréales d'une assez misérable apparence. Depuis un temps immémorial, on plante aussi la vigne sur le revers oriental des dunes qui s'étendent du Cap-Breton au Vieux-Boucau et au village de Messanges. Après avoir choisi l'espace le plus abrité du vent de la mer, les vignerons divisent le sol en carrés de 15 à 20 mètres de côté au moyen de fascines hautes d'un mètre, protégeant les jeunes plantes contre le froid et le vent d'ouest. Pour amender le sol, les vignerons répandent chaque année autour des ceps le sable vierge des dunes voisines; mais trop souvent les rafales se chargent d'accomplir elles-mêmes cette besogne. Le sable fin de la dune vole par-dessus les palissades, pénètre par les interstices des fascines et s'accumule peu à peu dans l'enclos; les ceps, les sarmens, sont graduellement recouverts, et parfois après une tempête quelques pampres ondulant au-dessus du sable indiquent seuls l'endroit où la vigne est ensevelie. Il faut alors que le paysan lutte courageusement contre l'envahisseur, ou qu'il abandonne ses cultures. Constamment saupoudrés de poussière siliceuse, les *raisins de sable* finissent par acquérir un certain goût rappelant celui du sol qui les a produits. Les vins, rouges ou blancs, ont également un goût de sable; toutefois ils sont très appréciés par les consommateurs des villages environnans et jouissent même de quelque réputation dans les villes des landes (1). Malheureusement l'*oïdium* a fait de grands ravages dans les vignobles des dunes. Ainsi la commune du Cap-Breton, qui produisait en moyenne 400 barriques, n'en produit plus que le dixième. Il est probable que la récolte annuelle de tous les vignobles des dunes ne dépasse pas une centaine de tonneaux. La rareté du vin explique en grande partie le vice de l'ivrognerie, si commun chez les landais des deux sexes. Dans le Bordelais, région des grands vignobles, en Espagne, en Italie, dans toutes les contrées où le vin se boit à chaque repas, on ne rencontre guère d'ivrognes : ils foisonnent dans tous les pays où le vin, plus ou moins frelaté, devient une boisson de luxe. Dès que le voyageur a dépassé la limite des vignes bordelaises pour s'enfoncer dans le cœur des landes, il ne

(1) On les vend aujourd'hui de 90 à 200 francs la barrique. Les crus supérieurs sont achetés jusqu'à 500 francs.

saurait, sans un profond dégoût, passer le dimanche soir devant la porte des auberges, remplies de buveurs et de chanteurs obscènes.

Si l'agriculture du pays de Born et du Marensin est encore dans la période rudimentaire, l'industrie est nulle pour ainsi dire, et même le peu qui en existe tend journellement à disparaître. Il y a plus de cinq cents ans déjà, un seigneur des landes avait eu l'idée d'exploiter le minerai de fer qui se trouve en plusieurs endroits mélangé aux couches d'alios, car un titre du XIVe siècle fait mention de l'usine de Ponteux. En 1764, un grand établissement de forges fut construit à Uza, non loin de l'étang de Saint-Julien. Depuis cette époque, une quinzaine d'autres forges et hauts-fourneaux ont été fondés dans le département des Landes. Toutes ces usines ont pu vivre et prospérer jusqu'à ces dernières années, grâce à l'abondance du combustible végétal, au bas prix de la main-d'œuvre; mais la guerre d'Amérique et la mise en valeur des landes ont eu pour conséquence indirecte d'augmenter de près du double la valeur du charbon de bois et le salaire des ouvriers; puis les traités de commerce conclus avec l'Angleterre et la Suède ont permis aux fabricans étrangers d'engager la lutte avec ceux des landes sur tous les marchés de la Gascogne, et d'offrir les mêmes articles à 10 pour 100 de rabais. Les usiniers landais peuvent encore résister à la concurrence, parce qu'ils connaissent mieux que leurs rivaux les habitudes locales et savent se conformer à la toute-puissante routine; mais, sentant la clientèle leur échapper graduellement, ils sont obligés de restreindre l'importance de leurs affaires. Ce qui contribue à leur infériorité dans la lutte soutenue contre les industriels d'autres pays, c'est que leur minerai de fer est de qualité médiocre et ne peut servir qu'à la production de la fonte grossière. Pour la production de leur fer forgé, qui du reste est excellent, ils sont obligés de faire venir la matière première d'Espagne et du département de la Dordogne (1).

Sans industrie, sans autre commerce que celui des simples denrées du pays, les habitans des landes sont ainsi forcément ramenés vers l'exploitation du sol, soit par la sylviculture, soit par une agriculture rudimentaire. Depuis quelques années, ils s'occupent sérieusement d'agrandir leur domaine agricole par la conquête des terres d'alluvion et des sables que recouvrent de leurs eaux les étangs de Soustons, de Léon, de Saint-Julien et les grands lacs du pays de Born. Du reste, cette entreprise a pour but la simple récupération d'un territoire qui jadis appartenait au continent presque en entier. Les riverains de l'étang de Saint-Julien signalent encore

(1) On évalue à 1,200 tonnes seulement la quantité de fonte fabriquée annuellement dans les usines des landes.

sous l'eau les endroits où se trouvaient les chantiers d'exploitation d'une forêt disparue. D'anciens titres parlent aussi des grands bois qu'a remplacés, il y a trois siècles environ, l'étang de Léon. Si l'on en croit le témoignage des résiniers du voisinage, on verrait encore vers le milieu de cette nappe lacustre une pierre qui marquait autrefois le *camin romieu* des pèlerins de Saint-Jacques, et que recouvrent aujourd'hui les eaux transparentes. C'est en grande partie l'imprévoyance de l'homme qui est la cause de cet envahissement graduel des étangs sur le sol des landes, car si l'habitant des villages du littoral n'avait pas coupé les arbres qui retenaient les sables, les dunes n'auraient pas marché à la conquête du territoire en refoulant les eaux devant elles. Toutefois c'est aussi à l'allongement graduel des canaux de dégorgement qu'il faut attribuer pour une forte part l'exhaussement séculaire du niveau des étangs.

Les mouvemens de la mer elle-même expliquent l'allongement de chaque déversoir d'étang. En effet, un courant maritime se meut parallèlement à la côte des landes dans la direction du nord au sud, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre en voyant les épaves qui vont à la dérive sur les vagues et les embarcations naufragées dont l'arrière est uniformément tourné vers le midi. Ce courant pousse devant lui des masses de sable qu'il mêle aux brisans et rejette sur la plage. Les pointes sablonneuses, sans cesse alimentées par l'apport des flots, s'allongent ainsi dans la direction du sud, et finiraient toutes par atteindre la base des promontoires pyrénéens, si elles n'étaient çà et là interrompues dans leur marche par de petits estuaires marins et des embouchures de rivières. Lorsque la mer est bordée d'un cordon littoral que les vagues surmontent pour aller se déverser au-delà dans une étroite lagune parallèle au rivage, le déversoir de cette lagune est toujours dirigé vers le sud. De même les courans sortis des étangs de l'intérieur ne se jettent point directement à la mer; mais quand ils sont abandonnés à eux-mêmes, ils se détournent du côté du sud, et, séparés des vagues par une simple levée de sable qui grandit incessamment, vont déboucher à plusieurs kilomètres en aval de l'endroit où pour la première fois ils se sont mêlés à la mer. S'allongeant peu à peu, les déversoirs des étangs exhaussent le fond de leur lit en amont, afin de maintenir la régularité de leur pente; le niveau de leurs aux s'élève ainsi par degrés en même temps que celui de l'étang qui les alimente.

Puisque l'allongement des canaux de sortie fait monter les eaux dans les réservoirs lacustres des landes, il suffit de rectifier le cours des affluens et de les amener directement à la mer, pour en abaisser aussitôt le lit en amont de l'embouchure et pour diminuer d'autant la profondeur du lac lui-même. C'est là ce qu'on a fait avec le

plus grand succès pour les étangs de Soustons et de Saint-Julien. Le niveau du premier a été déprimé de 5 mètres, au grand avantage du village de Soustons, qui s'est enrichi d'une zone de laisses assez fertiles. L'étang de Saint-Julien a été également abaissé de plusieurs mètres par le redressement du courant de Contis; mais ce n'est pas sans peine que les ingénieurs ont pu maîtriser ce cours d'eau et l'empêcher de se déverser dans la direction du sud, parallèlement à la côte : plusieurs fois déjà on a dû prolonger l'estacade qui le force à descendre en ligne droite vers la mer. Quant au grand *courant* de Mimizan, on a maintes fois essayé de lui creuser un lit normal à la côte et d'y maintenir ses eaux; mais le fleuve ne s'est pas laissé vaincre, et, renversant les barrières de pieux et de fascines qu'on lui opposait, il n'a cessé de couler au sud-est et au sud. Des kilomètres entiers de clayonnages élevés pour en diriger le cours sont aujourd'hui ensevelis sous les dunes. Toutefois il n'est pas douteux que l'expérience acquise par les ingénieurs qui ont rectifié le courant de Contis n'apprenne un jour à triompher définitivement de la résistance du fleuve de Mimizan. Lorsque l'embouchure sera fixée et que l'on aura fait sauter les bancs d'alios qui obstruent le courant aux environs du village de Sainte-Eulalie, l'agriculture aura conquis des milliers d'hectares sur les étangs, aujourd'hui presque inutiles, d'Aureilhan, de Parentis et de Cazaux.

Le redressement et la canalisation des rivières de dégorgement, tels ont été à peu près les seuls travaux entrepris dans les landes pour dessécher les terres inondées; jusqu'à nos jours, on n'a épuisé directement au moyen de pompes qu'une seule pièce considérable du Marensin. L'étang d'Orx, que l'on a fait ainsi disparaître du sol, n'était point une mer de Harlem, il est vrai; mais l'œuvre de desséchement n'en a pas moins été très pénible à cause de la nature mouvante des terrains dans lesquels il s'agissait de creuser les bassins et d'installer les machines d'épuisement. La surface inondée offrait en moyenne 1,200 hectares; mais elle variait constamment, suivant l'abondance ou la rareté des pluies. Parfois, après les fortes sécheresses, la nappe centrale de l'étang, connue sous le nom de *claron*, était seule assez profonde pour porter bateau; parfois aussi les eaux d'inondation refluaient dans les vallons des ruisseaux tributaires et les transformaient temporairement, ainsi que les cultures voisines, en d'infranchissables marais. Alors la plus grande profondeur de l'étang d'Orx atteignait de 6 à 7 mètres, et plus de 30 millions de mètres cubes d'eau remplissaient le réservoir lacustre. Par ces alternatives d'inondation et de desséchement partiels, la vallée tout entière et les vallons des trois affluens étaient devenus de vastes foyers d'infection. En hiver, les champs étaient inondés; en été, les terres couvertes de limon fermentaient au soleil

en empestant l'atmosphère. D'ailleurs, quel que fût le niveau de l'eau, les habitans des diverses localités de la rive orientale n'en restaient pas moins prisonniers, pour ainsi dire; ils ne pouvaient communiquer avec Bayonne et la grande route des landes qu'en faisant un long circuit autour des terres noyées.

Henri IV donna l'étang d'Orx au célèbre Barclay; mais ce grand dessécheur de marais ne chercha point à tirer parti de son domaine. Les premiers travaux de desséchement ayant été commencés en 1701 sous la direction de l'ingénieur Delavoye, l'étang fut changé en marais; mais peu à peu les canaux de décharge s'obstruèrent, et les corvées annuelles des paysans ne suffirent pas à déblayer complétement les vases. Enfin, en 1843, un ingénieur courageux, M. Francfort, obtint la concession de ce redoutable étang, dont tous les autres propriétaires craignaient le voisinage. Il se mit à l'œuvre, approfondit de 3 mètres le canal de décharge appelé Bondigau, et rectifia le cours de ce ruisseau d'écoulement, qui va se réunir à l'ancien lit de l'Adour en amont de Cap-Breton. Il put abaisser ainsi considérablement le niveau des eaux dans l'étang d'Orx, et conquit une grande étendue de terrain; mais il eut, dit-on, le malheur de dessécher complétement et de transformer en sables infertiles 300 hectares de terres arables que les Capbretonnais possédaient sur les rives du Bondigau. Il dut abandonner son œuvre après avoir péniblement lutté contre les difficultés matérielles de l'entreprise et contre le mauvais vouloir de ceux qui l'entouraient. Ses successeurs continuèrent les travaux de desséchement, mais ils se contentèrent d'approfondir le lit du Bondigau jusqu'au niveau du fond de l'étang, sans penser que le desséchement graduel des terrains tourbeux ferait baisser peu à peu le sol comme une gigantesque éponge graduellement dégonflée. En effet, la tourbe du fond, s'affaissant lentement, se trouva bientôt, en certains endroits, au-dessous du canal d'écoulement et garda sa nature marécageuse.

Un grand dignitaire, qui disposait des capitaux nécessaires à l'achèvement de l'entreprise, étant devenu l'acquéreur des marais d'Orx, les travaux de desséchement furent repris en 1860 sous la direction de l'ingénieur Rérolle et poursuivis sans relâche pendant l'espace de quatre années; ils ont été conduits à bonne fin dans les premiers mois de 1864. Un canal de ceinture, qui reçoit les trois ruisseaux de Burette, d'Orx et de Saint-André, entoure complétement le bassin de l'ancien étang; d'autres canaux, tracés dans la direction de la pente générale, coupent le domaine dans tous les sens et viennent former à l'endroit le plus bas un grand bassin où s'amassent toutes les eaux de pluie et d'infiltration. Trois puissantes turbines, ayant chacune 40 chevaux de force et pouvant soulever à la fois 1 mètre cube d'eau par seconde, déversent la masse liquide

dans le canal de ceinture, et maintiennent ainsi les terres basses de la propriété dans un état parfait d'assainissement. La section du lit de décharge a été augmentée, et tandis qu'autrefois il pouvait donner passage seulement à 4 mètres cubes d'eau par seconde, il est assez large maintenant pour en débiter jusqu'à 35 mètres dans le même espace de temps. M. Rérolle a le premier compris que le desséchement aurait pour résultat de faire baisser d'une manière considérable le niveau du sol, et c'est en prévision de ce fait qu'il a renoncé aux erremens de ses prédécesseurs pour adopter le système de l'épuisement direct au moyen de turbines. Un nouvel approfondissement du lit de décharge aurait diminué dans une très forte proportion la pente des eaux vers la mer, tandis que par le système actuel on a pu accroître la chute totale du courant et conquérir ainsi une force hydraulique considérable. Les terres de l'ancien étang ne sont pas seulement desséchées à la surface, elles sont également assainies dans leur profondeur; aussi le niveau du sol tourbeux a-t-il baissé de 40 centimètres dans l'espace de quatre mois.

On n'a pas encore tiré parti de ce beau domaine par une culture sérieuse. Quelques métayers de passage, appelés dans le pays *faisandiers* (1), exploitent au hasard, pour ainsi dire, les parties de la propriété qui leur paraissent fertiles; mais le loyer qu'ils paient est très inférieur à l'intérêt annuel des frais de premier établissement (2). Rien ne serait plus facile pourtant que de transformer l'ancien fond lacustre en terres agricoles d'une grande fécondité, car les amendemens nécessaires à la fertilisation du sol s'étendent en couches inépuisables sur les rives mêmes du canal de ceinture. Les collines à la base desquelles les eaux de l'étang d'Orx avaient été jadis poussées par la chaîne envahissante des dunes occidentales sont en grande partie composées de marne excellente et d'une exploitation facile; cette argile calcaire est l'amendement le plus convenable pour les tourbes qui constituent le fond du marais. Grâce aux canaux qui entourent le domaine et qui le coupent en divers sens, on aurait pu sans peine transporter les marnes sur toutes les berges de la propriété. Ainsi que le proposait M. Rérolle, on aurait même pu répandre directement la pierre sur le sol des champs en introduisant successivement l'eau du canal de ceinture dans chacune des *aires* de l'ancien étang, et en y faisant pénétrer des bateaux-porteurs chargés de marne. Ces projets n'ont pas été mis à exécution, et le territoire agricole reconquis ne produit encore que d'insignifiantes récoltes de maïs et de pommes de terre; mais

(1) En espagnol *hacienderos*, en portugais *fazendeiros*.

(2) Les travaux de desséchement ont coûté depuis 1843 environ 1,200 francs par hectare.

les améliorations viendront certainement tôt ou tard. C'est déjà beaucoup que le sol soit prêt à les recevoir. D'autres résultats, plus importans encore, ont été obtenus par le desséchement de l'étang d'Orx. Les communes voisines, autrefois séparées les unes des autres par d'infranchissables marais, sont maintenant rattachées au reste du monde par d'excellentes voies de communication; l'air s'est en même temps assaini, la vie moyenne des habitans s'est considérablement accrue. La civilisation a fait son entrée dans ce district reculé des landes, et les fièvres paludéennes ont disparu.

III.

Le desséchement des étangs, l'assainissement du sol, la transformation des landes rases en forêts, la mise en culture des bas-fonds arrosés, tel est l'idéal agricole, en partie réalisé, qu'ont jusqu'à nos jours poursuivi les propriétaires landais. Toutes ces améliorations ont certainement une grande importance économique; mais voici qu'un ingénieur dédaigneux des anciennes routines expose un projet dont les résultats seraient incomparablement supérieurs à tous ceux qu'espèrent atteindre les agronomes, même les plus confians dans l'art de fertiliser la terre et d'en accroître les produits. Cet ingénieur, M. Duponchel, ne propose rien moins que de broyer des côteaux stériles, de les réduire en terres d'alluvion d'un titre déterminé et de les étendre en une couche d'épaisseur uniforme sur tout l'espace des landes, de la pointe de Grave à la bouche de l'Adour. Changer le territoire le moins fertile de la France en une plaine aussi riche que la Limagne et l'Alsace, tel est, dans toute sa simplicité grandiose, le but que se propose l'ingénieur et qu'il se charge d'atteindre. Si magnifique est ce projet qu'à première vue il doit sembler une utopie; mais s'est-il rien fait de grand sur la terre qui tout d'abord n'ait été déclaré absurde et impossible?

Frappé du rôle que les torrens et les fleuves remplissent dans la mise en production des campagnes par le transport des alluvions, l'auteur du projet s'est demandé si l'homme ne pourrait pas imiter systématiquement la nature et diriger par la science cette œuvre de fertilisation qui s'accomplit maintenant au hasard. A l'exception du sol végétal que forment les laves et quelques autres roches en se délitant sous l'influence des intempéries, toutes les terres d'une grande fertilité ont été portées dans les campagnes et réparties par les eaux courantes molécule à molécule. Ce sont des roches diverses arrachées au flanc des monts, puis broyées les unes contre les autres dans le lit des torrens, qui deviennent, après un parcours plus ou moins long, ces excellens limons nourriciers des vallées fluviales

dont la fécondité ne se lasse jamais. Ainsi le riche delta du Nil, qui depuis tant de milliers d'années est l'un des greniers du monde, est descendu tout entier des hautes montagnes de l'Éthiopie. De même une grande partie de la Hollande n'est autre chose qu'un lambeau de la Suisse, déroulé comme un vaste tapis sur le sous-sol antique : sous chacun des polders rhénans, on pourrait retrouver à la fois dans un mélange intime le granit des Alpes et le calcaire du Jura. Les terres des grandes vallées américaines, où la végétation se développe avec tant de fougue et de puissance que l'homme ose à peine lutter contre elle, ont été également apportées des Montagnes-Rocheuses ou de la chaîne des Andes : les cimes infertiles et désertes ne cessent de s'abaisser, tandis que les débris, entraînés à des centaines ou même des milliers de lieues, accroissent de jour en jour le domaine habitable de l'humanité.

Ce sont là des faits géologiques parfaitement connus; mais il est certain que les agriculteurs n'ont su jusqu'à présent en tirer qu'un bien faible parti. Ils se sont bornés à faire çà et là des opérations de colmatage. A l'époque des crues, quelques propriétaires riverains admettent l'eau trouble des fleuves dans les campagnes situées au-dessous des niveaux d'inondation et la laissent se déposer graduellement sur le fond, afin de renouveler ainsi la fertilité de la terre par l'addition d'un sol vierge. Ces procédés, qui malheureusement ne sont point employés aussi souvent qu'ils devraient l'être, produisent les plus excellens résultats; mais qu'il y a loin de cette ancienne pratique de colmatage à la création de torrens artificiels, fabriquant sans cesse aux dépens des montagnes et au profit des plaines une énorme quantité de limon! Il s'agirait désormais d'utiliser en faveur de l'agriculture et de discipliner, pour ainsi dire, ces eaux bondissantes qui depuis tant de siècles offrent vainement à l'homme la force gratuite de leurs rapides et de leurs cascades. M. Duponchel, n'eût-il fait que de suggérer cette idée si digne d'une attention sérieuse, mériterait déjà nos éloges; mais il a su en outre donner une forme pratique à son idée, et s'offre à réaliser lui-même le projet qu'il a conçu (1). Pour exposer le plan du savant ingénieur, il nous faut abandonner un instant l'uniforme plateau des landes et nous rendre au cœur des Pyrénées, dans l'une des vallées les plus accidentées et les plus charmantes de la chaîne.

Entre les deux vallées de Bagnères-de-Bigorre et de Bagnères-de-Luchon s'ouvre la vallée d'Aure, où coule le torrent de la Neste, qui, après un cours tortueux de quatre-vingts kilomètres environ,

(1) Voyez l'écrit intitulé *Avant-Projet pour la création d'un sol fertile à la surface des landes de Gascogne,* Montpellier, 1864.

va se jeter dans la Garonne près de Montrejean. Les affluens supérieurs du torrent réunissent leurs premières eaux, les uns dans les combes de la chaîne frontière, les autres sur les pentes des montagnes d'Aragnouet, et principalement dans les bassins profonds qui s'ouvrent autour de la haute cime granitique de Néouvielle, l'un des géans des Pyrénées. Les grands cirques creusés jadis dans le roc vif par les glaciers qui s'épanchaient du sommet de la montagne sont remplis aujourd'hui par des lacs et des *laquets* étagés les uns au-dessus des autres sur les flancs du massif. Ces étangs profonds, le Doredom, le Caplong, le Domar et d'autres encore, renferment une masse liquide très considérable incessamment alimentée par la fonte des neiges et des petits glaciers. Le surplus des eaux s'épanche par-dessus le rebord inférieur du lac de Doredom, et forme ces magnifiques cascades de Couplan qui comptent parmi les plus belles des Pyrénées, et qui pourtant sont bien rarement contemplées par les artistes et les voyageurs.

Il serait facile, au moyen d'un barrage établi en travers de la fissure des rochers qui donne issue à toutes les eaux supérieures, de retenir à volonté la masse liquide dans le lac Doredom, pour déverser ensuite une quantité d'eau beaucoup plus considérable dans le lit de la Neste : à son gré, le gardien de la vanne pourrait tarir le gave ou décupler le volume des eaux d'écoulement. Ce serait là un avantage immense, qui permettrait d'emmagasiner en hiver et au printemps les eaux d'inondation et de les rendre à la suite des sécheresses, alors que les eaux sont trop basses dans le lit du torrent principal. Un barrage de ce genre, qui aurait pu servir à la régularisation du débit des eaux de la Neste, fut construit du temps de Louis XIV, mais il ne servit qu'à faciliter le déboisement de la contrée. Les sapins séculaires qui croissaient par milliers sur les flancs du Néouvielle et des montagnes environnantes furent abattus et précipités du haut des rochers jusque dans les eaux du lac Doredom. Lorsque le niveau des eaux grossissantes s'était élevé jusqu'au bord de l'écluse, les troncs d'arbres étaient poussés en radeau vers l'issue du lac, le barrage était soudainement ouvert, et l'immense cataracte d'eau, d'écume et de sapins entre-choqués plongeait avec fracas d'abîme en abîme à travers les défilés. Rendu inutile pour le flottage par le déboisement presque complet des pentes supérieures, le barrage du XVIIe siècle est tombé en ruine. Il y a quelques années, on essaya de le reconstruire dans l'intérêt des agriculteurs et des usiniers riverains de la basse vallée; mais les travaux, qui devaient avoir pour résultat d'élever de quinze mètres environ le niveau du lac, ont été inopinément interrompus sans raison plausible.

Le barrage du lac Doredom est encore à terminer, mais du moins

on a su employer partiellement les eaux de la Neste vers le milieu de leur cours pour alimenter un canal d'irrigation. Cette branche artificielle du torrent commence non loin d'Arreau, chef-lieu de la vallée d'Aure, puis contourne à mi-flanc les contre-forts des hautes montagnes où l'on exploite les beaux marbres de Beyrède et de Sarrancolin, et, s'élevant graduellement au-dessus de la profonde vallée de la Neste, finit par atteindre l'infertile plateau de Lannemezan, à plusieurs centaines de mètres au-dessus du torrent qui gronde en bas dans une étroite fissure. Ce canal de dérivation, qui fournit en moyenne de 6 à 7 mètres cubes d'eau pure à la seconde, est actuellement presque sans emploi. La masse liquide, arrivant au milieu de landes argileuses qui n'ont aucun besoin d'être arrosées, mais auxquelles des amendemens calcaires seraient indispensables, traverse inutilement le plateau désolé. Convenablement distribuée, cette eau pourrait rendre de grands services, surtout pendant les périodes d'étiage, aux agriculteurs des vallées profondes qui rayonnent en forme d'éventail autour du massif de Lannemezan; mais les grands progrès agricoles qu'on attendait du canal d'irrigation ne semblent guère en voie de se réaliser.

L'auteur du projet croit qu'on pourrait utiliser ce canal pour la fertilisation des landes sablonneuses de la Gascogne. Son plan serait de prolonger de 12 kilomètres le canal actuel en lui faisant suivre la pente du plateau jusqu'au faîte qui sépare le bassin de la Garonne d'un autre vallon où coule le Bouès, l'affluent le plus oriental de l'Adour. La colline qui forme en cet endroit la barrière de séparation entre les deux bassins consiste en un long rempart d'argile ayant une hauteur d'environ 80 mètres et 7 ou 800 mètres d'épaisseur. C'est là le coteau que l'ingénieur propose de renverser pour en répartir les débris à la surface des landes. Il serait facile de désagréger par les moyens ordinaires ces terrains, qui parfois glissent d'eux-mêmes sur la pente, sollicités par leur propre poids; mais qu'on se serve du procédé californien, révélé pour la première fois au public français dans la *Revue* (1), et la démolition des couches argileuses ne sera plus qu'un jeu. Si l'on dirige adroitement vers la base de la colline plusieurs jets d'eau provenant du canal d'amenée, il n'est pas douteux que d'énormes masses de terre s'écrouleront dans la vallée et se réuniront à la masse liquide glissant en une longue chute du haut de la colline. Tous ces détritus argileux sont les matériaux qui doivent se mélanger au sable des landes pour contribuer à sa transformation en sol végétal.

(1) Voyez la remarquable étude de M. Laur sur *les terrains aurifères de la Californie* dans la *Revue* du 15 janvier 1863.

Au pied de la colline attaquée commencerait le grand canal des alluvions. Incessamment poussées par le courant, les terres entraînées se délaieraient peu à peu et se transformeraient en limon, tandis que les galets contenus dans la masse argileuse se heurteraient contre les parois du canal et seraient graduellement changés en sable. Afin que ce dernier résultat soit atteint d'une manière complète, M. Duponchel propose de donner au canal, sur une longueur de 10 kilomètres, une pente moyenne de 5 mètres par kilomètre, et de revêtir de cailloux siliceux les parois et le fond de la tranchée. Les sables étant des amendemens fort inutiles pour l'amélioration du sol landais, on aurait soin de leur ménager des issues de distance en distance le long des berges, tandis que les alluvions argileuses, plus fines et plus ténues, continueraient leur route vers la plaine. A la cote de 370 mètres, le canal de colmatage, débarrassé désormais de ses apports arénacés, cesserait de longer le cours du Bouès pour suivre, dans la direction du nord-ouest et par une pente moyenne de 2 mètres sur 1,000, la ligne de faîte qui sépare les affluens de la Garonne de ceux de l'Adour. Il arriverait ainsi jusque dans les grandes landes à 130 mètres d'altitude entre les sources de la Douze et celles du Cicon. C'est là que devraient commencer les canaux secondaires, se dirigeant avec une pente de trois quarts de mètre par kilomètre vers les divers points du littoral et se subdivisant eux-mêmes en fossés et en rigoles de colmatage. Inutile de décrire ce réseau d'artères et de vaisseaux chargés de répartir la terre vivante sur le sol des landes : ces descriptions techniques sont du ressort de l'ingénieur.

Si le canal de colmatage ne roulait dans ses eaux que des argiles parfaitement pures, ces alluvions ne constitueraient point de sol normal avec le sable des landes; heureusement elles contiennent une quantité notable de substances calcaires, et d'ailleurs on trouve en maint endroit des plateaux du Gers des couches de marnes excellentes qu'il serait facile de faire ébouler dans un canal latéral et de mêler aux argiles de la grande artère de colmatage. Ce serait évidemment le meilleur moyen d'obtenir pour le sol des landes la chaux nécessaire à la constitution du sol végétal; toutefois, si l'élément calcaire ne devait pas être représenté en quantité suffisante dans les eaux d'alluvion, il ne serait point impossible de s'en procurer directement en exploitant les marbres de la vallée d'Aure. Dans ce cas, très improbable, d'un manque de calcaire parmi les limons du canal, on propose d'opérer en amont du canal de Sarrancolin une nouvelle prise d'eau recevant de la Neste un mètre cube par seconde. La dérivation, suspendue pour ainsi dire aux flancs de la montagne et serpentant autour de chaque promontoire,

aboutirait, comme le canal inférieur, sur le plateau de Lannemezan; mais, au lieu de rouler l'eau pure du torrent, elle amènerait toutes les heures de 20 à 25 mètres cubes de débris calcaires détachés des pentes supérieures par le pic ou la poudre. Arrivés sur le plateau, les blocs et les cailloux entreraient dans un *canal broyeur* de 30 kilomètres de parcours et de 8 à 10 mètres de pente par kilomètre. Là, les moellons, entrechoqués et heurtés avec violence par le courant contre les murailles des bords et le pavé quartzeux, finiraient par être broyés complétement, et c'est réduits à l'état de boue qu'ils atteindraient la vallée du Bouès et se mélangeraient aux alluvions argileuses transportées par le canal de colmatage. Cette transformation rapide des blocs calcaires en un limon impalpable est un fait que l'observateur peut constater facilement dans toutes les hautes vallées où passent des torrens rapides. A l'issue des premiers cirques de la montagne, d'énormes blocs parsèment le lit et les berges du cours d'eau; mais à chaque détour de la vallée les débris roulés par le courant diminuent de volume. Poussés par les eaux, les rochers s'arrondissent et se brisent; ils sont transformés en galets, puis en graviers, et disparaissent enfin. Sur les dernières grèves, toute trace de calcaire a cessé de se montrer : on n'y voit plus que des sables quartzeux. M. Duponchel a constaté lui-même que les blocs calcaires transportés par l'Hérault dans la partie supérieure de sa vallée sont toujours réduits à l'état de vase après un parcours de 35 kilomètres. Si des pierres qui glissent le plus souvent sur le sable du fond dans une masse d'eau considérable sont ainsi broyées au passage des gorges rocheuses, elles seraient sans aucun doute réduites en poudre bien plus rapidement encore dans un étroit canal hérissé d'aspérités rocailleuses.

D'après le projet qui nous occupe, le grand canal de colmatage pourrait déverser chaque année à la surface des landes 200 millions de mètres cubes d'eau contenant 20 millions de mètres cubes de limon, soit un dixième de la masse totale. Cette vase argileuse, à laquelle le canal supérieur ajouterait 200,000 mètres cubes par an, serait répandue sur le sol sablonneux, de manière à former une couche unie de dix centimètres d'épaisseur. Mêlée par la charrue au sol quartzeux dans la proportion d'un quart ou d'un cinquième, le limon apporté du plateau sous-pyrénéen constituerait une terre labourable d'excellente qualité. Une grande partie des landes passerait ainsi, de la stérilité absolue, au maximum de production; les bruyères, les pâtis, les maigres bois de pins, les maïs souffreteux pourraient être remplacés par les fourrages, les fromens, les plantes industrielles et maraîchères; les terres désolées du Médoc, du Born et du Marensin deviendraient un des jardins de la France. Dans

son enthousiasme, M. Duponchel ne craint pas de comparer la fertilité à venir des campagnes landaises à celles de l'admirable plaine d'Aiguillon, que les eaux réunies du Lot et de la Garonne ont déposée couche à couche. Grâce aux apports constans du canal de la Neste, vingt mille hectares de la surface des landes pourraient être ainsi changés tous les ans en campagnes d'une extrême fertilité. En moins de soixante années, pourvu que les propriétaires du sol aient le bon sens de se prêter à cette transformation au fur et à mesure de l'épuisement de leurs forêts de pins, les 1,200,000 hectares de terrains pauvres ou complétement stériles qui se trouvent au sud-ouest de la France auraient été ajoutés à notre domaine agricole. Et si le devis de l'ingénieur n'est pas erroné, cet incalculable accroissement de richesses serait acheté au prix de 6 à 7 centimes par mètre cube d'alluvions, — de 60 à 70 fr. par hectare de sol amélioré (1). Fallût-il doubler, décupler même cette dépense pour obtenir les résultats espérés par l'ingénieur, il n'y aurait certainement pas à hésiter.

La discussion du devis présenté dans l'*Avant-Projet* de M. Duponchel étant spécialement du ressort des ingénieurs, il nous reste à savoir si le plan lui-même repose sur des bases solides et se trouve en parfaite harmonie avec les lois hydrologiques. Quant à l'abatage des argiles au moyen de jets d'eau et à la transformation des pierres en limon par la résistance des parois d'un canal broyeur, ce sont là des faits qu'ont suffisamment prouvés l'expérience des mineurs californiens et l'observation directe des torrens dans toutes les montagnes. Aucun doute ne saurait donc subsister à cet égard ; mais ce qui n'est pas encore suffisamment connu, ce sont les questions relatives au transport des alluvions et à la vitesse des eaux chargées de troubles. Les objections les plus nombreuses et les plus importantes faites au plan de M. Duponchel ont trait à ces problèmes d'hydrologie. Le courant du canal ne sera-t-il pas retardé dans une proportion très forte par l'énorme quantité d'alluvions qu'il devra transporter ? Les troubles suspendus dans l'eau ne se déposeront-ils pas en route bien avant d'atteindre leur destination ? Il est certain qu'il doit exister une grande différence de vitesse entre un cours d'eau naturel qui charrie au plus un millième d'alluvions, comme le Rhône, la Garonne, le Mississipi, et un canal

(1) Les frais de premier établissement des canaux de trituration et de colmatage sont évalués à 10,800,000 francs, et les frais d'entretien annuel à 1,125,000 francs. D'après le rapport de la compagnie du chemin de fer du Médoc, les propriétaires des landes voisines de la Gironde trouveraient avantage à se procurer au prix de 6 à 7 francs la tonne les vases du fleuve, et à les transporter sur leurs terres. Dans le système du projet, on pourrait répandre directement sur les champs des vases de même qualité à un prix dix fois moindre.

artificiel roulant dans ses eaux un dixième de son volume en limons argileux (1). L'auteur du projet de fertilisation des landes ne doute pas que la pente du canal ne soit assez forte pour assurer le transport des matières limoneuses, à peine plus pesantes que l'eau et complétement dégagées de sable; néanmoins il est le premier à demander qu'on lui permette de procéder à des expériences préliminaires pour réviser les formules empiriques relatives à l'écoulement des eaux troubles, fixer définitivement la pente que devrait avoir le canal sur les divers points du parcours, et constater d'une manière certaine la valeur fertilisante des alluvions artificielles.

Une idée neuve ne peut se faire jour sans qu'aussitôt la routine et la peur ne se liguent contre elles. Aussi plusieurs objections formulées contre le projet de M. Duponchel sont-elles dépourvues de tout caractère scientifique; mais ces objections sans valeur n'en sont pas moins difficiles à écarter, tant les esprits faibles se laissent gouverner par la crainte des innovations. On n'a pas négligé non plus de faire intervenir les rivalités provinciales et d'invoquer les intérêts du département du Gers contre la Gironde et les Landes, comme si les procédés grandioses de colmatage que M. Duponchel a imaginés ne devaient pas un jour, justifiés par l'expérience, fournir les moyens de régénérer les terrains argileux du Gers aussi bien que les sables des Landes. Quoi qu'il en soit, la Société d'agriculture de la Gironde, tout en se déclarant incompétente sur les questions scientifiques et administratives, a émis le vœu que des études soient faites pour apprécier la valeur des alluvions artificielles appliquées aux terres stériles. Certes un groupe d'hommes réunis au nom du progrès agricole ne pouvait moins faire en faveur d'une invention qui révolutionnera peut-être complétement l'agriculture, non-seulement dans les landes françaises, mais aussi dans tous les pays où l'homme peut disposer d'eaux courantes pour les diriger sur des terrains infertiles. Si l'on tarde en France à conquérir tout ce qu'il nous reste encore de déserts, peut-être le système recommandé par M. Duponchel nous reviendra-t-il d'un continent voisin après avoir été appliqué par quelque grande compagnie industrielle. Qui sait si les Anglais ne songeront pas bientôt à profiter des eaux abondantes de l'Himalaya pour répandre des alluvions artificielles sur les solitudes stériles qui s'étendent entre la Djumna et le Pendjab!

(1) Dans les Alpes-Maritimes, le torrent de la Tuébie, qui parcourt une vallée dont les roches marneuses se délitent et se fondent pour ainsi dire avec une excessive rapidité sous l'action des eaux, transporte parfois, ainsi que j'ai pu le constater récemment, jusqu'à un vingtième de son volume en débris arrachés à ses bords. Ses eaux chargées de vase sont noires comme de l'encre. Lorsque de grands éboulemens se produisent, les torrens des montagnes peuvent être momentanément changés en avalanches de boue.

Cette mise en culture du désert leur vaudrait l'annexion d'une nouvelle colonie.

Les théories émises par M. Duponchel sur la fertilisation des landes et d'autres terres actuellement stériles ne s'accordent point, nous l'avouons, avec ce principe des économistes modernes en vertu duquel les progrès de la culture sur un même terrain devraient nécessairement, et sous peine d'insuccès, s'accomplir par étapes régulières, du pâtis à la forêt, et de la forêt à la terre labourée. Toute transformation directe de landes vagues en champs et en jardins, sans que la terre passe par chaque période successive d'amélioration, peut sembler un fait monstrueux aux yeux de bien des agriculteurs classiques; mais à une époque où la construction des chemins de fer précède en maintes solitudes du Nouveau-Monde et de l'Australie l'ouverture des simples sentiers, où les pirogues accouplées de la Mer du Sud sont remplacées par les grands vapeurs du commerce, on peut espérer qu'il n'est pas impossible, surtout au milieu d'un pays civilisé depuis longtemps et dans le voisinage d'une cité populeuse, de faire succéder immédiatement la grande culture à l'exploitation rudimentaire du sol. Certainement la fertilisation du sol landais était une chimère alors que les moyens de communication manquaient, et que la charrue et le fumier des rares bestiaux étaient les seuls agens d'amélioration agricole; mais de nos jours il n'en est plus ainsi. L'industrie et le commerce assiégent le pourtour des landes; la richesse, devenue générale dans le pays, permet d'appliquer des capitaux considérables à la culture du sol; la science propose les moyens d'apporter une nappe vierge de terre végétale; la population, rendue de plus en plus mobile par les routes et les chemins de fer, se déplace facilement à l'appel du travail. D'ailleurs les progrès agricoles réalisés dans la région landaise depuis une vingtaine d'années ont été assez nombreux pour qu'il soit permis de compter encore sur l'avenir. Un jour, nous n'en doutons pas, les landes seront devenues une plaine fertile dans toute leur étendue, comme elles le sont déjà aux alentours de Bordeaux : le nom qui leur fut donné jadis aura perdu toute signification, et l'aspect de la contrée tel que nous l'avons décrit dans ces études ne sera plus qu'une chose du passé.

ÉLISÉE RECLUS.

ESSAIS

DE

MORALE ET DE LITTÉRATURE

IV.

DE LA NATURE DU GÉNIE DU TASSE.

Le Prince Vitale, essai sur la folie du Tasse, par M. Victor Cherbuliez; 1 vol. in-18, Paris, Michel Lévy, 1861.

Nos lecteurs se rappellent certainement les belles pages que M. Cherbuliez a consacrées ici même au génie et surtout à la folie du Tasse. Nous voudrions profiter de l'occasion qu'il nous offre pour dire quelques mots sur cet illustre et malheureux poète, et en vérité nous tremblons avant de nous acquitter de cette tâche, que nous nous sommes cependant gratuitement imposée. C'est un sujet qui nous attire et qui nous fait peur en même temps, car, s'il est toujours difficile de bien parler d'un grand poète, il est doublement difficile de bien parler du Tasse. Son génie est un des plus attrayans pour le *dilettante* et un des plus embarrassans pour le critique qu'il y ait dans toute l'histoire littéraire. Rien n'est plus aisé que de le sentir et de l'aimer, rien n'est plus malaisé que de l'expliquer et de le juger. Comment définir ce génie tout fait de nuances, de délicates couleurs, de morbidesses et de musique? Comment fixer cette âme mobile et gentille qui n'offre aucune de ces qualités saillantes par lesquelles on peut saisir les autres grands talens poétiques? Comment exprimer cette originalité chatoyante et fuyante qui se dérobe sous l'œil qu'elle charme comme pour défier de trouver

le nom qui lui convient? Comment expliquer le genre de plaisir que procure cette poésie et la nature des émotions qu'elle fait naître? Une sorte d'agacement voluptueux s'empare de l'esprit du lecteur, qui se torture et se tourmente pour trouver le mot de cette déconcertante imagination, une inquiétude comparable à celle qu'éprouva M. Cherbuliez lorsqu'il chercha le secret de la malheureuse destinée du Tasse, car le talent du poète n'est pas une énigme moins curieuse que sa folie, et ces deux énigmes n'en font en réalité qu'une seule. Par momens, on se croit le jouet d'une illusion, et l'on s'adresse mille questions pour savoir si l'on doit douter ou non de son émotion et de son plaisir. Ai-je raison d'être ému? Pourquoi ce sourire m'est-il échappé? D'où vient que cette lecture a des séductions si profondes, et pourquoi cependant me lasse-t-elle si vite? Y a-t-il quelque chose là, ou n'y a-t-il rien, et ne suis-je que la dupe de ma propre sensibilité? Combien de fois, en proie à l'irritation sympathique qu'excitent les taquineries de ce talent mobile et fin, qui va et vient, passe et fuit, s'approche et s'éloigne, qui, pareil à une abeille bourdonnante ou à un papillon diapré dont le vol défie la rapidité de votre main, semble prendre un plaisir espiègle à vous exaspérer de sa musique ou de l'éclat de ses couleurs, je me suis répété ces vers charmans dans lesquels, au quinzième chant de la *Gerusalemme*, le grand poète a décrit la robe aux reflets changeans de la *fatal donzella* qui trace leur itinéraire aux deux chevaliers envoyés à la recherche de Renaud!

Cosi piuma talor, che di gentile
Amorosa colomba il collo cinge,
Mai non si scorge a sè stessa simile,
Ma in diversi colori al sol si tinge :
Or d'accesi rubin sembra un monile;
Or di verdi smeraldi il lume finge;
Or insieme li mesce; e varia, e vaga,
In cento modi i riguardanti appaga.

Oui, voilà bien ce génie décrit par lui-même, voilà bien la définition exacte de cette insaisissable originalité, qu'on ne peut nier et qui échappe, dont on sent la présence et qui ne se révèle que par les éclairs d'une lumière toujours changeante. Oui, c'est bien le collier toujours différent de lui-même qui entoure le cou de la tourterelle amoureuse, dont les pierreries sont tantôt des rubis enflammés, tantôt de vertes émeraudes, tantôt des pierres non encore nommées qui empruntent les deux couleurs.

Non moins insaissable que le génie du Tasse est le sentiment que nous éprouvons pour lui. C'est une sympathie étrange, aussi variable et mobile que ce génie même. On le prend, on le quitte, on le reprend, on le quitte encore; il plaît, il lasse, il enchante, il fa-

tigue. Il n'inspire pas ces profondes passions et ces enthousiasmes durables qu'inspirent d'autres grands poètes. Vous ouvrez Arioste ou Shakspeare à votre lever, et vous voilà pris pour la journée tout entière; vous remettez vos affaires au lendemain, vous abrégez comme intempestives et importunes les visites qui viennent troubler votre retraite, vous précipitez vos repas pour retourner en toute hâte à cette chère lecture interrompue. Le Tasse ne fait pas naître des passions aussi fougueuses, et pour ma part je déclare que je n'ai jamais pu supporter la lecture de ses œuvres pendant plus d'une demi-heure : une demi-heure, c'est-à-dire à peine le temps nécessaire pour accorder l'instrument de l'admiration, pour préparer l'imagination aux voluptés de la poésie, pour mettre en ordre et en train l'orchestre des facultés! Mais une des particularités du Tasse, c'est qu'avec lui cette préparation, cette mise en train des facultés est inutile, et que sa poésie nous saisit dès les premiers vers. Aussi pendant cette demi-heure que d'ivresse! Cette lecture est un charme continuel. Si elle nous a vite lassés, au moins ne nous a-t-elle pas fait attendre ses plaisirs. Et cette prompte lassitude n'engendre pas la froideur pour le poète et ne déracine pas la sympathie que nous avons pour lui; nous le reprenons à une autre heure, et de nouveau l'enchantement opère, et nous voilà pour un moment encore l'esclave ému de cette muse aussi finement irrésistible que rapidement énervante.

N'avez-vous pas bien souvent rencontré quelqu'une de ces personnes séduisantes qui attirent les cœurs sans les enchaîner et gagnent les affections sans les retenir? Quelquefois leur beauté très réelle échappe à toute définition, et l'on se tire d'embarras en disant qu'elles ont ce fameux *je ne sais quoi* sur lequel un grand penseur a écrit une page spirituelle. Ce *je ne sais quoi*, c'est tout simplement le charme qui s'élève jusqu'à la beauté. Le Tasse est semblable à quelqu'une de ces personnes : il représente en littérature le triomphe du *je ne sais quoi*, c'est-à-dire le charme élevé jusqu'au génie.

On a fait bien des conjectures ingénieuses pour expliquer les malheurs du Tasse, on a échafaudé bien des systèmes sans aboutir à un résultat satisfaisant. Peut-être va-t-on chercher trop loin la clé de ce mystère, et la trouverait-on dans les œuvres mêmes du poète. Ni M. Cherbuliez, qui repousse le système des amours, ni M. de Lamartine, qui l'adopte (1), ne m'expliquent aussi clairement les malheurs du Tasse que la lecture répétée de la *Gerusalemme* et de l'*Aminta*. Est-ce que vous n'apercevez pas clairement dans la na-

(1) Les derniers numéros du *Cours de Littérature familière* contiennent une biographie du Tasse, une des meilleures et des plus éloquentes que M. de Lamartine ait écrites.

ture de ce grand talent et dans celle de l'intérêt vif et mobile qu'il excite en vous le germe de toutes ses infortunes? Cette intelligence qui déconcerte et déroute, cette originalité changeante qu'on ne sait où saisir, qui, à la distance de trois siècles, nous fait encore éprouver l'agacement voluptueux que nous avons essayé de décrire, cette sympathie qui s'éprend si aisément et se lasse si vite, qui est un danger et n'est pas une défense, expliquent, mieux encore qu'un amour contrarié, que des intrigues de courtisans, que la dureté d'un protecteur ou la tyrannie d'une inquisition inintelligente, cette vie fertile en catastrophes. Oui, cela est certain, les d'Este furent toujours les plus mauvais protecteurs parmi les princes italiens, et l'Arioste, qui était un homme autrement trempé que le Tasse, eut souvent à s'en plaindre. Oui, il est certain encore que le Tasse, comme plus tard Galilée, eut le tort de se tromper d'époque et de venir au monde cinquante ans trop tard; parmi les causes tout à fait saisissables des infortunes du Tasse, il n'en est pas de plus vraie que celle-là, et ce sera l'honneur de M. Cherbuliez de l'avoir le premier mise en pleine lumière. Oui enfin, le Tasse fut entouré d'envieux et d'espions, en butte aux sourdes persécutions d'ennemis nombreux et cachés, et ceux qui nient cette cause de ses malheurs oublient trop que la même histoire s'est répétée toutes les fois que l'homme de génie avait pour première faculté une sensibilité vive, témoin Racine et Jean-Jacques Rousseau, comme ceux qui nient l'influence de l'époque oublient les aventures de Giordano Bruno et de Galilée. Ces diverses causes ont agi à la fois, je l'accorde, et cependant il en est une plus puissante que toutes celles-là : c'est la personne du Tasse elle-même.

A Dieu ne plaise que nous répétions l'accusation qui a été si souvent formulée et que le grand Goethe a rendue immortelle! Quand nous disons que le Tasse est l'auteur principal de ses malheurs, nous ne songeons pas à accuser son caractère et son humeur; nous allons plus loin que l'homme social, nous mettons en cause son intelligence et son âme. Nous écartons toute biographie, nous effaçons de notre mémoire tout souvenir historique, et pour avoir le secret de sa destinée nous ne nous adressons qu'à ses œuvres. Nous voulons montrer par une analyse rapide des qualités qui brillent dans sa poésie qu'il était fatalement voué au malheur par la nature même et la forme de son imagination. Je suppose un lecteur ne sachant rien des aventures du Tasse; si ce lecteur est pénétrant, la *Gerusalemme* à la main, il s'écriera : Voilà un instrument merveilleusement organisé pour la souffrance, car voilà un homme qui est né pour le bonheur, et rien que pour le bonheur!

C'était un être né pour le bonheur, et il n'a connu que l'infortune. De là l'intérêt qui s'attache à sa légende et la sympathie romanesque

qui entoure sa mémoire. D'autres grands poètes ont éprouvé autant que lui toutes les duretés et toutes les amertumes du sort, et cependant c'est à peine si nous songeons à les plaindre. Dante a éprouvé combien était amer le pain de l'étranger et combien rude à monter l'escalier d'autrui; mais le malheur ne dépare pas cette âme orgueilleuse et haute, même nous trouvons qu'il lui est une parure et que la couronne de cyprès va bien à ce sombre front. Les ennemis de Dante ne nous scandalisent pas, parce que nous sentons que leurs attaques ne resteront pas sans vengeance et que le poète a, Dieu merci, bec et ongles pour se défendre. Cervantes a supporté les longues captivités, la prison, l'indigence et la calomnie, et on peut dire que toute sa vie il a vécu côte à côte avec la mort; mais la nature l'avait armé de constance, de magnanimité et d'héroïsme, en sorte que nous ne trouvons pas que le fardeau qu'il eut à porter fût supérieur à ses forces. Milton a connu la cécité, l'isolement et l'oubli, mais il avait pour se défendre sa grande confiance en Dieu et la fermeté de ses convictions républicaines. Pourquoi plaindrions-nous de tels hommes? Ce n'est pas notre compassion qu'ils réclament, mais notre estime et notre respect. Au contraire les malheurs du Tasse réclament et enlèvent notre sympathie et notre pitié. Eh quoi! le Tasse, cet être de luxe et de plaisir, cette gaie lumière errante, ce sylphe en qui se croisent le sang capricieux des fées napolitaines et le sang des vifs arlequins de Bergame, cette imagination légère qui se nourrissait de la vue des pierres précieuses et qui sut mieux qu'aucune autre exprimer la grâce des sourires, la tendresse des regards et toutes les féeries divines du visage humain, — calomnié, persécuté, trahi, enfermé sept années à l'hôpital Sainte-Anne! Vraiment le fardeau était supérieur à ses forces, et son malheur nous frappe non-seulement comme une injustice, mais comme une méprise du sort. D'ordinaire, lorsque les dieux viennent parmi les hommes, ils ne sont pas reconnus, et le moindre mal qui puisse leur advenir, c'est de garder les troupeaux d'un Admète; mais le Tasse, malgré tout son génie, n'appartenait pas à la race des dieux : il n'était que le plus brillant, le plus séduisant et le plus noble des esprits élémentaires, et il fut traité comme s'il était un dieu. Là est le point vraiment tragique de cette mélancolique histoire, et la vraie cause de la sympathie instinctive qui s'est attachée au Tasse. La postérité a senti qu'on lui avait fait une infortune plus grande que sa nature. Voyez-vous d'ici cette meute de chasseurs féodaux, habitués à poursuivre la grosse bête, qui pourchassent et traquent, avec l'ardeur qu'ils mettraient à forcer un sanglier ou un loup, ce mélodieux rossignol du Parnasse, si inoffensif qu'en toute sa vie il ne sut pas aiguiser une épigramme! Il y a dans ce spectacle quelque chose d'odieusement grotesque et

de lâchement comique que les explications les plus ingénieuses ne parviennent pas à justifier, et que la postérité n'a jamais entièrement pardonné.

M. Cherbuliez a écrit une page fort éloquente sur le masque de cire conservé à Saint-Onuphre. Je n'ai pas vu le masque de cire, mais cette page traduit exactement l'impression que je ressentis un soir en contemplant une belle copie du portrait du Tasse qui se trouve dans le salon d'un des plus illustres frères en Apollon que le poète ait eus dans notre siècle. Un sentiment de tristesse et presque d'angoisse s'empare du cœur en contemplant ce visage gentiment funèbre, sépulcre de quelque chose qui fut ravissant; mais les lecteurs seuls de la *Gerusalemme* et de l'*Aminta* peuvent connaître ce sentiment dans toute son intensité, car il est éveillé en eux par le douloureux contraste qu'ils établissent instinctivement entre le visage du poète et le caractère de ses œuvres. Quelle poignante antithèse! Sur ce visage, tout parle de douleur, de maladie et de désespoir, et cependant tout dans ces œuvres est bonheur, lumière, allégresse, élégance, ivresse et beauté. Nulle part les sentimens sombres n'y apparaissent, et les sentimens graves s'y enveloppent de sourires, comme pour ne pas troubler par une note de malencontreuse austérité la vive et molle harmonie des concerts du poète.

Si vous voulez savoir combien le Tasse était peu fait, je ne dirai pas pour le malheur, mais seulement pour les pensers moroses, lisez la plus sérieuse de ses œuvres, la *Gerusalemme liberata*. La *Gerusalemme* est le miroir où se réfléchit le mieux la physionomie de cette âme brillante et fragile. Que l'*Aminta* soit un vrai sourire de bonheur, il n'y a rien là qui doive étonner, étant données la nature du sujet et les passions que le poète avait à peindre. Que les *rime amorose* soient pleines d'images gracieuses, de coquettes allégories et d'espiègles lascivetés, nous le comprenons : ces choses légères sont bien les broderies naturelles de la mince étoffe dont sont faits des sonnets galans et des chansons voluptueuses; mais la matière de la *Gerusalemme* appelait naturellement les pensées graves et les sentimens sévères, puisqu'il s'agit dans ce poème de célébrer une entreprise où l'héroïsme se mêle à la sainteté. A la résonnance qu'elle va rendre pour célébrer ces fiançailles uniques de la religion et de la chevalerie qui se sont appelées les croisades, nous allons reconnaître de quel métal est faite l'âme du poète, et si cette âme est l'émule de celle de Dante et de Milton. Si ce génie a quelque chose d'austère, s'il est fait pour s'élever jusqu'à ces réalités éternelles où sont oubliées, comme de vains songes, les périssables réalités du monde, s'il est seulement capable de dépasser ces régions brillantes, mais terrestres, où les désirs du bonheur forment comme l'atmosphère naturelle, l'air respirable nécessaire de l'âme, et de

gagner ces cimes sereines d'où l'on voit gronder à ses pieds les orages des passions humaines, nul sujet n'est mieux choisi que la *Gerusalemme* pour le forcer à déployer ses ailes et à se dévoiler par ses côtés les plus profonds et les plus sérieux.

Hélas! le poème tout entier révèle que le bonheur était l'élément nécessaire de celui qui l'écrivit. Jamais monument plus profane ne fut élevé à la louange de la religion et de l'héroïsme. Certes le Tasse sait peindre l'héroïsme, mais il manque à cet héroïsme je ne sais quoi de mâle, et c'est plutôt avec le son de voix de Clorinde qu'il raconte les exploits des croisés qu'avec le son de voix de Tancrède ou de Godefroi. Il est religieux aussi, et il exprime des sentimens d'une piété vraie autant que charmante; mais ces sentimens, tout sincères qu'ils sont, ne pénètrent pas profondément, ils passent à la surface de l'âme comme un frisson délicieux, frère du frisson de la volupté, si bien que lorsqu'ils vous effleurent dans leur rapide passage, pareils à un vol d'esprits invisibles, on ne saurait dire si ce sont des lèvres d'anges qui vous ont touché ou des lèvres de génies antiques, compagnons du premier époux de cette Psyché convertie que chacun de nous porte en lui. Vous rappelez-vous l'épisode d'Olindo et de Sophronia au début du poème, et les émotions adorables qu'il vous a fait éprouver? Sans doute il vous serait difficile de dire ce qui vous a le plus touché, de la constance des amans à leur religion ou de leur constance à leur amour, tant ces deux formes de la fidélité sont unies chez eux en un même sentiment d'exaltation voluptueuse. Cet épisode est l'image de la religion du Tasse, mélange unique où se fondent en un attendrissement suave la douceur de l'amour et la douceur de la piété. Comme ces chevaliers et ces héros nous paraissent heureux d'écouter les leçons de la sagesse au milieu des merveilleux décors qui les entourent! C'est comme entendre un concert dans un magnifique palais; les beaux spectacles qui entrent par les yeux préparent l'âme à goûter les voluptés des sons. Qui ne voudrait écouter les promesses de l'éternelle vérité dans cette chambre souterraine, tapissée d'émeraudes et éclairée de diamans, où le vieil ermite trace leur itinéraire aux deux chevaliers qui partent pour reconquérir Renaud au devoir et à l'honneur? Le plaisir le plus exquis est à peine comparable à la pénitence de Renaud, et les splendeurs des jardins d'Armide sont effacées par les enchantemens qui se déploient sous les yeux du héros lorsqu'il gravit la montagne des Oliviers à cette heure d'une si aimable indécision où les splendeurs de la nuit qui s'enfuit se mêlent aux splendeurs du jour qui s'avance. Est-il un voluptueux, l'âme encore attendrie de ses erreurs récentes, qui ne trouvât douces à verser les larmes d'un tel repentir? Quelle allégresse de sentir les esprits de l'heure paisible rafraîchir sa poitrine

et les rougeurs de l'aurore se poser sur son front, et qu'il doit peu coûter de tourner ses regards vers le ciel lorsqu'on est sûr d'y rencontrer des beautés pareilles à celles qu'il découvre aux yeux du héros! On peut douter que ce baptême de la rosée matinale que Renaud reçoit sur la tête et les épaules ait le pouvoir de laver toutes les fautes; mais ce qui est certain, c'est qu'un tel lever de soleil vaut les splendeurs de la plus habile magie, et que les pensées religieuses qu'il inspire valent pour la douceur pénétrante les plus suaves mélodies de cet oiseau érotique qui chante dans les jardins d'Armide la fuite rapide du plaisir. Renaud n'a fait que passer d'un enchantement à un autre, et les caresses de la religion ont succédé pour lui aux caresses de l'amour.

Il y a au quinzième chant de la *Gerusalemme* un ravissant épisode. Lorsque les chevaliers envoyés à la recherche de Renaud approchent du palais d'Armide, ils rencontrent un spectacle qui un instant fait trembler leur cœur et leurs sens, deux jeunes nymphes espiègles et rieuses qui se baignent dans un fleuve. Elles nagent, et, croyant n'être point vues, découvrent jusqu'à mi-corps les trésors de leur beauté. Tout à coup l'une d'elles aperçoit les deux chevaliers qui la regardent; alors, d'un geste rapide, elle se fait un manteau de sa chevelure, et, ainsi vêtue en quelque sorte d'elle-même, elle tourne vers les indiscrets un regard à la fois riant de malice et rougissant de pudeur. Cette nymphe, vêtue de sa chevelure, est vraiment le gracieux emblème du génie du Tasse aux prises avec le sujet austère de la *Gerusalemme*, et on peut dire que son fantôme parcourt tout le poème. Comme elle, ce génie brillant s'abandonne à tous les entraînemens de sa facile nature. De même qu'elle fait jaillir autour d'elle l'eau en perles lumineuses, il répand à profusion les fleurs et les rayons; de même qu'elle remplit l'air de rires sonores, il s'enivre de mélodies; puis tout à coup, pendant qu'il se livre à ses caprices, il aperçoit le visage sévère de la religion qui le regarde fixement. Confus alors, il s'arrête, s'enveloppe de gravité et prononce quelques nobles paroles qui sont comme ses excuses et l'expression de son repentir.

Non, il n'y a pas de ballet d'opéra qui vaille pour l'amusement de l'esprit la lecture de la *Gerusalemme*. Ah! le joli spectacle fait à souhait pour affoler l'âme et la remplir d'un trouble délicieux! Le penchant du pauvre Torquato au plaisir et à l'éclat est tellement irrésistible que les pensées défendues l'envahissent malgré lui et font subir à son génie une sorte de tentation de saint Antoine qui compose la plus brillante féerie qu'il y ait en littérature. De tous les coins du poème où elles se tiennent comme embusquées surgissent les images séduisantes. Les démons les plus espiègles n'ont pas plus de

subtilité que les lutins voluptueux de l'imagination du Tasse; ils se nichent et se blottissent partout, dans les mélodies du rhythme, dans la beauté des mots et des épithètes finement choisis, dans la cadence des phrases. Si nombreuse est leur troupe et si bruyante leur turbulence que la religion et l'héroïsme ont grand'peine à les contenir. On les entend bourdonner comme un essaim d'abeilles, gazouiller comme un chœur d'oiseaux, folâtrer comme une bande d'amours en liberté. Il y en a de timides qui se montrent à peine et se cachent dès qu'ils sont aperçus; il y en a d'effrontés qui apparaissent subitement et vous rient audacieusement au visage. La compagnie des idées les plus austères et des sentimens les plus graves ne les effraie point; au bout d'une octave où l'on vient de s'entretenir avec des pensées de piété, on aperçoit quelque fantôme tentateur qui vous fait signe du doigt. Ils ne redoutent ni l'horreur des champs de bataille, ni les solitudes du désert, ni l'air embrasé des étés sans pluie; la mort même n'est pas un spectacle qui les mette en fuite. Parcourez tous les tableaux du Tasse, et partout vous rencontrerez ces gais enfans de son caprice. Ils jouent avec les chapelets des ermites et les armes des guerriers comme avec les chevelures des nymphes et les parures des magiciennes. Ils voltigent au milieu des mêlées sanglantes, s'abattent comme des lumières agiles sur l'acier des armures et les fers de lance qu'ils font étinceler, se suspendent en aigrettes brillantes au cimier des casques. D'abord on les trouve indiscrets, puis on s'habitue à leur présence, et on découvre qu'ils apportent avec eux non le désordre, mais une certaine harmonie. Ils semblent avoir pour mission de bannir du poème tout ce que les grandes réalités de la vie ont de trop sérieux et de trop triste. Point de sujet si lugubre dont ils n'embellissent la tristesse, point de spectacle si affreux dont ils ne dissipent l'horreur. Avez-vous vu comme ils s'empressent autour des chevaliers blessés pour leur éviter les grimaces de l'agonie et les postures convulsives du trépas, comme ils les aident à prendre pour bien mourir l'attitude la plus gracieuse? Ils soulèvent doucement la tête de Clorinde pendant que Tancrède dénoue son casque, et grâce à leur secours Dudon peut se redresser sur son bras et expirer dans l'attitude d'un guerrier qui prend son repos. Que la mêlée s'engage furieuse, et soudain quelque mignonne apparition va surgir qui attirera le regard et distraira l'imagination des laideurs de la guerre; telle est par exemple dans le fameux combat de nuit la gentille figure du petit page du soudan, dont la jeunesse triomphe des fatigues de la lutte et des misères physiques de notre nature; les gouttes de sueur sur ses joues paraissent des perles, et la poudre du champ de bataille va bien à sa chevelure en désordre. Oh! non, il n'était pas armé pour supporter les cruelles épreuves, celui qui

écrivit ce délicieux poème, et cependant la nature le livrait inévitablement au malheur, car elle lui avait donné une âme qui n'était que douceur et délicatesse, une âme toute de miel, qui semble l'ouvrage de toutes les abeilles poétiques de la Grèce et de l'Italie, faite par conséquent pour attirer les frelons, les mouches et les ours, également friands de cette substance qu'ils ne savent produire.

Certes on peut se guérir de la chimère du bonheur, même lorsqu'elle constitue, comme chez Torquato, le plus invincible et le plus cher penchant de notre nature, mais à une condition, c'est qu'il y ait en nous d'autres penchans qui, d'abord étouffés par celui-là, prennent sa place et se donnent à leur tour libre carrière; c'est que l'âme, en vieillissant, soit capable d'oublier les âges qu'elle a traversés et qu'elle soit capable de vivre dans chaque nouvelle saison de l'existence, comme si elle n'en avait jamais connu d'autre. Malheureusement cette faculté avait été tout à fait refusée au pauvre Torquato. M. Victor Cherbuliez, parmi les éloges qu'il donne au Tasse, le loue à plusieurs reprises de l'expérience de la vie que révèlent ses œuvres; c'est le seul de ses éloges auquel je ne puisse vraiment souscrire. Ce qui me frappe au contraire dans le Tasse, c'est une âme arrêtée à une certaine saison de la vie, une âme adolescente, et qui, quoi qu'elle devienne, restera toujours adolescente, dont la croissance a été comme empêchée par le nœud des faveurs bleues et roses du premier âge. Tous ses dons, quelque grands qu'ils soient, sont des dons d'adolescent; le charme qui émane de ses œuvres est exactement le charme qui émane de l'adolescence, et c'est même là ce qui le rend si irrésistible. C'est quelque chose à la fois d'espiègle et d'ingénu, de pudique et de lascif, de languissant et de mobile, qui est vraiment incomparable. Lisez les aventures de la *Gerusalemme*, et puis en regard placez les aventures de l'*Orlando;* vous serez encore moins frappé de la différence des génies des deux poètes que de la différence de leur expérience. Voilà un homme qui possède la science de la vie, cet Arioste! Mais peut-être cette comparaison vous paraît trop écrasante pour le Tasse; faites-en une seconde, et lisez le *Pastor fido* après l'*Aminta*. Certes, quel que soit le mérite de Guarini, et il est réel, le Tasse l'emporte de beaucoup sur lui comme poète. Pour produire un chef-d'œuvre, il n'a pas eu besoin de la complication romanesque d'événemens sur laquelle est échafaudée la pastorale du Guarini; mais l'avantage de l'expérience reste à ce dernier. Est-ce un tableau de la vie que l'*Aminta?* Non, c'est un long dialogue entre jeunes gens sur le sentiment qui leur est cher entre tous, celui de la volupté. Caractères, langage, passion, comme tout cela porte le cachet de la jeunesse! D'un bout à l'autre de l'*Aminta* règnent cette candeur sans innocence, cette licencieuse ignorance, cette naïveté malicieuse, marques distinc-

tives des âmes adolescentes qui ne connaissent des passions que les douceurs de leurs débuts, chez qui la sensualité, nouvellement éveillée, est encore voisine de la pudeur de l'enfance. Ajoutez que ses personnages ont tous cette netteté de caractère, cette franchise facile qui provient moins d'une vertu de l'âme que d'une disposition de la nature chez les êtres jeunes à qui la vie n'a pas encore appris la duplicité. Pas de personnage rusé, pas de traître, pas de coquetterie artificieuse, pas d'effronterie vicieuse comme chez Guarini. Ce n'est pas le Tasse qui aurait jamais inventé les scènes si comiquement et si mondainement vraies de Corisca et du satyre dans le *Pastor fido*. Comme les jeunes gens encore, le Tasse fait tout passer et se fait tout pardonner. Le libertinage fréquent de ses pensées s'enveloppe de grâce et ne descend jamais au cynisme. Il a un art incomparable pour dire les choses grivoises; voyez plutôt certaines parties du dialogue du premier acte entre Daphné et Tircis. Par sa gentillesse dans l'expression des choses de la volupté, le Tasse tranche sur les autres Italiens, qui y mettent d'ordinaire plus de mâle sensualité et de bonhomie ordurière. Le langage de l'*Aminta* enfin, par sa douceur, sa mollesse, ses diminutifs, ses zézaiemens, ne peut se comparer qu'à cette musique frissonnante que la volupté fait courir dans l'être des adolescens, et l'on peut dire de cette lecture qu'elle compose la plus longue pâmoison qu'il soit donné à l'imagination d'éprouver.

Cette adolescence du génie du Tasse est partout marquée. Il possède au plus haut degré, et tel qu'aucun poète ne l'a possédé, le sentiment de l'aurore et du matin de toute chose, aurore de la vie ou matin du jour, de tout ce qui est jeune dans la nature comme dans l'homme. Voyez-le dans ses descriptions de la nature, principalement dans cette description des jardins d'Armide, imitation des jardins d'Alcine, où il a battu positivement le grand Arioste par l'harmonie voluptueuse et la gracieuse invention des détails. C'est le tableau de la nature et de l'âme humaine à leur printemps. On peut dire que tous les détails de cet admirable tableau correspondent exactement à la neuvième heure de la matinée, l'heure où le jour entre dans son adolescence, tant chacun de ces détails est bien choisi pour donner une impression de la chaude saison sans que la chaleur y ait place. Aucune maladroite nuance ne vient y rappeler la pourpre du midi ou les langueurs embrasées du soir. Une lumière tiède, blanche, radieusement incolore, éclaire un paysage où tout respire une mollesse ardente et une fraîche ardeur. Un concert s'élève du milieu de cette scène, un concert composé tout entier de voix de femmes et de voix d'adolescens, où la basse virile n'a point de place, musique de l'âme aux débuts de sa vie passionnée, lorsque de toutes les voix qui sont en elle il ne s'est

encore éveillé que celles du bonheur et de la volupté. Cet épisode des jardins d'Armide et cet autre épisode où la forêt enchantée, tout à l'heure pleine de fantômes sinistres pour Tancrède et ses compagnons, se couvre subitement de fleurs et prend un aspect riant pour accueillir Renaud, sont les deux morceaux classiques où l'on peut le plus pleinement admirer ce sentiment de la matinée du jour et de la vie qui est propre au Tasse; mais il circule dans tout le poème comme un vent léger, toujours présent, soit qu'il souffle, soit qu'il s'apaise, et le remplit de brises qui soulèvent ses strophes comme de fins tissus. D'autres poètes ont été obligés de personnifier le zéphyr pour rendre saisissable cette fraîcheur mouvante et paresseuse à la fois des belles journées sans orages; mais le Tasse a su mettre dans ses vers ce souffle même.

Puisque nous parlons d'un trait particulier du talent du Tasse qui se rapporte au sentiment général de la nature, ouvrons une parenthèse pour faire une observation qui trouverait difficilement sa place ailleurs. Le Tasse, inférieur à ses grands compatriotes pour la vigueur et l'originalité des conceptions, la largeur des pensées, la virilité de l'accent, la science de l'âme humaine, leur est très supérieur comme peintre de la nature. Arioste, si grand comme inventeur, si gracieux comme narrateur, si fertile en ressources comme peintre des passions humaines, est inférieur au Tasse sous le rapport descriptif. Arioste est moins un paysagiste qu'une sorte de géographe exact et poétique des lieux qu'il fait traverser à ses héros. Quelques lignes nettement tracées, quelques épithètes heureusement choisies lui suffisent; on sent que la nature n'est pour lui, comme pour la plupart des grands Italiens, qu'un accessoire, et que l'humanité occupe la première place dans ses préoccupations. Dante seul, par la richesse pittoresque et la force plastique de ses expressions, s'élève au-dessus du Tasse comme peintre de la nature. Cependant il est nécessaire de faire une distinction pour bien marquer le caractère de ce côté du talent du Tasse. Ce n'est pas tant comme paysagiste, à proprement parler, qu'il est hors ligne que comme peintre de la lumière. Ses descriptions de forêts ombreuses, de prairies émaillées de fleurs, de ruisseaux, de collines, ne sont à tout prendre que jolies; mais il est grand dans ses peintures de la lumière, des *ciels*, des météores, de l'atmosphère. Les splendeurs des nuits éclairées d'étoiles, les transparences de l'air dans les pays du midi, les phénomènes de l'aurore, l'étouffante atonie de l'atmosphère dans les étés de sécheresse, les tiédeurs des matinées de printemps, voilà son domaine pittoresque, et sur ce domaine il ne redoute aucune comparaison. Le Tasse, c'est le Claude Lorrain de la poésie italienne, un Claude Lorrain qui a, comme le nôtre, ses heures préférées. Chez Claude, ces heures sont celles de l'après-

midi; chez le Tasse, ce sont celles de l'aurore et de la matinée.

Revenons à ce caractère d'adolescence qui distingue le génie du Tasse. On vient de le saisir dans ce qui fait sa grâce et sa beauté, voyons-le dans ce qui fait sa faiblesse. Le Tasse n'a pas seulement un génie gracieux, il a encore un génie très élevé, élevé jusqu'à l'idéalisme; mais, dans l'élévation comme dans la grâce, il reste toujours juvénile. Tous les grands sentimens prennent chez lui la forme qu'ils revêtent chez les jeunes gens noblement doués. Nous avons reconnu ce qui manquait de virilité à son héroïsme et d'austérité à sa religion. Il a des ardeurs guerrières de jeune page et des attendrissemens pieux de jeune communiant. Sait-il mieux peindre d'autres grandes passions, l'amour, la douleur par exemple? Certes il est souvent pathétique, mais ce pathétique est doux comme les larmes qu'arrache le bonheur, ou, si vous voulez à toute force y mêler l'idée d'infortune, doux comme les larmes qui tombent lorsque le premier malheur ravit à notre âme la virginité de la souffrance, car la souffrance a sa fleur comme l'amour, et les premières larmes ont une limpidité qui ne se retrouve plus jamais. Le modèle de ce pathétique, c'est la mort de Clorinde et les plaintes de Tancrède après le fatal combat. Combien cette scène, qui devrait être sombre, est au contraire lumineuse! L'infortune des deux amans est éclairée de ces rayons que Tancrède, dans sa douleur, s'accuse de voir encore :

> Io vivo? io spiro ancora? e gli odiosi
> Rai mira ancor di questo infausto die?

Avec quelle tristesse musicale les plaintes s'échappent du cœur du héros! Est-ce un amant blessé à mort qui parle ou un personnage d'opéra qui chante, parce qu'il a trouvé dans sa douleur un beau motif d'inspiration lyrique? Quelles belles solitudes, quelles majestueuses allées de cyprès égayées de myrte son chant évoque sous les yeux du spectateur, je me trompe, je veux dire du lecteur!

> Vivrò fra miei tormenti et fra le cure,
> Mie giuste furie, forsennato, errante,
> Paventerò l'ombre solinghe e scure.....

Les douleurs qu'il faut au Tasse, comme du reste à la plupart de ses compatriotes, ce sont des douleurs brillantes, présentant une surface harmonieuse et dont on puisse dire sans exagération en les contemplant : Voilà la dépouille mortelle du bonheur! voilà le bonheur inanimé, immobile, glacé! C'est, dis-je, la forme de douleur qu'aiment à exprimer de préférence ses grands compatriotes, Pétrarque, Boccace, Arioste; mais il l'affectionne plus particulièrement et plus exclusivement qu'aucun d'eux. Ce n'est pas lui qui aurait jamais fait couler les mâles et nobles larmes que Roland ré-

pand dans Arioste, ce n'est pas lui qui aurait lutté victorieusement avec Catulle pour exprimer le désespoir d'Olympia abandonnée par Bireno, ou qui aurait pris plaisir à raconter, comme Boccace, la sauvage histoire du *Basilic salernitain*. Non; il faut que ses héroïnes et ses héros s'endorment dans la mort comme les nymphes du Corrége parmi l'ombre des bois, et que les douleurs de ceux qui survivent voltigent sur leurs tombes comme les mânes du bonheur.

Les mêmes observations s'appliquent à ses peintures de l'amour. La forme de l'amour que le Tasse affectionne est celle qui se trouve dans l'*Aminta* et que nous avons déjà essayé de décrire, une élégante diablerie, une sensualité gracieuse, ou bien celle que l'on trouve dans ces *Rime amorose* dont M. Cherbuliez a exprimé le caractère dans une page charmante, après laquelle il n'y a plus rien à dire. Une fois, une seule, le Tasse a trouvé et fait entendre les vrais accens de la passion dans le discours d'Armide à Renaud qui s'enfuit, et encore est-il vrai de dire que ce morceau ne s'éloigne pas autant qu'il le semble de cette sensualité qui est le caractère de l'amour dans le Tasse. Ce qu'Armide y exprime en termes d'une si véhémente éloquence, c'est moins l'amour trahi que le désespoir des sens. La passion d'Armide a tous les caractères de la sensualité passionnée : l'âpreté égoïste, l'énergie d'humilité, l'ardeur d'avilissement, la bassesse fiévreuse et pathétique. Comme elle se traîne aux pieds de Renaud! Quelle soumission dans son attitude! quelle suppliante vivacité dans ses gestes! L'orgueil ne peut descendre plus bas. La fière magicienne, prise dans ses propres piéges, oublie et méprise tout ce qui n'est pas Renaud, sa naissance, sa science, sa foi musulmane. Elle coupera ses cheveux et le suivra en qualité de servante, c'est elle qui portera ses armes et conduira ses chevaux. Rappelez-vous les admirables octaves :

> Sprezzata ancella, a chi fo più conserva
> Di questa chioma, or ch'a te fatta è vile?...

Nulle part ce sentiment que j'appelle le désespoir des sens n'a été exprimé avec une telle puissance; seuls, les *dilettanti* déjà vieillissans qui se rappellent la manière dont Mme Stoltz rendait le rôle de Léonore dans *la Favorite* peuvent se faire une idée exacte du genre de passion qui est contenu dans le discours d'Armide.

Qu'on ajoute à ce passage exceptionnel quelques accens d'une tendresse délicieuse dans les adieux d'Olindo à Sophronia, et l'on aura épuisé à peu près tout ce qu'il y a dans le Tasse de grande et sérieuse passion. Ces rapides éclairs passés, son génie, comme la nature après l'orage, se remplit plus que jamais de fraîcheur et de gazouillemens. Il revient à ces fioritures et à ces *concetti* où il est passé maître, et qui remplissent les *Rime amorose*. J'ai promis

de ne rien dire de ces dernières poésies après M. Cherbuliez; cependant je ne puis résister au désir de faire une observation qui a son importance, c'est que les images brillantes dont elles sont pleines ne sont pas aussi artificielles que veulent bien le prétendre les détracteurs du Tasse en particulier et de la poésie italienne en général. Avez-vous jamais séjourné dans quelque petite ville d'eaux à la mode, et votre imagination a-t-elle eu occasion de faire effort pour exprimer les spectacles qui passaient devant elle? Vous avez compris alors ce qui se passait dans l'esprit des poètes italiens par ce qui s'est passé dans le vôtre, car c'étaient des spectacles pareils qu'ils avaient sous les yeux lorsqu'ils écrivaient leurs sonnets remplis de pointes et leurs chansons remplies de rapprochemens bizarres. Les *concetti* se présentent tout naturellement à l'imagination en voyant passer tant de toilettes bariolées, tant de jolis visages, tant d'yeux bleus inondés d'une lumière molle et diffuse, tant d'yeux noirs étincelans d'une lumière intense et concentrée comme celle du diamant, tant de chevelures de nuances diverses. Bien loin d'être artificiels, les *concetti* sont le seul langage par lequel on puisse rendre *naturellement* ces fleurs qui marchent, ces éclairs qui passent, ces scintillemens et ces reflets qui se succèdent perpétuellement. L'esprit n'a pas besoin de se mettre à la torture comme on se le figure trop volontiers, car, en présence d'un tel spectacle, il devient nécessairement ingénieux et raffiné. Même chose pour le marivaudage. Le marivaudage paraît un langage tout à fait artificiel jusqu'au moment où se présente une occasion de marivauder soi-même; alors on comprend la raison d'être de ce langage, et on le trouve tout naturel, car il s'est en effet présenté de lui-même sur les lèvres, et aucun autre langage n'aurait pu le remplacer, cette occasion étant donnée. Les concetti et les mignardises du Tasse sont donc moins les indices d'une littérature à son déclin déjà, d'un génie secondaire teinté de mauvais goût, que les marques des efforts naturels du poète pour reproduire les phénomènes passagers du brillant spectacle au milieu duquel il vivait journellement dans la petite cour de Ferrare.

Je voudrais faire pénétrer aussi profondément que possible dans l'esprit du lecteur cette conviction que la nature du Tasse était une nature toute juvénile, et que ce qui le charme et le repousse dans sa poésie est justement cela même qui le charme et le repousse chez les enfans et les jeunes gens. Le Tasse, comme les très jeunes gens, retranche volontiers de la nature humaine quiconque n'appartient pas au monde qu'il habite, à la caste à laquelle il appartient, à la religion qu'il pratique et qu'il chante. Il crée des antithèses artificielles pour faire ressortir les vertus de ses héros préférés et peint leurs adversaires avec des couleurs de rhétorique. L'opposi-

tion des héros des deux religions dans la *Gerusalemme* est un véritable enfantillage, comme chacun de nous en a pu faire au collége, quoique avec moins de génie et surtout d'*ingéniosité*. Le Tasse est le dernier enfant de la renaissance italienne, comme le dit fort justement M. Cherbuliez; mais combien cet enfant est déjà dégénéré! Où soupçonner dans la *Gerusalemme* cette grande idée de la réconciliation des religions, qui fit le fond de la renaissance italienne, que l'on voit naître chez Boccace dans le conte des *Trois anneaux*, et qui est symbolisée si gracieusement dans Arioste par l'amour de Bradamante et de Roger? Nous sommes bien loin avec le Tasse de cette haute et poétique impartialité. Certes l'opposition des deux religions était nécessaire et naturelle en un sujet comme la *Gerusalemme*, mais il l'a tranchée avec cette netteté impitoyable et cette décision imperturbable que connaissent seuls les êtres sans expérience. On dirait qu'il a craint qu'elle ne fût jamais assez marquée, et là où il fallait un fossé, il a creusé un abîme. Ses Sarrasins sont des caricatures, ou des monstres, ou des affiliés de l'enfer; c'est à peine s'ils participent à la nature humaine. Le roi de Jérusalem est un tyran cruel, faible et ridicule; le savant Ismeno est un nécromancien; Soliman est un aventurier voué au démon, Argant un géant homicide et impie. La férocité leur tient lieu de courage, la force physique de magnanimité et de grandeur d'âme; l'intérêt se détourne d'eux comme d'êtres d'une nature inférieure, voués au mal non-seulement par fatalité, mais par choix. S'ils étaient simplement condamnés aux ténèbres, on pourrait encore les plaindre; mais ils sont en communication constante avec les esprits de l'abîme, et ils paraissent on ne peut plus satisfaits de cette intimité : ce n'est pas par aveuglement qu'ils combattent la foi chrétienne, c'est volontairement et avec clairvoyance. Les démons n'ont pas besoin pour les tromper de revêtir des formes étrangères, ils n'ont qu'à se présenter à eux tels qu'ils sont pour être sûrs d'être bien reçus. Voyez par exemple au chant neuvième la visite d'Aletto à Soliman, qui le reconnaît aussitôt pour un démon, et qui s'abandonne sans résistance à toutes les fureurs qu'il lui insuffle dans l'âme. O chevaliers musulmans d'Arioste, Mandricard, Rodomont, Roger, Sansonnet, Doralice, Marphise, Médor, si valeureux, si magnanimes, si loyaux, chez qui on sent des âmes si naturellement portées vers la lumière, quels frères ténébreux le Tasse vous a donnés dans Aladin, Argant et Soliman! Seule, la vaillante Clorinde, comme une sainte rachetée de l'erreur, intercède auprès du lecteur pour les champions de la religion musulmane, et jette un rayon d'humanité dans l'atmosphère infernale où ils s'agitent.

Une autre particularité très bizarre, mais cette fois toute gracieuse, de cette nature enfantine du Tasse, c'est le caractère en

quelque sorte microscopique que présente la *Gerusalemme*. Le Tasse peint tous les objets en diminutif; on dirait qu'il voit le monde par le petit bout de la lorgnette. Les objets et les hommes perdent leur stature naturelle et se rapetissent de façon à présenter d'eux-mêmes une réduction toute mignonne et toute coquette; mais dans ce rapetissement les lois des proportions sont admirablement gardées. Si les objets perdent en dimension, ils ne perdent rien en précision et en netteté; ils se détachent avec un relief et une couleur extraordinaires, et se meuvent dans un lointain lumineux qui ne permet à l'œil de l'imagination de commettre aucune erreur; aucune brume ne les décolore, aucune ombre ne les fait trembler : ce sont de petits arbres, de petits chevaux, de petits hommes que l'on aperçoit, mais ce sont bien de vrais arbres, de vrais chevaux, de vrais hommes. Les personnages surtout ont une réalité singulière. Le lecteur ne perd pas un seul des mouvemens de leur vive mimique; il distingue le moindre jeu des muscles sur leur visage microscopique, le moindre clignement de leurs petits yeux. Il faut voir comme ces personnages se dépitent gentiment en jolis nains qu'ils sont, boudent et se désolent comme des enfans fâchés, et frappent colériquement la terre de leur petit pied. Ce n'est jamais un spectacle terrible, c'est quelquefois un spectacle presque risible, c'est toujours un spectacle charmant. Ce rapetissement s'étend à tous les êtres et à tous les objets, quelque immenses qu'ils soient. Dans les profondeurs de l'infini apparaît un tout petit Dieu au milieu de tout petits anges, et dans les profondeurs de l'abîme s'ouvre un enfer qu'on pourrait mesurer en étendant les bras, et où siégent des diables en miniature. C'est, dis-je, le monde vu par le petit bout de la lorgnette; c'est ce même recul des objets qui ne leur fait rien perdre en netteté, cette même diminution d'eux-mêmes qui ne leur fait rien perdre en précision.

Rassemblez tous les traits que nous venons de détailler, et vous obtiendrez la nature d'un enfant sensible et sensuel. Certes c'est là se présenter au combat de la vie avec de mauvaises armes; mais il y a encore dans le Tasse un des penchans les plus funestes qui se puissent concevoir, c'est-à-dire l'exaltation facile, l'admiration à l'état de démangeaison incessante, l'enthousiasme à l'état de prurit. En vérité, on pourrait appeler assez justement le Tasse le don Quichotte de la poésie, moins à cause de la ressemblance de leur mauvaise fortune que pour une certaine ressemblance de nature et de génie. Ce qui fait le Tasse poète est exactement la même faculté ou la même maladie, comme il vous plaira de l'appeler, qui fait don Quichotte chevalier errant. Ils tirent leur malheur et leur grandeur d'un sentiment très noble, mais très dangereux, s'il passe à l'état chronique et s'il arrive à faire partie de notre nature ha-

bituelle, car ce sentiment ne s'obtient que par une surexcitation de l'âme, et pour nous élever au-dessus de nous-mêmes il doit commencer par nous anéantir : j'ai nommé l'admiration.

Que le Tasse soit un homme d'imagination, cela n'a pas besoin d'être prouvé; mais quelle est la forme de son imagination, et à quelle nature morale correspond-elle? A coup sûr il n'a pas l'imagination créatrice et dramatique; l'invention des caractères, des événemens, lui fait absolument défaut. La fable de l'*Aminta* est d'une simplicité voisine de la pauvreté; celle de la *Gerusalemme liberata* est tellement aride qu'on peut attribuer au peu d'intérêt qu'elle inspire une partie de la fatigue que cause au lecteur moderne ce beau poème. La trame générale du poème n'est rien, les épisodes sont tout. Il n'est certes personne qui, ayant lu une fois la *Gerusalemme,* éprouve le désir de la relire dans son ensemble. Ce que nous y cherchons après une première lecture, c'est tel ou tel de ses épisodes délicieux, Olindo et Sophronia, Herminie chez les bergers, le combat de Clorinde et de Tancrède, les jardins d'Armide, la forêt enchantée; moins que cela, nous rouvrons le poème pour revoir les deux ou trois octaves où le poète a décrit si merveilleusement les désirs se glissant dans les cœurs des croisés à la vue d'Armide, celles où Renaud, après sa confession, va au lever de l'aurore visiter le mont des Oliviers, ou même, plus simplement encore, pour relire quelque octave isolée où se trouve tel effet de lumière qui nous est resté dans le souvenir. Ces épisodes eux-mêmes ne nous frappent pas par l'originalité de l'invention et la nouveauté; nous les connaissons pour les avoir déjà vus, sous des formes différentes, chez Virgile, chez Lucain, chez Dante, chez Arioste, voire chez Pulci et Boïardo. La forêt enchantée est reprise de Lucain et de Dante; les jardins d'Armide sont une imitation évidente des jardins d'Alcine; ses belles guerrières, Clorinde, Gildippe, sont des imitations de ces héroïnes mises à la mode par les romans chevaleresques, et spécialement de Bradamante et de Marphise; l'arrivée d'Armide au camp des croisés rappelle d'une manière frappante l'entrée d'Angélique à la cour de Charlemagne dans l'*Orlando innamorato* de Boïardo et de Berni. Cette imitation ne s'arrête pas seulement aux conceptions principales, elle se retrouve jusque dans les plus petits détails. A chaque instant, la mémoire distingue dans cette ingénieuse mosaïque quelque pièce rapportée, habilement enchâssée, qui appartient à la littérature ancienne ou à la littérature italienne antérieure. Ainsi, pour citer au hasard, le purgatoire des amantes cruelles, dont la bergère Daphné menace la froide Silvie, est évidemment emprunté à la vision d'Anastasio degli Honesti dans le *Décaméron* de Boccace. Il y a tel incident légèrement exagéré de ses combats, par exemple ce chevalier musulman coupé en deux,

dont le buste tombe à terre tandis que les jambes restent à cheval, qui n'existerait pas, si Boïardo et Arioste n'avaient pas écrit. Je sais bien que les grands poètes ne se font aucun scrupule d'emprunter, mais ils savent transformer si complétement leurs emprunts que c'est à peine s'ils sont reconnaissables, et que leur originalité ne perd rien à l'imitation. Arioste par exemple imite autant peut-être que le Tasse, mais il réinvente tout ce qu'il emprunte. Qui reconnaîtrait l'antique fable des amazones dans l'histoire de l'île des femmes? Qui songe à l'abandon d'Ariane dans l'épisode d'Olimpia et Bireno? L'imagination du Tasse n'a pas ce feu de forge qui refond les matières qu'elle s'approprie; ses imitations sont simplement des transcriptions ingénieuses et élégantes qui permettent toujours de distinguer leur origine et leur provenance. A cet égard, on peut dire que le Tasse serait le roi des arrangeurs et des metteurs en œuvre poétiques, si notre Racine n'existait pas.

Le Tasse n'a donc pas l'imagination *active* des inventeurs, il a l'imagination *passive* des contemplateurs. C'est un genre d'imagination singulièrement dangereux, et qui atteste chez ceux qui en sont doués une disposition maladive, car il exige une finesse d'organes extraordinaire, et beaucoup de finesse ne va pas sans beaucoup de faiblesse. La vie d'un homme né pour contempler et admirer n'est le plus souvent qu'un martyre voluptueux, tant la souffrance et le plaisir sont étroitement mêlés dans ses sensations. Un tel homme est la victime de toutes les beautés qu'offre le monde, car elles s'imposent à son imagination, qui s'en laisse caresser ou accabler sans opposer de résistance. Il ne dispose pas à sa fantaisie des choses comme l'inventeur, ce sont les choses qui disposent de lui, et la plus petite d'entre elles ne permet pas qu'il lui refuse son tribut d'admiration. Son existence est un frisson perpétuel, une transe incessante de plaisir et de douleur. Tout ce qui passe arrache à l'âme du poète ainsi doué un accent musical, un cri pathétique, une interjection mélancolique ou joyeuse. Cette excessive sensibilité semblerait devoir faciliter l'invention, elle lui nuit au contraire, car elle empêche toute concentration des facultés; l'extase qui naît de cette surexcitation est passagère autant qu'elle est prompte, et les choses s'éloignent aussi rapidement qu'elles apparaissent. Le poète est à chaque instant à la fois tyrannisé par la poésie et trahi par elle, car elle fuit sans cesse sous son regard pour revenir sous de nouvelles formes, pareille au flux et au reflux d'une mer de beauté. Il devient une sorte d'éternel naufragé de l'idéal; une vague de cette mer de beauté l'emporte et le recouvre, une seconde le rejette et le laisse à sec. Mais qu'il est heureux, ce naufragé poétique! S'il n'éprouve que des béatitudes d'une minute, ces minutes sont en nombre infini. Languissant, énervé, disposé par sa faiblesse

même à ressentir toutes les délices, son inspiration dure juste le temps que durent les caresses dont les choses l'effleurent, et se renouvelle tout aussi souvent que ces caresses se renouvellent; c'est dire qu'elle expire sans cesse pour recommencer aussitôt.

Voilà le genre d'imagination du Tasse. Si l'on me demandait de le définir en deux mots, je l'appellerais le poète des beaux frémissemens. Il n'y a guère en effet dans ses œuvres et surtout dans son grand poème que des frémissemens, mais ils sont incessans et de toute sorte : frémissemens de religion, frémissemens d'héroïsme, frémissemens d'amour. Les mouvantes ombres lumineuses qui passent sur un mur blanchi donnent seules l'idée de ces rapides mouvemens d'enthousiasme qui se succèdent pour toute chose indifféremment, pourvu qu'elle soit douée de beauté, et qui expirent aussi vite qu'ils sont nés. S'étonnera-t-on maintenant que ces octaves de la *Gerusalemme*, au lieu d'avoir la gravité qui convient à la narration épique, soient tantôt des sonnets amoureusement élaborés, tantôt des commencemens de *canzoni*, qu'ils participent tantôt du mouvement de l'ode, tantôt de la lenteur pensive de l'élégie? Que voulez-vous? le poète n'est pas son maître, et toutes les choses qu'il devrait se contenter de nommer imposent immédiatement à son imagination leur genre de beauté. Il a eu besoin de dire qu'une de ses héroïnes avait souri, et immédiatement il a vu passer sous ses yeux un tel sourire qu'il a oublié, pour en décrire la lumière, sa narration commencée. Un soupir de tendresse s'échappe-t-il du cœur d'un de ses héros, aussitôt son propre cœur tressaille et fait entendre un commencement de concert d'amour. C'est, dis-je, exactement le genre d'imagination de don Quichotte. Il est halluciné, ensorcelé de beauté, comme don Quichotte est ensorcelé de chevalerie. Les beautés visibles du monde agissent sur lui comme la lecture des romans chevaleresques sur don Quichotte, c'est-à-dire d'une manière passive et involontaire. Il est incessamment transporté dans le royaume de l'idéal sans y prendre jamais pied, car ses visions passagères et changeantes l'abandonnent à chaque instant pour le reprendre aussitôt comme les chimères de don Quichotte. Il touche terre, rebondit, tombe de nouveau et se relève encore. La vie de son imagination se compose ainsi d'une succession de tableaux sans continuité; errante et vagabonde au gré des choses qui la mènent, elle est à la disposition de tout objet qui peut lui arracher une admiration d'une minute.

La valeur du Tasse comme artiste et poète est incontestable; en a-t-il une autre? Ses poèmes sont-ils autre chose que de belles œuvres d'art? En d'autres termes, le Tasse a-t-il une importance historique, est-il un de ces hommes qui ont eu le privilége de marquer une époque, d'exprimer soit une des facultés du génie de leur

nation, soit une de ses révolutions ou de ses crises, et dont l'existence individuelle compose ainsi une des phases de l'existence de ce génie? Il est impossible de concevoir la littérature italienne sans un Dante ou un Arioste, car ils expriment à eux deux toute l'âme de l'Italie : le premier exprime sa véhémence tragique et sa capacité de souffrance, le second sa grâce souriante et son aptitude au bonheur. Supposez qu'ils n'aient existé ni l'un ni l'autre, et l'âme italienne n'aura jamais été révélée au monde. Nous pouvons donc considérer ces deux hommes comme nécessaires, indispensables; ils ne sont pas des apparitions qui pouvaient être ou ne pas être au gré de la générosité ou de l'avarice de la nature, car ils sont pour nous la manifestation extérieure et visible d'une réalité invisible. Mais le Tasse! Il semble au premier abord qu'il ne soit qu'un accident heureux, un don capricieux de la nature. On se dit que, s'il n'avait pas existé, le monde n'aurait pas perdu autre chose que deux beaux poèmes faits pour l'amusement plutôt que pour l'instruction de l'esprit, quelques jolies chansons et quelques madrigaux bien tournés, plus une légende romanesque douloureuse. A la vérité, on s'accorde bien généralement à lui attribuer une sorte de signification historique, celle de fermer l'ère de la grande poésie et d'annoncer irrémédiablement la décadence; mais cette signification est bien misérable et bien triste. En a-t-il une autre que celle-là?

Eh bien! oui, le Tasse a cette importance historique qu'on lui refuse trop généralement. A la vérité, il ne révèle rien d'essentiel, rien d'éternel dans la nature de ce génie italien, dont Dante et Arioste ont exprimé la double substance et montré une fois pour toutes l'impérissable structure intérieure; mais il est un chaînon indispensable dans l'histoire de ses destinées. Le Tasse de moins, et la transition manque pour suivre l'évolution du génie italien d'un de ses états à l'autre, comme elle manquerait pour suivre la transformation de la chenille en papillon, si l'état intermédiaire de la chrysalide était supprimé. Le Tasse est un témoignage de décadence, je le veux bien, mais c'est aussi un témoignage de résurrection, car il présente le spectacle d'une métamorphose mémorable. Le Tasse, c'est en quelque sorte la chrysalide du génie italien; larve charmante, au contraire des autres larves, en qui se dissout l'âme ancienne, en qui on sent déjà frémir les ailes de l'âme encore à naître! Nature hybride, il participe de deux caractères, il est le point de jonction de deux arts. Si la mort est là, la vie y est aussi, et ce déclin est une aurore. Il forme le passage entre la poésie, qui dit en lui son dernier mot, et la musique, qui balbutie en lui ses premières mélodies. D'une main, il fait le salut d'adieu à la lignée de Dante et d'Arioste; de l'autre, il donne le salut de bienvenue, à travers les siècles, à la race des Pergolèse, des Cimarosa, des Rossini et

des Bellini. Oui, le Tasse peut être rangé parmi les grands poètes, car la signification sacrée du mot *vates* a encore en lui toute sa force. Ce voluptueux hypocondriaque remplit à sa manière les fonctions solennelles attribuées au poète : présider aux naissances et aux funérailles des sentimens humains, ensevelir les nobles choses qui ne sont plus et annoncer les nobles choses qui seront un jour. Il est un gardien des traditions antiques en même temps qu'un précurseur.

C'est dans la *Gerusalemme* que pour la première fois cette transformation devient sensible. Le Tasse, en écrivant son poème, avait la prétention d'écrire une épopée; mais la première condition d'une pareille œuvre, le génie du narrateur poétique, lui fait absolument défaut. Un véritable poète épique, malgré la singularité de son poème, c'est Arioste. Chez lui, la poésie n'est que le vêtement du récit, et la musique n'est que l'accompagnement des pensées. Dans le Tasse, cet équilibre est rompu, et la musique l'emporte sur les pensées, qui ne sont qu'un prétexte à fioritures, à trilles et à roulades. La *Gerusalemme* n'est donc pas une narration épique, mais un long poème lyrique. J'ai comparé le plaisir que procure la *Gerusalemme* au plaisir que peut donner le spectacle d'un ballet, mais il est encore plus exact de comparer le poème lui-même à un immense libretto d'opéra. On a fait jadis un opéra d'*Armide*, mais je m'étonne qu'un arrangeur moderne n'ait pas eu l'idée de transporter le poème entier sur une scène lyrique, tant il est merveilleusement approprié aux conditions que réclame le drame musical. Il est vraiment curieux d'y observer non-seulement la naissance de la musique, mais les germes de ce genre nouveau qui, au moment même où le Tasse publie son poème, fait son apparition avec le drame pastoral et les fêtes dramatiques de la cour de Ferrare. Ces fêtes et ces pompes auxquelles le Tasse a lui-même coopéré ont laissé leur empreinte sur la plus importante de ses œuvres, qui n'est à un certain point de vue qu'un divertissement à grand spectacle. Observez en effet le caractère des tableaux du Tasse, et dites s'ils ne semblent pas une suite de décors de théâtre, inventés pour le plaisir des yeux. Lorsque nous lisons l'Arioste, nous ne sommes pas étonnés de ses plus magiques tableaux, car en lisant nous sommes comme un voyageur qui découvre graduellement les paysages qui bordent sa route, tant l'art du narrateur est parfait. Au contraire, en lisant le Tasse, nous éprouvons les amusantes surprises du spectateur qui voit se succéder les tableaux les plus imprévus; ses magnificences ont un caractère théâtral, nous n'y sommes pas amenés graduellement, nous y sommes poussés subitement comme au coup de sifflet d'un machiniste de génie. Ces pompes sont tellement tout le poème que l'intérêt languit sensiblement pendant les intervalles qui les séparent, comme il languit à l'Opéra entre

deux scènes dramatiques et deux divertissemens, et que les parties qui ne sont pas de pur ornement ou de pure mélodie nous fatiguent comme de trop longs récitatifs. Quel superbe tableau d'opéra que la forêt enchantée et combien propre aux effets de feu de Bengale! Quel admirable motif de ballet que le séjour de Renaud dans les jardins d'Armide ou son entrée dans cette même forêt enchantée! Quel merveilleux décor que le décor de la chambre souterraine des pierres précieuses! Et les scènes de chant et de déclamation, les motifs de duos, de trios, de mélodies, comme ils abondent dans ce modèle du *libretto!* Duo d'Olinde et de Sophronie, plaintes de Tancrède sur le corps de Clorinde, chansons rustiques du pâtre hospitalier qui recueille Herminie, grand air d'Armide à la fuite de Renaud, concerts de la forêt enchantée et des jardins d'Armide, duo d'Argant et de Tancrède, chœurs de démons, chœurs de guerriers; ajoutez des groupes composés de nymphes, de pages, d'ermites, et dites s'il est un spectacle plus complet.

Le Tasse a donc une importance capitale dans l'histoire des évolutions du génie italien, quoique cette importance se dérobe au premier coup d'œil et qu'il soit nécessaire de quelque attention pour la découvrir. Il marque une date mémorable qui ne se rencontre dans aucun livre d'histoire, et quand on vous demandera à quelle époque le génie italien a commencé à opérer sa métamorphose et a passé de la poésie à la musique, répondez hardiment : A l'époque qui est comprise entre la représentation de l'*Aminta* et la publication de la *Gerusalemme*. Il a encore une autre importance; il a donné le baptême du génie au dernier des genres poétiques enfantés par la renaissance, à celui qui marque le terme de la fécondité de ce grand renouvellement intellectuel. Nous voulons parler de ce genre du drame pastoral éclos à la cour de Ferrare d'une pensée de divertissement, et qui, parti d'un commencement modeste, allait arriver à la plus haute fortune et parcourir la plus enviable destinée. Pendant près d'un siècle, la pastorale allait devenir le genre dominant en Europe et marquer tous les autres genres littéraires de son empreinte. Où ne retrouve-t-on pas le drame pastoral durant cette période qui va de la veille de la Saint-Barthélemy à la fin du règne de Louis XIII? Une fois sorti de son pays natal, il se développe, grandit, et son ambition croît avec chaque marque de faveur qu'il reçoit dans ses nouvelles patries adoptives. En Espagne, il devient le genre à la mode et obsède si bien l'imagination de Cervantes que ce grand homme lui permet de s'introduire dans son chef-d'œuvre, au risque de le gâter. En France, il se mêle au drame et à la comédie, leur fait porter ses travestissemens, et inspire à Honoré d'Urfé le premier modèle du roman français; mais là où il atteint la plus haute fortune, c'est en Angleterre, où il rencontre des inter-

prètes de génie et où il inspire des hommes comme Spenser, Shakspeare, Ben Jonson, Sidney, Fletcher, Milton. Le succès du drame pastoral est un des plus extraordinaires et des plus rapides qu'il y ait dans l'histoire littéraire. Né en 1554 à la cour de Ferrare avec le signor Agostino Beccari, il s'était mêlé avant la fin du siècle à toutes les manifestations du génie humain. Or le Tasse a poussé plus que personne cette haute fortune, car c'est lui qui le premier donna, avec l'*Aminta*, le sceau de la perfection à ce genre légèrement artificiel et le rendit digne des destinées qu'il allait parcourir. Ainsi c'est encore le Tasse qui préside à ce mouvement poétique qui se prolonge jusqu'au règne de Louis XIV. C'est lui qui est en quelque sorte le chef d'orchestre du glorieux concert européen pendant près d'un siècle; s'il est dans le cortége qui marche à sa suite des hommes plus grands que lui, n'oublions pas cependant qu'il marche à leur tête et qu'il est le premier par la date, sinon par le rang.

Nous avons trop peu parlé du livre de M. Cherbuliez, et, en critique égoïste, nous avons profité de l'occasion qu'il nous offrait pour développer notre thèse sur la nature du génie du Tasse, sur la cause psychologique et physiologique de ses malheurs, qui, croyons-nous, eurent leur origine dans les obscurités de l'âme et du tempérament. Le Tasse ne fut pas heureux précisément parce qu'il était né pour le bonheur. Voilà notre thèse, que nous livrons à notre tour à la critique si pénétrante et si élevée de M. Cherbuliez; mais nous ne voulons pas terminer sans le remercier au nom des amis de la poésie d'avoir parlé en termes si délicats et si nobles de celui qui fut le chantre accompli des élégances mondaines. Le pauvre Tasse n'est pas en faveur de nos jours, et M. Cherbuliez aurait péché par trop d'indulgence et d'enthousiasme que nous n'y verrions aucun mal, car c'est l'injustice que le poète rencontre le plus souvent parmi le public contemporain, quand ce n'est pas l'oubli. Combien y a-t-il aujourd'hui de lecteurs du Tasse, et dans ce petit nombre combien en est-il qui le goûtent réellement et l'apprécient à sa vraie valeur? Tout récemment nous lisions sur lui, dans un livre remarquable d'un de nos jeunes historiens littéraires, un jugement bien sommaire et bien dur. M. Cherbuliez a essayé de le maintenir à cette place élevée qui est la sienne, et d'où l'on cherche à le faire descendre, et ce n'est après tout que justice. Eh! sans doute l'inspiration du Tasse n'est pas la grande inspiration, mais c'est une inspiration encore très haute, et, en parcourant l'histoire littéraire, je ne découvre pas une époque, si brillante et si fertile qu'elle soit, qu'un talent de cet ordre ne pût encore embellir et honorer.

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août 1864.

La courte session des conseils-généraux marque le milieu de la saison de villégiature de la politique. Entre une cure d'eaux, une ascension au Righi, une station aux bains de mer et l'ouverture de la chasse, vient se placer à propos cette petite semaine consacrée aux affaires locales de nos départemens. Ce qui nous charme, c'est que les grands lions de la politique officielle ne laissent point échapper cette occasion passagère et en profitent pour faire du *sport* oratoire. Nous aimons à voir que la démangeaison de parler, même dans ce temps de vacances, saisisse quelques-uns de ces personnages qui ne comptent point cependant parmi les amateurs des chocs de la parole libre. Ce penchant pour les discours chez nos adversaires est un bon symptôme. Il est vrai que pour le moment leurs harangues d'été ne sont que des soliloques; mais il est vraisemblable qu'ils n'auront pas toujours la prétention de parler tout seuls, et qu'ils se fatigueront à réciter sempiternellement en l'absence de contradicteurs des oraisons qui tiennent le milieu entre le discours de distribution des prix et le monologue tragique. En général aussi, le défaut de cette éloquence de campagne est de ne point correspondre à l'aménité et aux riantes familiarités de la saison : elle est pompeuse, elle est guindée, elle est déclamatoire, elle est absolument dépourvue de gaîté. Adressée à un peuple qui aime à s'amuser et qui est flatté de s'entendre appeler spirituel, elle ne lui donne pas le plus petit mot pour rire. La foule, emportée par une immense facétie, crie dans l'ivresse des trains de plaisir et des fêtes publiques : « As-tu vu Lambert? » Et cependant M. le duc de Persigny, inaccessible à l'enjouement populaire, dominant avec une gravité que rien ne déride les étourderies de la rue, fait un appel laborieux aux enseignemens de l'histoire, manie avec effort les argumens de l'idéologie la plus subtile et la plus rébarbative, sue en un mot sang et eau pour nous convaincre que le régime actuel a fondé en France la liberté.

Nous serions injustes si, manquant de sérieux nous-mêmes, nous ne distinguions point parmi les effusions oratoires auxquelles a donné lieu la session des conseils-généraux l'excellent et encourageant discours de M. Rouher. Le ministre d'état a parlé du moins avec ce sens de l'opportunité qui appartient à l'homme pratique; il nous a annoncé un progrès réel, une réforme positive, l'augmentation des attributions des conseils-généraux. Son discours a été l'exposé des motifs animé, éloquent, d'un projet de loi qui sera soumis l'année prochaine au corps législatif. Il s'agit de donner aux conseils-généraux pour la gestion des affaires départementales une plus large délégation de la puissance de l'état; il s'agit d'une tentative de décentralisation justifiée par l'expérience de l'institution des conseils et réclamée par les besoins présens du pays. M. Rouher a tracé l'histoire des conseils-généraux, les rattachant à une des plus sages inspirations de Turgot et rendant justice à la loi organique de 1838, qui leur a donné leur constitution actuelle. Il a montré que cette institution a fait ses preuves depuis trois quarts de siècle par les services qu'elle a rendus au pays, par l'éducation administrative qu'elle a entretenue et répandue dans nos départemens, par l'esprit éclairé et sage qui a toujours animé les conseils. C'est une pensée vraiment politique de prendre son point de départ dans une institution ainsi éprouvée pour accroître la part que les citoyens doivent avoir dans la gestion de leurs affaires locales, et décharger le pouvoir central d'une partie de la responsabilité, du labeur et des charges que lui imposait une intervention trop minutieuse dans la direction des intérêts départementaux. Nous verrons comment le projet de loi tiendra les promesses du ministre d'état. Nous ne nous dissimulons point que l'œuvre que l'on va tenter sera incomplète tant que les garanties nécessaires d'une véritable liberté politique feront défaut. Cependant nous accepterons comme un bienfait et un progrès toute mesure qui, en augmentant l'initiative des citoyens dans la sphère des affaires locales, aura pour effet inévitable de rendre plus sensible la privation des libertés politiques, et d'accroître le nombre de ceux à qui l'expérience apprendra à quel point elles sont nécessaires à la bonne direction des intérêts locaux et à la bonne conduite des affaires administratives.

Quoi qu'il en soit, M. Rouher, avec le sens droit d'un homme pratique, ne nous signale la réforme projetée des conseils-généraux que comme un progrès utile et un acheminement au gouvernement du pays par le pays. Il ne vient pas proclamer que nous n'avons plus rien à conquérir en fait de libertés, et que la liberté est fondée en France. Il appartenait à M. le duc de Persigny d'émettre un si étrange paradoxe. M. le duc de Persigny est plus royaliste que le roi. L'empereur nous avait fait entrevoir le couronnement de l'édifice par la liberté; suivant M. le duc de Persigny, l'édifice ne sera point couronné, il l'est déjà, il l'a été dès les premiers jours. Nous possédons la seule forme sous laquelle la liberté puisse être organisée

en France. Chose non moins curieuse, M. le duc de Persigny se donne pour libéral. Singulière fortune de ce mot de liberté! Quand, il y a quelques années, nous commencions à le prononcer ici avec quelque fermeté, on s'étonnait de notre audace, et de timides amis nous prédisaient que nous ne pourrions pas soutenir longtemps la campagne du libéralisme, et aujourd'hui M. le duc de Persigny écrirait volontiers sur son chapeau : C'est moi qui suis le fondateur de la liberté! Si l'ancien ministre de l'intérieur n'est pas l'auteur de la constitution actuelle, il s'en fait du moins le commentateur attitré; il en est le Delolme. Au fond, sa harangue imprévue vise à être la réfutation de l'admirable discours que M. Thiers prononça au début de la dernière discussion de l'adresse. Nous n'avons pas l'intention de discuter ce manifeste. Comme nous l'avons dit, il se compose d'une théorie historique et d'une théorie de métaphysique politique. La théorie historique repose sur l'éternelle comparaison entre l'Angleterre et la France, comparaison à laquelle M. de Persigny se plaint qu'on l'oblige de revenir sans cesse. Cette composition d'histoire de M. de Persigny est connue; il est inutile d'en réfuter les erreurs obstinées. Pour la partie qui touche à l'histoire de France, il faut la donner à corriger à M. Duruy; pour la partie qui concerne l'Angleterre, il suffit de renvoyer l'*essayist* politique de Saint-Étienne à la presse anglaise. Notre théoricien pourra voir dans le *Times* d'hier le cas que les Anglais font de ses vues ou, pour mieux dire, de ses visions historico-politiques sur l'Angleterre. On rit beaucoup à Londres de ce fantôme des conquérans normands et d'une toute-puissante noblesse anglaise qui hante l'imagination du plus récent de nos ducs. « Si M. de Persigny, dit le *Times*, se donnait seulement la peine de lire les discours de nos orateurs aussi attentivement que nous lisons nous-mêmes ceux des orateurs publics de la France, il aurait pu voir, il y a une semaine, un portrait des Anglais tracé par l'un d'eux bien différent de celui qu'il a présenté à ses auditeurs... M. de Persigny peut s'assurer par lui-même que notre corps électoral est beaucoup plus considérable et moins exclusif qu'il ne se le figure, que le lord d'un comté n'est que très rarement le représentant d'un baron normand, et que jamais il ne décide de la taxation du peuple. Le pouvoir politique dans nos institutions réside principalement dans les mains d'une classe, de la vaste et prépondérante classe moyenne qui représente l'industrie, la richesse, l'éducation et l'intelligence de la nation, excitée par l'influence de la classe qui est au-dessus et enrichie par les accessions incessantes venant de la classe qui est au-dessous. Dire que cette classe se gouverne elle-même, c'est dire que le pays se gouverne lui-même conformément à la meilleure théorie de gouvernement qui existe. »

La philosophie politique du duc de Persigny n'est pas moins chimérique et moins contradictoire que ses fantaisies historiques. Notre commentateur constitutionnel rêve une séparation complète et une indépendance

absolue dans l'organisme de nos institutions entre l'autorité et la liberté. Il n'a pas l'air de se douter qu'une liberté qui ne peut rien sur l'autorité, qui n'a pas de moyen d'atteindre le pouvoir pour influer sur sa conduite, n'est qu'une liberté négative, une liberté qui ne peut faire que ce que l'autorité lui permet ou plutôt lui prescrit de faire. Nous demandons pardon à nos lecteurs d'effleurer d'aussi puériles abstractions. M. le duc de Persigny en est encore à la théorie artificielle du bonhomme Sieyès, qui offrait au premier consul une constitution où chaque pouvoir devait agir dans une sphère séparée, sans engrenage, sans contact, sans frottement et sans choc avec les autres pouvoirs. On sait ce que le premier consul pensa du rôle que cette constitution faisait au chef du pouvoir exécutif. Bonaparte, suivant son énergique expression, ne voulut pas que le chef du pouvoir fût un porc à l'engrais; il prit tout pour l'autorité, et laissa subsister les autres rouages de Sieyès se mouvant dans le vide au gré du pouvoir. Il tira de ce système ingénieux le despotisme; dès lors, malgré ce qui survécut du mécanisme de Sieyès, il n'y eut plus de liberté, ou, pour parler comme Bonaparte, ce fut la liberté qui fut le porc à l'engrais. C'est ce qui devra arriver toutes les fois qu'on réalisera cette séparation entre les pouvoirs, si vantée par M. de Persigny. Quand les organes de la liberté ne pourront avoir aucune prise sur les organes de l'autorité, ceux-ci seront omnipotens; on n'aura qu'une des formes du pouvoir absolu. Sur la question de la variété des formes de l'absolutisme et de la liberté, nous sommes de l'avis de M. de Persigny. Des constitutions diverses qui placent l'influence politique dans des classes différentes ou qui organisent d'une façon différente les relations mutuelles des pouvoirs publics peuvent produire également la liberté. C'est là un fait d'observation et d'expérience. A coup sûr, la constitution des États-Unis n'est pas la même que celle de l'Angleterre, la constitution de la Belgique est autre que celle de la Suisse; cependant les États-Unis comme l'Angleterre, la Belgique comme la Suisse, la monarchie aristocratique, la monarchie démocratique, la république démocratique, vivent et prospèrent sous nos yeux avec et par la liberté. En Suisse, en Belgique, en Amérique, en Angleterre, la pensée est libre, la parole est libre, on s'associe librement, on se réunit librement, le peuple élit librement ses représentans, et par toutes les fonctions de la liberté politique agit à chaque instant sur l'autorité, ou, pour mieux dire, s'infuse dans l'autorité elle-même. Nous faisons à la constitution actuelle de la France l'honneur de croire qu'elle n'est point incompatible avec ces libertés; mais, pour prouver qu'elle a déjà fondé la liberté parmi nous, il eût fallu que M. de Persigny pût être en mesure d'affirmer qu'elle nous a donné ces libertés essentielles et vitales dont jouissent autour de nous, avec des institutions à la vérité très diverses, l'Angleterre, la Belgique, la Suisse, quelques états d'Allemagne et l'Italie. Cette affirmation, hélas! quel est l'intrépide qui oserait se la permettre avec le système qui régit la

presse, et au lendemain du procès des treize? Le régime de la presse, cette exception énorme au droit commun, embarrasse M. de Persigny lui-même, on le voit bien aux efforts qu'il fait pour en justifier la durée provisoire. C'est d'abord la distinction connue entre le livre et le journal. La presse est libre, dit M. de Persigny, car on peut publier des livres; les journaux seuls sont soumis au régime administratif. Cette distinction nous émerveille toujours chaque fois que nous la voyons reproduire. Le journal a depuis longtemps en matière politique tué le livre. Le journal est la forme moderne, la seule forme de la publicité et de la polémique politique; la forme du journal, non moins que de merveilleuses inventions mécaniques ou appropriations physiques que tout le monde admire, le chemin de fer, le télégraphe électrique, répond pour la rapide communication des idées, pour la prompte transmission des faits qui touchent aux intérêts, pour le rapprochement actif des esprits, aux plus importans besoins de la vie moderne. On ne peut plus faire de politique dans les livres, nous avons la liberté des livres. On ne peut faire de politique que dans les journaux, nous n'avons pas la liberté des journaux. Il est heureux que l'imprimerie n'ait pas été découverte de nos jours. Quel engin redoutable n'eût-on pas vu dans le livre imprimé! Certes on nous eût laissé la liberté des manuscrits; le livre seul eût été dévolu de droit au régime administratif.

Le régime administratif! Si le mot est nouveau, s'il est aride et incolore comme une expression technique, la chose malheureusement est vieille dans notre histoire. M. le duc de Persigny, qui aime à rattacher l'œuvre politique de notre temps aux traditions historiques de la France, n'a-t-il jamais réfléchi à ce qu'était le régime administratif avant 1789, et au nom tristement pittoresque sous lequel il était alors connu? Les ministres et le roi dans l'ancien régime avaient le pouvoir de frapper, en dehors du droit commun et de l'action des tribunaux réguliers, des pénalités contre les personnes. Ces actes du pouvoir arbitraire s'accomplissaient au moyen de ces avertissemens redoutables que l'on appelait les lettres de cachet. Aux yeux de la nation, le symbole menaçant de cette juridiction sommaire et discrétionnaire était la vieille Bastille, et ceux qui prétendent que la révolution française a été faite contre l'inégalité et non pour la liberté peuvent-ils oublier que le premier élan de l'émancipation populaire, que le premier bond de la révolution renversa la Bastille, cette représentation monumentale de l'odieuse lettre de cachet? Certes la lettre de cachet n'a plus reparu depuis dans notre histoire avec son terrible mystère, avec la cruauté des longues détentions, avec cette menace qui planait sur la liberté de tous les citoyens; la lettre de cachet n'exile plus dans leurs terres les courtisans disgraciés, n'envoie plus à la Bastille les écrivains turbulens, n'enferme plus dans les couvens les pécheresses récalcitrantes. Néanmoins, malgré toutes les atténuations, tous les adoucissemens, tous les ménagemens que le progrès des mœurs a imposés depuis aux actes les plus sévères

du pouvoir, l'homme d'état qui, comme M. le duc de Persigny, s'inquiète du sens philosophique des traditions et des expressions politiques ne reconnaît-il pas dans le régime administratif une suite de cette prérogative du pouvoir arbitraire qui portait avant 1789 d'autres noms et d'autres emblèmes? Il n'y a que les journaux aujourd'hui qui puissent craindre la lettre de cachet, frappant la chose et non directement la personne, soit; mais n'est-ce pas trop encore? C'est un état de choses transitoire, nous crie M. de Persigny; mais qu'est-ce qu'une transition dont on ne veut pas nous indiquer le terme? — Vous êtes dans une époque viciée, répond M. de Persigny; vous êtes passés par de trop longues révolutions; les classes mêlées aux affaires publiques y ont perdu le sens politique; elles ont vu trop de changemens, elles ont trop crié tour à tour vive le roi et vive la ligue; elles doutent trop de l'avenir de tout gouvernement; on les surprend, à chaque émotion publique, tendant la main dans l'ombre aux ennemis de l'état. — Il y a dans cette fin de non-recevoir une défiance que nous trouvons injuste pour ceux qui ont placé les questions de principes au-dessus des questions de personnes, et à qui on ne peut pas reprocher d'avoir eu deux devises dans leur vie, une défiance que nous trouvons surtout peu flatteuse pour ceux qui, après avoir crié vive le roi et vive la république, ont crié vive l'empereur! — M. de Persigny, impatienté, nous congédie par ces mots : « Pour que la liberté de la presse soit un bienfait réel, il faut que dans un pays nouvellement constitué une nouvelle génération politique, jeune, vigoureuse et indépendante, soit venue remplacer les âmes énervées par les révolutions. » Ne sommes-nous donc pas à seize ans de distance de 1848, à treize ans de 1851? Et quelle idée M. de Persigny a-t-il donc des jeunes générations qui se sont formées dans une aussi longue période? Manquent-elles de vigueur et d'indépendance, ou bien M. de Persigny a-t-il prononcé contre elles l'inexorable arrêt de la fatalité antique : *Delicta majorum immeritus lues?*

En somme, au lieu d'entamer avec M. de Persigny un débat inutile et que l'on ne pourrait soutenir avec ses coudées franches qu'en recourant à la liberté réservée aux volumes de vingt feuilles, il vaut mieux se borner à prendre acte des tendances réactionnaires que révèle sa manifestation oratoire. Dans ces derniers temps, une opinion s'était formée, même dans les régions officielles, qui donnait à espérer que les ministres ne tarderaient point à paraître devant les chambres pour y soutenir directement leurs projets de loi. On s'est aperçu depuis longtemps à la pratique que le système qui confie la défense des projets de loi à des intermédiaires n'est point le plus conforme à la nature des choses. On commençait à être généralement d'avis que la présence et l'action directe des ministres dans le corps législatif seraient plus utiles à la bonne expédition des affaires. Quelques-uns pensaient que la prochaine session du corps législatif verrait l'accomplissement de ce progrès. Nous avons à diverses reprises mentionné les

bruits qui couraient à ce propos. Ces bruits avaient évidemment un fondement sérieux, puisque M. le duc de Persigny combat avec une chaleur particulière l'idée seule de l'apparition possible des ministres dans la chambre des députés. L'ancien ministre verrait dans un tel fait un abaissement du pouvoir, une corruption de la constitution. L'opinion de M. de Persigny nous toucherait peut-être davantage, s'il était un grand orateur, s'il possédait la faculté divine de conduire par l'autorité de sa parole les délibérations d'une grande assemblée; son opinion alors se recommanderait par un désintéressement et une abnégation qui donneraient à réfléchir. Peut-être la modestie de M. de Persigny lui fait-elle illusion; peut-être, s'il redevenait ministre, soutiendrait-il sa politique avec plus de saveur, de verdeur et de piquant qu'un commissaire du gouvernement. Lâchant à brûle-pourpoint aux représentans du pays les idées dont il est imbu, peut-être ferait-il faire à l'éducation politique de la France d'utiles progrès auxquels il participerait lui-même. Quoi qu'il en soit, nous ne voyons pas pourquoi les ministres qui ont la langue bien pendue se la couperaient pour se mettre au niveau de collègues moins heureusement doués. Le mérite sinon le talent de la parole ne s'est en aucun temps séparé, chez les hommes d'état, de l'élévation des facultés intellectuelles et de l'expérience acquise dans les grandes affaires. Il n'est point naturel, à notre époque surtout, que des hommes d'état, se condamnant au silence, renoncent à l'action de leur talent sur les assemblées et sur le public. Mais la tribune est pour des ministres une sellette au gré de M. de Persigny! Nous sommes fâchés que la tribune ait cet effrayant aspect à ses yeux; qu'en sait-il? Qu'il demande à M. Guizot, à M. Thiers, s'ils se sont jamais sentis humiliés sur ce glorieux piédestal où rayonnera longtemps leur figure historique? Qu'il demande à M. Gladstone, à M. Frère-Orban, qu'il demande à M. Rouher s'ils sentent leur personne ou leur pouvoir abaissés quand ils unissent en face d'une assemblée la force ou l'éclat de leur talent au prestige de l'autorité gouvernementale. M. de Persigny est ici obsédé d'images du passé, et ces images, il n'était pas placé au bon point d'optique pour en saisir la vraie lumière et la vraie couleur. Non-seulement il résiste à la tendance qui semble devoir conduire les ministres devant les chambres, mais il gémit des pas qui ont été déjà faits dans cette direction; il déplore qu'on ait vu le conseil d'état s'absorber peu à peu et se personnifier, en face des chambres, dans un président, puis dans des ministres sans portefeuille, puis encore dans des vice-présidens, en attendant peut-être d'autres incarnations. Le progrès à ses yeux consisterait à revenir en arrière. Il est autorisé à croire, dit-il, que l'expérience fera renoncer à des combinaisons qui présentent en partie les inconvéniens du régime parlementaire sans en avoir les avantages. Il est convaincu qu'on reviendra tôt ou tard à l'idéal de la constitution, et que le conseil d'état seul, cessant de s'absorber et de se personnifier dans son président et ses vice-présidens, conduira au

sein des chambres la discussion au nom du gouvernement. Ainsi, suivant M. de Persigny, il faut revenir sur le décret du 24 novembre au lieu d'en développer les tendances. Telle est en réalité la conclusion politique de son discours. Nous nous trouvons bien, comme nous l'indiquions il y a plusieurs mois, en présence de deux politiques qui s'accusent de plus en plus dans les régions officielles, l'une qui veut revenir sur la mesure du 24 novembre, l'autre qui veut au contraire en poursuivre le développement naturel. Qui l'emportera de la politique réactionnaire ou de la politique progressive? Nous attendons sans impatience les incidens destinés à nous l'apprendre.

Une crise regrettable, car elle a fait couler le sang, mais qui n'est que passagère, vient d'attirer l'attention sur Genève. Les faits qui ont troublé un instant Genève sont aujourd'hui bien connus, et il est inutile d'y revenir en détail. Il s'agissait de l'élection d'un membre du conseil d'état, qui représente et exerce le pouvoir exécutif. Les élections de cette nature se font au suffrage universel, par la majorité des voix des électeurs du canton. L'élection actuelle mettait aux prises les deux partis genevois sur une question irritante de personnes. On peut dire qu'à Genève il n'y a plus entre les partis que des questions de cette nature. Sur les questions politiques proprement dites, il n'y a plus en effet de dissentiment sérieux. La constitution qui régit Genève, constitution qui concilie les principes démocratiques les plus avancés avec une complète liberté, a été l'œuvre du parti radical. Cette constitution n'est plus contestée par personne; tout le monde s'y rallie, l'ancien parti conservateur l'accepte sans arrière-pensée, et il fait bien, car cette constitution à la pratique, si elle a demandé au parti conservateur plus de vigilance, plus d'énergie, n'a en définitive compromis aucun intérêt et n'a opprimé aucun droit. Genève, sous cette constitution, a développé sa prospérité, a continué à donner aux étrangers qui la visitent une agréable et comfortable hospitalité, et s'est maintenue au rang qu'elle a toujours occupé parmi les métropoles européennes. Les divisions, ne portant plus sur les principes politiques proprement dits, se sont établies et envenimées sur les questions de personnes, questions où il serait difficile aux étrangers désintéressés de s'immiscer sans s'exposer à commettre de gratuites injustices. Le parti radical s'était longtemps personnifié dans M. James Fazy, qui avait dirigé la révolution de 1846 et qui a conservé le pouvoir jusque dans ces derniers temps. M. James Fazy, quoiqu'il ait gouverné un petit pays, a tenu une place assez grande dans les mouvemens politiques contemporains. Par la révolution qu'il fit réussir en 1846 à Genève, il sembla déterminer le triomphe général que le radicalisme obtint bientôt dans la Suisse entière, et l'on sait les affinités que les événemens qui s'accomplirent en Suisse en 1847 eurent avec le mouvement révolutionnaire de 1848. On peut dire que dans cette période l'influence politique de M. Fazy a souvent dépassé le canton de Genève, et que le magistrat d'un

petit état acquit une importance supérieure à sa fonction par la part qu'il prenait aux affaires si agitées du dehors. Cet ensemble de circonstances a donné à M. James Fazy une physionomie politique originale et caractérisée, elle lui a valu pendant une longue suite d'années une sorte de dictature, si une dictature est possible en Suisse, et si ce nom peut convenir à un pouvoir qui n'abolit point la liberté. Que M. Fazy ait rendu des services à ses compatriotes, qu'il ait détourné les mauvaises passions de 1848 en dirigeant la main-d'œuvre vers des travaux publics qui ont embelli Genève, qu'il ait commis des fautes, il y a là ce mélange de bien et de mal qui est inévitable dans la conduite des affaires humaines. Il a eu le sort des hommes arrivés au pouvoir par des coups d'audace qui laissent après eux des ressentimens invétérés, le sort des hommes qui gardent longtemps le pouvoir, s'usent par la durée, perdent des amis par la force des choses, redoublent l'irritation de leurs adversaires en les fatiguant par une trop longue domination. En un mot, avec le temps un grand parti s'est formé à Genève contre M. Fazy, parti comprenant les conservateurs, des radicaux dissidens, des hommes nouveaux et des jeunes gens étrangers aux vieilles divisions de 1846, mais tous acceptant les institutions actuelles dans leur radicalisme absolu. Ce parti, qui s'est donné le nom de parti des indépendans, a réussi dans les élections du grand conseil, assemblée représentative de Genève, et a écarté du pouvoir exécutif M. Fazy. Les amis de celui-ci voulaient le faire rentrer au conseil d'état dans la dernière élection, qui a amené des désordres que M. Fazy doit déplorer plus que personne, car ils portent un tort profond à son parti et à sa cause.

Pour ceux qui ont vu Genève le jour même de cette élection, rien ne pouvait faire présager le conflit qui l'a suivie. Le parti indépendant opposait à M. Fazy un citoyen honorable, M. Chenevière. Ce candidat représentait principalement l'opposition à la gestion économique de M. Fazy, que ses adversaires accusent d'avoir grevé les finances genevoises de dettes énormes. Les forces des deux partis semblaient devoir se balancer de si près que tous deux comptaient sur la victoire. Le dépouillement du lendemain donnait à M. Chenevière une majorité de plus de trois cents voix sur plus de onze mille votans. C'est ici que le parti radical a commis une première et impardonnable faute. Il avait la majorité dans le grand bureau chargé du dépouillement des votes. Cette majorité radicale, désappointée par un insuccès auquel elle ne s'attendait pas, n'a pu se résigner patiemment à sa défaite : elle a cru pouvoir invalider l'élection sur de futiles prétextes qu'elle n'a pas même formulés dans un procès-verbal. Au point de vue de la logique démocratique, il était impossible de commettre un plus révoltant abus de pouvoir. L'élection dont il s'agissait était faite par le peuple entier de la république. Le devoir du bureau était de compter les votes et de constater le résultat comme l'expression de la volonté souveraine du peuple genevois; comment dix-sept citoyens, qui ne tenaient de la loi qu'un

simple rôle de scrutateurs, ont-ils pu avoir la pensée de placer leur appréciation au-dessus de la volonté souveraine du peuple se manifestant par la majorité incontestable donnée à un candidat? La passion et l'entêtement de l'esprit de parti expliquent seuls une pareille aberration. Cette usurpation de pouvoir commise par la majorité du grand bureau est la cause du malheur qui a bientôt suivi. Il est naturel que l'excès de pouvoir du grand bureau ait excité l'émotion et l'indignation du parti qui venait en réalité de triompher. L'acte de violence inexcusable auquel des radicaux se sont portés sur la foule désarmée des indépendans n'a été que la conséquence de la décision arbitraire du grand bureau. Après avoir commis la faute de ne point céder de bonne grâce au verdict de la majorité, une fraction du parti radical a eu le tort plus grave encore de s'armer, de faire feu sur des concitoyens et de protester par la violence contre l'essence même de la légalité démocratique, le tort de rendre l'intervention du pouvoir fédéral nécessaire dans les affaires intérieures de la république, le tort d'exposer les institutions libérales et radicales de Genève à l'animadversion de cette portion de l'opinion publique européenne qui n'est que trop prompte à s'effrayer quand on lui parle des périls de la liberté et des excès de la démocratie.

Nous devons dire à l'honneur de Genève et de la Suisse que la triste fusillade de la rue du Mont-Blanc et du Pont-des-Bergues n'a éveillé aux bords du lac Léman aucune de ces lâches pensées de réaction politique dont nous avons eu ailleurs si souvent le honteux spectacle en des occasions semblables. Il ne peut pas venir à la pensée d'un Suisse de chercher en dehors de la liberté même une défense contre les accidens d'une liberté tumultueuse. On ne songe pas, dans ces vieilles républiques dont l'Europe devrait être fière, à découvrir des sauveurs de sociétés pour s'abriter derrière eux. On se fût virilement battu à Genève, s'il l'eût fallu, et le lendemain, quel qu'eût été le vainqueur, la vie libre eût recommencé pour tous; mais, grâce à Dieu, la lutte ne s'est point portée à ces extrémités. Le conseil d'état a fait appel à l'autorité fédérale, et dès que ce recours a été connu, la sécurité est aussitôt rentrée dans toutes les âmes. On a eu foi dans le droit et dans la loi représentés par l'autorité fédérale.

Deux bataillons de milice vaudoise, composés de citoyens de toutes les classes enlevés subitement à leurs occupations, mais qui sous les armes ont un aspect militaire séduisant, même pour un Français, sont arrivés sur-le-champ à Genève. Nous étions en ce moment dans le canton de Vaud, et nous avons vu partir gaîment cette belle milice : elle jugeait sévèrement, quoiqu'elle appartienne à un canton radical, la brutale et cruelle conduite des radicaux genevois : elle était prête à défendre la loi et à maintenir l'honneur de la confédération. Elle n'a trouvé heureusement à Genève que la confiance dans l'équité de la médiation fédérale. L'affaire est aujourd'hui entre les mains de l'autorité et de la justice fédérales. Nous autres étrangers, sans nous mêler aux ressentimens trop naturels qu'ex-

citent sur les lieux les violences d'une fraction des radicaux, nous n'avons plus qu'à attendre le verdict des autorités suprêmes de la confédération. Nous ne doutons point que ce verdict ne soit conforme à l'équité et au droit, et ne maintienne la bonne renommée politique de la Suisse.

Les faits de guerre sont toujours si confus aux États-Unis, que nous éprouvons une sorte de répugnance à déchiffrer les télégrammes qui nous racontent au jour le jour les vicissitudes contradictoires de cette interminable lutte. Malgré les commentaires malveillans auxquels la situation et la politique du nord donnent lieu dans la majorité des journaux européens, il s'en faut encore pour le moment que les chances de l'Union américaine soient plus mauvaises que celles des confédérés. Quand on examine de sang-froid la situation des deux partis, on est plutôt convaincu du contraire. Sans doute la campagne de Grant, si terriblement commencée en Virginie, n'a point réussi; mais l'armée de Grant garde toujours l'offensive et ne cesse point de menacer Richmond. Sherman, arrivé devant Atlanta après une marche hardie au cœur même des états confédérés, tient peut-être en ses mains l'événement décisif de la guerre. S'il s'empare d'Atlanta, il coupe ou domine tous les chemins de fer par lesquels le gouvernement de Richmond communique avec le sud. S'il est battu devant Atlanta, la campagne de cette année est entièrement perdue pour le nord, et il n'est pas impossible alors que le parti de la paix fasse passer son candidat dans l'élection présidentielle; mais l'amiral Farragut, en forçant avec une heureuse énergie l'entrée de la rade de Mobile, vient, dans cette région, apporter des chances nouvelles à la cause fédérale. L'attaque contre Mobile contraint les confédérés à opérer une nouvelle division de leurs forces; elle soutient ainsi par une diversion puissante l'entreprise de Sherman. En somme, quand on examine la carte de la guerre, on voit les fédéraux gagner sans cesse dans le territoire confédéré des positions importantes, tandis que les confédérés n'acquièrent rien sur le nord. Si l'issue de la campagne actuelle de la Georgie est défavorable aux confédérés, il paraît difficile que le gouvernement de Richmond puisse continuer longtemps encore la lutte.

Nous demandons la permission de ne point parler des entrevues de souverains, de ne point nous joindre à la queue des nouvellistes empressés autour de ces têtes couronnées en voyage et tirant des horoscopes politiques des capricieuses conjonctions de ces astres. On n'attend point de nous que nous racontions les représentations de gala et la fête donnée à Versailles au roi d'Espagne. Nous espérons que la peinture conservera le souvenir de la visite du petit-fils de Philippe V à l'empereur Napoléon, et nous serons curieux un jour de voir ce pendant philosophique au tableau où M. Ingres a représenté les adieux de Louis XIV au duc d'Anjou. La visite du roi de Prusse à l'empereur d'Autriche ne nous intéresserait même pas en peinture. Que s'est-on dit à Schœnbrunn? M. de Bismark a-t-il moins réussi cette fois à Vienne qu'à son précédent voyage? Quand finiront les négocia-

tions pour la paix du Danemark? Quand la diète aura-t-elle reconnu et proclamé les droits légitimes du duc d'Augustenbourg? Quand le provisoire cessera-t-il dans l'administration des duchés? Quand les bons radicaux allemands auront-ils la joie de voir la constitution de 1848 restaurée dans le Slesvig-Holstein par les propres mains de M. de Bismark? Sous quelle forme et en combien de temps la Prusse s'appropriera-t-elle les dépouilles du Danemark? M. de Rechberg, M. de Bismark, M. de Beust, échangent-ils des froncemens de sourcil ou des sourires? Graves problèmes qui ne regardent plus la France depuis que nous avons laissé tout faire contre le Danemark et que nous avons laissé se trancher contre nous la question des alliances, problèmes dignes maintenant de défrayer ces bons cercles oisifs et bavards qui se tiennent les après-midi dans les pharmacies italiennes, et où l'on perce tous les mystères de la politique de l'Europe.

S'il fallait parler sérieusement encore de quelque chose, nous ne dissimulerions point que nous ne voyons pas sans inquiétude et sans ennui cette fermentation des populations musulmanes du nord de l'Afrique, qui se perpétue en Tunisie et qui recommence en Algérie. E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

PEINTURE MURALE A LONDRES.

Pendant la dernière saison à Londres, M. Herbert, artiste déjà connu par de bons travaux, a exposé au public une grande composition peinte sur mur, qu'il vient de terminer. Il avait été chargé de la décoration d'une salle du parlement qui doit servir de vestiaire aux membres de la chambre des lords. Le sujet choisi par l'artiste est le retour de Moïse dans le camp d'Israël, où il rapporte les deux dernières tables de pierre écrites de la main de Dieu. Aaron et les anciens, un peu embarrassés de leur conduite pendant l'absence de Moïse, s'avancent à sa rencontre; la foule s'écarte, attendant avec curiosité l'explication qui va avoir lieu. Il y a dans un pareil sujet matière à un beau tableau.

A la première vue, le spectateur est frappé de la disposition générale, qui est bien conçue, claire, traitée simplement, et non sans grandeur. Les lignes des différens groupes, de même que la dégradation des couleurs, dirigent forcément en quelque sorte l'attention sur la scène principale et sur le protagoniste, si l'on peut ainsi désigner la figure la plus importante du tableau. On s'aperçoit que l'artiste a étudié avec fruit les grands maîtres; il a su profiter de leur expérience, il s'est servi de leurs moyens, mais sans descendre à ces plagiats audacieux de quelques peintres allemands de Munich ou de Berlin, qui ont fait des tableaux comme les écoliers font des vers latins, pillant les maîtres sans scrupule.

Le ton général est lumineux, et je ne sache pas de tableau plus clair. Les ombres sont légères, et il n'y a pas d'apparence de ces masses sombres qu'on appelle *bottes* dans les ateliers, et qui servent de repoussoir et de contraste aux couleurs brillantes. Un ciel bleu, un terrain de grès lilas, des draperies blanches, des chairs reflétées ou frappées du soleil, tout rappelle l'Orient et la splendeur de ses jours. On oublie qu'on est à Londres, et on se croit dans le désert. Peut-être l'artiste, en voulant être vrai, a-t-il manqué un des grands buts de l'art. Sans une opposition savamment calculée de lumière et d'ombre, il est impossible de donner du relief à des figures peintes sur une surface plane. Dans le tableau de M. Herbert, la lumière, trop également diffuse, nuit au modelé; parfois les plans de ses groupes se confondent, et la perspective aérienne fait défaut. On peut répondre que dans la nature, en Orient surtout, des effets semblables se rencontrent. Là nos yeux, habitués aux tons indécis et vaporeux qu'ont dans le nord les objets un peu éloignés, jugent fort mal des distances, et souvent on se croit bien proche d'une montagne qu'on n'atteindra pas dans la journée. La nature est la nature; l'art pour l'imiter a des moyens si imparfaits qu'il ne doit pas se créer à plaisir des difficultés insolubles et choisir pour les copier des effets qui trompent nos sens. On est d'ailleurs tout disposé à pardonner des *tricheries* comme les Vénitiens et les Flamands n'ont pas craint de s'en permettre, lorsque le résultat est agréable aux yeux. Sans doute des tons crus, des silhouettes sèchement découpées se trouvent dans la nature : est-ce à dire qu'il faille les imiter?

M. Herbert s'est appliqué à donner à ses personnages le caractère du pays où sa scène est placée. A Londres, les types juifs ne manquent pas, et il les a fidèlement reproduits. Je crains toutefois qu'il n'ait pas toujours très heureusement choisi ses modèles. La race juive, partout reconnaissable, se fait remarquer tantôt par son extrême beauté, tantôt par son extrême laideur. Elle offre quelquefois la plus grande noblesse que puisse revêtir la physionomie humaine; d'autres fois elle montre l'expression des passions les plus basses et les plus ignobles. On peut regretter que l'artiste ait mis dans le camp d'Israël un trop grand nombre de marchands de haillons, tels qu'on en voit dans les échoppes de Saint-Gilles. Il faut cependant lui savoir gré d'avoir échappé à l'influence des habitudes de son pays. Il est à ma connaissance le premier peintre anglais qui nous ait représenté d'autres hommes que des Anglais.

Le Moïse n'est pas tel que je l'aurais désiré; mais quelle tâche difficile que de peindre un prophète! Michel-Ange a conçu son Moïse comme un athlète. J'oserai dire que ce géant farouche, avec ses bras de portefaix et sa barbe de cordes, ne me représente nullement le guide et le législateur des Hébreux. C'est un homme que personne n'aimerait à rencontrer au coin d'un bois, mais qui jamais ne saurait se faire obéir d'un peuple *au col roide*. Le Jules II, dont il garde le tombeau, a au contraire un air d'autorité, et je ne doute pas que si un idolâtre de quelque pays lointain entrait

dans l'église de Saint-Pierre-in-Vincoli, il ne prît Jules II pour le maître et Moïse pour son valet.

M. Herbert s'est gardé de donner au prophète la tournure d'un Hercule, mais il n'a pu en faire un voyant, un homme inspiré, un élu de Dieu. Tenant une table de pierre sous chaque bras, ayant soin d'engager l'angle de chaque dalle dans sa ceinture pour être plus à l'aise à porter son fardeau, le Moïse du parlement me représente un négociant juif qui va montrer ses registres à un syndicat. J'aime bien mieux les figures des anciens qui vont au-devant de lui. Il y a dans ce groupe des types excellens, des expressions très variées et très finement rendues. En somme, dans cet immense tableau, il y a beaucoup à louer, beaucoup à critiquer, mais il règne dans la composition un sentiment de grandeur qui, à mon avis, rachète tous les défauts. Dans l'art, le trivial est ce qu'il y a de pire. M. Herbert est quelquefois incorrect, incomplet, mais on voit dans toutes les parties de son œuvre de nobles aspirations.

Aux difficultés du sujet se joignaient celles qui résultent de l'emploi d'un procédé de peinture nouveau. Les couleurs sont fixées sur le mur au moyen du silicate de potasse. Je me trompe fort, ou ce procédé est destiné à faire une révolution dans la peinture monumentale. On sait que le silicate est une substance à peu près incolore, et qui dans de certaines conditions est soluble dans l'eau. Lorsque l'eau est évaporée, il reste une sorte de verre d'une dureté extraordinaire. Depuis quelque temps, on en fait usage en France pour donner aux pierres tendres une résistance plus grande que n'en ont les pierres les plus dures. Le tuffeau et même la craie imprégnés de silicate mélangé d'eau deviennent aussi inattaquables aux intempéries que des cailloux, et en effet ils sont revêtus d'une couche de silex. Fixées par ce liquide sur le mur, les couleurs sont à peu près inaltérables. Pendant que je regardais le Moïse, le peintre frottait une clé contre un coin de son tableau et montrait qu'elle s'usait rapidement sans que le frottement détachât une parcelle de couleur. J'ai appris, non sans étonnement, que M. Herbert tirait ses couleurs et son silicate de Lille. Je suis charmé de voir nos voisins recourir à notre industrie.

J'avais déjà vu en Allemagne plusieurs tableaux exécutés au moyen du silicate, qu'on appelle *Wasserglass,* verre liquide, nom qui, pour n'être pas aussi scientifique que le mot français, donne une idée très juste de cette substance. A Berlin, sous le porche du musée, on voit une grande composition, œuvre de M. Cornelius, je crois, dont il n'est pas trop facile de deviner le sujet, et dont le principal mérite est d'offrir un des premiers essais de peinture au silicate. Autant qu'on en peut juger, elle a été exécutée d'abord en détrempe, puis *aspergée* de *Wasserglass.* Il semble que le liquide qui a fixé les couleurs ait été projeté avec un goupillon ou bien un arrosoir : il s'est cristallisé en gouttelettes très fines, et l'aspect du tableau est celui que présente un vieux mur au moment d'un dégel.

Depuis lors, le procédé paraît avoir été bien perfectionné. On ne voit

pas dans le tableau de M. Herbert ces gouttelettes scintillantes. Les tons sont mats comme ceux de la fresque, mais plus vifs, plus frais, plus lumineux. Je crois qu'on a mêlé le silicate aux couleurs avant de les appliquer sur la muraille. Rien ne rappelle davantage le ton des meilleures fresques de Pompéi, et par l'éclat et par l'apparente facilité de l'exécution. Cette facilité, je suis bien loin de la garantir. Des artistes m'ont dit que, le silicate séchant très rapidement, la peinture est *courte,* le pinceau peu flexible, et que les raccords se font mal entre les parties déjà sèches et celles qui sont encore humides. Tout ce que je puis dire, c'est que la peinture de M. Herbert ne porte pas de traces de ces difficultés. Au contraire on serait tenté de croire qu'elle n'en offre pas plus que la détrempe ordinaire. Je remarquais par exemple des plis de draperies très longs qui semblaient exécutés d'un seul coup de pinceau avec une couleur très fluide et très maniable. L'emploi de ce procédé fût-il en réalité un peu plus difficile que les autres, il faudrait encore examiner s'il n'a pas des qualités supérieures à ses inconvéniens. Outre son inaltérabilité, la peinture au silicate a tous les avantages de la fresque, et le ton en est beaucoup plus fin et plus agréable. Je crois qu'on pourrait faire usage de glacis en revenant sur des parties déjà sèches et durcies, et qu'on obtiendrait de la sorte autant de transparence que dans la peinture à l'huile; mais cela n'est pas nécessaire pour la peinture murale. La gamme des couleurs est très étendue, et sauf quelques couleurs végétales qui seraient altérées par le silicate, il n'y a guère de teintes qu'on ne puisse employer. En un mot, je ne crois pas qu'on ait jusqu'à présent rien trouvé de plus propre à la décoration monumentale.

En France, nous sommes routiniers; nous n'accueillons guère les novateurs, parce qu'involontairement ils se posent comme ayant eu plus d'esprit que nous autres, le vulgaire. Cependant nous avons aussi la noble fierté de ne pas vouloir demeurer en arrière des autres nations, et après nous être bien moqués de leurs modes, nous les imitons. Cela me fait espérer que nous verrons un jour de la peinture au silicate à l'intérieur et petit à petit à l'extérieur de nos monumens. Franchement, nous avons déjà largement usé de la sculpture. Nous couvrons nos édifices d'une ornementation sculptée qu'on prodigue peut-être, suivant l'axiome : quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre. Pour varier, « nature se plaît en diversité; » essayons maintenant un peu de la peinture. Le pis qui puisse arriver, c'est qu'elle soit maladroitement appliquée; on y gagnera toujours de mettre nos pierres à l'abri de la pluie qui les ronge. Croyez que dès qu'on aura fait connaissance avec le silicate, on en perfectionnera l'emploi; il suffira d'en indiquer les inconvéniens à nos chimistes pour qu'ils y trouvent un remède. Qu'il se présente un artiste de talent comme M. Herbert, et bientôt nos rues deviendront un musée de tableaux. P. MÉRIMÉE.

V. DE MARS.

LA CONFESSION

D'UNE JEUNE FILLE

QUATRIÈME PARTIE (1).

XXXVI.

J'ai terminé la longue et fidèle analyse de mon développement intellectuel et moral. Je dois le résumer en peu de mots. J'avais débuté par une phase de tendance au merveilleux, résultat inévitable des circonstances anormales exploitées devant moi par les mystiques extravagances de ma nourrice. Jennie m'avait apaisée. Grâce à elle et aux leçons de Frumence, j'avais atteint tranquillement et avec profit l'adolescence. Alors j'avais été un peu abrutie du côté du raisonnement, en même temps que surexcitée du côté de l'imagination par les romans de miss Agar. Frumence m'avait encore guérie par l'instruction réelle et solide, mais c'était le moment où mon cœur cherchait à tâtons, pour ainsi dire, le but de sa vitalité, et j'avais conçu un bizarre mélange de stoïcisme et de poésie. Puis le désenchantement s'était produit à la suite d'une déception de ma vanité. J'avais failli regretter Frumence, et, rougissant de moi, j'avais châtié mon cœur en voulant le tuer. Je m'étais jetée dans l'amitié calme et dans le mariage de raison ennobli par un sentiment de générosité envers mon pauvre cousin.

Telle que j'étais, j'avais acquis, dans une vie monotone et paisible

(1) Voyez la *Revue* du 1er et 15 août, et du 1er septembre.

à la surface, l'expérience de moi-même et la force secrète que procurent des souffrances ou des agitations internes assez vives. Je m'étais trop aimée et appréciée trop haut. Je ne m'aimais plus assez, je faisais trop bon marché de moi-même, mais j'avais de l'énergie. J'étais sérieuse, sincère, désintéressée à l'excès et encore assez vaillante pour supporter les vicissitudes inattendues d'une destinée exceptionnelle.

Ce fut un jour marqué par la fatalité que celui où ma première initiative extérieure amena mes fiançailles avec Marius. Le dîner dura plus longtemps que de coutume; mes alternatives de terreur et de victoire sur moi-même menaçaient de se trahir, et j'étais véritablement impatiente d'aller m'enfermer avec Jennie pour pleurer dans son sein et recevoir d'elle l'explication ou l'apaisement de mon trouble. L'abbé Costel, qui devait coucher à la maison, mais qui n'avait pas l'habitude de veiller, eût souhaité qu'on sortît de table, afin qu'il pût écrire la lettre solennelle à mon père. Ma grand'-mère ne paraissait plus y songer, quand Jennie me fit remarquer qu'elle était un peu rouge et s'endormait, le sourire sur les lèvres. Nous la conduisîmes au salon, où elle dormit tout à fait dans son grand fauteuil. Ce n'était pas dans ses habitudes. — Elle s'est un peu trop agitée aujourd'hui, dit Jennie, il faut la laisser reposer. Et, se mettant à genoux devant elle, elle soutint sa tête qui penchait en avant. — Monsieur l'abbé, faites votre brouillon de lettre, ajouta-t-elle. Quand madame s'éveillera, on le lui fera entendre, et si elle l'approuve, vous écrirez demain matin, puisque aussi bien ça ne partirait pas ce soir.

L'abbé se mit à écrire en consultant Marius sur ses nom, prénoms et qualités, et Frumence, assis à la même table, aidait son oncle à mettre de la clarté dans sa rédaction et à combattre le sommeil.

En ce moment, la porte s'ouvre avec précaution, et Michel me fait signe d'aller à lui. Croyant qu'il s'agit de quelque détail de ménage, je passe dans la salle voisine, où je trouve notre parent, M. de Malaval avec M. Barthez. — Ce n'est pas à vous, ma chère enfant, que j'aurais voulu parler d'abord, dit ce dernier en me serrant la main. On m'a dit que l'abbé Costel était là : puis-je le voir et l'entretenir sans que votre bonne maman s'en aperçoive?

Je répondis que ma grand'mère dormait et que j'allais appeler l'abbé.

— Inutile! dit M. de Malaval en m'arrêtant, et, s'adressant à M. Barthez : — Elle n'a pas beaucoup connu son père, cette chère Lucienne?

— Elle ne le connaît pas du tout, répondit M. Barthez.

— Ah! pardon! reprit M. de Malaval, qui, on se le rappelle, n'avait jamais de souvenirs conformes à la vérité; lorsqu'il est revenu en France à l'époque... Attendez... C'était en 1807. J'en suis sûr, je l'ai vu; il m'a dit...

— Ce n'est pas le moment de rêver des choses qui ne sont jamais arrivées, reprit M. Barthez avec impatience. Le marquis n'est jamais revenu de l'émigration, et Lucienne ne l'a jamais vu.

— Si vous vous figurez cela, dit M. de Malaval, raison de plus pour...

— Vous avez un malheur de famille à nous apprendre? m'écriai-je en m'adressant à M. Barthez. Mon père?...

— Vous ne l'avez jamais vu, mon enfant? répondit-il : eh bien! vous ne le verrez jamais!

Je fus plus frappée de cette réflexion que de la nouvelle en elle-même, et ce que notre ami croyait être une consolation pour moi fut une amertume. J'avais besoin de pleurer, mes larmes trouvèrent cette issue. Marius, qui était près de la porte entr'ouverte, me vit et accourut près de moi.

Après lui avoir fait refermer cette porte, M. de Malaval, redressé à chaque instant par M. Barthez, vint à bout de nous apprendre qu'il avait reçu dans l'après-midi la nouvelle de la mort du marquis de Valangis, nouvelle officielle, rédigée par l'avocat de sa famille, M. Mac-Allan. Mon père était mort dans sa propriété du Yorkshire, par suite d'une chute de cheval à laquelle il n'avait survécu que deux heures, sans recouvrer l'usage de ses sens. Ainsi je ne pouvais même pas me flatter qu'à son heure suprême il eût eu une pensée pour moi.

— Chargés d'apporter cette triste nouvelle à votre bonne maman, me dit M. Barthez, nous n'avons pas voulu le faire sans les ménagemens convenables. A son âge, de pareilles crises sont dures à supporter. Nous allons donc nous retirer sans qu'elle nous voie, et c'est à vous, mes chers enfans, avec l'aide de l'abbé Costel et de la digne Mme Jennie, de la préparer peu à peu. Vous choisirez le moment de santé convenable. Mettez-y quelques jours, s'il le faut; rien ne presse absolument. Pourtant j'ai des raisons pour vous dire, Lucienne, que je voudrais pouvoir causer avec elle avant la fin de la semaine. Arrangez-vous pour qu'elle sache alors l'événement.

Comme nous les reconduisions, M. de Malaval, voyant que j'étais bouleversée et sachant que Marius était positif, crut devoir lui indiquer à demi-voix une consolation à me donner. — Allons, allons! lui dit-il. Puisqu'elle a si peu connu son père (il tenait à ce que je l'eusse connu un peu), dites-lui donc qu'elle va être très riche. Il laisse de son second mariage une demi-douzaine de petits Anglais,

mais on assure qu'il laisse aussi une demi-douzaine de millions sterling.

— Vous n'en savez rien du tout, reprit M. Barthez; mais Lucienne est fort peu sensible à l'argent, et ce n'est pas le moment de lui en parler.

Je lui serrai la main et je rentrai avec Marius au salon, où ma grand'mère dormait toujours, appuyée sur l'épaule de Jennie, tandis que l'abbé, aidé de Frumence, continuait à rédiger cette lettre solennelle destinée à un mort.

Le contraste de cette tranquillité d'occupation dans le demi-jour de l'appartement avec le tableau tragique que la mort de mon père présentait à mon imagination m'ôta la force de parler. J'allai m'asseoir près de ma grand'mère pour relayer Jennie, à qui je fis signe d'aller auprès de la table, où Marius lui apprit, ainsi qu'à l'abbé et à Frumence, de quelle lugubre façon le consentement de mon père venait de nous arriver.

— Qui est-ce qui est mort? dit tout à coup ma grand'mère en s'éveillant sur un mot que Marius avait trop articulé.

— Personne, dit Jennie, qui avait de la présence d'esprit pour tout le monde : je disais à M. Marius de ne pas parler si fort, parce que vous reposiez.

— Je ne crois pas avoir dormi, reprit ma grand'mère. J'ai la tête lourde. Mes enfans, votre vieux vin et vos jeunes amours m'ont grisée. A demain la lettre. Il faut que je dorme tout de bon.

Jennie l'emmena, et, après quelques paroles d'affectueuse condoléance qu'il m'adressa, l'abbé se retira aussi. Frumence crut devoir me laisser seule avec mon fiancé.

— Eh bien! me dit celui-ci, pourquoi donc cette grande douleur, ma chère enfant? *Il* ne s'est jamais conduit envers toi comme un père, et, s'il eût vécu, peut-être eût-il suscité des inquiétudes et des contrariétés à ta bonne maman à l'occasion de notre mariage. C'est triste à dire, mais cette mort subite est presque un événement providentiel pour nous aujourd'hui.

— Je ne sais pas, répondis-je, un peu blessée de ce langage, si la mort d'un père, quel qu'il soit, peut être regardée comme un bienfait de la Providence; mais je sais bien que des fiançailles, si heureuses qu'elles paraissent, sont attristées et comme menacées par une nouvelle si grave.

— Écoute, Lucienne, reprit Marius, un peu blessé à son tour. Tu as l'air de me croire préoccupé d'intérêts positifs. Je te déclare que je n'ai jamais su que par ouï-dire la fortune attribuée à ton père; mais je me suis toujours dit que tu aurais certainement une part très mince, peut-être nulle, à son héritage. Enrichi par le fait de

sa seconde femme, il doit avoir pris ses précautions pour assurer aux enfans qu'elle lui a donnés les biens qui leur viennent, soit d'elle, soit de lui : je trouve cela très naturel, et je n'ai aucun regret que les choses soient ainsi ; mais si je m'applaudis de voir qu'il n'y a pas d'obstacle entre nous, n'en conclus pas, je te prie, que je prends au sérieux les gasconnades de Malaval, et que je me réjouis des millions sterling qu'il t'annonce.

— Vraiment, Marius, je ne sais de quoi tu me parles ; il s'agit bien de millions et d'héritages ! Tu ne songes pas à la tâche qui nous est imposée à tous les deux, d'annoncer à ma pauvre grand'-mère que son fils unique est mort sans lui dire adieu et sans recevoir sa bénédiction ? Et si elle en mourait elle-même ?

— Ce serait là un vrai malheur ! reprit Marius en m'essuyant les yeux avec mon mouchoir ; mais les larmes ne remédient à rien, et je t'aurais cru plus de courage dans les grandes épreuves... Allons, va te reposer, te voilà toute consternée ! Moi, je vais trouver Frumence et régler avec lui un plan de conduite bien prudent pour ménager le coup fatal à ma pauvre tante. Cela est plus pressé et plus utile que d'en deplorer l'effet d'avance.

Il avait le ton sévère et un peu ironique. Je sentis qu'il prenait déjà possession de moi comme d'un enfant que l'on doit conduire par la main et pousser en avant dans la lutte de la vie. J'en fus effrayée, bien qu'il n'y eût réellement pas lieu de lui donner tort.

XXXVII.

Je ne pus causer avec Jennie. J'allai la rejoindre auprès de ma grand'mère, qu'elle voulait veiller. Elle ne la trouvait pas bien. Son inquiétude passa en moi ; nous restâmes assises sans nous rien dire jusqu'à une heure du matin. Alors Jennie m'envoya coucher malgré moi ; mais je ne dormis guère, et dès le jour j'allai voir ma bonne-maman, qui dormait bien et avait repris son aspect accoutumé. Elle se leva, comme à l'ordinaire, avec toute sa tête, et demanda l'abbé, qui lui lut le brouillon de lettre rédigé la veille. Elle voulut signer d'avance la page blanche destinée à cette missive, puis elle prescrivit à Marius de s'en charger en retournant à Toulon, ainsi qu'elle l'avait décidé la veille. Marius feignit de s'en aller et revint, car il se sentait nécessaire, et je désirais aussi qu'il fût là à tout événement. Il se tint hors de sa vue, ce qui n'était pas difficile, la pauvre femme voyait si peu ! J'avais dû lui diriger la main pour signer cette fatale lettre, qui ne devait jamais partir.

Dans la journée, la voyant très calme, j'essayai de lui parler de mon père à propos de mon mariage. Elle avait coutume d'éluder ce

sujet ou de répondre laconiquement. Par exception, elle répondit avec une émotion visible. — Ton père, me dit-elle, est un étranger pour toi; mais il a beau nous avoir oubliées, il se souviendra de faire son devoir quand le moment sera venu. Et puis le temps est un grand conseilleur. Ton père est encore bien jeune, il n'a guère que quarante-quatre ans; il ne se dit pas que j'en ai plus de quatre-vingts, et que, s'il tarde trop à venir, il ne me trouvera plus; mais enfin je veux espérer encore qu'à l'occasion de ton mariage il va se décider à penser à nous.

— Ne nous flattons pas de cela, grand'mère, il n'aime pas la France; il a une autre famille, il ne me connaît pas...

— Et moi, il ne me connaît plus?... Ne me dis pas des choses si dures, ma petite! On n'oublie pas sa mère. Qu'il vienne ou non, laisse-moi l'illusion. Quand je n'en aurai plus, je mourrai.

Effrayée et attendrie de trouver ce cœur de mère si saignant encore, je dus reprendre mes paroles et feindre de partager ses espérances. Le lendemain, il fut encore plus impossible de songer à la détromper, et le surlendemain Jennie ne réussit qu'à raviver la tendresse endormie et à faire couler des larmes que j'eusse payées de mon sang.

— Ah! Marius, m'écriai-je en retournant auprès de mon fiancé, qui m'attendait au jardin, nous avons fait un crime! Nous avons voulu nous marier, c'est-à-dire mettre dans la vie de ma bonne maman un événement trop fort pour elle; nous voilà cherchant le moyen de lui porter un coup terrible pour hâter ses résolutions. Elle en mourra, je te le jure, et c'est nous qui l'aurons tuée!

— Eh bien! répondit Marius sans hésiter, épargnons-lui cette épreuve... Attendons six mois, un an, s'il le faut, c'est-à-dire s'il y a moyen d'empêcher la vérité d'arriver jusqu'à elle. Ce ne sera pas facile, il faudra faire bonne garde, Lucienne!

— Je m'en charge, et Jennie aussi. C'est d'ailleurs très facile. Retourne à tes affaires, et sois sûr que je te tiendrai compte de la patience avec laquelle tu m'attendras.

— Je ne sais où tu prends que j'aie besoin d'une si grande patience, dit Marius. Nous sommes jeunes et nous avons du temps devant nous; j'ai ta parole, et tu as la mienne. Si tu perds ta grand'-mère, tu ne dépends plus que de toi-même. Enfin, si tu veux te raviser,... tu sais que je suis l'homme des procédés et des choses de bon goût.

Notre épanchement tournait plus que jamais à la sécheresse quand M. Barthez arriva. Ce fut un dérivatif que Marius me parut apprécier surtout en ce moment-là. Je les laissai ensemble pour avertir ma bonne maman de la visite de son vieux ami, mais après

avoir bien déclaré à celui-ci que je ne la trouvais nullement disposée à apprendre la fatale nouvelle, et en lui faisant promettre qu'il ne la lui annoncerait pas.

Quand je revins prier M. Barthez d'attendre qu'elle fût éveillée, je trouvai Marius dans un dialogue assez animé avec lui. M. Barthez n'ignorait pas nos fiançailles, et il s'en réjouissait. Il avait bonne opinion de l'esprit de conduite de Marius, et il se faisait un plaisir de lui donner des conseils pour sa gouverne. M. Barthez était un homme excellent, loyal, serviable, un peu imprévoyant, un peu atermoyeur comme la plupart des gens qui m'entouraient, et aussi comme beaucoup de Provençaux que j'ai connus. Je vis qu'il était occupé à rassurer Marius sur les éventualités auxquelles pourrait donner lieu la mort de mon père. — Ne craignez rien, lui disait-il; outre que Jennie a des preuves qui répondent à certaines objections, il y a un testament aussi régulier que possible, où Mme de Valangis a disposé en faveur de Lucienne de toute la quotité disponible, c'est-à-dire de la moitié de sa fortune, et quant au reste, elle devait s'en rapporter à la bonne grâce et à la délicatesse du marquis. J'aurais préféré qu'elle assurât cet héritage à Lucienne sans la désigner comme sa petite-fille, parce qu'il pourrait y avoir matière à contestation sur son état civil, si on avait affaire à des personnes hostiles. Mme de Valangis a repoussé ce conseil comme une précaution injurieuse envers la générosité de son fils, et je n'ai pas dû insister.

— Mais son fils n'est plus, dit Marius, et ses héritiers pourraient être hostiles.

— Ses héritiers sont des enfans immensément riches du chef de leur mère : quel intérêt auraient-ils à dépouiller Lucienne d'une succession relativement minime? Ce que j'aurais souhaité aujourd'hui, c'est que Mme de Valangis pût faire écrire à sa belle-fille, comme tutrice légale des enfans du second lit, pour s'entendre avec elle sur des dispositions à prendre, peut-être sur l'échange de quelque petite propriété acquise en Angleterre par M. de Valangis contre l'intégralité de la terre de Bellombre. Lucienne, en renonçant à sa part de la succession de son père, acquerrait ainsi toute sécurité pour celle de sa grand'mère, et la veuve du marquis doit avoir les pouvoirs nécessaires pour régler cette situation, ne fût-ce que provisoirement.

— L'important, reprit Marius, qui me fit l'effet de connaître et de juger ma situation mieux que moi, ce qui n'était pas difficile, mais encore mieux que Barthez lui-même, serait de savoir si le marquis de Valangis a donné son adhésion au testament de sa mère en faveur de Lucienne.

— Quant à cela, il ne l'a ni donnée ni refusée, car il n'a pas écrit une ligne à cet égard. Ses lettres ont été de plus en plus rares depuis son second mariage, et les termes en sont si vagues qu'on peut y voir tout ce qu'on veut. Il a eu certainement connaissance du testament de sa mère, qui l'a consulté avant de l'écrire, et pourtant il n'a jamais exprimé son opinion sur cet acte. On pourrait croire qu'il ne l'a pas cru sérieux, ou qu'il n'a pas reçu les lettres qui lui en donnaient avis. Il a agi à peu près de même lors de la recouvrance de Lucienne : il ne s'en est jamais réjoui que sous bénéfice d'inventaire, et en aucun temps il ne l'a appelée sa fille. Il y a même des lettres de lui, — je les ai toutes chez moi et je les ai relues avant de venir vous trouver, — où il parle d'elle comme d'une *fantaisie*, c'est son expression.

— Comment puis-je être une *fantaisie?* demandai-je à M. Barthez, stupéfaite d'étonnement.

— Vous seriez un enfant quelconque que Mme de Valangis aurait eu la fantaisie d'élever comme sa petite-fille pour se consoler de l'avoir perdue.

— Vous n'aviez jamais fait part de ces détails à Lucienne ni à moi! reprit Marius rêveur.

— Ils eussent été gratuitement pénibles. Mme de Valangis ne les a confiés qu'à moi, et vous ferez sagement l'un et l'autre de n'en parler jamais à personne. Les choses sont changées aujourd'hui, et je ne vois guère que la veuve Woodcliffe qui pourrait vous chercher noise. Mais à quoi bon?

— Qui appelez-vous la veuve Woodcliffe?

— La riche veuve que M. de Valangis a épousée en secondes noces, et qui, ne le trouvant sans doute pas assez grand seigneur, a continué à s'appeler lady Woodcliffe en y ajoutant le titre de marquise de Valangis.

— Et comment mon oncle était-il marquis? demanda Marius, qui devenait de plus en plus songeur.

M. Barthez, soit à dessein, soit par distraction, ne répondit pas, et, revenant à son propos : — Cette dame n'aurait aucun intérêt, pour son compte, à être jalouse du nom et de la fortune de Lucienne, puisqu'elle a une fortune et un nom plus considérables pour elle et pour ses enfans. C'est une très grande dame, qu'il ne faut pas s'attendre à voir agir mesquinement. De son côté, M. de Valangis avait tellement négligé sa mère, abandonné ses amis et oublié son pays qu'il n'a pas dû laisser d'instructions contre ce qui a pu être fait ici en son absence. Donc je pense, mes chers enfans, qu'il n'y a rien d'inquiétant pour vous dans l'avenir. Pourtant, comme l'excès des précautions ne peut nuire, je suis d'avis que Lucienne prenne

sur elle d'informer sa grand'mère aussitôt que possible de l'événement, et, quand elle l'y verra disposée, il serait peut-être bon de lui faire faire un testament autrement rédigé.

— Oui, Lucienne, dit Marius; il faudra y songer dans ton intérêt.

Et, comme je ne répondais rien, il insista.

— Est-ce que tu n'entends pas ce qu'on te dit?

— Si fait, répondis-je avec un peu d'humeur; mais je vous ai dit, moi, que je ne voulais ni tourmenter ni affliger ma grand'mère. Je la trouve très affaiblie depuis quelques jours, et j'aimerais mieux ne jamais hériter d'une obole que d'abréger d'une semaine le terme de sa vie.

— Eh! mon Dieu! je ne te parle pas d'argent, reprit Marius impatienté. Ne vois-tu pas qu'il y a là une question d'honneur?

— Explique-toi, c'est le jour des énigmes!

— C'est bien simple à deviner pourtant. Si tu n'es pas la véritable petite-fille de ma tante, tu usurpes un nom qui ne t'appartient pas. Il faut donc tâcher d'arranger les choses de manière que l'on ne vienne pas te contester ton état civil, car, si ce n'est rien à tes yeux d'être ruinée, c'est quelque chose, je présume, que d'être avilie.

XXXVIII.

Je fus si humiliée de cette brutale réponse que je ne pus faire un pas de plus. Je me laissai tomber sur un banc en fondant en larmes. M. Barthez gronda un peu Marius de ce manque de ménagement, et, me parlant avec affection, il me fit entendre qu'au fond je pouvais redouter quelque chose de grave. J'appris donc là sérieusement pour la première fois que je pouvais être une étrangère pour ma bonne maman, un enfant supposé pour lui extorquer de l'argent, la fille d'un bohémien, d'un voleur de grand chemin peut-être!

Je refoulai mes sanglots, et, m'adressant à Marius : — Eh bien! veux-tu toujours m'épouser? lui dis-je.

— Tu as ma parole, une parole ne se reprend pas.

Il disait cela d'un ton si froid que je me sentis sommée par lui de faire mon devoir comme il faisait le sien. — Ne reprends pas ta parole, lui dis-je avec énergie, moi, je te la rends. En présence de Dieu et en présence de M. Barthez, je romps nos engagemens.

Ce n'était pas ce que voulait Marius, du moins dans ces termes-là. Rien ne prouvait que je ne fusse pas Mlle de Valangis, et que je dusse me voir contester mon nom et mon héritage. Marius eût voulu un engagement éventuel, et M. Barthez me le suggérait; mais j'étais

découragée d'avance de mon sort, et puis, je dois l'avouer, je redoutais le caractère de Marius et je regrettais ma liberté. Il le devina et m'en fit des reproches, non pour m'amener à me rétracter, mais pour laisser une porte ouverte au retour. Comme je ne cédais point, il prit de l'humeur et me dit tout bas, après avoir salué M. Barthez, qu'on appelait de la part de ma grand'mère : — Tu comprends, ma chère enfant, que, dans les termes où nous voici et quand tu me retranches de ton avenir, quel qu'il soit, je dois me retirer de la maison. Si nous eussions dû nous marier, ma présence ici était naturelle et légitime; si cela ne doit jamais être, elle te compromet. Ma tante me croit parti, je devrais l'être. Adieu! Je reviendrai de temps en temps savoir de ses nouvelles.

Il s'en fut sans attendre ma réponse, et je faillis courir après lui. Il m'était cruel de penser que notre amitié pouvait être brisée en même temps que notre mariage, car il y avait un visible dépit dans son adieu, et il semblait que j'eusse tous les torts; mais je n'eus pas le loisir de consulter les divers mouvemens de mon cœur. Jennie vint vers moi d'un pas rapide. Elle était pâle, et ses dents serrées l'empêchaient de m'appeler. Saisie de terreur, je courus à elle en lui disant : — Ma grand'mère est morte!

— Non, dit-elle; mais ayez tout votre courage à la fois! — Et elle ajouta d'un ton dont la douloureuse solennité résonne encore à mes oreilles : — Madame va mourir!

— Qui donc a parlé? demandai-je en courant.

— Personne. Elle ne sait rien, son heure est venue. — Et, m'arrêtant à la porte du salon, Jennie me prit le bras avec force en disant avec une déchirante énergie : — Souriez!

C'est ce que l'on dit aux jeunes filles que l'on fait belles et que l'on mène au bal. Ma bien-aimée grand'mère allait mourir : c'est la fête qui m'attendait!

Elle était sur son fauteuil, pâle comme un spectre, et elle souriait encore, elle! M. Barthez lui tenait la main. Jacynthe essayait de réchauffer ses pieds glacés et raidis, qu'elle ne pouvait plus soulever jusqu'à sa chaufferette. M. Barthez, profondément ému et la figure baignée de larmes, lui répondait, remarquant ses yeux tournés vers la fenêtre ouverte : — Oui, un temps très doux aujourd'hui!

Je m'approchai pour baiser ses mains froides, elle parut étonnée de ne pas le sentir. Elle pensait et voyait encore, car elle me regarda comme pour se demander si j'étais un rêve. Elle fit un grand effort pour parler, et réussit à dire : *Barthez!... c'est ma fille, vous savez!...* Sa tête se pencha en arrière et sa figure exprima un calme divin. Je la crus morte, j'étouffai un cri. Jennie me contint d'un re-

gard dont l'autorité eût plié le monde. Dans ce moment où l'éternité s'ouvrait devant elle, notre bien-aimée ne devait pas entendre les sanglots de l'adieu terrestre. M. Barthez voulut m'emmener, mais aucune force humaine ne m'eût détachée de ce fauteuil que j'étreignais en silence. Quelques minutes s'écoulèrent ainsi, et il me fut impossible de saisir le passage de la vie à la mort sur cette figure paisible qui me regardait toujours. M. Reppe, qui était en tournée, entra, vit, ne dit mot, toucha et écouta. — Eh bien! c'est fini! s'écria-t-il bientôt. C'était comme s'il eût dit : — Vous voyez qu'il n'est pas difficile de mourir.

Je n'y comprenais rien, je n'y croyais pas. Ma grand'mère était là, sous mes yeux, dans la même attitude et avec la même figure que j'avais étudiées cent fois durant ses heures de lassitude ou d'assoupissement.

— Allons, allons! dit le docteur en me secouant. Vous n'aviez pas besoin de le savoir, mais il y a quinze jours que j'attends l'événement tous les matins. La lampe s'éteint faute d'huile. Elle a fourni une belle carrière. Vous ne pouviez pas espérer que ça durerait beaucoup plus longtemps. Retirez-vous, ma chère petite, vous n'avez plus rien à faire ici.

— Laissez-la, dit Jennie. Il ne faut pas fuir les morts comme des ennemis. Est-ce que l'âme de sa grand'mère est morte ? Elle est peut-être encore là qui nous voit et nous entend.

Le docteur haussa les épaules; mais, électrisée par le tendre spiritualisme de Jennie, je couvris de larmes les joues, les mains et les vêtemens de ma grand'mère, en lui disant comme si elle eût pu m'entendre: « Je vous aime, je vous aime, je vous aime! »

— C'est bien, me dit Jennie, dont la figure se détendit dans les larmes; à présent laissez-moi avec Jacynthe. Quand j'aurai couché cette chère dame, je ferai sa toilette, et vous reviendrez lui parler encore. Ne pleurez pas trop pour ne pas lui faire trop de peine là où elle est.

— Et où est-elle, Jennie ? m'écriai-je éperdue.

— Je ne sais pas, mais avec Dieu, pour sûr; il est avec nous aussi, on n'est donc pas si séparé qu'on croit.

La foi robuste de Jennie me soutint. Je veillai ma chère morte avec elle, et deux jours après, appuyée sur le bras de Marius, je montais avec Jennie la colline des Pommets. Un petit chariot drapé de noir et traîné par des mules marchait devant nous. Nos amis de Toulon et tous les gens du pays environnant formaient le cortége. Ma grand'mère était très aimée, et, sous les feux d'un soleil d'Afrique, tout le monde marchait recueilli et la tête nue.

L'abbé Costel nous attendait à la porte de l'église. Frumence était

dans le cimetière, où, depuis vingt ans, on n'avait enterré personne. Il avait creusé la fosse lui-même, il s'en était fait un devoir. Quand on en approcha le cercueil, je le vis debout, sa bêche à la main. Ce fut la seule figure qui me frappa. Je cherchais dans ses yeux la solution de ce terrible problème du néant, contre lequel la foi peut difficilement réagir à l'heure où la dernière séparation d'avec l'être visible s'accomplit irrévocablement. Je ne vis dans les regards de Frumence qu'un profond respect et une douleur réelle, aucun signe d'amertume ou de faiblesse. Il se sentait assez fort pour accepter l'idée que quelque chose peut finir.

Moi, je ne le pouvais pas, et je regardai avec anxiété Jennie, qui semblait soigner, bénir et vouloir garder jusqu'au sein de la terre cette chère dépouille. Je m'appuyai sur la force de Jennie, la seule qui répondît à la mienne.

Au moment où l'on referma la fosse, des cris perçans et des lamentations bruyantes s'élevèrent autour de moi. Cette coutume antique, que l'on retrouve encore au fond des campagnes, est moins un témoignage de douleur qu'une sorte d'hommage éclatant rendu au mort. C'est peut-être aussi une sorte d'excitation salutaire que l'on veut procurer aux parens et aux amis pour faire couler les larmes et détendre la douleur en la forçant à s'exhaler. D'autres disent que ce sont des clameurs pour épouvanter les mauvais esprits et les empêcher d'emporter l'âme du mort.... Ces cris m'épouvantèrent, et je m'enfuis chez Frumence, qui me suivit au bout d'un instant. Mais il ne me savait pas là, il ne me voyait pas. Absorbé, il posa sa bêche dans un coin et se mit à sangloter comme un enfant, la tête appuyée contre le mur. Je me levai et me jetai dans ses bras. Nous pleurâmes ensemble sans nous rien dire.

XXXIX.

Je ne sais plus ce qui se passa. J'avais un courage apparent, j'agissais sans en avoir conscience. Je ne sais ce que je répondais. Tout le monde me sembla bon pour moi, même Mme Capeforte, et je souffris Galathée auprès de moi. Il y eut un repas chez nous au retour de l'enterrement. C'est un vieil usage qui me sembla bien cruel, mais Jennie s'y soumit avec son courage ordinaire et veilla à ce que tout le monde fût bien servi. Marius me parla, je crois, avec affection; mais j'étais sensible à toutes les consolations indistinctement : au fond il n'en était aucune qui pénétrât jusqu'à mon cœur, et la muette douleur de Frumence l'avait seule soulagé un peu.

Je ne sais quelles formalités furent remplies. Quand je me re-

trouvai seule avec Jennie, au bout de trois ou quatre jours, il ne me sembla pas que je fusse chez moi. Mon *moi*, séparé de celui de ma grand'mère, ne me représentait plus rien. Et pourtant son testament avait été produit. Il m'avait mise en possession de tous ses biens. Si personne ne réclamait, j'étais bien son héritière.

L'opposition se fit attendre au-delà du temps nécessaire pour que la nouvelle du décès de ma bonne maman parvînt à la veuve et aux enfans de son fils. M. Barthez revint me voir, et il se réjouissait de ce silence ; il espérait que ma famille d'outre-mer serait aussi indifférente pour moi que mon père l'avait toujours été.

Marius me rendit une visite cérémonieuse avec ses anciens patrons, MM. de Malaval et Fourvières. Il n'y fut pas dit ouvertement un mot de notre mariage, bien que le cousin Malaval, qui protégeait beaucoup Marius, fît son possible pour renouer nos projets. J'évitai de répondre à ses insinuations. Je regardais ma situation comme entièrement provisoire, et il me plaisait assez de la considérer ainsi quand je venais à penser que, ma fortune assurée, je n'aurais aucun prétexte pour ne pas appartenir à Marius. J'étais trop loyale pour en faire naître un autre ; mais il est certain que le positivisme de mon fiancé m'effrayait sérieusement, et que je me reprochais comme une folie la confiance que je m'étais laissé inspirer.

De son côté, il m'aidait à ajourner nos projets. Ce jour-là, Malaval voyait tout en beau dans ma destinée, et par contre l'ami Fourvières voyait tout en noir. Marius était comme une âme en peine entre ces deux anges inspirateurs, et tout son sang-froid ne réussissait pas à me cacher les perplexités de son esprit. Pour la première fois depuis le triste événement qui avait tout remis en question, j'eus envie de rire et de railler un peu la figure irrésolue et inquiète de mon cousin. Je vis bien qu'il me devinait et qu'il était piqué de plus en plus. J'aurais voulu qu'il me prît sérieusement en grippe. Il ne put s'y décider.

Quand il fut parti, je pleurai amèrement en disant à Jennie tout ce que j'avais sur le cœur. Jusque-là, soit par fierté, soit par courage, je le lui avais caché.

— Je ne sais pas si vous vous trompez sur le caractère de cet enfant, me répondit-elle avec son bon sens toujours empreint d'une certaine profondeur de vues ; tout le monde a de grands défauts, et l'amitié consiste à ne pas les voir. Moi, je voyais bien ceux de Marius ; mais je vous croyais aveugle, et je ne les voyais pas sans remède. Je me disais qu'avec vos yeux fermés vous le corrigeriez. On ne corrige les gens qu'en les aimant. Voilà que vous ne l'aimez pas ou que vous ne l'aimez plus, puisque vous le jugez. Il ne faut pas l'épouser.

— Comment faire, Jennie, si je conserve ma fortune?

— Je ne sais pas, mais je crois qu'il faut lui dire la vérité.

— Il deviendra mon ennemi et peut-être mon détracteur.

— C'est possible, et il est certain qu'il aura le droit de vous accuser de caprice.

— Si tu me blâmes, c'est que je suis blâmable, et dès lors je dois me sacrifier, épouser Marius quand même!

— Non, Lucienne. Dans le mariage, on ne se sacrifie pas tout seul; on rend malheureux malgré soi celui qu'on n'aime pas. Je ne comprends pas pourquoi, ayant toujours eu, comme vous le dites, une méfiance contre Marius, vous avez été jusqu'à la veille de l'épouser. Vous avez eu là une idée surprenante, et je n'aime guère les idées que je ne peux pas expliquer. Si c'est une faute que vous avez commise contre vous-même, il faut vous attendre à l'expier. Vous aurez un ennemi, puisque vous vous êtes trompée d'ami; mais il vaut mieux cela que de se marier avec déplaisir. Ce serait une plus grande faute, et le châtiment serait sans remède : il tomberait sur l'innocent et sur le coupable.

— C'est Marius qui est l'innocent selon toi?

— Eh! mon Dieu, oui, puisqu'il est le moins raisonneur et le moins intelligent de vous deux. Il va droit devant lui comme il est. C'était à vous de le juger plus tôt.

Jennie avait raison. J'avais eu des idées fausses sur le bonheur et une notion trop peu élevée du mariage. Je l'avais envisagé comme un contrat de tranquillité pure et simple, non comme l'idéal d'un dévouement réciproque. J'étais punie de mon erreur, puisque j'étais forcée de revenir sur mes pas et de dire à Marius : — Je ne puis t'aimer. Il eût été en droit de me répondre : — Pourquoi m'as-tu laissé croire le contraire?

J'étais humiliée de cette situation, et par momens, l'orgueil l'emportant sur la vraie dignité, j'aimais mieux tenir ma parole à tout prix que de m'entendre reprocher d'y avoir manqué. Jennie combattit cette mauvaise inspiration. Elle voulait me voir résignée à tout plutôt que de profaner l'éternelle et entière affection du mariage. Mon âme se relevait au contact de la sienne, mais en même temps mon cœur, que j'avais cru raffermi, se déchirait de nouveau. L'idéal de l'amour reparaissait, et la solitude m'étreignait de son mortel ennui.

Comme Marius attendait les événemens, il ne reparut pas de plusieurs semaines, et comme il ne m'écrivit pas pour me dire qu'il serait à mes ordres dans toutes les hypothèses, je me tranquillisai sur son compte. Je fis observer à Jennie qu'en lui disant la vérité lorsqu'il viendrait me la demander, je ne courrais pas le risque de

froisser sa tendresse. J'essayai à ce propos de lui demander ce qu'elle pensait de mes droits dans le cas où ils me seraient contestés.

— Je pense, me dit-elle, que si l'on vous réduit à la moitié des biens de votre grand'mère en attaquant son testament, vous aurez encore de quoi vivre. Cela joint à ce que j'ai...

— Tais-toi, Jennie, ne parlons jamais d'argent. Ce qui est à l'une est à l'autre, c'est convenu, et il y aura toujours assez pour nous deux. Ce qui m'inquiète un peu, c'est de bien savoir qui je suis. Les papiers laissés par ma grand'mère n'ont rien révélé à cet égard.

— Ce qui doit être révélé à cet égard, répondit Jennie, est entre nos mains. C'est là, dans ce bureau dont vous avez la clé et où vous avez vu cent fois un paquet cacheté. Le jour où l'on vous demanderait si vous êtes ce que vous êtes, nous ouvririons cela et nous le lirions. Ne m'en demandez pas davantage. Je dois me taire jusqu'à l'heure marquée, et si cette heure ne vient jamais, vous lirez cela toute seule et le garderez pour vous.

Je ne voulus pas interroger Jennie davantage. Sa figure avait une expression si solennelle que j'aurais craint de faire un sacrilége en touchant à ces papiers qu'elle confiait à mon respect.

XL.

Deux mois s'étaient écoulés, et je commençais à me croire oubliée ou épargnée. Je vivais avec Jennie dans un isolement mélancolique. Je m'étais interdit de sortir. Il me semblait que mon deuil ne devait pas voir sitôt le soleil, même pour traverser et visiter la solitude. Un sentiment de réserve instinctive nous retenait, Jennie et moi, dans cette maison silencieuse et fermée où nous nous efforcions de croire que quelque chose de la chère existence disparue avait encore besoin de nous. Nous ne faisions pas de projets : nous sentions que nous n'avions pas encore le droit d'en faire. Quand même mon avenir eût été assuré, nous nous fussions reproché de ne pas vivre le plus longtemps possible avec le passé regretté.

Un jour pourtant, Jennie se tourmenta pour ma santé, qui souffrait un peu de cette claustration. J'avais, malgré ma petite taille, beaucoup de forces à dépenser, et je n'avais jamais été bien portante qu'à la condition de beaucoup agir et de beaucoup vivre au grand air par tous les temps. — Montez à cheval, il le faut, me dit-elle, allez aux Pommets. Dans la semaine, on ne rencontre pas une âme de ce côté-là. Frumence m'a fait dire que le tombeau de notre chère dame était achevé et posé. Tenez, portez-lui ce bouquet que

j'ai cueilli ce matin pour elle. Ce sont les fleurs qu'elle aimait. Allez, ma chérie, Michel vous accompagnera.

— Pourquoi ne viens-tu pas avec moi, Jennie?

— Je vais vous le dire tout bonnement. Frumence croit qu'à présent je pourrais et je devrais l'épouser. Il dit que ce serait plus respectable de le voir s'occuper de vos affaires, si nous étions mariés.

— Tu as donc reçu quelque nouvelle qui lève les empêchemens que je ne sais pas, mais que tu m'as dit exister?

— Oui, je savais bien que j'étais veuve. Mon mari est mort à l'étranger. On me l'avait écrit; on m'a enfin envoyé l'attestation; elle est en règle, à ce qu'il paraît.

— Eh bien! pourquoi ne pas épouser cet excellent ami qui t'aime tant?

— Parce que votre sort n'est pas réglé. Et puis!... je ne sais pas, Frumence ne doit pas quitter son brave homme d'oncle. Si vous étiez ruinée ou seulement gênée, qu'est-ce que je ferais pour vous aider, enfermée dans un endroit comme les Pommets, où il n'y a pas un sou à gagner?

— Chère Jennie, voilà que tu penses à me faire vivre avec ton travail? Tu crois donc que j'y consentirais?

— Et qu'est-ce que vous deviendriez? Voyons! qu'est-ce que vous savez faire? Si vous aviez voulu apprendre la musique et le dessin,... je me figurais, moi, que ça vous aurait fait une ressource à l'occasion. Vous n'avez pas aimé cela. Vous vouliez être savante. On ne devait pas vous contrarier, il faut respecter le tour que prend une jeune âme... Mais qu'est-ce qu'une femme peut faire avec du latin, du grec et des grandes affaires, comme Frumence vous en a mis dans la tête? Vous seriez bonne à élever des garçons, et si vous aviez dû épouser votre cousin, c'eût été très bien de pouvoir apprendre à vos fils ce que Marius n'a pas voulu savoir; mais s'il s'agit d'être institutrice ou dame de compagnie, on ne vous confiera pas des demoiselles pour en faire des bacheliers.

— Tant mieux, Jennie! Être dans la position où j'ai vu miss Agar et Galathée! oh! jamais, j'espère!

— Bien, vous êtes fière, je sais cela; mais il dépend de soi de n'être jamais avilie chez les autres. Est-ce que je l'ai été ici, moi qui n'avais jamais servi personne?

— Tu as raison, ma Jennie; je suis une sotte. Je pourrais être comme toi femme de confiance quelque part,... avec toi!...

— Ah! pauvre enfant, vous êtes simple! On ne prend pas deux femmes de charge dans une maison. Et puis vous ne savez rien de ce qu'il faut savoir; vous avez plus d'esprit qu'il n'en faut, mais vous n'auriez pas la patience!

— Nous nous ferons lingères ou couturières, veux-tu? Nous travaillerons chez nous.

— Oui! nous gagnerons chacune dix sous par jour, et là-dessus il faudra en dépenser vingt chacune pour être bien mal nourries et logées plus mal encore.

— Que comptais-tu donc faire pour moi en me disant tout à l'heure...

— C'est mon secret. J'ai une ressource bien petite, mais assez sûre. Par exemple, il nous faudra quitter le pays, et c'est pourquoi je ne veux pas épouser Frumence. Allons! vous voilà songeuse? Ce que nous disons, c'est pour mettre les choses au pis, et elles n'ont pas coutume d'arriver comme on les prévoit. D'ailleurs, jusqu'à présent, il ne semble pas qu'il y ait rien de mauvais sous jeu pour vous; n'y pensez donc pas et allez prendre l'air, il le faut.

Je montai à cheval, et, suivie de Michel, j'arrivai aux Pommets. Je n'y trouvai que l'abbé Costel pour me faire les honneurs de cette tombe que j'allais vénérer. C'était encore l'ouvrage de Frumence. Il avait choisi une belle pierre, cette pierre du pays qui a la blancheur et la finesse de grain du marbre. Il l'avait fait tailler sur mes dessins, et il avait gravé lui-même l'inscription et les ornemens. Je déposai là le bouquet que Jennie m'avait confié, et malgré ma résolution de n'y pas pleurer, j'eus une grande lutte à soutenir contre moi-même en songeant à celle qui était là et qui ne pouvait plus me protéger.

J'allais remonter à cheval quand je vis arriver Frumence avec un personnage inconnu, un homme d'une quarantaine d'années, de moyenne taille, d'une figure plutôt distinguée que régulière, mais pleine d'intelligence et de douceur. Il avait beaucoup d'aisance dans les manières, et sa tenue simple, mais soignée, annonçait un homme appartenant à la plus moderne civilisation.

En m'abordant et en me le présentant, Frumence avait pourtant l'air inquiet, et je ne sais quelle tristesse grave répandue sur sa noble figure sembla m'annoncer que le moment des épreuves était venu. — M. Mac-Allan, me dit-il, avocat en Angleterre, et chargé par la famille de feu M. le marquis de Valangis, votre père, de venir se consulter avec vous.

Je me sentis pâlir et ne pus que balbutier quelques mots. Mon trouble augmenta quand je vis que cet étranger le remarquait et en avait pitié. Je me trouvai humiliée et en même temps indignée de l'être, car je ne l'avais mérité en aucune façon. Ce n'était que le commencement de la longue série d'angoisses que j'allais traverser.

XLI.

Cet Anglais, après m'avoir saluée très convenablement selon l'usage de son pays, mais pas assez courtoisement pour le nôtre, m'examinait avec une curiosité qu'il n'avait sans doute pas l'intention de rendre blessante, mais qui me blessa profondément. Je relevai la tête. — Sans connaître beaucoup les usages du pays de monsieur, répondis-je à Frumence, je sais qu'il lui suffit de m'être présenté par un de mes amis pour avoir le droit de me demander ou de me donner des explications; mais j'aurais cru que, dans la circonstance, c'est chez moi qu'il aurait dû se faire présenter à moi.

— Vous avez parfaitement raison, mademoiselle, dit M. Mac-Allan en très bon français et avec un léger accent plutôt agréable que défectueux. J'étais venu ici pour prier M. Costel de vouloir bien m'introduire auprès de vous, et si je me permets de me faire présenter chez lui, c'est pour m'annoncer et obtenir la permission d'être admis au château de Bellombre avec MM. Costel et Barthez.

— Ce sera quand il plaira à vous et à ces messieurs, répondis-je. Je n'ai ni jour ni heure à désigner, car je crois qu'il s'agit d'affaires et que je n'ai le droit d'aucune initiative.

— Mademoiselle Lucienne, reprit l'avocat, voulez-vous, contrairement aux usages, m'autoriser à vous parler ici? Dans la maison et en présence de votre curé et de M. Frumence, qui est un de vos amis, il ne me semble pas qu'il y ait d'inconvenance, et je suis certain que de ces premières explications qui ne vous engageront à rien, et auxquelles vous ne serez même pas obligée de répondre aujourd'hui, peut résulter pour vous une certaine tranquillité d'esprit, pour moi une grande épargne de temps.

— Qu'en pensez-vous? demandai-je à l'abbé Costel.

Il me répondit que, n'ayant pas encore vu M. Mac-Allan, il devait s'en rapporter à Frumence, qui venait de causer avec lui et qui savait sans doute dans quelles intentions il se présentait. Frumence répondit à son tour qu'il croyait devoir me conseiller d'écouter M. Mac-Allan avec confiance, et nous nous assîmes tous les quatre autour de la grande table où Frumence avait toujours sa bibliothèque amoncelée.

D'un coup d'œil, l'avocat avait saisi la situation. Il avait vu que l'abbé Costel n'entendait rien à mes affaires, aux affaires quelconques de la vie pratique, mais il savait déjà que Frumence méritait toute l'autorité morale dont la confiance de ma grand'mère et la mienne l'avaient toujours investi. Ce fut donc à lui autant qu'à moi et fort peu à l'abbé qu'il s'adressa en parlant ainsi :

— Avant tout, je dois dire qui je suis et quel rôle je viens jouer ici. Je ne suis pas orateur, je suis légiste, ce que vous appelez en France avocat consultant. J'ai étudié la législation française assez particulièrement pour être à même d'y suivre une affaire, et c'est pour cela que j'ai été choisi par lady Woodcliffe, marquise de Valangis, agissant au nom de ses enfans mineurs, pour discuter et soutenir leurs intérêts en France. Je ne viens donc pas en France pour parler contre vous, mademoiselle Lucienne, mais pour parler avec vous et vous apporter les propositions de Mme la marquise.

— Si vous venez pour parler avec Mlle de Valangis, répondit Frumence, qui avait lu mes émotions sur mon visage, elle doit désirer que ce soit dans les termes d'une parfaite déférence réciproque, et je me permettrai de vous faire observer qu'en France, à moins d'une certaine intimité de famille ou d'affection sérieuse, on n'interpelle pas une jeune personne par son nom de baptême.

M. Mac-Allan sourit avec beaucoup de finesse, et je remarquai sur sa physionomie le contraste fréquent d'une bouche ironique avec un regard limpide, ouvert et bienveillant. Il m'était impossible de me prononcer entre la crainte et la sympathie que cet homme devait m'inspirer. Il hésita quelques instans à répondre, comme pour me préparer au coup qu'il allait me porter; puis il prit son parti comme quelqu'un que l'on soulage en faisant appel à sa franchise.

— Vous allez vite, monsieur, dit-il, mais vous allez droit au but, et je ne veux pas m'en plaindre, puisque j'ai désiré qu'il en fût ainsi. Vous touchez donc le vif de la question, et avant de l'attaquer je supplie *mademoiselle ici présente* de ne voir aucun manque de déférence dans ma réserve sur la question du nom qu'elle porte. Vous le savez déjà, monsieur, je n'ai encore ici que des intentions conciliantes, et je n'aurais pas accepté une mission qui pouvait me devenir pénible, si je n'eusse été autorisé à porter avant tout des paroles de paix.

— Je suis donc en guerre avec la famille de mon père? demandai-je avec effort.

— Heureusement non jusqu'à présent, et il ne tiendra qu'à vous et à vos conseils de ne pas la laisser déclarer.

Il fit une pause, me regarda en face, et, se levant avec un peu d'emphase dans la douceur de son accent : — Mademoiselle Lucienne, reprit-il, hélas! vous ne vous appelez peut-être pas même Lucienne. C'était le nom de baptême de la fille du premier mariage du marquis de Valangis, et rien ne prouve, rien ne pourra peut-être jamais prouver que vous soyez cette fille. Un mystère que je crois impénétrable enveloppe votre existence. La famille dont je représente

les intentions ne voit et ne veut voir en vous qu'un enfant supposé. Mon opinion personnelle à cet égard est assez conforme à la sienne, et pourtant, si vous l'exigez, je vous jure que je me livrerai avec toute l'impartialité et toute la sincérité possibles à toutes les recherches possibles de la vérité. Je suis un honnête homme : vous n'en savez rien, vous n'êtes pas obligée de me croire sur parole; mais vous serez forcée de le reconnaître, si vous me forcez de devenir votre adversaire. Ne nous plaçons pas encore sur le terrain de la lutte. Nous pouvons l'éviter... Je vais vous répéter en peu de mots ce que j'ai déjà dit avec plus de détails à M. Frumence. J'ai vu ce matin à Toulon M. Barthez, qui doit être à Bellombre en ce moment pour se consulter avec Mme Jennie, votre femme de confiance; vous l'y retrouverez sans doute pour vous conseiller. M. Barthez, dont j'estime le caractère et dont je respecte la parole, paraît compter en dernier ressort sur des preuves que ladite Mme Jennie se fait fort de pouvoir produire. Moi, ne croyant pas à ces preuves, je viens vous faire des offres sérieuses. Renoncez à un héritage que vous ne pouvez conserver qu'au prix d'une lutte douloureuse et longue, suivie probablement d'un désastre. Gardez le nom de Lucienne; ajoutez-y, si vous voulez, un *de* au commencement, une *s* à la fin : soyez Mlle de Luciennes, si aucune famille de ce nom ne s'y oppose, mais renoncez à celui de Valangis et à l'héritage, trop contestable dans tous les cas, de votre bienfaitrice. Acceptez une pension double du revenu que représente la terre de Bellombre. Quittez la Provence, la France, si vous voulez, et allez vivre libre et riche où il vous plaira. Personne ne vous demandera jamais compte de vos déterminations, de l'emploi de vos revenus et des convenances de votre établissement. Vous y réfléchirez. Voilà ma commission faite.

Ayant ainsi parlé, M. Mac-Allan se rassit comme s'il n'eût pas attendu de réponse; mais je vis à son regard qu'il eût souhaité l'explosion de mon premier mouvement. Je m'y serais peut-être livrée quand même, si Frumence ne m'en eût empêchée en prenant la parole à ma place. — Avant que Mlle de Valangis ait, dit-il, une opinion personnelle sur cette offre singulière, elle doit consulter ses amis. Elle est à peine majeure, et en prévision d'une mort plus prochaine, sa grand'mère lui avait nommé dans la personne de M. Barthez un tuteur dont les avis lui seront encore utiles.

— Aussi je n'attends pas, reprit M. Mac-Allan, que mademoiselle se décide aujourd'hui. Quant à sa majorité, je l'accepterai comme accomplie; mais il vous sera aussi difficile d'établir l'âge de Mlle Lucienne que d'établir son état dans le monde. Nous sommes ici en plein roman, ce n'est pas votre faute ni la mienne. Comme c'est la

faute de quelqu'un à coup sûr, peut-être la faute de personnes que Mlle Lucienne voudra soustraire aux conséquences d'une imposture, je ne crains pas qu'elle se repente jamais d'avoir pris le parti que je lui conseille.

— Je vous supplie de vous expliquer, m'écriai-je. Je ne vous comprends pas.

— M. Mac-Allan doit répugner à vous donner cette explication ici, dit Frumence. Je crois, mademoiselle de Valangis, que le moment serait venu de le mettre sans tarder en présence des preuves auxquelles il a fait allusion et de la personne qui espère avec raison dissiper ses doutes. Mon avis est que vous retourniez à Bellombre tout de suite et que nous vous y suivions dans quelques instans, puisque nous devons y trouver M. Barthez, et peut-être M. de Malaval, M. Marius de Valangis et le docteur Reppe. Je sais qu'ils avaient l'intention d'aller vous rendre visite aujourd'hui. Vous ne devez rien préjuger avant de consulter vos parens et vos amis.

J'avais hâte, moi, de consulter Jennie. Était-elle donc accusée de quelque chose dans la ténébreuse affaire de mon enlèvement? Je serrai en tremblant la main de Frumence, et je saluai M. Mac-Allan, dont l'œil clair et paisible semblait envelopper dans sa puissance de concentration toutes les émotions de mon cœur et toutes les incertitudes de ma destinée. Je remontai à cheval sans dire un mot, et je partis.

Au bout de cent pas, je crus que j'allais m'évanouir. Ce rêve effrayant et bizarre qui, dès mon enfance et dans ces derniers temps surtout, s'était présenté vaguement à mon imagination, il se réalisait donc brutalement! J'étais sans nom, sans âge, sans famille, sans passé, sans avenir, sans protection et sans responsabilité! Je ne pouvais me figurer la situation où j'étais forcée d'entrer tout à coup. Je m'aperçus bien, à l'épouvante qui s'empara de moi, que j'avais été vainement avertie : je n'avais rien prévu.

Je ne prévoyais pas encore. J'essayais de comprendre; un nuage était sur ma vue. La campagne étincelante de soleil me parut grise et terne. La brise, chaude comme un simoun, me frappa les épaules comme une bise d'hiver. Voulant réagir contre cette défaillance, j'animai mon cheval et lui lâchai les rênes. Il s'élança comme un ouragan, ce pauvre Zani qui n'avait pas couru depuis longtemps; il traversa la Dardenne en bondisant sur les dalles glissantes avec l'adresse d'un chamois. Je m'abandonnai à son audace sans en avoir conscience. J'avais besoin de revoir Jennie, mon unique refuge. Je ne songeai point à me retourner : j'aurais distingué derrière moi sur la hauteur M. Mac-Allan, qui me suivait de loin avec Frumence

et qui me regardait en lui faisant part de ses réflexions sur mon caractère ardent et téméraire.

XLII.

Je trouvai Jennie, comme on me l'avait annoncé, en conférence avec M. Barthez, lequel, ayant vu le matin même M. Mac-Allan à Toulon, apprenait à Jennie tout ce que je venais lui apprendre.

— Eh bien! ma pauvre enfant, me dit-il en me tendant les mains, la guerre est déclarée! On nous envoie un plénipotentiaire très poli et très prudent, mais qui n'en est pas moins très net et très ferme. On veut que vous renonciez à tout, et on vous offre, sous le rapport pécuniaire, un sort meilleur...

— Que je n'accepterai jamais! m'écriai-je. Cette offre est une insulte à la mémoire de mes parens, car ma grand'mère m'a reconnue et ma mère ne m'eût pas désavouée. Je suis leur enfant ou je ne suis rien, et je ne puis dans aucun cas accepter l'aumône.

— Lucienne a raison, dit Jennie en m'embrassant. J'étais sûre qu'elle répondrait comme cela.

— N'allons pas si vite, reprit M. Barthez. Je viens de relire la fameuse preuve, elle m'inspire toute confiance morale, elle ne laisse aucun doute dans mon esprit; mais légalement elle n'est pas d'une valeur incontestable, il ne faut pas se le dissimuler. M. Mac-Allan en connaît depuis longtemps la substance et nous pouvons démasquer nos batteries; mais je doute qu'elles l'effraient beaucoup.

Jennie serrait dans ses mains un papier plié qu'elle froissait malgré elle. Elle avait l'air plus surpris que consterné. Elle avait toujours foi dans cette preuve; les doutes de M. Barthez n'entraient pas dans son esprit; ils ne pouvaient par conséquent entrer tout à fait dans le mien. Je connaissais le caractère de notre ami, d'autant plus craintif à l'occasion qu'il était confiant à l'habitude. Je m'efforçai de réagir contre lui en moi-même.

Mais le temps pressait; M. Mac-Allan allait arriver. Je lui annonçai sa visite et celle de Frumence en lui demandant si quelqu'un pouvait être compromis dans la lutte où j'allais être engagée. — Oui, certes, répondit-il, et très gravement.

— Personne de vivant! s'écria Jennie avec un accent douloureux qui me frappa.

— Pardonnez-moi, quelqu'un de vivant, répliqua M. Barthez, quelqu'un de très honorable et dont je vous jure que je ne douterai jamais; mais les apparences peuvent être invoquées contre...

— Contre qui donc? m'écriai-je à mon tour. Dites-le, M. Barthez, il faut le dire!

M. Barthez me fit de l'œil et de la main un signe rapide. Il désignait Jennie, qui s'était approchée de la fenêtre en entendant venir des cavaliers, et qui ne semblait pas se douter qu'elle pût être mise en cause. Elle se retourna vers M. Barthez en lui demandant avec une impatiente candeur : — Eh bien! qui donc?

— Inutile de le dire à présent, lui répondit M. Barthez. Cette pensée ne se présentera peut-être pas à l'esprit de notre adversaire. Le voici qui arrive, n'est-ce pas? et je dois vous recommander à l'une et à l'autre une excessive prudence. Pas d'inutiles vivacités, pas de résolutions exaltées, aucune précipitation provocante! Un calme parfait, beaucoup d'aménité, quoi qu'on nous dise, et surtout pour aujourd'hui réservons nos réponses jusqu'après nous être bien consultés ensemble.

M. Mac-Allan entrait avec Frumence dans le parterre. J'allai les recevoir. M. Costel venait à pied derrière eux. On l'attendit, et la conversation, d'abord oiseuse et gênée, alla bientôt droit au fait.

— Avant de vous découvrir nos forces, dit M. Barthez à M. Mac-Allan, nous voudrions bien savoir le motif de la guerre que l'on nous déclare. Je sais, monsieur, que vous prétendez fort gracieusement nous apporter la paix; mais vos offres courtoises sous-entendent nécessairement une menace, et votre loyauté ne voudra pas nous en laisser ignorer la cause. Je comprendrais jusqu'à un certain point que l'on attaquât le testament qui favorise Mlle de Valangis au préjudice de ses frères et sœurs consanguins; mais qu'on lui conteste son nom, c'est une preuve d'hostilité personnelle que rien ne motive et qui doit nous être révélée.

— C'est pourtant ce que *je ne veux pas* faire maintenant, répondit M. Mac-Allan avec une douceur d'intonation qui n'ôtait rien à la fermeté de sa réponse. S'il y a des motifs d'hostilité, ce que je n'avoue point, je n'en rechercherai avec vous la cause qu'autant que je m'y verrai absolument forcé. Je vous répète, monsieur, que mon rôle est celui de conciliateur, et que je viens ici examiner une situation que je puis, que je veux sauver de part et d'autre, si on m'accorde la confiance que je me fais fort de justifier. J'ai plein pouvoir pour traiter, et je désire traiter. J'ai plein pouvoir aussi pour lutter; peut-être ne m'en servirai-je pas, je l'ignore. Je me suis réservé une liberté entière; peut-être arrivera-t-il un moment où je serai tenté de laisser à d'autres le soin de faire la guerre et où vous désirerez beaucoup que je ne cède ce soin et ce droit à personne. N'employons donc pas d'inutile diplomatie. Laissez-moi voir votre arsenal, et je vous découvrirai le mien. Mademoiselle Lucienne, prenez-moi pour conseil sans préjudice du conseil de M. Barthez. Vous pèserez l'un et l'autre dans une même balance. La vérité de fait vous

semblera dans un plateau ou dans l'autre; mais la bonne foi, la loyauté d'intentions sera dans l'un et dans l'autre à poids égal, je vous en réponds.

M. Mac-Allan avait un don de persuasion entraînante. Était-ce une grâce d'état, une faconde d'habitude? Ces airs de probité sûre d'elle-même cachaient-ils une rouerie implacable? Je vis sur la figure de M. Barthez qu'il s'y fiait médiocrement, et sur celle de Jennie qu'elle s'y fiait spontanément. Frumence était attentif et ne laissait rien voir de ses impressions. Quant à M. Mac-Allan, s'il jouait un rôle, il le jouait bien. Il était aussi à l'aise avec nous tous que s'il eût été de la famille, et s'il y avait de la curiosité dans les regards qu'il jetait sur moi et sur Jennie, il était impossible d'y surprendre la moindre malveillance.

— Finissons-en, dit Jennie en nous offrant des siéges à tous. Je suis sûre que monsieur cherche la vérité, et que la vérité le frappera. Puisque c'est à moi de la dire, je la dirai. Qu'on lise d'abord l'histoire telle qu'elle est arrivée, et si j'ai omis quelque chose, on me questionnera ensuite, je répondrai.

Elle dépliait déjà le papier qu'elle avait remis dans sa poche, quand le docteur Reppe arriva avec Marius et M. de Malaval, ainsi que Frumence me l'avait annoncé. Je désirais beaucoup que Marius connût exactement la vérité. L'avis du docteur pouvait être utile, et si M. de Malaval était à craindre par ses appréciations bizarres, on pouvait compter sur sa parole de les garder pour lui seul. M. Barthez la lui demanda ainsi qu'aux autres. Cette précaution prise et les présentations faites, M. Barthez lut ce qui suit.

XLIII.

« Moi, soussignée, Jane Guilhem, dite aujourd'hui Jennie Guillaume, fille de Cristin Guilhem et de Marie Kernay, tous deux nés et domiciliés à Saint-Michel, à l'île d'Ouessant (Bretagne), — où je suis née de leur légitime mariage le 10 avril 1789, — je déclare et affirme devant Dieu que je vais dire ici la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

« Mon père exerçait la profession de pêcheur, et, quoique pauvre, il n'a jamais rien dû qu'à son travail, à sa bonne conduite et à l'économie de sa femme, aussi courageuse et aussi respectable que lui. On pourra s'informer d'eux quand le moment sera venu.

« J'avais quatorze ans quand je perdis ma mère. Un an après, j'épousai Pierre-Charles Anseaume, qui avait vingt-deux ans, et qui était natif de Châteaulin en Bretagne, sans famille. Il sortait des enfans-trouvés et travaillait sur la barque avec mon père, qui l'a-

vait engagé comme aide. Quand nous fûmes mariés, l'ennui du pays le prit, et il me proposa d'essayer du commerce, pour lequel il croyait avoir des idées. Comme j'aimais mon mari, que mon père était encore assez jeune pour penser à se remarier, et qu'il en était même déjà question, ce qui me causait un peu de peine, je fis sans trop de regret la volonté d'Anseaume. Il acheta des marchandises, et pendant une année environ nous avons vendu dans les villages de la côte de Bretagne avec d'assez bons profits. Comme je dois dire toute la vérité sur Anseaume, je conviendrai ici qu'il n'aimait pas beaucoup le travail et qu'il me laissait toute la peine; mais il n'était ni méchant ni mauvais sujet, et je n'ai jamais eu un mot avec lui. C'était un homme qui avait trop d'idées et pas assez d'éducation pour bien connaître ce qu'il voulait et pour se contenter de ce qu'il gagnait. Il voulait toujours gagner plus, non pas en trompant le monde, je ne l'aurais pas souffert, mais en inventant d'autres manières de gagner. Nous changions tous les jours de commerce, et comme j'avais de l'ordre et de l'activité, tout nous réussissait assez bien; mais l'ambition lui venait toujours. Ce n'était pas tant pour l'argent d'abord, c'était comme pour contenter son imagination, qui ne s'arrêtait pas. Il disait qu'avec son esprit et mon courage il était sûr de devenir très riche et de faire parler de lui.

« Il n'aimait rien au monde comme de changer de place; aussi, quand, au bout d'un an, il me vit sur le point d'accoucher, il fut bien mortifié de l'idée de s'arrêter quelque part. Je proposai d'aller faire mes couches à Saint-Michel d'Ouessant, où je mettrais mon enfant en nourrice, car il fallait me priver de le garder avec moi, ou renoncer à l'état que nous faisions. Je retournai donc au pays, où je retrouvai mon père marié à une autre femme qui ne se souciait pas de m'avoir dans la maison, et je dus m'établir chez une amie que j'avais à la côte, et qui, pouvant sevrer son dernier enfant, m'offrit de nourrir le mien. Cette amie, qui était très brave femme, s'appelle Isa Carrian, et on la retrouvera, je pense, quand on voudra, dans le même endroit, ainsi que son frère Jean Porgut. C'est là que je mis au monde une petite fille qui fut nommée Louise, et qui naquit le 3 juillet 1803.

« Aussitôt que je fus en état de reprendre mon commerce, j'allai rejoindre mon mari, qui m'attendait à Lannion. Il s'était débarrassé de notre fonds avec plus de perte que de profit, et j'avais bien fait de mettre quelque petite chose de côté, car il n'entendait rien aux affaires, et il s'y embrouillait aussitôt qu'il voulait s'en occuper lui-même. Je le trouvai changé et vivant avec des gens dont je ne pris pas bien bonne opinion, car ils ne faisaient rien et paraissaient avoir

toujours de l'argent pour le régaler. Ce n'est pas qu'il aimât la débauche; il avait une petite santé et ne supportait pas les excès, mais il aimait à causer, et une pointe d'eau-de-vie lui en fournissait pour une journée. Tout cela, c'était du temps perdu, et il m'écouta quand je l'engageai à quitter la ville.

« Comme nous étions en voyage pour Morlaix, où nous devions racheter d'autres denrées, il me dit tout d'un coup qu'il avait assez du petit commerce et qu'il voulait essayer d'autre chose sans pouvoir expliquer son idée. Il parlait beaucoup sans rien dire et paraissait avoir la tête montée au point qu'il me fit peur, car il n'était pas ivre et semblait bien plutôt en train de devenir fou.

« Je réussis à le calmer, et à Morlaix il me laissa remonter notre boutique ambulante; mais comme nous commencions à nous refaire, il me quitta, disant qu'il avait rendez-vous à Lorient pour huit jours et qu'il voulait étudier une affaire où je ne ferais que le gêner, car je n'y comprendrais rien. Il fallait vouloir ce qu'il voulait, car s'il n'était pas méchant, il était obstiné. J'en eus du chagrin, je lui étais attachée malgré ses défauts, et d'ailleurs on doit ne pas trop regarder à ceux de son mari. Je ne me méfiais que de sa mauvaise tête, mais il emportait peu d'argent, et je devais continuer avec ou sans lui à en gagner pour élever ma petite Louise sans trop de misère.

« Anseaume resta trois mois absent, et je commençais à m'en tourmenter bien fort, quand il revint me trouver à Nantes. Il n'avait rien gagné, et il n'en était pas plus triste. Il disait avoir vu du pays et savoir plus d'un moyen de s'enrichir. Je ne pus jamais avoir d'explication raisonnable là-dessus. Il me craignait, disant que j'étais trop scrupuleuse et que je ne connaissais que le métier d'un cheval de pressoir qui tourne la roue sans regarder d'où vient le cidre. Il patienta quelque temps, et s'ennuya encore, et parut encore prêt à devenir fou. — Laisse-moi voyager au loin, disait-il. J'irai en Angleterre, en Amérique, et tu n'entendras jamais parler de moi, ou je rapporterai des millions.

« Il n'y avait plus moyen de lui parler de faire une petite fortune pour aller vivre tranquilles dans un coin avec notre enfant. Je vis bien que sa pauvre tête était perdue et que ma fille ne devait plus compter que sur moi. Je refusai de le suivre à Paris, où il voulait aller, et un matin il disparut pour revenir deux mois plus tard avec beaucoup de belles marchandises qu'il disait rapporter de Lyon. Jamais il ne put me dire avec quel argent il se les était procurées. Cela me fit peur. Je refusai de les vendre. — Tu crois donc, me dit-il en riant, que je les ai volées? Je lui répondis que, si je le croyais, j'en mourrais de chagrin; mais que je le savais assez léger pour se

laisser mêler à des affaires dangereuses, et que je ne voulais pas de marchandises dont il ne pouvait pas me dire la provenance.

« Je crois encore que tout ce que mon pauvre mari a pu faire de mal, il l'a fait sans avoir sa tête. Je n'ai jamais voulu voir bien clair au fond de cette affaire-là et des autres. Je lui ai vu tantôt des bijoux, tantôt de l'argent, et je n'ai jamais consenti à y toucher. Il ne s'en fâchait pas. Il riait toujours ou me traitait d'enfant sauvage. C'est ce qui me tranquillisait un peu. Je savais bien qu'il avait de l'esprit, et je ne pouvais pas croire qu'on pût être gai en faisant le mal; mais on pense bien que je n'étais pas gaie pour mon compte et que j'avais besoin d'un peu de courage pour ne pas montrer mes peines.

« Il fit une troisième absence pendant que je travaillais en Normandie à débiter des articles de mercerie, et comme j'avais gagné quelque chose sur mes échanges, je résolus de me reposer quelques jours en m'en allant au pays voir ma pauvre petite, que je connaissais à peine et dont je n'avais pas eu de nouvelles depuis assez longtemps. J'allais partir quand je vis arriver mon mari avec une jolie enfant dans ses bras. — Voilà ta fille, me dit-il, voilà notre Louise que je t'apporte; elle est sevrée, et il ne faudra plus la quitter, car tu vois qu'elle a souffert et qu'elle est délicate pour son âge.

« En effet, au milieu de ma joie, je ne pouvais pas m'empêcher de pleurer en retrouvant ma fille d'un an et demi aussi petite et aussi menue qu'un enfant de dix mois tout au plus. Elle était pâle, et la femme que mon mari avait amenée pour en prendre soin en route avait l'air d'une pauvresse de carrefour.

« Il la paya et la renvoya tout de suite; je ne l'ai jamais revue, et je ne la reconnaîtrais pas, si je la rencontrais. Anseaume m'a dit qu'elle était de l'île d'Ouessant, mais je n'y avais jamais aperçu sa figure, et je ne connaissais pas le nom qu'il lui donna. Je dois dire qu'il lui en donna d'abord un comme au hasard et puis un autre; autant dire que je n'ai jamais rien su de cette femme. Anseaume prétendit qu'il arrivait de l'Espagne par mer, qu'il avait débarqué à Brest, où il s'était informé de moi chez notre correspondant, qu'il avait voulu aller voir notre petite, et que, la trouvant mal soignée, il s'était décidé à me l'apporter en la mettant sur les bras de la première femme venue. Il n'en avait pas trouvé de meilleure mine qui fût à même de le suivre.

« — Puisque voilà ma Louise, lui répondis-je, je te pardonne tout, et puisque j'avais économisé de quoi aller la voir, je vais la garder et m'arrêter ici pour lui donner le temps de se remplumer, car elle en a bien besoin.

« J'étais si heureuse d'avoir mon enfant et de faire connaissance avec elle, que je mis ma voiture et mon cheval en dépôt dans une ferme de Normandie, aux environs de Coutances, et y louai une chambre pour moi, car Anseaume parlait déjà de repartir, et repartit au bout de deux jours. Moi, au bout de deux mois, j'avais déjà rendu la santé, la couleur et la gaîté à ma pauvre petite, et je lui apprenais les premiers mots qu'elle ne savait pas, quoiqu'elle dût être en âge de babiller un peu. Je passais mes journées dans les prés à la voir se rouler sur l'herbe au soleil. Je trouvais partout du bon lait pour elle. Je ne pensais plus qu'à elle. Tout le monde était bien pour nous, et la fermière me consolait en me disant qu'elle avait eu des enfans retardés comme était le mien, qui s'étaient bien repris et étaient devenus forts. Cela me donnait du courage, j'oubliais mes peines, j'étais heureuse pour la première fois de ma vie.

« Je reçus un jour une lettre d'Anseaume datée de Bordeaux. Il m'annonçait son départ pour l'Amérique, me recommandait d'avoir bien soin de notre petite, et m'envoyait cent louis. J'eus peur de les prendre, et pourtant je les pris, me disant que, s'ils ne venaient pas de bonne source, j'étais bonne, moi, pour les rendre à qui me les réclamerait avec de vraies raisons. Et puis, je ne pouvais pas me dire autorisée à suspecter la bonne foi de mon mari, mon devoir me le défendait; je n'avais pas de preuves, et je peux jurer encore aujourd'hui qu'excepté l'affaire de l'enfant, je ne sais positivement rien de mal sur son compte. Un temps viendra malheureusement où je serai forcée de mettre sur la voie des recherches, et où sa mémoire sera peut-être entachée. Je retarderai ce jour-là autant que je le pourrai, et s'il n'arrive pas, j'en rendrai grâce à Dieu.

« Me voyant de l'argent avec celui que j'avais gagné, et ne devant plus compte de mes affaires à un mari qui m'abandonnait à ma propre gouverne, je pris le parti d'aller vivre en paix avec Louise dans mon pays pendant un an ou deux. L'enfant avait besoin d'une mère, et elle n'était pas encore assez forte pour me suivre dans ma vie de voyage et de travail. Je débarquai à la côte d'Ouessant, juste en face de la maison d'Isa Carrian, et quoique j'eusse à lui savoir mauvais gré de m'avoir rendu ma fille si chétive, je ne voulus point passer devant sa porte sans lui montrer comme je l'avais déjà amendée et sans écouter les excuses qu'elle pourrait me faire.

« J'entrai donc chez elle et la trouvai en deuil. Elle avait perdu son mari et son petit garçon. — Tu viens voir le malheur, me dit-elle en m'embrassant; me voilà seule au monde, et tu es bonne de ne pas m'en vouloir. Il n'y a pas eu de ma faute, et j'ai bien pleuré ta fille aussi! Mais te voilà consolée, toi, tu en as déjà une seconde,

et aussi belle qu'était l'ancienne, car elle ne peut guère avoir plus d'un an, et je la trouve grande pour son âge.

« Je crus qu'Isa avait perdu la raison. Quand je lui eus juré que je pensais tenir Louise dans mes bras, elle me jura que Louise était morte depuis six mois, et que je pourrais voir son extrait mortuaire et sa petite tombe. Quant à mon mari, personne ne l'avait revu au pays depuis notre départ : il m'avait menti, il m'avait donné à élever un enfant illégitime, peut-être un enfant qu'il avait eu de la pauvresse qui me l'avait apporté, et dont, au reste, Isa ni personne chez nous n'avait jamais entendu parler.

« Je n'ai pas besoin de raconter ici le chagrin que je dus avoir. Je restai enfermée toute la nuit avec la pauvre Isa, qui n'était coupable de rien, car elle avait soigné ma fille aussi bien que son propre enfant. Ils avaient tous deux été enlevés par une épidémie. Carrian avait péri en mer. Isa était bien misérable, mais elle voulait me rendre les mois de nourrice que je lui avais envoyés d'avance pour ma petite. Je les lui fis garder, et nous dûmes aviser ensemble à ce que j'allais faire de ma fausse Louise. Je ne cherchai pas longtemps. Je l'aimais; je ne pouvais plus faire autrement que de l'aimer. Quant à mon mari, je ne devais ni ne voulais le perdre d'honneur. Je demandai le secret à Isa, qui me le promit et me le garda fidèlement. L'enfant qu'on m'avait donné, et dont je ne savais pas l'âge, pouvait bien passer pour mon second enfant. Mon père, à qui je le présentai le lendemain, me reprocha de ne lui avoir pas écrit que j'étais mère une seconde fois. Je lui reprochai doucement de ne m'avoir pas fait savoir la mort de ma fille. Il répondit que les mauvaises nouvelles sont plus mauvaises à écrire. On s'embrassa. La fausse Louise, à qui je donnai le nom d'Yvonne, car mes deux filles ne pouvaient pas s'appeler de même, fut adoptée par la famille sans aucune méfiance de la vérité. Ma belle-mère n'était pas une mauvaise femme, mais elle me vit avec plaisir m'établir à la côte avec Isa. Je fis réparer et assainir la maison de mon amie, et j'y montai une petite boutique qui s'achalanda vite des partans et arrivans, et qui me permit de vivre dans l'aisance et la propreté. Yvonne me devint tous les jours plus chère, et je passai là environ quatre ans qui ne furent pas malheureux.

« Mais un jour que j'avais été chez une parente malade, de l'autre côté de l'île, et que je revenais vers le soir avec ma petite par un endroit désert, je vis dans les rochers une barque de contrebande qui s'amarrait pour la nuit, et dans cette barque un homme dont j'avais souvenir. C'était un de ces mauvais compagnons que mon mari rencontrait de ville en ville, avec qui il avait toujours des secrets à dire, et qui le gardaient avec eux des semaines entières. Je

n'étais pas bien aise de lui parler; mais je pensai qu'il pourrait me donner des nouvelles d'Anseaume, et, m'approchant du récif qui l'abritait, je lui en demandai. Il me répondit, sans sortir de sa barque, que cela se trouvait bien, car il était chargé de m'en donner en cas de rencontre. Il m'apprit d'abord une chose qui me fâcha beaucoup, c'est que mon mari, après avoir fait longtemps la contrebande, s'était engagé à bord d'un flibustier, et qu'il devait être toujours sur les côtes d'Amérique, où il avait été rencontré un an auparavant par celui qui me parlait. Je ne pus guère le confesser, il avait fait aussi la flibuste, celui-là, et il ne se souciait pas de parler de lui-même. Je lui demandai s'il ne s'appelait pas de son nom de guerre Ésaü. Il prétendit que je me trompais, et qu'il se nommait Bouchette. Voyant que je n'en pouvais rien tirer de plus, j'allais le quitter, quand il parut se souvenir de quelque chose, et, regardant Yvonne qui dormait sur mon épaule : — Est-ce celle-là? me dit-il.

« — Comment, celle-là?

« — Oui, celle que nous avons ramenée du midi avec une fille bohémienne qui ne pouvait plus la nourrir.

« — Oui, c'est celle-là.

« Je répondais comme cela pour savoir la vérité, et je fis semblant de ne pas trop m'étonner. Je lui dis qu'il devait m'apprendre au juste d'où venait cet enfant, parce que mon mari m'avait commandé d'en avoir bien soin et de la reporter ensuite où on l'avait prise.

« — Ma foi, répondit ce contrebandier, vous en ferez ce que vous voudrez. C'était une affaire commencée par Anseaune, et qu'il a bien oubliée à présent avec quantité d'autres. Sotte affaire, et que je n'approuvais pas! Il y avait trop de dangers et trop de choses à débrouiller. Vous savez bien qu'Anseaune est fou?

« — Vous dites que mon mari est fou?

« — Ça le prend comme ça de temps en temps, et à force de vouloir du nouveau il fait plus de vieux que de bon.

« — Voyons, dites-moi la vérité : où est-ce que cette bohémienne avait pris l'enfant?

« — Je sais bien d'où l'enfant vient; mais si c'est la bohémienne ou Anseaume qui l'a pris, je ne sais pas.

« — Mais quelle était son idée?

« — L'idée de le reporter dans quelque temps, comme s'il l'avait trouvé et sauvé, afin de se faire payer cher. Il disait une chose et puis une autre. Tantôt il voulait le reporter tout de suite, mais il avait peur d'être *pincé;* tantôt il voulait écrire sans signer et se faire donner d'avance une grosse somme, mais il ne se fiait pas à la

bohémienne, et je ne voulais pas me mêler de ça. En attendant, l'enfant n'allait pas bien, et il avait peur de le voir mourir en chemin. Ça m'inquiétait aussi, car on faisait des recherches assez loin, et j'ai lâché Anseaume à Valence, sur le Rhône. Je l'ai retrouvé au bout de trois semaines qui arrivait à Paris. Il ne voyageait pas vite et n'allait pas tout droit, afin de dépister la police. Je lui ai conseillé de vous porter la petite, parce que, si on voulait la rendre avec profit, il fallait pouvoir la livrer en bon état. C'est ce qu'il a fait; mais je vois qu'il a oublié, en partant pour l'Amérique, de vous dire le fin mot. Je le reconnais bien là. Il vous craignait, ou bien il a pensé à autre chose. Que voulez-vous? C'est comme ça qu'il est!

« — N'importe son idée, repris-je; je veux rendre l'enfant. Dites-moi à qui elle appartient.

« — Oh! ma foi, je n'en sais rien à présent. Je ne me souviens que d'une chose, c'est que l'affaire a été faite aux environs de Toulon-sur-Mer. Allez-y, et vous saurez bien l'histoire dans le pays. C'est des histoires qui n'arrivent pas souvent, et la chose a dû faire du bruit.

« J'aurais voulu en savoir davantage; mais le contrebandier vit ou crut voir approcher un garde-côte, et il prit le large en me faisant signe de m'éloigner. Je devais rentrer ma petite, qui était fatiguée. Le lendemain et les jours suivans, je cherchai le long des côtes, mais je ne pus retrouver cet homme, et je commençai à penser à ce que je devais faire.

« J'avais tant de chagrin de me séparer d'Yvonne que je confesse avoir juré plus d'une fois en l'embrassant que je la garderais sans rien dire; mais en me figurant le chagrin que ses parens devaient avoir, j'avais honte de moi, et je demandais à Dieu la force de faire sa volonté. Au bout de huit jours, je partis pour Toulon, où, sans faire semblant de rien, j'appris bien vite qu'on avait perdu une petite fille de dix mois quatre ans auparavant, et que sa grand'mère la cherchait toujours. Ayant pris des informations sur le pays et sur les voisins de cette dame, j'allai parler au curé des Pommets, qui me reçut bien, et à qui je demandai de me faire causer secrètement avec elle. Elle me donna un rendez-vous le soir dans un endroit secret de son parc, appelé la Salle-verte, et, laissant la petite au curé et à son neveu M. Frumence, je me rendis déguisée en femme provençale, en me cachant la figure sous une cape, auprès de cette dame à qui je racontai toute mon histoire, et qui prit tout de suite tant de confiance en moi qu'elle voulait me payer avant d'avoir sa petite-fille; mais je ne voulus pas de paiement comme on peut bien le penser : je n'en avais pas besoin, et on aurait pu croire que j'avais spéculé sur la vérité. J'amenai la petite le lendemain soir

avec les mêmes précautions. Mme de Valangis ne pouvait pas la reconnaître, mais elle avait gardé bonne souvenance des petites marques qu'elle avait à l'oreille et au pied droit, du nombre de ses marques de vaccine et d'une petite mèche de cheveux blonds qu'elle avait au milieu de ses cheveux noirs. Elle avait écrit tout cela pour la reconnaître si on la lui ramenait, et comme Yvonne avait tous ces signes et cette mèche de cheveux blonds qu'elle a encore et qui est bien apparente, ni la grand'mère ni moi ne pouvions douter que ce ne fût elle. Je lui rendis sa petite après lui avoir fait jurer sur l'Évangile qu'elle ne dirait jamais un mot de ce que je lui avais appris, car cette affaire-là pouvait conduire le coupable aux galères, et je ne pouvais répondre que le coupable ne fût pas mon mari. Cette bonne dame voulait me garder chez elle, mais je ne pouvais pas rester exposée à des recherches qui auraient fini par compromettre Anseaume. Je promis sur l'honneur à cette dame de revenir, si je devenais veuve, et de la relever de son serment, si la vérité était un jour nécessaire à la légitimité et aux droits de Lucienne. Je suis revenue quand j'ai appris que mon mari était mort, mais par égard pour sa mémoire je n'ai jamais rien laissé dire. Pour échapper aux questions, je n'ai même jamais eu l'air devant le monde d'avoir connu Lucienne auparavant, j'ai un peu changé mon nom; enfin j'ai fait pour le pauvre Anseaume tout ce que me commandait mon devoir, et, dans tout ce que je viens d'écrire sous les yeux de Mme de Valangis et de M. Frumence, neveu adoptif de l'abbé Costel, je jure encore que ma mémoire ne m'a pas trompée d'un mot. Je ne sais rien de plus et rien de moins, en foi de quoi je signe le jour de Pentecôte de l'année 1816.

« Au château de Bellombre.

« JANE GUILHEM, veuve ANSEAUME. »

XLIV.

Je ne sais quel effet produisit autour de moi la lecture de ce document. J'en fus émue à tel point que j'en pesai à peine la valeur légale. Je ne voyais que la bonté, la sincérité, le désintéressement, la simplicité héroïque de Jennie, sa clémence envers son mari, sa tendresse pour moi, et ce qu'elle avait dû souffrir, en m'aimant ainsi, de renoncer à m'appeler sa fille. Elle-même, la pauvre Jennie, en se retraçant l'effort qu'elle avait fait pour se séparer de moi, effort caché avec tant de délicatesse qu'elle en parlait à peine dans sa relation, elle fut surprise par les larmes. Je lui jetai mes bras au cou, et je restai pleurant ainsi avec elle et oubliant tout le reste.

Je fus rappelée à moi-même par la voix de M. Barthez, qui s'était levé et qui disait avec une solennité attendrie : — Je n'ai pas à me prononcer ici sur l'autorité légale de cette pièce. Je crois que le tribunal le plus austère et le plus scrupuleux ne pourrait se dispenser de la prendre en grave considération ; mais ce que je peux dire, ce que je dirais devant toute la terre, c'est qu'elle m'inspire personnellement une confiance absolue. Cela, monsieur Mac-Allan, je le jure aussi, moi, devant Dieu !

Je regardai alors M. Mac-Allan, dont la physionomie avait pris pour la première fois une expression austère et recueillie. Il y avait en lui en ce moment la gravité et la dignité d'un juge, et il me plaisait mieux ainsi que sous l'aspect aimable et fin de l'avocat habitué aux transactions.

— Avant que je vous communique mon impression, dit-il en s'adressant à M. Barthez, mais en attachant son clair regard sur Jennie, qui essuyait ses yeux et reprenait son air habituel de résolution tranquille, permettez-moi de vous adresser une question. Est-ce Mme Jane Guilhem qui a rédigé seule ce document?

— C'est elle seule, devant moi, répondit Frumence. C'était dans ce salon, Mme de Valangis était assise là où vous êtes et causait à voix basse avec moi, pendant que Mme Jennie écrivait devant la crédence entre les deux fenêtres. Les enfans, M. Marius de Valangis et sa cousine, jouaient dans ce parterre. Mme Jennie écrivit pendant une heure et nous lut elle-même ce qu'à notre instigation elle s'était décidée à rédiger en cas de mort.

— Et vous ne l'avez ni amplifié, ni diminué, ni corrigé ensuite, monsieur Frumence? Dites : vous savez que votre parole me suffira.

— Je vous donne ma parole que je n'y ai changé ni une phrase ni un mot, ni une syllabe. La rédaction eût-elle été incorrecte et obscure, ce qu'elle n'est pas, j'aurais regardé comme une trahison envers ma conscience d'altérer en quoi que ce soit la spontanéité, je dirai même la personnalité du renseignement.

— Vous dites le mot, monsieur Frumence, reprit M. Mac-Allan en cessant d'examiner Jennie; ceci est un renseignement qui fait honneur à l'intelligence et au caractère de Mme Anseaume. J'ajouterai même, avec M. Barthez, qu'il me paraît avoir une grande valeur morale, en ce sens qu'il dégage à mes yeux, comme aux siens, la responsabilité de cette dame. Je suis tellement sincère en vous parlant ainsi que je prie Mme Jennie (c'est, je crois, le nom qu'elle préfère) de vouloir bien me donner une poignée de main.

Jennie n'hésita pas. Elle se leva et tendit la main à notre adversaire en le regardant droit au visage et en lui disant : — Oui, je préfère rester Jennie; c'est un nom qui ne me rappelle qu'un seul

chagrin, la mort de madame..... Mais on m'appellera pourtant comme on voudra, ajouta-t-elle; je serai toujours contente, si la vérité prévaut.

— Comment ne prévaudrait-elle pas? dit M. de Malaval, las de subir passivement la réalité. Il est bien évident pour tout le monde que le marquis de Valangis avait reconnu sa fille.

M. Mac-Allan regarda Malaval avec surprise. Un furtif sourire d'impatience de M. Barthez lui apprit qu'il ne fallait tenir aucun compte des appréciations inattendues de ce personnage; mais ce pâle éclair de gaîté qui passait sur nous se dissipa bien vite. M. Mac-Allan se rassit, et conclut d'une manière aussi imprévue pour Jennie et pour moi que l'avait été la réflexion de M. de Malaval.

— J'ai traité cette pièce de renseignement, dit-il en s'adressant collectivement à nous tous dans la personne de M. Barthez, et je tiens à maintenir la très solide expression dont s'est servi M. Frumence. Ceci est un renseignement, je dirais presque un certificat, que, sans le savoir et sans même y songer, Mme Jennie s'est donné à elle-même. Je suis heureux de pouvoir lui dire qu'il dissipe tous les soupçons que j'aurais pu avoir sur sa haute probité. *Mais*, — ici M. Mac-Allan s'arrêta pour nous obliger à peser la force des objections qu'il allait soulever, — mais je déclare que la lecture dont je viens d'être ému ne change absolument rien au jugement que j'ai porté sur l'affaire en elle-même.

Marius, qui croyait la partie gagnée pour moi, fit un geste d'étonnement courroucé que M. Mac-Allan ne parut pas remarquer, ou dont il ne voulut tenir aucun compte, car il poursuivit paisiblement :

— Je connaissais, — non pas la rédaction du renseignement, — mais tous les faits qu'il renferme, et mon appréciation de ces faits n'est en aucune façon modifiée par la narration qui les coordonne.

— Comment donc les connaissiez-vous? s'écria Jennie surprise.

— Je les connaissais tellement, répondit l'avocat, qu'ils avaient servi de base à l'enquête que j'ai faite avant de venir en Provence.

— Vous ne consentez pas à nous dire comment vous les connaissiez? lui demanda M. Barthez.

— Non, je ne dois pas y consentir; mais vous pouvez supposer, vous, monsieur, une situation très régulière et très vraisemblable : c'est que depuis longtemps Mme de Valangis, sans trahir le secret de Jennie, avait fait part à son fils de tout ce qui pouvait lui faire accepter Mlle Lucienne pour sa fille.

C'était une réponse sans réplique, et pourtant je remarquai la physionomie soupçonneuse de M. Barthez en observant le docteur Reppe, qui resta impassible et comme indifférent aux suppositions.

Disons, pour éclairer cette circonstance, que le docteur, étant la seule personne admise au tête-à-tête avec ma grand'mère, avait pu profiter de quelques momens d'affaissement dans son caractère pour lui faire dire ce qu'elle avait résolu et juré de ne dire à personne. Le docteur était provincial dans l'âme, et son air d'insouciance cachait un grand instinct de curiosité. Il avait pu rapporter à Mme Capeforte ce qu'il avait deviné ou surpris, et Mme Capeforte avait pu le trahir plus ou moins longtemps avant la mort de ma grand'mère.

Quoi qu'il en soit, M. Mac-Allan ne trahit personne, et continua.

— Je savais donc ce qui devait me mettre sur la voie des recherches, et, après avoir fait ces recherches, je savais que Mme Jane Guilhem avait été mêlée non personnellement, mais, à son insu, par le fait et le nom d'Anseaume son mari, à des affaires de contrebande sur les côtes de France et d'Angleterre. Je savais qu'elle avait eu une fille du nom de Louise, née et morte à l'île d'Ouessant en 1803. Les indications qu'elle donne à cet égard sont parfaitement exactes. Je savais aussi qu'elle avait reparu dans cette île avec une seconde fille qu'elle disait sienne, et qu'elle avait élevée pendant quatre ans chez une honnête femme nommée Isa Carrian. Je sais encore qu'après être partie avec cette enfant sans dire le but de son voyage, elle n'avait jamais reparu dans son lieu natal, où elle n'avait plus de famille. Son père était décédé durant le voyage qu'elle faisait dans le midi. Elle avait repris alors son commerce ambulant, en compagnie d'Isa Carrian, jusqu'à l'époque où, apprenant la mort d'Anseaume, elle est venue s'installer ici comme femme de confiance. Isa Carrian avait continué le petit commerce pour son compte jusqu'à son décès...

— Isa est morte? s'écria Jennie, affligée et consternée.

— Isa est morte à Angers, il y a six mois, répondit M. Mac-Allan. Je vois que vous l'ignoriez, et je regrette de vous porter ce coup d'autant plus grave, qu'avec Isa Carrian disparaît un témoignage d'une grande importance. Elle seule dans votre pays savait qu'Yvonne n'était pas votre fille, et elle a été si discrète à cet égard que personne encore ne le soupçonne. Quant à un contrebandier ou à un flibustier nommé Ésaü ou Bouchette, j'ignorais son existence; mais, s'il vit encore, il sera difficile de retrouver un homme qui cache son nom, son état, ses fautes probablement, et que vous avez à peine connu. La trace de la bohémienne complice, confidente ou servante temporaire d'Anseaume est bien plus insaisissable, et quant à Anseaume lui-même, vous avez envoyé copie de son acte de décès pour faire vendre à Saint-Michel d'Ouessant quelques objets qui vous appartiennent et qui étaient sous son nom. Enfin, et pour me résumer, voici ce qui résulte des recherches auxquelles,

depuis deux mois, je me suis activement livré tant en Bretagne qu'en Normandie, en Vendée et dans les îles, pour retrouver les vestiges de cette affaire. Les époux Anseaume ont laissé, dans les diverses et nombreuses localités qu'ils ont parcourues ensemble, quelques souvenirs assez précis. Anseaume a frappé quelques personnes par son esprit naturel, sa gaîté, son désordre et ses bizarreries. Dès qu'il se jette dans les industries occultes, il change de nom coup sur coup, et on perd bientôt sa trace. Sa veuve laisse des souvenirs plus récens et plus nets. On la voit exercer la profession du colportage avec activité, décence et probité. On l'a connue et on l'estime. On regrette de ne plus la voir aux pardons de Bretagne ou aux foires de Normandie avec son riant étalage de rubans bariolés et de toiles peintes flottant au vent. On se demande ce que, depuis douze ans, elle est devenue; mais, comme pendant douze ans la population se renouvelle ou se déplace en grande partie, il est d'autres localités où l'on a oublié soit son nom, soit sa figure, soit l'un et l'autre. Personne ne peut dire si elle a eu un ou plusieurs enfans. On ne lui en a pas connu autour d'elle. On pense que son mari l'a souvent ruinée et définitivement abandonnée. Voilà tout ce que j'ai pu recueillir, car j'ai agi moi-même, et soyez tranquille, madame Jennie : ne voulant pas faire naître de soupçons sur le compte d'une personne que je n'avais pas l'honneur de connaître, j'ai laissé croire que mes informations n'avaient pour but que de vous faire recueillir un petit héritage; mais je conclus en vous disant : — Votre histoire est vraie en ce qui vous concerne, elle est peut-être vraisemblable pour quiconque l'étudierait comme un roman composé avec soin. Elle a, en faveur de l'identité de Mlle Lucienne de Valangis, des circonstances que l'on pourra faire valoir; mais elle est absolument dénuée de preuves sur ce point capital. Vous passerez peut-être des années à faire chercher deux témoins que vous ne pourrez jamais retrouver, un flibustier pendu probablement à la vergue de quelque navire de l'état, et une bohémienne que vous ne reconnaîtriez même pas, vous l'avez déclaré vous-même. L'acteur principal du drame est mort, cela est constaté, sans vous laisser une preuve, un écrit, un gage quelconque. Tout l'état civil de Mlle Lucienne repose donc sur le fait de quelques signes extérieurs que sa grand'mère a cru reconnaître, une ou deux petites marques sur l'épiderme, une légère nuance dorée que je distingue et que je ne refuse pas d'apercevoir au milieu de sa chevelure sombre; mais, en vérité, ses amis et ses conseils peuvent-ils penser que des signes si médiocrement particuliers, joints à l'illusion d'une tendre aïeule et au témoignage d'une seule personne véridique, mais vaguement renseignée, trompée peut-

être, et en tout cas dans l'impossibilité de faire apparaître l'auteur de la révélation qui a motivé sa croyance, je le demande à l'homme de loi qui nous écoute, au médecin qui sait par quelles transformations passe un enfant d'un an à quatre, aux personnes qui savent ce que c'est que la réalité, la notoriété, la certitude dans les faits de la vie humaine, je le demande à Mlle de Valangis, qui a toutes les apparences de la raison et de la loyauté, je le demande enfin à vous-même, madame Jennie, à vous, qui êtes assurément une personne au-dessus du vulgaire, un esprit remarquablement droit et suffisamment éclairé : croyez-vous que votre témoignage et vos preuves puissent servir à quelque chose?

XLV.

Un silence de consternation succéda au discours de Mac-Allan. Jennie seule résista au découragement.

— Oui! dit-elle avec énergie. Je crois qu'à la vérité la vérité doit suffire. Qu'on nous donne du temps! Je chercherai, moi. Personne ne sait si le contrebandier est mort. Il est peut-être vivant. J'ai passé dix ans avant d'avoir une preuve de la mort de mon mari et je l'ai enfin acquise. Je ne sais pas le nom de ce contrebandier, mais j'ai reconnu une fois sa figure, pourquoi ne la reconnaîtrais-je pas une seconde? Il y a toujours des contrebandiers à Ouessant et ailleurs. Tous se connaissent. Je m'adresserai à eux, je les ferai parler. Pourquoi celui qui m'a dit la vérité aurait-il inventé cela? Comment aurait-il fait pour l'imaginer et pour tomber juste? Voilà un hasard que vous n'expliquerez pas. Et pourquoi ne dirait-il pas maintenant tout ce qu'il sait, s'il n'a pas été le complice de l'enlèvement? Non, non! tout n'est pas fini, parce que nous n'avons pas fait toutes les recherches qu'il fallait faire; mais nous les ferons. C'est le moment de les commencer. Je n'y répugnerai plus. Si mon mari n'est pas à l'abri du blâme, il est maintenant à l'abri du châtiment. Et puis, je n'ai pas d'enfans. Il n'avait pas de famille, lui; moi, je n'en ai plus. Il n'y aura plus que moi pour porter un nom déshonoré. Rien ne me retiendra maintenant pour sauver Lucienne. J'ai eu tort peut-être d'attendre si longtemps. Les innocens doivent passer avant les coupables... Que voulez-vous? C'était mon mari! Et quand à Brest où à Toulon je voyais passer la chaîne, j'avais froid dans le cœur et je me disais : « Est-ce que je serai obligée de l'envoyer là? » J'ai été faible, ma pauvre Lucienne! il faut me pardonner, mais je réparerai tout. Je me mettrai en route demain s'il le faut, et, s'il le faut, j'irai jusqu'en Amérique.

— Attendez, Jennie! dit M. Barthez, ému presque autant que

moi-même, vous avez dit que vous répondriez à des questions. Où est mort Anseaume?

— Anseaume est mort au Canada et en prison pour dettes. Il paraît qu'il y était devenu fou, ce malheureux!

— Comment avez-vous su qu'il était mort, et comment n'avez-vous recherché le lieu et la preuve de son décès qu'au bout de dix ans?

— J'ai recherché la preuve aussitôt que j'ai su la mort, mais je ne savais pas le lieu. Des mariniers bretons qui avaient été à la pêche de la baleine avaient rencontré à Terre-Neuve d'anciennes connaissances du Canada, des pêcheurs comme eux, et comme on causait de ceux avec qui on avait couru la mer autrefois, on en est venu à parler de mon mari. Il avait fait tout jeune une campagne de pêche par là, et on se souvenait de lui parce qu'il était le plus gai et le plus paresseux de la bande. Alors un de ces Canadiens a dit: « J'ai revu une fois Anseaume à Montréal, et je sais qu'il est mort par là. Il ne songeait plus à la pêche. Il faisait un autre état. » On n'a pu savoir quel état. Seulement on m'a dit à moi : « Vous êtes veuve, » et je ne pouvais pas en être sûre. J'ai donc chargé un avoué de chez nous de prendre des informations. J'ai dépensé beaucoup d'argent. On a écrit beaucoup de lettres. Enfin on a découvert, il n'y a pas plus de deux ans, qu'Anseaume était mort en prison à Québec sous le nom de Perceville, mais bien connu pour Anseaume par ses créanciers et inscrit comme tel au registre des décès. Je voulais payer ses dettes, on n'a pu retrouver les créanciers : c'étaient des *ambulans* comme lui. J'ai fait demander s'il n'avait pas laissé des effets, des papiers, une lettre pour moi. Il n'avait rien laissé, et ce qu'il eût laissé d'écrit, m'a-t-on dit, n'aurait pu être que des paroles de fou. — Mais enfin, pourquoi n'irais-je pas m'informer moi-même à présent? Dans la folie, on parle quelquefois beaucoup et on peut dire la vérité. Je peux retrouver ses camarades de prison, le médecin, l'infirmier, savoir si à sa dernière heure il a eu un remords, un souvenir, une crainte, s'il a parlé d'un enfant...

— Vous avez autant de sagacité que d'imagination, madame Jennie, dit M. Mac-Allan avec douceur; mais quand vous feriez ces prodiges de dévouement et de zèle, croyez-vous donc que les vagues propos du délire, recueillis si longtemps après coup, auraient quelque valeur en justice? Non, voilà des rêves, croyez-moi! Tout ce que vous nous apprenez rend plus délié encore le fil,... je ne veux pas dire le *cheveu*, qui rattache Mlle Lucienne à la société. Tout ce que vous songez à entreprendre ne peut que rendre impossible une transaction avantageuse, j'ose dire brillante, pour la personne que vous aimez. Vos recherches peuvent durer longtemps, et, pendant

qu'elles dureront, quel sera le sort de Mlle Lucienne, réduite à la portion congrue, privée de votre compagnie et abandonnée seule à des luttes pénibles, sans parler des dangers que court une jeune personne isolée et sans protection dans le monde?

— Vous vous trompez, monsieur, dit sèchement Marius; ma cousine aura la protection de ses parens, M. de Malaval et moi.

— Votre protection est bien jeune, monsieur, répondit l'avocat, et celle de M. de Malaval ne pourra être que gratuitement généreuse. Résisteront-elles l'une et l'autre à la certitude plus ou moins prochaine d'un devoir purement chimérique?

Je ne sais ce que Marius allait répliquer, lorsque l'abbé Costel, qui n'avait encore rien dit et rien fait paraître de ses impressions, prit la parole avec une certaine vivacité enthousiaste.

— Vous ignorez, monsieur, dit-il à Mac-Allan, que M. Marius de Valangis est le fiancé de Mlle de Valangis, et qu'elle n'a pas besoin des concessions de sa belle-mère pour conserver le nom qu'elle porte. Si elle le perd, elle est sûre de le retrouver le lendemain : donc vos propositions sont non avenues. Ni M. Marius ni sa cousine n'accepteront jamais des offres d'argent dont ils sont déjà assez offensés. Ne les renouvelez pas, je vous le conseille, et plaidez, si bon vous semble. Réduisez Mlle de Valangis au partage des biens de sa grand'mère avec les frères consanguins, réduisez-la même au dénûment absolu. Elle ne peut qu'attendre son sort, braver l'infortune et s'en consoler par l'affection de son époux et le dévouement de ses amis.

— Vous parlez d'or, monsieur l'abbé, répondit sans hésiter Mac-Allan; si c'est là la conclusion du débat, je n'ai plus qu'à me taire et à regarder ma mission comme accomplie. J'abandonne à d'autres plus ardens que moi aux exécutions judiciaires le soin d'attaquer le testament et de contester l'état civil de l'héritière. Toute la responsabilité du désastre tombe désormais sur M. Marius de Valangis, et je m'en lave les mains : j'ai fait mon devoir.

L'abbé Costel avait rompu la glace. Il ne restait plus à Marius qu'à risquer le naufrage; mais Marius n'était pas l'homme du parti héroïque, il n'en avait que la velléité superficielle, et ses airs de fierté se trouvaient toujours d'accord avec l'intérêt bien entendu de sa situation. Il lui avait semblé de bon goût de m'offrir sa protection pour me lier à lui par la reconnaissance en cas de succès. Cette protection n'allait pas jusqu'au mariage en cas de ruine. Il pâlit, et, sentant tous les yeux attachés sur lui, il perdit la tête, serra les poings, et me lança un regard de défi et de terreur, singulier mélange de menace et de détresse qui n'échappa ni à la perspicacité de M. Barthez, ni à celle de M. Mac-Allan, ni à celle de Frumence. Je n'avais qu'une chose à faire, qui était de renouveler devant tous

la déclaration que j'avais déjà faite devant M. Barthez. Je sentis aussi que je devais tout prendre sur mon compte pour sauver à Marius l'humiliation de se trouver au-dessous du rôle magnanime que lui attribuait si gratuitement M. Costel. Je déclarai donc que, pour des raisons étrangères à la situation actuelle, j'étais revenue sur mes projets et avais refusé d'avance les offres généreuses que mon cousin était disposé à me faire. Marius, soulagé d'un poids au-dessus de ses forces, retrouva assez de présence d'esprit pour faire une belle sortie. — Puisqu'il en est ainsi, me dit-il en venant à moi, je n'ai plus que le droit de conseil, et j'espère que tu voudras bien me faire part de tes résolutions et agréer les avis que j'aurai à te soumettre. Pour le moment, après t'avoir offert tout ce qu'il dépendait de moi de t'offrir, j'aurais mauvaise grâce à insister sur un moyen de salut que tu dédaignes peut-être à tort, et je me retire pour t'épargner l'embarras de te prononcer sur les causes de ton refus.

Il me baisa la main, salua les autres avec une élégance aisée, et se retira avec M. de Malaval, qui crut devoir m'adresser quelques mots de blâme poli sous forme de regret. Selon lui, dès ce moment, et grâce à sa brillante imagination, la chose fut commentée et racontée ainsi : Marius, devant le conseil de famille assemblé, m'avait demandé ma main dans les termes les plus explicites et avec l'insistance la plus ardente. Lui-même m'avait vivement pressée, ainsi que M. Barthez et même M. Mac-Allan, de couronner l'amour le plus chevaleresque et la flamme la plus pure. J'avais écouté les mauvais conseils de l'abbé Costel et de Frumence. Je ne sais quel rôle Jennie avait joué dans ce drame de famille, mais la rupture venait bien de mon fait; c'était un coup de tête, un caprice d'enfant gâté, et, si je perdais ma cause, je ne devais m'en prendre qu'à moi seule. Telle fut par la suite la version de M. de Malaval avec des variantes, mais toujours la même au fond.

XLVI.

Quand il fut sorti avec Marius, la situation se trouva simplifiée. L'incident, généreusement et maladroitement soulevé par M. Costel, eut cela de bon que l'on put reprendre les pourparlers que j'avais besoin de bien connaître. M. Mac-Allan me demanda naturellement si je m'en tenais au refus pur et simple de l'abbé malgré le *scrupule* qui me portait à rompre mes fiançailles. Je trouvai je ne sais quoi d'ironique dans cette insinuation, et je répondis que je demandais le temps de la réflexion quant à la forme et au motif de mon refus. — Mon parti est déjà pris, ajoutai-je, et je ne changerai pas d'avis pour ce qui me concerne; mais il y a des questions de forme sur lesquelles j'ai besoin de l'avis de mes conseils.

C'était une réponse réservée telle que la souhaitait M. Barthez, à qui je devais cet acte de déférence.

— Je vous laisse avec vos amis, dit M. Mac-Allan en se levant, et je vous demande pardon d'avoir beaucoup insisté pour un premier jour; mais je vous avoue que je compte insister davantage demain, car il faut que vous me permettiez de revenir demain.

— C'est bien tôt, monsieur, répondis-je.

— Oui, c'est bien tôt, reprit-il, d'autant plus que j'ai un certain temps à mettre au service de ma cause; mais enfin ce temps a une limite, et plus nous en perdrons, plus la solution sera difficile. J'ai d'ailleurs des raisons personnelles pour vous voir souvent, des raisons que je vous dirai peut-être, et qui, j'en fais serment, sont exclusivement dans votre intérêt. Si M. Barthez, ou M. Frumence, ou le docteur, ou tous trois ensemble, veulent m'accompagner demain, j'en serai charmé, car je ne prétends nullement vous persuader à leur insu.

— Les devoirs de ma charge ne me permettront pas de revenir demain, dit M. Barthez, et je crois que M. le docteur est ici un témoin bienveillant, rien de plus. Mlle de Valangis vous recevra, si elle le juge à propos, demain et tous les jours; mais, en qualité d'ami dévoué de sa grand'mère, j'y mets une condition : c'est que vous vous bornerez à lui renouveler vos offres sans exiger qu'elle s'engage par une réponse en mon absence, de même qu'elle me fera une promesse analogue et bien sérieuse de ne rien conclure sans que je sois présent à vos conventions. Je pense que M. Costel, M. Frumence et Mme Jennie sont ici d'accord avec moi.

M. Mac-Allan souscrivit avec empressement à cette condition, je m'engageai aussi à l'observer, et l'avocat se retira avec le docteur, après m'avoir demandé l'heure de la seconde entrevue, que je fixai à midi.

M. Barthez, dès que nous fûmes seuls avec lui, s'appliqua à nous ôter le peu d'espérance que nous avions pu conserver Jennie, Frumence et moi.

— Ne soyez pas dupes, nous dit-il, de l'attitude tranquille et froide que je devais garder vis-à-vis de votre adversaire. Au fond, je crois la position difficile, et le voyage que Jennie parle d'entreprendre est une ressource si précaire que je ne peux ni le conseiller ni l'accepter comme une espérance. D'ailleurs il serait plus long et plus inefficace que ne le seront les soins de la justice. C'est moi qui me charge dès aujourd'hui de toutes les recherches nécessaires et possibles; mais il serait bien téméraire de compter sur un miracle pour refuser des offres qui peuvent être honorables. Tout dépend de la forme et de la cause de ces offres. Ne vous récriez pas, monsieur Costel, et vous, Lucienne, ne préjugez rien. Je ne saisis

pas encore les motifs de votre belle-mère pour vouloir acheter si cher votre renonciation à un nom que vous pouvez si bien porter sans lui faire aucun tort. Il y a là-dessous un mystère que nous pénétrerons avec de l'attention et de la patience. Si nous y découvrons quelque chose de blessant pour vous, je serai le premier à vous conseiller la lutte à outrance. Sinon, le devoir de vos amis est de vous engager à réfléchir mûrement, peut-être à transiger quand le moment sera venu.

Frumence se rendit à l'avis de M. Barthez, ce qui ébranla Jennie et M. Costel. Tous deux promirent d'attendre passivement la lumière que Frumence se chargeait de chercher, et que M. Barthez se flattait de deviner. — Écoutez, me dit Frumence au moment où l'on se sépara, pendant que je vais tâcher d'éclaircir certains doutes que je désire garder pour moi seul, bien que M. Barthez semble les partager, c'est à vous, mademoiselle Lucienne, d'être aussi habile que M. Mac-Allan, et de lui arracher les aveux nécessaires. Il faut que vous sachiez si votre belle-mère vous hait sans vous connaître, et pourquoi elle vous hait.

— Hélas, Frumence, répondis-je, je ne me sens pas habile, et je crains à présent que M. Mac-Allan ne le soit beaucoup trop.

— Trop? Non, reprit Frumence. Le trop d'habileté est la duplicité, et M. Mac-Allan est sincère; mais il n'est pas forcé de l'être au point de trahir le secret de ses cliens. Ayez la même habileté que lui, celle de la franchise; mettez-le au pied du mur et faites lui pressentir que vous ne céderez qu'à des motifs dignes de vous.

— Mais pourquoi donc céder? dis-je à Jennie aussitôt que je me retrouvai en tête-à-tête avec elle. Si je n'ai aucun droit sérieux à faire valoir, je n'ai qu'à subir. Pourquoi me demande-t-on de vendre un nom que l'on dit ne pas m'appartenir? On ne vend que ce qui est à soi : vendre le bien d'autrui est un vol égal à celui de l'usurper. Est-ce que tu comprends, Jennie? Moi, je ne comprends rien à ma belle-mère!

— Moi, qui crois fermement que le nom vous appartient, répondit Jennie, je vois bien qu'on n'espère pas vous en dépouiller si aisément. Mais pourquoi on tient tant à vous l'ôter... Peut-être que je m'en doute. Vous ne savez pas l'histoire de votre père; moi je la sais, et je devais ne pas vous en faire part. A présent, il faut bien que l'on vous dise tout; autrement vous feriez fausse route. Dînons, et je vous conterai ça.

GEORGE SAND.

(*La cinquième partie au prochain numéro.*)

DEUX NÉGOCIATIONS

DE

LA DIPLOMATIE EUROPÉENNE

POLOGNE ET DANEMARK. — 1863-64.

Correspondence respecting the insurrection in Poland presented to the both Houses of Parliament (mai 1863). — *Correspondence relating to the negociations of the years 1814 and 1815 respecting Poland presented to the House of Commons* (mai 1863). — *Exposé de la situation de l'empire* et *Documens diplomatiques*, etc. (novembre et mars 1863). — *Denmark and Germany: correspondence respecting the affairs of the duchies Holstein, Lauenburg and Schleswig presented to the both Houses of Parliament* (mars-juin 1864). — Pièces inédites, etc.

I.

LES ALLIANCES DEPUIS LE CONGRÈS DE PARIS ET L'INSURRECTION POLONAISE.

On ne saurait le nier, le monde politique traverse en ce moment une crise inquiétante, et les intérêts généraux de l'Europe sont douloureusement affectés. Le manque d'entente entre les deux grandes puissances libérales de l'Occident ôte à la marche des affaires toute force régulatrice, et le droit des gens subit de graves atteintes au milieu des passions populaires violemment surexcitées et des ambitions ardentes et aventureuses. La France se proclame tantôt isolée dans telle grande question européenne, tantôt « désintéressée » dans telle autre, et se borne à donner par son attitude présente du relief à la valeur des conseils qu'elle avait vainement essayé de faire prévaloir à la fin de 1863. Quant à l'Angleterre, elle semble abdiquer toute influence politique et céder

de plus en plus aux leçons de certains enfans terribles de l'école de Manchester que l'organe de la *City* accusait naguère encore avec amertume « de vouloir faire de la Grande-Bretagne une toute petite île d'un Océan-Pacifique. » Et en regard de cette réserve, momentanée sans nul doute, de la France et de l'Angleterre, se dessine chaque jour plus clairement une volonté commune qui anime les trois cours du Nord et dirige leurs pas. Peu importe que cette marche combinée ait nom alliance, accord ou entente : ce qui est bien évident, c'est qu'à tout ce que hasarde M. de Bismark le comte Rechberg finit par dire oui, et le prince Gortchakov ne dit pas précisément non. Sans vouloir être trop pessimiste, il est cependant difficile de ne pas reconnaître qu'on est loin à cette heure des perspectives que semblait ouvrir à la justice et au droit la guerre de Crimée, des promesses que paraissait contenir l'affranchissement de l'Italie. Pour mesurer la distance que la politique continentale a parcourue dans cette voie fâcheuse, ne fût-ce que pendant les douze ou treize derniers mois, il suffit de se rappeler que l'année 1863 encore avait commencé par une imposante action européenne qui devait réparer, autant que possible, la grande iniquité des siècles passés, — le partage de la Pologne. Or l'année que nous traversons a été non-seulement marquée par l'abandon de cette cause, mais elle paraît destinée à enregistrer le plus patiemment du monde un autre partage également injuste d'un état antique et respectable, le démembrement de la monarchie danoise.

A Dieu ne plaise que nous désespérions de l'avenir et que nous doutions un instant du triomphe prochain de la justice! Le droit et la liberté ont éprouvé plus d'une éclipse partielle sans rien perdre cependant de leur éclat et de leur force. Nous ne saurions admettre que la France et l'Angleterre aient définitivement renoncé à s'entendre; nous nous souvenons du reste que les Alberoni n'ont pu se maintenir longtemps, même dans un siècle aussi amolli et nonchalant que le fut le XVIIIe. Le rétablissement de l'alliance entre les deux grands peuples de l'Occident est une sauvegarde souveraine et une nécessité si impérieuse de la civilisation qu'il ne tardera pas à se réaliser malgré tous les obstacles, et les vicissitudes récentes n'auront servi qu'à en faire mieux ressortir le prix, à mieux en assurer le maintien. Déjà cette conviction commence à s'imposer à beaucoup de gens de bien; elle ne peut pas manquer de devenir plus générale, et nous voudrions, pour notre humble part, contribuer à la raffermir en exposant les causes qui ont amené l'état si peu satisfaisant de l'heure présente, en retraçant les origines et la marche graduelle des événemens qui ont déjoué plus d'une chère espérance.

Deux faits dominent l'histoire des deux dernières années : la question polonaise et la question danoise. En faveur de chacune d'elles, l'Occident libéral a vainement invoqué le droit et les traités; il a perdu à cette occasion deux campagnes diplomatiques, et, comme dans plus d'une défaite d'une cause juste, c'est la désunion des alliés qui a surtout contribué au triomphe de l'adversaire. Ce n'est pas du reste seulement par ce côté moral que les deux événemens se touchent et se ressemblent : ils se relient entre eux par des attaches bien autrement réelles, ils se complètent et s'expliquent l'un par l'autre. C'est donc sur ces deux principales négociations de la politique contemporaine que l'on voudrait ici appeler l'attention en consultant les papiers diplomatiques. Les pièces ne manquent pas en effet au procès, elles abondent. Si le gouvernement français a été parcimonieux dans ses communications aux corps de l'état et au public, le ministère britannique en revanche a fait distribuer au parlement, sur ces deux négociations, une correspondance très volumineuse, que M. Disraeli a même trouvée « suffocante, » et qui est des plus instructives sur presque tous les points de cette étude. Nous n'avons pas non plus négligé de mettre à profit plusieurs documens inédits et quelques renseignemens précieux et authentiques qui jettent une vive lumière sur certains faits; nous avons toutefois eu soin de distinguer scrupuleusement ces informations des documens rendus publics, qui sont accessibles à toute vérification, et qui formeront la base principale de ce récit.

I.

Pour bien faire comprendre le caractère des vicissitudes de la période actuelle, il paraît indispensable de jeter un coup d'œil rapide sur le nouveau système d'alliances qui a prévalu ou qu'au moins on a tenté d'établir en Europe depuis le congrès de Paris (1856), alors que commençait à se dissoudre l'imposant faisceau de puissances qui avait fait la force aussi bien que la grandeur morale de la guerre de Crimée. Cette guerre a été en effet la manifestation éclatante et seulement beaucoup trop passagère de la solidarité qui, malgré les rivalités du moment et les apparentes divergences, devrait toujours exister entre les grands états vraiment européens. Le monde chrétien des temps passés a eu plus qu'on ne le pense la conscience de son unité morale, le sentiment de constituer un Occident libre et civilisé en opposition à un Orient barbare et envahisseur. Or ce noble et magnifique sentiment, qui a créé toutes les grandes choses de l'histoire, qui anime aussi bien l'*Iliade* et les livres d'Hérodote que les chants de Roland et du Cid,

semblait revivre en quelque sorte dans cette croisade contre le tsar, où la France s'était jetée la première avec son esprit de courageuse initiative, où l'Angleterre n'avait pas tardé à la suivre, réfléchie, mais tenace, où l'Autriche elle-même, longtemps expectante et indécise, semblait à la fin devoir entrer avec tout le poids de ses influences germaniques. Peu importe que, dans cette croisade toute moderne, les noms et même les symboles aient étrangement changé, et qu'au lieu de combattre le Turc on l'ait défendu. Ce n'en fut pas moins l'ancienne et légitime lutte de l'Occident contre l'Orient, car c'était la Russie qui représentait l'Orient avec ses traits distinctifs de l'omnipotence de l'état sur l'individu, de la confusion du temporel et du spirituel, et de la tendance à la domination universelle. Aussi ce court effort de 1853-55 procura-t-il à l'Europe des avantages réels et qu'on ne devrait point déprécier. Il a écarté, sinon complétement dissipé, un danger immense pour l'équilibre du monde et l'indépendance des états; il a de plus mis fin à l'espèce de dictature morale que l'empereur Nicolas n'avait que trop longtemps exercée dans les conseils des empires au détriment de toutes les causes libérales. Enfin, — et ce n'est pas à coup sûr le moindre mérite de cette campagne de Sébastopol, — au sortir d'un vaste ébranlement social et de ces épouvantables luttes civiles où l'âme humaine risque tant de se perdre et de s'affaisser, il a donné un noble élan aux esprits et éveillé le sens des grands intérêts du monde moderne. Si la guerre de Crimée n'a pas porté tous les fruits que la cause de la liberté et de la civilisation avait le droit d'en attendre, si elle est restée seulement une date au lieu de devenir une époque, c'est qu'elle a été brusquement interrompue, violemment arrêtée au moment décisif. Trois ans avant l'Italie, l'Europe entière a eu, elle aussi, son Villafranca, et un Villafranca encore bien plus regrettable.

Nous touchons ici à une des causes, à la cause principale peut-être qui amena la dissolution du grand faisceau occidental. On était au printemps de 1855, et la chute prévue de Sébastopol faisait naturellement penser au nouveau champ de bataille que l'on aurait à choisir pour la continuation de la lutte si heureusement commencée. Il était dans la logique, il était dans les nécessités morales de cette guerre, entreprise pour la défense des intérêts de l'Occident, de soustraire non-seulement la Turquie au joug de la Russie, mais d'essayer aussi d'arracher à ce joug l'antique boulevard de la civilisation, ces *marches* de l'Occident qui portent le nom de la Pologne, et dont la destruction a fondé la dangereuse prépondérance de l'empire des tsars. Le gouvernement français apprécia sainement cette situation : il songeait à inscrire le nom de la Pologne

dans le programme des alliés. Il voulait donner à une entreprise si coûteuse un but sympathique et capable d'entraîner la nation; il voulait « passionner la guerre, » comme on le disait alors dans les sphères politiques de Paris. Le cabinet des Tuileries n'avait pas encore, à l'époque dont nous parlons, cette vive répugnance contre toute invocation des traités de Vienne qui plus tard devait apporter tant de difficultés aux négociations de 1863; il se plaça résolûment alors sur le terrain de 1815, et chargea son ambassadeur à Londres de sonder à cet égard les dispositions du cabinet de Saint-James. La dépêche de M. Drouyn de Lhuys, du 26 mars 1855, exposait d'une manière claire et précise le côté légal de la question polonaise, démontrant que « les conditions qui furent faites à l'empereur Alexandre, quand l'Europe consentit à la réunion de la plus grande partie du duché de Varsovie à l'empire russe sous le nom de royaume de Pologne, avaient un caractère strictement obligatoire. Elles constituaient pour les cabinets une compensation nécessaire à une acquisition qui donnait à la Russie des positions formidables au cœur de l'Europe centrale. » Le tsar s'était affranchi de ces obligations, l'Europe avait protesté à plusieurs reprises sans vouloir cependant troubler la paix pour demander une réparation immédiate; « mais puisque la Russie elle-même a, de plein gré, rompu cette paix au maintien de laquelle nous avons sacrifié de justes griefs, puisqu'elle nous a forcés à prendre les armes pour empêcher de sa part une nouvelle violation du droit, le moment nous semble venu de se rappeler les engagemens qu'elle avait pris avec l'Europe relativement au royaume de Pologne, et dont elle s'est affranchie. » Lord Clarendon trouva qu'une « pareille initiative était impolitique et impraticable en cette circonstance. » Il est de règle chez les hommes d'état de la Grande-Bretagne de ne pas se lier d'avance par des engagemens quelconques dans la conduite des négociations. Du reste, ce que désirait surtout alors l'Angleterre, c'était d'affaiblir la puissance russe en Asie; la Circassie, par exemple, l'intéressait à ce moment, l'intéresse encore aujourd'hui beaucoup plus que la Pologne, et c'est ainsi que le gouvernement français échoua dans sa tentative du printemps de 1855. Avec le développement de la guerre pourtant, il n'est pas douteux que la question ne fût revenue et ne se fût imposée plus impérieusement au cabinet de Londres; mais la moitié de Sébastopol venait d'être prise, la politique française fut tentée, alors comme depuis, de prendre un demi-succès du moment pour l'accomplissement d'une œuvre entreprise d'abord en vue du grand avenir; puis la disparition de Nicolas avait enlevé le principal obstacle à des ouvertures de paix, car il fut dans la destinée de cet homme d'être aussi

fatal à la Pologne par sa longue vie que par sa mort subite, *cujus pari exitio viguit ceciditque*. Le cabinet des Tuileries fit cependant encore, dans l'automne de la même année (dépêche du 15 septembre), une nouvelle démarche en faveur de cette nation, « dans la mesure pratique du possible. » Il voulut faire « du rétablissement du royaume de Pologne, dans les conditions stipulées par le congrès de Vienne, un des objets essentiels des négociations de la paix, aussitôt qu'elles deviendraient possibles, en même temps qu'une des bases fondamentales de cette paix. » « Le gouvernement de l'empereur se plaît à espérer, ajoutait M. Walewski dans sa dépêche à M. de Persigny, que celui de sa majesté britannique, envisageant au même point de vue cette importante question, n'appréciera pas moins la nécessité de la comprendre dans les futures négociations de la paix, et n'hésitera pas à réunir ses efforts aux nôtres pour obtenir le redressement d'un acte contre lequel la conscience des gouvernemens et des peuples n'a cessé de protester, car le temps n'a pu en affaiblir ni l'iniquité ni les funestes conséquences. » Il est curieux d'étudier la réponse que fit le cabinet de Saint-James à cette « communication importante, » ainsi que s'est plu à l'appeler lord Cowley dans sa correspondance avec le principal secrétaire d'état. Lord Clarendon trouva encore cette fois que le moment n'était pas « opportun. » L'Angleterre, qui devait bientôt se plaindre si amèrement de l'empressement de la France pour mettre fin à la guerre, craignit « que les gouvernemens des deux pays ne perdissent l'appui de l'opinion publique, si l'on savait que la reconstitution de la Pologne était une condition *sine qua non* de la paix! » Du reste, disait lord Clarendon, « une grande illusion s'est dissipée; on sait maintenant que la Russie peut être attaquée sur son propre territoire avec succès. Son prestige militaire est détruit. » Et de cette faiblesse de l'empire des tsars le ministre anglais ne concluait pas à la nécessité d'en profiter pour le bien de la Pologne, d'accomplir « un devoir » (ainsi qu'il l'appelait lui-même) d'autant plus impérieux qu'il était devenu facile. La conclusion de l'homme d'état britannique était tout autre et assurément bien étrange. Il redoutait que de nouvelles concessions demandées à la Russie n'effarouchassent l'Europe et ne la soulevassent contre les alliés! Il pensait « qu'on commençait à s'alarmer de la force imposante présentée à l'Europe par l'union de l'Angleterre et de la France, et qu'on n'épargnerait aucun effort, qu'on ne reculerait devant aucun moyen pour tenter de rompre cette alliance!... » La France n'insista plus. « Sa majesté l'empereur, écrit lord Cowley, me dit qu'il ne demandait rien de nouveau, aucune modification de la carte, mais simplement ce qui fait partie du droit international général de l'Europe...

Il est décidé à abandonner la solution de ces questions à la marche générale des événemens (1). » La marche des événemens ou plutôt une pensée conçue depuis quelque temps et qui s'était déjà fixée à cette époque conduisait vers la solution d'une autre question. Or, pour l'entreprise qu'on méditait en Italie, et où il était à peine permis de compter sur une neutralité ombrageuse de l'Angleterre, il fut jugé utile de se ménager de bonne heure l'amitié de la Russie...

La paix fut donc décidée et un peu hâtée, et le congrès de Paris présenta un spectacle qui au premier abord ne laissait pas d'étonner. La puissance la plus conciliante, la plus amicale même envers la Russie, fut la France, qui avait supporté le plus grand poids de la guerre, et qui avait pensé un moment à porter l'attaque au cœur même de l'empire des tsars. L'Angleterre, qui, d'abord récalcitrante, avait fini par entrer dans la guerre avec ses passions et n'en sortait qu'avec hésitation et regret, mettait dans ses procédés envers le plénipotentiaire russe beaucoup de retenue et quelque peu de rudesse. L'Autriche, qui n'avait rien fait et rien risqué, se montra la plus exigeante et la plus méticuleuse. C'est alors aussi que lord Clarendon se ressouvint de la Pologne, dont il n'avait voulu rien entendre pendant l'année précédente, et tenta d'introduire cette question au congrès. On a fait un reproche au gouvernement français de ne pas s'être saisi de l'occasion ainsi offerte, de n'avoir pas appuyé fortement la démarche du plénipotentiaire anglais, et recherché une discussion qu'il avait été le premier à recommander quelques mois auparavant. Eh bien! on ne saurait partager ce grief, ni souscrire à un jugement sévère à cet égard. Il était trop évident que la tentative de lord Clarendon ne fut qu'une simple manœuvre, et il le prouva du reste par l'empressement qu'il mit à retirer sa proposition. Si l'Autriche eût été tant soit peu habile et prévoyante, elle se serait emparée de la circonstance, elle aurait plaidé une cause qui était d'accord avec ses intérêts et les traités, pour lesquels elle professait un si grand respect, et certes la France n'aurait pu alors se dispenser de lui donner sa voix. Qui sait? la question polonaise aurait peut-être été posée à ce congrès de Paris à la place d'une autre; mais l'Autriche se tut, et lord Clarendon se contenta de la déclaration du comte Orlov : que l'empereur Alexandre « avait résolu de rendre aux Polonais tout ce dont on venait de lui parler. » On sait comment ces promesses furent tenues dans la suite. Il faut remarquer seulement, pour la moralité à tirer de tout cet incident, que

(1) La correspondance diplomatique au sujet de la Pologne pendant la guerre de Crimée et le congrès de Paris a paru en partie dans les pièces présentées par le gouvernement au corps législatif et au sénat au mois de mars 1863, et tout récement d'autres extraits en ont été donnés dans le journal ministériel *the Globe* du 14 juin 1864.

le cabinet britannique n'a jamais jugé utile ou *opportun*, pas même pendant les années si agitées de 1861-62, de rappeler à la Russie les engagemens du comte Orlov, les déclarations que l'Angleterre elle-même avait alors provoquées. Seule, la France se souvint, dans une occasion unique il est vrai, des promesses faites par le plénipotentiaire russe au congrès de Paris : au sortir de l'entrevue de Stuttgart (1857), Alexandre II dit à son entourage, et d'un ton à la fois étonné et blessé, ces paroles significatives, qui furent bientôt connues au dehors : « On a osé me *parler Pologne* (1) ! »

Les événemens n'en devaient pas moins suivre la pente qu'ils avaient prise pendant le congrès de Paris, et révéler de plus en plus un rapprochement graduel entre la France et la Russie. Un moment il avait paru cependant que l'ancien faisceau allait être renoué ou maintenu, alors qu'on apprit qu'une triple alliance venait d'être signée entre la France, l'Angleterre et l'Autriche (15 avril 1856), afin de veiller au nouvel ordre de choses en Orient et d'empêcher que le traité du 30 mars, imposé à la Russie, ne reçût quelque atteinte; mais bientôt, dans les arrangemens successifs des diverses difficultés que fit surgir l'exécution de quelques-unes des clauses de ce traité du 30 mars (Bolgrad, Ile-des-Serpens, navigation du Danube, etc.), on vit les argumens ou les interprétations du plénipotentiaire russe appuyés presque constamment par le plénipotentiaire de la France. Dans les différentes et nombreuses conférences et commissions qui se suivirent en ces années 1856-59 pour le règlement des questions pendantes, la distribution des voix fut presque invariablement celle-ci : l'Angleterre et l'Autriche d'un côté, et de l'autre la France et la Russie, appuyées d'ordinaire par la Prusse, qui ne séparait guère ses intérêts de ceux de son alliée du nord dans les relations extérieures. Ce qui fut plus grave et fut surtout remarqué, c'est que cette concordance de vues entre les cabinets des Tuileries et de Saint-Pétersbourg se manifestait principalement sur ce terrain même d'Orient encore chaud des boulets de la guerre, sur ce terrain d'où la Russie avait dû d'abord, dans la pensée des alliés de 1853, être complétement exclue, et où elle reprenait maintenant influence et racines, modestement, il est vrai, et sous l'ombre

(1) On lit dans l'*Exposé de la situation de l'empire*, page 108 : « Dès 1857, sa majesté (Napoléon III), désirant mettre à profit, dans un intérêt d'ordre et de paix, la confiance qui unissait si heureusement les deux cabinets (de France et de Russie), s'était sentie portée, par la sincérité même de son estime et de son amitié pour l'empereur Alexandre, à recommander l'état de la Pologne à la sollicitude de la cour de Russie. Ce langage était digne d'être compris par le souverain qui allait donner, en émancipant les serfs, un témoignage éclatant de sa sagesse. Les faits n'ont que trop montré depuis l'opportunité de ces suggestions, et ils témoignent chaque jour combien on doit regretter qu'elles n'aient pas été écoutées. »

protectrice de la France. Il est vrai aussi que les alliés avaient à cette époque pensé également à améliorer la condition intérieure de l'empire ottoman, que l'Angleterre elle-même avait alors parlé de l'utilité et de la nécessité de « réformer le Turc, » et que l'entente nouvelle entre la France et la Russie semblait presque toujours avoir cet objet pour but. Réformer le Turc! La chose n'était guère facile, malgré tous les *hatt-humayoum*. « Pour réformer le Turc, disait malicieusement un ambassadeur français à Constantinople, il faudrait d'abord commencer par l'empaler. » Sans aller assurément jusque-là, sans vouloir la mort du juste Osmanli, la France désirait cependant rendre quelque vie et quelque autonomie aux diverses populations chrétiennes que recouvrait la couche officielle de la domination musulmane, — et la pensée fut aussi généreuse que prévoyante même dans son principe. Ce que le gouvernement français avait alors surtout à cœur, c'était d'amener la fusion politique de ces deux principautés de la Moldavie et de la Valachie, qui (disait un mémorandum de la France présenté déjà à l'époque des conférences de Vienne en 1855), « issues de la même race, parlant la même langue, ayant la même religion, et, à de légères différences près, les mêmes institutions et les mêmes lois, étaient invitées en quelque sorte par la nature à s'unir. » L'Angleterre s'était d'abord associée à la proposition; mais après la tournure que les affaires générales commençaient à prendre depuis le congrès de Paris, et devant l'empressement de la Russie à voter pour l'union, lord Cowley recula, et fit cause commune avec l'Autriche et la Turquie dans leur opposition. De guerre lasse, on finit par accepter une combinaison qui assimilait complétement l'administration dans les deux pays, tout en maintenant leur séparation. C'était, comme plus tard en Italie, le projet de confédération substitué à l'idée de l'unité; mais alors aussi fut donné sur les bords du Danube le premier exemple de cette politique qui devait bientôt s'exercer sur une bien plus vaste échelle dans la Toscane et l'Émilie. La double élection du prince Couza fut en effet le premier essai de cette diplomatie populaire qui, plus unie et conséquente que la diplomatie officielle, et aidée en sous-main quelque peu par une puissance amie, se plaisait à confondre les combinaisons des hauts plénipotentiaires et hauts contractans, et venait proclamer à la face du monde un fait accompli de par le suffrage de la nation. Et de même les considérations que le gouvernement français fit valoir alors pour la reconnaissance de ce fait accompli ne différèrent pas de beaucoup de celles qui plus tard furent données en faveur des annexions italiennes : elles semblent presque comme le cadre tracé d'avance d'une fameuse brochure. « Comment annuler l'acte qui vient de se

passer? disait la France. Par le pays? Il ne s'y prêtera jamais. Il faudra donc recourir à des mesures d'exécution, et dans ce cas qui en sera chargé? La Porte seule? L'Autriche conjointement avec la Porte, etc.?... En supposant donc qu'on prononçât l'annulation du vote passé, les moyens d'exécution feraient entièrement défaut, et cette décision serait frappée de nullité... » Ce fut là le côté piquant, pour ainsi dire *initiateur*, de ces affaires des principautés, où la France finit par triompher de l'opposition des cabinets de Saint-James et de Vienne avec l'aide de celui de Saint-Pétersbourg. — On ne parlera que pour mémoire d'une autre complication, celle du Montenegro, dont le prince, ancien protégé et salarié du tsar, était venu visiter le souverain de la France après la paix de Paris, et eut dès son retour des démêlés avec le sultan, à la suite desquels l'*Algésiras* et l'*Impétueuse* parurent devant Raguse. Des vaisseaux français dans les eaux d'Orient pour menacer la Turquie, à la grande mortification de l'Angleterre et de l'Autriche, aux grands applaudissemens de la Russie, et tout cela deux ans à peine après la guerre de Crimée!... Le spectacle ne manquait pas assurément d'originalité et indiquait le profond changement survenu depuis cette époque. — Quant à la petite révolution par laquelle les Serbes voulurent se donner de nouveau pour prince le vieux Miloch Obrénovitch à la place d'Alexandre Kara Géorgévitch, et qui devint aussi le sujet de négociations entre les puissances, elle n'était pas sans présenter quelque analogie avec les événemens des provinces danubiennes. Ce que la *skouptchina* (assemblée nationale) de Kragouïévatz reprochait surtout au prince dépossédé, c'était d'avoir montré trop de sympathies pour les alliés dans la guerre de 1853; cela n'empêcha pas le cabinet des Tuileries de favoriser le nouveau changement de règne, et la Porte eut beau protester contre les décisions de la *skouptchina*, sa protestation eut beau être trouvée très légitime par l'Angleterre et l'Autriche, elle n'en fut pas moins amenée à reconnaître les vœux de la Serbie. — On ne saurait évidemment entrer dans tous les détails de ces complications orientales. Il a suffi de relever les deux traits qui en ressortent presque constamment à cette époque : les votes populaires annulant les arrangemens de la diplomatie et l'accord de la France et de la Russie pour respecter ces votes, deux traits qui devaient bientôt se détacher avec bien plus de relief encore dans les affaires d'Italie.

Lorsque surgirent bientôt en effet les complications italiennes, la Russie multiplia les témoignages de ses bons rapports avec le cabinet des Tuileries, et se prêta volontiers à des habiletés diplomatiques qui avaient pour but d'amener la guerre sans la rendre générale. « Nos relations avec la France sont cordiales, » répondit le

prince Gortchakov à lord Napier, chargé par son gouvernement de sonder les dispositions de la Russie dans des occurrences aussi graves. L'Angleterre faisait alors son possible pour empêcher la guerre d'Italie d'éclater, — quitte à se proclamer plus tard la libératrice de la péninsule et à faire des pèlerinages vers Garibaldi. — Lord Cowley, envoyé avec un certain fracas en mission à Vienne, s'évertuait à découvrir les bases possibles d'un accommodement, et déjà le cabinet de Saint-James se flattait de l'espoir d'avoir enchaîné la tempête, quand le prince Gortchakov vint subitement proposer un *congrès* et prononcer ce mot fatal qui semble maintenant destiné à devenir le signal d'un sauve qui peut parmi les plénipotentiaires et comme la traduction diplomatique du verset de la Bible : *Dicunt pax, pax, et non est pax!* Ce mot en effet opéra son charme alors comme depuis. Lord Derby se plaignit amèrement de l'affreux tour que lui avait joué la proposition venue de Saint-Pétersbourg, et on n'a jamais douté en Angleterre qu'elle n'eût été amenée par un coup de télégraphe parti de Paris. Il est singulier, dans tous les cas, de voir ainsi le vice-chancelier russe colporter le premier ce remède infaillible, cette panacée universelle, qui plus tard devait être si souvent recommandée pour tous les maux chroniques de l'Europe. Ce qui est beaucoup plus instructif, c'est de relire maintenant, à la lueur des expériences récentes, la circulaire du 27 mai 1859, par laquelle le prince Gortchakov faisait l'apologie du congrès, tel qu'il l'avait proposé. « Ce congrès, disait-il, *ne plaçait aucune puissance en présence de l'inconnu :* le programme en avait été tracé d'avance. L'idée fondamentale qui avait présidé à cette combinaison *n'apportait de préjudice à aucun intérêt essentiel. D'une part, l'état de possession territoriale était maintenu,* et d'autre part il pouvait sortir du congrès *un résultat qui n'avait rien d'exorbitant ni d'inusité dans les relations internationales.* » Pesez bien chaque mot de cette apologie : n'y trouvez-vous pas la plus curieuse et la plus substantielle critique, faite pour ainsi dire par anticipation, du projet de congrès que, cinq ans plus tard, vers la fin de 1863, la France devait présenter à l'Europe?... Ce fut aussi dans cette même circulaire du 27 mai 1859 que le prince Gortchakov fit la leçon à la confédération germanique, lui donna le conseil de ne pas secourir l'Autriche, et lui en dénia même le droit, vu qu'elle n'était « qu'une combinaison purement et simplement défensive. » Le remuant et bouillant M. de Beust riposta vertement le 15 juin; « il avait une mission à remplir, » et il prouva d'une manière péremptoire que la confédération germanique était *un grand tout*, indissolublement uni pour la défensive comme pour l'offensive. M. de Beust était-il bien sûr du fait, et prendrait-il encore sur lui de maintenir

sa thèse devant ces remparts de Rendsbourg, d'où le général Hake, le soldat de la confédération germanique, a été expulsé par le prince de Prusse?...

La brusque proposition d'un congrès inacceptable au moment où l'Angleterre préparait un accommodement déplaisant, l'inquiétude inspirée ensuite à la confédération germanique dans ses velléités belliqueuses, telles furent les deux et très réelles preuves de bonne volonté que le cabinet de Saint-Pétersbourg donna à celui des Tuileries pendant la guerre d'Italie. En somme, et jusqu'à la paix de Villafranca, la France a retiré des profits véritables de ses relations amicales avec la Russie : grâce à ces relations, elle a pu passer les Alpes sans la crainte d'une guerre générale, elle a pu réaliser sa pensée favorite de l'union des principautés danubiennes, et ce dernier essai a éveillé dans plus d'un esprit l'idée d'un accord possible, désirable même, entre ces deux empires pour le règlement général de la question d'Orient. Il y a eu alors, il y a encore aujourd'hui beaucoup d'amis de ces populations chrétiennes de la Turquie qui, en face de la politique d'immobilité prêchée et pratiquée par l'Angleterre en cette question d'une manière si constante et souvent si coupable, ne verraient pas avec trop de déplaisir l'influence moscovite s'y accroître, et l'y salueraient même avec transport. Qu'on y prenne garde cependant! Les *humanitaires* de notre temps qui, par désir de réformer le Turc, accepteraient volontiers la coopération de la Russie, nous rappellent parfois ces *philosophes* du XVIIIe siècle qui, par enthousiasme pour la tolérance, applaudissaient aux entreprises de Catherine II sur la Pologne. L'idée française, juste au fond et généreuse, de constituer lentement les libres autonomies des divers peuples chrétiens de la Turquie, la Russie l'accepte en toute assurance, car elle sait bien que de la manière dont ce système peut être réalisé à l'heure qu'il est, il ne fait qu'affaiblir de plus en plus le « malade, » sans cependant rendre les petits états qu'on détache successivement de l'empire ottoman assez vivaces, assez forts par eux-mêmes, pour qu'ils puissent un jour opposer une résistance sérieuse à son ambition séculaire. L'expérience en cours d'exécution en ce moment avec ces mêmes principautés danubiennes, le triste spectacle que nous y voyons, tout cela n'est-il pas fait pour décourager quelque peu, et prétendrait-on encore aujourd'hui, ainsi qu'on l'a pensé et proclamé en 1859, que par l'union de la Moldavie et de la Valachie on ait précisément élevé « une barrière infranchissable contre les empiétemens possibles de la Russie? » Combien autre eût été le résultat, si cette œuvre se fût accomplie de concert avec l'Autriche et l'Angleterre, si cette dernière puissance y était entrée avec ses capitaux, son esprit d'entreprise et sa volonté

tenace! Car, disons-le franchement, ce n'est qu'avec l'accord de l'Autriche, et surtout de l'Angleterre, que la France parviendra à créer en Orient des choses sérieuses et durables; avec l'aide de la Russie, elle n'y établira jamais que des constructions éphémères, pompeuses, il est vrai, pour un moment, mais qui n'auront aucun fondement solide, et finiront tôt ou tard par s'écrouler et aplanir seulement la voie à la conquête moscovite. Il est vrai que le concours de l'Angleterre est difficile à obtenir, ici comme partout ailleurs, et que pour y arriver la politique française aura à s'imposer une patience, un sang-froid, une indulgence à toute épreuve pour certaines idiosyncrasies. « Nous vivons dans des temps épais (*the fatness of these times*), disait Hamlet, où il faut demander pardon de sa vertu, où il faut se tordre et se morfondre pour obtenir la permission de faire quelque bien. » Et ces paroles du prince du Danemark, elles sont surtout applicables à l'*épaisse* Angleterre de nos jours... Hélas! ce n'est cependant qu'à cette seule condition que la France peut faire quelque bien réel en Orient. Et puis, s'il était si facile de faire le bien, où en serait le mérite?

Une courte réflexion se place encore ici. Ces petites connivences avec la Russie, elles pouvaient être sans danger, elles pouvaient être même de quelque profit pour la France, tant que celle-ci conservait la haute position que lui a value la guerre de Crimée, le prestige dont l'entourait l'œuvre libératrice au-delà des Alpes, tant qu'elle se montrait, en un mot, aussi désintéressée que forte, et ne donnait prise à aucune accusation de politique égoïste et envahissante. Que serait-ce cependant si la France venait à avoir un moment de faiblesse, si elle cédait à une tentation et mettait ainsi contre elle l'Europe en défiance? L'amitié du cabinet de Saint-Pétersbourg ne deviendrait-elle pas alors plus exigeante et onéreuse, et n'imposerait-elle pas des sacrifices qu'on n'aurait certes point accordés, si la liberté d'action fût restée complète?... La réponse à cette question est d'autant plus aisée à faire qu'elle se trouve bien clairement indiquée dans les événemens qui suivirent la paix de Villafranca. La France laissa un jour, à une certaine occasion, soupçonner le désintéressement de sa politique, et il est curieux d'observer l'avantage immense que la Russie a su immédiatement retirer d'une pareille situation.

On devine que nous voulons parler de l'annexion de la Savoie. Il n'est pas douteux que l'annexion se serait faite logiquement et d'elle-même en quelque sorte, pour peu qu'on eût eu de la patience et de la modération. Telle qu'elle s'est accomplie, avec les réticences à la fois et les brusqueries dont on a peut-être encore gardé le souvenir, elle ne put qu'ébranler profondément les relations du cabi-

net des Tuileries avec les gouvernemens européens. La France ne combattait donc pas pour une idée seule! Cette idée pouvait finir par s'appeler du nom de deux ou trois départemens des Alpes! Tel fut le cri de tous ses ennemis, et il ne trouva que trop facilement de l'écho parmi les jaloux, plus nombreux encore que les ennemis. Sans doute un conflit immédiat n'était pas à craindre malgré les diatribes violentes de lord Palmerston : « à moins d'être une sangsue, disait le *Times*, qui donc verserait du sang pour ce pot de lait cassé? » Mais quant au fiel, il coula bientôt à pleins bords. La France a eu beau vouloir apaiser la Grande-Bretagne, la flatter dans ses intérêts protestans par une manifestation célèbre contre le pouvoir temporel du pape, et dans ses intérêts matériels par un traité de commerce : l'Angleterre n'en garda pas moins sa rancune profonde, et bientôt lord Russell vint faire au parlement la funeste déclaration que son pays « ne devait pas se séparer du reste des nations de l'Europe, qu'il devait être toujours prêt à agir avec les divers états, s'il voulait ne pas redouter aujourd'hui telle annexion, et demain entendre parler de telle autre. » Ce fut là l'oraison funèbre de l'alliance anglo-française, telle qu'on l'avait connue pendant la guerre de Crimée, l'annonce solennelle d'une rupture, qui ensuite a pesé si douloureusement sur les destinées de l'Europe...

La Russie ne protesta pas contre l'annexion de la Savoie, elle déclara même n'y voir qu'une « transaction régulière, » mais elle profita du moment pour faire sa rentrée éclatante dans la politique européenne et pour remettre sur le tapis la question... de l'empire ottoman! Le 4 mai 1860, le prince Gortchakov convoquait chez lui les ambassadeurs des grandes puissances afin d'examiner avec eux la situation « douloureuse et précaire » des chrétiens de la Bosnie, de l'Herzégovine et de la Bulgarie, et bientôt une circulaire du vice-chancelier (20 mai) insista pour la réunion d'une conférence afin de remanier les stipulations établies par le traité de Paris. « Le temps des illusions est passé, s'écriait dans cette circulaire le prince Gortchakov; toute hésitation, tout ajournement amèneraient de graves inconvéniens, » et il s'emparait même de l'affranchissement récent de l'Italie comme d'un argument pour l'indépendance future des populations qui éveillaient toute sa sollicitude : « Les événemens accomplis à l'occident de l'Europe ont retenti dans tout l'orient *comme un encouragement et comme une espérance!...* » Qu'on veuille bien méditer toute la gravité aussi bien que toute la hardiesse de cette démarche du cabinet de Saint-Pétersbourg. Ainsi, quatre ans à peine après la guerre de Crimée, la Russie revenait de nouveau parler au monde du « malade », et pour le faire elle ne s'abritait plus, comme dans les conférences et commissions de

1856-59, sous la protection et le langage de la France : elle allait toute seule et prenait l'initiative du débat! Ainsi cette puissance, à laquelle une dépêche française avait autrefois si justement conseillé d'avoir un peu moins de souci des chrétiens d'Orient et un peu plus de commisération pour les millions de catholiques polonais qu'elle opprimait elle-même avec une violence si féroce, elle faisait de nouveau retentir et trembler l'Europe de ses émotions pour les Bosniaques, les Herzégoviniens et les Bulgares! L'empereur Nicolas semblait sortir de sa tombe et reprendre une œuvre à peine interrompue. Et de même, dans un document émané un peu plus tard de la chancellerie russe, semblait aussi revivre cet autre côté de l'omineuse politique qu'avait si longtemps représentée le défunt tsar : cette prétention du Romanov d'être le pontife de l'ordre, le gardien jaloux des principes conservateurs en Europe. Dans sa note au prince Gagarine, à Turin (10 octobre 1860), le cabinet de Saint-Pétersbourg jugeait en effet plus que sévèrement les changemens intervenus dans l'Italie méridionale, parlait des « lois éternelles sans lesquelles ni l'ordre, ni la paix, ni la sécurité ne peuvent exister en Europe, » et accusait le gouvernement sarde « de marcher avec la révolution pour en recueillir l'héritage. »

Ce n'est pas assez : dans cette seule année 1860, le cabinet de Saint-Pétersbourg devait regagner presque tout le terrain perdu depuis la guerre de Crimée : ce fut une année de grâce particulière pour la Russie, car ce fut une année de méfiance universelle contre la France. Lord Palmerston déclarait alors « ne vouloir plus donner une main à l'ancien allié qu'en tenant l'autre sur le bouclier de la défense; » il armait ses « *volontaires* » au milieu de fanfares et de discours terribles, et la gracieuse reine elle-même venait à Édimbourg tirer de sa royale main, aux grands applaudissemens des *ladies* de tout rang, un coup de carabine Withworth. L'Angleterre se donnait l'air d'avoir peur pour bien faire trembler ceux qu'elle prétendait menacés par la France. La Suisse se démenait tumultueusement; le *National Verein* jurait de mourir pour la défense du Rhin, et il n'est pas jusqu'à ces honnêtes et paisibles Belges qui ne crussent devoir affirmer dans une adresse au roi que, « si leur indépendance était menacée, ils sauraient se soumettre aux plus dures épreuves. » Au-dessus de ces frayeurs populaires s'agitaient les conciliabules des souverains : les princes allemands se réunissaient à Bade, et l'empereur des Français crut opportun de les surprendre en quelque sorte au milieu de leurs délibérations en faisant ce « rapide voyage » dont un article officiel promettait « de très-heureux résultats. » — « Il ne fallait rien moins que la *spontanéité* d'une démarche aussi significative, ajoutait la feuille officielle, pour faire

cesser ce concert unanime de bruits malveillans et de fausses appréciations. En effet, l'empereur, en allant expliquer franchement aux souverains réunis à Bade comment sa politique ne s'écarterait jamais du droit et de la justice, a dû porter dans des esprits aussi distingués et aussi exempts de préjugés la conviction que ne manque pas d'inspirer un sentiment vrai expliqué avec loyauté. » Il paraîtrait cependant que la conviction ne l'avait pas emporté complétement sur les préjugés, car à la suite de la réunion de Bade il y en eut une autre à Tœplitz, entre l'empereur d'Autriche et le régent de Prusse, où l'on convint encore d'une troisième, qui devait avoir lieu à Varsovie avec l'empereur de Russie. Le tsar accepta le rendez-vous; on était déjà loin de ce printemps de 1859 où la Russie retenait les princes allemands et les arrêtait court dans leur emportement contre la France; aujourd'hui elle voulait bien écouter leurs plaintes et partager à quelques égards leurs inquiétudes. L'émotion fut assez vive aux Tuileries, et il y eut un moment où lord Russell lui-même craignit d'avoir trop bien réussi et trembla pour le sort de l'Italie. Il n'en fut rien cependant, et l'entrevue tant redoutée de Varsovie ne devait avoir pour résultat que de faire ressortir la haute position que la Russie venait de reconquérir. Le temps était alors aux antithèses et aux jeux de mots : « *Defence not defiance!* » disait lord Palmerston en passant en revue ses *volontaires*, et c'est aussi dans le même esprit que l'empereur Alexandre II déclarait au duc de Montebello « que ce n'était pas de la *coalition*, mais bien de la *conciliation* qu'il allait faire à Varsovie. » Les formes conciliantes ne manquèrent pas en effet à la dépêche par laquelle le prince Gortchakov « invitait le gouvernement français à lui faire connaître dans quelle mesure il croirait pouvoir seconder les efforts qu'allait tenter la Russie pour prévenir la *crise dont l'Europe était menacée;* » mais, si polies que fussent ces formes, elles n'en cachaient pas moins une légère sommation de s'expliquer. Le cabinet des Tuileries répondit par un *memorandum* qui devait être soumis aux souverains réunis à Varsovie et qu'accompagnait en outre une lettre autographe pour le tsar. Le *memorandum* prenait avant tout « l'engagement catégorique de ne donner aucun appui au Piémont dans le cas où l'Autriche serait attaquée en Vénétie; » il maintenait en outre la validité absolue de l'annexion de la Savoie, « lors même que le Piémont viendrait à perdre les acquisitions qu'il a faites en dehors des stipulations de Villafranca et de Zurich. » Les cabinets de Vienne et de Berlin firent leurs remarques sur plusieurs points du *memorandum* et les adressèrent... au vice-chancelier russe, qui les transmit à Paris avec la demande de nouveaux éclaircissemens plus explicites et plus rassurans.

En somme, la diplomatie française se montra, dans ce difficile moment, aussi habile que digne; mais elle fut loin de se trouver parfaitement à l'aise, quoi qu'on ait dit. Et s'il est vrai, ainsi qu'il a été affirmé dans le temps, « que la France, bien qu'absente de l'entrevue de Varsovie, en avait néanmoins été l'*âme*, » il faudrait ajouter que ce fut là une âme tout près d'être quelque peu en peine. Aucun résultat positif ne sortit cependant de cette rencontre des trois souverains du Nord : c'est tout au plus si on échangea des vues sur l'éventualité du réveil de la question polonaise; mais l'Autriche échoua complétement dans ses efforts pour amener la Russie à une action commune dans les affaires d'Italie. C'est que l'empereur Alexandre n'était, au fond, allé à Varsovie que dans un intérêt tout particulier; il n'y avait voulu faire ni de la coalition, ni de la conciliation, mais tout simplement un acte d'influence, la démonstration de sa force. Il était flatté de voir ces souverains, ces princes allemands venir dans l'ancienne capitale de la Pologne pour y délibérer sur la situation générale et y recevoir le mot d'ordre : cela rappelait les beaux jours de l'empereur Nicolas. D'un autre côté, il était bien aise aussi de faire sentir à la France tout le prix de son amitié, de lui faire comprendre que ses services avaient maintenant leur valeur, beaucoup plus grande, peut-être même leur tarif... Les pièces habiles qui émanèrent successivement de la chancellerie de Saint-Pétersbourg indiquent d'une façon curieuse la marche toujours ascendante de la Russie depuis la paix de Paris. Dans la première de ces circulaires célèbres, elle déclarait « ne point bouder, mais se recueillir; » dans la seconde, à l'occasion des complications italiennes, elle sortait déjà « de la réserve qu'elle s'était imposée depuis la guerre d'Orient. » Après l'annexion de la Savoie, « sa conscience lui reprochait de garder plus longtemps le silence en présence des souffrances endurées par des chrétiens, etc. » Enfin, dans le mois d'octobre 1860, elle est le porte-voix des intérêts généraux de l'Europe, l'intermédiaire qui demande des explications au cabinet des Tuileries. Protégée modeste de la France et pleine de « réserve » jusqu'à la guerre d'Italie, elle monte à ce moment au rang d'une « amie précieuse » pour devenir, après l'entrevue de Varsovie, l'alliée importante et presque indispensable, car, notons-le bien, c'est précisément au lendemain de l'entrevue de Varsovie que l'alliance franco-russe commence à s'accuser nettement, à prendre des aspects sérieux et parfois même inquiétans pour l'Europe. Cette alliance, la Russie la désirait ardemment, elle était son rêve. Pour plaire à la France, elle voulut bien oublier vite sa circulaire au prince Gagarine et reconnaître l'Italie, elle amena même la Prusse à une reconnaissance pareille; mais d'un autre côté elle

était maintenant bien résolue à ne plus accepter de rôle secondaire, à garder sa part d'influence marquée, à se faire une large part dans les grandes combinaisons de l'avenir.

Qu'on ne l'oublie pas non plus, il se passait alors dans l'intérieur même de l'empire des tsars un mouvement qui devait, par sa nature, beaucoup contribuer à propager, à justifier, à idéaliser en quelque sorte le nouveau système d'alliances qui essayait de s'établir. A l'avénement de l'empereur Alexandre II, la Russie était devenue tout à coup libérale et réformatrice : elle le disait, et on la croyait volontiers. La mesure qui émancipait les paysans avait gagné au successeur de Nicolas l'admiration et la reconnaissance de tous les gens de bien. On n'approfondit pas trop le caractère et la portée de cette mesure; on ne se demanda point par exemple si, au lieu de créer des hommes libres et responsables, le tsar n'organisait pas plutôt un vaste communisme plus commode à manier pour la bureaucratie et les chefs militaires : on s'en tint au seul mot d'émancipation, et il avait certes de quoi charmer et éblouir. De grandes entreprises en outre inaugurées simultanément en Russie pour un vaste réseau de chemins de fer et de canaux, diverses créations d'usines, d'institutions de crédit, etc., y attiraient les capitaux de l'étranger et à leur suite la disposition naturelle à espérer beaucoup pour ce pays, à promettre et à trouver bien des choses brillantes là où on allait commencer des affaires d'or. Des mariages contractés avec des familles moscovites par quelques hommes considérables de l'Occident servirent également à établir une communauté d'intérêts, à créer des centres attrayans et actifs d'une propagande politique en faveur de la Russie. L'opinion publique cédait volontiers à ce courant nouveau, principalement en France, et les froissemens continuels qu'on avait à subir du côté de l'Angleterre, les justes amertumes nées de l'expédition de Syrie, faisaient ressortir avec d'autant plus d'éclat l'amabilité et la sociabilité des Russes. Quant aux Russes eux-mêmes, ils furent aussi charmés qu'enorgueillis de la situation qui venait de leur être faite si subitement. Esclaves d'hier, ils s'entendaient proclamer « progressistes » et réformateurs, les amis de la liberté italienne, de toutes les libertés du monde. Vaincus de Sébastopol, ils se voyaient respectés de nouveau, hautement considérés et devenus les alliés de la France. L'idée d'une action commune avec la France les exaltait, et dans un élan de sincère enthousiasme ils se croyaient à la veille d'un partage du monde (1).

(1) Vers la fin de 1862 parut en Allemagne un écrit des plus remarquables et que les agitations seules de l'année suivante ont pu jusqu'ici rejeter dans l'ombre. C'était l'œuvre d'un diplomate russe célèbre dans la littérature politique, le même dont le livre sur la *Pentarchie*, publié il y a bientôt vingt ans, eut alors un retentissement qui ne

Les constellations politiques aussi bien que les illusions et les engouemens de l'opinion publique, les influences du dedans comme celles du dehors, conspiraient donc à l'envi pour créer une situation nouvelle, pleine de mystères et faite pour causer des inquiétudes aux divers états. Ce n'est pas toutefois que le cabinet des Tuileries n'ait cherché à garder la liberté du choix et qu'il n'ait essayé à plusieurs reprises de renouer avec les autres puissances. C'est évidemment une telle pensée qui l'avait guidé dans l'offre faite de la couronne mexicaine à un archiduc d'Autriche ; ce fut aussi le motif peut-être de plus d'une expédition lointaine entreprise de concert avec l'Angleterre. Ces tentatives ne réussirent guère. Par un cercle vicieux et fatal, les défiances de l'Europe ne servirent qu'à resserrer les liens entre la cour de France et celle de Russie, et ce rapprochement, de plus en plus marqué, augmenta de nouveau les alarmes de l'Europe. Dans ces années 1861-62, il n'y eut pas un

s'est pas encore tout à fait perdu. Le nouvel ouvrage du *pentarque* a pour titre *les Cabinets et les Alliances de l'Europe* (*Europa's Cabinete und Allianzen, vom Verfasser der Pentarchie,* Leipzig, Wigand, 1862); il trace le nouveau programme d'une politique universelle, avec ce mélange de mysticisme et de ruse, de grandeur visionnaire et de minutie pratique qui est le propre de la *métapolitique* moscovite, et la fait parfois ressembler aux étonnantes conceptions de l'ordre des jésuites, dont M. Michelet a si finement discerné le caractère fantasque et « halluciné » à côté de vues très réalistes et très positives. L'auteur prend pour point de départ le changement « radical » introduit dans les rapports des cabinets et des peuples par la révolution de février et l'établissement du second empire. L'ancienne pentarchie est dissoute et ne peut plus être restaurée. « On se tromperait étrangement si l'on croyait que les rapports actuels des états et des nations et les principes courans du droit des gens se maintiendront encore longtemps. Tout au contraire démontre jusqu'à la dernière évidence qu'il n'y a d'avenir possible que pour de *grands complexes d'états,* dont chacun serait basé sur une puissante nationalité et sur la nécessité manifeste de constituer un corps distinct (p. 3). » Ces *complexes d'états* se résument en trois races, — les races romane, germanique et slave, — auxquelles correspondent trois centres de gravitation, la France, la Prusse et la Russie. L'Autriche est une « nécessité à coup sûr, — mais une nécessité bien surprenante, puisque pendant les treize dernières années elle a dû lutter quatre fois pour son existence même (p. 177). » L'Angleterre dépérit dans son égoïsme brutal; et quant à l'alliance anglo-française, lit-on p. 80, « ce fut là, pendant un moment, une magnifique duperie, et le rideau est déjà tombé, grâce à Dieu, sur cette comédie d'intrigue : il est temps de monter une autre pièce avec la Grande-Bretagne, pour laquelle son grand poète Shakspeare a depuis longtemps indiqué le titre : *Taming of the shrew* (*la Grondeuse mise à la raison*). » La misérable et « soi-disant » question polonaise (lit-on plus loin, p. 286) ne peut pas faire obstacle à une union indiquée par la force des choses (l'alliance franco-russe). Là ne se bornent pas les rêveries du publiciste moscovite. La frontière du Rhin, la question romaine, la question d'Orient, lui inspirent des pages non moins curieuses. La France a besoin de la frontière du Rhin (p. 144); elle a encore bien plus besoin de la solution de la question d'Orient, car la question d'Orient, dont on fait si méchamment une ambition russe, n'est tout simplement qu'un intérêt éminemment français, *la question de la liberté de la Méditerranée* (p. 317), et pour assurer cette liberté la France doit revenir le plus tôt pos-

événement, petit ou gros, sur un point quelconque du globe où l'on n'épiât quelque indice de la prétendue alliance. La Hongrie réclamait ses droits, la Serbie armait, le Montenegro était en feu, le parti avancé en Italie complotait, des armes étaient débarquées aux embouchures du Danube sous pavillon piémontais, et en tout et partout on voulut voir l'action combinée de la Russie et de la France. Des hommes qui passaient pour graves assuraient sérieusement à Londres qu'on avait attendu que l'affaire du *Trent* s'envenimât, et entraînât l'Angleterre dans une guerre avec l'Amérique, pour donner le signal d'un branle-bas dans tout l'Orient; ils soutenaient même que l'attaque des Serbes sur Belgrade et la révolution de Grèce n'étaient que des fusées parties tardivement d'une explosion générale qu'on aurait depuis longtemps préparée et ensuite contremandée après l'arrangement du différend anglo-américain. Il serait trop long de répéter tous les bruits étranges et même

sible sur sa « fatale aberration » du congrès de Paris et travailler à rouvrir le Bosphore à la marine russe (p. 259). Dans cette question d'Orient, c'est la France qui a des intérêts matériels; la Russie, tant calomniée, n'y a que des intérêts moraux, religieux : « elle ne demande pas Constantinople, elle ne demande que Sainte-Sophie, et non pas pour elle-même, mais pour l'église orthodoxe (p. 300). » Sur ce terrain religieux même, les vues de la France et de la Russie sont appelées à coïncider d'une manière vraiment providentielle. « La situation du tsar envers le patriarcat de Constantinople a son corollaire maintenant dans la situation de l'empereur de l'Occident vis-à-vis de la papauté de Rome. Napoléon III exerce à l'heure qu'il est avec un plein droit son patronage sur Rome. Toutefois, — le maintien de la papauté à Rome étant devenu impossible, et de l'autre côté la nécessité pour le chef de l'église latine de posséder en souverain un point quelconque du globe étant également démontrée, — l'antique Jérusalem ne s'offre-t-elle pas d'elle-même comme la place prédestinée où devraient régner les deux chefs des deux églises catholiques, et n'est-ce pas là tout le fond de la question d'Orient (p. 302-5)? » — « Le rapprochement paisible et mutuel des deux églises, latine et grecque, n'est-ce pas là le but le plus élevé à assigner à une alliance entre deux empires chrétiens (p. 259)? » Cette alliance, la Russie l'attend, mais ne la précipite pas; sa politique se résume dans le mot d'Hamlet : *the readiness is all* (p. 133). La Russie centuple ses forces, augmente ses acquisitions en Asie, développe sa marine, l'émancipation des paysans lui procurera des armées plus nombreuses qu'elle n'en a jamais eu, des richesses incalculables; la blessure de Sébastopol est guérie depuis longtemps, et le tsar peut dire le mot du grand-vizir après le désastre de Lépante : « On s'est donné la peine de nous raser la barbe; eh bien! la joue est lisse pour le moment, mais la barbe repoussera demain (p. 245). » — « La Russie peut se suffire pleinement; elle n'a aucun besoin de rechercher des alliances, et c'est précisément le moment le plus favorable pour en stipuler une (p. 246). » Enfin l'auteur conclut par ces paroles (p. 328) : « *C'est sur l'union franco-russe que repose pour l'avenir l'équilibre de l'Europe et de toute politique universelle*, jusqu'à ce que la paix du monde soit définitivement établie et garantie au moyen d'une *triple alliance des monarchies universelles* (*universalmaechte*). Que Dieu hâte cette dernière et définitive alliance! Ce ne seraient pas seulement les trois races principales du système européen, la race romane, germanique et slave, mais aussi les trois églises chrétiennes qui trouveraient leur expression et leur conclusion (*abschluss*) dans cette *alliance des alliances*... »

absurdes qui eurent cours à cette époque, et qui trouvèrent cependant des croyans. L'année passée encore, au moment où la France cherchait à engager la Turquie dans une démarche pour la Pologne, ne se disait-on pas à Constantinople que l'ambassade russe, pour faire pièce à la France, avait donné au divan les preuves irrécusables d'un plan de partage qui aurait antérieurement reçu l'assentiment du cabinet des Tuileries? Certes il n'y a que le terrain fabuleux de l'Orient pour faire éclore et accepter de tels contes fantastiques. Disons-le cependant : en 1863, la diplomatie russe ne s'est pas fait faute de parler de certaines propositions concernant le remaniement de l'Europe qui lui auraient été soumises en un certain temps, et qu'elle aurait naturellement repoussées avec une vertu stoïque. On lit entre autres le passage suivant dans une curieuse dépêche adressée, le 10 avril 1863, par le comte Russell à son ambassadeur lord Napier : « Le baron Brunnow me dit que les intentions de l'empereur (Alexandre) envers la Pologne étaient les meilleures et les plus bienveillantes, *mais qu'il y avait des projets en circulation pour refaire la carte de l'Europe;* ces projets comprenaient des compensations pour la Russie. La Russie ne voulait entrer dans aucun de ces projets; elle ne voulait aucune compensation, elle tenait aux arrangemens territoriaux actuels en Europe, et le baron Brunnow finit par exprimer l'espoir que la Grande-Bretagne y tenait également. — Je lui répondis que c'était le désir de sa majesté; *mais la Russie elle-même n'a pas été inactive,* dans plusieurs cas, *en proposant* et en menant à exécution *des changemens territoriaux...* »

Ainsi intimité de jour en jour plus grande entre les deux cabinets des Tuileries et de Saint-Pétersbourg, travail sourd dans l'Orient, ombrages de l'Angleterre, inquiétudes de l'Autriche, appréhension universelle d'une conflagration plus ou moins prochaine, tel fut l'aspect général des affaires dans les deux années qui suivirent l'entrevue de Varsovie. Encore une fois, il est probable que la plupart des suppositions d'alors étaient purement gratuites, que les alarmes étaient plus qu'exagérées : manquaient-elles cependant complétement de raisons, et n'avaient-elles point quelque fondement au moins moral? Il sera permis sans doute de répondre par une réflexion ou plutôt par un souvenir. Quand en 1841, dans un temps déjà bien éloigné de nous, M. Guizot préparait la rentrée de la France dans le concert européen après la rupture de l'année précédente, il écrivait à M. de Bourqueney qu'une des principales considérations qui le décidaient à signer le protocole « au prix de quelques ennuis de discussion dans les chambres » était « *l'avantage de prévenir, entre l'Angleterre et la Russie, des habitudes d'intimité un peu*

prolongées (1). » Ainsi cet homme d'état se trouvait déjà mal à l'aise à la vue d'un rapprochement fortuit entre la Russie et l'Angleterre : combien donc plus grand devait être le malaise de l'Europe devant des habitudes d'intimité beaucoup trop prolongées entre cette Russie, toujours la même, et une France devenue belliqueuse et entreprenante, entre les deux plus grandes puissances du continent, ayant toutes deux évidemment des aspirations très vastes, gouvernées toutes deux par des volontés souveraines qui n'avaient aucun contrôle à subir, qui disposaient des plus fortes armées, et tout cela dans une époque si agitée par des idées de démocratie et de nationalité, alors que, comme le disait lord Palmerston dans le parlement, avec son *humour* parfois trop cavalière, « la situation semblait grosse au moins d'une demi-douzaine de guerres respectables... » Il y a déjà un demi-siècle que le nonchalant et frivole Gentz écrivait : « Une alliance franco-russe serait la combinaison la plus dangereuse et la plus menaçante pour l'Europe. Si jamais cette comète de Tilsitt apparaissait pour la seconde fois à l'horizon, le monde périrait dans les flammes (2). »

Au commencement de cette année 1862 se passait un petit fait que peu de personnes remarquèrent, qui semblait plutôt appartenir à l'histoire de l'architecture sacrée qu'au mouvement de la politique profane, mais qui n'en fit pas moins réfléchir quelques esprits méditatifs, ou, si l'on veut, superstitieux. Un protocole signé à Constantinople apprenait au monde chrétien que les deux empereurs de France et de Russie venaient de s'entendre pour reconstruire à frais communs la coupole du Saint-Sépulcre à Jérusalem. Le pape, appuyé par l'Autriche, avait offert de prendre exclusivement à sa charge les réparations de la coupole; mais la demande de Rome, venue trop tard, avait été écartée... Certes la question des saints-lieux peut paraître peu sérieuse à plus d'un homme grave et exempt de préjugés : c'est d'elle néanmoins que sortit la guerre de Crimée, c'est elle qui renferme dans une forme plastique, oserons-nous dire, la grande lutte civilisatrice entre l'Occident latin et l'Orient byzantin. Or, que ces lieux saints même eussent été choisis pour une œuvre commune à la France et à la Russie, cela ne révélait-il pas toute une situation? Cette coupole ne semblait-elle pas être le couronnement symbolique d'un édifice encore voilé?... Il faut se hâter de quitter ces régions trop mystiques pour rentrer dans les réalités officielles. Vers la fin de la même année (11 décembre 1862), l'empereur des Français, recevant en audience publique le nouvel ambas-

(1) Voyez *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, par M. Guizot, tome VI, chapitre XXV.

(2) Gentz, *Briefwechsel mit Müller*.

sadeur de Russie, M. le baron de Budberg, s'exprimait ainsi : « Je n'ai qu'à me féliciter des rapports qui existent entre l'empereur de Russie et moi. Ils ont d'autant plus de chances de durée qu'ils sont nés d'une sympathie mutuelle et des véritables intérêts des deux empires. En effet, j'ai pu apprécier l'élévation d'esprit et la droiture de cœur de votre souverain, et je lui ai voué une amitié sincère... »

Deux mois plus tard éclatait cette insurrection de Pologne, qui devait ébranler si profondément les rapports entre la France et la Russie et devenir le point de départ d'un grand changement dans les relations des états et dans les affaires de l'Europe. On ne s'étonnera pas des développemens où l'on vient d'entrer sur les diverses phases qui ont précédé cet événement, car elles seules en expliquent la gravité et l'importance. Elles seules aussi expliquent les hésitations que dut éprouver d'abord le gouvernement français avant de se prononcer sur une question qui lui imposait en quelque sorte une transformation soudaine et complète dans sa politique générale.

II.

Cette explosion de la Pologne, bien qu'amenée brusquement par la fatale mesure du recrutement, n'en fut pas moins précédée, on le sait, de deux années d'agitation pleines d'incidens dramatiques et de poignantes péripéties qui n'avaient pas laissé d'émouvoir de temps en temps l'Europe, sans trop la préoccuper cependant, et il est curieux d'observer l'attitude que gardèrent les diverses puissances pendant cette première période de revendications pacifiques et de répressions sanglantes, mais partielles. Avec ce goût depuis longtemps contracté de faire la leçon aux rois et aux peuples, avec ce badinage libéral et parfois même révolutionnaire dans les questions lointaines qui leur avait valu plus d'un succès auprès du brave John Bull, et peut-être bien aussi avec l'arrière-pensée d'embarrasser quelque peu le gouvernement français dans ses inclinations russes par l'évocation fréquente et sympathique du nom de la Pologne, les ministres de la reine Victoria ne se firent pas faute de blâmer sévèrement dans les chambres tel procédé de l'administration russe envers ce malheureux pays et d'exprimer leurs vives sollicitudes pour le sort d'un peuple si cruellement éprouvé. Il est juste de reconnaître que ce langage leur était en quelque sorte imposé par l'opinion publique en Angleterre, qui ne se montrait nullement avare de manifestations en faveur de la Pologne, soit dans de nombreux *meetings*, soit dans les principaux organes de la presse. Aussi lord Russell déclarait-il dans la chambre des lords (mai 1861) ne pou-

voir se défendre de présager un avenir glorieux et libre à une nation qui, malgré tant de calamités et de persécutions, a su conserver intact le sentiment de la patrie, et une année plus tard (4 avril 1862), au moment même où le système de répression à Varsovie prenait des formes de plus en plus décidées et violentes, lord Palmerston rappelait ingénieusement la fable du voyageur et de son manteau : « Plus l'*âpre vent du nord* soufflait avec violence pour lui enlever ce vêtement, plus le voyageur le serrait autour de lui et s'efforçait de le retenir. » Tel aussi paraissait au noble vicomte le Polonais avec son « indomptable, inextinguible, inépuisable amour de son pays; » mais en même temps lord Palmerston se hâtait de prémunir le « voyageur » contre les dangereuses illusions et les périls d'une marche trop précipitée. Il prenait soin de lui rappeler qu'à une autre époque déjà, au temps de Napoléon Ier, il avait eu tort de compter « qu'un rayon de soleil » allait tomber sur lui et venir à son aide; « il ne convint pas à cette époque à la politique de la France de rétablir la Pologne. » Enfin le chef du cabinet britannique déclarait solennellement que dans tous les cas ce n'est pas l'Angleterre qui entreprendrait de lutter contre le vent. Du reste, tous ces discours, plus ou moins chaleureux, étaient plutôt à l'adresse de l'Angleterre et de la France que de la Russie, et lord Palmerston ne songea nullement à les appuyer par voie diplomatique, en rappelant par exemple au cabinet russe les stipulations des traités, ne fût-ce même que les engagemens pris au congrès de Paris par le comte Orlov. Quant à l'ambassadeur de sa majesté britannique près la cour de Saint-Pétersbourg, lord Napier, il disait à qui voulait l'entendre que les affaires polonaises l'*ennuyaient*.

Moins bruyante à coup sûr et d'une impassibilité très étudiée même, mais au fond beaucoup plus significative, fut, pendant tout ce temps, l'attitude du gouvernement autrichien. L'agitation polonaise, on se le rappelle, avait eu son point de départ dans cette entrevue même de Varsovie, où l'empereur François-Joseph avait vainement essayé d'amener le tsar à une conformité de sentimens et de projets pour l'avenir : il était dès lors tout naturel qu'on vît à Vienne sans trop de déplaisir les événemens justifier si vite les raisons et les appréhensions qu'on avait fait valoir sans succès auprès de l'empereur Alexandre à Varsovie, et la Russie éprouver à son tour, à ses dépens, les inconvéniens de ce principe des nationalités qu'elle avait, sans trop de conteste, laissé triompher au-delà des Alpes. C'est ce que ne manquèrent pas en effet de relever les organes plus ou moins accrédités du gouvernement autrichien, et la parabole de la paille et de la poutre se trouva alors complaisamment citée par des personnages haut placés qui du reste

et d'ordinaire ne s'inspiraient guère de l'Évangile dans le maniement des affaires humaines. Le cabinet de Vienne ne se borna pas toutefois à ce contentement intime et éphémère, à la jouissance pour ainsi dire platonique d'une rancune : il eut ses prévisions et fit ses calculs. On nous signale à cet égard un fait peu connu jusqu'ici et assurément instructif : c'est que dès le mois de mars 1861, — à une époque où la plupart des gouvernemens s'accordaient à ne voir dans les premières manifestations de Varsovie qu'un accident sans portée, facilement réparable par quelques concessions administratives, — M. de Rechberg, dans une dépêche confidentielle adressée à quelques-uns de ses principaux agens à l'étranger, attirait déjà leur attention sur la gravité des scènes qui venaient d'avoir lieu en Pologne. S'écartant pour cette fois du langage habituel à la chancellerie de Vienne en face de tout mouvement populaire, le ministre autrichien assignait à l'agitation de Varsovie une haute valeur morale et le caractère d'un événement qui pouvait avoir des conséquences « incalculables » dans la politique générale de l'Europe. On nous cite même une phrase textuelle de cette circulaire portant que le mouvement polonais était probablement destiné à gagner en force et en étendue et à ébranler tous les pays compris entre la Baltique et la Mer-Noire. Le désir rendait ici M. de Rechberg singulièrement perspicace. La question italienne, celle de la Vénétie surtout, loin d'en être arrivée à l'état de calme où elle se trouve maintenant, semblait alors urgente et brûlante; les relations de jour en jour plus intimes entre les deux cours de Saint-Pétersbourg et des Tuileries faisaient appréhender une vaste combinaison où le cabinet de Vienne n'aurait certes pas trouvé son compte. Rien ne devait donc être plus agréable à l'Autriche que cette agitation de Varsovie qui, en s'étendant et en se fortifiant, ne pouvait avoir que l'un de ces deux effets : ou faire réfléchir la Russie et l'amener à des vues plus « saines » en matière de certains principes préconisés à Paris et à Turin, ou l'occuper au moins à l'intérieur et la paralyser au moment d'une conflagration générale. Ce qui à coup sûr eût le moins plu à Vienne, c'est que le mouvement polonais se fût par impossible laissé apaiser au sein d'une conciliation quelconque. Une pareille œuvre de conciliation fut tentée par momens, — d'une manière incohérente, il est vrai, et avec de brusques retours à des compressions implacables, — mais dans une direction cependant qui était de nature à inquiéter quelque peu le gouvernement autrichien. L'homme qui, à Varsovie, représentait ce côté idéologique de la politique russe était précisément alors ce marquis Wielopolski, dont la haine violente contre l'Autriche n'était un secret pour personne, et qui, depuis les funestes

massacres de Galicie, avait toujours prêché à ses compatriotes la nécessité de se fondre avec les Russes dans un grand empire slave et de venger sur les Habsbourg l'oppression séculaire de toute une race. Le prince impérial que le marquis avait sollicité et obtenu pour lieutenant du royaume, et qui devait prêter à la nouvelle administration le prestige de son nom et de son autorité, le grand-duc Constantin, passait, lui aussi, pour l'ami, le chef même de ces slavophiles ardens de Moscou qui ne cessaient de méditer sur « la grande mission de la Russie. » Aussi les journaux de Cracovie et de Léopol eurent-ils toute liberté de ruiner le système du marquis Wielopolski dans son principe, de censurer sévèrement toutes les mesures de son administration, d'attiser le feu qui n'était que trop près d'éclater en un incendie violent, — et les plaintes réitérées et amères du gouvernement russe au sujet du langage des organes polonais en Galicie ne trouvèrent à Vienne qu'une fin de non-recevoir habilement abritée sous les conditions du régime libéral inauguré tout récemment. Enfin l'on verra bientôt quelle indulgence inaccoutumée, quelle compassion peu ordinaire rencontra décidément à son début, de la part des autorités autrichiennes, cette insurrection polonaise qui plus tard devait recevoir son coup de grâce par la proclamation de l'état de siége en Galicie.

Tandis que l'une des deux grandes puissances de l'Allemagne se renfermait ainsi dans une impassibilité avisée et expectante, la Prusse au contraire n'avait point hésité à s'immiscer dès le début dans les affaires de Varsovie d'une manière active, quoique indirecte, en prenant part aux embarras croissans du gouvernement russe, et en lui prodiguant des avertissemens et des conseils. Habituée depuis longtemps, et malgré toutes les vicissitudes de son régime intérieur, à s'identifier avec la Russie dans les grandes questions européennes, animée d'ailleurs contre l'élément polonais d'une haine instinctive, invincible, et qui, grâce au développement de la politique aussi bien que de la philosophie allemande, tend de plus en plus à devenir réfléchie et rationnelle, la monarchie de Frédéric le Grand verra toujours avec humeur, si ce n'est même avec effroi, la résurrection, ne fût-ce que partielle, d'un peuple qui autrefois a été son suzerain, et dont elle avait plus que tout autre appelé et consommé la ruine. La cour de Berlin ne cessait donc de peser sur le gouvernement russe dans le sens de la répression, de le dissuader de tout système conciliant et réparateur; elle alla jusqu'à lui dénoncer dans les agitations polonaises une influence étrangère, une machination soigneusement ourdie et entretenue par une puissance qui se disait faussement amie, et le roi Guillaume usa de son ascendant personnel sur l'esprit assez vacillant de l'empereur

Alexandre pour le disposer à une sévérité « salutaire. » Avec l'entrée aux affaires de M. de Bismark (24 septembre 1862), les conseils de la Prusse devinrent plus pressans; les exhortations « d'en finir » redoublèrent d'intensité, et bientôt M. de Theremin, consul prussien à Varsovie, agent discret, très actif sous les dehors d'une lourdeur toute germanique, et qui n'avait cessé d'avoir sa part d'influence dans les conseils du grand-duc Constantin, put mander à son chef que tout allait à souhait et approchait d'un dénoûment satisfaisant. Il resterait peut-être à rechercher si, en plaidant de la sorte le système de la rigueur en Pologne, M. de Bismark ne faisait que céder à la disposition générale de ses compatriotes, à son humeur personnelle, assez portée vers ce qu'il appelait des « coups vigoureux, » ou si déjà, dans l'esprit fertile du ministre, la catastrophe prévue à Varsovie ne se présentait pas comme le point de départ très désirable d'une complication générale dont il avait grand besoin; mais le fait en lui-même ne saurait être l'objet du moindre doute. On a sur ce point le propre aveu de M. de Bismark. Quand plus tard, en effet, lord John Russell résolut d'associer à ses représentations en faveur de la Pologne tous les signataires du traité de Vienne, il chargea en conséquence son ambassadeur à Berlin de porter aussi auprès du ministre prussien l'invitation du cabinet de Saint-James. « M. de Bismark m'a répondu, — écrivit sir A. Buchanan au chef du *foreign office* sous la date du 4 avril 1863, — qu'il était impossible à la Prusse de changer la politique qu'elle suivait depuis deux ans. Après avoir, pendant tout ce temps, averti l'empereur de Russie des conséquences inévitables des encouragemens aux aspirations nationales de la Pologne, la Prusse ne peut lui demander maintenant d'accorder aux Polonais l'autonomie qu'on réclame. » Ce langage avait au moins le mérite de la franchise, et M. de Bismark devait bientôt encore avoir la satisfaction insigne de voir sir A. Buchanan, passablement scandalisé de ces paroles au mois d'avril, venir au mois de novembre lui rappeler ces mêmes paroles dans un sens tout à fait approbateur, les trouver saines et justes, et s'en prévaloir comme d'un puissant argument contre le projet de congrès inopinément soulevé alors par la France... Étrange retour des choses, des hommes, et des mots surtout, chez une diplomatie aussi puritaine!

Quant au gouvernement français, dont il nous reste à parler, il est hors de doute, quoi qu'en aient pu dire certaines insinuations parties de Berlin, que l'agitation polonaise l'avait désagréablement surpris dès l'abord, et n'avait pas laissé même de l'importuner par la suite. Il semblerait que dès les premiers temps, et tout en n'attribuant aux manifestations de Varsovie que le caractère d'une effer-

vescence momentanée, le cabinet des Tuileries ait eu le vague pressentiment que la question polonaise pourrait venir déranger un jour des plans depuis longtemps combinés, le faire violemment sortir de la route qu'il s'était tracée depuis la paix de Paris. Le bruit qui déjà se faisait autour de cette question, les souvenirs et les sympathies qu'elle éveillait, tendaient dans tous les cas à ébranler le crédit si désirable et si habilement ménagé du tsar « généreux » avec lequel on voulait à tout prix rester en bon accord. Le gouvernement français, obtempérant, dit-on, sans trop de difficultés aux prières assez pressantes de M. de Kisselef, alors ambassadeur à Paris, publia donc dans le *Moniteur* du 23 avril 1861 une note qui, dans sa partie essentielle et importante, n'était en quelque sorte que la paraphrase d'une circulaire qu'avait adressée un mois auparavant (20 mars) le vice-chancelier russe à ses légations à l'étranger. La note du *Moniteur* mettait la presse et l'opinion publique en garde contre « la supposition que le gouvernement de l'empereur encourageait des espérances qu'il ne pourrait satisfaire. Les idées généreuses du tsar sont un gage certain de son désir de réaliser les améliorations *que comporte l'état de la Pologne*, et il faut faire des vœux pour qu'il n'en soit pas empêché par des manifestations irritantes. » C'est là la seule parole officielle que le gouvernement français ait prononcée sur les événemens de Pologne pendant tout le courant des années 1861 et 1862. Du reste, la bonne harmonie entre les deux cours des Tuileries et de Saint-Pétersbourg était un de ces faits patens et indubitables de la politique européenne que personne ne pouvait ignorer, et que la Pologne ignorait moins que personne. Il suffit de rappeler ici les paroles prononcées par le prince Czartoryski dans son discours du 29 novembre (deux mois avant l'explosion), discours qui fut promptement répandu en Pologne et y eut un grand retentissement. Le prince dissuadait ses compatriotes de toute tentative d'une lutte armée; il les adjurait de subir leur triste sort en martyrs, de subir jusqu'à ce recrutement qui déjà se dressait alors, menaçant et sinistre, devant les yeux de la nation éplorée. « En présence de l'état actuel de l'Europe, disait le prince, *des alliances qui s'y préparent et des communautés d'intérêt qui s'y établissent*, nul homme sensé ne saurait admettre qu'un soulèvement en Pologne pourrait, à l'heure qu'il est, trouver un appui quelconque à l'étranger... »

Une chose cependant a lieu d'étonner : c'est que le gouvernement français n'ait pas profité de l'intimité de ses rapports avec la cour de Saint-Pétersbourg, — de l'ascendant qu'il avait dans les conseils du tsar, de l'espèce de fascination qu'exerçait alors sur toute imagination russe la seule perspective de l'alliance française, — pour

obtenir une amélioration sérieuse au sort de la Pologne, pour persuader, imposer en quelque sorte la modération et la clémence, pour empêcher du moins certaines mesures dont les conséquences fatales n'étaient que trop faciles à prévoir. Un langage conciliant, cela va sans dire, mais ferme cependant et significatif, ne serait point peut-être resté sans effet : il aurait dans tous les cas fait honneur aux sentimens et à la prévoyance du cabinet des Tuileries; mais, comme il en arrive presque toujours dans des alliances purement matérielles et un peu contre nature, on évita toute explication franche dans la crainte de faire éclater une profonde divergence morale. C'était alors un axiome généralement reçu dans les chancelleries françaises que le cabinet des Tuileries marchait d'accord avec la Russie dans toutes les questions,... excepté la question polonaise, et on n'eut pas l'air de se douter que cette exception emportait au fond et à elle seule toute la règle. Le consul de France à Varsovie reçut pour instructions de dissuader les Polonais de toute entreprise dangereuse et de les amener à la conciliation; mais en même temps M. le duc de Montebello ne fut nullement mis en mesure d'insister auprès de la cour de Saint-Pétersbourg afin qu'elle rendît de son côté cette conciliation possible. Sans doute il était juste et politique de prêcher la modération aux Polonais, mais il l'était bien moins de s'en tenir vis-à-vis des Russes à une réserve tout à fait intempestive. On ne sortit pas de cette réserve même devant l'annonce de cette effroyable mesure de conscription (septembre 1862) que tout le monde s'accordait à regarder comme un défi téméraire porté à la patience d'une nation malheureuse et exaspérée, une mesure que l'opinion publique de l'Europe, que la presse indépendante de tous les pays (et la *Revue* en première ligne) signalait et condamnait d'avance comme la provocation la plus inhumaine à une lutte inévitable et inégale. Chose triste à dire et bien faite pour ébranler la confiance dans la diplomatie si affairée de nos temps, au moment où la cour de Saint-Pétersbourg préparait cette œuvre d'iniquité, aucun des gouvernemens qui bientôt devaient en déplorer les suites malheureuses et en faire le sujet des plaintes réitérées, aucun de ces gouvernemens ne jugea à propos d'adresser à ce sujet des représentations préventives. Chacun garda le silence, par embarras, par malveillance ou bien par *ennui*, comme lord Napier. « Je me fais une règle, écrivait encore le 21 février 1863 cet ambassadeur au comte Russell, je me fais une règle de ne jamais entamer aucune discussion sur les affaires polonaises avec le ministre (Gortchakov)... » Seule, la Prusse n'avait cessé de parler de ces affaires à Saint-Pétersbourg, et l'on sait malheureusement dans quel sens. Il faut le dire cependant : il se trouva alors un

homme, un diplomate, qui s'émut à l'idée de l'épouvantable catastrophe dont la Pologne était menacée, qui fit un effort spontané, inutile, hélas! mais honorable, pour prévenir ce grand malheur, et ce diplomate fut un Russe. Le prince Orlov, qui de son poste à Bruxelles suivait depuis longtemps avec intelligence et anxiété la tragédie qui se déroulait sur les bords de la Vistule, quitta de son propre mouvement la Belgique à la nouvelle du coup de vigueur qu'on projetait, et se dirigea en toute hâte sur Varsovie. Il comptait sur l'ascendant de son nom, sur la renommée d'un homme honnête et loyal entre tous, enfin sur l'amitié que lui portait le grand-duc Constantin pour ébranler ce dernier dans sa résolution fatale. Il y réussit un instant; mais bientôt les avis contraires prévalurent. On était convaincu de la nécessité, de l'utilité de la mesure, « l'abcès était mûr et demandait une prompte opération; » on répondait d'ailleurs du succès et on était tout étonné des frayeurs exagérées du prince, frayeurs que les hommes « sensés, » que les résidens des puissances étrangères eux-mêmes étaient loin de partager (1). Le grand coup fut donc frappé à Varsovie, le 15 janvier 1863, dans la nuit, ou, pour employer l'euphémisme officiel, « d'une à huit heures du matin. » Et quelques jours après le cabinet des Tuileries recevait de son ambassadeur auprès d'une grande cour d'Allemagne une dépêche télégraphique conçue à peu près dans les termes suivans : « Une insurrection vient d'éclater en Pologne; quelle doit être mon attitude? »

Malgré l'abstention de la diplomatie, malgré le fameux article du *Journal officiel* de Varsovie, qui assurait que les malheureuses victimes du guet-apens nocturne avaient témoigné « de l'empressement et de la bonne volonté, de la gaîté et de la satisfaction d'aller se former à l'école d'ordre que leur ouvrait le service militaire russe; » enfin, malgré la communication étonnante adressée de Saint-Pétersbourg le 26 février à tous les télégraphes de l'Europe, « que les Polonais avaient projeté une *Saint-Barthélemy* contre les Russes, » les gouvernemens de l'Occident, pas plus que l'opinion publique, ne prirent le change sur le caractère et la moralité de « l'opération » qui venait d'être faite sur une nation chrétienne et en plein XIXe siècle. « J'ai demandé au comte Rechberg ce qu'il pensait du soulèvement, écrit lord Bloomfield au comte Russell sous la date du 29 janvier; il m'a expliqué que, d'après les renseignemens qu'il avait reçus, le gouvernement russe en était en partie la cause. » M. Murray mande de son côté de Dresde (30 janvier) :

(1) Il est remarquable en effet que le colonel Stanton par exemple, agent anglais à Varsovie, ne se montra d'abord nullement ému de la conscription et fut bien près d'en féliciter le gouvernement russe. Voyez sa dépêche en date du 19 janvier 1863.

« Autant que j'ai pu m'en assurer, l'insurrection n'a pas été organisée ou préparée par les chefs politiques du parti anti-russe. » L'agent consulaire à Varsovie, M. Stanton, très hostile d'abord aux insurgés, et qui puisait ses informations aux sources russes et prussiennes, ne peut cependant écarter (11 février) la remarque qui suit : « A la vérité, milord, un certain nombre de personnes pensent que le gouvernement (russe) a fait son possible pour amener la situation présente, dans l'intention expresse de se faciliter la destruction des sentimens nationaux par un massacre général de tous ses adversaires... » Le langage de l'ambassadeur de sa majesté britannique à la cour de Saint-Pétersbourg est encore bien plus significatif, et mérite de nous arrêter quelques instans. Lord Napier ne faisait pas mystère de son profond attachement à la Russie, et nous avons déjà parlé du peu de plaisir qu'il prenait aux affaires polonaises. Il s'était lié d'une manière très intime avec le marquis Wielopolski pendant le séjour de ce dernier à Saint-Pétersbourg (en 1862), et, dans ses lettres adressées à quelques membres de l'émigration polonaise qui lui étaient particulièrement connus, il n'avait cessé de réclamer leur appui pour « son noble ami, homme éminent et savant (*learned*), et qui lui rappelait à certains égards *les anciens chanceliers de France.* » Et toutefois, dès le premier moment, il n'hésite pas à caractériser la mesure prise par le marquis Wielopolski, « la seule erreur grave de cet homme d'état, » dans les termes les plus sévères : « On a eu le dessein de faire une razzia complète de la jeunesse révolutionnaire en Pologne, de comprimer les esprits les plus énergiques et les plus dangereux dans l'étreinte du service militaire russe; c'était simplement un plan pour se débarrasser de l'opposition, et la déporter en Sibérie et dans le Caucause... *Le résultat est déplorable, mais il est tout naturel* (26 janvier). » Quand, quelques jours plus tard, le *Journal officiel de Saint-Pétersbourg*, abandonnant tout à coup la thèse odieuse d'une Saint-Barthélemy dont les Polonais auraient commencé l'exécution, et que le gouvernement n'avait fait qu'étouffer, avouait franchement que la conscription était une mesure *anormale*, mais inévitable, pour le maintien de l'autorité russe en Pologne, et rappelait le fameux adage : « La légalité nous tue, » lord Napier s'empressa de communiquer au chef du *foreign office* l'étrange apologie de l'organe officiel et de l'accompagner de ces remarques éloquentes (7 février) : « Le gouvernement russe avoue que son autorité ne peut être maintenue par la stricte légalité. « La légalité *nous tue*, » dit-il, et il confesse que le recrutement a dû être employé comme un moyen de disperser, de bâillonner et de réduire à l'impuissance des adversaires politiques. Dans mon humble opinion, ni l'existence préalable d'une conspiration, ni le but de détruire les plans révo-

lutionnaires ne peuvent justifier la mesure d'un recrutement arbitraire... C'est une exception si flagrante et si choquante au système général qu'elle tend à ébranler la confiance publique dans la sincérité et la loyauté (*consistency*) du gouvernement russe, et éveille des appréhensions fâcheuses sur sa politique future dans d'autres questions (*in other respects*). » Lord Napier résume ainsi son opinion sur les conséquences de la victoire que la Russie s'est flattée d'obtenir « en provoquant et en étouffant l'insurrection : » — « Sans doute, dit-il, beaucoup de patriotes polonais seront tués ou envoyés dans les provinces asiatiques, ou laissés dans un long esclavage militaire, et les forces matérielles du parti révolutionnaire peuvent être diminuées pour un temps; mais pour chaque patriote tué, réduit au silence ou enfermé, cent peut-être se lèveront dans la génération nouvelle, qui aura accepté ce récent héritage de haines et de vengeances..... » Le comte Russell répondit à l'ambassadeur (11 février), dans ce style laconique et sentencieux qui lui plaît tant, qu'il partageait complétement ses vues. « Aucun raisonnement ne peut donner le droit de changer la conscription en proscription (*to turn conscription in proscription*), de condamner des hommes au service militaire parce qu'ils sont soupçonnés de projets révolutionnaires; la sécurité de l'innocence est ainsi détruite d'un seul coup. » Lord John ne se fit pas faute de répéter son heureux jeu de mots de *conscription* et *proscription* en plein parlement, et ce mot restera.

Il est permis de croire que le gouvernement français portait au fond, et dans son for intérieur, le même jugement que lord Russell sur la catastrophe de Varsovie; mais, très engagé dans le système d'une entente avec la Russie, désireux de ne pas rompre un accord si soigneusement entretenu, il s'enferma d'abord dans une réserve absolue, et ce silence forcé en face d'une émotion publique très vive dans les premiers momens, peut-être bien aussi le dépit de n'avoir rien fait pour empêcher de si douloureux événemens, ne laissèrent pas de lui causer une certaine irritation. Cette irritation se trahit dans le langage de M. Billault, alors qu'interpellé au corps législatif (séance du 5 février 1860) sur le soulèvement polonais, le ministre sans portefeuille le qualifia durement comme l'œuvre des « passions révolutionnaires. » Les passions révolutionnaires! c'était en effet la seule explication que la cour de Saint-Pétersbourg voulut bien donner de cette lutte inégale et sanglante qu'elle avait tout fait pour provoquer; elle n'épargnait pas non plus aux Polonais les reproches obligés de démagogie et de socialisme (1), tout en ne né-

(1) Lord Napier écrit sous la date du 19 février 1863 : « Le prince Gortchakov me dit que pas un propriétaire foncier de quelque importance n'avait pris part à la révolte, *dont le caractère socialiste* était démontré par la proclamation du comité de Varsovie,

gligeant pas, là où une telle argumentation pouvait avoir de l'effet, de dénoncer leurs tendances aristocratiques et cléricales... « Le gouvernement de l'empereur, ajoutait encore M. Billault, est trop sensé, il est trop jaloux de sa dignité et de celle de la France, pour laisser répéter pendant quinze ans, dans une adresse, des paroles inutiles et des protestations vaines. » Sans vouloir discuter la justesse de cette censure infligée aux votes de la France parlementaire, il sera cependant permis de faire remarquer qu'elle contenait, dans tous les cas, l'engagement implicite que les paroles ne seraient plus désormais inutiles ni les protestations vaines, si la France était jamais amenée de nouveau à parler et à protester!... Il est vrai qu'on était loin alors de prévoir une éventualité si embarrassante, et qu'on espérait bientôt se trouver en face d'un fait accompli qui rendrait les récriminations superflues. Contrairement toutefois aux prévisions des ennemis aussi bien que des amis de la Pologne, l'insurrection tardait à disparaître; elle prenait même de jour en jour des proportions plus grandes. C'est que la malheureuse nation était trop désespérée et sa jeunesse, ces *outlaws* de la conscription, trop ardente et trop vaillante; c'est que le gouvernement russe ne revenait nullement sur ses pas, n'essayait rien pour gagner le parti modéré et ne faisait que le pousser malgré lui dans les bras de la résistance par ses dédains et par ses barbaries (1); c'est, enfin, que les autorités autrichiennes en Galicie, devenues tout à coup indolentes et oubliant sans doute des instructions précises, ne gardaient pas trop sévèrement les frontières et n'empêchaient pas toujours les envois d'armes, de munitions et de volontaires d'arriver au camp de

qui accorde aux paysans la pleine propriété des terres qu'ils occupent... » Nous sommes loin de vouloir défendre en tous points cette proclamation; après tout cependant, elle stipulait une indemnité pour les anciens possesseurs du sol et respectait les droits acquis. Que devrait alors penser le prince Gortchakov des ukases du 2 mars 1864 et de l'œuvre de M. Miloutine, dont M. Léonce de Lavergne a démontré ici même le caractère subversif, bouleversant toute notion de justice et de propriété, et qui restera comme le monument éclatant du socialisme russe en Pologne? — Voyez la *Revue* du 1er mai.

(1) « Quoique ce fût peut-être trop de dire, — écrit l'agent anglais de Varsovie le 4 mars, — que le gouvernement désire pousser le parti modéré à une opposition active, cependant aucun effort n'a été fait pour gagner son appui, et pas la moindre proposition n'a été adressée à aucun membre éminent de ce parti... » Quelques jours plus tard (11 mars), le colonel Stanton mande : « Tous les membres indépendans du conseil d'état de ce royaume présens à Varsovie ont donné leur démission. Cette démarche de la part des nobles et des *gentlemen*, qui n'ont accepté la nomination au conseil qu'après beaucoup d'insistance et contre leurs propres inclinations, mais dans l'espoir de pouvoir être utiles à leur patrie en faisant adhésion au gouvernement, ne peut pas étonner aujourd'hui, ces messieurs n'ayant jamais été consultés depuis l'explosion du mouvement, ni en conseil, ni individuellement, sur les mesures pour restaurer la tranquillité, mais au contraire ayant été traités par le gouvernement presque avec une indifférence étudiée... »

Langiewicz. En face d'une lutte si prolongée et opiniâtre, de l'émotion publique toujours croissante, des débats retentissans des chambres anglaises, le gouvernement français se trouva dans une situation « perplexe, » pour employer l'expression d'un document officiel (1). Cette situation était d'autant plus pénible, que dans les rapports intimes où l'on se trouvait alors avec la Russie, il était difficile de dégager toute responsabilité, ne fût-ce même que par un de ces verdicts solennels qui n'empêchent pas, il est vrai, l'iniquité de s'accomplir, mais qui n'en sont pas moins une satisfaction et une consolation morales, tant pour la victime immolée que pour le juge proclamant le droit éternel. On se demandait si on pourrait encore longtemps affecter une indifférence qui commençait à peser lourdement, lorsque tout à coup surgit un incident qui devint le signal d'une volte-face complète dans l'attitude gardée jusqu'alors, le point de départ d'une grande campagne diplomatique qui devait tenir l'Europe en haleine pendant de longs mois, mettre en mouvement toutes les chancelleries du monde, et ne servir en définitive, hélas! qu'à démontrer le profond désaccord des puissances de l'Occident et à grossir en Pologne le torrent de sang et de larmes..... Le 8 février 1863, la Prusse avait signé une convention secrète avec la Russie dans la pensée d'étouffer l'insurrection de Pologne. M. de Bismark venait d'entrer en scène.

III.

L'étonnement et l'inquiétude que causa dans les sphères diplomatiques la démarche si imprévue du cabinet de Berlin ne tinrent pas tant au fait lui-même de l'assistance prêtée à la Russie qu'aux motifs supposés d'un pareil concert. Ces motifs, on ne pouvait sérieusement les chercher dans les craintes que l'insurrection polonaise aurait inspirées à la Prusse pour la conservation du grand-duché de Posen; les possessions polonaises de la Prusse et de l'Autriche étaient évidemment hors de cause pour le moment : l'insurrection se proposait de tirer de ces provinces des secours considérables en argent, munitions et volontaires, mais ne songeait nullement à les entraîner dans une lutte funeste et insensée contre leurs gouvernemens respectifs. M. de Rechberg, dans ses conversations avec lord Bloomfield, ambassadeur anglais à Vienne (dépêche du 12 février), « ne voyait aucune raison sérieuse pour s'alarmer au sujet de la Galicie, » et de son côté sir Andrew Buchanan mandait de Berlin au comte Russell (14 février) « qu'aucun mouvement de

(1) « Nos *perplexités* au milieu d'événemens dont l'opinion du pays, etc. » *Exposé de la situation de l'empire*, p. 108.

quelque importance ne s'est encore manifesté dans le grand-duché (de Posen); l'on croit que les chefs de l'insurrection ne veulent pas qu'aucun soulèvement ait lieu dans cette province ni en Galicie. » Ajoutons que les chefs de l'insurrection maintinrent cette sage politique jusqu'au bout et ne se départirent jamais de leur programme, où ils avaient déclaré ne vouloir faire la guerre qu'à la Russie seule. Sans doute il était loisible à M. de Bismark de prendre quelques mesures de précaution à Posen, de surveiller cette province, d'y réunir même trois corps d'armée, quoique un tel déploiement de forces eût déjà paru à M. de Rechberg « beaucoup trop considérable; » le ministre prussien pouvait de plus se réserver de rendre à la Russie ces services discrets, rarement avoués, mais importans, et dont il n'a cessé en effet de la favoriser pendant toute la durée de la lutte et longtemps après que la convocation avait été déclarée lettre morte. De là cependant à un traité formel, dont on annonçait avec fracas la conclusion, tout en tenant secrets les points qu'il stipulait, la distance était trop grande pour ne pas laisser de place à des conjectures alarmantes. Sir Andrew Buchanan fut assez porté d'abord à ne voir dans la manœuvre de M. de Bismark qu'un expédient parlementaire. « Il n'est pas impossible, écrit-il le 14 février, que le principal objet du gouvernement soit de trouver un prétexte raisonnable pour augmenter les dépenses de l'armée en opposition au vote qui peut avoir lieu dans la chambre des députés en vue d'une réduction du budget. » Bientôt cependant les suppositions du même diplomate vont plus loin, et sa dépêche du 21 février finit par une remarque qui nous semble contenir le vrai mot de l'énigme. « Il ne faut pas oublier, dit sir A. Buchanan, que le parti féodal auquel M. de Bismark est lié est très désireux de conclure une union avec la Russie, dans l'espoir que *l'alliance des trois puissances du Nord, rompue par la guerre de Crimée, pourra être éventuellement rétablie.* »

Arrivé au pouvoir par une sorte de coup d'état absolutiste et depuis lors en lutte constante avec les chambres, qu'il ne faisait qu'insulter ou proroger, en lutte avec le pays, qui ne se lassait pas d'acclamer les députés opposans, M. de Bismark-Schoenhausen ne s'était jamais fait illusion sur les difficultés de sa position et avait aussi, dès le début, et avec la franchise impertinente qu'il aime parfois à mêler aux allures ordinaires d'un politique dédaigneux et insondable, indiqué la voie par laquelle il comptait sortir de l'impasse constitutionnelle où la monarchie se trouvait engagée. On se rappelle peut-être encore les paroles qu'il laissa échapper au sein d'une commission de la chambre six jours après qu'il eut formé son ministère (30 septembre 1862), paroles remarquables à

coup sûr, et qui eurent, aussitôt prononcées, un retentissement immense. Après avoir parlé du nombre effrayant « d'existences catilinaires » en Allemagne et des « frontières défavorables (*ungünstige*) de la Prusse, » le président du cabinet s'était écrié : « Ce n'est pas par les discours parlementaires et les votes des majorités, mais par *le fer et le feu* que se résoudront les grandes questions du temps! » *Le fer et le feu!* ou, pour parler un langage moins gothique et moins féodal, de graves complications européennes, une conflagration plus ou moins générale et une bonne guerre nécessairement glorieuse, voilà en effet les moyens qui semblaient les plus propres à débarrasser l'Allemagne des « existences catilinaires, » à en finir avec les discours et les votes des majorités, et peut-être bien aussi à rendre les frontières de la Prusse moins « défavorables. » Ces complications, M. de Bismark n'avait cessé de les poursuivre dans tout incident qui surgissait. C'est ainsi qu'il se jeta avec impétuosité dans le conflit hessois et donna au monde le plaisant spectacle d'un ministre faisant avancer ses armées dans un état voisin pour y forcer le prince à la plus stricte observation du régime parlementaire, tout en gouvernant lui-même en dehors de la constitution et au moyen des impôts prélevés contrairement au vote de la chambre. C'est ainsi qu'il prit dès le début une attitude hautaine et provoquante dans la question toujours pendante du Slesvig-Holstein, et ne dédaigna pas de flatter sur ce point les passions populaires du pays, qu'il bravait volontiers partout ailleurs. C'est ainsi enfin qu'il afficha pour l'unité de l'Allemagne une ardeur pétulante qui ne concordait guère avec sa position de conservateur et le mettait en divergence marquée avec son propre parti, car les *hommes de la croix* ne sont que très médiocrement portés vers ce qu'on est convenu d'appeler au-delà du Rhin « la régénération de la grande patrie. » Ce serait peut-être faire trop d'honneur au génie machiavélique du ministre prussien que de supposer déjà, dans les conseils de « vigueur » envers les Polonais qu'il n'avait cessé de donner à la Russie vers la fin de l'année 1862, un désir d'amener des événemens fertiles en conséquences; mais il est sûr dans tous les cas que, l'insurrection polonaise une fois déchaînée, il s'en empara avec une hâte fiévreuse et se promit bien de s'en servir avec résolution et audace.

A quelle fin? A plus d'une peut-être, car le ministre prussien avait l'esprit et la conscience également larges pour admettre des solutions diverses et même contradictoires. Les journaux d'outre-Rhin (1) citaient à cet égard, dans le temps, un curieux entretien

(1) Voyez, entre autres, la *Gazette de Cologne* du 22 février 1863.

entre M. de Bismark et le vice-président de la chambre, l'honorable M. Behrend, et que ce dernier n'a point démenti, à notre connaissance du moins. Hautain et persifleur envers les corps constitués, le chef du cabinet de Berlin ne dédaigne pas en effet de s'épancher parfois devant tel député dans une conversation familière, de l'éblouir et peut-être aussi de l'éconduire par le déploiement brillant des aperçus d'une politique extraordinaire (*géniale*, comme disent nos voisins de l'autre côté du Rhin) et féconde en expédiens. Et c'est ainsi que M. de Bismark aurait entretenu M. Behrend, dans un bal de la cour, vers le milieu de février 1863, de l'opposition « inintelligente » que lui faisait la chambre dans la question polonaise. « Cette question peut être résolue, disait-il, de deux manières : ou il faut étouffer promptement l'insurrection de concert avec la Russie et arriver devant les puissances occidentales avec un fait accompli, ou bien on pourrait laisser la situation se développer et s'aggraver, attendre que les Russes fussent chassés du royaume ou réduits à invoquer un secours, *et alors procéder hardiment et occuper le royaume pour le compte de la Prusse;* au bout de trois ans, tout là-bas serait germanisé... » — « Mais c'est un propos de bal qu'on veut bien me tenir? se serait écrié à ce moment le vice-président stupéfait. » — « Non, aurait été la réponse; je parle sérieusement de choses sérieuses. Les Russes sont las du royaume, l'empereur Alexandre me l'a dit lui-même à Saint-Pétersbourg. Du reste on pourrait aussi contenter les Polonais, n'établir par exemple qu'une union personnelle; les députés de Posen n'iraient plus siéger à Berlin, mais à Varsovie... » Là se seraient arrêtées ces confidences surprenantes, et malgré tout ce qu'elles semblent avoir de fantastique, on aurait tort de n'en vouloir tenir aucun compte. Il ne faut pas oublier en effet que la Prusse a, elle aussi, ses souvenirs et ses regrets, que le pays actuellement nommé royaume de 1815 avait formé primitivement une part du butin des Hohenzollern dans le démembrement de la Pologne et n'en avait été détaché qu'à la suite des guerres de l'empire. Enfin il est bon de rappeler que plus d'un grand patriote de la *grande Allemagne* avait déjà fait entendre l'axiome géographique et providentiel qu'il fallait germaniser jusqu'à la Vistule (*bis an die Weichsel wird germanisirt*)!... Les bruits d'une occupation éventuelle du royaume par les Prussiens ont surgi à diverses reprises pendant cette année agitée de 1863, et nous savons pertinemment que, dans les premiers mois de 1864 encore, diverses tentatives furent faites par les agens de M. de Bismark pour amener les Polonais à s'adresser à Berlin afin d'obtenir « des conditions avantageuses. » Toutefois les ingénieuses combinaisons développées devant les yeux étonnés de M. Behrend pendant

la fameuse rencontre au bal ne furent probablement dans l'esprit de M. de Bismark qu'une brillante hypothèse propre à prouver aux autres, et peut-être à lui-même, que l'œuvre qu'il s'était proposée pouvait aussi avoir son côté « romantique. » Au fond, cette œuvre était des plus classiques et rentrait dans les traditions du grand art consacré par le temps. Chef des hobereaux (*junker*) et pour ainsi dire mandataire du parti de la croix, il devait avant tout travailler à la réalisation de la pensée favorite de ce parti, au rétablissement de l'alliance des trois cours du Nord, de cette digue salutaire contre tout esprit subversif, si malheureusement rompue depuis la guerre « impie » de Crimée. Et quelle plus belle occasion de mener à bonne fin cette bonne œuvre qu'une insurrection de Pologne, de cette Pologne dont le sang a de tout temps servi de ciment entre les trois puissances copartageantes? M. de Bismark feignit donc devant le soulèvement polonais, dès le début, une frayeur démesurée qu'il espérait rendre communicative; il parla à M. Buchanan de la défaite probable des Russes dans le royaume (1), expédia en toute hâte ses généraux à Varsovie et à Saint-Pétersbourg pour conclure une convention, et ne manqua pas de s'adresser aussi à l'Autriche afin de conjurer en commun le commun danger.

Ce qu'il y a surtout de remarquable et de piquant dans cette transaction qui émut tant la diplomatie de l'Occident, c'est que l'initiative en appartenait exclusivement au ministre prussien, et que la fameuse convention causa d'abord à la Russie la même surprise qu'elle devait quelques jours plus tard provoquer dans l'Europe entière. Déjà sir A. Malet, l'habile agent anglais à Francfort, se doutait de cette vérité quand il écrivit au comte Russell, sous la date du 20 février : « M. de Bismark est accusé de donner au gouvernement russe *une assistance qui ne lui était pas demandée, et qui en fait est mal accueillie*; » mais toute incertitude à cet égard disparaît quand on lit la dépêche confidentielle qu'adressa M. de Tegoborski à M. d'Oubril, ambassadeur russe à Berlin, le 4 février, à la première nouvelle de l'envoi des généraux prussiens pour la conclusion d'une convention (2). Le directeur de la chancellerie diplo-

(1) « ... On previous occasions he (M. de Bismark) always spoke of the probability of the Russian army in Poland proving too weak to suppress the insurrection. » Dépêche de sir A. Buchanan, 21 février 1863.

(2) Les dépêches de M. de Tegoborski expédiées de Varsovie le 4 février ont été interceptées par les insurgés : nous avons devant nous les originaux mêmes de ces dépêches, et nous nous en servirons encore dans la suite de ce travail. Pour la curiosité du fait, nous reproduisons ici *in extenso* le passage dont il est parlé dans le texte, sans rien changer à ce français passablement moscovite :

« *Varsovie, 23 janvier (4 février) 1863.* Mon cher ami, je n'ajoute que quelques lignes à mon expédition d'aujourd'hui pour vous dire que les dispositions sont prises pour loger

matique du grand-duc Constantin à Varsovie déclare ne pouvoir se rendre un compte bien exact des motifs de la démarche de M. de Bismark; il n'y a point péril en la demeure, et on n'en est pas à avoir besoin de la coopération des troupes étrangères. Tout ce qu'il importait pour le moment, c'est que la Prusse surveillât bien les frontières, et M. de Tegoborski parle avec humeur de l'éclat inutile donné à toute l'affaire par une mission bruyante, et qualifie toute l'idée de malheureuse... Mais cet éclat, M. de Bismark le cherchait précisément, pour en imposer au monde, pour surprendre et compromettre les puissances copartageantes, pour « faire le tour, » si on veut bien nous passer cette expression, et pendant qu'on le priait ainsi de Varsovie de s'en tenir simplement à la surveillance de ses frontières, il faisait adresser une circulaire aux journaux (1) qui leur défendait de donner aucune indication sur toute concentration des troupes prussiennes qui pourrait avoir lieu « soit pour la défense de la frontière *ou pour une action directe dans un état voisin...* » En vérité, quand on regarde de plus près la manœuvre du ministre prussien, on ne peut se défendre d'en admirer la décision et l'audace, alors surtout que l'on pense à sa réussite finale. Ne l'oublions pas en effet, le but que M. de Bismark poursuivait si ardemment en février 1863, et qui lui échappa au premier moment, il devait néanmoins l'atteindre encore vers la fin de la même année, après maintes circonvallations et détours... Pour le moment cependant, il échoua dans sa tentative, et l'impétuosité même qu'il y mit ne contribua pas probablement peu à l'échec. L'Autriche, qui n'est guère impétueuse de sa nature, et qui en outre avait à ces momens d'autres vues dans la question polonaise, répondit à l'invitation du ministre prussien par un refus péremptoire; quant à la Russie, tout en ne voulant pas rebuter ouvertement la seule puissance qui se prononçait pour elle d'une façon si

tous les messieurs qui nous arrivent de Berlin et que nous attendons demain. Tout en reconnaissant la courtoisie de la mission de ces messieurs, nous ne pouvons pas nous rendre un compte exact de ce qui l'a motivée. Il n'y a pas de *pericolo* (sic!) *in mora*, et nous n'en sommes pas à avoir besoin de la coopération des troupes étrangères. Pour le moment, tout ce qu'il importe, c'est que la Prusse garde ses frontières autant qu'elle peut, afin que les insurgés ne puissent pas trouver un refuge chez elle. Il me semble donc que la mission de trois militaires est trop donner d'importance à une affaire sur laquelle on pourrait s'entendre avec un seul parfaitement bien. Si je suis bien renseigné, c'est M. de Tettau qui a eu la malheureuse idée d'aller à Berlin, qui aurait inquiété le gouvernement prussien et fait le diable beaucoup plus noir qu'il n'est en effet. Je vous serais donc bien obligé si vous pouviez nous faire parvenir les renseignemens que je vous ai demandés par mon télégramme secret d'aujourd'hui...

« TEGOBORSKI. »

(1) Citée dans la dépêche de sir A. Buchanan du 21 février.

éclatante dans une circonstance difficile, elle n'en fut pas moins péniblement affectée et choquée de se voir proclamée si *malade* par un ami décidément trop zélé, et s'arrangea de manière à ne voir dans la grande conception de Berlin qu'un simple arrangement « pour la sécurité des frontières. » En somme, dans cette première tentative, M. de Bismark fut débouté aussi bien à Saint-Pétersbourg qu'à Vienne, et en se retournant vers Berlin il s'y trouva tout à coup non-seulement en face des clameurs de la chambre, dont il se souciait fort peu, il est vrai, mais aussi en face des réclamations de la France, dont il fallut bien tenir quelque compte.

Ainsi qu'on l'a indiqué plus haut, à la nouvelle de la convention du 8 février, le gouvernement français s'était décidé à sortir du silence qu'il avait jusque-là soigneusement gardé sur les affaires de Pologne, et à donner le signal d'un vaste échange de notes. Était-ce seulement la compassion, violemment comprimée jusqu'à ce moment, mais réelle cependant, pour les malheurs de la Pologne, qui le disposait ainsi à l'action? ou bien la démarche de la Prusse lui inspirait-elle des inquiétudes d'un autre genre et de nature à l'affecter dans des intérêts encore plus directs ou plus généraux? Il paraît certain que dès l'abord on assignait à la convention du 8 février une portée beaucoup trop grande, celle en un mot que lui souhaitait sans doute le parti de la croix et que lui avait voulu donner M. de Bismark, mais qu'en réalité elle n'avait point réussi à acquérir. On se disait notamment à Paris qu'outre les arrangemens militaires le traité en question contenait encore un *article secret* (1), et on allait jusqu'à soupçonner que cet article avait spécialement trait à l'Italie ou à la France. Quoi qu'il en soit, le 17 février, M. Drouyn de Lhuys adressait au baron de Talleyrand, ambassadeur de France à Berlin, une dépêche où, après avoir parlé de la « réserve » dans laquelle le gouvernement français s'était renfermé jusqu'alors « à l'égard des troubles survenus en Pologne, » il exprimait le regret d'être « appelé sur ce terrain » par l'arrangement que le cabinet de Berlin venait de conclure avec la Russie. « L'existence même d'un accord écrit à ce sujet est à elle seule un événement d'une gravité incontestable... Mais l'incon-

(1) Voyez la dépêche de lord Napier du 5 février, citée plus loin, page 345, en note. Voyez aussi les débats de la chambre des lords du 11 juin 1863. Le comte de Carnarvon fait observer que « le noble comte Russell n'a rien dit touchant l'*article secret.* » Il serait bien aise de savoir si son noble ami peut donner à la chambre quelques éclaircissemens sur la nature de cet article ou communiquer là-dessus d'autres dépêches. Le comte Russell répond « qu'il a entendu parler diversement de la nature de l'article dont il s'agit, mais qu'il n'a reçu aucune information sur laquelle il puisse compter, ou qu'il puisse communiquer au parlement. »

vénient le plus grave de la résolution prise par la Prusse, c'est d'évoquer en quelque sorte la question polonaise elle-même. Le cabinet de Berlin n'accepte pas seulement la responsabilité des mesures de répression adoptées par la Russie, il réveille l'idée d'une solidarité entre les différentes populations de l'ancienne Pologne. Il semble inviter les membres séparés de cette nation à opposer leur union à celle des gouvernemens, à tenter en un mot une insurrection véritablement nationale. » Quelques jours plus tard (21 février), et après des pourparlers avec lord Cowley, le ministre des affaires étrangères de France écrivait au baron Gros à Londres, afin d'engager le cabinet de Saint-James à une démarche commune auprès de la cour de Berlin. « La vivacité du sentiment public en Angleterre, les déclarations anciennes du gouvernement de sa majesté britannique et les principes de sa politique m'autorisent à penser, disait M. Drouyn de Lhuys, que le langage tracé à sir Andrew Buchanan sera en parfait accord avec celui que tiendra M. de Talleyrand; mais je me demande si l'expression orale de notre manière de voir est en rapport avec la gravité de l'acte que nous avons à apprécier, et s'il ne serait pas nécessaire de donner à la manifestation de notre opinion une forme moins fugitive et plus déterminée. » A cet effet, le ministre français envoyait un *projet de note identique* qui reproduisait en substance les argumens développés dans la dépêche à M. de Talleyrand, projet auquel le ministre se déclarait prêt, du reste, à faire subir toutes les modifications qui seraient jugées convenables, et il exprimait à la fin l'espérance de recevoir également pour cette démarche le concours de l'Autriche, « qui a suivi une ligne différente de celle de la Prusse, et aurait à tous égards intérêt à en décliner plus complétement encore la solidarité en s'associant à nos appréciations... » Quant au gouvernement russe, quant à l'auteur principal et originel du « conflit, » le cabinet des Tuileries s'étudiait en quelque sorte à le mettre hors de cause, et à ne l'entretenir de la question qui faisait la grande préoccupation du moment que d'une manière toute privée et amicale. En effet, dans une dépêche adressée le 18 février à M. le duc de Montebello, M. Drouyn de Lhuys se plaisait à rappeler les liens d'amitié qui unissaient les deux cours, à constater « le loyal et sincère désir qu'a toujours eu le gouvernement impérial d'épargner au cabinet russe les *embarras inhérens aux affaires de Pologne;* » mais en même temps il faisait remarquer que « la question polonaise avait plus qu'aucune autre en France le privilége d'éveiller des sympathies également vives dans tous les partis, » sympathies dont il était impossible de ne pas tenir compte. « Tout en condamnant hautement tout ce qui ressemblerait à des procédés anarchiques ou

révolutionnaires, » le gouvernement français devait donc *faire des vœux* pour que rien ne vînt rendre sa position plus difficile vis-à-vis du cabinet de Saint-Pétersbourg et créer une situation qui pourrait devenir « pénible » aussi bien à la France qu'à la Russie elle-même. Du reste nulle allusion au traité conclu avec la Prusse, nulle mention non plus de la récente mesure du recrutement ni du système général pratiqué en Pologne. En somme, la France avait plutôt l'air d'exposer à la Russie « ses perplexités, » en la priant de ne pas les augmenter, que de lui faire des reproches et de la rappeler au respect de l'humanité et du droit.

Telle fut la première passe d'armes du cabinet des Tuileries dans cette campagne diplomatique, et on a beaucoup admiré la dextérité et la finesse qu'il aurait montrées en cette occasion. Cette habileté, au jugement de quelques-uns, aurait surtout consisté dans l'à-propos avec lequel on s'était saisi du prétexte de la convention prussienne, pour élever la question polonaise au-dessus d'une controverse sur « une mesure d'administration intérieure » et lui conférer un caractère européen. Il est permis néanmoins de faire quelques réserves quant au mérite de cette tactique, et si au surplus, dans des négociations qui avaient eu malheureusement tant de causes d'insuccès, on était sommé d'indiquer celle qui fut la plus fatale, on aurait peut-être quelque raison de la chercher précisément dans la manière même dont le débat fut originairement engagé. Et d'abord, au point de vue de la morale et de la justice, n'y avait-il pas quelque chose de spécieux et d'équivoque à passer ainsi à côté de la Russie et à ne vouloir s'en prendre qu'à la Prusse seule? Sans doute la conduite de la Prusse était bien répréhensible et son empressement à offrir ses honteux services dans une œuvre inique méritait d'être stigmatisé; mais qu'était tout cela en comparaison des actes de la Russie, du déni de justice, de lumières, de civilisation et de vie même, qu'elle n'avait cessé d'opposer à la Pologne depuis trente ans, de sa dernière mesure de conscription et de la guerre implacable qu'elle faisait en ce moment à une population déjà si cruellement éprouvée? Lord Cowley n'avait-il pas raison de demander pourquoi on s'acharnait tant contre celui qui ne faisait en définitive qu'aider indirectement et incidemment l'exécuteur, tandis qu'on « laissait *le grand coupable* comparativement en dehors du blâme?... (1) » Dans l'espèce, comme disent les légistes, en ce qui

(1) « J'ai répété (à M. Drouyn de Lhuys) ce que je lui avais dit avant mon départ pour Londres, qu'il a été impossible au gouvernement de sa majesté d'accepter la proposition de son excellence relativement à la note identique à adresser au gouvernement prussien, parce qu'en mettant, quoique avec justice, la conduite de la Prusse sous un jour répréhensible, elle laissait le plus grand coupable comparativement en dehors du

regarde cette convention même du 8 février, dont on s'obstinait à faire le chef unique du procès, n'était-il pas évident aussi que la Russie en était responsable à l'égal au moins de la Prusse, et qu'un traité synallagmatique conclu entre deux puissances ne saurait être mis à la charge d'une seule de ces puissances et à l'exclusion de l'autre, si ce traité est contraire au droit des gens et aux intérêts de l'Europe (1)? Qu'il était étrange, au surplus, le point de vue général auquel se plaçait le cabinet des Tuileries en déclarant (dans la dépêche au baron Gros) que « les douloureux incidens de la résistance des populations *à une mesure d'administration intérieure* n'avaient pu être envisagés que d'un point de vue d'humanité, » et que ce n'est que l'arrangement signé le 8 février « qui est venu inopinément donner à cette crise un caractère politique! » N'était-ce pas là renoncer prématurément à tout droit de remontrance pour le cas où la convention du 8 février viendrait à être abandonnée de manière ou d'autre? n'était-ce pas jouer trop complaisamment le jeu même de la Russie, qui n'a cessé de prétendre que le régime pratiqué par elle en Pologne était une question tout intérieure à laquelle les puissances étrangères n'avaient rien à voir? La conservation de la Pologne est un intérêt éminemment européen, et c'est pour s'assurer cet avantage que l'Europe entière, tout en consacrant en 1815 l'œuvre néfaste des partages, avait stipulé pour les diverses parties de l'ancienne Pologne « une représentation et des institutions nationales » (art. 1er du traité de Vienne); or, quand un gouvernement lié par ces stipulations fait tout son possible, selon le mot de lord Napier, « pour *provoquer* et étouffer une insurrection » dans une partie de cette Pologne, quand, sous le prétexte d'un recrutement, il inaugure une véritable et épouvantable proscription dans un pays qui d'après les traités aurait dû jouir d'une constitution, de chambres et d'une armée nationale..., en vérité c'est pousser trop loin la complaisance que de prétendre ne voir en tout cela que « des mesures d'administration intérieure! » Quant au côté pratique du système adopté alors par la France, on a quelque peine à comprendre comment on a pu avoir un moment l'espoir de lui gagner l'adhésion de

blâme. Le gouvernement de sa majesté se croyait obligé de s'adresser aux gouvernemens prussien et russe à la fois. » (Lord Cowley au comte Russell, 16 mars 1863.)

(1) Lord Cowley s'exprime ainsi dans sa lettre du 21 février, en rendant compte à lord Russell de la dépêche que M. Drouyn de Lhuys venait d'envoyer au baron Gros et dont il lui avait fait lecture : « Il serait inutile d'entrer dans les détails de cette dépêche. Je dirai simplement que, *pendant que la position du gouvernement russe,* dans les domaines duquel existe l'insurrection qui a donné lieu à cette convention, *engage M. Drouyn de Lhuys à s'abstenir d'exprimer aucune opinion sur ce document,* son excellence rappelle au gouvernement russe, etc. » Lord Cowley se montre ici piquant jusqu'à la malice.

l'Angleterre, comment surtout on a pu se flatter d'obtenir pour lui le concours de l'Autriche. Sans doute l'Autriche est la rivale séculaire de la Prusse : elle était bien aise à ce moment de faire acte d'un libéralisme peu coûteux, et, une fois engagée dans une action sérieuse, elle n'aurait peut-être pas reculé devant la perspective de trouver M. de Bismark *en seconde ou troisième ligne* parmi les adversaires à combattre; mais compter que l'Autriche participerait à un plan de campagne combiné uniquement contre la Prusse, qu'elle engagerait d'emblée une lutte directe avec une puissance germanique sans aucun avantage réel pour elle-même et avec la seule certitude de recueillir immédiatement les imprécations de toute l'Allemagne pour sa trahison et son alliance avec « l'ennemi héréditaire, » c'était là se méprendre singulièrement sur la position, les vues et les nécessités politiques de l'empire des Habsbourg. La faute principale cependant et vraiment calamiteuse de ce système, nous ne l'avons pas encore indiquée : c'est qu'en essayant de détourner ainsi contre la Prusse l'orage soulevé par l'insurrection de Pologne, on ne donnait par malheur que trop d'aliment à des soupçons toujours en éveil et à des craintes soigneusement entretenues. On trouva en Allemagne, en Angleterre même, que ce détour pris pour arriver au cabinet de Saint-Pétersbourg à travers le cabinet de Berlin était trop étrange pour ne pas cacher une ruse de guerre, et on se demanda si « l'idée » pour laquelle la France se préparait à combattre ne finirait point d'aventure cette fois par s'appeler le Rhin?...

Aussi le comte Rechberg ne manqua-t-il pas de décliner péremptoirement la proposition française, sous le prétexte passablement spécieux que l'Autriche « ne pouvait pas blâmer officiellement une convention dont elle s'était bornée d'abord à décliner la solidarité. » Quant à lord Russell, il se montra, chose singulière, aussi avisé que logique, et sa conduite fut non-seulement habile, mais eut toutes les apparences d'une grande droiture. Il traîna d'abord en longueur (1), tâcha avant tout de s'assurer de la véritable portée de la convention, éluda une démarche commune avec le cabinet des Tuileries dans cette affaire, envoya pour sa part des représentations à M. de Bismark, et fit tout son possible pour éteindre l'incendie de ce côté, pour se persuader à lui-même et aux autres que la convention était abandonnée, était devenue « lettre morte; » mais en même temps il résolut de s'en prendre au *grand coupable*, d'in-

(1) Il est remarquable en effet que lord Russell ne demanda au baron Gros que le 2 mars (c'est-à-dire un jour après que la circulaire française avait déjà annoncé l'avortement du plan d'une note identique) copie du *projet de note* dont il avait eu connaissance dès le 24 février. Voyez le *Blue Book* sur les affaires de Pologne, n° 63.

terpeller directement la Russie sur sa conduite en Pologne, et demanda ingénument à la France (2 mars) si elle ne comptait pas suivre son exemple, la mettant ainsi en demeure de se prononcer dans un sens qu'elle avait toujours évité... *Tu non pensavi ch' io loico fossi!* aurait pu dire à cette occasion avec certain diable de Dante l'austère et sentencieux comte Russell.

Hâtons-nous, à l'exemple de lord John, de vider tant bien que mal le débat sur la convention prussienne, procès curieux, où l'on n'est jamais parvenu à se mettre en possession du corps du délit. Dans ses conversations avec lord Bloomfield (dépêche du 12 février), le comte Rechberg supposait « que le principal objet de la convention était de faciliter le passage des troupes russes à travers la Prusse pour entrer en Pologne, et d'établir une ligne commune de conduite en face de l'insurrection. » M. le comte de Goltz au contraire et M. le baron de Budberg assuraient à M. Drouyn de Lhuys (dépêche au baron de Talleyrand du 17 février) « que l'objet de cet acte était de maintenir la sûreté des relations commerciales et d'empêcher le pillage des caisses de la douane. » — « Autant que j'ai pu le savoir, écrit de son côté sir Andrew Buchanan en date du 14 février, il a été convenu... que les troupes russes ou prussiennes auront la liberté de poursuivre les insurgés sur le territoire de l'un ou de l'autre gouvernement. Les chemins de fer prussiens devront aussi être mis à la disposition des autorités russes pour transporter les troupes à travers le territoire prussien d'un point du royaume de Pologne à un autre. Le gouvernement en outre pense à donner dans un cas de nécessité *une assistance armée* au gouvernement russe pour la répression de l'insurrection dans le royaume... » La version est de nouveau tout autre dans la bouche du prince Gortchakov, qui vient un matin « entretenir spontanément » lord Napier du « récent arrangement » (dépêche du 21 février). « L'*accord* signé par lui *avec l'agent militaire prussien* (*car*, ajoute lord Napier, *il ne voulait pas l'appeler une convention*) n'avait de caractère ni de signification politique d'aucune sorte; c'était un simple arrangement pour le maintien de la sécurité sur les frontières des deux pays. Les insurgés avaient l'habitude de tomber sur les postes de douane, etc. — J'ai demandé au prince Gortchakov si l'*accord* assurait à chacune des parties contractantes en général le droit de pénétrer sur le territoire de l'autre dans le cours de ses opérations. — Le vice-chancelier m'a répondu *assez vaguement;* il m'a paru qu'il voulait faire dépendre le droit de traverser les frontières *des projets des insurgés contre les postes de douane...* »

Il était évident que le seul moyen de voir clair dans une affaire où le douanier russe couvrait sans cesse et si étrangement le soldat

auxiliaire prussien, c'était de se procurer une copie de la convention, et c'est ce qu'enjoignit effectivement lord Russell à son ambassadeur à Berlin dès le 18 février : il en fit même la demande formelle à M. de Bismark dans sa note du 2 mars; mais alors se joua un petit acte de haute comédie, où celui qui prit sur lui le rôle de dupe ne fut pas pour cela le moins avisé et le moins initié au dénoûment de la pièce. M. de Bismark répond d'abord à l'ambassadeur anglais (21 février) « qu'il lui communiquera cette convention aussitôt qu'il recevra le consentement de la Russie pour la rendre publique, » et entre dans quelques détails « vagues » sur les points stipulés par le traité. Avide d'informations, sir A. Buchanan s'adresse à M. de Thile, sous-secrétaire d'état aux affaires étrangères. « M. de Thile prétend que la convention se rapporte exclusivement à l'action des autorités militaires sur les frontières. Et, comme je lui dis que M. de Bismark m'avait parlé de la possibilité pour la Prusse de prendre des mesures actives dans l'intérieur du royaume pour la répression de l'insurrection, il me répondit qu'il ne pouvait dire quelles étaient les intentions de M. de Bismark, *et s'il songeait à conclure une autre convention avec la Russie*, mais qu'il pouvait me donner l'assurance que *la convention récemment signée* ne contenait aucune stipulation pour une pareille éventualité... » Le 27 février, l'ambassadeur anglais (dépêche de la même date) revint à la charge auprès de M. de Bismark pour obtenir la communication du traité; mais le ministre lui répondit « qu'il ne pouvait la faire sans le consentement de M. d'Oubril (envoyé de la Russie). » Et à cet endroit il n'est pas inutile de rapporter ce que lord Napier avait mandé une semaine auparavant (dépêche du 21 février) concernant le prince Gortchakov. « Le vice-chancelier n'a pas offert de me montrer la convention; mais il m'a dit que l'empereur désirait qu'elle fût publiée, et si cela n'a pas été fait, c'est à *cause des objections élevées d'un autre côté...* » En attendant cette permission de M. d'Oubril, le ministre prussien déclarait cependant vouloir donner à l'ambassadeur anglais lecture des diverses stipulations du traité, « et M. de Bismark *me lut*, écrit piteusement sir A. Buchanan, *sur un texte allemand qu'il traduisait en français, ce qu'il me présentait comme le contenu* de la convention; il me dit qu'elle était rédigée d'une manière informe, non divisée en articles... » Enfin, sur les instances réitérées et sur la demande formelle de lord Russell dans sa note du 2 mars, M. de Bismark déclare à sir A. Buchanan (dépêche du 7 mars) « que pour le satisfaire *tout à fait*, il lui lirait la convention même. » — « Il me l'a présentée alors et lue; *autant que je puis juger d'un document que je n'ai pas tenu réellement entre les mains*, je crois qu'il ne contient pas d'autres stipulations que

celles qu'il avait déjà mentionnées... » Quand on prend si bien son parti de tels procédés, on prouve suffisamment, ce nous semble, que malgré l'insistance on n'a nulle envie de trop presser et de trop approfondir (1). Ce n'est pas toutefois que lord Russell ait laissé échapper l'occasion favorable pour faire entendre quelques hautes maximes de droit des gens : « Il est évident, disait-il dans sa note du 2 mars, que, si les troupes russes ont la liberté de suivre et d'attaquer les insurgés polonais sur le territoire prussien, le gouvernement de Prusse devient partie dans la guerre qui sévit actuellement en Pologne. Si la Grande-Bretagne permettait à un vaisseau de guerre fédéral d'attaquer un navire confédéré dans les eaux britanniques, la Grande-Bretagne deviendrait partie dans la guerre entre le gouvernement fédéral des États-Unis et celui des confédérés... » A cela M. de Bismark répondait (dépêche de sir A. Buchanan du 5 mars) « que le cas était bien différent; dans son opinion, les mesures que le gouvernement russe emploie pour supprimer l'insurrection ne peuvent pas être justement considérées comme une guerre où deux nations seraient engagées, et *par conséquent* on ne saurait dire que la Prusse est devenue partie dans une guerre entre la Russie et la Pologne, si ses troupes avaient ordre d'agir de concert avec celles de la Russie sur la frontière. » Le ministre de Guillaume Ier n'était pas en peine de distinctions ingénieuses, et quant à ces Polonais, par exemple, qu'il faisait saisir et livrer aux Russes, il se donna la satisfaction de répéter le fameux *distinguo* que son collègue le comte Eulenburg avait déjà fait entendre dans la chambre prussienne, à savoir que ces malheureux n'ont pas été « livrés à la Russie » (*ausgeliefert*), mais « expulsés par la frontière russe » (*ausgewiesen*)! — explication, dit sir A. Buchanan, « qui a excité une grande indignation dans la chambre. » Mais lord John Russell était fermement résolu à ne s'indigner de rien; ce qu'il désirait, c'était d'obtenir une déclaration formelle que le malencontreux traité était annulé purement et simplement : « Pourquoi, demandait-il (6 mars), le gouvernement prussien n'abandonnerait-il pas un arrangement pour lequel il ne paraît exister aucune nécessité? » Il n'obtint pas cependant une déclaration solennelle à

(1) Il paraît cependant qu'il s'est trouvé un mortel assez heureux pour voir enfin la fameuse convention, et que ce favori de la fortune ne fut autre que l'ambassadeur français à la cour de Saint-Pétersbourg! Lord Napier écrit en effet au comte Russell, sous la date du 5 février : « Le duc de Montebello m'a répondu qu'il avait vu la convention, qui a été conçue à peu près dans le sens annoncé antérieurement par le prince Gortchakov. *L'article secret* obligeait simplement les parties contractantes à une communication mutuelle de nouvelles relativement au progrès du mouvement. » On tenait donc enfin l'*article secret!* Et lord Napier d'ajouter : « Comme je n'aime pas m'exposer à un refus, *je n'ai pas exigé du prince Gortchakov de me montrer la convention!* »

ce sujet, et de guerre lasse il fit comme le prophète avec la montagne : il écrivit à sir A. Buchanan le 11 mars cette curieuse dépêche qui mit décidément fin à la négociation : « Comme il paraît... que la *soi-disant* (*so-called*) convention entre la Prusse et la Russie... est maintenant lettre morte,... *vous pouvez n'en plus demander copie!* » La pièce eut cependant son petit épilogue. Sir A. Buchanan écrit le 14 mars au comte Russell qu'il a reçu sa dépêche du 11 et a fait part à M. de Bismark de la résolution du gouvernement de sa majesté de ne plus insister sur « la soi-disant convention devenue lettre morte; » puis l'ambassadeur anglais ajoute ingénument qu'aucun des deux gouvernemens n'ayant déclaré mettre fin à la convention, il est à présumer que dans ses parties avouées *elle continuera d'être exécutée comme par le passé!...* C'est ce qui eut lieu en effet pendant toute la durée de l'insurrection.

Quant au gouvernement français, il avait déjà depuis longtemps renoncé à toute tentative de ce côté, et une circulaire de M. Drouyn de Lhuys aux agens diplomatiques de l'empereur, à la date du 1er mars, avait prononcé en quelque sorte l'oraison funèbre de l'incident prussien. La circulaire maintenait toujours le point de vue français; mais en face du refus opposé par l'Angleterre et l'Autriche elle déclarait que « le gouvernement de l'empereur n'a plus aucune suite à donner à une proposition qui supposait un accord. » — « La France, ajoutait M. Drouyn de Lhuys, n'en continuera pas moins à suivre ces événemens avec le degré d'intérêt qu'ils sont faits pour inspirer. Nos devoirs à cet égard sont conformes à ceux des grandes puissances placées dans la même position que nous... » Cette dernière phrase mérite d'être notée : elle révèle déjà la pensée qui bientôt trouvera son expression beaucoup plus concise dans la fameuse formule « que la question polonaise était une question européenne. » Cette formule était destinée d'un côté à rassurer l'Europe et à l'engager dans une action commune, de l'autre elle devait ménager à la France une issue moins pénible, et rendre l'échec moins personnel pour elle, si l'action qu'elle appelait de tous ses vœux ne se réalisait pas.

JULIAN KLACZKO.

(*La seconde partie à un prochain n°.*)

LA

MARINE D'AUTREFOIS

SOUVENIRS D'UN MARIN D'AUJOURD'HUI.

II.

LA FLOTTE FRANÇAISE ET L'ESCADRE DU LEVANT EN 1840.

I.

A l'époque où m'ont conduit ces souvenirs (1), une ère nouvelle s'ouvre pour la marine française en même temps qu'éclate une crise longtemps attendue dans la question d'Orient. L'Angleterre, d'accord avec la Russie, l'Autriche et la Prusse, entreprend de régler le conflit turco-égyptien sans la participation de la France. L'isolement où l'on a voulu nous jeter devient un sérieux danger pour la paix du monde. Menacés de prochaines attaques, nous voyons notre organisation maritime se développer et grandir chaque jour. Nul marin ne peut se rappeler sans émotion ces années de confiante ardeur, cette époque féconde d'où date pour la France le premier essai d'une armée de mer permanente; nul n'oubliera non plus que l'honneur d'avoir alors préparé nos vaisseaux à la lutte appartient sans conteste à l'amiral Lalande.

On était à la fin de 1838. L'amiral était depuis six mois mouillé sur la rade de Tunis : il y raffermissait par ses sages conseils le pouvoir du bey, ébranlé par les intrigues de la Porte, lorsqu'il

(1) Voyez la *Revue* du 15 août dernier.

reçut l'ordre de se rendre en toute hâte dans le Levant. Il partit sur-le-champ pour Smyrne. Dans les premiers jours du mois de janvier 1839, il prenait possession d'un commandement qui allait mettre bientôt huit vaisseaux de ligne sous ses ordres. Ce fut alors qu'il se trouva réellement à la tête d'une escadre. Une escadre en effet n'est pas seulement une réunion de vaisseaux fortuitement rassemblés, sans objet défini, sans espoir d'action et sans but à poursuivre. La force navale envoyée dans le Levant par le maréchal Soult était dans de meilleures conditions. Sa mission était de surveiller les Russes, son espoir de les voir arriver à Constantinople, le but de tous ses efforts de se mettre en mesure de les en chasser.

Pendant que la fortune servait si bien la généreuse ambition de mon amiral, elle couronnait la mienne. J'étais nommé au commandement du brick-aviso la *Comète*. Un ingénieur français, M. Maresquié, avait rapporté le plan de ce genre de bâtiment d'un voyage qu'il avait fait aux États-Unis. Une goëlette américaine ne pouvait passer par nos mains sans en sortir un peu défigurée. N'importe, les bricks-avisos étaient en 1839 le rêve de tous les jeunes officiers. Celui qu'on me donna datait, je crois, de 1825. J'eus le bonheur d'obtenir qu'on lui restituât, tout en lui conservant sa voilure de brick, quelque chose de son élégance native. Il me sembla bien gracieux, je l'avoue, quand il sortit ainsi transformé des mains des charpentiers. Sa guibre élancée, supportant un buste doré de jeune femme avec une étoile au front, sa poulaine à jour, décorée de herpes et de jambettes finement travaillées, eurent, j'ose le dire, quelque succès dans leur temps. La mâture fut hardiment rejetée en arrière et ouverte en éventail. La coque, peinte en noir, portait huit caronades de 18 et deux canons de 12. Nous partîmes vers la fin du mois de juin 1839 pour le Levant. La *Comète* devait, en sa qualité de brick-aviso, servir de mouche à l'escadre. C'était vraiment justice : il y avait près de sept ans que son capitaine était attaché à l'amiral Lalande. Tous les bonheurs m'arrivaient à la fois.

Il n'est pas besoin que je dise quels événemens avaient motivé l'envoi d'une escadre française dans les eaux de Smyrne et de Ténédos. Tout le monde se souvient qu'en 1839 la guerre s'était rallumée entre le sultan et Méhémet-Ali, qu'Ibrahim-Pacha s'était montré plus redoutable encore dans cette seconde campagne que dans la première, et que Constantinople se trouvait de nouveau menacée par les armes des Égyptiens d'abord, par les offres de protection des Russes ensuite. La France et l'Angleterre se portaient médiatrices, espérant prévenir ces deux extrémités. D'un côté, l'on s'efforçait d'arrêter Ibrahim dans sa marche victorieuse ; de l'autre, on interdisait au sultan de faire sortir sa flotte. Tel était le motif ou

tout au moins le prétexte de la présence des escadres alliées à l'entrée des Dardanelles.

La *Comète* avait pénétré dans l'Archipel en passant entre Tine et Myconi; la brise de nord était fraîche, et nous forcions de voiles pour atteindre le canal d'Ipsara lorsqu'au jour nous découvrîmes une flotte qui venait sur nous vent arrière. Nous arborâmes nos couleurs, la flotte répondit par les siennes. C'était l'escadre turque. Comment cette escadre avait-elle échappé à la surveillance des alliés? J'avais peine à le comprendre, mais je me promis d'attirer bientôt de nombreux limiers sur sa piste. Je comptai les vaisseaux, les frégates, les corvettes : la flotte turque était là tout entière. Je fis larguer un ris aux huniers : la *Comète* volait. Si la brise ne devenait pas un coup de vent, je pouvais être près de notre amiral le lendemain soir; mais il fallait trouver l'escadre. Serait-elle devant Ténédos ou dans la baie d'Ourlac? Une nouvelle rencontre résolut la question. Nous aperçûmes vers midi un brick qui, comme la flotte turque, venait du nord. C'était un brick français, le *Bougainville*. Le capitaine me fit signal qu'il désirait communiquer avec la *Comète*. Nous mîmes en panne, et il vint à bord. Il m'apprit où je trouverais l'escadre, et me donna en même temps quelques nouvelles, que des informations plus précises me permirent de compléter plus tard. Un grand événement s'était produit pendant que la *Comète* remontait péniblement l'Archipel. Le sultan Mahmoud était mort, Kosrew avait pris les rênes du pouvoir, et Achmet, le capitan-pacha, qui voyait dans Kosrew un ennemi personnel, avait sauvé sa tête en enlevant la flotte. Le capitan-pacha n'avait pas dit à l'amiral Lalande qu'il allait conduire cette flotte à Méhémet-Ali. Il lui avait affirmé seulement que Kosrew était un traître, tout prêt à appeler les Russes dans le Bosphore, que lui, maître encore de la flotte, il voulait la leur dérober, et que dans quelques jours les vaisseaux du sultan seraient en sûreté à Rhodes. Le raisonnement avait paru juste à l'amiral, qui ne connaissait pas d'ennemis plus dangereux pour la Turquie que ses officieux protecteurs. Il avait donc laissé libre passage au capitan-pacha, et il était retourné lui-même dans la baie d'Ourlac pour y rallier son escadre et se tenir prêt. Ainsi informé par le *Bougainville*, j'amurai mes basses voiles, pendant que ce brick hissait ses bonnettes pour continuer sa route.

Comme je l'avais prévu, j'arrivai à Ourlac le lendemain soir. La baie était pleine de vaisseaux. Il y avait longtemps que notre pavillon n'avait flotté sur une pareille escadre. Notre cœur s'épanouit à la vue de ce déploiement de forces, qui représentait si bien la grandeur de la France. A peine mouillé, je me rendis à bord de l'*Iéna*. Il était sept heures. La plupart des capitaines avaient dîné

avec l'amiral; ils étaient rassemblés dans la galerie du vaisseau. Quand j'entrai, je fus frappé de l'animation de tous les visages. La grand'chambre du *Soleil-Royal* la veille de la bataille de La Hougue et celle de l'*Éléphant* la veille du combat de Copenhague avaient dû offrir quelque chose de cet aspect. L'amiral Lalande me prit à part, et me serrant le bras : « Mon enfant, me dit-il, tu arrives à l'enclouure! » Il venait d'apprendre la bataille de Nézib, et les Russes lui trottaient de plus belle dans la tête.

L'amiral Lalande ne recherchait pas les supériorités bruyantes et dominatrices. Il aimait les gens simples, et les faisait supérieurs par son contact et par sa confiance. Cette fois cependant il avait choisi pour capitaine de pavillon un officier dont la renommée était digne de la sienne; le capitaine Bruat commandait l'*Iéna*. L'amiral Lalande, l'amiral Bruat, ce sont les deux hommes sous lesquels j'ai appris mon métier, ce sont eux qui ont fait ma carrière. Le souvenir de leurs bontés, pas plus que celui de leurs traits, ne saurait s'effacer de ma mémoire. Je les vois encore tous deux. L'un, avec sa figure fine, son regard perçant et câlin à la fois, son nez légèrement busqué, son front haut et découvert, aurait eu la physionomie d'un aigle, si dans cette physionomie vive et spirituelle on eût pu saisir le moindre éclair de fierté impérieuse. L'autre, avec sa tête carrée, ses sourcils épais, sa constitution de fer, ses yeux brillans et railleurs, aurait pu poser pour la statue de l'intrépidité. Tout en lui défiait le danger et dénotait la force. L'amiral avait toujours été d'une santé débile; son capitaine de pavillon commençait à peine à sentir qu'il avait abusé de la sienne. Le premier s'était voué de bonne heure à l'étude, le second avait tout appris sans rien étudier. Il eût été difficile de concevoir un obstacle qui arrêtât l'un ou l'autre de ces deux hommes. Cependant ils ne l'eussent pas abordé de la même façon : l'un eût envisagé la difficulté de sang-froid; l'autre, avec cette impétuosité qui se trahissait dans tous ses mouvemens, se serait probablement rué dessus. Ces deux grands caractères avaient dans les idées et dans la vie morale plus d'un point d'affinité. Ils avaient aussi leurs points de divergence. Ce qu'ils avaient de commun, c'était avant tout une bonté sympathique qui, en fait de discipline, les rattachait à la même école. Ils se ressemblaient aussi par cette confiance opiniâtre, habituée à espérer contre toute espérance. Je les ai vus tous deux rêver de longs jours, former de lointains projets, quand déjà la main de la mort était étendue sur eux; mais si l'audace de leur courage était la même, celle de leur esprit était loin d'atteindre aux mêmes limites. L'amiral Lalande était ferme et hardi dans toutes ses opinions, raisonneur à l'excès, n'admettant que ce qu'il s'était prouvé, indépendant en matière reli-

gieuse comme en matière politique. Le scepticisme du commandant Bruat n'était qu'à la surface. Au fond, il était tendre et avide de croyance; il avait le cœur naïf d'un soldat. L'amiral Lalande avait reçu en partage l'âme inébranlable d'un libre penseur (1).

La première idée de l'amiral quand il avait été informé des deux grands événemens qui se prêtaient une mutuelle importance, — la bataille de Nézib et la mort du sultan Mahmoud, — avait été de se concerter avec ses alliés. L'escadre anglaise, sous les ordres de l'amiral Stopford, devait être à cette heure sur les côtes de Syrie. Le 12 juillet 1839, l'amiral Lalande me remit les instructions suivantes :

« Le capitaine Jurien, commandant la *Comète,* mettra sous voiles aussitôt que cela lui sera possible, et se dirigera sur les côtes de Syrie et d'Égypte à la recherche de M. l'amiral Stopford, auquel il remettra la dépêche ci-jointe. Il en attendra la réponse et viendra me joindre immédiatement à Besika. M. Jurien prendra d'abord langue à Rhodes, où il recevra probablement quelques indications sur la direction des escadres anglaise et turque, qui doivent être réunies. Il notera soigneusement tout ce qu'il apprendra des mouvemens de ces escadres et des intentions de leurs chefs. »

Le 15 juillet, je mouillai à Rhodes, mais je ne trouvai sur cette rade ni les Anglais ni les Turcs. L'escadre ottomane, ayant passé dans le sud de l'île de Rhodes, avait détaché vers ce port une corvette pour aviser le pacha de ses intentions. On la croyait mouillée à Fenica, sur la côte de Caramanie, entre Castel-Rosso et le cap Chelidonia. Je ne pus rien savoir des motifs qui l'avaient empêchée de s'arrêter devant Rhodes, comme le capitan-pacha l'avait promis à l'amiral Lalande; j'appris seulement de notre agent consulaire que le bateau à vapeur le *Papin,* mis à la disposition de l'ambas-

(1) Le chef d'état-major de cette escadre qui se croyait à la veille de marcher au feu était bien jeune, mais il avait sur beaucoup d'autres capitaines de vaisseau un grand avantage : il venait de faire une campagne de guerre. C'est lui qui commandait la corvette la *Créole* dans la glorieuse et rapide expédition du Mexique. Attiré dans le Levant par le bruit d'une collision prochaine, M. le prince de Joinville n'avait pas voulu attendre à Toulon que l'armement de la frégate la *Belle-Poule,* qu'il devait commander, fût terminé. Pour satisfaire à cette généreuse impatience, on lui avait donné provisoirement une position qui ne convenait ni à son rang ni à son âge, bien qu'il fût certainement en état d'en remplir les plus minutieux devoirs. L'amiral Lalande avait accueilli comme un hôte aimable et sympathique le jeune capitaine de vaisseau qu'on lui envoyait; peut-être n'avait-il pas pris assez au sérieux le chef d'état-major. Il ne s'aperçut de l'erreur qu'il avait commise que deux ou trois mois plus tard, lorsque, la *Belle-Poule* ayant rejoint l'escadre, le chef d'état-major fut redevenu capitaine. L'aplomb avec lequel cette frégate, qui partit presqu'immédiatement pour Constantinople, traversa en louvoyant une double ligne de vaisseaux, eût suffi pour révéler aux yeux les plus prévenus la précoce expérience de celui qui la commandait.

sadeur de France à Constantinople, avait touché à Rhodes le 9 de ce mois, après avoir déposé un envoyé du divan à bord du vaisseau monté par le capitan-pacha. Deux politiques bien diverses dans leurs tendances commençaient alors à se manifester. L'une favorisait la fuite du capitan-pacha, elle voulait sauver la flotte turque des mains des Russes; l'autre faisait courir après le déserteur pour l'empêcher de livrer cette flotte à Méhémet-Ali. Bien jeune encore, je ne pouvais qu'observer sans oser porter de jugement; mais naturellement j'inclinais, comme on fait toujours à cet âge, vers le parti le plus aventureux, vers la politique qui voulait rajeunir l'empire ottoman plutôt que vers celle qui ne songeait qu'à prévenir sa dissolution.

Le 16 juillet, je courus à la recherche de l'escadre turque. J'avais lieu de supposer que je la trouverais au mouillage de Fenica. Le 17, à neuf heures du matin, je découvris au fond d'une vaste baie, que je reconnus bientôt pour la baie de Cacamo, un brick de guerre, une goëlette et un bateau à vapeur portant le pavillon ottoman. Je donnai pour les joindre dans une passe étroite, qui heureusement se trouvait saine; à 10 heures, j'étais en panne par le travers du brick. Tout ce que je pus tirer du capitaine de ce bâtiment, c'est que la flotte turque tenait la mer. Le capitan-pacha l'avait détaché à Cacamo, et il y attendait de nouveaux ordres. Je sortis de la baie et je courus au sud toute la journée dans l'espoir de découvrir l'escadre turque. Ayant fait 35 milles au large sans rien apercevoir, je revins à Rhodes. Il me paraissait impossible que le capitan-pacha, pressé par l'envoyé du divan de rentrer dans les Dardanelles, ne se montrât pas bientôt en vue de cette île. Il n'avait pas d'autre chemin pour remonter vers le nord.

J'aurais pu cependant attendre longtemps la flotte turque sur la route de Constantinople, car elle avait pris celle d'Alexandrie. C'était là qu'avait abouti la mission de l'envoyé de Kosrew. Le capitan-pacha avait d'abord accueilli cet agent avec une sorte de déférence; mais lorsqu'il l'eut promené pendant quelques jours sur la côte de Caramanie, le *tchaous* devint plus pressant. Le capitan-pacha le fit entrer dans sa chambre. « Je connais ta mission et tes projets, lui dit-il. Tu es venu ici pour m'enlever à la fois le commandement de la flotte et la vie. C'est moi qui vais avoir la tienne, si tu ne me révèles à l'instant tes intrigues et celles dont tu n'es que le vil instrument. » En Turquie, de semblables paroles sont sérieuses. Le *tchaous* les prit pour telles et s'exécuta. Il avoua tout. Les paroles de conciliation qu'il avait apportées, les promesses d'oubli et de tendresse dont il s'était fait l'interprète n'étaient qu'un piége. Le capitan-pacha était déjà condamné. Ce dernier n'en avait jamais

douté. Il mit sous clé l'envoyé du divan et fit route sur-le-champ pour l'Égypte. Ces nouvelles me furent données par l'amiral Stopford lui-même, qui parut le 20 juillet devant Rhodes. En quittant Malte, il s'était rendu dans les eaux de Chypre avec son escadre, et avait détaché le vaisseau le *Vanguard* devant Alexandrie. Le *Vanguard* avait vu l'escadre turque arriver sur les côtes d'Égypte et entrer quelques jours après dans le port. Le capitan-pacha avait vainement engagé le vice-roi à se rendre à Constantinople sur sa flotte pour y prendre en main la tutelle du sultan et la protection de la foi musulmane. L'amiral Stopford n'avait pas cru, d'après ces nouvelles, devoir paraître devant Alexandrie. Il avait pensé, comme l'amiral Lalande, que, dans les circonstances, la flotte turque était aussi bien en Égypte qu'à Constantinople sous la main des Russes. Il n'avait pas voulu cependant légitimer par sa présence la défection du capitan-pacha. Il se rendait donc à Paros pour y attendre de nouvelles instructions. L'amiral me parut peu empressé de se trouver en position d'agir avant d'avoir reçu des ordres bien précis. Hors le cas où les Russes se présenteraient dans le Bosphore, il ne croyait pas qu'il y eût autre chose à faire que d'attendre avec patience la marche des événemens. « Mon régime, me dit-il, n'est pas la diplomatie. » Il m'entretint longuement des difficultés que pouvait offrir le passage des Dardanelles sous le feu des forts, me chargeant toutefois d'assurer l'amiral Lalande que, si les Russes se présentaient à Constantinople, il n'hésiterait pas à tenter de forcer ce passage avec un bon vent de sud. « Vous pourrez juger, écrivais-je à l'amiral, de la loyauté et de la sincérité de votre collègue par ses dernières paroles : « Si, m'a-t-il dit, le bateau à vapeur la *Confiance*, que j'attends de Malte, vient, comme il en a l'ordre, me chercher à Ténédos, je prie l'amiral Lalande de se faire remettre les dépêches qui me sont adressées et d'en prendre connaissance. »

L'amiral Stopford avait obtenu le commandement de l'escadre anglaise dans un âge fort avancé. Il était à cette époque, si mes souvenirs sont fidèles, plus que septuagénaire. Il avait été l'un des capitaines de Trafalgar, et pendant toute la guerre nous l'avions constamment trouvé au premier rang. C'est lui qui, déjà contre-amiral, commandait la division de vaisseaux qui vint attaquer le 24 février 1809, sur la rade des Sables d'Olonne (1), trois de nos frégates. L'amiral Lalande avait, lui aussi, mais dans un rang plus humble, assisté à ce combat. Il n'était alors qu'enseigne de vaisseau. Les anciens ennemis étaient devenus alliés, le jeune homme des Sables se trouvait le collègue du vétéran de Trafalgar. L'amiral

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1858.

Stopford, qui avait connu l'amiral Lalande dans la baie de Tunis, s'était pris d'une soudaine sympathie pour cette nature si gracieuse et si profondément séduisante. De son côté, l'amiral Lalande faisait le plus grand cas d'une expérience acquise dans la pratique de la grande guerre. Il avait pour les avis du vénérable amiral une déférence qui prenait sa source dans un profond et affectueux respect. Il était beau en effet de voir ces cheveux blancs, sur lesquels avaient passé tant de nuits orageuses, tant de jours de combat, reparaître, à la veille d'une grande bataille peut-être, sur le tillac d'un trois-ponts d'où le regard pouvait embrasser toute une escadre, d'où la pensée d'un seul homme pouvait la diriger. L'amiral Stopford, appartenant au parti tory, avait été longtemps éloigné du service actif. En Angleterre, les crises ministérielles ont plus de portée que les révolutions chez nous. Les emplois, même dans la marine, deviennent presque toujours le lot du parti dominant. Pendant plusieurs années, on vit des escadres de whigs, comme on avait vu des escadres de tories. C'est ainsi qu'après dix ou quinze ans d'inaction des capitaines, remis à flot par une marée soudaine, reparurent tout à coup sur des vaisseaux qui ne les attendaient plus. Les couches qui renferment les véritables richesses de la Grande-Bretagne sont profondes; elle ne les exploite pas dès le premier jour. L'Angleterre a ses escadres de paix : ne jugez point par là de sa puissance. Le moment venu, elle fera sortir des rangs inférieurs de sa flotte tout ce qu'il faut pour constituer réellement une escadre de guerre. L'escadre de l'amiral Stopford avait une certaine gravité d'allures, un besoin de repos qui convenaient à l'âge assez avancé de la plupart de ses capitaines. Le contraste fut frappant quand elle se trouva en présence de vaisseaux tourmentés jour et nuit par la bouillante ardeur du plus infatigable de tous les amiraux. Ce fut néanmoins cette même escadre qui fit l'année suivante la campagne de Syrie et qui supporta si admirablement les rigueurs des coups de vent de nord sur lesquels nous comptions comme sur les meilleurs alliés de Méhémet-Ali.

L'amiral Stopford se retrouvait dans la Méditerranée sur un terrain connu. De Gibraltar à Malte, il savait le lieu de toutes les grandes aiguades, pour les avoir fréquentées jadis avec Nelson : Pula, Tétouan, Syracuse, Porto-Farina, etc., étaient des mouillages qui lui avaient été longtemps familiers. Dans l'Archipel, où il avait, je crois, suivi un instant lord Collingwood ou l'amiral Duckworth, ses souvenirs le servaient moins bien. Aussi daigna-t-il, quand j'allais me retirer après m'être acquitté de ma mission, me retenir pendant quelques instans encore pour m'interroger avec une bonté et une condescendance extrêmes sur chacun des points que j'avais vi-

sités. Il tenait surtout à savoir dans quelles baies une grande flotte pouvait rapidement renouveler son approvisionnement d'eau. Ce ne sont pas des fontaines ordinaires, celles qui peuvent suffire à de pareils besoins. Pour les aller chercher, des amiraux désespérés se sont vus bien souvent contraints d'interrompre une croisière. L'amiral Stopford se rappelait ces grosses préoccupations d'autrefois. La distillation de l'eau de mer ne nous en a complétement affranchis que quelques années plus tard.

Je quittai enfin le vaisseau la *Princesse Charlotte*, sur lequel flottait le pavillon de l'amiral, pour retourner à bord de la *Comète*. L'escadre anglaise avait continué de s'élever au vent. Un brick qui venait de communiquer avec le port de Rhodes, le *Zebra*, commandé par le fils de l'amiral, restait en panne, bien que son embarcation l'eût rejoint. Je compris que c'était un défi qu'on me proposait. On m'en avait dit quelques mots à bord de la *Princesse Charlotte*. J'ignorais jusqu'à quel point je pouvais compter sur la marche de la *Comète*, et cependant j'avais bon espoir. Le *Zebra* avait commencé par m'attendre sous ses huniers et ses perroquets. Je serrai le vent, et bientôt le *Zebra* s'aperçut que la lutte serait plus sérieuse qu'il ne l'avait imaginé. Il se hâta d'amurer ses basses voiles. Je vis ses soldats de marine monter sur les bastingages pour serrer la petite tente qui abritait le gaillard d'arrière. La *Comète* avançait toujours. Un bruit de chaînes qu'on tirait de la cale vint m'apprendre que le *Zebra* en était déjà aux expédiens. Notre grand foc commençait à mordre sur son arrière. Ce fut fini. En quelques minutes, nous avions gagné une encâblure. La brise fraîchissait. Toute la journée, nous louvoyâmes dans le canal de Rhodes avec des chances diverses; la *Comète* néanmoins garda jusqu'au bout son avantage. Vers le soir, elle avait gagné plus d'un mille dans le vent sur le *Zebra*; le reste de l'escadre était derrière nous à perte de vue. Tant que j'ai commandé ce cher petit brick, — et je l'ai commandé quatre ans, — je n'ai jamais rencontré un bâtiment qui l'ait battu. Il avait surtout un don particulier pour serrer le vent. Sous Saint-George de Skyro (le Scyros d'Achille), l'amiral Lalande voulut un jour, par une fraîche brise de nord, essayer la vitesse de son escadre. L'*Iéna*, auquel le commandant Bruat avait d'un seul coup enlevé 150 tonneaux de lest, marchait bien : il gagna tous les autres vaisseaux; mais il fut gagné par la *Comète*.

Je devançai à peine d'une quinzaine de jours l'amiral Stopford et son escadre devant Ténédos. La diplomatie avait arrêté Ibrahim-Pacha et les Russes; il était difficile de prévoir combien de temps durerait cette trêve. Les escadres en conséquence attendirent, l'escadre anglaise avec le calme d'un lion assoupi, la nôtre avec l'agi-

tation de ce roi du désert quand la faim le presse et qu'il bat ses flancs de sa queue. Il y avait à peine deux ou trois jours dans la semaine qui ne nous trouvassent pas sous voiles, et pourtant les évolutions n'étaient pas sans danger entre ces îles où s'épanche le courant violent des Dardanelles. Plus d'un vaisseau faillit être compromis, des abordages eurent lieu, des murmures s'élevèrent. L'amiral conserva son éternel sourire; les manœuvres n'en devinrent que plus hardies et plus fréquentes. Nos progrès furent si rapides que les Anglais s'en émurent. Ils formèrent des divisions détachées de leur escadre et les envoyèrent croiser au large; mais ils se gardèrent bien de les exposer aux périls que nous bravions tous les jours.

Un germe de dissentiment commençait cependant à se glisser, non pas encore entre les deux escadres, mais entre les deux politiques que la crainte d'un danger commun avait réunies. La France s'était prise d'un engouement subit pour ce pacha dont la puissance était en partie son œuvre, car c'étaient des Français qui avaient instruit, commandé les flottes et les armées de l'Égypte. Avec cette vivacité d'impressions qui lui est propre, elle croyait facile de fonder une nouvelle dynastie à Constantinople, ou du moins à côté de Constantinople. Tout ce qu'on pourrait arracher au sultan lui semblait autant de gagné sur les Russes. Telle n'était pas sans doute l'opinion du gouvernement français, encore moins celle de l'homme éminent que nous avions été chercher dans les rangs de notre flotte pour l'accréditer, en qualité d'ambassadeur, auprès de la Porte-Ottomane. L'amiral Roussin s'était déclaré nettement contre des tendances dont il pressentait le danger; mais le sentiment public était le plus fort, et il obligeait notre politique, malgré les avertissemens répétés de l'ambassadeur, à se montrer toujours favorable aux prétentions du pacha. En Angleterre au contraire, on n'a jamais cessé de prendre l'intégrité de l'empire ottoman au sérieux. C'est une idée étroite peut-être, mais qui s'explique par l'influence prépondérante que le gouvernement britannique exerce dans les conseils et dans les provinces de cet empire affaibli. Porter atteinte à une tradition si chère, et surtout y porter atteinte au profit de l'Égypte, était une imprudence pour qui voulait rester l'allié de la Grande-Bretagne. Si le vice-roi avait des droits incontestables à notre sympathie, il avait pris soin, il faut le dire, d'inspirer de tout autres sentimens aux Anglais, car c'est lui qui les avait chassés de l'Égypte. Cette rancune toutefois eût peu influé sur les décisions du cabinet britannique; mais ce cabinet, qui sentait sa force en face de notre isolement, ne pouvait voir sans ombrage la puissance dont le pavillon avait flotté au Caire occuper encore une

fois, sous un nom emprunté, une des routes qui conduisent aux Indes. Le cabinet britannique faisait trop d'honneur à notre ambition. Nous ne songions à rien de semblable : protéger et grandir le pacha d'Égypte, c'était notre manière à nous de sauver l'empire ottoman. Je parle ici non point de la politique du gouvernement de 1830, mais, si l'on veut bien me passer le mot, de *la politique de l'escadre* et des illusions dont j'ai eu ma part. Quoique divisées au fond, l'Angleterre et la France poursuivaient encore en apparence le même but : elles réclamaient avant tout du vice-roi la restitution de la flotte ottomane. Une dépêche pressante arriva de Paris, et l'amiral Lalande m'envoya la porter en Égypte. J'appareillai par un vent violent qui avait obligé l'escadre à mouiller une seconde ancre. En trois jours, j'étais devant Alexandrie; le 15 août 1839, je mouillais dans le port. Vingt vaisseaux, sans compter les frégates et les corvettes, y étaient entassés : tout était entré, les trois-ponts comme les autres. Rien n'est impossible à des gens qui ont peur.

Le soir même de mon arrivée, je fus présenté au vice-roi par le consul-général de France, M. le baron Cochelet. Méhémet-Ali ne paraissait nullement fatigué d'avoir travaillé pendant cinquante-trois ans à son élévation. C'était encore à cette époque le plus vert vieillard qu'on pût voir. Ses yeux étaient vifs et mobiles, son regard pétillant de malice et d'astuce. Le vice-roi était en veine de causerie, nous en profitâmes. Kosrew-Pacha était alors, à l'en croire, le seul obstacle à la paix. Il lui avait écrit pour l'inviter à abandonner les affaires et à se retirer en Égypte, lui promettant un noble refuge et, qui plus est, l'honneur de sa compagnie, car le vice-roi se sentait vieillir et voulait songer à son salut. Si Kosrew consentait à venir en Égypte, si en même temps l'Égypte, la Syrie et Candie étaient assurées, sous la suzeraineté de la Porte, à la famille de Méhémet-Ali, son altesse voulait faire bâtir à La Mecque deux palais d'une égale splendeur. L'un serait pour Méhémet, l'autre pour Kosrew. Là, les deux vieillards réconciliés achèveraient en paix une carrière si longtemps laborieuse. Le vice-roi montrait en ce moment une véritable passion pour le repos. « J'ai trop longtemps travaillé, disait-il; qu'il me soit permis enfin de songer à la retraite. J'aurai un palais à Hanéfah. L'été y est frais, les eaux limpides, les environs ombragés. L'hiver, je me retirerai dans mon palais de La Mecque. J'ai tout fait pour Kosrew, reprenait-il alors avec plus de force. En 1826, je lui ai donné ma flotte, mon armée, mon fils. Je lui ai fait porter par Boghos-Bey cent mille talaris. Comment m'a-t-il récompensé? Il a abandonné Ibrahim en Morée; il m'a noirci aux yeux de mon maître. Kosrew ne peut plus rester à Con-

stantinople, il y serait massacré le jour de sa chute, et ce jour-là n'est pas loin. Kosrew, s'il ne veut pas revenir en Égypte, n'a qu'un parti à prendre, c'est d'aller en Crimée. Les Russes lui doivent un asile, car il leur a vendu l'empire. Il y a des gens qui s'imaginent que je veux me rendre indépendant. Je demande l'hérédité, et non l'indépendance. Je ne veux que la gloire du sultan et le bonheur des Osmanl is.»

Dans une seconde entrevue, qui eut lieu à Alexandrie même, quelques jours avant mon départ, nous trouvâmes le vice-roi plus soucieux et plus irrité. « On ne veut rien faire pour en finir, nous dit-il. Voilà bien les lenteurs de la diplomatie! Pendant ce temps, l'hiver s'avance, et mon trésor s'épuise. Quand Ibrahim-Pacha m'écrira qu'il ne peut plus nourrir ses troupes, qu'aurai-je à faire si ce n'est de lui envoyer l'ordre de marcher en avant? Je vous en préviens, monsieur le consul-général, pour que vous en instruisiez votre gouvernement. Demain j'en informerai officiellement les consuls de toutes les puissances. »

« Vous jugez, écrivais-je à l'amiral Lalande, si M. Cochelet dut se récrier à cette sortie. « Votre altesse y songe-t-elle? dit-il. On est déjà fort irrité en Europe de son obstination à retenir la flotte turque et à exiger le renvoi de Kosrew-Pacha. Le cabinet français lui-même, qui trouverait cette condition inadmissible, si elle venait d'un souverain indépendant, ne peut la concevoir de la part d'un vassal en guerre contre son suzerain. Et c'est au moment où la France se fait l'avocat de Méhémet-Ali, bien qu'elle soit loin de tout approuver dans sa conduite, c'est au moment où j'ai cru pouvoir me porter garant de la modération de son altesse, que, par son impatience, le vice-roi irait donner raison à ses ennemis! Si son armée a épuisé le pays qu'elle occupe, qu'il la dissémine et la fasse entrer dans des cantonnemens. — *Péqué Guzel!* charmant en vérité! s'est écrié le vice-roi en riant à gorge déployée. Voilà bien le moyen d'obtenir raison de Kosrew! Me faudra-t-il moins nourrir mon armée quand je l'aurai disséminée? Mon trésor en sera-t-il soulagé d'un para? Je n'aurai fait qu'un pas rétrograde. Quant à Kosrew, c'est mon ennemi. Avant qu'il ne vînt aux affaires, n'étais-je pas le plus aimé des serviteurs de mon maître? On veut me faire mourir d'inanition; j'aime mieux mourir d'un seul coup. Ah! vous craignez que je n'amène les Russes à Constantinople! Que m'importe, à moi? Ils n'y resteront pas. J'entraînerai la guerre générale, dites-vous? Je ne la désire pas; mais deux maisons brûlent, la mienne et celle de mon ami. Il faut d'abord que je sauve la mienne. Je vois clairement aujourd'hui que les puissances étrangères ne sont pas en état de s'entendre. Elles veulent toutes, prétendent-elles, l'intégrité de l'empire ottoman et le maintien du fils de Mahmoud sur le trône : qui donc ne veut pas cela, ou qui le veut plus que moi? Pourquoi vous êtes-vous mêlés de nos affaires, vous qui n'êtes pas de notre religion? Sans vous, nous les aurions déjà réglées. »

Ainsi perçait, près d'un an avant le traité du 15 juillet 1840, ce projet d'arrangement direct entre le vice-roi et le sultan, projet sage et loyal au fond, qui se fût réalisé sous les auspices de la France, si la France eût été plus forte que toute l'Europe. La Russie exploita habilement contre nous la jalousie de l'Angleterre. Quand je rejoignis, vers la fin de septembre, l'amiral Lalande devant Ténédos, la cordialité de nos anciens rapports avec l'escadre anglaise avait disparu. Nous choisissons nos amitiés, et souvent il ne nous déplaît pas de les choisir à l'encontre de la politique de nos gouvernans. En Angleterre, les choses ne se passent pas ainsi. On dirait que nos voisins ne sauraient être aimables que par ordre de l'amirauté. La froideur subite qu'on nous témoigna nous surprit, mais nous avertit en même temps. Nous comprîmes que le jour pouvait venir où ces émules seraient des ennemis, et nous les estimions trop pour ne pas les tenir, malgré leur apathie apparente, pour les plus sérieux ennemis que nous pussions avoir. A dater de ce moment, ce fut vers les exercices de guerre que se porta toute notre attention. L'amiral prit la mer et alla croiser au large entre Saint-George de Skyro et Ipsara. Nous étions au mois de novembre 1839. C'est déjà une saison avancée dans l'Archipel. Le temps fut souvent orageux, et certes il n'était pas facile de faire évoluer huit vaisseaux rangés sur deux colonnes dans ce bassin étroit où il fallait chaque nuit virer deux ou trois fois de bord. Je me souviens d'un signal du *Montebello*, qui se trouvait en tête de la colonne du vent, nous avertissant tout à coup vers onze heures du soir que *la route était dangereuse à tenir*. Nous avions deux ris aux huniers, la mer était grosse, le ciel noir comme il l'est en octobre; le vent soufflait par rafales. Nous dûmes virer lof pour lof par la contre-marche, le temps ne nous permettant pas d'exécuter cette manœuvre vent devant. Chaque vaisseau, couvert de fanaux, répétait le signal du vaisseau-amiral. Quand l'évolution commença, ce fut un pêle-mêle de feux au milieu desquels les yeux les plus exercés avaient peine à se reconnaître. L'amiral ne trouvait jamais la ligne assez serrée. Il voulait que son escadre fût compacte. De jour, nous naviguions presque beaupré sur poupe; de nuit, l'intervalle entre les vaisseaux n'était souvent que d'une encâblure.

La tactique a fixé la distance entre les colonnes, de telle façon que le vaisseau de tête de la colonne sous le vent puisse être certain, quand il vire de bord, de ne pas trouver sur sa route le vaisseau de queue de l'autre colonne; mais l'amiral avait interverti tout cela : il faisait constamment rapprocher les colonnes. Il faut, disait-il, s'habituer à manœuvrer serré. » Je ne me rappelle pas avoir fait de campagne plus fatigante en ma vie. Le poste qui m'avait été

assigné était difficile à garder. Je devais constamment rester au vent de l'amiral et à portée de voix. Aussi ne dormais-je que tout habillé; au moment le plus imprévu, un signal pouvait m'appeler sur le pont. Enfin je réussis à sortir sans encombre de cette épreuve. La marche supérieure de la *Comète* m'était d'un grand secours. Je suivais presque toujours l'*Iéna* sous les deux huniers, le grand foc et la brigantine, dont je tenais même souvent le point d'amure cargué. Si je me trouvais dans l'embarras, serré de trop près par un vaisseau, je n'avais qu'à laisser tomber la misaine ou à border les perroquets pour bondir en avant et me trouver bientôt hors des atteintes du monstre. Mon affection redoubla pour un navire qui me servait si bien. J'aurais eu un bâtiment moins heureusement doué que j'aurais probablement passé pour un maladroit. Telle est la justice des marins. Qu'on s'étonne ensuite de l'ardeur que nous mettons à réclamer sans cesse des perfectionnemens pour les bâtimens que nous commandons. N'est-ce pas à nous, qui jouons tout sur ce dé, notre vie, notre honneur, de nous montrer difficiles? Avec la voile encore, le capitaine pouvait jusqu'à un certain point suppléer par son habileté à l'insuffisance de son navire. Que peut-il faire contre l'insuffisance d'une machine?

Des grains violens nous rappelèrent enfin la nécessité de rentrer au port. Plusieurs fois l'escadre avait failli être dispersée; mais elle finissait toujours par se rallier autour de l'*Iéna*, qui, ferme comme un roc, ne cédait pas, quelque impétueuse que pût être la rafale, un pouce de terrain à la brise. Nos vaisseaux s'aguerrissaient à vue d'œil. L'amiral Lalande n'était pas exempt d'impatience, mais il était juste : il savait que tous ses capitaines ne pouvaient être manœuvriers au même degré que le capitaine Hamelin ou le capitaine Bruat. Ce qu'il leur demandait à tous, et ce qu'il en obtenait sans peine, c'était de la bonne volonté. Il était d'ailleurs une chose qu'il mettait bien au-dessus de ce don si rare de la manœuvre, c'était la pratique de la guerre. Parmi les commandans de l'escadre, il en était qui avaient assisté sous l'empire à de sanglans combats; il en était même qui avaient servi pendant plusieurs années sous les ordres du capitaine Bouvet. De tels hommes eussent cent fois manqué de coup d'œil dans les évolutions prescrites, que l'amiral Lalande ne les en eût pas moins tenus pour d'excellens capitaines. Il n'hésitait pas à le proclamer. « Vois-tu, me disait-il souvent, cet officier qu'on serait tenté de prendre, à son air de bonhomie, pour un juge au tribunal de commerce : parle-lui de l'*Aréthuse* et de l'*Amelia*, et dis-moi si le regard de ce brave n'est pas fait pour électriser un équipage. »

L'amiral Lalande cherchait ainsi partout les motifs de sa con-

fiance; il les trouvait dans l'exceptionnelle aptitude des uns comme dans le vaillant passé des autres, dans l'ardeur de la jeunesse aussi bien que dans l'expérience de l'âge mûr. Lorsqu'il eut bien déployé son escadre en ligne et qu'il l'eut bien reployée en colonnes, lorsqu'il eut changé assez de huniers et de vergues de hune, il voulut se donner le spectacle d'un combat de nuit. A un signal du vaisseau-amiral, les batteries de l'escadre s'illuminèrent, et au premier coup de canon de l'*Iéna* un feu général s'ouvrit sur toute la ligne. Les divisions d'abordage furent appelées sur le pont, et le pétillement de la mousqueterie se joignit à la grosse voix des pièces de 36. La nuit était sombre et venteuse. L'exercice n'en fut que plus instructif. A dater de ce jour, l'amiral Lalande eut foi dans son escadre. Il ne crut pas toutefois pour cela en avoir assez fait. Il avait commencé l'éducation de ses vaisseaux par les exercices faciles. Quand il les eut ramenés dans la baie d'Ourlac, il visa hardiment aux difficultés. A l'heure la plus imprévue, le signal d'appareiller tous à la fois, au plus vite, *au plus tôt paré*, montait au haut des mâts de l'*Iéna*. Il fallait laisser là le lavage des ponts, embarquer les chaloupes, hisser cinq ou six autres embarcations, lever deux ancres et sortir de la baie, qu'il ventât ou qu'il fît presque calme. Le lendemain, c'était le tour des exercices de force. On changeait les mâts de hune. La première fois, cette opération demanda deux heures et demie à l'*Iéna* et huit heures au *Montebello*. La quatrième fois, l'*Iéna* l'exécuta en cinquante-cinq minutes. Les autres vaisseaux y employèrent à peu près une heure et demie. « Et pourtant, me disait l'amiral Lalande de cet air triomphant qu'il prenait quelquefois, il y a des gens qui prétendaient que ces exercices étaient inutiles,... parce que les Anglais ne les faisaient pas. » L'exercice favori restait d'ailleurs celui du canon. Les règlemens avaient alloué une certaine quantité de boulets et de poudre pour cet usage. L'amiral Lalande consomma en un mois ce que les règlemens lui accordaient pour une campagne de deux ans. Il fut coupable à bord de l'*Iéna* comme il l'avait été à bord de la *Résolue;* mais cette fois il avait pour lui l'opinion publique, et bien osé eût été celui qui eût entrepris de l'attaquer. L'escadre, en effet, un instant hésitante, le protégeait alors de tout son enthousiasme. L'amiral l'avait d'abord lassée; il avait fini par l'entraîner et par la séduire. La fatigue des exercices s'oubliait dans les ardeurs de l'émulation. Il n'y avait nul besoin de pousser les équipages, le difficile était au contraire de les retenir. Tel vaisseau échappait pour ainsi dire aux mains de son état-major. Les gabiers avaient affiché les principaux signaux dans les hunes, et on avait peine à leur faire attendre les commandemens de l'officier de quart. Aussi, disait-on

en riant dans l'escadre que ce vaisseau, le premier bien souvent, *naviguait à la part* (1). Ce n'était pas seulement les matelots qui avaient pris goût à ces luttes journalières; les officiers y avaient également mis tout leur amour-propre. On n'avait donc ni un instant d'ennui, ni un instant d'oisiveté sur la rade d'Ourlac. La plus grande liberté d'ailleurs. Voulait-on rentrer en France, passer d'un vaisseau sur un autre, prendre une permission de quinze jours ou d'un mois, visiter Constantinople, ou Athènes, ou Smyrne, il suffisait de le demander. Tout s'arrangeait à l'amiable dans cette grande famille. L'amiral Lalande aimait les bons officiers; il ne connaissait point les officiers indispensables; c'est ce qui le rendait si facile pour toutes les mutations.

J'ai déjà dit quelles étaient ses idées sur la discipline des équipages. « J'aurai, m'écrivait-il, au 1er janvier 1840, six ou sept cents hommes à congédier... Si on veut avoir une bonne armée de mer, il faut soigner son moral et ne pas la mécontenter. Il faut de la fidélité aux engagemens. Ce serait une mesure encore plus politique que juste de renvoyer en France les hommes qui ont fini leur temps... Il vaudrait mieux, à mon avis, que chaque vaisseau eût soixante ou quatre-vingts hommes de moins, et des meilleurs, que d'avoir ce nombre de mécontens et de grognons. » L'amiral Lalande aimait le matelot jusque dans ses faiblesses. « Les officiers, disait-il, qui s'étonnent qu'un marin aille s'enivrer à terre ressemblent fort à Arlequin lorsqu'il donne un tambour et une flûte à ses enfans : amusez-vous bien, mes chers petits, mais ne faites pas de bruit. Ce qui distingue, ajoutait-il, le matelot du soldat, c'est qu'il a de l'argent dans sa poche, et, parbleu! il faut bien qu'il le dépense! »

Telle était la sage indulgence qui avait en moins d'un an gagné tous les cœurs. Il faut dire aussi que l'attente de prochains combats prêtait dès lors aux exercices de l'escadre un attrait que ces exercices ont rarement. La routine du service habituel avait fait place à l'énergie de la force qui se concentre. Il faut mettre de côté les fanfaronnades qui nous ont représentés, à dater de ce moment, comme prêts à écraser au premier signal la flotte anglaise. La vérité est que nous savions mieux que d'autres ce que valait cette flotte, mais nous avions confiance en nous-mêmes et dans le chef qui nous commandait. Je ne crois pas que jamais meilleur esprit ait régné dans une escadre.

(1) On appelle navigation à la part celle où chaque matelot navigue à peu près pour son compte, et a sa part dans les profits de l'expédition.

II.

Vers la fin du mois de décembre, l'amiral me donna l'ordre de rentrer à Toulon pour y changer le mât de misaine de la *Comète*, qui était fendu transversalement. Je partis sans regret, car je savais que l'hiver, dans l'Archipel surtout, est une morte saison. J'avais à peine touché au port, la quarantaine à laquelle on avait soumis la *Comète* n'était pas encore terminée, que déjà l'amiral Lalande me pressait de le rejoindre. « Profite bien du temps, m'écrivait-il d'Ourlac le 9 janvier 1840, mais n'en abuse pas. Il faut revenir ici. Tout n'est pas fini, il s'en faut diablement. Un nuage diplomatique vient de se lever du nord. Peut-être en jaillira-t-il la foudre. La Russie veut évidemment nous brouiller avec l'Angleterre. »

Au mois de mai 1840, j'étais de retour dans le Levant, mais je n'étais plus auprès de l'amiral Lalande. J'avais été envoyé dans le Bosphore pour y rester aux ordres de l'ambassadeur de France à Constantinople. J'ai vu là d'assez près se dérouler, du mois de mai au mois d'octobre, de bien graves événemens. Nous avons eu nos jours de triomphe, bientôt suivis de jours d'humiliation. Kosrew, disgracié et remplacé par Rechid-Pacha, avait cessé d'être un obstacle invincible à la paix; la flotte turque allait rentrer à Constantinople, quand le traité du 15 juillet éclata comme la foudre sur nos têtes (1). L'Europe refusait à Abdul-Medjid et à Méhémet-Ali le droit de se réconcilier : elle prenait en main leurs affaires au nom de l'indépendance du sultan. On nous appliquait sans merci la loi du plus fort; mais pouvions-nous protester autrement que par notre indignation contre cet ostracisme? Sur qui nous serions-nous appuyés? Sur les peuples? Les peuples seront toujours du côté de leurs gouvernemens contre l'étranger. Sur le vice-roi d'Égypte? Ce n'était qu'en face des Turcs qu'il était fort, et encore ne l'était-il plus quand on avait armé contre lui le sentiment religieux. Il était impossible de ne pas faire retraite devant une telle coalition. Un combat naval n'aurait rien décidé, quoique les Anglais nous aient un instant prêté ce projet. Ce qui eût été heureux, c'est qu'on doutât moins de l'amiral Lalande et qu'on connût mieux l'Angleterre. Le rappel de l'amiral Lalande au mois d'août 1840 fut pro-

(1) C'est le 19 juin 1840 que l'amiral Lalande m'écrivait : « Méhémet-Ali tient en ses mains le repos du monde. S'il s'aperçoit qu'on veut le jouer, il nous amènera de terribles complications... J'ai appris par la voix publique la retraite de Kosrew-Pacha. Cela me semble d'un bien bon augure. Le vice-roi est trop capable pour ne pas mettre à profit cette circonstance. Il va sans doute renouveler ses propositions d'accommodement. Il faut laisser le sultan et le vice-roi s'arranger entre eux. »

bablement motivé par la crainte qu'il ne compromît la France par quelque coup de tête. On faisait injure à son intelligence politique autant qu'à son patriotisme. Deux mois avant la mesure qui allait l'enlever à son escadre, il m'écrivait : « Devons-nous désirer qu'on évite les complications, nous autres qui vivons de la guerre? Je le désire pourtant, parce que chez moi l'intérêt du pays passe avant tout. »

Nous autres cependant, officiers de la *Comète*, nous dansions sur ce volcan. Nos plus longues croisières se bornaient à descendre le Bosphore ou à remonter de Tophana à Thérapia et à Buyuk-Déré. Pendant l'été, les vents de nord règnent avec la régularité d'une mousson dans le canal qui met en communication l'antique Propontide et la Mer-Noire. Des flottes entières s'accumulent alors dans la Corne-d'Or, car le courant est trop rapide pour que des bâtimens à voiles puissent le surmonter sans le secours d'un vent favorable : aussi, lorsqu'une brise passagère du sud vient à s'élever, il faut voir le spectacle que présente ce fleuve qui coule bleu et sans fond entre deux rangées de palais. Les navires s'élancent pêle-mêle, se heurtant, se poussant, rasant les quais sous un nuage de toile; c'est à qui atteindra le premier l'entrée du Pont-Euxin. Tous les pavillons se trouvent là confondus; toutes les carènes, depuis le clipper américain jusqu'aux formes étranges qui rappellent encore *Argo, la nef à voix humaine*, luttent de vitesse et d'activité. Des injures se croisent dans toutes les langues. Les Turcs, bien qu'ils soient chez eux, sont toujours les plus mal traités; il faut dire aussi qu'ils sont généralement les moins adroits. C'est le peuple le moins marin qui soit au monde; ils sont à eux seuls coupables de plus d'abordages que toutes les autres nations qui se donnent rendez-vous dans le Bosphore. Je me suis senti quelquefois tenté de prendre leur parti malgré leur gaucherie incontestable, tant je les voyais bousculés, rudoyés sans façon. S'il leur arrivait d'accrocher en passant quelque beaupré, au lieu de les aider patiemment à sortir d'embarras, on hachait leur gréement, on les jetait à tout hasard de côté, et les malheureux s'en allaient à la dérive, tombant d'un navire sur l'autre et soulevant de toutes parts un concert d'imprécations.

Notre pilote grec, natif d'Ipsara, avait été un des compagnons de Canaris. Il se distinguait par la violence avec laquelle il poursuivait de ses injures les enfans de Mahomet dans le malheur. Il passait sa journée sur le gaillard d'avant à les guetter pour les prendre en faute. Si un de nos tangons, si notre bout-dehors de clin-foc était seulement frôlé par un bateau turc, il accourait, montrant son poing mutilé au patron. L'Osmanli dédaignait le plus souvent de répondre à ce chien hargneux et continuait gravement de fumer sa pipe; mais

ce calme ne faisait qu'exciter davantage la colère de l'irritable pilote. Il avait de vieilles rancunes contre les Turcs, et les trouvait évidemment de trop en ce monde. C'était un type curieux que ce vieux corsaire. — Quand je dis corsaire, c'est par euphémisme. — Il ne venait pas, comme les autres pilotes, de Milo; nous l'avions trouvé à Syra, où, la paix venue, il avait jugé à propos de dresser sa tente. Il était marin jusqu'au bout des ongles, n'ayant guère, depuis son enfance, vécu ailleurs que sur mer. Il parlait peu de ses aventures; mais il n'y avait pas dans la Méditerranée une crique dont il n'eût connaissance. Ce n'était pas sous Canaris seulement qu'il avait gagné ses éperons. Les côtes de Sardaigne et de Corse, le golfe de la Syrte, celui de Naples, auraient pu nous dire quelque chose de ses hauts faits. Je ne pouvais le regarder sans qu'il me rappelât, avec son air renfrogné et ses deux doigts coupés, ce vieux Lambro qui faillit devenir le beau-père de don Juan. Pendant les longues guerres de l'empire, la piraterie avait eu beau jeu. Les Grecs n'avaient pas été les derniers à profiter de ces heureuses circonstances. Lorsque la cause de l'indépendance les appela dans une plus noble arène, ils eurent quelque peine à renoncer à de vieilles habitudes, et il fallut que plusieurs années s'écoulassent avant que le commerce européen pût, dans l'Archipel, se passer d'escorte. Je ne sais, jusqu'en 1830, qui les marins de Marseille et de Gênes redoutaient le plus, des Grecs ou des Algériens. Les Grecs cependant ont l'esprit fertile : lorsqu'il leur fut interdit d'écumer les mers, ils se mirent courageusement à les exploiter. Leur pavillon se multiplia, on le vit partout. Des navires sortirent des coffres-forts du riche et des épargnes du pauvre. Toute spéculation leur fut bonne, tout voyage leur convint. Ils résolurent, mieux que les Américains, mieux que les Suédois ou les Brêmois, le problème de la navigation à bon marché. Notre Lambro, retiré des affaires avec un ou deux milliers de talaris, aurait pu cultiver paisiblement un coin de terre, vivre de sa vigne et de ses oliviers; il n'en eut pas un instant la pensée. Il avait fait construire à Syra un navire de ce pin dur et tors qui croît sur les bords de la mer Égée. Il paya cette coque, y compris les bas mâts, environ 6,000 francs. Deux chaînes et deux ancres, — car il n'avait pas voulu lésiner sur ce point, lui en avaient coûté à peu près autant. Maintenant il naviguait pour gagner le reste de la mâture, le gréement et les voiles. Il recevait pour ses services à bord de la *Comète* une piastre forte par jour. Tout, jusqu'au dernier para, était mis de côté, et chaque mois une vergue, une pièce de cordage ou de toile partait pour Syra sur un navire ami qui se chargeait gratuitement du transport. Notre pilote n'avait pas d'Haydée, il avait quatre vigoureux garçons. L'équipage de son

brick était tout trouvé. L'un des fils serait capitaine, le second subrécargue, le troisième maître d'équipage, le quatrième matelot. On y joindrait deux ou trois vagabonds ramassés sur le port, et on serait prêt à partir, s'il le fallait, pour l'Amérique. Du premier coup on n'alla pas si loin, mais on n'en fit pas moins une campagne lucrative. Un beau jour, nous vîmes apparaître dans le Bosphore le fameux brick équipé à Syra. Il avait été chercher un chargement de caroubes à Candie, et il le portait à Odessa. Avec de pareilles mœurs et de semblables aptitudes, la Grèce n'est-elle pas destinée à nous montrer un jour une des premières marines marchandes du monde?

On s'étonnera peut-être que j'aie parlé de nos fréquentes promenades dans le Bosphore, lorsque les vents de sud y sont si rares et que les vents de nord y sont si enchaînans. Ce n'était pas en effet un petit effort d'industrie et de persévérance que d'accomplir en tout temps ces courtes traversées. Nous mettions près de deux jours à parcourir une distance de onze à douze milles. Nous partions généralement de Tophana vers une heure de l'après-midi, aussitôt après le dîner de l'équipage. Louvoyant le long de terre sans sortir du contre-courant, nous arrivions en deux ou trois bordées à la hauteur du palais de Tchéragan. Là, il fallait nécessairement laisser retomber l'ancre. Chaque fois qu'on nous voyait arriver à ce mouillage interdit, un caïque se détachait invariablement du palais et venait nous avertir que nous ne pouvions pas rester là. Nous le savions; mais pendant ce pourparler nous avions allongé tout ce que nous avions de faux-bras, de drisses et d'amures de bonnettes, jusqu'à la pointe voisine, sur laquelle s'élevait une espèce de cabaret peint en rouge dont le balcon reposait sur des pilotis. Pour atteindre la pointe, ces amarres suffisaient; pour la doubler, il nous fallait recourir à nos avirons de galère. Nous arrivions ainsi dans une baie où nous faisions usage d'un nouveau moyen. Une partie de l'équipage, débarquée à terre, tirait le navire à la cordelle. Tout cela pourtant n'était pas la grosse affaire : le difficile était de franchir le coude que forme le Bosphore près de Dolma-Batchi. Le courant est si violent en cet endroit que les caïques eux-mêmes, ces fines mouettes qui semblent voltiger sur l'eau, ne réussissaient pas à doubler la pointe, s'ils ne se faisaient haler par des hommes apostés sur le quai tout exprès. La rive par exemple est à pic, et vous pouvez la serrer sans danger. Nous passions ordinairement la nuit accostés à terre, tranquilles dans ce repli de la côte, en dehors duquel s'épanchaient, avec la rapidité d'un torrent, les eaux de la Mer-Noire. Le matin venu, le calme atténuant un peu la vitesse du courant, nous nous disposions à tenter le passage. Une cin-

quantaine de marins se plaçaient alors sur le quai avec deux fortes amarres. Appuyant sur le bord un bout-dehors de bonnette ou tout autre espars, nous écartions légèrement de la rive l'avant du brick. Il n'en fallait pas davantage, le courant se chargeait du reste: comme par un vigoureux soufflet appliqué sur sa joue, il jetait à l'instant la *Comète* au milieu du Bosphore. Si nos hommes étaient adroits, ils profitaient de ce moment pour entourer d'une de leurs amarres un des piliers de granit dressés sur le quai; la *Comète*, ainsi retenue, se rangeait dans le fil de l'eau, et les marins, saisissant l'autre amarre, s'animant par des cris, par le son du tambour, la mettaient en chemin. Ce n'était qu'un coup de collier; il n'y avait pas une demi-encâblure à faire pour tomber dans un autre remous. Le coude franchi, nous suivions presque sans effort les contours d'une baie nouvelle, salués par le gazouillement des oiseaux, mais semant l'émoi sur notre passage. Les Turcs, brusquement éveillés, tremblaient pour leurs maisons, non sans motifs peut-être, car je me souviens d'avoir enlevé un jour, près de Kadi-Keui, tout un angle de corps de garde du bout de mon beaupré. Le bruit, le fracas que les chrétiens traînent constamment après eux fait le désespoir des Turcs. Dès lors le pauvre sultan me rappelait un peu le cheval qui voulut se venger du cerf. Je ne m'étonne donc pas de l'empressement qu'il mit à accueillir le conseil qui lui fut donné de régler son différend avec le pacha d'Égypte sans recourir à l'intervention de l'Europe.

L'amiral Lalande voulait m'appeler à lui. Il avait écrit à l'ambassadeur qu'il enverrait à Constantinople un autre brick remplacer pour quelques mois la *Comète*. Il craignait que je ne m'amollisse dans cette navigation de rivière (1); mais avant qu'il eût pu donner suite à ses intentions, il fut lui-même rappelé en France. Il ne s'attendait pas à ce coup, et ne laissa pas que d'en être ému (2). Il ne comprit pas en effet tout d'abord cette dernière faveur de la for-

(1) Ce fut au milieu de ces loisirs de ma station du Bosphore que me vint la première idée de livrer mes impressions de marin à la publicité. L'amiral Lalande ne m'encouragea pas beaucoup, je dois le dire. Voici ce qu'il répondit à mes confidences : « Smyrne, 2 juillet 1840. — ..... Tu as donc toujours des projets de l'autre monde?..... Nous en parlerons. Tu veux écrire! Mais il me semble que tu t'y prends un peu tard. Pour *faire l'article*, mon cher ami, il faut que cela vienne de jeunesse, — comme le calfatage. Je te l'ai toujours dit, passé vingt-cinq ans, on n'est plus qu'une vieille bête. »

(2) Deux lettres que j'ai par bonheur conservées montreront comment, malgré cette émotion à coup sûr bien naturelle, il sut se montrer à la hauteur d'une si dure épreuve.

« Ourlac, 2 août 1840. — Eh bien! mon cher Edmond, toi et moi, moi et toi, nous sommes de vrais enfans... Je reçois l'ordre de remettre provisoirement le commandement de la station à M. de La Susse et de partir *immédiatement* pour Toulon.

« Si La Susse eût été ici, je serais parti demain. Je l'avais envoyé à Smyrne, parce

tune. Par un hasard presque providentiel, il avait reçu l'ordre de quitter le Levant au moment où sa position allait y devenir intolérable. L'escadre, passée en d'autres mains, dut sortir des eaux de Smyrne. Pendant que les forces alliées faisaient tomber les murs de Saint-Jean-d'Acre, elle attendait de nouvelles instructions, tristement reléguée à Athènes et à Navarin. Enfin on eut le courage de cette prudence dont notre isolement nous faisait une loi : on rappela nos vaisseaux à Toulon. L'escadre y parut non pas humiliée, mais frémissante. Vingt et un vaisseaux de ligne, réunis en un seul faisceau, devaient donner à réfléchir au cabinet de Londres. Cette armée navale eût été dans la Manche avant que l'escadre de Beyrouth n'eût pu rebrousser chemin jusqu'à Gibraltar. On songeait à lui donner pour chef un de ces hommes dont on invoque presque involontairement le nom les jours de combat, une de ces vieilles gloires pures, intactes, comme il nous en restait encore, — l'amiral Duperré. — Celui qu'on avait choisi pour commander immédiatement sous lui, pour servir de son activité, en qualité de major-général, la haute expérience à laquelle on voulait faire appel, c'était l'amiral Lalande, qu'on trouvait ainsi le moyen de rendre à ses vaisseaux. Avec un tel second, avec des lieutenans qui se nommaient Hugon et de La Susse, l'amiral Duperré était homme à tout entreprendre. Combien de temps nos succès auraient-ils duré? C'est ce qu'il est difficile de savoir, mais il est hors de doute qu'un premier succès était presque infaillible.

III.

Je suivis d'assez près en France l'amiral Lalande. Il était parti dans les derniers jours de juillet. Je quittai Constantinople dans les premiers jours d'octobre. Je pouvais trouver la guerre sur mon passage, mais je commandais un bâtiment qu'il n'eût pas été facile d'atteindre. Notre traversée fut très orageuse. Quand l'hiver doit être rigoureux, on en est généralement averti dans la Méditerranée par le mois d'octobre. Dans l'Océan, c'est le mois des vents d'est;

qu'il le désirait. Je le rappelle aujourd'hui, et je partirai mardi soir ou mercredi matin au plus tard. *Il faut toujours montrer du zèle.* »

« En quarantaine, à Toulon, 30 août 1840. — Comme tu le présumais bien, mon ami, toutes les oppositions m'ont glorifié pour avoir occasion de tirer sur le ministère. J'en serais fâché, en vérité, si cela pouvait porter coup; mais c'est l'opportunité qui les fait s'occuper de moi. Dans quinze jours, il n'en sera plus question, et ce n'est pas moi qui réveillerai ce chat-là. Je sens qu'il serait bête et inutile de se poser en mécontent. J'attendrai patiemment que la mauvaise marée soit passée. Chez nous, les marées durent peu. »

dans la Méditerranée, c'est celui des violens orages, plus encore que des tempêtes. Si l'on est moins vigoureusement assailli à cette époque de l'année que durant les premiers mois de l'hiver, on est plus constamment harcelé et menacé. Dans une mer étroite, de ces deux dangers l'un vaut l'autre. La première fois que j'étais revenu du Levant, dans les mois de novembre et de décembre, j'avais suivi le canal de Malte. Cette fois je crus mieux faire en allant chercher le phare de Messine. Je me présentai pour le franchir vers onze heures du soir. Les pilotes qui me mirent dehors avaient fait une excellente journée. Le vent de sud-est avait soufflé, et depuis le matin les navires dépassaient l'un après l'autre les noires aiguilles et le promontoire redouté de Scylla. Le temps cependant ne me paraissait pas sûr; j'eus un instant l'idée de m'arrêter à Messine, mais les pilotes dissipèrent mes doutes. *Tempi ligeri!* c'était tout ce que je pouvais attendre. Fiez-vous aux Siciliens! J'étais à peine en dehors du phare qu'il me fallut prendre deux ris aux huniers. Arrivé sous Stromboli, j'étais à la cape. On ne peut se laisser dériver ainsi, quand on a sous le vent le golfe de Gioja et celui de Policastro. Les côtes de Calabre sont les plus inhospitalières que l'on puisse rencontrer dans la Méditerranée. Je virai donc de bord et je forçai de voiles, au risque de tout briser, pour regagner la côte de Sicile. Le vent sauta heureusement au nord-ouest, et j'atteignis tout juste la pointe du phare. Je voulais donner dans le canal; les pilotes s'y opposèrent; le vent était trop court, la marée contraire. Ils me firent mouiller sur ce banc, qui n'est que le prolongement de la pointe sablonneuse du phare, et qui descend brusquement vers un abîme sans fond. J'y trouvai, je dois le dire, nombreuse compagnie. Tous ces bâtimens, qui étaient sortis, comme moi, du détroit sur la foi des *tempi ligeri*, avaient dû se hâter de rétrograder; mais tous n'avaient pas été aussi heureux que la *Comète*. La plupart louvoyaient péniblement dans le golfe de Gioja et perdaient du terrain à chaque bordée. Je me rappelle encore une large goëlette anglaise qui faisait des efforts prodigieux pour sortir de ce tourbillon; elle arrivait presque à nous toucher, pas d'assez près cependant pour que son ancre pût mordre sur le banc; sous peine de tomber sur Scylla, il fallait qu'elle poussât une nouvelle bordée au large. J'ai rarement vu montrer plus de courage et d'intelligence; mais toute cette énergie se dépensait en pure perte. La nuit approchait, et elle menaçait d'être plus venteuse encore que la nuit précédente. Nous ne pouvions penser sans frémir au sort de ces bâtimens affalés sur une côte de fer. Vers dix heures du soir, un effroyable orage, qui s'était formé dans le nord-est, creva tout à coup et amena une saute de vent. A la lueur des éclairs, nous donnâmes dans le phare et trou-

vâmes sur la côte de Sicile un mouillage suffisamment sûr pour y passer la nuit. Après deux jours de repos, nous reprîmes la mer; mais toute notre traversée devait être marquée par des épreuves. D'un bout à l'autre, ce ne fut qu'une lutte continuelle. Ce qui me consola, c'est qu'un navire à vapeur, le *Castor*, parti d'Alexandrie le jour même où nous quittions Constantinople, n'arriva à Toulon qu'après nous.

Quand on s'est décidé à armer une escadre, on ne peut pas prendre immédiatement sur soi de la désarmer. Les difficultés politiques ont beau s'aplanir, il subsiste comme un grondement sourd dans les esprits qui tient encore les hommes d'état en éveil. Dans la situation que nous avait faite l'Europe et que nous avions acceptée, nous eussions été aussi forts avec dix vaisseaux qu'avec vingt. Cette économie aurait eu un double avantage; elle eût ménagé le trésor et épargné à la marine les dégoûts d'une activité qui paraissait désormais sans but. On se fût repris plus tard avec la même ardeur à ces exercices dont on avait bien quelque sujet de se montrer lassé. Il ne fallait qu'une trêve entre la fièvre d'Ourlac et la déception de Toulon. L'escadre était restée sous les ordres de l'un des hommes de mer les plus éprouvés qu'ait jamais possédés la marine française. L'amiral Hugon, qui en avait reçu le commandement dans ces circonstances pénibles, était un vivant témoignage des hautes espérances que nous avait données naguère la marine régénérée de l'empire. Il s'était formé dans ces brillantes campagnes de l'Inde où la gloire de Suffren trouva des émules. C'est lui que le capitaine Bergeret chargea, au milieu du combat soutenu par la *Psyché* contre la frégate anglaise le *San-Fiorenzo* (1), d'aller traiter avec un ennemi bien supérieur en force des conditions auxquelles lui serait abandonnée une frégate qui ne pouvait plus se défendre. Il s'acquitta heureusement d'une mission sans exemple dans les fastes de la guerre maritime, et rapporta sur la *Psyché* la seule capitulation qui ait jamais été signée sur mer entre deux combattans. La frégate fut rendue comme une place forte; son équipage en sortit libre avec les honneurs de la guerre. L'amiral Hugon était alors lieutenant de vaisseau. Il était capitaine lorsqu'il conduisit dans le combat de Navarin la frégate l'*Armide* au secours du *Talbot* et qu'on le vit se frayer si bravement un passage jusqu'au plus épais de la mêlée. Sa réputation était européenne. Il n'éveillait pas l'enthousiasme et la sympathie au même degré que l'amiral Lalande, mais il commandait l'estime et inspirait le respect. Il était déjà parmi nous un homme d'un autre âge, homme de pratique et de sens, qui avait beaucoup vu, beaucoup souffert, dont

(1) Ainsi nommée en souvenir de la prise de Saint-Florent en Corse.

l'expérience acquise sur le champ de bataille se défiait de toute nouveauté. Son calme était fait pour contraster avec notre ardeur présomptueuse. On eût dit que son heure n'était pas encore venue, et qu'il attendait le premier coup de canon pour nous faire voir sur quel terrain il avait appris son métier. Il s'ennuyait en rade de Toulon et exerçait sans plaisir ce commandement désobligeant qu'on lui avait donné quand il n'en pouvait plus rien faire. Ne sachant quel emploi assigner à notre escadre, n'osant l'envoyer croiser dans la Méditerranée au cœur de l'hiver, on se décida enfin à laisser une division sur rade, aux ordres du contre-amiral de La Susse, pendant qu'une autre division irait avec le vice-amiral Hugon stationner aux îles d'Hyères.

La division du commandant en chef se composait de cinq vaisseaux : l'*Océan*, vaisseau à trois ponts portant le pavillon de l'amiral et commandé par le capitaine Hamelin; l'*Iéna*, le *Neptune*, le *Généreux* et le *Triton*. La frégate la *Médée* reçut l'ordre de l'accompagner. Cette escadre appareilla de Toulon le 21 janvier 1841, vers quatre heures du soir, avec l'intention de passer la nuit au large et d'aller chercher le mouillage des îles d'Hyères le lendemain. A peine fut-elle en dehors du cap Sepet que le vent de nord-ouest se leva. L'escadre, sous une voilure réduite, conserva les amures à tribord. Dans la nuit, le vent redoubla de violence. L'amiral jugea prudent de s'éloigner du golfe de Lyon et de prendre la bordée qui le rapprocherait du golfe de Gênes. On n'était déjà plus en ligne, et si les mouvemens de l'amiral peuvent être facilement exécutés sans signal par une file de vaisseaux rangés exactement dans les eaux les uns des autres, il n'en est pas ainsi quand on navigue en peloton. Avant de virer de bord, il fallait de toute nécessité en donner l'ordre par signal. On l'essaya, mais au milieu de la tempête les fanaux s'éteignirent ou se brisèrent. Il n'y avait déjà plus moyen de s'entendre. Aussi, quand le jour se fit, l'escadre était-elle dispersée : la plupart des vaisseaux, jetés sous le vent par la dérive, n'auraient pu, s'ils avaient alors viré de bord, doubler avec certitude l'île de Corse. Un seul vaisseau, le *Généreux*, le tenta, et ce fut le seul qui atteignit les îles d'Hyères. Le reste de l'escadre s'en allait en travers du côté de Mahon. Jusqu'au 23, elle n'avait été aux prises qu'avec un violent coup de vent d'hiver; dans la nuit du 23 au 24, ce fut un ouragan qui éclata. Le vent passa au nord et balaya tout ce qui se trouva sur sa route. D'un bout de la Méditerranée à l'autre, ce ne fut qu'un désastre. La *Marne* se perdit dans la baie de Stora, le *Météore* se réfugia dans le port de Malte, après avoir failli périr sur l'île Maritimo; il n'y eut pas un des navires surpris par cette tempête à la mer qui ne fît de graves avaries ou ne courût les plus

grands dangers. Les plus heureux furent ceux qui trouvèrent un asile à portée. L'*Océan*, fort maltraité déjà par trois jours de cape, vit sa dernière voile enlevée. Il ploya sous la rafale au point de plonger, — chose incroyable, — le bout de sa grand'vergue dans l'eau. Le vaisseau n'étant plus soutenu par aucune voile, les mouvemens de roulis avaient acquis une amplitude énorme. Le craquement des cloisons, le gémissement des mâts, semblaient annoncer la prochaine dissolution du bâtiment. Pendant ce temps, trois sabords avaient été défoncés, et la mer s'engouffrait avec fureur dans les batteries. C'est dans de pareilles circonstances qu'on peut voir la grandeur de l'homme et sa faiblesse. Il est bien petit devant la puissance de la nature, mais il est bien grand aussi quand il se redresse sous ces formidables colères. Au moment le plus critique, la fermeté de l'amiral et celle de son capitaine de pavillon ne fléchirent pas. Ils pourvurent aux accidens les plus graves avec le sang-froid et la sérénité qu'ils apportaient dans les circonstances ordinaires aux plus modestes détails de leur profession. L'*Océan* fut, de tous les vaisseaux, celui dont les convulsions furent le plus effrayantes; mais ce ne fut pas le vaisseau le plus en péril. Le *Triton*, commandé par le capitaine Bruat, faillit couler. Ses pompes furent pendant un instant impuissantes. Le *Neptune* eut plusieurs courbes rompues, l'*Iéna* craqua son beaupré. Enfin le temps permit d'aller chercher un abri où chacun pût réparer ses brèches. L'*Océan* et la *Médée* se réfugièrent dans le golfe de Palmas en Sardaigne; le *Triton*, le *Neptune* et l'*Iéna*, dans celui de Cagliari.

Le vent souffle pour le brin de chaume comme pour le chêne. La *Comète* eut aussi sa part de cette épouvantable tempête. J'avais été expédié à Barcelone pour y porter quelques rechanges aux bâtimens de la station. Ma mission accomplie, je devais rentrer à Toulon. Le 22 janvier, je me disposai, dès le point du jour, à sortir du port. Le commandant du *Méléagre* voulut me retenir, il connaissait mieux que moi les côtes de Catalogne et venait d'interroger le capitaine d'un *falucho* de la douane qui arrivait de Blanès. Cet officier lui avait annoncé que d'après l'état de la plage il était impossible qu'il n'y eût pas à cette heure une tempête déchaînée dans le golfe de Lyon. Je dédaignai follement ces pronostics, et je me mis en route. La journée fut magnifique. Nous suivions la côte, poussés par une petite brise d'ouest et de sud-ouest. La nuit vint, et le ciel resta pur. Si j'avais su ce que j'ai appris depuis lors, je me serais inquiété de cette petite houle peu profonde, mais sèche et dure, qui venait heurter sans cesse notre joue. Il faut des années pour apprendre à lire et à interpréter ces signes du temps. Seul, le marin expérimenté les trouve partout, dans le scintillement des

étoiles, dans la forme, dans la coloration et dans la course des nuages aussi bien que dans les ondulations des flots. Je me couchai donc sans la moindre préoccupation. Au jour, on vint me rendre compte de notre position. Tout allait à merveille. Lorsque je montai sur le pont, la scène avait changé. Un voile de vapeurs, à peine perceptibles à l'horizon, s'était subitement déployé et avait en quelques minutes envahi tout le ciel. J'ai revu ce phénomène dans les mers de Chine à l'approche d'un typhon, et je le tiens pour un des indices les plus certains d'une tempête. Le ciel n'était pas noir, mais d'un gris opaque, uniforme, d'où ne se détachait aucun nuage. Le vent, lorsqu'il souffle du nord-ouest dans le golfe de Lyon, s'infléchit au cap de Creux, et, suivant le contour de la côte, souffle du nord-est dans le canal qui sépare les îles Baléares de la Catalogne. En général, il n'accuse toute sa violence que vers le milieu de ce canal. Près de terre, il s'affaiblit, et il existe même entre le cap Saint-Sébastien et Barcelone une zone de quelques lieues de large, zone menteuse où l'on n'éprouve plus, sous la forme d'une légère brise de sud-ouest, que le remous du grand courant qui s'est produit au nord. Arrivés à la hauteur du cap de Tosa, à quelques lieues du cap Saint-Sébastien, nous commencions à sortir de la zone abritée, et le véritable aspect du temps se montrait.

Il n'y avait jusque-là rien de bien effrayant. Le mistral ne m'avait pas empêché autrefois de traverser le golfe de Lyon avec le *Furet*; il ne me détournerait pas de tenter ce passage quand j'avais sous les pieds un brick tel que la *Comète*. Je savais qu'en avançant je devais trouver le vent de plus en plus favorable, et que ce terrible mistral se ployait pour ainsi dire, en s'arrondissant, aux grandes inflexions du golfe. A huit heures du soir, j'étais sous le grand hunier au bas ris, la misaine, et le petit foc. Les mâts de perroquet étaient dépassés. S'il y avait quelque chance de franchir le golfe, c'était sous cette voilure. A neuf heures, je n'avais plus que le grand hunier, et à dix heures que le petit foc. Je crus qu'il ne nous fallait plus que de la patience, et je m'étendis sur les coussins de notre petite dunette. Il était deux heures du matin. Je reposais assoupi, brisé par la fatigue, lorsque je fus éveillé en sursaut. Le brick était sur le côté, la dunette pleine d'eau, et j'entendais crier sur le pont : « Nous *sommes engagés*. » Je m'appuyai aux deux montans de la porte et je criai à mon tour : « La barre est-elle au vent? Défoncez les sabords! » Un gabier de beaupré, nommé Roque, se saisit d'un anspect et fit voler en éclats le sabord de l'arrière. La *Comète* obéit à sa barre, et pendant que la proue cédait lentement à l'impulsion du vent, nous sentîmes le brick se redresser. L'eau, qui tout à l'heure chargeait sa muraille, s'était écoulée par la brèche que nous

lui avions ouverte. Il partit comme un trait, écartant les lames de droite et de gauche, pareil à un cheval échappé. Restait à savoir où il allait ainsi. Je sautai sur ma carte : en faisant le sud-ouest, nous pouvions enfiler sans crainte le canal des Baléares jusqu'au cap Saint-Martin. Je donnai l'ordre de venir au sud-ouest. Deux ou trois lames nous prouvèrent bien vite que cette route était impossible. Nous essayâmes de venir au sud-est; la tentative n'eut pas plus de succès. Le vent était *franc nord*, et tout ce que nous pouvions faire, c'était de fuir vent arrière. On ne pouvait dire que la mer fût très grosse. Elle était en quelque sorte couchée par le vent; mais la crête des lames, enlevée comme un immense embrun, jaillissait à bord dès que nous présentions à la vague l'une ou l'autre hanche. Nous passions littéralement à travers une couche d'écume, sans pouvoir, bien que la lune brillât au plus haut du ciel, rien distinguer à une encâblure devant nous. J'estimais notre vitesse à douze milles environ à l'heure. Tout flottait sur le pont, les échelles, les coffres à signaux et les cages à poules. La plupart des matelots, l'œil morne et abattu, s'étaient réfugiés sur l'arrière : quelques-uns s'efforçaient d'épuiser d'en bas l'eau qui tombait par les écoutilles dans le faux-pont. Une dizaine de gabiers, l'élite de l'équipage, raffermissait les dromes, faisait jouer les pompes et parait aux mille avaries qui se déclaraient à chaque instant. Deux de ces gabiers, Moulinier et Matty, s'étaient chargés de la barre. Ils ne la quittèrent pas de la nuit. Aucun des officiers ne s'était couché. Tous étaient à leur poste, m'entourant et me secondant. Vers six heures du matin, nous approchions évidemment de la terre. La brise, qui jusqu'alors n'avait été qu'une rafale continue, sembla mollir. Une lame énorme se dressa sur notre arrière et vint déferler sur nous. Je crus qu'elle nous engloutissait et que tout était fini. Je me souviens qu'en cet affreux moment, lorsque j'étais encore accablé sous la montagne d'eau qui nous avait couverts, que le brick semblait s'enfoncer sous mes pieds, et que je m'imaginais ne jamais revenir à la surface, j'eus le temps de faire cette réflexion : « C'est donc ainsi qu'on meurt; je m'étais figuré que c'était plus pénible. » Nous ne restâmes pourtant submergés que quelques secondes. J'entendais autour de moi ces paroles sinistres : « La barre est cassée ! » Il n'en était rien par bonheur. Deux rayons de la roue de gouvernail que serraient de leurs doigts nerveux Moulinier et Matty s'étaient seuls brisés entre leurs mains.

Je pris un grand parti. Il était évident qu'avec la route que nous avions suivie depuis deux heures du matin nous ne pouvions pas conserver l'espoir, que j'avais eu un moment, de passer au large de Minorque. Notre seule chance de salut était de trouver le pas-

sage entre cette île et Majorque. Notre point de départ était loin d'avoir le caractère de certitude qui eût été si nécessaire en pareille occurrence. L'erreur de notre position, résultat d'une estime influencée pendant deux jours par les courans, pouvait être de quinze ou vingt milles. Si nous donnions sur Minorque, nous étions en grand danger. Cependant c'est une île peu étendue, et un léger changement de route peut en faire éviter les pointes. Si nous rencontrions la plus grande des Baléares, Majorque, un miracle seul pouvait nous sauver. J'envoyai larguer la misaine et je fis gouverner au sud-sud-ouest. Nous le pouvions alors, parce que la tourmente s'était apaisée. A huit heures, le maître d'équipage, qui était monté dans la hune de misaine, annonça la terre devant nous. Bientôt nous distinguâmes du pont de hautes gerbes d'écume que quelques-uns d'entre nous prirent pour des coups de canon : c'était la mer qui rejaillissait en pluie après avoir frappé la falaise. Ces brisans s'aperçoivent souvent lorsque la côte est encore voilée par la brume. Quelques minutes d'intense anxiété s'écoulèrent; le terre se dessina plus clairement : elle s'étendait comme une longue bande noirâtre au-dessus de l'horizon; un seul sommet arrondi en marquait à peu près le milieu. Nous reconnûmes Minorque et le mont Toro. Un soupir s'échappa de toutes les poitrines. Nous inclinâmes encore légèrement notre route sur tribord et passâmes à un ou deux milles de la pointe de Ciudadella. La brise diminuait de violence au fur et à mesure que nous avancions dans le canal. A la misaine, nous ajoutâmes successivement le grand hunier, le petit hunier, puis la grand'voile, pour nous rapprocher de Majorque et nous abriter sous ses hautes montagnes. A midi, l'équipage riait déjà de ses émotions. Le ciel était bleu, la brise était ronde, et la *Comète* voguait sur une mer unie... Mais combien de familles cette affreuse tempête avait plongées dans le deuil! combien de pauvres femmes se trouvèrent avoir prié en vain Notre-Dame de la Garde ou Notre-Dame de Sicié! combien d'orphelins fit en un seul jour le premier courrier qui arriva de la côte d'Afrique! C'est une rude existence que celle du matelot. Il gagne si peu et il a tant d'êtres à soutenir! Aimez-le, protégez-le, vous qui disposez de ses destinées; mais n'espérez pas qu'il échappe à cette dure loi qui pèse depuis les premiers jours du monde sur la majeure partie de l'espèce humaine. L'homme doit travailler, et la femme doit gémir :

For the men must work and the women must weep.

J'ai connu des parages plus dangereux que ceux de la Méditerranée; cependant on peut devenir marin dans la Méditerranée aussi bien qu'ailleurs. Les Anglais nous raillèrent quand ils apprirent le

sort de cette escadre qui leur avait fait tout à la fois et ombrage et envie. Ils affectèrent de ne voir en nous que des marins de rade et de beau temps. Les vaisseaux de Nelson, au mois de mai 1798, n'avaient pourtant pas été plus heureux que les nôtres au mois de janvier 1841; leurs avaries avaient même été plus graves. La vérité, c'est que dans certains coups de vent exceptionnels il n'y a qu'une science qui serve, celle de les éviter; mais, chose étrange, cette Méditerranée si étroite, nos bâtimens de guerre ne la connaissaient pas. Ils en ignoraient le régime et les ressources. Les cartes que nous possédions ne nous disaient rien de ces précieux abris que la nature a pour ainsi dire creusés à chaque pas du détroit de Gibraltar à l'entrée des Dardanelles. L'Archipel seul nous était devenu familier par de longues stations. Partout ailleurs nous allions à l'aventure sur la foi d'un méchant *routier* dont on avait fixé les principaux points par des déterminations astronomiques. Le coup de vent du 24 janvier 1841 eut au moins cet heureux résultat : l'amiral Hugon découvrit le golfe de Palmas en Sardaigne. Quelque temps auparavant, le commandant Bérard, sur l'*Uranie*, avait annoncé dans la même île l'existence de la baie de Saint-Pierre. On comprit enfin la nécessité d'accorder à la navigation de la Méditerranée un peu de cette sollicitude qu'on prodiguait à celle des mers les plus lointaines. Sur un théâtre où se meuvent des escadres et où l'on expose chaque jour des millions, aucune précaution ne saurait être superflue. Il fut donc décidé qu'on allait s'occuper sans délai de l'exploration des côtes de Sardaigne, de la partie du moins de ces côtes où des flottes entières trouveraient encore aujourd'hui, comme au temps de César et de Charles-Quint, des rades aussi sûres que des ports, aussi vastes que des golfes. Pendant deux années consécutives, cette reconnaissance hydrographique occupa la *Comète* (1). Nos travaux étaient à peine terminés qu'un nouveau commandement m'appela sur les côtes de Catalogne. On me confia cette fois un brick de vingt canons, le *Palinure*. Quatre ans plus tard, je conduisais dans les mers de Chine une corvette. A la corvette succéda une frégate. Rien ne put me faire oublier les deux navires de mes jeunes années, le *Furet* et la *Comète*. En eux s'était personnifiée pour moi une marine qui allait disparaître.

C'est une singulière destinée pour la génération dont je fais partie d'avoir vu en quelques années ses plus chères études reléguées au second plan, d'avoir assisté à cette marée montante qui envahissait peu à peu le terrain où la marine de guerre et la flotte

(1) Voyez sur les résultats de cette reconnaissance la *Revue* du 1er et du 15 novembre 1843.

de combat s'étaient crues inaccessibles. Les révolutions vont si vite au siècle où nous sommes, que qui ne sait point se transformer et se renouveler pour ainsi dire risque fort de devenir inutile. Une flotte est à peine construite qu'il en faut bien vite ébaucher une autre. On marche et l'on trébuche à chaque pas sur un progrès nouveau. Les budgets se lassent et les haches s'émoussent. Cependant des forêts entières descendent des montagnes dans nos arsenaux, des armées d'ouvriers sont debout auprès des chantiers attendant le modèle qui n'est pas encore sorti du cerveau de l'ingénieur. C'est une heure de fièvre, mais c'est aussi une heure de trouble. L'audace est la seule sagesse dont on puisse s'inspirer aujourd'hui. La révolution a été déchaînée; ceux qui l'ont introduite dans le monde naval ne savent plus eux-mêmes où elle les mène. Gardons encore, s'il se peut, notre sang-froid. Ce bouleversement est pour nous une moins rude épreuve que pour l'Angleterre. Les murs de bois laissent à découvert les cœurs de chêne. Richard Cobden le proclamait il y a quelques jours en plein parlement sans provoquer un seul démenti : plus de la moitié du peuple anglais vit aujourd'hui du blé qui lui vient du dehors. C'est une garnison dont la subsistance est compromise, si ses communications sont coupées. L'assaut est inutile contre cette place qu'on pourrait aisément affamer; seulement il faut se tenir en garde contre les sorties.

Chargé de passer l'inspection générale des bâtimens qui portèrent au Mexique une armée de plus de trente mille hommes, j'ai fait en quelque sorte défiler sous mes yeux toutes les forces vives de notre marine. J'ai vu un corps d'officiers dans la force de l'âge et déjà pleins de maturité, d'une instruction si vaste, si variée, si profonde, qu'il n'est pas de problème qui leur soit étranger. Agrandissez autant qu'il vous plaira la sphère de leur action, vous trouverez à peine un rayon assez étendu pour embrasser toutes les aptitudes que cet admirable personnel vous offre. Je puis le louer sans crainte; j'appartiens à un autre âge. J'ai beaucoup fréquenté la marine anglaise; je la tiens en très haute estime, et personne ne sait mieux que moi ce que nous avons gagné à l'étudier de près. Je ne crois pas cependant qu'à aucune époque de notre histoire l'intervalle ait été moindre entre les deux flottes. La seule chose qui pourrait tendre à le rétablir, ce serait une émulation excessive et une précipitation irréfléchie. Il est dans la destinée des deux plus grandes puissances de l'Europe de se mesurer sans cesse des yeux, et, alors même que la cordialité de leurs rapports est le mieux assurée, de se prendre mutuellement pour objectif. Acceptons cette nécessité, mais luttons d'industrie plutôt que de vitesse. Du jour où je suis entré dans la marine, je n'ai entendu parler que de guerre contre

l'Angleterre. Voilà trente-quatre ans que nous nous y préparons, et c'est hier encore que, des hauteurs de l'Alma, nos soldats volaient au secours des *life-guards* et des *highlanders*. Depuis cette époque, le fantôme de l'invasion a fait sortir de terre une armée de volontaires effarés; mais le clairon des zouaves ne s'est encore fait entendre des Anglais que dans la journée d'Inkermann. Nous avons donc le temps d'affermir notre programme et de le bien considérer sous toutes ses faces. Nous avons eu jusqu'ici l'initiative des plus hardies et des plus fécondes nouveautés; il n'est pas probable que sous ce rapport on nous devance. Tranquilles du côté des instrumens qu'on nous prépare, nous avons plus sujet encore de l'être du côté de ceux qui s'en serviront. Je le répète, notre corps d'officiers n'a pas son pareil en Europe; celui des sous-officiers a la même valeur. Les matelots, peu nombreux, le sont assez depuis que les équipages, réduits de plus de moitié sur les étranges et formidables navires de nos jours, tendent à se restreindre encore. Ils sont instruits, vaillans et d'une douceur qui fait de la discipline navale un jeu. Si, comme on l'a dit souvent, la marine est la plus fidèle image de l'état social d'un pays, nous avons lieu de nous féliciter de la situation morale de la France. En fait de matériel, il est urgent d'être novateur. Quand il s'agit de personnel, j'incline vers la conservation, vers celle, bien entendu, qui améliore, qui perfectionne avec soin les détails, mais qui respecte les principes des choses. Ce bien dont nous jouissons, il n'est pas né en un jour. Il est d'abord l'héritage du grand siècle, le legs respectable et précieux de Colbert. Le règne de Louis XV lui-même a eu ses traditions. Les officiers qui avaient connu Duguay-Trouin, l'amiral de Court et M. de l'Étenduère n'ont pas été inutiles à la génération qui a fait la guerre d'Amérique. Les chefs qui nous ont instruits sous la restauration et sous le gouvernement de juillet nous venaient de l'empire (1). Nous-mêmes

(1) Une de mes querelles avec l'amiral Lalande, — car il avait assez de condescendance pour me permettre de soutenir, non sans vivacité, des opinions qui n'étaient pas toujours d'accord avec les siennes, — portait sur les critiques, à mon gré, un peu trop sévères qu'il adressait souvent à une époque marquée, il est vrai, par de grands désastres. Je retrouve une lettre, datée du 29 juin 1841, dans laquelle l'excellent amiral veut bien prendre la peine de m'expliquer à ce sujet sa pensée. « Je crois important, me dit-il, de redresser ton jugement sur l'opinion que tu m'attribues à l'égard de mon temps, c'est-à-dire à l'égard de la marine de la république et de l'empire. Les Duperré, les Jurien, les Bourayne, les Bouret, les Dupotet, etc., ont mille fois raison d'être glorieux de leurs hauts faits, car avant et depuis eux on n'a rien fait ni de mieux, ni d'aussi bien; mais à qui doivent-ils et devons-nous cette gloire? A eux, à eux tout seuls, à leur valeur personnelle, car il n'existait rien dans les institutions ni dans les usages qui leur vînt en aide. Où ils ont non-seulement passé, mais triomphé, cent autres seraient restés, et cent autres ont succombé à bien plus faible épreuve. Ceux qui n'avaient pas une valeur supérieure, qui n'avaient pas *ce mérite si rare d'in-*

nous transmettons à une jeunesse impatiente les leçons que nous avons reçues des Duperré, des Roussin, des Rigny, des Baudin, des Hugon, des Lalande, des La Susse, des Parseval, des Hamelin et des Bruat. La marine à vapeur a ses ancêtres dans la marine à voiles.

Il me semble que je parle d'un siècle passé quand je retrace des souvenirs qui n'ont pas encore vingt ans de date. Lorsque les souvenirs vieillissent avec cette rapidité, il faut se hâter de les fixer avant qu'ils ne s'effacent. Qui sait ce qu'une postérité que nous pouvons peut-être voir déjà courir dans les rues réserve à cette marine qu'elle ne connaîtra que par une vague histoire? Quand la marine de l'antiquité disparut, elle ne laissa dans l'esprit des peuples que d'incomplètes légendes. Des textes mutilés ou imparfaitement compris imposèrent aux marins confondus les plus singulières croyances. Espérons qu'il n'en sera pas ainsi pour la marine dont nous avons vu la transformation rapide. Je ne me dissimule pas cependant que des questions qui avaient un si haut intérêt quand nous pouvions, d'un jour à l'autre, livrer à nouveau les combats de La Hougue, de La Dominique ou de Trafalgar, ne soient dès à présent tombées dans le domaine de l'archéologie. Ce qu'il nous importe maintenant d'étudier dans ces grands événemens, ce sont les hommes, le rôle que leur caractère y a joué, les ressorts qu'ils ont fait mouvoir. L'histoire technique de la marine peut vieillir, je ne crains pas de le répéter; son histoire dramatique sera toujours jeune.

Nous avons vécu dans des temps trop paisibles pour avoir pu contempler de ces grandes figures qu'illumine encore un éclat légendaire; mais si nous n'avons pas vu de héros, nous avons connu des âmes héroïques. L'homme à qui la fortune refusait obstinément une occasion, quand plusieurs de ses contemporains et de ses rivaux trouvaient à s'illustrer, est pourtant celui dont l'énergie con-

spirer confiance et affection, ont tous succombé, quelle que fût leur valeur comme marins et comme militaires. Or ce n'est pas pour les hommes supérieurs et hors ligne qu'il faut faire des règles, c'est pour le commun des martyrs, et c'est pour ce commun des martyrs que nous sommes mille fois mieux en mesure qu'autrefois. L'armée de Ganteaume, dont je faisais partie, sortait pour combattre, sans avoir jamais tiré un coup de canon et sans avoir essayé de prendre un ris. Vit-on jamais une incurie pareille? Et pas plus tard qu'en 1831 n'a-t-on pas vu quelques-uns des vaisseaux qui allaient forcer l'entrée de Lisbonne dans le même état d'ignorance? Et en 1836! En 1836, on sortait, pour aller dicter la loi aux Américains, dans un état pire encore. C'était un fouillis comme ceux que j'ai vus à nos sorties sur le *Colosse* en 1819 et sur l'*Eylau* en 1824, c'est-à-dire que ces vaisseaux ne valaient pas, pour quoi que ce fût, la plus mince des frégates. Avec ce système, on ne peut avoir que des défaites, à moins, comme je te l'ai dit, de confier chaque bâtiment à un de ces hommes qui domptent les événemens et la fortune. S'en trouve-t-il beaucoup? — *Dixi.* »

fiante et calme m'a laissé la plus vive empreinte. C'est aussi celui qui a exercé la plus grande influence sur la direction nouvelle que prit tout à coup notre marine. Les châtimens corporels n'ont été abolis sur la flotte que par un décret de la république. L'exemple de l'amiral Lalande les avait depuis quelques années presque abolis de fait. En rendant nos matelots des artilleurs habiles, en demandant chaque jour davantage à leur intelligence, on éprouva le besoin de ménager leur dignité et de les relever à leurs propres yeux. La discipline se fonda sur l'ordre et sur la méthode. Il n'y a que la France qui puisse aujourd'hui jeter un équipage sur un navire armé d'hier et trouver le soir même chaque matelot à son poste. Que d'efforts, que de recherches, que de patience, pour en venir là!

Je n'aurais probablement pas essayé de ressaisir les traits fugitifs des premières années que j'ai passées sur mer, si toute cette période n'eût été remplie par l'image d'un chef vénéré. Aussi, lorsque cette image me manque, je m'arrête. L'opinion publique peut avoir ses surprises; elle est en général clairvoyante. Elle avait reconnu dans l'amiral Lalande un homme supérieur et le poussait de toutes ses forces au premier rang. L'amiral se sentait lui-même digne d'y arriver. Lieutenant de vaisseau, il disait déjà en riant à ses camarades : « Quand je serai ministre! » Les événemens de 1814 et de 1815 l'avaient surpris sans le décourager. Beaucoup d'officiers croyaient que c'en était fait de la marine. Les armemens étaient suspendus, un transport-écurie tenait station dans le Levant, des goëlettes suffisaient aux Antilles; la plupart des officiers vivaient péniblement d'une maigre demi-solde. Le lieutenant Lalande attendit avec confiance des temps meilleurs. Il avait deviné les prodigieuses ressources de la France. Le père de l'amiral, au grand scandale des bourgeois du pays, avait vendu la presque totalité d'un patrimoine qui n'était pas considérable pour donner une bonne éducation à ses fils. Il leur avait laissé peu de bien, mais, par cette sage prodigalité, avait assuré leur avenir. De ses trois enfans, l'un était mort officier supérieur en Russie, le second était général, le troisième amiral.

Le lieutenant Lalande, mis un peu à la gêne par la réduction du budget, vécut pendant quelques années du produit des parts de prise que lui avait values une croisière heureuse sur la frégate la *Nymphe*. Il portait toute sa fortune dans une ceinture. Avant que cette réserve ne fût épuisée, le flot vint et le souleva. Il rentra joyeux dans la carrière active, y fit des pas rapides et se trouva officier-général dans un âge où, avec une meilleure santé, il eût pu compter encore sur un long avenir. Ce fut à Ourlac, après le retour de sa campagne d'évolutions à l'entrée des Dardanelles et sous Saint-George de Skyro, qu'il nous apparut dans toute sa séve mar-

tiale et dans tout son éclat. Il semblait, à voir son activité dévorante, qu'il n'eût plus de temps à perdre. L'amiral Lalande se mourait en effet depuis l'âge de vingt ans, il n'avait pas de corps : ce n'était qu'une volonté. Il voulait vivre; il le voulait, si je puis m'exprimer ainsi, avec acharnement. Il défendait sa vie contre une maladie implacable, et ce qu'il y avait de plus admirable en lui, c'est qu'il la défendait gaîment (1). Il ne pouvait croire qu'il dût mourir si tôt, quand il avait encore tant de choses à faire. Les souffrances n'étaient rien pour lui; elles avaient été impuissantes à le lasser de l'existence. Il aimait ce monde dont tant de fous médisent. Il mourut cependant calme et fier, triste sans amertume, résigné sans espoir. C'est dans l'été de 1844 que notre marine perdit cet homme qui avait tant fait pour elle, et qui unissait par un singulier accord la force à la tendresse, la philosophie la plus audacieuse à une douceur, à une simplicité toutes chrétiennes.

Quoiqu'il appartînt par ses affections et par ses études à la marine d'autrefois, l'amiral Lalande était précisément l'homme qui eût pu porter la plus vive lumière dans la situation d'aujourd'hui (2). Il excellait à dégager une idée juste et fondamentale des détails au milieu desquels il est si facile de s'égarer. En marine, il partait

(1) Je ne parle que preuves en main de cette triste et inaltérable gaîté. On en pourra juger par les extraits suivans :

« Paris, 22 novembre 1843. — J'en suis revenu à mon lait pour unique aliment, et je m'en trouve fort bien. On dit qu'on peut très bien vivre avec une ennemie comme une hydropisie bénigne; mais je n'entends pas de cette oreille-là, et veux guérir... Je m'arme de patience pour passer l'hiver comme un *bon à rien,* ce qui, en conscience, ne me va guère. »

« Paris, 16 décembre 1843. — Je me suis fait percer le ventre pour la sixième fois, et je suis tout dégagé en ce moment. On me dit et je veux croire que je continue à aller de mieux en mieux. Je ne m'en aperçois que lorsque je ne souffre pas. Ce que je vois, c'est qu'il faut se résigner à passer l'hiver au coin du feu, bien chaudement, et en s'étudiant au rôle de *bon à rien,* que je n'aime pas. »

« Paris, 28 décembre 1843. — Tu sais toucher la corde sensible, mon cher Edmond. Oui, j'espère bien que je retournerai à l'eau et que nous y serons ensemble à parader, comme tu dis, puisque nous en sommes réduits là; mais en paradant on se dispose aux choses sérieuses, et il en peut surgir d'un moment à l'autre... Mais quand pourrai-je d'abord, et quand voudra-t-on m'envoyer parader? Ce sont là deux grandes questions. Je suis capable d'intriguer pour résoudre la dernière, et je me résigne à tout pour attendre la première. Mes docteurs disent que je suis tout à fait en bonne voie, et je les crois. »

(2) « Je ne suis absolu en rien, » m'écrivait l'amiral, et il le montrait par la sympathie avec laquelle il acceptait les perspectives de l'avenir. Les lettres dont j'offre ici quelques extraits ont précédé de près d'un an la *Note sur les forces navales de la France* (publiée dans la *Revue* du 15 mai 1844).

« Paris, 9 octobre 1843. — ..... Je te crois en conscience quand tu me dis qu'on laisse jeûner la voile, tandis que la vapeur est dans la litière jusqu'au ventre. Ce n'est peut-être pas un mal, car pour arriver à bien faire, il faut faire beaucoup et même

d'un principe aussi simple qu'absolu : tout pour la flotte, — c'est-à-dire faire tout converger vers le bon et prompt armement du plus grand nombre de vaisseaux possible. Le faste des arsenaux ne lui imposait pas. Ce n'était point aux monumens des ports qu'il jugeait la force d'une marine : il la reconnaissait à la puissance productive des chantiers, à la richesse des approvisionnemens, et surtout à la forte constitution du personnel. Il rêvait une armée de mer permanente, se rapprochant beaucoup sous ce rapport des idées qui ont prévalu en Russie. Je ne sais s'il avait bien mesuré toute l'étendue de son vaste programme; mais il est certain que, s'il eût vécu de nos jours, son ambition eût reçu des modernes découvertes que nul en 1840 ne pouvait encore soupçonner un encouragement inattendu et comme une impulsion nouvelle. Sa flotte, quel que fût le nombre des bâtimens dont il l'eût composée, eût été organisée dans son ensemble. C'est lui qui se déclara si énergiquement l'ennemi de la *poussière navale :* il appelait ainsi, non pas tous les bâtimens qui ne pouvaient pas figurer en ligne, mais tous ceux, grands ou petits, qui n'avaient aucune valeur militaire. Quand la constituante, en 1790, voulut se rendre compte de ce que c'était qu'une marine, les uns lui affirmèrent que c'était une administration, d'autres soutinrent que ce ne pouvait être qu'une armée. Pour l'amiral Lalande, la marine n'était pas seulement une armée, c'était, dans la plus étroite acception du mot, une escadre.

E. Jurien de La Gravière.

trop. C'est de l'argent gaspillé; mais, s'il y a des résultats, je m'en consolerai facilement. »

« 21 octobre 1843. — Si je ne puis approuver les capitaines qui n'ont jamais assez, qui ne trouvent bien que ce qu'ils ont fait faire, défaire ou refaire, je n'ai pas non plus la moindre estime pour ceux qui trouvent tout bien, sans avoir même regardé, et s'en rapportent aux autorités du port et au règlement pour qu'il ne leur manque rien. »

« Paris, 1er décembre 1843. — Les bureaux sont obligés de convenir que M. de Mackau s'occupe sérieusement et fructueusement de son affaire; mais ils sont fort mécontens de l'allure qu'il prend de les faire beaucoup travailler, de leur demander mille renseignemens, et puis de décider sans qu'ils en sachent rien. Ce n'est pas leur compte, quoique ce soit raisonnable...

« Tu es ou plutôt nous ne sommes pas les seuls effrayés de la dépense des vapeurs. Le ministre en est tourmenté. Il est venu me voir l'autre jour, et nous n'avons guère parlé que de cela. Il revient sans cesse sur ce grand *hic*. « Les transatlantiques, dont nous allons peut-être rester chargés, coûteront plus d'entretien à eux seuls que toute la flotte à voiles! » Je réponds : « Tous les perfectionnemens doivent avoir pour but de diminuer cette énorme dépense et de fondre les deux marines, comme on a fait de la lame et de l'arquebuse. La marine de nos jours doit être — *un fusil à baïonnette.* »

ÉTUDES

SUR LE MOYEN AGE

DE L'HISTOIRE DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS PENDANT LE XIVe SIÈCLE EN FRANCE.

I. — COUP D'ŒIL GÉNÉRAL SUR LE MOYEN AGE.

Je ne m'engage pas de mon chef dans une question aussi vaste que l'est l'histoire des lettres et des arts pendant le XIVe siècle en France. J'ai derrière moi un grand ouvrage qui mérite d'être loué, cité, médité. Je l'ai médité pour en parler, je le citerai pour m'en appuyer, je le louerai pour lui rendre justice. Il s'agit du tome XXIV de l'*Histoire littéraire de la France*, commencée par les bénédictins, continuée par l'Académie des Inscriptions. C'était l'habitude des bénédictins, quand ils entraient dans un nouveau siècle, de l'inaugurer par un *discours* qui en offrait l'idée générale et l'ensemble, habitude religieusement observée par leurs successeurs. Le XIIIe siècle étant achevé et le XIVe devant être mis sur le chantier, la tâche échut à MM. Le Clerc et Renan d'esquisser l'un les lettres, l'autre les arts durant cette époque. Ces deux parties, très inégales en longueur, remplissent un de ces grands volumes in-quarto familiers à l'érudition bénédictine, et sont l'œuvre sur laquelle j'appelle l'attention des lecteurs de la *Revue* (1). Il s'agit non d'événemens, mais d'idées, d'opinions et de livres.

Qu'est-ce que le XIVe siècle? je veux dire quel rôle a-t-il joué

(1) *Histoire littéraire de la France*, t. XXIV, par MM. Victor Le Clerc et Renan. Une seconde édition paraîtra bientôt en 2 vol. in-8°, chez Michel Lévy.

dans ce vaste labeur où l'élite de l'humanité, d'abord engagée inconsciemment, aperçoit maintenant un développement à poursuivre, des buts successifs à atteindre, et le suprême encouragement de devenir plus savante dans les voies de la nature et meilleure dans son propre gouvernement politique et moral? Hors de cette élite, les siècles passent à la file les uns des autres, se ressemblant tous, et diversifiés seulement par le jeu et les accidens des ambitions. Dans le sein de cette élite, ils passent avec une fonction déterminée par la lutte entre les perturbations de la vie sociale et politique et la conscience croissante de la raison et de la justice. C'est cette lutte qu'on nomme progrès, civilisation, et qui fait l'intérêt souverain de l'histoire : sans elle, l'histoire est une chronique d'événemens sans vertu; avec elle, l'histoire est une science qui voit la force vive éclore, grandir et produire ses effets.

Le XIVe siècle est une de ces époques qui tiennent plus de l'esprit de celle qui va suivre que de celle qui a précédé. Un malaise inconnu le travaille, et, sans qu'il le veuille ou qu'il le sache, les institutions s'ébranlent, ou du moins cessent de remplir leur office régulier. L'obstacle n'est pas au dehors, ce qui pourrait n'être que passager; il est au dedans, ce qui est le signe de quelque lésion grave qui envahit l'organisme social. On nommerait révolutionnaire ce siècle, si au milieu de ses agitations quelque doctrine positive ou négative le poussait; mais il n'en a point, et il souffre seulement de l'usure naturelle des organes qui jusqu'alors avaient entretenu la vie de la société. Il est, comme le malade, pleinement innocent du mal qui l'entreprend; il ne l'a ni cherché, ni voulu; il ne sait même, au moment où il souffre, de quoi il souffre : c'est l'évolution qui se fait, indépendante des hommes dans la sphère inférieure de leurs volontés et de leurs vues, mais dépendante d'eux dans la sphère supérieure des acquisitions scientifiques, morales et industrielles.

Un philosophe dont l'influence s'exerce aujourd'hui sur la méthode dans les hautes conceptions scientifiques, Auguste Comte, a dit qu'à tort on fixait l'ouverture de l'ère révolutionnaire en Europe au XVIe siècle, qu'il fallait l'avancer de deux cents ans, et que l'ébranlement des institutions et des opinions datait du XIVe, qui le premier avait ressenti et manifesté la décadence du régime catholico-féodal. Cette notion profonde fait partie de toutes celles qu'il a données à profusion dans les trois derniers volumes de son système de philosophie positive, et elle y est née moins du détail des faits que d'une conception générale tellement vraie et forte qu'aucun des nœuds, aucune des crises de l'histoire ne lui échappait. C'est là que je l'ai prise, et je m'en suis servi souvent, ayant reconnu à l'user que je pouvais m'y fier, car, depuis beaucoup d'années, mes

travaux se sont dirigés vers un coin de ce vaste pays qu'on nomme le moyen âge; ce coin, c'est l'étude de la langue d'oïl.

Voici venir une démonstration complète, par le détail et par les faits, de la proposition du philosophe. Un érudit renommé, l'homme d'Europe qui connaît le mieux l'histoire littéraire du moyen âge (et c'est surtout d'idées qu'il s'agit ici), M. Le Clerc, donne pour conclusion de son grand *discours* que le XIVe siècle est caractérisé par l'*affaiblissement de l'ancienne unité catholique et la dissolution prochaine de la société féodale*. Ces deux termes comprennent le tout de la révolution moderne à son début. Ce qui rend remarquable cette rencontre entre le philosophe et l'érudit, c'est que celui-ci n'a reçu aucune influence de celui-là. Quand les documens lui eurent passé par les mains, quand il les eut classés et interprétés, la lumière qu'ils donnèrent fut décisive, et le caractère du siècle apparut dans sa réalité. Ceux qui, lisant le philosophe, douteront de la certitude de son aperçu n'auront qu'à prendre le *discours* de l'érudit; ceux qui, lisant l'érudit, voudront savoir la liaison théorique des différentes parties du moyen âge, auront recours au philosophe.

L'importance est grande à noter correctement les époques. Considérez ce qui arrive en plaçant l'ébranlement des bases du système du moyen âge, comme on fait d'ordinaire, au XVIe siècle. Alors on peut soutenir, non sans apparence, que l'événement est accidentel, en ce sens du moins qu'il est dû non à l'insuffisance de l'organisme catholico-féodal, mais à des causes extrinsèques que l'on signalerait avec plus ou moins d'exactitude. Qu'on suppose Léon X moins besoigneux d'argent, la vente des indulgences moins scandaleuse, un moine augustin de moins; la réforme n'éclate pas et les choses restent dans le vieil état, si bien qu'à ce point de vue un Bossuet peut, dans la dernière moitié du XVIIe siècle, prédire la fin des scissions et le retour à l'unité catholique. Cette prédiction, si terriblement démentie par les événemens, était d'avance condamnée par des nécessités historiques que les préjugés théologiques de l'auteur des *Variations* ne lui permettaient pas d'apercevoir. Mais quand les faits établissent qu'en pleine prospérité, tant intérieure qu'extérieure, au XIVe siècle, le moyen âge s'ébranle de lui-même et que cet ébranlement, loin de recevoir aucun amendement se prolonge tout le long du XVe, alors on arrive à concevoir que la réforme n'est qu'un moment particulier dans une révolution qui commence avant elle et qui ne finit pas avec elle, que cette réforme à son tour s'est trompée en croyant avoir trouvé un point fixe, et que successivement toutes les parties du système catholico-féodal, tant religieuses que politiques, ont été soumises à une critique ardente dont une des manifestations capitales fut la révolution française. Le XIVe siècle

ouvre la marche, et depuis lui chaque siècle n'est occupé qu'à préparer dans l'ordre des idées de nouvelles conceptions et dans l'ordre pratique de nouvelles institutions. Depuis ce temps-là, la société n'a plus retrouvé son guide dans l'église, ni l'église son image dans la société.

Quand on porte, pour s'en occuper, le regard sur une grande époque, il faut se demander à quoi l'on va s'intéresser et quel parti l'on prendra dans la chute de ceci ou le progrès de cela. La réponse est donnée par la philosophie de l'histoire : prendre parti pour ce qui doit favoriser le développement humain. L'historien qui place dans certaines croyances et certaines institutions du passé le type duquel on ne peut s'écarter sans déchoir et dégénérer n'a que des déplorations pour tout ce qui, survenant, modifie, altère, renverse le type sacré. De son côté, l'historien qui n'a pour apprécier les choses qu'un rationalisme plus ou moins métaphysique et révolutionnaire ne peut s'abstenir de verser haine et mépris sur ces époques qui ne satisfont point à des conceptions non contrôlées par le fait et l'expérience. Cela seul, — je veux dire ce chagrin qu'ici cause le caractère de l'avenir et cette haine que cause le caractère du passé, — suffit pour établir essentiellement le fondement même de la philosophie de l'histoire, philosophie qui ne peut consister qu'à comprendre que ce caractère de l'avenir et celui du passé n'ont rien de différent ni de contradictoire, qu'une même force produit un enchaînement d'évolutions, et que celui-là seul qui sait la retrouver partout est arrivé à la conception philosophique. Sans doute l'homme qui ne se contente pas de penser et qui sent en même temps voudrait bien des fois que cette histoire fût différente; mais en combien d'autres domaines, parmi ceux où se déploie la nature ouverte à nos regards et à nos investigations, ce même souhait ne se fait-il pas entendre! Une fatalité (j'entends par fatalité la condition des choses) s'impose à nous partout, et en s'imposant suscite en même temps ce sentiment de peine pour un ordre imparfait, cette douleur des maux que font les choses, et cet effort héroïque et séculaire pour les modifier : sentiment, douleur, effort qui sont l'apanage de l'humanité prenant conscience d'elle-même!

M. Le Clerc dit : « Le moyen âge avait été l'œuvre et le domaine de l'église. Au moment où il va finir, un nouvel ordre social ne pouvait se former qu'à travers les incertitudes, les déchiremens, les malheurs publics et privés qui accompagnent les révolutions. » C'est dans cet esprit qu'il faut considérer le XIVe siècle : il est l'ouverture à une phase nouvelle et plus avancée de la civilisation. Quant aux malheurs publics et privés qui accompagnent les révolutions, il importe de s'entendre là-dessus : je ne les nie ni ne les aime, ni ne les revêts de noms flatteurs; mais il serait injuste, historiquement, de

ne pas rendre aux choses leur caractère relatif. Les révolutions ne prennent point les sociétés dans un état de béatitude dont elles les arrachent pour les lancer dans les champs de l'inconnu; ce qui les précède est la guerre, la lutte des états contre les états, des classes contre les classes. Pour ne parler ici que du XIVe siècle, le moyen âge ne fit, non plus que l'antiquité païenne, régner l'âge d'or : il fut un âge de fer, si l'on entend par là les guerres, les conquêtes, les invasions; mais, à part la France, qui souffrit cruellement de guerres mal conduites contre l'Angleterre (et cela est en dehors du développement historique), le XIVe siècle ne présente point de maux exceptionnels.

On entendrait mal ce qui se passa, si l'on considérait comme une condamnation préméditée par les hommes d'alors la séparation qui commence au XIVe siècle. Ce n'est pas un mauvais régime que l'on repousse et que l'on foule aux pieds insurrectionnellement; c'est un régime devenu insuffisant auquel on essaie de se soustraire. L'enfant qui grandit prend d'autres vêtemens, ou, si l'on veut, l'homme qui passe dans la vie à une position plus active et plus éminente a besoin de changer les dispositions de l'édifice patrimonial qu'il ne peut ni ne veut quitter, mais qu'il transforme pour sa nouvelle condition.

On m'a reproché d'avoir repoussé les opinions qui font du moyen âge un abîme de superstition et de ténèbres, d'avoir vanté les bienfaits de l'église quand elle demeure seule debout entre Rome défaillante et la barbarie envahissante, d'avoir compté parmi les grandes créations d'une société tout imprégnée du besoin de la prière et de l'ascétisme chrétien ces couvens qui, au milieu même des Germains débordés, cultivaient, enseignaient, civilisaient, enfin d'avoir assigné un rôle puissant et une noble part à l'évolution dans ce qui est considéré comme une chute profonde et une dégénération misérable par rapport à l'antiquité païenne. De la sorte, de ce côté, j'ai perdu des amis sans en gagner de l'autre côté, et ce n'est que justice de n'en avoir pas gagné, car il est bien vrai qu'une telle doctrine historique, qui ne donne aux phases sociales qu'une valeur relative, ne satisfait pas ceux qui lui donnent une valeur absolue, et qu'à ce point de vue les religions et les institutions sont des degrés d'une évolution déterminée par l'avancement corrélatif du savoir humain et de la moralité humaine.

Ainsi donc je continue à soutenir l'opinion qu'au moyen âge appartient une place honorable dans le développement humain, et que, prenant les choses où Rome, incapable de suffire plus longtemps à la tâche sociale, les quittait, il n'a laissé ni périr ni rétrograder les élémens que le monde ancien lui remettait comme à son héritier dans les plus graves et les plus critiques circonstances qui se puissent imaginer. Et comme ici, dans ce travail, je vais passer du côté

de ceux qui l'entament et sympathiser d'esprit et de cœur avec les novateurs, il n'est pas superflu d'indiquer ce qui, à mon avis, est le point culminant de ses services et le recommande particulièrement à la postérité.

Le moyen âge est le successeur de l'empire romain, comme l'empire romain fut le successeur de l'ère républicaine en Italie et en Grèce. Dès que, dans l'Occident, par l'arrivée des Barbares, le lien qui rattachait à Rome les provinces est rompu, ces parcelles divisées du grand tout cherchent à s'organiser et à vivre, et cette organisation est terminée peu après Charlemagne dans la constitution du régime catholico-féodal. Si l'on cherche en quoi ces deux époques, unies par une étroite succession, diffèrent essentiellement, on remarque qu'elles diffèrent surtout en ceci, — que l'une, l'empire romain, n'a pas d'institutions, et que l'autre, le moyen âge, en a.

Peut-être plus d'un dira : Qu'est-ce que ces institutions pour valoir qu'on en tienne compte? Pourtant qu'on voie les choses, les difficultés, les résultats. Quand l'empire succéda à la république, qui, elle, avait des institutions, il laissa subsister les noms; mais ces noms devinrent absolument vides. Il y eut encore un sénat, un forum et des consuls; mais ce sénat, ce forum, ces consuls n'étaient plus que des simulacres : il ne restait qu'un empereur et des agens. *Si immensum imperii corpus sine rectore librari posset*, a dit Tacite...; l'empire ne put en effet jamais trouver un équilibre sans un maître souverain. Une administration habile et puissante maintint l'ordre, leva les impôts, répartit les dépenses, entretint les armées, fit les ouvrages d'utilité publique; mais rien, dans les trois siècles que dura l'expédient impérial, ne put faire qu'il s'établît entre le maître et les sujets quelques-uns de ces pactes qu'on appelle institutions, qui forment un principe de vie, d'action, de développement, et sans lesquels un état n'est pas un organisme. Les empereurs et les sujets furent aussi incapables les uns que les autres de pourvoir à ce vice capital qui minait peu à peu les assises du grand empire. Tacite fait dire à Galba que, si la chose était possible, il serait digne d'être celui par qui recommencerait la république; mais la chose n'était pas possible : qui peut concevoir dans l'état du monde le rétablissement de la république antique? Plus tard, les empereurs, accablés par l'urgence des affaires, n'eurent plus à songer qu'à se défendre contre les Barbares, et se défendirent mal. Quant aux sujets, ni les aristocraties ni les plèbes n'avaient plus aucun esprit qui les rendît maîtresses de la situation et forçât le souverain à leur accorder une part dans la gestion des affaires. C'est par cette absence d'institutions et par la désagrégation morale et politique qui s'ensuivit que les Barbares prévalurent sur Rome et que l'empire tomba.

Cette grande chute accomplie, le problème social et politique

resta le même; je me trompe, il se présenta compliqué et aggravé de la présence des Barbares, qui étaient devenus partout les maîtres de l'autorité supérieure. Il était possible que rien ne fût changé, et que l'empire se continuât sous forme morcelée. C'était manifestement la tendance des rois ostrogoths et mérovingiens; mais la situation fut plus forte. Je dis la situation; on entend bien que ce ne fut pas la réflexion qui, appréciant les conditions politiques, combina les institutions les mieux appropriées : cela est d'un temps plus mûr et plus instruit sur l'organisation des sociétés; mais sous les influences qui alors se firent sentir se développèrent les germes de ce qui devint peu à peu le régime féodal.

Ce régime doit être considéré par rapport à ce qui l'a précédé et en lui-même.

Ce qui l'a précédé, c'est l'empire romain. Or, au point de vue qui nous occupe, la supériorité du régime féodal est manifeste; il a cette supériorité qui appartient à un organisme vigoureux et apte à se développer par comparaison avec un organisme vieilli et voué à la destruction. Sur cette vieillesse et cette destruction de l'un, aucun doute n'est possible : tout dans l'empire romain allait en décadence; les lettres, les arts, les sciences, la politique, la force militaire, subissaient de siècle en siècle une décroissance qui s'acheminait vers la ruine. Sur cette vigueur et ce rajeunissement de l'autre, il n'y a pas davantage de doute, car chaque siècle le rend plus propre à servir de transition vers l'ère moderne. Pour une société héritière de la Grèce et de Rome et ranimée par le christianisme, c'était, même avec les Barbares, la rénovation, non la ruine, qui était en perspective. Le plus bas degré de la décadence est atteint quand ce qui reste d'élégance, de lettres et d'art reçoit un dernier coup par l'établissement des Barbares; mais dès lors la réorganisation commence; le régime féodal s'établit, les langues modernes se forment, un vif désir de savoir remue les intelligences, de grandes choses s'accomplissent, d'heureuses découvertes se font, et tout est vie et travail.

Considéré en soi, le régime féodal n'est pas moins digne d'attention. Au premier abord, il apparaît comme un morcellement de l'autorité souveraine, et il semble qu'un pareil système n'exige pour s'établir aucune condition avancée de civilisation. Cela serait vrai, et on pourrait n'y voir qu'un de ces accidens produits par une aristocratie forte contre des princes faibles, s'il n'était pas conjoint à trois élémens capitaux qui en font le caractère et qui lui donnent une place hors ligne. Le premier, c'est d'avoir reconnu un suzerain, ce qui conserva l'idée de l'état; le second, c'est d'avoir reconnu une autorité spirituelle pleinement indépendante de lui, et cette autorité était le catholicisme; le troisième est d'avoir trans-

formé l'esclavage antique en servage. Ce sont de grandes choses, et qui, quoi qu'il en soit du reste, exigent le respect de l'historien et la reconnaissance de la postérité.

Quant à ceux qui, rejetant le moyen âge comme un temps de rétrogradation et d'abaissement en toute chose, lient l'ère moderne à l'antiquité par la renaissance, il faut leur répondre que ces hommes de la renaissance qui se trouvèrent capables de prolonger l'antiquité et d'en tirer de vastes développemens furent mieux doués que les héritiers directs de cette même antiquité entre les mains de qui elle avait péri. Cette capacité plus grande est le fruit du long apprentissage subi durant le moyen âge, et les hommes du XVIe siècle purent ce que n'avaient pu les hommes de Grèce ou de Rome après la belle époque. Ils le durent à leurs prédécesseurs immédiats, les gens du moyen âge. Il faut finalement voir les choses comme elles sont : ce n'est la faute de personne si l'âge des républiques gréco-latines fut éphémère, et aboutit au despotisme macédonien en Grèce, au despotisme impérial à Rome, à un affaissement moral et intellectuel. Ce n'est la faute de personne si l'empire fut une phase lourde, sans souffle, inhabile au dedans à ranimer la vie sociale, au dehors à écarter l'effroyable catastrophe des Barbares. L'antiquité gréco-latine ayant amené les choses à ce point, c'est à ce point que les hommes purent les reprendre, et fonder avec les élémens préexistans, sociaux, religieux, politiques, un nouveau système. L'histoire montre que ni la vie, ni le souffle, ni le développement n'y manquèrent.

Et ici s'ouvre un nouveau point de vue qui agrandit la situation du moyen âge, qui en montre le caractère relativement, mais véritablement progressif. On le nomme régime catholico-féodal, et c'est justice, car alors l'église eut, dans le domaine spirituel, une domination incontestée : dogme, philosophie, science, éducation, tout dépendit d'elle; mais l'église n'est pas l'œuvre du moyen âge, c'est le produit de cette ère qui est l'empire romain, si terne, si déchue, quand on la considère du côté païen, si vigoureuse et si puissante quand on la considère du côté chrétien. Je n'ai pas besoin de dire que je ne suis pas, avec Julien et avec le XVIIIe siècle, contre le christianisme pour Jupiter, et ce mot de Jupiter qui se trouve sous la plume suffit, sans plus, pour faire comprendre la supériorité du nouvel ordre religieux et moral qui triompha; mais, du moment que cette supériorité est bien reconnue, on voit qu'elle se reporte sur le moyen âge, qui se l'approprie sans réserve; le mouvement religieux eut la plus grande influence sur le mouvement social, qui lui fut subséquent, et celui qui les veut scinder se trompe historiquement. En un mot, à qui saisit l'enchaînement il apparaît que, pour passer de l'ère antique à l'ère moderne, les facultés collectives de la société

durent prendre l'intermédiaire du catholicisme et de la féodalité. Celui qui arrange les choses autrement n'a dans l'esprit qu'une chimère historique.

II. — DE LA FORTUNE DE L'ANCIENNE LITTÉRATURE FRANÇAISE EN EUROPE.

Le XIVe siècle, gond sur lequel commence à tourner la porte qui ferme le moyen âge et ouvre l'ère moderne, est, en France, le temps qui voit finir et s'éteindre l'art créé dans la haute époque. Ici art est un mot collectif qui embrasse la poésie et l'architecture; ce furent les deux parties qui forment l'auréole de la France. Également originales, mais inégalement fortunées, la poésie chevaleresque a cessé de vivre dans la bouche et dans la mémoire des hommes, l'architecture gothique fait encore aujourd'hui passer en celui qui la contemple les sentimens qui animaient le génie des constructeurs quand ils élevèrent ces sublimes édifices où l'âme chrétienne se trouve en harmonie avec sa croyance et son Dieu.

On commence, je crois, à savoir dans le public, grâce aux érudits, que la littérature française ne date pas du XVIIe siècle, ou, si l'on veut, du XVIe, qu'elle a eu un long développement antérieur, qu'elle est née vers le XIe siècle, et qu'elle florissait particulièrement au XIIe et au XIIIe. J'avoue que je suis de ceux qui tiennent aux lointains souvenirs, et que ce n'est pas sans un certain orgueil national que je vois l'esprit de la vieille France se signaler par des œuvres considérables qui plurent partout, et établir dès les temps les plus anciens ces liens qui ont été et sont encore si utiles à la communauté européenne. Telles n'étaient pas les inclinations des XVIIe et XVIIIe siècles : le XVIIIe, excusable, puisque, engagé dans la grande guerre contre les opinions catholico-féodales, il n'avait plus le pouvoir de distinguer ni de ménager; le XVIIe, inexcusable de n'avoir eu d'estime que pour lui ou pour l'antiquité classique.

Mais quoi! dira-t-on, des engouemens d'érudits que charme la poussière des vieux parchemins peuvent-ils prévaloir contre l'arrêt d'un oubli séculaire et rendre quelque vie à des œuvres que leur propre patrie a délaissées? L'objection serait valable, si ces œuvres n'avaient pas jadis joué un grand rôle et exercé une influence étendue. Elles ne demeurèrent pas enserrées en d'étroites limites, l'Europe entière fut leur vaste théâtre; l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, l'Angleterre, le nord scandinave, la Grèce même, les lurent, les traduisirent, les imitèrent. Et c'est là, à vrai dire, que commence l'usage européen de la langue française; elles le fondèrent, et l'avenir, je ne dirai pas l'agrandit, mais le confirma. Au reste, la langue et les œuvres se servirent en ceci mutuellement : sans les œuvres, la langue ne se serait pas répandue; sans la langue, les œu-

vres n'auraient pas eu d'accès. Les faits antérieurs avaient destiné ce qui fut la France à parler une langue celtique; la conquête romaine changea cet ordre, et ce fut une langue romane qui s'impatronisa dans les Gaules. Or, tout en reconnaissant le haut mérite des idiomes celtiques, ils sont dénués de cette demi-connaissance préliminaire que le latin donne des langues romanes. Pour des Italiens et des Espagnols, la langue d'oïl jadis et le français d'aujourd'hui s'ouvrent sans peine; la difficulté n'est guère plus grande pour des Anglais et des Germains, grâce à la commune éducation classique. C'est ainsi que la langue et les œuvres se sont aidées mutuellement dans leur diffusion à travers l'Europe.

Au XIVe siècle, toute cette grande renommée était fondée. « Déjà depuis trois cents ans, dit M. Le Clerc, nos pères avaient une poésie française. Ils avaient trouvé dans le poème héroïque de belles et hautes inspirations, dans le conte d'heureux momens de vivacité et d'esprit, dans la chanson une grande variété de rhythmes et d'agréables images, dans la comédie populaire de la gaîté et de charmantes scènes, partout une invention vraiment spontanée, et qui ne devait rien à l'imitation. Que leur a-t-il donc manqué pour produire des œuvres durables, que l'on pût lire et admirer encore aujourd'hui? Il leur a manqué le travail du style, la pratique de cet art pour lequel ils avaient cependant les conseils et les exemples des anciens, l'art de bien dire. » En appréciant à diverses reprises notre vieille poésie, j'ai fait remarquer qu'elle était moins oubliée qu'elle ne paraissait, et que, si on ne répétait plus ses chants, du moins ses types s'étaient perpétués, et que les Roland, les Renaud, les Ogier n'étaient pas moins connus que les Achille et les Hector de la célèbre antiquité. M. Le Clerc confirme ce dire : « Nous y apprenons (dans le poème de la chanson de Roland), même dans l'état où il est, par quelle majesté simple et pure, par quelle brièveté entraînante, nos grandes compositions narratives, avant les perpétuels remaniemens qu'elles ont subis, conquirent dès l'abord un ascendant qu'elles ont gardé plusieurs siècles. Ce n'était pas avec un long tissu de fictions, surchargé sans cesse d'aventures nouvelles, accru hors de toute proportion, et que l'imprimerie fit allonger encore, c'était avec un récit assez court, presque nu, mais énergique et fier dans sa simplicité, que s'emparèrent de la poésie européenne les caractères nouveaux que la France venait de créer. » Dante, bien que politiquement très hostile à la France, a placé dans le paradis les preux de nos chansons de geste. Quel plus grand témoignage pouvait-il rendre à la puissance populaire de l'imagination de nos trouvères?

Tout cet éclat du printemps chevaleresque et féodal s'évanouit sous l'inclémence du XIVe siècle. Pendant quelque temps encore, on

imite, on remanie les anciens, j'entends ici par anciens les poètes des XIe, XIIe et XIIIe siècles; mais on ne crée plus rien. Pour qu'il naisse une nouvelle poésie digne de se faire écouter, il faudra qu'il apparaisse, dans l'imagination française, de nouveaux types, un nouvel idéal auquel concoururent l'Italie, l'Espagne et l'antiquité. Ainsi s'explique la stérilité du XVe siècle; c'est l'espace vide qui, plus ou moins long, sépare les deux termes d'une transformation.

Pendant que l'art de la poésie subissait une éclipse, un même sort atteignait l'art de l'architecture. Sans rappeler ici comment de l'église byzantine est née l'église gothique, il suffit de dire que l'art gothique, qui est la grande gloire de l'Occident et qui rivalise avec les plus belles conceptions de l'antiquité, fut la création d'artistes français. Malgré le nom fort impropre qu'il porte, l'Allemagne n'y a aucun droit, l'Italie n'en a pas davantage, et c'est de la France que ces hardies et religieuses constructions se sont étendues à l'Angleterre, à l'Allemagne et au midi; mais, de même que le souffle désertait la poésie, il désertait aussi les autres arts, et ce visible changement, avec ses conséquences, l'auteur de la partie du *discours* relative aux arts pendant le XIVe siècle, M. Renan, l'a signalé ainsi : « Le XIVe siècle est, dans l'histoire de l'art français, un moment capital; c'est le moment où il est décidé que l'art du moyen âge mourra avant d'avoir atteint la perfection, qu'au lieu de tourner au progrès, il tournera à la décadence. Cet art avait survécu de plus de cent ans au sentiment religieux et poétique qui l'avait créé; l'inspiration semblait maintenant lui manquer tout à fait. Le goût du XIIIe siècle avait souvent été peu exercé; jamais il n'avait été plat et vulgaire : maintenant, au contraire, le goût du laid l'emportait de toutes parts. Quand le goût renaîtra, ses efforts ne consisteront pas à continuer une tradition nationale; ils consisteront plutôt à rompre avec la tradition. De là ce phénomène qui, pour n'être pas sans exemple, n'en reste pas moins étrange, nous voulons dire cette rupture qui, à partir du XVIe siècle, nous rend dédaigneux pour notre passé et engage à la poursuite d'un autre idéal. »

Cette rupture avec le passé quant à l'art, rupture dont on vient de voir la vive expression dans les paroles de M. Renan, n'est pas moins effective dans un autre domaine qui m'a particulièrement occupé, je veux dire la langue. Le XIVe siècle est le moment où la langue d'oïl meurt pour faire place au français moderne. La langue d'oïl est, avec la langue d'oc, la fille aînée du latin; seules entre les langues romanes, elles ont conservé des cas, un nominatif et un régime, image diminutive de la déclinaison latine, mais image réelle. C'est sous cette syntaxe semi-latine que pendant trois siècles la langue d'oïl chante les preux de Charlemagne et les merveilles de la Table-Ronde et du Saint-Graal; mais en même temps que l'inspira-

tion qui l'avait animée s'amortit et s'éteint, l'oreille se déshabitue des finesses de la déclinaison et cesse d'attacher un sens précis aux finales caractéristiques. La langue se dépouille de cette part de latinité qu'elle avait retenue. Donc de ce côté aussi se présente un intervalle de déformation et de réformation, intervalle peu favorable, comme on sait, aux belles productions dans les lettres : il faut attendre que l'ordre se soit rétabli dans la langue et dans la grammaire.

Bien que par des causes purement historiques la veine d'invention et de production soit épuisée en France au XIVe siècle, l'Europe ne cesse pas pour cela de tenir en grand renom notre littérature; ce n'est pas, il est vrai, des œuvres de ce siècle qu'elle s'occupe, mais c'est des œuvres des trois siècles qui ont précédé. Dans cette histoire de l'esprit français, il y a deux choses à noter, l'antériorité et le renom. Il est maintenant certain que la première effusion de poésie après l'établissement des nouvelles sociétés qui succédèrent à l'empire romain appartient à la France. L'Angleterre, dont la langue même ne se dégage que vers le XIVe siècle, n'a rien d'antique à présenter. L'Allemagne dès le XIIe siècle traduit ou imite nos poèmes, et n'a d'antérieur que les *Niebelungen*, dont l'influence fut étouffée par la poésie chevaleresque et féodale. Les œuvres de l'Espagne, sauf le poème du *Cid*, n'atteignent pas l'antiquité de nos plus vieilles chansons de geste, et l'Italie ne commence à avoir des poètes dont il soit gardé quelque souvenir que dans le XIIIe. C'est surtout à propos de l'Italie qu'il faut avoir présente à l'esprit l'antériorité de la France, car en ce point la fausse histoire a créé un préjugé enraciné : nous sommes accoutumés à voir en elle l'institutrice de la France comme elle le fut de la Gaule; mais il n'en est rien. Sans doute, dans le XVIe siècle et au commencement du XVIIe, l'Italie et aussi l'Espagne exerceront beaucoup d'influence sur l'esprit français; dans les hauts temps du moyen âge, c'est la France qui exerce de l'influence sur l'esprit italien.

Une littérature pourrait être antérieure et cependant être restée dans l'obscurité et sans influence au dehors. Loin de là, l'éclat fut grand ainsi que l'influence. Si l'on demande comment il se fit que la France eut l'antériorité, il se montre plusieurs causes dont l'analyse délicate m'entraînerait trop loin, parmi lesquelles le règne de Charlemagne tient sans doute un rang principal, et qui déterminèrent aussi les langues d'oïl et d'oc à conserver deux cas de la latinité, par prérogative sur les autres langues romanes; mais si l'on demande comment il se fit que la France eut le succès, il est facile de répondre que le sentiment des nations catholico-féodales qui formaient un faisceau appartiendrait à qui viendrait s'en saisir. Aussi les oreilles s'ouvrirent partout avec sympathie aux premiers chants de guerre, de chevalerie, de piété et d'amour dans le monde nouveau.

Lorsqu'on se rappelle que, pendant plus de trois siècles, le français fut la langue de la cour, des hautes classes, de la justice, de la politique en Angleterre, et que la langue anglaise, formée d'allemand et de français, ne prit son indépendance qu'au XIVe siècle, on ne s'étonnera point que tout d'abord elle ait cherché ses inspirations dans notre poésie. Un savant, M. Conybeare, dont le patriotisme saxon n'est pas douteux, a déclaré qu'on ne pouvait contester aux trouvères français l'honneur de l'invention, et le commentateur de Chaucer croit que jusqu'à ce poète il n'y a pas en anglais de roman qui ne soit d'origine française. Chaucer lui-même (il suffit dans cette brève esquisse de parler de lui),

Grand translateur, noble Geffroi Chaucier,

comme dit un de ses amis, le versificateur français Eustache Deschamps, avait traduit et imité. On peut citer le *Roman de la Rose*, du moins tout ce qui est de Guillaume de Lorris, le *Fablel du Dieu d'amour*, une de nos fictions les plus anciennes et les plus gracieuses, la *Ballade du village*, dont le texte français n'a point reparu. Chaucer emprunta son poème de *Troïlus et Creseide* à Boccace, qui le devait à un trouvère français du XIIe siècle. Au reste, Chaucer a dit lui-même des compositions de nos trouvères : « Des esprits supérieurs se sont plu à *dicter* en français (c'est l'ancien terme pour composer en vers), et ils ont accompli de belles choses. » Il n'est personne qui, en lisant le *Zadig* de Voltaire, ne soit frappé de l'épisode de l'ange qui, sous la forme d'un ermite, se fait pendant quelque temps le compagnon de Zadig; puis, quand on rencontre ce récit dans l'Anglais Thomas Parnell, on retire à Voltaire cette notable conception; mais il ne faut pas s'arrêter là : elle se trouve dans les homélies d'Albert de Padoue, mort en 1313, et finalement, au-delà d'Albert de Padoue, dans l'un de nos fabliaux les plus remarquables. La *Cymbeline* de Shakspeare, où le plus effronté des hommes, Jachimo, déclare avoir admiré sur le sein gauche d'Imogène une étoile à cinq rayons pareille aux gouttes de pourpre qui brillent dans le calice d'une primevère, est le sujet de *Gerart de Nevers*, où le signe secret que le perfide Lisiart se vante d'avoir découvert est une violette. Shakspeare a pris son drame dans Boccace; mais *Gerart de Nevers* est bien antérieur à Boccace, qui l'a imité. En rappelant *Troïlus et Creseide*, l'ange de *Zadig* et la *Cymbeline* de Shakspeare, j'ai voulu montrer que la poésie de nos trouvères vit encore, de tous les côtés, de cette vie qui consiste dans la transmission des conceptions et des formes.

Entre les nations européennes qui reconnaissent tout ce que leur premier âge littéraire doit aux inventions de notre ancienne poésie, l'Allemagne est, avec l'Angleterre et les pays scandinaves, un té-

moin véridique et sincère. La dette contractée par les imitateurs allemands ne saurait être douteuse, puisqu'ils en font l'aveu. Charlemagne et ses douze pairs, tous les personnages, tous les caractères poétiques créés par nos chansons de geste passent en Allemagne, *Roland*, *Amis et Amiles*, sous le titre de *Engelhart et Engeltrut*, *Guillaume au court nez*, etc. Beaucoup de nos poèmes d'aventures (ce sont des espèces de romans en vers) y passent aussi, *Flore et Blanchefleur*, — *le Beau Desconnu* sous le titre de *Wigalois*, l'*Eracles* de Gautier d'Arras, *la Guerre de Troie* de Benoît de Sainte-More. Les plus nombreuses de ces imitations d'outre-Rhin ont pour sujet les preux de la Table-Ronde, popularisés de tous les côtés par les rimes de Chrestien de Troyes. A la tête de ceux qui se disputent cette mine féconde, il faut placer un des meilleurs poètes de l'ancienne Allemagne, Wolfram d'Eschenbach, avec son *Titurel* et son *Parzival*, Ulrich de Zazichoven avec son *Lancelot*, plusieurs autres avec leur *Tristan*. Des vers entiers des poèmes originaux sont conservés dans ces imitations; ainsi on lit dans le *Tristan* allemand :

> Isot ma drue, Isot m'amie,
> En vous ma mort, en vous ma vie.

A cette époque, il s'introduisit dans l'allemand des mots qui depuis en ont disparu, par exemple *bersen*, pour tirer de l'arc (français, *berser*), *kointiren*, faire le *cointe*, le beau (français, *cointoyer*), etc. Toute cette influence est bien récapitulée par le poète allemand Uhland « La langue romane française, écrivait-il en 1812, a enfanté un cycle véritablement épique... L'image d'une époque puissamment héroïque, un faisceau de traditions nationales, une action vivement développée, un style naturel et vrai, l'emploi constant du rhythme musical, tels sont les traits distinctifs qui établissent une analogie entre les chants homériques, les poèmes chevaleresques de la France et les *Niebelungen*. »

En Espagne, ni le poème sur le *Cid*, ni la *Cronica rimada*, ne peuvent passer pour un emprunt fait à nos chansons de geste. Comme ce poème, le plus national de l'ancienne Espagne et que les les copistes ont peu altéré dans sa rudesse primitive, ses constructions irrégulières, sa versification par assonances, est à peu près du même temps que notre longue suite de récits guerriers sur Charlemagne et ses premiers successeurs, d'un temps où dominait dans la famille européenne, avec l'unité catholique, une certaine conformité de mœurs, de sentimens et de langage, il semble plutôt inspiré d'un même souffle, d'un même génie; mais dans presque tous les autres grands poèmes de l'Espagne l'imitation est incontestable. Le curé de *Don Quichotte*, dans son exécution des livres de cheva-

lerie, jette au feu la plupart; mais ce juge impartial veut qu'on garde *les Douze Pairs* et tout ce qui parle de la France. L'*Histoire du fameux Tirant le blanc* lui plaît surtout pour le chevalier don Kyrié-Éléison de Montauban et Thomas de Montauban; il y avait longtemps que nos chevaliers lisaient dans l'original toutes ces charmantes fictions, dont les simples copies désarment la sévérité du curé. Au XIVe siècle, quand l'archiprêtre de Hita, don Juan Ruiz, versifie *le Lai de Virgile, le Varlet aux douze femmes, la Bataille de Karesme et de Charnage*, et lorsqu'il exalte la puissance de *dan Denier* (*le seigneur argent*) en cour de Rome, on est certain que les joyeux contes et les apologues satiriques colportés par nos jongleurs en Italie et en Espagne étaient venus jusqu'à lui. Dans la *Chanson des Saxons* de Jean Bodel, déjà répandue en Europe dès l'an 1200, Charlemagne ayant exigé quatre deniers de tribut des barons de Herupe, qui se prétendaient exempts de tout *chevage*, les barons, au nombre de cinquante mille, font fabriquer des deniers d'acier qu'ils viennent présenter au bout de leurs lances :

Chascun en aura quatre, c'est li chevages drois.
As penons de nos lances les lierons estrois,
Ou ficherons as pointes des riches fers turcois;
Puis irons querre Carle à Loon ou à Blois;
Où que le trouverons, en riviere ou en bois,
Offert soit li chevages ensi com par gabois.

Don Nuño de Lara ne parle pas autrement aux hidalgos qui ne veulent pas se soumettre à l'impôt des cinq maravédis mis par le roi de Castille Alphonse VIII :

Ios á vuestras posadas,
Armáos bien á caballo;
Los cinco maravedis
A taldos bien en un paño,
En las puntas de las lanzas
Los traigais aquí colgado (1).

Des deux parts, le *gabois* a un plein succès : les barons espagnols ne sont que trois mille; mais Alphonse, le vainqueur de Las Navas, devant cette manière menaçante de payer l'impôt, recule comme Charlemagne.

C'est au XIVe siècle que l'Italie, par le génie de Dante, de Pétrarque et de Boccace, prend à son tour le haut rang dans la littérature européenne; mais auparavant elle n'a rien qui, pour l'antiquité ni pour le succès, puisse rivaliser avec la poésie française. Françoise de Rimini et son amant lisaient un poème français, le *Lancelot*, quand ils se sentirent touchés de ces *douteux désirs qui*

(1) « Allez à vos manoirs, armez-vous bien à cheval; les cinq maravédis, liez-les étroit dans le pennon, et à la pointe de vos lances offrez ainsi le chevage. »

les menèrent au douloureux passage. Alors, sous le titre de *Reali di Francia,* on avait abrégé en prose, avec deux ou trois des chansons de geste qui nous restent, quelques-unes de celles qui ne se sont pas encore retrouvées; en vers, il s'était fait au moins quarante compositions, toutes en octave et se rapportant à l'ère de Charlemagne, et dans cet amas de fictions que l'Italie nous avait empruntées, le siècle suivant vit Pulci, Boiardo et l'Arioste puiser leurs épopées burlesques ou héroï-comiques. Le témoignage de Dante mérite d'être cité. « La langue d'oïl allègue pour soi, dit-il dans son traité *de Vulgari eloquio,* qu'à cause de ses formes plus faciles et plus agréables que les autres, tout ce qui a été rédigé en vulgaire prosaïque lui appartient : par exemple, toute la suite des gestes des Troyens et des Romains, les longues et belles aventures du roi Arthur et beaucoup d'autres histoires ou enseignemens. La langue d'oc peut prétendre qu'elle est la première qui ait eu des poètes, comme plus parfaite et plus douce, par exemple Pierre d'Auvergne, et d'autres avant lui. La troisième, celle des Latins, peut s'attribuer deux priviléges : d'abord c'est d'elle que viennent ceux qui ont montré dans la poésie vulgaire plus d'harmonie et plus d'art, comme Cino de Pistoia et son ami; ensuite ils paraissent s'appuyer davantage sur la grammaire, qui est commune, et ceci, à en juger raisonnablement, est un bien grand argument pour eux. » L'ami de Cino de Pistoia est Dante lui-même. Le *vulgaire prosaïque* signifie non la prose, mais les poèmes narratifs qui ne sont pas en strophes régulières et en rimes entrelacées; les poètes de la langue d'oc, auxquels ils donnent la priorité, sont les auteurs de *canzones* et de *vers* d'amour, genre dans lequel ils paraissent avoir précédé ceux de la langue d'oïl, qui les précédèrent pour la poésie épique. Le latin, c'est l'italien, et le mérite que Dante fait à la langue de son pays d'être plus régulière et plus grammaticale que ne l'avait été celle de la plupart de nos trouvères est dû aux travaux de Dante lui-même, de ses amis et de ses contemporains.

Pétrarque, qui est habituellement hostile à la France et qui parle plus d'une fois de la ville disputeuse de Paris et de cette rue du Fouarre, immortalisée par Dante, où professaient les maîtres de la faculté des arts; Pétrarque, dis-je, qui, remarquant que cette capitale lui avait paru fort au-dessous de la réputation et des louanges mensongères de ses habitans, ajoute cependant qu'après tout c'était une grande chose que Paris, *magna tamen haud dubie res fuit;* il s'inquiéta pour sa chère Italie du succès qu'obtenait partout notre poème de *la Rose,* et se hâta d'y opposer, comme s'il doutait de la victoire, non la célébrité naissante de la poésie italienne, ni Dante, ni lui-même, ni aucun nom de son temps, mais les plus grands noms de l'antique poésie latine, Catulle, Horace, Ovide,

Virgile, tant la réputation que nos poètes français avaient conquise au dehors lui paraît éclatante et redoutable, tant l'Italie moderne, qu'il n'oublie pas cependant, lui semble à peine suffire pour soutenir la rivalité! Il est vrai que, par un secret retour de patriotisme et peut-être d'amour-propre, il accueille avec défiance tout ce bruit d'une gloire étrangère, et qu'il aimerait mieux croire que c'est Paris et toute la France qui se sont trompés :

Nisi fallitur omnis
Gallia Parisiosque caput.

Lorsque Dante, dans un rhythme harmonieux et touchant, commençait ainsi le second sonnet de *la Vie nouvelle* :

O voi che per la via d' amor passate,
Attendete, e guardate
S' egli è dolore alcun quanto 'l mio grave,

il avait certainement gardé la mémoire de la complainte française :

Vous qui alez parmi la voie,
Arestez vous, et chascuns voie
S'il est dolor tel com la moie (mienne).

Les critiques italiens trouvent dans son style beaucoup de gallicismes, et l'un d'eux ajoute qu'il rapporta de France autant de nouvelles locutions que jadis Homère des dialectes de la Grèce. Le fait est qu'à cette époque les gallicismes font invasion dans le style italien. Le maître de Dante, Brunetto Latini, qui écrivait en français avec une grande correction, dit en italien, comme s'il parlait français, *san faglia* (sans faille), *manera* (manière), *torno* (tournée), *triare* (trier), *zae* (çà), *convotisa* (convoitise), etc., tous mots que l'académie de Florence, malgré son respect pour les vieux textes, a exclus de son dictionnaire comme étrangers. Un auteur du même temps que Brunetto, c'est-à-dire appartenant au XIIIe siècle, dit : *donna gente* (dame gente), *se m' aiuti Dio* (si m'aïe Deus, ainsi Dieu me soit en aide), *oreglie* (oreilles), *per plusor ragioni* (par plusieurs raisons), *accatar* (acheter), *amico tradolce mio* (mon très doux ami), etc. Toutes ces locutions, l'auteur pouvait les lire dans des ouvrages français qui l'avaient précédé de plus d'un siècle. L'académie de la Crusca n'a pas non plus admis comme italien ces expressions de l'historien Villani : *agio* (âge), *semmana* (semaine), *intamato* (entamé), etc. Dans Boccace, on signale *dimora* (demeure), *vegliardo* (vieillard), *non ha longo tempo* (il n'y a pas longtemps), etc. Fazio degli Uberti, le petit-fils du superbe Farinata degli Uberti que Dante rencontre en enfer, non content, en son poème intitulé *il Dittamondo*, de prendre des mots comme *bigordare* (behourder, jouter), *in transi* (en transe), *lice* (lice), fait en français

soixante-treize vers de suite relatifs aux désastres de Philippe de Valois et du roi Jean.

Il fut donc un temps, et ce temps est le haut moyen âge, où la France dut à sa littérature de pénétrer d'un bout de l'Europe à l'autre et de s'y faire partout écouter, et M. Le Clerc a résumé dans une belle page ce grand succès, lorsque, rappelant celui qu'obtint plus tard la France du XVIIe et du XVIIIe siècle, il dit : « Peut-être même, sous cette espèce de république chrétienne, dont une foi commune avait fait et perpétué l'unité, la France du XIIe et du XIIIe siècle eut un ascendant qu'elle ne retrouva plus aussi complet lorsque cette unité fut brisée, et que les diverses nations, travaillant désormais chacune pour leur destinée et leur gloire à part, se disputèrent, avec une émulation qui dure encore, une primauté qu'elles avaient paru jadis reconnaître dans un seul peuple. D'où venait ce prestige? Nous le redirons en peu de mots : la France avait surtout conquis les âmes par un attrait qu'on lui a depuis contesté, par la poésie. Laissons en effet tous ses autres moyens d'influence et d'autorité, quelques grands rois, des armées belliqueuses, des expéditions lointaines, des écoles partout renommées, ses théologiens, ses philosophes, ses historiens; souvenons-nous seulement qu'elle a eu des poètes, des poètes en langue vulgaire, qui ont été compris et imités aussitôt par l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne, les pays scandinaves, l'Orient. Le poème héroïque de plusieurs de ces peuples vient d'ici. La France, avec ses chants sur Charlemagne, leur a donné Roland, Olivier, Renaud, les douze pairs. Le genre héroï-comique leur est arrivé en même temps tout plein de gaîté et de verve, dans les *gabs* du grand empereur lui-même avec les jeunes chevaliers à la cour de Constantinople, dans les intrépides bravades d'Ogier le Danois, dans les scènes bouffonnes où Guillaume d'Orange, devenu moine, se débat contre la règle du couvent et la note inflexible du lutrin. »

III. — DES PRINCIPAUX GENRES EN VERS ET EN PROSE.

Avant de jeter un coup d'œil sur le sujet de ce chapitre, il importe de considérer quelle était l'étendue de l'éducation et de la culture intellectuelle, car ce qui s'enseigne et ce qui forme la culture intellectuelle est le véritable indice de la direction que prendra l'esprit avec l'aide du emps.

Dans ce qui s'enseigne alors, la théologie ou la science divine tient le premier rang, comme science de l'orthodoxie chrétienne. Puis viennent, dans le monde des lettres et des écoles, ces connaissances simplement humaines dont les derniers âges de l'antiquité latine avaient légué aux siècles suivans les principales divisions, tantôt

respectées fidèlement par les esprits dociles, tantôt agrandies par une ambition de recherche et de progrès qui est l'honneur de l'humanité; c'est là ce qu'on appelait les *sept arts*. Ce modeste territoire, que la théologie avait bien voulu laisser à des études moins directement soumises à son empire, se partageait en *trivium* comprenant la grammaire, la rhétorique, la dialectique, et en *quadrivium*, comprenant l'arithmétique, la géométrie, la musique, l'astronomie. On aurait pu s'y trouver à l'étroit; mais depuis deux siècles l'intelligence travaillait à élargir les compartimens primitifs. Comme avec la rhétorique on avait la poésie, l'histoire, l'art épistolaire, tout le genre didactique, la traduction, et qu'avec la dialectique on s'ouvrait le champ de la philosophie et les discussions sur les plus hautes abstractions de la pensée, sur la nature et sur la politique, l'esprit humain, sans trop sortir des cadres imposés par l'usage, s'empara de tout ce que nous appelons aujourd'hui les études littéraires et philosophiques. A ce compte, savoir, comme on disait, *trive* et *cadruve*, c'était déjà savoir quelque chose. Cet enseignement mérite d'être comparé avec celui qui se donnait dans l'antiquité classique. On remarque tout d'abord qu'il est fort semblable à ce qui était chez les Grecs et chez les Romains : les écoles montraient la grammaire et la rhétorique; elles montraient aussi l'arithmétique et la géométrie. Ceux qui voulaient aller plus loin s'adonnaient à quelqu'une des sectes philosophiques qui avaient cours alors; quant à l'astronomie et à la médecine, c'était l'affaire des hommes spéciaux. Donc rien n'était changé; seulement dans le moyen âge les choses avaient pris une forme plus précise et plus consistante : un grand corps, les universités, était désormais chargé de donner et de perpétuer l'enseignement. C'était beaucoup, mais aussi c'était tout ce qu'il était possible de faire. En effet, que par la pensée on essaie d'agrandir le cercle de cet enseignement, et l'on verra que cela est absolument impossible, et que, durant un long espace de temps, les sociétés n'eurent qu'à cultiver le fonds acquis de manière à profiter des ouvertures de progrès dès qu'elles se feraient.

Dans cet état de l'esprit humain, trois routes seulement, cela est aujourd'hui démontré par le résultat, pouvaient être parcourues : c'étaient les sciences, l'étude des langues et les connaissances psychologiques relatives à la théorie des idées et à celle de la morale. Ces trois sujets avaient été ébauchés par l'antiquité et furent poursuivis par le moyen âge. Ce point d'ébauche, on va voir qu'il ne pouvait être dépassé. Les sciences suivent une hiérarchie déterminée par les trois degrés des choses mêmes de la nature, degrés qui sont physiques, chimiques et vitaux (c'est en méthode la plus grande découverte du XIXe siècle), et elles reçoivent leur constitution sui-

vant ce même ordre hiérarchique (c'est en histoire une des plus grandes découvertes de notre temps). Appliquons à l'empire romain et à son successeur, le moyen âge, cette notion capitale; on reconnaît, vu que, après les mathématiques, préambule de toute étude positive, l'astronomie avait reçu dans l'antiquité et chez les Arabes le développement purement géométrique qu'elle comportait, on reconnaît, dis-je, que c'était le tour de la physique. Seulement, pour qu'elle parût, il fallait un avancement des mathématiques et de la méthode expérimentale que ne connurent ni l'empire romain ni le moyen âge. Par conséquent, le chemin étant ainsi coupé à la physique, ni la chimie ni la biologie ne purent paraître; elles restèrent de simples appendices de ce qui était su, et furent gouvernées, ce qui est le caractère d'une science non constituée, soit par des idées chimériques, soit par des théories prises aux notions déjà constituées. Aussi tout le temps fut-il employé essentiellement à entretenir les sciences acquises (mathématiques, astronomie).

Un obstacle de même nature, c'est-à-dire dépendant de la hiérarchie et de la méthode, a empêché qu'aucun progrès considérable ne se fît dans la nature morale et intellectuelle de l'homme. Ces connaissances ne peuvent prendre leur constitution qu'après la biologie, qui en démontre les conditions organiques, qu'après la sociologie, qui en démontre le développement historique. En d'autres termes, l'étude du sujet doit suivre l'étude de l'objet. C'est pour cela que les temps que nous considérons ont été pauvres en ce genre, et que notre temps est celui où cette belle et difficile étude a reçu une puissante impulsion.

Quant aux langues, on sait que les Grecs et les Romains, traitant de barbare tout ce qui n'était pas Grec ou Romain, méprisaient les idiomes des peuples étrangers, et ne nous ont transmis aucun renseignement : à l'Orient, sur ceux des Perses ou des Indiens, à l'Occident, sur ceux des Étrusques, des Ibères, des Celtes, des Germains. Le moyen âge, par l'impulsion du christianisme, qui convertissait les idolâtres et luttait contre l'islamisme, donna plus d'attention aux langues; mais l'attention désintéressée et par conséquent scientifique n'est née que de notre temps, et se rattache à toute cette élaboration dont les facultés de l'esprit humain ont été l'objet. Le langage, qui dépend d'une de ces facultés, n'a pu inspirer l'intérêt et être étudié scientifiquement que quand l'ensemble de ces facultés est venu, si je puis ainsi parler, à l'ordre du jour.

Ainsi considéré par rapport à l'antiquité gréco-romaine, ce qui s'enseignait alors doit l'être maintenant par rapport à la théologie. A l'origine, le christianisme, maître des âmes par le sentiment, le devint aussi par l'intellect, car, d'après une révélation divine et un livre divin, il proclamait ce qui devait être su et cru de l'origine du

monde et de sa destination. Aussi la philosophie, la science, la raison, devinrent-elles sans effort, sans contrainte, et par une sorte de vénération filiale, servantes, comme on disait, de la théologie. Ce fut un âge d'or, si par âge d'or on entend ici une époque organique où la partie morale et la partie intellectuelle de la société ont trouvé leur unité; alors les lettres et les sciences humaines étaient nécessairement ecclésiastiques. Au XIVe siècle, tout avait commencé de changer; la sagesse profane prenait un notable domaine, et, bien que courbée sous le poids des entraves de l'école, c'est elle qui est destinée à prévaloir et à conduire les nations modernes à une puissance et à une grandeur qu'elles ne connaissaient pas. Le XIVe siècle est dans les schismes, à la veille des hérésies triomphantes, à l'avant-veille des entreprises bien plus sérieuses de la science sur la théologie.

Ces considérations font pénétrer profondément dans l'enchaînement de la civilisation. Par elles, on voit comment l'antiquité gréco-latine s'arrêta impuissante devant des recherches pour lesquelles son esprit n'était pas mûr, comment, dans cette impasse, le christianisme ouvrit une issue morale et sociale qui mit le monde sur un degré plus haut, comment le moyen âge, vivant en plein sous cet ordre, conserva, non sans l'élaborer, le trésor des anciens enseignemens, comment, cette phase religieuse s'épuisant, ce fut le tour de la science d'offrir l'issue au monde moderne, et comment enfin notre temps demande à la science, suffisamment grandie, une ère de nouvelles conditions morales et sociales.

Au XIVe siècle, qui est le point de partage entre le moyen âge et le monde moderne, la scolastique est encore reine des intelligences; plus tard, la philosophie et la science la foulèrent aux pieds comme une simple combinaison de mots et de formules. Alors cette dialectique active et inquiète alarmait certains esprits, et en 1321 Jean de Jandun, dans son *Éloge de Paris*, nous peint « ces hommes spéculatifs, exempts de passions terrestres, et qui ne recommençaient tous les jours que par amour du vrai leurs combats intellectuels. L'objection de l'un est résolue par l'autre, les réfutations, les répliques se succèdent; on admire tout ce qu'une main puissante est capable de construire et de fortifier sur le terrain mouvant de la dispute, et l'on ne s'étonne pas moins de tout ce qu'un bras redoutable, sans toucher à la foi, peut détruire ou ébranler. Mais ce que la religion gagne ou perd à une telle gymnastique, Dieu le sait! » Une telle gymnastique, pour me servir de l'expression de Jean de Jandun, avait mis son empreinte sur toute chose, et M. Le Clerc, qui la signale dans les sermons d'alors, montre que la chaire a continué d'en ressentir l'influence. « Nos grands sermonnaires, dit-il, ont toujours gardé quelque chose de ces anciennes modes de la pré-

dication, par exemple la manie de diviser. Qu'ils prêchent le dogme ou la morale, ces preuves échelonnées avec tant d'art, ces catégories si bien rangées, ces distinctions si subtiles, laissent reconnaître en eux les héritiers directs des disputeurs de l'école. Est-ce le caractère propre du genre didactique, est-ce l'habitude invétérée de la controverse, est-ce l'un et l'autre qui font que, chez des orateurs tels que les Bourdaloue, les Massillon, l'œuvre la plus grave de l'éloquence continue de se briser et de s'éparpiller à l'infini en petits points symétriques, en nuances insaisissables, en grains de poussière, en atomes? S'il faut faire la part du genre, qui ne peut se passer de définir et de diviser, il est permis d'y voir surtout, comme Fénelon, un reste de la scolastique, dont l'empreinte, assez visible, malgré les révolutions, dans notre langue, dans notre barreau, dans notre théâtre, a dû naturellement persister là où règne surtout la tradition, dans l'enseignement religieux. »

Un livre célèbre par son mysticisme naïf et pénétrant, l'*Imitation de Jésus-Christ*, a été attribué au XIVe siècle. Il convient d'entendre là-dessus les observations de M. Le Clerc : « L'ouvrage nous semble, comme à Suarez, de diverses mains et de divers temps. L'humble langage du premier livre ne saurait être l'œuvre de cet esprit plus familiarisé avec l'antiquité profane, plus vif, plus animé, qui se plaît aux grandes images, aux amples développemens du troisième livre, et ni l'un ni l'autre n'a le moindre rapport avec la théologie savante et subtile dont le quatrième livre est rempli. Le premier et peut-être le second pourraient venir des chartreux du XIIe siècle, et le troisième de quelque moine lettré du siècle suivant. Il n'y aurait point d'invraisemblance à faire descendre le dernier livre jusqu'au XVe siècle : ce n'est qu'alors que, dans les manuscrits, il vient se joindre aux trois premiers. Quant à Gerson, qui ne justifie la préférence qu'on lui a donnée quelquefois ni par son caractère ni par son style, et au copiste Thomas de Kempis, dont les œuvres ne sont guère composées que des écrits des autres, et qui, lorsqu'il cesse de copier, est souvent un auteur fort ridicule, nous engageons leurs partisans à ne pas oublier qu'il y a en France un manuscrit du premier livre antérieur à Gerson et à Thomas de plus d'un siècle. »

Au premier rang des productions littéraires de ce siècle, on mettra sans hésiter les *Chroniques* de Froissart, qui lui appartient, bien qu'il soit mort dans les premières années du quinzième. Je ne veux rien changer à l'appréciation qu'en a donnée M. Le Clerc : « De ces auteurs de mémoires, un seul est resté populaire, l'ingénieux conteur, le protégé d'une reine, des hauts barons et des nobles dames, qui, par son imagination féconde, la vivacité de sa narration, son style coulant et facile, s'est assuré comme le privilége de se tromper sur les dates, sur les noms de lieux et de personnes, sur le carac-

tère même des événemens, et de remanier ses récits toutes les fois qu'il change de protecteur, qui, fier d'avoir vu deux cents hauts princes, outre les ducs et les comtes, se charge, serviteur complaisant, de leur amener les levriers qu'ils se donnent mutuellement comme *accointances d'amour*, — dont la verve n'est jamais plus heureuse que lorsqu'il fait célébrer par un *capitaine robeur* le brigandage des compagnies, et le *nouvel argent* qu'elles faisaient tous les jours, sous les ordres des meilleurs gentilshommes, aux dépens d'un riche prieur, d'un riche abbé, d'un riche marchand, sans dédaigner *les bœufs, les brebis, la poulaille et la volaille* du menu peuple; qui, lorsque les paysans, poussés à bout, s'arment de leurs fourches contre leurs nobles seigneurs bardés de fer et se font tuer au nombre de plus de sept mille en un seul jour, loin de reprocher aux vainqueurs l'excès de leur vengeance, est tout prêt à crier avec eux : Mort aux vilains! On sait que le grand admirateur de cette société qui finit est le chanoine Froissart. »

Cette société qui finit n'a plus de poésie. On lui répète encore quelques imitations de ce qui l'avait charmée deux siècles auparavant; mais, à la différence des anciennes compositions, celles-ci, sans couleur et sans vie, n'excitent aucun intérêt hors de la France. Seul, dans la foule, un poème mérite d'être distingué; mais c'est un poème héroï-comique, *Bauduin de Sebourc*, où l'auteur des *Variations du langage français* voyait un précurseur de l'Arioste, et où en effet la raillerie et les grandes aventures se mêlent pour se servir de contraste.

Il parut, du temps de Charles V, un grand nombre d'écrits sur le gouvernement. Le *Songe du Vergier* est un dialogue entre un chevalier et un clerc sur la juridiction de la royauté et du sacerdoce. L'auteur, hardi à plus d'un titre, proclame hautement qu'on n'a pas le droit de convertir par force les infidèles : « Nul mescreant ne doibt estre contrainct par guerre ne aultrement pour venir à la foi catholique, et semble que contre les mescreans qui nous guerroient, seulement nous deussions faire guerre, et non contre les aultres qui veulent estre en paix. » Le *Songe du Vergier* n'aurait pas osé sans doute comprendre les hérétiques dans cette abstention pacifique qu'il recommandait à l'égard des infidèles, car saint Thomas avait dit : « L'hérétique ne doit pas seulement être séparé de l'église par l'excommunication, il doit être retranché du monde par la mort. » A des temps plus élevés en morale que la société catholico-féodale étaient réservées la doctrine et la pratique de la tolérance.

Il était assez fréquent que les trouvères ou les hérauts d'armes célébrassent en vers les tournois mémorables ou la vie de grands personnages auxquels ils étaient attachés. A ce genre appartient le poème sur la vie et les faits d'armes du Prince-Noir, par Chandos,

le héraut de sir John Chandos, connétable d'Aquitaine. Je ne le mentionnerais pas, si, parmi tant d'autres détails faits pour intéresser les deux nations, il ne racontait en témoin l'entrevue du prince et du roi après la journée de Poitiers :

Là fuit devant lui amenés
Le rois Johan, c'est vérités.
Li prince moult le festoia.
Qui dampne Dieu engracia,
Et, pur le roi plus honourer,
Li voet aider à deservier.
Mais li rois Johan lui ad dit :
« Beaux douls cosins, pur Dieu, mercit;
Laissez, il n'apartient à moi;
Car, par la foi que jeo vous doi,
Plus avez el jour d'hui d'honour
Qu'oncques n'eüst prince à un jour. »
Dont dit li prince : « Sire douls,
Dieu l'ad fait, et non mie nous.
Si l'en devons remercier,
Et de bon cœur vers lui prier
Qu'il nous voille ottroier sa gloire
Et pardoner ceste victoire. »

Il est un exercice que nos anciens écrivains regardèrent toujours comme une dépendance de l'art de la rhétorique, c'est la traduction; elle occupe une grande place surtout dans l'histoire littéraire de la seconde moitié du siècle, en raison de la faveur que lui accorda le roi Charles V. Ce travail doit être noté, car il amena l'introduction de beaucoup de mots. C'est ainsi qu'on doit à Pierre Bercheure, traducteur de Tite-Live, les mots *cohorte, colonie, magistrat, tribun du peuple, fastes, faction, transfuge, sénat, triomphe, auspices, augure, inauguration*, et à Oresme, qui traduisit Aristote sur le latin, *monarchie, tyrannie, démocratie, aristocratie, oligarchie, despote, démagogue, sédition, insurrection.*

Dans un genre familier qui eut alors quelque vogue, les fabliaux latins, on cite Gotfrid de Tirlemont, qui mit en vers une série de contes où l'on remarque *Brunellus vel Pœnitentiarius lupi* et *Asinarius vel Diadema.* Le *Pœnitentiarius,* c'est la fable des *Animaux malades de la peste;* l'*Asinarius*, c'est le vieux conte de *Peau-d'Ane.* « Perrault n'a pas inventé ses contes, dit M. Le Clerc avec son érudition aussi sûre qu'étendue : *le Petit-Poucet*, *Barbe-Bleue*, *Riquet à la Houppe*, viennent de l'Orient. Dans *la Belle au Bois dormant* se retrouve un épisode du roman de *Perce forest;* dans *Cendrillon*, une réminiscence de l'aventure de Rhodopis, qui, pour avoir perdu l'un de ses petits souliers, épouse un roi d'Égypte; dans *le Chat botté*, *la Chatte de Constantin le Fortuné*, que Straparole avait empruntée du *Pentamerone* napolitain. *Peau-d'Ane* enfin

n'est pas non plus de Perrault. On savait bien que cette histoire de Peau-d'Ane, connue de Scarron et de Molière, indiquée par Boileau dès l'année 1669, et que La Fontaine entendait conter avec *un plaisir extrême* seize ans avant les contes de Perrault, n'est point et ne peut être une invention du rédacteur de ces contes. Voilà que nous reconnaissons celui-ci dans les vers latins de Gotfried, qui pouvait en devoir l'idée moins aux *Métamorphoses de l'Ane* d'Apulée qu'aux fables indiennes, dont il circulait en Europe des traductions latines depuis le XIe siècle. »

Un des plus beaux fleurons du moyen âge est la découverte du *déchant* dans la musique. Suivant la définition technique, *discantat qui simul cum uno vel pluribus dulciter cantat, ut ex distinctis sonis sonus unus fiat, non unitate simplicitatis, sed dulcis concordisque mixtionis unione.* En d'autres termes, le déchant est le chant en parties. Cette grande innovation, d'où sont nées l'harmonie et toutes les merveilles de la musique moderne, ne fut pas reçue sans opposition par ceux qui regrettaient l'unisson du chant grégorien. En 1322, elle est blâmée comme dangereuse par une bulle pontificale, et un musicien de ce temps, Jean des Murs, s'écrie : « O douleur! ô vain prétexte et déraisonnable excuse! ô grand abus! grande barbarie! Oh! si les anciens maîtres avaient entendu le déchant de ces docteurs, qu'auraient-ils dit? qu'auraient-ils fait? Ils auraient interrompu le disciple de cette musique nouvelle, et lui auraient dit : Ce n'est pas de moi que tu as appris ces dissonances, et ton chant n'est pas d'accord avec le mien. Loin de là, tu me contredis, tu me scandalises. Tais-toi plutôt; mais tu aimes mieux délirer et déchanter. »

Le XIVe siècle est plein aussi d'alchimistes. Le fait est que l'alchimie est un grand office rempli par le moyen âge dans la préparation à la science générale. Faisant le bilan du savoir de l'antiquité, on reconnaît qu'elle fonda les mathématiques et l'astronomie, et qu'elle eut quelques commencemens de physique proprement dite. Puis la médecine la conduisit à des ébauches de biologie, la politique à des ébauches de sociologie, tout cela, mathématiques, astronomie, commencemens de physique, ébauches de biologie et de sociologie, ne formant que des fragmens sans système, d'où le règne, sans conteste, de la philosophie métaphysique. Mais ce qui, en ceci, frappe l'œil habitué à considérer l'ensemble, c'est l'absence de tout rudiment de chimie : cette grande lacune, le moyen âge se chargea de la remplir. Guidé par une hypothèse que rien ne dit être fausse, mais que rien ne dit être vraie, à savoir que les différentes substances ne sont que des modifications d'une même matière, il chercha la transmutation des métaux et créa pour la chimie une ébauche semblable à celle que l'antiquité avait créée pour la biologie : le service est pareil et de haute importance.

Le XIVe siècle, brillant ailleurs, est terne en France; mais chez nous-mêmes il n'en conserva pas moins l'ardeur au travail et l'activité dans toutes les voies. Beaucoup d'efforts, un succès moindre que les efforts, voilà ce qui résulte de ce vaste résumé où M. Le Clerc a retracé la production intellectuelle de cent années. Trouver les détails est œuvre d'érudit, les enchaîner par un lien réel est œuvre d'historien. Ici, ni l'érudit ni l'historien n'ont fait défaut l'un à l'autre, si bien que, pour les détails, moi qui rends compte, je n'ai qu'à choisir, et que, pour l'enchaînement, celui qui lit embrasse, dans une distribution habilement ménagée, la série des compositions et la série des influences sociales.

IV. — DE LA ROYAUTÉ ET DE L'ORDRE LAÏQUE.

Conformément au plan qu'il s'est tracé, M. Le Clerc a considéré la royauté et l'ordre laïque dans leurs rapports avec les lettres durant le XIVe siècle. Ce siècle s'ouvre par Philippe le Bel, sa querelle avec la papauté, et la rupture de la monarchie avec le monde catholico-féodal, non pas quant à la foi, mais quant au régime; la royauté commence à se dégager aussi bien des liens du pouvoir ecclésiastique que de ceux du pouvoir féodal. « Pourquoi, dit M. Le Clerc, ce règne est-il une grande date dans l'histoire du monde? C'est précisément pour cette résistance à la suprématie des papes, résistance victorieuse, dont quelques historiens, même parmi ceux qui profitent de ce qu'on lui doit, persistent à le blâmer. Ils semblent oublier combien il fallait avoir alors de sens et de courage pour combattre la religieuse confiance qui, depuis plusieurs siècles, remettait la toute-puissance, et spirituelle et temporelle, entre des mains qu'on disait infaillibles. » On remarquera que cette tentative aurait pu avorter comme celle des empereurs allemands; mais le temps avait marché, et le roi trouva la nation prête à le seconder. Sans suivre M. Le Clerc passant en revue le roi, le conseil du roi, le parlement, les princes du sang, la noblesse, le tiers-état, les états-généraux, les universités, les bibliothèques, les copistes et les libraires, je prendrai quelques détails, et je n'ai, je l'ai déjà dit, qu'à choisir.

Les copistes parisiens, soit clercs, soit laïques, étaient renommés pour leur habileté. Guillebert de Metz, le grand admirateur de Paris « en l'an quatorze cent, quand la ville estoit en sa fleur, » compte parmi les personnages notables de cette ville : « Gobert, le souverain escripvain, qui composa l'art d'escripre et de taillier plumes, et ses disciples qui par leur bien escripre furent retenus des princes, comme le jeune Flamel, du duc de Berry; Sicart, du roi Richart d'Angleterre; Guillemin, du grand maistre de Rhodes; Crespy, du duc d'Orléans; Perrin, de l'empereur Sigismundus de Rome. »

Quand la ville était en sa fleur!... C'est l'expression de Guillebert, et alors cependant nos désastres frappaient même les étrangers. « Non, je ne reconnais plus rien de ce que j'admirais autrefois, dit Pétrarque. Ce riche royaume est en cendres; les seules demeures aujourd'hui debout sont celles qui étaient défendues par les remparts des villes ou des forteresses... Les écoles de Montpellier, que j'ai vues si florissantes, sont aujourd'hui désertes. La Gascogne, l'Aquitaine, ont été dévastées par la guerre et le brigandage... Paris, où régnaient les études, où brillait l'opulence, où éclatait la joie, n'amasse plus de livres, mais des armes, ne retentit plus du bruit des syllogismes, mais des clameurs des combattans; le calme, la sécurité, les doux loisirs, ont disparu. Qui eût jamais imaginé que le roi de France, resté invincible par le courage, serait en effet vaincu, pris, racheté, et qu'à son retour, ô honte plus cruelle encore, il serait contraint, lui et son fils, de faire un pacte avec les bandits pour n'être pas attaqué sur la route? Qui dans cet heureux royaume eût pu se figurer, même en songe, de telles catastrophes? Et si un jour il se relève, comment la postérité voudra-t-elle y croire, lorsque nous-mêmes, qui en sommes témoins, nous n'y croyons pas? »

Bien que saint Louis eût rassemblé dans la Sainte-Chapelle de son palais un certain nombre de livres copiés pour la plupart à ses frais, qu'il aimait à lire, et que cependant il prêtait volontiers, la véritable histoire de la bibliothèque royale ne commence qu'avec Charles V, le jour où il fonda la *librairie* de la tour du Louvre, non, bien entendu, le Louvre actuel, mais l'ancien Louvre, qui fut beaucoup agrandi par Charles V, et dont les restes ont disparu dans le XVIIe siècle. D'anciens documens nous ont décrit les deux étages que le roi fit préparer dans cette tour, et dont les lambris étaient de bois d'Irlande, la voûte de bois de cyprès, et le tout chargé de basses-tailles ou bas-reliefs; les croisées fermées de barreaux de fer, de fil d'archal et de vitres peintes; les bancs, les tablettes, les lutrins et les roues (pupitres tournans) ajoutés à ceux qui furent transportés de la librairie du palais; enfin les trente petits chandeliers et la lampe d'argent allumés le jour et la nuit, afin qu'on pût travailler à toute heure. En faisant le relevé des listes qui nous sont parvenues, on a un total de onze cent soixante-quatorze volumes; mais ces listes ne comprenaient pas tous les livres du roi. Ce qu fait pour nous le prix de tous ces titres d'ouvrages, comme de ceux que possédaient les princes, les princesses, les seigneurs, les bourgeois même, c'est que nous y trouvons enfin la plus riche réunion des grands monumens de notre littérature nationale au XIIe et au XIIIe siècle. « Qu'on ajoute, dit M. Le Clerc, à cet inventaire les di-

vers documens sur les collections formées par Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, Jean, duc de Berri, Louis, duc d'Orléans; qu'on y joigne les livres cités par le chevalier de La Tour-Landri, par Christine de Pisan, par l'auteur du *Ménagier de Paris*, on verra renaître toute cette vieille poésie française qui fut quelque temps celle de l'Europe, et que les productions de nos trois derniers siècles, non pas plus originales, mais d'une plus grande étendue d'esprit et de savoir, d'un goût plus pur, d'un langage qui est resté le nôtre, avaient fait condamner à l'oubli. »

Ceci est le commencement des bibliothèques publiques et laïques. Sous le régime qui précéda, les bibliothèques étaient ecclésiastiques, et appartenaient aux couvens et aux chapitres. Elles étaient fort nombreuses et contenaient beaucoup de livres. Tout ce qui compose dans les bibliothèques d'aujourd'hui les fonds latins vient de là, et certainement n'en représente qu'une partie; mais à mesure que l'institution se relâcha, les livres furent négligés, on les laissait se pourrir, se détériorer, se détruire; on coupait les marges des manuscrits pour en faire des brevets, des amulettes; on raclait les feuilles de vélin pour écrire de petits psautiers qu'on vendait aux enfans. Les incendies ont anéanti beaucoup de bibliothèques, et de malheureux hasards ont intercepté des livres précieux : un des précepteurs de Pétrarque, le vieux Convennole, perdit le traité de Cicéron sur la *gloire* en le mettant en gage chez un usurier, et cette perte n'a pas été réparée. C'est ainsi que nous sommes loin de posséder tout ce qu'a possédé le moyen âge.

Dans le XIVe siècle, l'université de Paris, qu'un si grand nombre d'autres, en France et hors de France, ont proclamée leur mère, fut plus puissante qu'à aucune autre époque de notre histoire. Jamais elle n'exerça un tel pouvoir sur les esprits. Tantôt consultée par les rois, tantôt leur apportant d'elle-même ses avis, elle acceptait ou se donnait la mission périlleuse de diriger l'opinion. C'est un signe des temps, qu'une simple compagnie de maîtres et de disciples, pendant plus de cinquante ans de ce siècle, délibère avec les rois, dirige les conciles, fournit des négociateurs aux papes et aux princes, et envoie d'elle-même des ambassadeurs chez les nations étrangères. On trouvera un juste souvenir de ce grand rôle dans ces paroles qui ne messiéent pas au doyen de la Faculté des lettres, à l'un des héritiers de ces anciens maîtres : « Quel que fût l'inconvénient et même le péril de transformer en école près de la moitié d'une grande cité, les témoignages abondent pour nous redire combien était puissant l'attrait de ce vaste noviciat, où la raison humaine s'épuisait en efforts qui peut-être donnaient peu, mais qui promettaient beaucoup. Toute la montagne latine était pour les

candidats de la science comme une seconde patrie. Ces rues étroites, ces hautes maisons, avec leurs voûtes basses, leurs cours humides et sombres, leurs salles jonchées de paille, ne s'effaçaient pas de la mémoire. Lorsque les anciens condisciples se rencontraient, après plusieurs années, à Rome, à Jérusalem, ou sur les champs de bataille que se disputaient la France et l'Angleterre, ils se disaient : *Nos fuimus simul in Garlandia* (1)... Faut-il l'avouer? nous ne pouvons aujourd'hui même retrouver sans un certain respect les restes oubliés, et qui disparaissent chaque jour, du vieux quartier de la Montagne, la place où étaient les colléges détruits, et ceux dont nous voyons encore les dernières ruines. Le Petit-Pont, par où les écoles se frayèrent la voie de Notre-Dame à Sainte-Geneviève, la rue Galande, la rue du Fouarre, le clos Bruneau, la rue Saint-Hilaire, voilà les humbles ateliers de l'intelligence et de l'étude, les obscurs laboratoires d'où est sortie la société moderne. »

Les princes de la maison de Valois furent ce qu'on peut appeler, par anticipation, des bibliophiles. Jean, lorsqu'il n'était encore que duc de Normandie, aimait déjà les beaux livres, car un acte du 24 octobre 1349 nous apprend que Thomas de Maubeuge, libraire à Paris, lui avait vendu un *romant de moralité sur la Bible* quatorze florins d'or. Il avait avec lui, à Poitiers, un exemplaire de la *Bible historiaux,* sur lequel on peut encore lire, au Musée britannique : *cest livre fust pris ove* (avec) *le roy de France à la bataille de Peyters.* Prisonnier de l'Angleterre pendant quatre ans, le roi acheta, pour se distraire, des poésies françaises : à Lincoln, un *roman de Renart,* qui lui coûta 4 sous 4 deniers; à Londres, au moment de rentrer en France, quelques jours après la paix de Bretagne, un *Garin le Loherain,* pour un noble ou 6 sous 8 deniers, et le *tournoiement de l'Antechrist,* pour 10 sols. Les comptes du roi, tenus à Paris en 1351, font mention de son enlumineur Jehan de Montmartre, et ceux de Londres, en 1359, de Jacques le relieur de livres et de Marguerite la *relieresse.* A ce prince, qui fut moins un roi qu'un gentilhomme frivole et prodigue, l'histoire attribue une belle parole : « Quand la bonne foi serait bannie de la terre, elle devrait se retrouver dans le cœur des rois. » Une complainte du temps sur la bataille de Poitiers rapporte de lui un mot que nos annales n'ont pas recueilli :

> Quant li rois se vit pris, si dit par grant constance :
> « C'est Jehan de Valois, non pas li rois de France. »

Ce mot, soit vrai, soit, comme cela est arrivé plus d'une fois, fait après coup, est d'une grande noblesse. S'il n'est pas du roi, il est

(1) *Garlandia,* c'est aujourd'hui la rue Galande.

du peuple, car dans la même complainte on lui conseille de se fier non pas aux nobles, mais au populaire, à Jacques Bonhomme :

> S'il est bien conseillé, il n'obliera mie
> Mener Jaque Bonhomme en sa grant compagnie;
> Guere ne s'enfuira pour en perdre la vie.

Les frères de Charles V, le duc de Berri, le duc d'Orléans, le duc de Bourgogne, furent de grands amateurs des beaux livres et des belles reliures, et nos bibliothèques conservent plusieurs manuscrits provenus de leurs *librairies*. M. Renan, dont le *discours sur les beaux-arts au* XIVe *siècle* est un digne et excellent complément de l'œuvre de M. Le Clerc, dit : « Les Valois, au commencement comme à la fin de leur long règne, au XIVe comme au XVIe siècle, se distinguèrent en général par leur goût pour les arts. L'historien de l'art n'est pas toujours amené à porter sur certains personnages les mêmes jugemens que l'historien de la politique et des mœurs. Tel tyran des villes d'Italie, souillé de crimes et digne des malédictions de la postérité, occupe dans l'histoire de l'art une place honorable. De même il faut reconnaître que cette dynastie des Valois, à laquelle l'historien politique est en droit d'adresser de si sévères reproches, créa le côté brillant de la civilisation française, et contribua puissamment à fonder la suprématie en fait d'élégance et de goût, qui ne devait plus nous être enlevée. A partir de Philippe de Valois, la cour de France est le centre le plus brillant du monde. Les fêtes, les tournois, les mœurs chevaleresques et polies y attirent le monde entier. Trois ou quatre rois, les rois de Bohême, de Navarre, de Majorque, d'Écosse, une foule de princes à peu près étrangers à la France y fixèrent leur résidence habituelle. Paris réglait la mode et fixait les regards de l'Europe entière. Philippe de Valois et son fils Jean apparaissent en quelque sorte à l'imagination de leurs contemporains comme des rois de chansons de geste, passant leur vie en guerres et en fêtes, dans un cercle continu d'actions brillantes et de spectacles... Il est bien permis de regretter qu'à tant de qualités séduisantes ils n'aient pas joint un peu de gravité et de raison, car l'art véritable ne va pas sans une solide culture du jugement; de joyeuses folies ne suffisent pas pour produire des œuvres durables et un mouvement d'art vraiment fécond. »

Paris était alors, aux yeux des contemporains, une ville magnifique. Jean de Jandun, dont j'ai déjà parlé, après avoir loué avec un vif sentiment d'admiration l'église de Notre-Dame, ajoutait : « Que dire de cette chapelle qui semble se cacher par modestie derrière les murs de la demeure royale, si remarquable par la solidité et la perfection de sa construction, par le choix des couleurs

dont elle brille, par les images qui s'y détachent sur un fond d'or, par la transparence et l'éclat de ses vitraux, par les paremens de ses autels, par ses châsses resplendissantes de pierres précieuses? En y entrant, on se croit ravi au ciel et introduit dans une des plus belles chambres du paradis. Le palais pourrait contenir tout un peuple. Là, dans une vaste salle, sont les statues des rois de France, si vraies dans leur expression qu'on les croirait vivantes; là aussi est cette immense table de marbre où les convives sont tournés vers l'orient, et dont la surface polie est illuminée par les rayons du soleil couchant à travers les vitraux des fenêtres opposées. Quant aux hôtels des rois, des comtes, ducs, chevaliers, barons ou des prélats de l'église, ils sont si grands, si nombreux, que, réunis à part des autres maisons, ils pourraient former une grande ville. »

Qu'on ajoute à ce tableau du palais la description telle que M. Renan la donne de l'hôtel Saint-Paul, où résidait le roi, du couvent des Célestins, du vieux Louvre, de l'hôtel d'un bourgeois, maître Jacques Duchié, en la rue des Prouvelles, etc., et il ne sera pas douteux que Paris, dans le goût du moyen âge, et même, à vrai dire, dans le goût de tous les temps, était une ville belle et ornée. A ce propos, je ne puis m'empêcher de remarquer avec regret combien Paris brillerait entre toutes les capitales, si à côté des splendeurs du temps voisin de nous il pouvait montrer un plus grand nombre d'échantillons des splendeurs du temps passé, si ses magistrats avaient de siècle en siècle mis à part et conservé quelque beau couvent, quelque bel hôtel, quelque belle maison, et si de la sorte on pouvait remonter haut dans l'histoire de cette cité qui, des villes grandies après la chute de l'empire romain, est la plus vieille et la plus noble, car elle a vaillamment combattu contre Jules César.

A ce point, M. Renan se demande pourquoi la France ne fit pas la renaissance. « Au XIe et au XIIe siècle, dit-il, la France surpasse de beaucoup l'Italie dans toutes les directions de l'art. L'Italie, à cette époque, n'avait rien à comparer à nos basiliques romanes, aux peintures de Saint-Savin, au portail de Saint-Gilles, près d'Arles. Au XIIIe siècle, la France égale encore sa rivale; sans doute elle n'eut pas de Giotto, mais elle eut des architectes supérieurs à ceux de toute l'Europe. Au XIVe, la France est définitivement dépassée. » Pourquoi? Il vaut la peine de chercher une réponse à cette question. M. Renan, écartant les désordres politiques qui ne furent pas moindres en Italie qu'en France, indique le grand développement des institutions républicaines en Italie et la multiplicité des petites cours italiennes, le caractère de la bourgeoisie française plus rangé que celui de la bourgeoisie italienne, le catholicisme français plus triste et plus austère que celui de l'Italie, plus d'élégance dans

le type et dans les manières en Italie qu'en France. Il conclut que la fortune de l'art italien tient à des causes profondes et à la supériorité même du génie de l'Italie, et il ajoute qu'on ne doit pas oublier que cette Italie qui produisait la renaissance des arts présidait en même temps à la renaissance des lettres et de la pensée philosophique, à ce grand éveil, en un mot, qui, trop tôt contrarié chez nous, replaçait l'humanité dans la voie des grandes choses, dont l'ignorance et l'abaissement des esprits l'avaient écartée.

Sans nier l'influence des circonstances alléguées, je pense qu'elles sont secondaires, et qu'il faut s'élever plus haut pour ne rien introduire dans cette grande question qui implique contradiction. En effet, si ce sont là les circonstances qui ont développé l'art et les lettres en Italie, quelles sont donc celles qui plus de deux siècles auparavant ont développé l'art et les lettres en France? Et si l'*ignorance et l'abaissement des esprits avaient écarté l'humanité de la voie des grandes choses* dans laquelle l'Italie l'a replacée, à quoi bon parler du grand éclat qu'eurent l'art et les lettres en France pendant les XIe, XIIe et XIIIe siècles? L'histoire ne permet pas de dire qu'on y soit rentré par l'Italie au XIVe siècle; on y était rentré bien auparavant par la France dès le XIe siècle.

Il faut noter ici, en préliminaire, que toute discussion sur la marche et le développement de l'art est très ardue, parce que l'art ne porte pas, comme la science, la marque évidente d'un accroissement successif. La contradiction avec l'histoire que j'ai signalée plus haut à l'égard de la France reparaît sous une autre forme à l'égard de l'art du moyen âge en général. M. Renan dit que l'art du moyen âge tomba par des défauts essentiels, n'ayant pas su s'élever à la perfection de la forme, que la renaissance n'est pas coupable de l'avoir étouffé, qu'il était mort avant qu'elle commençât à poindre, et mort faute d'un principe suffisant pour l'amener à un entier succès. Soit; mais à quoi attribuerons-nous la mort de l'art antique, de l'art grec, mort qui ne fut pas moins complète que celle de l'art du moyen âge? Dès le IVe siècle de l'ère vulgaire, avant la chute de l'empire romain, les beaux-arts, les belles-lettres étaient dans une pleine décadence et ne produisaient plus rien qui eût vie, souffle, imagination. La beauté antique succomba comme fit plus tard la beauté féodale, et cependant personne ne nie, sauf peut-être de fanatiques admirateurs du moyen âge, qu'elle n'eût un principe suffisant pour la porter à un entier succès, et qu'elle ne dût s'élever à la perfection de la forme.

L'art antique, pas plus que l'art du moyen âge, ne survécut au sentiment religieux et poétique qui les avait créés; mais, dira-t-on, il y a eu renaissance pour l'un, et l'autre est demeuré enseveli. —

Cela même n'est pas tout à fait exact, car l'on sait comment l'art du moyen âge a de nos jours fait preuve de vie et reparu dans les lettres, dans l'architecture, dans la sculpture, dans la peinture. A vrai dire, il n'y a eu ni pour l'un ni pour l'autre de renaissance, et c'est autre chose qui, depuis qu'on se remit en communication avec l'antiquité grecque au XVIe siècle, est revenu à la lumière. Ce qui est revenu, c'est la faculté d'apprécier et de sentir les formes que la beauté a revêtues dans les âges féconds, et de se composer ainsi un idéal de plus en plus étendu, rayonnant et magnifique. Au XVIe siècle, on ne fut capable de saisir l'art antique que dans sa forme littéraire; le reste demeura muet. Au XVIIe, l'art grec est encore ignoré, on ne le connaît et l'apprécie que sous la forme latine, qui est inférieure. Parlez, si vous l'osez, aux gens du XVIIe et du XVIIIe de l'art gothique. C'est seulement de nos jours que l'art du moyen âge est senti et reconnu.

Il y a illusion à penser que l'art antique pouvait se transmettre directement aux époques subséquentes. Cela fut impossible, puisque le flambeau s'en éteignit entre les mains de l'antiquité elle-même. Il fallut le rallumer, et ce fut la charge du moyen âge. Là, dans le laps de quelques siècles, depuis le XIe jusqu'au XVe, on peut voir comment l'esprit des temps, à la fois poussé par son originalité propre et soutenu par les restes d'une tradition qu'il ne perdit jamais et respecta toujours, créa un nouvel idéal qui satisfit aux sentimens et aux aspirations du monde d'alors, car il n'y a point d'art ni d'idéal en dehors de ces conditions. Aujourd'hui on peut dire, on doit dire, en le prenant dans son ensemble, qu'il a bien rempli son rôle intermédiaire entre ce brillant paganisme, qui s'était laissé mourir d'épuisement et de vieillesse, et la puissante civilisation moderne, qui embrasse d'un coup d'œil sympathique et intelligent tous les temps et tous les lieux.

Ainsi il fallait à l'art un moyen âge, comme il en a fallu un aux institutions religieuses, politiques, sociales, et ici au mot d'art je donne un sens étendu, y comprenant aussi bien les belles-lettres que les beaux-arts, c'est-à-dire embrassant sous ce terme l'expression de la beauté intellectuelle, soit poétique, soit plastique, soit musicale. La seule hypothèse à laquelle je puisse songer, non pas pour refaire l'histoire, ce qui serait puéril, mais pour s'habituer à considérer un sujet historique sous toutes ses faces, la seule hypothèse, dis-je, serait d'imaginer que les Barbares ne sont pas venus, que la barbarie ne s'est pas mêlée à la civilisation, que l'empire romain, se dissolvant de lui-même, s'est reconstitué en des nationalités dont les limites étaient toutes marquées d'avance, et que l'art, inspiré par un nouvel état social, a cherché son idéal en demeurant plus près des enseignemens de l'antiquité. Même dans

cette hypothèse, on reconnaît que les linéamens essentiels du moyen âge sont conservés, car il faut toujours qu'il reproduise l'esprit nouveau que le christianisme représente en face du paganisme.

Je l'ai dit plus haut, ce qui rend difficiles les discussions historiques sur l'art, c'est qu'on n'y remarque pas les phases ascensionnelles, si visibles dans le développement de la science. Aussi faut-il donner, pour le progrès dans l'art, une définition différente de celle qu'on donne pour la science, et dire qu'il se développe quand d'âge en âge il devient autre, en restant conforme à la beauté.

V. — DE LA PAPAUTÉ ET DE L'ORDRE RELIGIEUX.

Si l'ordre laïque sort de la subordination, l'influence de l'ordre religieux n'en demeure pas moins très grande. Trois aperçus historiques, sans lesquels M. Le Clerc n'aurait pu maîtriser sa matière, dominent dans son ouvrage : le caractère laïque du XIVe siècle, le grand éclat littéraire de la France dans les hauts temps, et l'action des conditions sociales et des pouvoirs politiques et ecclésiastiques. De la sorte, on a une vue réelle et générale de ce siècle tel qu'il fut en France, et même tel qu'il fut en Occident, si l'on ajoute que la France fut le principal théâtre de la lutte entre les deux pouvoirs, et que l'Italie prit la position éminente dans les lettres et dans les arts.

Avec le XIVe siècle s'ouvre l'ère papale, que l'Italie a nommée dès lors la captivité de Babylone, et qu'elle n'a jamais cessé de reprocher à la mémoire des papes d'Avignon. Ils appartiennent tous par leur naissance à des provinces du midi, ou déjà françaises, ou qui allaient bientôt le devenir. Ce fut Philippe le Bel qui transporta la papauté dans la ville d'Avignon en provoquant l'avénement du Gascon Bertrand de Got, évêque de Comminges, puis archevêque de Bordeaux, et devenu célèbre sous le nom de Clément V. On ne peut ajouter foi à l'anecdote racontée par le chroniqueur Jean Villani, que le roi et le futur pape se virent dans une abbaye au fond d'un bois près de Saint-Jean-d'Angély, et firent entre eux un trafic des choses saintes en un contrat en six articles, avec serment sur l'hostie; mais la remarque de M. Le Clerc est juste : on rencontre à tout moment dans l'histoire de ces anecdotes suspectes ou fausses, qui ont un fond de vérité. Ici la rumeur populaire mettait en action ce qui était dans la pensée de tous, c'est-à-dire la condescendance des papes, durant trois quarts de siècle, pour la politique des rois de France. Ajoutons avec M. Le Clerc : « Cette longue confiscation de la papauté au profit d'une nation que ses rois surent mettre et maintenir en possession de la tiare, et qu'une telle suprématie, respectée de tout le monde catholique, aida puissamment à résister aux plus cruelles épreuves, ne fut point perdue pour l'émulation des esprits,

pour l'avancement des connaissances humaines. L'enseignement des universités, la jurisprudence canonique et civile, l'étude de la géographie et des langues favorisée par les missions lointaines, surtout par les missions asiatiques, doivent beaucoup à ces papes gascons et limousins qui se succèdent dans leur nouvelle Rome, dans leur ville pontificale d'Avignon. »

Un des hommes les plus illustres du XIVe siècle, Pétrarque, résida beaucoup à la cour d'Avignon. Des préventions contre lui, ou parce qu'il était poète, ou parce qu'il avait été l'ami de Cecco d'Ascoli, poète aussi, mais brûlé comme magicien en 1337, avaient été suggérées à Innocent VI; mais Innocent ne fut pas un ennemi des lettres, et ces préventions s'évanouirent de son esprit. Lorsque Pétrarque est informé à Milan par son ami le cardinal Talleyrand que le pape, qui venait de donner au poète deux bénéfices et lui en promettait d'autres, veut qu'il soit secrétaire apostolique : « Est-ce possible? dit-il dans sa réponse. Lui qui me croyait sorcier, sorcier parce que je lisais Virgile! Combien de fois ne l'a-t-il pas soutenu opiniâtrément contre vous et mes amis! Combien de fois aussi n'en avons-nous pas ri ensemble, même en présence du pape, alors cardinal, dans le temps où il y croyait plus que jamais! La chose devint sérieuse quand il fut pape. Aussi, malgré vous, je partis sans prendre congé de lui, craignant que ma sorcellerie ne lui fît tort, ou à moi sa crédulité. »

L'Italie disputait sans cesse à la France la papauté d'Avignon. Urbain V, bien que Français (il avait professé le droit à Montpellier, à Toulouse, à Paris), songeait à rentrer à Rome. La cour de France le fit deux fois haranguer. Le début d'une de ces harangues, où l'auteur suppose un dialogue entre le père et le fils, c'est-à-dire entre le pape et le roi de France, mérite d'être rappelé : « Le fils : *Domine, quo vadis?* — Le père : *Romam.* — Le fils : *Iterum crucifigi.* » On ne peut s'empêcher de comparer le temps présent à cette époque passée : aujourd'hui l'Italie dispute Rome au pape, et elle ne réclamerait pas la papauté, si la papauté résidait encore dans Avignon. Il faut ajouter que, l'hérésie ayant grandement entamé le domaine du catholicisme, et ce qu'on nomme la libre pensée entamé le domaine du christianisme, la papauté a perdu le caractère d'universalité qu'elle possédait au moyen âge, et qu'elle n'est plus que le pouvoir spirituel des catholiques.

Nous avons les testamens de plusieurs des cardinaux de la cour d'Avignon. Ces princes de l'église étaient fort riches; parmi leurs actes de munificence, on remarque les encouragemens que la plupart d'entre eux donnent, dans ces pièces, à l'étude et à l'instruction. Un grand nombre de colléges à Paris et dans les provinces

sont fondés par eux. Ces testamens nous intéressent aussi par les catalogues qu'on y trouve souvent des livres légués par les testateurs et qui nous font connaître, avec leur goût pour les lettres, le genre d'études qu'ils avaient préféré. Un ami de Pétrarque, le cardinal Philippe de Cabassole, dans son testament du 27 août 1372, dote la ville épiscopale de Cavaillon d'une vraie bibliothèque publique, établie près du chapitre. Un des types remarquables de ces grandes existences qui conciliaient la dignité d'un prince de l'église avec l'amour et la protection des lettres, avec le luxe et les plaisirs de l'opulence, avec les intrigues et le tumulte des affaires, est Talleyrand de Périgord, qui, après de sérieuses études, surtout en jurisprudence, et la mort de sa femme, fille du comte de Vendôme, fut successivement abbé de Chancelade, évêque d'Auxerre, cardinal du titre de Saint-Pierre-aux-Liens, qui, dans ses plus grands honneurs, réserva toujours quelques heures aux libres distractions de l'esprit, et qui, touché du gracieux génie de Pétrarque, l'aurait fait nommer par le pape, si le poète avait voulu, secrétaire de ses brefs apostoliques; aussi le poète reconnaissant disait-il de son patron qu'il y avait plus de gloire à faire des papes qu'à l'être soi-même. Voilà pour les lettres. Pour le reste, nous savons la part que ce cardinal prit dans les négociations avant et après le désastre de Poitiers, le soupçon qui pesa sur lui d'avoir été complice, avec son neveu Charles de Duras, du meurtre d'André, roi de Naples, imputé à la reine Jeanne, enfin cette réponse légère, mais non sans vraisemblance, à ceux qui lui reprochaient de combattre dans le conclave l'élection de Jean Birel, l'austère prieur des chartreux : « Avec un tel pape, il nous faudrait, le jour même, envoyer nos beaux palefrois à la charrue. »

Durant ce siècle, les évêques furent tous occupés par d'opiniâtres querelles contre les ordres mendians, qui voulaient s'emparer de la confession, de la prédication, des funérailles et des principaux droits du clergé séculier, et peu s'en fallut qu'ils ne fussent vaincus. Des témoignages certains de la splendeur toute féodale que plusieurs prélats avaient fait succéder à la simplicité des premiers siècles nous ont été conservés par leurs testamens; ils y rivalisent de somptuosité et de raffinement avec les seigneurs temporels, avec les princes, avec les rois, et plusieurs, comme les cardinaux, songent à honorer leur mémoire en fondant des colléges et en les choisissant souvent pour héritiers de leurs belles collections de livres.

A la suite des évêques, dans la hiérarchie séculière, viennent les archidiacres, les doyens, les prévôts, les chanoines des églises, en un mot tous ces prêtres, tous ces membres du clergé qui dépendent de l'ordinaire. De grands services furent rendus aux lettres par ces corps permanens, qui aimèrent presque toujours les livres, ne dé-

daignèrent pas d'en admettre de profanes auprès de leurs rituels, et qui excellèrent de bonne heure dans l'art d'acquérir et de conserver. Les plus anciens manuscrits nous viennent des bibliothèques capitulaires, où ils étaient pour ainsi dire consacrés à l'égal du trésor des églises. Les premières écoles publiques furent aussi les écoles instituées près des chapitres. A Paris, on voit celles du parvis de Notre-Dame s'étendre insensiblement jusque sur le Petit-Pont, et de là gagner de proche en proche la montagne où s'est formé le quartier latin. Du même chapitre relevèrent les petites écoles de la ville et des faubourgs, et il donna jusqu'à la fin un chancelier à l'université. C'est un de ses chanoines, l'abbé Legendre, qui, par un legs accepté en 1746, a fondé le concours général entre les colléges de Paris.

Le concile général ouvert à Vienne le 16 octobre 1311 rendit un décret sur l'enseignement des langues orientales. Il avait été décidé que dans toute ville où résiderait la cour pontificale et dans les universités de Paris, d'Oxford, de Bologne et de Salamanque, il y aurait des chaires pour l'hébreu, l'arabe et le chaldéen, avec deux maîtres pour chaque langue; mais cette mesure, fort sage pour la religion et fort utile pour les lettres, ne fut point exécutée. Renouvelée presque aussi vainement par le concile de Bâle en 1434, il fallut venir jusqu'à la renaissance pour la mettre en pleine vigueur et pour fonder dans l'Occident l'étude des langues orientales, qui est devenue si importante de notre temps. C'est ce concile de Vienne qui ordonna que toutes les bulles préjudiciables à l'honneur, aux droits et aux libertés du royaume de France, dans le débat entre Philippe le Bel et Boniface VIII, fussent non-seulement révoquées, mais effacées du registre pontifical. Jusqu'à présent cette radiation sur le registre avait pu paraître douteuse; mais Tosti, le dernier historien de Boniface VIII, a eu la douleur de retrouver, de transcrire et de publier, d'après les archives secrètes de Rome, l'attestation du notaire apostolique chargé d'effacer les bulles par un évêque et un cardinal qui disent en avoir reçu l'ordre du saint-père lui-même, Clément V. L'historien ajoute : « On pleure sur la faiblesse du pape plus que sur la méchanceté du prince. »

Un sage écrivain qui connaissait bien l'histoire ecclésiastique, Fleury, a dit, en parlant des ordres religieux au XIVe siècle : « Cette sainte institution était alors en sa plus grande décadence. » Le jugement de M. Le Clerc, qui n'est pas autre, ne devra donc pas sembler sévère. Ce n'était plus le temps où les chartreux de Paris, sachant que le comte de Nevers, celui qui mourut en 1175, voulait leur donner des vases d'argent, lui faisaient entendre qu'ils aimeraient mieux du parchemin pour leurs copistes, et où Guibert de Nogent disait d'eux : « Ils sont pauvres, mais ils ont de riches

bibliothèques. » En revanche, c'était le temps où, faisant aux chanoines de Saint-Victor de Paris le reproche de n'être pas des observateurs bien rigoureux de la règle, on prétendait dans un apologue latin que le loup, devenu moine, les jours où il désespérait de pouvoir s'accoutumer au maigre, se faisait chanoine.

Ainsi les ordres religieux sont tombés au-dessous de leur ancienne fortune, et quelques-uns sont tout à fait dégénérés. Cependant il ne faut point les quitter sans jeter un coup d'œil sur les deux ordres nouveaux, les dominicains et les franciscains, qui, créés dans le siècle précédent, jouent un grand rôle dans le XIVe siècle, car les uns sont des inquisiteurs et se chargent avec une rigueur inflexible de contenir dans les étroites limites de la foi les esprits qui s'en écartent; les autres sont des agitateurs qui rêvent une société nouvelle et qui inquiètent les papes et les rois. Nous ne pouvons résister au désir de mettre sous les yeux du lecteur la belle page où M. Le Clerc dépeint les uns et les autres : « Leurs moyens d'agir (des dominicains et des franciscains) sur les esprits ont, dit-il, été différens. Les disciples de saint Dominique ont aspiré à la suprématie par le savoir, l'éloquence, la richesse, et malheureusement aussi par les supplices, les fils de saint François par l'étalage de la pauvreté et de l'humilité, par la hardiesse des doctrines et des exemples populaires. Nous remarquerons chez les uns plus d'habileté, d'aptitude au gouvernement, de cette gravité qui convient à la domination; chez les autres, plus de goût pour les innovations profondes et hasardeuses, de cet élan désordonné qui entraîne les multitude. Les frères prêcheurs avaient, pour réussir en France, les avantages de l'esprit et du savoir, la suite et la persévérance dans les plans; les frères mineurs, pour plaire à l'Italie et à l'Espagne, de longues files de leurs bandes enthousiastes, les flagellations de leurs pénitens, les saillies d'une imagination ardente, la prodigalité des miracles. Dans leurs œuvres littéraires, les uns, avec de la régularité, de la méthode, le respect scrupuleux des dogmes, multiplient beaucoup trop les menaces judiciaires, les anathèmes, les sentences de mort; les autres, non moins téméraires comme écrivains que comme théologiens, abondent en rêveries, en fantaisies, en visions. Ils ont, des deux côtés, en abusant de l'Évangile, affaibli plutôt que fortifié la papauté, pour laquelle il y avait trop de péril à blesser, avec les uns, le cœur humain, qui se soulève tôt ou tard contre la cruauté, — avec les autres, le bon sens, tôt ou tard rebelle aux expériences qui ébranlent les fondemens de la société. »

On a brûlé en ce siècle plus de franciscains que de templiers. Une anarchie à demi politique, à demi théologique, avait pénétré dans les rangs des disciples de saint François. La seconde moitié

du XIIIe siècle et le XIVe siècle furent agités par une doctrine désignée ordinairement sous le nom d'*évangile éternel* et qui était certainement sortie de leur imagination entreprenante. A-t-il jamais existé un livre sous ce titre? Jusqu'à quel point leur général Jean de Parme ou quelqu'un de ses moines a-t-il dû être soupçonné d'avoir sinon fabriqué, du moins répandu et accrédité le texte de la nouvelle promesse? Ces questions sont loin d'être encore résolues. Quoi qu'il en soit, nous avons la condamnation qui fut portée contre une introduction à l'évangile définitif, *liber introductorius*, espèce de préface composée d'un choix de textes que le nom de l'abbé Joachim, ce prophète d'un nouvel âge, paraissait avoir consacrés. Entre les propositions condamnées, la première est celle-ci : « vers l'an 1200 de l'incarnation du Seigneur, l'esprit de vie étant sorti des deux testamens, naquit l'*évangile éternel*. » Dans ce livre était dit sans cesse avec des similitudes variées que l'*évangile éternel* surpassait et achevait les deux révélations antérieures : « L'Ancien Testament n'était encore que la clarté des étoiles, ou le vestibule du temple, ou le brou de la noix, le nouveau, la clarté de la lune, le sanctuaire, la coquille, tandis que l'*évangile éternel* nous apporte la clarté du soleil, le saint des saints, la noix elle-même. » Ce nouvel évangile, ce troisième testament devait amener parmi les hommes la félicité universelle par la pauvreté des spirituels et des parfaits et par la communauté des biens. L'avénement en avait été fixé à l'an 1260, et comme rien n'arriva cette année-là de ce qui avait été prédit, d'autres prophètes y substituèrent l'an 1325 ou 1335, puis l'an 1360 et 1376. Le tiers ordre de saint François, les *fraticelles*, les mendians, les flagellans s'agitèrent sous l'aiguillon de ces promesses et troublèrent profondément la société. Les papes sévirent, et plus d'une fois alors il fut question de supprimer les franciscains, comme plus tard furent supprimés les jésuites. Quelques-unes des propositions condamnées du *liber introductorius* montrent quelles idées d'insubordination et d'ambition fermentaient parmi ces moines. « L'église romaine, disaient-ils, ne possède que le sens littéral du Nouveau-Testament, et n'en a pas l'intelligence spirituelle; aussi les spirituels (c'est-à-dire les religieux) ne sont pas tenus d'obéir à l'église de Rome, ni d'acquiescer à son jugement dans les choses qui sont de Dieu.... Ce qu'on appelle le Nouveau-Testament est pour nous l'ancien, et doit être rejeté.... Le Christ et ses saints apôtres n'ont pas été parfaits dans la vie contemplative. L'ordre des clercs, fait pour la vie active, ne suffit plus à l'édification, au salut, au gouvernement de l'église; l'ordre des moines ou des contemplatifs peut seul l'édifier, la sauver, la gouverner. » A Marseille, en 1318, furent brûlés quatre franciscains qu'on appela les quatre martyrs, jugés coupables d'a-

voir propagé la doctrine sur la pauvreté absolue des spirituels et des parfaits. Vingt et un prévenus, qui étaient dans les prisons, réussirent, après ce supplice, à s'échapper en faisant au pape Jean XXII et à la papauté de terribles adieux : « Nous fuyons, non pas l'ordre, mais ses murailles; non pas l'habit, mais des haillons; non pas la foi, mais le masque de la foi; non pas l'église, mais une synagogue aveugle; non pas le berger, mais le loup qui dévore le troupeau. Comme, après la mort de l'antechrist, ses partisans seront exterminés, ainsi, après la mort de ce pape, seront exterminés par nous et nos amis tous nos persécuteurs, et à jamais révoquées toutes les sentences iniques prononcées contre nous, ou plutôt contre le Christ, contre la vie, contre la perfection, contre le saint Évangile. »

Aux dominicains était confiée la répression; elle fut terrible. Plus le gouvernement des âmes devenait difficile, plus, par la funeste tendance des doctrines absolues, on se persuadait que les supplices étaient le seul remède à employer contre le plus grand des crimes, un crime absolu, l'erreur dans la foi. L'inquisition, ce droit de régner par la terreur qu'ils obtinrent dès leur origine contre les Albigeois et qu'ils ne partagèrent qu'un instant avec les franciscains, leur donna le privilége de faire la guerre et une guerre d'extermination à toute liberté de parler et d'écrire. Le XIVe siècle fut celui de leur plus grand pouvoir, surtout en France. Ils ont remarqué les premiers que tous leurs généraux, à l'exception d'un seul, ont été, pendant la papauté d'Avignon, originaires de nos provinces. Le saint-siége trouva dans leur ordre ses plus fidèles serviteurs : surveillans et vengeurs du dogme, ils défendirent la cause pontificale comme prédicateurs, comme maîtres de théologie, comme écrivains.

Ceux qui pensent que l'inquisition fut étrangère à la France commettent une grave erreur historique. Il est certain que ce terrible tribunal finit par quitter notre sol, et que nos derniers siècles n'eurent point à souffrir de cette oppression qui écrasa pour un temps le noble et puissant génie de l'Espagne; mais au XIIIe et au XIVe siècle l'inquisition était établie en France du nord au midi. On la trouve à Toulouse, à Carcassonne, à Marseille, à Narbonne, à Bar-le-Duc, à Metz, à Douai, à Saint-Quentin, à Paris. Les fonctions inquisitoriales s'y exerçaient dans leur pleine rigueur, et Paris, en 1304, vit livrer aux flammes cent quatorze vaudois.

Ces brûleurs d'hommes étaient aussi des brûleurs de livres. Avant l'imprimerie, de telles exécutions ont anéanti beaucoup de documens. Il paraît que tous les livres des cathares ont été détruits; ceux qui restent des vaudois sont en bien petit nombre. On doit regretter aussi, pour l'histoire de l'esprit humain, cette bibliothèque d'ouvrages de toutes les sectes, amassés pendant quarante ans par le marquis de Montferrand en Auvergne, et qu'il ordonna de jeter au

feu, vers 1215, sur le conseil des dominicains, à peine établis dans le pays. Leur inquisition fit brûler à Toulouse, en 1315, de nombreux exemplaires du Talmud, condamné par des experts qui, dit la sentence, savaient l'hébreu. On en brûle une fois deux charretées, y compris sans doute d'autres ouvrages rabbiniques. Rien n'est plus commun que de brûler le Talmud, et quelquefois des Juifs avec le Talmud. M. Le Clerc pense que durant ces persécutions beaucoup d'autres livres ont dû disparaître : les traductions de l'Écriture sainte, longtemps encouragées et ordonnées par les conciles, puis sévèrement prohibées; les hardiesses des poètes du nord et du midi contre la toute-puissance ecclésiastique; un grand nombre de poèmes de l'ère carlovingienne, trop peu respectueux pour le clergé, et qui, dans le midi surtout, n'ont guère laissé de trace que leur titre. Que sont devenus tous ces poèmes de chevalerie continuellement cités par les troubadours? Il s'en retrouve beaucoup plus dans la langue d'oïl que dans la langue d'oc, bien que la plupart eussent été rédigés dans l'une et l'autre; mais souvent les deux rédactions ont péri.

Il importe de citer les réflexions que la législation inquisitoriale a inspirées à M. Le Clerc, car elles serviront à apprécier dans son intimité l'état du XIVe siècle : « Quand on lit aujourd'hui ce code et les sentences qu'il a dictées, on ne peut s'empêcher de croire que de tels juges, quand même ils n'eussent point fait la guerre aux travaux de l'esprit, devaient nuire à l'intelligence, et que ce n'était pas sans danger pour la conscience publique, et par suite pour les œuvres littéraires, qu'un tribunal ne cessait de rendre des arrêts où les plus simples notions de la justice humaine étaient contredites par une prétendue justice divine, où des gens étaient condamnés pour avoir payé leurs dettes à des créanciers suspects d'hérésie, une sœur pour avoir donné à manger à son frère qui mourait de faim, une jeune fille de quinze ans pour n'avoir pas dénoncé son père et sa mère. Il y avait là de quoi pervertir le bon sens d'une nation. »

En présence de l'anarchie franciscaine et de la cruauté dominicaine, il est clair qu'on est arrivé à l'épuisement du régime du moyen âge. Si on abandonne les doctrines à elles-mêmes, elles se précipitent dans des aberrations sans fin et pleines de péril; si on les contient, on tombe dans des rigueurs qui révoltent la conscience humaine. Le dilemme est posé, et par elle-même la doctrine qui a fait la force et la grandeur du régime catholico-féodal n'a pas d'issue. Ce fait, on le comprend, est d'une très grave signification; aussi n'est-il pas indifférent, surtout en histoire, de donner, après la preuve, la contre-épreuve. Les musulmans, traduisant les livres syriaques, qui avaient traduit les livres grecs, se jetèrent avec ar-

deur dans les sciences, et eurent un moment si brillant qu'il put paraître douteux si ce serait aux gens de l'Orient ou à ceux de l'Occident qu'il appartiendrait d'être les instituteurs de l'âge intermédiaire et de créer les élémens de la civilisation moderne; mais la religion s'inquiéta des libertés de l'esprit philosophique et scientifique. Usant de la compression avec une sévérité toute dominicaine, elle triompha, éteignit la libre pensée, ne laissa aux esprits d'autre aliment que les subtilités métaphysiques du dogme, et finalement livra les populations musulmanes à cette misère intellectuelle, mère de toutes les autres misères, et dont ces populations ont, même avec le secours de l'Europe, tant de peine à se tirer.

Dans l'Occident chrétien, au sein de la religion la plus haute qui eût encore paru dans le monde, la morale théologique avait abouti à un code qui substituait des devoirs fictifs aux devoirs réels, et qui ne soutenait ces fictions que par d'inexorables cruautés. Placée par sa nature même au-dessus de la morale humaine, il n'y avait ni correction ni amendement qui pussent lui venir de ses propres principes.

Il fallait donc de nouveaux principes, et, pour qu'ils prissent autorité, il fallait que l'ancien ordre de choses s'ébranlât et entrât en décadence : de là le brisement du régime catholico-féodal et l'œuvre du XIVe siècle. C'est là que l'Occident latin montra qu'il avait conservé une puissante vitalité, et vraiment reçu des mains de Rome la gestion des destinées humaines. A ce moment critique, le moyen âge eut la force de rompre la tutelle, jadis salutaire, présentement funeste, sous laquelle il avait vécu, et cela sans anarchie décisive et sans faute capitale, car c'est alors que son esprit prend une nouvelle activité, de l'agrandissement et des lumières. Ces redoutables perturbations qui l'agitent n'ont pourtant pas le pouvoir de le jeter hors de l'orbite de la civilisation. Et, pour revenir au point plus étroit d'où je suis parti, on commence, dans le désarroi de la morale théologique, à jeter les fondemens d'une morale humaine sur lesquels s'élève de nos jours l'édifice entier de l'état sortant des liens ecclésiastiques et devenant de plus en plus laïque.

VI. — CONCLUSION.

Le *discours* de M. Le Clerc et celui de M. Renan sur l'état des lettres et des arts en France pendant le XIVe siècle font le vingt-quatrième volume d'une collection qui contient l'histoire des livres et des écrivains depuis l'origine des choses françaises. Leur ouvrage est une suite, et ils n'ont eu aucun besoin de revenir sur le passé pour mettre le lecteur sur le terrain et au point de vue. Il en a été autrement pour l'auteur de cette étude. Il a fallu, pour indiquer

le caractère historique du XIVe siècle, indiquer celui du moyen âge, et, pour apprécier les lettres en ce siècle, les apprécier dans les siècles antérieurs, chose d'autant plus nécessaire que plus d'un lecteur est habitué à croire que dans le haut moyen âge il n'y a eu aucunes lettres françaises, et que le travail de l'esprit français et son renom ont une date récente.

Ceux qui ne se fieraient pas assez à la théorie de l'histoire pour en conclure déductivement l'office du moyen âge peuvent le déterminer par une induction directe dont voici les élémens. Il est certain que, vers le VIe ou VIIe siècle de notre ère, il reçoit des mains des Romains et des Barbares la civilisation antique, et qu'au XVIe il nous rend les germes actifs de la civilisation moderne. Cette vue de ce qu'il reçoit et de ce qu'il rend suffirait pour résoudre le problème; mais allons plus loin. L'opinion commune inculquée par le zèle des érudits du XVIe, par l'ignorance du XVIIe, par l'hostilité systématique du XVIIIe, est que tout cet intervalle d'environ neuf cents ans est une ère de barbarie, de superstition et de ténèbres. Or, dans cette opinion, on est déçu par une illusion qui fausse les faits : c'est d'opposer le moyen âge à l'époque brillante de la Grèce et de Rome. Les choses ne se sont pas ainsi passées : bien longtemps avant le moyen âge, la civilisation païenne languissait, s'affaissait, se mourait; les lettres, les arts, la langue, les sciences même, qui résistent plus longtemps, étaient en proie à une maladie chronique qui semblait incurable. L'intrusion des Barbares dans le monde romain rendit plus grave, plus profonde, cette décadence naturelle, qui aurait été fatale, s'il ne fallait ajouter qu'en même temps il se faisait une nouvelle religion et se préparait un nouvel avenir. En outre la monarchie universelle de Rome, qui se serait inévitablement défaite d'elle-même, avait été violemment défaite par les Barbares. C'est dans cette situation que le moyen âge prit l'héritage de l'antiquité et les destinées du monde, et qu'il dut, s'il était à la hauteur de sa mission, arrêter le mouvement de décadence, puis le remplacer par un mouvement inverse qui donnât la vie à la langue, aux lettres, aux arts, aux sciences, et en même temps créer un système politique qui remplaçât la monarchie romaine. Tout cela fut fait, la chose est incontestable; mais, pour savoir si cela fut bien fait, il faut le soumettre à deux conditions capitales : la première, c'est que cette civilisation intermédiaire ainsi créée ne s'immobilisât point et fût de nature à briser les entraves, si les entraves survenaient; la seconde, que cette même civilisation intermédiaire pût, à un moment donné, renouer les liens d'origine avec l'antiquité païenne et les beaux temps de la Grèce et de Rome. Le XIVe siècle a donné satisfaction à la première, le XVIe siècle à la seconde, et ainsi se trouvent justifiées devant l'histoire les voies du moyen âge.

Dans cette ascension, à partir du dernier point de décadence où était tombée la société antique, la France eut les devans et produisit les premières nouveautés de l'esprit catholico-féodal. Ce qui prouve que le mot est juste et qu'elle ne fut qu'une devancière, c'est le succès qu'elle obtint : tout l'Occident fut sous le charme de ces créations chevaleresques et chrétiennes, l'Occident qui, lors même qu'il eût mieux senti qu'il ne faisait la divine poésie de Virgile, avait besoin de types qui fussent siens et pour qui Roland, Renaud, Charlemagne, les paladins et les barons étaient des figures plus neuves, plus familières, plus vivantes que Turnus et Énée. En ce moment, l'Italie, l'Espagne, la France, la Germanie christianisée, l'Angleterre conquise par les Normands, formaient un groupe régi spirituellement par un chef siégeant à Rome, temporellement par des suzerains et des vassaux, et assez homogène pour représenter, à l'égard de la civilisation et du reste du monde, ce que l'agglomération romaine avait longtemps représenté. C'est ce groupe tout entier qui donna son applaudissement aux chants venus de France. Plusieurs de ces poésies ont péri; ce qui en reste, après un long oubli, reparaît aujourd'hui à la lumière du jour. On peut les juger. Il se voit bien qu'il y manque un génie individuel qui y mît par le style une empreinte immortelle; mais il n'y manque pas un génie collectif qui sût satisfaire à l'idéal du temps et créer une variété de héros, d'héroïnes et de situations tout aussi vivantes dans nos imaginations que les plus belles de l'antiquité. Il faut bien reconnaître qu'il y eut dans le haut moyen âge un grand éclat des lettres françaises, et au XIVe siècle une décadence. Cet éclat et cette décadence sont deux faits essentiels de notre histoire.

Si, au moment de la chute de l'empire romain, la question était comment se ferait la transition de l'ordre politique ancien à un ordre nouveau, la question connexe était comment se ferait la transmission intellectuelle. Elle se fit en effet, et il n'y eut jamais rupture entre le régime qui commençait et la latinité qui finissait. Ainsi s'explique la fortune du moyen âge, qui devint une sorte d'empire néo-romain, à parties multiples, parties dont l'indépendance extérieure était contenue par une dépendance profonde et réelle. On peut présenter sous quatre chefs ce qui fut l'aliment des esprits dans l'antiquité : les lettres, la philosophie, les sciences, l'art. Rien de tout cela ne fut abandonné. Le moyen âge, dès qu'il put se reconnaître, recueillit avec vénération et ardeur tout ce qui le mettait en communication avec ses ancêtres en civilisation; même il étendit sa curiosité jusque sur l'Arabie, alors florissante, et, grâce à elle, il préluda, par une renaissance anticipée, à la science grecque. Les résultats répondirent au labeur, et quand on fait son compte, sans parler du pouvoir spirituel qu'il fonde, sans parler de la féo-

dalité et de la préparation au régime représentatif, sans parler de la révolution intellectuelle et politique dont il produit les germes, on trouve que dans les lettres il enfante un cycle primitif de poésie chevaleresque, que dans la philosophie il mène à terme la grande querelle du nominalisme et du réalisme, que dans la science il crée l'alchimie, et que dans l'art il donne naissance à l'architecture gothique, et, par le déchant, à la nouvelle musique.

En cet essor, qui est si visiblement la suite de la civilisation antique et la préparation de la civilisation moderne, intervient le XIVe siècle, qui est climatérique pour le moyen âge. Là commence à se briser l'ancienne ordonnance qui soumettait tout le domaine intellectuel et moral à l'église. Le conflit éclate entre la papauté et la royauté, entre Philippe le Bel et Boniface VIII, et dès lors l'élément laïque prend graduellement une indépendance qui n'est pas compatible avec le régime d'une foi théologique : aussi depuis lors dispute-t-il à l'élément ecclésiastique, qui avait été le principe vital et supérieur de la société du moyen âge, toutes les parties constitutives du savoir, si bien qu'il en est venu à lui disputer même la conception du monde, ce qui est nécessaire, s'il veut devenir à son tour principe d'un ordre social purement humain. Ces graves événemens, outre la lumière qu'ils portent dans la révolution occidentale, éclairent aussi la fonction du moyen âge. Le débat du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel ne pouvait naître dans l'antiquité gréco-latine, qui ne connaissait pas la séparation de ces pouvoirs. A son tour, la pensée de fonder un pouvoir spirituel humain ne pouvait naître qu'après que la pensée du pouvoir spirituel divin eût été pleinement réalisée dans les esprits et dans les choses. C'est ainsi que le moyen âge est un anneau qu'on ne retranche jamais sans rendre inintelligible le cours de l'histoire.

J'ai dit, au commencement de cette étude, que M. Le Clerc s'associait, dans le XIVe siècle, au mouvement laïque qui s'empare de la société, son livre montrant que le trouble et le malaise de ce siècle sont dus non à de vaines agitations anarchiques ou rétrogrades, mais à un instinct de rupture avec le passé. Ceux qui, me lisant, s'étonneront n'ont qu'à repasser en esprit les annales des siècles qui suivirent. Ce sont autant de conclusions échelonnées en faveur des prémisses. Cinq siècles, et un sixième, le nôtre, se détournent graduellement, mais obstinément, du régime théologique et des révélations, et se portent vers des lumières dont toute la source, toute la force est dans le labeur et le savoir de l'humanité. Est-ce progrès? est-ce décadence? Le fait tranche la question : la société aura empiré en science, en politique, en morale, si c'est décadence; elle aura grandi en science, en politique, en morale, si

c'est progrès. Que l'on compare à cet égard l'âge moderne avec le moyen âge, et que l'on réponde. M. Le Clerc a porté un juste jugement lorsque dans le XIVe siècle il a vu « une époque qui commence beaucoup de choses, dont quelques-unes ne sont pas encore achevées. »

De même que politiquement l'histoire de France se partage en deux portions, le régime féodal et la monarchie administrative, avec un intervalle de transition qui comprend environ le XIVe et le XVe siècle, de même littérairement elle offre deux époques de production originale et d'éclat, l'une comprenant le XIIe siècle et le XIIIe, l'autre comprenant le XVIe siècle et les suivans, avec un intervalle de transition qui répond à peu près à l'intervalle politique. Donc le XIVe, comme il a été noté, n'occupe pas un rang très élevé dans les lettres. Pourtant, dans ce jugement, il importe de ne pas se méprendre. Ce n'est point une ère d'inertie où les facultés soient amorties et stérilement occupées; il y a des espérances de force et de renouvellement, et si la foule de ceux qui écrivent ne laisse entrevoir que bien peu de renommées durables, l'esprit de la nation est actif, entreprenant, courageux, et travaille énergiquement pour l'avenir.

Qu'est-il donc réellement arrivé? La source des grandes compositions d'un âge poétique s'étant épuisée et l'éclat littéraire amorti, la France cessa pour un instant d'être lue, imitée, traduite par l'Europe. C'est là qu'on voit nettement comment se tarit une veine. Les siècles féodaux vivent dans la poésie des trouvères, et certes il viendra un temps où tout homme cultivé voudra faire connaissance avec les barons, les *fervestus*, les chevaliers, les châtelains, et ne dédaignera pas cet âge intermédiaire, sans parler du charme particulier de ce français archaïque, qui est pourtant du français et qui nous plaît comme la voix lointaine de nos aïeux. Les siècles féodaux vivent, dis-je, dans la poésie des trouvères; mais quand la féodalité commença à déchoir dans l'ordre politique et dans l'opinion, tout fut dit pour la poésie qu'elle avait inspirée. Un grand vide se fit. Les circonstances ne furent pas favorables : il ne parut pas d'hommes; le temps emporta les peuples et leur histoire, et quand les hommes et les circonstances reparurent, le monde et l'art étaient changés.

L'idéal aurait été qu'il n'y eût point eu de vide; mais, à vrai dire, il n'y en eut point. La place laissée par la France fut occupée aussitôt par l'Italie, qui jusqu'alors n'avait point donné marque de son génie. Trois noms surtout emplissent, à elle, son XIVe siècle, Dante, Pétrarque et Boccace. On trouverait dans Thibaut, dans quelques autres, des chants qui rivalisent avec ceux de Pétrarque

pour le charme, le sentiment, l'ardeur et peut-être même le fini, et qui lui sont bien antérieurs. Boccace, qui a imité nos conteurs, est, du moins quant à l'originalité, leur inférieur; mais Dante reste incomparable, c'est l'Homère du moyen âge.

Ainsi à l'âge primitif où règne la France succède l'Italie, qui, elle-même, va être suivie ou accompagnée des autres nations occidentales. C'est un développement sans solution de continuité, car il faut le considérer, non dans un pays particulier, mais dans cette sorte de pays collectif qui, ayant reçu directement ou indirectement l'héritage de Rome, était régi par une foi commune, une organisation commune, une civilisation commune. En ce pays collectif qu'on nomme aussi parfois l'Occident, l'histoire des lettres forme un tout que, dans l'ignorance des faits essentiels, on a jusqu'ici scindé ou du moins méconnu, avec un grand dommage. On suit mal une évolution isolée quand on ne sait pas que toutes ces évolutions sont solidaires. Cela a déjà été dit pour l'histoire des sciences, où la dépendance est frappante; mais, dans les lettres, pour être plus cachée, elle n'en est pas moins réelle. A la base de la littérature occidentale est l'ensemble des grandes compositions françaises; ayant été acceptées par l'Europe, elles formèrent partout un fond qui eut sa part dans le développement de chacune des littératures. Il n'est pas besoin que je rappelle comment dans la suite l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne, la France, ont agi l'une sur l'autre; je veux seulement faire apparaître devant l'esprit l'unité essentielle de ces belles littératures de l'Occident.

Si cela est vrai dans l'ordre littéraire, cela ne l'est pas moins dans l'ordre politique, et, s'il n'est pas possible dorénavant d'écrire une bonne histoire des lettres en un pays sans avoir présente à l'esprit cette unité, il n'est pas possible non plus dorénavant d'écrire une bonne histoire politique d'un pays sans avoir présente aussi à l'esprit l'unité morale et matérielle qui constitue la confédération européenne. Dès les premiers temps du moyen âge, l'intérêt de cette confédération prime l'intérêt de l'un des membres. Toute histoire qui n'est pas composée avec cette grande vue pèche essentiellement, car elle ne peut apprécier comment, à chaque période, une politique est bonne, grande, sage, ou mauvaise, basse, insensée. La substitution d'un point de vue général à un point de vue particulier, d'un intérêt général à un intérêt particulier, éclaircit tout et domine tout. Ainsi une même notion supérieure régit et l'histoire politique et l'histoire littéraire des nations occidentales, et ce n'est pas un des moindres fruits de l'étude du moyen âge que d'en trouver là l'origine et les premiers fondemens.

É. LITTRÉ.

L'ILE D'ELBE

ET SES MINES DE FER

SOUVENIRS DE VOYAGE.

Insula inexhaustis chalybum generosa metallis.
(VIRGILE, *Énéide*, liv. x.)

Au milieu de l'archipel toscan, vis-à-vis de la pointe de Piombino, que la péninsule italique détache sur la mer comme une sentinelle avancée, le marin reconnaît une île plus grande que les îles voisines, et dont les montagnes élevées, aux pentes raides, se dressent au-dessus de l'eau, semblables à d'énormes pyramides. Du côté qui fait face à la terre ferme, les flancs dénudés des roches qui composent le sol affectent une teinte de rouille très caractérisée : le pays n'est là qu'une immense montagne de fer. Sur d'autres points, la physionomie de l'île, parée de sa végétation à demi tropicale, est toute souriante, et cette terre douée d'un climat si salubre fait contraste avec les maremmes qui s'étendent sur les côtes de la Toscane. Le voyageur qui, profitant de la voie ferrée littorale, se rend par terre de Livourne à Piombino ne peut voir cette île privilégiée, cette reine de la mer Tyrrhénienne, sans être presque aussitôt entraîné à franchir le bras de mer qui l'en sépare. Ce canal est, à vrai dire, rarement paisible, et n'a rien à envier au goulet de la Manche pour l'agitation incessante des eaux et le bruit des vents presque toujours déchaînés. Il n'importe; le premier moment d'émotion une fois passé, on s'embarque avec joie, et souvent on revient visiter ces parages, dominé comme par un charme secret.

C'est vers cette terre fortunée, dans laquelle on a déjà reconnu l'île d'Elbe, que je voguais au mois de juillet 1864. Le désir de

continuer des études commencées depuis longtemps sur l'Italie centrale me ramenait vers des bords que je n'avais point oubliés (1). Ces études avaient surtout un intérêt géologique : je venais explorer de nouveau les mines de fer si abondamment répandues dans l'île. C'est d'ailleurs par ce côté principalement que depuis les premiers temps historiques l'île d'Elbe s'est signalée à l'attention du monde. Les Étrusques, les premiers qui l'occupèrent et qui lui donnèrent le nom qu'elle porte encore aujourd'hui (2), y découvrirent l'art de fondre le fer : jusque-là, le bronze avait tenu lieu d'acier. Des Étrusques, l'île passa sous la domination romaine, et jusqu'au VIe siècle de notre ère les maîtres du monde tirèrent de ses inépuisables mines tout le fer dont ils avaient besoin. Les barbares du nord la respectèrent, mais ceux de l'Orient, les Arabes, les Turcs, ces hardis écumeurs de mer, y firent de terribles descentes. Pise et Gênes se la disputèrent avec ardeur, tant pour en posséder les mines que parce qu'elle était une des clefs du canal de Piombino, qui avait au moyen âge, pour ces républiques maritimes, l'importance politique qu'ont aujourd'hui d'autres détroits. Les Médicis, l'Espagne, puis, au nom de celle-ci, le royaume de Naples, y plantèrent leur pavillon concurremment avec les princes de Piombino, substitués aux droits des Pisans. La petite île eut ainsi trois maîtres à la fois, tant on attachait de prix à la posséder, même d'une façon incomplète; mais ses mines de fer furent toujours l'objet de la plus grande convoitise de ceux qui l'occupaient. Les Médicis furent les plus habiles, et, ne pouvant devenir les propriétaires des mines, ils s'en firent les fermiers; les Espagnols en furent les gardiens.

Telle est en peu de mots l'histoire du pays sur lequel je voudrais rassembler quelques souvenirs, qui auront pour principal intérêt de montrer les véritables causes d'une prospérité sans cesse grandissante. Ayant visité l'île d'Elbe à plusieurs reprises, j'ai toujours vu le chiffre de l'extraction du fer aller en croissant. Depuis dix ans, les mines sont même entrées dans une voie de production des plus remarquables, si l'on tient compte surtout de l'absence d'installations mécaniques, jusqu'ici repoussées de ces travaux, qui ont gardé leur cachet primitif. Malgré cette condition fâcheuse d'infériorité, l'exportation du minerai a doublé depuis 1858, et ces gîtes ont fourni en 1863 100,000 tonnes de minerai de 1,000 kilogrammes chacune. La France consomme à elle seule les quatre cinquièmes de cette production. Aujourd'hui que le fer et surtout l'acier jouent

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 juin 1862 et du 1er juillet 1864.

(2) *Ils*, d'où les Latins firent *Ilva*, et par le changement si fréquent du *v* en *b*, *Ilba*. *Ils* ne serait-il pas la racine d'*insula*, île? L'île d'Elbe serait alors l'île par excellence, l'*isola*, comme l'appellent de préférence les Toscans.

un si grand rôle dans les arts de la paix comme dans ceux de la guerre, il convient d'étudier sur place ces mines célèbres. C'est une sorte de grenier à fer auquel iront, toujours plus nombreux, s'adresser les maîtres de forge, en présence de l'épuisement de plus en plus grand des autres gîtes de l'Europe. Exploités depuis plus de deux mille cinq cents ans, ceux de l'île d'Elbe au contraire ont été à peine effleurés, tant l'épaisseur et l'étendue de ces dépôts métalliques sont également imposans. Virgile, comme il y a dix-neuf siècles, pourrait toujours les déclarer inépuisables; mais avant de parler des mines et de faire connaître les conditions dans lesquelles s'est développée cette exploitation spéciale, il n'est peut-être pas inutile de donner une idée du pittoresque territoire qui n'en tire pas son unique source de richesse, et qui doit à l'agriculture d'autres élémens de prospérité.

I.

De forme sensiblement elliptique, surtout vers la partie occidentale de son contour, l'île d'Elbe s'épanouit subitement à l'est en deux caps avancés : l'un, qui se porte vers le nord, est le cap della Vita, où les mines de Rio-Albano trouvent leur extrême limite; l'autre, qui s'étend au sud, est le cap Calamita, dont le nom, également conservé dans le vieux français, — la calamite ou pierre d'aimant, — rappelle aux Italiens les mines voisines d'aimant naturel. Entre ces deux caps, mais beaucoup plus près du dernier, dans une anfractuosité profonde, courant de l'est à l'ouest, se dessine le golfe de Porto-Longone. C'est un excellent mouillage protégé par des fortifications savantes élevées par les Espagnols, et qui ont arrêté les Français en 1799. La ville de Porto-Longone, la seconde de l'île, mire ses maisons dans l'eau. Tout près de là est la mine de fer de Terra-Nera, ainsi désignée à cause de l'aspect extérieur du gisement qu'on y exploite. La *Cala di Barbarossa*, la crique de Barberousse, qui sert de port à Terra-Nera, rappelle les exploits du fameux forban allié de François Ier, et dont le souvenir s'est perpétué jusqu'à ce jour dans la mémoire des insulaires.

Au sortir du golfe de Longone, en voguant vers le nord et en côtoyant un rivage qui trace une ligne peu sinueuse, presque parallèle à la méridienne, on ne tarde pas à rencontrer la *marine* (1) de Rio. Là existe le plus grand dépôt géologique de minerai de fer connu dans le monde, ce qui a fait de Rio le point principal et quelquefois unique de l'exploitation de l'île d'Elbe. A côté est la mine

(1) Nom donné en Italie à tous les petits ports de mer.

de Vigneria, qui se soude à la première, et qui doit son nom aux vignobles qui l'entourent. Un peu plus loin, on rencontre Rio-Albano, dont le gîte, s'enfonçant dans la mer, s'adosse au cap della Vita. Si, continuant le périple, on double ce cap, on arrive bientôt dans le golfe de Porto-Ferrajo, reconnaissable à sa forme demi-elliptique. La capitale de l'île commande la passe; elle a donné son nom au golfe, et doit elle-même au fer qu'elle fondait ou embarquait jadis son ancien nom latin de *Ferrara*. Ce mouillage est l'un des plus beaux et des plus sûrs de la Méditerranée; il n'a rien à envier à la célèbre rade de Toulon, à celle non moins fameuse de la Spezzia et à l'incomparable baie de Naples. Une langue de terre qui s'avance assez loin dans la mer sépare le golfe de Porto-Ferrajo de celui de Procchio, où la jolie marine de Marciana étale coquettement les blanches façades de ses maisons. Puis le rivage tourne; les granites, s'élevant à pic, tracent une côte tourmentée où se projette la pointe de Pomonte. Mettant le cap à l'est, on salue bientôt le golfe et la marine de Campo, derrière laquelle est une plaine verdoyante, dominée par de rians villages qui se dessinent sur les hauteurs. Les golfes de l'Acona et de la Stella viennent ensuite, à peine séparés par une étroite bande de roches serpentineuses; s'enfonçant profondément dans les terres, ils y déroulent leurs nombreux replis. On dirait que la mer a voulu prolonger à dessein son contact avec cette île heureuse, la caresser le plus longtemps possible. Sur une cime élevée se dresse Capoliberi, la *montagne des hommes libres*, et ce bourg fortifié a la juste prétention d'être la ville la plus ancienne de l'île. Au pied est la *Cala degli Inamorati*, la crique des amoureux, dont le nom rappelle une légende datant de l'époque des Barbaresques, et pieusement conservée par les habitans. Une jeune fille et son amant se noyèrent en cet endroit pour ne pas être séparés par les pirates. Au-delà on rencontre le cap Calamita; enfin, tournant au nord, on revient au golfe de Porto-Longone, notre point de départ.

L'intérieur du pays n'est pas moins pittoresque que les rivages. Aux environs de Porto-Ferrajo, de Marciana, de Campo, de Porto-Longone, de Capoliberi, s'étendent des plaines bien travaillées où le blé, le maïs et la vigne forment la principale culture. La vigne s'élève aussi sur les coteaux, et donne partout les produits les plus estimés. L'olivier et le mûrier, qu'on néglige, trouvent dans l'île un sol favorable. Dans les jardins croissent en liberté les orangers, les grenadiers, les lauriers-roses et quelques plantes tropicales, l'agave ou aloès d'Amérique à la tige élancée et fleurie, l'opuntia ou figuier de Barbarie (la raquette des colonies de l'Inde), enfin le dattier, dont la brise de mer découpe les palmes en lanières. Les

montagnes sont couvertes de maquis, comme en Corse, en Sardaigne et sur le littoral toscan. Le chêne vert, dont le nom *ilex* revit dans l'italien *leccio*, le chêne-liége, l'arbousier aux fruits rouges, le genévrier et le myrte, dont les baies parfumées font les délices des grives et des merles qui viennent s'abattre dans ces fourrés, le lentisque et le térébinthe aux feuilles odorantes, la bruyère, dont les fleurs s'étalent en grappes roses le long des étroits sentiers, composent surtout la végétation des maquis. Le romarin, la sauge, le genêt d'Espagne, le fenouil de mer, répandent leurs fortes senteurs dans l'atmosphère, déjà imprégnée des émanations salines. On est là dans une zone botanique distincte, sous un climat particulier. C'est le climat si bien nommé méditerranéen (1), et dont quelques îles, comme l'île d'Elbe, présentent le type parfait.

La faune des maquis n'est pas aussi variée que leur flore. On ne rencontre guère que des martres, des écureuils, des lièvres. Autrefois on trouvait aussi des sangliers. Parmi les animaux malfaisans, on ne cite que la vipère et la tarentule, araignée venimeuse assez commune dans le centre et le midi de l'Italie. Les scorpions et les scolopendres sont peu dangereux. Les oiseaux qui vivent dans l'île sont surtout des oiseaux de passage : les bécasses, qui désertent aux premières approches de l'hiver les parages glacés du Caucase pour traverser la Méditerranée ; les becfigues, qui, lorsque la saison des fruits est finie dans le Levant, partent pour des pays moins précoces; les cailles, qui viennent de Syrie et d'Afrique dès le mois de juillet, et qui, fatiguées de leur long voyage, s'arrêtent volontiers dans les îles qu'elles rencontrent sur leur chemin.

Deux roches principales, les granits et les serpentines, se sont partagé le domaine géologique de l'Elbe. Les serpentines, et avec elles les roches congénères, les diorites, etc., ont fait de préférence éruption dans la partie orientale, où elles ont accompagné les dépôts de minerai de fer. Les granits ont apparu dans la partie occidentale, où, s'élevant sur le mont Capanne à une hauteur qui dépasse 1,000 mètres, ils forment le point culminant de l'île. Les reliefs de ces montagnes granitiques sont comme partout arides, déchiquetés; la chaîne trace sur l'azur du ciel un diagramme découpé comme des dents de scie; la végétation s'arrête à mi-hauteur, et la roche revêt, sous ce climat si pur et à certaines heures du jour, une teinte d'un rose violacé qui encadre heureusement le paysage. Les serpentines au contraire se détachent en dômes isolés, arrondis, couverts de maquis jusqu'à leur cime. Quand elles se montrent à nu, ce qui est rare, elles affectent une teinte d'un

(1) Voyez, sur le *climat méditerranéen*, la *Revue* du 15 juillet 1864.

vert sombre, noirâtre, qui donne au tableau un air de grande sévérité. Arrivant à l'état igné et plus chaudes que les granits, elles ont fortement rubéfié, quelquefois même agatisé, jaspé les calcaires et les schistes avoisinans, les transformant en *gabbri* rouges ou en *cornéoles*, tandis que les granits, sortant à l'état pâteux et presque refroidis, se sont simplement insinués en veinules capricieuses dans les roches qu'ils ont soulevées, disloquées, sans les modifier d'autre façon.

Les dômes formés par l'apparition des serpentines suivent une ligne sensiblement dirigée du nord-nord-est au sud-sud-ouest, parallèle au rivage. Une semblable orientation se retrouve sur la terre ferme en Toscane, où les géologues de Pise ont donné à cette ligne le nom de *chaîne métallifère* à cause du grand nombre de filons qu'elle contient. L'île d'Elbe a dû être détachée de la péninsule à une époque de convulsions géologiques postérieure à la sortie au jour des serpentines. Le point culminant produit par l'éruption de ces roches dans l'île ne dépasse pas 530 mètres. Çà et là, sur tous ces pitons d'aspect déjà si sombre, on distingue de vieilles tours, d'antiques forteresses. Celles de Volterrajo, de Monte-Giove, méritent d'être visitées. Plusieurs fois, à l'époque des incursions des Barbaresques, les insulaires épouvantés trouvèrent derrière ces remparts un abri assuré. Plusieurs fois aussi, lors des guerres que François Ier et Louis XIV durent soutenir contre l'Europe, les Français, les Allemands, les Espagnols, assiégeans ou assiégés, se rencontrèrent jusqu'au pied de ces murailles. Aujourd'hui ces lieux sont déserts, ces places fortes sont démantelées, le lierre s'enlace autour de la pierre, et les oiseaux amis des hautes cimes fréquentent seuls ces ruines d'un autre âge. Plus d'un de ces vieux châteaux a sa légende comme les criques du rivage, et l'on dit qu'à Monte-Giove une princesse de Piombino, Isabelle Appiani d'Aragon, digne rivale de Marguerite de Bourgogne, enfermait dans une prison éternelle ses amans d'une nuit. Sur l'emplacement qu'occupe ce fort de sinistre mémoire, et dont les créneaux à la gibeline trahissent l'origine pisane, on prétend qu'il existait autrefois un temple dédié à Jupiter Ammon. Le nom de Giove que porte encore la montagne, celui de *Piè d'Ammone* donné à l'une des collines adjacentes, témoignent, à défaut d'autres preuves, que cette tradition n'est pas sans fondement. En un autre point, les Romains ont laissé des traces plus vivantes de leur passage, et l'on rencontre à Capo-Castello d'immenses ruines qui semblent avoir appartenu à une villa. J'y ai encore trouvé des restes de mosaïques en marbre blanc, des débris de pavés également en marbre, des amas de briques, enfin de longs pans de murailles. Ceux-ci, en pierres de petit appareil, sont quel-

quefois recouverts d'un ciment toujours en place; d'autres fois la construction est sans revêtement, et les paremens lisses des blocs, aux joints se croisant en losange, rappellent l'*opus reticulatum* de Vitruve, ouvrage qu'affectionnaient les Romains. Le mortier qui relie les joints est partout de si bonne composition que pour abattre la maçonnerie il faut la mine, et rarement c'est le lit de pose qui cède, la pierre plutôt se fend. Quand je visitai ces ruines curieuses, que nul antiquaire n'a encore classées, un *contadino* du voisinage vint à moi : « Ah! monsieur, me dit-il, du temps de la reine Elbe, il y a des mille et mille ans, il existait là une ville qu'on appelait Faleria. — Celle où naquit Démétrius? — *Può darsi*, peut-être bien, répondit l'homme sans se troubler. Et comme je manifestais quelques doutes sur l'existence de la reine Elbe, que les insulaires croient par tradition contemporaine d'Énée et qui aurait donné son nom à l'île : — Pourquoi alors appellerait-on notre pays l'*Isola dell' Elba?* fit en haussant les épaules l'archéologue campagnard.

Quand on fait l'ascension de l'une des cimes qui se dressent sur le plan de l'île, le mont Capanne, le Giove, le Volterrajo, la vue dont on jouit sur la mer, quel que soit le point de l'horizon vers lequel on se tourne, est des plus magiques. Toutes les îles de l'archipel tyrrhénien, satellites de l'Elbe, apparaissent au-dessus de l'eau comme autant de terres flottantes. Au nord, c'est la Gorgone et son roc dénudé, la Capraja avec son volcan éteint; au sud, c'est Pianosa au relief à peine visible, Monte-Cristo, pointe de granit hantée naguère des contrebandiers, Giglio avec ses belles montagnes et son port bâti par les Romains; à côté de Giglio, Giannutri, le Dianum des Latins; à l'est enfin, c'est l'îlot de Palmajola, l'ancienne île des Palmes, avec son phare blanc, et Cerboli avec sa vieille tour (1). Sur la terre ferme, on découvre une longue étendue de côtes, depuis le Monte-Argentario, limite méridionale de la Toscane, jusqu'au Monte-Altissimo, qui sépare cette province du Modenais. Le beau golfe de Follonica déroule aux yeux du spectateur sa courbe demi-circulaire, fermée au sud par le cap Troja, jadis doublé par le *pieux Énée*, et limitée au nord par la pointe de Piombino, où s'élève le vieux château fort des Pisans (2). Derrière Piombino est

(1) Quelques-unes de ces îles ont une célébrité historique. C'est à Pianosa que fut exilé Agrippa sous le règne de Tibère, à Capraja que se réfugièrent au IVe siècle les moines partis de Rome.

Processu pelagi jam se Capraria tollit;
Squalet lucifugis insula plena viris,

dit dans son *Itinéraire* Rutilius Numatianus, un des derniers païens de l'empire, et à ce titre ennemi juré des moines.

(2) C'est au pied de ce château que stationnait la flotte de Pise. Les navires qui pas-

Populonia avec ses restes de murs cyclopéens. C'était une des plus vieilles villes de l'Étrurie, *Populonia mater*, comme l'appelle Virgile. Plus loin apparaît Campiglia, qui à cette distance semble adossée au Monte-Calvi; à droite de Campiglia, tout à fait dans les terres, Massa-Marittima se dresse sur une hauteur. Si l'on se tourne du côté opposé, vers le couchant, on voit la silhouette de la Corse et de la Sardaigne se profiler sur une seule ligne. Un point blanc vers le nord annonce le port de Bastia.

Dans une île comme celle que nous venons de décrire, on pourrait croire que la physionomie des habitans reflète quelque chose du riant paysage qui les entoure. Il n'en est rien, et le caractère des insulaires paraît se ressentir encore des agitations politiques qu'ils ont traversées. N'oublions pas que des luttes incessantes avec les Barbaresques, un manque complet de sécurité, l'incertitude du lendemain, ont été pendant plusieurs siècles comme le lot fatal réservé aux Elbains. A l'intérieur, ils ont dû chaque jour s'étudier à résister à des maîtres avides, également jaloux d'occuper le pays et de le pressurer sous prétexte de le défendre. On dirait que les insulaires ont gardé sur leurs traits l'empreinte de ces préoccupations du passé. Ils ont un aspect austère, parlent peu, semblent défians. On remarque quelques figures étranges, comme un souvenir effacé du type more. Chez tous, il existe un grand fonds de courage et d'énergie. L'île a donné en tout temps de bons marins; elle dispute à Modène, où vivent encore les traditions laissées par le rival de Turenne, Montecuculli, la gloire de fournir les meilleurs artilleurs de la péninsule.

La physionomie des habitans change d'ailleurs suivant le point de l'île où ils sont nés (1). L'élément italien, le pur toscan, se retrouve à Porto-Ferrajo, fondé par Cosme de Médicis. A Rio, mais surtout à Porto-Longone, c'est le sang espagnol qui domine, et les types seraient là pour le témoigner, si déjà une foule de noms en *ez*, terminaison étrange en Italie, ne dévoilaient une provenance ibérique. A Porto-Longone, à Capoliberi, il y a aussi nombre d'habitans d'origine napolitaine, les Bourbons de Naples ayant hérité dans ces mers de ceux d'Espagne. A Campo, mais surtout à Marciana, des Corses, des Génois, sont venus se fondre dans la population et créer des villes de marins. Les Marcianais sont renommés par toute l'île pour leur amour du commerce et des voyages, et

saient par le canal payaient le tribut à la république, pour être convoyés par ses vaisseaux et protégés contre les pirates. Ils recevaient en signe d'acquit un *plomb* aux armes de Pise; de là le nom de *Piombino* donné à la localité.

(1) La population de l'île d'Elbe est en nombre rond de 22,000 habitans disséminés sur un pareil nombre d'hectares.

envoient leurs bâtimens jusqu'en Amérique. Après eux viennent les habitans de Rio, les *Riesi*, navigateurs intrépides, riches armateurs, mais qui s'occupent surtout du transport du minerai et pratiquent plus volontiers le cabotage que le long cours.

Toutes les villes de l'Elbe, surtout Rio et Capoliberi, ont joui, jusqu'au commencement de ce siècle, de très grands priviléges. Après les dévastations des pirates, il fallait bien indemniser, en les délivrant de l'impôt, ceux qui avaient été pillés; on ne pouvait non plus appeler de nouveaux habitans dans l'île que par l'octroi de nombreuses franchises : c'est ce que comprirent les Pisans et après eux les seigneurs de Piombino. Les Médicis, l'Espagne, voulant de même peupler rapidement les positions qu'ils occupaient, durent recourir à ce moyen qui réussit toujours, de coloniser par la liberté. A Rio enfin, on devait quelques dédommagemens aux propriétaires du sol, que l'on dépossédait des mines, et sur d'autres points, comme à Capoliberi, il fallait respecter des franchises datant peut-être des Romains. L'île d'Elbe était et elle est restée un port franc. Les communes ne payaient d'impôts qu'à elles-mêmes, elles nommaient leurs magistrats, ne reconnaissaient aucun maître direct, et jouissaient de statuts républicains. Rio conserve une copie des siens sur un parchemin du XIIIe siècle. Quand Napoléon fut exilé à l'île d'Elbe, cet état de choses durait encore. Un jour, l'empereur voulut faire payer à Capoliberi je ne sais quelle contribution que d'autres communes avaient déjà acquittée. Le conseil municipal se rassemble en grand émoi : « Quel est ce Napoléon, s'écrie l'un des membres présens, qui nous soumet à des tributs comme si nous étions un pays conquis? Si c'est un cadeau qu'il demande, qu'il le dise : les hommes libres de Capoliberi veulent bien le lui offrir; mais nul n'a le droit de les taxer. » A la suite de ce discours, refus des habitans de payer. Napoléon, peu accoutumé, même à l'île d'Elbe, à voir ses volontés rencontrer la moindre opposition, envoie sa garde corse contre les Capolibériens. Ordre de raser la ville ou de revenir avec l'argent. A leur tour, les habitans s'arment, résolus à défendre énergiquement leurs foyers. Cependant des pourparlers ont lieu. Une belle suppliante court se jeter aux pieds de l'empereur; on finit par s'entendre, et le conseiller municipal, premier auteur de tout cet incident, devint un ami de Napoléon.

A part un certain esprit d'indépendance qui caractérise les habitans de l'île d'Elbe, et qui est un reste de leur ancienne existence politique, toute trace de mœurs particulières, de coutumes propres au pays, a aujourd'hui entièrement disparu. Les anciens chants eux-mêmes ont cessé de vivre dans la mémoire des insulaires. A ce sujet, M. Mellini, ingénieur aux mines de l'île d'Elbe, et qui a re-

cueilli sur son pays natal des détails du plus haut intérêt, m'a dit avoir entendu dans son enfance, de la bouche d'un vieillard, une romance sur la prise de Rio par Barberousse. Les stances se déroulaient sur un rhythme plaintif, solennel : il y avait dans cette musique des vaincus comme un écho lointain de la poésie et du chant des Arabes, leurs vainqueurs. C'était le *super flumina Babylonis* des Elbains traînés en esclavage. Le vieillard a emporté avec lui l'air et la romance, la dernière qui eût été conservée. Tous les jeux populaires ont également disparu; quelques légendes, quelques traditions revivent seules. Jamais pays ne s'est plié plus vite aux usages de ses nouveaux maîtres, et alors qu'en Corse, en Sardaigne, à Malte même, on retrouve chez les indigènes des habitudes invétérées, des costumes traditionnels, à l'île d'Elbe il n'y a plus rien que de toscan, probablement par suite du voisinage même de l'Étrurie.

Ce qui caractérise généralement cette population, c'est une aptitude remarquable aux travaux les plus variés. Presque tous, dans la partie orientale, vivent de l'exploitation des mines et de la navigation; quelques-uns s'adonnent à l'agriculture, font un peu de jardinage et plantent des vignes sur les coteaux. Dans la partie occidentale, la navigation et la culture de la terre occupent surtout les bras. On fait du charbon dans les maquis; on travaille aux carrières de granit et de kaolin. La pêche n'est pas non plus négligée. Les thons, les anchois, les sardines, d'excellente qualité dans ces eaux, y sont aussi fort abondans. Porto-Ferrajo, Campo, Marciana, font un peu de commerce; elles exportent leurs vins blancs, qui sont renommés. Dans le voisinage de Porto-Ferrajo, il y a en outre de vastes salines très bien établies : elles datent des Médicis. Cette ville, capitale de l'île, est le rendez-vous de la meilleure société du pays. Dans la belle saison, les baigneurs y affluent; ils viennent même du continent, et Porto-Ferrajo présente alors un air de fête. Le soir, sa grande et jolie place, bordée de magasins et de cafés, devient un lieu de promenade charmant. Le dimanche, à voir le luxe des toilettes, le costume éclatant que portent les femmes, qui sont d'une beauté remarquable, on se croirait dans une de ces villes tropicales auxquelles sourient le ciel et la mer. Une sorte de familiarité confiante, naïve, qui règne parmi tout ce monde, ajoute encore à l'attrait du tableau. C'est à Porto-Ferrajo, dans l'habitation où résidait autrefois le gouverneur envoyé par Florence, que Napoléon aimait à demeurer. Il avait aussi acheté une villa à San-Martino, non loin de la ville, dans une charmante position, aux lieux mêmes où M. A. Demidoff a fait bâtir son musée. Les appartemens occupés par Napoléon sont restés dans le même état. Des fenêtres toujours entr'ouvertes, l'empereur dominait la rade, où croisaient sans cesse les

Anglais. Dans cet empire lilliputien, il employait ses loisirs le mieux qu'il pouvait, et lui, qui ne sut jamais rester en repos, se donnait dans son île autant de mouvement que dans ses anciens états. Il fit exploiter les mines de fer dont on lui avait laissé la propriété, augmenter les fortifications de Porto-Ferrajo, rouvrir les carrières de marbre et de granit, défricher Pianosa, commencer des fouilles au Monte-Giove pour y retrouver les fondemens du temple d'Ammon. La belle route qui de Porto-Ferrajo conduit à Longone en traversant l'île en écharpe, celle qui mène à Campo et à Marciana, ont été ouvertes par Napoléon, qui y occupait ses soldats. Avec ses fidèles amis, les généraux Drouot et Bertrand, il aimait à parcourir l'île à cheval. Quelquefois il se promenait en bateau; il avait même une petite flottille. Dans ses jours d'ennui, il gravissait une montagne élevée, d'où il regardait la Corse. Le peuple l'aimait, parce qu'il semait dans l'île beaucoup d'argent. « C'était le bon temps, me disait un insulaire; les pièces de vingt francs se donnaient comme des pièces de cent sous! » Toutefois les idées de Napoléon étaient ailleurs, et tout l'entrain dont il faisait preuve n'était que pour détourner l'attention de la France et de l'Angleterre. Jusqu'à la dernière heure, il réussit à cacher ses projets, à tromper la vigilance des espions dont il était entouré. Ceux même de ses amis qui n'étaient pas dans son secret ne se doutaient de rien.

Un jour, c'était en 1858, j'allais de Livourne à Piombino et Porto-Ferrajo sur le bateau à vapeur toscan qui composait toute la flotte du grand-duc Léopold. Sur le pont, à côté de moi, était assis un vieillard avec lequel je ne tardai pas à entrer en conversation. Il m'apprit qu'il était Français et qu'il avait été à l'île d'Elbe le jardinier de Napoléon. Son maître était parti, mais si vite, qu'il n'avait pas eu le temps de le suivre. Ce brave homme se nommait Antoine, comme le jardinier de Boileau. Voici ce qu'il me raconta : « Depuis longtemps l'empereur m'entretenait de ses grands projets pour le défrichement et la mise en valeur des terrains de la Pianosa. Le matin même de son départ, il m'en parlait encore, puis il me donna des ordres pour de nouvelles dispositions dans ses jardins. Il tenait à la main une longue-vue avec laquelle il regardait sans cesse la mer. — Ne vois-tu rien sur les rivages de Toscane? me dit-il en me passant sa lunette. Je regardai; elle était si bonne que je voyais jusqu'au port de Livourne. Je distinguais les douaniers sur la côte, et je pouvais lire jusqu'au numéro de leurs shakos et de leurs boutons. — Rien, majesté, lui répondis-je. Deux heures après, Napoléon était parti. »

II.

Si l'île d'Elbe mérite surtout d'être visitée, ce n'est pas seulement pour les souvenirs historiques qu'elle rappelle, pour la beauté des paysages qu'on y rencontre, c'est encore pour l'intérêt spécial qu'elle présente aux géologues. Ses granits de première et de seconde époque, dont nous avons déjà indiqué l'aspect caractéristique, sont venus un moment bouleverser les idées de la science moderne, qui a dû faire un pas en avant; les géologues, passant la mer, sont accourus en foule étudier sur place dans cette petite île les formations de la nature. Les grenats, les aigues-marines, les tourmalines, ont fait à l'île d'Elbe une réputation non moins bien établie auprès des minéralogistes, et elle n'aurait pas besoin de ses mines de fer pour attirer les savans. De ses granits décomposés, on extrait le kaolin ou terre à porcelaine, qui forme un élément d'exportation et qu'on dirige à Doccia, près Florence, sur la célèbre fabrique du marquis Ginori. Dans ses terrains de sédiment, le marbre statuaire se rencontre comme à Carrare; entre Rio et Porto-Longone, j'ai vu tout récemment de magnifiques blocs qu'on avait fait rouler vers la plage. On devait les charger pour Rome, où ils étaient destinés à la basilique de Saint-Paul. On exploite aussi à l'île d'Elbe ce marbre blanc, veiné de vert, connu des artistes sous le nom de marbre cipolin. Il a été ainsi désigné parce que les veines tracent dans la pierre, surtout quand elle est tournée en fûts de colonnes, des lignes concentriques pareilles à celles d'un oignon coupé, *cipolla*. Les Romains, qui ne laissaient inexploitée aucune de leurs nombreuses conquêtes, ont les premiers su tirer parti des marbres de l'île d'Elbe. Ils ont également ouvert des carrières dans le beau granit du pays, notamment à Campo, qui fournit les plus remarquables échantillons. D'immenses blocs ont été extraits, comme aussi à l'île voisine de Giglio. A la beauté de la matière se joignait la proximité de la mer et du Tibre. Ces monolithes ornent sans doute encore, à l'état de colonnes, d'obélisques, de pyramides, et peut-être sous la fausse dénomination de granit égyptien, les monumens de la ville éternelle.

Ce granit, que l'on n'a pas cessé d'exploiter, et que l'on débite non-seulement en colonnes, mais encore en dalles, en voussoirs, est le granit micacé, en tout analogue au granit ancien du continent européen : c'est le granit de première formation de l'île d'Elbe. Le granit tourmalinifère ou de seconde formation, ainsi nommé parce que l'éruption en a eu lieu longtemps après celle du précédent, qu'il a même traversé, a seul accompagné dans l'île l'apparition des

gemmes. C'est dans les flancs de ce granit, au milieu de géodes profondes que le pic et même la mine peuvent seulement découvrir, que se rencontrent les plus beaux cristaux. Là gisent les tourmalines rayées, roses, jaunes, noires ou incolores, les aigues-marines et les émeraudes en prismes transparens bleus et verts, le quartz (cristal de roche), limpide ou compacte, aux pointemens aigus à six faces, l'épidote aux cristaux bacillaires vert olive, le mica hexagonal à l'éclat chatoyant, le grenat dodécaèdre rouge ou brûlé, enfin le *Castor* et le *Pollux*, qui cristallisent fraternellement ensemble (1). Tous ces jolis minéraux, joyaux de la nature, sont employés pour la plupart dans la bijouterie. On trouve communément dans les granits le feldspath orthose en gros prismes et l'albite aux cristaux hémitrophes, tout cela au grand contentement des amateurs de *cailloux*, chercheurs infatigables, venus de loin, et que les gisemens gemmifères de Campo dédommagent amplement de leurs peines. L'île d'Elbe, comme on l'a dit avec raison, est un vrai cabinet de minéralogie. Les filons métallifères proprement dits s'y rencontrent même, et l'on a découvert la galène ou sulfure de plomb argentifère à l'*isola de' Toppi*, l'île aux rats, tout près de Capo-Castello, l'antimoine sulfuré à Procchio, le cuivre natif, le cuivre carbonaté (malachite), et le cuivre pyriteux à Pomonte et à Santa-Lucia.

Un guide, un parfait *cicerone*, comme l'Italie en produit quelquefois, accompagne d'ordinaire les explorateurs dans leurs excursions. C'est Pietro Pinotti, dit *Cervello-Fine*, Cerveau-Fin, comme l'appelait un Français naïf, ignorant que de pareils surnoms ne se traduisent pas. Cervello-Fine a installé ses lares à Porto-Ferrajo. Depuis plus de trente-cinq ans, il n'est pas venu à l'île d'Elbe un minéralogiste, un géologue, un ingénieur, un touriste ami des montagnes qui n'ait demandé à cet homme l'aide de ses connaissances locales. L'insulaire a d'abord accompagné l'étranger comme un simple guide; puis, doué d'un grand esprit d'observation, apte à saisir ce que les autres lui ont montré, Pietro Pinotti, sans même savoir lire, s'est réveillé un jour géologue et minéralogiste. Aussi bien a-t-il été à bonne école, et les Studer, les Fournet, les Burat, les Collegno, les Coquand, les Savi, les Meneghini, les Matteucci, tout ce que

(1) Le *Castor* est une variété de pétalite (silicate d'alumine et de lithine), qui se trouve aussi en Suède; mais le *Pollux* n'existe qu'à l'île d'Elbe, où il est même très rare; on le paie des prix fabuleux pour les collections. Un petit cristal gros comme la moitié du pouce, qu'on voit à l'École des Mines de Paris, vient d'être payé 300 francs. Le Pollux est en effet unique en son genre : c'est un silicate d'alumine et d'oxyde de *cæsium*, ce métal inconnu encore il y a deux ans, et dont l'analyse spectrale a seule permis de révéler l'existence.

l'école française et l'école italienne ont produit de maîtres distingués, sans compter les professeurs d'Allemagne, d'Amérique et d'Angleterre, toute cette illustre phalange a passé par ses mains. A tous il a dévoilé ce qu'il savait de la géologie et de la minéralogie de son île, de tous il a en retour appris quelque chose qu'il ignorait. L'âge (il a soixante-cinq ans) n'a point abattu ses forces; c'est toujours un marcheur infatigable, et bien que l'usage incessant du marteau et la poussière des minerais, à laquelle il attribue des propriétés malfaisantes, lui aient, dit-il, déformé les mains, il semblait encore prêt, la dernière fois que je le vis, à entreprendre de nouvelles explorations. Un certain découragement, une sorte de *spleen* s'étaient cependant emparés de lui. Quand il m'eut reconnu, quand je fus dans sa confidence, il alla chercher un vieux portefeuille. « Je ne sais pas lire, me dit-il, mais j'ai là de précieux autographes, les certificats de tous les savans qui m'ont employé, les lettres qu'ils m'ont écrites, et puis ils ont parlé de moi dans leurs livres, je le sais. Eh bien! si un jour les jambes m'abandonnent, si la misère vient, j'irai à Pise ou à Florence, et là, sous un *portone*, j'étalerai tous ces papiers. C'est bien le diable si je ne trouve pas quelqu'un qui y entende quelque chose, qui me les prenne pour un morceau de pain! » Je fus étonné de ces paroles. — « Le métier ne va donc pas, Cervello-Fine? — On ne trouve plus rien, plus de beaux cristaux, reprit-il, et les *professeurs* ne passent plus. Il faut vendre à des ignorans qui vous marchandent le prix des pierres. Voyez là-bas, dans ce coin : les araignées tendent leurs toiles sur le feldspath et la tourmaline, la poussière salit mes fers oligistes, et je n'y prends plus même garde. » Je crus d'abord que, comme tous ceux qui avancent en âge, Pinotti regrettait le passé; j'ai su depuis que l'abus qu'il faisait de l'excellent vin de l'île d'Elbe ne lui permettait plus, au grand désappointement des touristes, les mêmes excursions qu'autrefois.

Les gisemens minéralogiques dont il vient d'être question sont sans doute fort intéressans; mais la grande richesse de l'île d'Elbe, ce sont ses mines de fer, gîtes merveilleux qui n'ont pas d'analogues dans le monde, et qui seuls maintenant vont nous occuper. Quand, parti de Piombino sur une de ces petites barques à voile latine qui sillonnent l'archipel toscan, on met le cap sur la côte orientale de l'île, sur la marine de Rio, on ne tarde pas à passer devant l'îlot de Palmajola. Le gardien du phare, heureux de trouver une occasion de se distraire sur son rocher désert, vous hèle au passage. Les matelots échangent avec lui des signes d'amitié, et bientôt, le vent ou la rame aidant, on reconnaît le cap di Pero, le point le plus avancé de l'Elbe vis-à-vis de la côte de Toscane. Alors

on longe le rivage sur lequel le Monte-Giove avec son vieux château crénelé, puis le Monte-Fico et le Monte-d'Arco s'alignent en dômes arrondis, isolés, comme autant de *puys*, ces cratères éteints de l'Auvergne. Le Monte-Castello, le Monte-Serrato, élèvent leurs points culminans plus avant dans l'intérieur de l'île, et partout les flancs des montagnes sont couverts de l'épaisse végétation des maquis, éternel manteau de verdure. Tout à coup un amas de blanches maisons se découvre à l'œil du voyageur. Un pont-embarcadère, sur lequel une nuée d'hommes vont et viennent, s'avance dans la mer, où sont ancrés de nombreux navires; la plage est encombrée de roches extraites, et le sol, jusqu'à une hauteur de 200 mètres aux pentes des collines, affecte une seule teinte d'un rouge sanguin : c'est là Rio-Marina avec ses immenses mines de fer.

La dernière fois que j'abordai ces pittoresques rivages, c'était en juillet 1864, un matin. J'étais parti de Piombino aux premières lueurs du jour, non sans avoir échangé avec la douane et la santé les formalités de rigueur, tout comme au temps de l'ancien grand-duc. J'oubliai ces mesquines tracasseries devant l'immense majesté de la mer, et poussé tantôt par la voile, tantôt par le bras vigoureux des rameurs, j'arrivai bien vite à Rio. La plage, qui s'ouvrait à moi riante et hospitalière, présentait un aspect encore plus animé que de coutume. Devant une première rangée de maisons se tenait le marché en plein vent. Le marin, reconnaissable à son bonnet phrygien, le mineur à sa figure rougie par le fer, l'exilé napolitain à ses guêtres de cuir, à son chapeau pointu orné de plusieurs tours de rubans, tout ce monde allait et venait, achetant, marchandant. C'était la scène de *la Muette de Portici* avec un décor comme n'en a point l'Opéra. A l'ombre, le long des murs, se tenaient les ânons mélancoliques qui avaient porté les provisions au marché, et qui, loin de retourner à vide, devaient ramener leur maître au logis. Dans les auberges, les cafés, disséminés tout le long du rivage, une foule bruyante mangeait, buvait, et parmi ces lieux ouverts aux chalands on distinguait l'*osteria di tutti*, l'auberge de tout le monde, dont l'enseigne philosophique, en lettres noires sur fond blanc, se lisait même de la plage. Sur le sable avaient été tirés les bateaux pêcheurs, où vivait en paix sous la tente la famille entière du marin. Une ligne de points brillans, noirs, métalliques, poussière cristalline détachée du minerai, marquait la séparation entre l'eau et la terre, et servait d'arène à la plage. Les eaux de la rade, à une grande distance, étaient colorées en rouge par celles de la rivière de Rio, qui reçoit le rebut du lavage de déblais ferrugineux. Le ciel et la mer étaient calmes. A l'horizon, perdu dans la brume, on distinguait Piombino; une courbe indécise, sinueuse,

trahissait les montagnes du littoral toscan. On voyait mieux la tour de Cerboli et le phare de Palmajola, qui semblaient surgir du sein de l'onde. Sur le rivage, la tour des Espagnols, encore debout, marquait la limite de la rade, et un peu plus loin, sur la mer, un écueil détaché de la terre ferme semblait indiquer à l'ingénieur un second point de repère pour les fondations d'une jetée.

Les navires, ancrés au large, attendaient leur tour de chargement. Plus heureux que ses voisins, un gros brick marseillais, la *Bonne-Juliette*, uni par une planche branlante à l'extrémité du pont-embarcadère, recevait dans ses flancs le minerai en roche et en menu. Le capitaine allait et venait, songeant au moment désiré du départ, tandis qu'une nuée de porteurs, courant chargés le long du pont, vidaient tour à tour leurs corbeilles à fond de cale. Rougis par la poussière ferrugineuse, à peine vêtus, les pieds nus, la *couffe* sur l'épaule (1), ils s'excitaient au travail en criant. Ainsi devait s'agiter l'essaim des fellahs pharaoniques quand ils bâtissaient les pyramides, *portant des pierres sur le dos*. Au bord de l'eau, devant une montagne de minerai qui eût suffi à charger toute une flotte, étaient les ateliers de fouille et de pesage. Là se tenait le *capitan di gita*, personnage officiel qui depuis l'époque des Pisans commande la phalange des porteurs. Les balances, les poids, il y a encore quelques années, étaient les mêmes qu'au temps de la république de Pise, et les Médicis, les grands-ducs de la maison de Lorraine, avaient tour à tour conservé avec un religieux respect ces vénérables reliques. Une longue file d'ânes chargés de corbeilles pleines de minerai descendaient par les contours sinueux de la montagne, conduits par des gamins qui trouvaient commode au retour de se faire remonter par leurs bêtes. Tel est l'aspect animé que présente pendant les beaux jours de l'été Rio-Marina, vue de la mer ou de la plage, et longtemps j'admirai l'un après l'autre tous les détails de ce curieux tableau, que l'on chercherait vainement ailleurs.

Les ouvriers employés à l'extraction et au transport du minerai sont presque tous enfans du pays. Les gens de Rio qui demeurent dans un village perché sur la montagne, Rio-Alto, exploitent les gites de Rio-Marina, Vigneria et Rio-Albano; ceux de Porto-Longone, les mines de Terra-Nera; ceux de Capoliberi, les gisemens de Calamita. Tous ces ouvriers sont payés à prix fait, rarement à la journée. Dans les deux cas, ils sont contens quand leur salaire atteint 1 franc 50 centimes ou 2 francs par jour. Les moins compromis parmi les brigands des Abruzzes et des Calabres, les *manuten-*

(1) C'est une petite corbeille ronde d'osier à quatre anses où l'on met le minerai. Elle contient moyennement 30 kilogrammes. Les hommes en portent deux, les jeunes garçons une.

goli du royaume de Naples, exilés dans les îles de l'archipel toscan, ont prêté fort utilement aux mines de l'Elbe le secours de leurs bras. Sous le nom de *domiciliati coatti* ou d'internés (mot à mot, domiciliés forcés), ils vivaient à Rio de la maigre paie de 40 centimes par jour que le gouvernement italien délivre à tous les exportés politiques, non compris le logement. L'idée vint d'employer aux mines ces pensionnaires de l'état, sans cependant recourir à la contrainte. Les *manutengoli* se sont pliés volontiers à ce travail, et ils n'ont pas tardé d'y gagner le même salaire que les ouvriers du pays, dont il a fallu cependant les séparer à cause des rixes et des coups de couteau. Quoi qu'il en soit, cet appoint de bras est venu fort à propos. Depuis la fondation de l'unité italienne, les ouvriers de Rio ne portent plus la *couffe* qu'à la dernière extrémité. Ceux qui peuvent s'occuper à d'autres travaux en saisissent avidement l'occasion, et la jeunesse du pays ne veut plus se prêter à ce quelle appelle un métier de bêtes de somme. Ce ne sera pas un des côtés les moins curieux de la révolution qui s'est accomplie en Italie que d'avoir ainsi naturellement relevé le niveau intellectuel et moral du peuple, que tous les gouvernemens antérieurs s'étaient attachés à rabaisser. Les *manutengoli*, qui ont bravement accepté leur nouvelle position d'exilés et de mineurs, se montrent moins difficiles que les gens de Rio, ces *Riesi* si vite convertis au régime du travail libre; mais ils ont aussi leurs tristesses. J'avisai un jour à Vigneria trois de ces rudes montagnards travaillant à forer une mine. L'un, assis sur le roc, tenait la barre entre ses mains; les deux autres, armés d'une lourde masse, frappaient en cadence sur la tête du fleuret :

> Illi inter sese multa vi bracchia tollunt
> In numerum.....

Un rameau de fougère, étendu devant le trou, empêchait les éclaboussures de sauter au visage des mineurs, et l'ouvrier assis tournait le fer à chaque coup. Les hommes étaient bien groupés, pittoresquement vêtus : feutres coniques, guêtres à boutons. Les types pouvaient servir de modèles : figures basanées, barbes noires; les yeux brillaient d'un éclat sombre. Je m'approchai. — Eh bien! amis, on mène ici douce existence; le climat est beau, le pays sain, le vin bon. — *Eccellenza*, me répondit l'un d'eux en jetant un regard inquiet sur la mer, c'est vrai; mais cela n'est pas la patrie.

Le minerai s'extrait à la poudre ou au pic. Quand la roche est friable, facile à désagréger, le pic suffit. Quand le terrain est dur, compacte, on l'attaque au fleuret. La poudre fait voler en éclats des blocs énormes, qu'on casse ensuite avec de lourdes masses et

des coins. Les chantiers sont tous à ciel ouvert et présentent un aspect particulier. Les vides immenses produits par l'exploitation affectent une forme circulaire où elliptique, et ressemblent à de vastes cratères. La couleur de la roche, rouge sombre, violacée ou noirâtre, achève l'illusion. Au pied de l'excavation et jusque sur les gradins les plus élevés sont disséminés les mineurs et les terrassiers, travaillant par compagnies; les anciens suivaient le même système d'exploitation. Le fer étant extrait, il faut l'amener à la plage. Nous avons vu qu'à Rio on se servait d'ânes pour ce transport. A Vigneria, on emploie des charrettes d'une disposition fort originale. Deux hommes tiennent chacun à la main l'extrémité d'un long brancard en bois, très flexible; la caisse est en avant, les brancards en arrière. Entraîné par le poids qu'il porte et par la pente de la voie, habilement dirigé par les hommes, le véhicule descend rapidement au rivage, où est déposé le minerai. A Rio-Albano, où l'exploitation n'est encore ouverte que sur le littoral, on jette simplement le minerai à la côte; à Terra-Nera fonctionnent des charrettes comme à Vigneria; enfin à Calamita on précipite le contenu des charrettes vers la mer d'une hauteur à pic de près de 60 mètres. Le minerai roule, se brise en chemin, s'éparpille en poussière, tombe à l'eau, la moitié est perdue. En un autre endroit, on a taillé à grands frais dans le roc une sorte de couloir étroit et profond; à la tête de ce long boyau incliné, on vide les charrettes, et le minerai arrive ainsi sur le rivage. On en perd moins, mais ce moyen lui-même n'est ni économique, ni bien conçu. Çà et là, à Rio et à Vigneria seulement, il y a quelques tronçons de chemins de fer parcourus par des wagons.

Sur chaque mine, il existe des ponts-embarcadères au bout desquels se rangent les navires, et où les porteurs, la couffe sur le dos, viennent décharger le minerai; mais le grand centre d'exploitation et de chargement est Rio. Dans sa rade mouillent des navires de tous les pavillons, italiens, français, anglais; il y vient jusqu'à des bateaux à vapeur : ceux-ci sont attachés au port de Marseille pour le nolis spécial du fer. La guerre d'Amérique a amené à Rio des navires des États-Unis que la peur des corsaires empêchait de retourner dans leurs eaux, et qui se faisaient par aventure porteurs de minerai; la guerre de Danemark, des bâtimens prussiens qui n'osaient plus franchir le Sund. Enfin la marine de Rio a vu également des Turcs, non plus pirates comme jadis, mais armateurs civilisés. L'île d'Elbe a fait récemment bon accueil au *capitan* levantin Achmet, pour qu'à leur tour les gens de sa nation reçussent bien les Italiens dans les échelles d'Orient.

Tous ces navires chargent du minerai et le portent surtout en

France : à Marseille, où la fonderie de Saint-Louis en consomme 24,000 tonnes par an; à Bouc, à Arles, d'où le produit des mines de l'île d'Elbe, remontant le Rhône, va desservir les hauts-fourneaux de la Loire, ceux de Givors et de Rive-de-Gier. Par la Saône, on atteint le département de Saône-et-Loire, où le grand établissement du Creusot fond jusqu'à 30,000 tonnes de ce seul minerai. Enfin, comme on a porté à ses dernières limites l'abaissement du prix de vente et du prix des transports, les usines des Vosges et du Jura ont commencé elles-mêmes à passer la mer pour s'approvisionner, car nos gîtes nationaux vont partout s'épuisant. La Corse, par les fonderies de Toga, de Solenzara, et celle qu'on vient d'installer à Ajaccio, est un des plus importans débouchés de l'île d'Elbe. Il faut citer aussi l'Angleterre, qui importe annuellement pour ses usines du pays de Galles plus de 6,000 tonnes; mais le principal consommateur du minerai, après la France continentale et la Corse, est l'Italie. D'abord vient la Toscane, dont les trois établissemens royaux de Valpiana, Follonica et Cecina, ne marchant que six mois de l'année à cause des fièvres qui l'été désolent la Maremme, fondent encore 15,000 tonnes par an. Nommons ensuite le haut-fourneau de la Pescia, voisin d'Orbetello, quelques usines du littoral ligurien et napolitain, puis les états de l'église eux-mêmes pour la fonderie de la Tolfa. Ces petits établissemens donnent lieu à des chargemens de peu d'importance, et les chiffres de leur consommation s'effacent devant ceux de la France et de la Toscane. La France et la Corse emploient à elles seules près de 80,000 tonnes, les quatre cinquièmes de toute la production.

Parmi les marins employés à l'exportation du minerai, on cite d'abord ceux de Rio (et il est naturel que les gens du pays profitent surtout des bénéfices de ce transport), puis ceux de Viareggio. Ces derniers, sortis d'un petit port du littoral toscan au nord de Livourne, sont les plus hardis, les plus rudes matelots de la mer Tyrrhénienne. A Carrare, à Seravezza, ce sont eux qui d'ordinaire chargent les marbres; à Rio, ils viennent embarquer le fer. Une galette, un oignon et de l'eau, voilà toute leur nourriture pendant la traversée. Ils n'ont pas de cuisine à bord, où jamais ils n'allument de feu. A terre, ils se relâchent de cette vie de cénobite; ils boivent souvent et mangent en un jour, au café, à l'auberge, tous les profits d'un fructueux voyage. Les disputes, les coups succèdent à des libations trop répétées, et parfois les poignards sont tirés. Ces allures des *Viareggini* sont bien connues dans tous les ports qu'ils fréquentent.

Le coût de l'embarquement du minerai à Rio est de 1 franc par tonne payé par le capitaine. Le fret sur Marseille ou Bouc est res-

pectivement de 9 fr. 50 c. et 11 fr. La commune de Rio ne bénéficie en rien sur l'extraction ni l'exportation. L'état, qui depuis l'époque pisane s'est adjugé la propriété minérale de l'île, du moins pour le fer, paie seulement à la commune une rente annuelle de 5,000 fr. Les habitans tirent du travail des mines, de toutes les opérations, de tout le mouvement auquel il donne lieu, leurs principaux moyens de subsistance. Sans les mines, on peut dire que toute la côte entre les caps Calamita et della Vita serait déserte et inhabitée, à part le golfe de Porto-Longone et quelques autres points, où de rares agriculteurs, quelques pêcheurs et quelques marins seraient venus planter leur tente ou jeter leurs filets. On peut estimer à un millier au moins le nombre de tous les individus attachés à l'exploitation sur les cinq districts ferrifères : mineurs, âniers, terrassiers, porteurs, peseurs, chargeurs, etc. Ce millier d'ouvriers, si l'on y ajoute les marins, les marchands, les agriculteurs, puis les femmes, les enfans, représente une population totale de 8 à 10,000 habitans, à peu près disséminés également entre Rio-Marina, Rio-Alto, Porto-Longone et Capoliberi.

Les cinq rades où l'on charge le minerai n'étant que des rades foraines, la belle saison est surtout l'époque propice à l'embarquement. La moitié de l'année est donc seule utilisée pour cette opération; encore faut-il que les navires s'échappent au moindre grain et se réfugient à Longone ou à Porto-Ferrajo, s'ils ne veulent pas être désemparés. Malgré tant d'inconvéniens réunis, on peut charger à Rio jusqu'à 350 tonnes par jour avec les seuls porteurs et le mauvais pont dont on dispose. On augmente encore ce chiffre lorsqu'un navire est pressé, et, ne voulant pas attendre son tour réglementaire, demande à être chargé en rade par des chalands. Dans ce cas, la mise à bord du minerai coûte 2 francs par tonne au lieu de 1 franc; mais aussi il est des navires qui sont de la sorte allés à Bouc ou à Marseille, sont revenus et repartis, pendant que d'autres attendaient encore dans les eaux inhospitalières de Rio. Le prix de vente du minerai est, pour les qualités en roche, de 10 francs 50 centimes la tonne prise à la plage, et pour les *terres lavées* de 7 francs 50 centimes (1). Ces prix sont d'ailleurs ceux que paient les forts consommateurs; pour les petits acheteurs, on comprend que les chiffres soient un peu plus élevés.

(1) On donne le nom de terres lavées à celles qui proviennent des anciennes exploitations depuis le jour où les Étrusques portèrent les premiers sur ces gîtes le pic du mineur. On lave ces terres pour en chasser en partie la gangue d'argile ou de silice, et on augmente ainsi leur valeur. Jusqu'à ces dernières années, où les Anglais les premiers achetèrent ces déblais pour les fondre, on regardait les *gettate* de Rio comme un véritable embarras; aujourd'hui ce sont surtout ces terres que l'on expédie.

Devant le spectacle d'activité que nous venons décrire, comment ne pas se reporter vers le passé d'une exploitation près de trente fois séculaire? Si nous avons nommé les Étrusques comme ayant été les premiers à fouiller les mines de Rio, ce n'est pas sur la foi de la fable que raconte Tite-Live, de devins tyrrhéniens mandés par Ancus Marcius pour découvrir des mines à l'île d'Elbe, mais bien plutôt par suite de considérations géographiques et d'inductions historiques qu'il serait difficile de ne point admettre.

L'île d'Elbe en effet est si favorablement située, si rapprochée du continent, dont elle n'est séparée que par un bras de mer de peu d'étendue, le climat y est si doux, si salubre, le sol si fertile, qu'elle a dû être de bonne heure peuplée. Il est certain que les Étrusques de Populonia y envoyèrent une colonie dès les premiers temps de leur arrivée en Toscane. Les mines de fer de Rio frappèrent sans nul doute les premiers colons : l'aspect insolite de ces terres rougeâtres, leur poids, le volume considérable qu'elles occupaient sur le terrain, toutes ces particularités réunies durent donner à des hommes qui connaissaient déjà l'art de fondre le cuivre l'idée de jeter également dans le fourneau le minerai de l'île d'Elbe (1). Celui qu'on trouve à Rio est très fusible, très riche en fer; l'essai dut réussir, et dès lors la sidérurgie était créée. Populonia entretint des relations suivies avec sa voisine. Pour les Étrusques, ce peuple de marchands et de navigateurs venu de l'Asie, quelque peu cousin des Phéniciens, le trajet de dix à douze milles, faible distance qui sépare Rio de Piombino, ne devait offrir aucune difficulté. Une voie d'échanges était d'ailleurs trouvée entre la colonie et la métropole : l'île donnait le métal, le continent envoyait des vivres. Dans l'île, la métallurgie allait grand train, et partout où une vallée existe, partout où apparaît une source, un faible cours d'eau, il y avait un fourneau à fer. Ces bas foyers, dont le type est encore en usage dans l'ancienne Ligurie, en Corse, en Catalogne, étaient soufflés à bras, ou plus simplement par la trompe au moyen de l'eau, peut-être même par ces courans d'air naturels qui règnent toujours le long des vallées. Le combustible était fourni par les montagnes voisines, et la *loupe* de fer ou d'acier spongieux, en sortant du foyer, était étirée sous le marteau. D'après l'examen des divers tas de scories, résidus de la fusion, que j'ai reconnus à l'île d'Elbe, non-seulement

(1) Aristote dit quelque part que les Étrusques avaient fondu le cuivre à l'île d'Elbe avant le fer, dont les dépôts étaient recouverts par ceux du premier métal. Il est plus probable que ce furent les gîtes cuivreux que j'ai signalés à Pomonte et à Santa-Lucia qu'exploitèrent les Étrusques (en même temps que ceux voisins de Populonia sur le continent), bien qu'aujourd'hui encore on ait trouvé à Calamita du minerai de cuivre au milieu du fer. Dans tous les cas, l'âge de bronze aurait ainsi précédé celui de fer, même à l'île d'Elbe, et la mythologie et l'histoire se trouveraient une fois de plus d'accord.

sur les cinq districts ferrifères, mais jusque dans les golfes de Campo, de Procchio (car il paraît qu'on s'éloignait quelquefois des mines pour se rapprocher de l'eau et du combustible), le travail m'a semblé avoir été conduit par les Étrusques d'une façon plus que rudimentaire. Les scories sont lourdes, compactes, mal fondues, très riches en fer, et ces premiers forgerons du monde n'ont certainement pas retiré plus de 15 à 20 pour 100 de métal des minerais qu'ils ont traités. Les deux tiers au moins du fer étaient ainsi perdus. Sur quelques points cependant, l'aspect des scories est meilleur, et témoigne d'un certain progrès. A cette époque (c'était de six à huit siècles au moins avant notre ère), l'île d'Elbe se présentait de loin la nuit, avec tous ces feux allumés, comme un immense phare aux yeux du navigateur. Aussi les Grecs, qui fréquentaient alors ces parages, allant coloniser le midi de la Gaule, la Corse, la Sardaigne, les côtes de la Ligurie, avaient-ils donné à l'île le nom caractéristique d'*Æthalia*, sous lequel les anciens l'ont citée, c'est-à-dire l'île qui brûle, l'île des feux.

Quand l'Étrurie fut soumise par Rome, conquête qui s'acheva vers le IIIe siècle avant notre ère, l'île d'Elbe subit également le joug du vainqueur. Les Romains, les plus grands administrateurs qui aient jamais existé, se gardèrent bien d'arrêter l'exploitation des mines de fer; mais ils transportèrent sur le continent, au bord de la mer, non loin de Populonia et aux lieux où sont aujourd'hui les forges de Follonica, les officines métallurgiques, peut-être parce que le combustible manquait alors dans l'île. Sur ces nouveaux points, pendant plus de sept siècles, on a fondu d'une manière continue. Les scories qu'on y rencontre sont de très bonne apparence : la sidérurgie, aux mains des maîtres du monde, avait fait de rapides progrès. C'est de Populonia, nous dit Tite-Live, que Scipion l'Africain tira tout le fer dont il avait besoin pour son expédition contre Carthage. Plus tard Strabon, qui décrit si bien les localités qu'il a traversées, a visité lui-même ces forges. Enfin, quatre siècles après Strabon, l'an de Jésus-Christ 417, Rutilius Numatianus, l'ancien préfet de Rome, qui se rendait dans les Gaules, sa patrie, en côtoyant ces rivages qu'il a pittoresquement décrits dans son *Itinéraire*, trouva encore ces fours allumés. Rutilius compare en passant les gisemens inépuisables de l'île à ceux de la Sardaigne, du Berri, et à ceux de la Norique, aujourd'hui la Carinthie et la Styrie, tous lieux encore célèbres, comme l'île d'Elbe, par leurs mines de fer et d'acier.

Au commencement du VIe siècle, Populonia, déjà détruite en partie sous Sylla, est entièrement ruinée par les Barbares, et il est probable que les forges disparaissent avec elle. A cette époque, quand on voulait du cuivre, on le tirait d'une statue; quand on avait besoin de fer,

on arrachait les crampons qui scellaient les pierres entre elles. Le chômage des mines dura près de trois siècles; ce n'est qu'au temps de la domination de Pise que l'île d'Elbe fut repeuplée : les mines furent alors rouvertes, les Barbaresques, qui infestaient depuis longtemps ces mers, repoussés en mainte rencontre, et la vente de la *vena di ferro* procura à la république une source assurée de fortune. C'était au pied de la tour qui fut plus tard celle de *la faim* que l'on venait déposer le minerai. Gênes, jalouse de sa rivale, détruisit tous les établissemens de Pise après la terrible bataille navale de la Meloria, livrée en 1288 près de l'embouchure de l'Arno. Les Pisans mirent bien des années à se relever de cet échec, et quand en 1309 ils rachetèrent l'île d'Elbe et ses mines des mains des Génois, ils durent payer 56,000 florins d'or, soit 680,000 francs de notre monnaie (1). Il fallut recourir à un emprunt pour trouver cette somme. Les plus notables citoyens, les plus riches marchands prêtèrent leur or à la république, qui leur donna hypothèque sur les mines ou du moins les remboursa en minerai. L'opération fut si fructueuse pour les prêteurs que le bénéfice retiré par eux égala bientôt le capital avancé. On extrayait alors environ dix mille tonnes par an, et ce chiffre, qui n'est que le dixième de celui de l'extraction actuelle, est resté le même jusqu'à la fin du siècle dernier. Le minerai se vendait, au XIVe siècle, de 50 à 60 francs la tonne, cinq fois plus cher qu'aujourd'hui.

Les choses allèrent ainsi à Piombino et à l'île d'Elbe jusqu'au jour où le traître Gérard Appiani, capitaine du peuple, vendit Pise aux Visconti de Milan. C'était en 1400. Les Appiani se réservèrent la seigneurie de Piombino et de l'île d'Elbe, et jusqu'à l'aurore du XVIIe siècle, où leur branche s'éteignit pour faire place à celle des Ludovisi-Buoncompagni, ils dominèrent dans ces contrées. Ils se mirent successivement sous la protection de Sienne et de Florence, puis du saint-empire, de qui ils achetèrent les titres de comtes et de princes. Incapables de résister aux Barbaresques, ils défendirent faiblement l'île d'Elbe; des villages entiers furent mis à sac et rasés. Celui où séjournaient les mineurs de Rio, Grassola, fut ainsi un jour entièrement détruit par Barberousse, et les hommes et les femmes emmenés en esclavage, les hommes pour ramer sur les galères, les femmes pour peupler les harems. C'est quelque temps après cette équipée de Barberousse que Charles-Quint prit Tunis, et délivra du même coup tous les prisonniers faits à l'île d'Elbe (1535).

Il ne convenait pas à quelques-uns des états intéressés de laisser les Appiani seuls maîtres des mines et du détroit. Aussi, dès le mi-

(1) C'est à M. Ulrich, aujourd'hui inspecteur des mines de l'île d'Elbe, et qui a fait sur le moyen âge italien des études économiques fort remarquables, que je dois la connaissance de la valeur du florin d'or de Pise au XIVe siècle.

lieu du XVIe siècle (1548), voyons-nous Cosme Ier de Médicis s'emparer de Porto-Ferrajo et le fortifier. Bientôt il passe des contrats avec les Appiani pour l'achat des minerais de fer. Ses successeurs suivirent sa politique, et les usines de l'Accesa, de Valpiana et de Cecina s'élevèrent en Toscane. Les seigneurs de Piombino avaient déjà établi à Follonica, au point où fondaient jadis les Romains, des forges importantes. Trois de ces établissemens, Follonica, Valpiana et Cecina, marchent encore aujourd'hui. L'Espagne, maîtresse du royaume de Naples, ne pouvait voir sans jalousie les Médicis installés à Porto-Ferrajo, l'une des plus belles rades de la Méditerranée. Philippe II en 1596, sous le prétexte fallacieux de protéger à l'île d'Elbe les intérêts des comtes de Piombino, dont il était parent, ne tarda point à s'emparer de Porto-Longone, qui fut bientôt entouré d'un vaste réseau de fortifications, comme l'avait été Porto-Ferrajo. Les Espagnols élevèrent aussi une tour sur la plage de Rio; ils y mirent une garnison chargée de veiller sur les mines et de vérifier l'exportation du minerai. Cette situation dura jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. En 1800, l'île d'Elbe étant tombée au pouvoir de la France, les mines furent d'abord concédées à une société d'exploitans qui dut fournir de fer et d'acier les arsenaux de l'état. Les guerres de cette époque, le blocus continental, arrêtèrent l'essor de cette compagnie. Les gîtes furent alors donnés par Napoléon en apanage à la légion d'honneur et surveillés par un commissaire du gouvernement. En 1815, l'île et ses mines furent cédées à la Toscane, qui, depuis l'époque des Médicis, fondait à elle seule presque tout le minerai de Rio. Enfin, depuis 1859, le gouvernement italien continue l'exploitation des anciens grands-ducs. Ce fait de la propriété des mines, restée ici aux mains de l'état, a soulevé plus d'une objection. C'est principalement en vertu de l'ancien droit régalien, transmis par le code romain aux états féodaux et encore en vigueur chez quelques nations civilisées, que le gouvernement est demeuré jusqu'à ce jour propriétaire des mines de l'île d'Elbe. Cette application d'un droit disparu de tous les pays constitutionnels ne s'exerce point sans inconvénient dans la moderne Italie, quand il s'agit surtout de mines qu'on peut exploiter, comme celles-ci, à ciel ouvert, à la façon d'une carrière. Les particuliers et les communes ont réclamé plus d'une fois contre un monopole qu'ils ne supportent qu'impatiemment; mais l'état a jusqu'ici maintenu son privilége.

III.

L'exploitation des mines de l'île d'Elbe au point de vue de la géologie et de l'économie industrielle mérite toute l'attention de l'ingénieur. L'étude géologique est facile sur quatre des gîtes, à

peine effleurés, à peine ouverts. A Rio, où le travail s'est toujours concentré de préférence depuis les premiers temps, et où un volume énorme de déblais recouvre le gisement primitif, la chose est moins aisée; mais l'aspect même de ces déblais est peut-être ce qui frappe le plus le géologue. La quantité qui en existe surpasse tout ce que l'imagination peut se figurer. C'est à plus de cent millions de tonnes qu'il faut évaluer ces masses accumulées depuis près de trois mille ans. Chaque fois qu'on a voulu jeter la sonde dans ces terres pour se livrer à un cubage approximatif, on est resté surpris des résultats que donne le calcul. La poussière ferrugineuse, solidifiée par les siècles, s'est reconstituée en véritables montagnes, qui ont jusqu'à 200 mètres de haut. Les pluies en ont raviné les pentes ardues, y creusant des anfractuosités profondes. En d'autres points, la végétation des maquis est venue recouvrir les déblais et les a encore consolidés, comme ces pins qu'on plante sur les dunes pour les fixer tout à fait au sol. On y distingue différentes couches variant du rouge sombre ou violacé au rouge sanguin, d'après la qualité du minerai dont ces sables proviennent. Des strates se sont même formées comme dans les terrains géologiques, et des lignes parallèles, inclinées, marquent le talus le long duquel s'accumulaient ces déblais. Il n'est pas jusqu'à des puits de mines profonds et des tunnels d'une grande longueur qu'on n'ait pu percer dans ces *jetées*, tant la masse en dépasse toute limite. La fouille au pic et à la pelle suffit pour les désagréger de nouveau, et l'on comprend combien l'exploitation en est à la fois facile et peu coûteuse.

S'il est quelque chose d'aussi surprenant que ces gigantesques dépôts, témoins muets d'une exploitation de trente siècles, c'est la façon même dont se présentent le gîte de Rio et les quatre autres qui lui sont subordonnés. Certains géologues ont vu dans ces gîtes ferrugineux un sédiment produit par les eaux au fond d'une mer, d'un golfe ou d'un lac, comme pour les argiles et les calcaires, les autres d'immenses filons, comme pour le cuivre ou l'argent; mais aucune direction, aucune inclinaison n'est visible : il n'y a donc ni strates ni filons. D'ailleurs, à part le gîte de Vigneria, qui se soude à celui de Rio, il n'existe entre les cinq districts aucun lien de continuité apparent. Quelques savans ont songé à des filons sous-marins rompus, disloqués, rejetés sur les bords de l'île, et dont les gisemens actuels représenteraient les immenses débris; néanmoins ces gisemens sont bien en place, au lieu même où ils ont été formés, et n'ont aucun caractère *erratique*. D'autres géologues ont imaginé de prétendus bassins, des anfractuosités du sol postérieurement remplies par des dépôts de sources ferrugineuses; cependant ces sources, les supposât-on thermales, n'auraient pas été capables de produire les effets saisissans de *métamorphisme* qui se présentent à chaque

pas, aux points de contact des gîtes avec les roches de support, et surtout à Rio. Les schistes, roches feuilletées sur lesquelles repose le minerai, sont passés à l'état de *gabbri* rouges, de cornalines, de jaspes, d'ardoises, d'alunites ou pierres d'alun. Les calcaires sont devenus caverneux, dolomitiques; un élément nouveau, la magnésie, est entré dans leur composition. Nous croyons donc que les gîtes de l'île d'Elbe sont sortis à l'état igné des profondeurs de la terre, comme de véritables roches éruptives, comme la serpentine, la diorite, l'amphibole, l'ilvaïte, que l'on retrouve dans le voisinage, et dont ils ont précédé ou suivi de très près l'éruption. Les *dykes* ou immenses filons ferrugineux du Campigliais, entre autres le dyke de Monte-Valerio, celui de Gavorrano, près de Follonica, celui de Massa-Marittima, tous trois également en Toscane, non loin du littoral qui regarde l'île d'Elbe, doivent être contemporains du dyke de Rio. Ils se réunissent sans doute à lui à une grande profondeur, comme à tous les autres gîtes ferrifères de l'île. D'un même centre est ainsi partie une éruption qui s'est fait jour à travers la croûte terrestre par les points de moindre résistance. Des phénomènes géologiques analogues, en relation avec les gisemens de fer, se reproduisent du reste à l'île d'Elbe et sur le continent toscan : par exemple la cuisson, la rubéfaction, l'agatisation des schistes, la transformation de ces schistes en alunites, la dolomitisation des calcaires, enfin la présence de l'amphibole et de l'ilvaïte au voisinage des dykes ferrugineux.

On rencontre sur les gîtes de l'Elbe, mais surtout à Rio et à Vigneria, des eaux minérales qui sourdent à travers le minerai. Elles déposent de l'ocre rouge sur leur parcours; elles ont une saveur acide, styptique, rappelant celle de l'encre. A Vigneria, l'acidité est légère, et l'eau peut être bue sans danger. Elle rappelle la limonade des hôpitaux, qu'on fabrique avec quelques gouttes d'acide sulfurique (huile de vitriol). Elle rafraîchit l'estomac et entretient l'appétit, au dire des mineurs et des marins. La source de Rio est beaucoup plus acide, et ne saurait être prise comme boisson. Mêlée à l'eau douce du pays, elle y produit un trouble laiteux, qui constate à la fois la qualité franchement vitriolique de l'eau minérale et la crudité des eaux potables de l'endroit, chargées de sels calcaires.

Le minerai qu'on exploite à Rio est la variété de peroxyde de fer anhydre connue en minéralogie sous le nom de fer oligiste. Cristallisé, il contient jusqu'à 70 pour 100 de fer; le rendement en grand du minerai, soit roche, soit terre lavée, ne dépasse pas de 60 à 65 pour 100. Après le fer oligiste, bien reconnaissable à sa cristallisation et à sa couleur d'un gris métallique sombre quand il est compacte, vient l'hématite brune ou rouge. Elle ne présente aucune trace de cristallisation, quoique la richesse en égale souvent celle du

fer oligiste. Ce sont les minéralogistes grecs qui ont donné à ce minerai le nom qu'il porte, et qui le dépeint si bien. « L'hématite ou pierre de sang, dit Théophraste dans son *Traité des pierres*, est d'une texture serrée et solide; elle est sèche et semble, comme le mot l'indique, être formée de sang pétrifié. »

L'oligiste et l'hématite dominent à l'île d'Elbe. Quelquefois les échantillons contiennent du manganèse, ce qui bonifie singulièrement la qualité du fer. L'aspect du minerai est alors plus noirâtre. A Rio-Albano, mais surtout à Calamita, c'est-à-dire sur l'une et l'autre extrémité des gisemens considérés dans leur ensemble, le fer oxydulé magnétique, vulgairement pierre d'aimant, entre pour une forte proportion. Chimiquement, le fer oxydulé contient la même quantité de fer que l'oligiste cristallisé. Il a un grain très serré, une couleur grise un peu terne, rappelant celle de l'acier dépoli. Certains échantillons ressemblent à de véritables morceaux de ce métal; plus durs même que l'acier trempé, ils raient jusqu'au cristal de roche. Ils agissent d'une façon remarquable sur la boussole, et jouissent comme elle de deux pôles, attirant un côté de l'aiguille, repoussant l'autre. C'est toujours la même pierre que le sage Thalès, six siècles avant Jésus-Christ, étudiait avec tant de curiosité dans les mines de la Magnésie, d'où elle a pris son nom grec de μάγνης. C'est encore elle qui, sous le nom de calamite, servait dès le XIe siècle de notre ère aux marins de la Méditerranée pour se diriger sur la mer, quand l'étoile polaire faisait défaut. Un morceau d'aimant naturel, porté sur un rondin de liége et flottant librement dans un vase, fut jusqu'à Colomb le seul compas du navigateur. Il est probable que si les Grecs restèrent fidèles à la Magnésie pour la fabrication de leurs boussoles, les Italiens et les Provençaux se fournirent à Calamita. Les mineurs de la Toscane eux-mêmes, qui dès le Xe siècle fouillèrent les riches filons de cuivre et d'argent de Montieri et de Massa-Marittima, employaient la calamite pour s'orienter dans leurs galeries souterraines.

Le fer oxydulé magnétique porte toujours en italien le nom de *calamita*, qu'il jouisse ou non de deux pôles. La poussière qu'il donne est noire; celle de l'oligiste et de l'hématite est rouge. Quand l'hématite est hydratée, alors la poussière en est jaune. Ces signes, bien simples à reconnaître, sont caractéristiques de ces trois principales qualités de minerais. Le fer oxydulé y joint ses propriétés magnétiques.

Les grenats, l'amphibole, l'ilvaïte, silicates contenant tous une forte proportion de fer, accompagnent le gisement de la calamite. On retrouve aussi ces deux derniers minéraux (l'amphibole et l'ilvaïte) à Rio, où l'ilvaïte forme même des faisceaux de cristaux très remarquables. Le nom de ce minéral rappelle celui de l'île; c'est là

qu'il a été découvert ou du moins analysé pour la première fois en 1806, par le commissaire du gouvernement français, Lelièvre, qui lui donna le nom d'iénite en l'honneur de la bataille d'Iéna. Les minéralogistes allemands ont refusé de reconnaître cette dénomination, qui consacrait une double victoire pour les Français, politique et scientifique. C'était assez d'une, et ils préférèrent appeler le minéral *liévrite*, du nom de son inventeur. Espérons que le mot d'ilvaïte, plus heureux que les deux autres, puisqu'il est dérivé du nom même d'Ilva, aura tranché toute difficulté et apaisé les susceptibilités nationales des savans germaniques.

Dans les gîtes de Rio, de Vigneria et de Terra-Nera, on trouve, disséminée au milieu du minerai, de la pyrite à la couleur jaune dorée, à l'éclat métallique, souvent en très gros cristaux. C'est un magnifique échantillon pour ceux qui collectionnent, mais c'est en revanche l'ennemi juré des fondeurs, car la pyrite, mêlée au minerai, introduit du soufre dans la fonte, ce qui rend le métal cassant. Aussi a-t-on soin de rejeter tous les échantillons qui en renferment, on isole même, par exemple à Terra-Nera, les parties du gîte trop pyriteuses. Dans certaines argiles qui accompagnent le minerai, la pyrite existe aussi, mais à l'état microscopique. Ces argiles *foisonnent*, fermentent à l'air : le sulfure de fer se décompose, et des traînées de soufre, d'une belle couleur jaune citron, se détachent du jour au lendemain sur le fond gris ou blanc des argiles. Il se forme aussi du sulfate de fer ou vitriol vert, autrefois exploité non moins que les bols ou terres colorantes provenant du minerai décomposé, et qui sont également répandus dans les argiles. Avec les beaux échantillons de pyrite cristallisée et les remarquables géodes d'oligiste, brillant souvent de toutes les couleurs de l'iris, les mineurs remplissent de petites boîtes munies de casiers, et les vendent aux visiteurs. Il n'est pas de collection un peu complète qui n'ait quelques-uns de ces magnifiques spécimens de Rio.

IV.

La surface horizontale occupée par les gîtes de l'île d'Elbe peut être estimée à 250 hectares. Sur ce chiffre, il faut compter environ 80 hectares pour Rio et son annexe Vigneria. Il n'existe peut-être aucune autre mine métallique de cette importance, et le fameux filon d'argent, la *Veta-Madre* du Mexique, l'immense dyke de quartz aurifère qui traverse en longueur la Californie, n'égalent pas en volume la concentration ferrugineuse de l'Elbe. De plus, le dépôt est ici aggloméré sur un espace relativement très restreint, et l'on comprend de quel intérêt est un pareil fait pour l'exploitation, la mise en valeur du gîte.

Est-ce à dire qu'on tire aujourd'hui à l'île d'Elbe le meilleur parti possible de l'extraction et de la vente d'un minerai reconnu inépuisable? Non sans doute, et sous le gouvernement de Victor-Emmanuel comme sous l'ancien grand-duc Léopold, tous les perfectionnemens restent encore à réaliser. L'exploitation du minerai s'opère toujours d'une manière fort primitive. Il n'y a pas de chemins de fer pour les transports économiques, rapides et par grandes masses, pas de grues pour la manœuvre des matières lourdes et pour la descente du minerai à fond de cale. Dans toutes les opérations où la mécanique est en jeu, on s'adresse à l'homme et aux bêtes, c'est-à-dire à la force la plus élémentaire, la plus coûteuse. En certains points, on n'a pas même profité de la disposition des lieux pour l'installation de plans automoteurs destinés à la libre descente du minerai dans des wagons, système aujourd'hui en usage dans toutes les mines. Il n'y a pas de ports non plus, il n'y a que de simples rades foraines; au lieu d'une jetée en pierre, on ne trouve à Rio qu'un pont chancelant établi sur des pilotis, là même où jadis étaient ceux des anciens. L'idée d'un changement quelconque dans ces habitudes, l'adoption de nouvelles mesures effrayaient le grand-duc Léopold. « Et que ferai-je de tous mes ânes? » objecta-t-il un jour qu'on lui proposait d'établir à Rio un plan incliné par lequel le minerai devait descendre tout seul.

Le temps n'est plus cependant où l'extraction ne dépassait pas 12 ou 15,000 tonnes par an. Déjà, durant les dernières années du gouvernement de Léopold, elle arrivait à 25,000, puis à 50,000 tonnes. La moyenne des dix années de 1851 à 1861 a même été de 56,000. Ce nombre est maintenant presque doublé, car, dans le dernier exercice, celui du 1er juillet 1863 au 30 juin 1864, le chiffre de la production s'était elevé à 100,000 tonnes. Malheureusement, avec les moyens limités dont on dispose pour le transport et le chargement, on ne peut désormais aller plus loin. Le jour où l'exploitation sera conduite d'après les règles de l'art, il n'y aura d'autres limites à la production que celle indiquée par le chiffre de la *demande*, comme disent les économistes. Or, avec le bas prix auquel atteindra encore le minerai par suite des perfectionnemens alors adoptés dans l'exploitation, avec la création d'usines nouvelles que provoquera très certainement dans le bassin méditerranéen l'impulsion féconde donnée aux mines de l'Elbe, le chiffre de la demande arrivera en très peu de temps à un million de tonnes chaque année. Le bénéfice net réalisé sera au moins de 6 à 8 millions de francs. Aucune mine, aucune entreprise minérale, sauf des cas exceptionnels, ne donne de tels bénéfices; aucun gîte n'offre de tels élémens de production, sauf quelques mines de houille. Les fameux gisemens de guano des îles Chincha, qui ont plus d'un trait de ressem-

blance avec les gîtes de fer de l'île d'Elbe, notamment pour la position insulaire littorale, pour l'accumulation de la matière utile, ne livraient pas, quand j'y suis passé en 1860, une des années les plus prospères de la production, plus de 300,000 tonnes par an. Il est vrai que le bénéfice résultant de l'extraction est énorme, et que le Pérou a tiré jusqu'ici de ces riches dépôts d'engrais fossile ses seuls moyens d'existence comme nation politique; mais on peut prévoir l'extinction complète de ces gîtes avant une centaine d'années. A l'île d'Elbe au contraire, comme aussi dans la plupart des mines de houille, le calcul indique à l'épuisement des limites si éloignées qu'il faudrait par exemple deux mille ans, avec un million de tonnes par an, pour épuiser les cinq gites réunis.

De l'état d'infériorité technique où le royaume d'Italie, suivant les erremens des anciens grands-ducs, laisse les mines de l'île d'Elbe, ne ressort-il pas un enseignement? C'est qu'en bonne économie industrielle il ne faut pas qu'un état soit exploitant de mines. Ici on a même dépassé la mesure, et l'état est encore fondeur avec aussi peu d'intelligence du métier. Depuis Cosme le Grand se perpétue en Étrurie une situation des plus regrettables : les hauts-fourneaux de Follonica, Valpiana et Cecina ne marchent que pendant six mois. Or, sans parler de tous les inconvéniens du chômage, même momentané, d'usines aussi importantes, on sait ce que coûte la mise en feu de ces géans de nos foyers métallurgiques, les hauts-fourneaux. En France, en Angleterre, en Belgique, ils fournissent des campagnes continues et marchent sans jamais s'arrêter jusqu'à cinq et six ans.

Il faut que le gouvernement italien y réfléchisse. S'il veut continuer lui-même le travail de ces mines, il doit sortir de l'impasse où il est engagé. Une mine est un capital enfoui sous terre; moins on en tire de minerai et moins le capital fructifie. On doit atteindre au plus vite le maximum de production. Les Anglais l'ont bien compris alors que, poussant aux dernières limites l'extraction de leurs houillères, ils ont porté à travers le monde, tributaire aujourd'hui de leurs mines, jusqu'à 70 millions de tonnes de charbon chaque année, et trouvé ainsi un aliment quotidien pour leur formidable marine.

Ce qui paraît s'opposer, dans l'île d'Elbe, à la mise en œuvre des perfectionnemens désirés, c'est non-seulement l'indifférence du gouvernement italien à l'égard de ces mines, qui lui rapportent pourtant dans l'état actuel plus de 600,000 fr. de bénéfices nets chaque année, mais encore l'aliénation que le grand-duc Léopold II en a faite entre les mains d'une compagnie de Livourne présidée par le banquier Bastogi. On était en 1851. Il fallait payer les Autrichiens, qui avaient prêté le secours de leurs baïonnettes et de leurs canons.

Léopold emprunta 12 millions de lires toscanes (environ 10 millions de francs) à la maison de banque Bastogi, et donna hypothèque sur les mines de l'île d'Elbe. Ce gage servit à garantir l'intérêt à 5 pour 100 de l'emprunt. MM. Bastogi furent même investis de la direction des mines et des fonderies grand-ducales, et sous le nom d'*amministrazione cointeressata* une nouvelle administration fonctionna à l'île d'Elbe et à Follonica sous la surveillance du gouvernement toscan. Le roi d'Italie, respectant les contrats onéreux de Léopold, a maintenu cet état de choses, qui doit durer encore dix-sept ans. En cette occurrence, qui fera les améliorations indiquées tant pour les mines que pour les usines? Sera-ce le gouvernement italien? sera-ce la compagnie Bastogi? Le seul moyen de sortir d'embarras, ce serait de convoquer tous les actionnaires qui ont souscrit à l'emprunt grand-ducal, de leur garantir le montant et l'intérêt de leurs titres, puis de les exproprier, pour cause d'utilité publique, de l'hypothèque sur les mines et les fonderies, et surtout de la direction des travaux. On vendrait alors les mines et les trois usines soit à l'encan, soit à des compagnies d'industriels qu'on appellerait à soumissionner. Les amateurs ne manqueraient pas, l'état réaliserait plusieurs millions dans cette affaire et y trouverait sa tranquillité : il affranchirait du même coup les propriétaires fonciers de l'île d'Elbe de la servitude qui pèse sur eux, et ceux dont le sol ne serait pas déjà occupé seraient libres d'exploiter eux-mêmes leurs mines ou de les vendre à la compagnie industrielle substituée aux droits de l'état; mais où sont la plupart des actionnaires de l'emprunt de 1851? Les titres sont au porteur, et l'on dit que l'ex-grand-duc, sa famille et ses fidèles en possèdent une grande partie. Sorti de son duché pour la seconde fois en 1859, Léopold ne serait certainement pas en humeur d'aider le roi d'Italie dans l'accomplissement d'une mesure devenue si urgente.

Cependant il est triste, pour la péninsule, qui cherche à se constituer, qui s'arme pour sa défense et complète le réseau de ses lignes ferrées, d'être obligée de commander ailleurs des *monitors*, des frégates blindées, des canons rayés, des rails et des locomotives, voire des machines à vapeur. C'est avec le fer provenant du minerai de l'île d'Elbe que les constructeurs de France et d'Angleterre satisfont souvent aux demandes de l'Italie, et tout récemment un entrepreneur de chemins de fer de la péninsule, ayant eu besoin de 12,000 tonnes de rails, s'est adressé à des établissemens français qui traitent justement le minerai de l'île d'Elbe.

Aujourd'hui, dans ce golfe de la Spezzia, où la nature a creusé le plus beau port de la Méditerranée, s'installent des chantiers de construction maritime. On dit que c'est une compagnie française qui les établit. Que l'Italie au moins élève des hauts-fourneaux capables

de fournir à ces ateliers le fer et l'acier dont ils auront besoin. Et si ces hauts-fourneaux ne s'édifient pas à la Spezzia, éloignée des lieux de production du combustible végétal et des mines de fer, qu'on les érige au moins à Piombino, vis-à-vis de l'île d'Elbe. L'air y est bon, le combustible à proximité, houille sèche ou charbon de bois. La houille collante, les cokes de France ou d'Angleterre, peuvent y venir par mer à peu de frais. Il paraît qu'une compagnie industrielle, surtout composée d'Italiens, va entreprendre sur ce point la fabrication en grand de l'acier par ce procédé merveilleux qui a tant étonné les sidérurgistes, le procédé de l'Anglais Bessemer. Le minerai de l'île d'Elbe convient à cette opération, car les praticiens s'accordent, pour employer leur langage technique, à lui prêter des *propensions aciéreuses*. Il importe donc d'introduire à l'île d'Elbe les perfectionnemens trop longtemps différés. Avant quelques années, l'acier aura presque remplacé le fer, car il a plus de dureté, plus d'élasticité, et offre plus de résistance. On va bientôt en faire des chaudières à vapeur, des rails, des cloches, des arbres de machines, des essieux de locomotives et de wagons. Il est devenu indispensable au revêtement des vaisseaux, des frégates, à la fonte des canons rayés et des projectiles de guerre. Les outils de mine et d'agriculture, une foule d'engins mécaniques, se font aussi de plus en plus avec ce métal, qui coûte de moins en moins cher à mesure que les procédés de fabrication s'améliorent.

Le fer et l'acier ont donc un immense avenir industriel : les méthodes nouvelles adoptées dans la fabrication de ces métaux, notamment en Angleterre, où l'on voit des hauts-fourneaux produire seuls jusqu'à 90 tonnes de fonte par jour, ne provoquent-elles pas les méditations de l'ingénieur, de l'économiste et de l'homme d'état? Bien que la France et la Grande-Bretagne marchent à la tête de la sidérurgie moderne, il reste encore des rangs honorables à conquérir (1). L'Italie peut à son tour, en construisant de vastes usines centrales et en donnant aux mines de l'île d'Elbe tous les développemens qu'elles comportent, occuper sa place dans le monde métallurgique. De pareilles entreprises fourniront d'ailleurs un aliment à sa marine; elle-même y trouvera un moyen économique de compléter le réseau de ses voies ferrées et sa flotte à vapeur; en fondant dans ses propres usines l'acier, nerf de la guerre moderne, elle préparera sa défense nationale. Qu'elle ne l'oublie pas, et entre au plus vite dans cette voie féconde que la géographie et la géologie de son sol semblent lui avoir préparée.

L. SIMONIN.

(1) Les progrès que le travail du fer a faits en France, en Angleterre, en Russie, en Prusse et en Autriche, marquent presque le rang que ces diverses puissances occupent dans la politique de l'Europe.

LA LANGUE

DU MONDE EXCENTRIQUE

EN ANGLETERRE

A Dictionary of modern Slang, Cant, and vulgar Words, by a London Antiquary. 1 vol. London, J. Camden Hotten.

Le travail naturel des sociétés sur elles-mêmes aboutit presque partout à créer au sein de l'organisation légitime, avouée, publique, résultant de codes écrits et débattus en plein soleil, un système en sous-ordre qu'une nécessité mystérieuse fait éclore et fructifier dans les ténèbres, impure et féconde végétation que le fer et le feu n'ont pu jusqu'à présent ni empêcher de naître ni extirper quand elle est née. Aucune forme de gouvernement ou de culte, aucun degré de civilisation ne préserve de cette espèce de lèpre, qui se maintient obstinément sur les corps les plus sains comme sur les plus gangrenés. Le pays le mieux ordonné n'en est pas plus exempt que celui où les bouleversemens anarchiques ont fait table rase de toute règle et de toute tradition. L'opulence extrême, la misère extrême, y sont sujettes l'une comme l'autre. — Vous retrouvez des classes proscrites et honnies jusque chez les peuples qui semblent, par leur dégradation même et le niveau qu'elle établit, se dérober à cette loi fatale. Les Hottentots ont leur *sonquas* (mendians), les Cafres leurs *fingoes* (voleurs), le Mexique a ses *leperos,* tout comme l'Angleterre a ses *prigs* (1), ses « clercs de Saint-Nicolas. » La

(1) *Prig,* du saxon *priccan,* dérober, est un mot de bonne race, employé par Shakspeare.

seule différence un peu essentielle est que dans les pays régulièrement policés, où la justice est armée de pouvoirs suffisans et dispose d'instrumens efficaces, la république souterraine, l'état secrètement formé dans l'état, pour faire face à d'incessantes attaques, pour échapper à des dangers sans cesse renouvelés, cherche d'instinct à multiplier les liens qui font sa force, ou, pour mieux dire, suppléent à sa faiblesse. Il faut s'unir, s'entendre, combiner les élémens de la défense, et tout ceci sans livrer ses secrets à la vigilance de l'ennemi, qui est tout le monde. Il faut se reconnaître, se démêler parmi la foule, et, dans tels lieux publics que le hasard vous rassemble, échanger, sans être compris, le mot de passe ou le mot d'ordre. Ce premier problème a été résolu non par un seul homme, non pas en un jour, mais par une série de générations successives, et depuis déjà quelques siècles, au moyen de cet idiome à part que nous appelons *argot*, et qu'on retrouve en Espagne sous le nom poétique de *germania*, tandis que les Allemands l'ont baptisé *rothwalsch* (*italien rouge*). Les Italiens eux-mêmes le nomment *gergo*. Les Anglais, dans l'origine (c'est-à-dire dès le milieu du XVIe siècle), le désignaient à nos dépens comme « le français des colporteurs » (*pedlars' frenche*, dit Harrison dans sa description de l'Angleterre, servant de préface à la *Chronique* d'Holinshed); mais vers le même temps une autre locution venait de naître, plus pittoresque et moins faussée par les préventions populaires.

Thomas Harman, dont le curieux lexique, imprimé en 1566, prend le pas, comme le plus ancien, sur tous les autres dictionnaires d'argot, nous donne le mot *cante* (chanter) comme synonyme de *parler*. Il y a là une évidente allusion à la plaintive mélopée dont les mendians font usage pour attendrir l'inconnu auquel ils s'adressent. Ce parler chantant ou chant parlé, devenu la langue des bandits et des filles perdues, s'imprègne fortement, dès l'origine, de l'idiome des *gypsies* ou bohémiens, qu'on voudrait rendre, encore aujourd'hui, responsables de cette création : douce illusion de l'orgueil britannique, en vertu de laquelle le vagabondage, le vol organisé, les industries illicites, seraient d'importation étrangère, et ne dateraient dans les annales des trois royaumes que du jour où les « Égyptiens » débarquèrent sur le sol immaculé d'Albion! Ils y trouvèrent très certainement, quoi qu'on en veuille dire, ils y propagèrent peut-être le goût de la vie errante et désordonnée; à leurs bandes errantes se mêlèrent celles de leurs dignes émules. Il y eut bientôt alliance non de sang, mais d'intérêts et de rapines. On se répartit les districts, on se groupa pour exploiter chaque branche de mendicité ou de vol; on trouva convenable et profitable de marcher d'accord. Restait la difficulté du langage usité parmi les nouveau-venus, langage bizarre, d'origine asiatique, et auquel

s'accoutumaient difficilement les oreilles anglaises : il fallut le modifier, l'amender, le dénaturer, pour l'implanter sur le coin de terre où il cherchait à se faire place. Tout en l'*anglicisant* au degré voulu, il fallait lui conserver son caractère mystérieux, son plus précieux attribut, celui de n'être accessible qu'aux seuls initiés, et seulement après un difficile apprentissage. On y parvint en le saturant d'élémens étrangers, de mots surannés, de *glanes* exotiques apportées de çà, de là, par les grammairiens errans de cette langue hybride. Comment on employait ces élémens, comment on amalgamait l'ancien et le nouveau, l'asiatique et l'européen, le *çingari* et l'anglais du moyen âge, la *lingua franca* des ports méditerranéens et le français de Villon ou l'espagnol des *Novelas ejemplares*, le diable seul, patron de certaines œuvres, pourrait l'expliquer en détail. A peine surprenons-nous, et bien vaguement, certains procédés de cette élaboration disséminée dans le temps et l'espace. Reste seulement un fait avéré, c'est que certains voçables de la langue légitime et connue ont été empruntés à celle dont les philologues s'occupent le moins (1). Qui s'en étonnera, surtout de notre temps? N'assistons-nous pas chaque jour à des phénomènes du même genre? La littérature moderne, et par quelques-uns de ses représentans les plus accrédités, n'a-t-elle pas jeté un pont sur l'abîme qui séparait jadis les deux grandes catégories de l'ordre social? N'a-t-on pas fait de l'argot des voleurs, au profit ou du moins à l'usage des honnêtes gens, une étude fort attentive et presque passionnée? Quoi qu'il en soit, nous venons d'entrevoir comment naquit le *cant* primitif, la langue secrète des vagabonds et des malfaiteurs. Plus tard, le mot qui le désignait prit une autre acception, — la première, par parenthèse, sous laquelle il ait été connu chez nous, grâce à lord Byron, — celle de « jargon hypocrite à l'usage des pseudo-croyans ou pseudo-moralistes. » Addison, dans son *Spectator* (2), lui donne ce sens particulier; il le définit en termes très précis, et le fait dériver du nom d'un prédicateur écossais, Andrew Cant, dont le fanatisme s'abritait, paraît-il, derrière des formules inintelligibles pour toute personne étrangère à sa congrégation : — anecdote suspecte, qui, dans les termes où elle nous est offerte, pourrait bien n'être qu'une ingénieuse épigramme contre ces « presbytériens bleus, » essentiellement antipathiques à l'élégant humoriste.

(1) Veut-on quelques exemples? Je les prendrai parmi les mots anglais les plus usités. *Bosh*, ce monosyllabe dédaigneux par lequel on qualifie une absurdité, un non-sens, est d'origine persane et appartient au *rommany* (langue des bohémiens). *Maund*, mendier, est un mot hindou rapporté par les gypsies (*mang* ou *maung*). *Cur*, dans le sens d'homme vil et rapace, vient d'*ischur*, *schur* ou *chur*, qui en hindostani veut dire voleur.

(2) Numéro 147.

Le *cant* est en somme, au dire des experts en ces matières, un idiome de formation ancienne, construit d'après des idées qui s'enchaînent et en vue d'un but défini, la langue secrète des classes dangereuses, le voile de leurs desseins pervers, le principal instrument de leurs menées criminelles. Le *slang*, — bien que ce mot semble, lui aussi, d'origine bohémienne (1), — est tout autre chose que le *cant*. Il a existé de tout temps et dans toutes les langues. C'est l'idiome changeant et capricieux des familiarités à la mode. On le fait, on le défait tous les jours et partout. Il se localise ou s'étend, on ne sait de par quel hasard ou quelle fantaisie. Les mots dont il se compose jaillissent, on ne sait comment, d'une source ignorée, pour répondre à un vague besoin d'innovation. Ils naissent tantôt en haut et tantôt en bas, d'un empereur ou d'un pitre (peu importe à qui les répète), et vont éveiller, en vertu d'une loi d'acoustique parfaitement indéfinissable, mille retentissans échos. Tel d'entre eux, examiné de près, semble, à la rigueur, mériter sa merveilleuse fortune; la plupart, en revanche, ont à se prévaloir exclusivement du « droit divin, » qui leur assigne une éphémère domination. Ils sont parce qu'ils sont, ils règnent parce qu'ils règnent, et celui-là même qui les a lancés dans le monde serait bien embarrassé d'en expliquer la vogue énigmatique. Il en est d'eux comme de ces refrains populaires, absolument dénués de sens, qui se succèdent périodiquement, à deux ou trois années d'intervalle, chez le peuple le plus spirituel de l'univers, et que ce peuple chante avec une ardeur, un entrain, un *brio*, — disons mieux, une résignation et une patience exemplaires. Il ne faut pas être bien vieux pour se rappeler une demi-douzaine de ces *chorals* entonnés à la fois sur tout le territoire. Quels miracles d'épidémique stupidité! Quelle popularité soudaine, illimitée, universelle, acquise à quel néant, à quelles inepties! Ce phénomène explique l'existence de certaines modes absurdes en fait de langage, et ces modes constituent précisément le jargon changeant et mobile auquel nos voisins avaient autrefois donné le nom de *flash*, et qu'ils ont désigné plus tard, qu'ils désignent maintenant sous celui de *slang*, tiré, nous l'avons vu, du dictionnaire « égyptien. »

Il importait de marquer dès le début la différence de ces deux expressions, la première traduisant exactement celle d'*argot* (que les voleurs de Londres emploient aussi bien que ceux de Paris); la seconde, mieux rendue par le mot de *jargon* ou de *langue verte*,

(1) Les *gypsies* ou zingari anglais l'emploient du moins comme synonyme de *rommany*, langue bohème. Une autre étymologie, celle-ci très contestée, le fait venir du mot *slangs*, par lequel on désigne les fers dont certains prisonniers sont chargés, et dont ils allégent le poids au moyen d'une ficelle (*sling*).

pour nous servir d'un idiotisme contemporain. Les deux vocabulaires ont des points de contact, ainsi que peut le faire pressentir l'origine commune des deux noms que portent ces deux langues distinctes; mais ils ne se côtoient et ne se mêlent que par momens. Le fonds du premier, — fonds immuable et de vieille date, bien que plusieurs locutions soient tombées en désuétude, — est une mosaïque où l'anglais d'autrefois joue le rôle de ciment. On y a incrusté des mots hébreux, slaves, persans, quelques-uns de la plus haute antiquité, à côté desquels se juxtaposent les emprunts faits aux langues vivantes européennes, l'allemand, l'italien, le français. Le fonds du second est plus homogène, plus exclusivement national. Les expressions archaïques, adaptées aux besoins nouveaux et parfois torturées afin d'y suffire, se combinent, pour le former, avec les nouveautés les plus hasardeuses. Les affluens étrangers s'y font moins sentir. C'est d'ailleurs essentiellement le langage du jour même, non celui de la veille ou du lendemain. Il n'a ni passé ni avenir, ni emploi sérieux, ni raison d'être. Produit, dans la rue comme dans les cercles de la *high life*, par le heurt continuel des causeries familières, le choc des répliques improvisées, il ne fournit guère plus de lumière que l'étincelle, guère plus de chaleur utile que l'éclair lui-même.

Revenons au *cant*, à sa formation cosmopolite. Vous y trouverez dès le début, et parmi les façons de parler que le temps a détruites, des mots de toute provenance : *boung* par exemple (bourse), qui vient du frison *pong; commission*, chemise, de l'italien *camiccia; grannam*, blé, du latin *granum; lag*, eau, de l'espagnol *agua; pallyard*, gueux, du français *paillard*, né sur la paille; *ken*, maison, qui est évidemment le *khan* des Orientaux, et d'où vient *lyb-ken, maison à lit*, un mot métis d'origine franco-turque. Ce mélange de locutions empruntées un peu partout s'explique le plus naturellement du monde par l'existence même de ces tribus malfaisantes et nomades. Le recéleur juif qui se chargeait de négocier les produits de leurs vols glissait facilement quelques mots d'hébreu dans un idiome qu'il s'agissait de rendre toujours moins accessible; un autel, une messe, prenaient le nom de *salomon*, et le mendiant qui prétendait avoir séjourné à Bedlam (Bethléem), pour s'assurer le bénéfice d'une feinte folie, s'appelait un *abraham* (Abraham-man). Un prêtre s'appelait tantôt un *patrico* (de *padre*), tantôt un *domine*, l'église un *autem*, — ressouvenirs des prières catholiques en usage avant la réforme. Les marins revenus de la Méditerranée rapportaient des débris de cet italien bâtard qui se parle encore, sous le nom de *lingua franca*, sur les quais de Gênes comme sur ceux de Trieste, à Malte comme à Smyrne, dans les ports de Turquie et dans ceux d'Égypte. L'italien pur arrivait à Londres avec les sculpteurs errans

accourus de Florence et de Rome. Le contingent espagnol était dû sans doute à cette rivalité maritime qui mettait aux prises les flottes des deux nations et peuplait de prisonniers anglais les *presidios* de Cadix, de prisonniers espagnols les pontons de la Tamise. Vous le dégagerez sans peine de phrases comme celles-ci : *bash a donna*, battre une femme; *draw a bilbo*, tirer une épée (1); *a don hand*, une main habile (2), etc.

De là une langue de contrebande, où se sont amassées, comme dans la bourse d'un voleur, des monnaies de toute date, de toute contrée, de tout titre, doublons et maravédis, piastres et sequins, cruzades et réaux, or, argent, billon, pêle-mêle et non comptés. Les gens d'esprit et d'imagination, les poètes eux-mêmes, ne dédaignent pourtant pas ce patois interlope qui attire par sa bizarrerie, son âpre saveur, son dévergondage intelligent, ses franchises cyniques. Les dramaturges de l'ère shakspearienne, Ben-Jonson, Brome, Beaumont et Fletcher, parlent avec une aisance surprenante le « grec de Saint-Giles. » Une comédie de ces derniers, *the Beggar's bush*, est à elle seule un véritable répertoire de l'argot connu sous Charles II. Shakspeare lui-même, le cygne de l'Avon, trempe ses blanches ailes dans cette fange. Quelques-uns des termes qu'il emploie, et dont le sens se devine à peine, appartiennent à la langue courante des colporteurs ou des musiciens ambulans. Un regrattier de Londres, pour faire entendre qu'il forcera bien un rival à céder, à se reconnaître vaincu, s'exprime ainsi : *I'll make him buckle under*, — je le ferai *boucler* (plier) sous moi. Cette expression, que nul commentateur n'a pu relever ailleurs, — ainsi que l'a remarqué un critique érudit, M. Halliwell, — se trouve dans la seconde partie du *Henry IV* de Shakspeare (acte premier, scène première). Elle y est du reste en nombreuse compagnie. Falstaff, causant avec Pistol et Bardolph, ne se pique guère de purisme, et le poète, lui, se pique de couleur locale, même quand il hante la taverne. Usant alors d'une large synonymie, il remplace le verbe « rosser » ou « battre » par les verbes « payer, poivrer, moudre » (*to pay, to pepper, to mill*). Il dira fort bien d'un homme trompé, abusé, qu'il est « vendu » (*sold*), emploiera pour le mot quereller celui de « carrer » (*to square*), qui pourrait bien être sa racine primitive; il substituera au mot « femme » toute sorte d'équivalens injurieux : *drab, mutton, piece*, etc. Remarquons, à propos de ce dernier, qu'il existe ou plutôt qu'il existait dans notre langue sans

(1) Bilbao était renommé comme Albacete, comme Tolède, pour la bonne qualité des armes blanches qu'on y fabriquait ou qu'on y achetait.

(2) Le *don* est l'opposé d'un *muff* (un nigaud), par conséquent un homme délié, retors, fertile en ressources. Dans le langage universitaire, les *dons* sont les maîtres et les gradués (*masters and fellows*).

arrière-pensée blessante; mais, n'en déplaise à la galanterie de nos aïeux et à la tolérance de nos grand'mères, il y avait bien quelque brutalité cachée dans l'expression de « friand *morceau.* »

Les savans envisagent l'argot à un autre point de vue. Il est pour les philologues de profession une espèce de *silo* ténébreux où se sont conservés, sous leur forme et avec leur sens primitifs, une foule de mots soustraits à l'usage universel et par là préservés de l'altération graduelle qu'il entraîne. C'est ainsi que l'entend le docteur Latham quand il remercie les voleurs de Londres d'avoir conservé mainte et mainte locution anglo-saxonne. M. Mayhew, lui aussi, dans sa curieuse enquête sur les classes laborieuses et les classes pauvres de la capitale anglaise (1), reconnaît que beaucoup de locutions appartenant soit au *cant,* soit au *slang,* sont tout simplement d'anciennes façons de parler, très légitimes dans le principe, mais tombées en désuétude en vertu des caprices de la mode. Ainsi de l'adjectif *crack* dans le sens d'excellent, supérieur, etc., et du verbe *crack up,* dans celui de louer, vanter, préconiser; ainsi du substantif *dodge* (un bon tour, un fin stratagème), qui vient, paraît-il, du plus pur anglo-saxon (2), et ne sert plus qu'à désigner les fraudes éhontées de la mendicité la plus vile. En revanche, une certaine quantité de mots ont humblement débuté dans les bas-fonds du *cant* et du *slang* pour conquérir plus tard droit de cité. Beaucoup de ceux-là sont nés en France, et nous n'avons pas à les désavouer (*incongruous, insipid, intriguing, equip,* serviront d'échantillons). D'autres (*forestal, indecorum, hush, grapple,* etc.) sont de construction britannique, et tous, il y a cent cinquante ans, figuraient dans les vocabulaires spéciaux de la cacologie (3).

Ces vocabulaires sont nombreux. Outre ceux que nous avons déjà cités, on a les ouvrages de Thomas Decker (*the Bellman of London,* 1608, *Gull's hornbook,* 1609, *O per se O,* 1612, *Lanthorne and Candle-light,* 1608, 1616, 1648), la *Canting academy* de Richard Head, 1674, le *Blackguardiana* de James Caulfield, 1795, le *Lexicon balatronicum et macaronicum* de John Badcock, qui, tantôt sous le pseudonyme de Hinds, tantôt sous celui de Jon. Bee, s'était constitué l'annaliste didactique du *turf,* le grammairien des jockeys. On a aussi la chronique picaresque de Bamfylde Moore Carew, surnommé le roi des mendians, et les *Vies* de Jonathan Wild, de Jack Shep-

(1) *London Labour and London Poor,* 3 volumes.

(2) *Deogian,* prétexter, tromper.

(3) On les a relevés dans un Dictionnaire des Coquins, — *Scoundrel's Dictionary,* — publié pour la première fois, en 1710, à la suite d'un ouvrage intitulé *Bacchus and Venus.* Tous deux ont été réimprimés plusieurs fois, soit ensemble, soit séparément, en 1737, 1754, etc. Nous pensons du reste que ces expressions y figuraient seulement comme *néologismes* illicites, car on ne voit pas dans quelle intention et pour quel usage les bandits du siècle dernier auraient importé ou créé des mots de cet ordre.

pard, de *Peau-Bleue* (Joseph Blake), imprimées en 1750 dans le même volume. Celle du comte de Vaux, *pickpocket*, date de 1819, et suit, à un siècle de distance, la *complète Biographie des plus célèbres bandits*, par le capitaine Alexandre Smith, auteur d'une grammaire et d'un glossaire des voleurs (1), lequel eut un successeur redoutable dans la massive personne de Francis Grose. Celui-ci, — *Burly Grose*, comme on l'appelait, — figure, autorité souveraine, parmi ces compilateurs vulgaires. Il fut l'ami du poète Burns, qu'il égayait par ses plaisanteries de haut goût, et qui lui dédia l'immortel poème de *Tam O'Shanter*. On nous le donne aussi comme le plus intrépide buveur de bière qui ait bravé les périls d'une obésité toujours croissante. Il a laissé après lui, — son meilleur titre aux souvenirs de la postérité, — un *Dictionnaire classique* (et vraiment classique) *de la langue vulgaire*, livre de poids et de prix, publié en 1785, et qui, nonobstant les licences extraordinaires dont usait l'auteur, a été réédité jusqu'à trois fois (2).

Que de singularités dans un recueil de ce genre ! Dans ce langage à part dont il vous livre les secrets, que d'ironie, que d'amertume ! Et là où le philologue ne cherche qu'à satisfaire sa curiosité, quel sujet de réflexion pour le moraliste ! Cet étrange vocabulaire a pour toutes les conditions humaines des images significatives. Un enfant est un *kinchin* ou un *kid* (chevreau), de là et du mot *nab*, qui signifie voler, le verbe *kidnap*, enlever un enfant ou un adulte. Une femme est, suivant son âge, sa position sociale, sa réputation plus ou moins aventurée, sa dégradation plus ou moins patente, une *lady* ou *crony*, si elle est vieille et laide, — une *demirep*, un *petticoat*, une *mousseline*, si elle est jeune et jolie, — un sac de foin (*hay-bag*), une *burerk*, une *raclan*, une *lunan*,... et j'en passe, car les synonymes deviennent d'autant plus nombreux que l'objet à désigner a plus d'intérêt. Notons cependant quelques expressions qui ont une portée épigrammatique. Un « nid de jument » (*mare's nest*), c'est un conte à dormir debout; un « dindon » (*turkey*) est un alderman; un apéritif est « un employé des douanes. » Les *ravageurs* de la Tamise sont désignés par cette locution pittoresque : *alouettes de boue* (*mud-larks*); le chapeau devient une « tuile » (*tile*), la chemise, « un sac à chair » (*flesh-bag*). Les prisonniers appellent « ma femme » (*wife*) la chaîne qui leur pend de la ceinture

(1) La grammaire du capitaine Smith fait partie d'une collection formée par le prince Lucien Bonaparte.

(2) *Classical Dictionary of the vulgar tongue.* « Les obscénités à part, dit l'*antiquaire de Londres*, c'est un livre hors ligne, et il faut reconnaître le soin extrême, le zèle bien entendu, sinon la moralité de l'écrivain à qui nous le devons. Duncombe, Caulfield, Clarke, Pierce Egan, ont puisé tour à tour à cette source sans se donner la peine de purifier ce qu'ils y dérobaient. »

aux talons. Un nigaud est une « cuiller » (*a spoon*) ou un « manchon » (*a muff*), et si vous demandez pourquoi, on vous répond, chose étrange, par un madrigal. Le manchon entoure, sans la presser, la main d'une belle, la cuiller passe entre ses lèvres sans y laisser un baiser. Voilà de l'imprévu!... Du cachot ou de la *workhouse* on passe au boudoir sans transition. Cartouche s'efface pour faire place au chevalier Dorat. C'est à n'y pas croire.

On se demandera peut-être, — la question s'offre naturellement à l'esprit, — s'il y a quelques rapports frappans à signaler entre l'argot anglais et celui dont se servent nos « fanandels » ou compagnons de la « pègre » haute ou basse, nos brigands de toute catégorie. Nous avons parcouru d'un œil attentif le livre qui nous occupe sans trouver, — à quelques exceptions près, — en fait de similitudes, autre chose qu'une sensible analogie de procédés dans ce qu'on pourrait appeler la syntaxe de ce langage à part, dans la formation des mots, dans la logique des métaphores. *Dab*, il est vrai, qui figure dans le dictionnaire du *cant* comme signifiant « passé maître, expert, homme habile, » s'emploie parmi nos galériens avec l'acception de *maître* ou de *chef*. *Demirep*, expression ménagée qui classe une femme parmi les personnes de mœurs suspectes, n'est autre chose qu'une locution française à l'état d'ellipse (*demi-réputation*). Le mot « dents » est remplacé par celui de « dominos » aussi bien sur les bords de la Tamise que sur ceux de la Seine. Les voleurs anglais disent *gent* pour « *argent*, » et certes le dérivé n'est pas douteux, pas plus que n'est douteuse l'origine du mot *kickshaws* (bagatelles, menues broutilles, friandises), où se retrouvent, étrangement contractés et défigurés, nos deux mots *quelques choses*; mais, nous l'avons dit, ces points de contact direct sont excessivement rares. On voit plus fréquemment des expressions, des locutions forgées de même, et pour ainsi dire sur la même enclume, bien que d'un métal différent.

Appeler « un squelette » (*skeleton*) la fausse clé que nous nommons « un rossignol, » c'est procéder à peu près de même, sauf que dans le premier cas on fait allusion à l'aspect général de ce crochet anguleux, dans le second au grincement de la serrure qu'il fouille et fourrage en tout sens. Un bandit parisien qui dit à ses camarades : *Allumez vos clairs!* (voyez! regardez!), et un *prig* de Londres qui, après avoir poché les yeux de quelque rival, prétend avoir « obscurci ses soupiraux » (*darkened his daylights*), emploient des formules du même ordre. Quand celui-ci appelle une mouche un *policeman*, et quand celui-là qualifie de « mouche » un sergent de ville, l'un et l'autre font le même rapprochement, bien qu'en sens inverse. Nous insisterions là-dessus, si nous avions pour l'argot en général cet enthousiasme hautement professé par quel-

ques romanciers modernes; mais, faute sans doute d'un organe spécial, nous ne nous sentons qu'une admiration modérée pour cet « idiome farouche » dont les « mots âpres » ont le privilége de les fasciner. « Minuit sonne, » par exemple, nous paraît aussi expressif (et plus élégant) que « *douze plombes crossent!* » Toutes ces curiosités enthousiastes, toutes ces fantasques admirations nous remettent malgré nous en mémoire les commentaires dont Mascarille donna jadis le régal à Cathos et à Madelon. Les précieuses du temps jadis et les anti-précieux de nos jours n'auraient-ils pas quelques ridicules en commun?

Avant d'en finir avec le *cant* et les honnêtes gens qui le parlent, arrêtons-nous devant une carte qui sert de frontispice au curieux volume de *l'antiquaire de Londres*. Cette carte a été fort exactement copiée sur un document géographique du même genre fixé par quatre clous aux murailles d'un cabaret. Vous y voyez le *main toby* (la grand'route) et quelques-uns de ses embranchemens, quelques chemins de traverse, au bord desquels sont grossièrement esquissées les habitations où ils donnent accès; à côté de chacune, un signe hiéroglyphique des plus élémentaires, un carré, un triangle, un point ou une croix dans le milieu d'un cercle, une croix simple, un losange, une fourche, une espèce de crochet. Autant d'indications laissées par un *tramp* (un habitué de grands chemins, mendiant ou colporteur) à ceux de ses collègues qui visiteront le même district, et ceci de par une tradition bohémienne (le *patteran*) expliquée tout au long dans le *Rommany rye* de George Borrow. Les dents de la fourche indiquent la direction à suivre. La croix est un conseil d'abstention : « n'entrez point là, les résidens y sont pauvres et en savent long. » Le losange dit exactement le contraire : « braves gens, simples, crédules et charitables. » Le triangle équivaut au mot *cooper'd*, terme d'argot qui indique une localité trop exploitée, et par là même n'offrant plus guère de chances. Le carré se traduit par une autre expression du même idiome, *gammy*, qui indique un péril à peu près certain : « tenez-vous sur vos gardes; ils sont capables de vous faire arrêter! » Plus pressante encore la recommandation que renferme implicitement le point au milieu d'un cercle : « *flummuxed*, dangereux; si vous entrez là, vous en avez pour un mois de *quod* (prison). » Le cercle divisé par une croix annonce simplement une famille très pieuse, mais d'ailleurs accommodante. Tous ces signes, notez-le bien, sont discrètement reproduits à la craie sur quelque porte ou quelque mur de l'habitation même qu'il s'agit de caractériser, et il a suffi à tel ou tel propriétaire bien avisé de tracer lui-même sur sa résidence ceux qui devaient en écarter les mendians, pour se délivrer à jamais de leurs importunes visites.

Cette faculté de communiquer secrètement avec les gens de leur

caste, les parias de notre ordre social l'exercent jusque sur la plate-forme du gibet. Quand il va être pendu (*topped* ou *trined*), l'infortuné *pal* agite aux yeux de la foule, avant de se livrer à Calcraft, un *wipe*, un *stooke*, un *billy* (mouchoir) de couleur rouge. C'est son testament, ce sont ses adieux, et ce signe cabalistique doit s'interpréter ainsi : « je meurs sans avoir trahi les miens, sans avoir fait la moindre révélation. » Ceci dit, la planche s'abaisse, le malheureux est lancé dans l'éternité. Il « meurt dans ses souliers, — dansant sur rien (1). »

On voit quelle valeur a le *cant*, si l'on y cherche des documens sur cette redoutable famille des déclassés dont il est l'idiome favori depuis plusieurs siècles. La vie nomade, les cyniques instincts des parias de l'Angleterre s'y reflètent avec une énergie saisissante. Veut-on maintenant, sans sortir du domaine des idiomes et des mœurs excentriques qui sont l'objet de cette étude, — veut-on surprendre d'autres mystères moins sombres de la vie anglaise, c'est au *slang* qu'il faut s'adresser. Nous sommes ici sur un terrain essentiellement mobile. Le *slang*, la langue des coteries multiples de la société anglaise, ne varie pas seulement suivant les classes diverses qui le parlent, il se renouvelle pour chaque génération. Cromwell ne s'appelle plus « le vieux Noll, » Buonaparte ne s'appelle plus Boney, Wellington ne s'appelle plus Conkey (2). Les débiteurs arriérés qui redoutent les poursuites du constable ne le traitent plus de *Philistin* ou de *Moabite* comme au temps du « joyeux monarque. » Le *slang* suranné d'*Hudibras* est aussi peu intelligible pour nous que le serait pour Samuel Butler celui dont se servent maintenant les héros de la *fast-life*, ou celui que forgent, pour les besoins de chaque semaine, les graves rédacteurs du *Punch*. On en peut dire autant du vieux Roger l'Estrange, de Swift, d'Arbuthnot, qui tous trois cultivèrent le *slang* de l'époque où ils vivaient. Autres temps, autres mots... Depuis lors a passé le *slang* des comédies qu'on ne joue plus, celui des bouffons de profession, comme Tom Brown ou le cabaretier Ned Ward, morts, enterrés avec leurs facéties, qui semblent anté-diluviennes. Celui que Jonathan Bee codifiait, réglementait en 1825, à l'usage du fameux boxeur Tom Crib, serait lettre morte pour Heenan et Sayers, glorieux successeurs de ce glo-

(1) *Die in one's shoes, dance upon nothing*, deux locutions qui expriment exactement la même idée : mourir à la potence. On dit aussi *kick the bucket*, donner du pied dans le seau, et *cock one's toes*, armer ses orteils, les mettre au dernier cran. Cette dernière locution, si bizarre au premier coup d'œil, doit s'expliquer par un des phénomènes de la rétraction cadavérique : les pieds du mort, ramenés en arrière, ont pu rappeler la position que prend le *chien* de la batterie quand le fusil est armé.

(2) De *conk*, traduction libre du mot *nose* (nez). Il suffit d'avoir vu un buste, un portrait, surtout une caricature de notre illustre ennemi, pour apprécier la portée de ce sobriquet ironique.

rieux champion. Pierce Egan, l'auteur du *Boxiana* et de la *Life in London*, a bourré de *slang* six énormes in-octavo. Je ne crois pas qu'on pût en extraire cinquante locutions à l'usage de nos contemporains. De celles qui subsistent encore, plus de la moitié a pris place dans les dictionnaires, et leur vulgarité a désormais un caractère officiel. Le *slang* les rejette et les désavoue. *Mob*, *sham*, *turf*, *hoax*, *puff*, ne lui appartiennent plus, *snob* (1) pas davantage depuis Thackeray.

L'histoire du *slang* d'autrefois est donc, somme toute, peu nécessaire à l'intelligence du *slang* d'aujourd'hui. Nous ne nous occuperons que du dernier, et nous ne promettons pas de nous en occuper très longtemps malgré l'incontestable importance du sujet. L'un des traits caractéristiques du *jargon* moderne est d'être habituellement polysyllabique par opposition à celui du temps passé, qui se composait en grande partie, on a pu s'en assurer, de mots très simples et très brefs. *Quockerwodger*, *pot-walloper*, il y avait là de quoi faire bâiller nos ancêtres. Ces gracieux idiotismes appartiennent au *slang* parlementaire, et, sans entrer dans trop de détails, nous dirons que le premier désigne un « pantin politique » dont les fils moteurs sont dans la main d'autrui, le second, une classe particulière d'électeurs qui escamotent, au moyen d'un vain simulacre de résidence, les exigences de la loi relative au domicile des votans. *Ferricadouzer* et *slantingdicular* (2) sont encore d'assez jolies créations; mais la palme, sous ce rapport, est aux États-Unis. Frère Jonathan dépasse John Bull. *Catawampously*, *exflunctify*, *kewhollux!*... voilà quelques échantillons des *américanismes* recueillis à New-York en 1859 par le lexicographe Bartlett. *Absquatulate* vient des mêmes parages, et n'en a pas moins fait son chemin jusqu'en Angleterre, où nous le trouvons à peu près naturalisé (3).

Figurez-vous, au milieu de ce débordement de mots nouveaux, empruntés de toutes parts, fabriqués de toute main, et que chaque année, chaque jour, chaque heure même enfante encore par douzaines, le malheureux étranger qui, s'en tenant à « l'anglais de la reine, » — l'anglais de Johnson, de Webster, d'Ogilvie, de Walker, — et l'ayant soigneusement appris, s'enorgueillit de sa correcte

(1) *Snob* vient-il de *sine obolo*, ou de *sine nobilitate*, ou de *si* (c'est-à-dire *quasi*) *nob?* Voilà de ces questions qu'il faut simplement poser. Il nous suffira de reconnaître que *nob.*, abréviation de *nobleman*, figure dans les anciens dictionnaires de *slang* au même titre que *mob*, dont Swift donne l'étymologie dans son *Art de causer élégamment* (*Art of polite conversation*). C'est, dit-il, l'abrégé de *mobility*.

(2) *Ferricadouzer*, un coup qui vous fait tomber; *slantingdicular*, oblique, penché, par opposition à *perpendicular*.

(3) *Absquatulate*, s'enfuir, se cacher, disparaître. C'est une mauvaise forme donnée sans motif au verbe *abscond*, qui existait de longue date et traduisait exactement la même idée.

science. Il découvre bientôt, à sa grande humiliation, que les mots les mieux connus, détournés en mille acceptions nouvelles, sont pour lui du chaldéen ou de l'hébreu. Qu'on le mette par exemple devant cette affiche vulgaire d'un logement à louer : *single men taken in and done for*. Cela lui donnera fort à faire et surtout fort à réfléchir, car *take in* (mettre dedans) veut dire *duper* tout comme chez nous, et Shakspeare l'emploie dans le sens de *conquérir*. *Done for* en revanche présente au premier coup d'œil l'idée d'un homme qu'on achève, dont on vient à bout. Ne dirait-on pas qu'on promet au locataire futur de le battre après l'avoir dépouillé? Point : il s'agit d'un appartement libre, service et nourriture compris. Ceci n'est qu'un aperçu des problèmes que les « petits mots » de la langue, *do*, *cut*, *go*, vont poser au nouveau débarqué. Encore est-il là sur un terrain connu; mais il en verra bien d'autres. La voiture où un de ses amis le fait monter pour le conduire à Epsom n'est plus un *cab*, c'est un *bounder*, un *drag*, un *cask*, une *birdcage* (machine à cahots, drague, tonneau, cage à volaille); un membre du club des *Four-in-hand*, la regardant avec dédain, déclare « qu'elle n'est pas *en bas de la route* » (*not down the road*). Un *swell*, un dandy de classe inférieure, dirait au contraire, et dans le même sens, avec la même intention méprisante, qu'elle ne « monte pas à la marque » (*not up to the mark*). *Swell* s'applique à tout ce qui a la vogue, aussi bien à un comédien qu'au pape, aussi bien à Garibaldi qu'à Robson ou à Charles Mathews; mais en général le *swell*, c'est l'homme élégant, celui qui affiche des dehors « extensifs » (*extensive*), qui de temps en temps se permet une fantaisie « tapageuse » (*loud*), qui s'habille « à mort » (*to death*), c'est-à-dire à la dernière des modes les plus récentes. Celui-là se gardera bien d'appeler un bal la réunion brillante où il se rend « en pleine figue » ou figure (*full-fig*, grande tenue). Ce bal n'est plus qu'un *hop*, une « sauterie; » ce serait un *spread*, si l'on n'y dansait pas. Veut-on un exemple plus significatif encore des bizarreries du *slang*, qu'on prenne cette exclamation familière par laquelle s'exprime quelquefois une surprise poussée à son degré le plus intense : *stunning Joe Banks!* Pour la comprendre, il faut savoir ce que fut Joseph Banks, un célèbre *logeur* qui servit longtemps de trait d'union entre le beau monde et le monde souterrain de la capitale anglaise. Les dandies et les voleurs plaçaient en lui la même confiance, et moyennant son intervention officieuse échangeaient une foule de bons procédés. Remarquable par sa probité immaculée, plus remarquable par les excentricités de sa mise habituelle, il avait été proclamé par ses cliens de la plus haute volée, — le marquis de Douro, le colonel Chatterley, etc., — l'*étonnant Joe Banks!* L'adjectif et le nom propre, une fois accouplés, sont restés ainsi dans la circulation.

Old Pam is a gone coon (1), mot à mot : — « le vieux Pam est un raton fini. » Interprétez cela, vous qui vous occupez des grandes difficultés où se débat l'Europe!.. Mais non, vous jetez votre langue aux chiens. Voici donc la même nouvelle traduite en style du *Thunderer* (2) (ou du *Times*) : « l'opinion publique a décidément abandonné lord Palmerston,—la direction des affaires publiques va passer en d'autres mains, etc. » Et si vous voulez savoir qui pourrait remplacer le *vieux Pam*, un membre de l'opposition actuelle vous proposera « le *vieux Dizzy*. » Or c'est l'ancien chancelier de l'échiquier, M. Disraeli en personne, dont il entend annoncer ainsi la rentrée aux affaires.

Un refuge paisible, loin de la vie mondaine, contre les dépravations du langage contemporain, les universités ne vous le fourniront point, on croit devoir vous en prévenir. Nulle part le *slang* ne pousse plus vigoureusement que parmi les étudians d'Oxford ou de Cambridge, qui, même une fois sortis de l'université et entrés dans les ordres, ne parleront pas toujours à leurs ouailles un anglais irréprochable. La chaire a son *slang* comme le théâtre, et ici nous ne songeons pas à ces mille désignations de sectes qui servent à se démêler dans le labyrinthe des différences dogmatiques (*evangelical*, *tractarian*, *recordite*, etc.), mais à des expressions bizarres ou à des termes usuels pris dans une acception technique et spéciale qui les métamorphose de la façon la plus absolue. N'est-on pas surpris et presque scandalisé d'entendre dire que le révérend A est « la bassinoire » (*warming pan*) du docteur B, parce qu'il occupe provisoirement un bénéfice dont ce dernier ne peut encore être investi? Tel prédicateur est plus « avoué » (*owned*) que tel autre, parce qu'il fait plus d'effet. Il compte plus « de sceaux » (*more seals*), c'est-à-dire plus de conversions. Une personne est « obscure » (*dark*) (3), un livre est obscur, une ville même est obscure, si telle forme de croyance n'est point pratiquée par cet indi-

(1) *Coon*, abréviation de *racoon*, raton, animal que les savans ont étiqueté, sous le nom de procyon, dans la division des petits ours ou *subursi*. On pourra chercher dans le glossaire qui nous sert de texte l'anecdote historique à laquelle on doit l'expression de *gone coon*.

(2) Un de ces surnoms si communs dans la presse anglaise. — Le *Tizer* est le *Morning Advertiser*, qu'on a aussi surnommé *Rap-tub* et *Gin and Gospel gazette*. *Jeames*, nom presque générique des *flunkeys*, c'est-à-dire de la livrée, est acquis au *Morning Post*, l'oracle de « Belgravia, » c'est-à-dire de l'aristocratie et du monde officiel. Le *Morning Herald* et le *Standard*, réunis dans les mains du même propriétaire et se faisant valoir à qui mieux mieux par des courtoisies quotidiennes, avaient été baptisés « mistress Harris et mistress Gamp, » par allusion à deux personnages des romans de Dickens.

(3) Dans l'idiome spécial des courses, un « cheval obscur » (*dark horse*) est un cheval dont le mérite est douteux, dont les chances sont inconnues.

vidu, exposée dans ce livre, prêchée dans cette ville. Les dévots de la basse église ayant désigné la haute église par cette locution : *high and dry* (haut et sec), leurs adversaires ont riposté par une épithète du même ordre : *low and slow* (bas et lent); puis, pour abréger encore, et dans le laisser-aller de la conversation, l'habitude est venue de ne plus se servir que des deux derniers adjectifs, si bien que le *sec* est maintenant l'église officielle, et sa rivale s'appelle le *lent*. Entre les deux, une troisième s'intitule « l'église large » (*broad church*). Celle-là reçoit le nom de *broad and shallow* (large et sans profondeur). Elle finira par s'appeler *shallow* tout court, comme le juge mis en scène dans les comédies de Shakspeare.

Parmi les « requins de terre » (*land-sharks*, sobriquet donné par le matelot à l'homme de loi), il existe aussi des locutions professionnelles que le vulgaire, autant vaut dire le client, à force de les entendre, s'est finalement appropriées. Le grand art d'aligner les chiffres, de régulariser un compte fautif, a pris le nom vulgaire de « cuisine » (*cooking*). L'*attorney* qui présente son interminable note de frais est appelé *bécasse* (*snipe*) (1). Si des gens essentiellement graves se laissent aller à de pareilles bouffonneries, que ne doit-on pas attendre des plaisans de profession? Aussi le *slang* des coulisses est-il d'une richesse sans égale. L'acteur est un *pro* (pro*fessional*), le figurant est un *sup* (sup*ernumerary*). Le directeur est traité de grand-papa (*daddy*) par tous les membres du tripot comique. Si la paie vient à manquer le samedi, les artistes déconcertés se transmettent la triste nouvelle que « le fantôme ne marche pas » (*the ghost does not walk*). Une étoile (*star*) est l'acteur ou l'actrice en renom. *Étoiler* une pièce, c'est la jouer avec des histrions de troisième ordre, et devenir ainsi, parmi ces humbles satellites, l'astre principal. Notre mot *paradis* a son équivalent exact dans les théâtres des trois royaumes. On est « parmi les dieux » (*up amongst the gods*) quand une dure nécessité vous a logé aux galeries supérieures.

Les *ours* et les *taureaux* du *Stock Exchange* (*bears and bulls*) sont connus de longue date; chacun sait que l'*ours* misanthropique spécule sur la baisse des fonds, tandis que le « taureau » courageux se jette, cornes en avant, dans tous les périls dont un haussier est menacé. Au temps où la fièvre des chemins de fer avait exalté toutes les têtes, à l'époque de la *rail-way mania*, un acheteur ou un vendeur à découvert, un joueur sans capitaux, s'appelait un « cerf, » (*stag*). Se retirait-il écloppé, plumé, d'une lutte où sa parole restait

(1) Image et calembour tout à la fois. La bécasse a un long bec ou *bill*. *Bill* est le nom générique de toute *carte à payer*.

engagée, il devenait un « canard boiteux » (*lame duck*). Dans Lombard-street, où tant de métaphores, ce nous semble, sont légèrement déplacées, un billet de 500 livres sterling porte le nom de « singe » (*monkey*), une somme de 100,000 livres sterling celui de « prune » (*plum*), et le million lui-même (le million sterling, vingt-cinq de nos millions) se réduit, par un diminutif essentiellement poétique, aux proportions de cette fleur dorée qui chez nous porte le nom de « souci » (*marygold*). Passons sur les réflexions philosophiques auxquelles ce dernier rapprochement pourrait nous conduire. Le *slang*, au surplus, qui possède une trentaine de synonymes pour le mot homme, autant pour celui de femme, presque autant pour celui de voleur ou de constable, n'en a pas moins de *cent soixante* bien comptés pour les diverses espèces de monnaies, métal ou papier (1).

Le *slang* de la classe ouvrière a quelque chose de lamentable dans sa vulgaire énergie. Les ouvriers ne sont plus que des « mains » (*hands*). Chacun d'eux, selon qu'il reçoit ou non paie entière, est une *pierre à feu*, ou un *excrément* (*flints or dungs*). S'il fait un travail payé d'avance, il « traîne le cheval mort. » L'ouvrage manquant, ces pauvres diables se disent humblement « hors du collier » (*out of collar*). Ce travail qui leur fait défaut, ils l'appellent « graisse de coude » (*elbow-grease*), et le salaire lui-même est un *screw* (une vis, un écrou). De celui que renvoie un patron mécontent, les autres diront qu'il « a le sac, » expression consacrée aussi dans le *slang* parisien, mais avec un tout autre sens. S'il va chercher des consolations dans une *pub* (2) quelconque, où il lui est encore permis de boire *on tick* (3), c'est-à-dire à crédit, il en sortira peut-être dans un état d'ébriété plus ou moins avancée. Alors, selon l'occurrence, il sera *tight* (serré de près), *stewed* (cuit à l'étuve), *hazy* ou *foggy* (brumeux), *moony* (influencé par la lune), *elevated* (entre ciel et terre), *blued* (passé au bleu), ou bien encore il aura finalement acquis d'incontestables droits au nom de *lushington* (4), qui, résumant

(1) La guinée est une « fève » (*bean*) ou un *canary* (un serin), le billet de banque un chiffon (*rag*) ou un *flimsy*, le *shilling* « un crochet » (*peg*) ou un « pourceau » (*hog*). L'or est de l'*ochre* ou du *blond* (*ochre, blunt*), l'argent est de l'étain, du fer-blanc (*pewter, tin*). Il y a quatre appellations différentes pour l'humble *half-penny*, qui est indifféremment un *brun* (*brown*), un *mag*, un *posh*, un *rap*, d'où les locutions familières : *I don't care a rap* (je ne m'en soucie pas pour un sou), *I have not a rap* (je n'ai plus le sou), etc. Le mot *stiff* (raide), appliqué au papier de banque ou de commerce, exprime avec bonheur le caractère impérieux, inflexible, de l'échéance fixe, la rigueur de l'ordre porté sur le billet.

(2) *Pub* pour *public house*.

(3) Locution de vieille date. Johnson la signale comme abréviation de *on ticket*, sur billet ou parole.

(4) Lushington fut jadis un brasseur renommé. Dans Bow-street, Covent-Garden, on

toutes ces épithètes, combinant toutes ces nuances, éveille l'idée de l'ivrogne complétement livré aux *horrors*, c'est-à-dire aux angoisses nerveuses, aux *blue devils* de l'intempérance.

Une remarque déjà faite à propos de ce vocabulaire hybride, c'est que les deux idiomes, quoique bien distincts, se côtoient parfois et se mêlent; mais celui des classes dangereuses n'emprunte que bien rarement, autant vaut dire jamais, ses excentricités à la cacologie des salons, tandis que celle-ci s'alimente constamment de métaphores dérobées au langage technique du pugilat ou des courses de chevaux, quand elle ne descend pas plus bas encore. Ceci s'explique. Un jeune patricien de mœurs légères trouvera toujours plus de plaisir à s'exprimer comme le *jarvey* (1) secourable avec lequel les hasards d'une orgie l'auront mis en rapport, que celui-ci n'en aurait à modeler son langage sur celui de son noble client. L'amour-propre du premier, — sa vanité plus ou moins mal raisonnée, — s'accommode fort bien de la surprise produite par le contraste inattendu de son rang avec le jargon populacier qu'il emploie çà et là comme un condiment de saveur piquante, un travestissement original dont il pourra toujours se débarrasser au besoin. Le second au contraire sait bien qu'en cédant à une tentation analogue, il encourrait un double ridicule aux yeux de ses pairs et de ses supérieurs, les premiers naturellement hostiles à des prétentions où perce quelque dédain, les seconds particulièrement sensibles aux contre-sens, aux gaucheries d'une imitation presque toujours fautive. Le *cant* d'ailleurs s'est constitué pour un objet déterminé, en vue de nécessités particulières; elles lui font une loi de rester aussi obscur, aussi mystérieux qu'il l'a été dès son origine, et lui interdisent, comme périlleux au premier chef, tout commerce avec la langue dont se servent les gens qui peuvent impunément se laisser comprendre.

On pourrait nous croire disposé à épuiser notre sujet, et nous n'avons voulu que l'effleurer. Dans ce royaume du *slang*, qui paraît s'étendre chaque jour, nous laissons de côté des provinces entières. L'anglais *à rebours* que parlent les quarante mille revendeurs ou *costermongers* de la capitale anglaise, le *slang* rimé des *chaunters* et *patterers* (2), la « langue de ziph, » le *gibberish*, qui défigure tous les mots par l'insertion d'une consonne identique, en avons-nous seulement parlé? De tant de locutions ultra-

voyait, il y a quelques années, un *club Lushington*; mais le mot *lush* signifie en général tout ce qui se boit en fait de liqueurs enivrantes, et *lushy* figure dans le dictionnaire de Johnson comme « le contraire de pâle, » c'est-à-dire « enluminé. » De là certains doutes étymologiques laissés à l'appréciation du lecteur.

(1) Cocher de fiacre.

(2) Chanteurs des rues, marchands de carrefour.

familières, les plus usitées, les plus connues n'ont malheureusement pu trouver ici leur place. Le vieux mot *humbug* (synonyme *hum and haw*), qui occupe (1) deux grandes pages dans le lexique de l'antiquaire *cockney*, n'a pas obtenu deux lignes de son indigne commentateur. Nous ne savons pas encore si *humbug* est dérivé de Hambourg, la ville anséatique, la ville aux fausses nouvelles, ou du chimiste Homberg, qui aidait le duc d'Orléans, régent de France, à trouver la pierre philosophale. Grande question, n'est-il pas vrai? En attendant qu'elle soit résolue, en attendant que les lexicographes et *slangographes* se soient mis d'accord, *humbug* fait le tour du monde. Il est acclimaté au boulevard des Italiens, et une ville de la Californie, Humbug-Flat, prospère sous son invocation.

Aborderons-nous la catégorie des euphémismes, celle des imprécations, celle des locutions proverbiales, comme « prendre congé à la française » (sans tambour ni trompette), — « envoyer un homme à Coventry » (le mettre au ban de la société), — « avoir vu l'éléphant » (être au courant de toute chose), — « offrir à quelqu'un l'épaule froide » (le tenir en respect et l'éloigner par des façons glaciales)? Expliquerons-nous le mot *seedy*, le mot *shabby*, deux adjectifs synonymes qui manquent à notre langue, et par lesquels se caractérise merveilleusement, avec un mélange d'ironie et de pitié, l'aspect triste et bouffon de la misère en habit noir, alors qu'elle cherche vainement à se dissimuler, alors qu'elle affiche encore les dehors d'une élégance flétrie? Non, il faut se résigner, il faut s'arrêter. Une question plus importante s'offre d'ailleurs au terme de cette étude. Le *cant* nous a montré les classes dangereuses sous un aspect nouveau, comme un élément social dommageable à la pureté de la langue. Leur malfaisante influence aurait-elle autant d'action, si le *slang* ne se faisait l'auxiliaire du *cant* et ne l'aidait à s'introduire dans des sphères sociales qui lui semblaient interdites? Que signifie ensuite la vogue toujours croissante du néologisme vulgaire? Comment expliquer la place énorme qu'il s'est faite en quelques années dans la littérature contemporaine? N'est-ce pas un « signe du temps » que cette langue du brigandage et de la prostitution pénétrant bannières déployées, au lieu de s'infiltrer à petit bruit, chez les gens dont elle écorchait les oreilles? Et quelles inductions tirer de cet inquiétant phénomène? A qui en demander compte? que fait-il prévoir? — Il accuse, disent quelques-uns, une

(1) Soyons exact. *Hum and haw* appartient à la vieille langue et correspond à l'idée d'objection, d'hésitation, d'indécision. *Humbug* au contraire, c'est le mensonge, la parole creuse et gonflée de vent, bruit inutile, bourdonnement importun de vil insecte (*hum-bug*).

curiosité malsaine dont on se défendait naguère, à laquelle on s'abandonne aujourd'hui, un certain ennui de la dignité qu'on gardait, non sans quelque gêne, et dont on ne veut plus. Cette préoccupation du « quant à soi » dérivait d'un amour-propre qu'on a tout simplement remplacé par un autre, ce dernier beaucoup moins justifiable, beaucoup moins fécond en bons résultats, beaucoup plus périlleux, s'il faut tout dire. — La thèse contraire a ses défenseurs plus ou moins désintéressés. Le puritanisme n'est pas de leur goût; ils cherchent le vrai sans s'inquiéter du beau. Le terre-à-terre leur va mieux que les échasses, et la Beauce mieux que les Pyrénées. Selon eux d'ailleurs, — et ceci a quelque chose de plausible, — la fusion des classes, qui est une des aspirations, un des résultats inévitables du progrès démocratique, produit naturellement et légitime dès lors la fusion des idiomes. La langue doit se faire toute à tous, sans acception de caste, et telle expression autorisée par le suffrage du grand nombre peut marcher de pair avec celles que le génie a créées d'un jet et qu'il a fait universellement accepter.

C'est encore, on le voit, transporter sur le terrain de la linguistique cette question de l'égalité, qui, — moins déplacée quand on l'étudie à d'autres points de vue, — joue un si grand rôle dans les controverses modernes. Pour nous, s'il fallait choisir entre la langue du bon sens, de la raison générale, la langue que parlait Addison ou Mme de Sévigné, et le *slang* de Londres ou celui de Paris, notre hésitation ne serait pas longue; mais cette préférence si simple et si légitime, à laquelle les adhésions ne manqueraient pas, que vaut-elle pour le très grand nombre? Ce que « vaut le *caviar* pour le *million*, » pour emprunter encore une locution au *slang* du temps de Shakspeare, c'est-à-dire ce que valent pour la foule les choses de nature exquise. La foule ne lit guère, et choisit encore moins le peu qu'elle lit. Elle écoute, curieuse et béante, elle répète sans trop de discernement ce qui fait le plus de bruit à ses oreilles. On parle à ses yeux par l'enluminure violente et non par les nuances délicates, à sa mémoire par la bizarrerie outrée bien mieux que par la grâce élégante. Une trivialité grotesque la saisit, — « l'empoigne, » vous dira-t-elle, — tout autrement que le plus ingénieux sous-entendu. Elle comprend, elle apprécie, elle goûte d'autant mieux le jargon qu'elle en tient fabrique, et qu'en lui parlant ce langage à part, en lui rendant ce qu'on tient d'elle, on flatte son amour-propre en même temps qu'on se place au niveau de son intelligence.

Voilà ce qui est, ou peu s'en faut. Ce qui sera, nous croyons le deviner, mais nous n'oserions le prédire. Il nous semble que, le *million* gagnant toujours de valeur, le *caviar* cessera petit à petit d'être pour lui une friandise trop recherchée. Nous ne nous ber-

çons point de chimères, nous ne croyons pas au perfectionnement indéfini, nous ne rêvons pas la disparition complète, l'extinction totale des classes malfaisantes, et tant qu'elles subsisteront, un idiome particulier leur sera indispensable; mais cet idiome, on ne le leur disputera plus comme on le fait aujourd'hui, et ce n'est point à elles que les novateurs iront demander les richesses dont ils voudront grossir le trésor des langues adultes et déjà formées. D'autres sources leur seront offertes, bien autrement abondantes et saines. Le rajeunissement des archaïsmes injustement tombés en désuétude, — l'adaptation graduelle et sagement limitée de la technologie scientifique aux nécessités progressives de la langue courante ou de celle qui constitue le monopole des poètes, — le droit de bourgeoisie concédé de temps en temps à quelques rusticités pittoresques, — les lettres de grande naturalisation données, après mûr examen, à tel mot étranger dont nous ne possédons pas l'équivalent, — n'y aurait-il pas là de quoi remplacer avantageusement les leçons de style qu'on demande au turf, à l'écurie, aux prisons même, et les emprunts qu'on fait à leurs grossiers idiomes? Ceci ne nous paraît guère douteux, notre confiance dans le bon goût national nous donnant d'ailleurs lieu de penser que l'initiative d'une réaction en ce sens ne sera pas prise ailleurs qu'en France. Le génie gaulois, particulièrement libre et prime-sautier, accessible à toute sorte de séductions, complaisant aux nouveautés les plus diverses, n'en prévaut pas moins à la longue contre tout ce qui est excessif et illogique. La règle, chez nous, survit à l'abus qui semblait l'avoir détruite, comme le tuf solide aux plus folles végétations de l'humus qui le recouvre. Le jour n'est donc pas loin, selon nous, où le monde saura résolûment purifier son langage des expressions empruntées à la bohême, et procéder avec ces mots interlopes comme les clubs à la mode avec les candidats de mauvais renom, qu'ils écartent sans pitié. Ce jour-là, le *cant* seul aura survécu; — le *slang* sera mort sans avoir trop chance de ressusciter jamais.

E.-D. Forgues.

REVUE SCIENTIFIQUE

LES VÉGÉTAUX ET L'ATMOSPHÈRE.

Les personnes qui ne sont point adonnées aux sciences physiques voudront bien me pardonner si je prends la liberté de leur rappeler que l'air au milieu duquel vivent les animaux et les plantes est un mélange de deux gaz bien différens. L'un, à peu près inerte et sans influence appréciable sur les phénomènes naturels, se nomme *azote*. L'autre au contraire possède les propriétés les plus actives et joue le premier rôle dans l'entretien de la vie sur le globe : c'est l'*oxygène*. Entre autres facultés, il a celle de s'unir intimement avec le charbon, et pendant que cette réunion, ou, pour employer le mot savant, que cette combinaison s'opère, une quantité considérable de chaleur et de lumière se dégage. On dit que le charbon brûle; on croit au premier abord qu'il s'anéantit : il ne fait que se transformer en un gaz qui se mêle à l'air, et dans lequel la chimie retrouve à la fois tout le charbon qui a été brûlé et tout l'oxygène qui s'est uni au charbon. Afin d'en rappeler l'origine et la composition, on a donné le nom d'acide carbonique à ce gaz complexe.

Le bois, qui est essentiellement composé de charbon et d'eau, brûle de la même manière en abandonnant cette eau qui se vaporise, et en transformant ce charbon en acide carbonique. Les fruits, les légumes, le pain, tous nos alimens ayant une composition chimique analogue à celle du bois, pourraient être brûlés comme lui dans un foyer, et Lavoisier nous a appris que la substance de ces alimens éprouve une combustion véritable, mais lente, dans le système respiratoire des animaux qui les mangent. Tout animal est donc un foyer, tout aliment du combustible; l'oxygène de l'air est absorbé dans la respiration, il est remplacé par de l'acide carbonique, et l'eau est rejetée par les voies naturelles ou par l'exhalation.

Puisque l'acide carbonique est nécessairement engendré par la vie animale, il doit faire partie intégrante de notre atmosphère. Les chimistes en effet l'y retrouvent, mais dans la minime proportion de quatre ou cinq litres sur dix mille. C'est un gaz qui ne peut plus entretenir la vie ni la combustion, puisqu'il en est au contraire la conséquence. Aussi tous les animaux qu'on enferme sous des cloches remplies d'air épuisent rapidement l'oxygène, qu'ils remplacent par de l'acide carbonique, et ils s'éteignent bientôt non par un effet toxique de ce gaz, mais faute d'aliment respiratoire.

Après avoir rappelé ces notions, je vais décrire une expérience célèbre que les végétaux exécutent eux-mêmes discrètement au milieu de nous sans que nous en ayons connaissance, qui s'accomplit sur une immense échelle, et que l'on peut à bon droit considérer comme étant un des phénomènes les plus essentiels du monde, expérience si simple d'ailleurs que chacun peut et voudra la répéter. Pour réussir, il faut prendre une tige feuillée saine et fraîche de ces plantes aquatiques qui vivent immergées dans les étangs ou les rivières; on l'introduit dans une carafe de verre blanc qu'on achève de remplir avec de l'eau de source, ou mieux avec de l'eau de Seltz coupée, qui contient, comme on le sait, une grande proportion d'acide carbonique dissous. Ayant bouché cette carafe pleine, on la retourne pour en introduire le col dans un pot plein d'eau. On peut alors retirer le bouchon, l'eau se maintient soulevée et continue de remplir la carafe retournée. L'appareil étant ainsi préparé, on le transporte dans un lieu découvert où il puisse recevoir les rayons du soleil.

Aussitôt que la lumière frappe directement les feuilles de la plante immergée, on les voit se couvrir d'une multitude de bulles qui grossissent rapidement, se réunissent et s'élèvent au sommet du vase, où elles s'accumulent. Toutes les fois qu'on intercepte la lumière par un écran opaque, ce dégagement s'arrête, et l'on peut à volonté, même à distance, en couvrant alternativement l'appareil d'ombre ou de lumière, arrêter ou reproduire le courant. Au bout de quelques heures d'une action continue, la carafe est remplie de ce gaz. Il ressemble à l'air, mais il n'en a pas les propriétés, car si, retournant l'instrument, on introduit tout à coup dans l'intérieur une petite bougie grêle qu'on vient d'éteindre et qui conserve encore à l'extrémité de sa mèche quelques points rouges, elle se rallume à l'instant et continue de brûler avec un éclat inaccoutumé. Ce gaz n'était point de l'air, c'est de l'oxygène. Sous cette forme et avec ces plantes aquatiques, l'expérience est saisissante, parce qu'elle est rapide et qu'on assiste à la naissance de l'oxygène. On peut la reproduire avec des végétaux aériens, et, pour ne point altérer leurs conditions habituelles, on les expose au soleil sous des cloches de verre qu'on remplit avec de l'acide carbonique. Après une journée, ce gaz a disparu et se trouve remplacé par de l'oxygène presque pur. Quelle que soit la plante, quel que soit le procédé expérimental, l'action reste toujours identique, et l'explication de ce fait

considérable est évidente. Les parties vertes des végétaux décomposent l'acide carbonique; elles en extraient le charbon, qu'elles gardent; elles rejettent l'oxygène, qu'elles rendent à l'atmosphère. A l'obscurité et pendant la nuit, leur rôle change : loin d'absorber de l'acide carbonique, elles en exhalent; mais, cette réaction nocturne étant inférieure à l'action diurne, les plantes accomplissent finalement un rôle opposé à celui des animaux : elles détruisent l'acide carbonique qu'ils forment, elles régénèrent l'oxygène qu'ils absorbent, elles reproduisent les matières organiques qu'ils consomment.

A voir cette expérience si nette et cette explication si simple, il semble que les savans aient dû les trouver du premier jet. On se tromperait étrangement de croire qu'il en puisse être ainsi. Chaque grande découverte coûte à l'humanité. Au début, tout est obscurité et impuissance; ce n'est qu'après de longues recherches qu'on entrevoit au milieu de nombreuses hésitations quelques vérités éparses, et jusqu'au moment où une lumière sereine vient éclairer toutes les obscurités, il faut le travail collectif de plusieurs générations et le concours de plusieurs hommes de génie. Il n'est pas sans intérêt d'étudier l'histoire de ces grandes découvertes, et j'entreprends ici le récit des expériences successives qui ont fixé les rapports de l'atmosphère et des plantes; je le continuerai jusqu'à des travaux récens, qui ont ramené l'attention sur le sujet que je traite.

I.

Un médecin genevois, Charles Bonnet, est le premier qui ait expérimentalement abordé, vers le milieu du XVIIIe siècle, le problème qui nous occupe. C'est la lecture d'un ouvrage alors célèbre, *le Spectacle de la Nature*, par Pluche, qui décida sa vocation. Il s'occupa d'abord des générations spontanées, question déjà débattue à cette époque, et qui n'a fait que s'échauffer avec le temps. Il quitta ce sujet pour en traiter un autre dont il ne prévoyait peut-être pas la fécondité; il se demanda quel est l'usage des feuilles, et fit deux expériences demeurées classiques. Par la première, il prouva que la lumière exerce sur les parties vertes des végétaux une si vive attraction que, mises à l'obscurité, elles se dirigent et s'inclinent vers les moindres ouvertures qui leur amènent le jour. La deuxième montra qu'étant plongées dans l'eau, les plantes dégagent au soleil une grande quantité d'*air;* mais là s'arrêta le rôle de Bonnet : il ne sut pas quel était cet air, et il ne pouvait le savoir, puisqu'à cette époque les premières notions de la chimie moderne étaient ignorées de tous.

Priestley, qui était l'émule et en quelques points le prédécesseur de Lavoisier, fut amené par les conséquences mêmes de ses découvertes à étudier l'action des plantes sur l'atmosphère. Il venait d'isoler le gaz remarquable qui entretient énergiquement la combustion des bougies et la respiration des animaux, et pour cette raison il l'avait nommé *air vital*. Il

avait en outre reconnu que de petits animaux enfermés dans cet air ou dans l'air atmosphérique en altéraient bientôt les qualités, au point qu'ils y mouraient et que les bougies s'y éteignaient. A la vérité, Priestley ne connut point la nature réelle de l'oxygène, et, par un aveugle sentiment de rivalité, refusa toute sa vie d'adopter la théorie de la respiration que Lavoisier venait de donner; mais il sut néanmoins déduire de ses expériences une conséquence logique qui était de la dernière importance. En voyant ces petits animaux vicier l'air confiné par leurs *exhalaisons,* il comprit que tous les individus du règne animal produisent le même effet d'une manière continue sur l'atmosphère entière, et qu'ils devraient fatalement y mourir s'il n'y avait dans le jeu des forces naturelles une action continue inverse tendant à rendre à l'air sa pureté, à mesure qu'elle est détruite par la respiration animale. Ce contre-poids, cette action régénératrice, il la chercha et il la trouva dans les végétaux.

Il mit dans l'air sous une cloche fermée un animal et une plante. Le premier corrompit l'air et mourut; mais au bout d'un certain temps Priestley reconnut que la seconde avait restitué à l'air la propriété vitale ou la pureté nécessaire à l'entretien de la vie. C'était un des faits les plus considérables de la mécanique du monde. A partir de ce moment, on sut, sans en avoir encore pénétré les détails, que les végétaux et les animaux accomplissent des fonctions antagonistes, les uns rendant l'air impropre à l'entretien de leur vie, les autres réparant le mal. La Société royale de Londres offrit à Priestley, en 1773, la médaille de Copley, et en la lui remettant, le président de cette compagnie célèbre caractérisait ainsi la découverte de Priestley : « Les plantes ne croissent pas en vain; chaque individu dans le règne végétal, depuis le chêne des forêts jusqu'à l'herbe des champs, est utile au genre humain. Toutes les plantes entretiennent notre atmosphère dans le degré de pureté nécessaire à la vie des animaux. Les forêts elles-mêmes des pays les plus éloignés contribuent à notre conservation en se nourrissant des exhalaisons de nos corps devenues nuisibles à nous-mêmes. » Toute cette gloire de Priestley devait cependant s'obscurcir. Après de si beaux travaux, des vues si grandes et si générales, après ces récompenses et ces éloges publics, Priestley voulut un jour recommencer ses premières expériences, et il obtint des résultats absolument opposés, c'est-à-dire que les plantes, au lieu de purifier l'air, lui parurent alors le rendre plus mauvais. Étonné de cette contradiction inexplicable entre le passé et le présent, il multiplia ses épreuves en les variant, et la seule chose qu'il put constater, c'est que les végétaux offrent alternativement, quelquefois la propriété de purifier, quelquefois celle de vicier l'air. La loi qui lui avait mérité la médaille de Copley n'était donc pas générale, et les conséquences qu'il en avait tirées étaient contestables. Réfugié en Amérique, après une vie agitée par des discussions religieuses, Priestley mourut en 1804, ayant fait en chimie de grandes découvertes

qu'il n'avait pas comprises, et en physiologie végétale des expériences contradictoires qu'il n'avait pas su concilier.

Cependant Priestley ne s'était trompé en rien; les plantes en effet accomplissent alternativement les deux fonctions qu'il leur avait assignées, et la seule chose qu'il n'avait pas découverte, c'est la condition qui détermine souvent l'une, la fonction réparatrice, quelquefois l'autre, l'action délétère, condition que Bonnet avait entrevue et que Ingen-Housz allait mettre en complète évidence. Ingen-Housz était né à Breda, en 1730; il était médecin; il vint en Angleterre pour y étudier l'inoculation de la variole, dont on commençait à s'occuper. C'est dans ce voyage qu'il se mit au courant des travaux de Priestley et qu'il résolut d'en expliquer les contradictions; il en trouva la cause en 1779, et voici comment il résume lui-même sa découverte : « A peine fus-je engagé dans ces recherches que la scène la plus intéressante s'ouvrit à mes yeux. J'observai que les plantes n'ont pas seulement la faculté de corriger l'air impur en six jours ou plus, comme les expériences de M. Priestley semblent l'indiquer, mais qu'elles s'acquittent de ce devoir important dans peu d'heures de la manière la plus complète; que cette opération merveilleuse n'est aucunement due à la végétation, mais à l'influence de la lumière du soleil sur les plantes; qu'elle commence seulement quelque temps après que le soleil s'est élevé sur l'horizon et qu'elle est suspendue entièrement pendant l'obscurité de la nuit; que les plantes ombragées par les bâtimens élevés ou par d'autres plantes ne s'acquittent pas de ce devoir, c'est-à-dire n'améliorent pas l'air, mais au contraire exhalent un air malfaisant et répandent un vrai poison dans l'air qui nous environne; que la production du bon air commence à languir vers la fin du jour et cesse ent[illegible]ement au coucher du soleil; que toutes les plantes corrompent l'air env[illegible]ant pendant la nuit; que toutes les parties de la plante ne s'occupent pas de purifier l'air, mais seulement les feuilles et les rameaux verts; que les plantes âcres, puantes et même vénéneuses s'acquittent de ce devoir comme celles qui répandent l'odeur la plus suave et qui sont les plus salutaires, etc. (1) »

Ingen-Housz venait ainsi de découvrir la force qui détermine la respiration des plantes; cette force qui n'avait pas même été soupçonnée vient du soleil, c'est la lumière. Elle se dépense dans les feuilles qui l'absorbent et accomplit cet immense travail de régénérer l'atmosphère. Désormais le pas le plus important, comme aussi le plus difficile, était franchi; mais il restait encore tout autant à faire. Les sciences ressemblent au tonneau des filles de Danaüs, chacun travaille à le remplir, aucun n'y suffit, parce que toute découverte dévoile un horizon nouveau et ne fait que reculer un but qui ne s'atteint jamais. Après Ingen-Housz, on dut se demander et on se demanda en effet quelle est cette altération de l'air que les animaux déter-

(1) *Expériences sur les végétaux*, par T. Ingen-Housz, 1780.

minent et en quoi consiste le remède que les végétaux y appliquent. C'est la chimie qui devait répondre, et, bien qu'il n'y ait pas spécialement travaillé, c'est Lavoisier qui donna la solution de ce nouveau problème. Il la trouva le jour où il démontra que les animaux absorbent l'oxygène, brûlent lentement les matières organiques dont ils se nourrissent et rendent par l'expiration une quantité d'acide carbonique contenant tout le charbon qu'ils ont dépensé. L'air vicié ou corrompu, comme l'appelaient Priestley et Ingen-Housz, était donc de l'air privé d'oxygène et chargé d'acide carbonique, et, puisque les plantes le purifient, cela voulait dire incontestablement qu'elles décomposent cet acide carbonique, dont elles gardent le charbon et dont elles restituent l'oxygène à l'atmosphère.

Au point où en était alors la chimie, il semble que tout le monde aurait dû deviner et proclamer cette explication. Il n'en fut rien, et il fallut encore de nouvelles expériences pour la découvrir. C'était un Genevois qui avait commencé cette longue campagne, et ce fut un autre Genevois qui eut l'honneur de la terminer. Il se nommait Sennebier; il avait été l'ami de Ch. Bonnet; il devait à son exemple d'avoir embrassé les sciences et à ses conseils d'étudier les relations des plantes avec l'air. Il reconnut que les végétaux mis dans l'eau bouillie ne dégagent aucun gaz au soleil, mais qu'ils développent une abondante quantité d'oxygène quand cette eau a été préalablement chargée d'acide carbonique. Il en conclut que ce gaz est nécessaire à la respiration des plantes, qu'il est décomposé par elles, et il a eu ainsi la gloire de formuler la loi préparée et découverte déjà par ses devanciers. La question pouvait à bon droit être considérée comme résolue; mais pendant ces travaux, qui avaient duré plus d'un demi-siècle, beaucoup d'erreurs s'étaient mêlées aux vérités acquises, et des assertions contradictoires laissaient planer des doutes sur divers points de détail. Une revue de tous ces phénomènes était nécessaire; ce fut Th. de Saussure qui s'en chargea et qui, sans ajouter aucun fait capital au faisceau des connaissances antérieures, réussit à leur donner une confirmation expérimentale qui n'a plus été contestée depuis. Après ces célèbres expériences, il y eut un long repos. Physiciens et naturalistes semblent avoir regardé la question comme étant épuisée, et ils portèrent leurs préoccupations sur des sujets qu'ils croyaient plus fertiles. Cependant les travaux plus récens de MM. Daubeny, Draper, Cloës et Gratiolet, et surtout de M. Boussingault, sont venus successivement soulever des difficultés qui demeurent encore aujourd'hui pendantes; mais je veux laisser de côté tout ce qui n'offre pas un intérêt de théorie générale : je ne parlerai ni de l'azote, que les végétaux semblent toujours dégager en même temps que l'oxygène, ni de certains gaz délétères tels que l'oxyde de carbone et l'hydrogène carboné que M. Boussingault vient de trouver parmi les produits de leurs exhalaisons, ni enfin des essais exécutés sans beaucoup de fruit pour apprécier l'influence spéciale des divers rayons solaires. Ce que je veux montrer, c'est qu'après les premières études qui viennent d'être ra-

contées, nous nous trouvons en face d'une seconde partie bien autrement vaste et compliquée qu'il faut maintenant aborder. Il faut chercher ce que devient le charbon qui reste dans les végétaux après la décomposition de l'acide carbonique.

II.

Pendant que l'atmosphère fournit le charbon aux feuilles, les rameaux y amènent l'eau qui a été puisée dans le sol, et il est naturel de penser que ces deux corps, en se rencontrant, vont se combiner mutuellement; ils se combinent en effet et dans des proportions très variables : citons quelques exemples. Si 12 molécules de charbon se réunissent avec 10 molécules d'eau, elles peuvent donner naissance soit à la cellulose, qui constitue à la fois les vaisseaux et tout le squelette de la plante, soit à la fécule, que tout le monde connaît, soit enfin à la dextrine, qui est soluble et dont on fait quelquefois des sirops; mais, suivant les circonstances et les organes, la proportion des deux corps peut changer, et avec elle les produits chimiques qui prennent naissance. Ainsi 12 molécules de charbon combinées à 14 molécules d'eau constituent le glucose ou sucre de raisin qui remplit les grappes mûres, et si de ce glucose on retranchait deux molécules d'eau, c'est le sucre de canne ou de betterave qui se formerait. En résumé, par des procédés qui nous sont inconnus, l'eau et le charbon se rencontrant dans les feuilles s'unissent chimiquement et produisent une multitude infinie de composés, différens suivant les lieux, les organes, la nature, l'âge et les conditions extérieures du végétal.

Outre les substances dont nous venons de parler et qui sont composées de charbon et d'eau, les plantes créent encore une autre classe de matières qui sont caractérisées par un excès d'hydrogène. Ce sont les graisses, les huiles, les cires, les baumes, les essences, etc. D'où vient cet hydrogène? Elles façonnent également des matières où l'on voit apparaître un quatrième élément, l'azote; vient-il de l'atmosphère? est-il puisé dans les engrais? Ce sont là des questions qui touchent directement l'agriculture et sur lesquelles elle est obligée de consulter la chimie. Le savant qui les a le premier et le mieux traitées est M. Boussingault, et il se trouvait dans les plus heureuses conditions pour le faire, étant à la fois placé à la tête d'une grande exploitation agricole et rompu aux exercices les plus délicats de l'analyse chimique. La méthode qu'il emploie lui est toute personnelle; elle est assez générale et assez féconde pour pouvoir se plier aux exigences de tous les cas particuliers. Voici en quoi elle consiste. On sème dans un sol préalablement analysé un petit nombre de graines dont la composition chimique a été déterminée, et on arrose avec de l'eau pure. Celle-ci disparaît presque totalement par l'évaporation, et une faible partie seulement se fixe. La plante grandit, gagne en poids, parce qu'elle prend de la nourriture dans l'air, et aussi parce qu'elle en demande au sol. Au bout d'un

certain temps de végétation, on la cueille, et alors on mesure, par de nouvelles analyses chimiques : premièrement ce qu'elle a gagné de charbon, d'oxygène, d'hydrogène et d'azote; secondement ce que le sol a perdu de ces substances, c'est-à-dire ce qu'il a donné à la plante. La différence est due ou bien à l'air ou bien à l'eau. Cela revient à établir le compte, et finalement la balance des profits et des pertes.

L'application de cette méthode, aussi rigoureuse en sa conception que difficile en sa pratique, a révélé un premier fait du même ordre que la décomposition de l'acide carbonique. Toutes les plantes ont acquis un excès d'hydrogène qui ne leur vient pas du sol, ni de l'air, qui n'en contient pas; il a été de toute nécessité emprunté à l'eau. Les plantes ne bornent donc pas leur action à séparer l'oxygène du carbone, elles dissocient aussi l'hydrogène et l'oxygène, gardant le premier, rendant le second. L'eau était de l'hydrogène brûlé, comme l'acide carbonique était du charbon consumé; dans les deux cas, les plantes ont détruit les effets de la combustion en remettant les corps combustibles dans l'état où ils étaient avant d'être brûlés. En constatant cette action, finalement exercée sur l'eau, on n'a pas réussi à savoir quand elle s'effectue et dans quels organes elle s'accomplit.

Une deuxième conséquence ressort des analyses de M. Boussingault, c'est que toute plante arrivée à maturité a gagné de l'azote, qui se réfugie surtout dans ses graines; comme cet azote peut venir ou de l'air qui le contient à l'état de liberté, ou des engrais que l'on a donnés au sol, il fallait installer des expériences spéciales pour en déterminer l'origine. Voici comment opéra M. Boussingault : il sema d'abord du trèfle dans un sol exclusivement constitué par du sable calciné et qui devait exclusivement fournir au végétal naissant des matières minérales et l'eau pure dont on l'humectait; quant à l'azote, il n'en contenait point. Dans ces conditions exceptionnelles, le trèfle a néanmoins accompli toutes les phases de sa végétation, et finalement il avait acquis une proportion faible mais certaine d'azote qui venait nécessairement de l'air. Le topinambour donna le même résultat avec plus de netteté. Après avoir mûri, il contenait deux fois autant d'azote que la graine dont il provenait; mais quand on essaya de reproduire l'expérience avec les céréales, et surtout avec le froment, on vit que l'azote de la graine s'était précieusement conservé, mais ne s'était aucunement augmenté.

Dans tous ces cas, la végétation des plantes était extrêmement pénible, aucune d'elles n'avait l'aspect de santé qu'on leur voit dans les sols riches; le topinambour cependant souffrait moins que le trèfle, et celui-ci moins que le blé, qui ne put arriver jusqu'à donner des graines mûres. La raison en est évidente, l'azote manquait; toutes les plantes le demandent, le blé l'exige, et quand elles ne le trouvent pas dans le sol, elles languissent et souvent elles meurent. Afin de confirmer cette conclusion, M. Boussingault soumit à une épreuve comparative trois pieds de soleils (*helianthus*) plantés

dans trois pots identiques remplis de sable pur et arrosés d'eau pure. Le premier ne reçut pas d'engrais, mais on donna au second 8 centigrammes et au troisième 16 centigrammes d'azotate de potasse. Dès les premiers jours, les trois plantes accusaient la différence des traitemens auxquels on les avait soumises : la première languit et mourut, la deuxième se développa tout en restant chétive, mais la troisième était remarquable par sa bonne santé. A la maturité, la deuxième avait emprunté au sol 4 centigrammes d'azotate de potasse et la troisième, 8. Mais ce qu'il y eut surtout de remarquable, c'est que pendant sa vie la dernière décomposait deux fois plus d'acide carbonique que la deuxième. L'azote jouait ainsi ce rôle d'exciter les autres fonctions et de donner au sujet qui le reçoit ou d'enlever à celui qui en est privé la vitalité sans laquelle il n'agirait pas sur l'atmosphère.

Or, qu'on le remarque, une plante contient plus de la moitié de son poids de charbon et seulement quelques millièmes d'azote. A quoi donc sert dans la végétation cette substance qui lui est si nécessaire, bien qu'elle y soit introduite en si faible quantité? M. Payen va nous l'apprendre. Suivant cet habile chimiste, tous les organes des végétaux commenceraient par une matière azotée analogue à la fibrine, à laquelle viendraient peu à peu s'ajouter les tissus cellulaires et fibreux qui, en la gonflant, produiraient la plante tout entière. Cette fibrine ne se détruit jamais, se retrouve dans tous ses organes, et serait ainsi le rudiment de toutes les parties de la plante, qui ne pourrait se développer sans elle, et par conséquent sans l'azote, qui en est la base essentielle. En résumé, les plantes sont composées de charbon, d'eau et d'hydrogène en excès; elles contiennent en outre un quatrième corps simple, l'azote, qui s'y trouve en proportion très minime, mais dont la présence est essentielle à la vie. L'atmosphère fournit abondamment le charbon; l'eau, c'est-à-dire l'oxygène et l'hydrogène, est donnée par les pluies; l'azote est demandé au sol, et comme il y est rare, on l'y introduit sous la forme d'engrais : c'est la grande préoccupation de l'agriculteur, c'est la plus grosse, la plus inévitable et la plus productive de ses dépenses.

III.

Malgré les connaissances sérieuses que nous possédons sur le sujet qui nous occupe, il est impossible cependant de ne pas constater en beaucoup de points l'insuffisance de nos informations. Ce qu'il y a de plus inexplicable au monde, ce qui doit le plus éveiller notre curiosité et solliciter nos recherches, c'est le grand fait physiologique dont j'ai raconté la découverte. Les chimistes ont admirablement étudié l'acide carbonique : ils connaissent toutes les propriétés qu'il possède; ils peuvent prévoir toutes les réactions qu'il détermine ou qu'il éprouve dans toutes les conditions où il leur plaît de le placer; ils n'ignorent aucune des circonstances qui lui donnent nais-

sance ou qui le détruisent. Pourtant ils ne l'ont jamais vu se décomposant à froid sous l'influence de la lumière en présence d'une matière inorganisée quelconque, et ce qu'ils ne peuvent faire, la moindre feuille éclairée par le soleil le produit immédiatement avec une rapidité et une abondance qui tiennent le naturaliste en admiration. En dix heures, une plante aquatique donne quinze fois son volume d'oxygène : une seule feuille de nénufar en répand 300 litres pendant chaque été, et M. Boussingault, ayant lancé dans un vase rempli de feuilles de vigne, au soleil, un courant d'acide carbonique, ne recueillit à la sortie que de l'oxygène pur. Eh bien! il nous faut l'avouer, ce fait si commun, si aisément accompli par les feuilles à chaque heure du jour, la chimie ne le comprend pas et ne peut l'imiter.

Si nous ne pouvons réussir à saisir et à imiter les conditions d'un fait relativement aussi simple et aussi bien défini, quel n'est pas notre embarras quand nous voulons analyser les phénomènes chimiques et physiologiques qui en sont la conséquence? Nous voyons en effet trois corps simples, et rarement quatre, se combiner dans des rapports indéfiniment variables, pour donner lieu aux composés les plus nombreux et les plus différens; le bois, l'amidon, les sucres, des huiles, de la cire, des baumes, des essences agréables à l'odorat et des matières infectes, des fruits savoureux et des poisons violens, des acides comme le vinaigre et des alcalis comme la quinine ou la strichnine, des matières colorantes ou incolores, et en général des substances dont la variété infinie dépasse tout ce que l'imagination peut rêver. Ce n'est pas sans effroi que nous mesurons la profondeur de notre ignorance en présence de phénomènes aussi multipliés et dont le mécanisme nous échappe aussi absolument.

Il y a cependant des esprits mal disciplinés qui veulent tout expliquer, surtout ce qu'ils ignorent le plus. On a dit que les plantes contenaient probablement des composés d'acide carbonique et d'azote se formant la nuit et se dissociant le jour à la lumière; on a dit également qu'il existe dans les feuilles vertes une sorte de ferment tirant son activité du soleil et qui a pour fonction de décomposer l'acide carbonique. Ces explications n'ont pas seulement le défaut d'être illusoires et conjecturales, elles sont fausses, car les feuilles pilées qui conservent la même composition devraient continuer les mêmes fonctions, ce qui n'est pas vrai. Il y a aussi toute une école de naturalistes qui se contentent d'attribuer les fonctions des végétaux à ce qu'ils nomment la vie, sorte de force inaccessible qui suffirait à tout expliquer par la seule vertu de son nom; ceux-là me paraissent renoncer à toute espèce de progrès scientifique, comme les dévots ignorans qui expliquent tous les phénomènes en disant que c'est Dieu qui les fait. Sans nul doute, c'est Dieu qui a réglé le monde, mais il nous permet quelquefois d'en contempler les rouages. Sans nul doute aussi, c'est la vie qui règle les fonctions des êtres; mais il faudrait, avant de la proposer comme la cause finale et l'explication dernière des faits, savoir un peu ce qu'elle est et de quels ressorts elle fait usage. On voit à quelle faiblesse nous

sommes réduits aussitôt que le terrain expérimental nous manque, alors que pour combler les vides de notre savoir nous essayons de nous accrocher aux hypothèses, aux forces inexpliquées et qui n'expliquent rien. Soyons vrais : nous ne savons pas, il faut l'avouer, ceindre nos reins et chercher!

Pour nous consoler de cet aveu, qui pourrait coûter à notre amour-propre, pour nous encourager dans nos travaux de demain, mesurons, en insistant sur leurs conséquences, l'importance des découvertes actuellement acquises. Si les plantes rendent l'oxygène, les animaux l'absorbent, et une compensation s'établit entre ces fonctions inverses. On pourrait la démontrer expérimentalement en enfermant sous une cloche un animal et une plante. Séparés, chacun d'eux mourrait, le premier en se noyant dans l'acide carbonique qu'il exhale, la deuxième parce qu'elle serait privée de ce gaz qui la nourrit. Réunis à l'obscurité, l'animal et le végétal se nuiraient au lieu de s'aider; mais sous l'influence du soleil, la vie de l'un entretient celle de l'autre : l'animal, brûlant ses alimens, fournit de l'acide carbonique à la plante, et celle-ci rend à l'animal l'oxygène qui lui est nécessaire. Cette expérience serait en petit l'image du monde, et c'est ainsi que Priestley en a compris l'équilibre éternel. Rien n'est plus grand et plus beau que cette pensée, mais il faut la compléter. Si la cloche dont nous venons de parler était très petite, le moindre excès qui surviendrait dans la respiration de l'animal, ou la moindre interruption dans l'action du soleil, exagérerait la quantité d'acide carbonique, et ferait périr d'abord l'animal et ensuite le végétal. Sommes-nous donc exposés sur la terre à un pareil danger, et les végétaux nous sont-ils tellement nécessaires que nous devions cesser de vivre aussitôt qu'ils cesseraient d'agir? Il ne le faut pas croire, et nous allons démontrer que cette crainte est vaine. La population humaine du globe peut être approximativement évaluée à un milliard d'individus, et l'on ne sera pas loin de la vérité en admettant que tous les autres animaux pris ensemble exercent sur l'atmosphère, par leur respiration, un effet égal à celui de trois milliards d'hommes adultes. Cela fait pour le règne animal tout entier une population équivalente à quatre milliards d'êtres humains. Or on a mesuré la quantité moyenne d'oxygène qu'un homme adulte consomme par jour, on peut donc calculer celle de la population totale du globe. Elle est très grande sans doute; mais, d'un autre côté, la provision d'oxygène de l'atmosphère est plus grande encore. Elle est tellement supérieure à la consommation des animaux qu'il faudrait huit milliards d'années pour l'épuiser. En huit siècles il n'en manquerait que la millième partie, et si les végétaux cessaient leur action, il faudrait au moins deux mille ans pour que l'analyse chimique la plus précise réussît à apercevoir un changement dans la composition de l'air. Le service que les végétaux nous rendent est donc beaucoup moins immédiat que le pensait Priestley; c'est un service à long terme, et nous pouvons sans ingratitude léguer notre reconnaissance à la postérité.

Mais la terre est bien vieille, et il n'est pas impossible que son atmosphère ait éprouvé depuis la création des changemens progressifs, devenus très considérables par la longue addition des siècles écoulés. C'est là une question très curieuse, qui a été traitée par M. Adolphe Brongniart, et que nous allons étudier avec lui. La terre recèle des masses énormes et pour ainsi dire inépuisables de charbon sous forme de houille, d'anthracite, de lignite et de tourbe, et l'on ne peut douter un seul instant que ces dépôts ne soient les dépouilles fossiles accumulées de végétaux innombrables. Or il n'y a pour une plante qu'une seule manière d'acquérir du charbon, c'est de le prendre à l'acide carbonique de l'air, et par suite, toutes ces masses de houille qui couvrent la Belgique, l'Angleterre, une grande partie de l'Amérique, et qu'on retrouve en tous les points du globe, étaient autrefois répandues à l'état gazeux dans l'atmosphère; elles y étaient combinées avec l'oxygène, et le globe à son origine était enveloppé d'une couche aériforme qui contenait de l'azote, beaucoup d'acide carbonique, peu ou point d'oxygène. Si l'on ajoute qu'à ce moment la terre était incandescente, on comprend que tout le charbon qu'elle contenait ait dû se brûler en effet à cette température au contact de l'oxygène.

Ainsi constituée, la terre s'est refroidie; mais la composition de son atmosphère la rendait inhabitable aux animaux, puisqu'ils avaient besoin d'oxygène, et qu'il n'y en avait point, puisqu'ils se noyaient dans l'acide carbonique et l'azote, qui dominaient à ce moment. Aussi les premières couches des terrains de sédiment ne contiennent aucun animal. En revanche, la terre était aussi favorablement préparée à porter des plantes qu'elle l'était mal à nourrir des animaux; alors elle s'est bientôt couverte des forêts luxuriantes dont les débris, en s'accumulant, ont composé la houille. On y retrouve toutes les espèces qui vivaient alors. C'étaient des prêles gigantesques, des fougères arborescentes comparables à nos chênes, et des cycadées qui dépassaient en hauteur tout ce que le règne végétal nous offre aujourd'hui de plus splendide. Et pendant que ces immenses dépôts se constituaient, l'oxygène, perpétuellement dégagé par l'action du soleil, enrichissait peu à peu l'atmosphère et préparait la naissance du règne animal. Bientôt on en vit les premières créations, qui ont varié d'âge en âge. A l'époque où les houilles se formaient, les forêts étaient peuplées de grands reptiles, animaux à sang froid à qui peu d'oxygène suffisait; mais ce n'est qu'après la disparition à peu près totale de l'acide carbonique que la terre a vu apparaître les mammifères, dont la venue attendait une atmosphère plus riche.

Il y a des ignorans peureux qui demandent avec bonne foi ce que deviendront la terre et eux-mêmes quand l'homme aura brûlé toutes les houillères. Ce que nous deviendrons, bonnes gens, je vais vous le dire : la houille sera redevenue de l'acide carbonique, l'oxygène aura disparu, et les grands végétaux reviendront; mais s'il est vrai, comme on essaie de

nous le faire croire, que les espèces animales, se perfectionnant peu à peu, se soient élevées des formes primitives jusqu'à l'homme, le retour des élémens à leur point de départ devrait ramener l'homme à son origine par une dégénérescence inverse. Avoir eu des crocodiles parmi nos ancêtres, soit; mais voir en perspective une postérité composée d'ichthyosaures, c'est la plus désespérante des métempsycoses!

Revenons aux choses sérieuses. Si nous ignorons le mécanisme des organes vivans, au moins connaissons-nous les fonctions qu'ils remplissent et pouvons-nous exprimer clairement le rôle qu'ils jouent dans le monde physique. Avec de l'eau et des matières azotées qu'ils prennent au sol, avec un gaz qu'ils recueillent dans l'air, les végétaux composent de la matière organique, qu'ils accumulent dans leurs tissus et qu'ils tiennent en réserve pour l'usage des animaux. Le règne végétal semble n'être qu'un grand laboratoire, qu'un atelier de production où toute plante a la même fonction, celle de constituer des matières aussi variées dans leur composition que le sont les formes de chacune d'elles. A ce caractère commun il faut en ajouter un autre, c'est que, recevant comme matières premières de l'acide carbonique et de l'eau, substances brûlées, les plantes savent en expulser l'oxygène et en extraire le charbon et l'hydrogène, auxquels elles restituent la propriété de pouvoir être de nouveau brûlés. Ces actions chimiques ont lieu dans leurs organes; mais elles n'en sont que le siége : la cause est en dehors d'elles, elle vient du soleil.

L'animal a reçu une mission diamétralement opposée. Il ne crée pas, il détruit : au lieu de solidifier les gaz et les liquides, il les sépare et les rend à l'atmosphère; enfin, loin de ramener les corps à l'état combustible, il les brûle. L'herbivore tire toute sa nourriture des plantes; il en transforme une partie en eau et en acide carbonique, il accumule le reste dans ses propres organes. Le carnassier profite de ces réserves et achève de rendre à l'atmosphère ce que les végétaux en avaient extrait, ce que les herbivores en avaient conservé, et quelle que soit la classe à laquelle il appartienne, tout animal rejette par les voies naturelles une abondante provision de matière azotée qu'il répand sur le sol. C'est précisément cette matière que les végétaux reprennent, sans laquelle ils ne peuvent vivre, qu'ils savent élaborer, transformer, accumuler, et qu'ils rendent aux animaux après lui avoir restitué les qualités nutritives qu'elle avait perdues. Ainsi se ferme ce cercle admirable de transformations opposées et de services mutuels où nous voyons l'animal et le végétal échanger éternellement la même matière, celui-ci qui la recueille gazeuse, la désoxyde et la solidifie, celui-là qui la reçoit combustible et qui la disperse de nouveau après l'avoir brûlée. Priestley voyait dans les plantes des serviteurs prédestinés dont le devoir est de purifier l'air; elles ont une autre fonction bien plus immédiate et nous rendent un service bien autrement prochain, celui d'extraire et de préparer nos alimens. Leur action sur l'air ne serait sensible qu'a-

près une longue suite de siècles; mais si une seule année de sécheresse anéantissait les fruits de la terre, une affreuse famine détruirait en quelques mois tout ce que le globe nourrit d'animaux.

C'est du soleil que nous viennent et la nourriture quotidienne, et la vie, et la force, et toute notre puissance. La lumière, les émanations chimiques, tous les rayons que cet astre nous envoie, sont des vibrations extrêmement rapides, analogues à celles qui produisent le son : c'est du mouvement, c'est de la force; aussitôt qu'elle arrive sur les plantes, cette force est absorbée, elle disparaît, elle s'éteint. Mais aucune force ne s'éteint qu'à la condition d'avoir produit un effet, exécuté un travail qui en est l'équivalent. Or le travail qu'a fait la lumière absorbée par les feuilles, c'est de décomposer l'acide carbonique. Ainsi, ne l'oublions pas, il faut une somme donnée de force pour désunir une quantité donnée d'oxygène et de charbon; c'est le soleil qui à chaque heure la fournit gratuitement.

Si maintenant nous mettons en présence cet oxygène et le charbon, et que, par une opération inverse, nous les combinions en brûlant ce charbon, ils produiront, en se réunissant de nouveau, toute la force qu'il avait fallu dépenser pour les séparer, c'est-à-dire tout ce que le soleil avait fourni. Ce sera de la chaleur, de la lumière, comme l'expérience le montre, et ce sera aussi de la force qui pourra être recueillie au moyen des machines à feu et employée à nos usages. Et qu'on veuille bien y réfléchir, c'est le soleil qui nous a préparé cette chaleur, cette lumière et cette force; c'est ce qu'il a fourni aux forêts houillères à une époque où l'homme n'était pas créé que l'homme retrouve et qu'il dépense aujourd'hui.

Et ce qui est vrai de nos foyers inanimés se retrouve et peut se répéter dans ces foyers vivans que l'on appelle les animaux. Eux aussi brûlent des matières organiques, produisent de la chaleur qui élève leur température, et développent de la force et du mouvement : force qu'ils ne créent point, qu'ils doivent à cette combustion même, et au même titre que les machines à vapeur; force antérieurement versée par le soleil dans les plantes, absorbée par elles, virtuellement conservée dans leurs productions qui sont nos alimens, que nous dégageons par la respiration et que nos muscles appliquent au gré de nos besoins et suivant notre volonté. Toute cette grande généralisation des phénomènes du monde est l'œuvre des chimistes et des physiciens modernes. Ce sont MM. Dumas et Boussingault qui l'ont dégagée les premiers; c'est la théorie mécanique de la chaleur qui l'a complétée et démontrée; mais déjà elle était tout entière dans la pensée de Lavoisier quand il écrivait : « L'organisation, le mouvement spontané, la vie, n'existent qu'à la surface de la terre dans les lieux exposés à la lumière. On dirait que la fable du flambeau de Prométhée était l'expression d'une vérité philosophique qui n'avait pas échappé aux anciens. Sans la lumière, la nature était sans vie : elle était morte et inanimée; un Dieu bienfaisant, en apportant la lumière, a répandu sur la surface de la terre l'organisation, le sentiment et la pensée. »

IV.

Si pendant le cours régulier de son existence, un végétal accumule de la matière organique, il y a cependant deux momens où il perd ce caractère essentiel et où il se comporte comme les animaux : c'est au commencement et à la fin de sa vie, quand il germe ou quand il se reproduit. Toute graine, outre l'embryon qui garde pendant de longues années le principe de la vie, renferme une provision de matière organique destinée à la première nourriture de la plante naissante. Jetée sur un sol humide et chaud, elle germe; sa radicule cherche dans le sol un point d'appui et des liquides; la gemmule s'élève; les feuilles séminales ou cotylédons se développent, et la plante rudimentaire se constitue en vertu de sa vie intrinsèque et transmise. Or, pendant cette première période, la provision de matières accumulées se divise en deux parts : l'une est brûlée par une sorte de respiration; l'autre, éprouvant des actions chimiques compliquées, se transporte dans les organes et s'y fixe en les constituant. Tout se passe à peu près comme dans un animal et sans aucune intervention de la lumière; mais après cette phase primitive, quand les organes respiratoires ont reçu leur premier développement, la plante attend les rayons du soleil pour continuer son évolution, et aussitôt qu'ils lui arrivent, elle s'incline vers eux comme pour les recueillir avidement, elle devient verte, et commence, pour ne cesser qu'à sa mort, cette décomposition de l'acide carbonique et cette accumulation de matière qui est sa fonction et pour ainsi dire sa prédestination.

Pour mieux étudier cette période de vie intrinsèque de la graine, M. Boussingault vient d'avoir l'heureuse inspiration de la prolonger en retardant indéfiniment l'action de la lumière. L'expérience a été faite sur des pois, dans un sol sans engrais. Après avoir germé, ils ont continué de croître, donnant naissance à une tige blafarde, grêle et rampante qui finissait par périr avant d'avoir porté des graines. Pendant toute cette période, ils ont mis en œuvre les matières organiques primitivement contenues dans la semence, et à mesure que leur vie se continuait péniblement, ils les dépensaient peu à peu pour la prolonger. Finalement, chaque plant avait perdu plus de la moitié du charbon que la graine avait primitivement apporté. Pendant que cette expérience se continuait à l'obscurité, d'autres pois semés au même moment étaient successivement transportés à la lumière. Dès lors, tout changeait, la vie propre se développait, et le végétal, pouvant enfin utiliser la nourriture que l'air contient, gagnait par jour, au soleil, à peu près autant de charbon qu'il en avait précédemment dépensé dans l'obscurité.

Tout se touche dans la nature : les végétaux dans la graine, les animaux dans l'œuf, paraissent accomplir les mêmes actes et se trouver dans les mêmes conditions. De part et d'autre, une masse de matière organique accompagne le germe; l'œuf et la graine peuvent conserver plus ou moins longtemps le principe virtuel de la vie. Un peu de chaleur commence l'évo-

lution, et, à partir de ce moment, la matière organique, absorbée par les tissus naissans, transportée par des vaisseaux qui se forment, prend sa place dans les organes qu'elle constitue. Pendant tout ce temps, la plante et l'animal vivent sur leur propre fonds sans rien prendre au dehors, et, pour compléter l'analogie, brûlent une portion de leur matière propre. Bientôt, quand tout est épuisé, l'animal, déjà formé, est prêt à vivre, comme la plante, déjà dessinée, est prête à végéter, et un besoin commun se montre à ce même moment chez ces deux êtres : celui de trouver une nourriture extérieure. A partir de cet instant, toute analogie cesse, et la séparation des deux règnes commence. Le végétal crée et réduit, l'animal détruit et oxyde.

Poursuivons ces analogies. Dans toute fleur qui s'ouvre, la botanique vient nous montrer les organes de deux sexes opposés qui concourent, chacun avec son caractère, à la fécondation des germes. Or, à ce moment où la fleur semble emprunter cette fonction sexuelle de reproduction que l'on croirait être le privilége exclusif des animaux, elle les imite encore en brûlant les matières organiques par une active respiration. « Toutes les fleurs, disait Priestley, exhalent constamment un air mortel pendant le jour et pendant la nuit, à la lumière et à l'obscurité. » L'expérience journalière confirme cette assertion, et de Saussure a montré que ce gaz vénéneux est de l'acide carbonique. Enfin l'un de nos chimistes les plus justement renommés, M. Cahours, vient, dans un travail récent et complet, d'étudier toutes les circonstances de cette respiration des fleurs et des fruits.

S'il est vrai que cette combustion de matière organique, que cette dépense et cette perte de force soient nécessaires pour accomplir l'acte de la fécondation en lui-même, c'est dans les organes sexuels surtout qu'elles devront se produire. L'expérience en effet a confirmé cette prévision, et l'on a reconnu même que c'est l'étamine, l'organe mâle, qui dépense le plus. Ce fait important ne s'arrête pas là. Toute combustion dégage de la chaleur : c'est à leur respiration que les animaux doivent leur température élevée, et il est de toute nécessité que les étamines et les pistils s'échauffent, puisqu'ils respirent. La question était de trouver des thermomètres assez sensibles et une plante convenable. La première qui ait permis de constater l'élévation de température est un végétal que l'on n'avait jamais soupçonné d'une pareille ardeur, le potiron. Ses fleurs sont larges, on a pu y introduire des thermomètres à air; les unes sont mâles, les autres femelles, et celles-ci se montrent plus froides que celles-là.

Cependant les courges, les melons et les potirons s'échauffent fort peu, et l'on peut dire qu'ils ressemblent à des animaux à sang froid; il est des plantes qui imitent les animaux à sang chaud, ce sont les Arums. L'un d'eux, l'*Arum maculatum*, qu'on trouve abondamment dans les haies, est enveloppé d'une feuille enroulée qui enferme la fleur dans une chambre et

qui empêche la chaleur de se dissiper dans l'espace. Voici le singulier phénomène qu'ont observé Lamarck, Sennebier, Bory de Saint-Vincent et de Saussure lui-même. Habituellement l'Arum est froid, mais à un moment donné qu'il faut guetter et savoir saisir, la plante s'élève de 7 à 8 degrés au-dessus de la température de l'air. Hubert, observateur très sagace, réussit à introduire un petit thermomètre très sensible, tantôt au milieu des étamines, qui s'échauffèrent de 22 degrés, tantôt entre les pistils, qui produisaient une action moitié moindre. Les autres parties de la plante n'accusaient aucune action spéciale. A force de soins et de surveillance, de Saussure surprit quatre Arums dans le moment où ils étaient échauffés, il les mit sous une cloche de verre remplie d'air. Aussitôt elle se couvrit d'une buée qui s'attachait aux parois, il y eut une grande absorption d'oxygène et une production correspondante d'acide carbonique. Par son action chimique et par l'énergie de cette action, la plante était comparable à un rat. Une autre fois, de Saussure décomposa la plante en diverses parties qu'il étudia séparément : les organes sexuels consommèrent 132 mesures d'oxygène et le reste de la fleur en prit seulement 30.

Après la fécondation, le fruit commence à se développer et la plante à le nourrir. Non-seulement elle lui fournit la matière qui s'accumule en ses tissus, mais elle lui en donne une quantité plus grande encore et qu'il brûle par une respiration qui lui est propre. Toute la vie du végétal semble alors exclusivement consacrée à l'accomplissement de ce dernier devoir, nourrir le fruit. A cette tâche il s'appauvrit; la betterave et la canne dépensent tout le sucre qu'elles possédaient, toutes les plantes épuisent les provisions qu'elles avaient accumulées à l'époque de leur jeunesse, et quand le fruit est mûr, le végétal, s'il est annuel, est réduit à un squelette desséché, et s'il est vivace, il s'endort dans le repos de l'hiver pour reprendre des forces et pour recommencer l'année suivante sa fonction providentielle.

L'étude qu'on vient de lire, outre les questions de détail que je voulais examiner, contient une grande vérité par laquelle je veux conclure, c'est que notre terre ne se suffit pas, parce qu'il lui manque la force; mais elle la reçoit du soleil, qui la lui verse sous la forme de rayons. Grâce à cet emprunt, la vie se transmet sur le globe sous deux formes antagonistes, la vie végétale, qui accumule la force en créant de la matière organique, et la vie animale, qui dépense et dissipe ce que le soleil fournit, ce que les végétaux absorbent et conservent.

J. Jamin.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre 1864.

Ceux d'entre nous qui ont participé aux dernières émotions de ce qui fut la jeunesse de notre époque, ceux dont le cœur a battu, dont l'imagination a rayonné aux environs de 1830 et que l'usure de la vie n'a point encore flétris, ont assurément le droit de s'abandonner à un sentiment mélancolique lorsqu'ils comparent leurs souvenirs à l'aridité et à l'inertie qui distinguent l'esprit français de ce siècle, devenu sexagénaire. Il y avait alors des mots magiques, des mots où de vagues aspirations s'enveloppaient des formes les plus belles. Par exemple, comme on croyait au progrès! Que de choses grandes, nobles, éblouissantes, on voyait en rêve quand on parlait de l'avenir! L'avenir, c'était la poésie, c'étaient les féeries de l'art, c'était la joie des âmes, c'étaient tous les courans de l'esprit grossissant et s'élevant sans cesse; c'était dans la politique la liberté, la générosité, l'éloquence, le progrès de la dignité humaine, la gloire honnête et sereine de la patrie. Un homme qui vient de mourir, qui a pu commettre bien des erreurs de doctrine, mais qui avait un riche fonds de charité et de bienveillance humaine, M. Enfantin, répétait alors après son maître Saint-Simon : « L'âge d'or est devant vous! » Et l'on n'avait pas besoin d'être saint-simonien pour le croire. Quand on relit des écrits de cette époque, on ne peut se retrouver au milieu de ces naïves espérances et de ces crédules enthousiasmes sans en être touché. Hélas! nous avons trop parlé en France du progrès et de l'avenir. Nous en portons la peine. L'avenir de 1830 est devenu le présent de 1864; aussi en 1864 on ne pense plus à l'avenir, on n'en parle plus, on n'y croit plus.

Nous sommes tombés d'un excès dans l'autre, et dans un plus triste et plus fâcheux excès. On ne vit, à vrai dire, que dans l'avenir; ne plus songer à l'avenir, c'est mourir de la pire des morts, mourir d'inertie et d'ennui. C'est à la vie politique du pays que nous appliquons cette plainte. Une nation dans sa vie collective a le même tempérament et les mêmes besoins

que l'individu. Une nation comme la nôtre surtout, au degré de culture qu'elle a atteint, avec les mœurs politiques qu'elle a eues pendant tant d'années, placée la première sous la loi qui régit les peuples civilisés et veut que ces peuples prennent librement part aux choses de leur gouvernement, une nation qui ne peut remplir dignement ses grandes destinées politiques qu'en excitant les facultés de tous ses enfans et en les élevant par l'émulation et la concurrence, une telle nation a besoin d'interroger l'avenir et de diriger ses forces vives vers les objets de son activité future. On a, depuis bientôt quinze ans, suscité chez nous plus d'une diversion à la préoccupation que doit nous inspirer l'avenir de notre politique intérieure. Nous avons eu la diversion de la politique étrangère et de la guerre, celle des concessions de chemins de fer données aux compagnies, celle des spéculations de bourse, celle de l'embellissement et de la reconstruction de nos villes; mais le feu et l'élan que ces diversions pouvaient donner sont aujourd'hui épuisés. Après la triste fin des affaires de Pologne et l'abandon du Danemark, la politique étrangère ne saurait plus nous offrir d'illusions, et les chances de la guerre ne peuvent plus tenir les esprits en suspens. Notre grand réseau ferré est terminé, et n'a plus de quoi exciter l'appétit des capitaux par la promesse d'énormes et soudains bénéfices. Le public, en matière de spéculations de bourse, est arrivé au désenchantement; la séduction des primes a fait place au décompte des bilans des banques et à la supputation de la hausse de l'intérêt. Nous sommes dans la période des gains difficiles et de l'argent cher. Nous avons embelli nos villes et percé des rues magnifiques; mais l'exagération du mouvement des constructions rencontre sa limite dans l'insuffisance ou la cherté du capital, et les sociétés financières qui avaient pris la direction de la spéculation immobilière rencontrent des embarras qui les réduisent à l'impuissance. L'interruption des travaux de l'Opéra et l'achèvement de ce monument favori du plaisir ajourné jusqu'à la construction d'un nouvel hôtel-Dieu ont marqué d'une façon significative le terme où s'arrête cette passion de construire qui a pendant quelque temps emporté le gouvernement, les villes et le public. Quelle autre diversion pourra-t-on trouver à la préoccupation de l'avenir de notre politique intérieure? On n'en pressent aucune. M. le ministre du commerce a bien parlé, dans un discours adressé aux membres du conseil-général des Bouches-du-Rhône, d'une autre campagne de travaux publics qui achèverait l'outillage industriel de la France; mais il a subordonné ce grand projet à la réalisation d'une vaste et vague combinaison financière dont il n'a pas fait connaître le secret. Or qui dit combinaison financière dit une formule plus ou moins adroite, plus ou moins élégante, pour attirer et diriger sur un point l'argent du public; c'est la pipée aux capitaux. Nous n'avons donc pas besoin d'être informés de la combinaison financière que M. Béhic a en vue. Du moment où il s'agit d'appliquer des millions par centaines à un surcroît de travaux publics, n'est-on pas en droit de

penser que la combinaison caressée par le ministre sera inopportune et inefficace? C'est en très grande partie l'application disproportionnée des capitaux aux travaux publics qui est cause de la hausse de l'intérêt dont souffrent aujourd'hui le commerce et l'industrie, et cette hausse de l'intérêt sera le frein qui arrêtera tout projet financier grandiose à l'aide duquel on voudrait imprimer aux travaux publics un mouvement d'accélération trop rapide. La meilleure formule pour préparer et renouveler les ressources après lesquelles on courrait vainement, c'est de se reposer et d'attendre pendant quelque temps que la situation financière se dégage, que des réserves applicables aux travaux publics se reforment. Là, comme sur d'autres points, un moment de halte est nécessaire.

C'est surtout quand on tient compte de ce fait que les grandes diversions sont épuisées et que tout doit nous ramener au souci de la politique intérieure, qu'on est surpris, frappé, alarmé presque du vide et du néant que l'on rencontre de ce côté. Pour pâture à une polémique de politique intérieure, nous n'avons rien, pas même, comme il y a quinze jours, une élucubration de M. de Persigny. La session des conseils-généraux, plus éteinte encore cette fois que les autres années, ne nous a rien fourni. Dans quelques conseils, on aurait voulu avec une extrême modération appeler l'attention du gouvernement sur une question bien intéressante, relative à la nomination des maires. Dans le conseil du Lot notamment, notre collaborateur M. A. Calmon et deux de ses amis auraient désiré exprimer le vœu que les maires des communes fussent toujours choisis par le gouvernement parmi les membres des conseils municipaux. Les raisons de bonne administration ne manquent point assurément à la justification d'un vœu semblable. Quoi de plus naturel d'ailleurs que les conseils-généraux s'intéressent à la bonne administration des communes? Le vœu n'a pu être exprimé; bien plus, il n'a pu devenir l'objet d'une discussion, le président du conseil du Lot, M. le maréchal Canrobert, ayant refusé de mettre la question en délibération, sous prétexte qu'elle est politique et dépasse les attributions des conseils-généraux. De ce qu'on ne veut point l'aborder, même par les plus petits côtés, le grand problème de la politique intérieure de notre temps en subsiste-t-il moins? Ne peut-il pas, d'un jour à l'autre, s'imposer à nous à l'improviste en réclamant une solution soudaine? La question intérieure, c'est la participation libre, rapide, régulière, des citoyens au gouvernement. Nous sommes dans une civilisation où le gouvernement ne peut plus descendre d'une région supérieure à la société, où il doit sortir au contraire de la société elle-même, poussant librement au pouvoir les citoyens les plus dignes. Il y a là comme une loi de la raison et de la nature à laquelle il faut savoir se conformer par le travail incessant des institutions politiques. La constitution actuelle ne s'était pas proposé une autre tâche en nous promettant le couronnement de l'édifice. Elle aussi, elle nous invitait à avoir foi dans l'avenir. Si les uns par obstination et les autres par

lassitude et découragement ferment les yeux à cet avenir, le problème, pour être négligé, n'en subsistera pas moins. Et ces lois générales qui gouvernent le monde moral et politique avec la même inflexibilité que d'autres lois régissent le monde physique, ces lois qu'il serait de notre intérêt et de notre gloire de nous approprier par notre vigilante industrie feront quelque jour sentir désagréablement leur empire à notre imprévoyance.

La politique pour nous n'est plus dans la réflexion, dans le travail de l'opinion publique sur elle-même, dans l'activité des idées : nous avons pris l'habitude passive de ne la voir que dans le spectacle. Or le trait du moment présent, c'est non-seulement que les idées sont assoupies, mais que le spectacle est vide. De spectacle, nous en avions un l'année dernière dans la lutte désespérée de la Pologne et dans la controverse diplomatique engagée à ce sujet. On nous en faisait entrevoir un autre dans le congrès, et, celui-ci ayant été contremandé, nous avons eu cette année pour dédommagement le conflit dano-allemand et le démembrement du Danemark. La dernière pièce est achevée. On ne prétendra point apparemment nous intéresser aux conférences de Vienne, où il s'agit simplement de savoir dans quelle mesure le Danemark et les duchés auront à payer les frais de la guerre. Au moins le drame danois a-t-il le dénoûment d'une honnête comédie bourgeoise, et finit-il par des mariages. Le roi de Danemark perd des provinces, mais il établit bien ses enfans : une de ses filles va épouser le grand-duc héritier; le futur roi d'Angleterre sera le beau-frère du futur empereur de Russie, et même, dit-on, une fille de l'empereur Alexandre est destinée au roi de Grèce. Le rôle que jouent les mariages princiers dans la politique actuelle est un des anachronismes les plus comiques de notre époque. Au surplus, ces mariages de princes, comme les allées et venues des souverains et leurs entrevues, ont beau être la fête des chambellans et faire la joie des maîtres d'hôtel, — pour le public, le divertissement est bien maigre. Le théâtre européen est donc vide et en chômage. En ce moment, le véritable spectacle s'ouvre de l'autre côté de l'Atlantique avec les apprêts de l'élection présidentielle et la question de paix ou de guerre suspendue à l'issue de la compétition dont la première magistrature des États-Unis va être l'objet. Il faut même convenir qu'il y a là quelque chose de plus qu'un spectacle, et que la perspective d'une élection qui rétablirait la paix en Amérique affecte déjà en Europe d'importans intérêts de commerce et d'industrie.

Trois faits sont venus donner aux chances de l'élection présidentielle une tournure qui excite un vif mouvement de curiosité et d'attente : c'est d'abord jusqu'à ces derniers temps les médiocres résultats d'une campagne militaire que les états du nord avaient cru devoir être rapidement décisive; c'est un incontestable courant d'opinion pacifique qui se manifeste bruyamment dans les états du nord; c'est enfin l'union des démocrates, de ceux de la paix et de ceux de la guerre, qui vient de se consommer à la

convention de Chicago et de prendre pour expression la candidature du général Mac-Clellan.

Il se peut que les récens succès obtenus à Mobile par l'amiral Farragut, en Georgie par le général Sherman, surtout s'ils sont poursuivis et soutenus par de nouveaux avantages, modifient encore une fois les mobiles impressions populaires; mais il n'est pas douteux que les grandes espérances fondées au printemps sur la campagne de Virginie n'aient été suivies dans le nord d'une sorte de découragement qui s'est tourné en désir de paix quand on a vu Grant échouer dans ses premières et impétueuses attaques et recourir à de lentes et douteuses opérations de siége. Qu'il y ait eu alors un revirement dans l'opinion et que le gouvernement lui-même en ait tenu compte jusqu'à un certain point, c'est ce qui apparaît dans une curieuse démarche tentée au commencement de juillet par le président Lincoln. Le vieil Abraham, *old Abe,* comme on l'appelle en Amérique, montra bien dans cette circonstance ce mélange de sagacité, de finesse et de prudence qui lui fait une physionomie originale. L'histoire a été racontée minutieusement par le ministre des affaires étrangères des états confédérés, M. Benjamin, dans une dépêche adressée à M. Mason, à Paris. Dans les premiers jours de juillet, le général Grant adressa au général Lee une lettre où il le priait de permettre que le commissaire confédéré pour l'échange des prisonniers, le colonel Ould, reçût des communications de la part de deux fédéraux, le colonel Jacques et M. Gilmore. Dans le cas où le général Lee ne se croirait pas en mesure d'accorder cette autorisation, Grant le priait de transmettre sa demande au président Davis lui-même. C'est ce qui arriva. M. Davis consulté permit au colonel Ould de se mettre en rapport avec MM. Gilmore et Jacques. Après avoir vu ces messieurs, le colonel Ould revint à Richmond et dit à M. Davis que leur mission n'avait aucun rapport avec l'échange des prisonniers, qu'ils demandaient la permission de venir à Richmond afin de voir le président. Leur démarche était connue et approuvée de M. Lincoln; ils avaient sa passe. Ils étaient, sans caractère officiel, des messagers envoyés pour préparer la voie à la réunion de commissaires officiels qui seraient chargés de négocier la paix. Ils désiraient s'entretenir avec M. Davis afin de lui faire connaître les vues de M. Lincoln et de s'informer en retour des idées du président confédéré. M. Davis permit à MM. Gilmore et Jacques de venir à Richmond sous la garde et la surveillance du colonel. Le ministre des affaires étrangères confédéré s'assura que c'était sur l'invitation de M. Lincoln que le général Grant leur avait ouvert l'accès des lignes confédérées, et le président eut avec eux, chez M. Benjamin, l'entrevue désirée. Les messagers du vieil *Abe* étaient enfin devant M. Davis. Celui-ci se montra disposé à les entendre et curieux de connaître les ouvertures de M. Lincoln. Ces ouvertures n'étaient pas compromettantes pour le cauteleux président des États-Unis. M. Gilmore était venu, dit-il, dans la pensée que M. Davis accepterait la

paix sur la base de la reconstruction de l'union, de l'abolition de l'esclavage et d'une amnistie générale pour les confédérés. Pour l'abolition de l'esclavage, M. Lincoln proposait de soumettre la question au suffrage universel des populations réunies du nord et de la confédération. M. Davis répondit que les états du nord formant dans la réunion proposée la majorité, en faisant dépendre d'une question de majorité l'abolition de l'esclavage, on demandait aux états confédérés de se rendre à discrétion, d'avouer qu'ils avaient eu tort depuis l'origine du conflit, et de s'abandonner à la merci de leurs ennemis. L'extermination était préférable à un tel déshonneur. M. Davis ajouta qu'il n'avait pas qualité pour recevoir une proposition semblable, car le gouvernement confédéré n'avait pas le droit d'agir sur les institutions intérieures des états de la confédération, et par conséquent de soumettre une question comme celle de l'esclavage au vote d'une population étrangère. Il n'était autorisé à recevoir des propositions de négociation que comme président d'une confédération indépendante, et c'était sur cette base que les propositions devaient lui être faites. On se sépara, et les messagers de M. Lincoln repassèrent les lignes confédérées. Quoique cette tentative soit demeurée sans résultat et n'ait fait que mettre en présence les prétentions connues des deux partis, elle méritait d'être remarquée. Des pourparlers analogues, et se terminant de la même manière, avaient lieu vers le même temps au Canada, entre MM. Clay et Holcombe, amis de M. Davis, et un ami de M. Lincoln, M. Horace Greeley. Dans cette façon de se tâter réciproquement, le désir de la paix était déjà visible. Dans les paroles échangées entre M. Gilmore et M. Davis, on voit bien aussi que la vraie cause de cette terrible lutte est la question de l'esclavage; c'est contre l'abolition de l'esclavage, réclamée par la majorité de la nation américaine, que M. Davis invoque toujours l'argument du particularisme et des *state-rights* et le moyen violent de la guerre. Si un autre intérêt était en jeu, qui croirait que des hommes sensés eussent poussé le fanatisme des *state-rights* jusqu'à une sécession, et refuseraient encore d'accepter une paix nécessaire sur la base du rétablissement de l'union?

On sait ce qu'est dans un peuple ardent comme le peuple américain le sort d'une idée lorsqu'elle est soutenue par de grands intérêts et d'actives ambitions, et lorsque les représentans de l'idée contraire se laissent paralyser un moment par l'hésitation et le doute. Les mouvemens d'opinion semblent y procéder par coups de vent : il y éclate des tempêtes d'opinion. C'est cet état moral de l'Amérique, et surtout la connaissance qn'en ont les meneurs du parti démocrate, qui ont relevé tout à coup les chances de ce parti et ont donné une importance soudaine aux dispositions pacifiques diversement manifestées. La convention de Chicago, la désignation du général Mac-Clellan et la plateforme de sa candidature prêtent pour le moment au parti démocrate une attitude redoutable et un air de prépondérance dans la lutte présidentielle. La convention de Chicago a été précédée à Nia-

gara, sur le territoire canadien, par d'actifs pourparlers entre les délégués des confédérés et les délégués du parti démocrate. Est-on arrivé dans ces conférences à une entente bien réelle et bien précise sur les bases d'une pacification future? C'est peu probable; mais ces conférences donnent du moins à penser au public que les chances de paix seraient meilleures avec un président démocrate qu'avec M. Lincoln. De même, dans la convention de Chicago, les délégués n'ont été nets que dans leur opposition contre M. Lincoln et le parti républicain; mais ils ne se sont pas réellement entendus sur le programme d'une politique positive. Tous leurs efforts se sont nettement concentrés sur l'union des votes; ils ont systématiquement laissé dans l'ombre l'union impossible des idées. Le parti qui a réuni sa convention à Chicago porte sa contradiction dans son sein, puisqu'il se partage en démocrates de la guerre et en démocrates de la paix. Oublions ces divisions, ont dit à l'envi les délégués les plus influens, ne parlons ni de *war-democrats* ni de *peace-democrats*, unissons-nous pour renverser du pouvoir des hommes qui n'y sont arrivés que grâce à nos anciennes divisions. La contradiction est restée néanmoins dans leur plateforme, puisqu'ils y demandent à la fois et la paix et le rétablissement de l'union, deux choses que M. Jefferson Davis et les confédérés n'ont guère l'air de regarder comme conciliables. La contradiction existe même dans la personne de leur candidat. N'est-il pas curieux que pour le représentant d'une politique pacifique on choisisse un général? Et ce général, qui en politique et à la guerre a fait preuve d'indécision de caractère et d'irrésolution d'esprit, est celui qui a commandé les deux premières campagnes de l'Union dans ce gigantesque conflit! En dépit ou plutôt en raison de ces contradictions s'accroissent les chances de la candidature de Mac-Clellan et du parti qui la soutient. Le grand fait, c'est que cette fois le parti démocrate est uni dans le vote, et cette union est une grande force auprès de ceux qui, en Amérique comme ailleurs, indifférens aux principes, ne tiennent qu'à se faire d'avance une bonne place dans le parti du succès.

Il s'en faut cependant que le parti républicain et son candidat naturel, M. Lincoln, doivent déjà désespérer de la victoire. L'éclat et le retentissement de la manifestation de Chicago ne manqueront pas de réveiller l'énergie du parti républicain. Ce parti est en face d'un adversaire trop sérieux pour que ses diverses fractions puissent s'abandonner à leurs fantaisies et négliger la concentration de leurs forces. Déjà l'on annonce que le général Fremont, qui voulait combattre M. Lincoln, renonce à sa candidature. Quelques fautes qu'il ait pu commettre en exerçant le pouvoir dans une crise sans exemple et dans une guerre qui s'étend sur le plus vaste échiquier où les peuples se soient jamais combattus, le parti républicain n'en demeure pas moins le parti des intérêts et des principes de la civilisation moderne dans l'Amérique du Nord; c'est le parti qui veut purger l'Amérique de l'esclavage, qui représente la grandeur du patriotisme amé-

ricain, qui défend l'avenir d'un continent où la nature, comme si elle eût voulu qu'il ne fût point partagé, n'a pas tracé de frontières naturelles contre des divisions anarchiques où s'éteindraient misérablement la puissance d'un grand peuple et les institutions les plus conformes aux droits et à la dignité de l'homme que l'univers ait jamais vues. Le grand parti républicain des États-Unis saura donc surmonter, nous l'espérons, les obstacles que lui suscite la formidable rivalité du parti démocrate. Son tort aux yeux d'une portion des Américains et des juges partiaux qu'il rencontre en trop grand nombre en Europe est de n'avoir pas terminé la guerre qu'il soutient depuis trois années. Cependant, pour des observateurs désintéressés, si cette guerre a été conduite quelquefois avec désordre, si elle a été surtout trop dispendieuse, il s'en faut que l'Union américaine n'y ait pas conservé l'avantage sur ses ennemis. Au point surtout où elle est arrivée, elle semble toucher à des résultats qui pourraient exercer une influence décisive en faveur des républicains, s'ils se produisaient, même partiellement, avant l'élection présidentielle.

Pour apprécier ce que le parti républicain a fait en moins de quatre ans, il faut se rappeler dans quel état de dénûment au point de vue militaire il a pris le pouvoir. Les derniers temps de la présidence de M. Buchanan furent une véritable trahison contre l'union; les postes les plus importans du gouvernement appartenaient alors à ceux qui sont devenus les chefs des confédérés. Ces hommes prévoyaient la victoire présidentielle du parti républicain et préméditaient la sécession; ils dégarnirent le nord de tous les élémens qui auraient pu lui permettre, par l'emploi immédiat de la force, d'empêcher la dissolution de la république. Le parti républicain n'avait rien en fait d'armée et de marine quand il est arrivé au gouvernement; ce qu'il a produit depuis lors en fait d'armée et de marine est si prodigieux que nous ne craignons pas de dire que, la France révolutionnaire mise à part, on n'a jamais vu dans l'histoire militaire une pareille improvisation de ressources et de forces. Les États-Unis ont donné là une idée de leur vitalité et de leur puissance qui ne s'effacera pas. Après ce déploiement d'énergie, ce qu'il faut constater, c'est que, malgré les fautes et les échecs partiels, les armées fédérales ont pris pied à peu près partout sur le territoire confédéré, qu'elles occupent les positions stratégiques les plus importantes, et que les sécessionistes, malgré leur admirable bravoure, non-seulement n'ont rien conquis sur le territoire fédéral, mais n'ont pu recouvrer aucun des points essentiels qu'ils ont perdus. Les fédéraux ont repris le Kentucky et le Tennessee; ils ont la Virginie occidentale; ils ont Wiksburg et la Nouvelle-Orléans. Ils détiennent les abords de Charleston, ils viennent de s'emparer de ceux de Mobile. La campagne actuelle n'a pas répondu aux espérances impatientes qu'elle avait excitées dans le nord; mais quand on en étudie avec attention et impartialité la conduite, elle semble avoir été conçue avec une fermeté qui en rend le succès

probable. Grant, qui dirige l'ensemble des opérations sur ce vaste champ des hostilités, semble avoir porté son effort sur les grandes voies de communication qui alimentent l'ennemi. C'est une guerre faite au moyen des chemins de fer contre des chemins de fer. Le corps d'armée de Sherman en Georgie, en s'emparant d'Atlanta, est maître de trois têtes de lignes; si, en descendant au-dessous d'Atlanta, il réussit à s'établir à Macon, où l'on annonce qu'il a livré une grande bataille, il se rend encore maître de plusieurs chemins de fer; alors toutes les voies de communication rapide qui existaient entre les états du golfe et la Virginie seront possédées par les fédéraux : la Georgie et la Floride seront séparées, comme l'Alabama, le Mississipi et la Louisiane, du gouvernement confédéré, qui ne tiendra plus sous sa main, pour le recrutement et le ravitaillement de ses forces, que la Virginie et les deux Carolines. Quand on songe à la position que Sherman occupe depuis tant de mois en Georgie, c'est-à-dire au cœur de la sécession, ayant au nord le Tennessee et le Kentucky, dont la fidélité à l'Union est représentée comme douteuse, à l'ouest l'Alabama et le Mississipi, au sud la Floride, à l'est la Caroline du sud; quand on voit que, si éloigné des états où s'exerce véritablement le pouvoir fédéral et par conséquent de sa base d'opérations, il se maintient, il avance toujours, il s'empare des positions vitales de l'ennemi, peut-on avoir une grande idée de la force active des confédérés et n'aperçoit-on pas au contraire le secret de leur faiblesse? Sur un terrain plus étroit, les opérations de Grant en Virginie tendent à un résultat semblable. Grant derrière Petersburg coupe, en s'emparant de positions qu'il fortifie, les chemins de fer qui approvisionnent Richmond. L'affaire qui a eu lieu à la fin d'août sur le chemin de Weldon a été un incident de cette stratégie. Deux divisions fédérales du corps de Hancock venaient de détruire plusieurs kilomètres de ce chemin, et évacuaient la voie dévastée quand elles ont été attaquées par deux corps de l'armée confédérée. Dans cet engagement, que les journaux anglais et la télégraphie électrique ont représenté comme une défaite pour les fédéraux, ceux-ci ont perdu 2,000 hommes et les confédérés 5,000. Les fédéraux du corps de Warren n'ont pas cessé d'occuper sur le chemin de fer plus près de Petersburg la position qu'ils veulent garder, qu'ils fortifient chaque jour, et qui a été attaquée deux fois, mais en vain, par les confédérés. Chose curieuse, Grant relie lui-même cette position à son quartier-général par une ligne de fer qui sera construite en dix ou douze jours avec les rails mêmes qui ont été enlevés du Weldon-railway. Si, comme on lui en prête le dessein, il peut s'étendre ainsi sur sa gauche jusqu'au chemin de fer de Lynchsburg, il aura enlevé à Richmond toutes ses communications ferrées avec le sud. Richmond se voit dès lors menacé et cerné par la perte de ses chemins de fer. Il est naturel, dans cette situation délicate, que Lee rappelle à lui les troupes qu'il avait détachées dans la vallée de la Shenandoah, et il faut s'attendre à le voir essayer bientôt de percer par un assaut furieux l'arc de

cercle un peu imprudemment étendu, mais fortifié avec soin, où Grant fait mine de vouloir l'enfermer et l'affamer. Qui sait? c'est peut-être la fortune de ce prochain combat qui décidera de l'élection présidentielle.

On le voit, la campagne actuelle, malgré les mécomptes qu'elle a causés aux fédéraux, ne laisse pas moins, au point où elle est arrivée, les confédérés dans une position très critique. Grant et son armée, après avoir débuté avec une fougue terrible, mais impuissante, déploient des qualités de patience et de labeur qui méritent d'être comptées; le général fédéral lui-même, avec la variété de moyens et la ténacité dont il fait preuve, peut passer, quoi qu'il arrive, pour un homme de guerre estimable. On voit aussi qu'il serait possible que l'on approchât de la paix par des voies plus conformes à l'honneur américain que celles auxquelles songe la faction démocrate des *copperheads*. Si la pacification de l'Amérique s'accomplit aussi vite que le supposent un grand nombre de personnes, quelle sera l'influence de cet événement sur les intérêts économiques de l'Europe? C'est une question dont s'inquiète déjà le commerce anglais, et qui n'est peut-être pas étrangère à la récente hausse de l'escompte sur la place de Londres. On suppose que le commerce européen se précipitera vers les états confédérés avec des espèces pour y acheter du coton, qu'il résultera de ce mouvement des exportations de numéraire qui pourraient bien entraîner de ce côté de l'Atlantique des crises monétaires, que la baisse qui se produirait sur le prix des cotons causerait de grandes pertes aux détenteurs actuels de cette matière première, et qu'une crise commerciale en pourrait être la conséquence. A notre avis, des prévisions aussi pessimistes, fondées sur un événement aussi hypothétique, ne sont guère faites pour se réaliser. Il est douteux d'abord que les états confédérés aient encore en réserve autant de coton qu'on l'imagine. Pendant la guerre, leur production a été fort réduite. Une portion de leur *stock* antérieur s'est écoulée par la violation des blocus ou par les saisies des autorités fédérales. Le sud a dû absorber pour ses propres besoins une portion non moins importante. Beaucoup de côton a été brûlé. Il a dû s'en gâter aussi sur les plus vieilles récoltes des quantités considérables. Nous ne croyons donc pas qu'après avoir souffert de la famine cotonnière, nous soyons destinés à être inondés par un déluge cotonnier. Puis, quels ne doivent pas être les besoins de consommation des états confédérés après des privations si longues! que de produits, au lieu d'or, n'ont-ils pas à demander à l'Europe! La paix servirait notre commerce, gêné par les énormes et brusques variations des changes de New-York; la paix enfin relèverait les cours des fonds fédéraux, répandus avec tant de profusion en Allemagne et en Hollande, et les bénéfices que cette hausse donnerait aux détenteurs des valeurs américaines auraient l'effet d'un accroissement subit de richesse. Nous nous refusons donc à croire que le bienfait de la paix américaine pût avoir pour contre-coup en Europe des embarras et des désastres même passagers. Quand des étrangers sont forcés d'assister aux dissen-

sions civiles d'un peuple, ils manqueraient à un devoir élémentaire, s'ils pouvaient se complaire à la durée d'un tel désordre, s'ils épousaient les passions violentes et haineuses que l'un des partis en lutte nourrit contre l'autre, s'ils ne souhaitaient pas de bonne foi la fin honorable du conflit. Sans doute aussi entre deux causes qui se débattent au sein d'une nation, un étranger a le droit de faire des vœux pour le triomphe de celle qui lui paraît la plus voisine de la justice et de la vérité. C'est sous le bénéfice de ces deux observations que nous désirons la fin de la guerre américaine. Sans prévention hostile contre les confédérés, dont nous admirons les vertus militaires, nous souhaitons que cette guerre se termine par le rétablissement de l'Union et l'abolition de l'esclavage; mais si malheureusement elle doit continuer encore, les principes de notre pays, ses intérêts, ses traditions, ses instincts, doivent bien plus porter les vrais Français à applaudir à un exploit comme celui de Farragut, forçant avec ses vaisseaux de bois la passe de Mobile, qu'à vendre des navires construits chez nous aux corsaires confédérés.

C'est avec cet esprit d'apaisement conciliateur que nous nous sommes efforcés d'apprécier ce qu'il nous répugnerait d'appeler les troubles de Genève, ce qui a été l'incident déplorable des dernières élections de cette ville. Un acte arbitraire, un attentat à la souveraineté électorale, avait été commis par le bureau vérificateur de l'élection. Le conseil fédéral de Berne a cassé l'arrêt aussi illogique qu'illégal du bureau électoral de Genève, et a proclamé la validité de l'élection de M. Chenevière. En même temps l'instruction se poursuit contre les auteurs de l'acte coupable de violence qui a entraîné la mort de plusieurs citoyens paisibles et désarmés. Ici c'est la justice qui fait son œuvre, et qui saura la terminer avec une inflexible équité. C'est lorsque les incidens des luttes politiques donnent lieu à l'action judiciaire, que des étrangers doivent surtout s'abstenir de prendre part aux ressentimens des partis hostiles. La modération ne sied-elle pas d'ailleurs alors au parti lui-même qui invoque l'action de la justice? Nous devons dire à la louange du parti indépendant de Genève que par l'organe de son journal il vient de donner l'exemple d'une semblable modération. Le *Journal de Genève* a loyalement déclaré qu'il ne rendait pas le parti radical responsable de la triste fusillade de la rue de Chantepoulet, et que le parti indépendant n'entendait tirer de sa victoire électorale aucune conséquence qui pût altérer l'esprit et la lettre des institutions actuelles de Genève. Divisés en deux partis qui numériquement se balancent presque, les Genevois se condamneraient à la guerre civile ou plutôt à l'occupation fédérale indéfinie, si l'un de ces partis mettait obstacle à une conciliation bienfaisante en tenant l'autre placé sous une imputation odieuse. Il n'y a eu de coupables à Genève que des individus. Un parti tout entier et les institutions ne l'ont pas été. L'expression d'un sentiment aussi élevé et aussi juste fait honneur à l'esprit politique du parti indépendant.

La diplomatie française et la *Revue* viennent de faire une perte sensible

dans la personne de M. Armand Lefebvre, frappé il y a peu de jours par une mort prématurée. M. Armand Lefebvre avait été attaché au ministère des affaires étrangères dès l'année 1821, il y resta jusqu'en 1832, et rentra dans la carrière diplomatique en 1848. Sa retraite fut consacrée à la composition de ses études sur l'histoire diplomatique de l'empire, qui parurent d'abord dans la *Revue,* où elles furent très remarquées, et qui devinrent un important ouvrage. Après 1848, M. Armand Lefebvre fut ministre de France dans plusieurs cours d'Allemagne, à Carlsruhe, à Munich, à Berlin. Il succéda en 1855 à M. Thouvenel dans la direction des affaires politiques, et avait quitté en 1860 le ministère des affaires étrangères pour entrer au conseil d'état. Ceux qui ont connu M. Armand Lefebvre et qui à travers sa modestie bienveillante avaient pénétré et goûté les qualités solides de son esprit ont éprouvé des regrets sincères en voyant si tôt finir la carrière honorée de cet utile serviteur du pays. E. FORCADE.

REVUE DRAMATIQUE.

Les trois pièces qui se donnent aujourd'hui au Théâtre-Français, à l'Odéon et au Gymnase sont loin d'édifier d'emblée le spectateur sur le caractère véritable de notre théâtre contemporain. Tout au plus en peut-on saisir vaguement les nouvelles tendances. Notre littérature dramatique passe, ce semble, chaque jour davantage des peintures abstraites et générales aux tableaux de la vie réelle et quotidienne; elle délaisse volontiers les côtés fixes et permanens de l'humanité pour ces traits fugitifs et de circonstance dont un instant modifie la teinte et l'expression. L'on perfectionne d'un côté l'illusion matérielle de la mise en scène, et en même temps l'on complique l'illusion morale, celle que le drame et l'acteur sont seuls chargés de produire. De l'aveu même du public, les genres se mêlent et se confondent. Le théâtre n'est plus pour nous une fête en quelque façon solennelle, une volupté exquise et rare; il est devenu un passe-temps banal, et je dirai presque un besoin. L'auteur dramatique était placé autrefois en présence de deux publics bien tranchés, les illettrés et les délicats. Aujourd'hui il est tenu de satisfaire une masse flottante de spectateurs de tout rang et de tout état, qui demandent sans parti-pris une distraction au premier théâtre venu. Il en résulte que la littérature dramatique a pris le caractère indécis du milieu d'où elle tire nécessairement ses inspirations habituelles; elle nous met en présence d'une chose nouvelle, d'un produit hybride, encore mal venu et mal conformé, qui ne saurait être bien désigné par aucun des mots en usage pour distinguer la nature des œuvres théâtrales. Elle rapproche, en les ajustant provisoirement un peu au hasard, des élémens tout d'abord admis sans mélange et séparément par la scène; elle prend au drame, à la comédie, au vaudeville, à la féerie, à la *pièce à spectacle,* de quoi former un tout complexe et disparate. Nul, parmi les auteurs de ce temps-ci, n'a encore la divination claire et nette d'un genre vraiment original; mais quelques-uns, au nombre desquels il faut

ranger M. Sardou, comprennent d'instinct la nécessité de raviver, ne fût-ce qu'en les embrouillant, les ressorts de cette chose vague et mouvante qu'il est bien permis d'appeler ici la machine dramatique.

M. Sardou a eu l'art de remettre pêle-mêle au creuset certains élémens qu'il trouvait épars çà et là, mais il n'a pas eu la vertu féconde et réparatrice qui pouvait tirer de ce mélange quelque chose de neuf, d'homogène et de bien soudé. Il n'a point d'idéal ni de parti-pris franchement littéraire. C'est avant tout l'homme de la fantaisie, du désordre, des miscellanées. Son talent, qui effleure et sautille, ne saurait creuser des sujets et des caractères; il se borne à reproduire les côtés mobiles de notre monde physique et moral. M. Sardou est un peintre agréable d'éphémères. Les types qu'il met au théâtre ont la vie de l'éclair qui passe et qui s'éteint. Tel était du moins le caractère et tel aussi l'intérêt fragile de ses première pièces, qui, toutes chargées de colifichets, miroitent à l'œil; mais en abandonnant cette veine dramatique pour traiter le sujet de *Don Quichotte* à la façon d'une pièce à spectacle, M. Sardou s'est privé sans compensation des ressources et des habiletés que lui fournissait son genre d'esprit et d'observation.

N'est-il pas regrettable d'ailleurs qu'un écrivain qui parfois a fait preuve d'initiative ait eu l'idée de s'attaquer au chef-d'œuvre de Cervantes? La figure de don Quichotte semble de celles à qui personne ne devrait toucher : ainsi que les types de Molière et de Shakspeare, ceux de Cervantes ne se reprennent pas sans péril. En Espagne même, nul imitateur, pas même Guilhen de Castro ou Calderon, n'a su tirer une heureuse copie d'un original aussi bien conçu et dépeint. M. Sardou n'a pas mieux soutenu l'épreuve. Il est impossible de reconnaître dans la tumultueuse fantasmagorie montée à grands frais par le Gymnase la haute et poétique satire espagnole. L'auteur des *Pattes de mouche* ne semble avoir vu dans don Quichotte que l'occasion de transporter sur la scène, avec la complicité d'un habile machiniste, les illustrations dont M. Doré a orné le roman de Cervantes. Sous prétexte de nous rendre sensibles les hallucinations du chevalier de la Triste-Figure, il a rempli sa pièce de spectres et de silhouettes grimaçantes. La fiction littéraire se trouve sacrifiée et bat en retraite devant l'accessoire multiple de la danse, de la musique et de mille étranges exhibitions. Est-ce ainsi que se réalisera le compromis qu'on semble poursuivre depuis quelque temps entre l'ancienne manière dramatique et la nouvelle?

A côté de ce genre ondoyant, dont le caractère n'est pas encore nettement arrêté, une école dite du *bon sens* s'efforce de rajeunir et de vivifier notre théâtre sans avoir recours à ces élémens secondaires et matériels dont M. Sardou use si volontiers. Elle prend dans la vie pratique des types et des situations dont elle tire des comédies simples, régulières et pour ainsi dire alignées au cordeau; elle repousse les complications et se renferme dans un cadre bien limité. *La Volonté,* de M. Du Boys, que joue le Théâtre-Français, appartient à cette école géométrique dont le premier tort, selon nous, est en général d'employer le vers comme expression des idées et des sentimens. Il y a en effet quelque chose d'étrange et de forcé dans l'application de la poésie à des sujets si exclusivement réalistes; on croit voir une maison bien bourgeoise, aux lignes lourdes et vulgaires, sur

le front de laquelle le sculpteur aurait eu l'idée intempestive de découper de fines guipures. Le respect seul qui est dû à la poésie ne devrait-il pas pourtant nous défendre d'en faire un usage banal? La poésie n'entre pas partout : c'est le lyrisme ou la fantaisie qui l'appelle; autrement, il est plus logique et plus naturel de parler en prose. Si jamais les défauts de l'école signalée ici ont apparu bien en relief, c'est à coup sûr dans la récente pièce de M. Du Boys. En dehors de quelques heureuses tirades, au milieu desquelles détonnent encore des vulgarités qui semblent d'ailleurs inévitables, l'auteur n'a point trouvé en général ce langage ferme et vibrant dont l'accent pénètre l'âme. M. Du Boys s'est heurté de face contre l'écueil ordinaire du genre, la prédication ennuyeuse et vieillotte. Pour disserter plus à l'aise, il a rejeté dans la coulisse la plupart des scènes mouvementées et dramatiques, et nous n'apprenons que par de purs développemens oratoires les événemens dont la mise en relief directe aurait pu relever l'action, lui donner des allures nerveuses et entraînantes. N'est-il pas permis de ne goûter qu'à demi cet échange d'adages et d'homélies, et de signaler l'excès de sagesse et de convenance comme la principale pierre d'achoppement de ce genre dramatique bourgeois adopté par quelques auteurs?

Enfin, entre cette école classique du jour et celle dont M. Sardou est un des représentans se place une sorte de tiers système qui a pour marque de rejeter également et la sécheresse exagérée des novateurs du premier groupe et les hardiesses intempérantes de ceux du second. A l'Odéon, *les Plumes de paon,* de M. Leroy, sont un exemple de cette autre forme de littérature dramatique. Le mouvement et la vivacité n'y manquent point. On n'est plus ici dans un monde froid et abstrait; la réalité revêt un aspect qui plaît et entraîne. On raisonne moins et on agit plus. En même temps que l'esprit pétille, le cœur se donne librement carrière. Sans afficher la prétention d'endoctriner magistralement le public, M. Leroy est entré au vif de certaines mœurs littéraires du jour et en a tracé un heureux tableau. A part quelques situations visiblement trop chargées, ainsi qu'il arrive souvent dans les comédies de ce genre preste et aisé, la pièce est spirituelle, bien conduite et ne languit pas. Des trois sortes de littérature dramatique qui viennent d'occuper un instant notre attention, cette dernière est certainement celle dont le relief et la vérité sont le plus sensibles à cette heure; mais, il ne faut pas se le dissimuler, le genre indécis et tourmenté sur lequel nous avons insisté volontairement paraît apporter une grande opiniâtreté dans la recherche de sa forme et de son expression. Il est clair que, dans l'état où est aujourd'hui la scène française, le foyer principal de fermentation se trouve là : il s'agit seulement d'en faire jaillir une flamme vivace. Quant au théâtre aligné à l'aide de l'équerre et du compas, on ne risque rien, jusqu'à nouvel ordre, à douter de sa force vitale et de son avenir; dans cette comédie solennelle, qui paraît être si sûre d'elle-même, et ne voir dans la nudité qu'un moyen de faire ressortir ses prétendues perfections esthétiques, il y a certes moins de promesses pour l'art que dans les élémens troubles et multiples de ce genre mixte qui n'en est encore, on l'a vu, qu'aux essais et aux tâtonnemens. JULES GOURDAULT.

V. DE MARS.

LA CONFESSION

D'UNE JEUNE FILLE

CINQUIÈME PARTIE (1).

XLVII.

Depuis la mort de ma grand'mère, nous dînions toujours ensemble, Jennie et moi. Je ne la voulais pas souffrir debout derrière ma chaise, et elle avait consenti, non sans peine, à s'asseoir vis-à-vis de moi. Notre ordinaire était si frugal que nous nous servions nous-mêmes. — Savez-vous, me dit-elle quand nous fûmes au dessert, pourquoi votre père était marquis, tandis que sa mère n'était pas marquise?

— Je croyais que ma bonne maman était marquise, et que par prudence elle avait laissé oublier son titre sous la révolution.

— Pourquoi ne l'aurait-elle pas repris ensuite à la restauration, comme tant d'autres qui avaient gardé l'habitude d'oublier leurs grandeurs sous l'empire?

— Je ne sais pas, Jennie. Ma bonne maman n'avait pas d'orgueil, voilà tout.

— Votre bonne maman tenait à sa noblesse. Je ne dis pas que ce fût par orgueil, mais tous les nobles tiennent à cela, et comme elle avait justement un grand respect pour les titres, elle ne voulait pas en prendre un qui ne lui appartenait pas.

— Alors elle n'était pas marquise?

(1) Voyez la *Revue* du 1er et 15 août, du 1er et 15 septembre.

— Et votre père n'était pas marquis.

— Ce que tu dis là m'humilie. Pourquoi donc alors usurpait-il...

— Mon Dieu! il était émigré. Il faisait comme tant d'autres qui, n'ayant que leur nom, y ont ajouté un titre à l'étranger, pour faciliter leur établissement. Quand il a épousé votre mère, ce titre lui a servi. Elle n'était pas de grande famille, elle lui a apporté une certaine fortune qu'il a mangée, et il s'est trouvé veuf, pauvre, et toujours soi-disant marquis. Il était très beau et très aimable. Il a su plaire à lady Woodcliffe, qui était une riche veuve de grande famille, et dont les parens ont exigé qu'il fît ses preuves. Il ne pouvait pas les faire. Il a écrit à sa mère pour qu'elle obtînt que Bellombre, qui est un ancien marquisat éteint, fût de nouveau érigé en marquisat en sa faveur. Il se serait appelé le marquis de Valangis-Bellombre, ou tout simplement le marquis de Bellombre. Il se figurait cela possible. Il avait gardé des idées d'avant la révolution. Madame n'a pas seulement voulu l'essayer. Elle trouvait ça ridicule, car elle n'avait aucun lien de parenté avec les anciens seigneurs de Bellombre, et tout ce qu'elle pouvait faire valoir auprès des Bourbons, c'est que ses deux frères avaient été tués par Bonaparte dans le parti des Anglais. Madame ne voulait pas rappeler cela. Elle avait les idées de son mari, qui était, disait-elle, un peu patriote, et puis elle disait encore que les bons noms se passent de titre et qu'elle n'avait pas besoin de se faire anoblir, étant aussi noble que qui que ce soit en Provence. Le mariage de son fils avec lady Woodcliffe a eu lieu malgré l'opposition de la famille de cette dame; lady Woodcliffe aimait votre père. Cependant il paraît qu'elle s'est repentie de l'avoir épousé : il dépensait beaucoup, et s'il ne l'a pas ruinée, c'est qu'elle a pris le dessus et l'a tenu un peu sévèrement. C'est une maîtresse femme, à ce qu'il paraît; mais elle n'a jamais pu se faire appeler marquise par ses nobles parens, qui lui reprochaient de s'être mésalliée, et elle n'a jamais pardonné à madame de n'avoir pas fait sa volonté. Elle a refusé de venir la voir, et elle est cause que votre père n'a jamais osé vous reconnaître ouvertement. A présent je devine ce qu'elle veut; votre père l'avait assez donné à entendre dans ses lettres. Elle veut que son fils aîné soit marquis; elle veut obtenir cela du roi de France, elle n'y épargnera pas l'argent. Elle veut que Bellombre devienne son fief, et quand elle y sera parvenue, elle se pardonnera à elle-même d'avoir été jusqu'à présent Mme de Valangis tout court. Voilà pourquoi elle vous offre beaucoup d'argent pour vous évincer d'ici. Elle s'imagine que si vous vous mariez avec votre nom de Valangis et votre propriété de Bellombre en dot, le marquisat pourra être obtenu par votre mari. Je ne peux pas m'expliquer autrement sa conduite.

— Tu as sans doute raison; mais cette femme n'est-elle pas un peu folle?

— Eh! mon Dieu! est-ce que pour expliquer la moitié des choses de ce monde il ne faut pas admettre que c'est la folie qui en est cause? Voilà pourquoi on doit être raisonnable soi-même et patient avec les esprits malades.

— Oui, ma Jennie, tu dis vrai. Cela me fait penser à te dire que je pardonne à ton mari. Ah! quand je songe que, sans lui, je ne t'eusse jamais connue, je suis prête à le remercier de tous les embarras qu'il nous cause aujourd'hui.

Jennie m'embrassa. — Je vous y ai trop laissée, dans ces dangers où vous voilà! me dit-elle. Peut-être que si j'avais sacrifié mon mari, nous aurions aujourd'hui des preuves.

— Tu as fais ton devoir, et je t'en estime mille fois davantage. Tiens, vois-tu, Jennie, j'ai été bouleversée ce matin quand j'ai rencontré cet Anglais; mais depuis que j'ai entendu lire ton histoire et la mienne, j'ai bien du courage, va! Ah! plût au ciel que je fusse ta fille! j'en serais fière.

— Ne dites pas cela! vous ne seriez pas la petite-fille de votre bonne maman!

— C'est vrai, je lui dois de tenir à son nom, qu'elle m'a rendu avec tant de confiance, et tout mon orgueil doit être d'appartenir à cet ange de bonté. Quant aux titres, je m'en moque comme elle s'en moquait.

— Bien; mais son nom doit vous être sacré : vous ne pouvez pas le vendre. Qu'on vous l'arrache si on veut et si on peut, mais qu'il ne soit pas dit qu'on vous l'a acheté!

— Ah! ma chère Jennie, m'écriai-je, tu as lu dans mon cœur; voilà mon intention bien arrêtée, et si je n'ai pas maltraité M. MacAllan comme l'a fait l'abbé Costel, c'est parce que je ne veux pas avoir l'air d'agir avec dépit et de provoquer des scandales. Et puis il faut absolument, Frumence l'a dit et il a raison, que je découvre pourquoi l'on me persécute.

— Si on vous hait, c'est à cause de votre grand'mère, dont on n'a pas pu se venger pendant sa vie; mais je ne vois pas encore la persécution : ce n'est qu'une affaire de vanité. On aura su que vous deviez épouser Marius.

— Comment l'aurait-on su? C'était un secret entre nous jusqu'à présent, puisque la lettre destinée à mon père n'a pas été envoyée.

— Ah! voilà! Il y a quelqu'un dans le pays qui épie, qui rapporte, qui arrange peut-être tout ce qui se fait ici. Cela se voyait bien dans les lettres de votre père à madame, et madame s'en tourmentait. M. Barthez, qui a toutes les lettres, en sait peut-être plus long là-dessus qu'il ne veut encore nous le dire.

— Tu as raison. Il faut que quelqu'un ait écrit là-bas du mal de moi, et peut-être qu'on me juge indigne de porter le nom que l'on porte soi-même!

— Il ne faut pas croire cela, dit Jennie. Quel mal peut-on dire de vous?

Jennie était optimiste; c'était le sublime défaut de cette généreuse nature si éprouvée et toujours si sereine. Elle réussit à me distraire de mon inquiétude et à me faire participer au calme étonnant qui résidait en elle. Ce calme semblait augmenter aux heures de crise, et si elle avait des élans d'enthousiasme ou d'indignation, c'était pour se remettre à l'œuvre, l'instant d'après, dans sa voie de patience et d'activité.

— Mais que penses-tu de Marius? dis-je en souriant à Jennie, pendant qu'elle me coiffait pour la nuit.

— Marius? je ne veux pas en parler, répondit-elle.

— Ah! de ta part, voilà un blâme bien sévère.

— Ne me faites rien dire.

— Si fait. Est-ce qu'il ne te semble pas que Marius, élevé par ma grand'mère et lui devant tout, était obligé de faire la folie de m'épouser?

— Vous ne lui avez pas donné le temps de vaincre un peu de lâcheté. Si vous aviez dit : Marius, je compte sur toi, il n'aurait pas osé démentir l'abbé. L'abbé a été imprudent. On a mal pris ce jeune homme.

— Ah! tu voudrais que j'eusse attendu ses réflexions et ranimé son courage?

— Vous en demandez trop : prenez garde de n'être jamais heureuse! Vous voulez que tout de suite, comme cela, on comprenne son devoir et on le fasse?

— As-tu jamais hésité devant le tien, Jennie? et ne m'as-tu pas appris à marcher vite et droit comme tu marches?

— Tout le monde n'a point la vue bonne, le mouvement prompt; ne condamnons pas encore cet enfant : qui sait s'il ne se repent pas ce soir, et s'il ne reviendra pas demain vous dire qu'il veut vous sauver?

— Ah! Jennie, je demande à Dieu de ne point lui inspirer ce bon mouvement! je serais peut-être forcée de l'accepter, puisque c'est un devoir pour moi de sauver des outrages le nom que ma grand'mère m'a transmis.

— Voyons, Lucienne, est-ce le dépit qui vous fait parler? Soyez franche, est-ce que c'est bien arrêté que vous n'avez plus d'amitié pour Marius?

— De l'amitié, si fait, j'en ai encore. Je lui pardonne d'être égoïste et peureux. Je l'estime quand même à d'autres égards... Mais...

— Mais quoi? vous ne l'aimez pas d'amour, je le sais bien, et il m'a toujours semblé que vous ne vouliez pas connaître l'amour.

— Je désire en effet ne pas le connaître. C'est un sentiment exalté que je crains... Mais...

— Mais quoi encore?

— Ah! Jennie, je ne sais pas; il me semble qu'il y a amitié et amitié. Il me semble que si tu n'as pas d'amour pour Frumence...

— Je n'en ai pas.

—Soit! mais ton amitié pour lui est une confiance absolue dans son caractère, et cette amitié-là doit être bien douce!

— Oui, c'est une bonne chose; mais vous rencontrerez bien peu de caractères comme Frumence. Il est peut-être seul de son espèce. Songez donc qu'il n'a pas vécu comme un autre, et qu'il n'a pas eu de tentations. Il n'a rien à voir dans le monde, le monde ne viendrait pas au-devant de lui. Votre cousin, que je ne veux pas vous voir épouser par respect humain, mais qui mérite peut-être de rester votre ami, est entouré d'exemples d'ambition, de mauvais conseils peut-être...

— Parlons de Frumence. Pourquoi n'as-tu pas d'amour pour lui?

— Et pourquoi voulez-vous que j'aie de l'amour, vous qui condamnez l'amour comme une folie? Souffrez, petite, que je sois aussi raisonnable que vous.

Il se faisait tard, j'étais fatiguée, et je savais que, sur certains sujets de conversation, l'épanchement de Jennie se fermait comme un livre.

XLVIII.

Le lendemain, à midi, je fus étonnée de voir arriver M. Mac-Allan à pied. — Je ne viens pas de Toulon, me dit-il. J'ai pensé que ce serait trop loin pour conférer souvent avec vous et que je perdrais mes heures et mes yeux dans la poussière des chemins. J'ai accepté le seul gîte qui existe dans votre voisinage et l'hospitalité du docteur Reppe.

Un léger froncement du sourcil de Jennie me fit comprendre que notre adversaire s'était placé sous la main d'un ami bien froid, lequel avait une amie bien peu sûre. Instinctivement je demandai à M. Mac-Allan s'il avait fait connaissance avec Mme Capeforte. — Oui, me répondit-il sans hésiter. Pour mes péchés, j'ai passé ma soirée avec cette personne mielleuse et son étonnante fille.

— En quoi trouvez-vous Galathée étonnante?

— En tout; mais ce n'est pas pour parler d'elle que je viens vous importuner de ma visite, c'est pour me mettre à vos ordres.

Jennie sortit sans affectation. Elle espérait que, seul avec moi, M. Mac-Allan me révélerait plus volontiers ce que Frumence m'avait conseillé de lui faire avouer; mais j'avais affaire à forte partie, et j'étais incapable de diplomatie. L'impénétrabilité de M. Mac-Allan était à l'abri de toute insinuation comme de toute sommation, et le pis, c'est qu'il semblait ne mettre aucune finesse dans son jeu. —Pourquoi, me dit-il après bien des questions inutiles de ma part, voulez-vous pénétrer les motifs de la marquise de Valangis? Je n'ai pas mission de m'en expliquer avec vous. Nous devons nous placer, vous et moi, vis-à-vis d'une situation donnée, et comme je ne me permets pas de vous demander compte de vos sentimens et de vos idées sur ma cliente, je ne me vois pas obligé de vous parler d'elle autrement que comme d'un fait qui s'oppose à l'avenir que vous aviez rêvé.

Je lui objectai en souriant que ce n'était pas là ce qu'il m'avait promis en se vantant de venir prendre mes ordres.

— J'avais compté, répondit-il, que vous ne m'en donneriez pas de contraires à mon mandat. On est entraîné à la confiance avec une personne comme vous. En me mettant à votre disposition, je n'ai pas cru m'exposer au danger de trahir mon devoir.

— Et j'espère que vous ne vous êtes pas trompé; mais moi j'aurais cru que votre devoir était de me dire la vérité. Venez-vous à moi comme un messager de paix pour me dire : « Croyant que vous n'avez pas le droit d'hériter à notre place, nous avons pitié de votre dénûment, et, par respect pour l'affection que vous portait Mme de Valangis, nous vous offrons des moyens d'existence? » Ou bien, venez-vous, du haut de votre orgueil et de votre dédain, me dire ceci : « Nous voulons nier vos droits, et, pour nous épargner la peine d'un combat, nous payons à tout prix votre désistement, sans nous soucier de votre passé plus que de votre avenir? »

— Il me semble, répondit Mac-Allan, que la première version est la bonne, puisque c'est à peu près dans ces termes que je compte rédiger nos conventions, si vous les acceptez.

— Vous dites que c'est la bonne interprétation : pouvez-vous me jurer que ce soit la vraie?

— Et vous, mademoiselle, pouvez-vous me jurer que, si c'est la vraie, vous n'aurez pas d'objection à faire à mes offres?

— Vous savez que je ne puis vous répondre sans l'aveu de mes conseils.

— De même que je ne puis vous répondre sans un engagement de votre part.

— Je vois bien, lui dis-je, que nous tournons dans un cercle vicieux et que vous vous jouez de ma simplicité. Ce n'est pas une bien belle victoire, monsieur Mac-Allan! Vous avez dû faire des

choses plus glorieuses et plus difficiles en votre vie! Eh bien! je vais vous dire ce que je pense de la situation. Non-seulement je suis un obstacle à des projets que j'ignore, mais encore, pour des raisons que j'ignore également, on rougit de m'appartenir, et il me semble que si j'acceptais,... si j'accepte vos offres, on triomphera de mon abaissement et de ma cupidité.

J'avais parlé avec plus d'émotion que je ne m'étais promis d'en montrer. M. Mac-Allan m'observait, et je ne pouvais lui cacher ma révolte intérieure. Je retirai ma main qu'il voulait prendre, et la surprise qu'il en témoigna m'étonna et me blessa un peu.

— Voyons, dit-il, — et il me semblait un peu ému lui-même, — je vois bien que vous n'acceptez pas. Prenez huit jours pour écouter M. Barthez, qui désire vous voir accepter.

— Vous ne savez rien, monsieur, des vues de M. Barthez.

— Pardonnez-moi. M. Barthez est ferme, loyal, prudent et assez fort; mais sa conscience parle haut, et il n'y a que les gens sans foi ou sans entrailles qui sachent cacher leurs impressions à un œil attentif. M. Barthez sait bien que vous êtes désarmée devant la loi, et il s'inquiéterait de votre vivacité, s'il était ici. Moi, je vous quitte pour que vous ne brûliez pas imprudemment vos vaisseaux.

— Eh bien! ce que vous faites là n'est ni brave ni bon, lui dis-je sans me déranger pour recevoir son salut. Vous m'abandonnez huit jours à d'inutiles anxiétés, quand dès à présent vous pourriez me placer en face de ma propre conscience. J'ai certainement un devoir à remplir. Il n'est pas de situation sérieuse qui ne nous impose une sérieuse obligation. Pourquoi faut-il que j'ignore la mienne, quand je ne demande qu'à la connaître et à la remplir? Suis-je un enfant inepte pour signer mon abaissement ou ma ruine sans savoir ce que je fais? Faudra-t-il que, cédant aux conseils de la prudence mondaine, je reçoive de l'argent pour perdre mon nom, ou que, me fiant à mes instincts de fierté, je lutte, pour le garder, contre des inimitiés mystérieuses, peut-être implacables? Quoi! je ne saurai rien, et ce sera un texte de loi pour ou contre moi qui disposera de ma raison et de ma conscience? Non! je ne suis plus une enfant. Depuis hier surtout, il me semble que j'ai la force et le courage d'une personne mûre. Dites-moi qu'au nom de l'honneur on me demande je ne sais quel grand sacrifice, je me sens capable de l'accomplir, ou que, par suite de je ne sais quelle haine, on veut me fouler aux pieds, je me sens l'énergie de tout braver; mais ne me dites pas que je suis en péril et que, pour me sauver, j'ai le choix entre la honte et la misère, car je ne vois pas que j'aie mérité l'une, et je ne suis pas d'humeur à supporter l'autre.

— Eh bien! mademoiselle Lucienne, dit M. Mac-Allan visiblement touché de ma détresse, je ne vous conseille plus d'attendre

huit jours, je vous demande de me les accorder. Je vais faire mon possible pour modifier la douloureuse position qui vous est faite, et j'espère revenir officiellement avec des paroles que vous pourrez agréer.

— En huit jours, lui dis-je, vous n'aurez pas reçu ici, au bout de la France, une réponse d'Angleterre.

— C'est possible, mais j'aurai écrit, et quand j'aurai écrit, je me servirai peut-être de mes pleins pouvoirs. Avant que je vous quitte, voulez-vous me permettre de voir un lieu très étrange et très pittoresque que l'on m'a dit faire partie de l'enclos de Bellombre?

— C'est la Salle-verte, lui répondis-je. Je vais vous y conduire, car il y a beaucoup d'eau en ce moment, et l'endroit est dangereux pour qui ne le connaît pas.

— Non, permettez-moi de prendre un guide.

— Vous n'en trouverez pas à cette heure-ci.

— Alors je dois renoncer... Croyez qu'il me faut du courage, car une promenade avec vous est une vive tentation pour moi; mais vous me trouveriez bien grossier si j'acceptais, n'est-ce pas?

— Nullement, puisque je m'offre à vous conduire.

— Alors je cède.

XLIX.

Chemin faisant, M. Mac-Allan, qui avait un superbe chapeau de paille ingénieusement garni de tout ce qui peut préserver un Anglais du soleil méridional, s'étonna de me voir en plein midi braver cette fournaise. — J'ai remarqué, ajouta-t-il, que dans les pays chauds les cheveux noirs prennent un ton brûlé qui en atténue la dureté. Dans le nord, les brunes sont généralement sans expression et comme qui dirait incolores. Ce sont des statues pâles qu'on a coiffées de velours ou de satin noir. Vous autres, filles du soleil, vous avez de l'or répandu partout.

— C'est une allusion à ma mèche de cheveux blonds, n'est-ce pas, monsieur Mac-Allan?

— Non, sur l'honneur, je n'y songeais pas. Je ne songeais qu'à admirer votre tête crépelée, et je peux vous dire cela sans fadeur, puisque je vous parle naïvement, je vous trouve extraordinairement belle, mademoiselle Lucienne.

Je regardai M. Mac-Allan avec surprise. A quel propos me faisait-il ce compliment déplacé? C'était un homme singulier que cet Anglais et très différent de la plupart de ses compatriotes. Les pays maritimes font passer beaucoup de types étrangers sous les yeux. J'avais donc des points de comparaison dans la mémoire, et je ne retrouvais rien en lui des manières raides et de la physionomie

froide qui contrastent si fortement avec notre vivacité méridionale. Il avait tant de souplesse et de grâce qu'on eût pu lui reprocher de manquer à la dignité britannique. Sa figure était charmante, et ses traits fins eussent appartenu au type grec, si sa lèvre supérieure, un peu distante du nez, n'eût, en dépit de tout, révélé sa race. Il était coiffé et rasé avec un soin extrême; son linge, éblouissant de blancheur, n'empêchait pas ses mains de paraître aussi blanches que celles d'une femme recherchée. Il avait le pied extraordinairement petit et chaussé de maroquin si mince qu'il eût pu aller au bal ainsi. Enfin il y avait dans toute sa personne quelque chose d'aristocratique et de délicat qui devait me faire paraître très inculte et très rude à côté de lui.

Ce n'est pas que je fusse grande ou massive. J'étais bien de mon pays pour la finesse des lignes, mais j'étais brune comme une Mauresque, mes cheveux étaient rebelles à toute contrainte, je ne portais pas de gants, — je savais écarter adroitement les branches sans saisir les épines, — et mes vêtemens n'avaient rien qui pût dissimuler l'austérité de mon deuil.

L'air ému et un peu ravi avec lequel M. Mac-Allan me contemplait me parut étrange et suspect. Selon moi, il ne pouvait pas m'admirer tant que cela. Était-ce un homme à succès ou à prétentions, qui essayait de me faire la cour, ou un observateur malicieux qui voulait connaître, en stimulant ma vanité féminine, le défaut de ma cuirasse?

Il vit qu'à mon tour je l'observais, et, se prenant à sourire, ce qui dissimulait le défaut de sa lèvre et découvrait ses dents blanches : — Ne me regardez pas avec cet air de méfiance, me dit-il. Vous avez quelquefois des yeux terribles dont on aurait peur, si on ne tenait compte de la pureté de vos sourcils et de l'ombre douce de vos paupières. Voyons! ce ne sont pas là des madrigaux français; vous savez bien que vous êtes ce que vous êtes, et c'est la millième fois que vous voyez un passant rendre hommage à votre beauté.

— Monsieur Mac-Allan, lui répondis-je, je n'entends pas les réflexions des passans, je n'affronte pas leurs regards, et il n'est personne de ma famille, de mon entourage ou de mon intimité qui m'ait jamais dit que je fusse belle.

— On est donc aveugle dans ce pays-ci?

— Ici, comme partout, on est très respectueux avec les jeunes filles qui se respectent.

— Vous me donnez là une leçon que je ne mérite pas. Rien au monde ne m'inspire plus de respect que la beauté. J'ai été en Italie et en Grèce rien que pour voir les types les plus purs de l'art et de la nature. Prenez que je suis un pédant qui parle à tort et à travers de ses engouemens d'artiste, mais ne voyez en moi qu'un specta-

teur désintéressé qui vous dit : Vous êtes belle, comme il vous dirait : Vous êtes bien éclairée par le soleil.

— Puisque je suis bien éclairée, repris-je en l'observant toujours avec sévérité, dites-moi si je ne ressemble pas à mon père.

Il cacha vite un peu de dépit.

— Je ne pensais pas au marquis de Valangis, répondit-il; mais puisque vous voulez que j'y pense et que je vous dise... Non, vous ne lui ressemblez pas, mais pas du tout!

Ce fut à mon tour de cacher mon désappointement, et ce ne fut pas difficile. Nous arrivions à l'entrée dangereuse de la Salle-verte. Je passai devant lui. Profitez, lui dis-je, de ce que le soleil éclaire si bien; faites ce que vous me voyez faire. Mettez votre pied droit d'abord ici, votre main droite à cet anneau de fer où je mets la mienne; ne le lâchez que quand votre main gauche aura saisi la branche que je tiens. N'ayez pas de distraction et comptez, en cas de glissade, sur vos mains plus que sur vos pieds. — Je passai lestement comme quelqu'un qui en a l'habitude, et M. Mac-Allan me suivit en souriant. Il fut ravi de la Salle-verte et parut d'abord ne songer qu'à en admirer la fraîcheur et le pittoresque; mais je vis bien qu'il examinait la localité comme un juge d'instruction qui procède à une enquête. — Je sais à quoi vous pensez, lui dis-je. Vous n'êtes pas sans avoir ouï dire que c'est ici que j'ai été ramenée à ma grand'mère, et vous vous demandez comment une femme âgée a pu y descendre. Il m'est très facile de vous le dire. Quand l'eau est basse, on marche sur le sable, et on vient par le sentier très praticable que vous voyez en face.

— Je vous remercie de ce renseignement, répondit Mac-Allan avec calme, et j'en veux profiter dans l'intérêt de la vérité. Si vous le permettez, je vais lever à vue d'œil le plan de cette localité.

Il tira un carnet de sa poche et y traça rapidement quelques lignes, après quoi il reprit : — On m'avait dit cet endroit à peu près inabordable. Je vois qu'on m'avait trompé; il est fort beau. Voulez-vous me permettre d'y cueillir une fleur?

— Certainement oui, bien que je ne comprenne pas quel rapport cela peut avoir avec votre expertise.

— Cela, dit-il en mettant la fleur dans son carnet, c'est autre chose; c'est un souvenir.

— Un souvenir de quoi?

— Un souvenir de vous. Vous plaît-il de me dire le nom de cette plante?

— C'est un muflier sauvage.

— Mais son nom scientifique? On m'a dit que vous étiez botaniste; vous plaît-il d'écrire ce nom sur mon carnet?

— Vous voulez connaître mon écriture? Comme je n'ai jamais

rien écrit que je puisse désavouer, je n'hésite pas à vous satisfaire.

J'écrivis le nom latin de la plante, et il me pria d'y ajouter la date.

Il souriait toujours, et il y avait dans ce sourire quelque chose d'implacablement tranquille qui m'irritait. Il se mit à causer, me questionnant avec aisance sur les productions et les particularités du pays, sur les beautés de la campagne environnante et même sur mes goûts et mes occupations. Il avait l'air de vouloir gagner du temps en s'occupant de toute autre chose que d'affaires, et je crus devoir me prêter à satisfaire sa curiosité feinte ou réelle, car j'étais l'objet principal de son examen, et je voyais bien qu'il voulait établir à tous égards son opinion sur mon compte.

— Comment se fait-il, s'écria-t-il un peu inopinément, que M. Marius de Valangis ait hésité à faire son devoir envers vous?

— Marius n'a pas de devoirs envers moi, répondis-je.

— Oh! pardonnez-moi, ne fût-ce que pour avoir été agréé par vous quand vous vous êtes crue riche! J'ai grande envie de le mépriser, ce joli garçon!

— Et moi je vous le défends, monsieur. Vous oubliez...

— La *parenté?* Oui, je l'oublie toujours, et je vous en demande pardon; mais pourquoi le défendez-vous?

— Parce qu'il n'a eu aucun tort envers moi, que je sache. C'est moi qui ai rompu nos fiançailles.

— Vous avez eu tort. Vous ne l'aimiez donc pas?

— Voilà une question indiscrète, monsieur Mac-Allan.

— Je vous jure qu'elle ne l'est pas dans ma pensée. Ah! que vous avez tort, pauvre enfant, de vous méfier de moi!

Cette exclamation eut un accent si sincère et si sympathique que je craignis d'être injuste en me tenant sur mes gardes. Je lui répondis que je n'avais jamais eu pour Marius que des sentimens d'amitié fraternelle et que je ne comptais pas les lui retirer.

— A-t-il des défauts qui s'opposent à un sentiment plus complet? reprit Mac-Allan. N'est-il pas soupçonneux, jaloux?

Je ne pus répondre que par un léger éclat de rire que je ne fus pas maîtresse de retenir.

— Je vois qu'il ne l'est pas, dit l'avocat un peu étonné. Dès lors laissez-moi vous dire que, si vous étiez une fille prudente, jalouse de considération et de sécurité, vous eussiez dû le retenir hier au lieu de l'abandonner à sa couardise et à son ingratitude.

— Épargnez à la conduite de mon cousin des épithètes que je ne lui applique pas, et soyez assuré que je ne suis pas une personne assez *prudente* pour accepter des sacrifices désastreux. Si je dois tout perdre, je ne veux envelopper personne dans ma disgrâce.

Nous étions remontés à la prairie, et nous vîmes de loin Frumence qui se promenait avec Jennie sur le sentier.

— A propos, reprit Mac-Allan, M. Frumence, votre ami... car il est votre meilleur ami, n'est-ce pas?

— Peut-être, monsieur! répondis-je ingénument.

— Eh bien! pourquoi n'épouse-t-il pas Mlle Jennie, dont on le disait très épris?

— Parce que Jennie a ajourné sa résolution jusqu'après la solution de mes affaires.

— Jennie l'aime?

— Jennie l'estime sérieusement.

— Elle a bien raison. Quel excellent et digne jeune homme! Et même quel esprit supérieur, on peut dire! N'est-ce pas votre avis?

— C'est mon avis, comme le vôtre.

— Je sais qu'il vous a élevée, et je me demande qui du maître ou de l'élève a réagi sur l'autre.

— Comment un enfant pourrait-il réagir sur un professeur aussi capable et aussi sérieux?

— On dit qu'il vous aime à l'adoration.

— Je trouve le mot exagéré.

— Je l'entends dans un sens tout paternel, et je m'étonne qu'il vous blesse.

Je me mis à rougir. M. Mac-Allan avait fait allusion sans le savoir au roman de mon enfance, à cette passion que j'avais gratuitement attribuée à Frumence et dont je m'étais si sottement émue; mais comme ce roman n'avait jamais eu d'autre confident que moi-même, je sentis que j'avais eu tort de me scandaliser du mot *adoration,* et je crois que je rougis encore davantage.

M. Mac-Allan eut l'air de ne pas s'en apercevoir, et il ajouta : — Il peut bien m'arriver d'employer en français des expressions dont je ne connais pas toute la portée. Je regrette que vous n'aimiez pas l'anglais et que vous n'ayez pas voulu l'apprendre; nous nous serions entendus beaucoup plus vite.

Je lui demandai en bon anglais pourquoi il m'attribuait ce mépris pour sa langue et le refus de la parler avec lui.

Sa surprise augmenta, et nous parlâmes anglais presque toujours à partir de ce moment. Il trouva que je le savais et le prononçais bien, et quand je le priai de me dire où il avait puisé tant de fausses notions sur mon compte, il feignit de ne pas se le rappeler.

— N'est-ce pas Mme Capeforte qui vous a parlé de moi comme d'une personne volontaire et un peu bizarre?

— C'est possible, répondit-il légèrement; je n'en sais trop rien. Cette dame parle beaucoup, et je ne l'écoute pas avec assez de plaisir pour noter tout ce qui peut venir d'elle.

— Il faudra l'écouter mieux, repris-je, puisque vous allez retourner chez le docteur Reppe.

— Vous ai-je dit cela? Eh bien! oui, je compte y demeurer tout le temps de mon séjour ici. Est-ce que cela vous inquiète?

— Non, cela me rassure au contraire.

— Je suis content de votre réponse, et j'en prends bonne note.

— Comme de tout le reste?

— Oui, répondit-il après une très légère hésitation que je lui fis remarquer; mais Jennie et Frumence venaient à nous, ce qui le dispensa de s'expliquer davantage.

L.

Frumence avait l'air plus sérieux que de coutume. Il prit sur lui de se montrer à M. Mac-Allan dégagé de toute préoccupation, et Mac-Allan, engageant la conversation avec Jennie comme s'il eût été un visiteur ordinaire, passa un peu devant nous.

— Eh bien! me dit Frumence, que savez-vous des dispositions de l'ennemi?

— Rien! Croyez bien que nous ne confesserons pas cet Anglais. Je pressens seulement une chose : c'est que Mme Capeforte s'occupe de lui faire de moi un portrait peu fidèle.

— Et ce n'est pas d'hier, reprit Frumence, qu'elle se livre à cette occupation.

— Était-elle donc en correspondance avec M. Mac-Allan avant qu'il ne vînt ici?

— Avec lui ou avec lady Woodcliffe, peu importe.

— D'où savez-vous cela?

— Je ne le sais pas, je le devine, et je voudrais qu'il en eût été ainsi.

— Parce que?

— Parce que les préventions qu'on a pu faire naître contre vous se dissiperaient vite, si elles ne sont déjà dissipées dans l'esprit de M. Mac-Allan. Ne craignez donc pas de vous montrer à lui telle que vous êtes.

— Avez-vous en lui une confiance absolue, Frumence?

— J'ai besoin de le connaître un peu plus pour répondre au mot d'absolue confiance. Retenez-nous à dîner tous les deux. Jennie vous aidera à rendre l'invitation toute naturelle et comme improvisée.

— Je ferai ce que vous conseillez, Frumence; mais dites-moi donc ce que j'ai pu faire de mal dans ma vie pour qu'on ait trouvé du mal à dire de moi.

— Vous n'avez jamais su ce que c'était que le mal; comment l'auriez-vous commis? Aussi votre réhabilitation me paraît bien facile, et si cet Anglais n'est pas le plus vil des hommes et le dernier des hypocrites, c'est lui qui s'en chargera.

Nous arrivions au manoir, où M. Mac-Allan voulut prendre congé en voyant le dîner servi. Il n'était que trois heures, nous avions conservé, Jennie et moi, les habitudes de ma grand'mère. Jennie avait mis quatre couverts, et elle fit observer à Mac-Allan que le sien était du nombre. Il se défendit peu, il avait visiblement le désir d'accepter. J'insistai brièvement en lui disant que l'hospitalité ne se refusait pas dans notre pays.

— Puisque vous invoquez la coutume, répondit-il, je mets sur votre conscience le délit d'indiscrétion que vous me faites commettre.

Et il s'assit à ma droite, à la place que je lui désignais. Il mangea délicatement, comme une femme; mais il loua tous les mets en bon appréciateur du bien-être, et il complimenta Jennie agréablement sur le service et les friandises. Il parlait bien sur toutes choses, et il avait l'humeur enjouée. C'était la première fois depuis la mort de ma grand'mère qu'un peu de gaîté discrète éveillait les échos endormis de notre maison en deuil.

Mais cette aimable causerie, qui coûtait si peu à un homme du monde comme M. Mac-Allan, ne pouvait guère nous éclairer sur ses intentions secrètes. Il éluda merveilleusement toute préoccupation d'affaires, et Frumence, renonçant à pénétrer sa pensée, amena l'entretien sur des sujets sérieux, dans l'espérance que j'y trouverais l'occasion de montrer l'élévation des idées et des sentimens qu'il s'était appliqué à développer en moi. Ceci me troubla, et une voix secrète m'avertit que le meilleur rôle à jouer en cette occasion pour une jeune fille était de garder le silence. Seule avec mes amis, je ne craignais pas de leur paraître pédante : je parlais, je questionnais, et au besoin j'essayais de me prononcer sur tous les sujets à ma portée, et même sur ceux que j'aspirais à comprendre; mais devant un étranger je craignis de faire montre de mon petit savoir, et, bien que provoquée à plusieurs reprises et assez ouvertement par Mac-Allan lui-même, je me bornai à écouter sans vouloir trancher sur rien. J'aurais pu être moins réservée sans impertinence, car j'étais sincère en tout, et jamais on ne m'avait chapitrée sur mes besoins d'expansion; mais je me sentais observée, et ne voulais pas paraître y prendre plaisir.

Quand on se leva de table, M. Mac-Allan, en m'offrant son bras pour passer au salon, me fit un vif éloge de l'instruction étendue et solide de Frumence. — Je ne sais si je manque à mon mandat, ajouta-t-il gaîment; mais je me sens si à l'aise et si heureux chez ma *partie adverse*, que j'y voudrais passer ma vie. Je ne me souviens pas d'avoir fait un repas plus agréable que dans cette maison fraîche et aérée, avec cette mer brillante au loin, et cet énorme paysage brûlant devant les yeux, en compagnie de trois personnes évi-

demment supérieures chacune en son genre. Mme Jennie me représente le type de tout ce que l'on peut trouver de cordialité, de dévouement, d'esprit naturel, de bon sens et de droiture dans la meilleure région du peuple de France. Son fiancé, car il est bien son fiancé, n'est-ce pas? est un véritable philosophe et un rare esprit. Je n'ai jamais rencontré de sagesse plus solide avec une simplicité de mœurs et une candeur plus originales. Quant à vous, mademoiselle Lucienne, je n'ose plus vous dire ce que je pense de vous, tant je crains de blesser votre modestie.

— Pour le coup, lui répondis-je en riant, vous n'êtes pas sincère, vous! Jusqu'à présent, je vous écoutais apprécier mes amis comme ils le méritent, et je prenais une haute opinion de votre jugement; mais si vous trouvez un compliment à me faire, à moi qui n'ai pas dit trois paroles, je vois bien que vous ne songez ici qu'à vous moquer de nous, et je trouve cela ingrat et cruel envers de bonnes gens qui vous ont accueilli de leur mieux.

— Écoutez! s'écria M. Mac-Allan en s'adressant avec vivacité à Frumence, qui venait nous rejoindre, Mlle de Valangis me fait beaucoup de peine : elle s'imagine que je ne l'ai pas encore devinée.

— Devinée? dit Frumence. Devine-t-on une personne qui n'a jamais eu rien à cacher, et qui, par goût, par caractère, ne cache jamais rien?

— Ah! je vous demande pardon, reprit Mac-Allan. Elle cache son instruction, son esprit, sa réelle supériorité sous cette timidité charmante qu'on ne s'attend pas à trouver chez une personne de son mérite, et qui est une grâce féminine des plus exquises. Voyons, l'ai-je devinée?

— Oui, répondit Frumence, et c'est à cause de cela que vous lui avez enfin donné son nom, sans marchander davantage avec les égards qui lui sont dus.

— Mademoiselle de Valangis, reprit Mac-Allan, à qui mon nom de famille avait certainement échappé sans qu'il en eût conscience, mais qui ne se déconcertait jamais devant ses propres entraînemens, je ne m'engage en rien en vous donnant le nom que vous avez l'habitude d'entendre. Je sais qu'il est de bon goût de donner encore le titre de sire aux majestés détrônées. Je suis un Anglais protestant, mais quand j'entre dans un temple catholique, je me découvre devant la Divinité qu'on y révère, certain qu'à travers tous les cultes elle a droit aux mêmes hommages. Vous m'avez dit une parole amère tout à l'heure, vous avez supposé que mon admiration et ma sympathie pour vous étaient jouées; j'en appelle à votre ami : croit-il cela possible?

— Non, dit Frumence, qui plongeait, comme une épée, le regard de ses vastes yeux noirs dans le bleu clair et pur des yeux de Mac-

Allan. Il y avait comme un défi de sincérité échangé entre ces deux physionomies si différentes, l'une si séduisante, l'autre si mâle. Il me sembla qu'elles se disaient l'une à l'autre : Je vous briserai si vous me trompez!

Tout à coup Mac-Allan, qui avait affronté la fierté de Frumence, se déconcerta devant la mienne, car je ne me sentais pas touchée de ses éloges, et il n'y avait pas en moi la moindre ivresse de coquetterie. Il changea de couleur et se plaignit d'avoir froid, tout en disant qu'il admirait l'art avec lequel nous savions conserver la fraîcheur dans nos maisons.

— Si vous sentez trop de frais, lui dit Frumence, le remède n'est pas loin. Faisons trois pas dehors, vous serez bientôt remis.

Ils sortirent ensemble, et, comme ils causaient avec une certaine animation dans le parterre, Jennie dut leur porter le café sous le pittospore de Chine où une petite table servait quelquefois à nos collations. — Est-ce que Mlle de Valangis ne va pas venir? lui dit Mac-Allan assez haut pour que, du salon où j'étais restée, je pusse l'entendre.

— Non, répondit Jennie, mademoiselle ne prend pas de café.

— Tant pis! reprit Mac-Allan, et il s'assit avec Frumence, qui n'était pas fâché de le tenir tête-à-tête.

Je crus devoir les y laisser, et je m'occupai avec Jennie des soins de l'intérieur. Ce n'était plus un plaisir pour nous, car nous ne savions plus si nous ne dirions pas adieu à tout ce qui constituait notre bien-être; mais nous l'entretenions respectueusement, ne voulant pas commencer nous-mêmes par l'abandon, la profanation de tout ce qui avait fait partie de l'existence de ma grand'mère.

Au bout d'une heure, Frumence nous rejoignit seul. — Et l'avocat? lui demanda Jennie.

— Il est parti sans vouloir prendre congé.

— Est-ce qu'il croit que je le boude? demandai-je.

— Je ne sais; il est fort ému.

— Pourquoi? Que pensez-vous de lui?

— Je pense qu'il est ivre.

— Il n'a presque bu que de l'eau! s'écria Jennie, et les Anglais supportent tant de vin!

— Si vous êtes sûre qu'il a été sobre, — j'avoue n'y avoir pas fait attention, — je ne sais que vous dire de lui. C'est une ivresse morale qu'il éprouve sans doute, mais je vous jure qu'il n'est pas dans son bon sens. Il en a eu conscience, car il s'est sauvé moitié riant, moitié pleurant, disant qu'il ne voulait pas se montrer aux dames sous le coup d'une névralgie très douloureuse.

— Pensez-vous que ce soit une comédie, Frumence?

— Non, c'est l'effet d'un climat auquel il n'est pas si habitué

qu'il le prétend. Quand ces gens du nord veulent tâter notre soleil, ils sont aisément mordus.

Je vis, à l'air pensif de Jennie, qu'elle voulait interroger Frumence en particulier, et sans affectation je les laissai ensemble.

LI.

Je ne revis plus Jennie qu'à l'heure du souper. Frumence était parti. — Écoutez, me dit-elle, depuis quarante-huit heures Frumence est bien en peine : il veut partir pour l'Amérique.

— Ah! mon Dieu! Jennie, avec quel sang-froid tu me dis cela! Ah! cher et bon Frumence! il veut quitter son oncle, qui ne peut se passer de lui, et toi, qui lui es si chère, pour aller chercher si loin des preuves si incertaines en ma faveur!

— Oui, c'est l'idée qui lui est venue tout de suite, quand j'ai parlé hier d'y aller moi-même; mais l'abbé Costel s'est trouvé si souffrant cette nuit, et il m'est si impossible de vous laisser seule pour aller le soigner, que Frumence doit ajourner son voyage. Alors savez-vous ce qui résulte de tout ceci? C'est que, pour faire cesser certains propos,... des propos sur moi que j'aurais de la répugnance à vous répéter, il faut que je me décide tout de suite au mariage avec Frumence.

— Ah! Jennie, m'écriai-je en me jetant dans ses bras, que j'en suis heureuse pour lui et pour toi!

Mais, en disant ces paroles du fond de mon cœur, je sentis je ne sais quel déchirement se faire en moi, comme si je perdais à la fois Jennie et Frumence. Il me sembla que j'étais seule dans la vie à tout jamais, qu'au milieu de mon désastre l'amour consolerait et dédommagerait tout le monde autour de moi, excepté moi qui n'avais su inspirer l'amour à personne et qui ne devais jamais le connaître. Tous mes besoins de cœur inassouvis, toutes mes aspirations méconnues par moi-même et cruellement refoulées, peut-être le souvenir confus du plaisir que j'avais ressenti autrefois de me croire aimée de Frumence, je ne sais quoi enfin, une souffrance violente, un regret inexprimable, une double et insurmontable jalousie m'étreignirent la poitrine, et je sentis la vie m'abandonner avec l'espérance de la vie. Je perdis la notion de tout, et quand je revins à moi, j'étais étendue sur mon lit, les cheveux épars, les mains déchirées par mes ongles, la lèvre coupée par mes dents. Jennie, pâle et consternée, me tenait dans ses bras. « Qu'est-ce donc, Jennie? lui dis-je, que m'est-il arrivé? Suis-je tombée? suis-je morte? » Je ne me souvenais de rien.

— Vous avez été bien malade, et un moment je vous ai crue folle.

Il faut qu'il se soit trouvé quelque mauvaise herbe dans notre dîner. Calmez-vous, ce ne sera plus rien à présent, et j'espère que cela ne recommencera pas.

Je me souvins alors que Jennie allait épouser Frumence, et, sans lui dire l'amertume que j'en ressentais, je fondis en larmes.

— Pleurez un peu, me dit-elle, ça vaut mieux que d'étouffer. Quand vous serez tout à fait bien, nous causerons.

J'étais tellement brisée que je dormis bien, et même je me levai assez tard. Dès que Jennie entra chez moi, je lui demandai des nouvelles de l'abbé.

— L'abbé ne va pas mieux, dit-elle; au contraire... Le docteur Reppe l'a vu ce matin, bien malgré lui, car il ne veut rien faire et croit qu'il n'a rien; mais le docteur dit que c'est la goutte dans l'estomac et qu'il n'y a rien de plus sérieux.

— Pauvre abbé Costel! va-t-il donc s'en aller aussi? Je perds tous mes soutiens, tous mes amis à la fois!

— Non pas moi, s'il vous plaît, car si malheureusement l'abbé doit succomber bientôt, Frumence ira au Canada, et ce n'est pas la peine de se marier pour se quitter si tôt!

— Je ne veux pas que Frumence fasse pour moi ce voyage! je le lui défends! je veux que tu penses à toi-même, et que tu sois heureuse, Jennie!

— Je ne me marie pas pour être heureuse. Si vous ne l'êtes pas, je ne peux pas l'être.

— Je te promets de l'être, moi, quoi qu'il arrive, si tu l'es. Ainsi tu dois te marier, et bien vite.

— Non, non! dit-elle en secouant la tête; je ne dois pas me marier. J'y ai réfléchi. Frumence est venu un instant ce matin; je lui ai demandé s'il était vraiment si épris de moi, et il m'a dit que ce n'était pas là le motif de son impatience. Il dit seulement qu'on nous calomnie, lui et moi, et qu'à cause de vous il faudrait faire finir tout cela; mais moi, je crois qu'il ne faut pas se soucier du mensonge, et qu'il faut marcher dans la vérité. Je n'ai d'inclination pour personne, et si Frumence a de l'amitié pour moi, c'est si raisonnablement que mon refus ne le fait pas du tout souffrir. J'ai vu, en y songeant, des inconvéniens à ce mariage, et entre tous ceux que je vois dans un parti et dans l'autre je choisis les moindres. Que les choses restent comme elles sont! Attendons les événemens.

J'insistai vainement. Jennie sut me persuader qu'elle avait raison, et que si jamais elle se mariait, ce ne serait que pour être à même de me mieux servir.

Le lendemain, me sentant bien remise, je voulais monter à che-

val pour aller voir l'abbé Costel; Jennie m'en empêcha. M. Barthez s'était annoncé, et je devais l'attendre. Notre entrevue n'amena guère de changement dans nos incertitudes. M. Barthez avait été à la source des propos qu'il avait pressentis sur mon compte et sur celui de Jennie. Il ne voulut nommer personne; mais nous nous entendîmes à demi-mot. Seulement, quand je lui racontai ma longue entrevue de la veille avec Mac-Allan, et la manière d'abord charmante, puis un peu bizarre dont il s'était abandonné en apparence à une sympathie très vive pour moi et mes amis, il conçut l'espoir que je trouverais dans l'avocat de ma belle-mère un défenseur impartial et un conciliateur efficace. Il m'apprit que M. Mac-Allan l'avait encouragé à faire faire des recherches à Montréal et à Québec sur les dernières phases de la vie d'Anseaume et sur les révélations qu'il aurait pu faire en mourant. — J'ai déjà pris des mesures, ajouta M. Barthez : quelle que soit l'issue d'une transaction ou d'un procès, il est bon de chercher d'avance toutes les preuves qu'il sera possible de recueillir. Si nous n'en trouvons pas, nous en aurons du moins la conscience nette.

LII.

Le jour suivant, j'envoyai Michel savoir des nouvelles de l'abbé. Jennie reçut de Frumence la réponse que voici : — « Il y a un peu de mieux; j'espère le sauver encore cette fois. Ce sera peut-être grâce à M. Mac-Allan, qui, doutant de la science de M. Reppe, a été de son propre mouvement chercher à Toulon, à bord d'un navire de sa nation, un médecin anglais que je crois très capable, et dont les prescriptions énergiques ont produit sur l'heure un bon résultat. M. Mac-Allan s'est installé ici, dans la maison de Pachouquin. Il prétend que le voisinage de Mme C... lui était insupportable, et qu'il préfère habiter notre triste hameau, où du moins il peut m'être utile à distraire et à soigner mon malade. Que vous dirai-je? il me témoigne une sympathie que je ne m'explique pas bien, mais dont il m'est impossible de n'être pas reconnaissant. Malheur à lui s'il y a là un piége! »

Frumence nous écrivit de nouveau le lendemain : « Mon cher malade va encore mieux qu'hier. Il parle librement et n'étouffe presque plus; le médecin anglais est revenu et a trouvé son état satisfaisant. Mon excellent oncle a témoigné le désir de voir Mlle de Valangis. Si M. Mac-Allan était encore *aux moulins*, je ne consentirais pas à ce qu'elle vînt nous voir, il y aurait des inconvéniens; mais la présence de Mac-Allan à mes côtés me fait désirer précisément cette visite. Venez toutes les deux demain matin. »

Nous fûmes exactes au rendez-vous, et nous trouvâmes l'abbé

assis chez Frumence, qui lui lisait un texte grec pour le distraire, tandis que M. Mac-Allan écoutait avec intérêt cette lecture. — Voulez-vous continuer? me dit Frumence en me donnant le livre; je suis un peu fatigué.

J'aurais eu mauvaise grâce à refuser. Je lus le texte grec sans me soucier de M. Mac-Allan, qui m'écoutait attentivement, et de temps en temps m'arrêtait sur un mot ou sur un sens qu'il prétendait ne pas bien entendre. L'abbé, encore faible, s'efforçait de le lui expliquer; mais une ou deux fois, impatientée de ces interruptions, je donnai l'explication vivement moi-même, en anglais ou en latin. Frumence ne disait mot; il tenait à ce qu'il fût bien constaté que j'étais une femme savante, et je lui en voulus un peu quand je m'en avisai.

M. Costel demanda enfin à rester seul avec Jennie et moi.

— Mes chères amies, nous dit ce vaillant vieillard, ne croyez pas que je retienne Frumence. Je sais qu'il a deux projets entre lesquels il hésite : aller en Amérique pour servir Mlle de Valangis, ou rester près d'elle, pour la servir encore, autorisé du titre d'époux de Jennie. Je n'ai pas à résoudre le meilleur parti à prendre, c'est affaire à vous trois d'y songer et de choisir; mais je sais qu'on s'effraie de me laisser seul, et voilà ce que je ne veux pas. Je ne suis pas malade, mon indisposition n'est rien. Je suis encore jeune et fort. J'ai peut-être bien été quelquefois égoïste dans les petites choses, mais il s'agit d'une grande chose aujourd'hui, et je ne suis pas un enfant. Que Frumence me quitte donc dès aujourd'hui, si dès aujourd'hui il peut vous être utile. Je vous promets de ne pas m'en affecter, et si vous vous en faisiez scrupule, je croirais que vous ne me jugez pas digne d'être votre ami.

En parlant ainsi de son énergie et de sa santé, le pauvre abbé était si jaune, si maigre, si osseux, et avait la voix si éteinte que je me jurai bien de ne pas lui enlever Frumence; mais je dus, pour tranquilliser sa généreuse amitié, lui promettre que nous appellerions Frumence à notre aide, si nous avions besoin de lui.

Nous allions nous retirer lorsque Frumence nous avertit que M. Mac-Allan désirait nous offrir le thé, et il nous conseilla de ne pas perdre cette occasion de le gagner à ma cause. En conséquence nous nous rendîmes à la maison de Pachouquin, qui était la plus ancienne et la plus solidement bâtie du hameau désert. C'était une espèce de maison-forte du moyen âge, et on apercevait sous le toit, à travers les herbes sauvages, un reste de mâchicoulis menaçant le précipice. M. Mac-Allan vint à notre rencontre; il avait fait une nouvelle toilette durant notre courte entrevue avec l'abbé, et tout était prêt pour nous recevoir.

Il s'était installé dans une vaste grange dont les croisées étaient

sans châssis et dont l'intérieur n'offrait que les quatre murs. Pachouquin avait sous le même toit un logis rustique assez bien tenu, bien qu'il y vécût sans femme et sans serviteurs. Le garde champêtre, qui était son beau-frère, s'était mis comme commissionnaire et pourvoyeur aux ordres de M. Mac-Allan, et le maire lui-même, oncle de Pachouquin, recevait avec empressement les ordres de John, le valet de chambre de l'avocat. La majeure partie de la population, représentée par ces trois personnages, était donc rassemblée dans la cuisine, où M. John, plus important à lui tout seul que les trois autres ensemble, faisait hâter l'eau bouillante, ordonnait les tartines de pain beurré, et surveillait en personne la transcendante opération d'un thé dans les règles.

— Vous allez voir, me dit Mac-Allan en me faisant traverser le laboratoire où trois Provençaux suaient sous les ordres d'un Anglais pour nous préparer quelques tasses d'eau chaude, comment on sait se tirer d'affaire dans les pays sauvages.

J'étais fort curieuse de voir en effet comment cet homme si bien mis, si bien chaussé et si bien brossé pouvait habiter une pareille masure sans déroger à ses habitudes de parfait *gentleman;* mais ce ne fut pas à même la grange dévastée de Pachouquin qu'il nous reçut, ce fut dans une tente de voyage aussi vaste qu'un petit appartement complet, et cette habitation de coutil imperméable tenait tout entière fort à l'aise dans la grange de son hôte. Il y avait une chambre à coucher composée d'un hamac et d'une toilette qu'un rideau séparait, durant le jour, de la pièce principale, décorée du nom de parloir. Ce parloir contenait un divan, une table, des plians et des rayons de bibliothèque, le tout en bambous légers et solides. Il y avait là des armes, des fleurs, un violon, des livres, trois ou quatre nécessaires de voyage d'un grand luxe pour écrire, dessiner, manger dans le vermeil et faire la cuisine. Je ne sais s'il n'y avait pas une baignoire dans quelque coin. La chambre de John, presque aussi comfortable que celle de son maître, était une annexe également portative, et tout cela pouvait être plié en une heure et emporté sur une charrette quelconque avec deux mulets. M. Mac-Allan avait parcouru la Grèce, l'Égypte et, je crois, une partie de la Perse avec cette tente, ce valet de chambre et tous ces engins de chasse, de pêche, de toilette, de cuisine et d'arts d'agrément.

Je trouvai cela ingénieux, mais puéril, et je ne me gênai pas pour le lui dire.

— Vous avez tort, me répondit-il. Les Anglais seuls savent voyager. Grâce à leur prévoyance, ils sont partout chez eux. Ils échappent aux dangers, aux intempéries, aux maladies et aux découragemens qui déciment les voyageurs des autres nations, et avec tous

ces engins dont vous vous moquez ils vont plus loin et plus vite que vous autres qui ne portez rien.

— C'est possible, monsieur Mac-Allan; mais en venant en Provence vous vous attendiez donc à traverser le Sahara?

— Eh! eh! reprit-il en riant, cela se ressemble peut-être plus qu'on ne croit; mais il y a un fait certain, c'est que sans mon attirail je ne m'installerais pas en ce pays-ci, du jour au lendemain, où bon me semble, à moins de coucher à la belle étoile, ce qui n'est pas dans mes goûts. C'est bien joli, l'herbe des champs; mais il y rampe des vipères, et sur la mousse des rochers on trouve des scorpions. Croyez-moi, l'homme n'est pas fait pour dormir sur le sein de la nature. Il faut entre elle et lui des couvertures, des tapis, des armes et même des brosses à ongles, car la propreté est une des lois les plus sérieuses de la conscience anglaise.

— Jennie vous donne certainement raison, lui dis-je, et je ne vous donne pas tort; mais permettez-moi de vous dire que, pour voyager si convenablement, il faut être riche, et que si j'approuve le riche de chercher, sans risque et sans souffrance, la jouissance intellectuelle des voyages, j'admire encore plus le pauvre savant ou le pauvre artiste qui s'en va seul et imprévoyant, bravant tous les dangers et toutes les misères, comme un fou, comme un sauvage, si vous voulez, à la conquête de l'idéal inconnu. Voilà le ridicule, soit, mais voilà aussi la vaillance, la poésie et la gloire de l'esprit français.

— Vous n'aimez pas les Anglais, je vois cela, répondit tristement M. Mac-Allan.

Et il resta triste et silencieux en m'offrant son thé et ses sandwiches.

LIII.

— Qu'avez-vous? lui demandai-je en le voyant préoccupé. Ce pays désert vous rend-il mélancolique?

— Non, dit-il, ce pays ne réagit pas sur moi désagréablement. Il me plaît, et je ne suis pas mélancolique, je suis *gloomy*.

— N'est-ce pas la même chose?

— Non. La mélancolie d'un Français se résout en vers ou en musique; le *gloom* anglais tourne au rasoir avec lequel on se coupe la gorge ou au rocher d'où l'on se précipite.

— Voilà d'affreuses images qui n'entrent jamais dans nos esprits méridionaux. Convenez que vous vous ennuyez ici et que vous avez le mal du pays.

— Un Anglais n'a le mal du pays qu'en Angleterre; il n'a de nos-

talgie que pour ce qui est bien loin de ses pénates. Ce type si froid et si stupide, selon vous, a les aspirations immenses du bonheur irréalisable.

Comme nous parlions anglais, Jennie nous quitta pour aller tenir encore un peu compagnie à M. Costel, et, comptant que Frumence allait venir prendre auprès de moi la place de Jennie, je restai seule sous la tente de M. Mac-Allan avec le maître de cet étrange manoir. Il s'était à demi couché à mes pieds sur un très beau tapis de Perse, et, appuyé du coude sur le divan élastique où j'étais assise, il renouvelait nonchalamment l'air de la tente avec un large éventail de tresse de palmier.

— Mademoiselle de Valangis, me dit-il en dirigeant doucement vers moi le vent de son émouchoir, vous n'aimeriez donc pas cette vie molle et contemplative au milieu du véritable désert?

— Je suis Provençale, lui répondis-je, active par conséquent.

— Vous êtes Provençale, Italienne ou Bretonne, vous n'en savez absolument rien!

— Vous n'avez pas osé ajouter que j'étais peut-être bohémienne?

— Qui sait? Je voudrais que vous le fussiez!

— Sans doute pour les besoins de la cause que vous servez!

— Je me soucie de ma cause comme de cela, dit-il en jetant au loin son éventail. Est-ce que j'ai une cause, moi? Ma conscience est bien à l'aise devant une situation aussi nette que la vôtre. L'avenir qu'on vous offre est à prendre ou à laisser. J'ai rempli mon mandat. Je vous ai dit la vérité qu'on vous dissimulait, et je n'entends pas peser davantage sur vos résolutions. Je suis complétement indifférent au parti qu'il vous plaira de prendre vis-à-vis de la famille qui m'a chargé de ses propositions. Soyez noble ou bohémienne, riche ou misérable, je ne m'en occupe pas plus que des coiffes de votre grand'mère, paysanne ou marquise.

— Voilà enfin de la sincérité, monsieur Mac-Allan. Votre sollicitude pour moi n'était qu'un jeu!

— Non pas! C'était la vérité même quand je ne vous connaissais pas. J'avais pitié de vous. Chargé de vous anéantir, je ne voulais pas vous torturer, et j'aurais voulu vous trouver timide et positive. Devant l'inconnu de votre destinée, si vous eussiez accepté la consolation de l'argent, je me serais réjoui, en homme doux et humain que je suis, d'avoir sauvé une pauvre fille... Mais vous n'acceptez rien...

— Je ne vous ai pas dit cela.

— Peu importe. Vous obéissez à M. Barthez en réservant votre décision, mais vous ne pouvez pas me tromper, et je lis l'orgueil de la révolte inflexible au fond de votre cœur. Vous préférez votre droit imaginaire à la fortune considérée comme une aumône.

— Non, monsieur Mac-Allan, je ne suis pas si audacieuse et si fière que cela. De mes amis j'accepterais tout, jusqu'à l'aumône.

— Et de vos ennemis?

— Rien. Tout dépend donc du sentiment d'intérêt ou d'aversion que j'inspire à mes adversaires.

— Mais il y a deux questions en jeu, le nom et l'argent : auquel tenez-vous?

— Vous le savez bien, au nom seul.

— Si on vous offrait de vous laisser le nom seul, vous renonceriez à l'héritage matériel?

— Ceci regarde M. Barthez, et je n'ai pas à répondre à une question que vous ne m'avez pas encore posée devant lui.

— C'est juste; mais supposons qu'à la suite d'un procès long, pénible et embrouillé, vous soyez, comme j'en ai la certitude, dépouillée de l'un et de l'autre, c'est le nom seul que vous regretteriez?

— C'est cela, et aussi le milieu où je vis, la maison où j'ai été élevée, les souvenirs de mon enfance, l'empreinte que ma grand'-mère a laissée sur les plus insignifians détails des choses qui m'environnent... Mais que vous importe tout cela? Ne venez-vous pas de me dire que vous n'en aviez plus le moindre souci? Je vois bien que pour ne pas avoir vu par vos yeux et pour m'être montrée indocile à vos conseils, j'ai perdu votre bienveillance. Je crois donc que vous feriez mieux de parler de mes affaires avec MM. Barthez et Frumence, et de causer avec moi de la pluie et du beau temps!

— Voyons, finissons-en, dit Mac-Allan en se levant. Aimez-vous le bien-être, le luxe, le pays que vous habitez, les amis qui vous entourent? Voulez-vous garder Bellombre sans contestation? Renoncez au nom et au titre : c'est tout ce que l'on vous demande.

— Il n'y a jamais eu de titre attaché à ce nom : je ne puis renoncer à ce qui ne m'appartient pas.

— Mais le nom? voyons! combien voulez-vous le vendre?

— A aucun prix! m'écriai-je exaspérée et oubliant mes promesses à Barthez; que l'on m'en dépouille si l'on peut; moi, je ne commettrai jamais l'insigne lâcheté de vendre ce que ma grand'-mère m'a donné!

— Allons donc! vous voyez bien! reprit Mac-Allan en riant et en se frottant les mains comme s'il eût triomphé de m'avoir arraché ma pensée. Il me parut méchant et inexorable, et je me levai pour le quitter. J'en voulais à Jennie et à Frumence de m'avoir laissée seule avec mon ennemi. Il ne me semblait pas que ce fût convenable; dans tous les cas, c'était imprudent, car je n'étais pas de force, on le savait bien, à cacher longtemps une blessure faite à ma dignité et à lutter prudemment contre un outrage.

— Mademoiselle de Valangis, reprit Mac-Allan en me retenant de l'air le plus soumis et le plus respectueux, ne regrettez pas votre franchise. J'aime ce cri de votre cœur et de votre conscience, et j'en prends acte.

— Donc la guerre est déclarée?

— Non, ce n'est pas la guerre, car, en voyant combien vous méritez d'estime et de respect, j'espère obtenir la paix. Vous savez bien que je m'y emploie et que vous m'avez accordé huit jours pour faire la première tentative.

— Alors pourquoi disiez-vous que vous étiez si indifférent à mon sort?

— Ah! vous ne m'avez pas compris; cela devait être!

— Expliquez-vous donc.

— Vous ne voulez pas deviner?

— Je ne sais rien deviner.

— C'est que vous avez un peu trop de l'ange et pas assez de la femme.

Frumence arriva enfin, et je trouvai, après m'être impatientée après lui, qu'il arrivait un peu trop tôt. J'aurais voulu confesser entièrement mon étrange adversaire. J'entendis Frumence lui dire à demi-voix : « Eh bien! lui avez-vous parlé de... — Non, c'est beaucoup trop tôt, » lui répondit sur le même ton M. Mac-Allan.

Au moment de nous séparer, des mots échangés comme en cachette de moi recommencèrent entre Mac-Allan et Frumence. Celui-ci désirait nous accompagner un bout de chemin comme pour nous dire quelque chose que l'autre ne voulait pas lui laisser dire. Il paraît que Mac-Allan l'emporta, car personne ne nous reconduisit.

J'étais intriguée, et Jennie, qui avait l'air d'en savoir plus long que moi, ne voulut rien m'apprendre. Il me semblait bien, si simple que je fusse, que M. Mac-Allan avait une velléité de me faire la cour; mais j'avais eu une déception si ridicule en me croyant aimée de Frumence, que j'étais tombée dans un excès de modestie. Et puis Frumence avait traité Mac-Allan d'homme ivre et d'insensé la dernière fois qu'il était venu chez nous; il y avait eu depuis, dans sa lettre à Jennie, ces mots bien graves : *Malheur à lui s'il me tend un piége!* Était-il possible que, resté sur de pareils doutes quant au bon sens et à la loyauté de cet étranger, Frumence eût consenti du jour au lendemain à favoriser ses prétentions sur moi? Non, à coup sûr, je me trompais, et je repoussai sans effort et sans émotion toute idée de ce genre.

LIV.

Deux jours après, je rencontrai Mac-Allan à la promenade. Il ne m'était pas agréable de lui parler. J'étais seule et un peu loin de chez moi. Je feignis de ne pas le voir, bien que nous fussions assez près l'un de l'autre. Je pris, sans détourner la tête, un sentier qui se présentait à ma droite, et il respecta mes intentions sans affecter de m'avoir vue.

Le lendemain, je remontais le cours de la Dardenne dans cet encaissement profond qui aboutit plus bas à la Salle-verte et qui ne peut être un chemin de promenade pour personne, car le sentier est immergé ou écroulé à chaque instant; je fus frappé d'un léger glissement de grains de sable qui s'opérait tantôt devant, tantôt derrière moi, comme si quelqu'un eût marché furtivement dans les buissons au-dessus de ma tête sur le haut du ravin. J'épiai sans en avoir l'air, et j'aperçus M. Mac-Allan, qui m'épiait de son côté. Bien certainement il croyait avoir quelque chose de bizarre ou de blâmable à surprendre dans ma conduite. Je m'amusai à le faire marcher longtemps par le chemin le plus incommode qu'il fût possible d'imaginer, puis je m'assis au bord de l'eau; j'ouvris un livre et lui fis faire une pause d'une grande heure, après quoi je revins sur mes pas et rentrai, bien certaine qu'il ne m'avait pas perdue de vue. Le soir, je reçus une bien étrange lettre de Galathée; je supprime les innombrables fautes d'orthographe, mais je conserve le style.

« Ma chère Lucienne, quoique tu croies que je t'ai oubliée, et que tu te figures peut-être que je ne t'aime plus, je suis toujours ton amie, et je viens t'avertir d'une chose qui peut être bien avantageuse pour toi. L'avocat de ta belle-mère, qui a demeuré chez nous, c'est-à-dire chez le docteur, pendant deux jours, est devenu amoureux de toi à première vue. C'est maman qui l'a dit. Au lieu de servir les intérêts de ta belle-mère, il a tourné casaque, et sûrement qu'ils vont se brouiller ensemble, car je sais qu'elle t'en veut beaucoup et te considère peu. Il n'y a qu'une chose qui fâche ce monsieur, qui du reste est très bien : c'est ton amour pour Frumence, dont il est très jaloux. Sans ça, je suis sûre qu'il t'épouserait, ce qui serait bien avantageux pour toi. Il paraît qu'il est très riche et qu'il a beaucoup de succès dans le beau monde de l'Angleterre. Je te conseille donc de rompre au plus vite avec M. Frumence, qui est plus jeune et plus bel homme, j'en conviens, mais qui n'a rien et ne pourra pas t'empêcher de tomber dans le malheur. Écoute le conseil d'une amie qui t'aime et qui *ne veut* que ton bien. G. C.

« *P. S.* Garde-moi le secret sur cette lettre qui me ferait battre

par maman, si elle savait que je la trahis. Elle est bien dure pour moi, mais je veux ton bien avant tout. »

Je montrai cette lettre à Jennie, qui la relut deux fois attentivement et me dit ensuite : — Cette sottise-là a plus d'importance que vous ne pensez; je la garde, car elle trahit les méchans secrets de Mme Capeforte. C'est bien elle qui a écrit contre vous, et voici enfin la chose dont elle vous accuse. On veut faire croire que vous avez eu l'idée d'épouser Frumence. Puisqu'il faut que cela arrive enfin jusqu'à vous, je vous le dis; je le savais déjà, et je devinais l'auteur de cette histoire.

— Comment est-il possible, Jennie, qu'une pareille idée soit venue à quelqu'un, même à Mme Capeforte, qui a tant d'idées?

— Vous ne savez pas que Galathée... Mais à quoi bon vous dire cela?

— Je sais que Galathée était éprise de Frumence, et qu'elle me fait encore l'honneur d'être jalouse de moi.

— Elle vous l'a dit, la sotte? j'espérais que non! Eh bien! elle a été raillée durement par Marius, que sa mère aurait voulu et espère peut-être encore lui faire épouser. Galathée n'est pas méchante, elle est pis que cela, elle est bête. Elle se sera laissé arracher l'aveu de son goût pour Frumence, sa jalousie contre vous et les malices de Marius, dans lesquelles vous avez peut-être bien un peu trempé...

— Jamais, Jennie, cela me répugnait.

— N'importe, Marius bien naturellement ne voyait que vous et dédaignait la Galathée. Mme Capeforte sait tout cela, et elle a réussi par ses intrigues à rompre votre mariage en vous faisant des ennemis qui compromettent votre avenir. Voilà tout son plan dévoilé. Tâchons de profiter de ce que nous savons. Le moment est venu où vous devez tout savoir vous-même, et Mac-Allan, lui aussi, s'est trahi. L'autre jour, en prenant ici le café avec Frumence, il lui a posé la question avec finesse, à ce qu'il croyait; mais l'autre est plus fin que lui. Il a vu tout de suite qu'on le soupçonnait d'avoir avec vous une amitié trop intime, et il a relevé l'avocat si vertement qu'ils ont failli se provoquer; puis tout à coup M. Mac-Allan a eu un bon mouvement de cœur, il s'est repenti d'avoir cru à des calomnies, il est parti très chagrin et très agité. Dès le lendemain, il a quitté la bastide Reppe, et il s'est établi aux Pommets, soignant l'abbé et témoignant à Frumence la plus grande estime et la confiance la plus entière. Donc il n'a plus de soupçons sur vous, et il est sincère en disant qu'il veut vous réconcilier avec lady Woodcliffe.

— Et pourtant il m'observe, il me suit, et il épie tous les pas que je fais hors de la maison?

— Ah! dame! cela, c'est un sentiment personnel d'inquiétude ou de jalousie. M. Mac-Allan s'est peut-être en effet mis dans la tête de vous aimer; Mme Capeforte a pu deviner juste : que vous en semble?

— Il ne me semble rien, Jennie, sinon que M. Mac-Allan m'alarme et me blesse. Tu crois donc qu'il a exprimé à Frumence l'intention de m'épouser?

— C'est possible, répondit Jennie, qui ne voulait pas se prononcer.

— Frumence ne t'a rien écrit là-dessus depuis deux jours?

— Si fait; mais il dit comme moi que nous ne devons pas encore fixer notre opinion sur M. Mac-Allan. Nous ne le connaissons pas assez. S'il était ce qu'il paraît, Frumence vous conseillerait d'examiner les offres de mariage qu'il pourrait vous faire; mais, après avoir eu d'abord l'idée de vous avertir franchement de ce qui se passe, il a cédé à M. Mac-Allan, qui trouve que c'est trop tôt et qui craint de vous être antipathique. Voyez en vous-même, et prenez votre temps.

LV.

Nous en étions là quand Frumence arriva, bien qu'il fût assez tard dans la soirée.

— Parlez devant Lucienne, lui dit Jennie en lui montrant la lettre de Galathée, qu'il lut en rougissant d'indignation. Vous voyez, ajouta Jennie, qu'il n'y a plus rien à se dire à l'oreille.

— Eh bien! disons tout, répondit Frumence. M. Mac-Allan aime Lucienne : est-ce bien sérieusement? Moi, je ne me connais guère en passions de cette nature, et je suis surpris de voir un homme de quarante ans, car il a quarante ans et ne cache pas son chiffre, enthousiaste et spontané à ce point. Je vous le garantis maintenant parfaitement sincère avec nous et même naïf vis-à-vis de lui-même. C'est un tempérament nerveux, impressionnable, romanesque à sa manière. Donc, s'il ne vous aime pas comme il le croit, ma chère Lucienne, il croit fermement vous aimer comme il le dit.

— Pouvez-vous m'affirmer cela, Frumence?

— Oui, je le peux aujourd'hui. Je l'ai vu malade et comme désespéré la nuit dernière, et je ne serais pas dupe d'une comédie dont au reste il serait impossible d'expliquer le but.

— Si je vous ai fait cette question, repris-je, c'est que je veux rigoureusement savoir si cette prétendue passion n'est pas une insulte que je doive repousser avec mépris.

— Vous pouvez être tranquille à cet égard. Cette prétendue passion n'a pour but que de vous offrir un nom honorable et une très

belle fortune, quelle que soit l'issue du procès qui pourrait s'engager, et, pour que l'on n'ait pas de doute là-dessus, il offrirait de vous épouser tout de suite, bien qu'il eût de beaucoup préféré, dit-il, que vous fussiez sans nom et sans ressources, afin d'avoir un véritable dévouement à vous offrir.

— S'il en est ainsi, je lui dois donc beaucoup d'estime et de reconnaissance.

— Oui, dit Jennie, s'il est riche et si votre affaire est mauvaise!

— Moi, reprit Frumence, je ne puis admettre qu'un homme si remarquablement doué et d'une si grande allure en toutes choses ne soit pas un homme honorable. Je n'ai qu'une seule crainte : c'est qu'un caractère si expansif et si inflammable ne réalise pas le type d'amitié sérieuse et solide que Lucienne avait cru trouver dans Marius.

— Vous m'avouerez, Frumence, qu'après m'être si complétement trompée sur le compte de Marius, je ne dois plus me fier à mon propre jugement. Je veux m'en rapporter au vôtre et à celui de Jennie. Tâchez de vous mettre d'accord.

— Eh bien! dit Frumence en tirant un petit portefeuille de sa poche, puisque je suis ici l'avocat de Mac-Allan, voici une forte preuve en sa faveur : c'est la lettre qu'il écrit à votre belle-mère, et que je suis chargé de faire partir demain matin. Il m'a autorisé à vous la montrer, lisez-la.

J'ouvris l'étui de cuir de Russie dont Mac-Allan avait recouvert sa lettre, pour qu'elle me fût présentée vierge d'un grain de poussière et imprégnée de cette odeur si chère aux Anglais et si peu agréable selon moi. C'était comme un souvenir de miss Agar; je secouai la lettre, j'éloignai la couverture et je lus en souriant la suscription :

« *A Mylady Woodcliffe, marquise de Valangis-Bellombre.*

« Mylady, je suis heureux de vous dire que j'ai fidèlement rempli vos intentions en soumettant, dès le lendemain de mon arrivée à Toulon, vos propositions à Mlle Lucienne, dite de Valangis. Je pensais avec vous qu'elles devaient séduire et réduire à l'instant même une personne avide de liberté et peu soucieuse des priviléges de la noblesse, telle qu'on nous avait dépeint la fille adoptive de feu Mme la douairière de Valangis. Mes offres ont causé plus de surprise et de chagrin que je ne m'y attendais, et on a refusé jusqu'à ce jour d'y répondre catégoriquement; mais, sans préjuger encore quelle sera la réponse finale, je dois vous dire qu'à l'instant même j'ai procédé à l'examen des faits, certain que, si la jeune personne était honorable, vous ne vouliez en aucune façon lui contester le nom qu'elle porte. J'ai attentivement observé la physionomie, le ton, les ma-

nières, l'entourage de cette demoiselle. J'ai causé avec elle, j'ai vu ses amis, j'ai étudié un petit nombre de personnes recommandables admises dans son intimité; je n'ai trouvé là que des affections très pures, des dévouemens parfaitement désintéressés, un grand respect ou des sentimens paternels. Mlle Lucienne a des ennemis et des détracteurs, cela est certain, et la femme qui a tant écrit à votre mari sur ce qui se passe depuis vingt ans à Bellombre est à la tête de cette cabale; mais cette femme est indigne de confiance, et je sais maintenant que, dès son jeune âge, elle s'était flattée de plaire au marquis, à peine sorti lui-même de l'adolescence. Elle a toujours haï Mme de Valangis pour l'avoir raillée de cette prétention, et toute sa vie a été une vengeance contre elle. Il y a encore un détail à enregistrer, c'est que cette femme voulait marier sa fille avec le jeune Marius de Valangis, qui a rejeté ses avances : nouveau sujet de dépit contre Lucienne, que l'on supposait aimée de son cousin. Pour vous édifier complétement sur le compte de cette femme, je n'ai qu'une chose à vous dire. Elle vous a envoyé une prétendue lettre d'amour écrite par Lucienne à un jeune homme du voisinage, et surprise, disait-elle, dans les mains de sa *fille innocente*. Eh bien! cette fille est l'auteur de la lettre, et elle est innocente seulement en ce sens qu'elle ignore ou ne comprend pas le parti que sa mère a pu tirer de sa folie. J'ai comparé les écritures, car j'ai fait écrire Mlle Lucienne sous mes yeux, et cela n'était pas nécessaire, je vous jure. La demoiselle en question a le style et l'orthographe que vous savez, tandis que Mlle Lucienne, jugée par nous *à priori* si vulgaire, si mal élevée et si peu soucieuse de sa dignité, est une personne extraordinairement instruite, parlant notre langue comme vous et moi, ayant fait de meilleures études que beaucoup d'hommes de notre connaissance et possédant le ton de la meilleure compagnie. Telle qu'elle est, loin d'être déplacée dans votre monde et dans votre famille, elle fera honneur à l'une et à l'autre, car il suffit de la voir pour lui accorder le respect, la sympathie et, j'ose dire, l'admiration qu'elle mérite.

« Il y avait une chose plus délicate et plus difficile à vérifier. On vous avait écrit que Mlle de Valangis avait une inclination d'*ancienne date* déjà pour un *jeune drôle* introduit dans la maison comme précepteur par une *indigne servante*. Eh bien! le jeune drôle est un homme de trente-deux ans, du plus rare savoir, de la plus haute moralité et du plus grand mérite. Bien qu'il soit sans fortune et sans naissance, ce ne serait certes pas une honte, ce serait peut-être une vaillance de cœur et d'esprit de la part de Lucienne de l'avoir choisi pour le futur compagnon de sa vie; mais je sais vos idées sur les convenances sociales, et je n'ai pas à les discuter ici. Je devais rechercher les faits, et les voici : le jeune

homme accusé de captation a repoussé avec indignation la calomnie. J'ai appris de lui en outre que depuis longtemps il avait été fiancé par Mlle de Valangis à l'*indigne servante*, laquelle est un ange domestique, le dévouement, l'intelligence, la droiture, le labeur, la chasteté en personne.

« J'aurai beaucoup à vous parler de cette Jennie et du rôle important qu'elle a joué dans la vie de Mlle Lucienne. Je vous dirai quelle est à mes yeux la valeur des renseignemens qu'elle peut produire. On a joué ici cartes sur table avec moi, et mon opinion n'a pas varié sur la question d'état civil. Quand vous l'exigerez, je vous dirai la vérité, comme mon devoir et ma conscience l'exigent. Je n'ai pas non plus changé d'avis sur l'illégalité du testament qui frustre vos enfans de l'héritage de leur aïeule maternelle; mais ce sont là des questions secondaires dont rien ne presse encore la solution, puisque j'ai pris toutes les mesures nécessaires pour réserver les droits de vos enfans. Ce que vous vouliez savoir avant tout, vous le savez maintenant. Mlle de Valangis est digne de conserver le nom qu'elle s'attribue, et qui est peut-être le sien malgré l'impossibilité où elle sera, selon moi, de le constater d'une manière légale. Jusqu'ici il n'y a pas d'impossibilité notoire non plus à ce qu'elle y prétende. Le jugement rigoureux le lui refuse; des présomptions favorables, fondées sur sa moralité et sur celle de Jennie, peuvent prolonger la lutte. Ce qu'il faut que vous sachiez, c'est l'opinion publique, dont on doit tenir compte en France, et dans le midi surtout, quand il s'agit d'affaires romanesques et mystérieuses. Il y a bien ici des quolibets, des doutes et des lazzis sur la recouvrance miraculeuse de la petite fille, une critique vague de certains collets montés sur son éducation virile et sur de prétendues excentricités qui n'en seraient pas en Angleterre, comme de monter à cheval et de se promener quelquefois seule dans la campagne déserte. Il y aura, il y a certainement déjà, dans les bas-fonds vulgaires et même dans de certaines coteries bigotes de cette société de province, des calomnies semées par votre indigne correspondante; mais j'ai vu le consul de ma nation, le préfet, le maire, le commandant de notre station maritime, lord Peveril, établi à Hyères depuis six ans, et mistress Hawke, qui reçoit à Toulon la meilleure compagnie. Je me suis informé à Lyon et à Marseille, j'ai écrit à Nice et à Cannes aux personnes que vous m'aviez désignées, et j'ai reçu leurs réponses. Je puis donc vous affirmer : 1° que tout ce qu'il y a d'honorable et de sérieux dans la population est pour Lucienne de Valangis contre ses envieux et ses détracteurs; 2° qu'une recherche trop hostile de ses droits serait considérée comme une persécution gratuite; 3° qu'une attaque au testament, venant de personnes beaucoup plus

riches que la légataire désignée, ferait le plus mauvais effet et tracerait un rôle infiniment pénible à votre mandataire.

« Je crois répondre, mylady, à vos nobles intentions et à vos sentimens généreux en vous disant toute la vérité, et je mets à vos pieds plus que jamais l'expression de mon dévouement respectueux.

« GEORGE MAC-ALLAN. »

« *N. B.* Je ne dois pas oublier le docteur Reppe, qui vous a écrit des lettres si vagues. C'est un homme sans caractère et sans consistance, entièrement gouverné par la dame du moulin. *Honni soit*, mais modérément, *qui mal y pense!* »

LVI.

— Allons, allons, dit Jennie, qui avait su un peu d'anglais dans son commerce, et qui, à m'entendre étudier et causer trois ans avec miss Agar, en avait assez rappris pour comprendre cette lettre, M. Mac-Allan est un digne homme et un homme d'esprit. Je me rends, Frumence. Pensez à lui, Lucienne, et consultez-vous.

— Eh bien! je me consulterai, Jennie; mais dois-je donc dire déjà à Frumence d'encourager ses projets?

— Non, répondit Frumence ému, ne me dites pas cela!

J'eus une sorte d'éblouissement. Il m'avait semblé que Frumence éprouvait un déchirement en me poussant dans les bras d'un autre; mais je me trompais, et je le vis bien vite.

— Jennie, ajouta-t-il d'un ton solennel, vous savez comme je vous aime, et je veux vous le dire devant cette noble enfant que nous chérissons tous les deux. Vous êtes ma sœur, ma mère et la femme de mon cœur. Je ne me décourage pas des obstacles qui nous séparent, et j'attendrai encore dix ans, s'il le faut, que vous vous regardiez comme libre envers Lucienne. C'est pourquoi je ne veux pas qu'elle se hâte de faire un choix qui pourrait hâter et déterminer le vôtre en ma faveur. Elle mariée, heureuse, il vous serait permis de m'accepter pour mari; mais que l'espérance dont je me nourris religieusement me soit à jamais enlevée plutôt que d'influencer ma conscience et de troubler ma raison! Je veux encore étudier Mac-Allan avant de l'encourager. Je veux pénétrer tous les détails de sa vie et saisir toutes les nuances de son caractère. Il a confiance en moi. Avant peu, je vous reparlerai de lui. Jusque-là, ne le fuyez pas, Lucienne; observez-le. Vous êtes censée ignorer des projets dont je ne vous aurais pas encore fait part sans cette lettre de Galathée.

— Mais il vous demandera si je les pressens, et vous ne voudrez pas mentir.

— S'il faut mentir un peu pour soutenir la dignité et conserver l'indépendance de votre rôle, je mentirai, ma chère enfant. En pareille occurrence, ce n'est pas un si gros crime.

— Merci, Frumence, répondis-je en serrant la main qu'il me tendait. Merci pour les sacrifices immenses que vous me faites... Mais toi, Jennie, tu n'as rien répondu aux belles et bonnes choses qu'il t'a dites! Tu es blasée sur son admirable dévouement, heureuse femme!

— Je veux lui répondre devant vous, dit Jennie, et ce ne sera pas du nouveau pour lui. Frumence, vous savez qu'il n'y a aucun homme plus estimable et meilleur que vous dans mon idée; mais je suis plus âgée que vous, j'ai bien souffert du mariage, et je serais plus tranquille si vous n'aviez jamais pensé à m'épouser; car je suis heureuse comme nous sommes, et il n'y a rien de plus haut placé que le sentiment que je vous porte. Si je suis votre sœur et votre mère, vous êtes bien mon frère et mon fils. Nous ne trouverons jamais mieux que cela, allez, et si vous voulez me faire tout le bien possible, vous ne penserez pas à notre mariage comme à une chose dont notre amitié ne pourrait pas se passer.

Frumence eut dans les yeux un nuage qui se dissipa vite. Il serra la main de Jennie comme il avait serré la mienne, et se retira en lui disant : « Je n'ai pas d'autre volonté que la vôtre. »

Il me semblait que Jennie était bien cruelle, et pourtant je lui savais gré de l'être. Que se passait-il en moi? Je ne pus fermer l'œil de la nuit. L'inclination de Mac-Allan, fantaisie ou passion, réveillait tout un monde de riantes chimères évanoui depuis longtemps. On pouvait donc aimer dans la vie réelle? L'amour existait donc ailleurs que dans les livres? Frumence avait beau le surmonter, et Jennie le repousser, et Marius le nier, et Galathée le profaner, et Mac-Allan l'exagérer peut-être; il était là, cet inconnu, mêlé à ma vie, et, jeté dans la balance de mes destinées, il y pesait plus, à lui tout seul, que toutes mes autres chances de désastre ou de salut. J'avais eu beau vouloir l'ôter de mon programme, il l'avait rempli quand même, à mon insu. C'est lui qui avait servi de prétexte aux inimitiés dont j'étais l'objet; c'est lui qui, à l'état d'idéal ou de théorie, avait été le but innomé de toutes mes aspirations; c'est lui qui, parlant toujours plus haut à mesure que je lui imposais silence, m'avait crié : « N'épouse pas Marius; » c'est lui qui m'assurait le dévouement de Frumence, car Frumence ne m'aimait comme un père que parce qu'il aimait Jennie avec tout son être; c'est lui enfin qui, sous les traits de Mac-Allan, se déguisait en homme d'affaires, et venait, comme dans les vieilles comédies, mettre un billet doux à la place d'un exploit d'huissier.

Je mentirais bien, si je jurais que je ne me sentis pas flattée, réjouie et un peu enivrée de l'effet produit par mon petit mérite sur un homme de cette distinction, peut-être fallait-il dire de cette valeur. Après la lettre que je venais de lire, il n'était plus possible de douter de sa loyauté; restait à savoir si je devais compter sur la durée d'une flamme si soudaine. Mon amour-propre me suggérait d'y croire, et Frumence, en cherchant à le rabattre par ses doutes, le faisait un peu souffrir; mais Frumence prétendait ne pas savoir juger ce genre de passions. Les dédaignait-il toutes, ou en connaissait-il une, une seule digne de lui, une seule qui eût été digne de moi?

En cherchant à m'endormir pour échapper à cet imbroglio de mes pensées, je fis des rêves, ou plutôt des demi-rêves confus, à chaque instant dissipés par ma raison, qui voulait raisonner et ne pas se laisser abuser par le sommeil. Mac-Allan m'apparaissait sous des dehors charmans; je lui prêtais encore plus de grâce et de distinction qu'il n'en avait, bien qu'il en eût réellement beaucoup; je l'écoutais me dire mille choses que je n'avais pas comprises, qui m'avaient blessée, et qui maintenant caressaient mon oreille comme une musique délicieuse. Je le voyais cherchant à me rencontrer dans la montagne, et revenant le cœur brisé parce que je l'avais évité ou me suivant dans le ravin et s'enivrant du bonheur de me regarder lire.

Mais j'étais éveillée en sursaut par la voix de Frumence, qui me criait : Gare! et je le voyais passer dans un char de feu, emportant Jennie dans les nuages, tandis que je restais sous la tente de coutil de Mac-Allan, respirant un parfum de fleurs mêlé à des odeurs de cuir de Russie, de savon de Windsor et de caoutchouc. Je devenais railleuse, je trouvais mon mari trop joli, trop spirituel et trop éloquent. Il me semblait aligner des phrases au lieu de soulever des idées; je le traitais d'avocat, et nous nous querellions. Lui me traitait de bohémienne, et je criais à Jennie : « Pourquoi m'as-tu laissée avec cet Anglais? »

Alors, secouant le rêve, je m'asseyais sur mon lit, les pieds pendans et les cheveux dénoués, et je me regardais en tremblant dans une glace qui servait de panneau à une de mes armoires. Est-ce que je suis si belle que cela, me disais-je? Où Mac-Allan a-t-il pris que je fusse belle? Frumence n'a jamais eu l'air de s'en douter, Jennie ne me l'a jamais dit, et Marius m'a dit cent fois que j'étais petite, noire, ébouriffée. Le plus beau compliment qu'il m'ait fait, c'est de me comparer à une figurine indienne assez gentille qui était sur la cheminée de ma grand'mère et de m'appeler *princesse pagode* dans ses jours de belle humeur. Pourtant il fallait bien

que j'eusse quelque charme, puisqu'un homme de quarante ans en était si frappé. Et le chiffre de Mac-Allan, au lieu de lui être compté comme un défaut, me faisait apprécier davantage l'hommage qui m'était rendu.

C'est un dangereux flatteur et un effronté courtisan que l'amour! Comme il surprend l'esprit d'une jeune fille, dès qu'il parle à ses besoins de manifestation! Les phrénologues ont un mot barbare, *l'approbativité,* qui répond mieux qu'un autre à ce besoin d'encouragement inné dans l'homme, car c'est le premier élan de toute jeunesse vers la sympathie et la protection. Avant la première parole d'amour, le jeune homme aussi bien que la jeune fille s'ignore lui-même. Il vit dans la crainte des autres et dans la méfiance de soi. La jeune fille, encore plus facile à froisser, rougit quand on la regarde, et qu'y a-t-il sous cette rougeur? Un premier trouble des sens? Non, pas toujours, car bien souvent, elle ignore ses sens. C'est bien plutôt la peur d'être méconnue, raillée ou dédaignée. A l'âge où tout sourit à la faiblesse, l'ombre de l'ironie, du dédain, ou seulement de la curiosité passe sur l'âme du faible comme un nuage; mais l'amour arrive avec ses exagérations poétiques ou ses ardentes hyperboles, et l'enfant d'hier entre dans la vie. Il sent sa valeur, ou il la cherche en lui-même. Il devient un être complet, ou il aspire à le devenir. Il se sent pour la première fois assuré d'exister. Qu'il partage ou non le sentiment qu'il inspire, il ne saurait le dédaigner, et il s'en empare comme d'une force qu'il cherchait et qu'on lui apporte.

Cette prise de possession de la vie fut bien marquée en moi, et ne se perdit pas dans le vague des surprises tumultueuses de l'inexpérience. J'avais reçu une éducation mâle, je m'étais crue à tort un grand philosophe; mais mon sens philosophique avait pourtant reçu un certain développement, et je voulais me rendre compte de tout. Je reconnus avec un peu de confusion que l'amour de Mac-Allan m'était agréable, et que j'avais été hypocrite en cachant à Jennie et à Frumence la satisfaction que j'en ressentais. J'invoquai alors ma propre loyauté contre les suggestions de ma vanité, et je trouvai que j'avais dû, que je devais encore combattre l'enivrement, à moins que je ne fusse bien décidée à m'y livrer et à rendre l'affection qui m'était offerte.

C'est là que la solution cherchée me devint impossible à trouver et me donna une sorte de fièvre. Je ne sentais aucun engouement, aucun aveuglement de préférence pour Mac-Allan. J'appréciais sans trouble ses qualités, je les voyais en moins plutôt qu'en plus. Son approbation ne me semblait pas apaiser ma soif d'approbation. J'en souhaitais une plus complète, plus élevée et plus flatteuse encore. Celle de Frumence pour Jennie? Peut-être! Et pourtant

Frumence me paraissait trop stoïque et trop supérieur à son propre amour. J'eusse voulu rencontrer un être aussi grandement fort que Frumence, et aussi délicatement impétueux que Mac-Allan. Cela dépendait peut-être de la personne aimée : peut-être Jennie était-elle trop austère pour que Frumence fût passionné avec elle, peut-être étais-je trop enfant pour que Mac-Allan fût sérieux avec moi.

Je me résumai enfin en constatant que mon cœur était ému et non rempli, mon esprit charmé et non satisfait, et je m'endormis de guerre lasse en me disant : Ou je suis encore trop jeune pour aimer, ou j'ai déjà passé l'âge des illusions.

LVII.

Je dormis peu et m'éveillai avec le jour, m'étonnant de me trouver sans fatigue, comme si les agitations de mon insomnie eussent été un milieu désormais approprié à mes forces de vitalité. Je pensai à Frumence avant de penser à Mac-Allan. Mes souvenirs de la veille se coordonnèrent, et je vis devant mes yeux cette phrase de la lettre de l'avocat à sa cliente : *Bien qu'il soit sans naissance et sans fortune, ce ne serait certes pas une honte, ce serait peut-être une vaillance de cœur et d'esprit de la part de Lucienne que de l'avoir choisi pour le futur compagnon de sa vie.* Cette phrase m'avait tellement troublée et intimidée que je l'avais à peine articulée en la lisant à Jennie; mais Jennie avait paru l'entendre et la peser aussi bien que les autres phrases de la lettre.

Pourquoi Mac-Allan l'avait-il écrite, sachant qu'elle serait placée sous mes yeux? Était-ce une courtoisie exquise ou une noble acceptation de rivalité à l'adresse de Frumence? Était-ce la réhabilitation généreuse d'un sentiment qu'il m'attribuait secrètement et qu'il était résolu à combattre ou à pardonner? Mac-Allan était jaloux malgré lui de Frumence; Galathée l'affirmait, pauvre affirmation! mais Jennie n'avait pas dit que cela fût impossible, et il me semblait ne devoir plus en douter.

Qu'allais-je donc résoudre? Dissiper cette jalousie était un devoir, si j'agréais les soins de Mac-Allan; mais si je ne les acceptais pas, avais-je besoin de me justifier? Me justifier de quoi d'ailleurs? Pouvais-je avoir songé à faire de Frumence le compagnon de ma vie sans l'associer dans ma pensée à la femme qu'il aimait? Épouser Frumence! non vraiment, je n'y avais jamais songé, et cette chose impossible me surprenait comme un outrage fait à ma raison. Mac-Allan pouvait-il m'interroger sur une supposition qu'il repoussait lui-même, puisqu'il savait l'union projetée avec Jennie et prenait Frumence pour son confident?

J'achevais à peine de déjeuner lorsque Jennie m'avertit de l'arri-

vée de *mon amoureux*. Jennie n'avait jamais prononcé un pareil mot devant moi, et je faillis en être blessée; mais je vis à son sourire qu'elle voulait me dire par là : Ne prenez pas les choses si sérieusement. Apportez-y la gaîté, qui est une défense sans pruderie et sans danger.

J'avais été bien tentée de me faire valoir un peu et de marchander l'audience à *mon amoureux;* mais il pouvait ne venir qu'en qualité de plénipotentiaire : je devais ne pas paraître soupçonner autre chose. Je le reçus sans surprise et sans solennité. Il vint d'ailleurs, dès le premier mot, au-devant de toute objection. — Je me présente, dit-il, sans avoir sollicité l'honneur d'être admis aujourd'hui chez vous, et c'est une perfidie de ma part, je m'en confesse. Vous m'auriez peut-être trouvé indiscret. J'aime encore mieux être franchement importun et vous voir à tout prix que d'être éconduit sans vous voir. Me voilà; souffrez-moi, puisque, ne m'ayant rien permis, vous n'êtes engagée à rien.

— Est-ce là, lui répondis-je en souriant d'un air aussi dégagé qu'il me fut possible de le prendre, le langage sérieux qui convient à un homme envers qui j'ai une reconnaissance aussi sérieuse à exprimer?

— De quoi diable parlez-vous là, mademoiselle de Valangis? reprit-il d'un ton moitié inquiet, moitié léger.

— Je parle de la lettre que vous avez écrite à votre cliente. Comment vous remercierai-je de la bonne opinion que vous avez conçue de moi sans me connaître, et que vous n'avez pas craint de manifester si vite?

— La vérité est un éclair, répondit Mac-Allan. Le légiste la cherche avec des soins infinis et des scrupules admirables; mais dans les affaires comme dans la science elle fuit quand on croit la saisir. Je suis un étrange avocat, n'est-ce pas? car j'ai passé ma vie dans de sèches analyses et dans d'arides calculs de probabilité. Que voulez-vous? c'est ma profession, et je l'ai aimée comme un art; mais après vingt ans d'études comme au premier jour je ne trouve qu'un *criterium* pour saisir le vrai : la première impression, l'éclair! En amour, cela s'appelle le coup de foudre.

— Je ne connais rien à l'amour, repris-je; mais cela doit être soumis aux mêmes lois que les autres opérations de l'esprit. Est-ce que vous ne craignez pas de vous fier ainsi au premier mouvement? Il ne vous est jamais arrivé d'en avoir regret et de vous dire : Je me suis trompé?

— Cela m'est arrivé rarement, et seulement quand j'étais très jeune. Un homme fait qui a passé sa vie à observer les hommes et les femmes aux prises avec leurs intérêts et leurs passions est un véritable imbécile, s'il n'a pas appris à voir du premier coup d'œil, et

dans ce cas-là plus il accumule ses observations, plus il faut se méfier de son laborieux et misérable jugement.

— Pensez-vous que lady Woodcliffe partage votre conviction, et qu'elle ne récuse pas un témoignage si prompt et si entier?

— Lady Woodcliffe...

— Eh bien! pourquoi hésiter à me faire part de vos prévisions?

— Parce qu'il me faut vous parler de son caractère, et que cela est très en dehors de mon programme.

— Ne me dites rien que vous puissiez regretter de m'avoir dit. Vous êtes avocat : vous devez savoir dire strictement ce qu'il vous plaît de dire.

— Vous raillez les avocats, vous les méprisez même un peu. Si j'en étais sûr, j'aurais bien vite jeté la robe aux orties!

— Ce n'est pas là répondre. Exigez-vous que je reste dans l'inquiétude, quand la lettre que vous m'avez fait lire semblait me promettre l'espérance?

— Ce n'était pas là mon but. L'espérance est une sirène qui chante bien, mais qui glisse merveilleusement entre deux eaux. Ce n'est pas la femme, c'est l'espérance qui est *perfide comme l'onde!* Je n'ai donc pu prendre sur moi de vous garantir le succès de ma démarche. Je tenais à vous prouver une seule chose, c'est que je suis un honnête homme, et que si vous vous méfiez encore de moi, vous êtes injuste pour le plaisir de l'être.

— Cela est certain; monsieur Mac-Allan, ne me croyez pas capable de cette injustice : elle serait lâche ou insensée! Je voudrais pouvoir me fier aux bons instincts de lady Woodcliffe comme je me fie maintenant à votre générosité.

— Eh bien!... lady Woodcliffe, quels que soient ses instincts, sur lesquels il ne m'appartient pas de vous renseigner, est une personne haut placée par sa naissance, par son esprit très apprécié, sa beauté encore appréciable, et ses relations toujours brillantes en dépit de certaines luttes...

— Que lui a attirées son mariage avec un émigré français, bon gentilhomme, mais nullement marquis.

— Prenez garde, mademoiselle Lucienne, si vous raillez les titres dont lady Woodcliffe est jalouse, j'aurai sujet de douter que vous apparteniez à la famille.

— Il faudrait donc douter aussi de ma grand'mère qui ne voulait pas de ces usurpations de titres? Mais passons! Lady Woodcliffe est, malgré sa prétendue mésalliance, si haut placée, disiez-vous...

— Qu'elle est sensible comme elle doit l'être à l'opinion. J'ai donc appuyé sur cette corde en lui disant qu'une persécution gratuite serait blâmée, et, quelles que soient vos préventions contre ma cliente,

vous devez admettre mon raisonnement comme le meilleur qui pût être fait dans la circonstance.

— Ai-je donc des préventions contre elle? Vraiment, monsieur Mac-Allan, je n'en sais rien. Je ne sais rien d'elle, sinon qu'elle m'a laissé ignorer à dessein ses intentions, tandis que je vous ai dévoilé les miennes.

— A présent, mon enfant, dit Mac-Allan avec un ton paterne qui n'était pas une des moindres bizarreries de sa mobilité d'aspects, vous savez tout ce qu'il vous importe de savoir. On vous a calomniée. Lady Woodcliffe et moi avons été induits en erreur. Nous avons cru sauvegarder la dignité de la famille en cherchant à vous en exclure. Ces motifs n'existent plus, puisqu'ils n'ont jamais existé. Je le reconnais, et en cela je ne fais que mon devoir. Je somme ma cliente de faire le sien. Si j'échoue, je croirai qu'elle a d'autres raisons pour vous repousser, et avant de m'y soumettre j'exigerai, moi, qu'on me les soumette. Vous ne supposez pas, j'espère, que je sois une chose dans les mains de quelqu'un, une machine que l'on graisse avec de l'argent pour la faire fonctionner dans le sens que l'on souhaite. Je suis un homme et un *gentleman*, et même, si cela peut me relever tant soit peu à vos yeux, mademoiselle Lucienne, je peux vous dire que, moi aussi, j'ai des aïeux qui n'ajoutent rien, selon moi, à ma valeur personnelle, mais qui empêcheront toujours mes nobles cliens de me traiter comme le premier venu exerçant une profession libérale. C'est un préjugé dont je ne me sers pas, mais qui me sert malgré moi dans le milieu aristocratique où j'exerce. En outre je suis aussi riche que la plupart de ceux qui me confient leurs intérêts. C'est à mon père, avocat comme moi, que je dois ma fortune. Moi, je ne l'ai augmentée que pour le plaisir d'augmenter mon indépendance, et personne ne peut se flatter d'influencer ma judiciaire en me promettant des profits quelconques. Ici, avec vous et vis-à-vis de lady Woodcliffe, je travaille pour l'art, pour mon plaisir, pour mon honneur. Je ne suis pas envoyé par elle. Je partais pour visiter le midi de la France, et, le récit de votre histoire romanesque m'ayant alléché, j'ai offert de rechercher la vérité. J'ai accepté des pouvoirs que je ne trahirai pas, mais dont un zèle vénal ne me fera pas dépasser les limites. Donc lady Woodcliffe peut les révoquer quand il lui plaira, et je ne crains pas son dépit, dût-il naître à ce propos. Ma réputation est à l'abri de toute atteinte comme de tout soupçon, croyez-le bien, Lucienne, car c'est la seule chose que je sois fier de vous offrir... comme garantie de ma conduite dans vos affaires.

LVIII.

Je causai deux heures avec Mac-Allan, allant du salon au parterre, et de la Salle-verte à la prairie, tantôt avec Jennie, qui allait et venait, tantôt seule avec *mon amoureux*. Il m'était bien impossible de ne pas voir qu'il l'était réellement, mais j'évitai avec soin toute expansion de sa part, et je dois dire qu'il se tint avec une exquise délicatesse à la limite de l'amour et de l'amitié, sans que je fusse privée de la franche parole de l'une et de la douce chanson de l'autre.

Le soir, Frumence écrivit à Jennie : « L'a-t-elle donc si bien reçu? Il revient enivré. Veut-elle que je l'encourage ou que je le désabuse? Veillez, Jennie, je vous en conjure, à ce qu'elle me donne le temps de le bien connaître. Je ne puis aller moi-même vous dire cela, l'abbé n'est pas trop bien. »

Je répondis moi-même : « Ni encourager ni désabuser. J'attends et sais attendre. »

Le lendemain, ce fut une lettre de Marius. « Ma chère enfant, bien que tu aies refusé officiellement et sèchement la protection que j'eusse été disposé à t'offrir, je te dois encore, sinon des conseils, tu n'es sans doute pas disposée à les suivre, mais des avertissemens. Les assiduités de M. Mac-Allan risquent de te compromettre, si tu les autorises quelques jours de plus. Ce monsieur ne cache à personne que tu lui plais et qu'il est assez riche pour t'épouser sans dot, assez excentrique pour te préférer sans nom. Il aurait dû, je pense, commencer ses confidences par une démarche auprès de M. Barthez, ton seul appui sérieux, ou de M. de Malaval, ton seul parent d'âge mûr. Enfin il me semble que j'eusse été un confident mieux choisi que Frumence, qui certes est un brave garçon, mais qui n'a aucune idée des convenances et aucune connaissance du monde. Tu peux dire à M. Mac-Allan que je trouve sa conduite légère, il le prendra comme il voudra. Certes tu es bien libre d'épouser qui bon te semble, mais il ne faut pas commencer par soulever l'opinion contre soi, surtout dans la situation délicate où te voilà. Engage donc ce joli Anglais à se conformer à nos usages, et apprends-lui qu'en France une demoiselle de ton âge ne se marie pas toute seule et ne se laisse pas faire la cour par un inconnu. Si c'est malgré toi, ou à ton insu, que ce monsieur te compromet, charge-moi de t'en débarrasser, ce ne sera pas long; si c'est avec ton agrément, je n'ai pas le droit de prendre malgré toi ta défense, mais je te signale le danger où tu te jettes, et c'est à toi d'aviser.— Ton cousin et ami quand même,

« MARIUS. »

Cette démarche de Marius me blessa. Je le trouvais bien vaillant et bien généreux de s'occuper de ma réputation après m'avoir si facilement abandonnée à moi-même. Je ne voulais pas m'occuper de sa lettre, mais Jennie désira consulter M. Barthez. Comme il était très affairé, nous allâmes à Toulon le trouver dans son étude. Le style de Marius lui fit hausser les épaules. — Il ne sied pas, dit-il, de faire le bravache quand on manque de courage moral. Marius a laissé échapper le moment de se bien montrer; il aura de la peine à le retrouver. Quant aux dangers que Mac-Allan peut faire courir à votre réputation, ces dangers-là se forgent au *moulin*, et, quant à Mac-Allan lui-même, j'ai été aux informations. Nous avons en Provence assez d'Anglais considérables pour qu'il m'ait été facile de me bien renseigner. C'est un homme de mérite très connu en son pays et sous les meilleurs rapports. Je le crois incapable de vouloir nous compromettre, et sa présence auprès de vous est tellement motivée, tellement indispensable aux affaires qu'il traite et aux vôtres, que personne ne peut s'en formaliser. Faites-lui donc l'accueil qu'il mérite, et gardez-vous bien de sacrifier les espérances que sa conduite doit nous donner à de vains avis dont le but est d'éloigner de vous toute réelle protection.

M. Barthez avait reçu communication de la lettre de Mac-Allan à lady Woodcliffe. Il ne doutait pas du succès, et il réussit à nous y faire croire. Je me tranquillisai donc, et pourtant, malgré l'intérêt assez vif que m'inspirait Mac-Allan, j'aurais voulu ne pas le revoir trop tôt. J'avais de l'éloignement pour le rôle qu'il me fallait jouer vis-à-vis de lui. Il me semblait que j'avais l'air d'attendre sa déclaration, et j'étais gênée dans toutes mes paroles, dans tous mes mouvemens depuis qu'il avait auprès de moi quelqu'un qui pouvait me soupçonner de m'observer devant lui.

Il revint plusieurs fois, et il fut charmant. Je ne m'habituais pas à ses originalités, mais elles étaient loin de me déplaire, car elles découvraient en lui un côté naïf dont j'avais trop douté, et en même temps elles m'attiraient comme l'inconnu attire l'imagination. Nous nous querellions un peu; il était susceptible, et j'avais toujours des velléités de raillerie. Sa grande préoccupation était d'échapper aux travers et aux ridicules que nous reprochons aux Anglais, et que dans ce temps-là, alors que nous n'avions pas encore pris beaucoup de leurs qualités et de leurs défauts, nous trouvions beaucoup plus frappans qu'aujourd'hui. Aussi, à force de craindre d'être lourd et compassé, Mac-Allan devenait parfois frivole, et je lui reprochais de n'être plus assez Anglais. Je craignais surtout de rencontrer en lui certaines ressemblances avec Marius, ne fût-ce que celle d'un excès de soins donnés à sa personne et d'un excès de politesse avec

les indifférens; mais il avait un tel dédain pour le caractère de Marius que j'aurais craint de le blesser en lui signalant ces ressemblances. Elles n'existaient d'ailleurs qu'à la surface. Mac-Allan était éminemment généreux et audacieux devant toutes les chances de la vie. Je ne sais si, arrivé à la fortune, à l'indépendance et à la réputation, il avait beaucoup de mérite à savoir tout affronter pour satisfaire son cœur et son esprit, et quand je voulais l'empêcher de trop déprécier mon cousin, je lui demandais si, dans une situation aussi précaire, il eût montré plus d'énergie. Il s'irritait de ce doute. — Il faut, me disait-il, juger l'arbre à ses fruits. Vous qui êtes botaniste, vous savez bien qu'on ne spécifie pas une plante avant de connaître sa maturité. L'homme en fleur et en feuilles n'est pas encore un homme, et pourtant il est déjà facile de déterminer si sa fleur est stérile et ses feuilles caduques. Marius est un de ces sujets avortés, ou plutôt un de ces produits factices qui simulent au printemps l'éclat de la vie; mais vous savez bien que l'été les fera sécher et disparaître. Eh bien! moi, je penche vers l'automne, et vous êtes surprise de me trouver jeune d'idées et de sentimens. C'est qu'au printemps j'étais déjà quelque chose, et que ce quelque chose est devenu un tout.

Il aimait les métaphores, au contraire de Frumence, qui ne s'en servait presque jamais et en faisait peu de cas. L'esprit de Mac-Allan était moins nourri, mais plus orné. Il avait beaucoup vu, et s'il n'avait pas examiné les grandes racines des choses, il en avait du moins saisi la physionomie avec beaucoup de goût et de netteté. Ses récits de voyage étaient instructifs et amusans. Il avait le sens artiste, l'expression pittoresque. Il jugeait assez bien les hommes, avec un peu trop d'indulgence selon moi, car le bien et le mal me frappaient vivement, tandis qu'il les accordait quelquefois dans une sorte d'antithèse fatale qu'il jugeait nécessaire à l'équilibre universel. Quelquefois il me paraissait sceptique par manque de profondeur; en d'autres momens, j'étais frappée de la solidité de ses analyses, et je le sentais très supérieur à moi dans la pratique de la vie morale et philosophique. Il ne savait pas méditer comme Frumence et sortir de la méditation avec une victoire sur lui-même, ou avec une notion plus vaste de l'objet de sa recherche. Plus instinctif et plus impatient, il attrapait ses idées au vol et ses certitudes à coups de flèche; mais il visait juste, et l'esprit lui tenait lieu de génie.

GEORGE SAND.

(La sixième partie au prochain n°.)

DEUX ANNÉES

DE

LA GRANDE LUTTE AMÉRICAINE

Depuis plus de trois années déjà, le sang coule à flots en Amérique : près de huit cent mille hommes ont succombé; les villes et les villages ont été saccagés par centaines; d'immenses richesses accumulées par le travail d'un demi-siècle ont été anéanties, et par le contre-coup de ces désastres des populations entières ont été ruinées des deux côtés de l'Atlantique. Rarement guerre civile a pris des proportions aussi vastes que celle des États-Unis, et pourtant, si l'on en croyait certains politiques, ce carnage aurait été complétement inutile, et les combattans en seraient encore au même point qu'au premier jour de leur lutte acharnée. Il est vrai que l'éloignement du continent américain, la grandeur du territoire en litige, le chaos des dates, des chiffres, des noms d'hommes et de lieux, les contradictions des dépêches et des correspondances, les marches et les contre-marches des armées qui se disputent l'espace compris entre Washington et Richmond, ont pu faire croire parfois que tout est confusion dans l'immense conflit; mais ceux qui cherchent d'un cœur sincère à connaître la vérité ne sauraient être dupes de cette illusion. Au contraire les événemens d'Amérique offrent dans leur succession un caractère de logique et de simplicité qui se retrouve en un bien petit nombre d'autres guerres, et qui serait vraiment merveilleux, si la lutte n'était, même à l'insu de beaucoup de combattans, un choc entre deux principes. Les lecteurs de la *Revue* n'ont point oublié le récit qu'un témoin oculaire leur a tracé de la première campagne entreprise contre Richmond (1). Un simple

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1862.

exposé des faits militaires qui se sont accomplis depuis cette époque prouvera, nous l'espérons, qu'en dépit de triomphes passagers les rebelles ont perdu définitivement la moitié de leur territoire et subi d'irréparables défaites. Les planteurs et leurs institutions ne sortiront point victorieux de la lutte. Si bien des fois dans ce siècle la justice a succombé, c'est une consolation de savoir qu'en Amérique du moins la force matérielle et la certitude du succès appartiennent à la cause du droit. Qu'on ne l'oublie point : quand les planteurs ont inauguré la rébellion, les États-Unis étaient la terre de l'esclavage, et tous les amis de la liberté rougissaient en parlant de la république américaine; à la fin de la lutte, quatre millions de noirs auront été libérés, le pays de Washington ne sera plus déshonoré par le spectacle de la servitude, et dans le monde entier la force des idées démocratiques sera doublée par ce triomphe de la justice.

I. — PREMIÈRE INVASION DU MARYLAND. — BATAILLE D'ANTIETAM. — FREDERICKSBURG ET MURFREESBOROUGH.

Au commencement de septembre 1862, après seize mois d'une lutte acharnée, la restauration future de l'union fédérale semblait impossible et l'intégrité des états libres eux-mêmes était menacée. Les forces du nord avaient, il est vrai, conquis Nashville, capitale du Tennessee, et la Nouvelle-Orléans, métropole du sud, elles s'étaient emparées de Norfolk, des côtes de la Caroline du nord, de l'archipel de Port-Royal et du fort Pulaski; mais la grande armée du Potomac s'était fondue presque tout entière devant Richmond, et les confédérés reprenaient l'offensive contre Washington. Le général Jackson, le tacticien le plus audacieux du sud, ayant réussi, par une marche imprévue, à tourner la position des fédéraux campés sur les bords du Rappahannock, ceux-ci avaient dû faire subitement volte-face pour reconquérir leurs libres communications avec Washington, et sur le champ de bataille de Bull-Run, de fatale mémoire, ils avaient éprouvé une sanglante défaite, non moins désastreuse que celle de l'année précédente. Au lieu de s'attarder à la poursuite des fugitifs, le général Lee, qui commandait en chef toutes les forces confédérées, évaluées à 150,000 ou 200,000 hommes, s'était hâté de remonter la vallée du Potomac et de pénétrer dans le Haut-Maryland, d'où il menaçait à la fois Washington, Baltimore et les villes industrielles de la Pensylvanie méridionale. En même temps de mauvaises nouvelles arrivaient de l'ouest, le Missouri était envahi par les bandes du Texas et de l'Arkansas; dans le Tennessee, le général Buell se laissait tourner par l'armée confédérée du général Bragg; les rebelles victorieux envahissaient et traversaient le

Kentucky; les deux grandes villes des bords de l'Ohio, Louisville et Cincinnati, se fortifiaient en toute hâte; enfin les Indiens eux-mêmes, soulevés, dit-on, par des émissaires du sud, surprenaient tous les postes avancés des émigrans *yankees* sur la frontière occidentale du Minnesota, brûlaient les villages et les maisons isolées, massacraient plus de 800 cultivateurs de tout âge et de tout sexe. Et tandis que les revers se succédaient coup sur coup, tandis que les ennemis en armes approchaient de la frontière des états libres, d'autres ennemis, déguisés en patriotes démocrates, profitaient des circonstances pour aider énergiquement leurs alliés du sud. Ils accusaient le gouvernement fédéral de s'être lancé dans une guerre sans issue, ils lui conseillaient de faire la paix à tout prix, et ne cessaient d'entraver son action par les moyens que leur donnaient la presse, les discussions publiques et les correspondances secrètes, les calomnies et les faux bruits. Les pessimistes et ceux qui par intérêt ou passion désiraient le triomphe du sud croyaient l'Union à jamais brisée. « Le navire n'est pas seulement battu par la tempête, il est en feu! » disait à cette époque le correspondant du *Times*, qui recevait les confidences des esclavagistes.

En réalité, l'état de la république n'était pas aussi grave que l'eussent souhaité tous ceux qui sympathisaient avec l'aristocratie des planteurs. Le peuple du nord n'avait pas encore perdu l'espoir de triompher en maintenant ses libres institutions; seules quelques voix isolées faisaient appel à la dictature. Cependant le péril ne pouvait être conjuré que par une victoire décisive, et cette victoire, il fallait l'attendre de soldats qu'une défaite précédente avait humiliés et que démoralisait l'exemple de milliers de traînards et de déserteurs. C'est en courant pour ainsi dire, en luttant de vitesse avec l'ennemi, qu'il fallait aussi réorganiser l'armée. Après la bataille de Bull-Run, le général Pope s'était démis de son commandement, et le général Mac-Clellan, dans lequel les troupes avaient plus de confiance, avait été chargé de réparer les fautes des autres chefs d'armée et les siennes propres: d'instructions, il n'en avait d'autres que de vaincre comme il l'entendrait. Deux mois auparavant, lorsqu'il avait été obligé de lever le siége de Richmond et d'entreprendre cette fameuse retraite de flanc qui n'avait été qu'une longue bataille, ce général, d'ordinaire trop circonspect dans ses plans et trop lent dans ses manœuvres stratégiques, avait, à force de rapidité, sauvé son armée. Maintenant on lui demandait de sauver la patrie : il fit de nouveau preuve de résolution, et ses troupes étaient à peine réorganisées qu'il se dirigeait à grandes journées vers le nord. Le 5 septembre 1862, il partait de Washington, remontant la vallée du Potomac par le versant oriental; le 12, son avant-garde refoulait à Middletown celle des confédérés, et le général Lee, dont

l'armée en marche se développait sur une longue ligne parallèle à la frontière de la Pensylvanie, se hâtait de rappeler tous les corps détachés afin de se replier vers l'ouest, dans la direction de Hagerstown. Cette ville, située au milieu d'une petite vallée qu'arrose l'Antietam, tributaire du Potomac, est protégée du côté de l'est par un chaînon de collines d'une élévation moyenne de 300 mètres, connues sous le nom de *South-Mountain :* c'est la première position que les fédéraux devaient attaquer. Le 14, au matin, Mac-Clellan atteignit les confédérés, qui occupaient en force les pentes escarpées de la montagne, et la bataille commença aussitôt; elle dura toute la journée. Les généraux Reno et Hooker, commandant la droite et le centre, emportèrent tous les sommets qui dominent le col de Turner où passe la route de Hagerstown, tandis que le général Franklin s'établissait plus au sud, avec la gauche de l'armée, sur le col de Crampton ou de Birkheadsville, d'où il pouvait menacer la ligne de retraite du général Lee. Cette victoire de South-Mountain coûta 2,500 hommes aux fédéraux. Le général Reno resta au nombre des morts.

Cet important succès fut presque aussitôt contre-balancé par un grave échec. Le jour précédent, le colonel Ford, ayant près de 4,000 hommes sous ses ordres, avait honteusement évacué une forte position qu'il occupait sur la rive gauche du Potomac, à l'extrémité méridionale du chaînon de South-Mountain, et par cette inexcusable conduite, que flétrit plus tard un conseil de guerre, il avait permis au corps d'armée du général confédéré Jackson d'investir complétement la place de Harper's-Ferry, devenue célèbre dans l'histoire par la tentative de John Brown. Cette ville, située au confluent du Potomac et de la Shenandoah et commandant les défilés des deux rivières, constitue, avec les hauteurs environnantes, une forte position stratégique, et c'est pour ne pas y laisser une armée fédérale solidement retranchée que le général Lee était demeuré quelque temps dans l'inaction au lieu de poursuivre sa marche triomphante vers Baltimore et d'isoler Washington avant l'arrivée de Mac-Clellan. Après deux jours de bombardement, la garnison de Harper's-Ferry, composée de 11,500 hommes, se rendit (15 septembre) avec cinquante pièces d'artillerie, au moment même où le général Franklin, l'un des vainqueurs de South-Mountain, accourait au secours de la place. Le lendemain, 16 septembre, un fait de la même nature se passait dans le Kentucky, à près de 1,000 kilomètres des champs de bataille du Maryland. Une garnison de 4,000 hommes, après avoir héroïquement défendu Mumfordsville, importante station du chemin de fer de Louisville à Nashville, était obligée de se rendre aux rebelles avec armes et bagages. L'armée fédérale enfermée dans Nashville était donc cou-

pée de toutes ses communications avec le nord, et commençait à souffrir du manque de vivres.

Aussitôt après la prise de Harper's-Ferry, le général Jackson vint, à la tête de 40,000 hommes, renforcer la grande armée de Lee, massée près de la petite ville de Sharpsburg, sur les hauteurs boisées qui dominent au nord-ouest le confluent du Potomac et du ruisseau d'Antietam. De son côté, le général Mac-Clellan, dont les soldats victorieux venaient de traverser le chaînon de South-Mountain en poussant l'ennemi devant eux, avait reçu 30,000 hommes de troupes fraîches : chacun des adversaires disposait d'une armée d'environ 100,000 soldats. Les forces unionistes avaient l'offensive; mais, pour déloger l'ennemi de ses positions, il leur fallait traverser le ruisseau sous le feu de l'artillerie qui couronnait toutes les collines et s'engager dans une forêt à couvert de laquelle les confédérés pouvaient tirer à coup sûr. La journée du 16 septembre et une partie de la nuit suivante furent employées de part et d'autre à faire les préparatifs d'une lutte acharnée. La bataille commença le 17 dès cinq heures du matin, et continua pendant quatorze heures avec furie. La droite des fédéraux, commandée par Hooker, essaya vainement de se frayer un chemin à travers les bois jusqu'à la ville de Sharpsburg et de tourner ainsi la position des confédérés. Ceux-ci, garantis par les arbres de la forêt, ne reculaient que pas à pas, et plusieurs fois ils revinrent à la charge pour arracher aux troupes de Hooker le terrain péniblement conquis. Un vaste champ de blé, où les assaillans étaient complétement exposés à la fusillade et aux décharges de l'artillerie, fut quatre fois perdu et quatre fois reconquis; le soir il était couvert en entier de cadavres et de blessés. La gauche fédérale, qui se trouvait sous les ordres du général Burnside, ne s'empara du pont de l'Antietam et ne put gravir les berges escarpées du ruisseau qu'au prix d'énormes pertes. Longtemps l'issue de la bataille resta douteuse; mais lorsque le jour commença de baisser, l'armée du sud avait abandonné la plupart des positions disputées. Les fédéraux vainqueurs passèrent la nuit sur le champ de bataille jonché de 25,000 hommes tués ou blessés, et se préparèrent pendant la journée du 18 à renouveler l'attaque. Le général Lee ne l'attendit pas, il évacua les hauteurs de Sharpsburg à la faveur de la nuit, et le 19 au matin il ne restait plus un seul détachement confédéré au nord du Potomac. Ainsi se termina cette invasion du Maryland qui, d'après les prophètes de malheur, devait aboutir à l'entrée triomphale de M. Jefferson Davis au Capitole. Les populations du Maryland n'avaient point acclamé leurs prétendus libérateurs; les soldats de « Stonewall » Jackson avaient appris qu'ils n'étaient pas invincibles, et l'armée fédérale, relevée par une victoire, avait repris confiance en elle-même. Par une singulière coïnci-

dence, le jour même qui suivit la bataille d'Antietam fut célébré dans tous les états séparés comme un jour de prières et d'actions de grâces en reconnaissance de tous les succès militaires que la bonté divine avait procurés à la confédération.

On eût dit qu'en vertu d'une loi d'oscillation rhythmique les armées en présence devaient obéir à un mouvement régulier de flux et de reflux dans l'immense territoire contesté qui s'étend des rivages de l'Atlantique aux grands déserts de l'ouest. Dans les états du Kentucky, du Missouri, du Tennessee et sur la frontière indienne, des victoires successives répondirent comme à un signal à la victoire remportée par Mac-Clellan. Le général confédéré Braxton Bragg, qui venait « délivrer le Kentucky de l'oppression des hordes étrangères, » fut accueilli en ennemi par la grande majorité des populations qu'il prétendait secourir, et dut commencer son mouvement de retraite avant d'avoir attaqué Louisville. Le 21 septembre, la station de Mumfordsville fut reprise par la cavalerie fédérale; le 3 octobre, les confédérés évacuèrent Frankfort, capitale de l'état; le 4, le général Bragg sortit de la ville importante de Lexington aussitôt après avoir rendu toute une série de décrets et solennellement installé un gouverneur du Kentucky au nom de la confédération rebelle. Enfin le 8 octobre, se trouvant encore au centre de l'état, il fut presque complétement environné par les forces du général Buell, et, pour éviter d'être fait prisonnier, il dut se frayer à tout hasard un chemin avant que les divers corps unionistes eussent opéré leur jonction. La bataille, livrée sur les hauteurs de Chaplin, non loin de Perryville, fut sanglante, puisque l'armée fédérale y perdit à elle seule 3,200 hommes; les confédérés réussirent à faire leur trouée, mais ils durent abandonner le champ de bataille pendant la nuit pour gagner rapidement les frontières du Tennessee. La campagne d'invasion entreprise par les rebelles à l'ouest du Mississipi ne se termina pas d'une manière plus favorable pour la cause du sud. Le 10 octobre, le général Schofield expulsa du Missouri les dernières bandes des confédérés. Quant au général Grant, qui s'était aventuré en plein territoire ennemi sur les frontières de l'état du Mississipi, il n'avait jamais abandonné sa ligne d'opérations. Il est vrai que son corps d'armée avait été considérablement affaibli par les combats, les maladies et les emprunts que lui faisait le général Buell; toutefois l'heureux tacticien qui devait plus tard acquérir tant de gloire à Vicksburg et à Chattanooga avait su maintenir au moyen d'incessantes victoires le terrain précédemment conquis. Le 19 et le 20 septembre, un de ses lieutenans, le général Rosecrans, chassant les confédérés de la station de Iuka, avait rouvert à l'armée unioniste du Mississipi le chemin de Nashville et du Kentucky. Le 3 octobre, toutes les forces des rebelles, évaluées à

38,000 hommes et commandées par Van Dorn, Price et Lovell, attaquèrent la position de Corinth, où se trouvaient 20,000 fédéraux. Les tentatives de l'ennemi furent repoussées, et dans la soirée du 4 l'armée des assaillans, amoindrie de 8,000 hommes, était en pleine déroute.

Tandis que la fortune des armes redevenait favorable à l'Union, une victoire morale, bien plus importante que tous les succès militaires des Grant, des Buell et des Mac-Clellan, était remportée à Washington. Le président, mettant un terme à ses longues hésitations et comprenant enfin que l'esclavage est le véritable ennemi du peuple américain, osa prononcer la grande parole d'émancipation, conseillée par l'invincible logique des événemens. Le 22 septembre 1862, M. Lincoln rappela sommairement aux rebelles toutes les offres déjà faites, puis il leur annonça qu'au 1er janvier de l'année suivante « toutes les personnes tenues en esclavage dans chacun des états insurgés contre l'Union seraient libres dorénavant et à toujours, que le gouvernement exécutif des États-Unis, y compris les autorités militaires et navales, reconnaîtrait et maintiendrait la liberté de ces personnes, et n'interviendrait en aucune manière pour réprimer leurs efforts tentés en vue d'une complète indépendance. » Cet édit d'émancipation, si considérable dans l'histoire sociale des États-Unis, produisit en même temps les résultats les plus importans au point de vue militaire en fortifiant le pouvoir central. Les *républicains*, qui avaient élevé M. Lincoln au pouvoir, ne furent pas les seuls à le féliciter; les abolitionistes purs, qui formaient déjà un très grand parti, se rattachèrent franchement à l'administration, pour lui donner l'appui de leurs principes et de leurs convictions éprouvées; beaucoup de *démocrates*, jusqu'alors hostiles ou hésitans, se rallièrent aussi, parce que la parole émancipatrice annonçait pour l'avenir la fin de la lutte; enfin le 24 septembre, deux jours seulement après la publication de l'appel suprême fait par le président aux états insurgés, les gouverneurs de quinze états du nord se rendaient eux-mêmes ou se faisaient représenter par des tiers dans la petite ville pensylvanienne d'Altoona, pour y voter des résolutions approuvant la politique abolitioniste de M. Lincoln. Par ce vote de formelle adhésion, ils s'engagèrent à soutenir énergiquement dans toutes les circonstances l'autorité constitutionnelle du président, et promirent leur aide pour hâter l'époque du triomphe définitif et le retour de tous les rebelles à l'obéissance. Quant aux nègres du sud, que la proclamation appelait à la liberté, l'écho de leur joie se fit à peine entendre dans les états du nord; mais il n'en est pas moins certain que, devenus les partisans dévoués de l'Union par l'espérance d'être libres un jour, ils ont exercé sur l'issue de la

guerre une influence peut-être décisive. Pourrait-on expliquer les prodigieuses campagnes que firent plus tard les Grant et les Sherman en plein pays ennemi, à 4 et 500 kilomètres de leurs bases d'approvisionnement, s'ils n'avaient compté d'une manière certaine sur l'enthousiasme et le dévouement des nègres, que la seule vue du drapeau fédéral rendait libres à jamais?

Si l'acte émané de l'initiative du président eut pour effet de fortifier l'administration dans les états du nord et de grouper plus solidement autour d'elle les divers partis unionistes, en revanche l'irritation fut profonde dans le sud, et la guerre prit un caractère de fureur et de sauvagerie qu'elle n'avait pas encore eu. Menacés dans cette propriété vivante pour la conservation de laquelle ils avaient brisé le pacte fédéral et s'étaient lancés dans la guerre, les planteurs ne songèrent pas un instant à profiter des cent jours de répit qui leur étaient accordés, ils ne songèrent pas davantage à décréter eux-mêmes l'affranchissement de tous leurs nègres, à leur distribuer des terres et à leur mettre des armes dans la main pour la défense de la patrie commune. Exaspérés surtout par l'enrôlement de leurs anciens esclaves dans les rangs des fédéraux, les chefs de la confédération répondirent à la proclamation du président comme si le droit des gens ne devait plus être observé entre les deux fractions hostiles de l'ancienne république. Le congrès confédéré de Richmond dénonça en M. Lincoln l'ennemi des droits sacrés de la propriété; il l'accusa de faire appel à l'insurrection servile et signala ses actes à l'exécration du genre humain. La majorité du sénat, emportée par la passion, décida qu'à partir du 1er janvier 1863 tous les officiers fédéraux faits prisonniers seraient condamnés aux travaux forcés jusqu'à la fin de la guerre ou jusqu'au retrait de la proclamation présidentielle, et que tous les officiers commandant des soldats nègres ou se permettant de libérer des esclaves seraient mis à mort sans forme de procès. En même temps M. Jefferson Davis fut autorisé à prendre toutes les mesures de vengeance qui lui sembleraient de nature à mettre un terme aux atrocités commises par les *Yankees*. Quelques membres du sénat de Richmond demandèrent même que le drapeau noir fût déployé et que la lutte devînt désormais une guerre d'extermination. Dans la chambre des représentans, M. Lyons, de la Virginie, proposa « d'offrir 20 dollars de prime et une pension annuelle de la même valeur à tout esclave ou nègre libre qui tuerait un unioniste après le 1er janvier 1863. » La législature de la Virginie déclara « qu'aucun citoyen n'aurait à rendre compte de sa conduite, s'il lui arrivait de tuer un homme qui tâcherait, même sans armes, de donner effet à la diabolique proclamation d'affranchissement. »

Il est triste de constater que ces résolutions de vengeance prises par le président et les assemblées délibérantes de la confédération esclavagiste ne restèrent pas tout à fait lettre morte. Trop souvent les menaces furent mises à exécution non sur les prisonniers blancs, envers lesquels on continua de respecter le droit des gens, mais sur les noirs que le sort de la guerre fit tomber entre les mains de leurs anciens maîtres. Que le soldat nègre capturé ait joui pendant toute sa vie de la liberté, ou qu'il ait récemment secoué la servitude, peu importe aux confédérés : ils ne considèrent pas les noirs captifs comme des prisonniers de guerre; ils massacrent les uns de sang-froid, font périr les autres sous le fouet, leur infligent le supplice infamant du gibet, ou bien encore, aussitôt après le combat, les expédient dans l'intérieur du pays et les font vendre comme esclaves. Ce sont là des faits dont les soldats de la confédération, fiers d'avoir accompli leur œuvre, ne craignent point de se vanter. Contre le nègre, le blanc peut se permettre toutes les infamies. Au mois de novembre 1863, la garnison d'une ville voisine de Charleston trouva plaisant de lancer en éclaireurs contre un bataillon fédéral de soldats noirs des limiers dressés à la chasse de l'esclave. Les nègres durent tuer les chiens à coups de baïonnette avant d'arriver aux maîtres, qui du reste furent battus, et se réfugièrent en toute hâte au-delà d'un *bayou* protecteur.

Devenu plus fort et plus résolu depuis la proclamation du président, le gouvernement fédéral put enfin entreprendre de réorganiser l'armée en l'employant uniquement à son œuvre de guerre et en empêchant les chefs, même les plus illustres, d'intervenir d'une manière directe dans les affaires de la république. Le 25 octobre, Buell, à qui on reprochait d'avoir fait preuve d'une déplorable faiblesse envers les esclavagistes et de n'avoir pas su détruire l'armée de Bragg aventurée dans le Kentucky, fut destitué de son commandement et remplacé par le général Rosecrans, l'un des vainqueurs de Iuka et de Corinth. Le 5 novembre, le général Mac-Clellan, cet habile tacticien que ses admirateurs se plaisaient à nommer le *jeune Napoléon*, dut également rentrer dans la vie privée et remettre au général Burnside la direction de l'armée du Potomac. Bien qu'il en coûtât au gouvernement fédéral d'infliger une destitution au vainqueur d'Antietam, cependant une mesure de ce genre était devenue absolument nécessaire pour sauvegarder la dignité du pouvoir exécutif et le jeu régulier des institutions républicaines. Personne ne contestait les talens du général Mac-Clellan comme organisateur et comme tacticien. Ceux qui lui avaient confié le commandement en chef de l'armée dans un moment de danger suprême eussent été mal venus à nier son mérite; mais ils l'accusaient à juste titre de se mettre au-dessus de la discipline et de se

faire chef de parti au lieu de rester simple général. Quelques jours après avoir été forcé d'abandonner le siége de Richmond, il avait profité du premier moment de répit que lui laissait sa glorieuse, mais désastreuse campagne pour tracer au président Lincoln une ligne de conduite, pour lui recommander de ne pas intervenir entre le maître et l'esclave, de peur « qu'une déclaration de principes radicaux au sujet de la servitude des noirs ne démoralisât rapidement l'armée. » Plus tard, il avait longtemps refusé d'obéir aux dépêches du secrétaire de la guerre et du général Halleck, qui lui enjoignaient de quitter la péninsule de Richmond, et lorsqu'il commença l'évacuation de ses cantonnemens, il en avait reçu l'ordre depuis onze jours. Après la bataille d'Antietam et la retraite des confédérés dans la Virginie, un nouveau conflit s'était élevé entre le chef de l'armée du Potomac et le cabinet de Washington. En vain MM. Stanton et Halleck invitèrent-ils le général Mac-Clellan à continuer les opérations militaires pendant la saison favorable de l'automne, avant que le fleuve fût enflé par les pluies et que les chemins fussent complétement détériorés; en vain le général Halleck, en sa qualité de commandant en chef de l'armée, ordonna-t-il à son inférieur, le 6 octobre, de « traverser le Potomac, de livrer bataille à l'ennemi ou de le poursuivre dans la direction du sud. » Pendant quarante jours, Mac-Clellan resta en observation sur la rive gauche du Potomac, laissant ainsi à l'armée vaincue du général Lee tout le temps de se fortifier solidement et de se préparer à une nouvelle offensive. Un des chefs les plus audacieux du sud, le général Stuart, profita même de cette inactivité des fédéraux pour faire, à la tête de 1,800 cavaliers, une *razzia* de prisonniers et de bétail dans le Maryland et jusqu'à Chambersburg, en plein territoire de la Pensylvanie. Ce n'est pas tout : non content de considérer comme non avenus les ordres qui lui arrivaient de Washington, le général Mac-Clellan outre-passa les pouvoirs qui lui étaient conférés et se hasarda sur le terrain politique. Par un long ordre du jour daté du 7 octobre, il commenta la proclamation présidentielle d'affranchissement de manière à faire croire que les troupes étaient mécontentes d'un acte qui satisfaisait au contraire la masse de l'armée, composée en grande partie d'abolitionistes; il ne craignit pas de blâmer indirectement le président, tout en affectant de recommander à ses soldats la soumission à l'autorité civile. « Lorsque des erreurs politiques sont commises, disait-il dans son ordre du jour, le remède doit en être cherché seulement dans l'acte souverain du peuple parlant par la voix du scrutin. » Cette proclamation intempestive qui posait le général en chef de l'armée du Potomac en protecteur désintéressé du gouvernement ne fut pas sans doute une des moindres causes qui ame-

nèrent sa destitution. Déjà deux fois depuis la bataille d'Antietam, le général Burnside avait, par un sentiment de modestie, refusé de prendre la succession de Mac-Clellan; mais après l'ordre du jour du 7 octobre il n'hésita plus. Renvoyé dans ses foyers, le général Mac-Clellan perdit bientôt son titre de jeune Napoléon pour n'être plus qu'un simple citoyen, aspirant, comme tant d'autres, au fauteuil présidentiel.

Les rigueurs du froid n'interrompirent point les opérations militaires sur tous les points du territoire où les armées ennemies se trouvaient en présence : elles furent activées au contraire, principalement dans le voisinage de Washington, à cause de l'impatience générale qui se manifestait par les journaux, et, depuis le 1er décembre, par les discussions du congrès. Sachant qu'un temps précieux avait été perdu pour l'offensive après la victoire d'Antietam, l'opinion publique exigeait impérieusement une nouvelle et rapide campagne contre Richmond ou du moins l'abandon de cette stratégie expectante qui menaçait d'éterniser la guerre. De toutes parts on criait au général Burnside de marcher en avant. Du reste, le nom seul du successeur de Mac-Clellan semblait un gage de succès. C'est à Burnside que les fédéraux avaient dû un de leurs premiers succès militaires, la conquête du littoral et des baies intérieures de la Caroline du nord. Officier prudent, résolu, d'une persévérance à toute épreuve, il était aussi très soigneux du bien-être des soldats; lors de la prise du pont de l'Antietam, il s'était distingué non moins par sa sollicitude pour les troupes engagées que par sa bravoure héroïque. On espérait que, malgré les clameurs de l'opinion demandant à tout prix une victoire, il n'aurait garde de s'aventurer témérairement.

Les deux armées de Burnside et de Lee, se trouvant en présence à peu près à moitié chemin de Washington et de Richmond, n'étaient séparées l'une de l'autre que par le cours du fleuve Rappahannock. Les fédéraux occupaient la rive septentrionale, non loin d'Acquia-Creek, baie de l'estuaire du Potomac, d'où ils tiraient leurs approvisionnemens par un chemin de fer long de 15 kilomètres à peine; les confédérés s'étaient retranchés à près de 2 kilomètres au sud du Rappahannock et de la ville de Fredericksburg, sur des collines élevées, position dont toute la formidable importance fut comprise plus tard. Le 11 décembre, après avoir attendu pendant près d'un mois le matériel nécessaire au passage du fleuve, le général Burnside commença son mouvement d'attaque en jetant cinq ponts de bateaux sur le Rappahannock. Cent cinquante pièces de canon placées en face de Fredericksburg délogèrent les tirailleurs ennemis et détruisirent une partie de la ville. Le 12, les troupes de l'Union se trouvaient toutes sur la rive méridionale du fleuve; mais ce fut un

jour trop tard. Lee, reconnaissant que le mouvement de Burnside n'était pas une feinte destinée à masquer d'autres opérations, eut le temps de concentrer toutes ses forces et de consolider ses retranchemens sur la ligne de hauteurs qui se développe en un demi-cercle convexe au sud de Fredericksburg et d'un méandre du Rappahannock. Le 13, de grand matin, l'assaut de ces redoutables positions commença sur plusieurs points, et bientôt les deux armées furent aux prises sur une ligne de bataille n'ayant pas moins de 10 kilomètres de longueur. De part et d'autre les combinaisons stratégiques se réduisirent à fort peu de chose pendant cette terrible journée. L'armée fédérale, composée de trois divisions que commandaient les généraux Sumner, Hooker et Franklin, n'avait d'autres ordres que de gravir les terrasses successives qui dominent le fleuve et d'escalader les hauteurs sous la protection de l'artillerie; les confédérés, encouragés par les trois hommes de guerre les plus remarquables du sud, Lee, Longstreet et Jackson, n'avaient qu'à défendre les pentes des collines et les retranchemens de la crête. Les assaillans s'épuisèrent en vains efforts; lorsque la nuit vint mettre un terme à la lutte, la gauche seule, commandée par le général Franklin, avait obtenu quelque succès : les forces de Jackson, le « mur de pierre, » avaient reculé de plus d'un kilomètre devant elle. Sur tous les autres points, la position des deux armées n'avait pas changé. Dans cette journée sanglante, les fédéraux subirent de bien plus grandes pertes que leurs adversaires: ils comptèrent plus de 10,000 morts et blessés, tandis que l'armée confédérée, grâce à son heureuse position, perdit 3,000 hommes à peine. Cependant le général Lee, respectant la fière attitude des unionistes, n'osa point utiliser la journée du lendemain pour descendre de ses retranchemens et fondre sur les vaincus. Durant la nuit du 15 au 16 décembre, le général Burnside put à loisir évacuer Fredericksburg et transférer son armée et tout son matériel sur la rive septentrionale du Rappahannock.

La rumeur fut grande à Washington, à New-York et dans tous les états du nord lorsque le désastre fut connu. C'était la quatrième campagne entreprise contre Richmond qui se terminait d'une manière fatale : l'échec du général Burnside ravivait le souvenir de l'insuccès des généraux Mac-Dowell, Mac-Clellan et Pope dans leurs tentatives précédentes. M. Stanton, secrétaire de la guerre, le général en chef Halleck, le président Lincoln, furent accusés avec violence par une grande partie de la presse de s'être arrogé sans nécessité la conduite exclusive des opérations militaires et d'avoir ordonné péremptoirement une attaque dont la réussite était impossible. Exagérée par le parti des démocrates franchement hostiles à l'administration républicaine, la défaite de Fredericksburg servit

de texte à plusieurs manifestations bruyantes dans lesquelles le nom du général Mac-Clellan était invoqué comme celui d'un sauveur. C'est alors que le correspondant du *Times*, fidèle écho du parti de la paix à tout prix, écrivait au sujet du célèbre général ces étranges paroles : « C'est un homme dont la politique évidente et la sécurité personnelle exigent qu'il se fasse maître et dictateur. Mac-Clellan a de grandes chances de succès. Dans quelques jours, nous saurons s'il a le courage ou le désir de les utiliser pour le bien de son pays. » Quant aux républicains, s'ils épargnaient dans leurs accusations le président et le secrétaire de la guerre, ils étaient d'autant plus acharnés contre M. Seward, le secrétaire d'état. Tous les partis réclamaient quelque victime expiatoire du désastre de Fredericksburg. Le 17 décembre, la majorité du sénat accueillit une proposition infligeant un blâme spécial à la politique du secrétaire Seward, et déclara « que, dans son opinion, une réorganisation partielle du cabinet serait de nature à augmenter la confiance de la nation. » MM. Seward et Chase offrirent leur démission et demandèrent à se retirer dans la vie privée; mais le président, prenant chaudement la défense de ses ministres, déclara que le bien public exigeait le maintien du cabinet dans son entier. Du reste, le général Burnside s'empressa généreusement de reconnaître que la faute commise devait lui être attribuée, et dédaigna d'accuser des subordonnés qui ne l'avaient pas secondé comme ils auraient dû le faire. « Je dois tout, écrivit-il au général Halleck, je dois tout aux braves officiers et soldats qui ont accompli la tâche difficile de franchir une seconde fois la rivière sous le feu de l'ennemi. Quant à l'insuccès de l'attaque, c'est moi seul qui en suis responsable, car la bravoure, le courage et la persévérance des soldats n'ont jamais été surpassés, et certainement l'armée aurait emporté la position, si cela eût été possible... Ma responsabilité est d'autant plus grande que j'ai pris cette ligne d'opérations contrairement à votre opinion, contrairement à celles du président et du secrétaire de la guerre, et que vous avez laissé entre mes mains toute la conduite de l'armée sans me donner d'ordres spéciaux. » C'était demander d'être relevé de son commandement. En effet, quelque temps après, le général Hooker, qui pendant la bataille de Fredericksburg avait vaillamment mené à l'assaut la division du centre, remplaça le général Burnside comme chef de l'armée du Potomac.

Tandis que les événemens du Rappahannock remplissaient de deuil dix mille familles du nord et créaient de très sérieuses difficultés politiques à l'administration, les fédéraux éprouvaient un autre grave insuccès sur les bords du Mississipi. Après la conquête de la Nouvelle-Orléans par l'amiral Farragut et celle de Memphis par le commodore Davis, un seul point important était resté, entre

les deux villes, au pouvoir des confédérés : la petite ville de Vicksburg, située, dans l'état du Mississipi, sur une haute falaise qui domine la rive gauche du grand fleuve, à quelques milles en aval de l'embouchure du Yazoo. Cependant les escadrilles qui remontaient le Mississipi en venant de la Nouvelle-Orléans et celles qui le descendaient en venant de Saint-Louis opéraient librement leur jonction au pied de la falaise, et quelques milliers d'hommes, prenant les ouvrages à revers, auraient amplement suffi pour les détruire. Nul doute que toutes les ressources militaires des états de l'ouest n'eussent dû être immédiatement concentrées sur ce point, afin de couper en deux la confédération rebelle et de s'emparer au plus tôt de la grande artère centrale du continent, de ce fleuve gigantesque dont la possession entraînera nécessairement tôt ou tard celle de toutes les contrées que ses affluens arrosent; mais les autorités militaires de Washington avaient eu le tort de considérer les fortifications de Vicksburg comme n'étant pas de nature à résister longtemps, et, déçues, aussi bien que les populations elles-mêmes, par une véritable illusion d'optique qui leur faisait accorder plus d'importance aux positions stratégiques les plus rapprochées, elles avaient donné toute leur attention aux sanglantes péripéties de la guerre du Potomac. Certes la conquête définitive des bords de ce petit fleuve virginien ne saurait être comparée pour la grandeur des résultats à la possession du grand Mississipi; néanmoins c'est vers la première entreprise que le gouvernement des États-Unis dirigeait ses principaux efforts.

Pendant ce temps, les confédérés augmentaient en silence les fortifications de Vicksburg, et, s'établissant sur d'autres falaises situées plus au sud, les transformaient peu à peu en une redoutable citadelle. Enfin le général Sherman reçut l'ordre d'attaquer Vicksburg. Tandis que Grant coupait les lignes de chemins de fer dans le nord de l'état, afin d'isoler la place, Sherman remontait la rivière du Yazoo et débarquait 40,000 hommes de troupes à 10 kilomètres en arrière de Vicksburg, au pied d'une colline qui portait les ouvrages extérieurs de défense. L'attaque commença le 27 décembre. Les fédéraux franchirent sans grandes pertes le *bayou* marécageux qui longe le pied de la colline, puis ils escaladèrent les pentes sous le feu convergent des batteries ennemies. Après un combat acharné, ils s'emparèrent des deux premières lignes de retranchemens. Le 28, ils avaient refoulé les séparatistes à une distance de plus de 6 kilomètres et combattaient pour la possession de la crête des falaises; mais le 29 décembre la garnison, ayant été renforcée par des troupes fraîches qui avaient évité les forces du général Grant, réussit à rejeter les assaillans dans la vallée du Yazoo. Le général Sherman dut renoncer à toute espérance de succès, et le 1er janvier 1863 il cé-

dait au général Mac-Clernand le commandement de son armée, diminuée de 2,000 hommes tués, blessés ou prisonniers. Le nouveau chef ne perdit pas un instant pour éloigner ses troupes des bords du Yazoo; mais au lieu de les ramener simplement à Memphis, ainsi qu'elles s'y attendaient, il leur fit remonter l'Arkansas et mit à l'improviste le siége devant Arkansas-Post, ancien village que des colons français ont bâti en 1685 sur une berge élevée. Cette place, qu'une petite armée texienne avait solidement fortifiée, barrait le chemin de Little-Rock, capitale de l'état, et constituait le principal boulevard de défense de tout le bassin de l'Arkansas. Aidé par la flottille de l'amiral Porter, le général Mac-Clernand réussit à investir complétement le fort, et le 11 janvier, après plusieurs heures de bombardement, il ordonna l'assaut. Au même instant, le drapeau blanc fut arboré par les assiégés sur les murailles, et la garnison, forte de 4,500 hommes, se rendit prisonnière de guerre. Par cet heureux coup de main, qui releva le moral du corps expéditionnaire, et qui coïncidait avec d'autres succès importans des généraux du nord Herron et Blunt, à Fayetteville, à Prairie-Grove, dans les Boston-Mountains et sur les bords de l'Arkansas, la moitié septentrionale de l'état du même nom tombait au pouvoir des unionistes.

Dans le Tennessee central, les opérations militaires du général Rosecrans furent également couronnées de succès, et compensèrent en partie, dans l'opinion publique, le fâcheux effet produit par les deux échecs de Fredericksburg et de Vicksburg. Après la bataille de Perryville, l'armée confédérée commandée par le général Bragg avait pénétré dans la haute vallée du Tennessee en traversant les montagnes du Cumberland; puis, faisant un grand détour au sud, par Knoxville et Chattanooga, elle s'était dirigée au nord-ouest, vers la capitale de l'état, parallèlement à la ligne du chemin de fer. De son côté, le général Rosecrans, marchant au sud-est, s'était porté directement à la rencontre de l'ennemi. Le 26 décembre, les deux armées se trouvèrent en présence sur les bords de la rivière Stone, à une faible distance au nord de la ville de Murfreesborough, et des escarmouches, préliminaires d'une grande bataille, commencèrent aussitôt. Le 30, la division du général Mac-Cook, qui formait la droite de l'armée fédérale, fut chargée de tenir l'ennemi en respect au moins pendant trois heures, afin de donner à la division Crittenden le temps de faire un détour à l'est de la rivière Stone pour attaquer les confédérés en flanc et à revers. Malheureusement les soldats de Mac-Cook, distribués sur une ligne de bataille beaucoup trop étendue, ne purent résister au choc violent des troupes du sud; après avoir été plus que décimés par un furieux assaut de la division confédérée du général Cheatham, ils reculèrent en abandonnant presque toute leur artillerie sur le théâtre du combat. Déjà les sépara-

tistes se croyaient vainqueurs : ils avaient repoussé de 7 kilomètres la droite des fédéraux et capturé vingt-huit pièces de canon, tandis que leur cavalerie, beaucoup plus nombreuse que celle de leurs adversaires, faisait complétement le tour de l'armée du nord, et s'emparait des trains, des équipages, des ambulances. Le général Rosecrans, vaincu dans cette première bataille, ne perdit pas un instant pour opérer un changement de front en vue d'une seconde lutte. Rappelant la division Crittenden et se bornant d'abord à la défensive, il établit solidement ses troupes sur des renflemens de terrain que parsèment des bouquets de cèdres et que bornent au sud de vastes espaces libres où les corps ennemis ne pouvaient s'aventurer sans être fauchés par la mitraille. Pendant trois jours, l'armée de Bragg essaya vainement d'entamer la masse compacte que lui présentaient les régimens fédéraux; elle fut décimée par l'artillerie, et dans une dernière tentative elle perdit 2,000 hommes en moins de quarante minutes. Ce fut le dernier épisode de la sanglante bataille. Pendant la nuit du 2 au 3 janvier, les confédérés battirent en retraite, et le 5 janvier le général Rosecrans fit son entrée à Murfreesborough. La victoire qu'il venait de gagner, et dont l'issue avait été si longtemps incertaine, est l'une des plus sanglantes qui aient été livrées sur le sol américain. Environ 9,000 fédéraux, c'est-à-dire le cinquième de l'armée, furent tués ou blessés. La perte des séparatistes dépassa le chiffre de 12,000 hommes, sans compter les prisonniers.

Après cette terrible rencontre, une espèce de trêve, à peine troublée par d'insignifiantes escarmouches et des expéditions sans portée, régna dans l'immense territoire que l'esclavage et la liberté se disputaient des bords du Potomac à ceux de la Rivière-Rouge. Les rigueurs de l'hiver et peut-être aussi une véritable lassitude, provenant de part et d'autre d'un certain équilibre des forces, firent remettre au printemps les sérieuses opérations militaires. D'ailleurs il était indispensable de réorganiser les deux armées en prévision des campagnes futures. En janvier 1863, la liste des absens du service ne s'élevait pas à moins de 8,987 officiers et de 282,073 soldats pour tous les régimens du nord, dont la force nominale était de 700,000 hommes. Sur ce nombre énorme d'absens, on comptait dans les hôpitaux 130,000 blessés et malades : la majorité de ceux qui manquaient à l'appel consistait donc en traînards, en maraudeurs et réfractaires. Le congrès dut venir en aide au pouvoir exécutif : il lui donna le droit de recruter une nouvelle armée par un système de conscription applicable à tous les citoyens de l'Union âgés de vingt à quarante-cinq ans.

II. — LES OPÉRATIONS MILITAIRES AU PRINTEMPS DE 1863. — VICKSBURG, CHARLESTON, CHANCELLORSVILLE.

Au printemps de 1863, les fédéraux reprenaient partout l'offensive, sur les bords du Mississipi, en Louisiane, dans la Caroline du sud, en Virginie. Du reste, l'hiver et l'insuccès du général Sherman devant Vicksburg n'avaient interrompu que pour quelques semaines les opérations militaires entreprises contre la forteresse qui fermait le grand fleuve aux flottes de l'Union : dès la fin de janvier, le général Grant, appelé à diriger le siége, débarquait avec son armée sur la longue péninsule basse du village de Soto, qu'entourent un vaste méandre du Mississipi et par-delà cette nappe circulaire d'eau courante les falaises et les collines de Wallnut-Hills, de Vicksburg, de Warrenton, semblables aux parois d'un immense amphithéâtre.

L'occupation de Vicksburg par les confédérés n'eût pas eu grande importance au point de vue stratégique, si une autre place de guerre, située également sur les bords du fleuve, ne s'était trouvée en même temps au pouvoir des rebelles. Pendant l'hiver, ceux-ci, profitant du répit que leur donnait le général Banks, occupé sur la côte du Texas et sur les *bayous* du delta mississipien, s'étaient solidement retranchés au sommet de la falaise verticale de Port-Hudson qui domine la rive gauche du Mississipi, à 270 kilomètres en amont de la Nouvelle-Orléans et à 400 kilomètres en aval de Vicksburg. La garnison de cette dernière forteresse devait accomplir la tâche difficile d'arrêter au passage la flotte cuirassée de l'amiral Porter et l'armée du général Grant, formée de ces rudes soldats du nord-ouest, qui, depuis le commencement de la lutte, n'avaient guère compté que des victoires. Port-Hudson, aussi bien fortifié que Vicksburg par la nature, mais défendu par un moins grand nombre de troupes, devait barrer la route à l'escadrille de l'amiral Farragut et à la petite armée du général Banks, composée seulement de quelques milliers d'hommes. Ensemble les défenseurs des deux places de guerre avaient pour mission de conserver à la confédération esclavagiste une section très importante du cours mississipien et de ne laisser aux fédéraux d'autre chemin vers la Nouvelle-Orléans que celui de la mer. Ce qui augmentait aux yeux des hommes du sud l'importance capitale de la section du grand fleuve qu'ils occupaient, c'est que la Rivière-Rouge se déverse dans le Mississipi entre les deux citadelles, et que par cette artère fluviale ils pouvaient recevoir librement les bestiaux du Texas, le sel de la Louisiane et les munitions de guerre expédiées de Matamoros. Au commencement de 1863, le cabinet de Washington, comprenant enfin la faute qu'il avait commise pendant l'été de l'année précédente en

n'ordonnant pas l'occupation des falaises de Port-Hudson et de Vicksburg, qui étaient alors des proies faciles, fit les plus grands efforts pour réparer sa fatale négligence, et mit sous les ordres du général Grant et de l'amiral Porter sa plus belle armée et sa plus forte escadre de vapeurs blindés. De son côté, le gouvernement séparatiste, sachant que la perte définitive du Mississipi entraînerait tôt ou tard la ruine complète du sud comme nation indépendante, ne cessait d'envoyer aux deux places menacées des soldats, des approvisionnemens et des munitions de guerre. Le président Jefferson Davis se rendit lui-même à Vicksburg pour animer les défenseurs à une résistance acharnée. Dans sa harangue, il exprima le vrai mot de la situation : « Que ces deux boulevards de notre liberté résistent, et la confédération vivra; qu'ils tombent, et la confédération s'écroule avec eux. »

Le premier but du général Grant devait être évidemment d'isoler Vicksburg, ou du moins de couper cette place de ses communications avec Port-Hudson, en s'emparant de la partie du fleuve comprise entre les deux villes. Au premier abord, cette œuvre parut assez facile. Pendant l'été de 1862, le général unioniste Williams avait eu l'ingénieuse idée de tracer un canal à travers l'isthme étroit qui sépare deux méandres du Mississipi, en amont et en aval de Vicksburg. Une fois creusé, ce canal, livrant passage aux eaux du grand fleuve, eût épargné aux navires fédéraux un détour de 30 kilomètres, et, chose bien plus importante, il leur eût permis d'éviter les batteries de Vicksburg et de voguer librement sur tout le cours du Mississipi, de Saint-Louis à la Nouvelle-Orléans; mais les travaux sérieux furent à peine commencés en 1862, et lorsque le général Grant arriva devant Vicksburg, la tranchée du canal était déjà presque entièrement comblée par les boues. On se remit à l'œuvre avec énergie. Le tracé fut modifié afin de donner une plus grande force d'érosion au courant du fleuve, et bientôt les soldats de plusieurs régimens et des milliers de nègres recrutés sur les plantations voisines enlevaient la terre d'alluvions sur toute l'étendue du canal projeté. A quelques pieds de profondeur, l'abondance de l'eau boueuse qui pénètre le sol empêcha la continuation des travaux. On introduisit alors directement les eaux du Mississipi dans la tranchée afin que cette masse liquide, trouvant tout à coup une issue en ligne droite sur le plan incliné de l'isthme, se creusât à elle-même son lit; mais sous la couche superficielle des alluvions s'étend en cet endroit, comme dans toute la partie centrale de la vallée du Mississipi, une assise d'argile compacte et presque rocailleuse que le courant du fleuve ne parvint pas à entamer. De petits vapeurs seulement, des transports d'un faible tirant d'eau purent s'engager dans la brèche de l'isthme et gagner l'anse méridionale du méandre

en aval de Vicksburg; mais, lorsqu'ils y arrivèrent, les confédérés avaient déjà planté sur la rive opposée des batteries qui commandaient le débouché du canal, ôtant ainsi toute importance stratégique à cette voie navigable. Puis un brusque contre-temps vint tout à coup mettre un terme aux travaux de creusement. La grande crue fluviale du printemps atteignit une hauteur imprévue et menaça de crever les levées qui protégent la péninsule contre l'invasion des eaux. Le travail changea de nature. Au lieu d'ouvrir un passage au Mississipi, les soldats durent maintenant lutter de toutes leurs forces contre la pression du grand fleuve suspendu pour ainsi dire au-dessus de leurs têtes. En dépit de ce labeur désespéré, le rempart circulaire céda en divers endroits, et des torrens d'eau s'abattirent sur les parties basses du camp. L'armée fut obligée d'abandonner en toute hâte sa base d'opérations et de se réfugier plus au nord, à l'anse du grand méandre de *Milliken's-Bend*. Tous ces va-et-vient et ces travaux inutiles faisaient la joie de la garnison de Vicksburg, qui du haut de son promontoire voyait l'armée fédérale s'agiter au loin dans la plaine.

Dès qu'il eut compris l'inutilité du canal de la péninsule, le général Grant s'occupa de créer une autre voie navigable aux navires de l'Union. A 100 kilomètres au nord de Vicksburg, dans la plaine alluviale qui s'étend à l'ouest du Mississipi, se trouve le lac semi-circulaire de Providence, qui fut autrefois un méandre du fleuve, et qui en est actuellement séparé par une zone de terrains bas en partie cultivés et par une forte levée d'argile. Diverses *coulées* et *fausses rivières* font communiquer ce lac avec le bayou Maçon, le bayou Tensas et la Rivière-Noire, dont les eaux se déversent dans la Rivière-Rouge, affluent du Mississipi. Espérant que par ce long détour une partie de la flotte fédérale pourrait gagner l'embouchure de la Rivière-Rouge et bloquer Vicksburg en aval, le général Grant fit percer la levée de Providence. L'eau du fleuve se précipita par la brèche, inonda les plantations et fit déborder les bayous de l'intérieur; mais ces ruisseaux tortueux, obstrués de branches et de troncs, n'en devinrent guère plus navigables, et les pilotes n'osèrent y aventurer leurs navires.

A l'est du Mississipi, l'infatigable Grant s'occupait aussi de travaux de canalisation afin de tourner la place de Vicksburg et de la priver de ses communications avec les riches contrées qu'arrosent le Yazoo et ses affluens. Ne pouvant renouveler l'entreprise du général Sherman et remonter directement le Yazoo, dont les confédérés commandaient l'entrée par de puissantes batteries, Grant et l'amiral Porter devaient là aussi se mettre à la recherche de bayous de communication. Ces canaux naturels, aux eaux lentes et noirâtres, abondent dans la zone de terrain qui sépare du Mississipi le

Yazoo et son affluent le *Sunflower*. Autrefois, notamment en 1782 et en 1828, tout cet espace, dont la largeur moyenne est d'environ 50 kilomètres, était complétement noyé par les eaux d'inondation pendant les crues exceptionnelles, et les rares habitans cherchaient alors un asile sur les monticules artificiels élevés dans les temps anciens par les peaux-rouges. Depuis la colonisation et la mise en culture du pays, ces terres basses, où de riches plantations cotonnières ont remplacé la forêt vierge, sont défendues contre le Mississipi par de fortes levées qui, en certains endroits, n'ont pas moins de 13 mètres de haut et 96 mètres de large; mais les inondations du grand fleuve ont laissé des traces de leur passage dans le Mud-Creek, le Deer-Creek, le Steel-Creek, le Sunflower, le Yazoo-Gate et tant d'autres fausses rivières et lagunes dont le réseau partage le sol en d'innombrables parcelles. C'est à travers ce dédale d'eaux presque stagnantes que se dirigèrent, un peu à l'aventure, les canonnières de l'amiral Porter, tantôt voguant librement sur des lacs profonds, tantôt se glissant par d'étroits fossés obstrués de boues et de troncs d'arbres. Cette étrange et pénible navigation, qui eût pu finir d'une manière désastreuse pour les fédéraux, si la flottille était restée emprisonnée dans quelque bayou, se continua pendant près d'un mois et demi; les marins détruisirent d'une manière effective toutes les communications de Vicksburg avec les comtés du nord, et s'emparèrent d'une grande quantité de coton; en outre les confédérés brûlèrent eux-mêmes les entrepôts et les granges sur toutes les plantations riveraines que leurs adversaires menaçaient d'une visite. Arrivés dans le Haut-Yazoo, les navires essayèrent en vain de réduire le fort Greenwood, construit à l'embouchure de la rivière Tallahatchie, et, craignant d'être enfermés, ils durent rebrousser chemin pour rentrer dans le Mississipi.

Pendant que ces diverses tentatives étaient faites inutilement pour tourner la place de Vicksburg, soit par le canal, soit par les voies indirectes des bayous, l'amiral s'occupait aussi de forcer directement le passage. Cette entreprise était périlleuse. Il ne s'agissait de rien moins que de descendre à toute vapeur le fil du courant qui rase le pied des Wallnut-Hills et des collines de Vicksburg, et pendant cette course de 14 kilomètres il fallait essuyer le feu de cent pièces de canon, parer le choc de quelques bateaux confédérés, éviter le banc de sable qui s'étend au loin dans le fleuve au large de la péninsule. Le colonel Ellet, commandant le vapeur *Queen of the West*, résolut de tenter l'aventure avec un équipage de cent volontaires. Le 2 février, le bateau, dont les bordages sont protégés par des balles de coton, cherche à se glisser le long de la rive droite du fleuve avant de se lancer dans le redoutable détroit; mais il est bientôt aperçu. Il s'engage alors hardiment sous le canon de la

place, heurte en passant un vapeur confédéré qu'il démolit presque en entier, puis, se dégageant péniblement de cette ruine, recommence sa course. Dix boulets le frappent, mais aucun ne l'atteint à la machine ou dans les œuvres vives; un incendie se déclare à bord, mais on l'éteint tout en rendant coup pour coup aux batteries ennemies. Enfin le passage est franchi; la *Queen of the West* jette l'ancre près de la rive droite du Mississipi, hors de la portée des boulets de Vicksburg, et, revenant rapidement par la péninsule, la plupart des matelots de l'équipage vont recevoir les félicitations de leurs compagnons d'armes.

Ainsi un navire de la flotte fédérale avait réussi à pénétrer dans la partie du cours mississipien comprise entre les deux forteresses de Vicksburg et de Port-Hudson. C'était un succès inespéré; mais la *Queen of the West* n'en était pas moins dans une position des plus critiques. Elle se trouvait en plein domaine confédéré, enfermée avec une flottille ennemie, menacée par tous les canons des villes qui bordent le fleuve sur une longueur de 400 kilomètres. Le colonel Ellet n'hésita pas longtemps sur ce qu'il avait à faire. Immédiatement après avoir réparé les avaries de son navire, il continua sa marche vers Port-Hudson, brûla toutes les embarcations ennemies qu'il rencontra, s'empara de transports chargés de vivres, et à lui seul bloqua l'embouchure de la Rivière-Rouge. Malheureusement, trop confiant dans sa fortune, il se laissa conduire par un pilote louisianais sous le feu d'une batterie confédérée du fort de Russey : la chaudière, traversée par un boulet, fit explosion, et les hommes de l'équipage durent s'échapper sur des balles de coton pour gagner un vapeur qu'ils avaient capturé la veille. Quelques heures auparavant, une canonnière cuirassée, l'*Indianola*, avait, à la faveur de la nuit, forcé le passage de Vicksburg sans être frappée par les boulets; mais elle arriva trop tard : déjà l'éveil était donné, toute une flotte de vapeurs armés dans la Haute-Louisiane descendait la Rivière-Rouge, la *Queen of the West* réparée devenait le vaisseau amiral des confédérés, et dès le 24 février elle aidait à capturer l'*Indianola*, après un combat d'une heure et demie livré sous les falaises de Grand-Gulf. Dès lors il devint évident qu'à moins d'un changement de tactique, le passage direct des canonnières sous le feu des batteries de Vicksburg n'aurait d'autre résultat que de donner une flotte aux rebelles. Les assiégés étaient toujours sur le qui-vive. Afin de les prendre en faute ou de leur faire dépenser inutilement leurs munitions, les fédéraux lancèrent deux fois durant la nuit des *quaker gun-boats*, misérables radeaux auxquels ils avaient donné, au moyen de poutres et de barils superposés, une vague ressemblance avec des batteries flottantes. Chaque fois ces prétendues embarcations étaient criblées de boulets.

Chose étonnante et qui semblerait incroyable, si elle n'était confirmée par les dépêches du général Pemberton, défenseur de Vicksburg, un de ces fantastiques vaisseaux parut tellement redoutable aux confédérés qu'ils s'empressèrent de faire sauter l'*Indianola* pour l'empêcher de tomber entre les mains de l'ennemi.

Ce que l'amiral Porter avait tenté vainement pour tourner Vicksburg, l'amiral Farragut l'entreprit avec plus de succès devant Port-Hudson. Au milieu de la nuit du 13 au 14 mars, il arrive au pied de la première falaise, non pas avec un seul navire, mais avec toute une flotte de quatorze vaisseaux, canonnières et bateaux à mortiers, car il ne s'agissait pas seulement d'essuyer le feu de pièces placées en batterie sur une longueur de 6 kilomètres, il fallait aussi vaincre un rapide courant de 5 ou 6 nœuds à l'heure. Les confédérés étaient avertis; de grands feux, allumés sur la rive droite, illuminaient de leurs reflets toute la surface du fleuve. Le vaisseau-amiral le *Hartford*, entré le premier dans le terrible défilé, engagea la lutte avec les redoutes des falaises, et, suivi de tous les autres navires, qui rendaient comme lui feu pour feu, il fendit le courant à force de vapeur. Le combat, sans cesse déplacé à mesure que la flotte arrivait en face d'autres batteries, dura près de deux heures; mais de temps en temps un navire dont la machine était brisée par les boulets se détachait du convoi, et, porté sur le fil du courant, descendait pour aller jeter l'ancre en aval des fortifications ennemies. Les deux beaux vaisseaux le *Monongahela* et le *Richmond* furent ainsi mis hors de combat. Le *Mississipi* s'échoua sur un banc de sable en face de la plus formidable batterie de Port-Hudson, et devint la cible des boulets : incendié par son propre équipage et s'allégeant peu à peu de son poids sous l'action des flammes, il se remit à flot et descendit majestueusement le fleuve en lançant dans toutes les directions les obus que la chaleur de l'immense foyer faisait éclater. Deux vapeurs seulement réussirent à forcer complétement le passage, le vaisseau-amiral et la canonnière *Albatross*. Il était à craindre que ces deux navires ne partageassent le sort de la *Queen of the West* et de l'*Indianola*, et ne fussent à leur tour capturés par les confédérés; mais il n'en fut rien. Le 17, l'amiral Farragut obtenait la reddition de la ville de Natchez; le 21, il arrivait en aval des batteries de Vicksburg. Encouragé par le demi-succès de son frère d'adoption, David Farragut, l'amiral David Porter voulut tenter un nouvel effort, et le 25 deux nouvelles canonnières passaient sous le feu de Vicksburg : l'une chavira et sombra, l'autre, le *Switzerland*, eut sa machine transpercée d'un boulet; mais, grâce au courant du Mississipi, elle atteignit l'endroit où l'attendaient les deux vapeurs de Farragut. Avec sa flottille de trois bateaux, l'amiral devint maître du fleuve. Tandis que l'escadre confédérée, descen-

due vers le littoral de la mer par l'Atchafalaya, cherchait vainement à défendre l'embouchure de ce bayou contre une flottille partie de la Nouvelle-Orléans, et tout entière était livrée aux flammes, les équipages fédéraux du *Hartford* et de ses deux compagnons détruisaient les transports du sud, bombardaient les redoutes, enlevaient le coton des plantations et bloquaient complétement l'embouchure de la Rivière-Rouge. Enfin, le 16 avril, huit autres canonnières, sous les ordres de l'amiral Porter, réussirent à forcer le blocus de Vicksburg; le 23, une autre flottille dépassa les batteries avec le même succès. Désormais le fleuve était reconquis, et les deux forteresses confédérées restaient définitivement isolées l'une de l'autre.

Il était aussi très important de les isoler de leurs communications avec l'intérieur, de couper les chemins de fer de l'état du Mississipi, de détruire les locomotives, de renverser les ponts, de brûler les approvisionnemens de toute espèce qui se trouvaient dans les principales stations. C'est le colonel de cavalerie Grierson que le général Grant chargea de cette expédition périlleuse. La course qu'il devait fournir avec sa brigade était de 600 kilomètres en ligne droite, mais en réalité elle n'était pas moindre de 800 kilomètres, car il fallait éviter, par un grand détour vers l'est, l'armée de Johnston, dont le quartier-général était à Jackson, au centre de l'état. Les cavaliers, partis le 17 avril de Lagrange, village situé sur la frontière du Tennessee, rejoignirent le 2 mai l'armée du général Banks, qui les attendait à Bâton-Rouge, siége du gouvernement de la Louisiane. Pendant cette course effrénée à travers le territoire ennemi, ils avaient fait en moyenne 55 kilomètres par jour, tantôt opérant par détachemens isolés afin de détruire les chemins de fer et les télégraphes sur un plus grand nombre de points, tantôt réunis en un seul corps lorsqu'ils se préparaient à livrer un combat. Chaque jour, ils devaient entrer à l'improviste dans quelque village pour y trouver des vivres et des chevaux frais; chaque jour, il leur fallait déjouer les poursuites et devancer les messagers qui portaient la nouvelle de leur passage. La dernière étape de cette expédition fut la plus pénible : les cavaliers fournirent en trente heures une course de 128 kilomètres et trouvèrent encore le temps de détruire des magasins d'approvisionnemens, de livrer des ponts aux flammes, de passer une rivière à la nage et de s'ouvrir deux fois un chemin à travers des troupes ennemies. L'histoire de la guerre américaine n'offre pas d'exemple de faits d'armes plus audacieux que l'expédition de la colonne de cavalerie commandée par Grierson.

Avant de connaître l'heureuse issue de cette marche forcée, le général Grant commença le mouvement tournant qui devait lui per-

mettre d'investir enfin cette place en vue de laquelle il était depuis si longtemps campé. Abandonnant ses cantonnemens de Milliken's-Bend, il fit prendre à son armée les routes boueuses qui longent la rive droite du Mississipi, et bientôt il arrivait en face de Grand-Gulf, petite ville située à 90 kilomètres de Vicksburg et dominée par de hautes falaises où les confédérés érigeaient en toute hâte de puissantes batteries. Tandis que les canonnières fédérales démolissaient ces fortifications improvisées, qui dans l'espace de quelques semaines eussent pu devenir un autre Vicksburg, l'armée débarquait à une petite distance en aval, et commençait immédiatement sa marche dans la direction du nord-est, à travers un pays très accidenté et coupé de ravins profonds. Dès le lendemain, elle se heurtait contre l'ennemi, près de la ville de Port-Gibson, et le mettait en déroute en lui faisant un millier de prisonniers. Le 12, elle atteignait Raymond, à l'est de Vicksburg, et battait les troupes peu nombreuses que lui opposait le général Gregg. Deux jours après, elle entrait à Jackson, capitale du Mississipi et point de croisement des deux grands chemins de fer de l'état. Le 16 et le 17, nouvelles batailles sur la route de Vicksburg; le général Pemberton, défait, se réfugia dans les murs de la place, abandonnant dix-huit pièces d'artillerie et laissant 3,000 prisonniers entre les mains des fédéraux. De son côté, la flotte n'était pas inactive : l'amiral Porter pénétrait dans la rivière Yazoo, au nord de Vicksburg, et, s'emparant des batteries de *Haine's-Bluff* que l'ennemi évacuait rapidement afin de ne pas être pris entre deux feux, se mettait en communication directe avec l'armée fédérale. Le 21, la place était complétement investie, et les assiégés offraient au général Grant de l'abandonner avec l'artillerie et les munitions de guerre, à la condition de pouvoir rejoindre librement les forces de Johnston. Grant refusa, et, croyant sans doute l'ennemi plus affaibli qu'il ne l'était, ordonna pour le lendemain un assaut général. Cet assaut ayant été repoussé après un combat sanglant, les fédéraux durent se résigner à entreprendre un siége régulier. Du reste, le résultat définitif ne pouvait être douteux. La place devait nécessairement tomber tôt ou tard, si l'armée de Johnston ne réussissait pas dans l'œuvre difficile de percer les lignes fédérales et de ravitailler la garnison.

Les opérations tentées à la même époque contre Port-Hudson par le général Banks et l'amiral Farragut étaient pour ainsi dire une répétition exacte des mouvemens accomplis par le général Grant et l'amiral Porter devant la place de Vicksburg. Après avoir parcouru les bords de la Rivière-Rouge pour détruire les dépôts d'approvisionnemens et les convois des confédérés, l'armée de Banks débarqua le 21 mai à Bayou-Sara, entre Port-Hudson et Bâton-Rouge,

culbuta les troupes ennemies le 23, et le 25 vint mettre le siége devant ces formidables ouvrages dont les batteries avaient naguère fait tant de mal à la flotte de l'amiral Farragut. Dès le 25 au soir, la garnison abandonnait la ligne extérieure des fortifications, et le 27 l'armée de l'Union tentait un assaut général. Le combat dura huit heures avec un acharnement sans pareil. Les hommes de couleur se distinguèrent surtout par leur bravoure. Dans son rapport, le général Banks leur rendit ce témoignage, que « leur conduite avait été vraiment héroïque, » et qu'il serait impossible de les « dépasser en résolution et en audace. » Un des régimens africains de la Louisiane, composé de 900 hommes, pénétra jusque dans la place; mais, n'étant pas soutenu, il fut accablé par le nombre. Ces hommes de couleur, naguère esclaves ou avilis, luttèrent contre leurs anciens maîtres avec une véritable fureur; après avoir épuisé leurs munitions, ils se défendirent avec les crosses de leurs fusils, puis avec les mains et les dents : aucun d'eux ne demanda quartier. Trois cents hommes seulement revinrent dans les lignes fédérales, laissant six cents de leurs frères en dedans des remparts ennemis. Sur presque tous les autres points, les assaillans furent également repoussés. A Port-Hudson comme à Vicksburg, les fédéraux durent avoir recours au long et fatigant labeur d'un siége régulier.

Tandis que les efforts de la principale armée fédérale et des flottilles de Porter et de Farragut se concentraient sur les deux forteresses qui barraient encore le cours du Mississipi, la flotte de l'amiral Dupont, aidée de quelques troupes de débarquement, opérait sur les côtes de l'Atlantique contre les abords de Savannah et de Charleston. Au point de vue purement stratégique, les diverses tentatives faites sur le littoral de la Georgie et de la Caroline du sud n'avaient pas grande importance, car elles ne pouvaient avoir pour résultat la conquête d'une partie notable du territoire des rebelles; mais elles animaient un peu la vie des marins chargés de surveiller les rivages, contribuaient à rendre le blocus effectif, et forçaient l'ennemi à maintenir des garnisons considérables dans toutes les villes menacées. D'ailleurs les opérations navales des fédéraux avaient pour conséquence de mettre à l'épreuve la prétendue invulnérabilité des vaisseaux cuirassés, et de constater les qualités et les défauts de chaque type de navire comme instrument de combat. Les *monitors* ou bateaux à coupole remportèrent quelques succès sur les côtes mal défendues, l'un d'eux réussit même à détruire complétement, à la distance de plus d'un kilomètre, le fameux corsaire *Nashville*, échoué sur un banc de sable de la rivière Ogeechee; mais les navires de ce genre n'obtinrent aucun résultat sérieux à l'attaque de fortifications régulières. Le 3 mars, trois monitors, le *Passaic*, le *Patapsco* et le *Nahant*, assistés de plusieurs ba-

teaux à mortiers, prirent position devant le fort de Mac-Allister, qui défend l'embouchure de la rivière Ogeechee et la ville de Savannah, et le bombardèrent à 1,200 mètres de distance moyenne. Pendant sept heures, les énormes boulets du poids de 150 kilogrammes et les obus de 40 centimètres de large firent voler en tourbillons le sable et la terre des remparts, dont l'épaisseur n'est pas moindre de 12 mètres; mais ils ne réussirent pas même à démonter un seul canon. Il est vrai que les bateaux cuirassés furent aussi invulnérables que le fort. L'armure du *Passaic*, après avoir été frappée trente-sept fois, offrait à peine quelques égratignures.

L'amiral Dupont, mal dirigé peut-être par des ordres venus de Washington, consentit à mettre son escadre cuirassée à une nouvelle épreuve bien plus redoutable que la première, et le 7 avril il franchit hardiment la barre de Charleston. La flotte fédérale se composait d'une grande frégate cuirassée de 12 canons, le *New-Ironsides*, de la canonnière blindée le *Keokuk* et de sept monitors à coupole tournante, le *Passaic*, le *Weehawken*, le *Montauk*, le *Patapsco*, le *Catskill*, le *Nantucket* et le *Nahant*. Ces navires étaient armés de pièces du plus fort calibre, lançant des boulets de 150 et même de 200 kilogrammes; mais à eux tous ils ne comptaient que 32 canons, et leur équipage s'élevait au plus à 1,100 hommes. Avec ces moyens relativement faibles et sans le secours de troupes de débarquement, l'amiral Dupont ne pouvait songer à réduire une cité que défendaient 30,000 soldats, et dont les abords sont gardés par une série de fortifications ayant un développement de plus de 20 kilomètres et pourvues d'une formidable artillerie. Une telle entreprise eût été insensée. L'escadre fédérale devait évidemment se borner à une reconnaissance vigoureuse, mesurer sa puissance offensive sur un ou plusieurs des forts en terre et en brique qui gardent l'entrée de la baie, et se retirer après avoir fait tout le mal possible aux remparts ennemis.

Le but de l'amiral Dupont était de concentrer toute la puissance de ses navires sur le célèbre fort Sumter, et notamment sur la partie la plus faible de cet ouvrage, tournée vers le nord-ouest; mais, pour arriver en face des murailles qu'il voulait bombarder, il lui fallait d'abord traverser une avant-baie semi-circulaire bordée pour ainsi dire par une ceinture de forts, au sud ceux de l'île Morris, au nord ceux de l'île Sullivan, à l'ouest le redoutable Sumter avec ses trois étages de batteries. Vers midi, l'escadre se met en marche, précédée par le *Weehawken*, qui pousse devant lui une espèce de radeau ou *diable* destiné à pêcher les machines infernales qui parsèment la baie et la rade extérieure de Charleston. Les navires passent lentement devant les forts de l'île Morris, mais sans pouvoir attirer leur feu; un silence de mort règne derrière les remparts. L'escadre avance sans être in-

quiétée; elle entre dans le cercle fatal qu'entourent 300 canons au feu convergent. L'artillerie des confédérés est toujours muette. Tout à coup la flotte est arrêtée. Le *Weehawken* et les navires qui le suivent viennent se heurter contre une chaîne tendue du fort Sumter à l'île Sullivan et garnie dans toute sa longueur de machines infernales. De son côté, le vaisseau-amiral le *New-Ironsides* est pris en travers par le courant et n'obéit plus à son gouvernail. C'est alors que toutes les batteries confédérées tonnent à la fois; pendant trente minutes, elles lancent près de 3,500 projectiles de divers calibres sur les neuf bateaux cuirassés, qui ont à peine le temps de répondre par une centaine de coups. Le *Nahant* est frappé de 30 boulets qui brisent en divers endroits son armure de fer; le *Passaic* et le *Nantucket*, également criblés de blessures, ont leur coupole endommagée et ne peuvent plus se servir de leurs canons; le *Catskill* et le *New-Ironsides* sont aussi grièvement atteints. Le *Keokuk*, qui s'est embossé à 500 mètres du fort Sumter, est le plus maltraité de tous les navires; il ne reçoit pas moins de 90 boulets qui percent sa coque en dix-neuf endroits au-dessus et au-dessous de la ligne de flottaison. Enfin l'amiral Dupont donne le signal de la retraite, et la flotte, dont cinq bateaux sont déjà réduits à une impuissance complète, sort lentement du cercle de feu et jette l'ancre en dehors de la barre. Il était désormais démontré que les monitors et les autres vaisseaux de forme analogue ne sont pas capables de soutenir le feu croisé de solides fortifications lançant de lourds projectiles à de courtes distances. Dès le lendemain du combat, le *Keokuk* sombra non loin du rivage de l'île Morris. C'était le second navire cuirassé que perdait la marine américaine. Trois mois auparavant, pendant la nuit du 30 au 31 décembre 1862, le célèbre *Monitor* lui-même, l'adversaire du *Merrimac*, avait été englouti en pleine mer, au large du cap Hatteras.

Quelques semaines après les funestes événemens de Charleston, la guerre, que les froids de l'hiver et les longues pluies du printemps avaient interrompue, recommençait en Virginie sur les bords du Rappahannock. Depuis la sanglante bataille de Fredericksburg, c'est-à-dire depuis plus de quatre mois et demi, les deux armées, bloquées l'une et l'autre par la crue des rivières et par la boue des chemins, n'avaient pu que s'observer mutuellement, et de rares escarmouches avaient seules troublé la trêve que la saison imposait aux belligérans. Les fédéraux reprirent l'offensive vers la fin du mois d'avril. Trompant la vigilance du général Lee par d'insignifiantes démonstrations faites en face de Fredericksburg, à l'endroit où Burnside avait traversé la rivière, Hooker réussit à transférer une grande partie de son armée en amont du confluent du Rapidan et du Rappahannock. Le 29 avril, il franchit ces deux rivières, établit son

quartier-général à la maison de Chancellorsville, à 16 kilomètres à l'ouest de Fredericksburg, et ses troupes, évaluées à 80,000 hommes, occupèrent tout l'espace montueux et boisé que limitent au nord le Rappahannock, au sud la petite vallée du Massaponax. Par cette manœuvre, les fédéraux menaçaient à la fois les flancs de l'ennemi et ses communications avec Richmond. La division du général Segdwick, restée en face de Fredericksburg, était chargée d'attaquer directement les positions des confédérés, tandis que le général de cavalerie Stoneman, expédié dans la direction de Richmond, avait pour mission de couper les ponts des chemins de fer, d'arracher les rails et de brûler les magasins d'approvisionnemens. Le général Lee ne s'attendait pas au changement de position opéré soudain par l'armée fédérale; mais, ne se laissant pas effrayer, il résolut immédiatement de prendre l'offensive et d'employer à l'improviste contre les fédéraux le moyen qui lui avait déjà si bien réussi lors de la seconde bataille de Bull-Run. Le 2 mai 1863, quelques instans avant le coucher du soleil, « Stonewall » Jackson, à la tête de 50,000 hommes, tombe comme un ouragan sur les derrières de l'armée fédérale. A la vue de ces hommes qui s'avancent au pas de course par colonnes solides, à l'ouïe de leurs affreux hurlemens, semblables aux cris de guerre des peaux-rouges, les troupes de la division Howard, composées pour la plupart d'Allemands nouvellement enrôlés qui n'avaient jamais vu le feu, sont saisies d'une indicible frayeur; à l'exception de quelques régimens qui reculent en combattant, la division tout entière s'enfuit dans le plus grand désordre en abandonnant huit pièces d'artillerie, et va semer la confusion dans le reste de l'armée. Il fallait à tout prix arrêter la panique, fermer la brèche que l'attaque du général Jackson venait d'ouvrir dans les positions fédérales. Le général Sickles réunit à la hâte un certain nombre d'hommes dévoués; il accourt, le pistolet en main, et, s'appuyant contre une muraille de pierre, parvient à mettre une digue au torrent des fuyards; le général Pleasanton démonte sa cavalerie pour défendre quelques pièces de canon pointées contre les assaillans; enfin la plus solide division de l'armée, celle qui, sous les ordres du général Berry, s'était le plus distinguée dans les sanglantes batailles du Chickahominy, arrive au pas de course à la défense de la position menacée, et contre elle vient se briser l'attaque impétueuse des confédérés. Pendant la nuit, les unionistes regagnèrent même une partie du terrain que leur avait fait perdre la panique de la division Howard. A minuit, l'artillerie tonnait encore.

Le lendemain, 3 mai, la bataille recommença dès l'aube du jour. Le corps du général Jackson, renforcé par deux divisions du corps de Longstreet, revint à la charge avec une énergie désespérée. Les troupes d'élite de l'armée fédérale, massées sur les points me-

nacés et protégées en tête par quarante pièces d'artillerie, repoussèrent énergiquement l'attaque. Décimées par les boulets, les colonnes confédérées se reformèrent sous le feu et tentèrent un nouvel assaut avec tant de fureur que les unionistes reculèrent, mais sans se laisser entamer. Les soldats de Jackson arrivèrent au pas de charge jusqu'à la gueule des canons, ils essayèrent de les escalader : ce fut en vain, les boulets et la mitraille les emportaient par files entières. Dans ces terribles assauts, l'armée séparatiste perdit près de 10,000 hommes tués ou blessés ; elle dut renoncer à son entreprise, et longtemps avant la nuit elle se retira dans la forêt voisine, laissant les fédéraux maîtres d'une grande partie du champ de bataille. A Fredericksburg, la journée fut encore plus funeste à l'armée du sud. Le général Sedgwick, à la tête de 20,000 hommes, força le passage du Rappahannock, et ses colonnes d'assaut emportèrent ces formidables hauteurs dont l'armée de Burnside avait naguère vainement tenté l'escalade. Il est vrai que les pertes des assaillans furent très considérables. Près de 5,000 soldats tués ou blessés jonchèrent les pentes de la colline : c'était le quart de l'effectif total.

Le lendemain, Hooker, ayant à sa disposition un grand nombre de troupes fraîches, aurait dû profiter de la lassitude des forces de Jackson et de Longstreet pour renouveler le combat; mais, inquiet de ne pas avoir reçu de nouvelles de l'expédition de Stoneman, et craignant peut-être d'autant plus de commettre une imprudence que plusieurs voyaient en lui un général téméraire (d'où le sobriquet de *Fighting Joe*), il resta dans ses cantonnemens sans essayer de frapper le grand coup. Le général Lee, plus habile, ne perdit point la précieuse journée du 4. Portant toutes ses forces disponibles contre le corps d'armée du général Sedgwick, qui n'avait pas encore eu le temps de s'établir solidement dans sa nouvelle conquête, il le rejeta au-delà du Rappahannock : c'est à peine si le vainqueur de la veille eut le temps d'emmener ses prisonniers et son artillerie. Débarrassé d'un adversaire, Lee put alors changer de front et se diriger vers Chancellorsville pour coopérer directement avec Jackson et prendre l'armée de Hooker entre deux feux. Il pleuvait à torrens. Le Rappahannock, grossissant à vue d'œil, menaçait d'emporter les ponts et de priver ainsi les troupes fédérales de leurs moyens d'approvisionnemens. Il est vrai que l'armée du général Lee se trouvait aussi momentanément séparée de sa ligne de base, car le général Stoneman avait parfaitement réussi dans sa mission : il avait brûlé les ponts du Mattapony, du Pamunkey, du Chickahominy, détruit les vastes magasins d'une station et trois convois chargés d'approvisionnemens, fait un grand nombre de prisonniers, repoussé divers détachemens isolés jusqu'à Richmond et

pénétré lui-même dans les fortifications extérieures de la ville; puis, après avoir commis toute sorte de dégâts et fourni en cinq jours une course de 350 kilomètres, il avait heureusement gagné les retranchemens fédéraux de Gloucester-Point, situés au bord de la mer, vis-à-vis de Yorktown. Malheureusement le général Hooker ignorait les résultats de cette expédition. Réunissant les chefs de corps en conseil de guerre, il décida, d'après leur avis unanime, qu'il fallait évacuer la position. Pendant la nuit du 5 au 6 mai, l'armée fédérale repassa le fleuve sans être inquiétée par l'ennemi; elle avait fait plusieurs milliers de prisonniers et ramenait du champ de bataille une pièce d'artillerie de plus qu'elle n'y avait traînée; mais par sa retraite elle laissait au général Lee et à son armée l'immense prestige que donne toujours la victoire.

Le triomphe des confédérés était bien chèrement acheté. Quinze ou dix-huit mille des leurs étaient tombés pendant les deux journées de la bataille, et parmi ces victimes de la guerre se trouvait le héros du sud, Jackson, le *mur de pierre*. Le soir du 3 mai, lorsqu'il revenait du combat, il fut mortellement blessé par un de ses propres soldats qui le prenait pour un *Yankee*. Un jour, lorsque les haines et les rancunes amères soulevées par la rébellion auront fait place à des sentimens plus généreux, nul doute que tous les Anglo-Américains, ceux du nord aussi bien que leurs frères du sud, ne se rappellent avec le même orgueil patriotique le nom de ce grand homme de guerre. Il ressemblait aux illustres chefs puritains de la révolution anglaise. Simple, résolu, fanatique comme eux, il apportait au prêche et à la bataille le même calme de visage et la même passion contenue. Ayant été avant la guerre civile un modeste professeur de tactique militaire, il n'en avait pas moins gardé la flamme intérieure, et dès que la lutte eut éclaté, il se chargea de démontrer héroïquement sur le terrain les manœuvres qu'il avait enseignées à ses élèves. Comme les puritains d'Angleterre, il avait l'esprit étroit, car dans la redoutable crise américaine il ne voyait guère que sa patrie locale, « la vieille souveraineté » virginienne, (*old dominion*); mais il était certainement très grand par le cœur. Ses paroles étaient brusques, son geste rapide, sa pensée originale, peut-être même était-il parfois le jouet d'hallucinations, s'il croyait, comme on le prétend, que toute sa nourriture descendait dans sa jambe gauche. Ses bizarreries le rendaient d'autant plus cher à ses soldats; ils obéissaient aveuglément à ses ordres, et, guidés par lui, ils allaient à la mort avec joie. La rapidité de leur marche leur avait fait donner le nom de « cavalerie pédestre » de Jackson. Aucun autre général du sud, pas même Lee et Longstreet, n'a pu se faire aimer de ses troupes comme « Stonewall » Jackson. Personne ne l'a remplacé.

Le résultat malheureux des deux journées de Chancellorsville produisit dans le nord une explosion de douleur d'autant plus grande, qu'on avait plus avidement compté sur le succès. Le général Hooker, porté aux nues la veille de la bataille, le général Halleck, qui pourtant n'avait pris aucune part à la direction stratégique de l'armée du Potomac, le secrétaire de la guerre, le président Lincoln, eurent à porter chacun son poids de l'indignation publique, et les injures de toute espèce leur furent librement prodiguées. Néanmoins aucun symptôme de découragement ne se manifesta, et la nation se prépara résolûment à faire de nouveaux sacrifices pour rétablir l'Union dans son intégrité : les seules propositions de paix partirent des conciliabules où se réunissaient ces esclavagistes du nord qui ont eux-mêmes pris le nom de *copper-heads* ou de « serpens cuivrés, » comme pour afficher leur trahison. Armé de la loi qui lui permettait de suspendre en certains cas les priviléges de l'*habeas corpus*, le gouvernement fit incarcérer quelques-uns de ces alliés des rebelles, notamment le plus actif et le plus éloquent d'entre eux, M. Clement Vallandigham, ex-représentant de l'Ohio au congrès de Washington. En outre le président prit ses mesures pour assurer le recrutement de l'armée fédérale. Par sa proclamation du 8 mai, lancée trois jours après la retraite de Hooker, M. Lincoln annonçait au peuple des États-Unis qu'il mettrait prochainement à exécution la loi de conscription votée par le congrès.

III. — SECONDE INVASION DU MARYLAND. — BATAILLE DE GETTYSBURG. — CONQUÊTE DU MISSISSIPI.

L'incertitude la plus complète régnait à Washington sur les intentions des vainqueurs, et ce doute même augmentait notablement le danger. Le pressentiment général était que l'armée séparatiste profiterait de son triomphe pour envahir une seconde fois le Maryland et la Pensylvanie, déplacer le théâtre de la lutte, et faire connaître enfin aux populations du nord tous les fléaux que la guerre apporte avec elle; mais le général Halleck n'avait aucun renseignement certain. L'ennemi essaierait-il de forcer le passage du Potomac en amont de Washington, en se glissant par l'un des passages que masquent les collines de Bull-Run et de Leesburg? Descendrait-il par le chemin couvert de la vallée de la Shenandoah, si bien fait pour cacher la marche des forces d'invasion? Adopterait-il quelque autre plan de campagne? Dans l'ignorance absolue où il se trouvait à l'égard des mouvemens opérés par le gros de l'armée confédérée, le général Halleck devait se borner d'abord à recommander la plus extrême vigilance à tous les chefs de corps qui étaient exposés à subir le premier choc de l'ennemi. Il espérait qu'au

moyen de nombreuses reconnaissances opérées sur les divers points menacés, le danger pourrait être signalé à temps.

Le général Lee réussit d'une manière étonnante à garder le secret de ses opérations militaires. Tout à coup, dans la journée du 13 juin, le général Milroy, qui occupait avec 7,000 fédéraux la petite ville de Winchester, dans la vallée de la Shenandoah, apprit avec stupeur qu'il était complétement entouré par les 50,000 hommes d'Ewell et de Longstreet, et que bientôt il allait avoir à lutter contre l'armée tout entière du général Lee. La position était critique, mais elle n'était pas désespérée. Les unionistes se défendirent avec succès pendant deux jours, dans la ferme croyance que l'armée du général Hooker n'était point très éloignée et viendrait bientôt les délivrer; mais, voyant grossir incessamment le nombre de leurs ennemis, ils évacuèrent leurs retranchemens pendant la nuit en faisant le sacrifice de leurs pièces et de leurs munitions, et, marchant presque au hasard dans l'obscurité, vinrent se heurter contre la division confédérée du général Johnson, forte de 10,000 hommes. Le désordre fut grand, et les fédéraux dispersés s'enfuirent dans toutes les directions. Les uns, traversant une chaîne de collines à l'est du champ de bataille, atteignirent Charleston et Harper's-Ferry; d'autres, prenant la direction du nord, se rendirent à Martinsburg, d'autres encore se jetèrent dans les montagnes pour gagner Hancock sur les frontières de la Pensylvanie. La débandade fut complète, puisque de Hancock à Harper's-Ferry la distance n'est pas moindre de 70 kilomètres; mais les pertes furent légères. Quelques centaines d'hommes seulement furent faits prisonniers, et tous les soldats épars rejoignirent le drapeau.

En dépit de ce dénoûment presque ridicule, le siége et les divers combats de Winchester eurent néanmoins un heureux résultat pour la cause fédérale, car, tout en retardant de deux ou trois jours la marche du général Lee, ils donnèrent en partie le secret de ses opérations, et montrèrent à l'armée du Potomac la route qu'elle avait à suivre. Il devenait évident que le but des confédérés était de renouveler l'invasion du Maryland avec toutes les forces dont ils pourraient disposer, afin de frapper un grand coup sur Washington ou Baltimore et de relever leur cause par une victoire signalée. Pour masquer sa prochaine impuissance, le gouvernement des rebelles tâchait de combiner dans un suprême effort tout ce qu'il avait de ruse, d'audace et de ressources militaires; il prenait énergiquement l'offensive pour infliger à l'ennemi un terrible désastre qui lui permît à lui-même de réparer ses pertes matérielles, de déplacer le théâtre de la guerre, de jeter le désarroi dans les états du nord, et de forcer, pour ainsi dire, les puissances de l'Europe occidentale à recevoir la confédération esclavagiste au nombre des

nations souveraines. La campagne d'invasion que commençait le général Lee n'était donc point une simple répétition de la campagne militaire de 1862; elle semble avoir eu surtout un but politique.

Retardé par le siége de Winchester, le général en chef des confédérés fut en outre obligé de changer de route à cause des mésaventures arrivées à la division de cavalerie commandée par son lieutenant le général Stuart. Celui-ci, qui avait été chargé d'occuper les cols de la chaîne des Montagnes-Bleues et de masquer ainsi la marche du gros de l'armée séparatiste dans la vallée de la Shenandoah, s'était laissé entraîner par la supériorité de ses forces à livrer bataille à la cavalerie fédérale du général Pleasanton; mais, au lieu de remporter la victoire à laquelle il s'attendait, il avait au contraire subi une série de défaites, et pour éviter un désastre complet il avait dû chercher presque au hasard un refuge dans le Maryland. Par une manœuvre habile, les fédéraux avaient complétement séparé la cavalerie du général Stuart de sa ligne de communication avec l'armée envahissante, et l'avaient obligé à se diriger rapidement vers la frontière de Pensylvanie pour aller rejoindre son commandement par un immense détour : pendant quinze jours entiers, il dut fournir une marche précipitée dépourvue de tout caractère stratégique, et ses exploits se bornèrent à la capture de quelques trains de munitions. De son côté, le général Lee, privé de sa cavalerie et menacé en flanc par les fédéraux, ne pouvait plus, ainsi qu'il en avait eu l'intention, s'emparer de Harper's-Ferry et franchir le Potomac en aval de cette ville, de manière à menacer directement Washington; il était forcé d'obliquer vers le nord et de pénétrer dans le Maryland par Williamsport et Hagerstown. Un temps précieux fut ainsi perdu pour la cause des confédérés, si bien que le 24 juin, lorsque le gros de leur armée traversa le Potomac, la plus grande partie des forces fédérales passait aussi le même fleuve à Poolesville pour se porter à la rencontre de l'ennemi.

Depuis le 15 juin déjà, la Pensylvanie était envahie par l'avant-garde des confédérés, que commandait le général Ewell. La ville importante de Chambersburg était occupée par eux; ils poussaient jusqu'à York et à Carlisle en imposant à toutes ces localités des contributions de guerre, et parcouraient à la recherche du butin les riches campagnes qui s'étendent à l'ouest de la Susquehannah. Pour empêcher l'ennemi d'occuper Harrisburg, la capitale de l'état, où il se serait emparé de richesses considérables et des archives de la Pensylvanie, les citoyens eux-mêmes furent obligés de livrer aux flammes le beau pont de Columbia, remarquable monument dont la construction avait coûté plus de 5 millions de francs. La terreur était grande dans les villes directement menacées. Le gouverneur Curtin s'empressa de convoquer les milices de l'état et les

dirigea rapidement vers les bords de la Susquehannah. Près de 15,000 hommes des gardes urbaines de New-York accoururent aussi, et bientôt plus de 100,000 soldats improvisés se préparèrent à repousser le torrent de l'invasion. Les corps détachés qui parcouraient les campagnes durent se replier sur le gros de l'armée de Lee, qui se concentra graduellement près de la frontière du Maryland et de la Pensylvanie, entre les villes de Chambersburg et de Gettysburg. Cependant les troupes fédérales s'avançaient à marches forcées vers la même région de la Pensylvanie. Le 28, leur quartier-général était à Frederick, non loin de la base orientale de South-Mountain, et la cavalerie d'avant-garde, remontant au nord de la vallée du Monocacy, se heurtait près de Gettysburg contre quelques détachemens de l'ennemi. Les deux armées hostiles, séparées au sud par les chaînons parallèles de South-Mountain et de Catoctin, étaient déjà en vue l'une de l'autre sur les plateaux accidentés qui séparent le bassin du Potomac de celui de la Susquehannah. Il était évident qu'une grande bataille allait être livrée. C'est alors que le général Hooker, se rappelant sa défaite de Chancellorsville et craignant de ne pas inspirer à ses soldats la confiance nécessaire, donna sa démission de commandant en chef de l'armée. Il fut remplacé par l'un de ses lieutenans, le général Meade, qui, tout à coup arraché à son rôle obscur et secondaire, se trouva chargé d'une immense responsabilité. Encore inconnu la veille, il recevait pour mission de battre une armée enorgueillie par de précédens succès et commandée par le plus grand capitaine du sud. Les destinées de la nation étaient remises entre ses mains : vainqueur, il pouvait sauver la république; vaincu, il donnait peut-être le signal d'une debâcle générale, et Lee entrait en triomphateur au Capitole.

La brusque nomination du général Meade et le travail de réorganisation qui en fut la suite n'arrêtèrent point les mouvemens de l'armée fédérale. Dès le lendemain, le quartier-général était transféré à Tarrytown, sur la frontière de la Pensylvanie, et la cavalerie de Buford entrait dans la ville de Gettysburg. De son côté, l'ennemi franchissait à l'ouest les collines de Cashtown et se dirigeait aussi vers Gettysburg par la grande route et les bords du *Marsh's-Creek*. Des deux côtés commençaient les préparatifs de la lutte. Le général Lee n'avait pas moins de 105,000 hommes, dont 90,000 soldats d'infanterie, à mettre en ligne de bataille. Le nouveau général en chef des fédéraux n'avait guère plus de 80,000 hommes; mais ces hommes étaient remplis d'enthousiasme, car pour la première fois depuis le commencement de la guerre ils avaient à chasser les rebelles hors d'un état libre : ils ne devaient pas combattre seulement pour le principe abstrait de l'Union, mais bien pour le sol même de la patrie.

La bataille commença, dans la matinée du 1er juillet, à une faible distance au sud de Gettysburg. Le général Reynolds attaqua vigoureusement les confédérés; mais ceux-ci, recevant de nombreux renforts, reprirent bientôt l'offensive. Reynolds tomba mort, percé d'une balle; les unionistes reculèrent lentement, puis, renforcés à leur tour, ils revinrent à la charge et capturèrent toute la brigade du général Archer. Cependant des masses considérables de troupes étaient envoyées sur le champ de bataille par le général Lee et menaçaient de prendre en flanc les forces fédérales. Après avoir combattu cinq heures, celles-ci durent se retirer vers les hauteurs situées au sud de Gettysburg. Un corps de confédérés, qui s'était emparé d'une partie de la ville à l'insu de leurs adversaires, essaya vainement de couper la retraite aux fédéraux; toutefois il fit beaucoup de prisonniers dans les rues. Les résultats du premier jour de la bataille ne furent donc pas heureux pour la cause du nord.

La position sur laquelle les forces unionistes avaient été rejetées offre les plus grands avantages pour une bataille défensive. Elle forme un triangle de collines dont la pointe extrême, tournée vers le nord, domine Gettysburg ; un cimetière entouré de murailles couronne la hauteur la plus rapprochée de la ville; en arrière se redressent deux cimes aux pentes rapides, complétant l'ensemble du massif. Le général Howard, commandant les corps d'avant-garde, puis le général Meade, qui accourut en toute hâte, ne perdirent pas un instant pour établir solidement sur ce promontoire toutes les troupes qui se trouvaient dans le voisinage de Gettysburg. Le 2 juillet, lorsque le soleil éclaira la scène, la colline du cimetière, occupée par la tête de l'armée fédérale, était déjà couverte de retranchemens; des batteries de canons étaient disposées de manière à commander les routes convergentes de Baltimore, de Harrisburg, de Chambersburg, d'Emmetsburg ; enfin les divers corps d'armée arrivaient au pas de course et prenaient position sur les crêtes et sur les pentes des hauteurs. Les troupes fédérales continuèrent de se masser pendant toute la matinée, et c'est à deux heures seulement que, grâce à l'arrivée de la division Sedgwick, qui venait de fournir une étape de 50 kilomètres, l'armée tout entière se trouva réunie. Tandis que le général Meade plantait ses batteries et distribuait ses forces, à mesure qu'elles arrivaient, sur les trois faces du triangle de collines, les régimens confédérés ne restaient pas inactifs : déployant leurs lignes en un vaste demi-cercle sur les hauteurs qui entourent le massif de Gettysburg, ils groupaient leurs plus formidables pièces d'artillerie autour de la colline du cimetière en faisant converger leurs feux sur la position la plus solide des fédéraux, et, précédés d'une nuée de tirailleurs, ils se préparaient

à donner l'assaut. La ville de Gettysburg qu'ils occupaient masquait en partie leurs mouvemens.

La vraie bataille commença entre trois et quatre heures du soir par une furieuse attaque des confédérés sur le flanc gauche des unionistes. Par un fâcheux malentendu, un corps d'armée fédéral se trouvait en cet endroit à plus d'un kilomètre en avant de la ligne de bataille. Profitant de la faute de leurs adversaires, les généraux du sud Hill et Longstreet lancent leurs divisions contre ces régimens isolés, les accablent sous le nombre et les forcent à reculer en désordre après une lutte acharnée. Si la brèche faite dans les rangs des fédéraux n'avait été immédiatement comblée, c'en était peut-être fait de l'armée tout entière; heureusement la disposition des troupes en forme de triangle allongé permit au général Meade de fortifier aussitôt l'aile gauche au moyen de corps d'infanterie empruntés à la réserve et à l'aile droite. Les épaisses colonnes des confédérés furent rejetées dans la plaine avec un carnage horrible, et vers six heures de l'après-midi la ligne des unionistes s'était reformée dans le plus grand ordre sur les pentes occidentales du massif. Après cette malheureuse tentative faite contre l'aile gauche de l'armée fédérale, le général Lee ordonna l'assaut du centre. Débouchant tout à coup des rues de Gettysburg, les soldats confédérés gagnèrent au pas de charge le sommet de la colline; mais, foudroyés par la formidable artillerie du cimetière, ils durent bientôt redescendre en toute hâte et se réfugier dans la ville, en laissant le sol couvert de morts et de blessés. Il est vrai qu'à l'extrême droite, affaiblie dès le commencement de la lutte par les emprunts que lui avait faits l'aile gauche, le général séparatiste Ewell réussit à entamer les lignes fédérales : c'était là un bien faible avantage, comparé aux désastres subis par les rebelles à l'attaque du centre et de la gauche; pendant ce deuxième jour de bataille, la fortune leur avait été contraire.

La lutte, à peine interrompue par quelques heures de nuit, recommença dès l'aube du 3 juillet à l'extrême droite des fédéraux. Des masses considérables de troupes, empruntées à l'autre flanc de l'armée, s'élancèrent sur la division confédérée du général Ewell, la délogèrent du terrain qu'elle avait conquis la veille et la rejetèrent dans la vallée. Renforcés à leur tour, les séparatistes revinrent plusieurs fois à la charge et ne cessèrent pendant toute la matinée d'assaillir cette partie des positions fédérales, tantôt sur un point, tantôt sur un autre; mais ces attaques, faites avec une certaine mollesse, n'étaient probablement que des feintes destinées à cacher les véritables intentions du général Lee. En effet, vers onze heures, un terrible silence succéda tout à coup au tumulte de la bataille; le corps de Longstreet, la division Pickett, se dirigèrent rapide-

ment à l'est de Gettysburg, tandis que toute l'artillerie des confédérés était mise en position sur les hauteurs qui contre-battent la colline du cimetière. Après deux heures d'une attente solennelle, employées de la part des fédéraux à semer d'obstacles les pentes du promontoire sur lequel allait fondre l'orage, cent-vingt-cinq pièces de canon ouvrirent en même temps leurs feux contre les retranchemens du centre et de la gauche des unionistes. Soutenues par cette canonnade furieuse, les troupes de Longstreet sortent des bois épais qui masquaient leurs mouvemens et gravissent avec un admirable élan le penchant oriental de la colline sans se laisser arrêter ni par les boulets ni par la mitraille. Elles atteignent, elles dépassent les premières lignes de défense : d'en bas, on les voit escalader les épaulemens et les batteries, renverser et fouler aux pieds les artilleurs. Elles montent déjà vers la crête en repoussant peu à peu les fédéraux; mais, avant que les assaillans aient pu démonter un seul canon et s'établir solidement sur ce terrain qu'ils jonchent de leurs morts, les corps de réserve arrivent au pas de course, culbutent les confédérés par-dessus la ligne des batteries et les forcent, après un affreux carnage, à redescendre dans la plaine. Trois fois les colonnes d'assaut revinrent à la charge sur divers points du centre et de la gauche, trois fois elles furent repoussées. Enfin la division Pickett, l'élite de l'armée du sud, tenta un suprême effort. Ce fut en vain, elle ne put entamer le formidable triangle de fer et de feu qui défendait les hauteurs. Ce dernier échec des confédérés décida de l'issue de la bataille. Pendant la nuit, le général Lee évacua Gettysburg et commença son mouvement de retraite vers le Potomac en laissant plus de 10,000 prisonniers entre les mains des fédéraux et 7,450 de ses blessés sur le champ de bataille.

N'ayant à sa disposition que de faibles détachemens de cavalerie, le général Meade se contenta de harceler l'arrière-garde et de ramasser les traînards de l'armée fugitive. Pendant les trois jours qui suivirent la lutte, il employa la plus grande partie de ses forces à recueillir les 8,000 cadavres et à transporter dans les hôpitaux les 20,000 blessés qui jonchaient le penchant des collines et les rues de la ville de Gettysburg. Les réserves fraîches de la Pensylvanie et les milices de Harrisburg que le général Couch avait sous ses ordres restèrent dans leurs cantonnemens et ne firent rien pour compléter la victoire de Meade. La poursuite de l'ennemi commença seulement dans la journée du 7. Le général Meade dirigea son armée vers Frederick, traversa le chaînon de South-Mountain par les cols dont Mac-Clellan avait victorieusement forcé le passage l'année précédente; puis, laissant à gauche le champ de bataille d'Antietam, il arriva le 12 juillet en vue de l'armée de Lee, qui campait sur la

rive gauche du fleuve, non loin de la petite ville de Williamsport. L'occasion était favorable, car le Potomac, grossi par les pluies, rendait la retraite difficile aux confédérés : si Meade les avait attaqués sans tarder, peut-être eût-il capturé une grande partie de l'armée du sud; mais il se borna, pendant la journée du 13, à opérer de fortes reconnaissances, et dans la matinée du 14, lorsqu'il se préparait à livrer bataille, il s'aperçut que le général Lee avait profité de la nuit pour franchir le fleuve sur un pont construit avec de vieux bateaux et les charpentes de maisons ruinées. Les détachemens de cavalerie fédérale réussirent seulement à faire quelques milliers de prisonniers, tandis que le gros de l'armée du sud, protégé par le cours du Potomac et par la chaîne des Montagnes-Bleues, remontait la vallée de la Shenandoah et se dirigeait vers ses anciens cantonnemens des bords du Rappahannock. Ainsi se termina cette campagne d'invasion qui devait avoir pour résultat la chute de Washington et la ruine de la république américaine. En moins de deux mois, le général Lee avait perdu 37,000 hommes tués, blessés ou prisonniers, plus du tiers de son armée. L'Union se relevait plus forte après cette invasion qui devait lui porter le coup de grâce.

A la nouvelle des événemens de Gettysburg, la joie fut d'autant plus grande dans le nord qu'elle succédait à une profonde anxiété. Partout le peuple comprit que ces trois terribles journées, les plus sanglantes de la guerre, avaient été vraiment le paroxysme de la crise qui depuis plus de deux années déjà mettait en péril le salut de la république. Désormais on considéra le cap des Tempêtes comme définitivement doublé, on sentit qu'en dépit de toutes les vicissitudes et de tous les malheurs tenus en réserve par l'avenir le sort même de la nation ne serait plus exposé aux hasards des combats comme il l'avait été sur les collines de Gettysburg. Le jour qui suivit la bataille, et pendant lequel la nouvelle de la victoire se répandit dans tous les états du nord, était précisément le 4 juillet, jour anniversaire de la déclaration d'indépendance des États-Unis. Par une singulière coïncidence, bien faite pour frapper les populations superstitieuses des états à esclaves, c'est également le 4 juillet, alors que toutes les villes de l'Union célébraient avec enthousiasme la grande fête nationale et le triomphe du général Meade, que Vicksburg, le boulevard de la confédération rebelle sur le Mississipi, ouvrit ses portes au général Grant. Ainsi la cause de l'Union remportait en même temps une grande victoire sur chacun des deux points les plus importans de l'immense territoire disputé. A l'est des Alleghanys, l'armée du Potomac dégageait Washington et reprenait l'offensive; à l'ouest, dans la vallée du Mississipi, les soldats de Grant rouvraient aux vaisseaux du nord le cours du fleuve, l'artère centrale du continent.

On sait qu'après l'assaut infructueux du 22 mai le général Grant avait investi les fortifications de Vicksburg, et commencé les opérations lentes, mais certaines, d'un siége régulier. Le général Johnston, commandant les forces confédérées des états du sud-ouest, ne disposait pas d'une armée suffisante pour livrer bataille aux troupes fédérales et secourir la garnison de la place. Les diverses tentatives qu'il fit pour tromper la surveillance des assiégeans furent complétement inutiles; privé d'approvisionnemens et de moyens de transport, il dut renoncer à tout espoir de ravitailler Vicksburg. Dès lors la forteresse qui avait si longtemps barré le cours du Mississipi pouvait être considérée comme perdue pour la confédération. Ainsi que le prouvent les rapports officiels soumis le 4 décembre suivant au congrès de Richmond, le général Johnston ordonna péremptoirement à son subordonné le général Pemberton d'évacuer Vicksburg avec toute sa garnison et de se frayer un chemin à travers les lignes fédérales; mais Pemberton refusa d'obéir aux ordres reçus et resta dans la place pour la défendre jusqu'à la dernière extrémité, espérant que pendant l'intervalle le gouvernement confédéré pourrait lui envoyer du secours. Son espoir fut déçu; on ne put même le secourir indirectement en coupant les communications de l'armée de Grant avec le nord. Le 6 juin, Mac-Culloch, célèbre chef de partisans du Texas, surprit le camp de Milliken's-Bend, situé au nord de Vicksburg sur le Mississipi; mais, après un combat sanglant, il fut repoussé par les régimens de nègres qui gardaient la position. La plus grande partie de l'armée séparatiste des états trans-mississipiens se réunit alors sous les ordres des généraux Price, Holmes et Marmaduke, pour faire une tentative contre la ville d'Helena, située également sur la rive droite du fleuve, au nord de Vicksburg; mais cet assaut, qui d'ailleurs fut repoussé comme celui de Milliken's-Bend, ne put avoir lieu que le 4 juillet, le jour même de la chute de Vicksburg. Depuis plusieurs jours déjà, les travaux de sape avaient fait de tels progrès que la prise de la ville était devenue certaine : une résistance plus longue de la part de la garnison n'aurait eu d'autre résultat que d'amener une grande effusion de sang. Le 3 juillet, le général Pemberton demanda une entrevue au général Grant, son ancien compagnon d'armes dans la guerre du Mexique, et débattit avec lui les termes de la capitulation. Le 4, à dix heures du matin, les troupes fédérales entraient à Vicksburg en jouant *Dixie*, l'air national des états du sud, comme pour rendre hommage à la garnison qui s'était si vaillamment défendue. Lorsque le drapeau étoilé fut arboré sur les remparts de la ville, un religieux silence plana, dit-on, sur toutes les troupes; plus tard seulement vinrent les acclamations.

Les résultats matériels de la prise de Vicksburg étaient considérables. Près de 30,000 prisonniers, 200 canons, 100,000 fusils et autres armes, des munitions de toute espèce tombaient entre les mains du vainqueur. En outre la chute de cette forteresse des confédérés rendait tout à fait intenable la place de Port-Hudson, qui d'ailleurs n'aurait guère pu résister plus longtemps. Le 8 juillet, elle se rendit aux forces du général Banks avec plus de 6,000 hommes et 50 pièces de canon. En s'emparant de ces deux villes, les fédéraux prenaient en même temps possession de tout le Mississipi, depuis sa source jusqu'à son delta. Les états de l'ouest retrouvaient leur ancien débouché vers le golfe du Mexique; la Nouvelle-Orléans et la Basse-Louisiane, qui depuis plus d'une année n'avaient été accessibles que par mer, étaient désormais rattachées au reste des États-Unis pour les opérations militaires et les transactions commerciales; enfin la confédération des états rebelles était définitivement coupée en deux moitiés par les bateaux cuirassés du Mississipi et par les garnisons de ses forteresses riveraines. Pour la première fois depuis le commencement de la guerre, les armées et les flottes fédérales formaient un cordon militaire non interrompu autour des principaux états rebelles. Cette énorme étreinte, que le gouvernement de Richmond lui-même comparait aux replis d'un gigantesque boa, se resserrait peu à peu, menaçant d'étouffer tôt ou tard la confédération esclavagiste.

Quelques jours après la victoire de Gettysburg et la chute des deux grandes forteresses méridionales du Mississipi, la ville de New-York devenait le théâtre d'événemens honteux, qui, tout en créant de sérieuses difficultés au gouvernement de Washington, devaient finir cependant par rendre de grands services à la cause de l'Union en déshonorant aux yeux de tous les citoyens patriotes les meneurs du parti soi-disant démocratique des *copper-heads*. Une horrible émeute, à laquelle les opérations du recrutement servirent de prétexte, éclata le 13 juillet dans l'un des quartiers les plus mal famés de New-York, et, profitant de la stupeur générale, se rendit bientôt maîtresse d'une grande partie de la cité. Un nommé Andrews, qui se proclamait hautement l'allié des rebelles du sud, avait pris le commandement de la bande des pillards, composée presque uniquement d'Irlandais. A la vue du drapeau fédéral, ils s'écriaient : « Déchirez ce chiffon maudit! » à la vue d'un noir : « Brûlez ce nègre damné! » Ils pourchassaient dans les rues tous les hommes de couleur qui osaient se montrer, et quand ils les avaient saisis, ils les pendaient aux réverbères, allumaient des bûchers sous les corps pantelans et dansaient autour des cadavres avec des cris de cannibales. Ils livrèrent aux flammes le bel hospice des orphe-

lines de couleur, et l'une des pauvres filles, n'ayant pu s'enfuir à temps, fut brûlée toute vive. Plusieurs quartiers habités par des nègres furent détruits de fond en comble; les maisons des abolitionistes les plus connus eurent à subir un siége en règle; celle du maire lui-même fut menacée; l'imprimerie et les magasins du journal *la Tribune* furent mis au pillage, et les rédacteurs durent se défendre en lançant des grenades parmi les assaillans. Pendant quatre jours, les émeutiers furent maîtres d'une partie de la ville. La police, composée de quelques centaines d'hommes, lutta courageusement pour maintenir l'ordre; néanmoins elle eût peut-être succombé, si les citoyens, revenant de leur stupeur du premier jour, ne s'étaient organisés en patrouilles de police volontaire pour défendre les banques, les établissemens publics et les maisons particulières. Enfin la municipalité se vit obligée de mettre en réquisition les forces militaires qui se trouvaient à New-York et dans les environs, et grâce à cet appui l'autorité de la loi fut bientôt rétablie. Quelques meneurs furent arrêtés; les dépôts d'armes cachées furent saisis, et le prévôt-maréchal put faire recommencer sans danger les opérations du tirage au sort. Les tristes événemens des quatre journées d'émeute avaient coûté la vie à plusieurs centaines de personnes.

Des tentatives d'émeute aussitôt réprimées eurent lieu à Portland, à Boston, à Buffalo, à Baltimore et dans plusieurs villes des états de l'ouest. Il est à peu près hors de doute que le mot d'ordre était donné depuis longtemps, et que d'après le plan tracé d'avance une levée générale de boucliers de la part des *copper-heads* du nord devait coïncider avec la marche triomphale de Lee sur Washington. Il est également très probable que même en Europe, aussi bien que dans les états du nord, les rôles étaient distribués à tous les hommes considérables qui s'étaient faits les défenseurs de la confédération des états à esclaves. C'est en effet à la fin du mois de juin que M. Roebuck, le plus ardent défenseur du sud dans la chambre des communes, le fougueux orateur qui se plaît à se donner lui-même le nom de « bouledogue, » développait sa motion relative à la reconnaissance des états confédérés. A la même époque, les envoyés officiels et les agens secrets que le gouvernement de Richmond entretenait dans les capitales de l'Europe occidentale redoublaient d'efforts pour agir sur l'opinion publique et décider les divers cabinets à prendre une attitude hostile à l'Union. Évidemment les chefs du mouvement séparatiste avaient résolu de combiner dans une tentative suprême toutes leurs ressources militaires et leurs influences diplomatiques; ils mettaient en jeu tout ce qui leur restait de force, d'audace et de ruse pour frapper un grand coup qui leur permît d'échapper à leurs embarras intérieurs et de masquer leur

prochaine impuissance. Il faut également signaler un fait très important, mais dont la signification réelle n'est pas encore connue. Pendant que les deux armées ennemies s'entre-choquaient sur les collines de Gettysburg et que les autorités de Richmond se préparaient à proclamer une autre grande victoire de leurs troupes, le vice-président de la confédération esclavagiste, M. Alexander Stephens, débarquait à la forteresse Monroe et demandait au gouverneur l'autorisation de remonter le Potomac jusqu'à Washington, afin de porter au président Lincoln une communication de M. Jefferson Davis. Quelle était la mission dont le second personnage des états du sud, oublieux de tous les us diplomatiques, avait consenti à se charger auprès du chef du gouvernement régulier de la république américaine? Selon les vagues explications fournies plus tard par le cabinet de Richmond, M. Stephens n'aurait eu d'autre but, en demandant une entrevue au président Lincoln, que de régler avec lui de la manière la plus humaine les conditions de l'échange des prisonniers; mais il est peu probable que telle ait été la véritable cause de la démarche des chefs du gouvernement esclavagiste, car de pareilles questions peuvent être parfaitement débattues par les parlementaires de l'armée, et d'ailleurs il est évidemment impossible d'arriver à une solution satisfaisante tant que les généraux du sud se mettront au-dessus du droit des gens par la vente des soldats noirs et par la mise à prix des têtes d'officiers blancs. L'opinion la plus accréditée et la seule plausible est que le vice-président Stephens, comptant sur un magnifique triomphe des armes du sud et trompé peut-être par des bulletins de victoire trop pompeux, se mit en route afin de pouvoir dicter un traité de paix au cabinet de Washington à l'instant même où l'avant-garde de Lee se présenterait devant les murs de la capitale.

Quoi qu'il en soit, toutes les espérances que nourrissaient en leur cœur les chefs de la confédération rebelle furent successivement déçues. M. Stephens ne dépassa pas la forteresse Monroe, puis, revenu à Richmond, il y apprit dans tous leurs détails les terribles revers que sa cause venait de subir à quelques jours d'intervalle. Le plan général d'offensive si habilement conçu était entièrement ruiné. Les événemens fâcheux se succédaient coup sur coup. Gettysburg et le Maryland, Vicksburg et les bords du Mississipi étaient perdus pour les confédérés; le chef de partisans Morgan, qui venait d'envahir l'état libre de l'Ohio, était fait prisonnier avec toute sa bande; les émeutes de New-York finissaient dans le sang et la boue; les *copperheads* de l'ouest restaient silencieux; enfin la motion de Roebuck était repoussée par le parlement britannique, et les gouvernemens de l'Europe ne consentaient pas à reconnaître la nouvelle confédération. Depuis le commencement de la guerre, la ligue des plan-

teurs rebelles avait perdu 200,000 soldats et dépensé plus de 3 milliards; le monopole du coton lui était entièrement ravi; le pays s'appauvrissait à vue d'œil, les routes s'effondraient, les moyens de transport commençaient à manquer, les usines s'arrêtaient faute de travailleurs et de matières premières, les champs restaient en friche. Déjà les populations pauvres de plusieurs états, notamment celles de la Caroline du nord, qui n'avaient jamais approuvé la sécession, demandaient hautement la paix; mais les membres de l'aristocratie féodale, qui sont les véritables maîtres des états du sud, ne songèrent point à céder : résolus à ruiner leur patrie plutôt que de se soumettre, ils continuèrent la lutte avec le même acharnement que par le passé.

IV. — SIÉGE DE CHARLESTON. — OPÉRATIONS MILITAIRES AUTOUR DE CHATTANOOGA ET DE KNOXVILLE.

Devenus maîtres du cours du Mississipi et désormais assurés par une victoire décisive contre toute grande invasion des états libres, les fédéraux prirent l'offensive sur presque tous les points de l'immense pourtour de la confédération esclavagiste. Les généraux des troupes unionistes qui se trouvaient sur les côtes des deux Carolines et de la Georgie, en Tennessee, dans l'Arkansas, le Mississipi et la Louisiane, reçurent tous l'ordre de marcher en avant et d'attaquer l'ennemi. Seule, l'armée dite du Potomac dut se borner à faire bonne garde sur les rives septentrionales du Rappahannock et du Rapidan, afin de tenir en échec les mouvemens du général Lee.

Parmi les opérations militaires dirigées à la même époque contre diverses parties plus ou moins vulnérables des états du sud, la plus intéressante, à coup sûr, était l'entreprise tentée par le général Gillmore contre les abords de Charleston. Il est vrai qu'au point de vue purement stratégique cette entreprise ne pouvait guère se comparer à la mission de conquête dont le général Rosecrans était chargé au-delà des Alleghanys; mais elle promettait de former une époque mémorable dans l'histoire des siéges à cause de la puissance des engins destructeurs que les assaillans avaient à leur disposition et des énormes ressources que les difficultés du terrain et le grand nombre des batteries offraient à la défense. D'ailleurs personne n'avait oublié dans le nord que Charleston est la ville sainte des esclavagistes, celle où le drapeau de l'insurrection s'est levé pour la première fois. Si important qu'il soit pour la flotte fédérale de s'emparer du port de Charleston afin de fermer complétement le passage aux navires de contrebande, le principal but des autorités militaires de Washington était probablement de frapper un grand coup politique et

de prendre un gage du triomphe futur en détruisant la métropole de la rébellion.

Rendus prudens par l'échec que l'amiral Dupont avait subi quelques mois auparavant à l'entrée de la rade, les fédéraux ne commirent pas une seconde fois la faute de se heurter directement contre les forts. Grâce à l'appui de la flotte, les troupes de débarquement s'étaient emparées depuis longtemps de presque toutes les îles marécageuses qui s'étendent parallèlement au rivage du continent entre l'estuaire de Charleston et celui de Port-Royal. Se glissant d'îlot en îlot à l'insu de l'ennemi, le général Gillmore transféra presque toutes ses troupes dans l'île de Folly, située à une douzaine de kilomètres au sud-est de Charleston. Du point qu'il occupait, il ne lui restait plus à franchir qu'un petit détroit pour pénétrer dans l'île Morris, étroite langue de sable se projetant à l'entrée méridionale de la rade. Le 10 juillet, il démasqua soudain les batteries qu'il avait fait élever à l'extrémité septentrionale de l'île Folly et canonna les ouvrages de la rive opposée, tandis que la flotte cuirassée de l'amiral Dahlgren balayait la plage d'obus et de mitraille, afin d'empêcher le général Beauregard d'envoyer des renforts sur les points menacés. Bientôt les retranchemens des confédérés furent détruits; les soldats de Gillmore, au nombre d'environ 8,000 hommes, traversèrent heureusement le canal, s'emparèrent successivement de toutes les batteries méridionales de l'île Morris, refoulèrent l'ennemi jusque dans le fort Wagner, situé à 5 kilomètres au nord du détroit, et dès le même jour commencèrent à fortifier un petit groupe de dunes, afin de pouvoir se maintenir au besoin contre toute une armée sur le terrain qu'ils venaient de conquérir. Le 12, au point du jour, le général Gillmore, voulant profiter de la surprise des confédérés, lança une colonne d'assaut contre le fort Wagner, qui était alors un simple ouvrage en terre armé d'une douzaine de pièces de gros calibre. L'attaque ayant été repoussée avec perte, un nouvel assaut fut tenté le 18, après que l'artillerie du fort eut été réduite au silence par les canons de l'amiral Dahlgren. Deux régimens de nègres, nouvellement recrutés dans le Massachusetts et dans l'archipel de Beaufort, marchaient en tête des assaillans. Obligés de s'avancer sur une plage étroite, servant de cible, pour ainsi dire, aux tireurs confédérés, ils étaient déjà plus que décimés lorsqu'ils atteignirent le pied des remparts. Néanmoins les soldats nègres, exaltés jusqu'à la fureur, traversèrent les fossés, escaladèrent les talus et pénétrèrent dans l'enceinte; mais ils ne purent s'y maintenir. Leur chef, le généreux Robert Shaw, du Massachusetts, périt dans l'attaque, et Gillmore dut ordonner la retraite après avoir perdu environ 1,200 hommes, tués, blessés ou prisonniers. Dans ses ambulances, il comptait le même nombre de malades. Depuis

une semaine qu'il occupait l'île Morris, sa petite armée était déjà réduite d'un tiers.

L'échec subi par les fédéraux devant le fort Wagner permit au général Beauregard de faire ses préparatifs de défense sur tous les points menacés. Pendant le jour, la flotte fédérale, embossée à une distance variable de 300 à 1,200 mètres de la rive, faisait bonne garde pour empêcher tout mouvement de troupes confédérées. De temps en temps, elle démontait les canons des ouvrages ennemis; toutefois elle ne pouvait mettre obstacle au débarquement nocturne de soldats de renfort, ni aux travaux invisibles entrepris pour les batteries masquées. Le fort Wagner, considérablement agrandi, fut armé de pièces de gros calibre; on consolida le revêtement de plaques de fer qui défendait les murs du fort Gregg, construit à l'extrémité septentrionale de l'île; de nouvelles machines infernales et autres obstructions sous-marines furent semées autour de la fameuse forteresse Sumter; enfin le général Beauregard plaça de puissantes batteries sur les terres voisines de l'île Morris, afin de prendre à revers la position des unionistes et de les inquiéter dans leurs travaux d'approche. D'ailleurs les lentes opérations des assiégeans ne pouvaient guère être entravées d'une manière sérieuse, grâce à la forme particulière de l'île, protégée d'un côté par la mer, de l'autre par des marécages infranchissables. Le 17 août, après un mois d'un labeur que la saison et la nature du sol rendaient très pénible, les fédéraux, ayant poussé leur troisième parallèle jusqu'à moins de 500 mètres du fort Wagner, ouvrirent de nouveau leur feu; mais cette fois les boulets et les obus lancés par l'artillerie de Gillmore n'avaient pour but aucun des ouvrages de l'île Morris : ils dépassèrent les forts Wagner et Gregg pour aller foudroyer à près de 4 kilomètres de distance la grande citadelle de Sumter, dont les murailles, se dressant au milieu de la rade, offraient un excellent point de mire. En même temps les vaisseaux cuirassés faisaient taire le canon de Wagner et répondaient à ceux de Gregg et de l'île Sullivan, située au nord de la rade. Le double bombardement, continué sans interruption pendant huit jours, produisit des effets terribles. Le 25 août, la partie du fort Sumter tournée vers le sud et vers l'est n'était plus qu'un amas de ruines, tandis que le fort Wagner ressemblait à une dune de sable fouillée dans tous les sens. Dès le 21, Gillmore, voyant les énormes dégâts opérés par son artillerie, somma le général Beauregard de lui abandonner Sumter et les divers ouvrages de l'île Morris, menaçant de bombarder la ville de Charleston, si la reddition des forts attaqués n'était pas immédiatement effectuée. Le général confédéré répondit fièrement par un refus à la demande du général Gillmore et donna l'ordre au commandant du fort Wagner de résister jusqu'à la dernière extrémité. Les fédéraux recommencèrent alors

leurs travaux d'approche, afin d'investir complétement la partie de l'île dans laquelle l'ennemi s'était retranché. Les garnisons des forts Wagner et Gregg eussent été inévitablement capturées, si elles n'avaient pris le parti d'évacuer l'île. Elles échappèrent le 6 septembre à la faveur d'une nuit obscure; le lendemain, lorsque le général Gillmore fit ses préparatifs d'assaut, il s'aperçut que les confédérés lui avaient abandonné le terrain si longuement et si bravement disputé.

Maîtres de l'île Morris, les fédéraux avaient par cela même réalisé dans son entier le but purement stratégique de l'expédition, puisqu'ils pouvaient bloquer désormais d'une manière absolue l'entrée du port de Charleston et priver ainsi les états rebelles d'une partie considérable des ressources que lui procure le commerce de contrebande. En effet, les navires qui veulent pénétrer dans la rade de Charleston sont obligés de suivre un chenal extérieur qui court parallèlement à la plage de l'île Morris, et que commandent les batteries côtières sur une distance de plusieurs kilomètres. Afin d'utiliser sa conquête et de s'y établir d'une manière permanente comme dans une immense citadelle, le général Gillmore s'empressa de faire travailler ses soldats à la reconstruction et à l'agrandissement des forts évacués par l'ennemi. Au point de vue militaire, c'était là l'œuvre importante. C'était aussi, aux yeux du peuple américain, une véritable gloire que celle de planter les batteries de l'Union exactement à l'endroit d'où était parti le premier coup de canon des esclavagistes caroliniens. Toutefois la gloire eût été bien plus grande encore, si les fédéraux avaient arboré le drapeau étoilé sur les ruines de Sumter. Entraînés, peut-être à leur insu, par le désir de plaire à l'opinion publique, le général Gillmore et l'amiral Dahlgren résolurent de tenter l'entreprise. Pendant la nuit du 8 au 9 septembre, 400 hommes, embarqués sur des canots, s'avancèrent silencieusement vers les murailles de Sumter; mais, par suite d'un malentendu, ils ne réussirent point à surprendre la faible garnison du fort : ils durent rebrousser chemin sous le feu convergent de toutes les batteries de la rade, et ceux d'entre eux qui mirent pied à terre furent aussitôt faits prisonniers. Depuis cet échec, les unionistes n'ont pas essayé une seule fois de renouveler leur tentative de débarquement sur l'îlot de Sumter. D'ailleurs, tant que les batteries de l'île Sullivan et du port de Charleston n'auront pas été réduites au silence, ce serait pour une garnison fédérale un bien périlleux honneur que celui d'occuper un fort autour duquel peut s'allumer au premier signal un demi-cercle de canons vomissant les boulets. Si le général Gillmore s'était emparé du fort Sumter, il n'aurait pu s'y maintenir qu'au prix de très grands sacrifices. Il dut se contenter de rendre la fameuse citadelle tout à fait inoffensive en dé-

molissant par des canonnades fréquentes les batteries que les confédérés ne se lassaient pas de reconstruire.

Quant à la prise de Charleston, que les optimistes du nord croyaient naïvement devoir succéder à l'occupation de l'île Morris, le général Gillmore ne pouvait rêver un instant d'accomplir un pareil exploit avec le petit nombre de troupes dont il disposait. Charleston est certainement l'une des places du monde les mieux fortifiées par l'art et par la nature. Tout le pourtour de la rade, offrant un développement de 20 kilomètres environ, est comme bardé de forts et de redoutes : la forteresse Johnson, la batterie Simkins, la batterie Royale, la batterie Bee, le fort Moultrie, la batterie Beauregard, bien d'autres encore. Des ouvrages s'élèvent sur chaque promontoire, défendent l'entrée de chaque crique. Les deux îlots de Ripley et de Castle-Pinckney, situés au milieu de la rade, portent chacun sa forteresse, et les quais de Charleston, qui bordent en amont de leur confluent les rives des fleuves Ashley et Cooper, se montrent tout hérissés de remparts. Enfin quelques navires cuirassés, des rangées de pieux, des machines infernales, complètent du côté de la mer les moyens de résistance accumulés par les généraux confédérés. Du côté de la terre, au nord et au sud, c'est principalement la nature du sol qui défend les abords de Charleston. Les îles, au terrain spongieux, sont coupées de marécages au bord desquels nulle armée ne peut s'aventurer sans être aussitôt décimée par les fièvres. Des marigots vaseux, trop peu profonds pour servir de voies navigables aux canonnières, se développent en un vaste labyrinthe à travers les forêts et les prairies tremblantes de l'archipel; enfin les deux fleuves qui s'épanchent dans l'estuaire de Charleston ont chacun plus d'un kilomètre de large, et rendent ainsi l'investissement de la ville presque complétement impossible. Pour opérer sérieusement contre Charleston sans l'appui d'une flotte cuirassée, le général Gillmore aurait eu besoin de 100,000 hommes au moins, tandis que l'effectif de son armée n'a jamais atteint 10,000 combattans. Il est vrai que l'amiral Dahlgren aurait pu essayer de pénétrer de vive force dans la rade; mais l'expérience tentée une première fois en avril 1863 n'avait pas été assez encourageante pour que la flotte fédérale se hasardât à dépasser de nouveau le fort Sumter. N'occupant pour ainsi dire qu'un point à l'entrée de cette rue de batteries que forment les bords de la rade, le général Gillmore ne pouvait faire qu'une seule chose, inquiéter l'ennemi et le tenir sans cesse en haleine en engageant un duel d'artillerie tantôt avec un fort, tantôt avec un autre.

La grande puissance des pièces employées par les deux armées hostiles devant Charleston est un fait nouveau dans l'histoire des siéges. Les confédérés ont armé leurs forts de canons Whitworth,

de *columbiades*, de pièces énormes fondues près de Richmond dans l'usine de Tredegar. Les fédéraux de leur côté ont placé en batterie des canons Rodman à âme lisse et des canons rayés de Parrott qui lancent des boulets de 150 et même de 200 kilogrammes, « occasionnant, dit l'amiral Dahlgren, des avaries sans précédens dans les annales des batailles. » Lorsque le général Gillmore menaça de bombarder Charleston si l'île Morris n'était pas évacuée, on tourna sa menace en dérision, et cependant dès le lendemain ses boulets et ses obus éclataient au milieu de la ville, à 9 et 10 kilomètres du point de départ. Depuis cette époque, la conquête de l'île Morris tout entière lui a permis d'avancer ses batteries de 2 kilomètres : aussi commande-t-il facilement tous les points de la rade, et la ville a dû être presque entièrement abandonnée par ses anciens habitans. Le *New-Ironsides* et les *monitors* embossés devant les forts de Charleston sont, comme les batteries de l'île Morris, armés de canons d'une très grande puissance. On a calculé que les trente-quatre canons, formant à la fin de 1863 l'effectif moyen de l'artillerie de mer des fédéraux dirigés contre Charleston, pouvaient lancer à la fois 4,000 kilogrammes de fer sur un seul point des murailles de Sumter : à ce taux, un bombardement de dix heures représente une dépense d'au moins 225 tonnes de boulets et de 25 tonnes de poudre. Déjà le petit monitor *Weehawken* avait donné, le 17 juin précédent, un exemple des ravages que peut accomplir la nouvelle artillerie. Attaqué, non loin de Savannah, par la frégate cuirassée *Atlanta*, que suivaient sur deux navires des centaines de spectateurs remplis d'espoir, le bateau fédéral n'eut besoin de tirer que cinq coups de canon pour mettre le vaisseau ennemi hors de combat et lui faire amener son pavillon. A 300 mètres de distance, trois des projectiles, du poids de plus de 200 kilogrammes, avaient traversé de part en part l'armure de l'*Atlanta*, composée de deux plaques de fer d'une épaisseur totale de 10 centimètres et d'un double bordage de près d'un demi-mètre en chêne et en bois de pin. On ne peut s'empêcher d'être saisi de frayeur à la pensée que le génie inventif de l'homme découvrira sans doute des engins de destruction bien plus terribles encore.

Jusqu'à la conquête définitive de l'île Morris, c'est vers la petite armée du général Gillmore que se dirigea surtout l'attention publique. Les troupes qui opéraient dans le Tennessee et sur les deux bords du Mississipi furent presque oubliées. Il est vrai qu'un calme relatif avait succédé aux grandes opérations militaires qui s'étaient terminées par la prise de Vicksburg. Aussitôt après cet événement, des milliers de soldats, ayant achevé leur temps de service, furent renvoyés dans les états du nord; les fièvres miasmatiques éclatèrent dans les camps et les transformèrent en de vastes hôpitaux; le gé-

néral Grant lui-même tomba malade et ne put entreprendre de nouvelle campagne. Il dut, au lieu de frapper quelque grand coup, se borner d'abord à expédier quelques troupes à l'est, dans les vallées du Yazoo et du Big-Black, et à l'ouest, sur les bords de la Rivière-Rouge, afin d'éloigner du Mississipi tous les détachemens confédérés et de couper leurs lignes de communication. Ces diverses expéditions furent presque uniformément couronnées de succès. L'une des moins sanglantes eut même pour résultat de faire rentrer sans bruit l'état de l'Arkansas dans le sein de l'Union. Après une série d'escarmouches heureuses sur les rives de la Rivière-Blanche et du Bayou-Métairie, les généraux du nord Steele et Davidson franchirent l'Arkansas en amont de Little-Rock, et, prenant à revers l'armée séparatiste que commandait le vieux général Sterling Price, la forcèrent d'évacuer la capitale de l'état. A Pine-Bluff et sur d'autres points des bords de l'Arkansas, les confédérés firent des tentatives de résistance; mais, vaincus partout, ils durent abandonner complétement la vallée centrale de l'état pour se replier au sud vers les frontières du Texas et de la Louisiane.

Toutefois les succès remportés par les fédéraux sur le Mississipi et dans les états de l'ouest n'entraînèrent point la pacification du pays. Les grandes opérations militaires des confédérés furent remplacées par des expéditions de partisans, par des conspirations et des mouvemens locaux ayant le caractère du brigandage. On eut recours à des moyens de toute espèce pour interdire la navigation du grand fleuve aux bateaux à vapeur de commerce. En certains endroits, des tirailleurs embusqués derrière les arbres du bord déchargent leurs carabines sur les pilotes et les matelots des navires, puis s'enfuient en toute hâte à travers les forêts. Ailleurs des groupes d'esclavagistes se déguisent en soldats du nord, et, par leurs signaux trompeurs, réussissent parfois à faire atterrir le bateau et à s'en emparer. Une société d'incendiaires, comptant parmi ses membres des habitans de toutes les villes riveraines du Mississipi, s'est donné pour mission spéciale de brûler les vapeurs de commerce du fleuve et de ses affluens : en une seule nuit, six magnifiques vapeurs amarrés au quai de Saint-Louis furent ainsi détruits par quelques incendiaires; à la Nouvelle-Orléans, vingt grands bateaux furent à la fois dévorés par les flammes. Dans l'intérieur des terres et principalement sur les frontières du Missouri et du Kansas, où la guerre civile a toujours eu un caractère plus féroce que dans les autres parties de la république américaine, on employa des moyens du même genre pour nuire aux unionistes. C'est ainsi que 300 bandits, prétendant servir la cause de la confédération du sud et commandés par un certain Quantrell, qui se donne le titre de général, surprirent pendant la nuit la ville florissante de Lawrence, massa-

crèrent dans leurs lits plus de 150 personnes de toute race, de tout sexe et de tout âge, puis allumèrent les maisons et jetèrent les cadavres dans l'immense brasier.

Après un repos presque absolu d'environ six mois, les armées fédérales du Kentucky et du Tennessee commencèrent à s'ébranler. Si l'on considère toutes les forces militaires de l'Union comme un corps unique, les deux ailes sont formées respectivement par les armées du Potomac et du Mississipi, tandis que les troupes qui occupent les vallées du Cumberland et du Tennessee constituent le centre. C'est donc à elles que revient l'honneur de préparer et de frapper les grands coups; néanmoins elles restèrent presque complétement inactives pendant les six mois qui s'écoulèrent après la bataille de Murfreesborough. Depuis longtemps déjà, le commandant en chef Halleck avait conseillé au général Rosecrans de marcher en avant; mais celui-ci, prenant l'avis de tous ses chefs de corps, avait préféré attendre le résultat des opérations entreprises par le général Grant contre Vicksburg. Après la chute de cette forteresse, il se décida enfin à prendre l'offensive. Il débuta par un coup d'éclat qui coûta la vie de quelques hommes à peine. Trompant le général Braxton Bragg par une attaque simulée, il réussit à tourner l'armée confédérée tout entière, et ne lui laissa d'autre alternative que d'accepter la bataille sur un terrain des plus défavorables ou de battre précipitamment en retraite. Bragg préféra ce dernier parti, et se hâta de franchir les montagnes de Cumberland et la rivière Tennessee pour se retrancher dans les murs de Chattanooga. Cette petite ville, située à l'extrémité sud-est du Tennessee, sur les confins de trois autres états, l'Alabama, la Georgie et la Caroline du nord, occupe à peu près le centre géométrique de tout le groupe oriental des états à esclaves, et c'est dans les environs immédiats que se trouve le point de jonction des principaux chemins de fer du sud, rayonnant vers tous les points de l'horizon : au nord-est vers Richmond, au sud-est vers Charleston et Savannah, au sud-ouest vers Mobile et Vicksburg, vers Memphis dans la direction de l'ouest. La région de Chattanooga peut être considérée comme la gare centrale de tous les états du sud. La possession de ce point est donc d'une importance capitale pour l'une ou l'autre des armées belligérantes. Il est relativement au grand chemin de fer transversal qui va de Richmond à Mobile ce que la forteresse de Vicksburg était relativement au Mississipi.

Le général Rosecrans ne laissa pas à son adversaire le temps de rendre la position inexpugnable. Il commença par faire occuper tous les passages de la chaîne du Cumberland et tous les défilés des vallées qui se trouvent au nord et à l'ouest de Chattanooga. Le 21 août, il arrivait en face de la ville et lançait des bombes

dans les retranchemens de l'ennemi. Quelques jours après, presque toute son armée passait le Tennessee sans être inquiétée par l'ennemi et s'emparait des hauteurs qui dominent à l'ouest les campagnes de Chattanooga. Le 9 septembre, le général Rosecrans, ayant terminé tous ses préparatifs de bataille, envoya le corps de Crittenden en reconnaissance dans la direction de la ville. Elle était déjà évacuée depuis la veille. Bragg avait abandonné une seconde fois sa ligne de défense pour se replier vers le sud dans l'intérieur de la Georgie. C'était à n'y pas croire. On se demanda longtemps si les confédérés n'avaient pas reculé pour faire tomber l'armée unioniste dans quelque terrible embûche. On ne pouvait expliquer autrement l'abandon d'une position qui est la clé de toute la vallée centrale du Tennessee, la gardienne des principales voies ferrées du sud, le centre stratégique d'un territoire très considérable.

Les revers n'arrivent jamais seuls. Au moment où la confédération perdait Chattanooga, elle perdait aussi tout le Tennessee oriental. L'expédition victorieuse du général Rosecrans avait eu pour complément la marche triomphale du général Burnside. Celui-ci, après avoir quitté la vallée du Cumberland, s'était dirigé au sud-ouest de manière à coopérer avec l'armée de Rosecrans, puis, franchissant les montagnes par des chemins difficiles, où un millier d'hommes déterminés auraient pu l'arrêter, il avait heureusement gagné la ville importante de Kingston, située au confluent des rivières Clinch et Tennessee. Le même jour (1er septembre), un de ses lieutenans, le colonel Foster, s'empara de Knoxville, chef-lieu de la haute vallée du Tennessee oriental. Pour achever la conquête de tout le pays, il ne restait plus aux fédéraux qu'à s'emparer du col ou *gap* de Cumberland, à travers lequel passe la route directe de Knoxville au Kentucky. Par un rapide mouvement de flanc, le général Burnside coupa la retraite au détachement de confédérés qui occupait ce passage, tandis qu'une colonne d'unionistes venue du Kentucky escaladait du côté du nord les pentes de la montagne. Entourés de toutes parts, les rebelles, au nombre de 2,000, se rendirent le 9 septembre, sans avoir opposé de résistance sérieuse. C'était là un succès de la plus haute importance, Cumberland-Gap étant pour ainsi dire la clé de toutes les vallées supérieures du Tennessee. Ce qui rend la possession de ce col plus précieuse encore, c'est que les contrées auxquelles il donne accès au sud et à l'est sont peuplées presque uniquement de cultivateurs hostiles à l'esclavage et fidèles à la cause de l'Union. Semblables aux murailles d'une forteresse assiégée, les hautes chaînes de montagnes parallèles du Tennessee oriental et de la Caroline du nord ont toujours protégé les habitans de ce pays contre les envahissemens de l'aristocratie des grands planteurs. Seule, la force brutale avait pu entraîner en

apparence les populations loyales de cette partie de la république américaine dans la confédération rebelle. Longtemps elles avaient résisté à la loi de conscription votée par le congrès de Richmond; de nombreux réfractaires, organisés par petites bandes, harcelaient les corps séparatistes, et de 15 à 18,000 jeunes gens, ayant réussi à gagner le Kentucky, s'étaient enrôlés dans les régimens du nord. Lorsque l'armée de Burnside approcha de Knoxville, presque tous les citoyens allèrent au-devant d'elle en poussant des acclamations de joie et en couvrant le chemin de fleurs sous les pas des soldats. On comprend de quelle importance est pour la cause de l'Union l'occupation permanente de cette contrée, qui joint à l'avantage d'être peuplée de patriotes celui d'occuper le centre de la confédération esclavagiste, telle qu'elle s'était constituée d'abord. Dès qu'il eut reçu la nouvelle de la prise de Cumberland-Gap, le président Lincoln fit immédiatement commencer les études du chemin de fer qui doit réunir un jour Knoxville aux cités du Kentucky.

Évidemment la confédération manquait de soldats, puisqu'après avoir perdu Vicksburg elle se laissait ainsi arracher sans combat les positions à peine moins importantes de Chattanooga et de Knoxville. Le général Lee avait massé des forces très considérables sur les bords du Rapidan et du Rappahannock, afin de protéger les abords de Richmond contre les unionistes; mais sur tous les autres points de la frontière changeante du territoire confédéré les corps de troupes n'étaient pas assez nombreux pour résister avec succès au choc d'une puissante armée. C'était là pour les chefs du gouvernement esclavagiste une situation des plus périlleuses; ils avaient à craindre que toutes les forces éparses du sud ne fussent successivement écrasées, et qu'ils n'eussent bientôt à s'enfermer dans Richmond pour y périr. Il leur fallait donc à tout prix essayer de rétablir l'équilibre militaire en envoyant dans la Georgie septentrionale une partie de l'armée du général Lee. Cette opération était d'ailleurs relativement facile. En effet, l'empire des planteurs est comparable, en dépit de sa grande étendue, à une place de guerre investie. Les confédérés, qui forment la garnison de cette énorme citadelle, peuvent facilement se porter d'un point à un autre, et remplacer ainsi la masse par la mobilité, tandis que les assiégeans, distribués autour de la place sur une vaste circonférence, doivent être beaucoup plus nombreux, et ne peuvent que difficilement s'entr'aider. L'armée séparatiste possède en outre le privilége de pouvoir utiliser dans ses opérations un réseau intérieur de chemins de fer très dégradés, mais encore praticables. Les fédéraux, de leur côté, n'ont à leur disposition sur le théâtre même de la guerre que des tronçons de voies ferrées brisés de distance en distance par l'ennemi. Ce sont là des avantages temporaires d'une

grande importance, et le gouvernement de Richmond se hâta d'en profiter lorsqu'il eut appris l'évacuation de Chattanooga et du Tennessee oriental. Toute la division Longstreet fut immédiatement empruntée au général Lee pour être expédiée à 800 kilomètres de distance au secours des forces démoralisées du général Braxton Bragg. Le corps de Johnston et les détachemens épars qui se trouvaient dans le centre de l'Alabama et de la Georgie vinrent également rejoindre le gros de l'armée campée sur les montagnes qui s'élèvent entre Rome et Chattanooga; on dit même qu'un grand nombre des prisonniers de Vicksburg, renvoyés sur parole par le général Grant, furent de nouveau enrégimentés malgré eux. Toutes ces opérations se firent dans le plus grand secret. Les commandans fédéraux se figuraient encore avoir devant eux un simple ramassis de fuyards, lorsque déjà une armée presque double de la leur se préparait à les attaquer.

Le général Rosecrans, qui pendant toute la campagne avait toujours agi avec la plus grande circonspection, paraît s'être départi de sa prudence habituelle après son facile triomphe de Chattanooga. Méprisant trop l'ennemi qu'il avait deux fois vaincu sans combat, il dédaigna sans doute de rester sur la défensive et d'attendre que les forces de Burnside eussent opéré leur jonction avec les siennes par la vallée du Tennessee; il s'avança hardiment dans les régions montagneuses du nord de la Georgie en laissant entre ses corps extrêmes un espace de plus de 60 kilomètres. Heureusement il reconnut à temps la force de l'ennemi, et s'empressa de faire opérer à son armée un mouvement de concentration. Les troupes de Bragg et de Longstreet approchaient rapidement et menaçaient de couper ses communications avec Chattanooga. La rencontre (19 novembre) eut lieu à une vingtaine de kilomètres au sud-est de la ville, dans la petite vallée du Chickamauga, affluent du Tennessee. Les fédéraux occupaient la rive occidentale de ce cours d'eau et les pentes rocheuses des montagnes qui le dominent; la droite était commandée par le général Mac-Cook, le centre par le général Crittenden, la gauche par le général Thomas. C'est contre ce dernier qu'après avoir franchi le ruisseau vint se heurter la masse des confédérés, espérant le refouler sur le centre et conquérir ainsi la route de Chattanooga; mais toutes ces attaques furent énergiquement repoussées, et lorsque la nuit vint mettre un terme à la lutte, les assaillans n'avaient entamé sur aucun point les lignes fédérales. Le lendemain, 20 septembre, l'attaque fut renouvelée avec fureur, d'abord sur la gauche, puis graduellement sur tout le front de l'armée. Toujours repoussés avec perte, les confédérés commençaient à se lasser, lorsque, par suite d'un ordre mal interprété, un général de brigade, Wood, fit un faux mouvement

qui laissait une ouverture dans la ligne de bataille entre le centre et la gauche. Aussitôt l'ennemi, s'élançant à travers cette brèche, l'élargit par ses attaques de flanc et réussit dans l'espace de quelques minutes à couper l'armée fédérale en deux. La confusion fut extrême. La retraite devint déroute. Les soldats de la droite et du centre, se voyant débordés par l'ennemi, escaladent à la hâte les montagnes qui s'élèvent à l'ouest et se précipitent dans les vallons qui s'ouvrent au nord vers Chattanooga. Les généraux Mac-Cook et Crittenden, le général Rosecrans lui-même, sont entraînés par le torrent des fuyards et poussés jusque dans la ville; une partie du centre parvient seule à se replier sur la gauche, commandée par le général Thomas. Les colonnes confédérées, triomphantes sur tous les autres points, n'ont plus maintenant à vaincre que ce seul adversaire, vainement attaqué la veille. Cette fois encore, « adossé comme un lion aux escarpemens de la montagne, » il repousse tous les assauts. On cherche alors à le tourner. Le général Longstreet avise un col de montagne d'où il est facile de prendre les fédéraux à revers, et donne immédiatement l'ordre de l'emporter; mais le général Granger, commandant le corps de réserve unioniste, arrive sur le col avant Longstreet, il y place une batterie de six canons et lance la mitraille et les boulets presque à bout portant sur les colonnes d'attaque : là aussi les confédérés durent reculer après un terrible conflit. Lorsque la bataille cessa, l'armée du sud, ayant vaincu complétement Rosecrans, dut se reconnaître impuissante contre le corps du général Thomas. Celui-ci garda ses positions pendant la journée suivante, et ne se replia sur Chattanooga que dans la nuit du 21 au 22 septembre. La terrible bataille de Chickamauga, qui ne devait avoir de résultats importans ni pour la cause du nord, ni pour celle du sud, n'en avait pas moins été l'une des plus sanglantes de la guerre. D'après les rapports officiels, les pertes des deux armées en morts et en blessés s'élevèrent ensemble à près de 30,000 hommes, dont 16,000 fédéraux.

Les chefs de l'armée du sud comprenaient parfaitement que leur victoire de Chickamauga ne serait pour eux qu'un fait d'armes stérile, s'ils ne réussissaient pas à déloger les restes de l'armée fédérale de la place de Chattanooga, qui était le véritable enjeu de la guerre du Tennessee : aussi le général Bragg garda-t-il sous ses ordres la division Longstreet pour tâcher d'investir complétement la place et d'en couper les communications avec le nord. Au premier abord, Chattanooga semblait perdue pour les fédéraux. Cette place, qu'enserre au nord et à l'ouest un méandre de la rivière du Tennessee, occupe un cirque ondulé dominé à l'est par les collines du Missionary-Ridge, hautes de 300 mètres environ, au sud-ouest par la cime escarpée du Lookout-Mountain (mont de la vigie), dont l'é-

lévation dépasse 600 mètres. Dès que les soldats de Rosecrans se furent enfermés dans les murs de Chattanooga, le général Bragg planta ses canons sur toutes les hauteurs, de manière à commander à la fois la ville, le chemin de fer, les routes qui longent les deux rives du Tennessee et le cours du fleuve. Du coup il enlevait ainsi aux fédéraux l'usage de leurs quatre voies de communication les plus importantes avec le nord : il ne leur laissait qu'un seul chemin par lequel il leur fût possible de tirer leurs approvisionnemens de Nashville, et ce chemin lui-même, qui s'engage dans les âpres défilés des montagnes de Cumberland pour aller rejoindre la voie ferrée, était souvent intercepté par les fourrageurs ennemis. En même temps des détachemens de cavalerie confédérée parcouraient le Tennessee central en ravageant les campagnes et en détruisant les ponts afin d'empêcher l'envoi de renforts au général Rosecrans. Les vivres diminuaient rapidement à Chattanooga. Les rations furent réduites de moitié, puis des trois quarts; les chevaux et les mulets de somme périrent de faim par milliers; les blessés et les malades eux-mêmes commencèrent à souffrir du manque de nourriture et de médicamens. La situation, déjà très-grave à la fin du mois de septembre, empira pendant le mois d'octobre. Il devenait de plus en plus évident que, si l'on ne réussissait à rétablir toutes les communications de la garnison de Chattanooga avec le nord, elle courait le risque d'être capturée tout entière ou de mourir de faim. « Je tiendrai tant qu'il y aura du pain, » répondit le général Thomas à une dépêche du ministre de la guerre.

On comprit à Washington que toutes les opérations militaires devaient être subordonnées au salut de Chattanooga. Grant, à peine relevé de maladie, fut rappelé de la Nouvelle-Orléans et nommé général en chef de l'armée du Cumberland en remplacement de Rosecrans; la division Hooker fut transférée par chemin de fer des bords du Rappahannock à ceux du Tennessee; enfin le général Sherman reçut l'ordre de se rendre de Memphis à Chattanooga avec la plus grande partie de ses forces. Hooker arriva le premier et ne perdit pas un instant pour essayer de débloquer la ville. Franchissant le Tennessee à une distance de quelques milles en aval de la montagne de Lookout, il parvint à s'établir dans la petite vallée de Wauhatchie, d'où il menaçait le revers des positions confédérées. Longstreet essaya vainement de le déloger; dans les combats du 27, du 28 et du 29 octobre, Hooker repoussa successivement toutes les attaques et finit par s'emparer des retranchemens élevés par l'ennemi à la base du mont Lookout. Par ce fait d'armes important, la liberté des communications de Chattanooga avec le nord fut rétablie, et la durée des transports fut tout à coup réduite des neuf dixièmes.

L'armée fédérale du Cumberland était définitivement sauvée. Quelques jours après, elle pouvait reprendre l'offensive, grâce à l'arrivée du général Sherman, qui avait réussi à faire une marche de flanc de 500 kilomètres sans se laisser entamer une seule fois par les attaques de l'ennemi. Le général Longstreet, comprenant alors que Chattanooga resterait aux fédéraux, se hâta de partir avec toutes ses forces pour les hautes vallées du Tennessee, dans l'espérance d'arriver encore à temps pour en chasser Burnside. S'il fût parti quelques jours plus tôt, il est probable qu'il eût atteint son but; mais il était trop tard.

C'est le 23 novembre, plus de deux mois après la bataille de Chickamauga, que le général Grant donna l'ordre à ses troupes de se porter en avant. La division du général Thomas, forte de 25,000 hommes, sortit des retranchemens de Chattanooga et se forma en ligne de bataille avec tant de précision et de régularité que l'armée rebelle, regardant tranquillement du haut du Missionary-Ridge, crut assister à une revue. Soudain les colonnes fédérales, précédées de leurs tirailleurs, se précipitent sur les avant-postes confédérés, les chassent de leurs tranchées et s'emparent du petit monticule d'Orchard-Knob (tertre des vergers), qui se redresse à la base du Missionary-Ridge et commande la plus grande partie de la vallée. Là se bornèrent les opérations préliminaires de la bataille ou plutôt des deux batailles distinctes, car l'armée de Bragg, occupant deux chaînes de hauteurs éloignées d'une dizaine de kilomètres l'une de l'autre, le Missionary-Ridge et le mont Lookout, on ne pouvait la vaincre que par deux attaques séparées. La mission d'emporter les positions du Lookout fut confiée au général Thomas, qui campait à l'ouest de Chattanooga, dans la vallée de Wauhatchie. Les généraux Thomas et Sherman devaient combiner leurs efforts pour escalader le Missionary-Ridge, au sommet duquel se trouvait le quartier-général de Braxton Bragg.

La division Hooker accomplit bravement son devoir pendant la journée du 24. Gravissant les pentes occidentales du mont Lookout, elle s'enfonça dans la zone de nuages qui entourait la cime, emporta successivement les positions étagées sur les escarpemens et chassa les confédérés d'un col d'où ils commandaient à la fois la vallée de Wauhatchie et celle de Chattanooga. Le lendemain matin, lorsque les nuages se furent dissipés, on aperçut le drapeau fédéral flottant au sommet du mont et les troupes victorieuses du général Hooker se déployant dans la vallée de Chattanooga pour prendre leur part à l'attaque du Missionary-Ridge. De ce côté, les opérations avaient été également heureuses. Dans la nuit du 23 au 24, Sherman avait transféré secrètement ses troupes sur la rive septentrionale du Tennessee, à 10 kilomètres en amont de la ville, puis leur avait fait de nou-

veau traverser le fleuve vis-à-vis de l'embouchure du ruisseau de Chickamauga. Cette manœuvre réussit à merveille. Surprises dans la matinée par une attaque de flanc, les troupes d'avant-postes qui gardaient les premiers renflemens de la chaîne du Missionary-Ridge se replièrent sur le gros de l'armée confédérée, abandonnant ainsi au général Sherman la rive méridionale du fleuve. Peu à peu le champ de bataille se rétrécissait autour de la crête de montagne occupée par le général Bragg. Le 25 au matin, l'artillerie de Chattanooga et celle d'Orchard-Knob commencèrent à tonner contre les ouvrages du Missionary-Ridge, tandis que Sherman essayait de poursuivre ses avantages de la veille en attaquant la droite de Bragg, postée sur une colline qui prolonge au nord la crête principale de la chaîne. Il atteignit en effet le point culminant de la hauteur, et parvint à s'y maintenir pendant une heure environ; mais, toutes les troupes de la réserve ayant été lancées contre lui, il dut se retirer après une lutte sanglante. C'est alors que le général Grant donna l'ordre de l'attaque au centre de l'armée massée à la base du Missionary-Ridge, dans la vallée de Chattanooga. L'attaque se fit au pas de course. En quelques instans, les rebelles furent chassés de leurs tranchées et s'enfuirent en foule par tous les sentiers qui sillonnent obliquement la pente de la montagne. Derrière eux, les fédéraux couraient en désordre, s'arrêtant de temps en temps pour décharger leurs fusils et s'encourageant les uns les autres par des hourrahs. Ce fut comme un coup de théâtre. A peine les quarante pièces de canon placées sur la crête eurent-elles vomi leurs boulets et leur mitraille sur les assaillans que ceux-ci atteignaient le sommet, s'emparaient de l'artillerie et la retournaient contre les fuyards. En même temps le général Hooker apparaissait sur la montagne en arrière des vaincus et coupait la retraite à des milliers d'entre eux. Il continua la poursuite jusqu'à la ville de Ringgold, située à 30 kilomètres au sud-est de Chattanooga; mais là il fut arrêté par une vigoureuse résistance de l'arrière-garde confédérée. Pendant ces trois jours de lutte, les pertes réunies des deux armées en tués et blessés s'élevèrent à 4 ou 5,000 hommes.

La grande victoire de Chattanooga, beaucoup moins sanglante et néanmoins beaucoup plus importante par ses résultats que la bataille de Chickamauga, n'assura pas seulement aux fédéraux la possession incontestée du centre géographique et stratégique des états à esclaves; elle consolida aussi, par contre-coup, la conquête longtemps précaire de Knoxville et du Tennessee oriental. Le général Burnside, n'ayant à sa disposition que des forces peu considérables, avait eu à subir une série de revers partiels. Ses convois avaient été capturés, plusieurs détachemens isolés de sa petite armée avaient été surpris et faits prisonniers; enfin il avait été obligé de resserrer

ses lignes autour de Knoxville en abandonnant ses communications avec le col de Cumberland. Il était impossible de lui envoyer des renforts. Le gouvernement de Washington dut se borner à le secourir indirectement en ordonnant au général Meade de harceler l'armée de Lee et même de lui offrir bataille. En effet, le général Lee, craignant d'ouvrir à ses adversaires le chemin de Richmond, fut obligé de garder avec lui toutes ses troupes, déjà bien réduites par les maladies et les combats. Grâce aux escarmouches incessantes qui ensanglantaient les bords du Rappahannock et du Rapidan, Burnside n'eut donc rien à craindre de l'armée de la Virginie; mais après le combat de Wauhatchie il eut à se défendre contre les troupes de Longstreet. Il se retrancha dans Knoxville, construisit à la hâte quelques forts, et prit toutes les mesures nécessaires pour soutenir un siége en règle. Encouragés par le zèle patriotique de la population, les soldats de Burnside résistèrent avec succès à toutes les attaques. Enfin le 29 novembre, le général Longstreet, qui connaissait déjà la victoire de Grant à Chattanooga, et qui s'attendait à être attaqué lui-même d'un jour à l'autre, tenta un suprême effort. Repoussé avec de grandes pertes, il dut battre précipitamment en retraite vers l'angle extrême de l'état, sur les frontières de la Virginie et de la Caroline du nord. La campagne du Tennessee oriental, comme celle de Chattanooga, s'était terminée par la victoire décisive des fédéraux.

V. — CAMPAGNES DE 1864. — EXPÉDITIONS DES GÉNÉRAUX SHERMAN, BANKS ET GILLMORE. — MASSACRE DU FORT PILLOW. — BATAILLES DE LA VIRGINIE. — SIÉGES DE PETERSBURG, D'ATLANTA ET DE MOBILE.

Ainsi, au commencement de l'année 1864, les armées de l'Union avaient arraché aux rebelles confédérés tout le versant mississipien de cette longue chaîne des Alleghanys, qui traverse en diagonale le groupe oriental des états à esclaves. Les fédéraux n'avaient encore franchi les montagnes sur aucun point pour descendre dans les plaines du versant atlantique; mais leurs flottes bloquaient les côtes, et des garnisons de soldats du nord occupaient plusieurs positions très importantes : Norfolk, New-Bern, l'île Morris, Port-Royal, le fort Pulaski, Fernandina, Pensacole. Au-delà du Mississipi, les régions les plus populeuses de la Louisiane occidentale, l'Arkansas, le Missouri, ne faisaient plus partie du territoire que le congrès esclavagiste avait réclamé comme son domaine, et le général Banks venait de prendre sans coup férir la place texienne de Brownsville, le principal rendez-vous des violateurs du blocus et la seule ville par laquelle les états du sud étaient encore en communication directe avec le reste du monde. Les fédéraux ne cessaient

de garder l'offensive; ils avançaient lentement, mais d'un pas sûr.

D'ailleurs personne dans la confédération ne comprenait la grandeur du danger mieux que les chefs du gouvernement et les membres du congrès. Pendant les mois de répit que leur donna l'hiver, ils firent preuve d'une résolution et d'une énergie rarement égalées. En dépit de la prétendue souveraineté des états, tous les pouvoirs furent centralisés à Richmond, et les garanties de liberté personnelle furent suspendues. Tous les soldats enrôlés reçurent l'ordre de rester au service jusqu'à la fin de la guerre; les réfractaires de la Caroline du nord et de certaines parties de l'Alabama furent pourchassés comme des bêtes fauves et de force enrégimentés dans l'armée; tous les hommes valides de dix-sept à cinquante ans, sans autre exception que celle des ouvriers employés dans les établissemens militaires, furent appelés sous les drapeaux; on organisa en corps de milices les enfans de seize ans et les vieillards de cinquante à cinquante-cinq ans, tandis que des milliers de femmes et de jeunes filles prirent dans les bureaux de l'administration la place des commis devenus soldats. En même temps le congrès ne recula point devant une banqueroute partielle pour se procurer le nerf de la guerre; en votant l'émission nouvelle de bons du trésor, il décida que les billets précédemment émis pour une somme de près d'un milliard seraient imposés successivement de 33, de 50, de 100 pour 100, c'est-à-dire qu'ils perdraient toute valeur, s'ils n'étaient échangés contre de nouveaux assignats.

Moins énergique parce qu'il n'est pas menacé des mêmes dangers, le gouvernement de Washington n'en prit pas moins de grandes mesures pour consolider les forces nationales et leur assurer l'avantage de l'offensive. Grant, le vainqueur de Vicksburg et de Missionary-Ridge, fut appelé au commandement en chef de l'armée, et la tente lui fut assignée pour quartier-général. Il commença par faire demander au peuple une nouvelle armée de 200,000 hommes, puis il réorganisa complétement l'état-major afin d'obtenir une plus grande unité dans la direction des opérations militaires. Les événemens que nous allons raconter brièvement sont encore trop récens et trop embrouillés, les documens authentiques sont encore trop rares pour qu'il soit possible de discerner nettement tous les résultats obtenus par l'initiative du général Grant dans la présente campagne; cependant l'ensemble des faits militaires suffit à prouver, croyons-nous, que le « héros de Vicksburg » n'a point trompé la confiance de la nation.

Avant de frapper les grands coups, il voulut d'abord se rendre parfaitement compte de la situation en faisant opérer, soit par de simples détachemens de cavalerie, soit même par de grands corps d'armée, de fortes reconnaissances sur les divers points de l'im-

mense échiquier stratégique que forment les états du sud. En Virginie, le général Kilpatrick et divers lieutenans du général Butler allèrent détruire les ponts et les viaducs des chemins de fer jusqu'aux portes de Richmond, et l'un d'eux dépassa même la première ligne des forts, à la grande terreur des habitans. Dans le Mississipi, le général Sherman, à la tête de 30,000 hommes, traversa l'état dans toute sa largeur jusqu'aux frontières de l'Alabama, détruisit complétement diverses voies ferrées qui n'ont pas encore été reconstruites, et revint à Vicksburg en ramenant avec lui 8,000 nègres affranchis. Il est probable que Sherman avait été chargé de couper aussi les grandes voies de communication de l'Alabama; mais un corps de cavalerie qui devait le rejoindre, ayant été mis en déroute par le chef de bandes Forrest, l'armée principale dut rebrousser chemin après avoir accompli seulement la moitié de sa mission. Dans la Floride, une autre expédition, organisée par le général Gillmore, fut moins heureuse que celle de Sherman. Elle s'empara d'abord facilement de Jacksonville, de tout le cours du fleuve Saint-John et de Baldwin, la station centrale de l'état; mais au lieu de se contenter de ces succès, qui lui permettaient d'arrêter au passage tous les approvisionnemens expédiés de la Floride aux garnisons de Charleston et de Savannah, le général Seymour, lieutenant de Gillmore, eut l'imprudence de s'avancer sur un terrain qu'il ne connaissait pas. Son armée de 5,000 hommes fut surprise et mise en déroute. Sans le dévouement de quelques centaines de nègres, qui se firent tuer pour leurs compagnons d'armes, un bien petit nombre de fédéraux auraient pu raconter le désastre d'Olustee.

Aussitôt après le retour de l'armée de Sherman à Vicksburg, d'autres corps de troupes partis de la Nouvelle-Orléans et de Port-Hudson se donnèrent rendez-vous sur les bords de la Rivière-Rouge pour entreprendre, à l'ouest du Mississipi, une œuvre semblable à celle qui venait d'être accomplie à l'est du grand fleuve par le général Sherman. L'expédition commença d'une manière brillante. Les généraux Smith et Mower, trompant la garnison du fort de Russey par une feinte manœuvre, réussirent à s'emparer presque sans combat de ces fortifications redoutables devant lesquelles le colonel Ellet avait dû naguère abandonner la *Queen of the West;* ensuite le général Banks occupa la ville importante d'Alexandria, et, remontant toujours la Rivière-Rouge à la poursuite de l'ennemi, se trouva bientôt près des frontières du Texas. Le 8 avril au matin, les troupes fédérales d'avant-garde, disposées en longues colonnes de marche et partagées en deux corps par un convoi de plusieurs centaines de wagons, furent surprises par les 10,000 hommes de Kirby Smith, au moment où elles traversaient sans défiance les bois de pins de Sabine-Cross-Roads. La panique fut soudaine, irrésistible.

Les corps de troupes, attaqués à l'improviste, se replièrent en désordre, et des milliers de fuyards traversèrent éperdus le centre et l'arrière-garde de l'armée pour aller se mettre sous la protection des canonnières de la Rivière-Rouge. Quelques régimens essayèrent en vain de soutenir le choc des Texiens, ils durent battre en retraite après avoir perdu 2,000 hommes tués, blessés ou prisonniers. Le lendemain, les confédérés voulurent poursuivre leurs avantages; mais pendant la nuit les troupes du nord, revenues de leur surprise, s'étaient formées en ligne de bataille sur les hauteurs de Pleasant-Hill : elles repoussèrent toutes les attaques de l'ennemi et lui firent subir une perte considérable.

En dépit de cette victoire du second jour, le général Banks, privé d'une grande partie de ses approvisionnemens, menacé sur ses derrières par de forts détachemens confédérés qui parcouraient les bords de la Rivière-Rouge et mettaient le siége devant Alexandria, dut ordonner la retraite vers le Mississipi. Ce mouvement s'accomplit sans désastre; mais la flottille de l'amiral Porter, aventurée sur un fleuve que parsèment des *embarras* d'arbres et que coupent des rapides dangereux, courut grand risque de rester bloquée dans les eaux basses. Obligés chaque jour de disperser à coups de canon les bandes ennemies qui les suivaient sur les deux berges, les vaisseaux descendirent péniblement, à travers les bancs de sable, les rapides et les embarras jusqu'en amont d'Alexandria; là toute la flottille se trouva retenue par le manque d'eau, elle semblait inévitablement perdue, et les confédérés, se réjouissant d'avance de la grande capture qu'ils allaient faire, essayaient d'établir autour des vaisseaux un cercle de batteries. Bailey, rude pionnier de l'ouest devenu colonel dans l'armée fédérale, trouva le moyen de tirer l'amiral Porter de cette fâcheuse position; sous le canon de Kirby Smith et du prince de Polignac, il fit barrer la rivière pour élever le niveau des eaux, puis il ouvrit à travers le barrage un canal de fuite dont le courant rapide emporta successivement tous les navires par-dessus les obstacles du fond. Ainsi fut sauvée l'escadre de *monitors* et de *tortues*, qui paraissait devoir tomber, comme une proie facile, entre les mains de l'ennemi.

Tandis que les fédéraux essayaient, avec des succès divers, d'accroître sur les deux rives du Mississipi la zone que leur avait value la prise de Vicksburg et de Port-Hudson, les esclavagistes cherchaient dans le cercle d'armées qui se resserrait autour d'eux un espace mal gardé qui leur permît de reporter la guerre vers les régions populeuses du centre, et qui fît hésiter le général Grant dans ses plans de campagne. Cet espace libre, les confédérés le trouvèrent, grâce à la connivence des *copper-heads* qui fourmillent dans le Kentucky. Forrest, ancien marchand d'esclaves, promu

dans le sud à la dignité de général, fit tout à coup son apparition, à la tête de 7,000 hommes, dans le Kentucky occidental, et se présenta devant la ville importante de Paducah, que des affidés du nord avaient, dit-on, approvisionnée de marchandises de toute sorte en prévision de la visite de leurs alliés. La cité fut mise au pillage, mais la garnison du fort, composée en grande partie de nègres, se défendit victorieusement pendant deux jours et força les esclavagistes à la retraite. Furieux de son échec, Forrest se jette alors avec toutes ses troupes contre le petit fort Pillow, ouvrage de 4 canons situé sur une falaise de la rive gauche du Mississipi et défendu par 500 soldats, dont 250 nègres. La garnison résista jusqu'au soir; mais, le commandant ayant été frappé à mort et la canonnière qui prenait en enfilade les assaillans ayant épuisé toutes ses munitions, les confédérés escaladèrent les murailles et pénétrèrent dans le fort. Les hommes de la garnison jetèrent leurs armes et demandèrent quartier. Ce fut en vain, une horrible boucherie commença. Les blessés, blancs et nègres, furent achevés à coups de crosse et de baïonnette; les fuyards furent abattus à la course, tués jusque dans l'eau du Mississipi; les femmes et les enfans qui se trouvaient dans le fort ne furent même pas épargnés. Des soldats féroces se donnèrent le plaisir d'enterrer vifs quelques-uns des vaincus. A peine une dizaine de mutilés, laissés pour morts sur le sol rougi de sang, survécurent-ils à cette affreuse tuerie et purent-ils en raconter les détails. D'abord on voulut mettre leurs récits en doute, mais les meurtriers eux-mêmes ne craignirent pas de vanter insolemment leurs exploits et trouvèrent des admirateurs jusque dans le congrès de Richmond. D'ailleurs une commission nommée par le gouvernement fédéral alla sur les lieux mêmes recueillir des preuves irrécusables du massacre.

Le général Forrest, content de son œuvre de sang, se hâta de faire sauter les remparts du fort Pillow, qu'il eût été incapable de défendre, et se réfugia au plus tôt dans l'intérieur du Tennessee, poursuivi par les généraux Sturgis et Grierson. Il avait fait beaucoup de mal, mais du moins n'avait-il pu reconquérir d'une manière permanente aucune position stratégique. Dans la Caroline du nord, le général confédéré Hoke fut plus heureux. Après avoir fait contre New-Bern plusieurs tentatives infructueuses, il mit le siége devant Plymouth, et pour la première fois depuis le commencement de la guerre les fédéraux furent obligés d'évacuer une place qu'ils avaient conquise et fortifiée. Certes Plymouth, comparée à Nashville, à Chattanooga, à la Nouvelle-Orléans, n'a qu'une importance très secondaire; mais la perte de cette ville n'en constitua pas moins un sérieux échec pour les fédéraux et les obligea d'abandonner en grande partie à leurs ennemis les eaux intérieures de l'Albemarle-Sound.

Toutefois l'impassible Grant semblait ignorer les incursions de Forrest et la chute de Plymouth. Sans se laisser détourner de son plan, il continuait ses préparatifs d'attaque contre les forces de Lee. Enfin le 4 mai il donna l'ordre à l'armée du Potomac de marcher en avant, à l'heure même où le général Sherman sortait de la ville de Chattanooga, à 800 kilomètres au sud-ouest de Washington, et pénétrait en Georgie pour se porter à la rencontre de l'ennemi. Les deux grandes armées de la république, ébranlant en même temps leurs masses, se dirigeaient, l'une vers Richmond, l'autre vers Atlanta, c'est-à-dire vers les deux foyers de l'ovale allongé que forme le territoire des esclavagistes. Comme si la contrée occupée par les rebelles n'était qu'un seul champ de bataille, les forces de Grant et celles de Sherman, comparables aux deux ailes d'une armée gigantesque, se déployaient à la fois pour opérer un mouvement de concentration autour des états insurgés.

Considérées isolément, les troupes fédérales lancées contre la Virginie devaient accomplir sur une plus petite échelle un mouvement de concentration semblable, en convergeant graduellement vers Richmond, la capitale des rebelles. Tandis que le corps principal, sous les ordres immédiats du général Meade, se réservait l'honneur d'attaquer de front l'armée de Lee et de marcher en droite ligne sur Richmond, un autre corps, commandé par Sigel, devait remonter la vallée de la Shenandoah et menacer les communications de Richmond avec la Virginie centrale. Un troisième corps enfin devait prendre pour point de départ la forteresse Monroe et se diriger par le sud-est vers la place ennemie. La campagne qui commençait ainsi, et qui dure encore, sera sans doute regardée plus tard comme la période héroïque de la grande épopée américaine. D'ailleurs les stratégistes modernes ne sauraient trop l'étudier dans tous ses détails à cause de la révolution qu'ont opérée dans la science de la guerre les voies ferrées et l'art, tout américain, d'improviser des fortifications sur les champs de bataille. En Virginie, chaque camp se transforme immédiatement en forteresse, chaque attaque se complique d'un siége. Il faut ajouter que l'histoire n'offre peut-être pas d'exemple d'une lutte dans laquelle les adversaires, généraux et soldats, aient montré à la fois plus de force d'attaque et de courage passif, plus d'initiative et d'indomptable ténacité. De part et d'autre, le nombre des victimes a témoigné de cette volonté puissante que les Anglo-Saxons du Nouveau-Monde apportent dans toutes leurs entreprises, celles de la guerre aussi bien que celles de la paix.

La vallée du Rapidan, affluent du Rappahannock qui coule à peu près à égale distance de Washington et de Richmond, séparait les deux armées ennemies. Dans la nuit du 4 au 5 mai, les troupes de

Grant commencèrent leur mouvement offensif en franchissant ce cours d'eau. Elles n'eurent pas à rencontrer de forte opposition. Lee, attendant son adversaire beaucoup plus à l'ouest, n'était pas en mesure de lui résister. Il dut évacuer précipitamment les fortifications qu'il avait construites pendant l'hiver, et se porta en travers de la ligne de marche qu'avait à suivre l'armée du général Grant. Le premier choc eut lieu, le 5 au soir, dans les solitudes de Wilderness, fourré presque inextricable de pins et de chênes rabougris où la cavalerie, où l'artillerie elle-même, n'ont pas assez de place pour manœuvrer. Aussitôt après avoir opéré une rapide reconnaissance, Lee, employant la tactique qui lui avait déjà réussi en tant de batailles, lança ses forces par grandes masses sur la droite fédérale, commandée par le général Sedgwick. Ce corps résista sans broncher pendant toute la soirée, et par sa fière attitude permit au centre et à la gauche de l'armée de faire des progrès importans. Le lendemain, 6 mai, le général Lee garda l'offensive. A la tête de ses troupes les plus solides, il vint heurter le centre, puis la gauche; mais il ne put les rompre. Il était déjà tard, et la nuit se faisait. Les assaillans se jettent alors avec furie sur la droite, qui déjà la veille avait porté tout le faix de la bataille. Épuisés par la longue lutte, quelques régimens de Sedgwick faiblissent; l'extrême droite est débordée, une déroute partielle commence, et des fuyards couvrent les chemins qui mènent vers les gués du Rapidan. Un officier effaré annonce la nouvelle au général Grant, qui s'appuyait contre un arbre en fumant dans sa pipe de bois, silencieux, impassible. Le général regarde le messager, puis son état-major consterné. « Je ne le crois pas, » dit-il tout simplement. En effet, le mal n'était pas aussi grand qu'on aurait pu le supposer, car l'obscurité croissante et la nature du terrain empêchaient les confédérés de poursuivre leurs avantages. Pendant la nuit, le général Grant fit changer de front à toute son armée et fortifia considérablement sa gauche, chargée à son tour de prendre l'offensive et de tourner les forces de Lee. Celui-ci, voyant quel était le danger, ne voulut point risquer un nouveau combat; il donna l'ordre de la retraite, et, poursuivi par les forces de Grant, il se rendit en toute hâte sur les hauteurs de Spottsylvania, à 20 kilomètres plus au sud. Près de 20,000 morts et blessés étaient tombés au milieu des broussailles de Wilderness.

De son côté, le général Butler avait admirablement rempli la partie du programme qui lui avait été confiée. Depuis plusieurs mois déjà, il travaillait avec acharnement à des préparatifs de campagne, dirigés en apparence contre les avenues de Richmond qui aboutissent à York-River. Il faisait creuser des bassins sur les bords de ce fleuve, il accumulait des approvisionnemens, il réparait les jetées et

les magasins, puis il attaquait de vive force la ville de West-Point et y logeait une partie de ses troupes. Trompés par ces grands travaux et ces manœuvres, les généraux confédérés massaient leurs forces sur le chemin de fer de Richmond à West-Point et semaient le fleuve de machines infernales. Soudain Butler disparaît avec son armée. Profitant de la nuit pendant laquelle le général Grant franchissait le Rapidan, il embarque ses soldats sur des transports, double la péninsule de Yorktown et la forteresse Monroe, entre dans le James-River, dont les bords sont presque complétement dégarnis de garnisons rebelles, s'empare successivement de tous les forts, puis de la ville de City-Point, et, sans avoir perdu un seul homme, se loge heureusement dans la péninsule de Bermuda-Hundred, située à 25 kilomètres au sud-est de Richmond. Dans cette forteresse naturelle, protégée sur toutes ses faces, au nord et à l'est par le James-River, au sud par le fleuve Appomatox, à l'ouest par une zone de marécages, le général Butler pouvait facilement se défendre contre une armée bien supérieure en nombre; en outre il forçait l'ennemi à maintenir en face de lui des corps de troupes considérables pour empêcher la destruction du chemin de fer de Richmond à Petersburg, tête de ligne de la plupart des voies ferrées qui réunissent aux états du sud la capitale de la confédération. Nul doute qu'en ordonnant à Butler d'occuper Bermuda-Hundred, le général Grant n'ait eu l'intention d'en faire sa grande place d'armes pour entreprendre plus tard le double siége de Petersburg et de Richmond. Ne pouvant espérer d'écraser complétement un adversaire aussi redoutable que le général Lee, il comptait du moins l'affaiblir graduellement par une série de batailles, le rejeter dans la capitale du sud et le prendre ensuite à revers en transférant son armée dans la péninsule si habilement conquise par le général Butler.

Pendant que celui-ci se fortifiait en toute hâte dans la presqu'île de Bermuda, l'armée du Potomac continuait de marcher vers Richmond dans son propre sang et dans celui de l'ennemi. Chaque jour, c'était une nouvelle bataille où les morts et les blessés se comptaient par milliers; les soldats dormaient sous les armes et souvent combattaient la nuit, ou bien exécutaient de longues marches. Le 8 au soir, les unionistes, à peine arrivés de Wilderness, attaquent à trois reprises la première ligne des retranchemens confédérés et s'en emparent après avoir perdu 1,500 hommes; mais Lee garde toujours le village de Spottsylvania et la vallée du Po. Le 9 mai, nouveaux combats, dans l'un desquels tombe le général Sedgwick, l'un des chefs les plus braves et les plus aimés de l'armée du nord. Dans la soirée, la droite, commandée par Hancock, réussit à franchir le Po et menace le flanc gauche du général Lee. Le 10, une bataille non moins terrible que celle de Wilderness éclate sur toute la

ligne. Les confédérés prennent de nouveau l'offensive, mais ils sont repoussés dans l'épaisseur des bois après un sanglant carnage. A leur tour, les fédéraux, soutenus par une canonnade furieuse, attaquent les hauteurs, où les masses ennemies se sont disposées en un long triangle, semblable à celui des forces de Meade sur les coteaux de Gettysburg. Les bombes mettent le feu à la forêt; bientôt une partie du champ de bataille devient un grand brasier; les morts et les blessés sont calcinés sur le sol brûlant, et néanmoins les deux armées continuent de lutter au milieu des flammes et de la fumée. Bien avant dans la nuit, lorsque la lassitude mit fin à la tuerie, les fédéraux restaient les maîtres du champ de bataille; toutefois Lee tenait encore dans Spottsylvania. Le lendemain 11, on se borna de part et d'autre à de légères escarmouches; mais dans la nuit le corps de Hancock, qui formait la droite fédérale, fut transféré secrètement à l'extrême gauche, et le soleil se levait à peine pour éclairer un autre jour de bataille que la célèbre brigade de « Stonewall » était entourée sans bruit et capturée tout entière avec ses généraux. Aussitôt un nouveau choc eut lieu sur toute la ligne; mais l'élan des confédérés ne put rien contre la solidité des unionistes, et pendant la nuit le général Lee évacua Spottsylvania pour se porter en toute hâte à près de 40 kilomètres plus au sud, dans une forte position entourée de chemins de fer et défendue au nord par un large affluent du Pamunkey, le North-Anna. Depuis le passage du Rapidan par les fédéraux, la perte totale des armées ennemies s'élevait à 40,000 ou 50,000 hommes, tués, blessés et prisonniers.

Ces effrayantes hécatombes n'ébranlèrent point la tenace volonté des deux adversaires, et les batailles qui suivirent furent à peu de chose près la répétition de celles de Wilderness et de Spottsylvania; toutefois Lee, se rapprochant peu à peu de sa base d'approvisionnemens et couvert par des lignes de défense de plus en plus solides à mesure qu'il se repliait sur Richmond, était relativement plus fort à chaque pas fait en arrière, tandis que Grant, traînant avec lui d'immenses convois d'approvisionnemens, devenait de moins en moins puissant pour l'attaque dans ce pays ennemi où tout était obstacle. Aussi devait-il, après chaque bataille, manœuvrer dans la direction du sud-est, afin de se rapprocher de la rivière James, où l'attendaient ses transports de munitions et de vivres. Pendant toute une semaine, il s'acharna contre la position occupée par le général Lee entre le North-Anna et le South-Anna; mais, n'ayant pas réussi à déloger son adversaire, il eut recours à une marche de flanc que les confédérés, trop affaiblis, n'osèrent point interrompre, et franchit le Pamunkey pour reprendre sa marche vers la péninsule. Par ce mouvement oblique, que les soldats comparent pittoresquement à

celui de l'écrevisse, le général Grant força l'armée ennemie d'abandonner au plus tôt ses positions et de se retrancher sur les bords du Chickahominy, dernière vallée qui couvre Richmond du côté du nord. Là de nouveaux assauts sont livrés, une autre bataille sanglante moissonne des milliers d'hommes; de nouveau les troupes de Grant doivent rentrer dans leur camp sans avoir forcé les lignes de l'ennemi. Ne voulant pas risquer son armée dans les marécages insalubres où Mac-Clellan avait perdu la moitié de la sienne deux années auparavant, il exécute, sans être inquiété, un second mouvement oblique et transfère ses troupes dans le vaste camp retranché que forme la péninsule comprise entre la rivière James et l'Appomatox.

Là, sans inquiétude pour ses approvisionnemens et ses renforts, qui lui arrivent désormais tous les jours par la rivière James, le général Grant jouit d'une complète liberté de mouvemens et n'a plus à craindre d'être tourné par l'ennemi. Il peut s'occuper uniquement de ses opérations de siége, et certes l'œuvre est assez grande pour qu'il y applique toute son énergie. L'espace que défendent Lee et Beauregard, les deux généraux les plus fameux du sud, et dans lequel on peut dire que la confédération a risqué son avenir tout entier, ne se compose pas de la seule ville de Richmond; elle comprend aussi Petersburg et le chemin de fer qui réunit les deux cités. L'ensemble des retranchemens forme en réalité une énorme citadelle dont le front, long de 40 kilomètres, offre de formidables ouvrages comme ceux de Petersburg et de Drury's-Bluff. Derrière ces fortifications, une voie ferrée peut en quelques heures transporter la garnison sur tous les points menacés. Ce sont là les retranchemens que Grant, solidement retranché lui-même, cherche à percer sur un point ou sur un autre afin d'isoler Richmond de ses communications avec le sud et d'en faire une simple enclave des états libres, destinée à tomber tôt ou tard, et par la force même des choses, au pouvoir des fédéraux. Le siége dure déjà depuis plus de trois mois; mais Grant ne se lasse pas plus devant Richmond qu'il ne s'est lassé devant Vicksburg. On a voulu d'abord lui faire lâcher prise par des assauts directs; il les a repoussés. Ensuite le gouvernement confédéré, profitant d'une défaite du général unioniste Hunter, a lancé par la vallée de la Shenandoah une armée de 15,000 fourrageurs qui ont fait main basse sur les chevaux et le bétail des fermiers du Maryland et sont même venus parader sous les murs de Washington; mais Grant s'est borné à faire une simple tournée d'inspection sur les bords du Potomac, et c'est aussitôt après son retour qu'il ordonnait le terrible assaut livré inutilement contre les forts du cimetière de Petersburg. Depuis cet échec, il a conquis d'importantes positions au nord de la rivière James, et s'est emparé, après deux jours de bataille, du chemin de fer de Weldon,

au sud de Petersburg. On peut juger de la portée de ce dernier triomphe par l'acharnement que les confédérés ont en vain déployé dans trois combats sanglans pour reconquérir la voie ferrée de Weldon, ainsi que leurs communications directes avec Wilmington et tout le littoral des deux Carolines.

D'ailleurs le sort de la capitale des rebelles dépend en grande partie de celui de la Georgie, qui forme, au point de vue géographique, la clé de voûte de la confédération esclavagiste. Or, depuis l'ouverture de la campagne, le général Sherman n'a cessé de marcher en avant après chaque bataille, même celles qu'il a perdues. Par un mouvement de flanc, il força d'abord le général Johnston à quitter en toute hâte la ville importante de Dalton; puis, descendant vers les fertiles plaines de la Georgie, il battit son adversaire à Resaca, franchit successivement plusieurs affluens supérieurs de la rivière de Mobile, et s'empara de Kingston, de Rome, d'Etowah, où il détruisit de grandes usines du gouvernement confédéré. Au pied des collines de Keneesaw, qui séparent le bassin du Coosa de celui du Chattahoochee, il subit son premier échec : il essaya vainement de s'emparer des retranchemens ennemis, et dut se retirer après avoir perdu 2,500 hommes. Déjà Johnston se préparait à reprendre l'offensive, lorsque, par une manœuvre qui a fait comparer les mouvemens de Sherman à ceux de la couleuvre, le général unioniste parvint à tourner les forces de son adversaire. Battant pour la troisième fois en retraite, les confédérés se replièrent au sud du fleuve Chattahoochee, derrière une formidable ligne de retranchemens longue de 15 kilomètres environ; mais Sherman traversa le cours d'eau à une certaine distance en amont de la position ennemie, et bientôt il put montrer à ses troupes la belle ville d'Atlanta dominant un plateau entouré de vallées profondes et couvert de bois. Tandis que divers détachemens de cavalerie coupent les chemins de fer qui rayonnent autour de la place, Sherman commence l'investissement du côté du nord. Le fougueux général Hood, que le gouvernement de Richmond a choisi pour remplacer Johnston, attaque avec impétuosité les positions fédérales; il est repoussé. Le surlendemain, il livre une nouvelle bataille pour empêcher son adversaire d'investir Atlanta du côté de l'est; mais, après avoir obtenu un succès éphémère qui coûte à l'armée du nord la vie de l'héroïque général Mac-Pherson, il doit encore se replier près de la ville en laissant sur le terrain 7,000 de ses soldats. Quelques jours après, il engage une troisième lutte à l'ouest d'Atlanta; mais il ne peut empêcher le général Sherman de commencer aussi de ce côté ses travaux d'approche. Enfin les fédéraux parviennent à s'établir solidement au sud d'Atlanta, à la gare de bifurcation de deux chemins de fer, et la garnison est obligée d'évacuer rapidement la place, en

laissant au vainqueur de nombreux prisonniers et un matériel de guerre considérable. Déjà l'ancien domaine de la confédération est tellement aminci par suite des conquêtes successives des unionistes, que les détachemens partis de Pensacole, sur le golfe du Mexique, peuvent coopérer avec ceux que Sherman expédie d'Atlanta. En outre, l'amiral Farragut, passant victorieusement devant les forts de la baie de Mobile comme il passa naguère devant ceux de l'embouchure mississipienne et devant Port-Hudson, a porté un terrible coup à l'empire des planteurs; car si Mobile tombe au pouvoir des fédéraux, l'état du Mississipi, celui de l'Alabama et toutes les vallées georgiennes tributaires de la baie de Mobile tomberont en même temps.

Dans l'état actuel des choses, il serait complétement inutile de hasarder des prédictions, car les événemens se déroulent assez vite pour qu'on ait la patience d'attendre leur verdict suprême; toutefois il suffit de constater sans parti-pris ce qui s'est accompli depuis le commencement de la guerre pour rester convaincu que la démocratie du nord peut triompher de la rébellion et reconstruire dans son entier la république fédérale. Il suffit pour cela qu'elle le veuille. Malgré ses dissensions intestines, malgré les efforts des traîtres du dedans qui restent dans l'Union pour mieux servir les esclavagistes, malgré les intrigues des agioteurs et des fournisseurs qui ont tout intérêt à voir la guerre se prolonger, malgré la profonde agitation électorale qui précède toujours de plusieurs mois le jour de l'élection présidentielle, les armées du nord ont pénétré jusqu'au centre du territoire confédéré et en menacent à la fois tous les points importans, Richmond, Charleston, Mobile. Certes, les hommes du sud combattent avec toute l'énergie dont sont capables des Américains; mais les citoyens qui luttent contre eux ont aussi la grande vertu *yankee* de la ténacité. Dans la guerre à outrance qu'ils soutiennent contre les états du nord, les rebelles ont tous engagé leur honneur, leur fortune et leur vie. Ils ont pour eux les avantages que procurent un vaste territoire, une centralisation despotique, une solide organisation des armées et même la nécessité d'agir rapidement, afin de ménager leurs ressources. Pendant les trois années qui viennent de s'écouler, ils ont vécu seulement pour la guerre : c'est là leur force actuelle, mais c'est aussi leur faiblesse prochaine, car la guerre ne peut être alimentée que par les ressources de la paix, le commerce, l'industrie, l'agriculture, l'instruction publique. Plus heureuse, la société du nord a continué de vivre d'une vie normale et de cultiver les arts de la civilisation; tout en soutenant la terrible lutte et en faisant combattre ses soldats sur le sol ennemi, elle n'a cessé de travailler et de développer les immenses richesses de son territoire. Comme les ouvriers de Néhémie construisant le temple, les citoyens des États-Unis ont d'une main le glaive et de

l'autre la truelle. Le temps est pour eux, si l'espace est pour leurs ennemis. Ils ont les moyens de préparer leurs campagnes et de racheter leurs défaites; ils ont aussi la force irrésistible que leur donnent l'accroissement continuel de la population et la marche progressive des colons du nord vers les régions conquises du sud; ils ont surtout le grand privilége d'avoir pris la défense de l'esclave et d'en avoir fait un homme libre. Ils ne luttent plus seulement pour l'Union, comme ils le faisaient encore il y a trois ans; jadis purement nationale, leur cause est aujourd'hui celle de l'humanité.

Tous ceux qui dans le nord sympathisent avec les propriétaires d'esclaves savent fort bien que leurs amis du sud finiront par être écrasés complétement si la guerre continue, et c'est afin de venir à leur aide qu'ils réclament à grands cris la paix ou du moins un armistice. La paix, tel serait en effet le seul moyen de sauver la confédération, car dût celle-ci résister jusqu'à la mort de son dernier soldat, il resterait encore un million d'hommes aux états du nord pour occuper le territoire conquis. Toutefois, quand même le pacifique général Mac-Clellan, quand même un allié déguisé des rebelles serait élu président, une paix durable n'en serait pas moins impossible entre les deux fractions de la république américaine tant que l'esclavage subsistera, tant que deux sociétés, basées l'une sur le travail libre, l'autre sur le travail asservi, chercheront à vivre côte à côte dans le même bassin géographique. En réalité, la guerre, avant d'éclater sous sa forme sanglante, n'a cessé d'exister entre les états libres et les états à esclaves depuis la fondation de la république, et c'est maintenant, après tant de batailles et de sang versé, que des politiques naïfs tenteraient de rétablir la paix tout en laissant subsister la cause de la désunion? Est-il admissible d'ailleurs que, pour obtenir la tranquillité, les unionistes rendent les bords du Mississipi, la Nouvelle-Orléans, Norfolk, Chattanooga, et qu'ils rappellent les diverses lois d'émancipation votées par le congrès? Et si les fédéraux veulent garder leurs conquêtes, est-il croyable que de leur côté les chefs de la rébellion consentent à ne posséder qu'un territoire séparé du reste du monde, sans débouchés, sans commerce, sans industrie? La lutte, interrompue par une trêve ou par un semblant de paix, renaîtrait certainement, bien plus terrible encore. Qu'elle continue donc jusqu'à la victoire définitive des armées et des principes du nord, afin que plus tard elle ne se renouvelle pas sous mille formes et ne permette pas au despotisme de s'introniser dans le Nouveau-Monde. Qu'elle continue sans relâche afin qu'elle soit terminée plus tôt, et que nous cessions d'avoir sous les yeux cet horrible spectacle des cadavres et du sang.

ÉLISÉE RECLUS.

DEUX NÉGOCIATIONS

DE

LA DIPLOMATIE EUROPÉENNE

POLOGNE ET DANEMARK. — 1863-64.

Correspondence respecting the insurrection in Poland presented to the both Houses of Parliament (mai 1863). — *Correspondence relating to the negociations of the years 1814 and 1815 respecting Poland presented to the House of Commons* (mai 1863). — *Exposé de la situation de l'empire* et *Documens diplomatiques*, etc. (novembre et mars 1863). — *Denmark and Germany: correspondence respecting the affairs of the duchies Holstein, Lauenburg and Schleswig presented to the both Houses of Parliament* (mars-juin 1864). — Pièces inédites, etc.

II.

LES CABINETS DANS LA QUESTION POLONAISE. TENTATIVES SÉPARÉES ET REPRÉSENTATIONS COLLECTIVES.

I.

Tout en mettant obstacle, comme on l'a vu, aux desseins de la France dans sa tentative contre la Prusse, en se laissant même volontiers de ce côté duper plus que de raison par M. de Bismark, l'Angleterre venait cependant de donner le premier exemple d'une démarche directe auprès du gouvernement de Saint-Pétersbourg en faveur de la Pologne, et de replacer ainsi la question sur le terrain véritable qu'on n'aurait jamais dû négliger ou esquiver (1). Le même jour en effet (2 mars 1863) où lord Russell écrivait, pour la forme et pour ainsi dire par acquit de conscience diplomatique, une note à

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

l'adresse du cabinet de Berlin qui blâmait la convention du 8 février, le chef du *foreign office* envoyait à lord Napier, avec ordre de la lire au prince Gortchakov et de lui en laisser copie, une dépêche qui donnait corps aux réclamations que les gouvernemens de l'Europe pouvaient *légalement* adresser à la Russie. Au point de vue légal où l'on se plaçait, la dépêche n'avait qu'un seul tort, celui de faire porter uniquement les réclamations sur l'état du royaume, tort très grave à coup sûr, puisque le traité de Vienne autorisait parfaitement à étendre la protection de l'Europe à l'ensemble des provinces polonaises soumises au sceptre des tsars. A part cependant cette omission, sans doute très regrettable, le document anglais pourrait bien paraître un modèle de logique et de franchise. Le comte Russell y déplore l'insurrection qui vient d'éclater; il ne doute pas du succès définitif de la force militaire, « mais ce succès, s'il doit être obtenu par une série de combats sanglans, entraînera une grande effusion de sang, un sacrifice déplorable de vies et de ruines. En outre, les actes de violence et de destruction commis des deux côtés engendreront des haines et des ressentimens qui aigriront pour un long avenir les relations entre le gouvernement russe et la race polonaise. » Le grand argument de la Russie, l'argument tsarien et démocratique par excellence, qu'elle avait pour elle les « masses » en Pologne, est écarté d'un trait. Lord Russell y montre les propriétaires fonciers et les classes moyennes profondément désaffectionnés, « et si les paysans, ajoute-t-il, ne sont pas au même degré mécontens, ils donnent cependant peu d'appui et de force au gouvernement russe. » La mesure de la conscription n'est mentionnée que comme la dernière expression du malaise général engendré par le régime maintenu dans le pays depuis 1832. « Le royaume de Pologne, poursuivait la dépêche, a été constitué et annexé à l'empire russe par le traité de 1815, dont la Grande-Bretagne fut une des parties contractantes. Le désastreux état actuel des choses doit être attribué à ce fait, que la Pologne n'est pas dans la condition où les stipulations de ce traité voulaient qu'elle fût placée... Pourquoi sa majesté impériale ne mettrait-elle pas d'un coup fin à cette lutte sanglante en proclamant une amnistie immédiate et sans conditions, en déclarant en même temps son intention de replacer sans délai le royaume de Pologne en possession des priviléges politiques et civils qui lui furent octroyés par l'empereur Alexandre Ier, en exécution des stipulations du traité de 1815?... »

Le comte Russell ne perdit pas un seul instant pour communiquer (2 mars) à la France sa dépêche à lord Napier, en ajoutant « que le gouvernement de sa majesté apprendrait avec plaisir que le gouvernement impérial a écrit dans le même sens à l'ambassa-

deur de France à Saint-Pétersbourg. » Trois jours plus tard (5 mars, dépêche à lord Cowley), le ministre anglais devenait encore plus pressant. Il avait eu un entretien avec le comte Appony, ambassadeur d'Autriche à Londres; celui-ci lui avait lu une communication du comte Rechberg au prince de Metternich, et lord Russell en avait retiré la conviction « que la ligne adoptée par l'empereur d'Autriche se rapprocherait graduellement de celle de l'Angleterre et de la France. » — « Le gouvernement de sa majesté est donc d'avis, ajoutait-il, que la prochaine démarche à faire serait d'inviter les puissances principales qui ont signé le traité de Vienne à concourir à conseiller à la Russie de revenir aux stipulations et à la politique du traité de Vienne à l'égard de la Pologne. » Déjà lord Bloomfield avait reçu l'ordre de demander ce concours au cabinet autrichien, et la même démarche était prescrite aux différens ambassadeurs de sa majesté près les cours de Prusse, d'Italie, d'Espagne, de Portugal, de Suède et des Pays-Bas.

La position de la France au début de cette nouvelle phase des négociations devenait très embarrassée. Après sa première sortie dans la question de la convention prussienne, et malgré l'échec subi à cette occasion et le dépit qui en était naturellement résulté, il ne lui était guère plus loisible de rentrer, au sujet de la Pologne, dans le silence qu'elle avait gardé avant cet incident. En même temps lord Russell la mettait pour ainsi dire en demeure de se déclarer franchement contre la Russie, chose qu'elle avait toujours évitée, et de plus cette déclaration, on lui proposait de la faire au nom de ces traités de 1815 qui lui inspiraient une répugnance plus ou moins fondée, mais invincible!... Aussi le ministre des affaires étrangères de France fit-il un accueil plus que froid aux ouvertures de lord Cowley (3 mars); il promit seulement d'envoyer à ses ambassadeurs à Berlin et à Saint-Pétersbourg la copie de la dépêche du comte Russell à lord Napier, « en leur faisant observer que le langage du gouvernement de la reine était *généralement* d'accord avec celui qui leur avait été prescrit. » Enfin, quand vint de Londres le projet d'une demande de concours aux signataires du traité de Vienne, le ministre français dit qu'il prendrait les ordres de l'empereur, et comme lord Cowley se rendait à Londres, il profita de ce départ pour différer toute réponse. Ce n'est que dans la seconde moitié de mars, et au retour de l'ambassadeur anglais (dépêches des 16 et 18), que M. Drouyn de Lhuys déclara que « la France avait déjà dit *séparément* à Saint-Pétersbourg tout ce qu'elle avait pu dire, » et déclina ainsi catégoriquement la proposition d'écrire une dépêche dans le sens de celle qui avait été adressée à lord Napier. Quant au projet d'une représentation que pourraient faire

les signataires du traité de Vienne, le ministre remarquait qu'une telle représentation, pour être efficace, devrait être *collective*, ce qui rencontrerait probablement de graves difficultés. Le ministre n'insista pas même trop, pour le moment, sur cette nécessité d'une démarche *collective*, bien que lord Cowley semblât assez disposé à partager ses vues à cet égard. C'est que vers ce temps même, pendant tout ce mois de mars 1863, si gros de complications, le cabinet français avait ses regards tournés ailleurs; c'est qu'il avait noué, l'une après l'autre, deux négociations importantes dont il espérait tirer un profit plus réel et plus immédiat pour la Pologne que n'en promettait la démarche proposée par l'Angleterre, et qu'il convient d'étudier de plus près.

Soyons équitables avant tout, et gardons-nous bien des entraînemens d'un système en apparence simple et net. Si logique, si franche que puisse paraître au premier abord la marche recommandée par l'Angleterre, il entrait certes dans les hésitations de la France à l'accepter une pensée plus élevée que la crainte égoïste de rompre irrémédiablement avec la Russie, un sentiment plus élevé que la simple répugnance d'en appeler aux traités de 1815 : il y entrait la préoccupation sincère et juste du bien véritable que cette tentative pourrait apporter à la Pologne. Un tel bien ne pouvait en effet sortir de représentations bruyantes et solennelles, comme les projetait lord Russell, à moins qu'on ne fût, en cas de rejet, fermement résolu à en appeler à la force. Or le gouvernement français en savait assez sur les dispositions de l'Angleterre pour ne pas compter sur elle dans cette extrémité, qu'il fallait bien prévoir. Et alors n'y avait-il pas à craindre qu'une démonstration, imposante il est vrai, mais non suivie d'effet, ne tournât non-seulement à la confusion des puissances intervenantes, mais n'aggravât encore les malheurs de la Pologne, sur laquelle retomberaient dans ce cas infailliblement toutes les fureurs d'un ennemi irrité, mais non intimidé, blessé dans son orgueil, dans son amour-propre national, et rendu d'autant plus farouche contre la victime abandonnée de tout le monde? Les événemens ultérieurs ne sont-ils pas venus, hélas! prouver avec trop d'éloquence combien fondées étaient ces craintes et ces prévisions? « Les représentations amicales adressées à la Russie ont été interprétées comme une intimidation et n'ont fait qu'envenimer la lutte,... » disait le discours impérial du mois de novembre 1863, et ce mot est à la fois la censure méritée de l'empressement de l'Angleterre au mois de mars et l'apologie irréfutable des hésitations de la France à cette même époque. Avant de s'engager dans la voie que lui indiquait le cabinet de Saint-James, il était bien naturel que la France réfléchît, qu'elle cherchât s'il n'y avait pas d'autres voies

et d'autres moyens pour porter un secours efficace à une cause qui lui était chère, et que malgré tout elle était seule à vouloir, dans un cas donné, soutenir même au prix des sacrifices de la guerre.

C'est à la Russie d'abord que s'adressa la France d'une manière toute confidentielle et intime. Elle tâcha d'engager Alexandre II à quelque grand acte de réparation et de satisfaction envers les Polonais, acte qui, outre le mérite d'être spontané, l'aurait réconcilié avec l'Europe, lui aurait assuré cette alliance française à laquelle il disait attacher un si grand prix. Le cabinet des Tuileries se prévalut même de la démarche que méditait à ce moment l'Angleterre, et qu'il s'abstenait d'appuyer, pour démontrer au tsar la nécessité de prévenir une démonstration pareille par une initiative généreuse et hardie. « Nous serions les premiers, écrivait M. Drouyn de Lhuys le 9 mars, à féliciter la cour de Russie de l'usage qu'elle ferait de son initiative *pour rendre superflue toute représentation de la nature de celle que le cabinet anglais se propose de provoquer.* » Du reste, si le gouvernement français se sentait obligé en quelque sorte, par des rapports naguère encore intimes et cordiaux, à cet acte de bons procédés, il y eut aussi des considérations, des illusions, si l'on veut, qui pouvaient faire croire au succès possible d'une pareille tentative. Il est hors de doute en effet qu'on avait alors aux Tuileries, sur l'état des esprits en Russie, des notions qui étaient assurément très loin de la vérité, et qu'une expérience prochaine devait singulièrement démentir, mais qui, à cette époque, furent partagées par un grand nombre de publicistes et d'hommes politiques. On avait tant parlé, et surtout laissé parler, du réveil de la Russie, de la formation dans ce pays d'un *grand parti libéral*, qu'on avait fini par y croire très sérieusement et de très bonne foi. On avait oublié avec quelle prodigieuse facilité la société moscovite sait recevoir et exécuter tout mot d'ordre venu d'en haut; on était loin de prévoir que ces mêmes libéraux de Moscou et de Saint-Pétersbourg, qui, lorsqu'il était de mode à Tsarkoë-Selo de parler réforme et progrès, n'avaient jamais aux lèvres que les mots de liberté et de garanties constitutionnelles, — on ne prévoyait pas, dis-je, que ces mêmes hommes (à l'exception de quelques rares et loyaux esprits) s'exalteraient bientôt sur les avantages et les vertus d'un gouvernement « fort, » voteraient des adresses à Mouraviev, et surpasseraient en violence sauvage et en cruauté froide jusqu'à ces vieux généraux de Nicolas si décriés, *outherod the Herod*, comme dit Shakspeare. Ces libéraux, interpellés quelquefois en 1861 et en 1862 sur l'agitation polonaise, avaient répondu avec une légèreté insouciante, et comme si ces événemens eussent été bien petits à côté des questions bien autrement grandes et sérieuses qui s'agitaient pour la Russie,

des grandes choses qu'elle préparait et devant lesquelles disparaîtrait cette « misère » de Varsovie; ils étaient allés parfois jusqu'à soutenir qu'on serait même tout prêt à « abandonner » la Pologne, pourvu que les Polonais se montrassent « raisonnables » sur la question des frontières. On se rappelle les paroles de M. de Bismark dans sa conversation avec M. Behrend, que les Russes étaient « las du royaume, » et c'est dans le même sens que s'exprimaient parfois certains jeunes diplomates russes, qui n'en furent pour cela que mieux vus et goûtés en France dans quelques cercles très hauts et très intimes. Et de même qu'on avait en Europe des opinions très erronées sur l'existence, la force et surtout la sincérité d'un grand parti libéral dans l'empire du tsar, on s'exagérait aussi les graves dangers que faisaient courir à cet empire les menées d'un parti soi-disant « anarchique et rouge. » Dans les années 1861-62, il y eut en effet quelques troubles en Russie, mais c'étaient de ces émeutes de paysans qui sont en quelque sorte passées à l'état chronique dans l'empire. Ces troubles, d'une portée toute locale, n'avaient aucun caractère politique. Vinrent ensuite quelques vastes incendies; mais c'est là encore un phénomène très ordinaire en Russie, — si normal et indigène même qu'il y est désigné depuis des temps immémoriaux sous le sobriquet populaire et pittoresque du « coq rouge » (*krasnyi pétoukh*). Ajoutons quelques scènes tumultueuses parmi la jeunesse universitaire, telles qu'en voit chaque année presque toute *alma mater* de l'Allemagne : on aura ainsi épuisé la liste de ce qu'on appelait alors les « symptômes révolutionnaires » dans l'empire fondé par Pierre le Grand. Le gouvernement russe fit comme tant de gouvernemens trop bien avisés de nos jours : il profita des calamités publiques et des tapages scolaires pour dénoncer les « démagogues, » pour se débarrasser de quelques mécontens; il fit fermer les universités et déporter un certain nombre de jeunes gens. Avec la jactance habituelle au radicalisme, les radicaux russes, qui étaient très peu nombreux et vivaient pour la plupart à l'étranger, donnèrent des proportions démesurées à toute cette affaire, exagérant aussi bien la persécution que la force de leur « parti. » Le dirons-nous? les Russes qui venaient en France étaient presque flattés d'avoir, eux aussi, leur *Marianne :* c'était là une preuve évidente de civilisation avancée; ils étaient surtout heureux de pouvoir parler de leurs « victimes politiques, » chose qu'ils n'avaient plus connue depuis le 14 décembre 1825. Les radicaux russes à l'étranger allaient même jusqu'à prétendre qu'ils avaient de nombreux adhérens dans l'armée, surtout parmi le corps d'officiers, et ce qui est remarquable, c'est que le gouvernement russe lui-même semblait croire à une pareille propagande et sérieusement la redouter. Une

instruction secrète, adressée par M. Miloutine, ministre de la guerre, aux commandans supérieurs en 1862 et divulguée par le *Kolokol* de Londres, trahissait les préoccupations du gouvernement à cet égard; elle contenait même l'étonnante injonction de faire surveiller, dans certains cas, la conduite des officiers supérieurs par les subalternes et même par les soldats (1). Cette supposition, alors assez accréditée, que l'armée russe elle-même était travaillée par une propagande active, perce dans un passage curieux d'une dépêche de lord Napier (7 février 1863), où, parlant de la funeste mesure de la conscription à Varsovie, l'ambassadeur anglais dit : « On peut encore se demander si le gouvernement russe *agit avec prudence* en consentant à incorporer tant d'élémens révolutionnaires dans son armée... » Enfin, au reçu de la nouvelle de l'insurrection polonaise, il se passa à Saint-Pétersbourg une scène militaire étrange et très caractéristique. La vraie couleur locale de cette scène, il ne faut pas la chercher dans la relation officielle et arrangée du *Journal de Saint-Pétersbourg* du 27 janvier 1863, et qui a passé dans toutes les feuilles de l'Europe, mais bien dans le récit très intéressant qu'en fait ce même lord Napier dans sa dépêche du 26 janvier.

« Hier, sa majesté (Alexandre II) passa en revue le régiment d'Izmaïlov, dans le grand manége, près du palais. Après la parade, l'empereur, qui était à cheval, ayant fait former le cercle autour de lui aux officiers du régiment ainsi qu'aux officiers-généraux de sa suite, parmi lesquels étaient les grands-ducs Nicolas et Michel, leur fit part des nouvelles qui lui étaient parvenues la veille des troubles de Pologne... En terminant, l'empereur prononça une phrase remarquable au sujet de la désaffection qui existe dans l'armée russe, disposition dont il s'est rencontré plus d'une preuve. Sa majesté dit que malheureusement on ne pouvait contester le fait; mais il ajouta qu'il avait l'intime conviction que, s'il se trouvait forcé d'appeler ses troupes à porter secours à leurs camarades en Pologne, il pourrait compter sur leur inébranlable fidélité. Il avait lui-même commandé le régiment d'Izmaïlov du temps de son père, et il savait qu'il pouvait avoir une entière confiance en lui. Ce n'était pas seulement dans les troupes de la garde qu'il avait cette confiance; il était convaincu que le même sentiment de loyauté existait dans toute l'armée russe. Cette allocution, qui fut accueillie avec des acclamations enthousiastes, fut prononcée d'un ton si pathétique et si émouvant que plusieurs officiers furent émus jusqu'aux larmes, et que le grand-duc Michel, dit-on, sanglotait tout haut... »

(1) Encore au mois d'avril 1863, un agent anglais envoyé à Cracovie écrivait dans le rapport qu'il fit de sa mission à lord Bloomfield : « Il paraît que le gouvernement russe suspecte beaucoup d'officiers d'être imbus de principes libéraux, et on dit que les soldats ont reçu l'ordre d'obéir à leurs sous-officiers et caporaux et de surveiller les officiers. » (Dépêche de lord Bloomfield du 9 avril. Rapport de M. Mounsey.)

Il était nécessaire d'entrer dans ces détails, car ils servent à rappeler une situation, ils servent surtout à expliquer une opinion qui a joué un rôle important à l'époque dont nous parlons. Cette opinion, en effet, a influé non-seulement sur la tentative du gouvernement français auprès de la cour de Saint-Pétersbourg dans les premiers jours du mois de mars 1863, mais sur les propositions mêmes que devait porter plus tard le prince de Metternich à Vienne dans la seconde moitié de ce mois. En un mot, les idées très exagérées qu'on entretenait alors à Paris sur l'état des esprits dans l'empire du tsar avaient fait naître la croyance que la constitution d'une Pologne, très restreinte il est vrai, mais réelle, pourrait être fortement appuyée par « l'opinion libérale » en Russie, pourrait même être concédée par Alexandre II, qu'on se figurait très alarmé du progrès des tendances « anarchiques » dans ses provinces propres. Cette croyance se fait jour dans un passage très significatif du discours prononcé par M. Billault au milieu de ce même mois (20 mars); il laisse assez bien voir l'ordre d'idées où se mouvait alors la politique française dans ses efforts pour la Pologne : « Est-ce que vous croyez, disait M. Billault dans le sénat, qu'il n'y a point pour la Pologne de très légitimes espérances à attendre de ce qui se passe aujourd'hui en Russie? Est-ce que vous croyez que ce gouvernement, lancé dans une nouvelle voie par la volonté de son souverain, sera *assez aveugle*, assez peu intelligent de ses intérêts pour risquer une complication d'agitations intérieures et ne pas chercher au contraire des *solutions* qui lui assurent le calme et la paix?... Cette grande puissance est la plus intéressée, je n'hésite pas à le dire, pour sa force, pour son repos, *pour la facilité de son action dans le monde*, à résoudre cette question convulsive de la Pologne. Quelle conduite peut lui inspirer la juste appréciation de ces événemens? Je ne me prononce en aucune façon sur cette éventualité, non plus que sur *les puissans avis appuyés sur de si pressantes considérations*; je me borne à constater qu'*il y a là des intérêts évidens, offrant un point d'action sérieux...* »

Ces « avis appuyés sur de pressantes considérations » dont parlait le ministre sans portefeuille, cette « initiative » que conseillait à la Russie la dépêche de M. Drouyn de Lhuys citée plus haut, le gouvernement français les développait dans des pourparlers fréquens avec l'ambassadeur russe à Paris, dans des communications confidentielles envoyées à Saint-Pétersbourg, enfin dans une lettre autographe. On citait une parole que M. de Budberg recueillit à cette époque d'une bouche auguste, et qui résumait d'une manière pittoresque les idées et les conseils de la politique française à ce moment : « Il faut savoir se faire couper le bras à temps. » C'est que

les vues de la France ne seraient allées à rien moins qu'à ce que la Russie fît abandon complet du royaume de 1815, qui serait devenu un état indépendant sous le sceptre du grand-duc Constantin, petit état il est vrai, mais qui avait des espérances du côté de la Galicie, voire de la Posnanie, en cas de complications à venir. Et en même temps, soit qu'il eût voulu donner plus de force à ses représentations à Saint-Pétersbourg, soit qu'il fût vraiment convaincu de la nécessité absolue « de faire quelque chose pour la Pologne, » — comme le disait le prince Napoléon dans son discours au sénat, — le gouvernement français montra une telle ardeur pour la cause polonaise dans cette première moitié du mois de mars, que les rares amis de cette cause qui avaient une influence ou une position dans les hautes sphères crurent à une volonté très arrêtée et prête à l'action dans l'éventualité d'un refus de la part de l'empereur Alexandre. « Ce qui pourrait arriver de *plus malheureux* pour vous, — disaient alors ces derniers aux Polonais, — ce serait que la Russie acceptât les demandes exprimées dans la lettre autographe. » Enfin le courrier de cabinet, attendu avec une grande impatience, arriva de Saint-Pétersbourg dans le soir du 9 mars, et le lendemain M. de Budberg était reçu en audience particulière. On lui fit entendre que la réponse russe contenait des propositions tout à fait inacceptables, et l'ambassadeur aurait été congédié par ces mots : « Dites à l'empereur votre maître que si, ce qu'à Dieu ne plaise, j'étais forcé de me trouver dans un camp opposé au sien, j'en serais fâché et malheureux (1). »

La tentative personnelle auprès de l'empereur Alexandre ayant ainsi échoué pour le moment, « il devenait nécessaire de suivre une autre voie, » ainsi que s'exprime un document officiel. C'est à ce moment, en effet, que le gouvernement français prit une résolution importante et même de la plus haute gravité, — la seule démarche du reste sérieuse et rationnelle qui eût été hasardée par l'Europe sympathique à la Pologne dans tout le cours des transactions que nous avons à raconter, et qui eût pu mener à une solution véritable, *si Pergama dextra, si mens non læva...* Tout en ne

(1) Voici comment s'exprime, sur cet épisode des négociations directes avec la Russie, l'*Exposé sur la situation de l'empire*, page 104 : « Le cabinet français ne pouvait qu'approuver des demandes (il s'agit ici des demandes exprimées dans la dépêche du comte Russell du 2 mars dont il a été parlé plus haut) qui rentraient jusqu'à un certain point dans l'ordre d'idées plus général où il s'était placé lui-même; mais, pour laisser à la Russie le mérite d'une entière spontanéité, il s'abstint de les appuyer directement... Nous avions signalé au cabinet russe l'intérêt qu'il avait à prévenir, en prenant résolûment l'initiative, les représentations diplomatiques; mais nous n'avons obtenu aucune promesse, aucune assurance qui nous permît d'espérer un résultat satisfaisant d'une plus longue insistance personnelle. Il devenait nécessaire de suivre une autre voie. »

désespérant pas complétement de ramener encore la Russie par la persuasion dans la voie que lui avait indiquée la lettre autographe, et faisant de cette éventualité toujours désirée et regardée comme possible un des élémens mêmes de la combinaison nouvelle, le cabinet des Tuileries s'adressa à l'Autriche et entama avec elle une négociation qui semblait ouvrir à la question des horizons vastes et tout à fait inattendus. Déjà le 8 mars 1863 était parti de Paris pour Vienne M. Debrauz, agent obscur, mais actif, qui alors et depuis servit plus d'une fois d'*éclaireur* dans diverses affaires communes à l'Autriche et à la France, notamment dans les arrangemens assez embrouillés qui concernaient la couronne mexicaine de l'archiduc Maximilien. Le 12 du même mois, quelques jours après l'arrivée de la réponse de l'empereur Alexandre à la lettre autographe, ce fut l'ambassadeur d'Autriche lui-même, ce fut le prince Richard de Metternich qui se dirigea précipitamment vers la capitale de François-Joseph, et l'opinion de l'Europe ne manqua pas, et avec raison, d'attacher à ce voyage une très haute signification. Peu importe que ce diplomate distingué se soit rendu à Vienne, non point sur l'invitation du gouvernement français (ainsi qu'on l'avait pensé d'abord assez généralement), mais « sur l'appel spontané de son souverain, » comme crut devoir le déclarer M. Drouyn de Lhuys dans une circulaire du 24 mars, personne ne douta, et la conjecture fut pleinement confirmée dans la discussion du sénat, que le prince de Metternich n'emportât avec lui la pensée du cabinet des Tuileries dans ces graves occurrences. Il emportait avec lui en effet les destinées de la Pologne et les intérêts les plus délicats du monde.

C'est ici le moment de jeter un regard en arrière sur la conduite tenue par l'Autriche depuis deux mois, depuis l'explosion du soulèvement polonais, et d'indiquer la politique que cette conduite semblait révéler, et qui fut de nature à encourager la France dans sa tentative auprès du cabinet de Vienne. Il a été parlé précédemment de l'attitude gardée par le gouvernement autrichien pendant les années 1861-62 envers le mouvement polonais dans la période de démonstrations pacifiques et de revendications légales, attitude expectante, réservée, mais qui ne fut pas dénuée au fond d'une certaine bienveillance. Cette réserve sympathique prit le caractère d'une « connivence » marquée, — pour employer l'expression d'un diplomate russe, — aussitôt que le mouvement se fut changé en insurrection à la suite de la fatale mesure du 21 janvier. Les premières bandes insurrectionnelles s'étaient formées surtout près de la frontière galicienne, dans les palatinats de Radom, de Cracovie, de Sandomir et de Lublin, où le territoire montagneux favorisait la guerre de partisans, seule guerre à laquelle pouvaient songer les malheureux

outlaws. En plus d'une occasion, soit qu'ils fussent acculés par des forces supérieures russes, soit que le manque de vivres et de munitions les eût réduits à la dernière extrémité, les insurgés cherchèrent, de désespoir, un refuge en Galicie..., et là, une surprise indicible les attendait. Au lieu d'être livrés, ou internés, ou pour le moins expulsés, — ce qu'ils auraient déjà regardé comme une grande faveur, — on les laissait passer, on les laissait même revenir et recommencer la guerre après s'être ravitaillés, reposés et renforcés d'un nombre respectable de *volontaires*, tous enfans de la Galicie, sujets de sa majesté apostolique. Bientôt le cri que « l'Autriche laissait faire! » retentit dans tous les camps insurgés, et devint le signal d'un espoir immense... C'est qu'en effet l'administration autrichienne en Galicie, d'ordinaire si soupçonneuse, si compassée et si froide, semblait tout à coup avoir perdu sa morgue, sa rudesse, ses violences et jusqu'au souvenir de certaines obligations internationales. Elle ne cachait pas son indignation contre les « horreurs » moscovites, elle pleurait sur l'affreux sort des Polonais, elle pleura, et elle fut désarmée, elle laissa même les autres prendre les armes en les priant seulement de ne pas faire trop de bruit. Quant aux officiers autrichiens, le sentiment militaire leur commandait d'honorer une jeunesse brave, composée en grande partie de gentilshommes, et qui savait se battre et mourir. Du reste, depuis la guerre de Hongrie, la haine des Russes était des plus vivaces dans l'armée « noire et jaune, » et elle se fit jour à ce moment avec une grande intensité. Les soldats vendaient parfois leurs armes à ces « braves gens, » et pour empêcher un trafic pareil le commandant militaire proclama dans un ordre du jour que tout soldat qui *perdrait* son fusil paierait une amende de 15 florins; or, comme tout insurgé payait volontiers pour chaque fusil le double et le triple, la menace du commandant eut l'effet étonnant d'encourager le commerce. Cracovie présenta alors un spectacle étrange : dans les rues, dans les marchés, on ne faisait qu'amasser de la poudre, du plomb et des uniformes; on organisait des ambulances; il y avait des maisons qui portaient en toutes lettres l'inscription en polonais « effets pour l'armée nationale; » dans les carrefours, on inscrivait les *volontaires*, tout cela sous les yeux des autorités autrichiennes, au su de tout le monde, au su des Russes eux-mêmes, qui ne furent point naturellement les derniers à s'en apercevoir. Dès le 4 février 1863, M. de Tegoborski, chef de la chancellerie du grand-duc Constantin, écrivait dans une dépêche confidentielle au baron de Budberg (1) :

(1) Cette dépêche confidentielle a été interceptée par les insurgés, et nous en avons devant nous l'original même (voyez la première partie de cette étude dans la *Revue* du

« Cette *connivence* de l'Autriche n'est pas ce qu'il y a de moins remarquable dans l'histoire de cette insurrection; j'ai déjà signalé tout cela à Pétersbourg et à Vienne... » Il va sans dire que des plaintes furent adressées de Saint-Pétersbourg à Vienne; il va sans dire aussi qu'à Vienne on fut très ému et blessé d'un pareil soupçon. « Le comte Rechberg (lit-on dans une dépêche de lord Bloomfield du 29 janvier) paraissait très indigné (*seemed very indignant*) d'une telle insinuation; il a télégraphié immédiatement à M. de Thun (son ambassadeur à Saint-Pétersbourg) pour signifier que le gouvernement impérial serait très reconnaissant de tout renseignement qui le conduirait à découvrir les personnes engagées dans de semblables complots dans les états autrichiens. » Les personnes engagées dans de semblables complots étaient probablement trop nombreuses pour qu'on eût pu les désigner toutes : elles formaient presque la totalité des employés civils et militaires de la Galicie, décidément frappés d'une indolence incurable, et qui permirent, par exemple, à Langiewicz de passer jusqu'à trois fois clandestinement par le territoire autrichien pour voler plus vite au secours d'un de ses corps menacés. Il est vrai que quand cet habile chef de partisans voulut essayer le même tour pour la quatrième fois, il fut reconnu et arrêté; mais il semble qu'on n'en sut pas trop gré à ceux qui avaient déployé à cette occasion un zèle peut-être maladroit : il est sûr du moins qu'ils ne furent point récompensés pour leur importante capture (1).

15 septembre). Le passage caractéristique dont nous parlons mérite d'être cité *in extenso*. « C'est à mon avis le point le plus important (il s'agit du palatinat de Radom, où se trouvait alors Langiewicz), vu surtout les facilités que les insurgés rencontrent de la part des autorités autrichiennes, qui permettent que des individus armés quittent Cracovie et la Galicie pour se joindre aux bandes chez nous. J'ai déjà signalé tout cela à Ptbg (Pétersbourg) et à Vienne. Je vous prie cependant de garder ce détail pour vous seul. Encore hier nous avons reçu un rapport de la frontière, etc. Cette connivence de l'Autriche n'est pas ce qu'il y a de moins remarquable dans l'histoire de cette insurrection... »

(1) Rien de plus instructif à cet égard que la lecture d'une pièce insérée dans le *blue book*, n° 143. C'est un rapport adressé sur l'état de Cracovie et de la Galicie au commencement du mois d'avril par l'agent anglais, M. Mounsey, et inclus par lord Bloomfield dans sa dépêche du 9 avril au comte Russell. Nous en extrayons les passages suivans :

« Conformément au désir que votre seigneurie m'a témoigné, j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux tout ce que j'ai pu apprendre pendant mon très court séjour à Cracovie relativement à l'état du sentiment public au sujet de l'insurrection polonaise... Toute personne ayant résidé vingt-quatre heures dans cette ville doit inévitablement arriver à la conclusion que les habitans sont pénétrés de la plus profonde sympathie pour le mouvement polonais et de la haine la plus prononcée contre la Russie et tout ce qui est russe; je crois que ces sentimens n'existent pas seulement à Cracovie, mais dans toutes les villes de la Galicie. Le peuple de Cracovie n'essaie même pas de cacher ses s ntimens. Il les montre de différentes manières, par l'hospitalité,

Pendant toute cette année 1863, la Galicie fut en réalité le refuge, le lieu de ravitaillement, le grenier, le dépôt et la vraie base d'opérations pour les chefs de l'insurrection : c'est là qu'ils allaient chercher de l'argent, des volontaires, des équipemens et des armes. Les envois d'armes, cette question vitale pour l'insurrection, rencontraient, il est vrai, de fréquens empêchemens : la plus grande partie était confisquée; une petite partie finissait cependant toujours par arriver, cela dépendait naturellement du hasard; mais le hasard se montrait singulièrement intelligent en se réglant invariablement sur la température politique générale. On pourrait écrire l'histoire militaire de l'insurrection rien qu'en prenant pour guide les fluctuations de la diplomatie : à mesure que l'action diplomatique devenait plus forte ou plus faible, la frontière galicienne se rélargissait ou se resserrait, et à son tour l'insurrection languissait ou se ravivait subitement, — et ce jeu continua pendant toute une année. Triste jeu en fin de compte, car il sacrifiait des milliers de vies et de fortunes à ce misérable calcul d'infiniment petits qu'on nomme parfois pompeusement raison d'état, car il faisait involontairement penser à l'une des plus belles poésies populaires de la Pologne, où un pauvre oiseau, tour à tour relâché, ressaisi et cruellement torturé, pousse ce cri plaintif : « Enfans, vous jouez, et moi il s'agit de ma vie ! » Ajoutons encore, pour finir, que la preuve par le contraire, la *demonstratio per contrarium*, ne devait point manquer non plus à cette « connivence » dont parlait la dépêche confidentielle de M. de Tegoborski. L'année suivante, alors que M. de Bismark fut parvenu à amener un rapprochement complet entre les cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg, il a suffi en effet à l'Autriche de prendre une seule mesure, de déclarer l'état de siége en Galicie, pour mettre d'un trait fin à l'insurrection dans la Pologne russe, qui ne put survivre un mois à ce coup mortel. Le gouvernement autrichien donnait par là une preuve péremptoire tout aussi bien de sa bonne volonté envers la Russie en 1864 que de ses dispositions plus qu'équivoques à son égard dans l'année précédente.

L'attitude diplomatique de l'Autriche aux débuts de l'insurrec-

soins et l'attention pour les blessés, etc. J'ai appris de bonne source qu'*un comité insurrectionnel est en permanence et tient séance en ville toutes les nuits. Il est chargé*, m'a-t-on dit, *d'organiser les bandes, de nommer leurs commandans, etc.*, et il est en *communication constante avec le comité de Varsovie* et avec ceux qu'on dit exister à *Lemberg et dans d'autres villes galiciennes. On m'a parlé ouvertement de ces démarches générales*, et beaucoup de personnes semblaient connaître son existence... Peu après la soumission de Langiewicz, les débris de son armée furent amenés à Cracovie au nombre de plusieurs centaines et enfermés dans le manége et autres bâtimens publics. *Avant la fin de la semaine, ils étaient presque tous libres et de l'autre côté de la frontière...* » Décidément l'Autriche laissait faire !

tion polonaise, pour être beaucoup plus réservée et circonspecte que la conduite de son administration en Galicie, n'en semblait pas moins marquée également au coin d'un esprit qui pouvait paraître nouveau et peu conforme aux traditions ordinaires du cabinet de Vienne. L'Autriche avait refusé d'entrer dans la convention russo-prussienne, et si elle avait ensuite également décliné toute participation dans les démarches de la France contre la Prusse au sujet de cette convention fameuse, cela tenait évidemment à d'autres raisons qu'à un sentiment d'hostilité pour la Pologne, et M. Drouyn de Lhuys lui-même se déclarait « satisfait » de la réponse du cabinet de Vienne à cet égard (dépêche de lord Cowley du 5 mars). A la suite de divers entretiens avec le comte Appony, ambassadeur de l'empereur François-Joseph à Londres, lord Russell écrivait au comte Cowley (5 mars) : « La déduction à faire est que *l'Autriche ne voit pas clairement son chemin* dans le sentier que lui montre le gouvernement français (d'une action diplomatique contre la Prusse) et qu'il ne faut pas la croire tout à fait opposée à la politique dont on lui présente le *contour* » (*averse to the policy of which an outline is presented to her*). Elle n'en voyait pas cependant plus clairement son chemin dans le sentier que lui montrait lord Russell, et les représentations qu'il voulait provoquer pour faire revenir la Russie aux stipulations du traité de Vienne n'étaient pas du goût du cabinet autrichien. « Si l'on se proposait d'appliquer à la Pologne les engagemens pris par les puissances de 1815, *pourquoi n'insisterait-on pas sur toutes les stipulations de cette époque?* » avait demandé malicieusement le comte Rechberg à lord Bloomfield (dépêche du 26 février) au premier bruit d'une pareille velléité du cabinet de Saint-James, et c'était là une épigramme à l'adresse de lord John, le grand promoteur de la reconnaissance de l'Italie. Le ministre autrichien oubliait seulement que son gouvernement, lui aussi, n'était pas tout à fait sans reproche devant ces traités, surtout en ce qui regardait la république de Cracovie. Quand le projet anglais fut formellement présenté au cabinet de Vienne, à la suite de la dépêche circulaire adressée par lord Russell le 4 mars à tous les signataires des traités de 1815, le comte Rechberg s'y montra très récalcitrant. « Son excellence ne croit pas que la proposition du gouvernement de sa majesté obtienne du succès à Saint-Pétersbourg, écrivait lord Bloomfield les 8 et 9 mars; elle ajouta qu'elle ne croyait pas que l'établissement d'une représentation nationale dans le royaume de Pologne *nous rapprochât de la paix*, car il est impossible de dire jusqu'à quel point iraient les aspirations polonaises, si la restauration de leur nationalité était sérieusement appuyée du dehors. » Déjà dans une importante communication au

prince de Metternich (1), écrite encore au mois de février, le ministre autrichien s'était exprimé de même sur le peu de probabilité d'obtenir un succès quelconque à Saint-Pétersbourg par des représentations *amicales*, « et *une invitation plus sérieuse* serait une mesure d'une telle gravité qu'on ne pourrait y recourir sans la plus mûre délibération. » M. de Rechberg ne repoussait donc pas d'emblée l'idée d'une invitation *plus sérieuse* à adresser à la Russie (comme il avait par exemple repoussé catégoriquement la proposition française au sujet de la Prusse), il la suscitait même en quelque sorte; il pensait seulement qu'elle demanderait une mûre délibération. Dans cette même communication, on trouve encore un autre passage beaucoup plus significatif. « En réponse aux observations confidentielles de l'ambassadeur de France quant aux *avantages probables* pour l'Autriche du contraste de sa conduite et de celle de la Prusse et de la Russie envers les Polonais,... le gouvernement autrichien, sous ce rapport, aurait la plus grande répugnance à soulever *prématurément* les questions et les *éventualités* qui ne paraissent pas encore *imminentes*. » Ces questions et ces éventualités paraissaient donc seulement *prématurées*, mais non impossibles ni inadmissibles; elles répugnaient uniquement parce qu'elles n'étaient pas encore imminentes!

Dès le 14 février du reste, le gouvernement autrichien s'était empressé de démentir dans son journal semi-officiel divers « bruits absurdes » qui couraient sur son compte, « et en particulier ceux qui allaient jusqu'à mettre en avant des conjectures touchant l'occupation du *trône de Pologne* (dépêche de lord Bloomfield du 15 février). » Deux semaines plus tard, le comte Rechberg déclarait à l'ambassadeur anglais (dépêche du 26 février) « que l'Autriche avait pris pour ligne de conduite une indépendance complète, ce qu'il croyait le meilleur calcul pour la protection des intérêts de l'Autriche et le maintien de la paix en Europe; *mais*, pendant qu'elle maintenait tous ses engagemens internationaux, *elle se réservait le droit de changer d'attitude*, s'il lui devenait plus tard *avantageux* de le faire. » De quel côté s'opérerait alors ce *changement*, et de quelle manière saurait-il devenir *avantageux?* Comment se reconnaître en général au milieu de ce langage ondoyant et fuyant de la diplomatie autrichienne, qui se bornait seulement à affirmer que le rétablissement du royaume dans les conditions de 1815 « n'est pas suffisant pour pacifier la Pologne (2), » sans indiquer s'il fallait alors

(1) Cette communication, destinée au cabinet des Tuileries, a été présentée aussi en copie par le comte Appony à lord Russell, qui la résume dans sa dépêche à lord Cowley du 21 mars.

(2) Réponse du comte Rechberg au comte Russell, citée dans la dépêche de ce dernier à lord Cowley, du 21 mars.

s'abstenir complétement, ou peut-être bien faire quelque chose de plus?... Ce qui était évident toutefois, c'est que le cabinet de Vienne, malgré ses réserves, ses pudeurs, ses répugnances, ses allusions continuelles à « sa position particulière, » comme possesseur de la Galicie, parlait toujours de « son désir de marcher d'accord avec la France et l'Angleterre, » ne se refusait pas à la discussion, la provoquait même, et semblait attendre quelque projet plus sérieux, plus « avantageux. » Ce qui était surtout évident, c'est que M. de Rechberg, tout en professant sa parfaite sécurité quant à la Galicie, croyait toujours à la durée, à l'extension et à la gravité du mouvement polonais. Chose curieuse et qui donne à réfléchir : dès le début de l'insurrection, et à un temps où personne au monde, pas même les Polonais, ne lui attribuait une vitalité quelconque, il se trouva deux premiers ministres de deux états différens, qui, par des motifs très divers assurément et même contradictoires, s'accordaient cependant à lui prédire une longue et importante carrière. Déjà on connaît à cet égard les prévisions de M. de Bismark; quant à celles du comte Rechberg, elles frappent partout dans la correspondance de l'ambassadeur anglais, lord Bloomfield. « Son excellence m'a dit, — écrit-il le 5 février, — que l'insurrection dans le royaume prenait de plus vastes proportions qu'on ne s'y attendait la semaine dernière. » Le 12 février, « au sujet des nouvelles de la Pologne russe, le comte Rechberg me dit que les récits étaient contradictoires. Les succès des troupes impériales étaient importans; mais l'insurrection néanmoins s'étendait de tous côtés, et quoiqu'il pensât qu'on ne pouvait mettre en doute la répression finale du mouvement, il ne lui paraissait pas probable qu'on pût obtenir ce résultat avant longtemps. » Et encore le 8 mars : « Son excellence fit observer ensuite que le mouvement en Pologne, dont le gouvernement russe espérait se rendre maître au moment où nous voici, était plus que jamais loin d'être arrêté, et que la position est devenue plus critique... » La tête a dû quelquefois tourner au comte Russell au moment où il lisait ces appréciations de M. de Rechberg, car c'est précisément à ces mêmes dates que le résident anglais à Varsovie, le colonel Stanton, lui annonçait très positivement qu'il n'y avait plus ou presque plus d'insurrection en Pologne!

Toutes ces connivences administratives et ces réticences diplomatiques dont l'Autriche faisait preuve à l'égard du soulèvement polonais pouvaient bien n'avoir au fond (et n'eurent très probablement en effet) d'autre but que de narguer la Russie, « l'ennemie intime, » ainsi qu'on l'appelait à Vienne, et d'amener la rupture de l'alliance franco-russe, sujet de tant d'appréhensions; peut-être bien tendirent-elles aussi à fortifier en Allemagne, par les apparences d'un libéralisme que toute l'Europe célébrait alors à l'envi, l'influence

autrichienne aux dépens de la Prusse, — et c'est cette dernière considération que lord Bloomfield semble regarder comme le principal mobile de la politique de M. de Rechberg en cette occurrence (dépêche du 12 février). Et toutefois il y avait dans la conduite du gouvernement autrichien, surtout dans sa tolérance en Galicie vis-à-vis de la « révolution, » quelque chose de si insolite, de si peu conforme aux habitudes et traditions de sa bureaucratie, de si hasardeux et provoquant à l'égard de la Russie, qu'on était irrésistiblement amené à y rechercher un motif plus sérieux que le simple désir de satisfaire une rancune ou de recueillir de la popularité. Un esprit éveillé, rompu aux affaires et qui se rendait un compte exact aussi bien des conditions de l'empire des Habsbourg que de ses intérêts et de ses craintes, du rôle surtout que le cabinet de Vienne a joué dans la destruction du royaume des Jagellons et des velléités qu'il a eues depuis à de certains momens dans la cause polonaise, — un tel esprit pouvait bien se demander s'il n'y avait pas là, et dans les circonstances présentes, l'indice de dispositions utiles à connaître, à encourager, et qui, rassurées et stimulées en même temps, seraient capables de donner une tournure décisive à la question, de devenir le salut de la Pologne.

II.

Il ne faut point oublier en effet que le partage de la Pologne au XVIIIe siècle n'a été dans les intérêts ni dans les désirs de l'Autriche, et qu'elle n'y avait souscrit qu'à contre-cœur, à la dernière extrémité, et pour ne pas laisser s'agrandir de redoutables voisins sans une compensation quelconque pour elle-même. On connaît la phrase célèbre qu'ajouta Marie-Thérèse de sa propre main en signant la convention avec la Prusse et la Russie pour le premier démembrement du malheureux pays. « *Placet*, — y lit-on, — puisque tant et de savans personnages le veulent ainsi; mais longtemps après ma mort on verra ce qui résulte d'avoir ainsi foulé aux pieds ce que jusqu'à présent on a tenu pour juste et pour sacré. » L'Autriche ne participa point au démembrement suivant, — qui fut, à coup sûr, encore plus inique, plus marqué au coin d'une violence et d'une ruse vraiment infernales que le premier. De toutes leurs possessions, c'est la Galicie que les Habsbourg s'étaient montrés toujours le plus portés à abandonner dans des instans critiques : ils cédèrent la moitié de cette province lors de l'agrandissement du duché de Varsovie, et ils avaient pris en 1812 l'engagement par écrit de se dessaisir du reste en échange de l'Illyrie; mais c'est surtout au moment de la chute du premier empire, et alors que se débattirent

entre les puissances alliées les délimitations territoriales de l'Europe, qu'il est curieux d'observer l'attitude prise par l'Autriche à l'endroit de la question polonaise. On ne saurait indiquer à ce propos rien de plus instructif ni même de plus surprenant que le *memorandum* présenté le 2 novembre 1814 au congrès de Vienne par le prince de Metternich, et qui n'a été révélé que tout récemment, dans cette année même de 1863 (1). On y lit en effet l'importante déclaration qui suit :

« 1° Animée des principes les plus libéraux et les plus conformes à l'établissement d'un système d'équilibre en Europe, et opposée depuis 1772 à tous les projets de partage de la Pologne, l'Autriche est prête à consentir au rétablissement de ce royaume, libre et indépendant de toute influence étrangère, sur l'échelle de sa dimension avant le premier partage, en réservant aux puissances voisines le règlement des frontières respectives sur le principe d'une mutuelle convenance. 2° Admettant le peu de probabilité qu'un pareil projet puisse même être pris en considération par la cour de Russie, l'Autriche accéderait également au rétablissement de la Pologne libre et indépendante dans les dimensions de 1791, sauf la réserve énoncée dans la proposition première. L'Autriche se prêterait dans ce cas à reconnaître des agrandissemens que la Russie et la Prusse croiraient se réserver sur le nouveau royaume, et qui ne seraient pas incompatibles avec son existence comme corps politique indépendant... »

Ainsi en 1814, au fameux congrès de Vienne, l'Autriche demandait le rétablissement de la Pologne dans ses limites de 1772, ou, à ce défaut, dans celles de 1791, et se déclarait prête à céder la Galicie immédiatement et sans compensation, dans le cas où l'une ou l'autre des deux propositions serait agréée... C'est là à coup sûr un indice, un précédent de la plus haute gravité; c'est là aussi une réponse au moins plausible à tous ceux qui, en 1863, traitaient de pure chimère toute supposition que l'Autriche pourrait, dans un moment donné, prêter la main à une œuvre de réparation envers la grande victime de 1772. On sait du reste que, vers ce même temps, vers la fin de 1814, le prince de Metternich contribuait de toutes ses forces à la formation de cette triple et secrète alliance entre l'Angleterre, la France et l'Autriche, alliance qui fut signée en effet le 3 janvier 1815, et avait pour but de résister à l'avidité démesurée du tsar Alexandre et du roi Frédéric-Guillaume; une pareille combinaison ouvrait certes des perspectives inattendues

(1) Ce document, de la plus haute importance, ne fut publié pour la première fois qu'en mai 1863, parmi les papiers du gouvernement présentés à la chambre des communes : *Correspondence relating to the negociations of the years 1814 and 1815 respecting Poland presented to the House of Commons by command of her majesty.* Voyez p. 27, *Inclosure 2. Memorandum by prince Metternich.*

à la Pologne. Il y eut un moment où la guerre fut tout près d'éclater entre les alliés d'hier, quand le retour de l'île d'Elbe vint subitement réconcilier les quatre puissances et porter un coup mortel aux espérances des Polonais. Après Waterloo, l'accord fut bien plus facile au sein du congrès, et le nouveau partage fut scellé. La possibilité cependant d'une alliance de l'Autriche avec la France et l'Angleterre contre la Russie se représenta encore une fois à la pensée du prince de Metternich en 1828, lors de la guerre de Turquie. Ce fut là un des « magnifiques rêves » de cet homme d'état célèbre, qui eut parfois des idées justes dans la politique générale et craignit pour l'avenir de l'Orient dans les rares momens où il oubliait de craindre « l'esprit subversif » de l'Europe. Enfin en 1831 le cabinet de Vienne avait montré pour l'effort des Polonais des dispositions qui ne furent pas précisément hostiles; il fut même le seul à intervenir entre les belligérans au moyen d'une offre tardive, hélas! de médiation. Tout cela, il est vrai, n'empêchait point le chancelier de l'empire et de l'état de signer la convention de München-Grätz, de faire peser un joug de fer sur la Galicie, d'y persécuter tout sentiment national, de hasarder même les horribles massacres de 1846 et d'effacer de ses propres mains le dernier vestige d'une indépendance polonaise par l'incorporation de la république de Cracovie. On était le prince Clément de Metternich après tout, c'est-à-dire l'homme qui a prononcé un jour cette fatale maxime rapportée par M. de Hormayr, « que la haute police est dans nos temps si étroitement liée à la politique, qu'elle la domine en quelque sorte! » Et cependant la pensée d'un rétablissement possible de la Pologne n'en continuait pas moins à tenter parfois l'imagination de plus d'un homme politique à Vienne, et il est remarquable que jusqu'en 1848 le gouvernement autrichien n'avait pas songé à élever une forteresse en Galicie, bien que les frontières fussent ouvertes de tous les côtés au royaume, tant il semblait regarder cette dépouille plutôt comme une possession à terme, bonne à pressurer, que comme une acquisition définitive. C'est que l'Autriche en effet n'a retiré du partage de la Pologne qu'un profit médiocre et bien peu en rapport avec les dangers que lui créa l'agrandisssement de cette redoutable Russie, qui devint sa voisine immédiate et s'acheminait dès lors d'un pas lent, mais fatal à la conquête de l'Orient. On regrettait de temps à autre, dans certains cercles politiques de la *Burg*, de n'avoir plus de « coussin » entre la vieille monarchie des Habsbourg et le jeune empire des tsars; on se rappelait que le voisin des anciens temps, le royaume des Jagellons, n'avait jamais inspiré de pareilles inquiétudes, et qu'il était resté en paix avec le saint empire romain depuis le XIIe siècle; on aurait encore pu se

rappeler que ce royaume était même un jour accouru à la défense de Vienne. A partir de 1831 d'ailleurs, la situation créée à l'Autriche par la destruction de la Pologne se révéla sous un aspect nouveau et des plus menaçans, car c'est depuis lors que se dévoila pleinement et acquit une force à peine soupçonnée jusque-là cette propagande panslaviste qui, quoi qu'on ait dit, mettra encore en péril à un moment donné l'existence même de l'empire des Habsbourg. Or, dans ce monde pour ainsi dire élémentaire de la race slave que la Russie se prépare à absorber, la Pologne est la nation qui représente et maintient principalement le caractère d'une individualité historique; elle a ses traditions antiques, sa civilisation séculaire, « ses droits inscrits dans l'histoire et les traités, » ainsi que le disait une parole impériale; elle a de plus un attachement inébranlable à l'église catholique, elle est même convaincue d'avoir par ce rapport une grande mission à remplir parmi les frères déshérités de la communion byzantine. Cette personnalité distincte, elle ne veut pas la perdre et la fondre en quelque sorte dans le grand tout et le grand vague de l'idée anté-historique de race. Ici comme partout, elle représente le génie individuel de l'Occident contre l'esprit despotique et niveleur de l'Orient; elle constitue par tout cela une barrière jusque-là encore infranchissable aux vues de la Russie, un obstacle invincible à l'union, même idéale, des peuples de la Slavie; elle recueille par cette obstination la haine des Moscovites, les inimitiés et jusqu'aux malédictions parfois des Slaves de l'Autriche et de la Turquie. L'année 1863 même offrait sous ce rapport un spectacle assurément instructif, et qui devait faire réfléchir plus d'un esprit politique à Vienne. Pendant que l'insurrection polonaise éveillait les sympathies les plus cordiales parmi les Hongrois et même parmi les Allemands de l'empire des Habsbourg, les sentimens des sujets slaves de l'empire étaient bien partagés à cet endroit. Certains journaux de la Bohême et de la Croatie, certains organes *yougo-slaves* (1) traitaient l'insurrection avec haine et dénigrement; ils surpassaient même souvent en violence contre les Polonais les feuilles russes, et tandis que le *reichsrath* de Vienne applaudissait généralement à l'attitude du gouvernement dans la question polonaise et l'engageait de toutes ses forces à maintenir l'accord sur ce point avec l'Angleterre et la France, seuls les députés tchèques de cette assemblée tenaient un autre langage et ne cachaient pas leur hostilité pour le mouvement de Varsovie. Il est bon de rappeler aussi qu'on avait toujours remarqué une grande recrudescence dans la propagande panslaviste après chaque désastre de la Pologne con-

(1) Ce nom désigne les Slaves du sud.

temporaine, après 1831, 1846, 1848 et 1856. Le panslavisme trouvait alors parmi les Polonais eux-mêmes quelques esprits emportés, ulcérés, qui, par désespoir et dépit, embrassaient cette « idée vengeresse, » et servaient avec d'autant plus de dévouement et de succès la cause prônée par la Russie qu'ils n'étaient pas des agens salariés, mais des auxiliaires sincères, des enthousiastes de la haine. Le marquis Wielopolski en est l'exemple le plus marquant, et il ne fallait pas être doué d'une grande faculté de divination pour prédire à cette propagande une nouvelle et redoutable extension, si la Pologne allait cette fois encore être abandonnée à la farouche vengeance de son oppresseur.

Envisagée à ce point de vue, la situation de l'Autriche par rapport à la cause polonaise n'était donc ni aussi simple ni aussi tranchée et « nécessairement et fatalement hostile » que voulaient bien l'affirmer des esprits superficiels, les *know-nothing* de la politique démocratique et apodictique de nos temps. Il y avait là évidemment un ordre d'idées favorable dont on pouvait tirer parti; il y avait là, pour emprunter une expression de M. Billault, « des intérêts manifestes offrant un point d'action sérieux, » plus sérieux dans tous les cas qu'une tentative amicale faite auprès de la Russie, plus sérieux aussi assurément qu'une représentation collective au nom des traités de 1815 que recommandait obstinément l'Angleterre. Certes le cabinet des Tuileries fit preuve d'une judicieuse ouverture d'esprit, d'une remarquable hauteur de vues, d'une grande sûreté de coup d'œil, quand il calcula les chances qui se présentaient pour la Pologne du côté de l'Autriche. Disons-le encore, le gouvernement français ne pouvait donner aux Polonais de meilleur gage de sa bonne volonté, de son sincère désir de porter un secours efficace à leur infortune qu'en prenant ainsi la détermination subite d'entrer à leur sujet en négociations avec le cabinet de Vienne, de se rapprocher d'une puissance qu'il avait naguère combattue, et qui ne laissait pas de lui inspirer une certaine répugnance. Est-ce à dire pourtant que poser ainsi le problème, c'était déjà le résoudre, et qu'il suffisait seulement d'entrevoir et de plaider la possibilité d'une pareille solution pour en assurer aussitôt le succès? Non malheureusement. On n'a développé jusqu'ici que le côté brillant et pour ainsi dire idéal de la situation de l'Autriche par rapport à la question polonaise : on a tenu à expliquer, à justifier la démarche du cabinet des Tuileries auprès de celui de Vienne dans la seconde moitié de mars 1863; il reste maintenant à exposer brièvement les réalités bien moins encourageantes, les obstacles innombrables que devait rencontrer cette tentative du gouvernement français, et qui la firent échouer en effet.

En ce qui touche d'abord la cession de la Galicie, — le point de départ naturellement de toute action à entreprendre de concert avec l'Autriche en faveur d'une Pologne indépendante, — c'était là un sacrifice que seul un système de larges compensations aurait pu rendre acceptable au cabinet de Vienne. Bien que la part faite à l'Autriche dans les démembremens de la Pologne n'ait pas été en rapport avec les profits tout autrement grands qu'avaient retirés la Russie et la Prusse de cette œuvre de spoliation, il n'en est pas moins certain que la possession de la Galicie présente à la maison de Habsbourg des avantages précieux et qui ne pourraient pas être si facilement remplacés par un échange quelconque de territoire. Cette province maintient en effet une communication très essentielle entre Vienne et la Transylvanie, elle assure une ligne stratégique de la plus haute importance entre la capitale de l'empire et les populations fidèles des Saxons et des Roumains derrière la Hongrie, toujours douteuse et prête à s'ébranler, — et rien ne prouve mieux le prix qu'attachait de bonne heure le gouvernement autrichien à cette ligne stratégique que le soin qu'il avait mis à la compléter dès 1776 par l'acquisition de la Bukowine. Il n'épargna alors aucun effort pour obtenir du sultan la cession de ce terrain aride et inculte, mais qui avait le mérite de former le dernier anneau de cette chaîne d'étapes sûres qu'on avait gagnée quatre ans auparavant, et qui permettait de prendre toujours au revers ce peuple des Magyares, si fier et si amoureux de ses libertés. Les velléités qu'avait montrées le cabinet de Vienne en 1814 d'abandonner immédiatement et même sans compensation la Galicie en vue de la restauration d'un grand état polonais indépendant pouvaient à certains égards s'expliquer par les acquisitions nouvelles et inespérées qu'il venait de faire alors en Vénétie, en Dalmatie, dans le duché de Salzbourg, et surtout par la prépondérance exclusive qu'il s'était assurée en même temps dans la péninsule italienne, ce qui le faisait graviter au midi de l'Europe et le rendait moins soucieux de ses forces territoriales au nord; mais depuis ce temps l'Autriche s'était non-seulement familiarisée avec sa nouvelle fortune et ses dernières conquêtes, elle avait de plus, et tout récemment même, subi une perte immense, cédé le plus beau fleuron de sa couronne; son influence dans le midi avait considérablement diminué, était probablement destinée à s'éteindre tout à fait, — ce qui devait maintenant lui rendre d'autant plus désirable l'augmentation ou tout au moins la conservation intacte de sa position au nord. Qu'on n'oublie pas non plus que la Galicie est de toutes les possessions de la maison de Habsbourg celle qui exige le moins de dépenses (c'est presque une maxime d'état à Vienne qu'il ne faut rien faire pour son déve-

loppement matériel ou moral), et qui rapporte comparativement le plus de revenus. Qu'on n'oublie pas surtout que l'Autriche retire de cette partie de la Pologne cent mille hommes de troupes, cent mille soldats d'une bravoure incontestable et d'une fidélité qui jusqu'à ce moment n'a encore donné aucun sujet sérieux d'inquiétude. La perspective de perdre un pareil et si précieux contingent aurait sans doute fait réfléchir tout autre état dans tout autre temps; à plus forte raison devait-elle préoccuper un état comme l'Autriche et par un temps comme le nôtre. « On a vu plus d'une fois, — se répétait-on dans certains cercles politiques de Vienne pendant la mission du prince Richard de Metternich, — on a vu plus d'une fois entreprendre une guerre pour acquérir une province, mais jamais pour en perdre une... — Pour en perdre deux, » ajoutaient les plus fins et les plus soupçonneux en faisant allusion à Venise. Et de même pour les grands intérêts de l'avenir le rétablissement d'une Pologne indépendante semblait, à côté d'avantages incontestables, présenter des inconvéniens égaux, sinon supérieurs. Essayons de résumer à ce sujet les réflexions que l'on trouve dans des lettres écrites à cette époque par des observateurs très fins ou par des personnes qui avaient quelque influence dans les hautes sphères de Vienne.

« Sans doute, se disait-on à Vienne, la Russie est une voisine incommode, dangereuse même; mais qui voudrait cependant affirmer que la Pologne ne serait pas, elle aussi, incommode et dangereuse, bien qu'à un point de vue différent? Si la Russie est ambitieuse et conquérante, la Pologne ne sera-t-elle pas en revanche turbulente et révolutionnaire? A-t-elle jamais fait mystère de ses sympathies pour l'Italie, pour la Hongrie, pour toutes les causes « perturbatrices? » Il n'est pas même jusqu'à ce spectre du panslavisme que l'on soit certain « d'exorciser » par la restauration d'une Pologne, — car qui sait si le spectacle d'un état slave civilisé, indépendant et libéral, ne sera pas encore une cause de dissolution plus active pour les possessions slaves de l'Autriche que la tentation qui vient maintenant d'un empire fort, il est vrai, mais despotique et barbare? Du reste, pensait-on à Vienne, les dangers qui pourraient venir du côté de la Russie sont dans tous les cas encore bien lointains; ils avaient été notablement diminués, éloignés du moins par la guerre de Crimée; « une grande illusion s'était alors dissipée, » selon le mot de lord Clarendon, et plus d'un défaut de cuirasse avait été heureusement découvert dans ce redoutable empire des tsars, qui avait osé dire de l'Autriche que « tout son corps n'était qu'un immense talon d'Achille. » Le danger véritable, présent, le péril imminent ne venait-il pas au contraire de la France, de cette

France démocratique et expansive qui avait fait la guerre d'Italie, ravi aux Habsbourg le Milanais, favorisé la monarchie de Victor-Emmanuel, arboré partout le drapeau de la volonté populaire et fait résonner jusque dans l'Orient turc les mots de délivrance et de nationalité? Était-ce à l'Autriche de seconder maintenant les efforts du cabinet des Tuileries pour la création d'une Pologne indépendante, c'est-à-dire d'un état qui serait indubitablement « l'allié perpétuel » de cette France? Sans parler de l'état des finances, qui réclamait la paix, une guerre comme on la proposait ne mettrait-elle pas l'Autriche dans la dépendance la plus complète de la France? « Une guerre pour la Pologne, — écrivait alors un homme d'état autrichien, — serait la plus grosse des aventures; la tâche serait difficile, tout échec désastreux, et le succès lui-même n'amènerait que des soucis nouveaux. » Et en effet, se demandait-on dans la capitale de François-Joseph, était-ce bien à l'empire des Habsbourg de donner un pareil exemple de la restauration d'une nationalité? Il est vrai que la Pologne n'est pas une nationalité, mais une nation, qu'elle ne représente pas une de ces aspirations vagues sous lesquelles se cachent tant de malentendus et d'impossibilités politiques, qu'elle représente la tradition vivace d'un grand état chrétien qui a eu son existence séculaire, sa mission historique, sa raison d'être et sa nécessité dans l'équilibre du monde; mais, puisque les amis mêmes de la Pologne n'oublient que trop souvent cette distinction grave, essentielle, et confondent sa cause avec celle des *nationalités*, était-ce bien à l'Autriche de favoriser un pareil *quiproquo*, à l'Autriche, qui n'est ni une nationalité ni même une nation, mais un gouvernement, c'est-à-dire une dynastie, une bureaucratie et une armée? Du reste n'a-t-on pas déjà retiré des complications polonaises tous les avantages désirables et *raisonnables* en payant le cabinet de Saint-Pétersbourg de sa monnaie italienne, en rendant l'alliance franco-russe pour un certain temps presque impossible et en raffermissant la position de Vienne contre Berlin dans la grande patrie allemande? Ne devait-on pas se contenter de ces succès modestes, mais réels, sans courir de périlleuses *aventures?* On objectera, il est vrai, — concluait-on enfin dans les salons de Vienne, — qu'un prince Clément de Metternich, un prince Félix de Schwarzenberg auraient peut-être mis bien autrement à profit une pareille situation, et qu'un M. de Cavour l'aurait certainement *exploitée en grand;* mais les temps du chancelier de l'empire et de l'état, aussi bien que ceux du prince de Schwarzenberg, étaient passés, « et c'était un grand bonheur pour l'Autriche de ne pas avoir un M. de Cavour. » Ceux qui voulaient être agréables ne manquaient pas d'ajouter que « c'était même là pour elle un grand *honneur*... »

Telles étaient généralement les objections que produisaient les esprits timides et circonspects, les hommes politiques capables au moins de peser le pour et le contre des projets qu'apportait à Vienne l'ambassadeur autrichien près la cour de France; mais n'oublions pas qu'il se trouvait en outre à la *Burg* et dans les cercles influens de la capitale toute une légion san-fédiste de *vieux croyans*, élevés dans le respect de Dieu et du tsar, fermement convaincus que la Russie était de tout temps l'ordre par excellence, la France et la Pologne le mal incarné, et ceux-là n'admettaient pas même de discussion. Le moyen d'amener tant de vieux généraux et tant de vieilles douairières à brûler ce qu'ils avaient toujours adoré, surtout à tolérer ce qu'ils avaient haï depuis leur enfance? Il y eut, il est vrai, quelques esprits, même dans ces sphères exclusives, qui se laissèrent toucher par la considération qu'il s'agissait d'un peuple catholique persécuté sans miséricorde dans sa foi, ses autels et ses prêtres; mais la grande majorité n'y prit aucune garde. Tous ces anciens dignitaires, feld-maréchaux, conseillers auliques et patriarches de la bureaucratie, hommes aux idées pétrifiées et souvent sans idées, décorés et parfois aussi « pensionnés » par le tsar, frémissaient à la seule pensée d'une guerre avec la Russie, trouvaient qu'on ne pactisait déjà que trop avec la « révolution » en Galicie, croyaient à un bouleversement complet et parlaient naïvement de la *fin du monde* qui approchait : n'en voyait-on pas, au fait, les symptômes indubitables, puisque « le saint-père lui-même s'était laissé séduire par la révolution, » et songeait à élever la voix en faveur des Polonais rebelles!... Ce qui est plus affligeant et prouve la fatalité inexorable qui n'a cessé de peser sur la Pologne, c'est que l'idée d'une guerre contre la Russie était repoussée avec autant d'énergie par l'élément libéral du gouvernement autrichien que par les adorateurs de la « stabilité » d'avant 1848. M. de Schmerling, l'homme qui s'efforçait d'introduire un esprit nouveau dans la vieille monarchie des Habsbourg, n'était pas certes un enthousiaste de la Russie, et son cœur ne fut pas peut-être tout à fait fermé aux souffrances indicibles de la nation polonaise; mais il tenait à la réussite de son œuvre, il craignait toute entreprise guerrière qui aurait entravé l'établissement déjà si pénible des réformes constitutionnelles en Autriche, qui aurait peut-être rendu l'ancien ascendant au parti aristocratique et militaire, et il fut un des adversaires les plus décidés des projets français. L'éminent homme d'état s'est peut-être bien trompé dans ses calculs; peut-être n'a-t-il pas assez prévu que l'abandon de la Pologne en 1863 amènerait, comme en 1831, une recrudescence de réaction dans les cours du Nord qui deviendrait fatale à l'œuvre même qu'il avait voulu préserver par cet abandon.

Il est sûr dans tous les cas que, depuis un certain temps déjà, on n'entend plus parler que très peu de M. de Schmerling et moins encore du régime parlementaire en Autriche. Du reste, nombre de libéraux en France partageaient alors l'opinion de M. de Schmerling par rapport à leur propre pays : ils furent contraires à toute guerre pour la Pologne, par la crainte qu'elle n'apportât un temps d'arrêt dans le progrès constitutionnel de la France. On a quelque peine à voir ce que, dans ce pays, la cause libérale a gagné à l'impunité laissée aux Mouraviev, et il est impossible de ne pas se rappeler au contraire que la guerre libératrice au-delà des Alpes avait été suivie, pour la France elle-même, des décrets du 24 novembre.

Pour triompher à Vienne de tant d'obstacles, pour surmonter tant d'hésitations, pour rassurer et satisfaire des intérêts si complexes et si multiples, il aurait fallu à la diplomatie française une décision, une habileté, une persuasion peu ordinaires; il aurait surtout fallu qu'elle apportât un plan aussi vaste que bien combiné dans ses détails. Certes on n'a pas ici la prétention ridicule de discuter les voies et les moyens qui auraient été propres à ce moment décisif; on se borne à indiquer les nécessités manifestes qui s'imposaient dans ces occurrences à tout esprit réfléchi; on ne fait du reste que résumer de nouveau à cet égard les conversations qui se tenaient alors dans divers cercles politiques de la capitale de l'Autriche, les lettres qu'écrivaient vers ce temps des personnages fort au courant des affaires de Vienne, placés pour bien voir et bien juger. Ainsi il est évident que le seul moyen peut-être de réussir, c'était d'attaquer la question par son grand côté, de prendre pour objectif une Pologne indépendante dans des dimensions telles que les avait demandées le *memorandum* du prince de Metternich de l'année 1814. Des proportions plus modestes données à l'entreprise, toute combinaison bâtarde, au lieu de gagner le cabinet de Vienne, ne pouvaient que le refroidir. Le duché de Varsovie, par exemple, était sans doute une création du premier empire, et pouvait à bon droit prétendre à l'honneur d'être une idée napoléonienne; mais il est certain que ce n'était pas là une idée autrichienne, et que les Habsbourg n'avaient que faire d'une création peu viable qui n'aurait jamais constitué une forte barrière entre eux et l'empire des tsars, la seule considération qui devait les préoccuper dans l'hypothèse d'une restauration de la Pologne. Il est également incontestable que, pour réussir, la France aurait dû faire preuve d'un grand et loyal désintéressement, pratiquer, selon la belle parole du *poète anonyme* de la Pologne, « cette vertu qui est la plus haute sagesse, » et s'abstenir de toute allusion à une rectification possible de ses frontières, — allusion qui ne pouvait qu'effrayer l'Autriche, la faire craindre pour

sa popularité en Allemagne et ajouter à ses appréhensions politiques les scrupules légitimes d'un patriotisme rendu méfiant. On aurait dû comprendre qu'une Pologne libre et indépendante sur la Vistule était un avantage plus grand pour la France, un empêchement plus efficace de toute coalition pour l'avenir, que telle acquisition de quelques nouveaux départemens du côté du Rhin; l'Autriche se doutait bien de cette vérité, et ce fut là une des principales causes de ses hésitations; l'Angleterre, elle aussi, ne l'ignorait point et depuis longtemps : c'est là la source de sa tiédeur pour la cause polonaise...

Quant aux compensations à offrir à l'Autriche, c'était là assurément le point le plus délicat, mais aussi le plus essentiel de l'entreprise. Il y fallait un génie de combinaisons comme en avaient eu les grands politiques de la France, les Richelieu et les Henri IV, uni à cet amour de la justice, à ce respect pour les nations, à cette préoccupation des intérêts légitimes de l'humanité et de la civilisation qui seuls, dans nos temps, peuvent rendre de pareils remaniemens de la carte de l'Europe durables et féconds. Il paraît que la pensée de faire échanger à l'Autriche sa possession polonaise contre la Silésie a été sérieusement discutée, et certes la maison des Habsbourg ne pouvait que prendre en très bonne part la proposition de récupérer une province catholique qu'elle avait légitimement possédée, et qui lui avait été ravie par la plus injuste et la plus perfide agression d'un ancien vassal. Toutefois il était peu expédient de présenter des arrangemens partiels : tout plan sérieux devait nécessairement embrasser un vaste ensemble; la confiance et la coopération de l'Autriche n'étaient au prix que d'une complète entente sur tous les points litigieux, et le sort de la Pologne impliquait aussi celui de Venise. Des nouvellistes à effet ont prétendu qu'on avait agité à ce moment la question de livrer à l'Autriche les principautés danubiennes. Nous sommes persuadé qu'il n'en fut rien; un tel trafic eût été indigne de la France, indigne aussi de la cause qu'elle avait généreusement prise en main, — et certes la Pologne elle-même, si malheureuse qu'elle fût alors, et se débattant dans les étreintes de l'agonie, interrogée à cet égard, n'aurait pas hésité à répondre qu'elle ne demandait pas, qu'elle ne demanderait jamais sa délivrance au prix de l'esclavage d'un autre peuple. Mais il y avait du côté de la Turquie un point qu'indiquaient alors volontiers des esprits politiques à Vienne : il y avait là ce littoral oriental de l'Adriatique qui allait parfaitement aux convenances de l'Autriche, dont l'acquisition pourrait même seule la décider à se dessaisir de la ville des lagunes (1), — et cette combinaison ne blessait en rien

(1) Si l'Autriche se décide jamais à faire abandon de la Vénétie, ce ne sera qu'en

ni l'indépendance des peuples ni les intérêts sacrés de la civilisation en Orient. La civilisation n'aurait eu qu'à gagner à voir les peuplades à demi sauvages et à demi païennes même de ce littoral distraites de la domination ottomane et confiées à la tutelle de l'Autriche; et quant à la Turquie, elle était assez prête à l'abandon dont nous parlons, et avait même sa compensation à sa portée. La Circassie, à l'heure qu'il est, expropriée et dépeuplée par les Russes comme la Pologne, était, comme elle aussi, tout en feu au moment qui nous occupe; elle livrait son combat suprême, en appelait au sultan, et le reconnaissait comme souverain. La Porte n'aurait pas mieux demandé que d'échanger contre ce pays caucasien son littoral adriatique, et cet échange aussi n'aurait été que légitime et aurait profité à la cause de l'humanité, car si les Turcs ne sont que « campés en Europe, » ils ont des racines encore bien solides, un long avenir même, dans l'Asie musulmane, et la domination du sultan sur le Caucase eût été, dans tous les cas, plus rassurante pour l'Europe que celle des tsars. Il y avait donc alors, — telle fut au moins la conviction de quelques esprits intelligens à Vienne, — des matériaux sérieux pour une combinaison à la fois grande et juste; il aurait fallu seulement les bien coordonner et les présenter en un imposant ensemble. Il est vrai que de pareils et vastes remaniemens sur une si grande échelle supposaient la détermination de faire une guerre sérieuse à la Russie, une guerre à outrance; ils supposaient de plus une coopération sincère, et, à certains égards même, active de la part de l'Angleterre. Néanmoins ce qu'il importait surtout, c'est que la France montrât à cette heure décisive la ferme volonté, la résolution inébranlable, de secourir la Pologne coûte que coûte, qu'elle imposât au cabinet de Vienne par une attitude très arrêtée, car c'était là le seul moyen capable de l'entraîner. L'Autriche était en ce moment encore trop éloignée de la Russie et de la Prusse, elle craignait encore trop l'opinion, alors très ardente en faveur de la Pologne, pour qu'elle eût osé faire cause commune avec le prince Gortchakov et M. de Bismark, et d'un autre côté toute solution de la question polonaise affectait trop profondément ses intérêts les plus vitaux pour qu'elle ait pu se renfermer dans une inaction complète. Si la France eût montré la volonté d'agir, d'agir sur-le-champ et à tout prix, le cabinet de Vienne aurait peut-être adhéré, récalcitrant, mais en quelque sorte fasciné. Ce qui dans tous les cas était le moins fait pour triompher des hésitations de l'Autriche, c'était de lui montrer ses hésitations propres, de lui laisser le choix, voire l'initiative,

échange du littoral turc dont nous venons de parler, car lui seul alors lui permettra de maintenir sa puissance dans l'Adriatique. Il est vrai qu'une telle combinaison n'est possible qu'au moyen d'une guerre avec la Russie, et c'est ce que devraient ne pas oublier les hommes sérieux en Italie.

de lui dire : « Marchez, je vous suivrai! » au lieu de dire : « Je marche, suivez-moi!... » Il est peut-être étrange d'invoquer un poète lorsqu'on discute les considérations si peu poétiques de la diplomatie, et toutefois quiconque a un peu réfléchi sur les traditions et les habitudes de l'Autriche reconnaîtra la justesse des paroles que met Schiller dans la bouche d'un des compagnons de son Wallenstein : « S'il fallait attendre jusqu'à ce qu'à Vienne, sur vingt-quatre maux, on eût choisi le plus petit, on attendrait longtemps. Les affaires veulent être brusquées avec ces messieurs, et ils s'accommodent bien mieux là-bas d'une nécessité odieuse que d'un choix pénible (1)... » Bientôt du reste, dans la question danoise, M. de Bismark devait prouver qu'il n'avait pas oublié ses *classiques* allemands, et qu'il savait aussi au besoin *brusquer les affaires* avec le cabinet de Vienne.

Au moment où l'ambassadeur d'Autriche près la cour des Tuileries s'acquittait à Vienne de sa mystérieuse mission, un personnage placé sur les marches du trône, le prince Napoléon, disait en plein sénat (19 mars) : « Soyez sûrs que l'empereur fera quelque chose pour la Pologne... Comment? par quels moyens? Je ne saurais le dire : *je n'ai pas devant moi le portefeuille de M. le prince de Metternich*; mais l'empereur fera quelque chose pour la Pologne...» On voudra bien nous permettre de confesser à cet endroit la même ignorance qu'avouait alors ingénument une altesse impériale; nous n'avons pas devant nous le portefeuille de M. le prince de Metternich, et nous avons vainement cherché dans les documens qui sont à la disposition du public le secret de la mission que remplissait alors ce diplomate distingué. A défaut d'un renseignement de ce genre, force nous est d'en appeler à un souvenir. Le père du prince Richard de Metternich, le vieux chancelier de l'empire et de l'état, avait parfois l'habitude de dire : « Si on me proposait de rétablir la Pologne dans vingt-quatre heures, j'y souscrirais immédiatement; mais pendant ces vingt-quatre heures j'aurais une peur terrible. » Or on a laissé à l'Autriche bien plus de vingt-quatre heures pour souscrire au rétablissement de la Pologne; on lui a laissé un temps indéfini, pendant lequel elle a eu tout loisir d'avoir une peur terrible, — peur de la révolution, de la France, d'elle-même, peur aussi de l'Angleterre! Car il n'est point malheureusement permis de douter que l'Angleterre n'ait mis alors tout en œuvre pour miner

(1) Wollte man's erpassen,
Bis sie zu Wien aus vier und zwanzig Uebeln
Das kleinste ausgewählt, man passte lange!
Frisch mitten durchgegriffen, das ist besser!
Sie finden sich in ein verhasstes Müssen
Viel besser als in eine bittre Wahl.

les projets de la France, pour détourner et même pour intimider l'Autriche. Lord Bloomfield n'épargna aucun soin afin de faire reculer M. de Rechberg, qui déjà, et de son propre mouvement, était si peu disposé à avancer. On le sut dans tous les cercles politiques de Vienne, on l'apprit aussi à Paris, et on s'y montra très irrité contre le cabinet de Saint-James, qui d'un côté agitait si violemment l'opinion, ameutait toutes les chancelleries contre le tsar, voulait forcer la France de rompre en visière avec la Russie, et de l'autre empêchait tout effort sérieux pour assurer à la Pologne sa liberté et son indépendance. C'est que la Grande-Bretagne ne voulait pas d'une Pologne indépendante; elle ne voulait pas de la guerre en général, et en particulier d'une guerre qui aurait rapproché la France et l'Autriche et menacé dans son existence même la Prusse protestante. « Ingratitude, ton nom est diplomatie! » aurait eu le droit de s'écrier ici Hamlet, surtout en sa qualité de prince de Danemark, car dans les affaires du pauvre Danemark le ministre de Guillaume Ier ne devait nullement savoir gré à lord John Russell des services que celui-ci avait rendus à la Prusse dans les premiers mois de 1863...

L'action du *foreign office* à Vienne pendant la mission de M. de Metternich est soigneusement passée sous silence dans le *blue-book* présenté au parlement. Le simple fait même de cette mission ne s'y trouve mentionné qu'une seule fois et comme par hasard. Il n'est point cependant difficile de suivre, en rapprochant quelques pièces publiées dans ce livre et datées de la seconde moitié de mars, les traces de la marche adoptée par l'Angleterre en face des projets de la France. Il y a surtout une curieuse dépêche de lord Russell à lord Bloomfield (17 mars) qui met bien en relief les vues et les préoccupations de l'Angleterre à ce moment, pourvu qu'on la lise à la lumière des dates et sans se laisser imposer par des phrases philanthropiques. Le principal secrétaire d'état y rend compte « d'une longue et intéressante conversation » qu'il vient d'avoir avec le comte Appony, ambassadeur d'Autriche. L'argument constant de l'Autriche contre l'invocation du traité de Vienne en faveur de la Pologne se rapprochait à certains égards de celui de la France, à savoir que l'exécution même de ce traité, si la Russie y consentait jamais, serait encore loin de contenter les Polonais, qui tôt ou tard demanderaient l'indépendance. « Depuis 1815, — disait M. Billault dans la séance du sénat du 19 mars, — depuis 1815, nous avons vu successivement essayer sur ce malheureux pays bien des systèmes. La constitution donnée par Alexandre Ier a abouti à la révolution de 1831; le système violent et oppressif pratiqué sous l'empereur Nicolas n'a pu ni dompter, ni anéantir cette nationalité résistante; les dispositions conciliantes de l'empereur Alexandre II

viennent d'aboutir à une nouvelle insurrection. Si le gouvernement russe donne peu à cette nationalité souffrante, elle se tiendra pour opprimée, et restera profondément mécontente; s'il lui concède beaucoup, elle usera de ce qui lui aura été donné pour reconquérir ce qui lui manquera encore. Les traités de 1815 ne sont donc pas une solution. » Et de même le comte Appony argumentait devant lord Russell (dépêche du 17 mars) « que si le traité de Vienne était complétement exécuté et si une diète et une administration nationales étaient établies à Varsovie, les Polonais ne seraient pas satisfaits. Le résultat serait un royaume de Pologne; mais un royaume de Pologne indépendant exigerait l'annexion de ses anciennes provinces, et si cette politique réussissait, la Galicie serait perdue pour l'Autriche. » Les prémisses de M. Billault et du comte Appony étaient donc en quelque sorte identiques; seulement, là où M. Billault concluait à la nécessité « de faire quelque chose, » et quelque chose de nouveau et de décisif, le comte Appony semblait penser que le mieux serait de ne rien faire du tout, ou plutôt le cabinet de Vienne ne donnait aucune conclusion, et paraissait l'attendre de la France et de l'Angleterre. Or voici ce que répondait l'Angleterre : « J'ai dit au comte Appony, — écrit lord Russell dans la même dépêche, — que j'allais lui parler *franchement* à ce sujet. La Russie ne peut gouverner la Pologne que de deux manières. L'une était celle de l'empereur Nicolas : la tenir subjuguée et dégradée, détruire sa langue, la contraindre par la force à changer sa religion. Ces moyens répugnent à toutes les notions de justice et de clémence. L'autre était celle d'Alexandre Ier : la protéger contre la haine et la vengeance des Russes, en lui donnant la garantie des institutions populaires et d'une administration locale tout à fait distincte de celle de la Russie. Je crois qu'il n'y a pas de milieu entre un système d'oppression et celui d'un gouvernement libre et juste. *Je ne nie pas,* ai-je ajouté, que si la Pologne devait prospérer sous un tel régime, les aspirations à l'indépendance seraient entretenues et pourraient peut-être se voir satisfaites *dans quinze ou vingt ans;* mais je n'hésite pas à avouer que, comparant les deux systèmes, le gouvernement de sa majesté *préférerait* de beaucoup *une paix immédiate* et une éclatante période de justice, de prospérité et de liberté, *avec l'espoir d'une indépendance finale du royaume de Pologne*, à la condamnation d'une Pologne russe, à une sombre et néfaste période d'esclavage et de soumission qui serait suivie, peut-être dans peu de temps, d'une nouvelle éruption de haine et de vengeance. — Le comte Appony me dit qu'il comprenait mes vues, mais que l'Autriche, dans sa position, ne pouvait point les partager. »

Ainsi le comte Russell *se résignait* à voir dans quinze ou vingt ans la Pologne indépendante, pourvu que la paix fût immédiate, et cette résignation, il voulait la faire partager à la Russie, menacée dans son avenir, à l'Autriche, qui pensait à sa Galicie! — Après nous le déluge, après nous l'indépendance même de la Pologne, — semblait dire le bon lord John, comme Ézéchias, ce roi juste de la Bible, — pourvu que la tranquillité ne soit pas troublée, que rien ne soit changé du temps que nous vivons!... Voilà donc jusqu'où pouvait s'échauffer le cœur de l'Angleterre pour cette malheureuse nation, qu'elle ne cessait de recommander à la commisération de tous les gouvernemens de l'Europe, et surtout de celui de la France! Aussi est-ce avec une satisfaction à peine contenue que lord Bloomfield mande bientôt au principal secrétaire d'état que les vœux du juste Ézéchias sont pleinement exaucés, que M. de Rechberg va même personnellement le rassurer à cet égard « et par le présent courrier; » le mot de *paix* revient à plusieurs reprises et avec accent dans cette dépêche de quelques lignes (19 mars) comme une note douce à répéter. « Le prince de Metternich est encore ici; mais M. de Rechberg m'a de nouveau assuré aujourd'hui que *la politique de l'Autriche n'a subi aucune modification;* n'importe ce qui peut arriver, elle aura toujours en vue *les intérêts généraux de la paix.* Son excellence dit encore qu'elle enverrait au comte Appony une courte dépêche par le présent courrier, relative à la visite du prince de Metternich à Vienne, et pour l'informer que la politique du gouvernement autrichien *reste sans changement...* »

Et toutefois le gouvernement autrichien n'avait pas ou se donnait l'air de n'avoir pas encore dit son dernier mot. Ce qui est sûr au moins, c'est que le prince de Metternich revint à Paris, non point découragé tout à fait, et surtout point décourageant. Il croyait seulement que la situation n'était pas encore « assez mûre; » il était persuadé que l'Autriche finirait par se résoudre, pourvu que l'insurrection durât encore deux mois, et le cabinet des Tuileries semblait partager cette croyance. « Le gouvernement autrichien, — disait M. Drouyn de Lhuys dans une circulaire qu'il adressait le 24 mars à ses agens au sujet du voyage du prince de Metternich, — maintient l'attitude qu'il a prise et à laquelle nous avons sincèrement applaudi; *sans devancer les événemens, il s'en remet à eux du soin de lui inspirer ses résolutions ultérieures...* » Croyance fatale! elle contribua non-seulement à faire persévérer la France dans ses efforts diplomatiques, mais à stimuler la Pologne dans sa lutte sanglante, à lui faire mettre ses derniers enjeux dans un combat si inégal et si terrible...

Quoi qu'il en soit et quelles que pussent encore se montrer les

« résolutions ultérieures » de M. de Rechberg, il était évident que, pour le moment du moins, la mission du prince de Metternich n'avait point abouti. La France avait échoué dans ses deux tentatives auprès de la Russie et de l'Autriche, et elle se trouvait, vers la fin de mars 1863, à son point de départ des premiers jours du même mois : devant l'invitation que lui avait adressée l'Angleterre de faire à la Russie des remontrances communes au nom des traités de Vienne.

III.

C'est à l'heure qu'il est la tactique favorite des publicistes et des hommes d'état de l'autre côté de la Manche de reprocher au gouvernement français le dernier martyre de la Pologne, et de se consoler de l'abandon honteux du Danemark par la pensée que la France a patiemment laissé immoler un peuple ami sur les bords de la Vistule et de la Wilia. L'organe de la *City* revient avec complaisance sur ce douloureux sujet, et se donne la joie de démontrer que les démarches « vacillantes et décousues » du cabinet des Tuileries n'ont contribué qu'à encourager les Polonais dans une résistance désespérée et à rendre la compression d'autant plus sanglante et cruelle. L'Angleterre semble ainsi complétement oublier qu'elle a eu la plus grande part dans ces démarches « vacillantes et décousues, » et qu'elle a contribué plus que tout autre à grossir en Pologne le torrent de sang. On peut discuter la justesse des moyens employés par la politique française dans son intervention pour la Pologne; on peut se demander si cette politique n'a point manqué d'à-propos, d'insistance ou d'audace à tel moment donné, mais on ne saurait être en doute ni sur le but qu'elle poursuivait, ni sur le désir sincère qu'elle avait de porter un secours réel à un peuple en détresse. La France a d'abord hésité à se prononcer dans la question polonaise, en partie, il est vrai, dans la crainte de « compromettre une des premières alliances du continent, » selon la parole d'un discours impérial, mais en partie aussi dans la juste prévision que de vaines protestations ne serviraient qu'à envenimer la lutte. Lorsque plus tard elle s'est décidée à sortir de l'abstention, elle avait commencé... par où devait finir l'Angleterre, par un appel à la « bienveillance et à la conciliation » du tsar; mais cet appel, fait au mois de mars par une puissance amie et alliée, avant toute représentation solennelle et dans le désir même de rendre une représentation de cette nature superflue, était à coup sûr bien plus naturel et digne que celui qu'adressait le comte Russell au mois d'octobre, après avoir multiplié les notes irritantes et pour clore piteusement un débat plein de provocations : le premier était inu-

tile, mais légitime; le second ne fut que dérisoire. La tentative personnelle auprès de l'empereur Alexandre n'ayant point abouti, le gouvernement français avait essayé ensuite de conclure une alliance avec l'Autriche afin de délivrer la Pologne, et on a vu que l'attitude du cabinet de Saint-James fut une des principales causes qui firent échouer une combinaison aussi hardie que généreuse. Ce n'est qu'alors, et après avoir ainsi épuisé plus d'un moyen, que la France consentit à participer à la démarche recommandée avec tant d'insistance par le cabinet anglais, et s'engagea dans des représentations collectives et solennelles auprès de la Russie. Encore la France ne se faisait-elle nullement illusion sur l'efficacité d'une pareille démarche : elle espérait seulement que l'insuccès même de cette campagne démontrerait et imposerait la nécessité des mesures coercitives, et elle était toujours prête à tirer l'épée pour peu que l'Autriche la secondât, pour peu que l'Angleterre n'y mît point absolument d'obstacles. Mais l'Angleterre, que voulait-elle, qu'espérait-elle, à quoi visait-elle par ses démonstrations bruyantes en faveur de la Pologne où elle avait devancé tout le reste de l'Europe? Cette espèce d'émeute diplomatique contre la Russie que provoquait lord Russell dans toutes les chancelleries du continent, cette sorte de *Grand-Remonstrance* que le descendant des grands whigs portait à Saint-Pétersbourg au nom de l'Europe, les ministres britanniques pouvaient-ils raisonnablement croire qu'elle aurait le moindre effet tant que ne se montrerait pas le ferme dessein d'appuyer au besoin ces représentations par les armes? Les avertissemens dans tous les cas n'ont pas manqué à ce sujet aux ministres anglais : M. Drouyn de Lhuys ne se lassait pas de les prodiguer; le comte Rechberg doutait dès le début que « la cour de Saint-Pétersbourg fût disposée à accepter des représentations amicales » et insinuait « une invitation plus sérieuse (1), » et toute la presse libérale du continent sentait et exprimait très bien une conviction pareille (2). Non moins concluante fut l'opinion des hommes

(1) Dépêche du comte de Rechberg au prince de Metternich du 27 février, résumée dans la dépêche du comte Russell à lord Cowley du 21 mars 1863.

(2) Voici comment s'exprimait dans sa *chronique* la *Revue des Deux Mondes* du 1er juillet 1863 : « L'inconséquence de l'Angleterre dans la question polonaise commence à embarrasser les Anglais eux-mêmes. Pour être logique, le cabinet anglais eût dû éviter de se mêler du conflit et d'y intervenir par des représentations diplomatiques. L'intervention diplomatique, si elle ne devait en aucun cas être soutenue par des mesures coercitives, devait aboutir à l'absurdité et à la confusion. Si, après avoir donné des conseils, revendiqué les principes du droit européen, tracé à la Russie une ligne de conduite, l'Angleterre était décidée en aucun cas à ne passer des paroles aux actes et à laisser écraser la Pologne, sa situation serait à la fois odieuse et ridicule. Plutôt que d'arriver à cette conclusion, mieux eût valu pour elle se tenir dès l'origine à l'écart des pourparlers diplomatiques. L'Angleterre ne pourra pas ouer longtemps avec impunité, sans dommage

politiques de la Grande-Bretagne elle-même. « Nous allons au-devant d'une humiliation ou d'une guerre, » disait à plusieurs reprises lord Cowley, et c'est dans des termes presque identiques que s'exprimait aussi lord Derby. « Si la Russie repoussait nos propositions, déclarait le chef du parti tory dans la séance de la chambre des lords du 13 juillet, nous nous verrions dans l'alternative de procéder par la force ou de dévorer une insulte. » Et le comte Grey résumait le débat par cette réflexion irréfutable : « L'intervention diplomatique, si elle ne doit pas être accompagnée par la force, ne fera qu'aggraver les maux de la guerre; puisqu'on ne veut pas intervenir par les armes, moins on interviendra par les avis, mieux cela vaudra... »

Des avocats intéressés auront beau célébrer le bon sens et la loyauté britanniques, tout esprit impartial reconnaîtra que l'Angleterre a fait en 1863 son possible pour blesser la Russie sans l'intimider, et pour pousser les Polonais au combat sans leur porter le moindre secours. On s'est parfois demandé à Londres sur un ton de malice de quel quartier serait venu à l'insurrection le conseil de *durer*,... question oiseuse et qui n'est qu'un misérable faux-fuyant! Ce conseil de durer, toute l'Europe le criait à l'insurrection, et la voix de l'Angleterre ne fut pas certes la plus faible dans ce chœur unanime. En voyant la France parler et protester après avoir hésité et déclaré qu'elle ne parlerait jamais en vain, en voyant la fière Angleterre avec son grand ministre, qui avait pris pour devise le « *civis romanus sum*, » intervenir dans sa cause par des notes acerbes et de brûlans discours, en voyant tous les cabinets du monde en émoi et en besogne pour elle, que pouvait faire la Pologne, sinon persévérer dans la lutte et espérer le salut de la prolongation de la guerre? « Rien n'est plus horrible, — disait le comte Russell dans le parlement le 9 juin, — que la situation actuelle de la Pologne, rien n'est plus horrible que la conduite de la soldatesque russe. Il est pénible pour l'humanité de voir ce qui se passe dans ce pays, et *il ne faut pas que la diplomatie fasse des propositions oiseuses et sans chances de succès*; cela placerait les puissances de l'Europe dans une fausse position, si la Russie venait à réprimer l'insurrection. » Le mois d'auparavant (9 mai), le même ministre s'était écrié : « Soyez persuadés que l'opinion publique sera secondée énergiquement. Ce qui a eu lieu en Pologne en 1831-32, ces tentatives tyranniques qui ont passé presque inaperçues, ne pourraient maintenant se reproduire. » En entendant de telles dé-

pour son crédit et la sécurité de ses intérêts dans le monde, ce rôle d'avocat sans conviction et sans force efficace, décidé d'avance à plaider tous les procès des nations opprimées et à les perdre avec une inertie égoïste. »

clarations, la Pologne n'était-elle pas en droit de croire que les tentatives d'un Mouraviev ne passeraient maintenant ni inaperçues ni impunies? Ou bien pense-t-on que cela devait être un motif de découragement pour les Polonais, quand un homme d'état aussi éminent, un conservateur si convaincu que lord Ellenborough, les adjurait de ne pas mettre bas les armes, de ne pas même consentir à un armistice? « Un armistice est absolument incompatible avec la situation actuelle, — disait le noble lord le 9 juin dans la chambre haute. — Si les Polonais mettent bas les armes, comment les reprendront-ils, supposé qu'ils ne soient pas satisfaits des arrangemens de la diplomatie? Je conseille donc aux Polonais de persévérer et non d'abandonner les armes. Le désespoir les a soulevés, et s'ils persistent, ils parviendront à leur but ou se concilieront le respect du monde civilisé... » En vérité, l'Angleterre a tort de vouloir provoquer une comparaison entre sa conduite envers la Pologne en 1863 et celle tenue alors par la France. Les efforts de la France, dans le mois de mars 1863, étaient aussi sérieux que discrets; ils se passaient dans le silence des cabinets et demeuraient un mystère pour le public; l'éclat, le retentissement et par suite l'encouragement pour l'insurrection furent du côté du projet anglais, qui s'imposa dans les premiers jours du mois d'avril. Aussi est-ce à ce moment que la malheureuse nation se jeta tout entière dans la lutte, qui jusqu'alors n'avait été soutenue que par les échappés de la conscription; c'est alors que le parti modéré fit acte d'adhésion à la résistance armée et en prit la direction, « que les pères suivirent les fils, » selon l'expression caractéristique d'une proclamation polonaise de ce temps, et que la Lithuanie s'insurgea. C'est alors aussi que le colonel Stanton, agent consulaire anglais à Varsovie et très hostile d'abord aux insurgés, écrivit (7 avril) ces paroles prophétiques qu'aurait dû bien peser en sa conscience le comte Russell : « Il est à craindre, disait M. Stanton, que si la Pologne est laissée seule à se tirer d'affaire avec la Russie, si les grandes puissances ne prennent pas en main l'arrangement de la question, il ne restera à ce pays que désolation et ruine pour la génération présente, aussi bien que désastre quant au bonheur, à la prospérité et à la civilisation futurs... »

Il est vrai que, pour peu que les Polonais eussent pu garder leur sang-froid et réfléchir sans passion dans une crise si brûlante, ils auraient été amenés à rabattre beaucoup des espérances fondées sur l'intervention de lord Russell; s'ils avaient de plus eu le loisir de consulter l'histoire et d'envisager la situation avec calme, ils seraient même peut-être bien vite arrivés à la désolante conviction que la résurrection de leur patrie n'avait précisément à l'occident

aucun adversaire plus ancien et plus décidé que la Grande-Bretagne. Sans parler en effet de l'indifférence de l'Angleterre au XVIIIe siècle en face du partage de la Pologne (qu'un de ses ministres appela alors simplement *a curious transaction*, et que ne daigna même pas mentionner parmi les faits notables de l'année le discours du trône), il ne faut pas oublier que ce partage a été consacré par les traités de 1815, qu'il est même devenu la pierre angulaire de l'édifice que l'Angleterre a résolu de maintenir à tout prix. Aucune des puissances européennes n'est peut-être aussi intéressée que la Grande-Bretagne à la conservation telle quelle de l'ordre établi par le congrès de Vienne ; aucune n'est passionnée à ce degré pour une œuvre qui a eu pour principale destination d'empêcher l'expansion de la France et d'établir sur le continent un équilibre essentiellement mécanique qui neutralise toutes les forces par une méfiance réciproque, assure aux états une paix pleine de malaise, et permet à la fière Albion de poursuivre sa glorieuse et fructueuse carrière en restant tranquille et remerciant Dieu, — *rest and be thankful!...* L'enthousiasme pour Garibaldi et la fameuse dépêche à M. Hudson ne doivent pas donner le change sur cette disposition fondamentale de la politique anglaise. Au début des complications italiennes, l'Angleterre n'a épargné aucun effort pour maintenir au-delà des Alpes la domination de l'Autriche ; elle déclarait n'avoir « ni un homme ni un shilling » pour la patrie de Dante et de Michel-Ange ; elle n'est devenue sympathique à l'Italie qu'après le fait accompli, alors aussi que la situation se fut compliquée d'une question religieuse éminemment propre à flatter les passions et les haines protestantes, alors surtout qu'à tort ou à raison on crut que l'unification de l'Italie, achevée malgré la France, pourrait un jour servir contre elle. La Grande-Bretagne, de même que la Prusse, ne se réconcilia pleinement avec l'idée d'une Italie indépendante que du moment où elle espéra y élever une nation ingrate, et M. Kinglake aussi bien que M. de Vincke firent franchement valoir cette considération en plaidant la reconnaissance du nouveau royaume de Victor-Emmanuel. Encore ne faudrait-il pas non plus perdre de vue que le comte Russell a été le premier à promettre à l'Autriche la possession incontestée de la Vénétie et à condamner la reine de l'Adriatique à une mort sans phrases. Quant à la Pologne, la politique anglaise est aussi brièvement que lumineusement résumée dans ce qu'écrivait lord Napier en 1862 à une notabilité de l'émigration polonaise en France : « Il serait insensé, il serait éminemment contraire à nos intérêts de restaurer une Pologne et de contribuer par cela à l'affaiblissement de la Russie. » Dans la même année, lord Derby s'était avancé jusqu'à « opiner, » pendant une discussion

de la chambre haute, qu'il serait du « devoir » de l'Angleterre « de ramener les Polonais sous la domination russe, » si jamais ils essayaient de s'en affranchir, même par leurs propres forces! « Ce n'est pas l'affaire du gouvernement anglais, disait de son côté lord Russell dans les séances du parlement des 8 et 9 juin 1863, d'ériger un royaume de Pologne sur son ancienne base; ce n'est pas à nous de restaurer un grand état polonais ni de proposer cette combinaison à l'acceptation des puissances... » L'Angleterre peut désirer la diminution de l'influence moscovite en Asie, et la guerre de Crimée l'a satisfaite à certains égards sur ce point; mais quant à la puissance du tsar en Europe, elle y applaudit, elle y voit un contrepoids salutaire à la prépondérance française. Que ce soit la possession de la Pologne qui constitue la principale force de l'empire russe en Europe, et que la conservation de cette possession ne soit pas en même temps dépourvue pour le gouvernement russe de certains graves embarras et de convulsions périodiques, c'est là un motif de satisfaction et de sécurité de plus pour l'Angleterre avisée : ces embarras, ces convulsions contiennent utilement l'empire des tsars et l'empêchent de devenir trop dangereux. Il est dans la fatalité poignante de la Pologne qu'elle ne puisse ni ressusciter ni mourir, et que cet état d'éternelle agonie soit précisément dans les parfaites convenances de l'Angleterre et de l'Autriche. L'extinction complète du sentiment polonais serait vue en effet avec aussi peu de faveur à Vienne qu'à Londres; la Russie deviendrait alors beaucoup trop forte, et, ce qui est plus grave, un rapprochement entre elle et la France ne serait plus dans ce cas tout à fait impossible. Heureusement l'esprit immortel de la nation polonaise est là pour rassurer « cet esprit de nationalité polonaise, disait le comte Russell dans la séance du parlement du 13 juillet 1863, que *je crois* ne devoir mourir jamais, que *j'espère* ne devoir mourir jamais, attendu que ce serait une honte pour l'Europe qu'il mourût, » attendu surtout, aurait-on pu ajouter, que ce serait un grand mécompte pour l'Angleterre!... Diplomatiquement, ce triste calcul a trouvé son expression dans la célèbre formule qu'inventa lord Palmerston dans la séance du 27 février, et qu'il devait plus tard répéter et varier à l'infini : « *Nous avons le droit d'intervenir en Pologne*, dit alors le chef du cabinet britannique, *mais nous n'en avons pas l'obligation.* » En d'autres termes, l'Angleterre ne renonce point à se servir du nom de la Pologne comme d'une arme, le cas échéant, dans le cas surtout d'une intimité trop prolongée entre la Russie et la France, ainsi qu'on a pu le voir pendant le congrès de Paris ou dans les années 1861-62; mais, cet avantage une fois obtenu, à une certaine heure, elle est toute prête à abandonner la nation victimée à elle-même et à s'en

rapporter pour le reste à « cet amour indomptable, *inextinguible*, inépuisable, des Polonais pour leur patrie (1), » auquel le noble vicomte n'a jamais manqué de rendre un hommage éclatant.

Est-ce à dire pourtant que tout n'ait été que jeu cruel et calcul perfide dans la conduite du cabinet de Saint-James en cette année 1863, et qu'aucun sentiment honorable et bon n'ait eu sa part dans la *Grand-Remonstrance* que forgeait avec tant de ferveur lord John Russell? Non, assurément. « Il n'y a pas d'homme complet, » s'écrie le Richard III de Shakspeare en découvrant un trait de sensibilité, une lueur fugitive de pitié dans un de ses serviteurs les plus éprouvés; il n'y a pas non plus de principal secrétaire d'état *complet*, et lord John est le moins propre assurément à atteindre un pareil idéal, à répudier dans son sein ce *milk of human kindness* que reprochait la terrible lady Macbeth à son époux adoré. Le comte Russell n'aurait pas demandé mieux que d'alléger aux Polonais le poids de leurs chaînes, d'empêcher le retour d'horreurs semblables à la conscription de 1863, de leur rendre la domination étrangère supportable, de leur assurer les bienfaits d'un régime quelque peu régulier, des institutions même représentatives, pourvu qu'ils ne songeassent pas à l'indépendance, au moins durant les « quinze ou vingt ans » qu'il compte probablement encore vivre. Dans cette « juste mesure, » la bonté ou plutôt la bonhomie de lord John (qui est en cela l'expression fidèle du caractère britannique pris dans son sens général) s'étendait sur toute créature en Europe, non-seulement sur la Pologne, mais sur la Russie elle-même. « Pourquoi en effet, demandait le principal secrétaire d'état à l'ambassadeur du tsar, le baron Brunnow, pourquoi des institutions représentatives ne seraient-elles pas accordées en même temps au royaume de Pologne et à l'empire de Russie (2)? » Et le comte Russell ajoute naïvement que « comme le baron Brunnow n'était pas instruit des intentions du tsar à ce sujet, *il ne l'a pas pressé davantage!* » Mais il espérait beaucoup « de la pression » qu'exerceraient sur le tsar la diplomatie et « l'opinion publique de l'Europe. » Depuis le succès prodigieux qu'a eu sa dépêche à M. Hudson, l'honnête chef du parti whig, et avec lui presque tout le peuple anglais, étaient assez près de croire qu'il suffisait de l'opinion publique et d'une note virulente du *foreign office* pour obtenir la liberté d'un pays. Ils oubliaient seulement que la dépêche à M. Hudson, pour devenir efficace, pour ne pas même devenir ridicule, a dû être précédée d'une certaine guerre « parfaitement respectable, » pour parler le langage de lord

(1) Expressions de lord Palmerston dans la séance du 4 avril 1862 de la chambre des communes.

(2) Dépêche à lord Napier du 10 avril 1863.

Palmerston, où la France a laissé cinquante mille de ses braves sur le champ de la mort; mais l'Angleterre n'aime pas à se le rappeler, — et pourquoi le ferait-elle, puisque Garibaldi lui-même ne semble guère avoir souvenance de ce petit détail? Encore une fois, lord Russell fut très sincère dans son désir de provoquer une amélioration au sort des Polonais dans les limites des traités établis et au moyen d'une correspondance diplomatique; il fut sincère également dans les efforts qu'il fit un peu plus tard pour amener une cessation des hostilités entre les belligérans. C'était là une préoccupation tout anglaise, car si de notre temps la France est toujours prête à proposer un congrès avant la guerre, la Grande-Bretagne de son côté ne manque pas non plus de recommander une trêve aussitôt qu'il y a quelque part effusion du sang. Elle pressa et obtint une suspension d'armes pendant la guerre du Danemark; elle insista avec ardeur sur une même mesure pendant la guerre de Pologne, et dans la crainte de voir « le gouvernement insurrectionnel » refuser cette proposition et suivre les conseils que lui adressait lord Ellenborough, elle fit sonner bien haut les menaces, et lord Palmerston déclarait « que la partie qui rejetterait l'armistice assumerait sur elle une grande responsabilité. » Le gouvernement insurrectionnel eut le bon esprit d'accepter la proposition anglaise (1) : ce fut la Russie qui la refusa; mais lord Palmerston ne songea point alors à faire peser sa colère sur qui de droit. Il se contenta de dire au parlement : « C'est sur la Russie que retombe la responsabilité du rejet; nous avons fait notre devoir... »

A considérer sans illusions et préjugés la politique de l'Angleterre dans la question polonaise, à la voir si étourdie et si légère à la surface, au fond si noire et désolante pour les espérances de la Pologne, on est presque tenté de déplorer que la France se soit engagée avec elle dans une action commune fatalement improductive, et on se demande s'il n'y avait pas pour le cabinet des Tuileries un moyen d'éclaircir la situation d'un coup, en s'épargnant à soi-même un travail fastidieux, aux Polonais une déception cruelle. Ce fut alors le moment le plus décisif pour l'insurrection en Pologne. Le premier acte de la sanglante tragédie y était précisément fini : Langiewicz venait de succomber dans les derniers jours du mois de mars, et, quoi qu'en pût dire lord Ellenborough, l'honneur était sauf : la jeunesse héroïque de Wengrow et de Wonchock avait suffisamment vengé l'outrage que lui avait lancé le *Journal officiel* de Varsovie. Sans doute le sort politique de la Pologne aurait été

(1) Dépêche au prince Czartoryski, Varsovie, 10 juillet 1863, publiée dans le *Morning-Post*.

bien amer, même si elle se fût soumise immédiatement après la défaite de Langiewicz, mais elle aurait au moins été préservée de la ruine sociale et de la dépopulation en masse que devait plus tard, et après une année de guerre et de négociations, décréter contre elle un ennemi implacable et rendu furieux. Encore une fois, n'y avait-il pas alors pour la France un moyen de s'éviter à soi-même et à la Pologne les épreuves si décevantes et cruelles d'une intervention oiseuse qui devait décider ce malheureux pays à étendre la lutte meurtrière? Quelques mois avant ces événemens (octobre 1862), et dans une intention dont on n'a pas ici à discuter l'opportunité, le gouvernement français avait voulu provoquer une intervention de l'Europe dans les affaires des États-Unis; il en avait fait la proposition formelle aux diverses puissances, et sur leur refus il s'était empressé de constater publiquement ses efforts aussi bien que les obstacles qu'il avait rencontrés. Une démarche analogue était-elle tout à fait impossible dans la question polonaise et au moment dont nous parlons? Après l'insuccès de la mission du prince de Metternich et devant l'invitation pressante de lord Russell de se joindre à ses représentations, le cabinet des Tuileries ne pouvait-il pas faire la déclaration solennelle et franche qu'une sommation péremptoire adressée en commun à la Russie et suivie au besoin de mesures coercitives le trouverait tout prêt, mais qu'il ne voulait pas participer à des notes timides, sans but, et qui ne sauraient qu'aggraver les malheurs de la Pologne? La réponse de Vienne et de Londres à une pareille proposition n'eût pas été douteuse; néanmoins en la provoquant, en la rendant publique, le gouvernement français aurait dégagé la situation de toutes les équivoques, il se serait assuré un moyen prompt et honorable de sortir d'une situation pleine d'obscurités et d'embûches, et il aurait en même temps sauvé en Pologne ce qu'hélas! il y avait encore à sauver... Il est vrai qu'une telle démarche aurait eu l'inconvénient de mettre en lumière la position de chacun, il est vrai aussi que l'opinion publique n'était pas encore peut-être assez préparée à un abandon si complet de la cause polonaise; mais ce qui probablement empêcha surtout de songer à un moyen si décisif, ce fut l'attitude problématique de l'Autriche. On ne cessait à Paris de se bercer de l'espoir que le cabinet de Vienne finirait par prendre une résolution vigoureuse; des hommes considérables, des diplomates autrichiens très goûtés, continuaient de l'affirmer. A les en croire, il ne s'agissait que de gagner encore un peu de temps. Or ce temps, comment mieux le gagner et l'utiliser que par des représentations solennelles à la Russie que recommandait le cabinet de Saint-James? Cela ne servirait-il pas à dessiner plus clairement les dispositions des puissances, à compromettre de

plus en plus l'Autriche, à engager l'Angleterre elle-même dans une action dont elle ne saurait répudier les conséquences? Le gouvernement français regarda donc dès lors avec plus de faveur les ouvertures que lui avait faites lord Cowley, et de son côté le comte Russell se montra plus accommodant sur certains points, à la suite même de l'échec que venait de subir sa tentative isolée du 2 mars 1863. En effet, la note que le chef du *foreign office* avait expédiée sous cette date à Saint-Pétersbourg au sujet de la Pologne n'a pas même eu les honneurs d'une réplique en forme de la part du cabinet russe. « Le vice-chancelier m'a déclaré, mandait lord Napier le 9 mars, que, par *esprit de conciliation,* il ne donnerait pas de *réponse écrite* aux observations du gouvernement de sa majesté... » Le prince Gortchakov s'était borné à discuter la dépêche du 2 mars *oralement*, et de son point de vue, avec l'ambassadeur britannique, en laissant à ce dernier le soin, ou plutôt « en lui confiant le devoir de communiquer à sa seigneurie (lord Russell) les sentimens du cabinet russe à cette occasion, » et ces sentimens étaient une fin de non-recevoir très catégorique. Peu satisfait d'un pareil résultat, lord Russell se déclara donc (dépêche au comte Cowley du 27 mars) « tout prêt à faire une représentation à la cour de Russie au nom de la Grande-Bretagne, de l'Autriche et de la France, » et c'est ainsi que fut inaugurée, dans la première partie du mois d'avril, l'action collective des trois puissances, que le cabinet des Tuileries n'aurait certes pas demandé mieux que de rendre aussi sincère et efficace qu'elle fut bruyante et stérile.

Une fois cependant engagé dans le système recommandé par l'Angleterre, il est à regretter que le gouvernement français ne l'ait pas adopté d'une manière pleine et entière, qu'il ne se soit pas placé d'emblée sur le terrain des traités de 1815 et n'en ait pas exigé l'exécution immédiate. On aurait ainsi gagné un point de départ fixe et précis pour les négociations ultérieures, et l'épreuve aurait été aussi prompte que décisive. Malheureusement le cabinet des Tuileries avait une répugnance profonde contre toute invocation de l'œuvre de 1815, et M. Drouyn de Lhuys (dépêche au baron Gros du 24 mars) se prévalut même de l'accueil fait par le cabinet russe à la note anglaise du 2 mars « pour ne pas insister sur un retour à l'exécution des actes du congrès de Vienne... et pour envisager plutôt la question polonaise du point de vue européen. » Ce n'était pas certes la considération du peu de faveur dont jouissaient auprès des Polonais les stipulations de Vienne qui engageait ainsi le gouvernement français à éviter ce terrain avec tant de persistance, car les fameux « six points, » auxquels le cabinet des Tuileries devait donner plus tard son assentiment, pouvaient pour le coup en-

core bien moins prétendre à l'honneur d'être une « solution. » Ce ne fut pas non plus la crainte de voir renfermer exclusivement le débat dans les limites du royaume seul qui inspira ici la politique et le langage du ministre français, car le traité de Vienne autorisait l'Europe à comprendre dans ses réclamations l'ensemble des possessions polonaises de la Russie : lord Palmerston l'avait déjà établi dès 1831 dans une dépêche souvent citée à lord Heytesbury, et il maintenait son dire dans cette année même de 1863. « Le traité de Vienne, déclarait-il dans la séance du parlement du 20 juillet, nous donne le droit de demander que certains arrangemens y consignés soient pris en faveur du royaume de Pologne *et des provinces polonaises* (1). » Les répugnances manifestées par le gouvernement français pour un appel au grand pacte de 1815 provenaient, on s'en doute bien, de causes tout autrement intimes; elles tenaient à des scrupules et à des sentimens assurément honorables, mais que la froide raison ne saurait cependant reconnaître sans réserve. Et de fait, puisque l'austère lord Russell lui-même n'éprouvait aucun scrupule à invoquer le traité de Vienne, malgré la brèche qu'il lui avait faite par sa note à M. Hudson, pourquoi la France aurait-elle eu à cet égard des pudeurs par trop virginales, en souvenir de la campagne d'Italie et de l'annexion de la Savoie? La loi de 1815 est comme toute loi, même la plus respectable : le plus juste court le risque de pécher contre elle plus de sept fois sans cependant renoncer à ses avantages, et l'Autriche elle-même avait sous ce rapport la confiscation de la république de Cracovie à se reprocher. Quant à un ordre d'idées puisé dans des souvenirs pénibles, — depuis longtemps cependant effacés par des victoires, par des conquêtes glorieuses, — ce n'est pas certes à des hommes d'état qu'il convient de se renfermer dans le monde des souvenirs et de ne pas tenir compte de la réalité évidente. Or il est évident que, malgré toutes les légitimes douleurs qu'il rappelle, et malgré même toutes les graves atteintes qu'il a subies, le pacte de 1815 n'en constitue pas moins, et jusqu'à nouvel ordre, le droit international de l'Europe. On peut en signaler les inconvéniens, en demander la modification, faire même des vœux pour une transformation radicale et complète; mais, dans les controverses de la diplomatie, il n'est point donné de le nier ou seulement de le vouloir ignorer, et la France elle-même, la France de notre temps, a dû pratiquer cette loi en plus d'une occasion mémorable. N'est-ce pas sur le traité de Vienne que se fondait en 1849 la dépêche célèbre de M. Bre-

(1) Il est caractéristique que le comte de Rechberg lui-même ne parlait jamais dans ses représentations à Saint-Pétersbourg du « *royaume*, » mais des « provinces polonaises soumises à la Russie. » Voyez entre autres sa dépêche au baron de Thun du 12 avril.

nier, qui protestait au congrès de Dresde contre le projet du prince Schwarzenberg de faire entrer l'Autriche avec toutes ses possessions non allemandes dans la confédération germanique? N'est-ce pas ce même traité qu'avait invoqué le cabinet des Tuileries dans ses efforts pour la Pologne pendant la guerre de Crimée? Les complications italiennes n'ont-elles pas également eu leur point de départ dans les réclamations de la France contre certaines positions prises par l'Autriche en Italie, et que n'autorisaient pas les stipulations de 1815? Enfin, et dans le cours même des négociations qui font le sujet de ce récit, dans sa dépêche du 3 août 1863 M. Drouyn de Lhuys ne devait-il pas être amené par la force des choses à discuter *in extremis* avec le prince Gortchakov les conditions faites à la Pologne par le traité de Vienne, et à élaborer à ce sujet un *mémoire* (1) aussi substantiel que lumineux?

Mieux donc eût valu se placer de prime abord sur un terrain connu au moins, sinon très large et solide, au lieu de chercher péniblement « un point de vue élevé » qui ne pouvait se trouver que dans une équivoque et un vague dont la diplomatie moscovite ne fut pas la dernière à s'apercevoir et à profiter. « L'ambassadeur de Russie m'a objecté, — écrivait le 17 avril M. Drouyn de Lhuys au duc de Montebello, — que notre communication ne paraissait pas préciser ce que nous désirons pour la Pologne, que nous nous bornions à invoquer les lois d'humanité et les intérêts européens, enfin que *les traités de* 1815 *pouvaient offrir un point de départ pour la discussion*, mais que les vues générales dans lesquelles nous nous renfermions n'indiquaient aucune solution déterminée. » Sans doute M. de Budberg ne cherchait ici que matière à discussion ou plutôt à chicane : la Russie ne songeait nullement à l'exécution loyale des traités; mais c'était là une raison de plus pour l'exiger sans délai ni ambages. Qui sait? en se voyant si complétement secondée par la France et si péremptoirement déboutée par la Russie sur le terrain légal qui lui était cher avant tout, l'Angleterre se serait peut-être laissé entraîner, dans le premier moment et alors qu'elle n'avait pas eu encore le temps de se refroidir, à des mesures plus décisives. Dans tous les cas, on n'aurait pas rendu au prince Gortchakov le jeu si facile; on ne se serait pas trouvé à chaque nouvel échange de notes avec Saint-Pétersbourg dans l'embarras et la nécessité pénible de se demander ce qu'on voulait et si l'on était encore unis; on n'aurait pas passé de longs mois à convenir de ces six points qui ne convenaient à personne. Les lenteurs si cruelles

(1) Annexe à la dépêche adressée au duc de Montebello. *Documens diplomatiques*, pages 57-60.

de la négociation dont se plaignait déjà M. Drouyn de Lhuys au mois de mai (dépêches au baron Gros et au duc de Gramont du 4), le manque d'harmonie dans les idées et le langage des trois cours intervenantes auquel le ministre français voulait vainement parer en proposant une convention ou un protocole (dépêches du 20 juin), tous ces inconvéniens étaient la conséquence inévitable du refus originel de la France de se placer sur le terrain des traités. A mesure que se développaient les négociations, la divergence fondamentale entre les trois cabinets augmentait de relief pour former à la fin des disparates complètes. La France devenait toujours plus chaleureuse et plus « générale » dans ses plaidoiries pour la Pologne; l'Angleterre devenait toujours moins précise dans ses exigences d'un régime constitutionnel et représentatif; quant à l'Autriche, on a indiqué plus d'une fois son argumentation, aussi ingénieuse que constante. — Puisque, disait M. de Rechberg, les stipulations de 1815 ne sauraient satisfaire les Polonais, puisqu'ils ont besoin de l'indépendance, le mieux est de leur accorder le moins possible, de ne leur accorder même rien du tout... On se rappelle peut-être la scène délicieuse de la comédie de Shakspeare où le serviteur de Timon vient demander cinquante talens pour son maître en détresse à Lucius, que Timon avait autrefois obligé. « Cinquante talens! s'écrie Lucius, rien que cinquante? Mais tu plaisantes, mon bon Servilius! Ton maître a au moins besoin de cent talens : que ferait-il de cinquante? Je les refuse... » Eh bien! c'est à peu près le même raisonnement dont usait en 1863 Vienne à l'égard du peuple de Sobieski.

Le vague qui caractérisa dès l'origine l'action collective des trois cours intervenantes influa nécessairement aussi sur la conduite des autres puissances qui crurent devoir répondre soit à l'appel primitif et spécial du comte Russell (4 mars), soit à l'invitation que firent plus tard (17 et 22 avril) la France et l'Angleterre à tous les états de l'Europe indistinctement pour obtenir leur concours à Saint-Pétersbourg, — car de même que la France avait « généralisé » la question qui devait être portée devant le tsar, elle a voulu également étendre à « *tous les cabinets* » la demande d'appui moral que lord John n'avait d'abord adressée qu'aux seuls signataires du traité de Vienne. « L'intervention diplomatique de tous les cabinets, disait à ce sujet la circulaire de M. Drouyn de Lhuys, se justifie d'elle-même dans une question d'intérêt européen, et ils ne sauraient douter de l'influence, salutaire à tous égards, qu'exercerait certainement une manifestation unanime de l'Europe. » Sans être unanime, — la Belgique, entre autres, et la Suisse se récusèrent en prétextant de leur neutralité, les cours d'Allemagne se turent, et

il a été parlé ailleurs de la curieuse réponse que fit à cette occasion M. de Bismark, — la manifestation ainsi provoquée ne manqua point de sembler au premier abord imposante. L'Espagne, le saint-siége, l'Italie, la Suède, le Danemark, les Pays-Bas, le Portugal, élevèrent tour à tour leur voix en faveur de la Pologne; le Grand-Turc lui-même vint « faire de son côté sa profession de foi (1). » « Sans avoir la moindre prétention de chercher à se mêler des affaires d'autrui, » la Porte-Ottomane déclarait cependant que ses propres intérêts « la conviaient impérieusement à désirer que l'ordre et la tranquillité règnent partout et surtout chez ses voisins, » — et certes un pareil langage tenu par le « malade » dont l'état venait encore naguère d'être dénoncé comme désespéré par le prince Gortchakov ne manquait ni de piquant, ni d'une allure particulièrement blessante pour le gouvernement de Saint-Pétersbourg. Et toutefois, à la regarder de près, cette grande *remontrance* des cabinets de l'Europe n'était guère de nature à inquiéter plus que de raison le vice-chancelier russe malgré ce qu'elle avait de solennel et même d'insolite dans les annales de la diplomatie. Il était évident que, dans l'incertitude où ils se trouvaient sur la portée et le sérieux de l'entreprise des trois cours intervenantes, les états secondaires ne songeaient qu'à s'acquitter d'un devoir de politesse envers la France et l'Angleterre, tout en s'étudiant à ne compromettre en rien leurs bons rapports avec la Russie.

En général, les puissances de second ou de troisième rang furent loin de briller par un excès d'émotion et de chaleur dans les notes qu'elles firent parvenir à Saint-Pétersbourg, et plus d'une parmi elles montra à cette occasion aussi peu de zèle pour la justice que peut-être même de prévoyance pour ses propres intérêts dans un avenir bien prochain. Nulle part, il est permis de le dire, la cause polonaise n'avait éveillé, depuis 1861, autant de sympathie que parmi les habitans de la Suède, et M. Jerningham, l'ambassadeur anglais à Stockholm, le constate dans ses divers rapports au comte Russell. Il parle tantôt (7 mars) « de *meetings* nombreux et enthousiastes auxquels ont assisté des membres de la chambre des nobles, des bourgeois et des paysans, et qui ont voté les résolutions les plus énergiques, » tantôt (30 mars) de la « sensation considérable qui s'est manifestée à propos de l'arrivée à Stockholm du prince Constantin Czartoryski, *reçu aussi cordialement par le souverain que par le peuple*... L'enthousiasme était à son comble... » Mais lorsque ces sentimens de la nation scandinave et de son roi durent être formulés par le comte Manderström dans une note destinée au prince

(1) Dépêche à Khalil-Bey du 14 mai.

Gortchakov, ils y trouvèrent une expression assurément peu fidèle et conforme seulement à l'opinion du sénile ministre suédois, qui déclarait à M. Jerningham (dépêche du 17 mars) « considérer la prompte suppression de l'insurrection comme un bonheur pour la Pologne. » — L'état qui devait le premier et le plus douloureusement se ressentir bientôt des suites de l'abandon de la cause polonaise et du rapprochement opéré par cet abandon entre les trois puissances copartageantes, le Danemark, ne songeait alors qu'à s'assurer les bonnes grâces du tsar. Dans sa dépêche au baron de Plessen du 8 mai, M. Hall, le ministre des affaires étrangères à Copenhague, déclarait « que si le gouvernement du roi venait à son tour exprimer ses vœux et témoigner son intérêt *pour le bonheur et la prospérité de l'empire russe*, c'est avant tout parce qu'il se rappelait combien de fois le Danemark avait pu constater l'intérêt que le gouvernement impérial lui portait et se féliciter de l'*efficacité* que le *pouvoir bien assis de la Russie* donnait nécessairement aux manifestations de cet intérêt. » M. Hall redoutait donc « les éventualités qui pourraient résulter de la prolongation de l'état actuel des choses en Pologne, » il redoutait « une grande commotion où le Danemark ne fût exposé à courir des chances funestes, » et il désirait « le plus vivement et le plus sincèrement *voir la Pologne déposer les armes* devant la générosité de l'empereur... » Le pouvoir « bien assis » de la Russie en 1864 a-t-il été d'une grande « efficacité » pour la conservation de la monarchie danoise? N'est-il pas plutôt permis de croire que la « grande commotion » qu'appréhendait M. Hall, que l'union et l'action énergique de la France et de l'Angleterre dans la question polonaise auraient préservé le Danemark de « chances funestes, » auraient créé à M. de Bismark d'autres préoccupations et empêché l'invasion du Slesvig? — Quant à l'Italie, nul doute qu'elle eût suivi la France dans une guerre libératrice pour la Pologne : la vertu eût été alors une nécessité trop impérieuse pour ne pas exciter l'enthousiasme; mais, appelée pour le moment à ne rendre hommage qu'à la justice, elle se montra au plus haut degré gênée, réservée et froide, et oublia un peu trop le droit éternel, son propre passé, bien récent cependant, et jusqu'au sang que les Polonais ont versé pour elle en maintes occasions. Dans sa dépêche du 7 mars au marquis Pepoli (1), le comte Pasolini exprima « la confiance que l'empereur voudrait *persister* dans les concessions et les réformes *si malheureusement interrompues par la révolte ;* » il trouva même le moyen de faire quelque peu de la propagande panslaviste, assurément intempestive et déplacée dans une pareille circonstance, en

(1) Résumée dans la dépêche de lord Napier du 2 avril.

appelant de ses vœux « la réconciliation des deux nations séparées par la foi et par l'histoire, mais *unies par l'affinité de races!* » Pour le coup, des instances de ce genre ne pouvaient pas prétendre à peser beaucoup sur les résolutions du tsar. « J'ai demandé au prince Gortchakov, écrit lord Napier le 6 avril, s'il a déjà répondu au gouvernement italien. Le vice-chancelier a répliqué que les observations orales du marquis Pepoli étaient faites avec si peu d'insistance (*had been so slight and occasional*), que c'est à peine s'il croyait devoir y prêter attention... » Seul, le souverain pontife ne marchanda point à la malheureuse nation les paroles et les témoignages d'une commisération profonde. Il ne se borna pas aux démarches officielles; il envoya (juin) le cardinal Reisach à Vienne, en mission confidentielle, écrivit plus d'une lettre touchante et chaleureuse à l'empereur François-Joseph, afin de l'engager à une action commune et énergique avec la France, et dans des prières publiques il proclama hautement et à la face du monde « soldat de la civilisation et de la foi » ce peuple en armes que les plus puissans de la terre n'ont pu se décider à déclarer « belligérant. » Encore à l'heure qu'il est, et alors que le silence des tombes s'est déjà fait depuis longtemps autour de la victime de Mouraviev, Pie IX ne craint pas d'évoquer le nom de la Pologne malgré toutes les frayeurs du cardinal Antonelli, de protester devant Dieu et devant les hommes contre cette extermination de toute une race chrétienne qui s'accomplit au milieu du XIXe siècle, et certes ce n'est pas lui qui, dans ce monde ou dans l'autre, aura à se reprocher « de s'être lassé de la pitié » et à crier ce *væ mihi quia tacui!* que rappelait naguère une allocution émouvante (1)...

On connaît les diverses phases successivement parcourues par l'intervention diplomatique des trois puissances, et il suffira de les rappeler ici avec toute la brièveté que mérite une négociation aussi vaine. Devant les premières notes (remises simultanément le 17 avril) et dans l'appréhension d'une action sérieuse encore possible (2), le cabinet russe jugea utile de ne pas retarder sa réponse

(1) Depuis le rapprochement qui s'est opéré entre la Russie et l'Autriche, M. de Bach, l'ambassadeur de sa majesté apostolique auprès du saint-siége, et qui, dans l'année 1863, avait pris part à la procession solennelle ordonnée par Pie IX à Rome en faveur de la Pologne, n'a cessé de peser sur le souverain pontife afin d'obtenir de lui un langage plus conciliant à l'égard d'Alexandre II. Pie IX a courageusement résisté jusqu'ici, et dans sa dernière encyclique aux archevêques et évêques de Pologne (du 30 juillet 1864), tout en déplorant des « mouvemens mal conseillés (*motus male consultos*), » il flétrit (*exprobare cogimur*) la conduite du gouvernement russe en termes des plus énergiques.

(2) De nombreux indices prouvent que le cabinet de Saint-Pétersbourg a eu quelques inquiétudes sérieuses dans les commencemens de l'intervention, et on peut trouver dans les documens officiels les traces nombreuses d'un certain changement de ton dans les faits et paroles du gouvernement russe à cette époque. On a vu que, vers le milieu

(26 du même mois) et de lui donner une forme qui pût paraître conciliante. Le prince Gortchakov ne s'y refusa pas le plaisir, il est vrai, de retourner contre la diplomatie française sa propre formule, et de convenir que la question polonaise était *européenne* en effet, puisqu'elle était... révolutionnaire. « Les tendances révolutionnaires, fléau de notre époque, se concentrent aujourd'hui en ce pays (en Pologne); le mal dont il souffre actuellement n'est pas un fait isolé : toute l'Europe en est affectée, et tous les gouvernemens devraient travailler de concert avec la Russie à apaiser ce désordre moral et matériel. » Le vice-chancelier russe ne négligea point non plus de prendre acte de l'opinion exprimée par le cabinet des Tuileries sur « l'insuffisance des combinaisons imaginées jusqu'ici (c'est-à-dire les stipulations de 1815) pour réconcilier la Pologne avec la position qui lui a été faite, » et de trouver dans une telle déclaration « un motif de plus pour ne pas recommencer des expériences qui ont été une source de malheurs. » En même temps cependant la réponse russe avouait « l'opportunité d'aviser au moyen de placer la Pologne

du mois d'avril (dépêche de M. Drouyn de Lhuys au duc de Montebello du 16), M. de Budberg en appelait lui-même aux traités de 1815 « comme offrant un point de départ pour la discussion, » malgré le refus qu'avait opposé le prince Gortchakov à une pareille proposition de lord Russell dans le commencement du mois de mars. Devant l'intervention diplomatique imminente, le gouvernement russe se hâta de proclamer (12 avril) une amnistie, dérisoire il est vrai, jugée insuffisante par M. de Rechberg lui-même, mais qui ne laissa pas d'être significative. En même temps le vice-chancelier russe déclarait à lord Napier (dépêche du 6 avril) que le recrutement était abandonné : « le terme en était passé, » et il laissait l'ambassadeur anglais « sous cette impression qu'on n'avait pas envie de continuer le système. » Les procédés de la chancellerie moscovite devinrent d'une politesse exquise et parfois même excessive. Un jour (dépêche de lord Napier du 31 mars), le prince Gortchakov montra à lord Napier « l'extrait d'une feuille anglaise » où il était parlé « du traitement barbare infligé à un sujet britannique par un détachement russe en Pologne, » et lui annonça « qu'il allait immédiatement en référer en Pologne pour les renseignemens. » On sait ce que les autorités autrichiennes en Galicie faisaient et surtout laissaient faire contre les Russes; mais M. de Rechberg poussa la malice jusqu'à chercher querelle au gouvernement russe au sujet d'une incursion de quelques cosaques sur le territoire galicien dans la poursuite de quelques Polonais fugitifs. « Le gouvernement russe (écrit lord Bloomfield le 9 avril) se montre tout disposé *à faire des excuses* et à donner satisfaction pour ces actes illégaux... » Les appréhensions du cabinet de Saint-Pétersbourg sont évidentes à cette époque; il est vrai aussi qu'à cette époque encore le langage de lord Russell n'avait pas ce caractère ultra-pacifique qu'il assuma depuis. « J'ai dit au baron de Brunnow, — écrit-il à lord Napier le 10 avril, — que la communication du gouvernement de la reine était d'une nature pacifique, mais que, ne voulant pas l'induire en erreur, je devais dire quelque chose de plus. Le gouvernement de sa majesté n'a que des intentions pacifiques, *mais cet état de choses peut changer,* l'insurrection en Pologne peut continuer et prendre de plus larges proportions; il pourrait survenir des dangers et des complications qu'on n'entrevoit pas pour le moment... » Pourquoi lord John Russell n'a-t-il pas continué sur ce ton, qui aurait peut-être fait réfléchir la Russie?...

dans les conditions d'une paix durable. C'est précisément sur le choix des moyens qui peuvent conduire à ce résultat *qu'il serait désirable de s'entendre.* »

En somme, la Russie se montrait « disposée à un *échange d'idées,* » et les trois cours se mirent à l'œuvre pour formuler le programme de leurs demandes. Là commencèrent les embarras, suite inévitable de l'abandon de la seule base diplomatiquement fixe qu'avaient offerte les stipulations de Vienne, et l'Autriche usa de toute son habileté pour réduire le programme à l'état d'ombre, de cette ombre même d'institutions soi-disant nationales dont, à ce qu'elle assurait, jouissait la Galicie! C'est ainsi qu'après un travail de deux cruels mois (17 juin) furent élaborés les « six points » impossibles, irréductibles, que l'Autriche trouva cependant encore le moyen de réduire dans sa dépêche, que l'Angleterre acceptait comme un pis aller, et que la France admettait « *uniquement comme point de départ des conférences.* » Cette demande des conférences fut la seule chose sérieuse du programme; encore l'Angleterre n'appelait-elle à ces conférences que les huit signataires du traité de Vienne (1); la France, au contraire, « aurait attaché du prix à ce que l'*Europe entière* fût appelée à participer aux négociations, » tandis que l'Autriche déclarait seulement « n'avoir pas d'objection contre des pourparlers ou des conférences entre les huit puissances, *si la Russie en reconnaît l'opportunité.* » Lord Russell insista de plus sur « une suspension des hostilités; » M. Drouyn de Lhuys recommanda « une pacification provisoire fondée sur le maintien du *statu quo* militaire; » M. de Rechberg s'en tint « à former des vœux sincères pour que la sagesse du gouvernement russe parvînt à arrêter une déplorable effusion de sang. » La divergence entre les trois cours intervenantes éclatait ainsi sur chaque question importante, et bientôt on apprit que le cabinet des Tuileries avait vainement essayé de faire accepter à l'Angleterre et à l'Autriche, sous la forme d'une convention ou d'un protocole, » l'engagement de poursuivre de concert le règlement de l'affaire de Pologne par les voies diplomatiques ou autrement, s'il était nécessaire (2). » En même temps les ministres britanniques multipliaient dans le parlement les assurances qu'en aucun cas l'Angleterre ne ferait la guerre. La situation parut mûre au prince Gortchakov; la saison était du reste assez avancée pour ôter jusqu'à la moindre appréhension de quelque « coup hardi : » il fit un retour offensif et rédigea ses réponses (13 juillet) dans ce style hautain et tranchant où excelle M. Hamburger, la grande

(1) Il semblerait cependant que l'Angleterre se réservait de demander l'admission aux conférences « d'un représentant du gouvernement insurrectionnel. » Voyez le discours de lord Palmerston dans la chambre des communes (séance du 20 juillet 1863).

(2) Dépêches au baron Gros et au duc de Gramont, 20 juin.

plume du vice-chancelier russe. Le cabinet de Saint-Pétersbourg refusait l'armistice, refusait les conférences, déclinait la compétence des signataires du traité de Vienne, évinçait la France et l'Angleterre, et, — comme trait final, — déclarait vouloir entamer avec la Prusse et l'Autriche, à titre de puissances copartageantes, une *négociation séparée*... Cette dernière combinaison, qui remettait exclusivement le sort de la Pologne entre les mains de ceux-là mêmes qui l'avaient partagée et opprimée, ne manquait certes pas d'ironie. Lord Napier (dépêche du 16 juillet) avoue ingénument que c'était là quelque chose « à quoi l'on ne s'attendait pas; » le duc de Montebello déclara une telle ouverture « insultante, tendant à une *rupture positive et immédiate*, » et l'ambassadeur anglais « partagea pleinement l'impression du duc. » La proposition parut trop forte à M. de Rechberg lui-même, et, « sans chercher l'intention secrète qui a pu diriger le prince Gortchakov, et avant de s'entendre avec les gouvernemens d'Angleterre et de France, » il eut hâte de la repousser spontanément et « catégoriquement » dès le 19 juillet dans une dépêche au prince de Metternich. Cet empressement du cabinet autrichien, d'ordinaire si lent dans ses démarches, fit sensation et parut même de bon augure à quelques hommes d'une foi robuste. D'un autre côté, on répétait alors dans les cercles de Vienne un mot de M. de Rechberg qui présentait cet incident sous une couleur bien différente : « J'ai été très pressé... *de retarder les autres*,... » aurait dit le ministre de François-Joseph à ceux que sa pétulance avait quelque peu étonnés. Quoi qu'il en soit, il est avéré, et M. Drouyn de Lhuys s'est fait un devoir de le reconnaître, « qu'il n'a pas dépendu du gouvernement autrichien que l'idée suggérée par le cabinet des Tuileries ne fût adoptée. » (Dépêche au duc de Gramont, 3 août.) Cette idée consistait dans une note signée collectivement par les trois puissances « qui aurait donné au cabinet russe la preuve de l'unité de vues qu'il a semblé mettre en doute, et *garanti à l'Autriche qu'on entendait rester solidaires des conséquences d'une politique commune*. » Ce fut lord Russell qui déclina ce projet et refusa à l'Autriche la garantie qu'elle avait réclamée. Le désarroi était complet; les puissances écrivirent chacune séparément dans la première moitié du mois d'août (du 3 au 12) des dépêches dont la conclusion seule était identique, et cette conclusion rendait la Russie « responsable des graves conséquences que la prolongation des troubles de Pologne pourrait entraîner. » Le prince Gortchakov, dans sa réponse du 7 septembre, accepta cette responsabilité, et déclara « ne pas vouloir prolonger une discussion » évidemment sans but.

JULIAN KLACZKO.

(*La troisième partie à un prochain n°.*)

CÉSAR ET CICÉRON

I.

CICÉRON ET LE CAMP DE CÉSAR DANS LES GAULES.

Cicéron ne se trompait pas lorsqu'il disait un jour à César : « Après nous, il y aura de grands débats sur votre compte, comme il y en a eu parmi nous-mêmes. » Il est certain que c'est le personnage de l'histoire sur lequel on discute encore avec le plus d'acharnement. Aucun n'a excité plus de sympathies ni soulevé plus de colères, et il faut reconnaître qu'il semble y avoir en lui de quoi justifier les unes et les autres. On ne peut ni l'admirer ni le blâmer sans quelques réserves, et il attire toujours de quelque côté ceux qu'il repousse d'un autre. Les gens même qui le détestent le plus et qui ne peuvent pas lui pardonner la révolution politique qu'il a accomplie, lorsqu'ils viennent à songer à ses victoires ou quand ils lisent ses écrits, se sentent saisis pour lui d'une complaisance secrète.

Plus ce personnage est complexe et discuté, plus il importe, pour se faire de lui une idée juste, d'interroger ceux qui ont pu le connaître. Quoique Cicéron ait été presque toute sa vie séparé de César par des dissentimens graves, deux fois il eut l'occasion d'entretenir avec lui des relations intimes : pendant la guerre des Gaules, il fut son allié politique et son correspondant assidu; après Pharsale, il redevint son ami et se fit l'intermédiaire entre le vainqueur et ceux qu'il avait condamnés à l'exil. Cherchons ce qu'il

nous dit de lui à ces deux momens de sa vie où il l'a vu de plus près, et recueillons dans sa correspondance, qui nous a déjà tant servi pour étudier les hommes importans de cette époque, les renseignemens qu'elle contient sur celui qui fut le plus grand de tous.

I.

Il faut d'abord faire connaître par quels événemens Cicéron fut amené à déserter le parti aristocratique, auquel il s'était attaché depuis son consulat, pour servir la fortune des triumvirs, et comment l'ami courageux d'Hortensius et de Caton devint le complaisant de Pompée et de César. Ce n'est pas une belle époque de sa vie, et ses admirateurs les plus résolus la dissimulent le plus qu'ils le peuvent. Cependant il y a quelque intérêt, peut-être même quelque profit, à s'y arrêter un moment.

Quand Cicéron revint de l'exil, son retour fut un véritable triomphe. Brindes, où il débarqua, célébra son arrivée par des fêtes publiques. Tous les citoyens des municipes qui bordaient la voie Appienne l'attendaient sur la route, et il arrivait de toutes les fermes voisines des pères de famille avec leurs femmes et leurs enfans pour le voir passer. A Rome, il fut reçu par une multitude immense entassée sur les places publiques ou rangée sur les degrés des temples. « Il semblait, disait-il, que toute la ville se fût arrachée de ses fondemens pour venir saluer son libérateur. » Chez son frère, où il allait habiter, il trouva les plus grands personnages du sénat qui l'attendaient, et en même temps des adresses de félicitations de toutes les sociétés populaires de la ville. Il est probable que parmi ceux qui les avaient signées il s'en trouvait qui l'année précédente avaient voté avec le même empressement la loi qui l'exilait, et que beaucoup battaient des mains à son retour qui avaient applaudi à son départ; mais les peuples ont parfois de ces entraînemens étranges et généreux. Il leur arrive de se dégager par un élan imprévu des rancunes, des méfiances, des petitesses de l'esprit de parti, et, au moment où les passions semblent le plus ardentes et les divisions le plus vives, de s'unir tout à coup pour rendre hommage à un grand talent ou à un grand caractère qui, on ne sait comment, les a vaincus. D'ordinaire ces mouvemens de reconnaissance et d'admiration s'arrêtent vite; mais n'eussent-ils duré qu'un jour, ils sont un honneur immortel pour celui qui en a été l'objet, et l'éclat qu'ils laissent suffit à éclairer toute une vie. Aussi faut-il pardonner à Cicéron d'avoir parlé si souvent et avec tant d'effusion de ce beau jour. Un peu d'orgueil était ici légitime et naturel. Comment une âme

aussi tendre aux applaudissemens populaires aurait-elle résisté à l'ivresse d'un retour triomphal? « Je ne crois pas seulement revenir de l'exil, disait-il; il me semble que je monte au ciel. »

Mais il ne tarda pas à redescendre sur la terre. Quoi qu'il eût pu croire au premier moment, il reconnut bientôt que cette ville qui l'accueillait avec tant de fêtes n'était pourtant pas changée, et qu'il la retrouvait dans l'état où il l'avait quittée. L'anarchie y régnait depuis trois ans, mais une anarchie telle que, malgré tous les exemples que nous ont donnés nos révolutions, nous avons peine à nous la figurer. Depuis que les triumvirs, pour s'emparer de la république, avaient déchaîné la démagogie, elle était tout à fait maîtresse. Un hardi tribun, transfuge de l'aristocratie, et qui portait le plus beau nom de Rome, Clodius, s'était chargé de la conduire, et, autant que c'était possible, de la discipliner. Il avait déployé dans cette œuvre difficile beaucoup de talens et d'audace, et y avait assez bien réussi pour mériter de devenir la terreur des honnêtes gens. Quand nous parlons de la démagogie romaine, il ne faut pas oublier qu'elle était bien plus effrayante que la nôtre, et qu'elle se recrutait d'élémens plus redoutables. Quelque juste effroi que nous cause la populace qui, aux jours d'émeute, sort tout à coup des bas-fonds de nos villes manufacturières, à Rome ces couches inférieures descendaient bien plus bas encore. Au-dessous des étrangers sans aveu et des ouvriers sans pain, instrument ordinaire des révolutions, il y avait toute cette foule d'affranchis démoralisés par la servitude, et à qui la liberté n'avait donné qu'un moyen de plus de mal faire; il y avait ces gladiateurs dressés à combattre la bête ou l'homme, et qui se jouaient avec la mort des autres et avec la leur; il y avait surtout ces esclaves fugitifs, les pires de tous, qui, après avoir volé ou assassiné chez eux et vécu de pillage pendant la route, venaient de toute l'Italie se refugier et se perdre dans l'obscurité des quartiers populaires de Rome, multitude immonde et terrible de gens sans famille, sans patrie, qui, placés par l'opinion générale hors de la loi et de la société, n'avaient rien à respecter comme ils n'avaient rien à perdre. C'est parmi eux que Clodius recrutait ses bandes. Les enrôlemens se faisaient au grand jour, dans un des endroits les plus fréquentés de Rome, près des *degrés Auréliens*. On organisait ensuite les nouveaux soldats en décuries et en centuries sous des chefs énergiques. Ils se réunissaient par quartiers dans des sociétés secrètes, où ils allaient prendre le mot d'ordre, et avaient leur centre et leur arsenal au temple de Castor. Le jour venu, et quand on avait besoin d'une manifestation populaire, les tribuns ordonnaient de fermer les boutiques; alors les artisans rejetés sur la voie publique et toute l'armée des

sociétés secrètes s'acheminaient ensemble vers le Forum. Là, ils rencontraient, non pas les honnêtes gens, qui, se sentant inférieurs, restaient chez eux, mais des gladiateurs et des pâtres que le sénat, pour se défendre, faisait venir des contrées sauvages du Picenum ou de la Gaule, et la bataille commençait. « Figurez-vous Londres, dit M. Mommsen, avec la population esclave de la Nouvelle-Orléans, la police de Constantinople, l'industrie de Rome moderne, et songez à l'état politique de Paris en 1848 : vous aurez quelque idée de Rome républicaine à ses derniers momens. »

Il n'y avait plus de loi qu'on respectât, plus de citoyen, plus de magistrat qui fût à l'abri de la violence. Un jour on brisait les faisceaux d'un consul, le lendemain on laissait pour mort un tribun. Le sénat lui-même, entraîné par l'exemple, avait fini par perdre cette qualité qu'un Romain perdait la dernière, la gravité. Dans cette assemblée de rois, comme avait dit un Grec, on se disputait avec une brutalité révoltante. Cicéron ne surprenait personne lorsqu'il donnait à ses adversaires les noms de *pourceau*, d'*ordure* et de *chair pourrie*. Quelquefois les discussions devenaient si vives que le bruit en arrivait jusqu'à cette foule émue qui remplissait les portiques voisins de la curie. Elle y prenait part alors, et avec tant de violence que les sénateurs épouvantés s'empressaient de fuir. Au Forum, on le comprend, c'était bien pis encore. Cicéron rapporte que quand on était fatigué de s'insulter, on se crachait au visage. Il fallait prendre d'assaut la tribune lorsqu'on voulait parler au peuple, et on risquait sa vie pour essayer de s'y maintenir. Les tribuns avaient trouvé une nouvelle manière d'obtenir l'unanimité des suffrages pour les lois qu'ils proposaient : c'était de faire battre et de chasser tous ceux qui s'avisaient de n'être pas de leur opinion; mais nulle part les luttes n'étaient plus ardentes qu'au champ de Mars les jours d'élection. On en était réduit à regretter le temps où l'on trafiquait publiquement de la voix des électeurs et où tout le monde savait qu'il en coûtait 800 talents pour devenir consul. En ce moment, on ne se donnait même plus la peine d'acheter les dignités publiques : on trouvait plus commode de les prendre de force. Chaque parti se rendait avant le jour au champ de Mars. Des rencontres avaient lieu dans les chemins qui y conduisaient. On se pressait d'y arriver avant ses adversaires, ou, s'ils y étaient déjà établis, on les attaquait pour les déloger : naturellement les dignités appartenaient à ceux qui restaient maîtres de la place. Au milieu de toutes ces bandes armées, il n'y avait de sécurité pour personne. On était réduit à se fortifier dans sa maison de peur d'y être surpris. On ne pouvait plus sortir qu'avec un cortége de gladiateurs et d'esclaves. Pour aller d'un quartier à l'autre, on prenait autant de précautions

que si l'on avait eu à traverser une contrée déserte, et l'on se rencontrait au détour d'une rue avec la même frayeur qu'on aurait eue au coin d'un bois. Au milieu de Rome, il y avait des batailles véritables et des siéges en règle. C'était une manœuvre ordinaire que de mettre le feu à la maison de ses ennemis, au risque d'incendier tout un quartier, et vers la fin il ne se passait pas d'élection ou d'assemblée populaire sans que le sang ne coulât. « Le Tibre, dit Cicéron en parlant d'un de ces combats, fut rempli des corps des citoyens, les égouts publics en furent comblés, et l'on fut forcé d'étancher avec des éponges le sang qui ruisselait du Forum. »

Voilà dans quelles obscures convulsions périssait la république romaine et quels désordres honteux usaient ses dernières forces. Cicéron connaissait bien cette anarchie sanglante et les dangers qu'il allait y courir. Aussi avait-il pris, avant de rentrer à Rome, la résolution d'être prudent pour ne plus s'exposer à en sortir. Ce n'était pas une de ces âmes que le malheur rend plus fortes, et qui trouvent un plaisir amer à lutter avec la mauvaise fortune. L'exil l'avait découragé. Pendant les longs ennuis de son séjour en Thessalie, il avait fait un triste retour sur le passé. Il s'était reproché comme des crimes ses velléités de courage et d'indépendance, l'audace qu'il avait eue de combattre les puissans, et la faute qu'il avait commise de se lier trop étroitement au parti qu'il jugeait le meilleur, mais qui était évidemment le plus faible. Il revenait bien décidé à s'engager le moins qu'il pourrait avec personne, à désarmer ses ennemis par ses complaisances et à ménager tout le monde. C'est la conduite qu'il tint à son arrivée, et ses premiers discours sont des chefs-d'œuvre de politique. Il est visible qu'il penche encore vers l'aristocratie, qui avait pris une part très active à son retour, et il a pour la louer de beaux accens de patriotisme et de reconnaissance; mais déjà il commence à caresser César, et il appelle Pompée « le plus vertueux, le plus sage, le plus grand des hommes de son siècle et de tous les siècles. » En même temps, il nous dit lui-même qu'il se gardait bien de paraître au sénat quand on devait y traiter des questions irritantes, et qu'il avait grand soin de se sauver du Forum dès que la discussion y devenait trop vive. « Plus de remèdes énergiques, répondait-il à ceux qui essayaient de le pousser à quelque action d'éclat; je veux me traiter par le régime. »

Cependant il s'aperçut bientôt que cette adroite réserve ne suffisait pas à écarter de lui tout danger. Tandis qu'il faisait rebâtir sa maison du Palatin, qui avait été détruite après son départ, les bandes de Clodius se jetèrent sur les ouvriers, les dispersèrent, et, enhardis par ce succès, mirent le feu à celle de son frère Quintus, qui était voisine. Quelques jours plus tard, comme il se promenait sur la

voie Sacrée, il entendit tout à coup un grand bruit, et vit en se retournant des bâtons levés et des épées nues. C'étaient les mêmes gens qui venaient l'assaillir. Il eut grand'peine à se sauver dans le vestibule d'une maison amie pendant que ses esclaves se battaient bravement devant la porte pour lui donner le temps de s'échapper. Caton n'aurait pas été ému de ces violences; Cicéron dut en être très effrayé : elles lui firent surtout comprendre que son système de ménagemens habiles n'assurait pas suffisamment sa sécurité. Il était probable en effet qu'aucun parti ne s'exposerait pour le défendre tant qu'il n'aurait à lui donner que des complimens, et comme il ne pouvait pas rester seul et sans secours au milieu de toutes ces factions armées, il fallait bien que, pour trouver l'appui dont il avait besoin, il consentît à s'engager davantage avec l'une d'elles.

Mais laquelle devait-il choisir? C'était une question grave, qui allait mettre son intérêt aux prises avec ses sympathies. Toutes ses préférences étaient évidemment pour l'aristocratie. Il s'était étroitement attaché à elle vers l'époque de son consulat, et depuis ce temps il faisait profession de la servir : c'était pour elle qu'il venait de braver la colère du peuple et de s'exposer à l'exil. Or cet exil même lui avait appris combien le parti le plus honnête était aussi le moins sûr. Au dernier moment, le sénat n'avait pas trouvé de moyen plus efficace pour le sauver que de faire des décrets inutiles, de prendre des vêtemens de deuil et d'aller se jeter en corps aux pieds des consuls. Cicéron jugeait que ce n'était pas assez. En se voyant si mal défendu, il avait soupçonné que des gens qui ne prenaient pas plus résolûment ses intérêts n'étaient pas fâchés de sa disgrâce, et peut-être ne se trompait-il pas. L'aristocratie romaine, quoi qu'il eût fait pour elle, ne pouvait pas oublier qu'il était un homme nouveau. Les Appius, les Cornelius, les Manlius, regardaient toujours avec quelque déplaisir ce petit bourgeois d'Arpinum que les suffrages populaires avaient fait leur égal. Encore aurait-on pu lui pardonner sa fortune, s'il l'avait supportée lui-même avec plus de modestie; mais on connaît sa vanité : elle n'était que ridicule; l'aristocratie, qu'elle blessait, la trouvait criminelle. Elle ne pouvait pas souffrir la fierté légitime avec laquelle il rappelait sans cesse qu'il n'était qu'un parvenu. Elle trouvait étrange qu'attaqué par des insolences, il osât répondre par des railleries; et récemment encore elle s'était montrée scandalisée qu'il se fût oublié lui-même au point d'acheter la villa de Catulus à Tusculum et d'aller loger au Palatin dans la maison de Crassus. Cicéron, avec sa finesse ordinaire, démêlait très bien tous ces sentimens de l'aristocratie, et même il les exagérait. Depuis qu'il était revenu de l'exil, il avait encore contre elle d'autres griefs. Elle s'était donné beaucoup de

peine pour le faire rappeler; mais elle n'avait pas prévu l'éclat de son retour, et il ne semble pas qu'elle en ait été contente. « Ceux qui m'ont coupé les ailes, dit Cicéron, sont fâchés de voir qu'elles repoussent. » Depuis ce moment, ses bons amis du sénat ne voulurent plus rien faire pour lui. Il avait trouvé sa fortune très compromise, sa maison du Palatin brûlée, ses villas de Tusculum et de Formies pillées et détruites, et personne ne songeait à l'indemniser de ces pertes. Ce qui l'irritait encore davantage, c'est qu'il voyait bien qu'on ne partageait pas sa colère contre Clodius. A ses emportemens furieux, on se montrait froid, on restait muet. Quelques-uns même, les plus habiles, affectaient de ne parler qu'avec estime de ce tribun factieux, et ne rougissaient pas de lui tendre la main en public. D'où pouvaient venir leurs ménagemens pour un homme qui les avait si peu ménagés? C'est qu'ils espéraient s'en servir, et qu'ils nourrissaient en secret la pensée d'appeler la démagogie au secours de l'aristocratie en péril. Cette alliance, quoique moins ordinaire que celle de la démagogie avec le despotisme, n'était pas cependant impossible, et les bandes de Clodius, si l'on parvenait à se l'attacher, auraient permis au sénat de tenir les triumvirs en respect. Cicéron, qui s'apercevait de cette politique, craignait d'en être la victime; il regrettait alors amèrement les services qu'il avait essayé de rendre au sénat, et qui lui avaient coûté si cher. En se rappelant les dangers auxquels il s'était exposé pour le défendre, les luttes opiniâtres et malheureuses qu'il avait soutenues pendant quatre ans, la ruine de sa fortune politique et les désastres de sa fortune privée, il disait avec tristesse : « Je le vois bien maintenant, je n'étais qu'un sot (*scio me asinum germanum fuisse*). »

Il ne lui restait donc qu'à se tourner vers les triumvirs. C'est le conseil que lui donnaient le sage Atticus son ami et son frère Quintus, que l'incendie de sa maison avait contre son habitude rendu prudent; c'est le parti qu'il était lui-même tenté de prendre toutes les fois qu'il venait de courir quelque danger nouveau. Cependant il éprouvait quelque peine à se décider. Les triumvirs avaient été jusque-là ses ennemis les plus cruels. Sans parler de Crassus, dans lequel il détestait un complice de Catilina, il savait bien que c'était César qui avait lâché Clodius contre lui, et il ne pouvait pas oublier que Pompée, qui avait juré de le défendre, l'avait lâchement abandonné à la vengeance de ses deux amis; mais il n'avait pas le choix des alliances, et puisqu'il n'osait plus se fier au parti aristocratique, il était bien forcé de se mettre sous la protection des autres. Il lui fallut donc se résigner. Il autorisa son frère à s'engager pour lui auprès de César et de Pompée, et se mit en mesure de servir leur ambition. Son premier acte, après son re-

tour, avait été de demander pour Pompée un de ces pouvoirs extraordinaires dont il était si avide : il lui avait fait confier pour six ans le soin de pourvoir à la subsistance de Rome, et à cette occasion on l'avait revêtu d'une autorité presque sans limites. Peu de temps après, quoique le trésor public fût épuisé, il fit accorder une somme d'argent à César pour payer ses légions et la permission d'avoir dix lieutenans sous ses ordres. Lorsque l'aristocratie, qui comprenait dans quel dessein il faisait la conquête des Gaules, voulut l'empêcher de la poursuivre, ce fut encore Cicéron qui demanda et qui obtint qu'on lui laisserait achever son œuvre. C'est ainsi que l'ancien ennemi des triumvirs devint leur défenseur ordinaire devant le sénat. L'appui qu'il consentit à leur donner ne leur fut pas inutile. Son grand nom et sa parole éloquente attiraient à lui les modérés de tous les partis, ceux dont l'opinion était chancelante et les convictions indécises, ceux surtout qui, fatigués d'une liberté trop orageuse, cherchaient partout une main ferme qui leur donnât le repos. Et tous ceux-là, joints aux amis personnels de César et de Pompée, aux créatures que le riche Crassus s'était faites en les payant et aux ambitieux de toute sorte qui pressentaient l'avénement du régime monarchique et voulaient être les premiers à le saluer, formaient dans le sénat une sorte de majorité dont Cicéron était l'orateur et le chef, et qui rendait aux triumvirs l'important service de donner une sanction légale à ce pouvoir qu'ils avaient conquis par la violence et qu'ils exerçaient par l'illégalité.

Cicéron avait enfin obtenu le repos. Ses ennemis le craignaient, Clodius n'osait plus se risquer à l'attaquer, on l'enviait d'être entré si avant dans la familiarité des nouveaux maîtres, et cependant cette conduite habile, qui lui valait les remercîmens des triumvirs et les félicitations d'Atticus, ne laissait pas quelquefois de lui peser. Il avait beau se dire que « sa vie avait repris son éclat, » il n'en éprouvait pas moins des remords de servir des gens dont il connaissait l'ambition et qu'il savait redoutables à la liberté de son pays. Au milieu des efforts qu'il faisait pour les satisfaire, il avait des réveils subits de patriotisme qui le faisaient rougir. Sa correspondance intime porte à chaque instant la trace des alternatives par lesquelles il passait. Un jour il écrivait à Atticus d'un ton léger et résolu : « Laissons là l'honneur, la justice et les belles maximes!... Puisque ceux qui ne peuvent rien ne veulent pas m'aimer, essayons de nous faire aimer de ceux qui peuvent tout. » Mais la honte le prenait le lendemain, et il ne pouvait s'empêcher de dire à son ami : «Est-il rien de plus triste que notre vie, la mienne surtout? Si je parle d'après mes convictions, je passe pour fou; si j'écoute mes intérêts, on m'accuse d'être esclave; si je me tais, on dit que j'ai

peur. » Même dans ses discours publics, malgré la réserve qu'il s'impose, on sent percer ses déplaisirs secrets. Il me semble qu'on les découvre surtout dans ce ton incroyable d'amertume et de violence qui lui est alors familier. Jamais peut-être il n'a prononcé d'invectives plus passionnées. Or ces excès d'emportement contre les autres viennent souvent d'une âme qui n'est pas contente de soi. Ce qui rendait à ce moment son éloquence si cruelle, c'était ce sentiment de malaise intérieur qu'on éprouve quand on est dans une mauvaise voie et qu'on n'a pas le courage d'en sortir. Il ne pardonnait pas à ses anciens amis leurs railleries et aux nouveaux leurs exigences; il se reprochait secrètement ses lâches concessions : il en voulait aux autres et à lui-même, et Vatinius ou Pison payait pour tout le monde. Dans cette situation d'esprit, il ne pouvait être un ami sûr pour personne. Il lui arrivait de se retourner brusquement contre ses nouveaux alliés, et de leur porter des coups d'autant plus désagréables qu'ils étaient moins attendus. Quelquefois il se donnait le plaisir d'attaquer leurs meilleurs amis pour montrer aux autres et se prouver à lui-même qu'il n'avait pas entièrement perdu sa liberté. On avait été fort surpris de l'entendre, dans un discours où il défendait les intérêts de César, vanter avec excès Bibulus, que César détestait. Un jour même il parut tout à fait prêt à revenir vers ceux qu'avant de les abandonner il appelait les honnêtes gens. L'occasion lui semblait bonne pour rompre d'une façon solennelle avec son nouveau parti. L'amitié des triumvirs s'était fort refroidie. Pompée n'était pas content des succès de cette guerre des Gaules qui menaçait de faire oublier ses anciennes victoires. Cicéron, qui l'entendait parler sans ménagemens de son rival, jugea qu'il pouvait sans danger donner quelque satisfaction à sa conscience irritée, et voulut par un coup d'éclat mériter le pardon de ses anciens amis. Profitant de quelque embarras qu'on suscitait à l'exécution de la loi agraire de César, il annonça pompeusement qu'aux ides de mai il parlerait sur la vente des terres de Campanie, qui par cette loi étaient distribuées au peuple. L'effet de sa déclaration fut très grand. Les alliés des triumvirs étaient aussi scandalisés que surpris, et le parti aristocratique s'empressa d'accueillir avec des transports de joie l'éloquent transfuge qui lui revenait; mais en quelques jours tout se tourna contre lui. Au moment même où il se décidait à ce coup d'éclat, l'alliance qu'on croyait rompue entre les triumvirs se renouait à Lucques, et au milieu d'une cour de flatteurs ils se partageaient encore une fois le monde. Cicéron allait donc se trouver de nouveau seul et sans appui en présence d'un ennemi irrité et tout puissant qui menaçait de le livrer encore à la vengeance de Clodius. Atticus grondait; Quintus, qui

s'était engagé pour son frère, se plaignait rudement qu'on le fît manquer de parole; Pompée, quoiqu'il eût secrètement encouragé la défection, affectait de s'en fâcher plus que personne. Le malheureux Cicéron, attaqué de tous les côtés et tremblant d'avoir soulevé tant de colères, s'empressa de se soumettre et promit tout ce qu'on voulut. C'est ainsi que cette tentative d'indépendance ne fit que rendre son esclavage plus lourd.

A partir de ce moment, il semble avoir plus résolûment accepté sa situation nouvelle, par le sentiment qu'il avait qu'il ne pouvait pas la changer. Il se résigna à combler d'éloges de plus en plus hyperboliques le vaniteux Pompée, qui n'en avait jamais assez. Il consentit à devenir, avec Oppius et Balbus, l'homme d'affaires de César et à surveiller les monumens qu'il faisait construire. Il alla plus loin, et voulut bien, à la prière de ses puissans protecteurs, tendre la main à des gens qu'il regardait comme ses plus grands ennemis. Pour un homme qui avait les haines si violentes, ce n'était pas un petit sacrifice; mais du moment qu'il entrait si résolûment dans leur parti, il fallait bien qu'il acceptât leurs amitiés comme il défendait leurs desseins. On commença par le réconcilier avec Crassus. Ce fut une grande affaire, et qui ne s'acheva pas en un jour, car lorsqu'on croyait leur vieille inimitié apaisée, elle se ranima tout d'un coup dans une discussion du sénat, et Cicéron maltraita son nouvel allié avec une violence qui le surprit lui-même. « Je croyais ma haine épuisée, disait-il naïvement, et je ne pensais pas qu'il m'en restât dans le cœur. » On lui demanda ensuite de prendre la défense de Vatinius; il y consentit d'assez bonne grâce, quoiqu'il eût prononcé contre lui l'année précédente une invective furieuse. Les avocats à Rome étaient assez accoutumés à ces brusques reviremens, et Cicéron en avait donné déjà plus d'un exemple. Lorsque Gabinius revint d'Égypte, après avoir rétabli le roi Ptolémée contre l'ordre formel du sénat, Cicéron, qui ne pouvait pas le souffrir, trouvant l'occasion bonne pour le perdre, se préparait à l'attaquer; mais Pompée vint le prier instamment de le défendre. Il n'osa pas résister, changea de rôle, et se résigna à parler pour un homme qu'il détestait, dans une cause qu'il jugeait mauvaise. Il eut au moins la consolation de perdre son procès, et quoique en toute occasion il tînt beaucoup au succès, il est probable que cet échec ne lui causa pas de peine.

Mais il comprenait bien que tant de complaisance et de soumission, et tous ces démentis éclatans qu'il était forcé de se donner à lui-même, finiraient par soulever contre lui l'opinion publique. Aussi s'avisa-t-il d'écrire vers cette époque à son ami Lentulus, l'un des chefs de l'aristocratie, une lettre importante, qu'il desti-

nait probablement à être répandue, et où il expliquait sa conduite. Dans cette lettre, après avoir raconté les faits à sa façon et assez maltraité ceux dont il abandonnait le parti, ce qui est un moyen commode et généralement employé pour prévenir leurs plaintes et les rendre responsables du mal qu'on va leur faire, il se hasarde à présenter, avec une étrange franchise, une sorte d'apologie de la versatilité politique. Les raisons qu'il donne pour la justifier ne sont pas toujours très bonnes; mais il faut croire qu'on n'en peut pas trouver de meilleures, puisqu'on n'a pas cessé de s'en servir. Sous prétexte que Platon a dit quelque part « qu'il ne faut pas faire plus violence à sa patrie qu'à son père, » Cicéron pose en principe qu'un homme politique ne doit pas s'obstiner à vouloir ce que ses concitoyens ne veulent plus, ni perdre sa peine à tenter des oppositions inutiles. Les circonstances changent, il faut changer avec elles, et s'accommoder au vent qui souffle pour ne pas se briser sur l'écueil. Est-ce là d'ailleurs véritablement changer? Ne peut-on pas vouloir au fond la même chose et servir son pays sous des drapeaux différens? On n'est pas inconstant pour défendre, selon les circonstances, des opinions qui semblent contradictoires, si par des routes opposées on marche au même but, et ne sait-on pas « qu'il faut souvent changer la direction des voiles, quand on veut arriver au port? » Ce ne sont là que de ces maximes générales qu'un politique inventif imagine pour couvrir ses faiblesses, et il n'y a pas à les discuter. La meilleure manière de défendre Cicéron, c'est de rappeler en quel temps il a vécu, et comme il était peu fait pour ce temps. Ce littérateur élégant, cet artiste ingénieux, cet ami des arts tranquilles, avait été placé, par un caprice du sort, dans une des époques les plus violentes et les plus troublées de l'histoire. Que pouvait faire, parmi ces luttes sanglantes où la force était maîtresse, un homme de loisir et d'étude, qui n'avait d'autre arme que sa parole et qui rêvait toujours les plaisirs de la toge et les lauriers pacifiques de l'éloquence? Il fallait une âme plus virile que la sienne pour tenir tête à ces assauts. Les événemens, plus forts que lui, confondaient à chaque instant ses desseins et se jouaient de sa volonté hésitante. A son entrée dans la vie politique, il avait pris pour devise le repos et l'honneur, *otium cum dignitate;* mais ce ne sont pas deux choses qu'il soit facile d'unir ensemble en des temps de révolution, et presque toujours on perd l'une des deux quand on veut trop conserver l'autre. Les caractères résolus, qui le savent bien, font tout d'abord leur choix entre elles, et, selon qu'on est Caton ou Atticus, on se décide dès le premier jour pour le repos ou pour l'honneur. Les indécis, comme Cicéron, passent de l'un à l'autre, selon les circonstances, et les compromettent à la fois tous les

deux. Nous sommes arrivés, dans l'histoire de sa vie, à l'un de ces momens pénibles où il sacrifie l'honneur au repos; ne lui soyons pas trop sévères, et souvenons-nous que plus tard il a sacrifié non-seulement son repos, mais même sa vie, pour sauver son honneur.

II.

Un des résultats de la nouvelle politique de Cicéron fut de lui donner l'occasion de bien connaître César. Ce n'est pas qu'ils eussent été jusque-là étrangers l'un à l'autre. Le goût qu'ils avaient tous deux pour les lettres, la communauté même de leurs études, les avaient réunis dans leur jeunesse, et de ces premiers rapports, qui ne s'oublient jamais, il leur était resté un fonds de sympathie et de bienveillance mutuelles. Mais, comme dans la suite ils s'étaient attachés à des partis contraires, les événemens n'avaient pas tardé à les séparer. Au Forum, au sénat, ils avaient pris l'habitude d'être toujours d'un avis opposé, et naturellement leur amitié avait souffert de la vivacité de leurs discussions. Cependant Cicéron nous dit que, même quand ils étaient le plus animés l'un contre l'autre, César n'avait jamais pu le haïr.

La politique les avait désunis, la politique les rapprocha. Quand Cicéron se fut tourné vers le parti des triumvirs, leurs relations intimes recommencèrent; mais cette fois leur situation était différente, et leur liaison ne pouvait plus avoir le même caractère. L'ancien condisciple de Cicéron était devenu pour lui un protecteur. Ce n'était plus un attrait mutuel ou des études communes, c'était l'intérêt et la nécessité qui les unissaient ensemble, et leurs liens nouveaux étaient formés par une sorte d'accord réciproque dans lequel l'un des deux livrait son talent et un peu de son honneur afin que l'autre lui garantît le repos. Ce ne sont pas là, il faut l'avouer, des circonstances bien favorables pour faire naître une amitié sincère. Cependant, lorsqu'on lit la correspondance intime de Cicéron, où il parle à cœur ouvert, on ne peut douter qu'il n'ait trouvé beaucoup de charmes dans ces rapports avec César qui lui semblaient d'abord devoir être si difficiles. C'est probablement qu'il les comparait à ceux qu'il lui fallait, à la même époque, entretenir avec Pompée. César au moins était toujours affable et poli. Quoiqu'il eût les plus graves affaires sur les bras, il trouvait le temps de songer à ses amis et de plaisanter avec eux. Tout victorieux qu'il était, il souffrait qu'on lui écrivît « familièrement et sans bassesse. » Il répondait lui-même des lettres aimables, « pleines de politesse, de prévenance et d'agrément, » qui ravissaient Cicéron. Pompée au contraire semblait prendre plaisir à le blesser par ses grands airs.

Ce vaniteux solennel, qu'avaient gâté les adorations des peuples de l'Orient, et qui ne pouvait s'empêcher de prendre des allures de triomphateur rien que pour aller de sa maison d'Albe à Rome, affectait un ton impérieux et hautain qui lui aliénait tout le monde. Ce qui déplaisait encore plus que son insolence, c'était sa dissimulation. Il avait une sorte de répugnance à communiquer ses projets aux autres; il les cachait même à ses amis les plus dévoués, qui avaient intérêt à les connaître pour les soutenir. Cicéron s'est plaint plus d'une fois qu'on ne pouvait jamais savoir ce qu'il voulait; il lui est même arrivé de se tromper complétement sur ses intentions véritables et de le fâcher en croyant le servir. Cette dissimulation obstinée passait sans doute, aux yeux du plus grand nombre, pour une profonde politique; mais les habiles n'avaient pas de peine à en démêler le motif. S'il ne disait son opinion à personne, c'est que le plus souvent il n'avait pas d'opinion, et, comme il arrive assez ordinairement, le silence ne servait chez lui qu'à couvrir le vide. Il marchait à l'aventure, sans principe fixe ni système arrêté, et ne portait jamais les yeux au-delà des circonstances présentes. Les événemens l'ont toujours surpris, et il a bien montré qu'il n'était pas plus capable de les diriger que de les prévoir. Son ambition elle-même, qui était sa passion dominante, n'avait pas des vues précises et des prétentions décidées. Quelques dignités qu'on lui offrît pour la satisfaire, on voyait bien qu'elle souhaitait toujours autre chose; on le voyait sans qu'il le dît, car il cherchait assez gauchement à le cacher. C'était sa tactique ordinaire de faire le dégoûté, et il voulait qu'on le forçât à accepter ce qu'il souhaitait le plus obtenir. On comprend que cette comédie trop répétée ne trompait plus personne. En somme, comme il a successivement attaqué et défendu tous les partis, et qu'après avoir paru souvent désirer une autorité presque royale, il n'a pas essayé de détruire la république quand il en avait le pouvoir, il nous est impossible de savoir aujourd'hui quels projets il avait conçus, ou même s'il avait conçu quelque projet.

Il n'en est pas ainsi de César. Celui-là se rendait compte au moins de son ambition, et il savait nettement ce qu'il voulait faire. Ses projets étaient arrêtés avant même qu'il ne fût entré dans la vie publique; il avait formé dès sa jeunesse le dessein de changer la constitution de son pays. Le spectacle des révolutions auxquelles il assistait lui en avait fait naître la pensée, le sentiment qu'il avait de sa valeur et de la médiocrité de ses ennemis lui donna la force de l'entreprendre, et une sorte de croyance superstitieuse en sa destinée, assez ordinaire chez les gens qui tentent ces grandes aventures, l'assurait d'avance du succès. Aussi marchait-il résolûment

vers son but, sans témoigner pour l'atteindre une ardeur précipitée, mais sans le perdre jamais de vue. Bien savoir ce qu'on veut n'est pas une qualité commune, surtout à ces époques troublées où le bien et le mal se mêlent, et pourtant le triomphe n'appartient qu'à ceux qui la possèdent. Ce qui fit surtout la supériorité de César, c'est qu'au milieu de ces politiques irrésolus qui n'avaient que des projets incertains, des convictions hésitantes et des velléités d'ambition, il avait seul une ambition réfléchie et un dessein arrêté. On ne l'abordait pas sans subir l'ascendant de cette volonté puissante et tranquille, qui avait la pleine vue de ses projets, la conscience de ses forces et la certitude de la victoire. Cicéron le subit comme les autres malgré ses préventions. En présence de tant de suite et de fermeté, il ne put s'empêcher de faire des comparaisons fâcheuses avec le trouble et l'inconsistance de son ancien ami. « Je suis de votre avis sur Pompée, écrivait-il à demi-mots à son frère, ou plutôt vous êtes du mien, car voilà longtemps que je ne chante plus que César. » C'est qu'en effet il suffisait d'approcher un véritable homme de génie pour reconnaître tout ce qu'il y avait de vide dans cette apparence de grand homme que des succès faciles et un air de majesté bouffie avaient imposé si longtemps à l'admiration des sots.

Il ne faudrait pas croire cependant que César fût un de ces opiniâtres qui s'obstinent contre les événemens et ne consentent jamais à rien changer aux plans qu'ils ont une fois conçus. Personne au contraire ne savait mieux que lui se plier aux nécessités. Son but restait le même, mais il n'hésitait pas, quand il le fallait, à prendre les moyens les plus différens pour l'atteindre. Précisément à l'époque qui nous occupe, une de ces modifications importantes eut lieu dans sa politique. M. Mommsen a fort bien établi que ce qui distingue César des hommes qu'on lui compare d'ordinaire, Alexandre et Napoléon, c'est qu'à l'origine il était plus un homme d'état qu'un général. Il n'est pas sorti des camps comme eux, et il n'avait fait encore que les traverser lorsque, par occasion et presque malgré lui, il est devenu un conquérant. Toute sa jeunesse s'est écoulée à Rome dans les agitations de la vie politique, et il n'est parti pour la Gaule qu'à l'âge où Alexandre était mort et Napoléon vaincu. Évidemment il avait conçu le dessein de se faire le maître sans employer les armes; il comptait détruire la république par une révolution intérieure et lente, et en conservant autant que possible, dans une œuvre aussi illégale, les dehors de la légalité. Il voyait que le parti populaire avait plus de goût pour les réformes sociales que pour les libertés politiques, et il pensait avec raison qu'une monarchie démocratique ne lui répugnerait pas. En multipliant les trou-

bles, en se faisant le complice secret de Catilina et de Clodius, il fatiguait les républicains timides d'une liberté trop remuante et les préparait à la sacrifier volontiers au repos. Il espérait de cette façon que la république, ébranlée par ces assauts journaliers qui épuisaient et lassaient ses défenseurs les plus intrépides, finirait par tomber un jour sans violence et sans bruit; mais, à notre grande surprise, au moment où ce dessein si habilement concerté semblait près de réussir, nous voyons que César y renonce tout d'un coup. Après ce consulat où il avait gouverné tout seul, réduisant son collègue à l'inaction et le sénat au silence, il s'éloigne de Rome pour dix ans et va tenter la conquête d'un pays inconnu. Quel motif le décidait à ce changement inattendu? On aimerait à croire qu'il éprouvait quelque dégoût pour cette vie de basses intrigues qu'il menait à Rome, et qu'il voulait se retremper dans des travaux plus dignes de lui; mais il est bien plus probable qu'après avoir reconnu que la république tomberait d'elle-même, il comprit qu'il fallait une armée et un renom militaire pour avoir raison de Pompée. Ce fut donc sans entraînement, sans passion, de propos délibéré et par calcul, qu'il se décida à partir pour la Gaule. Quand il prit cette résolution importante et qui a tant servi à sa grandeur, il avait quarante-quatre ans. Pascal trouve que c'était commencer bien tard, et qu'il était trop vieux pour s'amuser à conquérir le monde. C'est au contraire, à ce qu'il semble, un des efforts les plus admirables de cette énergique volonté qu'à l'âge où les habitudes sont irrémédiablement prises, où l'on est entré sans retour dans la voie qu'on doit suivre jusqu'à la fin, il ait brusquement commencé une vie nouvelle, et que, quittant tout d'un coup ce métier d'agitateur populaire qu'il avait fait vingt-cinq ans, il se soit mis à gouverner des provinces et à diriger des armées. A la vérité ce spectacle est plus surprenant pour nous qu'il ne l'était alors. Ce n'est guère l'habitude aujourd'hui qu'on s'improvise administrateur ou général à cinquante ans, et ces choses nous semblent demander une vocation spéciale et un long apprentissage; l'histoire nous prouve qu'il en était autrement à Rome. Ne venait-on pas de voir le voluptueux Lucullus, qui allait commander l'armée d'Asie, se faire enseigner l'art de la guerre pendant le voyage et vaincre Mithridate à son arrivée? Quant à l'administration, un riche Romain l'apprenait chez lui. Ces vastes domaines, ces légions d'esclaves qu'il possédait, ce maniement d'une immense fortune qui souvent dépassait celle de plusieurs royaumes de nos jours, le familiarisaient par avance avec l'art de gouverner. C'est ainsi que César, qui n'avait encore pu s'exercer au gouvernement des provinces et au commandement des armées que pendant l'année de sa préture en Espagne, n'eut pas

besoin de plus d'études pour vaincre les Helvètes et organiser les pays vaincus, et qu'il se trouva être du premier coup un admirable général et un administrateur de génie.

C'est à cette époque que recommencèrent ses liaisons intimes avec Cicéron, et elles durèrent autant que la guerre des Gaules. Cicéron avait souvent l'occasion de lui écrire pour lui recommander des gens qui voulaient servir sous ses ordres. C'était l'ambition de la jeunesse à ce moment de partir pour le camp de César. Outre le désir de prendre part à de grandes choses sous un tel général, on avait aussi l'espoir secret de s'enrichir dans ces contrées lointaines. On sait de quel charme se pare ordinairement l'inconnu, et comme il est facile de lui prêter tous les agrémens qu'on souhaite. La Gaule était pour les imaginations de ce temps ce que fut l'Amérique au XVIe siècle. On supposa que dans ces pays qui n'avaient été visités par personne on trouverait des trésors amoncelés, et tous ceux qui avaient leur fortune à faire se hâtaient d'aller trouver César pour avoir leur part du butin. Cet empressement ne lui déplaisait pas; il témoignait du prestige qu'exerçaient ses conquêtes et servait à ses desseins. Aussi invitait-il volontiers les gens à venir avec lui. Il écrivait gaîment à Cicéron, qui lui avait demandé un grade pour un Romain inconnu : « Vous m'avez recommandé M. Offius; si vous voulez, je le ferai roi de la Gaule, à moins qu'il n'aime mieux être lieutenant de Lepta. Envoyez-moi qui vous voudrez, afin que je l'enrichisse. » Justement Cicéron avait auprès de lui à ce moment deux personnes qu'il aimait beaucoup et qui avaient grand besoin d'être enrichies, le jurisconsulte Trebatius Testa et son frère Quintus. L'occasion était bonne; il en profita pour les envoyer tous les deux à César.

Trebatius était un jeune homme de beaucoup de talent et d'une grande ardeur pour l'étude, qui s'était attaché à Cicéron et ne le quittait pas. Il avait abandonné de bonne heure, pour venir à Rome, sa pauvre petite ville d'Ulubres, située au milieu des Marais-Pontins, Ulubres la déserte, *vacuæ Ulubræ*, dont on appelait les habitans les grenouilles d'Ulubres. Il avait appris le droit, et comme il y était devenu très fort, il rendait sans doute beaucoup de services à Cicéron, qui n'a jamais bien su la jurisprudence, et qui trouvait plus commode de s'en moquer que de l'apprendre. Malheureusement, les consultations étant gratuites, les jurisconsultes ne faisaient pas fortune à Rome. Aussi Trebatius était-il très pauvre malgré sa science. Cicéron, qui l'aimait sans égoïsme, consentit à se priver de l'agrément et de l'utilité qu'il trouvait dans son commerce, et il l'envoya à César avec une de ces lettres charmantes de recommandation qu'il savait si bien écrire et dans lesquelles il dé-

ployait tant de grâce et d'esprit. « Ce n'est pas, lui disait-il, le commandement d'une légion ou un gouvernement que je vous demande pour lui. Je ne détermine rien. Accordez-lui votre amitié, et si vous voulez ensuite faire quelque chose pour sa fortune et pour sa gloire, je ne m'y opposerai pas. Enfin je vous l'abandonne tout entier; je vous le livre de la main à la main, comme on dit, et j'espère qu'il se trouvera bien entre ces mains fidèles et victorieuses. » César remercia Cicéron du cadeau qu'il lui faisait, et qui ne pouvait manquer de lui être très précieux, « car, faisait-il spirituellement remarquer, parmi cette multitude d'hommes qui m'entoure, il n'y en a pas un qui sût présenter une requête ou donner une assignation. »

Trebatius n'était parti de Rome qu'à contre-cœur; Cicéron dit qu'il fallut le mettre à la porte. Le premier aspect de la Gaule, qui ressemblait si peu à la France d'aujourd'hui, n'était pas fait pour l'égayer. Il traversa des contrées sauvages, des peuples mal soumis et menaçans, et au milieu de cette barbarie qui lui serrait le cœur, il songeait toujours aux plaisirs de cette ville élégante qu'il venait de quitter. Les lettres qu'il écrivait étaient si désolées que Cicéron, oubliant qu'il avait éprouvé les mêmes regrets pendant son exil, lui reprochait doucement ce qu'il appelait ses sottises. Quand il fut arrivé au camp, sa mauvaise humeur redoubla. Trebatius n'était pas guerrier, et il est probable que les Nerviens et les Atrébates lui faisaient grand'peur. Il arriva juste au moment où César allait partir pour l'expédition de Bretagne, et refusa, on ne sait sous quel prétexte, de l'accompagner : peut-être allégua-t-il, comme Dumnorix, qu'il craignait la mer; mais, même en restant en Gaule, on ne manquait pas de dangers et d'ennuis. L'hiver, on n'avait pas ses aises dans les quartiers; on souffrait du froid et de la pluie sous ce ciel rigoureux. L'été, il fallait entrer en campagne, et les frayeurs recommençaient. Trebatius se plaignait toujours. Ce qui ajoutait à son mécontentement, c'est qu'il n'avait pas trouvé tout de suite les avantages qu'il s'était promis. Il n'était pas parti volontiers, et voulait revenir le plus vite possible. Cicéron dit qu'il avait regardé la lettre de recommandation qu'il lui avait donnée pour César comme une lettre de change payable au porteur. Il s'imaginait qu'il n'avait qu'à se présenter pour toucher l'argent et partir. Ce n'était pas seulement de l'argent qu'il était venu chercher en Gaule; il croyait y trouver de la considération et de l'importance. Il voulait approcher César et s'en faire apprécier. « Vous aimeriez mieux encore, lui écrit Cicéron, être consulté que couvert d'or. » Or César était si occupé qu'on ne l'abordait qu'avec peine, et il ne fit pas d'abord grande attention à ce savant jurisconsulte qui lui ar-

rivait de Rome. Il se contenta de lui faire offrir le titre et les avantages d'un tribun militaire, sans les fonctions, bien entendu. Trebatius ne jugeait pas que ce fût un prix suffisant pour la longueur du voyage et les dangers du séjour, et il songeait à revenir. Cicéron eut beaucoup de mal à l'empêcher de faire un coup de tête. Je ne crois pas qu'il y ait dans sa correspondance rien de plus agréable et de plus piquant que les lettres qu'il écrit à Trebatius pour l'engager à rester. Avec ce jeune homme obscur, pour lequel il avait une si vive affection, Cicéron se mettait à l'aise. Il osait rire librement, ce qui ne lui arrivait pas avec tout le monde, et il riait d'autant plus volontiers qu'il le savait triste et qu'il désirait le consoler. Il me semble que cette peine qu'il se donne pour égayer un ami malheureux rend ses plaisanteries presque touchantes, et que le cœur ici prête un charme de plus à l'esprit. Il lui arrive de se moquer doucement de lui pour le faire sourire, et de le plaisanter de choses dont il savait que le bon Trebatius souffrait volontiers d'être raillé. Par exemple, il lui demande un jour de lui envoyer tous les détails de la campagne. « En fait de récits de bataille, lui dit-il, je me fie surtout aux plus peureux, » probablement parce que, s'étant tenus loin du combat, ils en ont mieux pu voir l'ensemble. Une autre fois, après avoir témoigné quelque frayeur de le voir exposé à tant de périls, il ajoute : « Heureusement que je connais votre prudence; vous êtes beaucoup plus hardi à présenter des assignations qu'à harceler l'ennemi, et je me souviens que, quoique vous soyez bon nageur, vous n'avez pas voulu passer en Bretagne de peur de prendre un bain dans l'Océan. » Pour calmer ses impatiences, il lui fait peur des mauvais plaisans. N'est-il pas à craindre, s'il revient, que Laberius ne le fasse entrer dans quelqu'un de ses mimes? Ce serait une assez plaisante figure de comédie que celle d'un jurisconsulte effrayé qui voyage à la suite d'une armée et exerce son art parmi les barbares; mais, pour imposer silence aux mauvais plaisans, il n'a qu'à faire fortune. Qu'il revienne plus tard, il reviendra plus riche, Balbus l'a promis. Or Balbus est un banquier; il ne parle pas au sens des stoïciens, qui prétendent qu'on est toujours assez riche quand on peut jouir du spectacle du ciel et de la terre; il parle en Romain et veut dire qu'il reviendra bien garni d'écus, *more romano, bene nummatum*. Trebatius resta, et il fit bien. César ne tarda pas à le remarquer et se plut dans son amitié. Il s'habitua lui-même à la vie des camps, et finit par devenir un peu moins peureux qu'il ne l'était à son arrivée. Il est probable qu'il revint riche, comme Balbus l'avait prédit, car si l'on ne trouvait pas en Gaule tous les trésors qu'on allait y chercher, la libéralité de César était une mine inépuisable qui enrichissait tous ses amis. Dans la

suite, Trebatius traversa des temps difficiles en conservant la réputation d'être un honnête homme; c'est une justice que lui rendent tous les partis, quoiqu'ils n'aient guère l'habitude de rendre justice. Il eut la chance heureuse et rare d'échapper à tous les périls des guerres civiles, et il vivait encore au temps d'Horace, qui lui adressa une de ses plus agréables satires. On y voit que c'était alors un vieillard aimable et indulgent qui riait volontiers et se plaisait avec la jeunesse. Il l'entretenait sans doute de cette grande époque dont il était un des derniers survivans, de la guerre des Gaules, à laquelle il avait assisté, de César et de ses capitaines, qu'il avait connus. Par un privilége de son âge, il pouvait parler de Lucrèce à Virgile, de Cicéron à Tite-Live, de Catulle à Properce, et formait une sorte de transition et de lien vivant entre les deux plus illustres époques de la littérature latine.

L'autre personnage que Cicéron envoyait à César était son frère Quintus. Comme il tient une très grande place dans sa vie et qu'il a joué un rôle assez important dans la guerre des Gaules, il convient, je crois, de dire quelques mots de lui. Il ressemblait très peu à son frère. Quoiqu'il eût suivi les mêmes leçons et écouté les mêmes maîtres, il ne s'était jamais senti aucun goût pour l'éloquence, et avait toujours refusé de parler en public. « C'est bien assez, disait-il, d'un orateur dans une famille, et même dans une cité. » Il était d'un caractère difficile et changeant et entrait sans motif dans des colères insensées. Avec toutes les apparences d'une grande énergie, il se décourageait vite, et quoiqu'il affectât de paraître toujours le maître, tout son entourage le menait. Ces défauts, dont Cicéron gémissait tout bas, quoiqu'il essaie de les excuser, empêchèrent Quintus de réussir dans sa vie publique et troublèrent sa vie privée.

On l'avait marié de bonne heure à Pomponia, la sœur d'Atticus. Ce mariage, que les deux amis avaient imaginé pour resserrer leur liaison, faillit la rompre. Les époux se trouvaient avoir des caractères beaucoup trop assortis : ils étaient violens et emportés tous les deux et ne purent jamais s'entendre. Ce qui acheva de troubler le ménage, ce fut l'empire sans bornes que prit un esclave, Statius, sur l'esprit de son maître. A ce propos, il nous serait facile de montrer, avec les lettres de Cicéron, quelle domination exerçait souvent l'esclave dans les familles anciennes : elle était plus grande encore qu'on ne le suppose. Aujourd'hui que le serviteur est libre, il semblerait naturel qu'il eût pris dans nos maisons une place plus importante. C'est le contraire qui est arrivé, et il a perdu en influence tout ce qu'il gagnait en dignité. En devenant indépendant, il a fait compter son maître avec lui. Ils vivent ensemble liés par un contrat temporaire qui, imposant des obligations réciproques, paraît

gênant des deux côtés. Comme ce traité fragile peut se rompre d'un moment à l'autre, et que ces alliés d'un jour sont exposés à devenir le lendemain des indifférens ou des ennemis, il n'y a plus d'abandon ni de confiance entre eux, et tout le temps que le hasard les rassemble, ils le passent à se défendre et à s'observer. Il en était bien autrement dans l'antiquité, quand florissait l'esclavage. Ce n'était pas alors pour un moment, c'était pour toute la vie qu'on était réunis; aussi s'arrangeait-on pour se connaître et s'accommoder l'un à l'autre. Gagner la faveur du maître était tout l'avenir de l'esclave, et il se donnait de la peine pour y arriver. Comme il n'avait pas de position à défendre ni de dignité à conserver, il se livrait à lui tout entier. Il flattait et servait sans scrupule ses passions les plus mauvaises, et finissait par lui devenir nécessaire. Une fois assis dans son intimité par ces complaisances de tous les momens, par ces services intérieurs et secrets qu'on ne craignait pas de lui demander, et qu'il ne se refusait jamais à rendre, il dominait la famille, en sorte qu'il est vrai de dire, quelque étrange que cela paraisse au premier abord, que jamais le serviteur n'a été plus près d'être le maître qu'à l'époque où il était esclave. C'est ce qui était arrivé à Statius. Par la connaissance qu'il avait des défauts de Quintus, il s'était si bien insinué dans sa confiance que toute la maison pliait sous lui. Pomponia seule résistait, et les contrariétés qu'elle éprouva dans son ménage à cette occasion la rendirent plus insupportable encore. Elle harcelait sans cesse son mari de mots désobligeans; elle refusait de paraître aux dîners qu'il donnait sous prétexte qu'elle n'était plus qu'une étrangère chez elle, ou, si elle consentait à y venir, c'était pour rendre les convives témoins des scènes les plus fâcheuses. C'est sans doute un jour qu'elle avait été plus revêche et plus acariâtre encore qu'à l'ordinaire que Quintus composa ces deux épigrammes, seul échantillon qui nous reste de son talent poétique :

« Confiez votre navire aux vents, mais ne livrez pas votre âme à une femme. Il y a moins de sûreté dans la parole d'une femme que dans les caprices des flots. »

« Il n'y a point de femme qui soit bonne; ou s'il s'en trouve quelqu'une par hasard, je ne sais par quel destin une chose mauvaise a pu devenir bonne un moment. »

Ces deux épigrammes sont assez peu galantes, mais il faut les pardonner au mari malheureux de l'aigre Pomponia.

La vie politique de Quintus ne fut pas plus brillante que sa vie privée n'était heureuse. Les positions qu'il occupa, il les dut au grand nom de son frère plus qu'à son mérite, et il ne fit rien pour

s'en rendre digne. Après qu'il eut été édile et préteur, il fut nommé gouverneur de l'Asie. C'était une épreuve difficile, pour un caractère comme le sien, que d'être revêtu d'une autorité sans limites. Le pouvoir absolu lui troubla la tête; ses violences, que rien ne contenait, n'eurent plus de bornes; comme un despote de l'Orient, il ne parlait plus que de faire brûler et pendre. Il voulait surtout mériter la gloire d'être un grand justicier. Comme il avait eu l'occasion de faire coudre dans un sac et de jeter à l'eau deux parricides dans le bas de sa province, en visitant l'autre partie, il souhaitait lui donner le même spectacle, afin qu'il n'y eût point de jaloux. Il cherchait donc à se saisir d'un certain Zeuxis, personnage important, qui avait été accusé d'avoir tué sa mère et que les tribunaux avaient absous. A l'arrivée du gouverneur, Zeuxis, qui pressentait ses dispositions, s'était sauvé, et Quintus, désolé d'avoir perdu son parricide, lui écrivait les lettres les plus tendres pour l'engager à revenir. D'ordinaire cependant il était moins dissimulé et parlait plus ouvertement. Il mandait à l'un de ses lieutenans de prendre et de brûler vifs un certain Licinius et son fils, qui avaient malversé. Il écrivait à un chevalier romain nommé Catienus « qu'il espérait bien le faire étouffer un jour dans la fumée, aux applaudissemens de la province. » A la vérité, quand on lui reprochait d'avoir écrit ces lettres furieuses, il répondait que c'étaient de simples plaisanteries et qu'il avait voulu rire un moment. Étrange façon de plaisanter, qui dénote une nature barbare! Et Quintus n'en était pas moins un esprit éclairé, il avait lu Platon et Xénophon, il parlait le grec à merveille, il faisait même des tragédies à ses heures de loisir. Il avait donc toute l'apparence d'un homme poli et civilisé, mais ce n'était qu'une apparence. Chez les Romains les mieux élevés, la civilisation n'est souvent qu'à la surface, et sous ces dehors élégans on retrouve l'âme rude et sauvage de cette race impitoyable de soldats.

Quintus revint de sa province avec une assez mauvaise réputation; mais ce qui est plus surprenant, c'est qu'il n'en revint pas riche. Il avait apparemment moins malversé que ses collègues, et il ne sut pas en rapporter assez d'argent pour réparer les brèches qu'il avait faites à sa fortune : elle était fort compromise par ses prodigalités, car il aimait, comme son frère, à acheter et à bâtir; il avait le goût des livres rares, et probablement aussi il ne savait rien refuser à ses esclaves favoris. L'exil de Cicéron acheva de mettre le désordre dans ses affaires, et, au retour de son frère, Quintus était tout à fait ruiné. Cela ne l'empêchait pas, au moment de sa plus grande misère, de faire relever sa maison de Rome, d'acheter une maison de campagne à Arpinum et une autre dans les faubourgs, de con-

struire dans sa villa d'Arcé des bains, des portiques, des viviers et une si belle route qu'on la prenait pour un ouvrage de l'état. Il est vrai que la misère d'un Romain de ce temps serait la fortune de beaucoup de nos grands seigneurs. Cependant il arriva un jour où Quintus fut tout à fait entre les mains des créanciers et où il ne trouva plus de crédit. C'est alors qu'il s'avisa de la dernière ressource qui restait aux débiteurs embarrassés : il alla trouver César.

Ce n'était donc pas seulement l'amour de la gloire qui attirait Quintus en Gaule; il y allait, comme tant d'autres, pour s'enrichir. Jusque-là les résultats n'avaient pas tout à fait répondu aux espérances, et l'on n'avait pas trouvé chez des peuples comme les Belges et les Germains tous les trésors qu'on allait y chercher; mais on ne se décourageait pas encore : plutôt que de renoncer à cette brillante chimère qu'on s'était faite, on reculait toujours, après chaque mécompte, ce lieu enchanté où l'on devait trouver la richesse. Comme on allait en ce moment attaquer la Bretagne, c'est en Bretagne qu'on le plaçait. Tout le monde comptait y faire fortune, et César lui-même, à ce que dit Suétone, espérait en rapporter beaucoup de perles. Ces espérances furent encore une fois trompées : il n'y avait en Bretagne ni perles ni mines d'or. On se donna beaucoup de mal pour prendre quelques esclaves qui n'avaient pas grande valeur, car il ne fallait pas songer à en faire des littérateurs et des musiciens. Pour toute fortune, ce peuple ne possédait que de lourds chariots du haut desquels il combattait avec courage. Aussi Cicéron écrivait-il plaisamment à Trebatius, qui lui mandait cette déconvenue de l'armée : « Puisque vous ne trouvez là-bas ni or, ni argent, mon avis est que vous enleviez quelqu'un de ces chariots bretons, et que vous nous arriviez à Rome sans débrider. » Quintus était assez de cette opinion. Quoiqu'il eût été bien accueilli de César, qui l'avait nommé son lieutenant, quand il vit que la fortune n'arrivait pas aussi vite qu'il l'avait espéré, il perdit courage, et, comme Trebatius, il eut un moment la pensée de revenir; mais Cicéron, qui cette fois ne plaisantait plus, l'en empêcha.

Il lui rendit un très grand service, car c'est précisément pendant l'hiver qui suivit la guerre de Bretagne que Quintus eut l'occasion d'accomplir l'action héroïque qui recommande son nom à l'estime des gens de guerre. Quoiqu'il lût Sophocle avec passion et qu'il eût fait des tragédies, ce n'était au fond qu'un soldat. En présence de l'ennemi, il se retrouva lui-même et déploya une énergie qu'on ne lui soupçonnait pas. Au milieu de populations révoltées, dans des retranchemens élevés à la hâte et en une nuit, il sut, avec une seule légion, défendre le camp dont César lui avait confié la garde et tenir tête à des ennemis innombrables qui venaient de détruire

une armée romaine. Il répondit par un ferme langage à leurs bravades insolentes. Bien qu'il fût malade, il déploya une incroyable activité, et il fallut une sédition de ses soldats pour le forcer à se ménager. Je n'ai pas à revenir sur les détails de cette affaire que César a si bien racontée dans ses *Commentaires*, et qui est une des plus glorieuses de la guerre des Gaules. Ce beau fait d'armes relève Quintus; il efface les petitesses de son caractère et l'aide à soutenir avec un peu plus d'honneur le rôle ingrat et difficile de frère cadet d'un grand homme.

III.

Cicéron avait bien prévu que, quoique César en écrivant ses *Commentaires* n'annonçât d'autre prétention que de préparer des matériaux pour l'histoire, la perfection de cet ouvrage empêcherait les gens sensés de le recommencer. Aussi Plutarque et Dion se sont-ils bien gardés de le refaire; il leur a suffi de l'abréger, et aujourd'hui nous ne connaissons plus la guerre des Gaules que par le récit de celui qui en a été le héros. Quelque parfait que soit ce récit, ou plutôt à cause de sa perfection même, nous avons beaucoup de peine à nous en contenter. C'est le propre de ces beaux ouvrages, qui sembleraient devoir épuiser la curiosité publique, de la rendre au contraire plus vive. En nous intéressant davantage aux faits qu'ils racontent, ils excitent en nous le désir de les mieux connaître, et l'un des signes les plus certains du succès qu'ils obtiennent, c'est de ne pas suffire aux lecteurs et de leur faire souhaiter d'en savoir plus qu'ils ne disent. Ce besoin d'avoir des détails nouveaux sur un des événemens les plus importans de l'histoire est ce qui rend si précieuses pour nous les lettres que Cicéron écrit à Trebatius et à son frère. Quoiqu'elles soient plus rares et plus courtes que nous ne le voudrions, elles ont le mérite d'ajouter quelques lumières à celles que César donne sur ses campagnes. Comme elles sont plus familières qu'un récit composé pour le public, elles nous introduisent davantage dans la vie privée du vainqueur des Gaules; elles nous font pénétrer sous sa tente, à ces heures de loisir et de repos dont il n'a pas songé à nous parler lui-même. C'est assurément un spectacle curieux, c'est le complément naturel des *Commentaires*, et nous n'avons rien de mieux à faire, pour bien connaître César et son entourage, que de recueillir avec soin les détails épars qu'elles contiennent.

Je me figure que l'armée de César ne ressemblait pas à ces vieilles armées romaines qu'on nous dépeint graves et sobres, tremblant toujours sous la verge des licteurs et soumises en tout temps à une

discipline inflexible. Elle était sans doute sévèrement tenue au moment du danger, et ne s'en plaignit jamais. Aucune autre n'a supporté plus de fatigues et exécuté de plus grands ouvrages; mais quand le péril était passé, la discipline se détendait. César permettait à ses soldats le repos et quelquefois le plaisir. Il les laissait se couvrir d'armes brillantes et même se parer avec recherche. « Qu'importe qu'ils se parfument? disait-il. Ils sauront bien se battre. » Et en effet ces soldats, que les pompéiens appelaient des efféminés, sont les mêmes qui, mourant de faim à Dyrrachium, déclaraient qu'ils mangeraient l'écorce des arbres plutôt que de laisser échapper Pompée. Ils étaient recrutés en grande partie parmi ces Gaulois cisalpins auxquels la civilisation romaine n'avait pas ôté les qualités qu'ils tenaient de leur origine, race aimable et brillante qui aimait la guerre et la faisait gaîment. Les chefs ressemblaient beaucoup aux soldats; ils étaient vifs et ardens, pleins de ressources dans les momens critiques, et se fiant plus à l'inspiration qu'à la routine. Il est à remarquer qu'aucun d'eux n'avait acquis sa réputation dans des guerres antérieures. César semble avoir voulu que leur gloire militaire ne datât que de lui. Quelques-uns, et parmi eux le plus grand peut-être, Labienus, étaient ses amis politiques, d'anciens conspirateurs comme lui, qui d'agitateurs populaires étaient devenus à son exemple et sans plus d'étude d'excellens généraux. D'autres au contraire, comme Fabius Maximus et Servius Galba, portaient des noms illustres; c'étaient des partisans qu'il se faisait par avance dans l'aristocratie ou des otages qu'il prenait sur elle. Les plus nombreux, Crassus, Plancus, Volcatius Tullus, Decimus Brutus, et plus tard Pollion, étaient des jeunes gens qu'il traitait avec une préférence marquée, et auxquels il se fiait volontiers pour les entreprises hasardeuses. Il aimait la jeunesse par une sorte de goût naturel, et aussi par politique; comme elle n'était encore engagée dans aucun parti et qu'elle n'avait pas eu le temps de s'attacher à la république en la servant, il espérait qu'elle aurait moins de peine à se façonner au régime nouveau qu'il voulait établir.

Ces lieutenans, dont le nombre variait, ne formaient pas seuls le cortége ordinaire d'un proconsul. Il faut y joindre cette foule de jeunes Romains, enfans d'illustres maisons, désignés d'avance aux honneurs par leur naissance, qui venaient faire sous lui l'apprentissage de la guerre. On les appelait ses camarades de tente, *contubernales*. Soldats comme les autres et payant de leur personne les jours de bataille, ils redevenaient après le combat les amis, les compagnons du chef, qu'ils suivaient dans toutes ses expéditions, comme les cliens accompagnaient leur patron dans la ville. Ils assistaient à ses entretiens, ils étaient de toutes ses récréations et de

tous ses plaisirs, ils s'asseyaient à sa table, ils l'entouraient quand il siégeait sur son tribunal, ils formaient enfin ce qu'on appelait la cohorte, nous dirions presque la cour, du préteur (*prætoria cohors*). C'était, disait-on, Scipion l'Africain qui avait imaginé ce moyen de relever l'apparence du pouvoir suprême aux yeux des peuples soumis, et après lui les gouverneurs avaient eu grand soin de conserver tout cet appareil qui ajoutait à leur prestige. Ce n'était pas tout, et à côté de ces hommes de guerre il y avait place pour des gens d'aptitudes et de conditions très diverses. Des financiers habiles, des secrétaires intelligens, et même de savans jurisconsultes pouvaient être nécessaires pour l'administration de ces vastes pays que gouvernait un proconsul. C'est ainsi que Trebatius lui-même, le pacifique Trebatius, n'était pas déplacé à la suite d'une armée, et qu'il avait l'occasion d'exercer son art jusque chez les Nerviens et les Belges. Si l'on ajoute à ces gens, à qui des fonctions plus relevées donnaient une certaine importance, une foule d'officiers inférieurs ou de serviteurs subalternes, comme les licteurs, les huissiers, les scribes, les interprètes, les appariteurs, les médecins, les valets de chambre, et même les aruspices, on aura quelque idée de ce cortége vraiment royal qu'un proconsul traînait toujours après lui.

Celui de César devait être plus somptueux encore que les autres. Les dix légions qu'il commandait, l'étendue des pays qu'il avait à conquérir et à gouverner, expliquent ce grand nombre d'officiers et de personnages de toute sorte dont il s'entourait. D'ailleurs il aimait naturellement la magnificence. Il accueillait volontiers tous ceux qui venaient le voir et trouvait toujours quelque fonction à leur donner pour les retenir. Jusque dans ces contrées sauvages, il se plaisait à les frapper par son accueil. Suétone raconte qu'il faisait porter partout avec lui des parquets de marqueterie ou de mosaïque, et qu'il avait toujours deux tables servies où les riches Romains qui le visitaient et les provinciaux de distinction prenaient place. Ses lieutenans l'imitaient, et Pinarius écrivait à Cicéron qu'il était ravi des dîners que lui donnait son frère. Ce n'est pas que César tînt beaucoup pour lui à ces repas somptueux et à ces riches demeures. On sait qu'il était sobre, qu'à l'occasion il était capable de bien dormir en plein air et de manger de l'huile rance sans sourciller; mais il avait du goût pour la représentation et le luxe. Quoique la république durât encore, c'était déjà presque un roi; jusque dans ses camps de Bretagne et de Germanie, il avait des empressés et des courtisans. On ne l'abordait qu'avec peine; Trebatius en fit l'épreuve, et nous savons qu'il fut longtemps avant de pouvoir arriver jusqu'à lui. Sans doute César n'accueillait pas les gens avec cette majesté

raide et solennelle qui rebutait dans Pompée; mais, quelque gracieux qu'il voulût être, il y avait toujours quelque chose en lui qui inspirait le respect, et on sentait que cette aisance de manières qu'il affectait avec tout le monde venait d'une supériorité sûre d'elle-même. Ce défenseur de la démocratie n'en était pas moins au fond un aristocrate qui n'oubliait jamais sa naissance et parlait volontiers de ses aïeux. Ne l'avait-on pas entendu, au début de sa vie politique, lorsqu'il attaquait avec le plus de vivacité les institutions de Sylla et qu'il essayait de faire rendre aux tribuns leur ancien pouvoir, prononcer pour sa tante une oraison funèbre toute pleine de mensonges généalogiques, et dans laquelle il racontait avec complaisance que sa famille descendait à la fois des rois et des dieux? Au reste il suivait en cela les traditions des Gracques, ses illustres prédécesseurs. Eux aussi défendaient avec ardeur les intérêts populaires, mais ils rappelaient l'aristocratie dont ils étaient sortis par l'élégance hautaine de leurs manières. On sait qu'ils avaient une cour de cliens à leur lever, et que les premiers ils imaginèrent de faire entre eux des distinctions qui ressemblent aux grandes et aux petites entrées de Louis XIV.

Ce qui était remarquable surtout dans cet entourage de César, c'est l'amour qu'on y avait pour les lettres. Certes on n'était plus au temps où les généraux romains faisaient brûler des chefs-d'œuvre ou se glorifiaient d'être ignorans. Depuis Mummius et Marius, les lettres avaient fini par pénétrer dans les camps, qui, comme on sait, ne sont pas leur demeure ordinaire. Cependant je ne crois pas qu'on ait jamais vu réunis dans aucune autre armée autant de littérateurs éclairés, autant de gens d'esprit et d'hommes du monde que dans celle-là. Presque tous les lieutenans de César étaient des amis particuliers de Cicéron, et ils se plaisaient à entretenir des rapports assidus avec celui qu'on regardait comme le patron officiel de la littérature à Rome. Crassus et Plancus avaient appris l'éloquence en plaidant à ses côtés, et dans ce qui nous reste des lettres de Plancus on reconnaît à une certaine abondance oratoire qu'il avait bien profité de ses leçons. Trebonius, le vainqueur de Marseille, faisait profession de goûter beaucoup ses bons mots, et il en publia même un recueil. Cicéron, à qui cette admiration ne déplaisait pas, trouvait cependant que son éditeur avait mis trop du sien dans les préambules, sous prétexte de préparer l'effet des plaisanteries et de les mieux faire comprendre. « Le rire est épuisé, disait-il, quand on arrive à moi. » Hirtius était un historien distingué, qui se chargea plus tard d'achever les *Commentaires* de son chef. Matius, un ami dévoué de César, et qui se montra digne de cette amitié en y restant fidèle, traduisait l'*Iliade* en vers latins. Quintus était poète aussi, mais

poète tragique. Pendant l'hiver où il eut à combattre les Nerviens, il fut saisi d'une telle ardeur de poésie qu'il composa quatre pièces en seize jours : c'était mener la tragédie un peu militairement. Il avait envoyé celle qu'il jugeait la meilleure, l'*Érigone*, à son frère; mais elle se perdit en chemin. « Depuis que César commande en Gaule, disait Cicéron, il n'y a que l'*Érigone* qui n'ait pas pu faire la route en sûreté ! » Il est surprenant sans doute de rencontrer à la fois tant de généraux hommes de lettres; mais ce qui l'est encore davantage, c'est que tous ces chevaliers romains qui suivaient l'armée et dont César faisait des intendans et des fournisseurs, des collecteurs de vivres et des fermiers d'impôts, semblent avoir plus aimé la littérature que ne le comportent d'ordinaire leurs habitudes et leurs fonctions. Nous voyons l'un de ceux qu'il employait à des services de ce genre, Lepta, remercier Cicéron de l'envoi d'un traité de rhétorique en homme capable d'apprécier ce cadeau. L'Espagnol Balbus, ce banquier intelligent, cet administrateur habile qui sut mettre un si bel ordre dans les finances de Rome, et, ce qui était plus méritoire encore, dans celles de César, aimait la philosophie avec plus de passion qu'on n'en attendrait d'un banquier. Il s'empressait de faire copier les ouvrages de Cicéron avant qu'ils ne fussent connus du public, et, quoiqu'il fût par caractère le plus discret des hommes, il allait jusqu'à commettre des indiscrétions pour être le premier à les lire.

Mais parmi tous ces gens lettrés c'était encore César qui avait le goût le plus décidé pour les lettres : elles convenaient à sa nature élégante; elles lui semblaient sans doute l'exercice et le délassement le plus agréable d'un esprit distingué. Je n'oserais pourtant pas dire qu'il eût pour elles un amour tout à fait désintéressé, quand je vois que cet amour servait si merveilleusement sa politique. Il lui fallait par tous les moyens enlever l'opinion publique; or il n'y a rien qui la frappe plus que la supériorité de l'intelligence unie à celle de la force. Ses principaux ouvrages ont été composés dans cette pensée, et l'on peut dire à ce point de vue que ses écrits étaient encore des actions. Ce n'était pas seulement pour charmer quelques littérateurs oisifs que dans les derniers temps de son séjour en Gaule il écrivit ses *Commentaires* avec cette rapidité qui étonnait ses amis. Il voulait empêcher les Romains d'oublier ses victoires; il voulait, par cette admirable façon de les raconter, renouveler et, s'il se pouvait, accroître encore l'effet qu'elles avaient produit. Quand il composait ses deux livres sur *l'analogie*, il comptait bien qu'on serait frappé de voir un général d'armée qui, selon l'expression de Fronton, « s'occupait de la formation des mots pendant que les traits fendaient l'air et cherchait les lois du langage au bruit des

clairons et des trompettes. » Il savait tout le profit que sa gloire pouvait tirer de ces contrastes, et combien la surprise et l'admiration seraient grandes à Rome quand on verrait venir de si loin un traité de grammaire en même temps que l'annonce de quelque nouvelle conquête. C'est aussi la même pensée qui lui faisait souhaiter si vivement l'amitié de Cicéron. Si sa nature délicate et distinguée trouvait un grand plaisir à entretenir quelque commerce avec un homme de tant d'esprit, il n'ignorait pas non plus quelle puissance cet homme avait sur l'opinion et combien les éloges devenaient retentissans quand ils passaient par cette bouche éloquente. Nous avons perdu les lettres qu'il lui écrivait; mais comme Cicéron en était ravi et qu'il n'était pas facile à contenter, il faut croire qu'elles étaient remplies de flatteries et de caresses. Les réponses de Cicéron étaient pleines aussi des protestations les plus vives. Il déclarait à cette époque que César venait dans son affection immédiatement après ses enfans et presque sur la même ligne; il déplorait amèrement toutes les préventions qui l'avaient jusque-là éloigné de lui, et se promettait bien de lui faire oublier qu'il était un des derniers venus dans son amitié. « J'imiterai, disait-il, les voyageurs qui se sont levés plus tard qu'ils ne voulaient : ils redoublent de vitesse et se hâtent si bien qu'ils arrivent au terme avant ceux qui ont marché une partie de la nuit. » Ils faisaient ensemble comme un assaut de coquetteries; ils s'accablaient de complimens et se provoquaient l'un l'autre par des ouvrages en vers et en prose. En lisant les premiers récits de l'expédition de Bretagne, Cicéron s'écriait dans un transport d'enthousiasme : « Quels prodigieux événemens! quel pays! quels peuples! quelles batailles et surtout quel général! » Aussitôt il écrivait à son frère : « Donnez-moi la Bretagne à peindre, fournissez-moi les couleurs, je tiendrai le pinceau. » Et il avait sérieusement commencé sur cette conquête un poème épique que ses occupations l'empêchaient de mener aussi vite qu'il l'aurait voulu. César, de son côté, dédiait à Cicéron son traité de *l'analogie*, et à ce propos il lui disait dans un magnifique langage : « Vous avez découvert toutes les richesses de l'éloquence et vous vous en êtes servi le premier. A ce titre, vous avez bien mérité du nom romain et vous honorez la patrie. Vous avez obtenu la plus belle de toutes les gloires et un triomphe préférable à ceux des plus grands généraux, car il vaut bien mieux étendre les limites de l'esprit que de reculer les bornes de l'empire. » C'était là, pour un écrivain, la plus délicate des flatteries, venant d'un victorieux comme César.

Tels étaient les rapports que Cicéron entretenait avec César et ses officiers pendant la guerre des Gaules. Sa correspondance, qui nous en conserve le souvenir en nous faisant mieux connaître les goûts

et les préférences de tous ces gens d'esprit, nous les fait paraître plus vivans et nous rapproche d'eux. C'est assurément un des plus grands services qu'elle puisse nous rendre. Il semble, quand on vient de la lire, qu'on se figure ce que devaient être leurs réunions, et l'on croit en quelque façon assister à leurs entretiens. Il n'est pas téméraire de supposer que Rome les occupait beaucoup. Du fond de la Gaule, ils avaient les yeux sur elle, et c'est pour y faire un peu de bruit qu'ils prenaient tant de peine. En parcourant tant de pays inconnus, du Rhône jusqu'à l'Océan, tous ces jeunes gens espéraient bien qu'on parlerait d'eux dans ces festins et ces cercles où les gens du monde discutaient les affaires publiques. César aussi, quand il passait le Rhin sur son pont de bois, comptait frapper l'imagination de tous ces oisifs qui se réunissaient sur le Forum, au pied de la tribune, pour savoir les nouvelles. Après le débarquement de ses troupes en Bretagne, nous le voyons s'empresser d'écrire à ses amis et surtout à Cicéron (1); ce n'est pas qu'il eût beaucoup de loisirs en ce moment, mais il regardait sans doute comme un honneur de dater sa lettre d'un pays où aucun Romain n'avait encore posé le pied. Si l'on tenait beaucoup à envoyer à Rome de glorieuses nouvelles, on était fort content aussi d'en recevoir. Toutes les lettres qui en arrivaient étaient lues avec avidité; elles semblaient apporter jusqu'en Germanie et en Bretagne comme un air de cette vie mondaine dont ceux qui l'ont aimée ne peuvent jamais perdre le souvenir et le regret. Il ne suffisait pas à César de lire les *journaux du peuple romain*, qui contenaient les principaux événemens politiques sèchement résumés et un procès-verbal succinct des assemblées du peuple. Ses messagers traversaient sans cesse la Gaule, lui apportant des correspondances exactes et pleines des plus minutieux détails. « On lui raconte tout, disait Cicéron, les petites choses comme les grandes. » Ces nouvelles, impatiemment attendues, commentées avec complaisance, devaient faire l'objet ordinaire de ses entretiens avec ses amis. Je suppose qu'à cette table somptueuse dont j'ai parlé, après qu'on avait discuté de littérature et de grammaire, entendu les vers de Matius ou de Quintus, c'était de Rome surtout qu'il était question, et que cette jeunesse élégante qui en regrettait les plaisirs ne se lassait pas d'en parler. Certes, si l'on avait alors entendu tous ces jeunes gens causer entre eux des derniers événemens de la ville, des désordres politiques, ou, ce qui les intéressait davantage, des scandales privés,

(1) César écrivit deux fois à Cicéron de Bretagne. La première lettre mit vingt-six jours pour arriver à Rome, et la seconde vingt-huit. C'était aller vite pour ce temps, et l'on voit que César avait dû bien organiser son service de courriers. On sait du reste que le séjour de César en Bretagne fut très court.

rapporter les derniers bruits qui avaient couru et citer les bons mots les plus récens qu'on avait grand soin de leur transmettre, on aurait eu beaucoup de peine à se croire au cœur du pays des Belges, près du Rhin ou de l'Océan et à la veille d'une bataille; j'imagine qu'on se serait figuré plutôt qu'on assistait à une réunion de gens d'esprit dans quelque aristocratique maison du Palatin ou du riche quartier des Carènes.

Les lettres de Cicéron nous rendent encore un autre service. Elles nous font comprendre quel effet prodigieux les victoires de César produisaient à Rome. Elles excitaient autant de surprise que d'admiration, car elles étaient des découvertes en même temps que des conquêtes. Que savait-on avant lui de ces pays lointains? Quelques fables ridicules que les marchands rapportaient à leur retour pour se donner de l'importance. C'est seulement avec César qu'ils furent connus. Le premier il osa attaquer et il vainquit ces Germains qu'on dépeignait comme des géans dont le regard faisait peur; le premier, il s'aventura jusqu'en Bretagne, où l'on disait que la nuit durait trois mois entiers, et toutes ces chimères qu'on racontait donnaient à ses victoires comme une teinte de merveilleux. Cependant tout le monde ne cédait pas volontiers à ce prestige. Les plus clairvoyans du parti aristocratique, qui sentaient confusément que c'était le sort de la république qui se décidait sur les bords du Rhin, voulaient qu'on rappelât César et qu'on nommât à sa place un autre général, qui n'achèverait peut-être pas la conquête des Gaules, mais qui ne serait pas tenté de faire celle de son pays. Caton, qui poussait tout à l'extrême, lorsqu'on demanda au sénat de voter des actions de grâces aux dieux pour la défaite d'Arioviste, osa proposer au contraire qu'on livrât le vainqueur aux Germains; mais ces réclamations ne changeaient pas l'opinion publique. Elle se déclarait pour celui qui venait de conquérir si vite tant de pays inconnus. Les chevaliers, qui étaient devenus les financiers et les négocians de Rome, se félicitaient de voir des contrées immenses ouvertes à leur activité. César, qui voulait se les attacher, les appelait sur ses pas, et son premier soin avait été de leur ouvrir une route à travers les Alpes. Le peuple, qui aime la gloire militaire et qui cède franchement à l'enthousiasme, ne se lassait pas d'admirer celui qui reculait pour les Romains les limites du monde. A la nouvelle de chaque victoire, Rome célébrait des fêtes et rendait grâces aux dieux. Après la défaite des Belges, le sénat, vaincu par l'opinion, ne put s'empêcher de voter quinze jours de *supplications*, ce qui n'avait été fait pour personne. On en décréta vingt quand on apprit le succès de l'expédition de Germanie, et vingt encore après la prise d'Alesia. C'était Cicéron qui d'ordinaire demandait ces honneurs pour César,

et il se faisait l'organe de l'admiration publique quand il disait dans son beau langage : « C'est la première fois qu'on ose attaquer les Gaulois; jusqu'à présent, on s'était contenté de les repousser. Les autres généraux du peuple romain regardaient comme suffisant pour leur gloire de les empêcher d'entrer chez nous; César est allé les chercher chez eux. Ces contrées dont aucune histoire n'avait jamais parlé, dont tout le monde ignorait le nom, notre général, nos légions, nos armes les ont parcourues. Nous ne possédions qu'un sentier dans la Gaule; aujourd'hui les limites de ces peuples sont devenues les frontières de notre empire. Ce n'est pas sans un bienfait signalé de la Providence que la nature avait donné les Alpes pour rempart à l'Italie. Si l'entrée en eût été ouverte à cette multitude de barbares, jamais Rome n'eût été le centre et le siége de l'empire du monde. Qu'elles s'abaissent maintenant, ces montagnes insurmontables! Depuis les Alpes jusqu'à l'Océan, il n'y a plus rien à redouter pour l'Italie. »

Ces magnifiques éloges, qu'on a tant reprochés à Cicéron, se comprennent cependant, et, quoi que puissent dire les politiques, il est facile d'expliquer cet entraînement que tant de gens honnêtes et sensés éprouvaient alors pour César. Ce qui justifiait l'admiration sans réserve que causaient ses conquêtes, c'était moins encore leur grandeur que leur nécessité. Elles pouvaient être menaçantes pour l'avenir; elles étaient en ce moment indispensables. Elles compromirent plus tard la liberté de Rome, mais elles assuraient alors son existence (1). Ce que des préventions et des craintes, bien légitimes du reste, dérobaient à l'aristocratie soupçonneuse, l'instinct patriotique du peuple le lui faisait deviner. Il comprenait confusément tous les dangers qui pouvaient venir bientôt de la Gaule, si l'on ne s'empressait de la soumettre. Ce n'étaient pas, à vrai dire, les Gaulois qui étaient à craindre, — la décadence avait déjà commencé pour eux, et ils ne songeaient plus à faire des conquêtes,—c'étaient les Germains. Dion a grand tort de prétendre que César semait les guerres à plaisir dans l'intérêt de sa gloire. Quelque profit qu'il en ait tiré, on peut dire qu'il les a subies plus qu'il ne les a provoquées. Ce n'est pas Rome alors qui alla chercher les Germains, mais plutôt les Germains qui venaient hardiment vers elle. Au moment où César fut nommé proconsul, Arioviste occupait une partie du pays des Sequanes et voulait s'emparer du reste. Ses compatriotes, attirés par la fertilité de ces beaux pays, passaient tous les jours le Rhin pour le rejoindre, et il en était venu vingt-cinq mille d'un

(1) M. Mommsen a mis ce fait hors de doute dans le troisième volume de son *Histoire Romaine*, le plus beau et le plus curieux de tous.

coup. Que serait-il arrivé de l'Italie si, pendant que Rome perdait ses forces dans des luttes intérieures, les Suèves et les Sicambres s'étaient établis sur le Rhône et les Alpes? L'invasion, conjurée par Marius un siècle auparavant, recommençait; elle pouvait amener la ruine de Rome, comme elle fit quatre siècles plus tard, si César ne l'avait arrêtée. C'est sa gloire d'avoir rejeté les Germains au-delà du Rhin, comme ce fut l'honneur de l'empire de les y maintenir pendant plus de trois cents ans.

Mais ce n'était pas le seul effet ni même le plus grand des victoires de César. En conquérant la Gaule, il l'a rendue entièrement et pour jamais romaine. Cette rapidité merveilleuse avec laquelle Rome s'assimile alors les Gaulois ne se comprend que lorsqu'on sait en quel état elle les avait trouvés. Ils n'étaient pas tout à fait des barbares, comme les Germains; il est à remarquer que leur vainqueur, qui les connaissait bien, ne leur donne jamais ce nom dans ses *Commentaires*. Ils avaient de grandes villes, un système régulier d'impôts, un ensemble de croyances religieuses, une aristocratie ambitieuse et puissante, et une sorte d'éducation nationale dirigée par les prêtres. Cette culture, encore imparfaite, si elle n'avait pas entièrement éclairé les esprits, les avait au moins éveillés. Ils étaient ouverts et curieux, assez intelligens pour reconnaître ce qui leur manquait, assez libres de préjugés pour renoncer à leurs usages quand ils en trouvaient de meilleurs. Dès le commencement de la guerre, ils réussirent à imiter la tactique romaine, à construire des machines de siége et à les manœuvrer avec une habileté à laquelle César rend justice. Ils étaient donc encore rudes et grossiers, si l'on veut, mais déjà tout prêts pour une civilisation supérieure dont ils avaient le désir et l'instinct. Voilà ce qui explique qu'ils l'aient si facilement accueillie. Ils avaient combattu dix ans contre la domination de l'étranger; ils ne résistèrent pas un jour à adopter sa langue et ses usages. On peut dire que la Gaule ressemblait à ces terres fendues par un soleil brûlant et qui boivent avec tant d'avidité les premières gouttes de la pluie; elle s'est si profondément imprégnée de la civilisation romaine, dont elle avait soif sans la connaître, qu'après tant de siècles et malgré tant de révolutions elle n'en a pas encore perdu l'empreinte, et que c'est la seule chose qui ait persisté jusqu'à présent dans ce pays où tout change. César n'ajoutait donc pas seulement quelques territoires nouveaux aux possessions de Rome; le présent qu'il lui faisait était plus beau et plus utile : il lui donnait tout un peuple intelligent, qui fut presque aussitôt civilisé que conquis, et qui, en se faisant romain de cœur aussi bien que de langage, en confondant ses intérêts avec ceux de sa nouvelle patrie, en s'enrôlant dans ses légions pour la

défendre, en se jetant avec une ardeur et un talent remarquables dans l'étude des arts et des lettres pour l'illustrer, devait donner longtemps une nouvelle jeunesse et un retour de vigueur à cet empire fatigué.

Pendant que ces grandes choses s'accomplissaient en Gaule, Rome continuait à être le théâtre des plus honteux désordres. Il n'y avait plus de gouvernement; c'est à peine si l'on parvenait à élire des magistrats, et il fallait se battre chaque fois que le peuple se rassemblait sur le Forum ou au Champ-de-Mars. Ces troubles, dont rougissaient les honnêtes gens, ajoutaient encore à l'effet que produisaient les victoires de César. Quel contraste entre les combats livrés contre Arioviste ou Vercingétorix et ces batailles de gladiateurs qui ensanglantaient les rues de Rome! Et combien la prise d'Agendicum ou d'Alesia paraissait glorieuse à des gens qui n'étaient occupés que du siége de la maison de Milon par Clodius ou de l'assassinat de Clodius par Milon! Tous les hommes d'état qui étaient restés à Rome, Pompée comme Cicéron, avaient perdu quelque chose de leur dignité en se mêlant à ces intrigues. César, qui s'en était retiré à temps, était le seul qui eût grandi au milieu de l'abaissement général. Aussi tous ceux dont l'âme était blessée de ces tristes spectacles et qui avaient quelque souci de l'honneur romain tenaient-ils les yeux fixés sur lui et sur son armée. Comme il arriva à certains momens de notre révolution, la gloire militaire consolait les honnêtes gens des hontes et des misères de l'intérieur. En même temps l'excès du mal faisait qu'on en cherchait partout un remède efficace. L'idée commençait à se répandre que, pour avoir enfin le repos, il fallait créer un pouvoir fort et durable. Après l'exil de Cicéron, les aruspices avaient prédit que la monarchie allait recommencer, et il n'était pas besoin d'être devin pour le prévoir. Quelques années plus tard, le mal ayant encore augmenté, le parti républicain lui-même, malgré ses répugnances, fut forcé d'avoir recours au remède énergique d'une dictature temporaire. Pompée fut nommé seul consul; mais Pompée avait montré plus d'une fois qu'il n'avait ni la vigueur ni la résolution nécessaires pour vaincre à tout jamais l'anarchie. Il fallait chercher ailleurs un bras plus ferme et une volonté plus décidée, et les yeux se tournaient naturellement vers le vainqueur des Gaules. Sa gloire le désignait à ce rôle; les espérances des uns et les craintes des autres l'appelaient d'avance à le remplir; les esprits s'accoutumaient tous les jours à l'idée qu'il serait l'héritier de la république, et la révolution qui lui livra Rome était plus qu'à moitié faite quand il passa le Rubicon.

GASTON BOISSIER.

LES ORIGINES

DE

LA QUESTION D'ORIENT

II.

LA SOCIÉTÉ OCCIDENTALE APRÈS LES CROISADES.
— BAUDOIN COMTE DE FLANDRE ET GILION DE TRASIGNYES.

Je ne puis pas me défendre, en étudiant la question d'Orient au moyen âge (1), de remarquer en passant les singuliers changemens d'idées, de sentimens, de mœurs, que les croisades ont introduits en Occident, et combien les destinées particulières des hommes ont été troublées et diversifiées à cette époque par la marche des événemens. Les événemens ont, selon les temps, des formes et des caractères différens, et cette différence de formes et de caractères a une grande influence sur les destinées particulières des hommes. Qui pourrait prétendre que la destinée des hommes du XVIIIe siècle ressemble à celle des hommes du XIXe, et que même dans le XIXe siècle la destinée de ceux qui ont vécu pendant les vingt premières années toutes militaires du siècle ait quelque conformité avec celle des hommes qui ont vécu pendant les trente suivantes? Hommes de guerre de l'empire, orateurs et ministres de la monarchie constitutionnelle, hardis spéculateurs de nos jours, vous n'avez pas eu assurément le même genre de destinées! Je ne cherche pas quelles ont été les plus belles; mais elles ne sont différentes que parce que

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1864.

les événemens ont eu eux-mêmes des formes et des caractères différens.

Ces différences entre les destinées particulières selon les temps n'ont-elles pas leur intérêt? Est-ce bien connaître un siècle que de savoir les guerres qu'il a faites, les rois qu'il a eus, les révolutions politiques qui l'ont agité, et de ne pas savoir comment les hommes ont commencé à penser, à vivre, à se conduire d'une manière différente de celle de leurs pères, comment ils ont eu des destinées toutes nouvelles, comment les aventures de leur vie privée n'ont plus ressemblé aux aventures de leurs devanciers?

Ne croyons pas cependant que la différence des destinées particulières tienne seulement à la différence des événemens de l'histoire. Les caractères et les sentimens des hommes influent sur leur destinée autant pour le moins que les événemens de l'histoire. La difficulté ou plutôt l'impossibilité est de distinguer la part qu'ont dans la destinée de l'homme les événemens d'un côté, les caractères de l'autre. Il y a là une confusion qui résiste à tous les efforts de l'analyse. Les caractères prennent assurément l'empreinte des événemens; mais les événemens eux-mêmes reçoivent l'influence des caractères, de telle sorte que les deux élémens principaux de la destinée humaine sont tour à tour cause et effet. Otez aux caractères l'aide et l'aiguillon des événemens, ils ne seront que peu de chose; ôtez aux événemens l'appui et l'impulsion des caractères, ils ne seront que la moitié de ce qu'ils auraient pu être. Faire de l'homme le serviteur aveugle des choses, ou faire des choses les servantes dociles de l'homme, égale erreur. Robespierre aurait pu n'être qu'un honnête avocat déclamateur à Arras; Marat, un mauvais médecin des écuries du comte d'Artois, comme il l'était en 1788; Napoléon lui-même aurait pu n'être qu'un bon colonel d'artillerie : les événemens ont fait que ces hommes ont été autre chose en mal et en bien. On me dit qu'il y a en ce moment dans les sciences une théorie fort accréditée, celle des germes partout répandus qui attendent pour naître telle ou telle température. Il en est de même des caractères, qui attendent aussi pour paraître l'aide de tels ou tels événemens. Prenez l'autre côté de la question. Il est possible qu'il y eût au temps de la fronde autant de caractères révolutionnaires qu'en 1792. Les événemens ont résisté aux hommes. Dans la destinée des peuples, c'est-à-dire dans l'histoire, dans la destinée des individus, c'est-à-dire dans la biographie, bien hardi sera celui qui dira en parlant de tel homme ou de tel événement : Voilà l'homme qui a fait par son caractère la destinée de son siècle et de son pays; voilà l'événement qui a décidé de la destinée de cet homme. — Bien téméraire aussi sera celui qui dira le contraire.

En pareille matière, rien n'est tout à fait vrai et rien n'est tout à fait faux.

Que résulte-t-il de ces réflexions? Qu'il faut décrire les choses et les hommes sans vouloir systématiser leur histoire. Depuis les rapports nouveaux introduits par les croisades entre l'Orient et l'Occident, l'histoire des peuples et la biographie des individus prennent une nouvelle allure et une nouvelle physionomie. Pourquoi ne pas noter cette couleur orientale qui se répand sur l'Occident? Mais les personnages de l'Orient et de l'Occident qui entrent sur cette scène changée et agrandie gardent pourtant chacun leur caractère national et même leur caractère individuel. Pourquoi ne pas signaler aussi ces traits distinctifs qui brillent à part dans le tableau général du temps? Je voudrais prendre dans les historiens, dans les chroniqueurs et dans les romanciers du XIIIe et du XIVe siècle quelques-unes de ces destinées singulières qui représentent ce changement; je voudrais, à l'aide de quelques récits historiques ou romanesques, montrer la nouvelle allure que prennent la vie générale des peuples et la vie particulière des individus.

I.

Les croisades, qui semblaient pour l'empire grec une sorte de secours inattendu, étaient devenues pour les césars de Byzance un embarras et un danger plus redouté que tous les autres. La différence de race, de mœurs et de langues l'avait emporté sur la conformité de religion; c'est à peine même si les Grecs et les Latins se croyaient de la même religion, n'étant pas de la même église. Il y avait, dès la première croisade, des inimitiés plus ou moins manifestes entre les Grecs et les Latins, et ces divisions n'avaient fait qu'augmenter pendant le XIIe siècle. Les croisés, voulant s'en prendre à quelqu'un de leurs revers, s'en prenaient volontiers aux Grecs, qui ne les avaient pas secourus, disaient-ils, qui les avaient trahis, et les Grecs à leur tour se plaignaient de ces rudes guerriers d'Occident qui ne savaient que se battre, incapables de rien comprendre à la politique orientale, indociles aux conseils que leur donnait l'expérience des Grecs, et qui avaient divisé leurs conquêtes en petites principautés féodales, ne se souvenant pas que tout ce qu'ils avaient conquis en Orient avait autrefois appartenu et devait revenir à l'empire romain. Les Grecs voulaient avoir dans les croisés des soldats qui sauraient mourir pour eux; les croisés voulaient avoir dans les Grecs des alliés qui s'épuiseraient à faire réussir les croisades, à reconquérir le tombeau de Jésus-Christ. Voyant les Grecs rester indifférens à la perte du saint tombeau (1187), ils se deman-

daient en quoi les Grecs étaient moins mécréans que les mahométans. Ils les détestaient même un peu plus, et le nom de Saladin, d'un adversaire vaillant et généreux, était plus aimé et plus respecté en Europe que le nom des empereurs de Byzance.

Tel était l'état des esprits en Orient et en Occident, quand en 1202 les croisés de la quatrième croisade s'assemblaient à Venise pour passer en Orient. Comme ils n'avaient pas d'argent, la république leur offrit d'aller faire pour elle en Dalmatie le siége de la ville de Zara. C'était la manière de payer leur passage. Le pape Innocent III se plaignait de ce retard et de ce détour, contraires au but de la croisade. Il eut bientôt de plus grands sujets de plainte. L'empereur de Constantinople, Isaac l'Ange, avait été détrôné par son frère Alexis. Un des fils de l'empereur détrôné vint trouver les croisés en Dalmatie et leur demanda de rendre le trône à son père. Un empire à restaurer, c'est-à-dire presque à posséder pendant quelque temps, de grands trésors promis, une garantie à acquérir contre la perfidie des Grecs, et pour les Vénitiens, qui étaient les directeurs et les conducteurs de la croisade, une prépondérance décisive à obtenir en Orient pour leur commerce, tout cela décida les croisés à tenter l'aventure. Ils arrivèrent à Constantinople, s'en emparèrent, restaurèrent Isaac l'Ange sur le trône; bientôt ils irritèrent les Grecs par leur insolence, par leur cupidité, et ceux-ci, qui n'avaient pas su se défendre, se révoltèrent. Un usurpateur, Mursuphle, s'empara du trône, et mit à mort l'empereur restauré par les croisés. Chassés de la ville, les croisés rentrèrent bientôt en vainqueurs et en maîtres, tuèrent Mursuphle et fondèrent l'empire latin. Baudoin, comte de Flandre, fut élu empereur; les Vénitiens eurent le quart de l'empire et toutes les villes maritimes. Les autres chefs croisés eurent de grandes principautés féodales en Orient : Boniface de Montferrat fut roi de Thessalonique; Villehardouin, l'historien de la croisade, eut le fief d'Achaïe. Il y eut des ducs d'Athènes et des sires de Thèbes. Les Grecs se réfugièrent en Asie-Mineure et fondèrent deux empires grecs, l'un à Nicée, l'autre à Trébizonde.

La prise de Constantinople par les Latins fut une grande joie dans tout l'Occident. Le pape Innocent III et les fervens sectateurs des croisades avaient beau se plaindre que Jérusalem fût oubliée pour Constantinople; tout le monde répondait que les croisés avaient bien fait de prendre Constantinople : d'abord c'était sur les Grecs, c'est-à-dire sur des schismatiques, sur des alliés perfides qui avaient toujours travaillé à faire échouer les croisades. En outre la prise de Constantinople était le plus sûr moyen de prendre Jérusalem et de la garder. Ce qui avait jusque-là manqué aux croi-

sés, c'était une place forte en Orient, une position redoutable qui leur servît d'abri et de défense. Ils auraient maintenant un empire pour place forte. Constantinople, mal défendue par la lâcheté des Grecs, serait tombée tôt ou tard aux mains des Sarrasins ou des Turcs. Occupée maintenant par les Latins, Constantinople devenait inexpugnable, et l'empire latin serait le boulevard de la chrétienté. C'étaient les Grecs par leur mollesse, c'était le schisme par son esprit de haine contre Rome, qui faisaient la faiblesse de l'Orient contre le mahométisme; maintenant plus de schisme, plus de cause d'affaiblissement : tous les chrétiens, unis sous le pape, allaient lutter contre l'islamisme avec toutes les forces de l'Occident et toutes les ressources de l'Orient chrétien. Quelles conquêtes à faire en Orient pour tous les aventuriers de l'Occident, une fois qu'ils partiraient du Bosphore même, comme de leur patrie, au lieu d'arriver du fond de l'Europe! L'esprit de conquête et d'aventure était déjà très familier aux croisés, même avant la prise de Constantinople, et Lebeau raconte, dans son *Histoire du Bas-Empire*, qu'un des chevaliers de cette quatrième croisade, que quelques amis voulaient retenir à Venise, s'échappant de leurs mains et montant sur les vaisseaux, s'écriait : « Je vous laisse tout! Je vais conquérir des royaumes! » Ce mot était le mot d'ordre des chevaliers de l'Occident, surtout depuis la conquête de Constantinople, qui semblait accomplir les plus grandes et les plus ambitieuses espérances de l'esprit de conquête.

Qu'arriva-t-il de cette conquête? Tout le contraire de ce que l'Occident en attendait. L'Orient chrétien devint plus divisé et plus faible que jamais. Les Grecs, qui étaient des alliés perfides, furent des ennemis acharnés et retrouvèrent contre les Latins la force qu'ils n'avaient pas eue contre les Turcs. Ils parvinrent même en 1261 à reprendre Constantinople aux Latins, qui ne l'occupèrent que pendant cinquante-sept ans. Époque curieuse où les événemens trompent plus que jamais les espérances et les craintes des uns et des autres! Les Latins croyaient qu'une fois maîtres de Constantinople, ils allaient aisément conquérir et dominer l'Orient. Les Grecs croyaient aussi, en commençant leur exil, qu'en perdant Constantinople ils perdaient leur dernière force et leur dernier prestige. Ce fut le contraire des deux côtés. L'empire latin de Constantinople fut une chute au lieu d'une décadence; l'empire grec de Nicée et de Trébizonde fut une sorte de restauration temporaire de la puissance des Grecs en Orient. Malheureusement cette reprise de force ne dura pas, et, rentré à Constantinople, l'empire grec y continua la faiblesse des Latins, au lieu d'y continuer l'énergie que les revers lui avaient rendue.

Je viens d'indiquer cette lutte entre les Latins et les Grecs, qui remplit presque tout le XIIIe et le XIVe siècle, et qui eut pour dénoûment l'anéantissement de la chrétienté orientale devant l'islamisme. Voyons maintenant quelques-uns des personnages qui ont figuré dans cette lutte, qui en ont représenté devant le public les divers événemens et les principales scènes, à qui même l'imagination populaire, inspirée par les singularités de leur fortune, a prêté des aventures plus singulières encore que celles qu'ils ont eues.

II.

Le premier de ces personnages est Baudoin, comte de Flandre et le premier empereur latin de Constantinople. Jeune, beau, vaillant et fort, Baudoin, comme le disent les historiens et les romanciers du temps, était riche de quatorze comtés; c'était le premier, en Occident, des princes qui n'étaient pas rois, et il y avait des rois même qui étaient moins puissans que lui. Il partit pour la quatrième croisade plein d'enthousiasme pour la délivrance du saint tombeau, mais plein de goût aussi pour les aventures. Les aventures abondèrent dans cette quatrième croisade : Baudoin y gagna un empire. Et quel empire! l'empire de Constantinople, c'est-à-dire l'empire romain lui-même. Orgueilleux de sa nature, Baudoin devait le devenir encore plus par sa destinée. Ses revers devinrent bientôt aussi grands que sa fortune, et il acquit sur l'imagination des peuples ce dernier ascendant que donnent les grandes adversités venant après les grandes prospérités. Baudoin, en défendant son empire assailli de tous côtés par de nombreux ennemis, disparut dans une bataille contre les Bulgares, sans qu'on ait pu jamais savoir ce qu'était devenu ce premier empereur des Latins, s'il était mort ou s'il avait été emmené comme un captif ignoré. Ce mystère acheva de faire de Baudoin un personnage de légende ou de roman, et dans *le Roman de Baudoin, qui épousa le diable,* vinrent s'entasser, avec plus ou moins de confusion, toutes les aventures qu'un prince et un croisé pouvaient rencontrer dans ces temps d'aventures. Comme le merveilleux fait plus que la vérité pour perpétuer les noms, et que le plus sûr moyen de vivre dans la mémoire des peuples est de vivre dans leur imagination, le souvenir de Baudoin, comte de Flandre, qui épousa le diable, a été plus durable encore que celui de Baudoin Ier, empereur latin de Constantinople.

Je voudrais raconter brièvement cet étrange roman de Baudoin et en noter çà et là les ressemblances avec l'histoire, ressemblances générales et non particulières, qui s'évanouissent dès qu'on veut faire une comparaison précise, qui reparaissent dès qu'on se con-

tente d'un rapprochement général. Quelqu'un qui, sachant bien l'histoire du temps, voudrait étudier avec attention le roman de Baudoin serait étonné et choqué de tout ce qu'il y trouverait d'étranger et même de contraire à l'histoire; mais si vous faites lire ce roman par quelqu'un qui ait seulement une connaissance générale du temps des croisades, il y reconnaîtra à l'instant même le caractère et les aventures d'un homme de ce temps.

Quand Baudoin succéda à son père (1184) et qu'il se vit maître de quatorze comtés, il fut tenté par l'orgueil. Il alla à la cour du roi de France, Philippe-Auguste, prêter hommage pour dix de ces beaux comtés; il tenait les quatre autres du roi d'Allemagne. Quand il eut prêté son hommage, le roi se mit à raisonner doucement avec lui, et lui dit : « Baudoin, il serait temps de vous marier, mais il vous faut femme de haute lignée. — Sire, dit Baudoin, ce n'est pas là ce que je désire, car certainement je ne prendrai pour femme que celle qui aura autant de terres, d'argent et d'avoir que j'en ai. » Le duc de Bourgogne, qui était présent à cet entretien, dit ensuite à Baudoin : « Vous aurez sans doute à chercher femme longtemps, car vous ne trouverez pas sous le ciel de femme aussi riche que vous; mais vous pourrez vous marier avec aussi noble que vous. Le roi a une fille qui est belle et jeune, et si vous la voulez, nous en parlerons au roi. » Baudoin répondit orgueilleusement : « Par ma foi, je ne vous en prie point, et je ne la veux pas avoir, nonobstant qu'elle vaille mieux qu'à moi n'appartient. » Le roi Philippe-Auguste fut très irrité quand il apprit cette réponse; mais il n'en montra nul semblant. En ce temps vint l'empereur de Constantinople à Paris, où il fut bien festoyé (1). Après que l'empereur eut été honorablement reçu par le roi de France, il lui dit : « J'ai beaucoup à redouter les fils du soudan défunt (2), et, comme je suis à marier, je suis venu vous demander votre fille Béatrix, que j'épouserais de grande volonté, si c'était votre plaisir; je la ferais impératrice et maîtresse de tout mon empire, et je vous prie, sire, de n'être point fâché de ma demande. » Le roi lui répondit : « Sire, vous me faites un grand plaisir, et je vous l'accorde. » Ainsi l'empereur de Constantinople, Henri, épousa Béatrix, et la fête dura un mois. Le comte Baudoin

(1) Quel était cet empereur de Constantinople que le roman appelle Henri? Henri fut empereur de Constantinople après Baudoin; c'était son frère. La chronologie et l'histoire sont ici également dérangées, puisqu'en 1184 il n'y avait pas encore d'empire latin à Constantinople.

(2) Encore un prince et un récit inconnus de l'histoire. Le soudan Craquedent, à la tête de 300,000 hommes, a pris Rome et ravagé la Toscane et la Lombardie; c'est le comte de Flandre, père de Baudoin, qui a délivré l'Italie et remis le pape sur son siége. Le roman de Baudoin est fait à l'honneur des comtes de Flandre, et c'est leur histoire vraie ou fausse qui fait l'unité du roman.

de Flandre y assista, et il était très mécontent de n'avoir pas pris pour femme la fille du roi; mais il était tard pour le désirer. L'empereur partit avec sa femme et retourna à Constantinople, où il vécut pendant douze ans avec elle; ils n'eurent pas d'enfans, ce qui les affligeait fort.

Triste et dépité contre lui-même, Baudoin quitta la cour de France et s'en alla avec ses barons en sa ville de Noyon, où il séjourna trois jours. Le quatrième jour, il voulut aller chasser dans la forêt de Noyon; il prit ses veneurs, ses officiers de chasse, ses chiens, et il tenait à la main un grand et fort épieu. Une fois en forêt, ils trouvèrent un sanglier qui était très grand, très fort et noir comme un Maure. Il se fit chasser longtemps par les chiens et les veneurs, puis, se retournant, il occit quatre des meilleurs chiens de la meute, ce qui courrouça si fort le comte qu'il jura qu'il ne quitterait point la chasse avant d'avoir tué ce sanglier. Il le suivit donc avec acharnement, et, comme il avait un fort bon cheval, il arriva longtemps avant tous ses veneurs dans un fourré épais où le sanglier s'était retiré. Il prit alors son épieu à deux mains et dit au sanglier :

Porc, vous tournerez par-deça;
Car au comte de Flandre jouster vous conviendra.

Le sanglier, furieux et la gueule écumante, se jeta sur le comte, qui de son épieu le frappa si rudement dans l'échine du dos qu'il le renversa par terre, l'assomma et s'assit dessus, demeurant tout pensif et tout ébahi de ce que ses gens ne venaient pas le trouver. Comme il était assis sur le sanglier, il vit venir vers lui une pucelle qui chevauchait toute seule sur un palefroi noir qui allait l'amble. Personne ne l'accompagnait. Et tantôt se leva le comte, alla au-devant d'elle, la saisit par le frein et lui dit : « Dame, de par Dieu, soyez la très bien venue! » La dame le salua très doucement, et le comte de Flandre lui demanda : « Pourquoi, dame, allez-vous ainsi seule et sans compagnie? » Elle lui répondit gracieusement : « Sire, ainsi le veut Dieu le père tout-puissant. Je suis fille d'un roi d'Orient qui me voulait marier sans mon octroi; mais je jurai et à Dieu fis serment que je n'épouserais jamais mari, si je n'avais le plus riche comte de la chrétienté. Ainsi je me séparai de mon père par mécontentement et j'avais avec moi grande compagnie; mais je me suis échappée d'eux, car je craignais qu'ils ne me voulussent ramener à mon père, et j'ai promis à Dieu que jamais je ne retournerais vers mon père jusqu'à ce que j'aie trouvé le comte de Flandre, que l'on m'a tant loué. » Alors le comte regarda la pucelle et il pensa longuement à ce qu'elle disait; il se plaisait à voir la contenance

de la dame; il se sentait ardemment épris d'elle, et il lui dit : « Belle, je suis le comte de Flandre que vous querez, et je suis le plus riche sous le ciel : j'ai quatorze comtés à mon commandement; Puisque vous m'avez ainsi cherché, si c'est votre plaisir, je vous prendrai pour femme. » La pucelle, qui de cela eut grande joie, le lui octroya, à condition qu'il fût tel qu'il se disait. Le comte lui dit : « Dame, ne soyez en nul doute que je ne sois le comte de Flandre. » Il était cependant très fâché que ses gens ne vinssent pas le trouver. Il demanda à la femme quel nom elle avait, comment se nommait son père, et quel royaume il avait. La dame lui répondit d'un air de mauvaise humeur que le nom qu'elle avait reçu en baptême était Hélius; « mais, dit-elle, vous ne saurez point le nom de mon père tant que j'aie commandement de Dieu. N'insistez donc pas, car autrement ne peut être. » Alors, voyant que la pucelle doutait encore de sa qualité, le comte de Flandre mit son cor à sa bouche et se mit à corner très hautement pour avoir ses gens. Premièrement vint à lui le sire de Valenciennes, Gauthier de Saint-Omer, et beaucoup d'autres gens, et Henri de Valenciennes lui demanda s'il avait rien pris. « Oui, dit le comte de Flandre, le plus beau sanglier du monde, et aussi Dieu m'a fait présent de cette belle damoiselle que voyez ci, laquelle je veux prendre pour femme, puisqu'elle y consent. » Le comte de Valenciennes regarda la pucelle, qui était vêtue très honorablement et était montée sur u palefroi le plus beau qu'on pût voir. Cependant le comte de Valenciennes blâma fort le comte de Flandre, qui voulait prendre pour femme cette damoiselle, et lui dit : « Monseigneur, savez-vous ce qu'elle est? C'est par aventure quelque jeune fille qui court le monde. Sire, vous pouvez bien la tenir à votre commandement tant qu'il vous plaira, puis vous lui donnerez congé, car un seigneur aussi puissant que vous ne doit rien faire que sagement. Maudit soit votre orgueil, car il n'y a pas encore longtemps que vous avez refusé la fille du noble roi de France. » Alors le comte de Flandre dit au comte de Valenciennes : « Parlez plus sagement; mon cœur s'est attaché à la prendre pour femme, et n'en parlez plus, car je vous le défends. » Les hommes du comte de Flandre furent très fâchés de cette résolution.

De Noyon, Baudoin alla à Cambrai, emportant avec lui la tête du sanglier et emmenant la dame de la forêt, qu'il épousa. Il eut d'elle deux filles, Jeanne et Marguerite. Pendant quatorze ans que cette dame régna en Flandre avec Baudoin, elle fit beaucoup de méchancetés, et le pays souffrit beaucoup de maux dont Baudoin fut très blâmé. Cette dame allait volontiers à l'église, et elle entendait le service jusqu'au sacrement; mais jamais elle n'attendait l'élévation, et elle quittait l'église auparavant, « ce qui faisait tenir beau-

coup de discours aux gens du pays, qui s'étonnaient de cette conduite. »

Je ne me dissimule pas que cet étrange récit ne touche guère à la question d'Orient et n'en fait guère comprendre les complications au XIIIe siècle, quoiqu'elle en peigne un des principaux acteurs. Nous verrons, il est vrai, tout à l'heure en continuant le roman que ce mariage extraordinaire de Baudoin contribue à lui faire prendre la croix et le mène à Constantinople; mais qu'on n'oublie pas que je cherche surtout dans cette étude à montrer les changemens que les croisades ont introduits dans la destinée particulière des hommes de l'Occident qui y prennent part. C'est donc à la vie privée que je m'attache, et je suis plus curieux en ce moment de biographie que d'histoire. Or il est bon d'examiner la manière dont la légende, quand elle emprunte un personnage à l'histoire, compose la biographie qu'elle lui fait. La légende semble s'être fait une loi et une règle de ne pas s'en tenir aux événemens de l'histoire. Le personnage public ne lui suffit pas; il lui faut aussi le personnage privé. Elle sait que l'histoire ne montre ordinairement que la moitié des hommes qu'elle met en scène, et que cette moitié de peinture ne crée pas un intérêt capable d'attirer et de retenir l'imagination populaire. Elle cherche donc l'autre moitié de l'homme, celle qui paraît dans la vie privée et qui est la plus curieuse; mais comme cette seconde moitié ne satisfait pas toujours aux goûts et aux conditions de ce genre de littérature, la légende crée à son héros une biographie tout extraordinaire et qui répond à l'idée qu'il faut donner du héros qu'elle a choisi. Chose singulière, si le personnage n'avait pas paru dans l'histoire avec beaucoup d'éclat et de relief, l'attention de la légende ne se serait jamais tournée vers lui : si Baudoin n'avait pas pris Constantinople, fondé l'empire latin, disparu dans une bataille contre les Bulgares, jamais il n'y aurait eu un roman de *Baudoin, comte de Flandre*; mais comme Baudoin a laissé une grande trace dans la mémoire de ses contemporains par les événemens de son histoire, la légende a pensé que c'était là un héros comme il lui en faut, et elle l'a pris dans l'histoire. Elle l'en a, il est vrai, séparé du même coup, lui ôtant la plupart des événemens de son histoire ou les transformant à sa guise, et lui refaisant une vie privée toute merveilleuse, conforme en cela aux singularités de sa destinée, quoiqu'elle y soit souvent contraire.

Dans cette légende de la vie privée de Baudoin, on voit très clairement le procédé que suit dans son travail l'imagination populaire. La légende aurait une poétique déterminée qu'elle n'en suivrait pas plus exactement les règles qu'elle ne le fait. Point de caprices ni de fantaisies dans la composition de son personnage. Elle prend un

des traits du caractère de Baudoin, son orgueil par exemple, et elle tire de cet orgueil toute l'histoire privée de Baudoin, à peu près comme Molière tire du caractère de ses héros les événemens du drame où il les fait figurer. C'est par orgueil qu'il refuse la fille du roi de France, et par orgueil qu'il épouse le diable. Comment Baudoin ne céderait-il pas à l'ascendant de cette belle damoiselle qui, fille d'un roi d'Orient, s'est mise en course pour venir épouser le prince le plus riche et le plus puissant de l'Occident, c'est-à-dire le comte de Flandre? Ce soin qu'a la légende d'approprier l'histoire de ses héros à leur caractère méritait qu'on le remarquât; mais ce que je veux surtout remarquer, c'est la prépondérance que la légende donne volontiers à la biographie sur l'histoire. La grande affaire de la légende est de nous intéresser à ses personnages; or on ne s'intéresse véritablement aux personnages qu'à la condition de connaître leur vie privée. Nous pouvons bien nous souvenir d'eux à cause de leur vie publique : ils font partie alors des événemens auxquels ils ont été mêlés, leurs noms sont des faits de l'histoire; mais si vous voulez nous y intéresser tout à fait et en faire des objets de notre affection ou de notre culte, il faut nous raconter leur vie privée. Les saints des légendes pieuses nous touchent par les bonnes actions de leur vie privée; les héros des légendes profanes nous touchent par leurs aventures et leurs passions particulières. L'homme n'entre que par le récit de sa vie privée dans le roman et dans le drame, c'est-à-dire dans la littérature, qui a pour but de plaire et d'émouvoir. J'oserais même dire que l'histoire n'est vraiment complète, quand elle parle d'un personnage important, que si elle ajoute au récit de sa vie publique quelques traits de sa vie privée. Voyez, par exemple, ce que ces traits donnent de relief à la figure historique de Henri IV. Otez le Béarnais, le fondateur de la moderne monarchie française n'est pas moins grand, mais il plaît moins. C'est le diminuer que de n'en plus faire qu'un roi; il faut y laisser l'homme.

Je ne crains même pas à ce propos de prendre dans l'histoire de notre temps deux exemples qui m'ont toujours beaucoup frappé. Je ne sais pas comment nos neveux écriront l'histoire de notre temps; mais je sais qu'ils se priveront d'une grande cause d'intérêt, si à la vie publique de deux princes qui ont régné sur la France, le roi Louis-Philippe et l'empereur Napoléon III, ils n'ajoutent pas quelques récits et quelques traits de leur vie privée. Le destin de notre siècle semble avoir voulu que les princes appelés à régner sur la France aient traversé plus ou moins longtemps la vie privée avant de monter sur le trône. L'histoire aurait grand tort de négliger ce trait caractéristique de notre siècle. Et comment le

mettre en relief, si on ne fait pas quelques récits de la vie privée du roi Louis-Philippe avant 1830, de ses voyages en Europe et en Amérique, de son séjour en Angleterre, de sa conduite prudente et sincère au Palais-Royal pendant la restauration, de son caractère enfin, de ses dépenses, même dont la prodigalité se cachait sous une régularité de comptabilité qu'on avait fini, la calomnie aidant, par prendre pour de l'avarice? Même curiosité et même intérêt, si on raconte aussi quelques traits de la vie privée de l'empereur Napoléon III avant 1848. Quelle lumière ces digressions biographiques ne jetteront-elles pas sur l'histoire de notre temps! Quel intérêt ne donneront-elles pas à nos annales! Je ne voudrais même pas qu'on oubliât entièrement la vie privée de nos princes de la branche aînée pendant leur émigration de près de vingt-cinq ans. La biographie a droit dans notre siècle plus que dans tout autre d'entrer hardiment dans l'histoire.

Revenons au roman de Baudoin, où la biographie, comme nous l'avons vu, a une si large part. Voyons comment se rompt le mariage diabolique du comte de Flandre, et comment, pour en expier la faute, il va à Rome et part pour la croisade. C'est là que le roman rejoint l'histoire, sans pourtant s'y attacher fidèlement.

« C'était un jour de Pâques, et le comte de Flandre avait assemblé tous ses barons. Quand ce fut l'heure du dîner, le baron s'assit à table avec son baronage. A ce moment vint devant lui un vieil ermite qui s'appuyait sur un bâton et avait bien cent ans d'âge. Il requit le comte, au nom de Notre-Seigneur, de vouloir bien lui donner son repas de ce jour. Le comte le lui octroya volontiers, et il ordonna à un de ses écuyers de prendre soin de l'ermite. L'écuyer le fit asseoir à une table à part, devant le comte. Cependant la comtesse de Flandre n'était pas encore entrée et assise; on l'alla querir, et elle vint s'asseoir auprès du comte. Quand l'ermite vit la dame, il eut grand'peur, commença à trembler, fit souvent le signe de la croix, et ne pouvait ni boire ni manger. Quand la dame, de son côté, aperçut l'ermite, il ne lui plut point, car elle se douta bien qu'il allait lui causer un grand dommage. Elle pria donc le comte de renvoyer cet ermite, et lui dit : « Sire, il sait plus de malice que les autres gens, et il est entré ici pour méchanceté. Je ne puis pas le voir, et je vous prie de le faire partir. — Dame, dit le comte, l'aumône est bonne à donner à celui qui la demande. Le péché est à qui la prend, s'il n'en a nécessité. Je veux qu'au nom de Notre-Seigneur l'ermite soit servi, et qu'il ait ici aujourd'hui son repas. » En parlant ainsi, le comte regardait l'ermite, qui était assis à table tout pensif, et ne buvait ni ne mangeait. Le comte lui demanda : « Prud'homme, pourquoi ne mangez-vous pas?

Ne me le cachez point, et si vous voulez autre chose de moi, demandez-moi-le; vous l'aurez. » Alors l'ermite se leva, se tint debout, et dit au comte et aux barons que pour Dieu ils laissassent le boire et le manger, car ils étaient en grand péril. « Ne vous ébahissez point de ce qui va arriver; chacun aura grand'peur, mais ayez confiance en Dieu, qui vous préservera de tout mal. » Tout le monde resta étonné et immobile, personne ne songeant plus à boire et à manger. Alors l'ermite conjura la comtesse de Flandre au nom du Dieu tout-puissant, et lui dit : « Démon qui es dans le corps de cette femme, je te conjure, par le Dieu qui pour nous souffrit la mort sur la croix, et qui t'a chassé de son saint paradis avec tous les mauvais anges,... je te conjure que tu partes de cette compagnie, et qu'avant de partir tu reconnaisses devant tous les barons comment tu as surpris le comte de Flandre, afin que tous le puissent comprendre! Et ainsi va-t'en d'où tu viens, sans grever quelque chose qui soit en ce pays! »

« Quand la dame s'entendit ainsi conjurer, sans pouvoir se soustraire à la parole de Dieu, sentant bien qu'elle ne pouvait plus demeurer avec le comte ni en Flandre, pour tourmenter le comte et le pays, mais qu'il fallait qu'elle s'en allât, elle commença à parler, et dit tout haut qu'elle ne pouvait plus se cacher, ni enfreindre le commandement du Dieu tout-puissant, au nom duquel elle était conjurée. « Nous devons, dit-elle, redouter Dieu autant que font les hommes, car nous avons encore espérance de trouver merci devant lui quand il viendra juger tout le monde. Je fus un ange que Dieu a rejeté de son paradis, et nous avons tous de notre expulsion une douleur que personne ne peut imaginer. Nous voudrions que les autres fussent attirés à notre sort, afin qu'à nous et à tout le monde ensemble Dieu voulût pardonner nos péchés. Si pour cela nous querons aide et secours, nul ne nous doit blâmer. Le comte qui est ici présent ne sut pas se bien garder de notre alliance quand il se laissa envahir du péché d'orgueil en ne daignant pas épouser la fille du roi de France. Dieu me permit alors d'entrer au corps de la fille d'un roi d'Orient qui était morte, et qui était la plus belle fille qu'on pût trouver. J'entrai en son corps la nuit et la fis se relever. Elle était en vie et savait agir selon que je dirigeais son corps, car elle n'avait d'autre esprit que moi. Quant à son âme, elle était allée là où elle devait aller. Elle était sarrasine et je l'amenai au comte, et il ne put refuser de l'épouser. Je lui ai fait mal employer sa vie pendant treize ans, et j'ai fait dans le pays de Flandre bien des maux que le comte aura bien de la peine à racheter. J'espérais toujours attraper le comte dans quelque occasion; mais il ne s'oublia jamais jusqu'à ne point se souvenir de son Créateur, et il

faisait toujours le signe de la croix à son lever et à son coucher. De cette façon, il était bien armé contre moi. Il m'a de même enlevé les deux filles qu'il a eues de moi, parce qu'il les a fait baptiser. Maintenant je n'ai plus rien à dire, je m'en revais en Orient porter ce corps à qui je l'ai pris, afin qu'il repose sous sa tombe. » En disant ces mots, le démon partit sans faire mal à personne, excepté qu'il emporta un petit pilier des fenêtres de la salle. Tout le monde se leva émerveillé; le comte s'inclina devant le vieil ermite et le pria de lui conseiller ce qu'il devait faire. Le bon ermite lui conseilla d'aller trouver le pape, pour se faire absoudre de son péché, et prit congé de lui.

« Le comte Baudoin séjourna trois jours en son palais tout pensif, et le quatrième jour il s'en alla à Bruges; mais quand il y fut, il fut raillé et moqué. On le montrait au doigt dans les rues, et les enfans disaient : « Fuyons-nous-en, car voici le comte qui épousa le diable! » Le comte fut très affligé des paroles qu'on disait de lui, mais il n'en fit nul semblant, et le lendemain il s'en alla à Gand. S'il avait été à Bruges bien moqué, encore le fut-il plus à Gand. De là il s'en alla à Arras, où il fut aussi moqué comme ailleurs. Quand il se vit ainsi moqué, il jura Dieu qu'il emmènerait tout son baronage et s'en irait outre mer conquérir Jérusalem. »

On pourrait croire que Baudoin une fois décidé à la croisade, le roman va retrouver l'histoire et s'y attacher : la légende ne procède pas de cette manière. Elle a beau se rapprocher de l'histoire par les événemens, elle reste toujours à part et fait ses récits à sa guise. Les historiens ne s'occuperaient que de la croisade qui prit Constantinople; l'auteur du roman ou de la légende veut établir une sorte de suite entre les aventures de son héros. La légende a un penchant décidé pour l'unité d'intérêt, et elle ne veut pas que la vie d'un seul des personnages qui ont été mêlés à la destinée de Baudoin reste sans avoir son dénoûment. A Rome, le pape, qui entend Baudoin en confession, lui ordonne d'aller délivrer Constantinople qu'assiége Aquilan, le soudan des Sarrasins, et lui ordonne aussi, s'il est vainqueur, d'épouser l'impératrice et de se faire empereur. Un combat singulier entre Baudoin et le soudan, et dans lequel Aquilan est tué, décide la délivrance de Constantinople. Baudoin rentre victorieux dans la ville et demande la main de l'impératrice. L'entretien entre Baudoin et cette princesse, qu'il avait autrefois refusée, est spirituel et gracieux, de la part de l'impératrice surtout. « Par le Dieu de paradis, dame, dit Baudoin, ce voyage a été entrepris pour l'amour de vous, car le pape me le commanda au partir de Rome. J'avais d'abord entrepris mon voyage pour aller au saint sépulcre; mais le pape me dit que, si je pouvais garantir de

l'ennemi votre personne et votre pays, je vous prisse pour femme, si c'était votre plaisir. » Quand la dame l'entendit, elle se prit à rire et dit à Baudoin : « Je vous fus autrefois présentée par le roi de France, mon père; mais alors le marché ne fut pas parfait, et puisque nous sommes encore nous deux à marier, j'en dirai mon avis dans mon conseil, et en attendant, de ce que vous me dites, je vous remercie, et je remercie aussi le pape, qui s'y est entremis. » La noble dame prit donc conseil des principaux de sa cour, qui dirent qu'il fallait qu'elle épousât Baudoin, qui fut de cette manière empereur de Constantinople et toujours seigneur de ses quatorze comtés; mais il ne voulut pas rester oisif à Constantinople, et, poussé par l'inquiétude que lui laissait son vieux péché, il partit pour Jérusalem. A peine avait-il passé la mer qu'il apprit la mort de l'impératrice. Il n'était pas au bout de ses malheurs ou de ses expiations : il fut trahi et livré au soudan des Sarrasins par le comte de Blois. Le traître, il est vrai, fut puni. Saladin, qui était le fils du soudan des Sarrasins, et qui commençait déjà dans le monde et dans les romans la grande réputation chevaleresque qu'il acquit en Occident, Saladin dit à son père : « Sire, on ne doit point traiter grandement un traître, car il nous trahirait une autre fois, comme il a fait à son seigneur. » Le soudan livra le traître à son fils, qui lui fit aussitôt couper la tête; mais il retint en prison le comte de Flandre, qui y resta vingt-cinq ans, et n'en sortit que lorsque Saladin monta sur le trône. Cette délivrance ne changea pas la malheureuse destinée de Baudoin, qui revint dans son pays, ne put pas s'y faire reconnaître, et finit par être pendu à Lille, comme imposteur, par l'ordre de sa fille Jeanne; c'était une des filles qu'il avait eues du diable.

III.

Avant de raconter avec le roman cette dernière calamité de Baudoin et de la comparer un instant avec l'histoire, nous ne pouvons pas ne point remarquer que Baudoin a eu ce nouveau trait de conformité avec les hommes qui ont vivement saisi l'imagination de leurs contemporains, qu'on n'a point voulu croire à sa mort. Il y a eu de faux Baudoins en Flandre comme il y a eu en Angleterre, à la fin du xve siècle, de faux enfans d'Édouard IV, et en Russie, en 1773, un faux Pierre III, comme il y a eu en France, dans les vingt-cinq premières années de ce siècle, de faux Louis XVII. Les grands malheurs inspirent volontiers ces croyances singulières. Il faut, il est vrai, dans les malheurs même, quelques circonstances mystérieuses; ces circonstances se trouvaient dans les aventures de

Baudoin. On sait qu'il disparut dans une bataille qu'il perdit contre les Bulgares. Comme on ne put pas retrouver son corps, on supposa qu'il n'était pas mort, mais qu'il avait été emmené captif sans vouloir se faire reconnaître. S'il avait été emmené captif, il pouvait revenir. Il y eut donc des imposteurs que tenta cette aventure. Beaucoup de gens de conditions et de caractères divers avaient été entraînés en Orient par les croisades et avaient couru le monde, beaucoup avaient entendu parler de Baudoin, qui était le personnage principal de la quatrième croisade, de ce comte de Flandre devenu empereur d'Orient, que l'imagination populaire faisait grand par ses adversités, ne pouvant pas le faire grand par ses prospérités. Comme il y a en même temps une conformité naturelle entre la morale et l'imagination populaire, et qu'il déplaît aux hommes de voir des malheurs qui ne soient pas mérités de quelque côté, la légende expliquait les infortunes de Baudoin en racontant qu'il avait épousé le diable.

Un des modernes historiens de la Flandre, M. Kervyn de Lettenhove, a traité avec beaucoup d'intérêt cette histoire du faux Baudoin. Les aventures des croisés se prêtaient à ces impostures; comme il y avait des absences inexpliquées, il était naturel qu'on crût à des retours merveilleux. Ordinairement, c'était de quelque ermitage caché au fond des forêts que sortaient ces singuliers imposteurs. On ne savait pas toujours d'où venaient les ermites; il ne leur était donc pas difficile de faire croire qu'ils revenaient de loin et qu'ils avaient eu toute sorte d'aventures. Pourquoi n'auraient-ils pas été empereurs, puis esclaves, puis ermites? Le faux Baudoin habitait la forêt de Glançon, entre Valenciennes et Tournay. Le bruit commençait à se répandre que cet ermite était le comte de Flandre. Plusieurs chevaliers, ennemis, il est vrai, de la comtesse de Flandre régnante, l'avaient déjà reconnu. Le solitaire persistait toujours à répondre : « Ne m'appelez ni roi ni duc, je ne suis qu'un chrétien, et c'est pour expier mes péchés que je suis ici. » On ne voulait point le croire. Les habitans de Valenciennes avaient quitté leurs foyers pour le saluer, et à sa vue ils s'étaient écriés comme les chevaliers : « Vous êtes notre comte, vous êtes notre seigneur! — Quoi! répliquait l'ermite, êtes-vous donc comme les Bretons qui attendent toujours leur roi Arthur? » Tandis qu'il cherchait encore à cacher son nom, la multitude l'entraînait déjà vers Valenciennes, et ce fut là que tout à coup il éleva la voix et dit : « Je l'avoue, je suis le comte de Flandre; vous verrez bientôt Matthieu de Valincourt et Renier de Trye venir de l'Orient me rejoindre (1). » Alors il raconta

(1) *Histoire de Flandre*, t. II, liv. VIII, p. 219, par M. Kervyn de Lettenhove.

l'histoire de sa captivité. Prisonnier du roi des Bulgares Joannice, il s'était fait aimer d'une princesse bulgare qui l'avait délivré; mais il avait deux fois péché, d'abord en cédant à la passion de la Bulgare et ensuite en l'abandonnant; de là il était tombé entre les mains d'autres barbares, et il avait été vendu sept fois comme esclave. Un jour enfin, il avait rencontré des marchands allemands qui avaient consenti à le racheter, et il était revenu dans sa patrie; mais il s'était caché dans un ermitage pour expier ses péchés, voulant renoncer à toutes les grandeurs humaines, qui l'avaient rendu si malheureux.

Une fois qu'il eut cédé à l'enthousiasme de ses partisans, l'ermite ne fut plus maître de lui. De Valenciennes, il alla à Tournay, à Lille, puis à Courtrai, à Bruges, à Gand, partout reçu comme le comte de Flandre et comme l'empereur de Constantinople. Il armait des chevaliers, il recevait des ambassadeurs des ducs de Brabant et de Limbourg, des lettres du roi d'Angleterre Henri III, qui lui proposait une alliance contre la France. Il fut même reçu à Péronne par Louis VIII, roi de France, qui le fit asseoir en face de lui, comme étant l'empereur des Latins. C'était là cependant que sa fortune devait échouer. La comtesse de Flandre s'était entendue avec Louis VIII, qui, dès le lendemain de cette réception impériale, fit interroger l'ermite en son conseil comme un vil imposteur, et le convainquit, dit-on, de fraude. Effrayé, le faux Baudoin s'enfuit la nuit suivante. Que devint-il enfin? Il disparut de l'histoire comme Baudoin lui-même avait disparu autrefois. Cependant un seigneur de Bourgogne, ayant rencontré dans une foire un ménestrel qui avait servi la duchesse d'Athènes, trouva que ce ménestrel ressemblait au faux Baudoin qu'il avait vu à Péronne. Il le fit arrêter et le céda pour 400 marcs d'argent à la comtesse de Flandre, qui le fit pendre aux halles de Lille. Le ménestrel était-il l'ermite? Était-ce l'ermite qui fut pendu? Le gibet décida la question et fit parler le supplicié, qui déclara à ceux qui étaient chargés de l'entendre « qu'il était un pauvre homme qui ne devait être ni comte, ni roi, ni duc, ni empereur; ce que je faisais, dit-il, je le faisais par le conseil des chevaliers, des dames et des bourgeois de ce pays (1). »

Voilà le récit de l'historien; il est dur et impitoyable; il croit qu'il y a eu une intrigue et une imposture, et il en raconte sans scrupule le misérable et juste dénoûment. Le roman s'arrange mieux pour nous émouvoir; il croit au faux Baudoin. « Quand Saladin devint soudan, il délivra tous les prisonniers chrétiens que son père avait tenus en prison, et aussi Baudoin fut délivré. Saladin le

(1) *Histoire de Flandre,* tome Ier, p. 225.

fit vêtir honorablement et lui donna un vaisseau bien appareillé pour passer la mer; » mais ce vaisseau qui portait Baudoin et sa mauvaise fortune ne devait point arriver au port : « il fit naufrage, et tout le monde périt, excepté Baudoin, à qui c'eût été miséricorde qu'il se noyât avec les autres, car sa fille plus tard le fit pendre cruellement en la ville de Lille. » Baudoin donc, après son naufrage, trouva un marchand qui s'en allait à Marseille; il le supplia qu'il voulût bien l'y mener pour l'amour de Dieu, car il ne pouvait pas payer son passage. A Marseille, le marchand débarqua Baudoin et lui donna dix sous par aumône; puis Baudoin tant chemina en demandant sa vie, qu'il arriva à Tournay, en Flandre : c'était en l'an 1209, environ le jour de l'Ascension. Il n'était vêtu que d'une pauvre cotte par-dessus son pourpoint; il portait un bourdon en sa main et cachait son visage sous son chaperon, afin de ne pouvoir pas être reconnu. Baudoin rencontra un homme de la ville et lui demanda qui en était prévôt. « On lui dit que c'était Richard Duparc et on lui montra sa maison. Baudoin y alla tout droit et dit au prévôt : « Aussi vrai que je crois en Dieu, je n'ai ni or, ni argent; donne-moi un repas, car il y a deux jours que je n'ai pas mangé la moitié de ma suffisance. — Eh bien! vous mangerez chez moi assez et largement, pour l'amour de Dieu d'abord, et ensuite parce que vous ressemblez beaucoup à un homme qui m'a fait beaucoup de bien dans ma jeunesse et qui s'appelait le comte Baudoin. — Par ma foi, dit Baudoin, c'est moi. » Alors le prévôt fit manger Baudoin devant lui, sur une petite table, le regardant bien attentivement et causant avec lui. Après qu'il eut bu et mangé, comme Baudoin voulait s'en aller, le prévôt lui dit de ne pas se hâter, et qu'il voulait lui parler dans une chambre où personne ne les entendrait. Quand ils y furent : « Prud'homme, dit le prévôt, je te conjure par le nom de Dieu et de la vierge Marie que tu me dises ton nom et le pays d'où tu viens et d'où tu es. — Par ma foi, dit Baudoin, vous en savez le vrai. Je suis le comte Baudoin de Flandre. Autrefois je partis pour Jérusalem et j'allai à Rome pour avoir l'absolution de mes péchés, puis à Constantinople, où je vainquis le sultan Aquilan et où j'épousai l'impératrice, qui ne vécut guère, et Dieu lui fasse miséricorde! Devant Jérusalem, je fus trahi par le comte de Blois. Le soudan Saladin lui fit couper la tête pour la trahison qu'il avait faite, et moi je fus tenu en prison pendant quinze ans (1). »

Baudoin alors conta toute son affaire au prévôt. Il lui demanda

(1) Ailleurs le roman parle de vingt-cinq ans de captivité. Il ne faut pas demander de chronologie aux légendes. La prise de Constantinople par les croisés est de 1204, et le roman met le retour de Baudoin en Flandre en 1209; cependant il parle d'une captivité de quinze ou vingt-cinq ans.

aussi ce que faisaient ses deux filles et comment il pourrait ravoir sa seigneurie. Lorsque le prévôt eut entendu le récit du comte, il se mit à pleurer, et, se jetant à ses pieds, il lui dit que c'était Jeanne sa fille qui était comtesse de Flandre, et qu'elle avait épousé le comte Ferrand. Comme il y avait lieu de craindre que les filles du comte ne voulussent pas lui rendre sa seigneurie, il fut convenu avec le prévôt de Tournay que le comte Baudoin attendrait qu'à la Saint-Jean d'été Ferrand, le mari de la comtesse Jeanne, assemblât à Lille sa baronie. C'était là que Baudoin se présenterait pour revendiquer sa seigneurie, et jusque-là l'existence de Baudoin serait tenue en grand secret. « Mais il y eut une jeune fille de dix ans en l'hôtel qui était couchée sur un lit qui entendit tout ce que Baudoin et son père avaient dit. Elle vint à sa mère et lui dit : « Madame, cet homme qui est venu aujourd'hui céans a été jadis comte de Flandre. Il se nomme Baudoin, dit qu'il vient d'outre-mer, où il a été emprisonné quinze ans, et il dit qu'il r'aura sa terre s'il peut. — Beau sire Dieu, dit la mère, soyez-en béni! C'est le bon comte qui aimait tant mon mari ! » Elle ne se put tenir qu'elle ne le dît à ses commères, et ainsi de l'une à l'autre le fait se répandit, et c'était le bruit commun de toute la ville de Tournay. »

« En ce temps-là, la comtesse Jeanne était à Lille en Flandre; la chose lui fut contée. Alors, très dolente et très courroucée, elle envoya un messager au prévôt de Tournay, en le priant de venir la trouver, disant qu'elle avait beaucoup à faire avec lui. Le prévôt vint, et la comtesse Jeanne lui dit : « Prévôt, je vous aime très loyalement, et si je vis longuement, je ferai de vous un des plus riches hommes de ce pays. Je vous ai envoyé querir, parce que l'on m'a dit que vous aviez chez vous mon père, qui, il y a longtemps, est allé combattre les Sarrasins, et je veux, prévôt, que sur cela vous me disiez la vérité. — Madame, dit le prévôt, je ne sais rien, sinon que j'ai en mon hôtel un prud'homme qui vient d'outre-mer, sans or ni argent, et je l'ai beaucoup questionné sur votre père; mais il m'a juré qu'il n'en savait rien. — Prévôt, dit la dame, vous avez tort, et ne me cachez rien. Je sais en vérité que c'est mon père, et je vous promets qu'il r'aura sa terre; mais comme le comte Ferrand est en ce moment chez les Frisons, je veux parler à mon père avant le retour de mon mari. Je vous prie donc de me l'amener promptement, en le faisant changer de nom et lui faisant prendre celui de Bertrand de Rays, afin qu'il ne soit pas connu, car Ferrand est tellement aimé des grands et des petits que l'on pourrait bien tuer mon père pour l'amour de Ferrand. » — La dame disait tout cela par trahison, pour que le prévôt fût disposé à lui amener son père. Le prévôt retourna chez lui et persuada à Baudoin de venir à Lille

sous le nom de Bertrand de Rays. Ils partirent le lendemain avec dix hommes seulement. Quand Jeanne la comtesse sut leur venue, elle vint au-devant d'eux, et, s'avançant vers son père, lui dit : « Beau prud'homme, quel est votre nom? — Dame, répondit-il, je me nomme Bertrand de Rays, et je suis venu ici par votre commandement. — Prud'homme, dit Jeanne, vous êtes le bienvenu, mais allez en votre hôtel, et vous viendrez quand je vous manderai. »

« La comtesse s'avisa alors d'une grande trahison : elle prit vingt hommes armés qu'elle mit en embuscade contre Baudoin pour le prendre quand il viendrait vers elle, et leur dit que le pape lui avait mandé qu'un homme nommé Bertrand de Rays avait trahi Rome, que partout où il serait trouvé il fallait qu'il fût pris et pendu, et elle dit que son père était ce Bertrand. Quand donc les hommes d'armes le virent, ils le saisirent et l'entraînèrent. Le prévôt de Tournay leur disait : « Messeigneurs, que vous a fait cet homme? Menez-le vers la comtesse, s'il a failli, et s'il ne sait pas répondre, faites-en à votre volonté. » Mais les hommes d'armes ne voulaient point écouter le prévôt. « Par Dieu! leur dit-il alors, vous vous méprenez grandement, car vous ne savez pas quel est celui que vous traitez si mal, et puisque vous ne voulez pas vous départir de vos mauvais traitemens, je vous notifie que cet homme est Baudoin, comte de Flandre, le père de la comtesse, qui est allé combattre les Sarrasins, a été en captivité pendant quinze ans, et par la grâce de Dieu est revenu en sa terre. Ne lui faites donc plus de déplaisir, car il est notre légitime seigneur. — Certes, lui dirent-ils, prévôt, vous mentez, car cet homme est Bertrand de Rays, un méchant qui a trahi le pape et Rome, et le pape a mandé que, quelque part qu'il fût trouvé, il soit pris et mis à mort. — Non, non, dit le prévôt, c'est le bon comte Baudoin. » Mais malgré les prières et les menaces du prévôt ils entraînèrent l'homme dans la halle de Lille chassèrent le prévôt et ses gens, et fermèrent les portes. Alors le prévôt dans sa colère cria : « Ah! bonnes gens de Lille, venez secourir votre bon comte Baudoin, qui est en péril de mort. » Les gens de la commune de Lille coururent donc aux portes de la halle et criaient que pour Dieu on ne fît point mal au comte Baudoin; mais les méchans qui le tenaient ne voulurent rien écouter et le pendirent à une des poutres du bout de la halle, et s'ils ne l'eussent pas fait, la comtesse Jeanne les aurait fait mourir. Aussitôt que le comte fut pendu, un sergent parut à la fenêtre et cria : « Écoutez, écoutez, de par monseigneur le comte Ferrand et de par Mme la comtesse, nous faisons savoir à tout le peuple, petits et grands, que l'homme que nous avons pris et pendu est Bertrand de Rays, le méchant qui avait trahi le pape et les Romains. Ainsi donc, on vous

commande que vous vous en alliez dans vos maisons, sans plus tenir compte de la chose. » Les gens de la commune de Lille s'en allèrent chacun chez eux, redoutant la colère de la comtesse Jeanne. Cependant quelques bourgeois de la ville allèrent raconter à la comtesse ce qui s'était passé; mais elle leur répondit : « Beaux amis, ne vous souciez pas et ne vous troublez de rien, car certainement ce n'était pas le comte Baudoin mon père, mais un méchant nommé Bertrand de Rays qui avait trahi le pape, et voilà pourquoi je l'ai fait mourir. Ainsi taisez-vous et ne m'en parlez plus. » L'abbé de Looz, qui avait fait enterrer Baudoin dans son abbaye, vint aussi avec deux de ses moines trouver la comtesse et lui dit : « Madame, je prends sur mon âme que l'homme que vous avez attaché au gibet était votre père, le bon comte Baudoin, et c'est perfidement que vous l'avez fait mourir. — Je n'en sais rien, répondit la comtesse; il m'a dit lui-même qu'il s'appelait Bertrand de Rays, et comme c'était l'homme que le pape m'avait annoncé, c'est pour cela que je l'ai fait mourir. » La comtesse cependant fit venir des charpentiers et maçons, fit bâtir un hôpital de Saint-Pierre et de Saint-Nicolas et y établit des prêtres pour prier pour l'âme de son père. »

Je me suis laissé aller, en résumant ces citations, à la curiosité que m'inspirait l'histoire de Baudoin, non pas que je prétende qu'on y trouve partout la couleur orientale : elle n'a pas le merveilleux des contes de l'Orient, elle n'a que le merveilleux de l'Occident et du moyen âge, celui de la croyance au diable; mais je ne cherche pas ici les influences que le merveilleux oriental a eues depuis les croisades sur la littérature européenne : je ne m'occupe que du caractère nouveau des aventures humaines. Quiconque a lu Grégoire de Tours ou M. Augustin Thierry pour les siècles mérovingiens ou les romans carlovingiens pour les IXe et Xe siècles a dû être frappé de la différence qu'il y a dans les destinées et les aventures humaines de l'homme pris sous les barbares, sous les successeurs de Charlemagne ou après les croisades. Comme l'horizon de la vie humaine s'est agrandi! Quelles circonstances nouvelles et par conséquent quelles pensées nouvelles aussi s'y sont introduites! L'homme, au temps des Mérovingiens, a auprès de lui toutes ses causes de calamités et d'aventures. Il est malheureux sur place. La féodalité dans ses premiers temps ne change guère sa condition de ce côté. Les guerres qu'il fait pour le compte de ses seigneurs sont des guerres toutes locales. Ses aventures les plus belliqueuses ne l'éloignent pas de sa province natale. Il souffre ou il fait souffrir, il est vaincu ou il est vainqueur dans le cercle étroit où il a vécu. Sa destinée et ses pensées sont également bornées. La féodalité a pour caractère essentiel de mettre près de l'homme tous ses buts en bien

et en mal, toutes ses causes de bonheur et de malheur; elle cantonne les destinées humaines comme elle cantonne la souveraineté nationale. Quand viennent les croisades, tout est changé et bouleversé. Il ne s'agit plus d'aller faire la guerre à quelques lieues, châteaux contre châteaux, villages contre villages; il s'agit d'aller à Jérusalem. Les premiers croisés dans leur voyage, lorsqu'ils demandaient naïvement à chaque ville si ce n'était pas là Jérusalem, ne témoignaient pas seulement de leur ignorance géographique; ils témoignaient du cercle étroit dans lequel leurs destinées et leurs pensées étaient restées enfermées jusque-là. C'est d'eux qu'il était vrai de dire

Qu'ils prenaient l'horizon pour les bornes du monde.

Au contraire, en allant à la croisade, ils voyaient chaque jour un nouvel horizon s'ouvrir devant eux. Quelles aventures imprévues! quelles idées inattendues! quelle secousse donnée à ces imaginations inertes! Quels rapports nouveaux s'ouvraient entre eux et le reste du monde! Les biens et les maux ne leur venaient plus du château ou du couvent de leur voisinage; ils leur venaient des Sarrasins, des Turcs, des Grecs, tous peuples inconnus hier. Je ne puis mieux comparer le mouvement qui se fit alors dans la vie et dans l'esprit des populations d'Occident qu'au mouvement qu'ont produit en Europe nos grandes guerres de la république et de l'empire. J'ajoute qu'avant la république et l'empire l'usage des guerres lointaines était déjà très fréquent en Europe. Combien d'Espagnols avaient été en Amérique, combien de Portugais aux Indes, combien de Français au Canada et dans la Louisiane, combien d'Anglais et de Hollandais partout! Il y avait sous Louis XIV et sous Louis XV des paysans de la Champagne et de la Picardie qui avaient vu l'Allemagne et l'Italie. L'éruption de la France révolutionnaire et impériale pousse plus loin encore ces aventuriers héroïques et involontaires qui s'appellent des soldats. Où n'avons-nous pas été? Quel village assez caché de nos provinces qui n'ait quelque glorieux pèlerin de nos armées? Quand nos enfans apprennent le matin, dans nos écoles, qu'il y a une Égypte avec son Nil et une Russie avec son Moscou, il y a le soir dans nos familles des grands-pères qui peuvent dire aux enfans : Oui, j'ai vu le Nil, et je suis entré à Moscou. De même que nous avons été partout en Europe, les armes à la main, l'Europe est venue chez nous, les armes à la main aussi, des coins les plus éloignés. La Sibérie nous a envoyé ses touristes sauvages pour répondre à la visite que nos badauds de Paris avaient faite au Kremlin. Depuis la paix, le mouvement ne s'est point arrêté. Le commerce a mêlé les hommes encore plus que ne l'avait fait la guerre.

La guerre elle-même, ayant à venger les injures du commerce, a poussé nos soldats jusqu'aux extrémités de l'Asie. Quelque lointaines pourtant que soient nos expéditions et quelque effet qu'elles produisent sur l'imagination de nos jeunes conscrits, je doute qu'elles égalent les premières croisades et la secousse qu'elles donnèrent à la vie et à la pensée des populations occidentales.

C'est le contre-coup de cette secousse que j'ai cherché dans le roman de Baudoin. Ces soudans de l'Égypte inconnus à l'histoire, ces Craquedent et ces Aquilan qui viennent attaquer le pape et détruire Rome, ce Saladin dont la loyauté punit la trahison qui profite à sa cause, cet empereur de Constantinople qui vient épouser la fille du roi de France, ce comte de Flandre qui devient empereur de Byzance et qui épouse alors celle qu'il avait refusée à Paris, les malheurs qui sont le châtiment de son orgueil, ce retour inattendu dans ses états qui irrite ses héritiers et qui pousse sa fille au parricide, tout cela nous offre des traits de la nouvelle destinée que les événemens ont faite aux hommes après les croisades. Dans les romans carlovingiens, ce sont des événemens locaux ou des passions particulières qui causent les aventures des personnages; ici ce sont les plus grands faits de l'histoire, c'est la prise de Jérusalem par Saladin ou la prise de Constantinople par les croisés de 1204 qui devient l'occasion du roman. On a dit avec raison que sous la féodalité les peuples et les états n'ont plus d'histoire, parce que chaque village, chaque canton a la sienne : l'histoire n'est plus nulle part parce qu'elle est partout; à force de se disséminer, elle finit par se perdre. Avec les croisades, l'histoire rentre dans la société européenne, et elle rentre aussi dans le roman. A chaque grand événement historique la biographie ou la légende rattache quelque aventure singulière, en témoignage du grave changement qui s'est fait dans la vie et dans la pensée des hommes, en haut et en bas, dans les grands et dans les petits. Je voudrais en trouver un exemple qui ne touchât point à l'histoire ni à la politique, et qui, renfermé dans le cercle de la famille, montrât mieux encore que l'histoire de Baudoin combien la vie privée des individus se ressentait des rapports qui s'établissaient entre l'Orient et l'Occident. Je prends cet exemple dans le roman de *Gilion de Trasignyes.*

IV.

Si je faisais une poétique du roman historique et si j'avais pour but d'enseigner dans quelle proportion doivent se mêler dans le roman historique la vérité et la fiction, je prendrais, je crois, pour exemple le roman de *Gilion de Trasignyes.* Les aventures de Gi-

lion de Trasignyes et de ses fils se mêlent sans cesse aux événemens du XIVe siècle. C'est le temps de la résistance souvent heureuse et puissante que les rois de Chypre de la maison de Lusignan et les chevaliers de Rhodes font aux soudans d'Égypte; aussi l'Égypte, Chypre et l'archipel sont le théâtre du roman. C'est là que Gilion et ses fils ont toutes leurs aventures, vainqueurs, vaincus, prisonniers, délivrés par de belles princesses sarrasines qui s'éprennent d'eux, qu'ils convertissent et qu'ils épousent, quoique mariés déjà en Occident. Gilion de Trasignyes, sauvé plusieurs fois de la mort par la belle Gracyenne, fille du soudan d'Égypte, combat pour son père, qu'il délivre de grands périls, et dont il devient l'ami et presque le visir. Il a pour compagnon d'armes dans ces grandes batailles le brave Hertan, un Sarrasin qu'il a converti, et c'est Hertan qui, se déguisant en Maure de Barbarie, va tirer Gilion de Trasignyes des prisons du roi de Tripoli. Il y a là deux traits caractéristiques de l'histoire du XIVe siècle : premièrement, la vieille haine entre les chevaliers chrétiens et les guerriers, j'allais presque dire aussi les chevaliers mahométans, s'est adoucie par les rapports que la guerre elle-même a introduits entre les deux races. Gilion de Trasignyes, brave chevalier du Hainaut, ne se fait pas scrupule de porter les armes pour le soudan d'Égypte, non pas, il est vrai, contre les chrétiens, mais contre d'autres mahométans. Ce que les républiques maritimes de l'Italie font par politique et par intérêt commercial, les chevaliers le font tantôt par reconnaissance, tantôt aussi par esprit d'aventure.

En second lieu, les Barbaresques commencent à devenir des ennemis redoutables pour les puissances chrétiennes. Saint Louis, dans sa dernière croisade (1270), commence la lutte avec les Maures de l'Afrique septentrionale. Cette lutte est pendant longtemps un des dangers de l'Europe; les pirates barbaresques, qui n'ont fini leurs courses que de nos jours (1), introduisent la chance de l'esclavage dans la vie privée des Européens. Le poète Regnard a été esclave à Alger; l'ordre de la Merci a racheté des esclaves jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Le roman de *Gilion de Trasignyes* témoigne de cette triste chance de l'esclavage; le fils de Gilion est esclave en Barbarie, comme son père. C'est chez les Barbaresques enfin que Raymond Lulle exerce son apostolat et subit le martyre. Les Maures de Barbarie, les Sarrasins d'Égypte, les Turcs de l'Asie-mineure, voilà quels sont au XIVe siècle les représentans redoutés du mahométisme et les adversaires de l'Occident. Parmi ces adversaires, les

(1) J'ai lu quelque part qu'il y eut encore une descente des Barbaresques en 1828 sur les côtes de Nice.

Turcs deviennent chaque jour les plus puissans, et ils concentrent dans leur empire toute la force du mahométisme.

Après de grandes prouesses du père et des fils, le hasard de la guerre les réunit à la cour du soudan d'Égypte; ils se racontent leurs aventures, et Gilion de Trasignyes se sent pris d'un violent désir de revoir sa patrie. « Je ne sais pas encore comment je pourrai faire, dit-il; j'aurais grande joie au cœur si le soudan voulait me laisser partir; mais enfin, s'il n'y consent, je finirai par y trouver tour et manière. — Sire, dit alors la belle Gracyenne, sachez bien que vous ne partirez pas sans moi. Vous m'avez prise pour votre femme, vous m'avez épousée, et jamais, tant que j'aurai à vivre, je ne vous quitterai; mais j'irai avec vous et je servirai votre première dame et épouse pendant le reste de ma vie. — Belle, dit alors Gilion, vous ne pouviez dire parole qui me fît plus plaisir. » Et ils s'embrassèrent en pleurant. Quand Hertan, l'ami et le compagnon d'armes de Gilion, les entendit, il leur dit qu'il partirait aussi avec eux et en leur compagnie sans que personne, fors Dieu, pût l'en empêcher.

Pendant que le père et les enfans et la belle Gracyenne faisaient si grande joie, parlant de leur retour au pays de Hainaut, le soudan survint, à qui Gilion raconta qu'il avait retrouvé ses enfans et les grandes aventures qu'ils avaient eues. Le soudan fut émerveillé et fit grand honneur aux fils de Gilion. Il donna pour eux une fête qui dura six jours. Gilion et ses enfans demeurèrent encore pendant six mois avec le soudan. Après ce temps, un jour que le soudan était appuyé aux fenêtres de son palais, Gilion vint vers lui et lui dit très humblement : « Sire, c'est la vérité qu'il n'y a aujourd'hui prince si grand au monde parmi les mahométans qui soit si hardi de vous vouloir faire la guerre. Tout votre empire, tous vos royaumes et ceux même de vos alliés sont en paix et en sûreté. Aussi je veux vous prier, profitant de cette bonne paix, que vous me laissiez partir pour mon pays de Hainaut avec mes deux enfans. Je croyais, sur de faux rapports, que ma femme était trépassée; elle vit, et je voudrais la revoir et mon pays. Je vous ai loyalement servi et du mieux que j'ai pu. Je voudrais emmener avec moi Gracyenne ma femme et mon compagnon d'armes Hertan, en vous promettant, sur ma foi et sur la loi de Jésus-Christ, que s'il vous survient des guerres et que vous m'appeliez, je ne m'arrêterai pas un jour de plus en mon pays après votre appel, et je viendrai vous servir, comme j'ai coutume de le faire. » Quand le soudan entendit ce que lui demandait Gilion, il fut fort triste et resta longtemps sans répondre. Enfin il dit qu'il consulterait là-dessus ses barons. « Les barons du soudan furent d'avis qu'il ne pouvait pas refuser à Gilion la per-

mission qu'il lui demandait, pourvu qu'il promît de revenir, en cas de guerre, sur l'appel du soudan. Gilion et le soudan se séparèrent donc, le soudan fort triste de ce départ et de voir s'éloigner de lui sa fille Gracyenne, qu'il recommanda instamment à Gilion, puisqu'elle allait être en terre étrangère, sans autre protecteur que lui. Gilion, ses deux fils, sa femme et Hertan allèrent du Caire à Jérusalem, où ils baisèrent le saint tombeau; puis ils s'embarquèrent à Saint-Jean d'Acre sur un vaisseau génois. Ils relâchèrent six jours à Chypre, où le roi reçut avec beaucoup de joie les fils de Gilion, qui avaient pendant quelque temps combattu sous ses drapeaux. De Chypre, ils vinrent à Naples et de là à Rome, où la belle Gracyenne et Hertan furent baptisés par le pape dans l'église de Saint-Pierre. Une heure après son baptême, Hertan mourut et fut reçu au paradis. Gilion, sa femme et ses fils traversèrent l'Italie, les Alpes, la Savoie, la Bourgogne, puis Namur, et entrèrent enfin en Hainaut. Quand ils furent arrivés là, Gilion prit un de ses gentilshommes et l'envoya à Trasignyes pour annoncer sa venue à sa femme Marie. Arrivant à Trasignyes, le gentilhomme, qui était un homme sage et expérimenté, salua la dame et lui dit qu'il avait entendu dire que ses deux fils avaient retrouvé Gilion leur père, et qu'ils allaient bientôt revenir avec lui en Hainaut. Il ne voulait pas lui dire que Gilion l'avait envoyé, parce qu'il y a eu des femmes qui sont mortes de joie. La dame le remercia et lui demanda s'il savait qu'ils eussent déjà traversé la mer. « Oui, et j'ai vu un homme qui leur a parlé. » L'écuyer laissa ainsi la dame pendant plus de trois heures, pensant à la venue de son mari et de ses deux fils, puis après lui dit : « Madame, soyez certaine et sûre que demain après dîner aurez votre mari et vos deux enfans en ce château. — Ah! mon ami, dit la dame, est-ce comme vous dites? — C'est la vérité. » Alors, à cause de la joie qu'elle avait, la dame de Trasignyes embrassa l'écuyer. Puis elle fit tendre et parer son hôtel et envoya querir les chevaliers et écuyers et leurs femmes et leurs filles pour l'accompagner à la venue de son mari. Le lendemain après dîner, Gilion et sa compagne arrivèrent au château de Trasignyes. La noble dame vint au-devant de son seigneur, et, le prenant dans ses bras, elle l'embrassa plusieurs fois, puis elle baisa ses deux enfans; elle baisa aussi la belle Gracyenne. Le souper prêt, ils s'assirent à table. Gilion s'assit au milieu de ses deux femmes, et le souper fut servi par ses deux fils. Après le souper, quand ils furent levés de table, Gilion dit à sa femme Marie : « Très chère amie, quand j'étais au-delà de la mer, il me fut dit faussement par un chevalier qui se nommait Amaury que vous étiez trépassée en mal d'enfant. Dans la douleur que je souffris de cette nouvelle, je fis vœu et serment de

ne jamais retourner en mon pays de Hainaut, puisque vous étiez trépassée. Je me remariai à cette noble dame que vous voyez et qui m'avait sauvé la vie. Il y a longtemps déjà que je serais mort, si elle n'avait été là. A Rome, je l'ai fait baptiser. Vous serez toujours loyalement servie par elle. Et quant à moi, jamais, tant que je vivrai, je n'aurai de commerce avec elle, à moins que vous n'alliez devant elle de vie à trépas. — Sire, dit la dame de Trasignyes, puisque vous avez épousé cette dame comme vous le dites et qu'elle vous a sauvé la vie, à Dieu ne plaise que j'aie jamais commerce et compagnie avec vous! Mais plutôt j'irai me rendre, si vous me le permettez, dans une abbaye de nonnains, et tout le temps de ma vie je prierai Dieu pour vous et pour elle. — Madame, dit Gracyenne, à Dieu ne plaise que jamais, en aucun jour de ma vie, je vous fasse tort de votre loyal seigneur!» Enfin les deux dames résolurent d'un commun accord de se rendre dès le lendemain à l'abbaye de l'Olive et se mirent ensemble à servir Dieu, sans jamais en sortir le reste de leur vie. Gilion de son côté partagea toutes ses terres et seigneuries entre ses deux fils, et, quittant son château de Trasignyes, s'en alla en l'abbaye de Cambron servir Notre-Seigneur. La même année moururent les deux femmes épouses de Gilion, et celui-ci fit faire trois tombes dans la chapelle d'Herlemont, deux pour ses deux épouses et la troisième pour lui. »

Gilion mourut en Égypte, où il était retourné sur l'appel du soudan, et où il rendit encore de grands services. Blessé à mort dans un combat, il pria le soudan de faire reporter son cœur à Herlemont et de le faire déposer en sa tombe, entre ses deux femmes. Le romancier dit dans son introduction qu'ayant un jour, pendant sa jeunesse, vu ces trois tombes dans la chapelle d'Herlemont, il demanda quels étaient ceux qui y gisaient, et c'est alors que le prieur de l'abbaye lui conta l'histoire de Gilion et de ses deux épouses (1). On retrouve sous diverses formes, dans les conteurs du moyen âge, cette histoire du croisé qui se marie en Orient, croyant morte sa femme d'Occident, ou l'ayant oubliée, et qui revient plus tard la retrouver, ramenant avec lui celle qu'il a épousée pendant la croisade. L'histoire de Gilion est celle dont le dénoûment est le plus édifiant; mais l'édification que nous en recevons n'empêche pas que nous ne comprenions quelle est la singularité de l'aventure, et quel trouble les nouveaux rapports établis par les croisades entre l'Orient et l'Occident apportaient dans la vie, dans la destinée et dans les idées de l'homme du moyen âge.

Il y a dans les récits que la légende a faits de la croisade de saint

(1) Cette préface du vieux romancier rappelle la préface d'*Old Mortality ou les Puritains d'Écosse*, de Walter Scott.

Louis un autre exemple de ces singularités de destinée : je veux parler de l'histoire de Jean Tristan, un fils de saint Louis, né dans la première croisade du roi, dérobé au berceau par une esclave et élevé dans la religion de Mahomet. Les enfans chrétiens élevés par les princes musulmans, ces renégats involontaires dont quelques-uns retrouvaient parfois leurs parens chrétiens, montrent que Voltaire n'a pas été plus romanesque que l'histoire ou le roman du moyen âge en inventant le sujet de *Zaïre*.

C'était à Damiette, et peu de jours avant que saint Louis livrât la fatale bataille de la Massoure. La reine était restée dans la ville; elle fut prise du mal d'enfant, et « après quatre jours et trois nuits de douleur elle accoucha d'un beau fils, qu'elle voulut nommer Jean en mémoire de saint Jean-Baptiste. L'enfant avait sur l'épaule droite une croix vermeille, en signe qu'il était né pendant la croisade; mais une des dames de la reine lui donna le surnom de Tristan en mémoire de la peine que sa mère avait eue à l'enfanter. Quand on dit ce surnom à la reine, elle répondit : « Par Dieu, le surnom me plaît bien, et puisse-t-il n'être pas pire que le vaillant Tristan (1)! Et, s'il plaît à Dieu, je le nourrirai de mon lait pour l'amour de son père. » La reine nourrissait donc son enfant. Or il advint qu'une nuit les femmes qui soignaient la mère et l'enfant, voulant que la reine dormît mieux, emportèrent l'enfant dans une autre chambre, le mirent dans un berceau et l'endormirent; puis, quand l'enfant fut endormi, elles tirèrent la porte, et, allant retrouver la reine, elles laissèrent l'enfant tout seul. Il y avait dans le palais une esclave sarrasine qui était une espionne du soudan. Elle faisait semblant d'être chrétienne : elle était venue en Europe, s'était fait admettre parmi les esclaves de la reine, à qui elle plaisait beaucoup, et l'avait accompagnée en Égypte; mais elle faisait savoir au soudan tout ce que faisaient le roi, la reine et les barons. Cette esclave, voyant que l'enfant avait été laissé seul, s'avisa qu'elle pourrait le dérober et le livrer au soudan, qui l'en récompenserait grandement. Elle le prit donc, l'emporta, le faisant allaiter aux femmes qu'elle trouvait, et arriva au Caire. Quand les femmes eurent fait leur service de nuit auprès de la reine, l'une d'elles retourna en la chambre où elles avaient mis l'enfant, et, ne le trouvant pas, elle appela ses compagnes en s'écriant : « C'en est fait de nous! notre enfant est perdu! — Eh! non, répondirent les autres, par la Vierge sainte, il n'en est pas ainsi! C'est un des gens de l'hôtel qui l'a pris pour s'amuser de nous, et ç'a été grande folie à nous de le laisser ainsi seul. » Elles allèrent çà et là partout dans l'hôtel; mais personne ne savait de nouvelles de l'enfant. Chacun vient et court

(1) Souvenir du héros des romans de la Table-Ronde.

à la noise, l'un brait et l'autre crie. « Eh! Dieu! dit la reine, que peut être ceci? Je crois que nos gens sont battus et que les Sarrasins ont pris la ville. Si j'ai perdu mon seigneur, c'en est fait de toute joie pour moi! Et aussi je suis en inquiétude pour mon enfant. Où sont mes femmes? et pourquoi m'ont-elles laissée ainsi seule?» Aux cris de la reine, les femmes accoururent qui lui dirent : « Hélas! madame, pourquoi vous écriez-vous ainsi? » Mais il y avait là une jeune fille sans expérience qui se mit à lui conter comment l'enfant était perdu. A cette nouvelle, la reine s'évanouit sur son lit, et quand elle fut revenue, elle dit : « Ah! monseigneur saint Jean-Baptiste, vous me rendrez un jour mon enfant que j'ai baptisé de votre nom! Je le confie jusque-là en votre garde! » Après longues années, il arriva que la reine revit son enfant, elle en eut la joie; mais son père ne le revit pas. »

Cette scène de l'enlèvement de l'enfant est belle et touchante. La vie de Tristan dans la légende répond à ce commencement. Élevé par le soudan comme s'il était son fils, il devient dès sa jeunesse un grand et fort guerrier. Il défait le roi de Damas qui attaquait le soudan; c'est toujours la vieille lutte entre le Caire et Damas, entre l'Égypte et la Syrie. Puis, à la tête de cent mille Sarrasins, il débarque à Brindes et envahit le royaume des Deux-Siciles. Charles d'Anjou, frère de Saint-Louis, marche contre lui, et l'oncle et le neveu se livrent sans se connaître de terribles batailles. Enfin ils conviennent de décider leur querelle dans un combat singulier. Ce combat dure longtemps et est interrompu par un grand orage, pendant lequel un ange, descendant du ciel, révèle aux combattans leur parenté. Tristan, sachant qu'il est fils de saint Louis, quitte les Sarrasins et s'en va à Rome, où le pape lui donne l'absolution de ses péchés. De là Charles de Valois conduit Tristan en France, à Paris, et dit au roi de France, Philippe le Hardi, que Tristan est son frère aîné. Philippe alors veut lui céder la couronne; mais la reine-mère et les barons s'y opposent. « Voulez-vous donc, dit la reine à Charles d'Anjou, que mon fils soit déclaré déchu du royaume? — Par Dieu, dit Charles de Sicile, je suis bien informé de Dieu, madame. » Et il conta à la reine tout ce que l'ange lui avait dit. « Certes, dit la reine, je vous crois; pourtant mon cœur ne sera pas assuré que Tristan est mon fils, si je n'en ai des signes plus certains et que je connais. — Madame, dit le roi de Sicile, faites en votre plaisir, car toujours aux femmes il faut faire leur volonté. » Alors la reine appela Jean Tristan et lui dit : « Si vous êtes mon fils, je le connaîtrai bien, car Jean, mon fils, apporta une croix vermeille sur l'épaule droite. — Par ma foi, dit Jean Tristan, j'ai encore la croix, et vous pouvez la voir clairement. » Sur quoi, se dépouillant des épaules

devant la reine et devant tous les barons, il leur montra la croix de son épaule. Quand la reine la vit, son cœur tressaillit, elle rendit grâce à Dieu, et levant les mains au ciel : « C'est vraiment mon fils Tristan qui m'avait été dérobé à Damiette. » Tout le monde alors fit honneur à Tristan, et le roi de France lui dit : « Par Dieu, je ne vous retiendrai pas le royaume de France, car il est à vous. Dieu et la loi le veulent. » Tristan répondit au roi Philippe : « Par Dieu, je n'en ferai rien avant que n'en aient jugé les douze pairs de France. » Ceux-ci s'assemblèrent aussitôt et jugèrent tout d'une voix que le royaume appartenait à Tristan, puisqu'il était l'aîné et qu'aucun jugement ne pouvait le lui enlever. « Seigneurs, dit Tristan, je m'accorde à votre jugement; mais il faut l'entendre raisonnablement. Je ne suis pas l'aîné et je suis vraiment le plus jeune, puisqu'il n'y a pas encore deux mois je ne connaissais ni Dieu ni sa loi. Ainsi, selon la droite raison, c'est mon frère qui est l'aîné, et ici, en plein parlement, je lui quitte le royaume de France et toutes ses appartenances; je lui demande seulement pour don qu'il m'aide à conquérir le royaume de Tarse. »

Pourquoi Tristan choisit-il le royaume de Tarse entre tant de royaumes païens à conquérir? C'est un trait encore de l'histoire du XIVe siècle. Les dangers de l'Arménie chrétienne, c'est-à-dire de celle du Taurus, excitaient l'intérêt de l'Europe. En 1333, le pape Jean XXII prêchait une croisade pour cette Arménie qui succomba sous les armes du soudan d'Égypte en 1374.

J'ai cité la légende de Tristan, fils de saint Louis, comme un dernier exemple des aventures que les croisades introduisent dans le vie des hommes du moyen âge, princes ou particuliers. Dans le vingt-troisième volume de l'*Histoire littéraire de la France* (1), le savant doyen de la faculté des lettres de Paris, M. Le Clerc, regrette de n'avoir rencontré dans les fabliaux et dans les contes du moyen âge qu'un petit nombre de récits qui aient rapport aux croisades. L'histoire non plus ne donne pas beaucoup de détails sur les aventures des hommes de ce temps; c'est donc dans les romans et dans les légendes qu'il faut chercher la trace des changemens que j'ai signalés. Ces changemens, je me hâte de le dire, ne sont point une des causes historiques de la question d'Orient; ils contribuent pourtant d'une certaine façon à faire que l'Orient ne redevienne plus étranger aux hommes de l'Occident. Ouvert par la guerre, exploité hardiment par le commerce italien, visité par les missionnaires qui veulent convertir les infidèles et les idolâtres, redouté dans les familles du littoral et du commerce maritime à cause des Barba-

(1) Voyez sur cette grande publication, commencée par les bénédictins et continuée par l'Institut jusqu'à son vingt-quatrième volume, la *Revue* du 15 septembre dernier.

resques, encore plus redouté à cause des Turcs, dont les flottes désolent l'Archipel et les côtes de l'Italie, dont les armées font trembler toute l'Europe orientale, l'Orient n'a pas prise seulement sur les cabinets des princes et sur les comptoirs des commerçans, il a prise aussi dans l'intérieur des familles. Les coups du sort oriental pénètrent dans la destinée des Occidentaux. Les marins, les commerçans, les esclaves, les renégats, les voyageurs, les missionnaires, voilà toute sorte de liens qui ne se rompent plus avec l'Orient depuis les croisades. Cette accoutumance des aventures et des idées lointaines devient une des qualités et une des forces du monde européen. Il y a, soyons-en sûrs, une grande différence entre les individus et les peuples qui ont l'idée d'aller loin et ceux qui restent volontiers sédentaires et qui passent leur vie sur place. Ajoutons que la civilisation a grandement profité de ce goût et de cette habitude de s'ouvrir le monde. Au temps des croisades, nos pères ne savaient encore que convertir par la force les populations orientales. Quiconque aurait parlé de tolérer les cultes étrangers aurait passé pour un hérétique et un infidèle. On ne songeait pas à convertir par le raisonnement et par la persuasion. Cette idée ne vient qu'après le mauvais succès des croisades. De nos jours encore, que de fois ai-je entendu chercher à qui appartiendraient les populations chrétiennes de la Turquie! Serait-ce à la Russie, à l'Autriche, à la France? Et quand quelques rêveurs répondaient: « Ces populations s'appartiendront à elles-mêmes, » quelle risée! quelle pitié d'une pareille utopie! Peu à peu cependant l'idée que le mahométisme devait être toléré, et l'idée bien plus nouvelle encore que les populations chrétiennes de l'Orient avaient droit d'être indépendantes et de faire de leur indépendance l'usage qu'elles voudraient, ces deux idées, qui excluent l'égoïsme du fanatisme et de l'ambition, se sont répandues et se répandent encore dans les esprits. Je suis persuadé que l'habitude d'agrandir et d'étendre sa destinée, son horizon, ses sentimens, ses idées, a contribué à l'heureux ascendant de ces nouvelles maximes de la civilisation. La pensée qu'il y a je ne sais combien de peuples lointains qui peut-être ne pensent pas comme nous nous détache de nous-mêmes. Le loin nous attire pour y aller et nous impose quand nous y sommes. C'est cette idée du loin introduite en Europe après les croisades dans le sein des états, dans le sein des familles, dans le sein de la vie privée, dont j'ai essayé d'indiquer l'action et le mouvement secrets, en rattachant l'influence de cette idée aux commencemens de la question d'Orient, c'est-à-dire aux commencemens de l'Europe nouvelle qui se forme après les croisades.

SAINT-MARC GIRARDIN.

MEYERBEER

ET

L'AFRICAINE

Sur les nombreux carnets où Meyerbeer, vieillissant et de plus en plus recueilli, se complaisait à noter ses pensées et ses méditations de toute sorte, il est un mot qui reparaît à chaque instant, un de ces mots qui ne pardonnent pas. Tenace comme la conviction, obsédant, implacable comme la passion, il se mêle à tout, même aux prières. Je pourrais citer ici tel paragraphe où l'âme du grand artiste prosterné devant Dieu lui demande de prolonger assez longtemps son existence pour assister aux destinées de *l'Africaine*. Ce vœu suprême, Dieu ne l'a point exaucé. Meyerbeer fera défaut cette fois à l'appel de sa gloire; mais nous savons désormais, par l'importance qu'il y attachait au plus profond de sa conscience d'homme croyant et d'artiste impeccable, ce qu'un pareil ouvrage doit valoir. A le rendre dans son intégrité, à veiller religieusement à ce que pas une des beautés n'en soit perdue, vont concourir maintenant les efforts de tout un monde, ceux-ci légataires naturels du maître, héritiers de ses trésors, quels qu'ils soient, ceux-là s'instituant bénévolement, de loin, dépositaires de sa pensée et gardiens vigilans d'une renommée immense qu'un triomphe aujourd'hui ne saurait de beaucoup accroître, et qu'un échec, après tout ce qui s'est passé, pourrait amoindrir : tâche difficile, énorme, dont nous n'apercevons encore que les commencemens. Les traités sont conclus et paraphés, les rôles distribués; déjà le musicien érudit chargé de présider aux répétitions, s'enfermant dans son laboratoire de la rue Drouot tête à tête avec le manuscrit sibyllin, fixe les mouvemens, scrute les variantes, creuse, fouille et collationne du matin au soir : vous diriez le *famulus* Wagner allant aux découvertes à travers quelque mine d'or du docteur

Faust. Tout cela suffira-t-il? J'aime à le croire; j'aurais voulu pourtant qu'au moment de s'initier à l'œuvre inédite, on se fût davantage rapproché de l'esprit des autres partitions de Meyerbeer.

Il y avait un moyen bien simple de se préparer à ces études de *l'Africaine;* c'eût été, je ne dis pas de reprendre, mais de remonter soigneusement et par le détail les deux premières grandes partitions du maître. Assurément ni *Robert le Diable* ni *les Huguenots* n'ont quitté le répertoire de l'Opéra; mais la manière dont ils y figurent désormais ne saurait convenir à de tels chefs-d'œuvre, pas plus qu'à la dignité du théâtre sur lequel ils se produisent. En même temps que la peinture allait s'effaçant de ces décors, la tradition de cette musique se perdait. J'assistais dernièrement à une représentation des *Huguenots;* j'en suis sorti navré, au point de me demander si c'était aussi beau que je me l'imaginais. De ces costumes délabrés, de cette chorégraphie de troisième ordre, en un mot de cette mise en scène suant le désarroi, on pourrait encore en prendre son parti; mais comment ne pas être affligé du manque absolu de conviction chez tout ce monde? De la voix, du style, de l'enthousiasme, hélas! nous n'en sommes plus à demander tant; cependant au moins faudrait-il, quand on chante de la musique de Meyerbeer, avoir l'air de croire à ce qu'on chante, et, dans ce splendide duo du quatrième acte par exemple, ne pas se désintéresser à ce point de la situation. C'est cependant ce qui arrive. Valentine livre son secret, et Raoul ne s'en émeut plus. A ce cri, l'un des plus sublimes que la passion ait trouvés depuis Shakspeare et Mozart, ce n'est point Raoul éperdu qui répond, mais M. Gueymard, lequel, à force de jouer vaille que vaille le personnage, a fini par ne plus s'étonner de l'aveu. « Tu m'aimes? — a-t-il l'air de dire, — je le savais depuis cent et une représentations. » N'ayant rien oublié, il n'a rien appris. Et qu'on ne s'y trompe pas, cette désuétude est partout: chaque soir, le public s'en attriste, et ce serait grand dommage si un pareil état de choses pouvait se prolonger. Comme les bonnes ou mauvaises raisons ne manquent jamais à qui prétendrait ne rien faire, on s'est longtemps prévalu de la situation nécessairement provisoire imposée à l'administration par la construction de la nouvelle salle. Qui songe à renouveler son mobilier à la veille d'un déménagement? N'était-il point mieux de remettre au lendemain ces fameux projets de restauration et de continuer tant bien que mal à vivre sur le vieux en attendant le neuf auquel forcément on allait avoir à recourir? Or, pendant qu'on exploitait ce bel argument, des mois s'écoulaient, des années; ce qui jadis n'était que vieux devenait caduc, ce qui n'était que caduc s'effritait sur place, et nous avons fini par assister à ce curieux spectacle d'une salle de marbre et d'or, à la fois pagode, cathédrale et mosquée, — qui s'élève à l'horizon, — tandis que dans l'autre tout un répertoire s'écroule. Il convient donc qu'au plus tôt ce provisoire cesse. D'ailleurs, quand on admettrait que ces atermoiemens aient eu leur raison d'être, comment s'expli-

queraient-ils aujourd'hui qu'un décret impérial, en modérant la marche des travaux, est venu rejeter à une époque indéterminée l'ouverture du nouvel Opéra? Halévy avait coutume de dire qu'un ouvrage inédit de Meyerbeer était une comète au firmament, et qu'aussi longtemps que le météore se promenait à l'horizon, rien n'était possible pour les autres compositeurs. J'estime que cette perspective de la nouvelle salle produit le même effet sur les travaux du répertoire. C'est là un avenir qui décidément pèse d'un poids trop lourd sur le présent; tâchons de n'en plus être offusqués, et puisqu'il s'agit de monter *l'Africaine,* commençons, s'il vous plaît, par étudier à nouveau *Robert le Diable* et relever *les Huguenots* de cet état de disgrâce où le temps et l'incurie font tomber les plus beaux chefs-d'œuvre. Il y a là, croyez-moi, plus qu'une question de haute convenance à l'égard du maître et du public, il y a là pour vous une question d'études qui, bien comprises, bien dirigées, vous aplaniront maintes difficultés dans la mise en scène de *l'Africaine.* Vous n'avez plus de troupe, songez-y; or c'est le propre du génie de Meyerbeer d'en créer.

Lorsqu'il vint à Paris pour la première fois, que trouva-t-il? Des élémens peut-être, rien de coordonné. Entre l'exécution si incomplète de *Guillaume Tell* avec Dabadie et cet ensemble admirable qui, à dater de *Robert le Diable,* fit pendant vingt ans la gloire de l'Opéra, on sent qu'un homme a passé, résolu, tenace, convaincu, auquel la simple voix du chanteur ne suffit plus, mais qui prétend aussi avoir affaire à son intelligence. Et voyez le miracle! ni les voix ne lui manqueront, ni les intelligences. Il prend M. Levasseur, un *basso cantante* des Bouffes tristement laissé à l'écart, et voilà Bertram et Marcel. De ce jeune homme qui déjà pousse à la haute-contre et menace de n'être jamais que le fils de son père, il fait Nourrit; de Mlle Falcon, échappée à peine du Conservatoire, la Valentine que vous savez. Cette troupe de *Robert le Diable* et des *Huguenots* fut donc bien positivement l'œuvre de Meyerbeer. Le grand maître en cela ne fit du reste que ce qu'ont fait en musique comme ailleurs les hommes de génie, ses pareils. Qu'on me cite un grand musicien qui n'ait pas amené avec lui ses interprètes? Rossini fait les Davide, les Nozzari, les Lablache, les Colbrand, les Pasta, les Malibran et tant d'autres. De Bellini et de Donizetti sortent les Tamburini, les Grisi, les Persiani, les Ronconi; de Meyerbeer devaient procéder les Nourrit, les Levasseur, les Falcon. « Il faut en prendre notre parti, me disait-il souvent; ce trio de *Robert* et des *Huguenots,* nous ne le reverrons plus! » Et ces interprètes admirables n'étaient point pour lui seulement des artistes, il les aimait comme les enfans de son génie, toujours empressé, affectueux, prévenant, et de près ou de loin ne les séparant plus des types immortels de sa prédilection. En dehors de ce groupe choisi, je ne sais guère que Jenny Lind qui l'ait à ce point intéressé. Certes bien des Alice et bien des Valentine ont passé devant ses yeux, et le nombre ne serait pas facile à fixer des Robert, des Raoul, des Bertram

et des Marcel, qui sur les grandes scènes de Vienne, de Londres, de Berlin, ont mérité ses applaudissemens; mais ce que je puis affirmer pour l'avoir maintes fois entendu de sa bouche, c'est que les trois artistes ayant figuré dès l'origine dans ce fameux trio de *Robert* et des *Huguenots* qu'on ne devait plus revoir restèrent pour lui jusqu'à la fin l'incarnation la plus vivante de son idée. Personne comme Meyerbeer ne s'entendait aux petits soins, aux prévenances, à ces mille gâteries auxquelles se montrent si sensibles les artistes les plus haut placés. L'admiration s'impose; mais la sympathie, il la faut conquérir, et ce que la sympathie des chanteurs pour un maître qu'ils aiment vient ajouter de puissance à leur exécution est un fait d'une telle importance qu'on se la devrait encore concilier, ne fût-ce qu'au seul point de vue du succès d'un ouvrage. Meyerbeer devinait bientôt les talens capables de le servir : si plus tard il lui arriva de rechercher les gloires consacrées, c'est qu'il sentait que l'âge ne permettait plus les longs atermoiemens. A sa première époque, il semble au contraire uniquement préoccupé de s'assurer des voix et des intelligences pour l'interprétation d'une œuvre dont au dedans, comme au dehors, il prépare les élémens.

Aujourd'hui cet homme n'est plus, mais sa pensée subsiste. On sait ce qu'il cherchait, ce qu'il voulait; une individualité pareille ne s'installe point quelque part pour quarante ans sans y marquer sa trace. Il existe à la Comédie-Française une tradition pour jouer ce qu'on appelle le grand répertoire; sa tradition, Meyerbeer l'a formulée dans la mise en scène de *Robert le Diable,* des *Huguenots,* du *Prophète,* et si on remonte soigneusement chacun de ces ouvrages, qu'on évoque à cette occasion les souvenirs et les bons offices de certains témoins de la grande période. Je nommerai à l'Opéra tel employé, M. Leborne par exemple, dont les conseils en pareille matière deviendraient d'un précieux secours. J'incline à croire que sur ce point M. Fétis lui-même ne me désavouerait pas. Rien n'empêcherait d'ailleurs le savant directeur du conservatoire de Bruxelles de présider à ces études toutes préparatoires. Désigné par Meyerbeer pour conduire les travaux de *l'Africaine,* M. Fétis viendrait de temps en temps jeter un coup d'œil sur cette troupe en train de se former, puis on verrait le cabalistique vieillard regagner à pas lents ce fameux cabinet meublé aux frais de l'état, et s'y renfermer dans la contemplation et la lecture du grand œuvre. Il y a en musique, comme du reste dans les lettres et les autres arts, trois catégories de lecteurs, d'auditeurs et de juges : la première, qui jouit sans critiquer; la troisième, qui critique sans jouir; puis, entre ces deux extrêmes, la seconde, qui critique en jouissant et sait jouir en critiquant, celle-là naturellement moins nombreuse, mais aussi très recherchée des maîtres, car elle refait en quelque sorte les chefs-d'œuvre. Il se peut qu'à ce compte M. Fétis offrît au choix de Meyerbeer toutes les garanties imaginables. Nourri dans l'étude du plus haut contre-point, blanchi dans le dogmatisme de l'école, imperturbable en ses convictions professionnelles,

l'octogénaire directeur du conservatoire de Bruxelles possède ce rare avantage d'avoir conservé à travers l'âge et l'esthétique des facultés d'admiration pour les œuvres du temps. Bien qu'il tienne ferme en musique pour les Grecs et les Latins, ce n'est pas lui qui, comme M. Boissonade, reprocherait à Nicolopoulo de n'être après tout qu'un Grec *moderne*. Au sortir d'une thèse didactique qui pourrait en remontrer à tous les Marpurg, les Kirchberger et les Albrechtsberger de l'Allemagne transcendentale, l'auteur de *la Vieille* est capable de se laisser charmer, comme vous et moi, et charmer jusqu'aux larmes par une simple phrase mélodique de *Joconde* ou des *Visitandines*. « Prenez un public italien, me disait un jour Rossini, et donnez-lui de la musique; vous allez le voir à l'instant battre des mains et trépigner de joie sans savoir seulement pourquoi il trouve cela si beau, sans même se le demander. En France, c'est tout le contraire. Pourquoi cela est-il beau? Si par miracle vous l'ignorez, ce dont je doute, vos voisins de gauche et de droite vous l'apprendront, ce qui ne fera pas qu'ils s'en émeuvent davantage, car chez vous tout le monde analyse et raisonne, personne ne *sent*. » En choisissant quelqu'un pour une tâche si grave, Meyerbeer aura pensé à ce qu'il faisait. Un musicien *pratiquant* fût arrivé là avec ses idées, son système. D'ailleurs où le choisir? Parmi les humbles? On pouvait tomber sur un imbécile. Parmi les forts? On risquait de se heurter contre un envieux. En présence des chanteurs et de l'orchestre de l'Opéra, un simple ami, un théoricien même de renom fussent restés sans autorité; autant valait s'en référer à la jurisprudence discrétionnaire de M. le directeur. Par sa double qualité de compositeur émérite et de glossateur accrédité, M. Fétis aura sans doute convenu. Habile à pénétrer par la science dans les profondeurs de l'œuvre du maître, il en absorbera l'esprit pour le répandre. Lorsque dans ce texte abondant et toujours praticable, où les variantes s'entre-croisent comme de luxuriantes végétations, des difficultés de détail se produiront, sa décision l'emportera. Il aura, pour se prémunir contre toute idée de surcharge sacrilége, sa longue habitude du commerce des maîtres. Et quant aux suppressions, s'il s'en présente à faire, sa saine critique lui dira qu'en pareil chapitre il faut savoir au besoin trancher dans le vif, procéder nettement par coupures intégrales plutôt que par modifications et raccords.

Il s'agit maintenant de faire droit avec un soin religieux à tous les devoirs qu'impose une si haute responsabilité : devoirs très complexes sans nul doute, exigences non moins variées que délicates, car il est impossible que cette continuelle fréquentation de l'œuvre n'amène pas tôt ou tard le savant metteur en scène à tailler sa plume pour en disserter *urbi et orbi*. « Aux musiciens, écrivait jadis d'Alembert, de composer de la musique, et aux philosophes d'en discourir. » Sur ce point, M. Fétis est sans reproche, ses services peuvent donc compter double. Et quand Meyerbeer aurait prévu le cas, où serait le grand mal? Qui pourrait en vouloir aux Corneille

et aux Racine de pressentir un commentateur dans tel ou tel confident de leur pensée? Meyerbeer avait le sens de toutes les situations; aucun accident, même la mort, ne devait le prendre au dépourvu, et son testament est venu répondre victorieusement aux suppositions de quelques-uns de ses amis, qui, ne voyant en lui qu'un raffiné sceptique, s'imaginaient qu'au-delà du tombeau, et du moment qu'il n'en jouirait plus physiquement, sa gloire, pour laquelle il avait tant fait pendant sa vie, sa gloire lui serait de rien. On se trompait : tout était réglé, prévu. Cette âme stoïque, envisageant l'éventualité du départ, avait de loin combiné les choses de manière que son éternelle absence n'empêchât point *l'Africaine* de voir le jour, et comme on donnerait deux parrains à son enfant, l'un pour veiller au développement des conditions intellectuelles, l'autre pour sauvegarder les intérêts de sa fortune, il nommait en mourant deux tuteurs à sa partition.

De ces deux hommes, nous en connaissons un maintenant; l'autre est un ancien ministre de la république, M. Crémieux, ami sûr et grand amateur, enthousiaste non moins que dévoué, et de plus rédacteur de ce fameux traité des *Huguenots* qui vient de servir de type au traité de *l'Africaine,* un contrat qui dit ce qu'il veut dire, celui-là : clair, précis, catégorique en ses exigences, et qui en somme fait honneur à tout le monde, au grand nom pour lequel on a pu stipuler de tels priviléges comme à l'administration supérieure qui les a de plein gré consentis, sans même marchander ce droit de *veto* absolu que la veuve du compositeur s'est réservé d'exercer de tout temps d'une façon discrétionnaire, de telle sorte qu'à la veille de la représentation l'ouvrage pourrait encore être retiré impunément! Et pour que dans ce traité tout se passât en dehors des simples usages, ce n'est point un commis ordinaire qui l'a signé, mais le ministre en personne, un maréchal de France. Tous ceux qui ont connu de près Meyerbeer penseront avec moi qu'il y a là un hommage auquel son amour-propre eût été très sensible. Sans être obséquieux ni plat, l'auteur des *Huguenots* et de *l'Africaine* se plaisait au commerce des grands. De la patrie allemande, qui fut en dernière analyse, et quoi qu'on en ait dit, sa *vraie patrie,* car il était Prussien dans l'âme, de l'Allemagne il tenait ce culte des hiérarchies sociales, ce goût d'un certain formalisme en toute chose. Si la majesté de l'histoire lui parlait assez haut pour qu'il s'inclinât devant un Habsbourg, un Hohenzollern, il n'était point fâché qu'à leur tour les empereurs, les rois et leurs ministres reconnussent les droits du génie. Il aimait les décorations, en parlait en fin collectionneur. Ce n'est pas lui qui jamais eût confondu tel ordre qu'on prodigue avec tel autre dont on compte en Europe les quelques rares dignitaires. Un illustre écrivain, jadis ministre, me disait un jour à propos d'une croix : « Je dois en avoir le grand cordon quelque part, seulement je ne l'ai jamais déplié. » En fait de rubans, Meyerbeer les dépliait tous, mais il savait ce qu'en vaut l'aune. Rien ne se perd en ce

monde, et ses facultés de diplomate autre part que dans la politique trouvaient leur emploi. Personne n'ignore les efforts véritablement extraordinaires que Meyerbeer mettait à conjurer toutes les chances d'un échec d'ailleurs impossible. « Faire et laisser dire! » cette fière devise n'était point la sienne. Il faisait *Robert le Diable,* il faisait *les Huguenots* et *le Prophète, l'Étoile du Nord* et *le Pardon de Ploërmel,* puis tout aussitôt l'inquiétude le prenait, une inquiétude fiévreuse, maladive. Doutait-il de sa musique? Non, mais il se défiait de la première opinion du public. *Fragilité, ton nom est femme!* « Voyez un peu ce que c'est que le succès, me disait-il à notre avant-dernière entrevue, on l'attend au Théâtre-Lyrique avec *Mireille,* il s'échappe et court à *Lara.* » Une autre fois, il y a quelque dix ans, c'était, s'il m'en souvient, au sujet de *l'Étoile du Nord,* comme nous parlions de ces misérables égaremens de l'opinion : « Bah! m'écriai-je, croyant surprendre chez lui une sorte de découragement causé par l'inintelligence de certaines personnes dont la froideur le préoccupait, de quoi diable allez-vous aussi vous inquiéter? Mais ne savez-vous donc point que ces gens-là n'aiment au fond que *le Postillon de Lonjumeau?* » Nous descendions le boulevard vers la Madeleine. Meyerbeer soudain s'arrêta, réfléchit un instant, puis, me pinçant le bras, et avec un regard où s'exhalait en ironie la tristesse de son âme : « Vous vous trompez, mon cher, ces gens-là n'aiment que la ronde des *Filles de Marbre!* » Mais avec lui ces révoltes contre l'opinion ne duraient qu'une seconde; presque aussitôt il revenait, se soumettait : ce visage où l'éclair avait passé reprenait son masque de débonnaireté polie et calme. Il connaissait le prix du silence. Sa bouche, à mesure qu'il avançait en âge, semblait affecter de plus en plus l'expression hermétique d'une statue d'Harpocrate. Quand elle s'ouvrait en dehors du cercle étroit de l'intimité, c'était pour des complimens à tout le monde et des paroles d'une modestie souvent exagérée. Il se dérobait, se faisait petit, mais parce que c'était son goût d'échapper au brouhaha de la renommée. Du reste, cette modestie n'ôtait rien à l'idée qu'il avait de sa propre valeur, et cette grande idée, soigneusement gardée au plus profond de son être, s'il ne la livrait point, il aimait à la retrouver chez les autres, surtout quand ces *autres* étaient des natures intelligentes, convaincues. En ce sens, la discussion, la critique, l'attiraient. Il voulait des complimens, des éloges, à une condition, c'est que ces complimens et ces éloges auraient une portée sérieuse. Pour que la rose l'enivrât de ses parfums, il lui fallait la respirer sur sa tige vivace, en pleine terre, et non dans ce vase banal où trempent les bouquets de salon. Je pourrais nommer ici deux jeunes filles, presque deux enfans, dont il recherchait l'opinion avec une curiosité touchante. La simplicité candide, l'ingénuité de leur enthousiasme le rendaient heureux. S'il arrivait à l'une d'elles de lui demander une loge pour *les Huguenots* ou *le Prophète,* dès le lendemain il accourait s'informer des impressions de sa chère petite admiratrice, et, plus que bien des hyperboles de la

grande critique, le consolaient et le charmaient les naïves confidences de cette âme de cristal toute vibrante encore des émotions de sa musique. Lorsqu'un grand artiste met dans son œuvre ses idées, c'est pour qu'à leur tour, par leur diffusion, elles en fassent naître d'autres chez les hommes. Le peintre parle à nos yeux, le musicien à nos oreilles: nous voilà donc entrés en rapport avec eux par l'idée qui, d'immatérielle et d'impondérable, devient, en s'incorporant dans leur œuvre, un véritable et réel *medium;* mais le royaume de l'intelligence a aussi ses infirmes : il y a des sourds et des aveugles même en dehors du monde physique. Exposez tel tableau, exécutez telle partition devant certaines gens, et il n'en sera ni plus ni moins que si vous aviez montré votre toile à des aveugles et chanté votre musique à des sourds. Meyerbeer savait à quoi s'en tenir sur les jugemens de la foule abandonnée à ses propres mouvemens, et de combien d'infirmes de ce genre se compose un public. D'ailleurs, quelque peine qu'un homme de génie se donne à conduire habilement sa barque, il restera toujours sur les flots qu'il sillonne assez d'écueils et de périls pour que la médiocrité se puisse dire avec satisfaction que, même en réussissant, il a encore beaucoup souffert. Meyerber était riche, ce qui lui donnait le privilége de ne produire qu'à son heure, patient, ce qui lui permettait d'émouvoir l'opinion par l'attente, d'aviver, d'irriter, de passionner la curiosité par des promeses éternellement différées. On a prétendu qu'il payait sa gloire; je l'ignore : ce que je puis dire, c'est qu'il avait le cœur le plus humain, le plus charitable, et jamais les libéralités de l'espèce de celles qu'on lui reproche ne l'empêchèrent de venir généreusement en aide aux misères sur lesquelles vous appeliez son attention.

Beethoven, incompris, endura des supplices de Prométhée. Les larmes sont devenues célèbres qu'il pleura sur sa grande ouverture de *Leonore,* condamnée, délaissée, une symphonie dont Robert Schumann a pu dire : *haute comme le ciel, profonde comme l'océan.* Faut-il donc tant en vouloir à Meyerbeer de s'être épargné de semblables souffrances, d'avoir en quelque sorte obéi à l'invitation de la destinée qui peut-être, pour le faire si grand, l'avait fait si riche? Qui pourrait prétendre que cette nature nerveuse, inquiète, fragile, pleine de susceptibilités inimaginables, eût résisté à un seul de ces chocs dont Beethoven fut assailli? Rompre en visière avec son temps, il ne l'eût point osé, et cependant n'avait-il point, lui aussi, quelque chose à dire, quelque chose qui, par son imprévu, sa grandeur même, pouvait fort bien étonner, déconcerter le présent? Or l'auteur des *Huguenots* et du *Prophète,* tout en sachant qu'il écrivait pour la postérité, entendait jouir de ses succès pendant sa vie. C'était son droit; il en usa librement, à son heure, à sa manière. Le chef-d'œuvre à coup sûr n'y perdit rien, et l'artiste y gagna les plus douces, les plus heureuses sensations de son existence.

Quand nous causions musique avec Meyerbeer, tout mon soin, je dirais

volontiers tout mon art, était de l'amener à me donner ses impressions intimes, sa pensée libre, dégagée à la fois de réticences officielles et d'agrémens officieux. On sait qui, parmi les morts, il admirait davantage : Bach, Mozart, Beethoven, étaient ses dieux. Quant aux vivans, il leur rendait justice avec bonheur, plein d'enthousiasme pour les uns, d'estime pour les autres, de sympathie pour tous, y compris ceux qui passaient généralement pour n'être point de ses amis. Un seul nom avait le privilége de l'agacer, le nom de M. Richard Wagner; il ne pouvait l'entendre prononcer sans éprouver à l'instant une sensation désagréable, que du reste il ne se donnait point la peine de cacher, lui d'ordinaire si discret, si ingénieux à signaler au microscope les moindres qualités de chacun. Aussi rien ne m'amuse comme les rapprochemens qu'on s'évertue à développer entre l'auteur du *Prophète* et le chantre de *Tannhäuser*. Il eût fait beau venir parler à Meyerbeer de ses affinités avec l'ancien chef d'orchestre du roi de Saxe. Toutefois sa réserve instinctive, même sur ce terrain, n'aimait point à s'avancer trop, et c'était d'un soubresaut involontaire, d'une répartie jaillissant comme une étincelle de la discussion, qu'il fallait attendre la révélation de son vrai sentiment. Je me souviens d'un jour où, pour éviter de me répondre, ce fut lui qui m'interrogea. — Mais vous-même, me dit-il, pourquoi ne vous expliquez-vous pas sur cette musique? Vous étiez à Weimar lors de la première représentation de *Tannhäuser*, et, tel que je vous connais, vous n'avez pas dû attendre jusqu'à ce moment pour vous fixer.

— Non certes; j'ai entendu cette musique, elle m'assomme. Plus je l'écoute et plus il m'est impossible d'y voir autre chose qu'une mystification. La musique de l'avenir, vous savez là-dessus mon opinion, c'est *Fidelio, Guillaume Tell, Freyschütz, les Huguenots*. Il n'y a pas une idée dans les prétendues théories de M. Wagner qui n'ait été d'avance mise en œuvre par Beethoven, par Weber, par Rossini et par vous; mais en revanche il y a dans *Fidelio*, dans *Freyschütz*, dans *Guillaume Tell*, dans *le Prophète*, nombre de choses que M. Wagner et son école ont rayées de leur système, parce qu'ils ne les pouvaient mettre dans leurs partitions. Et cependant...

— Ah! il y a un cependant?

— Oui, maître, il y a un cependant, pour moi du moins, qui ai vu tant de bons esprits se tromper, tant d'illustres critiques, de dilettanti qualifiés prononcer des oracles que l'avenir a démentis.

— Mais enfin, le public! contestez-vous que ce soit là un criterium très sérieux?

— Sérieux, oui, non infaillible, témoin *le Barbier de Séville* sifflé à Rome, témoin cet immortel *Freyschütz* conspué jadis à l'Odéon.

— Ce qui signifie que tôt ou tard, selon vous, le jour viendra où le *Tannhäuser* de Wagner sera proclamé entre ces deux chefs-d'œuvre.

— A Dieu ne plaise que ma restriction admette de pareilles conséquences! Il ne suffit point d'ennuyer, d'agacer, d'assourdir le présent pour avoir le

droit d'en appeler à l'avenir. Quand je compare *le Barbier de Séville* de Rossini au *Barbier* de Paisiello, je vois dans l'œuvre du novateur des trésors d'idées et de formules qu'ignorait le passé. J'en dirai autant du *Freyschütz*, dont les tendances romantiques ont pu n'être pas goûtées d'un public ayant encore dans ses oreilles les opéras des Weigl, des Müller et des Winter. Maintenant, je vous le demande, tout cela doit-il s'appliquer à M. Richard Wagner? Assurément non. L'auteur de *Tannhäuser* n'est un révolutionnaire que dans ses théories, car pour sa musique elle ne nous apprend rien que Beethoven et Weber ne nous aient dit et mieux dit. Telle est cette musique aujourd'hui, telle elle sera dans dix ans, dans trente ans. Cette musique n'a point de secrets à vous dérober. C'est ce que je lui reproche. Vous y lisez à livre ouvert ses qualités et ses défauts : qualités, hélas! négatives, défauts sans personnalité, bonne quelquefois, ennuyeuse souvent, inintelligible jamais. L'idée mélodique, lorsque par fortune on l'y rencontre, n'affecte aucun caractère particulier. Cela pourrait être tout aussi bien de Weber et de vous, et passerait inaperçu dans *Euryanthe* ou *le Prophète*.

— A la bonne heure, voilà qui est parler! reprit Meyerbeer; puis, après un moment de silence, il ajouta en souriant : Seulement je me demande ce que deviennent avec un tel langage vos hésitations et vos scrupules de tout à l'heure?

— Vous le voyez, j'en fais bon marché.

— Oui,... dans le tête-à-tête.

— Me reprocherez-vous de n'avoir pas le courage de mon opinion? N'en croyez rien. Plus cette musique m'ennuie, moins il me semble convenable d'intervenir dans les questions qu'on s'amuse à susciter à son propos : il ne faut jamais être dupe de certaines piperies d'achalandage; mais à quoi bon, quand vous ne ressentez en somme que la plus profonde indifférence, aller vous prononcer en public contre un homme qui après tout *sait son affaire?*

— En êtes-vous bien sûr qu'*il sache son affaire?* murmura Meyerbeer en m'interrompant avec malice.

— Dame! je le supposais.

— Qui vous l'a dit?

— Un tel, répondis-je en lui citant le nom d'un compositeur d'outre-Rhin dont les aimables partitions courent depuis quelque temps l'Europe.

— Ah! c'est un tel qui vous l'a dit, continua Meyerbeer avec une expression de visage où la plus fine ironie se mêlait à l'imperturbable autorité du maître. Et, permettez-moi de vous le demander, en êtes-vous donc bien certain qu'*il la sache, lui, un tel, son affaire?*

Revenons à ce traité de *l'Africaine* ratifié au nom de l'empereur par le maréchal Vaillant. C'est la seconde fois depuis la mort de Meyerbeer que je vois rendre à sa mémoire un de ces témoignages officiels. Aujourd'hui le second de ces hommages lui vient de la France; le premier, ce fut la

Prusse qui le lui décerna le matin même de ses funérailles, quand le comte Goltz se présenta, entouré de tout le personnel de son ambassade, comme pour réclamer au nom de son souverain le corps de l'illustre défunt, autour duquel un petit groupe d'amis s'entretenait avec recueillement. Alors, en présence de toute cette pompe héraldique, je me rappelai ce qu'il avait jadis fallu de persistance et de courage à cet excellent roi Frédéric-Guillaume IV pour décorer de l'insignifiante petite croix de l'Aigle-Rouge ce même homme auquel on ne pardonnait pas sa religion. Il est vrai que depuis les temps ont marché, et les Juifs aussi; mais quelle puissance pourtant que le génie pour asservir ainsi les préjugés et régner ironiquement sur le monde!

Cette partition de *l'Africaine*, devant laquelle ont déjà passé trois générations de chanteurs, prend date dans l'œuvre de Meyerbeer immédiatement après *les Huguenots*. Dès 1845, Meyerbeer l'avait terminée pour Mme Stoltz, dont la période florissait alors. Cantatrice incorrecte, inégale, mais essentiellement douée, voix d'or et nature de feu, Rosine Stoltz devait, par ses qualités et ses défauts mêmes, tenter, ne fût-ce qu'un moment, la curiosité du maître. Cette Africaine, pour peu qu'on l'ignore, n'est autre que la Didon d'un royaume torride. Vasco de Gama, en train de découvrir les Indes, l'aime d'abord, la délaisse ensuite pour une autre femme, et l'infortunée, refusant de survivre à son désespoir, au lieu de mourir sur un bûcher comme la reine de Carthage, s'endort voluptueusement à l'ombre léthifère du mancenillier. On conçoit que d'une pareille héroïne Mme Stoltz fût l'idéal, et tout en songeant au profit qu'il allait retirer pour sa musique de cette belle organisation dramatique, Meyerbeer, qui, dans la distribution de ses rôles, ne négligeait point le pittoresque, dut beaucoup se préoccuper de l'attraction physique du sujet et de l'effet très particulier que n'aurait pas manqué de produire sur le public de l'Opéra une svelte et jolie femme, admirablement découplée, se cuivrant la peau d'une teinte de bistre. Remarquons en passant qu'à ce point de vue les conditions sont loin d'être aujourd'hui les mêmes. Autant par sa nature élégante et fine Mme Stoltz se prêtait à la circonstance, autant Mme Sax y répugne. Une noire, c'eût été possible; mais de grâce pas de négresse, et défions-nous sur toute chose de *la Case de l'oncle Tom!* Patience! nous n'en sommes point encore à Mme Sax. Meyerbeer avait achevé sa partition et se préparait à la livrer, lorsque certains remaniemens dans le poème lui parurent indispensables. Scribe, à cette époque, était à Rome; Meyerbeer lui écrivit. Scribe avait le travail très difficile. Chose incroyable, ces vers dont la banalité semblerait chercher son excuse dans la plus frivole des improvisations, ces vers ridicules lui coûtaient mille efforts! Il refusa donc pour cette fois de se prêter à tous remaniemens; je dis cette fois, car plus tard la besogne fut reprise, retournée, taillée à neuf et recousue sur les indications de Meyerbeer, qui, tourmenté dès la veille par les tendances et les aspirations du len-

demain, sentait l'étoffe vieillir dans ses coffres, se démoder, et la faisait reteindre et ravauder coûte que coûte. Bientôt, au lieu des remaniemens qu'il attendait pour *l'Africaine*, Meyerbeer reçut de Scribe le poème du *Prophète*. L'idée lui plut, il s'en éprit, et soudain, avec cette mobilité d'inspiration qui l'entraînait si vite d'un sujet à un autre, il se mit à ce nouveau travail. Une fois terminée, la partition du *Prophète* n'attendit pas. Roger et Mme Viardot se trouvaient là comme à souhait pour les exigences et les grandeurs de l'exécution, et les événemens de 1848, loin de nuire, donnèrent à cette musique, où gronde un souffle révolutionnaire, je ne sais quelle étrange force d'*actualité* dont elle profita sans l'avoir recherchée.

La composition, la mise au théâtre et le succès du *Prophète* avaient détourné pour un temps Meyerbeer de l'idée de *l'Africaine*. Il y revint à son premier loisir. Le rôle destiné à Mme Stoltz fut alors réglé et disposé à la mesure de la voix et du talent de Mme Viardot, et de cette période datent les modifications journalières qui, de la sœur de la Malibran à Sophie Cruvelli, de la Cruvelli à Mme Sax, n'ont cessé de tenir en éveil la jalouse sollicitude du maître. Du reste, ce n'était point seulement sur les rôles de femme que portait désormais ce travail de révision et d'ajustement, mais sur toutes les parties de l'ouvrage. En ce sens, Meyerbeer a pu dire qu'il avait écrit nombre de fois *l'Africaine*. Le rôle de l'esclave par exemple, pour passer aux mains de M. Faure, a dû prendre des développemens nouveaux et s'enrichir de plus d'un emprunt fait à la partie du second ténor. C'est M. Warot qui chante ce second ténor et M. Belval qu'on a chargé du rôle de basse, tout ceci par dispositions expresses du traité, lequel porte également que cinquante choristes seront engagés à cette occasion. Ici on ne peut que louer, à une condition cependant, c'est qu'une telle mesure n'aura pas été prise uniquement en vue des représentations de l'*Africaine*, et que les cadres du personnel chantant, une fois complétés, ne se videront plus. Il faut donc se dire que c'est une cinquantaine de mille francs qu'on vient d'ajouter d'un trait de plume au budget de l'Opéra. Un pareil superflu n'était en somme que le nécessaire, et nous comptons bien voir le répertoire en profiter. Il y a deux rôles de femme dans *l'Africaine*, tous les deux forts, passionnés, hauts en couleur, tous les deux d'une importance musicale et dramatique telle que Mme Sax est désignée pour remplir indifféremment l'un ou l'autre, selon les exigences de la situation. Je me demande maintenant comment à l'interprétation d'un personnage secondaire ainsi accentué Mlle Battu pourra suffire, comment cette jeune princesse des climats tempérés fera pour devenir la vaillante Portugaise fille de l'amiral dom Pedro. La femme de ce rôle, tous ceux qui ont vu au Théâtre-Lyrique le *Rigoletto* de Verdi la connaissent : c'était Mlle de Maësen. Vingt fois Meyerbeer l'a nommée, l'a demandée, et rien ne me dit que dans cette fière et intelligente cantatrice, capable de bravoure et d'inspiration, le maître n'ait pas

un moment entrevu la véritable héroïne de son drame. Arrivons au ténor. Le Vasco de Gama de *l'Africaine* est un de ces ténors comme l'auteur des *Huguenots* et du *Prophète* les inventait. Je doute qu'en écrivant ce rôle, d'une portée musicale et dramatique extraordinaire, même chez lui, Meyerbeer se soit proposé quelque chanteur du moment. Peut-être pensait-il à Roger, qui devait ne pas survivre à la victoire du *Prophète*. Quoi qu'il en soit, ce ténor, pendant vingt ans, fut pour lui la chose introuvable. Il avait fini par ne plus chercher, quand nous le vîmes l'hiver dernier couper court à ses incertitudes et se préparer à donner son ouvrage. Pourquoi cette résolution, ce grand parti dans les circonstances les moins favorables qui se fussent encore présentées? Point de sujets, plus de troupe; lui-même en convenait, tout était à faire, et cependant il commençait à traiter, on sentait cette fois qu'*il voulait*. J'avoue que cette attitude étrange m'effraya. J'y crus reconnaître je ne sais quel avertissement sinistre de cette voix qui parle au cœur des forts et leur dit qu'il faut se hâter, car les temps approchent. Lui, si défiant, si difficile, qui à d'autres époques eût hésité devant la Cruvelli, se contenter de Mme Sax! Et le ténor? Serait-ce donc M. Gueymard? Non certes; mais pourquoi pas M. Villaret? On y songea durant quelques répétitions expérimentales des *Huguenots*, puis tout aussitôt on n'y songea plus. A qui s'adresser pourtant? Aux Italiens? Meyerbeer le fit, et dans cette enquête il mourut.

Le premier soin des personnes chargées de la mise au théâtre de *l'Africaine* fut de se régler sur les velléités du maître. Dans ses conversations, Naudin et Mongini revenaient souvent, Naudin, que tout le monde a pu entendre aux Italiens, Mongini, qui dans cette saison chantait à Vienne. Entre les deux, Meyerbeer n'avait pas eu le temps de se prononcer. Qui sait même si, après de nouvelles hésitations, son choix ne se fût point fixé sur un troisième, Nicolini peut-être, voix délicate, mais chanteur accompli, et qui sur Naudin possédait cet immense avantage d'avoir le geste et l'accent dégagés d'un comédien français, car ce charmant ténor Nicolini, ne l'oublions point, s'appelle Nicolas, et il pourra bien se faire qu'en dépit de la rassurante désinence du nom, Naudin le Parmesan émaille çà et là son récitatif de traits macaroniques plus divertissans chez les matassins de Molière que dans la bouche d'un héros des *Luziades*?

Meyerbeer, quand la mort est venue le surprendre, était en effet très résolu à donner *l'Africaine*. Il étudiait les voix, prenait ses dispositions, et très loyalement s'efforçait de concilier les conditions de son œuvre avec les moyens qu'on lui offrait. Maintenant nous n'apprendrons rien à personne si nous ajoutons que le maître, en dépit de sa meilleure volonté, trouvait ces moyens-là bien discutables. Qu'il acceptât, et de grand cœur, M. Faure, cela va sans dire; qu'après la tentative plus ou moins heureuse de Mme Sax dans *les Huguenots* il consentît à livrer sa création nouvelle aux soins de cette cantatrice, c'est là un fait que personnellement nous pour-

rions affirmer. « Je conviens avec vous, nous disait-il lui-même, que Mme Sax fait en somme une Valentine assez ordinaire, et cependant l'expérience des quelques répétitions qui ont précédé cette reprise m'a démontré qu'avec six mois d'études bien conduites j'arriverai à faire de cette médiocre Valentine une excellente *Africaine!* » Six mois d'études régulières, implacables, c'était le moins qu'il demandât pour mettre à point un sujet de prédilection. Que serait-ce donc du ténor lorsqu'il faudrait prendre un parti? Il est vrai que du ténor on ne parlait point encore *officiellement*. Sans savoir bien au juste qui on devrait choisir, on savait pertinemment qui on devait éviter. Contraint à se priver des ressources ordinaires de l'endroit, Meyerbeer promenait ses yeux de tous côtés. Il cherchait avidement, consultait; quand il causait avec vous, divers noms sortaient de sa bouche, et à chacun de ces noms son regard si intelligent tâchait de pénétrer votre pensée.

Mme Meyerbeer a donc demandé, exigé Naudin. Point de Naudin, point de partition de *l'Africaine :* c'était à prendre ou à laisser. On a pris, mais il en coûte cher. Douze mille francs par mois, c'est un joli denier, sans compter que, M. Naudin appartenant à la troupe du Théâtre-Italien, on devra, pour le conquérir définitivement, payer au directeur actuel une indemnité de quelque importance. Un service, après tout, en vaut un autre, et je ne vois pas pourquoi M. Bagier ne saisirait point cette occasion de revendiquer sa subvention. En outre M. Naudin se refuse d'avance à toute espèce de débuts. Engagé spécialement pour chanter le rôle de Vasco de Gama, on ne l'entendra au préalable ni dans *Robert* ni dans *les Huguenots;* ce qui rappelle assez l'histoire du ténor Niemann, lequel, engagé aussi dans des conditions spéciales, reçut douze mille francs par mois pendant un an pour ne jouer que le *Tannhäuser!*

Loin de nous les comparaisons malséantes! Rien cependant n'empêcherait que M. Naudin, nullement aguerri aux habitudes de la scène française, ne fût après un certain nombre de répétitions déclaré insuffisant dans un rôle où le chanteur et le comédien marchent de pair, et qui, au dire de Scribe, imposerait à l'interprète tout l'art dramatique d'un Nourrit et toute la voix d'un Duprez. Qu'adviendrait-il alors? Je l'ignore; mais ce que je puis affirmer, c'est que jamais, *sous aucun prétexte,* Meyerbeer n'eût consenti à se lier de la sorte. Le talent, le renom l'attiraient sans doute, mais seulement jusqu'à des limites qu'il ne franchissait pas. Je lui ai connu pour certaines voix plus ou moins célèbres des admirations singulières, de vrais caprices. Toutefois, de ce que certaine organisation musicale lui plaisait à ravir, il n'en eût point fallu conclure qu'il voulût l'employer. Il y avait chez lui le maître et le dilettante : le dilettante facile à émouvoir, à séduire, trop amoureux de ses sensations pour les vouloir analyser; le maître réfléchi, circonspect, n'écoutant rien que son expérience personnelle. Que de gens sur ce point l'ont mé-

connu! A Paris, à Vienne, à Londres, on le voyait seul, caché au fond d'une baignoire, assister à quelque représentation d'un de ses ouvrages, et nul ne songeait à se dire que cet homme était venu là, non pour se complaire sottement dans l'admiration de son génie, mais pour y étudier par le détail l'exécution, méditer sur le fort et le faible de chacun, et se livrer à des calculs sans nombre sur le parti qu'on pourrait tirer de telle voix de ténor, de basse ou de soprano. Dieu sait quel incomparable enthousiasme il professait à l'égard de Rubini; eh bien! je mets en fait qu'à Rubini lui-même Meyerbeer n'eût jamais confié un rôle avant de l'avoir vu se produire dans un des ouvrages de son répertoire. D'ailleurs, quelle assertion en pareil propos vaudrait ce qui s'est passé sous nos yeux pour M. Villaret? Meyerbeer le tenait en estime, en faveur, le suivait depuis ses débuts. Il l'avait vu dans *Guillaume Tell*, dans *les Vêpres siciliennes*, dans *la Juive*; après nombre d'hésitations, sa pensée commençait à se fixer sur lui, déjà il se familiarisait avec son nom, et volontiers le prononçait en même temps que celui de Mme Sax, de Mlle de Maësen, quand tout à coup on le vit renoncer à sa combinaison. Que s'était-il passé? L'épreuve ordinaire? Moins encore, car l'épreuve n'avait pas même été poussée jusqu'au théâtre. Quelques simples répétitions des *Huguenots* avaient suffi pour éclairer le maître et le contraindre à répudier contre son gré un chanteur dont les défaillances venaient de se révéler à lui pour la première fois. L'absence de Meyerbeer devait donc se faire sentir ici dès le début des négociations, absence éternellement regrettable, et dont les fatales conséquences vont s'affirmer chaque jour davantage à mesure que les travaux avanceront. On dit bien : L'œuvre est achevée, complète, non-seulement écrite, mais ponctuée en quelque sorte dans les moindres détails; pas une note n'y manque, pas une indication. C'est d'un bout à l'autre clair et lumineux comme le génie. Lui-même ne répétait-il pas à ses amis, en leur parlant de sa partition, qu'il ne la voulait plus regarder, se défiant de ses tendances à retouches, à variantes, de cette aspiration continuelle qui le portait à toujours reprendre et parachever? Il ne la regardait plus, j'y consens, mais c'est aussi qu'il savait bien où il la retrouverait, cette partition; c'est qu'il comptait sur la longue et décisive épreuve des répétitions pour lui révéler les endroits critiques. Nul, en effet, ne s'entendait comme Meyerbeer à profiter de ces leçons que donnent à un maître les études de mise en scène. De ces travaux préparatoires auxquels tant de pauvres hères assistent en se rengorgeant, datait pour ce génie l'heure des grandes crises. Pour la première fois il s'entendait, se jugeait. « Je ne sais vraiment, disait-il volontiers, ce que j'ai fait qu'en présence de l'exécution. » Il fallait le voir alors dans sa loge d'avant-scène, assis devant une petite table, sa partition ouverte sous les yeux et la plume à la main, écoutant, lisant, annotant. Des tortures prométhéennes qu'il endurait trop souvent, comme aussi des incommensurables jouissances où par instant son âme se délectait, le masque impas-

sible n'en trahissait rien; mais à l'intérieur couvait le feu. En même temps que le répétiteur travaillait le maître, et de telle séance où il s'était borné à donner poliment quelques rares conseils aux chanteurs cet homme calme et froid sortait avec des idées de transformations radicales. Pendant cette répétition tout ordinaire, l'éclair l'avait frappé, sa pensée agissant avec l'intensité du rayon électrique venait de lui montrer sur un point l'immortel duo des *Huguenots,* ou la romance d'Hoël au troisième acte du *Pardon de Ploërmel.* Voilà quels étaient pour Meyerbeer les hasards de la répétition, voilà ce que, chemin faisant, ce grand chercheur trouvait.

Avec *l'Africaine,* il faut bien s'y résigner, aucune de ces inspirations casuelles n'est désormais possible. Tel est le manuscrit aujourd'hui, telle sera l'œuvre à laquelle le public assistera. Ce souffle vivant dont Meyerbeer savait animer la mise au théâtre de sa musique, ce splendide surcroît que lui fournissait l'occasion, tout cela nous demeure interdit. N'importe! même en faisant la part de bénéfices irrévocablement perdus, et sans qu'il puisse être ici question ni de jugemens anticipés, ni d'indiscrètes confidences, il est permis d'avancer que les amis du grand maître peuvent être pleinement rassurés. Cette fois les beautés ne se feront pas attendre, car dès le premier acte éclate un morceau capital : je veux parler de la scène où, devant le conseil d'état assemblé et devant le grand-inquisiteur, Vasco de Gama vient exposer ses plans d'expédition et demande une flotte. C'est de l'histoire comme Meyerbeer la comprenait, une exposition à la Shakspeare et qui vous rappelle tout de suite l'apparition d'Othello dans le sénat de Venise. Quelle entrée pour un chanteur! mais aussi quel péril, et combien nuiraient en pareille aventure la moindre gaucherie d'attitude, de geste, le moindre écart d'accentuation! Que le ténor y prenne garde, un seul faux pas, et dès le début tout serait compromis. Le rôle du grand-inquisiteur n'a que cette scène, mais si rapide que soit le trait, la figure existe. — A ce prologue si largement tracé succède un drame musical émouvant, coloré, où la passion parle, comme dans *les Huguenots,* le plus noble langage et mieux que dans *les Huguenots* sait se plier aux convenances naturelles de la voix. On sait quels reproches souvent justes furent adressés de tout temps à Meyerbeer sur le peu de ménagement qu'il avait des ressources de ses chanteurs. A la longue, cette critique l'atteignit; il n'aimait point ce personnage de minotaure qu'on faisait jouer à chacune de ses partitions et s'était promis de déconcerter cette fois les plus difficiles. Le style de *l'Africaine,* plus modéré dans la passion, plus nuancé dans les effets, en un mot plus *vocal,* viendra témoigner d'un effort nouveau chez cet homme qui jusqu'à son dernier jour fut en progrès.

HENRI BLAZE DE BURY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre 1864.

La convention du 15 septembre au sujet des affaires d'Italie sera peut-être un des événemens les plus considérables de notre siècle; mais en attendant qu'elle soit mieux connue, qu'elle ait été expliquée par la glose publique et contradictoire des principales parties intéressées, qu'on se soit mis d'accord pour y découvrir une signification simple et une tendance uniforme, il sera toujours permis de la considérer, quant à la façon dont elle s'est produite, comme un des faits les plus extraordinaires de notre époque. Depuis le pacte de famille du dernier siècle, il ne s'est pas accompli en Europe un acte aussi surprenant de diplomatie secrète. Un arrangement qui touche aux plus graves intérêts de deux grands peuples, la France et l'Italie, s'est conclu en effet en famille, comme on dit, sous le manteau de la cheminée, à l'insu de ces peuples, sans qu'ils y aient été préparés par des communications d'aucune sorte, sans qu'ils aient été mis en mesure de se former une opinion sur les combinaisons projetées, sans qu'ils aient eu le temps de comprendre et de digérer ces combinaisons. Certes nous ne cherchons point à soulever une chicane de formalisme constitutionnel, nous savons bien qu'en France et en Italie les chefs du pouvoir exécutif ont le droit constitutionnel de conclure des traités sans être tenus de les soumettre à l'approbation préalable des représentans naturels de l'opinion publique; mais même dans ces derniers temps, où les chefs de pouvoir ne se sont pas fait faute d'user de leur initiative, on nous avait accoutumés à d'autres prévenances envers l'opinion. Chacune des phases de la question italienne nous avait, par exemple, été annoncée par une de ces brochures anonymes qui avaient en Europe un retentissement qu'on n'a point oublié. Ces brochures mettaient pour ainsi dire les questions à l'étude; l'opinion, avertie à temps et aidée par le tour des événemens, modifiait toujours les directions qui lui étaient indiquées. C'était de la mise en scène, si l'on veut; mais cette mise en scène était encore un hommage rendu à l'opinion et

avait d'utiles résultats. Cette fois nous n'avons pas même eu de brochure. A défaut de déclarations écrites, les hommes d'état, avec leurs opinions connues, à mesure qu'ils prennent ou quittent le pouvoir, indiquent ordinairement les péripéties politiques qui vont s'accomplir. Le public, pour se mettre sur la voie, n'a pas eu seulement le symptôme d'un changement ministériel. Les hommes d'état qui en France et en Italie demeuraient chargés des négociations diplomatiques ne donnaient par leurs antécédens aucune idée de la transaction préparée. En France, c'était M. Drouyn de Lhuys, dont la rentrée aux affaires étrangères, il y a deux ans, marquait une réaction prononcée contre les tendances favorables à l'Italie qui avaien distingué les derniers actes du ministère de M. Thouvenel. En Italie, à côté de MM. Minghetti et Peruzzi, c'était M. Visconti Venosta, qui, il y a peu de mois, démontrait dans un habile discours que le gouvernement italien ne perdait point de vue l'objectif de Rome. Au dernier moment, c'est par les journaux étrangers, qui, dans la décadence de la publicité politique en France, nous fournissent les fastidieuses informations qu'ils recueillent à la picorée dans les antichambres des diplomates, c'est par cette presse interlope et cancanière que l'on a, par bribes, appris les changemens médités à propos de l'Italie. En vérité, la mise en scène a été par trop négligée, et l'on a vu dans la surprise et les sanglans désordres que la nouvelle de ces changemens a excités à Turin le premier effet de cette triste négligence.

Il faudrait cependant apprécier avec gravité les arrangemens du 15 septembre, afin d'en faire tourner, si c'est possible, les conséquences au profit de l'indépendance italienne et de la cause libérale. Les révélations véritablement officielles faisant encore défaut, on est malheureusement réduit, dans cet examen, aux hypothèses et aux conjectures. Pour bien saisir le caractère du nouvel ordre de choses que l'on veut établir en Italie, on aurait besoin de connaître l'histoire des négociations qui ont préparé la convention, il faudrait savoir par quel chemin on a été conduit aux dispositions auxquelles on s'est arrêté. Sur ce point, nous le répétons, nous ne pouvons que former des conjectures. Nous gagerions cependant que nous ne nous éloignons guère de la vérité en supposant que la mauvaise fin des affaires du Danemark et l'accord subitement révélé des puissances du Nord ont été le point de départ des dernières négociations italiennes. Si nous n'eussions pas laissé consommer la ruine du Danemark, si au mois de janvier dernier nous eussions accepté l'accord que nous proposait l'Angleterre, si l'alliance de la France et de l'Angleterre, manifestée en temps opportun, eût conseillé la prudence à Berlin et à Vienne, si cette alliance eût enlevé à l'Allemagne l'occasion et le motif d'une inquiétante exaltation militaire, il est certain que l'accord des puissances du Nord ne se fût pas reconstitué, et que le *statu quo* italien eût pu durer encore. Au moment où on laissait succomber le Danemark, nous n'avons pas dissimulé que, parmi les conséquences de la grande faute qui venait d'être commise,

il fallait compter en première ligne l'inquiétude et la grave diminution de sécurité que la malheureuse destinée du peuple danois allait infliger aux états encore mal assis. En parlant ainsi, c'est à l'Italie que nous songions : nous n'ignorions point les vives craintes que le délaissement du Danemark et la reconstitution de l'alliance du Nord avaient inspirées aux hommes d'état de l'Italie. L'avertissement était sérieux pour les Italiens; il leur commandait, en face d'une situation toute nouvelle de l'Europe, de se rendre un compte froid, consciencieux et sévère de leur propre situation, de rechercher les élémens de solidité et de sécurité qui étaient vraiment à leur portée, de se conformer aux circonstances et de borner leur ambition à la mesure du possible. Le malheur de l'œuvre si récente de l'Italie indépendante et une, c'est que cette œuvre est inachevée, c'est qu'elle présente une double lacune à Rome et en Vénétie, c'est qu'au cœur du pays un grand pouvoir spirituel proteste contre l'unité italienne, c'est qu'au nord l'Autriche avec son redoutable quadrilatère domine militairement la péninsule. Cet état de l'unité italienne inachevée est la grande difficulté non-seulement de la politique extérieure, mais de la politique intérieure de l'Italie. En faisant, cet été, son examen de conscience et son bilan, à la lumière des malheurs du Danemark, des dissentimens de l'Angleterre et de la France, de la renaissante alliance du Nord, le gouvernement italien a dû s'avouer à lui-même de dures vérités. Certes, si trois ans seulement après avoir levé au congrès de Paris le drapeau de l'émancipation italienne, M. de Cavour déclarait avec raison que le *statu quo* n'était plus possible pour lui, et qu'il valait mieux pour le Piémont affronter un nouveau Novare que de soutenir une attitude qui dépassait ses ressources et ses forces, le gouvernement italien était plus autorisé encore cette année à pousser un pareil cri de détresse ou de défi. L'Italie a été obligée d'entretenir une armée énorme. Le chiffre de ses soldats n'excède pas, si l'on veut, la proportion de sa population; mais il dépasse de beaucoup trop la proportion de ses ressources financières. Il a été nécessaire d'établir dans les diverses provinces du nouveau royaume un système général d'impôts : des hommes d'un vrai mérite, M. Sella, M. Minghetti, se sont depuis trois ans appliqués laborieusement à ce travail d'organisation financière; mais on n'ignore pas combien c'est en tout pays une tâche difficile d'imposer et de rendre productives de nouvelles contributions. Les résultats d'un pareil travail devaient être bien plus lents encore à se réaliser dans un pays dont l'organisation politique et administrative est si loin d'être complète. Les impôts ne rendent donc point en Italie le revenu que l'on en peut attendre pour l'avenir, un revenu surtout proportionné aux dépenses. Le *statu quo* politique et militaire de l'Italie grève annuellement les finances d'un déficit de plus de 300 millions. C'est dans les finances que les gouvernemens rencontrent l'inexorable limite où leur puissance s'arrête. L'Italie, en restant dans la situation où elle se trouve avec plus de trois cent mille hommes sous les armes, se condamne, même après la vente de ses chemins de fer et l'aliénation des

domaines nationaux, à contracter tous les deux ans un emprunt de 500 millions. Elle ne peut vivre qu'à crédit, et elle s'expose à ne plus trouver le crédit à force de le fatiguer. Un peuple peut et doit supporter une telle situation, quand il se l'impose pour atteindre un grand objet patriotique nettement déterminé et prochain; mais dans le vague, dans l'indéfini, dans l'incertain, une telle position n'est pas tenable, et il est insensé et criminel de la prolonger.

Nous supposons que le gouvernement italien a envisagé sa situation dans sa cruelle vérité, lorsqu'il a vu le tour imprimé, vers la fin du printemps, à la politique générale de l'Europe. Il fallait prendre sur-le-champ un grand parti, et le prendre aussi honorablement que possible. Le gouvernement italien, pour arrêter une résolution, devait se tourner vers le gouvernement français, si étroitement uni aux nouvelles destinées de l'Italie; il devait adresser à la France des interrogations aussi sérieuses et aussi pressantes que celles qu'il s'était posées à lui-même. L'accord renouvelé des puissances du Nord ne donnait-il pas une réelle opportunité à un rapprochement plus marqué entre la France et l'Italie? Nous nous figurons que lorsque les négociateurs italiens, l'aimable et confiant marquis Pepoli ou le jeune et habile ministre M. C. Nigra, commencèrent à tâter le terrain et firent leurs premières ouvertures, les choses n'avaient pas l'aspect qu'elles ont pris dans la convention du 15 septembre. Des hommes courtois et désireux de réussir ne pouvaient avoir la pensée d'entamer l'affaire avec M. Drouyn de Lhuys, arrivé au pouvoir pour interrompre la politique du dernier entretien de M. de Lavalette avec le cardinal Antonelli, en lui proposant d'emblée la mesure qui devait être le dernier mot de la politique de son prédécesseur, l'évacuation de Rome par nos troupes. Non, les Italiens ont dû aborder en France qui de droit avec le langage le plus réservé et le plus coulant à l'endroit de Rome. Les têtes politiques de l'autre côté des Alpes s'étaient, depuis quelque temps, bien pénétrées de deux choses : la première, que l'Italie ne peut trouver d'appui efficace qu'en France; la seconde, que, la question romaine étant pour la France une grande difficulté, il fallait, sur ce point, user envers nous de ménagemens et de discrétion. Les têtes politiques italiennes essayaient donc, depuis un certain temps, de se faire, comme on dit, une raison au sujet de cette question délicate. Nous nous souvenons qu'il y a plusieurs mois un homme sagace, M. Boncompagni, émettait dans la chambre italienne l'idée qu'il était possible d'entrer en négociation avec le pape, sans exciter dans l'assemblée aucun mouvement de mécontentement ou de surprise. Quand on est donc venu nous présenter l'exposé des nécessités pressantes de l'Italie, nous nous figurons que l'on nous a tenu à peu près ce langage : « Rassurez-vous. Nous n'allons pas vous parler de Rome; nous savons quels sont de ce côté vos embarras et vos soucis, et nous avons à cœur de ne point les aggraver au moment où nous vous demandons un concours que nous n'avons l'espoir de trouver qu'en vous. » Cette précaution oratoire nettement articulée, on a dû

ajouter : Il faut à l'Italie l'une de ces deux choses, ou une action immédiate et décisive du côté de Venise, ou bien une sécurité pacifique telle que, sans renoncer à ses espérances, elle puisse recueillir, par une réduction de son état militaire et un progrès notable vers l'équilibre financier, les avantages positifs de la paix véritable. « Si, a-t-on dû dire, nous renonçons à Rome, nous ne pouvons poursuivre de politique active donnant satisfaction au sentiment national que contre l'Autriche en Vénétie. En prévision d'une lutte prochaine avec l'Autriche, nous ne pourrions pas maintenir la capitale à Turin, qui serait à la merci d'un mouvement rapide de l'armée autrichienne, et déjà nous avons songé à placer la direction politique du royaume dans une meilleure capitale de guerre, à Florence, où nous serions protégés par deux lignes de défense, le Pô et l'Apennin. Si nous proposions partie à l'Autriche, la France serait-elle avec nous? » Si la question de guerre immédiate a été ainsi posée par les négociateurs italiens à leurs interlocuteurs français, ceux-ci ont dû faire un bond. La guerre dans la veine pacifique où nous sommes, lorsque nous sommes mal avec la Russie, lorsque l'Allemagne a pris goût aux lauriers militaires, lorsque l'Angleterre n'a d'autre politique que la paix quand même, c'est une extravagance à laquelle on ne peut s'arrêter un instant. On a dû bien faire entendre à l'Italie que, si elle se donnait le tort de l'agression contre l'Autriche, elle ne devait pas un seul instant compter sur le concours de la France. Soit, ont dû répondre les négociateurs italiens, peu surpris de voir toute idée de guerre écartée : l'Italie n'attaquera pas l'Autriche; mais, si la paix doit être conservée, que cette paix du moins repose sur de telles conditions qu'elle donne à l'Italie une sécurité complète. Dans l'état présent de l'Europe, l'Italie ne peut trouver de sécurité dans la paix qu'à la condition que la France lui donne devant le monde une garantie nouvelle et signalée de son bon vouloir et de sa ferme alliance.

Le gouvernement français a dû promptement tomber d'accord que, dans l'état présent de l'Europe, il lui importait autant à lui-même qu'au gouvernement italien de ne pas laisser l'Italie en l'air, de consolider par une affirmation réitérée les nouvelles destinées italiennes, de faire en un mot pour l'Italie quelque chose de décisif et d'éclatant. C'est en recherchant le témoignage à donner à l'Italie qu'on est revenu sur Rome. Sur la question vénitienne, un engagement de la part de la France de soutenir l'Italie contre toute agression de l'Autriche ne suffisait pas; les engagemens de cette nature demeurent ordinairement secrets, et il fallait un acte qui parlât aux esprits. On ne pouvait trouver les conditions d'un acte semblable que dans la question romaine. La difficulté sur ce point était de mettre d'accord les antécédens du gouvernement français avec les justes vœux de l'Italie. En principe, le gouvernement français a jusqu'à présent voulu la conservation du pouvoir temporel du pape dans de certaines limites, et en fait, depuis quinze ans, il maintient le pouvoir temporel par l'occupation armée de Rome. En principe, les Italiens réclament Rome

comme capitale naturelle de l'Italie; en fait, ils supportent sans impatience la privation de Rome : ils ne demandent qu'une chose, c'est que le pouvoir temporel ne soit pas défendu par l'intervention étrangère, convaincus que, l'appui d'une armée étrangère manquant au pouvoir temporel, la force des choses et le temps réuniront infailliblement Rome à l'Italie. Pour mettre d'accord les antécédens du gouvernement français et les aspirations italiennes, on a pris et fondu ensemble en quelque sorte le minimum des uns et des autres. Le gouvernement français persiste à vouloir le maintien d'un certain pouvoir temporel; mais il ne se croit plus obligé à le protéger par la présence de ses troupes. L'Italie garde ses espérances dans l'avenir; mais, l'intervention étrangère cessant à Rome, elle consent à ne tenter ou à ne tolérer aucune agression matérielle contre le territoire pontifical. Tel est sans doute l'esprit de la convention qui vient d'être conclue. La transition de l'ancien ordre de choses au nouveau durera deux ans. Pendant ce temps, la France réduira successivement, jusqu'à leur retraite complète, ses troupes d'occupation. Pendant ce temps également, le pape pourra, s'il le veut, organiser une milice recrutée dans les divers pays catholiques et suffisante pour maintenir chez lui l'ordre intérieur. S'il le veut aussi, le souverain pontife arrangera ses finances en consentant à mettre à la charge du gouvernement italien la partie de la dette romaine afférente aux provinces de l'ancien état pontifical qui se sont annexées à l'Italie. Sur ces divers points, le pape agira comme il voudra : la France n'en sera pas moins engagée vis-à-vis de l'Italie à retirer ses troupes de Rome; l'Italie n'en sera pas moins engagée vis-à-vis de la France à ne pas envahir la limite du territoire pontifical. Dans tous les cas, ce que l'on se promet avec certitude, c'est que l'on verra commencer dans deux ans une expérience dont les Italiens ont toujours déclaré qu'ils ne redoutaient pas l'issue, l'expérience du pouvoir pontifical restant en tête-à-tête avec ses sujets, et ne s'exerçant plus sous la protection d'une armée étrangère.

A considérer les choses d'une façon théorique, ces arrangemens présentent à l'Italie de sérieux avantages. L'Italie ne fait qu'une concession morale, d'un caractère tout éventuel; elle obtient au contraire en sa faveur des gages très réels de la part de la France. La solidarité qui unit la France à l'Italie est considérablement accrue. La convention du 15 septembre efface officiellement les stipulations du traité de Zurich. L'ordre de choses que l'on veut inaugurer est la paix, mais non plus la paix précaire, la paix contestée, la paix au jour le jour, à laquelle l'Italie incertaine était condamnée depuis trois ans. Dans cet ordre de paix, et quoique de telles assurances ne soient point exprimées dans la convention du 15 septembre, l'Italie sans doute s'engage à ne pas attaquer l'Autriche au-delà du Mincio, mais elle peut compter sur l'alliance défensive de la France, si elle était attaquée elle-même par l'Autriche. On n'exige pas d'elle qu'elle ait une foi absolue dans le succès de l'expérience qu'on va tenter à Rome, on lui de-

mande seulement de ne contrarier par aucune entreprise violente le douteux succès de cette expérience. Elle sait du reste d'avance que la cour de Rome refusera elle-même quelques-unes des conditions importantes de l'épreuve que l'on veut tenter. Ni le gouvernement français ni le gouvernement italien ne sauraient douter un instant que le partage de la dette au moyen duquel le pape pourrait proportionner ses ressources à ses besoins ne soit refusé par la cour de Rome. En transférant au royaume d'Italie la portion de la dette afférente aux provinces qu'il a perdues, le pape reconnaîtrait l'annexion de ces provinces à l'Italie. Toutes les déclarations antérieures de la cour de Rome interdisent de croire que le pape consente à exprimer sous une forme financière une telle reconnaissance. L'expérience, qui, nous le répétons, n'impose à l'Italie aucun sacrifice, commencera donc pour le gouvernement pontifical dans les conditions les plus défavorables.

Lorsqu'on se rend compte de la portée réelle des récens arrangemens et du profit que l'Italie en doit retirer, on est surpris que ce soit de l'Italie elle-même que nous soient venues les premières interprétations défavorables. Chose curieuse, ce sont les Italiens, que nous avons vus si fins du temps de M. de Cavour, espérant alors souvent contre toute espérance, se riant des apparences contraires et affichant une confiance imperturbable dans le succès de la politique nationale; ce sont les Italiens aujourd'hui qui semblent ne plus comprendre le fin des choses et se montrent indécis et défians. La grande émotion excitée à Turin par la perspective du changement de capitale ne suffit point à expliquer ce phénomène. Cette affaire de la translation de la capitale est en effet le point épineux et peut-être le moins justifié des derniers arrangemens. Que lorsqu'on envisageait la possibilité d'une guerre prochaine avec l'Autriche, on ait songé à placer le centre du gouvernement dans une ville où il ne serait plus à la merci d'un coup de main de l'ennemi, rien de plus naturel; mais les récens arrangemens sont conçus dans l'hypothèse de la paix, ils doivent donner à l'Italie la sécurité et les ressources de la paix. Pourquoi alors se préoccuper avant toute chose du choix et de l'installation d'une capitale de guerre? Pourquoi contrister le cœur et troubler les intérêts de cette brave population turinoise, qui a tant fait pour l'indépendance de l'Italie et a tant de titres à la reconnaissance nationale? Pourquoi feindre le choix d'une capitale définitive aux dépens de la ville et de la province qui ont le mieux mérité de l'Italie? Il y a dans cette préoccupation de la question de capitale une contradiction mystérieuse que la discussion publique pourra seule expliquer. La principale cause des méprises auxquelles la convention du 15 septembre a donné lieu en Italie, c'est précisément le secret au milieu duquel les combinaisons nouvelles ont été élaborées. On n'a pas compris, parce qu'on n'avait pas été préparé à comprendre par des discussions antérieures. L'opinion a été surprise parce que la manifestation imprévue du fait n'a pas été précédée de la controverse des idées. Il est des momens où la confiance qu'inspire un homme éminent peut suppléer auprès des masses au travail

préparatoire de la discussion publique; il y a des hommes auxquels le public donne carte blanche, par lesquels il se laisse conduire les yeux fermés, sûr d'avance d'être mené par les voies même les moins directes au but poursuivi. Cavour était un meneur de cette trempe. Il n'en existe plus de semblable en Italie depuis la mort de Cavour, et c'est pour cela qu'ileût été si important de mettre le public sur la voie de ce qui se préparait. Ce silence, que l'on a cru habile, a été une lourde et regrettable maladresse.

Cette faute principale a été la cause des méprises et des contre-temps qui se sont succédé. Y a-t-il par exemple rien de plus étrange que la chute d'un ministère suivant avec une rapidité foudroyante un grand succès diplomatique obtenu par ce même ministère? N'est-il pas singulier que dans un pays aussi parlementaire que l'Italie le cabinet ait été obligé de se retirer à la veille de la réunion des chambres, frappé de destitution par le roi? Des troubles, rendus plus graves par ces déplorables accidens qu'il n'est au pouvoir de personne de prévenir lorsqu'on met dans les rues des soldats munis de cartouches aux prises avec les foules passionnées, avaient, il est vrai, éclaté à Turin; mais la cause politique de ces troubles, le déplacement de la capitale introduit parmi les arrangemens convenus avec la France, était sans doute le fait commun du roi et des ministres. Les mesures d'ordre n'avaient pas été bien prises ou avaient été traversées par des incidens déplorables; là encore pouvait-on accuser avec tant de sévérité les ministres qui avaient confié la direction des mesures militaires à un ami particulier du roi, au général della Rocca? Un souverain qui oblige des ministres engagés dans sa propre politique à se retirer devant une émotion populaire donne un spectacle fâcheux. De pareils procédés augmentent le trouble moral des esprits. La situation s'est compliquée d'une crise ministérielle. Dans un moment où l'union des hommes politiques d'Italie est si nécessaire, une nouvelle cause a été ainsi fournie aux dissidences personnelles. La réunion du parlement, les explications publiques sur le caractère et la portée des nouveaux arrangemens étaient aussi une des plus urgentes nécessités de l'heure présente; par un autre contretemps, la première conséquence de la crise ministérielle a été l'ajournement de la réunion des chambres au 25 octobre. Nous souhaitons vivement que l'ajournement des chambres ne soit pas le prélude d'une dissolution du parlement. On dit bien, il est vrai, que le parlement actuel, ayant voté la proclamation de Rome comme capitale de l'Italie, ne pourrait avec sincérité et autorité sanctionner la politique qui renonce à placer la capitale dans Rome. Hélas! on tomberait dans des contradictions bien autrement graves, si l'on recourait en ce moment à des élections générales. Le premier besoin de l'Italie, c'est d'être éclairée par la discussion publique sur les conditions nouvelles qui lui sont faites; son plus pressant intérêt, c'est que tous ses hommes politiques mettent de côté leurs griefs et leurs dissentimens personnels, et se réunissent pour faire comprendre au pays les avantages de l'expérience qui lui est proposée. Dans une telle crise, il faut

se servir du parlement que l'on a, au lieu de disséminer et de diviser les forces vives de la nation dans les compétitions et les mille rivalités d'une élection générale. Cet intérêt pressant ne peut échapper au général de Lamarmora. Qu'il se hâte donc de composer son ministère, et qu'il se confie à la discussion publique, qui seule peut réunir le faisceau des opinions italiennes et mettre un terme à cette série de méprises, de mécomptes et de mésaventures dont la convention du 15 septembre semble avoir donné le signal.

Le moment n'est peut-être pas encore venu de mesurer au point de vue de la France la portée des engagemens que nous venons de prendre à l'égard de Rome et de l'Italie. Il y aurait bien des choses à dire sur la forme et sur le fond de ces engagemens. Comme question de forme, nous n'aimons point, quant à nous, que des actes qui doivent procéder de la liberté d'action de la France vis-à-vis d'un état nous soient imposés comme une obligation envers un autre état. La France est assurément maîtresse de retirer ses troupes de Rome; mais pourquoi en contracter l'obligation vis-à-vis de l'Italie? Il y a dans un tel procédé quelque chose d'illogique dont s'accommode mal la dignité d'un grand pays. Nous ne pouvons pas nous dissimuler non plus qu'au fond la conséquence naturelle de la convention du 15 septembre, si elle est exécutée, c'est dans un temps donné la sécularisation des états de l'église. Retirer nos troupes de Rome, c'est déclarer que la France ne fera plus obstacle à la séparation du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, si cette séparation s'accomplit toute seule sans être provoquée par des violences extérieures. En agissant ainsi, la France prend une position neuve et hardie qui nous paraît conforme aux tendances de la civilisation moderne. Cette perspective de la séparation finale du temporel et du spirituel dans le premier siége de la catholicité doit infailliblement réagir sur notre politique intérieure. Le jour où dans la personne de son chef l'église catholique sera séparée de l'état, l'état en France n'aura plus le droit de mettre aux libertés de l'église ces limites spéciales, exceptionnelles, qui étaient fixées par les concordats. La liberté de conscience réclamera toutes les libertés qui sont ses sauvegardes, et elle n'aura qualité pour invoquer ces libertés qu'au nom du droit commun. Pour que l'église soit libre, il faudra que l'état le soit aussi. L'église libre dans l'état libre deviendra le régime nécessaire de tous les peuples catholiques. Suivant nous, il ne sied pas à un pays tel que la France de s'acheminer vers un tel état de choses obscurément, silencieusement. Il est conforme au génie de notre nation quand elle prend une de ces grandes résolutions révolutionnaires de les anoblir par l'aveu franc des principes sur lesquels elles s'appuient et des conséquences qu'elles entraînent. Un progrès dans les libertés intérieures eût donc été l'accompagnement naturel de l'acte par lequel nous allons abandonner le pouvoir temporel à sa faiblesse. Un autre inconvénient de la forme sous laquelle se produit la détermination de la politique française à l'endroit de Rome, c'est l'échéance de deux ans qui lui

est assignée. Ces grandes ruptures, quand on s'y est décidé, doivent s'accomplir plus rapidement. Ces deux années, avec les vicissitudes dont elles peuvent être remplies, vont entretenir, dans les esprits en lutte à propos de la question romaine, une excitation malsaine et dangereuse. On se résigne à un fait accompli; on ne se résigne point à un malheur annoncé à date fixe, et qu'on a toujours l'espoir de détourner tant que l'échéance n'a point sonné. Nous ne demandons pas mieux que de nous tromper; mais nous trouvons qu'il est peu prudent de se donner une maladie aiguë avec le dessein étrange de la faire durer deux ans.

Ceux qui ont le goût de rapporter les événemens politiques aux mouvemens des grandes races ont de quoi faire l'application de leurs innocentes théories. La race germanique vient d'avoir dans l'affaire des duchés son grand émoi et sa grande joie, et voilà que notre race latine, grâce à l'union plus étroite de la France et de l'Italie et à la solution de la question romaine, a maintenant une suffisante besogne. La race latine, en Europe, a un autre représentant : c'est l'Espagne, qui vient, elle aussi, de prendre une nouvelle attitude politique. Le faible ministère de M. Mon n'a pu traverser l'intervalle de deux sessions; il est mort du sentiment de son impuissance. Le maréchal O'Donnell, appelé par la reine, a décliné le pouvoir, et le duc de Valence a formé le nouveau cabinet. La rentrée de la reine Marie-Christine en Espagne a été indiquée comme le motif déterminant de la dernière révolution ministérielle; mais la chute du dernier cabinet a eu des causes plus sérieuses. Le ministre des finances de ce cabinet, M. Salaverria, par ses fausses mesures et par son obstination à méconnaître les droits des créanciers de l'Espagne, avait acquis sur les marchés européens une impopularité qui portait un grave préjudice au crédit espagnol : la situation financière était très critique à Madrid. Les autres membres du cabinet n'avaient ni assez de prestige, ni assez de force propre pour faire oublier les fautes de M. Salaverria. Comme les pouvoirs faibles, le ministère avait, pour simuler l'énergie, recours à l'arbitraire, sans rassurer ses amis et sans intimider ses adversaires. On était sur la pente d'une molle anarchie d'où l'on pouvait être tiré d'un jour à l'autre par un violent réveil. Il était nécessaire de raffermir les ressorts du pouvoir, et en effet le cabinet du général Narvaez, par le mérite des hommes qui le composent et par ses premiers actes, semble fait pour rendre une certaine vigueur à la vie constitutionnelle de l'Espagne. Le ministère de l'intérieur est aux mains de M. Gonzalez Bravo, un des plus éloquens orateurs de l'Espagne, et qui nous a toujours paru destiné, si un tel mouvement est possible dans ce pays, à vivifier les opinions conservatrices d'un souffle salutaire de libéralisme. Un des premiers actes de M. Gonzalez Bravo, et il est de bon augure, a été de remettre aux journaux de l'opposition les amendes dont le précédent cabinet les avait fait accabler. Les intérêts économiques et financiers sont très bien représentés par MM. Llorente et Barzanallana. M. Llorente, aujourd'hui ministre d'état, est le seul ministre des finances d'Espagne qui

ait fait dès 1853 un sérieux effort pour liquider équitablement une portion des créances en souffrance; il ne put malheureusement mener son œuvre à fin. M. Barzanallana a eu déjà le portefeuille des finances et a conduit de grandes opérations : on ne doute point qu'il ne remédie activement aux difficultés que son prédécesseur lui a léguées, et, s'il doit faire appel au crédit, qu'il ne rencontre un bon accueil sur les places de Paris et de Londres. Le général Narvaez n'a pas hésité à lever l'espèce d'exil dont le ministère précédent avait frappé le général Prim. On assure qu'il n'est pas impossible que ce cabinet ne finisse par reconnaître l'Italie, ce qui nous paraîtrait raisonnable et habile; mais ce qui comblerait surtout de joie les panlatinistes, heureux enfin de voir réunis en un seul faisceau les trois peuples latins.

Nous n'avions point tort lorsque nous constations, en dépit des préventions que la cause des confédérés inspire à une trop grande partie de la presse européenne, que les avantages de la guerre en Amérique étaient notoirement pour le nord. Nous ne nous trompions point non plus lorsque, malgré le bruit qu'on faisait de la candidature du général Mac-Clellan, nous ne voulions point désespérer du succès des républicains dans l'élection présidentielle. L'opinion publique dans les états du nord est sortie enfin du découragement où les incertitudes de la guerre l'avaient plongée durant l'été. Les succès de Sherman et de Farragut, la position dominante occupée par Grant sur les voies de terre et d'eau qui conduisent à Petersburg et à Richmond, ont montré clairement de quel côté sont l'ascendant des armes et la certitude du triomphe final. Il n'en fallait pas tant pour rendre son élasticité au mobile esprit public américain. Le manifeste par lequel Mac-Clellan a répondu à la candidature qui lui était offerte par la convention de Chicago a achevé de rendre la confiance aux républicains en jetant la division au sein des démocrates. Le général Mac-Clellan, en exprimant sa pensée sur le maintien de l'Union, a fait preuve d'une honnêteté de caractère qui a déjoué la tactique ambiguë de son propre parti. Mac-Clellan a dit franchement qu'il voulait l'Union avant tout, l'Union rétablie par les moyens pacifiques, s'il suffisait, pour y ramener les confédérés, de leur laisser leurs *states rights* et de ne point intervenir entre eux et leurs esclaves, mais l'Union à tout risque et à tout prix, si ces concessions ne suffisaient point aux confédérés. Mac-Clellan a fait passer ainsi au-dessus des calculs de l'ambition la fidélité patriotique et le sentiment d'honneur militaire qui le lient à la cause pour laquelle il a combattu et aux armées qu'il a commandées. Cette franchise a indigné les *copper-heads,* qui veulent, eux, la paix à tout prix, la paix même sans le rétablissement de l'Union, et qui comptent, avec le concours des esclavagistes, reprendre la prépondérance que le parti démocrate a si longtemps possédée dans la république. En même temps que les *copper-heads* s'éloignent ainsi de Mac-Clellan, les *war-democrats* n'ont point résisté à l'heureuse influence qu'ont exercée sur l'esprit public les succès des armes fédérales. M. Seward, le secrétaire d'état et l'orateur éloquent du gouvernement de M. Lincoln, a montré avec

une vérité saisissante, dans un discours qu'il a prononcé à Auburn, que le moyen le plus sûr d'arriver à la paix et au rétablissement de l'Union était de triompher par un dernier effort de la résistance suprême du sud. La paix demandée au sud par un président démocrate serait pour le sud une véritable victoire, et ferait perdre au nord toutes les sympathies qui l'appuient à l'ouest et au centre de la république; ce serait la guerre à recommencer plus tard dans des conditions pires, car on y serait privé du secours des intérêts qu'on aurait une première fois trahis par faiblesse. Dans un entretien privé que les journaux américains ont fait connaître, M. Lincoln a réfuté avec autant de bon sens que de dignité la prétention de ceux qui veulent que l'on sacrifie maintenant la question de l'esclavage à l'intérêt de la paix. — L'abandon de la cause des noirs n'est plus possible, répondait M. Lincoln à son interlocuteur. Notre honneur y est engagé. Nous avons dans nos rangs plus de deux cent mille noirs, devenus nos frères d'armes. Pouvons-nous les replacer sous le joug? — Le courant revient donc au parti républicain. Dans plusieurs états, où les élections viennent d'avoir lieu, dans le Vermont, dans le Maine, le *ticket* des républicains a passé à une majorité immense. Le recrutement, poussé avec vigueur par l'enrôlement des volontaires, va s'achever dans les états qui n'ont pas fourni encore tout leur contingent par la conscription. Les généraux assurent avec confiance que ce recrutement détruira la dernière illusion des confédérés, complétement épuisés d'hommes. L'élection d'un candidat démocrate est la dernière chance sur laquelle comptent les confédérés; la réélection de M. Lincoln leur enlèverait tout espoir. C'est probablement le sort d'une bataille livrée par Lee à Grant qui décidera de l'élection présidentielle. L'épuisement des confédérés est si visible qu'on peut prédire qu'après cette épreuve, qu'elle leur soit favorable ou contraire, ils ne soutiendront pas longtemps une lutte si inégale et si funeste.

L'arrivée de M. le maréchal Mac-Mahon en Algérie mettra, nous l'espérons, un terme prochain aux agitations et aux incertitudes qui depuis cet été ont troublé notre grande colonie. Nous voudrions voir le symptôme du prompt succès de l'œuvre de pacification qu'entreprend le maréchal Mac-Mahon dans la fin subite des troubles de la Tunisie. Notre escadre de la Méditerranée vient de rentrer sur les côtes de France après avoir rempli, comme on sait, une très longue mission devant Tunis. Au fait, ce qui l'a retenue si longtemps sur la côte barbaresque, ce n'est point cette fameuse révolte des sujets du bey dont on a fait tant de bruit, et qui s'est apaisée tout à coup sans qu'on ait tiré un coup de fusil. Le véritable embarras à Tunis était, non dans l'insurrection arabe, mais dans la présence d'un envoyé ottoman qu'on avait eu la faiblesse de laisser débarquer. Il s'agissait de le faire repartir. Il n'a fallu rien moins que la loyale entente et l'énergique intervention des amiraux français, anglais et italien, pour venir à bout de la politique dilatoire du représentant de la Porte. Cet envoyé est aujourd'hui en route pour Constantinople avec ses deux na-

vires. Le pavillon turc ne reviendra plus réveiller et exciter sur la côte le fanatisme musulman. C'est principalement au chef de notre escadre, à l'amiral Bouët-Willaumez, que l'on doit la fin de cette intrigue turque qui a tenu quelque temps notre diplomatie en échec, et que la France, en présence de l'agitation de nos Arabes d'Algérie, avait des raisons pressantes de faire cesser.

Une noble et remarquable existence, celle de M. le marquis Léon Costa de Beauregard, vient de se terminer prématurément en Savoie. M. Costa de Beauregard avait rempli une carrière politique qui ne permet point de laisser passer sa fin inaperçue. Il appartenait à une des familles les plus anciennes et les plus populaires de la Savoie : les lecteurs de Joseph de Maistre se souviennent de la mention fréquente qui est faite du nom de Costa dans sa correspondance et d'une sorte d'oraison funèbre éloquente qu'il consacra à un jeune membre de cette famille mort pendant les guerres de la révolution. Léon Costa de Beauregard avait été le serviteur et l'ami du roi Charles-Albert. Unissant à un esprit de tradition conservatrice une intelligence libérale, il avait donné une adhésion convaincue et chaleureuse à ce statut par lequel l'infortuné Charles-Albert commença l'émancipation de l'Italie. M. Costa de Beauregard fut le plus notable des représentans de la Savoie dans le parlement de Turin. Plus tard, les hardiesses de M. de Cavour lui parurent des témérités dangereuses : à mesure que les événemens se précipitaient, les dissentimens s'accrurent entre les deux anciens amis, et lorsque l'annexion des duchés italiens s'accomplit, M. Costa de Beauregard fut naturellement en Savoie le chef le plus autorisé et le plus désintéressé du mouvement de l'annexion de cette province à la France. Une place au sénat lui fut offerte; il la refusa par un sentiment de délicatesse élevée, ne voulant pas retirer un seul avantage personnel de l'influence qu'il avait exercée sur ses compatriotes pour les faire entrer dans la famille française. Jusqu'à la fin de sa vie, M. Costa de Beauregard a été l'homme dans lequel l'honnête et vieille Savoie a vu avec le plus d'orgueil la représentation de ses traditions et de ses sentimens. C'est que M. de Beauregard, résidant toujours dans son pays, mettait avec simplicité, avec bonhomie, avec générosité, au service de ses compatriotes l'emploi intelligent ou charitable d'une grande fortune et l'activité d'un esprit toujours attentif aux intérêts de la Savoie. Entre ce gentilhomme populaire et ses compatriotes, il se passait quelque chose qu'on ne retrouve plus en France et qui est pourtant un spectacle moral et attachant, quelque chose qui n'a d'équivalent que dans les rapports qui unissent certains lords anglais à la clientèle séculaire de leurs familles. Aussi la mort de M. Costa de Beauregard a-t-elle été un deuil public en Savoie. Toutes les classes et toutes les opinions s'étaient réunies pour lui rendre les derniers devoirs. Il fallait voir les ouvriers, les paysans se presser par milliers à son convoi. Les obsèques de cet homme de bien avaient réuni tout un peuple.

E. FORCADE.

THÉATRES.

—

LE DRAC.

Les lecteurs de la *Revue* connaissaient déjà le sujet du *Drac* (1). De cette *rêverie,* comme l'appelait alors l'auteur, « qui ne devait être soumise à aucune critique officielle, » est sortie la belle comédie fantastique que le public vient d'applaudir au Vaudeville. Cette fois l'oreille et l'esprit s'emplissaient à l'aise de poésie. Une comédie fantastique, toute de parole et de sentiment, triomphant sans trucs et sans décors, et repoussant résolûment le concours de ces auxiliaires matériels, dont le prestige assure tant de victoires, c'est là certes une nouveauté qui doit relever dans sa propre estime l'art dramatique contemporain. Aussi l'ondoyante fiction a-t-elle pris sans encombre possession de la scène et du spectateur; il n'y a pas eu même tout d'abord chez ce dernier d'impression haletante et indécise telle qu'il aurait pu peut-être s'en produire devant une œuvre d'un caractère tout nouveau et original comme *le Drac*. La circulation des idées et des sentimens s'est trouvée tout de suite établie; sans initiation préalable, le public a compris l'auteur et a ouvert d'emblée son âme aux doux parfums de poésie qui s'exhalaient de cette fantaisie à la fois gracieuse et virile. C'est que George Sand, dans *le Drac,* n'apportait pas seulement au théâtre cette puissance pénétrante d'observation intérieure et cet admirable langage qui sont la marque de son talent: il y apportait quelque chose de plus. Pour la première fois, il faisait entrer et pétrissait vigoureusement au moule dramatique une de ces rêveries qu'il affectionne tant; pour la première fois, ce profond sentiment de l'art et de la nature qui lui a inspiré tant de chefs-d'œuvre s'affirmait sur la scène avec toutes ses délicates et mystérieuses grandeurs. Dans l'étroit espace de temps et de lieu où se meut emprisonnée cette fantaisie qui s'appelle *le Drac,* l'écrivain rassemblait pour ainsi dire les élémens et les types principaux de ce monde charmant et divers qu'a créé une fois pour toutes son génie, et avec lequel il ne cesse de s'entretenir.

Dès le début de sa carrière dramatique, repoussant toute parenté littéraire et dédaignant les sentiers battus, George Sand s'en était allé tout doucement, à travers les chemins écartés, chercher une source de poésie neuve et émouvante. S'il n'avait pas immédiatement trouvé le secret de l'action rapide et entraînante, il avait bien vite saisi l'expression exquise des nuances les plus fugitives et les plus déliées. Il arrivait en quelque sorte au théâtre avec des façons sereines et mélancoliques qui rappelaient ces beaux paysages tranquilles de *la Mare-au-Diable,* ou ces soirs doucement empourprés qu'il excelle à peindre; mais la rapidité et les exigences techniques de la scène semblaient contrarier un peu ces développemens réfléchis auxquels le livre se prêtait si bien. L'écrivain était, par le sen-

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1861.

timent et la fine analyse des passions, le maître souverain des cœurs, et pourtant on sentait qu'il y avait encore un vide à combler, et l'on avait la vague conscience d'un défaut d'entrain dans le drame. *Le Marquis de Villemer* même, qui a remporté à l'Odéon un si éclatant succès, avait-il reçu de la main de George Sand ce coup de fouet vigoureux qui imprime aux œuvres dramatiques une allure véritablement vive et décidée? La pièce était-elle entièrement digne de ce magnifique roman d'où elle était sortie tout armée pour la victoire? Ce qui est certain, c'est qu'en reprenant aujourd'hui la petite donnée capricieuse où avaient été notées pour un modeste théâtre de famille de simples impressions de touriste, George Sand a réussi, de concert avec un homme habile et expérimenté, M. Paul Meurice, à revêtir un rêve fugitif des plus hautes formes dramatiques. Depuis longtemps chez nous, l'élément fantastique n'avait pas encore été mêlé d'une façon aussi naturelle et aussi heureuse aux peintures de la vie réelle; on n'avait pas le secret des tempéramens par lesquels s'opère ce mariage. Ou bien l'on donnait, en sacrifiant la réalité, toutes coudées franches à la fantaisie pure et simple, ou bien on demeurait terre-à-terre, repoussant volontairement le rêve et l'idéal, comme si l'on craignait de s'égarer, ne fût-ce qu'un instant, aux régions du surnaturel. A vrai dire, le fantastique, pour tenir aujourd'hui sa place dans la fiction théâtrale, avait besoin d'être transformé : au lieu d'être la fable bizarre et magique qui ne se rattache que par des liens factices et subtils au monde réel, il devait pénétrer dans le domaine de cette haute philosophie, d'un panthéisme quelque peu mystique, où s'exerce en toute aise et toute liberté l'action de l'âme humaine.

C'est ce qu'a compris George Sand. En choisissant une légende provençale pour point de départ de son drame, il n'a point prétendu rester dans les bornes de la superstition locale, et se contenter des horizons que lui ouvrait cette vieille croyance; il a vu bien loin par-delà, et le cercle s'est élargi magnifiquement devant son génie. Grâce à la science en effet, l'ensemble harmonieux du monde a pu être saisi par la pensée moderne. L'imagination, quoi qu'on dise, ne se trouve pas mise en échec; elle a au contraire un point d'appui bien plus sûr et surtout plus large : l'esprit qu'elle va chercher au fond de l'abîme ou dans les hauteurs de l'infini, cet esprit l'illumine et ne l'effraie plus; la contemplation et l'extase, qu'elle peut se permettre la raison sauve, versent en elle une force étrange et des énergies qui la rassérènent, loin de la troubler. C'est là ce qui fait la grandeur et la vérité de la comédie de George Sand. Le *Drac* est la personnification de l'universelle puissance d'amour et de haine. Cet esprit de l'onde qui, par affection pour une créature, pour une femme, veut revêtir la figure humaine, n'a rien des autres créations féériques dont nos rêves ont été bercés : ce n'est ni Ariel, ni Trilby, ni Miranda. La fiction poétique qui le fait sortir des tranquilles retraites sous-marines pour le mêler aux tumultes de la vie terrestre a ceci de caractéristique, qu'elle ne lui conserve de ses vertus surnaturelles que celles qui répondent avec une intensité de force plus grande aux manifestations les plus logiques de l'âme humaine. *Le Drac* a le don d'agir sur les cœurs, d'en modifier les dispositions, de faire tout à coup germer le soupçon, la haine, l'envie, là où fleurissaient tout à l'heure la tendresse et la charité; mais, qu'on ne s'y trompe point,

cela n'est pas œuvre démoniaque et surnaturelle : lui-même, le pauvre follet, se voit soumis à toutes nos faiblesses; son âme, d'abord si douce et si bienveillante, reçoit peu à peu le venin de toutes les passions qui rongent l'homme. « Oh! faiblesse humaine! » murmure-t-il, quand, repoussé par Francine, menacé par l'amant de la jeune fille, il songe à sa petite figure d'enfant, et reconnaît que les armes manquent à sa colère. Puis, à mesure que s'éclaire son intelligence, et qu'il marche tout anxieux de révélations en révélations, il sent les métamorphoses qui s'opèrent en lui, et s'explique mieux le monde extérieur. « Oh! je le vois, s'écrie-t-il, ce qui fait le secret de la force de ces créatures, c'est l'amour ou la haine. » Ainsi l'on demeure en plein dans l'humanité; l'humanité seule parle et agit par ces mille suggestions perfides ou généreuses dont l'effet et la portée ne sont jamais vains. Il semble en quelque façon que ce *Drac*, devenu le *double* fantastique du jeune pêcheur Fleur-de-Mer, n'est que le témoin passionné des phénomènes physiques et moraux qui s'accomplissent autour de lui. Il matérialise purement et simplement ces phénomènes, il les rend visibles et sensibles au spectateur, rien de plus : le vrai rôle, la vraie attitude de ce génie fils des eaux, ce qui peint réellement sa nature et son caractère, c'est ce cou tendu en avant pour épier, c'est ce regard avide et curieux qui dévore le spectacle des faits que sa volonté semble déterminer, ce sont ces allées et venues, ces évolutions mystérieuses et un peu craintives autour des hommes et des choses, c'est aussi cet air inquiet et satisfait tout à la fois de l'ignorance qui s'instruit et de l'esprit qui se développe dans l'expansion de ses plus logiques facultés : émouvante mimique de l'âme qu'une actrice intelligente et passionnée, Mme Jane Essler, a su traduire avec une ardeur et une délicatesse qui en font la digne interprète de la haute pensée de George Sand.

C'est une chose vraiment merveilleuse que, malgré la complexité des élémens dont cette comédie est formée, le drame conserve néanmoins l'unité la plus rigoureuse. L'idéal et le réel s'y trouvent soudés d'une main si habile, il y a eu un tel nivellement des barrières qui séparent le monde visible et le monde invisible, et tout cet ensemble d'actes et de sentimens dont les mobiles sont si divers se fond dans une peinture si large et si poétique de l'humanité en ses plus naturels épanouissemens, que la dualité de ce démon-homme, qui est le ressort de toute la fiction, disparaît pour le spectateur. C'est à coup sûr pour arriver à ce résultat que George Sand, usant d'une discrète sobriété, n'a pris de la pièce originaire qu'un seul des deux personnages démoniaques. Il avait d'abord mis en présence l'un de l'autre le *double* du petit pêcheur Nicolas, appelé dans la pièce nouvelle Fleur-de-Mer, et le *double* du marin Bernard, le promis de Francine. Une sorte de pacte se concluait entre les deux génies, l'un soufflant dans l'âme de la jeune fille, l'autre pénétrant au cœur de son amant. Peut-être cette double intervention était-elle uniquement l'exacte réminiscence de la légende méditerranéenne : toujours est-il qu'elle compliquait inutilement les ressorts du petit drame. Si l'auteur l'eût conservée à la scène, elle aurait pu nuire à l'entrain et à l'unité de la fiction, et l'équilibre si bien ménagé entre le réel et l'idéal eût couru le risque d'en souffrir. A quoi bon d'ailleurs ce dédoublement de Bernard? Ce que la rêverie primitive de l'au-

teur, expression légère et transparente de la légende provençale, pouvait sans peine accepter, le théâtre, qui obéit à d'autres lois et subit de plus impérieuses nécessités, n'en eût pas voulu. Et en effet ce qui est dans l'âme de Bernard n'est-il pas aussi dans celle de Fleur-de-Mer, et le double de Fleur-de-Mer, c'est-à-dire *le Drac,* ne devait-il pas suffire aux deux rôles?

Tel est le caractère général de la nouvelle pièce de George Sand. Pour notre théâtre, livré depuis si longtemps à tant de plates vulgarités, c'est un essai de résurrection de la poésie. L'art dramatique s'efforce aujourd'hui de remonter dans les hautes sphères de l'idéal, et s'il y remonte de cette façon et avec un tel cortége de pensées et de sentimens, il est impossible que le public hésite à l'y suivre, car il ne s'agit pas ici d'un retour contraint et systématique, comme cela s'est vu quelquefois dans ces derniers temps, à des conceptions qui ont vieilli et que l'esprit moderne ne veut plus goûter : c'est le vif même de cet esprit qui est cette fois hardiment touché par le poète. Cette comédie est une de ces œuvres qui fixent par certains côtés l'essence morale et intellectuelle de l'humanité à une heure donnée, et nul ne saurait la voir sans sympathiser avec la noble et philosophique pensée de l'auteur.

JULES GOURDAULT.

ESSAIS ET NOTICES.

On s'est plu à répéter des Français qu'ils ignorent la géographie, et les Allemands paraissent être les premiers qui ont formulé cette accusation, si souvent renouvelée depuis. Les Allemands, il faut le reconnaître, savent mieux la géographie que nous : ils voyagent davantage, leur éducation est essentiellement dirigée vers un but commercial, et, cosmopolites autant que les Anglo-Saxons, ils s'en vont chaque jour par bandes nombreuses, par villages entiers, coloniser du nord au sud les vastes plaines de l'Amérique; les champs mêmes de l'Algérie les ont vus à plusieurs reprises tracer la voie à nos colons. A ce titre, les fils de la Germanie sont tous quelque peu géographes. Ce n'est pas un Allemand qui eût naïvement demandé sur le Pacifique, en venant de traverser le chemin de fer de Panama, si cette nouvelle mer sur laquelle on naviguait était encore la même que celle qu'on venait de quitter. Cette demande incroyable, nous l'avons entendu faire ouvertement, sans ambages, par un Parisien, notre compagnon de bord, quand en 1859 nous nous rendions de New-York à San-Francisco par l'isthme de Panama. Il faut donc accepter de bonne grâce une accusation toujours si justifiée, et chercher les vrais moyens d'en détruire la légitimité. C'est par des publications populaires rédigées avec soin, avec conscience, c'est par l'enseignement continu et complet de la géographie dans les lycées, où cette science est toujours fort mal professée quand elle n'est pas tout à fait négligée, que nous parviendrons à connaître exactement quelque chose de notre monde terrestre en dehors du petit point que nous occupons.

Jusqu'à ce jour, quel bon livre a-t-on publié sur cette intéressante partie des sciences naturelles, la géographie? quel progrès a-t-on réalisé

dans cet enseignement? A peu près aucun. Il y a quinze ans, il n'existait dans les lycées aucune chaire spéciale de géographie; à coup sûr, elle n'aura pas été créée depuis. Le monde tel que le connaissaient les anciens et avec lequel on vit dans les colléges est chose fort intéressante sans doute; mais le monde moderne que nous habitons nous touche davantage, et il serait bon de le connaître enfin sérieusement. Quelle description pourrait être plus animée, plus pittoresque que celle de notre globe? Quel vaste sujet d'étude que celui des relations commerciales ouvertes aujourd'hui par le monde entier de peuple à peuple? L'échange de productions variées répandant partout le bien-être, la colonisation, l'émigration, la fusion pacifique des races par le travail et par la mise en valeur des sols encore vierges, tous ces sujets parmi tant d'autres ne sont-ils pas de nature à tenter la plume de l'écrivain, à provoquer les méditations du philosophe? La géographie n'est une science aride que pour ceux qui n'en voient que le squelette, la sèche nomenclature des lieux; c'est une science vivante, animée, pour ceux qui savent la comprendre. Et quand on l'étudie par son côté purement physique, laissant à part le côté politique, commercial, économique, qui a bien aussi sa grandeur, croit-on que l'étude des cours d'eau, des chaînes de montagnes et des phénomènes variés qu'elles présentent, l'examen des volcans, des tremblemens de terre, ne prêtent pas aux plus intéressantes descriptions? Comme ses sœurs aînées, l'astronomie, la physique, la géologie, la géographie offre tout ce qui peut piquer la curiosité même des plus ignorans; elle présente en outre une matière inépuisable aux plus hautes spéculations de l'esprit.

Poussé sans doute par de telles considérations, un vulgarisateur scientifique de notre temps a publié sous un titre pittoresque un traité de géographie physique (1). Connu du public depuis plus de dix ans, lu avec ardeur de ceux qui cherchent à s'instruire, toujours accueilli avec une bienveillance marquée par la critique, l'auteur a vu son nouveau livre couronné de ce même succès qui avait déjà favorisé toutes ses précédentes publications. Pour nous, nous avons relevé plus d'une grave erreur dans ce dernier ouvrage de M. Figuier, et comme c'est une œuvre essentiellement scientifique, comme l'auteur (il nous le dit lui-même dans sa préface), s'y donne la mission d'enseigner la géographie à la jeunesse, il nous a paru que les erreurs étaient ici doublement regrettables, et que le devoir de la critique était de les redresser.

Dès les premières pages de son livre, M. Figuier nous affirme que « les Chinois ne connaissent que leur propre territoire, et que celui qui aujourd'hui même se hasarderait à déclarer publiquement en Chine qu'il existe des terres en dehors du Céleste-Empire ferait peu de cas de sa vie... » M. Figuier ne sait donc rien de cet essaim de Chinois travailleurs qui depuis plus de vingt ans et par centaines de mille à la fois colonisent les îles de la Sonde, la Californie, l'Australie? Dans les États-Unis, la jalousie de l'Américain contre la race jaune est même venue arrêter l'essor des Chinois. Nous les avons rencontrés dans tous nos voyages, partout, jus-

(1) *La Terre et les Mers, ou Description physique du globe*, par Louis Figuier, 2e édition, Paris, Hachette, 1864.

qu'au Pérou, où seuls ils ont pu porter le pic sur le guano nauséabond des îles Chincha; à l'île de Cuba, où dans les plantations et sur les quais de La Havane ils remplacent peu à peu le nègre esclave; à Panama, où seuls encore ils ont pu travailler au chemin de fer inter-océanique, mourant par milliers du choléra, de la fièvre jaune ou des fièvres non moins pernicieuses développées par la fouille de ces terres empoisonnées. A l'île Maurice, à l'île Bourbon, jusqu'à Madagascar, nous avons retrouvé le Chinois, *John Chinaman,* comme l'appellent les Anglais. Intelligent, sobre, patient, il donne partout l'exemple salutaire du travail et de l'épargne, revenant au pays natal quand il a amassé un petit pécule. M. Figuier aura émis son assertion sous l'impression d'un vague souvenir de la loi toujours restée lettre morte qui défend en Chine l'émigration sous peine de la vie, ou peut-être aura-t-il pris le fait qu'il avance dans le récit de quelque missionnaire jésuite du XVIe ou du XVIIe siècle; mais son assertion n'en reste pas moins étrange. Nous avons peine à nous la figurer vraie à aucune époque que ce soit pour des peuples qui de très longue date dressent des cartes géographiques et qui, dès le temps d'Hérodote peut-être et sous le nom de Sériques, commerçaient déjà avec les Grecs, à qui ils vendaient la soie.

Comment donner à la jeunesse française les idées justes, exactes, qu'on lui reproche de ne point avoir en géographie, si le maître débute par des erreurs comme celle que nous venons de signaler? Dans chaque chapitre, il nous serait facile d'en constater de pareilles.

Il est un autre genre d'erreurs que l'on rencontre également chez M. Figuier, et ces erreurs valent bien la peine qu'on les signale dans un livre de géographie. Ainsi le pic (et non pas la montagne) que M. Figuier cite à l'Ile-de-France sous le nom de *Pierre Bott* s'est toujours nommé au contraire le *Pieter-Boot,* ce qui est bien différent. La montagne qu'il appelle en Corse le *Monte-Tafonato* n'a jamais été connue que sous le nom de *Monte-Forato* ou montagne percée. En géographie, il n'est pas permis de faire subir aux noms propres d'aussi étonnantes transformations.

Pour peu que l'on avance dans la lecture du livre, on rencontre de nouvelles erreurs. Le volcan de l'île Bourbon n'a jamais présenté deux éruptions par an; ses éruptions sont intermittentes, mais irrégulières et de nature variable. Les *lagoni* de Toscane ne sont pas de petits lacs naturels, ils sont produits artificiellement pour recueillir par dissolution l'acide borique. Celui-ci ne se dégage qu'au milieu des *soffioni,* immenses jets de vapeur d'eau venant des profondeurs du sol et qu'on a souvent comparés aux *geysers* de l'Islande. La Mer-Rouge, quoi qu'en pense M. Figuier, n'est pas rouge, comme pourrait le faire supposer son nom. Nous l'avons parcourue quatre fois sur toute sa longueur, et elle nous est toujours apparue, malgré toutes nos recherches, sous la couleur la plus azurée. La Mer-Vermeille de Californie, que nous avons également abordée deux fois, roule ses eaux bleues ou verdâtres jusqu'au fond du golfe de Cortez, et elle est loin de devoir la teinte sous laquelle on la désigne à une grande quantité de chevrettes, comme le pense l'auteur de *la Terre et les Mers.* Les chèvrettes ne sont rouges que cuites, même en Amérique, et il est aussi faux de penser qu'elles colorent la Mer-Vermeille que d'appeler le homard le cardinal des mers, comme on avait un jour baptisé ce crustacé qui orne nos tables. La Mer-

Morte n'offre pas sur le globe l'eau minérale la plus chargée de substances salines : le Grand-Lac-Salé de l'Utah l'emporte encore sur elle, et M. Figuier le saurait, s'il avait pris connaissance, en sa qualité de chimiste, des analyses citées par le célèbre explorateur, aujourd'hui général dans l'armée fédérale, M. Fremont. Un voyageur français, M. Remy, a même trouvé jusqu'à 33 pour 100 de substances salines renfermé dans les eaux du Grand-Lac-Salé, cette Mer-Morte des mormons.

Abordant la question des métaux contenus dans l'eau de mer, notamment l'argent, que des analyses récentes y ont révélé à doses infinitésimales, M. Figuier nous dit que « le vieux cuivre provenant du doublage des navires renferme quelquefois assez d'argent pour qu'on ait songé à l'en extraire. » C'est une erreur, et nous mettons au défi n'importe quel métallurgiste d'avoir retiré du cuivre des vieux doublages autre chose que l'argent que ce cuivre pouvait naturellement renfermer. Un autre métal, le plomb, contient toujours de l'argent. Qu'on prenne un tuyau de conduite, qu'on en passe un morceau à la coupelle, il restera un bouton d'argent. Serait-il exact d'arguer de ce fait que l'eau de pluie ou les eaux ménagères qui ont traversé le tuyau de plomb analysé contenaient de l'argent? Mais que penser de ces lignes par lesquelles M. Figuier termine ses assertions chimiques? « Un calcul assez curieux, nous dit-il, basé sur l'âge des navires et sur le chemin qu'ils ont parcouru pendant tous leurs voyages, a montré que la totalité des eaux de la mer doit tenir en dissolution deux millions de tonnes d'argent. » Comme l'argent monnayé vaut 200,000 francs la tonne, cela ferait 400 milliards. C'est un assez joli lot; mais l'extraction du précieux métal serait hors de prix. Quant à la façon dont l'auteur pose son problème, elle rappelle le problème si fameux dans nos écoles sur la longueur du navire rapportée à la hauteur du grand mât pour connaître l'âge du capitaine.

Nos critiques ne portent pas à faux, car nous citons toujours l'auteur; elles ne sont dictées que par le désir de voir disparaître au plus tôt d'un livre déjà fort répandu des erreurs trop évidentes. Par le fond comme pour la forme, que M. Figuier mette moins de précipitation à produire ses ouvrages, qu'il soigne mieux ses écrits et renonce à de mauvaises compilations. Qu'il étudie lui-même, puisqu'il se donne la mission d'enseigner.

Il eût pu développer devant ses lecteurs les magnifiques théories d'Élie de Beaumont sur le soulèvement des montagnes, les grandes études de Maury sur les courans de l'atmosphère et de la mer, les beaux travaux de Piddington sur la loi des tempêtes. Grands et petits, en assistant au développement splendide de ces hautes conceptions de l'esprit humain, en touchant du doigt ces précieuses découvertes scientifiques de notre temps qui honorent l'humanité tout entière, eussent vu le voile tomber de leurs yeux et remercié l'auteur d'avoir jeté tant d'intérêt dans une description physique du globe. Pour cela, il eût fallu s'abreuver aux sources mêmes de la science, se tenir au courant du progrès. On a procédé de tout autre façon. C'est à peine si l'on cite Maury sans le commenter suffisamment. Élie de Beaumont n'est pas même nommé. M. Figuier, au lieu des orientations mathématiques trouvées par le créateur de la géologie moderne, nous donne une division des montagnes de l'Europe en six groupes imaginaires. Quant à Piddington,

il n'en prononce pas non plus le nom, il traite des ouragans sans les comprendre, sans se rendre compte du rôle que jouent dans l'économie du globe et sous l'un et l'autre tropique ces tourbillons dévastateurs.

En parlant de grands désastres qui à certaines époques apparaissent également, les tremblemens de terre, les avalanches, l'auteur rappelle des dates bien connues; mais au lieu de citer les vieux livres, pourquoi ne pas être de son temps? L'affreux tremblement de terre qui, il y a quelques années, a entièrement anéanti au pied des Andes, dans la République Argentine, la ville de Mendoza, engloutissant tous ses habitans sous des amas de décombres en une nuit, les violentes secousses non moins terribles qui vers la même époque ont ébranlé la Calabre, semant partout la ruine et la mort, ouvrant dans le sol de profondes fissures, gouffres encore béans, c'étaient là des phénomènes qui pouvaient être rappelés par l'auteur : il n'en dit mot, tout est passé inaperçu pour lui; mais il nous raconte en grands détails le tremblement de terre de Lisbonne, que tout le monde connaît, il y joint des dessins de l'époque faits à plaisir.

A ce sujet, qu'il nous soit permis de faire une dernière observation à M. Figuier et à quelques autres de ses confrères, trop préoccupés de l'amusement des lecteurs. Les dessins ou plutôt les *images* dont on a l'habitude d'enluminer certains livres prétendus scientifiques n'ont de valeur qu'autant qu'ils sont exacts. Des vues audacieuses de volcans où, en pleine éruption, des curieux sont penchés sur l'abîme en porte-à-faux, des vues imaginaires de cavernes, de cascades, de tremblemens de terre, sont autant de tableaux fantastiques, et forment de véritables caricatures de paysages, un genre encore inconnu jusqu'ici. La nature, toujours grandiose, toujours belle dans ses créations, toujours sublime même dans ses plus terribles phénomènes, ne mérite pas que le crayon la reproduise si maladroitement, et c'est faire acte de bien mauvais goût que de nous la figurer sous des dehors aussi grotesques.

Dans un de ses précédens ouvrages, *la Terre avant le déluge,* M. Figuier prêtait le flanc aux mêmes critiques que celles que nous venons de formuler. Son livre a été revu depuis par quelques-uns des maîtres de la science, et aujourd'hui, sauf les *vues idéales de paysages de l'ancien monde,* restées malheureusement les mêmes, l'œuvre est à peu près exempte d'erreurs. Nous engageons l'auteur à faire également réviser *la Terre et les Mers* par nos voyageurs et nos marins, par ceux qui savent la géographie pour l'avoir apprise sur le globe, et une partie des erreurs que nous n'avons fait qu'indiquer rapidement disparaîtront ainsi de l'ouvrage. Moins de précipitation, moins de compilation ou au moins une compilation plus lente, plus intelligente, enfin un peu plus de cet esprit de critique et d'examen qui nous vaut les bons livres de science, c'est ce que M. Figuier nous permettra d'attendre de lui dans les prochains et nombreux ouvrages qu'il annonce comme devant faire suite à leurs aînés. L. SIMONIN.

V. DE MARS.

LA CONFESSION

D'UNE JEUNE FILLE

SIXIÈME PARTIE (1).

LIX.

Huit jours s'écoulèrent pour moi comme une heure. Mac-Allan venait de deux jours l'un, tantôt le matin, tantôt dans l'après-midi, et, bien que Frumence l'eût jugé fragile de corps et délicat d'habitudes, il marchait comme un Basque et supportait la chaleur aussi bien que nous. Il n'affectait pas la force, et il en avait beaucoup. Il persistait à se préserver de tout. Il avait des ombrelles, des voiles, des éventails, des précautions de toute sorte, que je raillais toujours et dont j'eusse dédaigné de me servir; mais enfin il avait fait des milliers de lieues sous des latitudes terribles, et il n'y avait pas perdu un seul de ses beaux cheveux blonds et soyeux, pas une de ses dents blanches, pas une de ses grâces efféminées et charmantes; cet homme frêle et joli était trempé comme l'acier le plus fin. Frumence, en l'examinant, me disait à l'oreille : — Tout se tient; cette force physique, cachée sous cette apparence ténue, doit avoir pour équivalent, dans l'ordre moral, une volonté ardente cachée sous un esprit délié.

Frumence paraissait l'aimer chaque jour davantage, Frumence désirait évidemment qu'il me plût. Il me plaisait certainement beau-

(1) Voyez la *Revue* du 1er et 15 août, 1er et 15 septembre, et du 1er octobre.

coup; mais lorsque Frumence s'efforçait de me le faire apprécier complétement, je sentais que Mac-Allan me plaisait moins. J'étais bizarre, irrésolue, j'avais des caprices, des joies soudaines, des colères étouffées, des rires d'enfant, des envies de pleurer; mais je n'étais pas encore au plus fort de la crise. Mac-Allan ne me disait rien qui pût m'obliger à prendre un parti; Frumence, qui voulait gagner du temps pour le connaître et préserver sa propre loyauté, ne me répétait plus ses confidences.

La réponse de lady Woodcliffe arriva, et il fallut songer de part et d'autre à se prononcer. Cette réponse fut sèche et brève. L'aversion personnelle de ma belle-mère contre moi s'y manifestait plus implacable et plus mystérieuse que jamais. Mac-Allan refusa de nous en dire les termes, mais il dut déclarer sur-le-champ à mes conseils et à moi qu'on le dispensait de poursuivre une affaire qu'il paraissait abandonner de son plein gré, qu'il ne devait donc pas trouver étrange de voir donner procuration à un autre mandataire chargé de protester contre le testament de ma grand'mère et de contester mon état civil avec la dernière rigueur, à moins qu'autorisée par mon conseil de famille, et dans le délai de trois jours, je n'eusse signé mon désistement de toute prétention à l'héritage et au nom de Valangis. A ce prix, on m'offrait toujours vingt-quatre mille francs de pension viagère et on m'enjoignait de quitter la France au bout de huit jours pour aller où bon me semblerait, *sauf en Angleterre*. Si je manquais, *fût-ce momentanément*, à cette prescription, ma pension serait immédiatement supprimée. Tout cela était si brutal et si offensant que ni M. Barthez, ni Frumence, ni M. de Malaval, ni Marius, ni Jennie, comme on peut le croire, ne me dirent un mot pour influencer ma réponse.

— Ayez l'obligeance, dis-je à M. Barthez, d'écrire une ou deux lignes à lady Woodcliffe pour lui annoncer que je refuse toute espèce de transaction et m'en tiens à mes droits.

Nous étions à Toulon dans le cabinet de M. Barthez, qui nous avait réunis pour recevoir la communication. Il en avait exclu seulement M. Reppe. Tous se levèrent et vinrent me serrer la main en silence, Frumence avec un éclair d'orgueil paternel dans les yeux, Barthez avec dignité, Malaval d'un air distrait, Marius avec une raideur solennelle et sombre, comme s'il eût jeté l'eau bénite sur mon drap mortuaire. Sa figure me parut si plaisante que je fus sur le point d'éclater de rire. Jennie cacha mon visage en m'embrassant vite, et on put se séparer gravement.

Nous étions à peine rentrées chez nous que Frumence et Mac-Allan vinrent nous y rejoindre.

Mac-Allan se présenta radieux. — Eh bien! me dit-il, vous avez

non-seulement brûlé votre navire, vous avez fait sauter toute votre escadre, puisque j'en étais et que je saute avec vous; mais jamais on n'a sauté de meilleure grâce que vous ne l'avez fait, et de meilleur cœur que je ne le fais moi-même. Reste à savoir ce que nous allons faire de nos épaves. Pour y aviser au plus vite, je viens vous demander de m'écouter seul.

Nous étions seuls. Je m'étonnai de cette précaution oratoire.

— Il me semble, lui répondis-je, que vous n'avez rien à me dire que Frumence et Jennie ne puissent et ne doivent entendre.

— Et vous vous trompez, dit Mac-Allan, qui avait repris sa figure d'avocat. C'est l'homme d'affaires qui veut se consulter avec vous. Frumence sait très bien que vous seule devez décider la question que j'ai à vous soumettre.

— Espérez-vous que j'aurai un secret pour Jennie?

— Je suis certain que vous aurez un secret pour Jennie; vous allez voir!

Il m'offrit son bras et nous descendîmes à la rivière, où, assis près de moi sous les aulnes, Mac-Allan parla ainsi :

« Vous avez pris une noble résolution, que j'approuve et que j'admire; mais vous allez être forcée d'y renoncer. Vous refuserez les dons de lady Woodcliffe, ceci est certain, mais vous ne défendrez pas vos droits, je vous en réponds. Ne me faites pas vos grands yeux étonnés et méfians. Je vous apporte la vérité, et personne au monde n'est mieux trempé que vous pour l'accepter avec toutes ses conséquences. Si vous laissez entamer un procès, Jennie, votre chère Jennie est compromise, perdue peut-être. »

— Que me dites-vous là? Est-ce sérieux?

« C'est aussi sérieux que mon estime, mon amitié et mon respect pour Jennie. Je suis un homme sincère avant d'être un avocat, et celui qu'on va envoyer ici à ma place sera un avocat avant d'être un homme sincère. Ne vous méprenez pas à mes paroles; ne croyez pas que j'aie la prétention d'être le seul homme équitable de ma profession. Non, certes! Nous sommes, Dieu merci, beaucoup d'honnêtes gens dans la robe; mais quand on veut s'en rapporter à des textes de loi plus ou moins favorables sans tenir aucun compte des scrupules de la conscience et des questions de sentiment, on ne choisit pas son avocat parmi ceux qui respectent ces questions-là. On cherche et on trouve facilement des mandataires plus habiles et résolus d'avance à ne respecter rien. Donc, avant peu, s'il n'est arrivé déjà, nous allons voir apparaître à Toulon un adversaire redoutable, quelque avoué français bien retors, probablement suivi à l'arrière-garde de quelque avocat célèbre en scandales. Ces gens-là, n'ayant point de paroles de paix à vous

apporter, mettront le feu aux poudres sans vous avertir, sans vous voir, sans consentir à vous connaître et à vous apprécier. Ils ne supposeront pas que vous êtes dans l'erreur et de bonne foi. Ils vous sommeront, en style d'huissier, de renoncer à des droits *frauduleusement* acquis : la légalité est ce qu'il y a de plus brutal au monde, et les luttes qu'elle provoque n'admettent pas les ménagemens. Je doute que, malgré les tentatives qui pourront être faites pour vous déshonorer, on parvienne à vous trouver coupable d'intentions et passible d'une peine quelconque; mais Jennie portera tout le poids de la persécution, et sans nul doute elle sera accusée de s'être entendue avec son mari pour mettre l'enfant d'une bohémienne, le sien peut-être, à la place de l'héritière de Valangis. Je pourrais vous raconter d'avance tous les incidens et toutes les péripéties du drame judiciaire qui va s'engager. Le premier soin de Jennie sera de courir aux preuves, ainsi que Frumence, qui agira de son côté et ne sera pas médiocrement compromis pour son compte. Je vois d'ici sa complicité signalée dans l'acte d'accusation et prouvée à grand renfort d'attaques personnelles et de faits insidieux par l'avocat chargé de poursuivre. N'importe! supposons ce qui est le moins vraisemblable en l'état des choses actuel : Frumence et Jennie apportent des témoignages importans, des révélations frappantes. Êtes-vous sûre de triompher parce que, de mauvaise qu'elle est, votre cause deviendra bonne par miracle? Tous les cliens inexpérimentés et candides, comme vous et Jennie, se font la douce illusion qu'une bonne cause ne peut pas être perdue. Tous les hommes de loi et tous les plaideurs éprouvés vous diront qu'il n'y a pas de bons procès. Le seul avocat consultant véridique et sensé qui existe est celui qui dit à ses cliens : Ne plaidez jamais. Avec la plus belle cause du monde, avec les juges les plus éclairés et les plus intègres, avec le défenseur le plus éloquent et le plus habile, avec les témoignages les plus éclatans et les preuves les plus irrécusables, avec la conduite la plus noble et la plus prudente, avec toutes les chances pour vous en un mot, vous pouvez encore être vaincu par un texte interprété à propos contre vous, par une rouerie de procédure, par un accident fortuit, par une mouche qui aura volé sur les têtes du tribunal, par moins que cela, par quelque chose d'innomé et d'insaisissable qui se rencontre toujours dans un des plateaux de la balance de Thémis et qui frappe de stupeur les plus vieux légistes. Croyez-vous donc que des innocens soient tous les jours sciemment condamnés? Non; au temps où nous vivons, cela est rare, j'en suis certain, et le juge qui se trompe avec la conscience de son erreur est un juge exceptionnel. Je suis optimiste, vous le savez, quand je fais la part du mal et du bien équi-

librés en ce monde. Je ne crois à rien d'absolu sur la terre, et j'ai trop perdu de bonnes causes pour accuser le genre humain de savoir ce qu'il fait. Non, Lucienne, non, il ne le sait pas, et remettre ses destinées à l'arbitrage de quelques hommes, fussent-ils des hommes d'élite, est aussi sage que de s'embarquer sans gouvernail par la tempête. Citez-moi une seule cause célèbre qui ait jamais satisfait la raison et la conscience individuelles! Je n'ai jamais ouï parler d'une de ces causes qui ont tant fait parler sans entendre cette réflexion : *on n'a pourtant jamais su la vérité sur cette affaire-là!* Les plus grands coupables de la légende et de l'histoire judiciaires trouvent encore des défenseurs, et les plus grands triomphes laissent des doutes. Combien d'avocats jeunes et vieux se mordent les poings en songeant que les prisons et les bagnes recèlent des malheureux qu'ils ont défendus, qu'ils défendraient encore de bonne foi! A mes yeux comme aux yeux de tous, tout procès laisse après lui un point mystérieux que nul œil humain ne peut percer, et qui fournit un inépuisable texte aux commentaires du public et de la postérité.

« J'ai une idée là-dessus, et je veux vous la dire. Le crime est toujours inexpliqué parce qu'il est de sa nature inexplicable. Le crime est un acte de démence; la fraude la mieux ourdie a pour point de départ une aberration du jugement, une stupidité de la conscience, un vide par conséquent. Comment saisir le vide? comment peser le manque de poids? Cela n'est pas donné à l'homme, et devant ce vide, devant cette absence de la notion de l'humanité qui fait commettre des actes anti-humains, voilà toute une science, toute une sagesse humaine qui s'émeut, se consulte, se met à la torture, et raisonne à perte de vue pour plaider et juger, c'est-à-dire pour prouver et prononcer. Prouver quoi, et prononcer sur quoi? Prouver que la démence a eu des intentions logiques! prononcer sur la part que la raison humaine a eue dans des volontés insensées! Vous voyez bien que c'est impossible, et que, si nous allions au fond de votre propre aventure, nous y trouverions un homme qui s'appelait Anseaume, qui voulait faire fortune à tout prix et par les moyens les plus absurdes, qui, au lieu de s'en remettre au bon sens et à la probité de sa femme pour gagner sa vie, inventait à toute heure des combinaisons fantasques dont il ne pouvait pas seulement lui rendre compte, et qu'elle n'eût pas comprises, disait-il, par la bonne raison qu'il ne les comprenait pas lui-même; un homme qui un beau matin, je le crois fermement, Lucienne, a vu passer près de lui une voiture où un enfant dormait sur les genoux de sa nourrice endormie, et l'a pris d'abord sans savoir pourquoi, et puis l'a gardé sous l'influence d'un rêve de for-

tune si hasardé qu'il n'a pas su le réaliser et s'est bientôt effrayé des périls attachés à l'exécution. Ou bien, il y a mieux encore, Jennie elle-même l'a dit et l'a entendu dire au contrebandier, il a vite oublié ce rêve, ce projet mal conçu et nullement digéré, pour passer à une suite d'autres rêves qui l'ont finalement conduit à la maison des fous. Seulement, comme cet homme n'était que fou et sans conscience, — par conséquent, comme il avait des instincts de douceur et de pitié (il n'était ni cruel ni brutal, Jennie l'a déclaré, Jennie l'a aimé, Jennie l'aime peut-être encore et n'ose donner à Frumence un cœur déchiré par le souvenir de sa déception), — cet homme a pris soin du pauvre enfant; il a trouvé une mendiante quelconque pour l'allaiter, et il l'a porté à sa femme pour qu'elle l'adoptât et le fît sien jusqu'à nouvel ordre. Voilà toute l'histoire d'Anseaume et tout le fond de votre procès, le rêve d'un insensé! Il m'est impossible d'y voir autre chose.

« Mais croyez-vous que le parquet et le tribunal gravement convoqués sur leurs siéges, que le barreau ardemment appelé sous les armes, vont se contenter d'une explication si simple et qui aboutit à un acquittement pour la mémoire d'Anseaume? Non, ce ne serait pas la peine d'avoir fait tant de frais d'éloquence et de perspicacité. Il faudra trouver un crime, constater un rapt prémédité, saisir un coupable. Anseaume n'est plus; mais il a eu un complice : on le cherche, on le trouve ou on ne le trouve pas; mais il y a eu une recéleuse, une confidente, un instrument, et Jennie, héritant seule de la charge et du bénéfice de l'affaire, est venue rendre l'enfant et réclamer sa récompense. Elle n'en a pas voulu, de cette récompense, nous le savons. Qui le prouvera pourtant? Ses ennemis consentiront-ils à le croire? Sa tendresse pour vous la ramène ici où elle était chèrement rétribuée, elle le dit elle-même, et nous savons bien qu'elle garde son argent pour vous en cas de désastre; mais on ne prouve pas les intentions en justice, et Jennie prouvât-elle les siennes, votre cause est la même, et on vous accusera de vol en commun. »

— Assez, assez, monsieur Mac-Allan, m'écriai-je, vous me donnez froid!

« Je me résume, reprit-il, et je vais avoir fini. Si j'étais l'avocat de votre partie adverse, je ferais ce que j'ai fait. J'examinerais la localité, je suivrais pas à pas le chemin que côtoie la Dardenne, et je ne laisserais pas échapper certain angle de ce chemin escarpé, certain pont fort étroit sur lequel ont pu passer sans encombre des chevaux raisonnables, habitués à être conduits par un cocher dormeur. Je ne manquerais pas d'observer que d'une voiture découverte, — je me plaindrais du soin qu'on a pris de changer et de transformer

cette voiture qui eût pu servir de pièce de conviction, je l'ai vue sous votre remise, — je ne manquerais pas d'observer, dis-je, que, d'une voiture découverte rasant le bord du chemin ou le parapet très bas du petit pont, un petit enfant endormi a pu tomber dans le torrent qui roule et s'engouffre dans ces deux endroits, qu'il a dû être entraîné sans que ses cris fussent entendus au milieu de la *clameur des ondes*, — je ne me priverais pas de faire du style, — et qu'il a pu disparaître à jamais dans un de ces abîmes inexplorés, peut-être inexplorables, que l'on rencontre à chaque pas dans ce pays et sous le courant de cette rivière. J'admettrais qu'Anseaume ou tout autre voyageur suspect et mystérieux, mal avec la police, marchant dans les ravins plus souvent que sur les routes battues, a été témoin de l'accident, et, n'y pouvant porter remède, ne s'est pas soucié d'appeler et de se montrer pour en rendre compte, qu'ensuite, ruminant en lui l'imprévu et les conséquences de l'aventure, cet homme a forgé et confié à un compagnon, à son ami Bouchette, à sa femme Jennie ou à sa commère Isa Carrian, le roman qui aboutit à une substitution d'enfant quatre ans plus tard, — quatre ans qui ne permettent pas de constater l'identité! — Enfin je décréterais que Mlle Lucienne est morte, et cela serait rendu fort probable par un témoignage assez important auquel vous ne songez pas, mais que vos ennemis tiennent en réserve, le témoignage de votre nourrice. — Cette femme est folle! s'écriera votre défenseur. — Très bien! lui répondrais-je, vous le reconnaissez, et nous l'affirmons. Denise est folle, elle l'a toujours été, c'est justement dans un accès de démence qu'elle a précipité l'enfant. Elle s'en souvient, elle s'en accuse; elle a des momens lucides où elle s'en repent, des momens d'exaspération où elle s'en vante, et elle ne varie plus, car Mme Capeforte l'entretient dans ce souvenir et affirme que beaucoup plus tard Denise a fait une tentative pour vous jeter encore dans le torrent durant une promenade dans la même voiture. Frumence et Marius étaient présens et ne pourront le nier. Le docteur Reppe attestera que, chez Denise, l'idée de vous faire périr était une idée fixe, et, grâce à ces circonstances, le témoignage de la folle sera écrasant. Ainsi la petite Lucienne n'est plus, et la petite Yvonne est une enfant de rencontre adoptée par Jennie à bon escient, vu que Jennie n'a pas pu se tromper sur l'âge même de son propre enfant, si jeune mère qu'elle fût, et prendre une petite fille de neuf mois pour sa fille, âgée du double. J'invoquerais donc contre Mlle Lucienne ici présente tous les motifs possibles de nullité d'actes civils tendant à lui attribuer le nom et l'héritage de Mme de Valangis, et contre Mme Anseaume je réclamerais l'amende et la prison, la misère et le déshonneur. Or je gagnerais ou je perdrais ma

cause; mais si je la gagnais, je dirais à Mlle Lucienne ou à Mlle Yvonne éplorée : On vous a offert le repos, l'indépendance et la fortune; vous avez préféré les satisfactions de l'orgueil, vous avez sacrifié Jennie, je m'en lave les mains! — J'ai tout dit, Lucienne; à vous de répondre! »

— Ah! monsieur Mac-Allan, m'écriai-je en fondant en larmes, je vous remercie de m'avoir éclairée, et je vous jure ici devant Dieu que je ne plaiderai jamais.

— Cela n'est pas toujours possible, répondit-il. Il s'agit de trouver le moyen de ne pas plaider et celui de ne pas accepter le marché qui vous répugne.

— Dites-moi ce qu'il faut faire , je vous livre ma volonté.

— Il faut vous abstenir et vous laisser condamner par défaut; il faut quitter ce pays aimé, cette chère maison, ces braves amis qui auront le cœur brisé, ce digne Frumence qui est préparé à tout! Il faut partir seule avec Jennie, qui saura bien aviser à vos moyens d'existence. L'important, c'est de vous préserver toutes deux d'une lutte atroce et d'un résultat inconnu. Si personne ne se présente pour faire valoir vos droits, il n'y aura pas de persécution, pas d'acte d'accusation, pas de recherche inutile, pas de vain scandale. Le tribunal appelé à se prononcer sur la validité du testament, et ne pouvant le faire sans rechercher votre état civil, il vous sera aisé de l'en empêcher en vous refusant à fournir vos preuves; M. Barthez connaissant vos motifs particuliers d'abstention, et les respectant, il faudra bien laisser prononcer contre vous l'entière radiation de vos droits et déclarer qu'il n'y a lieu à contestation. Lady Woodcliffe se contentera-t-elle de ce premier jugement, dont vous pourriez appeler? Il le faudra bien, si déraisonnable qu'elle soit, et elle ne mettrait pas les bonnes chances de son côté, si elle voulait pousser plus loin la persécution. Pourtant il faut s'attendre à tout de la part d'une femme irritée, et nous aviserons aux moyens de la forcer de s'en tenir là... Mais vous voilà pensive : à quoi songez-vous maintenant?

— Je songe au moyen d'empêcher M. Barthez d'écrire à lady Woodcliffe; je crains qu'il ne l'ait fait déjà, et qu'offensée de ma fierté, elle ne fasse un procès dans les règles où Jennie serait compromise.

— Êtes-vous donc disposée maintenant à accepter ses dons?

— Oui, et tous ses outrages, et la perte de mon honneur et de ma dignité, s'il faut cela pour assurer à jamais la tranquillité de Jennie.

— Vous ne reculeriez devant rien?

— Pourquoi reculer, si un peu de plus ou de moins expose ou

préserve celle que je veux sauver à tout prix? Ne puis-je me consoler de l'humiliation qu'on m'inflige en faisant un bon usage de l'argent qu'on m'offre? Tenez, je fonderai un hôpital ou une usine pour donner du travail aux pauvres, et dont je ne toucherai jamais les profits, car, de ma vie, oh! grand Dieu! vous n'en doutez pas, j'espère, monsieur Mac-Allan? je ne veux avoir à moi une obole venant de lady Woodcliffe!

— Il y a une chose plus simple et plus prompte, reprit-il; acceptez tout, signez, et, le marché bien conclu, ne quittez pas la France ou allez en Angleterre; à l'instant même votre pension est supprimée, et vous pourrez dire en souriant à tout le monde que vous l'avez fait à dessein.

— Oui, certes! m'écriai-je, je ne pensais plus à cela que l'on me chassait de mon pays! Eh bien! je resterai; j'irai m'établir aux Pommets, Jeunie épousera Frumence et reprendra son commerce ambulant avec lui. Moi, je soignerai le pauvre abbé. Je lui lirai Eschyle et Platon, je le ferai vivre le plus longtemps possible, et je viendrai de temps en temps regarder en cachette cette chère maison et ce jardin, et l'arbre que ma bonne mère aimait!... Mais non, pourquoi? Je saurai renoncer à cela. J'aurai là-bas sa tombe et ses os. J'espère qu'on ne me les disputera pas! Au lieu d'habiter son salon et de prier sur sa chaise, je planterai des fleurs dans le cimetière où elle dort, et je serai encore plus près d'elle. Oui, oui, cela arrange tout; aidez-moi vite à l'exécuter, mon cher ami.

J'étais émue, je pleurais, et pourtant j'étais heureuse. Mac-Allan, avec qui j'avais enfin un mouvement de complet abandon et de confiance enthousiaste, me regardait avec des yeux humides, et il avait un tremblement nerveux. Je crus qu'il s'effrayait de me voir suivre si spontanément son avis et qu'il me plaignait. — Ne croyez pas que je sois à plaindre, lui dis-je; au contraire, je n'ai jamais ressenti une joie si profonde. Vous allez le comprendre. Rappelez-vous ce que je vous disais il y a quinze jours. Je m'effrayais d'avoir un parti à prendre, sans savoir de quel côté était mon devoir. Eh bien! voilà quinze jours que je vis en face de ce problème et qu'il me brise. Vous venez de le résoudre; vous m'avez dit: « Il y a un moyen de rendre à Jennie ce qu'elle a fait pour vous, c'est de sacrifier votre orgueil. » Béni soyez-vous, Mac-Allan! voilà que je respire, voilà que j'existe, et comme vous êtes le meilleur des hommes, je suis heureuse de vous devoir cela.

Mac-Allan plia lentement les genoux, se courba jusqu'à terre et me baisa les pieds. Cet hommage si profond me surprit au point que j'en fus effrayée. — De quoi donc me demandez-vous ainsi pardon? lui demandai-je. Est-ce que c'était une épreuve? Est-ce

que vous m'avez trompée pour voir jusqu'où irait mon amitié pour Jennie?

— Non, non, dit-il en se relevant; je savais de quoi vous êtes capable, et je ne vous tromperai jamais. Je vous ai dit la vérité, et maintenant il faut agir. Je cours à Toulon pour empêcher M. Barthez d'écrire à Londres. Vous allez me remettre un billet pour lui; vous le prierez de venir ici demain ou de vous attendre chez lui. On nous a donné trois jours pour nous décider à partir de la réception de la lettre. C'est demain soir que le délai expire, c'est demain soir qu'il faut envoyer à lady Woodcliffe le traité que je devais soumettre à votre signature, et que vous signerez en présence de M. Barthez et de vos autres conseils. De la part de M. Barthez, il n'y aura pas d'avis contraire; je sais qu'il désespère de votre cause et il comprendra fort bien vos motifs. Frumence vous comprendra encore mieux. Malaval, qui aime l'argent, comprendra à sa manière, et le chevalier Marius, vous voyant à la tête d'un beau revenu, vous offrira son cœur et son nom, car si vous voulez que l'affaire soit sérieuse, il faudra bien vous garder, Lucienne, de laisser pressentir par un seul mot d'impatience, par un seul geste de dédain, que vous comptez vous soustraire aux conditions du marché. Croyez que tout le monde vous approuvera d'abord d'accepter une transaction avantageuse, et que peu de gens vous comprendront quand vous en rejetterez avec mépris le bénéfice. Les choses positives sont du goût de la majorité. Les choses romanesques sont traitées par elle de folie et ne répondent qu'à l'idéal d'une imperceptible minorité. Vous aurez donc tour à tour le grand nombre et le petit nombre en votre faveur; mais occupez-vous de vaincre un seul obstacle à vos généreux desseins : la résistance de Jennie.

— Oui, oui, c'est à quoi je pense : il faut que Jennie ne se doute pas du motif de ma conduite. Elle plaiderait, je crois, toute seule, pour sauver mon nom. Elle parcourrait la terre et les mers pour faire triompher la vérité. Jennie ne sait pas ce que c'est que de transiger, d'hésiter et de craindre. Elle ne croit qu'au bien; elle traiterait vos conseils de rêverie. Il faut qu'elle taxe ma conduite de lâcheté. Oh! oui, je vais avoir une grande lutte à soutenir contre elle; mais c'est pour elle que je travaille, et je serai la plus forte. Pourvu que Frumence... Mais ne m'avez-vous pas dit que Frumence me comprendrait et m'aiderait?

— Frumence est dans une situation terrible depuis longtemps, ma chère Lucienne. Il s'y est habitué, lui l'homme prévoyant par excellence, idéaliste comme Don Quichotte, et avec d'autant plus de mérite qu'il a le bon sens de Sancho et l'intelligence de la vie pratique autant que votre serviteur. Il savait bien qu'un jour vien-

drait où Jennie pouvait être perdue et lui compromis, si on vous contestait votre nom. Il ne voyait pas le remède. Je le lui ai montré, et le voilà qui, entre vous deux, son élève et sa fiancée, ne sait à quel héroïsme il doit se vouer. Il sent, il voit le parti que vous allez prendre. Il en est fier pour vous, et il en souffre pour Jennie et pour lui-même, car il a son orgueil aussi, le cher philosophe, et il eût aimé le rôle le plus périlleux pour elle et pour lui; mais il faut bien que votre précepteur vous laisse accomplir la tâche de vertu que ses leçons vous ont tracée, et que l'époux de Jennie consente à ce que sa femme soit sauvée par son enfant.

— Bien, bien, m'écriai-je en riant; Frumence verra que son enfant a bien étudié les sages de l'antiquité... Mais le soleil baisse, vous n'avez pas un instant à perdre pour vous rendre à Toulon. Prenez mon cheval, puisqu'il est encore à nous aujourd'hui.

Mac-Allan tint longtemps ma main contre ses lèvres et partit sans me dire un mot qui eût rapport à lui-même. Je lui sus gré de ne penser qu'au devoir que j'avais à remplir.

LX.

Frumence vint au-devant de moi comme j'allais rentrer. — Eh bien! me dit-il, Mac-Allan va à Toulon, il est parti!

— Oui, mon cher Frumence, et vous savez pourquoi.

— Jennie s'inquiète et s'étonne; que lui direz-vous?

— Je viens d'y réfléchir. Je lui dirai que je ne puis admettre les projets de Mac-Allan sur moi dans la situation précaire où je me trouve, que le même sentiment de fierté qui m'a empêchée d'épouser Marius m'empêcherait d'épouser Mac-Allan, que je ne veux pas plus m'enrichir avec l'un que je n'ai voulu condamner l'autre à la misère, et j'ajouterai : Comme il est possible que je prenne de l'affection pour Mac-Allan, je supprime les luttes et les scrupules qui me séparent de lui. J'accepte une fortune afin de ne pas avoir besoin de la tienne, et de pouvoir me dire que je l'aime pour lui-même.

— Oui, voilà ce qu'il faut dire, car Jennie ne vous pardonnera une défaillance de courage qu'en se persuadant que vous cédez à un besoin du cœur.

— Alors tout ira bien, Frumence. S'il le faut, je lui dirai que je suis très éprise de Mac-Allan.

— Vous dites cela d'un ton qui m'inquiète pour lui.

— Je dis cela du ton d'une personne qui aime Mac-Allan de tout son cœur, mais qui ne désire en aucune façon se marier.

— Comment! ce ne serait pas là la solution à toutes nos incertitudes, le dédommagement de tous vos sacrifices!

— Vous trouvez que je dois regarder Mac-Allan comme une ressource dans mon dénûment? Ah! Frumence, si je me marie jamais, ce n'est pas ainsi que je veux me marier. Avant-hier, quand je croyais encore pouvoir conserver ma position, je pouvais examiner mon avenir. Aujourd'hui que je n'ai plus d'avenir, il faut qu'on me laisse cette consolation de placer mon rêve d'affection conjugale en dehors de mes intérêts personnels.

— Je vous comprends, Lucienne, et tout ce que je découvre en vous de droiture et de force depuis la mort de votre grand'mère dépasse encore mes prévisions. Oh! vous méritez bien que Jennie vous préfère à moi, et que Frumence vous préfère à lui-même! Devant l'exemple qu'une enfant telle que vous me donne, je serais bien lâche si je me plaignais de mon sort!

— Frumence, lui dis-je, il ne s'agit plus de vous sacrifier. Il faut que mon sacrifice à moi serve à quelque chose, et à quoi servirait-il, sinon à votre bonheur? Mac-Allan n'a pas eu le temps de vous le dire, mais ma résolution, que vous devez tenir secrète, est de rester aux Pommets auprès de votre oncle. Je veux que vous épousiez Jennie, il le faut à présent pour nous préserver tous trois de la calomnie. Il faut aussi que vous avisiez à vous créer des ressources par le travail, et, Jennie l'a dit, il n'y en a pas dans votre village abandonné et dans notre pays désert. Vous partirez ensemble; moi, je veux rester, parce que l'abbé Costel ne peut rester seul, et puis... parce que j'ai besoin de vivre un peu seule après une crise si rude.

Je ne sais si Frumence eût combattu mon projet, nous fûmes interrompus par Jennie, qui, me voyant animée et résolue, crut que j'étais heureuse. — Voyons, dit-elle, M. Mac-Allan est donc bien content? Il était gai comme un pinson en partant au galop sur votre cheval. Et vous, Lucienne, êtes-vous contente?

— Oui, lui dis-je en la pressant dans mes bras. J'ai résolu de suivre aveuglément ses conseils, car il est mon véritable ami. Je te demande, ma Jennie, de ne pas trop m'interroger aujourd'hui, je ne saurais te répondre. J'ai besoin de rêver, puisqu'il n'y a plus lieu à réfléchir; mais tu vois que je suis gaie et que je ne me repens de rien.

La bonne Jennie fut facilement abusée. Elle souhaitait tant mon bonheur qu'elle y crut, et, respectant ce qu'elle attribuait au pudique recueillement du premier amour, elle ne m'interrogea pas davantage.

J'accomplissais avec ardeur et avec un véritable enthousiasme le sacrifice de mon existence. Il s'y mêla pourtant je ne sais quelles sensations de colère et d'amertume en voyant que Jennie parlait avec plus d'abandon que d'ordinaire à Frumence, comme si, en ad-

mettant l'espoir de mon prochain mariage avec Mac-Allan, elle eût accepté enfin l'idée du sien avec notre ami. Je les laissai ensemble aussitôt que j'eus fini de dîner, et je m'enfonçai dans les gorges arides qui longent le flanc de la longue montagne du Pharon.

Je ne sais quel terrible combat s'élevait en moi. Je sentais mon cœur partagé et comme en révolte contre lui-même. J'aurais voulu que Mac-Allan fût près de moi, qu'il me parlât enfin clairement de son amour, qu'il me berçât de sa douce éloquence sur ce sujet émouvant et délicat, qu'il m'enivrât de ses riantes flatteries, qu'il réussît à m'inspirer ce sentiment qui enivre, qui persuade, satisfait, et place l'âme au-dessus de tout scrupule craintif et de toute fierté vaine. « Ce sentiment-là existe, me disais-je. Je l'inspire; n'est-il pas temps que je l'éprouve? Si j'aimais Mac-Allan comme il paraît m'aimer, je ne me souviendrais probablement plus que j'ai rêvé un autre amour et que je ne l'ai pas inspiré. » Et à ce souvenir j'étais indignée contre moi-même. Comment un souvenir pouvait-il me préoccuper et me torturer à ce point? J'étais donc coquette, jalouse de tous les hommages, jalouse de Jennie, à qui j'immolais si facilement mon existence entière, et à qui j'enviais la seule chose qui ne m'appartînt pas, la seule chose que je ne pusse lui sacrifier, l'amour de Frumence!

Je me pris en horreur; je voulais m'arracher les cheveux et me déchirer la figure. J'aurais voulu m'ouvrir le cœur pour en ôter violemment cet hôte inconnu, ce ver rongeur, que je ne savais comment nommer: envie, bassesse, égoïsme ou passion? — Je suis donc une mauvaise nature, me disais-je encore impressionnée par les doutes de Mac-Allan sur ma naissance; une nature fatalement en lutte avec des instincts de perversité, comme ce bandit ou cette bohémienne inconnue dont je suis peut-être la fille? Ou bien j'ai le cœur lâche et stupide, et, comme Galathée, je suis amoureuse de tous les hommes que je rencontre. J'ai peut-être aimé Marius comme les autres. Que sais-je de moi? Je vois bien que j'étais folle de m'estimer, et que je ne mérite que mon propre mépris. Mais qu'importe après tout si j'ai assez d'orgueil pour me conduire comme je le dois, pour cacher ma blessure et pour travailler énergiquement à réunir Frumence et Jennie, pour faire enfin tout le contraire de ce que mes méchans instincts me suggèrent? Je les vaincrai peut-être à force de les contrarier, et Dieu m'aidera, car il voit bien que je veux résister au mal.

J'étais là depuis longtemps, et le soleil baissait vers l'horizon. La montagne plongeait dans une ombre bleue, limpide, immense, et au loin la mer était un miroir ardent. — Quel beau pays, me disais-je, bien qu'il ne soit peut-être pas le mien! comme je l'ai aimé, comme

il m'éblouit, comme je l'ai possédé, et comme je l'ai exploré avec amour en le mettant au défi de vaincre mes forces et mon ardeur! mais vais-je l'aimer encore quand j'y vivrai seule, quand je serai parvenue à éloigner de moi ceux que j'aime, et quand je me sentirai le cœur vide, sans espoir, sans désirs, en face du devoir aride et de l'inexorable abandon?

Je m'exaltais de plus en plus, j'étais aux prises avec ce je ne sais quoi de farouche, d'illogique et d'impérieux qui caractérise le sang méridional, et dont pour la première fois je subissais clairement la fatalité. « Si Mac-Allan était là, pensais-je, et que je pusse lui dire ce qui se passe en moi, pourrait-il le comprendre? »

LXI.

Au même moment, je vis Mac-Allan devant moi. Il revenait de Toulon, il avait reconduit *Zani* chez nous, Jennie lui avait dit de quel côté j'avais dirigé ma promenade, et il venait me rendre compte de sa course. Ce ne fut pas long. M. Barthez applaudissait à ma résignation : il ignorait, bien entendu, qu'après avoir assuré mon avenir matériel, je fusse résolue à le briser. Il m'attendait le lendemain, et tout serait réglé selon mes désirs.

— Mais qu'est-ce donc? ajouta Mac-Allan. Vous avez pleuré, Lucienne, vous pleurez encore! Regrettez-vous ce que vous avez décidé? Il est encore temps! personne n'a faibli autour de vous, et si vous voulez la guerre, me voilà prêt à la faire avec vous. Ne savez-vous pas que je suis désormais votre homme lige, à la vie et à la mort?

— Non, je ne regrette rien et je ne faiblis pas plus que mes amis; mais je veux savoir s'il est vrai que vous m'aimiez autant que vous le dites. Est-ce que vous avez le désir de m'épouser, Mac-Allan? Parlez, il est temps que je le sache.

Mac-Allan fut tellement surpris de me voir prendre l'initiative, qu'il demeura muet. Évidemment il s'attendait de la part d'une demoiselle française à plus de détours et d'hésitation; mais tout à coup il me devina et répondit avec vivacité : — Si vous me demandez cela, Lucienne, c'est que vous allez me refuser. Oui, je le vois, vous êtes fière et vous ne voulez pas me devoir tout. Vous craignez un coup de tête de ma part, ou bien je vous déplais... Vous ne me connaissez pas assez. Au nom du ciel, ne me dites rien. Prenez le temps de m'éprouver, de me comparer avec votre idéal : je ne le réaliserai pas, mais je vous le ferai peut-être oublier en vous en offrant un autre qui, dans une moindre région, vous paraîtra avoir quelque prix. Que sais-je? j'ai confiance en moi; mais je ne peux pas exiger

que vous ayez la foi. Je ne vous en veux pas, Lucienne, bien que vous me fassiez grand mal. Allons, je saurai souffrir encore. Taisez-vous, et laissez-moi me taire. Rentrons, je ne veux pas savoir que vous ne m'aimez pas.

Nous reprîmes en silence le chemin du manoir. J'étais abattue et sombre. Mac-Allan m'impatienta par l'espèce d'obstination qu'il mit à tenir mon bras serré contre sa poitrine, comme s'il eût pris possession de ma volonté malgré moi. — Écoutez, lui dis-je en retirant mon bras avec force, je veux que vous sachiez la vérité. Pour que je vous épouse dans la situation où je me place, il faut que je vous aime avec passion, ou que je rougisse de moi-même.

— Je le sais, répondit-il. Il faudra donc que je vous inspire cette passion. Si j'échoue, ce sera ma faute, et je ne m'en prendrai qu'à moi. Je suis averti. J'entame une lutte bien autrement terrible que celle dont on m'avait chargé contre vous, et j'y suis pour mon compte. J'y joue mon bonheur et ma vie; oui, je sais tout cela. Il faut que je vous fasse accepter mon nom et ma fortune, à vous qui sacrifiez votre nom plutôt que d'accepter la fortune de l'ennemi. Je ne suis pas l'ennemi, moi; mais il faut que je sois l'homme aimé, et j'ai quarante ans, et je suis Anglais, et je suis avocat, trois choses qui ne vous vont guère et dont il faut que je me corrige. Personne ne s'avisera de trouver que ce soit facile : vous me devez donc un peu de temps et de patience.

— Vous avez de l'esprit! lui dis-je sèchement.

— Oui, j'en ai trop, et vous détestez l'esprit. J'oubliais encore cela dans le chapitre de mes difformités. Qu'y a-t-il encore? Dites-le pendant que vous y êtes.

— Il ne peut y avoir rien de pire que de savoir plaisanter devant mes angoisses.

Mac-Allan eut, je crois, envie de me battre; j'étais d'humeur à le lui rendre : il s'en dispensa.

Il me fit comprendre que lui aussi avait de l'amertume dans le cœur et que sa plaisanterie cachait une souffrance; mais il ne voulut pas renoncer à l'espoir, et je fus humiliée de le voir si sûr de me vaincre. La délicatesse de ses expressions cachait une véritable et légitime puissance, ou bien une fatuité inexpugnable. Pouvais-je savoir laquelle des deux? Mécontente de moi-même, humiliée de ma propre faiblesse, j'exigeais qu'il fût sublime d'expansion, et j'attendais ma guérison de quelque faculté miraculeuse que je lui imposais. Je ne l'aidais pas, je travaillais au contraire à le décourager, et je trouvais irritant que devant mes rudesses il ne fût pas assez en colère contre moi pour m'effrayer ou assez désespéré pour m'attendrir.

Si je l'eusse aimé, je n'aurais pas eu ces folles exigences. Un mot de lui m'eût mise de niveau avec le degré de son émotion. Tout de lui m'eût semblé la véritable et la seule expression de l'amour, et, comme au temps où Frumence évitait mes questions importunes, je me serais aisément persuadée qu'une prudente résistance était la marque d'une grande passion. Je n'aimais donc pas Mac-Allan?

Je lui en voulus encore de savoir jouer la comédie devant Jennie. Il fallait bien qu'elle crût à notre prochain mariage pour accepter ma défection. Mac-Allan affecta une confiance qu'il n'éprouvait pas à ce point, mais qui me parut impertinente.

Le lendemain, j'accomplis mon sacrifice. Je m'humiliai devant ceux qui l'avant-veille avaient applaudi à ma fermeté. Je me rétractai, je donnai ma démission de membre de la société humaine. Je signai sans hésiter l'odieux contrat en présence de mes conseils, de Jennie tremblante, de Frumence abattu, de M. Barthez mélancolique, de Malaval incertain et de Marius stupéfait. L'envoi fut mis à la poste séance tenante. J'éprouvais une joie amère. — *Consummatum est,* dis-je en souriant. Je suis désormais Mlle Lucienne tout court, et comme il est possible qu'on me conteste aussi mon nom de baptême, je vous prie, mes amis, de m'en donner un qui ne soit pas trop vulgaire.

— M. Marius de Valangis, dit Mac-Allan avec malice, n'est-il pas toujours disposé à vous en offrir un qui ne changerait rien au passé?

— Après vous peut-être? répondit sèchement Marius.

Mac-Allan avait provoqué cette impertinence pour avoir le droit de proclamer ses intentions. — Je serais bien heureux, dit-il à haute voix et en regardant M. Barthez, que Mlle Lucienne l'entendît ainsi. Il ne tiendrait qu'à elle de ne pas rester longtemps sans appui et sans nom.

— Vrai? s'écria le bon M. Barthez en lui saisissant les deux mains. Ah! vous êtes un digne homme!... Eh bien! Lucienne, ma chère enfant?

— J'ai promis d'y réfléchir, répondis-je.

— Ainsi, dit Marius, pâle de colère et les dents serrées, nos fiançailles ne comptent pas?

— Marius, répondis-je, vous vous êtes fiancé à Mlle de Valangis; elle est morte, et vous êtes veuf.

— C'est juste, reprit Barthez avec douceur. Mon cher Marius, il eût fallu insister alors que Lucienne de Valangis existait encore.

— J'aurais eu grand tort, vous le voyez, dit Marius. Lucienne avait dès lors l'espoir d'un plus riche mariage. Elle a le rôle le plus sage; mais, tout éconduit que je suis, je préfère le mien.

— Je te le laisse de bon cœur, lui répondis-je. — Pardon! j'oublie que je ne suis plus votre cousine; mais comme il n'y a plus entre nous de porte ouverte au retour, je dois à la vérité de déclarer que je ne connais pas encore assez M. Mac-Allan pour lui répondre autrement que par un sincère remerciement de sa courtoisie.

Je tendis la main à tout le monde, et, rappelant que j'avais huit jours pour quitter la France, je déclarai que je comptais prendre sur-le-champ mes mesures pour le départ.

J'étais rentrée avec Jennie et nous allions monter à nos chambres, car il était déjà neuf heures du soir, quand on sonna à la grille du parterre. Michel ne vint pas me demander si je voulais recevoir Marius. Habitué à le traiter comme l'enfant de la maison, il lui ouvrit, et Marius entra brusquement dans le salon.

LXII.

Il était agité. Poussé par Malaval, il jouait son dernier enjeu. — Lucienne, me dit-il, il y a un malentendu entre nous, et tu me places dans une situation impossible.

— Voyons, Marius... Puisque nous nous tutoyons encore aujourd'hui, explique-toi.

— Est-il vrai que tu épouses Mac-Allan? Il faut dire oui ou non.

— Je n'en sais rien encore; mais cela peut arriver. Que t'importe?

— Cela m'offense, c'est un outrage que tu me fais.

— Comment?

— Tu donnes à penser à tout le monde que je t'ai abandonnée dans le malheur.

Jennie sentit que ma réponse pourrait humilier Marius et l'humilier doublement en sa présence. Elle sortit.

— Voyons, réponds! s'écria Marius, qui dès lors ne chercha plus à se contenir.

— Eh bien! mon enfant, je ne t'en veux pas, je te le pardonne; mais il est bien certain pour moi que tu m'as abandonnée au moment où je n'avais d'autre appui que le tien.

— Ai-je dit un mot?...

— Non, tu n'as pas dit un mot qui pût être répété et cité à ton désavantage; mais tes yeux m'ont parlé, Marius, et j'y ai vu clairement que si j'acceptais le dévouement que te suggérait M. Costel, le mari me ferait cruellement repentir d'avoir cru au courage du fiancé.

— Tout cela est absurde, Lucienne. Tu es susceptible, exigeante

et romanesque surtout, oui, romanesque; c'est là ton malheur et le mien! Tu ne vois jamais les choses comme elles sont. Ton imagination les exagère ou les interprète. Pour un regard inquiet, pour une minute de surprise que tu as cru voir en moi, tu as tout rompu. Et de quel droit?

— Oh! oh! tu me contestes le droit d'être susceptible et fière?

— Je te le refuse. Je ne t'avais pas trompée. Je ne t'avais jamais promis d'être un amant passionné. Je t'avais juré d'être un mari affectueux et convenable. Je n'ai jamais prétendu à l'héroïsme, je n'ai jamais dit, comme miss Agar, « une chaumière et un cœur. » La vie nous apparaissait facile. Je t'ai donc promis des vertus faciles.

— Eh bien! de quoi te plains-tu, si, le jour où j'ai vu la vie difficile pour nous, je n'ai pas voulu t'imposer des vertus difficiles?

— Je me plains d'une précipitation offensante. La vertu pouvait être une chose difficile, mais non impossible pour moi; d'ailleurs il y avait là une question d'honneur, et où prends-tu que je n'aurais pas su faire mon devoir? Il fallait me le rappeler avec douceur au lieu de m'en affranchir brusquement.

— Et toi, Marius, il ne fallait pas te délier si vite. Je ne t'ai jamais dit que je fusse très douce, très patiente et très humble. Je ne t'avais jamais promis d'être une personne froide et contenue. J'ai de l'orgueil. Ne me connaissais-tu pas? De quoi donc t'étonnes-tu? Nous avons tous deux obéi à notre nature, preuve que nous n'étions pas faits pour nous entendre.

— Tu en prends aisément ton parti, grâce aux millions de M. Mac-Allan.

— J'ignore si M. Mac-Allan a des millions; je ne m'en suis pas informée.

— C'est peu probable.

— Marius, je me suis trouvée vis-à-vis de toi dans une situation très humiliante, car l'abandon est presque une honte dans certaines circonstances. J'étais calomniée, tu le sais fort bien, et quand, devant nos amis, devant cet étranger qui était alors mon adversaire, tu as accepté presque joyeusement mon refus, tu m'as certainement livrée à des commentaires et à des soupçons dont le souvenir me fait encore rougir. Depuis, tu m'as écrit des choses fort dures et tu m'en dis maintenant, tu m'insultes presque, toi qui es doux et poli, et moi qui suis violente, je n'ai pas eu une parole amère contre toi; je n'ai permis à personne un mot de blâme sur ton compte en ma présence.

— Lucienne, tu es peut-être meilleure que moi au fond, je ne le nie pas; mais ne vois-tu pas que je souffre beaucoup?

— De quoi souffres-tu, Marius?

— De ce que tu t'en vas seule, je ne sais où et avec je ne sais qui, toi qui es certainement ma seule parente et ma plus ancienne amie. Tu as eu beau échanger ton nom contre une promesse de sécurité, tu es ma cousine, tu es Mlle de Valangis, tu le seras toujours, et il ne dépend pas de tes ennemis d'empêcher qu'on ne t'appelle toujours ainsi. Comment veux-tu que je te voie partir sans regret et sans inquiétude? Dis-moi que tu épouses Mac-Allan et qu'il te plaît. Sois franche : ne me traite pas comme si nous n'étions plus rien l'un pour l'autre.

— Eh bien! je te réponds franchement que M. Mac-Allan me plaît beaucoup et que je ferai mon possible pour l'aimer, ne fût-ce que par reconnaissance. Es-tu tranquille sur mon compte à présent?

Marius prit sur la cheminée la petite figurine de porcelaine qui me ressemblait et qui m'avait valu de sa part le surnom de *Pagode*. Il la regarda un instant, et, la lançant sur le carreau de toute sa force, il la brisa en mille pièces.

— Ce que tu fais là est mal, lui dis-je. Rien de ce qui est ici ne m'appartient plus. Ne brise plus rien, on me le ferait payer.

— *Tu auras le moyen!* répondit-il en prenant son chapeau. Adieu, Lucienne; tu me déshonores, et c'est ton futur mari qui doit m'en rendre raison.

Je fus effrayée, je le retins, et, comme il était hors de lui, aveuglément furieux comme les gens froids quand ils sortent de leur caractère, je crus qu'il allait provoquer Mac-Allan. Il l'eût fait peut-être, je n'en répondrais pas. — Marius, lui dis-je, peux-tu garder un secret, et veux-tu me jurer de garder celui que je vais te confier?

Il me le promit, et je résolus de lui apprendre la vérité sur ma situation future.

— Je m'étonne, lui dis-je, que tu m'aies crue capable de vendre mon nom, et que tu puisses m'estimer encore après le marché que j'ai signé. Sache que j'ai agi ainsi pour me soustraire à des scandales qui me répugnent et à des dangers que je ne puis te dire.

— Je les connais, ces dangers, reprit-il vivement. Tu t'es compromise avec Frumence, et tu as craint qu'on ne fît allusion à cela dans un procès!

— Non, en vérité, m'écriai-je indignée, je ne l'ai pas craint, parce que cela n'est pas; mais, si tu le crois, — et tu le crois, puisque tu le dis, — je trouve que tu es le dernier des lâches de vouloir me disputer à Mac-Allan.

— Alors quels sont-ils, ces dangers?

— Je comptais te les dire, mais tu n'es pas digne de ma confiance. Va-t'en! Tu ne sauras rien.

Marius faiblit devant moi pour la première fois de sa vie : il me demanda pardon de la crudité de ses paroles en prétendant qu'il n'avait pas entendu malice à l'expression dont il s'était servi. — Tu as été élevée dans une liberté dangereuse, ajouta-t-il; Frumence a été amoureux de toi, on l'a dit, et c'est possible. Tu ne t'en es pas méfiée, tu ne t'en es pas aperçue; mais, si je regrette les propos qui en sont résultés et dont je t'ai parlé quelquefois, jamais je n'ai pensé qu'il y eût de ta faute. Voyons, calme-toi, et dis-moi ton secret.

— Eh bien! mon secret, le voici : c'est que, pour une cause ou pour une autre, pour un motif dont je veux rester le seul juge, et par un moyen sur lequel je ne veux pas m'expliquer, je ne recevrai pas une obole de lady Woodcliffe. Je n'ai plus rien, Marius, absolument rien; je me suis entièrement dépouillée, et aujourd'hui comme hier, avec ou sans procès, je ne pourrais t'offrir que la misère.

Marius resta atterré, car pour la troisième fois il était appelé à faire preuve d'héroïsme, et pour la troisième fois il s'en trouva incapable. Il feignit de rêver un instant et s'en tira avec moi par une nouvelle insulte.

— Puisque tu as accepté ce dépouillement absolu de nom et de fortune, dit-il en mordant ses gants, et que tu ne peux pas m'expliquer pourquoi du jour au lendemain tu as pris le parti suggéré par la peur après t'être montrée si vaillante, c'est que tu as vraiment sur la conscience une faute grave ou un malheur irréparable que l'on t'a menacée de divulguer.

Je ne lui répondis pas, j'allai ouvrir la porte et je lui criai : Va-t'en!

Il voulut parler; j'appelai Michel et lui ordonnai d'éclairer M. Marius, qui voulait partir. Jennie rentra, et je sortis. Marius ne voulut pas d'explication avec elle. Il s'en alla honteux et irrité, mais content au fond de ne pas s'être livré. Il ne songea plus à se battre avec Mac-Allan; il bouda M. de Malaval, qui lui avait fait faire une école, se tint sur ses gardes avec les autres, et ne se permit jamais un mot sur mon compte. J'ai su tout cela depuis, car il ne remit plus les pieds à Bellombre, et je ne le revis pas avant mon départ.

LXIII.

Jennie ne sut pas ce qui s'était passé entre nous. Il y avait dès lors un gros secret entre elle et moi; le sacrifice que je lui faisais de ma fierté n'eût jamais été accepté, et je ne voulais pas qu'elle le sût jamais. Je me renfermai donc dans un silence qui l'étonna et

l'inquiéta un peu. Je l'en consolai par mes caresses, et, feignant d'être fatiguée, je me couchai sans lui parler de Mac-Allan.

Dès le lendemain, elle se mit de bonne heure à l'ouvrage. Elle voulait laisser Bellombre scrupuleusement propre et en bon ordre. Elle rangea la maison du haut en bas et n'y souffrit pas un grain de poussière. Elle plaça tous les objets précieux dans les armoires et réunit les clés pour les remettre à Mac-Allan. De mon côté, je payai tous les gages des domestiques, je mis au net tous les comptes de ma gestion, je soldai tous les mémoires. Tout l'argent que j'avais à toucher des fermiers y passa. Je ne savais pas si on ne renverrait pas nos bons serviteurs; je ne voulais pas qu'ils eussent à souffrir de la plus légère contestation. Je les engageai à rester jusqu'à ce que M. Mac-Allan eût décidé de leur sort conformément aux avis qu'il recevrait de lady Woodcliffe. Ces pauvres gens, me voyant faire mes préparatifs de départ et me croyant riche, voulaient tous me suivre. J'eus bien de la peine à les empêcher de faire aussi leurs paquets. Mac-Allan vint dans l'après-midi et leur parla. Je ne sais ce qu'il leur fit espérer. Ils se montrèrent plus tranquilles.

Le jour suivant fut consacré à mes malles. Je n'emportais que ma garde-robe bien modeste, quelques livres et bijoux sans valeur que ma grand'mère m'avait donnés en étrennes; mais je fis une belle caisse de mes herbiers et de mes cahiers avec autant de soin que si j'allais me fixer dans une paisible retraite avec des loisirs sans fin. Je faisais tout cela machinalement et pourtant sans rien oublier, plutôt pour ne laisser rien de moi à ceux qui me dépossédaient que pour m'en conserver la jouissance.

Le soir, Jennie me demanda où nous allions. Elle m'avait obéi en se hâtant de tout préparer, je lui devais bien de me préoccuper du pays et du lieu de notre future résidence. — Avant tout, lui dis-je, je veux que tu te maries. Je ne déciderai rien auparavant.

— Vous savez bien, répondit-elle, que l'abbé Costel n'est pas guéri, qu'il a des rechutes fréquentes, et qu'il ne faut pas songer à lui emmener son enfant.

— Je n'y songe pas; mais il y aura peut-être moyen pour nous de revenir bientôt : fais à Frumence le serment de l'épouser avant un mois.

— Faites à Mac-Allan la même promesse.

Jennie me regardait si attentivement qu'elle me fit baisser les yeux. Peut-être mon esprit actif et romanesque m'eût-il entraînée à la tromper pour son bonheur. J'en avais l'intention, j'y travaillais; mais quand elle m'interrogeait trop directement, il y avait en elle une puissance de vérité qui m'empêchait de mentir. — Je ne veux pas, lui dis-je avec humeur, que tu me condamnes à épouser tout

de suite un homme que je connais depuis quelques jours. Tu connais Frumence depuis douze ans, et tes hésitations sont cruelles et ridicules. Je ne puis te dire qu'une chose; tu la sais, et je m'étonne que tu n'en sois pas émue. On m'accuse d'aimer ou d'avoir aimé Frumence. Il me semble qu'il faut en finir. Je ne puis rester davantage avec vous, si vous n'êtes mariés.

Je vis qu'elle essuyait une larme à la dérobée, et je reconnus qu'en voulant la convaincre, je lui parlais durement pour la première fois de ma vie. Je faillis me jeter à ses genoux, mais tout à coup je me persuadai que je devais faire tout le contraire pour en venir à mes fins. Jennie était si forte et si impénétrable qu'on ne pouvait entamer sa volonté sans frapper fort sur son cœur. J'insistai vivement, et, malgré moi tout en voulant feindre l'impatience, je laissai parler la secrète amertume. J'avais besoin de mettre entre Frumence et moi un obstacle inviolable, et je m'imaginais que le jour où il serait marié, mon cœur, devenu libre et calme, ne conserverait aucun souvenir des vaines agitations qui l'avaient rempli. — Il est étrange, dis-je à ma pauvre Jennie stupéfaite, que depuis mon enfance cet homme que l'on m'accuse d'aimer, dont Marius dès lors s'est montré jaloux, comme il l'est encore, et pour qui Denise a failli me tuer, cet homme qui est cause de tout ce qui m'arrive aujourd'hui puisqu'il sert de prétexte aux humiliations qu'on m'inflige et aux calomnies dont je suis victime, cet homme qui n'a jamais aimé que toi, et que tu aimes certainement puisque tu n'attends que mon mariage pour le dire, soit là, sans cesse à mes côtés, dirigeant mes affaires, faisant mon éducation, s'occupant de mon présent et de mon avenir, sans que tu aies voulu consentir à sanctionner une situation sainte par elle-même, mais souillée par la méchanceté de nos ennemis. Cela, vois-tu, Jennie, tient à un excès de sacrifice de toi-même, qui, de sublime, est devenu insensé. Tu as cru que j'étais jalouse de Frumence peut-être, que je t'accuserais de l'aimer plus que moi et de me négliger pour lui. C'est possible quand j'étais une enfant; mais au lieu de me faire entendre raison là-dessus, ce qui, de toi à moi, eût été bien facile, tu as fait en sorte de m'habituer à passer toujours avant lui dans ton cœur et dans tes résolutions. Eh bien! c'est trop longtemps me traiter en petite fille. Je ne suis plus l'enfant gâtée de Bellombre, je suis la maudite et l'exilée, et si heureusement je n'avais pas plus de courage que tu n'as voulu m'en donner, je serais déjà morte de colère et de chagrin; mais, grâce à Dieu, si tu es forte, je le suis aussi, et à présent je ne me laisserai plus convaincre. Tu feras ton devoir, car c'est ton devoir envers tous, envers Frumence, que tu rends malheureux, envers Mac-Allan, qui est peut-être jaloux de

lui, tu l'as dit toi-même, enfin et surtout envers moi, que l'excès de ton dévouement expose à des insinuations avilissantes.

— Avilissantes! dit Jennie en se levant toute droite et les yeux fixes, comme si elle allait mourir; vous seriez avilie parce que vous auriez aimé Frumence? Est-ce là votre pensée, à vous?

Je me sentis pâlir aussi. Il me sembla que depuis longtemps Jennie m'avait devinée, et qu'elle voyait, à travers toute ma violence de réaction, le fond navré de mon cœur.

— Est-ce que tu crois que je l'aime? m'écriai-je en secouant avec force ses mains froides. Est-ce que c'est à moi que tu le sacrifies? Voyons, parle, si tu veux que je te réponde.

— Je ne sais ce que vous avez dans la tête, dit-elle en reprenant sa fermeté et en se rasseyant avec tristesse; vous êtes exaltée et vous m'exaltez aussi. Nous ne savons plus ce que nous disons. Vous voulez que j'épouse Frumence, je l'épouserai, mais quand vous serez mariée avec un autre. Frumence ne l'entend pas et ne le veut pas autrement. Je me haïrais et me mépriserais moi-même, si je vous quittais avant de vous voir un appui. Pensons donc à partir ensemble, car c'est en effet trop tôt pour choisir Mac-Allan. Quand nous serons loin toutes les deux, Frumence ne pourra compromettre ni vous ni moi.

Je ne pus ébranler Jennie, et je restai inquiète de sa pénétration.

LXIV.

Quand Mac-Allan revint nous voir et que je me plaignis à lui de la résistance de Jennie, bien loin de me soutenir, il me contraria vivement en me donnant tort.

— Je vous ai laissé faire des rêves d'enfant, me dit-il; mais il faut donner au traité un commencement d'exécution, sans quoi il est nul, et, en voyant que vous le considérez comme tel, on commence les poursuites, lesquelles poursuites commencées s'arrêteront quand il plaira à Dieu : donc l'effort que vous avez fait ne sert à rien, si vous ne faites les choses qu'à demi.

— Et combien de temps me faudra-t-il rester sous le poids d'une honte que j'espérais secouer dès le lendemain?

— Il faudra le temps nécessaire pour que lady Woodcliffe, mise en pleine possession de vos droits, n'ait plus rien à craindre de vous.

— Combien?

— Je ne sais pas, six mois tout au plus. J'agirai avec Barthez le plus vite possible.

— Et pendant six mois je voyagerai avec l'argent de lady Woodcliffe!

— Barthez le touchera en votre nom, et vous serez libre de ne pas vous en servir. Il vous sera bien acquis, puisque vous serez absente; mais, pour contenter votre fierté, convenons qu'aussitôt rentrée en France vous restituerez les sommes versées par votre ennemie, capital et intérêts.

— Il faut absolument que tout soit réglé ainsi pour que Jennie ne soit jamais inquiétée?

— Il le faut absolument.

— Le sacrifice est plus grand que je ne pensais.

— Oui : c'est six mois d'humiliation au lieu de huit jours; mais Jennie a mis vingt ans de sa vie et le péril de sa vie entière à votre service. Vous êtes encore loin de compte avec elle.

— Pardonnez-moi ma lâcheté, Mac-Allan, et laissez-moi vous remercier des forces que vous me donnez; mais comment vais-je vivre à l'étranger sans toucher pour mon compte à l'odieux argent anglais de lady Woodcliffe?

— N'avez-vous rien?

— J'ai, tous comptes faits et toutes dépenses soldées pour la sépulture de ma grand'mère et ses dernières aumônes, que je ne veux laisser payer à personne autre que moi, une vingtaine de francs.

— Je vous aime ainsi, Lucienne, et vous voilà telle que je vous rêvais.

— Et telle que je ne puis vous appartenir, Mac-Allan, car je n'en suis pas venue et n'en viendrai peut-être pas à ce point où la passion fait taire l'orgueil.

— Je le sais bien, inutile de me le rappeler; mais pousserez-vous l'orgueil jusqu'à refuser les modestes avances d'un odieux ami anglais qui, par hasard, se trouve un peu plus riche que vos autres amis et ne saurait s'apercevoir d'une pareille dette?

— Cette dette serait sacrée et ne m'humilierait pas; mais il n'en faudra pas moins, pour qu'elle reste sacrée, que je me voie en mesure de l'acquitter. Avec quoi? Jennie a quelques milliers de francs qu'elle prétend me garder, et auxquels, moi, je ne veux jamais toucher; c'est tout l'avenir de Frumence et le sien. Croyez-vous que j'irai me promener en Italie ou en Suisse avec leurs économies?

— Vous ne vous promènerez ni en Italie, ni en Suisse. Vous choisirez une retraite que je puis vous offrir : une maisonnette très humble, une sorte de chaumière propre, à Sospello, dans un lieu splendide, au flanc des Alpes, à peu de distance de Nice et presque à la frontière de France. Je me sépare de John et je lui ai donné cette maisonnette, qu'il compte habiter tout en louant les meilleures chambres. Vous les lui louerez, c'est une misère. John, pour une très modeste rétribution, vous servira de fournisseur, de cuisinier,

de commissionnaire, de guide au besoin, car il connaît les Alpes comme vous connaissez les *baous* de Provence; tout cela, dans les conditions d'un strict bien-être, vous coûtera deux cents francs par mois tout compris, et vous ne serez pas sans protecteur, car John est le plus honnête, le plus brave et le meilleur des hommes.

— Fort bien; mais c'est deux cents francs de trop, si je ne puis les rendre à Jennie ou à vous. Ne pourriez-vous me trouver quelque travail qui me mît à même de m'acquitter?

— Certainement. Je me fais fort de vous trouver des traductions. Instruite et sachant les langues comme vous les savez, vous pouvez bien compter que je suis à même de répondre de vous à un éditeur. Partez tranquille. Je jure sur l'honneur que je vous mettrai avant peu à même de vous acquitter.

— Merci, Mac-Allan; mais tout ce que vous me dites est-il vrai? N'est-ce pas chez vous que vous m'envoyez, et la pension que je compte vous payer ne sera-t-elle pas fictive?

— Si je donne ma maisonnette à mon valet de chambre pour payer ses bons services, ce n'est à coup sûr pas avec l'intention de la lui reprendre. Donc, payant un loyer, vous serez chez vous, et, gagnant de quoi le payer, vous ne serez à la charge de personne.

— Mais s'il vous plaît de venir demeurer là?...

— S'il vous plaît à vous de ne me revoir jamais, votre volonté sera faite. Doutez-vous de ma parole?

Je n'en devais pas douter. Je rendis Jennie bien heureuse en lui faisant part de mes nouveaux projets et en n'exigeant plus qu'elle se séparât de moi pour se marier. Elle me répéta que nous nous marierions le même jour, ou qu'elle ne se marierait jamais.

J'avais promis à M. et à Mme Barthez d'aller leur faire mes adieux, ainsi qu'aux autres personnes que je connaissais à Toulon et aux environs; mais, comme je devais me montrer très affligée ou très émue de leur faire d'éternels adieux, je craignis de mal jouer mon rôle. Il me répugnait de les tromper. Je préférai leur écrire que je ne me sentais pas le droit de les attrister de mon départ, et qu'ayant une occasion pour aller par terre en Italie avec un compagnon de voyage, je devais me hâter d'en profiter. Ce compagnon fut John, qui, se conformant à mon désir d'aller à petites journées, me procura à Toulon un voiturin.

J'ignorais où il plairait à Mac-Allan de porter ses pas quand j'aurais quitté la Provence, et je n'osais guère le lui demander, craignant de paraître désirer qu'il ne s'éloignât pas encore trop de moi. Je m'étais habituée pourtant à sentir sa protection nécessaire, et je fus aise quand de lui-même il m'apprit qu'il comptait rester quelque temps en France. — Il est possible, ajouta-t-il, que je ne

quitte pas la Provence avant que vous n'y reveniez. Votre soumission aura, j'imagine, désarmé lady Woodcliffe, et peut-être jugera-t-elle à propos de me rendre sa confiance. Dans ce cas-là, je résisterai à l'envie que j'ai de la refuser, et je prendrai les dispositions nécessaires pour la mettre en possession de Bellombre. Dans tous les cas, soit qu'on me charge de ce soin, soit qu'on me propose un autre mandataire, je crois devoir m'y installer jusqu'à nouvel ordre, après quoi je voyagerai un peu, pour mon plaisir et mon instruction, dans l'intérieur du pays. On m'a parlé de choses intéressantes et belles que je veux voir, la vallée de Pierrefeu, la Chartreuse de Montrieux, la pointe de Brusc, Sixfours, je ne sais quoi encore. Vous pourrez donc pendant quelque temps me donner vos ordres et recevoir les communications que j'aurai à vous faire de la part des éditeurs pour vos traductions.

J'obtins de Mac-Allan qu'il viendrait habiter Bellombre dès le jour de mon départ. Il me semblait que je quitterais ma pauvre maison avec moins de déchirement, si je la laissais, ne fût-ce que pour quelques jours, sous la garde d'un ami.

Il vint avec Frumence, dès cinq heures du matin, pour recevoir mes dernières instructions et nous mettre en voiture. Il me paraissait ridicule d'emporter ma grande caisse d'herbiers et de livres, et je voulais la laisser en dépôt à Frumence. Je ne me souciais plus de rien; mais Mac-Allan assura que je m'enflammerais de nouveau pour la botanique dès que j'aurais mis les pieds sur les Alpes, et avec l'aide de John il ficela lui-même de ses mains délicates mon bagage complet sur la voiture. Il donna des instructions détaillées à John, comme s'il eût embarqué et confié sa propre fille aux soins d'un bon pilote. Jennie, très affairée, empaquetait nos petites provisions de bouche pour la première halte que nous voulions faire sous l'ombrage de quelque forêt. Elle cachait si bien son émotion qu'elle paraissait tranquille. Je ne voulus pas être plus faible qu'elle. Je dis sans sourciller adieu à Frumence, à Michel, à la vieille Jacinthe et à nos bons meuniers. Je n'eus envie de pleurer qu'en serrant les mains de Mac-Allan, comme si, n'ayant pas à lui donner l'exemple du courage, je m'abandonnais à la pitié pour moi-même que sa figure sympathique et tendre m'exprimait sans réserve et sans combat.

Il ne me demanda pas quand il me reverrait, et je ne pouvais prendre sur moi de reconnaître son exquise discrétion en l'engageant à venir me voir quand il serait libre. Frumence, surpris de mon silence, me regarda avec inquiétude. J'avais tellement peur que Frumence ne fût initié aux doutes que Jennie semblait avoir conçus sur mes secrets sentimens, que je me décidai à dire à Mac-

Allan : Écrivez-moi, je vous répondrai. C'était bien vague; il s'en montra reconnaissant et me demanda la permission de m'accompagner à cheval dans la traverse, jusqu'au point où le voiturin rejoindrait la grande route. Je l'y autorisai, toujours pour détromper Frumence.

Quant à lui, le pauvre Frumence, il ne demanda pas la même permission à Jennie. Ils se dirent à peine quelques mots, et l'étreinte de leurs mains fut muette et rapide. Je crus surprendre là plus de passion et de douleur, chez Frumence du moins, que dans les attentions et l'escorte officieuse de Mac-Allan. Que pouvait-on deviner ou surprendre chez Jennie? C'était le marteau de forge qui toujours travaille à battre le fer, et, vaillante machine qu'il est, le tord et le façonne sans se lasser. Ainsi passaient, sous l'effort pour ainsi dire aveugle de son incessante activité, les phases toujours rompues et toujours ressaisies de sa rude et laborieuse destinée.

Un chemin étroit et pittoresque qui se glisse et se cache au fond du ravin formé par les montagnes du Pharon et du Coudon nous conduisit à la route de Nice, un peu au-dessus du village de Lavalette. Là, Mac-Allan mit pied à terre, et amenant la tête de Zani à la portière de la voiture : — Voulez-vous dire adieu à votre cheval? me dit-il.

Je donnai un baiser au front de Zani. — Pourquoi ne l'avez-vous pas emmené, puisque vous l'aimez ? me dit Mac-Allan. Il est à vous. C'est un don particulier et personnel de votre grand'mère, et nul n'aurait songé à vous le réclamer. Il est à vous comme votre chapeau et vos souliers.

— C'est possible, mais que ferais-je à présent d'un cheval de selle?

— Voulez-vous me le vendre?

— Oui, à condition que vous en remettrez le prix à lady Woodcliffe. Je ne veux rien devoir à sa tolérance.

— Soit! Alors mettez à son front cette branche d'olivier sauvage que vous tenez, pour montrer qu'il est vendu et qu'il m'appartient.

— Monsieur Mac-Allan, lui dis-je, venez que je vous dise adieu, à vous! Vous êtes le meilleur des hommes et le plus aimable. Gardez ma branche d'olivier et portez-la sur la tombe de ma grand'mère. Quand vous m'écrirez, envoyez-moi des feuilles de son arbre favori. Quand vous descendrez à la Salle-verte, pensez à moi, et quand vous penserez à moi, dites-vous que vous m'avez fait tout le bien qu'il vous était possible de me faire.

Je lui tendis la main, qu'il reçut dans sa main gantée et qu'il secoua, comme il eût fait de celle d'un garçon, au lieu de la baiser

tendrement, comme lorsque nous étions seuls. En présence de John, il redevenait Anglais de toutes pièces.

La voiture repartit, et je me mis au fond avec mon voile sur ma figure pour cacher à Jennie que je pleurais amèrement.

LXV.

Je n'aurais su dire ce que je regrettais en particulier. Je perdais tout, et, dans ce désastre immense, le passé m'apparaissait tellement fini que je ne cherchais plus à m'y rattacher. Ce qui restait de moi à Bellombre et dans la vallée de Dardenne : ma maison, qui n'était plus à moi, ma grand'mère, qui n'était plus qu'à Dieu, Frumence, qui ne m'avait jamais aimée, tout était ruine et deuil, et j'avais été pressée au dernier moment de quitter des espérances mortes à jamais, des souvenirs déjà ensevelis... Mais le passé riant et paisible, mes jours d'enfance, ma confiance sans bornes, — plus tard mes rêves sans fin, mes premières agitations, les énigmes cherchées, les solutions conquises et reperdues, le sentiment de ma force, celui de ma faiblesse, les troubles de ma volonté, tout un monde évanoui comme un songe, voilà ce qui vivait en moi d'une vie sans but, sans fruit et sans retour.

Rien de tout cela ne m'avait donc servi? J'avais travaillé quinze ou seize ans à développer mon intelligence dans un milieu où elle devait m'être utile, et rien de ce que j'avais appris à vouloir n'avait d'usage connu et défini dans la vie nouvelle qui s'ouvrait devant moi! Je fus épouvantée de ce temps passé et de ce temps à venir, à la limite desquels je me trouvais seule et désarmée, et un moment il me sembla que j'étais morte.

Mais Jennie n'était-elle pas là, et n'était-elle pas désormais le véritable but de ma vie, puisqu'elle était la cause de mon sacrifice? En la regardant, elle qui n'en savait rien et qui croyait vivre pour moi sans me rien devoir, je fus frappée de son attitude inflexible dans l'épreuve qui me brisait. Jennie regardait toujours droit devant elle, fort peu à droite et à gauche, jamais en arrière. Elle aussi avait eu une existence scindée et dévastée avant de m'adopter; elle l'avait renouée sans l'aide de personne, et de nouveau elle me l'avait consacrée. Et pour la troisième fois elle changeait de pays, de labeur et de milieu pour me suivre, me servir et me protéger, tout cela, comme s'il n'y eût jamais eu que moi au monde et que tout le reste ne valût pas l'ombre d'un regret : admirable amitié que toute la mienne ne suffisait pas à payer!

Le voyage n'étonna que moi. Jennie reprenait ses anciennes habitudes de locomotion, comme si elle ne les eût jamais quittées.

John était dans son élément, et il parcourait d'ailleurs un pays souvent exploré. Pour moi, qui n'étais jamais sortie de ma montagne, les autres montagnes, la chaîne de l'Estrelle et la forêt des Mores furent un grand sujet d'intérêt et d'attention. Nice ne me plut pas, j'y trouvai trop de bruit, trop de luxe, trop de civilisation, et surtout trop d'Anglais. Je ne demandai pas à y rester plus d'un jour, j'étais pressée de voir la retraite que Mac-Allan m'avait promise à Sospello. Elle était charmante, petite, propre, simplement meublée, isolée, commode, fraîche et silencieuse, le pays admirable, en pleine montagne, avec des rochers, des cascades et une végétation auprès desquelles notre pauvre Provence m'apparut si sèche et si petite que j'étais un peu honteuse de l'avoir tant admirée.

Les premiers jours furent une ivresse. Je n'étais pas seulement naturaliste par éducation et par goût, j'étais artiste aussi sans le savoir, et les grands paysages m'impressionnaient autant que les charmans détails des localités. Ce plaisir immense qui s'empara de moi à la vue des Alpes fut une surprise très douce, et je me demandai si, avec une faculté si vive et une jouissance si personnelle, je pourrais jamais être malheureuse, quelle que fût ma condition. Comme tous les jeunes cerveaux romanesques, je m'enivrai de l'idée d'habiter un chalet sur les hauteurs inexplorées, et d'y vivre seule avec un livre et un troupeau.

Je tâchais de communiquer mon enthousiasme à Jennie. — Toi qui sais tout, lui disais-je, parce que tu sais tout voir, comment ne m'as-tu pas encore dit qu'il y avait sous le ciel des pays si beaux qu'il suffisait d'y être pour s'y trouver bien, même avec l'isolement et la misère?

— Si c'est là ce que vous pensez, me répondait-elle, tout est bien, car c'est ce que je pense aussi. Je ne vois rien de plus beau que ma Bretagne, mais j'aime tout ce qui est beau, même autrement, et d'ailleurs, quand vous admirez quelque chose, cela me le montre tout de suite comme il faut le voir. Mon père n'était pas un marin comme un autre; tout pauvre homme sans grand savoir qu'il était, il aimait tant la mer qu'il en parlait avec des mots qui me faisaient ouvrir les yeux et les oreilles quand j'étais petite. C'est peut-être comme cela que j'ai appris à regarder et à écouter... Ne regardez pourtant pas trop ces belles montagnes-ci, me dit-elle un jour que nous étions arrivées en marchant à un endroit si délicieux que je ne voulais plus rentrer dîner. Que savez-vous s'il ne vous faudra pas demeurer en plaine, ou dans une ville, ou dans quelque autre pays de montagnes aussi différent de celui-ci que celui-ci diffère de votre Provence?

— Pourquoi ne demeurerais-je pas où il me plaira de demeurer?

— Vous aurez un mari, Lucienne, il ne faut pas oublier cela, et

vous avez beau être riche, il vous faudra bien faire la part de ses goûts, de ses occupations et de ses devoirs.

— Tu me ramènes toujours à l'idée du mariage, que j'ai tant de plaisir à oublier! Pourquoi faut-il absolument que j'enchaîne ma liberté? Voyons, dis-le une bonne fois, toi qui as l'humeur si peu matrimoniale pour ton compte!

— Pour vivre seule, Lucienne, il faut trop de courage. J'en avais beaucoup, et pourtant vous voyez... Quand du mariage il ne m'est resté qu'un enfant qui n'était pas à moi, cela a compté plus encore dans ma vie que le plaisir d'être libre et de faire ma volonté. Croyez-moi, on est femme, c'est pour aimer quelqu'un plus que soi-même, un mari, s'il le mérite, et des enfans dans tous les cas.

— Ah! tu sens cela, toi, ma Jennie; mais moi, je ne le sais pas. Je suis encore un enfant moi-même, et je ne connais que le besoin d'être aimée et gâtée comme tu me gâtes.

— C'est votre droit, mais cela ne peut pas durer toujours. Vous sentirez bientôt le besoin d'un devoir, et soyez sûre que le plus doux chemin de la vie, c'est encore ce devoir-là.

— Pourquoi vouloir me donner cette idée, Jennie? Tu es imprudente, contre ta coutume! Il ne faut parler des joies de la maternité à une fille que quand elle a rencontré le mari qu'elle peut aimer.

— Je vous parle comme je fais, répondit Jennie, parce que depuis quelque temps vous avez l'air de jouer avec l'avenir et de ne pas vouloir y songer. Cela m'inquiète, moi, il est temps que je vous le dise. Vous ne me parlez pas assez de M. Mac-Allan, et pourtant vous lui avez sacrifié bien des choses, puisque c'est pour lui devoir tout devant Dieu que vous ne voulez lui rien devoir selon le monde. Pourquoi ne lui écrivez-vous pas?

— Peut-être parce que je ne trouve rien à lui écrire.

— C'est peut-être mal. Cet homme-là vous aime.

— Mon Dieu! répondis-je avec un peu d'humeur, je l'aimerai peut-être aussi. Donne-moi donc le temps. Sais-je ce que c'est que d'aimer? Tu n'as jamais voulu me l'apprendre. Voyons, pourquoi ne m'as-tu jamais dit ce que c'était que l'amour?

— Parce que vous n'étiez pas bien facile à marier. On doutait de vos droits à la succession; cela date de loin. Vous étiez difficile aussi, vous, et les partis qui se présentaient ne vous convenaient pas. Ne vous voyant pas entraînée vers quelqu'un, j'aurais craint de vous pousser à l'impatience du mariage.

— Et maintenant tu m'y pousses, je le vois bien! Avoue donc que pour ton compte aussi...

— Ah! si vous croyez que je pense à moi, dit Jennie fâchée, ne parlons plus jamais de rien.

Je l'apaisai en l'embrassant, et je ne demandais qu'à parler

d'autre chose. Je ne pouvais pas lui dire que j'étais sans ressources, et que, pour me décider à accepter les millions de Mac-Allan, il me fallait encore plus de temps que je n'en réclamais.

LXVI.

Mac-Allan et Frumence nous écrivirent, l'un dans un style net et laconique pour nous donner des nouvelles de ceux qui nous intéressaient, l'autre avec esprit et grâce pour entrer dans mille détails sur ce que j'avais laissé derrière moi, et dont il m'avait promis de prendre soin *en mon absence*. En mon absence! Il était bien convenu entre lui et moi que je reverrais mon pays et mes amis le plus tôt possible; mais, comme tout ce qui m'avait constitué un milieu et une patrie devait passer entre les mains de l'ennemi, je ne tenais déjà plus tant à me rapprocher de Bellombre. Je souhaitais oublier Frumence, et déjà je souhaitais oublier tout ce qui eût pu me le rappeler. Puisque décidément l'image de Mac-Allan n'avait encore pu effacer la sienne, j'avais soif de m'éloigner, et pour cela je ne songeais qu'à me procurer des moyens d'existence. Je répondis à Mac-Allan pour lui rappeler sa promesse. S'il me trouvait de l'ouvrage, j'attendrais avec patience le moment de me débarrasser de mon traité et de reparaître en Provence; mais je n'avais pas l'intention d'y rester, et je souhaitais me fixer partout ailleurs, à Paris peut-être pour un temps. Quelle personne jeune et un peu artiste n'a souhaité de voir Paris, ne fût-ce qu'une fois en sa vie?

Ce commencement d'incertitude et de curiosité, que je ne dissimulai point à Mac-Allan, lui parut de bon augure. Il m'approuva et me promit de nouveau ce travail quelconque auquel j'aspirais comme à la sauvegarde de mon indépendance et de ma dignité; mais il fallait s'entendre avec des libraires étrangers, et il n'avait pas encore eu le temps de recevoir les réponses qu'il attendait.

Dans une autre lettre, il m'apprit sur un ton assez léger que lady Woodcliffe s'était apaisée à son égard et qu'elle l'avait chargé de trouver un régisseur qui prît soin du manoir et de la terre de Bellombre. Pensant m'être agréable, il avait confié cette gestion à Michel, qui était fort capable de s'en bien acquitter. Jacinthe resterait avec lui dans la maison.

Je remerciai Mac-Allan des soins qu'il prenait de mes vieux amis et lui demandai s'il ne comptait pas retourner bientôt en Angleterre. J'ajoutai, pour faire plaisir à Jennie et pour ne pas me montrer ingrate, que j'espérais le voir avant son départ. « Non, me répondit-il, je ne vous verrai pas avant mon départ pour Londres; je pars demain. Il m'est venu une idée assez saine pour une idée anglaise. Voyant lady Woodcliffe très radoucie et portée

à oublier ses préventions contre vous, je me suis demandé pourquoi je n'essaierais pas de remettre un peu de sagesse dans ses conseils. Qu'elle tienne au futur et peut-être fantastique marquisat de Bellombre pour relever le nom français de son fils aîné, soit; mais à quoi bon nier vos droits, maintenant qu'elle vous les a rachetés, et que vous ne lui contestez pas ceux qu'elle réclame? Pourquoi vous exiler de France et vous empêcher de porter ce nom de Valangis auquel vous faites honneur? Il faut avoir raison de ces volontés, et je vais le tenter. Si j'obtiens qu'une des interdictions soit levée, ce sera déja quelque chose, et je pourrai espérer une seconde victoire un peu plus tard. Laissez-moi faire, je ne prendrai aucune conclusion sans vous la soumettre. »

Une nouvelle lettre de Mac-Allan, datée de Paris, m'arriva bientôt. « Je n'irai pas à Londres, me disait-il; lady Woodcliffe est ici : c'est donc ici que je vais travailler pour vous. » Il avait déjà commencé ses premières démarches. Il n'avait pas cru devoir cacher à sa cliente que je comptais me soustraire aux conditions humiliantes du traité, et, lui remontrant que mon désintéressement et ma fierté seraient un reproche, presque une honte pour elle, il l'avait vivement engagée à ne pas donner suite au jugement qu'elle voulait obtenir contre moi, et qui n'était pas encore rendu. Ma renonciation aux bénéfices du testament de ma grand'mère serait une transaction d'autant plus valable et définitive que mon état civil ne me serait pas contesté. — Si je croyais, ajoutait Mac-Allan, que des raisons d'intérêt matériel pussent peser sur les décisions de ma cliente, je lui ferais de votre part l'offre de réduire de moitié la pension qu'elle vous a allouée, car je sais que vous ne tenez pas au chiffre et que vous céderiez tout pour recouvrer votre nom. Ayez confiance en moi et laissez-vous conduire. On n'a rejeté aucune de mes insinuations, et on m'a remis à la semaine prochaine pour en conférer de nouveau avec moi. Qui sait si on ne désirera pas vous connaître, et si, en vous voyant, on n'abjurera pas toute prévention fâcheuse? Soyez prête à partir pour Paris avec Jennie au premier signal que vous pourrez recevoir de moi. »

J'écrivis à Mac-Allan que je remettais mon sort entre ses mains et que je suivrais aveuglément ses conseils. Je ne montrai pas sa lettre à Jennie. J'espérais que tout serait arrangé lorsqu'elle apprendrait la vérité. Je lui appris seulement que Mac-Allan travaillait avec ardeur à ma réconciliation avec lady Woodcliffe.

— Si on vous rend votre nom, dit Jennie, je me consolerai pour vous de tout le reste.

— Tu crois donc que je tiens tant que cela à mon nom? lui dis-je. Détrompe-toi, c'est une question de sentiment, un respect religieux pour les intentions de ma grand'mère qui m'ont rendu le coup si

sensible; mais si je n'avais ni aimé, ni connu cette digne et chère femme, je t'assure qu'il me serait indifférent de m'appeler Yvonne de rien, ou Lucienne de Valangis.

— Dites-vous bien ce que vous pensez? reprit Jennie; je croyais que la noblesse était quelque chose qu'on avait dans le sang et à quoi l'on tenait comme à sa vie.

— Tu es Bretonne, Jennie, tu as les préjugés de ton pays.

— C'est possible. Chez nous, la noblesse est beaucoup; mon père était un peu chouan. Moi, je n'ai pas d'idées là-dessus; mais je n'oserais pas prendre sur moi de contrarier les vôtres, si vous aviez celles de votre grand'mère.

— Ma grand'mère m'a bien peu chapitrée là-dessus, je t'assure, et je ne m'en serais jamais occupée, si Marius n'en eût fait une si grosse affaire; mais justement Marius, en voulant me donner ce genre d'orgueil, m'en a dégoûtée, et depuis que j'ai consenti à me dépouiller du nom que je portais, je m'aperçois d'un fait : c'est que cela n'a rien changé en moi et que cette prétendue honte ne m'atteint pas du tout. Je ne me sens pas diminuée d'une ligne, je ne crois pas avoir perdu une parcelle de ma valeur morale, et même, si tu veux que je te le dise, le jour où je pourrai travailler à quelque chose d'utile et de sérieux, car c'est là mon ambition, je crois que j'aurai un peu d'orgueil, et que pour la première fois de ma vie je me compterai comme quelqu'un en ce monde.

— Est-ce bien la vérité que vous dites, Lucienne? Vous ne vous faites pas d'illusion pour vous consoler?

Je disais la vérité. Depuis que j'avais perdu de vue les murailles de mon manoir, j'avais senti ma force et ma droiture réagir naturellement et facilement contre l'injustice et le préjugé. Ma confiance passa vite dans l'âme de Jennie. — Si cela est ainsi, dit-elle, restez libre jusqu'au jour où vous aimerez pour tout de bon.

— Tu comprends donc maintenant que je ne peux pas encore aimer Mac-Allan à ce point?

— Je croyais que le nom de Mac-Allan, qui est noble, serait une séduction pour vous. Si cela n'est pas, qu'importe son argent?

— Sa seule séduction, c'est le dévouement qu'il me prouve, et ma reconnaissance n'est que de l'amitié. Or si tu veux que je connaisse l'amour...

— Il faut le connaître, Lucienne, il faut écouter votre cœur. Voyons, n'a-t-il jamais parlé tout bas, en secret, et comme malgré vous, pour quelque autre?

Jennie avait une manière si franche d'aller droit au but qu'elle en était brutale. Je me troublai tellement qu'il me fut bien impossible de le lui cacher. — Qu'avez-vous donc? reprit-elle. Vous voilà

en colère? ou c'est du chagrin? ou bien de la crainte? Je ne vous comprends pas! Si vous avez un secret, à qui le direz-vous? un chagrin, qui est-ce qui le partagera? un désir, une volonté, qui est-ce qui s'y attellera tout de suite? Jennie n'est donc rien pour vous, qui êtes tout pour elle? Voyons, Lucienne, qui aimez-vous donc? Il faut le dire!

Elle me prit dans ses bras avec énergie. Je m'en arrachai avec effort, et j'allai me cacher dans ma chambre.

Jennie me tuait à force de vouloir me faire vivre. Elle me devinait, elle lisait en moi, elle me pénétrait comme le soleil traverse le cristal, il n'y avait plus à en douter. Il ne manquait à son interrogatoire que le nom de Frumence, et, si je ne me fusse enfuie, elle l'eût sans doute prononcé.

Son idolâtrie pour moi me révolta. Non-seulement elle se sacrifiait à moi depuis longtemps, mais encore elle prétendait sacrifier Frumence, qui l'aimait, Frumence, qui ne m'aimait pas! Elle était indélicate à force de vertu, tyrannique à force d'abnégation. Elle ne voyait pas l'humiliation qu'elle m'imposait, elle ne doutait pas qu'en se sachant aimé de moi, Frumence ne se détachât d'elle pour tomber à mes pieds. Il n'entrait pas dans ses prévisions qu'il pût la préférer à moi. Elle se croyait laide et vieille, comme si jamais elle ne se fût regardée dans un miroir. J'étais à ses yeux un de ces êtres surnaturels qui n'ont qu'à vouloir pour effacer tous les astres autour d'eux, pour changer les lois de l'univers et subjuguer tous les cœurs. Elle voulait me rendre vaine, égoïste, sotte et ingrate. Je me sentis véritablement en colère contre elle, car elle était capable de dire un beau matin à Frumence : « Venez, Lucienne ne tient pas à la noblesse. Elle n'a plus de nom, vous n'en avez jamais eu; c'est vous qu'elle aimait! Moi, je devinais, j'examinais, j'attendais, et comme je ne compte pas, épousez-la et remerciez le ciel! »

LXVII.

Une nouvelle lettre de Galathée, qui me fut apportée dans ce moment-là, vint ajouter à ma mauvaise humeur. Sans se décourager de mon silence, cette pauvre créature, à bonne intention sans doute, croyait devoir m'assister de ses avis et renseignemens. « Tout le monde est bien étonné, disait-elle, d'apprendre que tu as consenti à te faire enlever ton nom. Je sais bien que l'argent est quelque chose; mais ce n'est pas tout, et j'aurais cru que tu tenais à garder ton rang. Ça fait un mauvais effet dans le pays. On dit qu'on t'a fait des menaces à cause de ton amitié avec M. Frumence, et que tu as eu peur d'une correspondance que M. Mac-

Allan avait saisie aux Pommets et envoyée à ta belle-mère. Ce qui fait croire ça, c'est qu'il ne t'a pas suivie à Nice, et on pense que vous êtes fâchés. D'un autre côté, on dit qu'il devait épouser ta belle-mère et qu'il s'est fâché avec elle à cause de toi. Enfin tout ça est bien chagrinant de t'entendre toujours *abîmer* par les uns ou par les autres, et tu as tort de ne pas me répondre ce que je pourrais dire pour ta défense. »

Rien ne manquait à mon dépit, pas même le coup de pied de l'âne, et je me sentis un instant irritée contre Frumence, comme s'il y avait eu de sa faute dans tout ce qui m'arrivait de ridicule et de douloureux à propos de lui. Je fus peu frappée de ce que l'on me disait des projets de mariage entre Mac-Allan et lady Woodcliffe. Je n'en parlai à Jennie que pour lui faire admirer les ingénieuses imaginations des dames du moulin; mais, sans attacher d'importance à cette suggestion étrange, je ne crus pas devoir écrire de nouveau à Mac-Allan avant de recevoir de lui une lettre concluante sur les intentions de ma belle-mère. Il m'écrivit une fois par semaine environ pendant deux mois sans que son entreprise parût aboutir, et sans pouvoir m'envoyer le moindre traité avec un éditeur pour un travail quelconque. Il me conseillait de traduire un roman français à mon choix, disant que quand ce serait fait il en trouverait bien le placement; mais quel roman? Il ne m'en indiquait aucun dont il pût me garantir la traduction inédite ou désirable en Angleterre. « Ne vous impatientez pas, ajoutait-il. Grâce à mes soins et à ma persévérance, j'espère toujours vous mettre vis-à-vis de lady Woodcliffe dans une telle situation que votre pension vous soit bien acquise comme un échange de biens et non comme une condition offensante. »

Sans l'impatience qui résulte toujours d'une situation toute provisoire, j'aurais pourtant été heureuse à Sospello. La vie extérieure était charmante; le temps se maintint magnifique, et je pus faire beaucoup de courses dans ce pays, dont la beauté m'enivrait. Un matin j'avais vu arriver Zani conduit par un paysan de chez nous. En quittant Bellombre, Mac-Allan l'avait envoyé à John en lui recommandant de le lui garder, et en me faisant prier de le monter quelquefois pour l'entretenir en bonne santé. C'était une attention délicate dont j'avais dû savoir gré à cet aimable homme. John avait un cheval à lui, et il en procura un aussi à Jennie, qui montait très bien, sachant tout faire avec adresse et résolution. John était l'obligeance même, et il connaissait tous les beaux sites pour y avoir été avec son maître. Discret, respectueux, attentif, sobre, distingué de figure et de manières, c'était plutôt une sorte de *gentleman* à mon service qu'un valet de chambre ou un maître-

d'hôtel. Je crus remarquer qu'il n'était pas indifférent au mérite de Jennie, mais Jennie ne s'en apercevait seulement pas.

Nous ne manquions de rien. Notre nourriture était frugale; nous n'aimions la viande ni l'une ni l'autre, et, en vraies Provençales, nous eussions vécu au besoin d'olives, d'oranges, de grenades et d'amandes; mais John trouvait moyen de nous servir mille friandises appétissantes pour un prix si modique que nous en étions surprises. Il me faisait venir de Nice tous les livres que je désirais, et pour la moindre de mes fantaisies il eût mis tout le pays en réquisition. Tout lui semblait facile, et je ne crois pas qu'il ait jamais fait une seule objection en sa vie aux personnes dont il avait entrepris le bien-être et la sécurité.

Il était pour nous un excellent porte-respect. Toujours habillé à la dernière mode, aussi frais, aussi bien rasé et aussi bien ganté que son maître, il nous avait demandé, une fois pour toutes, la permission de chevaucher à côté de nous pour n'avoir pas l'air d'un domestique, mais d'un compagnon autorisé à nous défendre de toute insulte. Il nous faisait éviter les routes fréquentées par les oisifs, et je ne sais ce qu'il disait aux curieux tentés parfois d'approcher de notre maisonnette ou de regarder à travers la haie de notre jardin; mais nous n'eûmes à souffrir d'aucune importunité et d'aucune indiscrétion.

Je n'avais donc pas eu la peine de songer à changer mon nom. Personne au monde ne le demandait, ou, si on le demandait, c'était en pure perte. John répondait en parlant de Jennie et de moi : *Ce sont des dames*, et si on en voulait savoir davantage, il ne répondait pas du tout. Sa figure froide, polie, impassible, imposait extraordinairement. Je ne sais s'il m'eût répondu à moi-même sur le compte de Mac-Allan dans le cas où j'eusse été tentée de l'interroger. Il avait une manière de prononcer son nom qui était tout un poème mystérieux et sacré, et il ne l'accompagnait jamais d'aucune épithète élogieuse, comme si aucune parole humaine n'eût été digne d'exprimer le mérite et les perfections de son maître.

Ce John nous faisait une vie si sûre et si douce que je me remis à travailler avec plaisir. Il m'était agréable de me savoir, sinon oubliée déjà du monde entier, du moins à l'abri de tout contrôle et de toute atteinte. Si mon histoire avait fait quelque bruit par son étrangeté, je n'en savais rien, et je pouvais supposer qu'en dehors de l'officine Capeforte, personne ne s'occupait de moi. Comme John recevait toutes mes lettres sous son couvert, je lui montrai l'écriture de Galathée et le priai de jeter au feu sans les ouvrir les missives du moulin. Il ne m'objecta rien, selon sa coutume; mais il les

mit de côté pour me les rendre cachetées, s'il me prenait fantaisie de les lire. Sans doute la police sarde sut qui nous étions; mais John la satisfit sur notre compte sans que les investigations arrivassent jusqu'à nous.

Cette vie cachée, studieuse, pleine de loisirs bien employés et entremêlée d'excursions attrayantes, me fit du bien. J'oubliai Frumence en ce sens qu'il cessa d'être une sorte de rêve maladif et de remords imaginaire. Toutes mes pensées se reportèrent doucement vers Mac-Allan quand Jennie eut pris le sage parti de ne me jamais parler de lui, et quand rien autour de moi ne m'apparut comme une obligation de me prononcer pour ou contre lui. Ce qui m'aidait à songer à lui avec calme, c'est qu'il était d'une réserve exquise dans ses lettres. Je l'avais cru parfois présomptueux lorsqu'il me faisait la cour en paroles. Quand il écrivait, il était maître de ses entraînemens, et il eût été impossible de trouver dans ses épîtres courtoises et affectueuses autre chose qu'une délicate et respectueuse amitié.

Jennie, depuis le jour où je l'avais boudée, était restée un peu triste, et je m'efforçais en vain de la distraire absolument. Je me repentais de l'avoir affligée; mais pour rien au monde je ne fusse revenue sur le sujet de notre désaccord.

Un jour elle m'étonna profondément. — Il faut, me dit-elle, que je vous confie un secret. John m'a fait une déclaration. Ne vous récriez pas; il n'y a pas d'offense. Ce garçon est mon égal, il est né comme moi dans le peuple, et dans le même peuple que moi. Son père était pêcheur à l'île de Man. Comme moi, il s'est mis au service par affection et non par intérêt. M. Mac-Allan l'a pris tout jeune dans son pays, et il n'a jamais eu d'autre maître. Ils s'aiment tous les deux comme nous nous aimons, vous et moi. Et d'ailleurs le voilà indépendant et propriétaire, toujours prêt à courir pour son cher monsieur d'un bout du monde à l'autre, mais toujours sûr d'être rendu à sa liberté et à son chez-lui : c'est une existence honorable et douce.

— Eh bien! où veux-tu en venir?

— A vous dire que si vous épousiez Mac-Allan...

— Est-ce une question adroite, ma Jennie? Je n'y répondrai pas encore.

— Vous n'avez plus de confiance en moi?

— Depuis que je ne t'en inspire plus. Voyons, vas-tu me dire que tu songes à épouser M. John?

— Eh bien! pourquoi n'y songerais-je pas?

— Tu te moques de moi! Est-ce que Frumence est mort?

— Frumence a renoncé à moi.

— Tu mens, Jennie!

— En voulez-vous la preuve? Lisez.

Je lus. « Oui, Jennie, je le comprends, je ne puis être votre appui d'ici à bien longtemps peut-être, et peut-être jamais! Une destinée que je dois bénir ranime les forces de l'abbé, et le voilà qui fait avec la vie un nouveau bail. Vous avez raison de me dire que, pour vous et pour Lucienne, mon triste village serait une tombe, et que persister à placer en vous mon avenir en de telles circonstances serait presque un crime. Il me faut donc ou désirer la mort de mon bienfaiteur, ce qui est inadmissible, ou renoncer à un rêve qui n'était pas fait pour moi. Vous le dites, et je le crois, habitué que je suis à vous regarder comme la personne la plus sage et la plus morale qui existe. Je ne regrette pas l'illusion dont je me suis si longtemps nourri. Je lui dois une jeunesse pure, l'emploi de ma force intellectuelle et le pli des hautes pensées. Ce qui me reste de mon songe évanoui est donc un trésor sans prix, et, loin de l'appeler déception, je l'appelle bienfait. Je vous suis à jamais reconnaissant de ne me l'avoir pas retiré trop vite et trop brusquement. Me voilà homme et même homme mûr par l'esprit, habitué à me trouver plus heureux du devoir accompli qu'éprouvé par l'isolement, complétement insensible aux privations, et calme comme les immobiles rochers qui nous séparent.

« Merci, Jennie, c'est à vous que je dois cela, noble femme. Laissez-moi vous dire que, quelque parti que vous preniez par la suite, soit avec Lucienne, soit à part d'elle, vous me trouverez toujours votre serviteur actif et dévoué, si je suis libre, votre ami fidèle et inébranlable, si je suis enchaîné. »

— Jennie, m'écriai-je, tu es dupe de la force morale de Frumence! Il souffre beaucoup, tu veux le tuer. Quel est ce caprice? Lui as-tu fait pressentir que tu avais un autre mariage en vue? Cela est-il vrai? cela est-il possible? Tu pourrais préférer un homme que tu connais depuis quelques mois à celui qui t'aime depuis tant d'années?

— Il ne s'agit ni de préférence ni de mariage, répondit Jennie; j'ai la ferme intention à présent de rester libre, j'en ai le goût et le droit. Je n'ai rien fait pressentir à Frumence, rien fait espérer à John; seulement je suis bien maîtresse de penser que, si j'avais quinze ans de moins, je ferais plus sagement de choisir John que Frumence. Frumence est trop au-dessus de moi par son éducation.

— Ce n'est pas vrai, tu comprends tout, toi!

— Je comprends, ce n'est pas assez. Nous ne gagnerions pas notre vie ensemble. Et puis il est trop jeune; il voudrait peut-être de l'amour, je n'en pourrais plus avoir. Je me trouverais ridicule.

Ou, si j'en avais, j'arriverais peut-être à la jalousie, et mieux vaut la mort! Non, non, Frumence me convient si peu que vous me verriez au désespoir s'il me fallait l'épouser; mais vous voyez bien que cela n'est pas nécessaire à son bonheur. C'est mal de dire que je suis sa dupe. Si la raison de Frumence était une grimace et sa vertu un semblant, il serait méprisable, et Marius aurait eu raison de l'appeler cuistre.

LXVIII.

Je ne savais que répondre aux argumens serrés de Jennie, et comme elle me fit un grand éloge de John, j'arrivai à croire que ma sage et tranquille amie avait subi une sorte de fascination plus impérieuse que la longue affection de Frumence. John n'était plus jeune, et il n'avait jamais été joli garçon, je présume; mais il avait de la physionomie, des recherches, de la distinction et un certain esprit. Il avait beaucoup vu, et Mac-Allan s'était donné la peine de lui beaucoup expliquer. On peut dire qu'à beaucoup d'égards il était une sorte de reflet de son maître, et puisque le maître me paraissait charmant, pourquoi Jennie ne trouverait-elle pas charmant l'honorable serviteur?

Quand je fus seule un instant et livrée à mes réflexions sur cette étrange aventure, je vis clair dans l'ingénieux sacrifice de Jennie. Persuadée que j'aimais Frumence, elle avait travaillé depuis trois mois dans ses lettres à le détacher d'elle entièrement. C'était le premier acte de son œuvre. Le second, elle venait de le jouer avec moi. Il s'agissait de me faire croire qu'elle eût pu, qu'elle pouvait peut-être en aimer un autre. Le troisième acte serait, à coup sûr, de chercher à rendre Frumence amoureux de moi.

Sublime femme! sa tendresse pour moi la rendait folle, car pour devenir diplomate il fallait bien qu'elle fût hors d'elle-même et comme enivrée de la joie de son sacrifice. Cette fois je ne me fâchai point contre elle. Je fus attendrie, et je pleurai, la tête dans mes mains. Il faisait, je m'en souviens, une nuit sombre et douce. Il avait plu, le ciel était bas et couvert d'un voile gris sur lequel couraient des nuées plus sombres, indécises, sans forme appréciable. Tout était muet et comme perdu dans le vague mystère de cette soirée sans crépuscule. On était pourtant au 24 juin, et, s'il n'eût fait chaud, on se serait cru à la fin d'octobre. Les torrens gonflés parlaient seuls au loin. Le village était déjà profondément endormi, et les fraîches senteurs des plantes, les parfums de la mousse et des feuilles mouillées s'exhalaient par ondes, portées par des brises insensibles. Mes nerfs, longtemps irrités, étaient complétement dé-

tendus. Je me sentais vivre sous l'influence d'un climat nouveau. Ce n'était plus la Provence âpre ou énervante, c'était un pays de végétation propre au recueillement de l'âme et à l'assouplissement des organes. Je me trouvais bien, sage, reposée, lucide.

Calmée et vaincue par la générosité de Jennie, je reconnus tout à coup que je n'avais aucun désir vrai d'en profiter. Je n'étais plus une petite fille complétement ignorante des conséquences de l'amour et des fins de l'hyménée. J'avais trop lu l'histoire et trop étudié la nature pour ne pas me rendre compte des mystères que l'imagination couvre souvent de voiles si trompeurs. En songeant à ce que pourrait être mon union avec un homme aussi raisonneur et aussi réfléchi que moi-même, — et Frumence était cet homme-là, — je me pris à sourire. Je reconnus que le trouble divin ne pourrait jamais s'emparer de deux êtres qui avaient tant analysé la vie, le cœur humain, la philosophie et la morale ensemble. En supposant que Frumence pût oublier Jennie, ou qu'il ne l'eût jamais aimée, il était encore impossible qu'il eût pour moi le sentiment spontané que j'éprouvais le besoin de connaître et d'inspirer. Il me connaissait trop, il m'avait trop enseignée, raillée, redressée, critiquée et reprise comme son écolière, pour faire de moi une idole à un moment donné. Et moi, je me l'avouais désormais bien franchement à moi-même, je voulais être l'idole de quelqu'un, ne fût-ce qu'un jour en ma vie. J'en avais le droit, puisque je me sentais capable d'éprouver l'adoration dont je serais l'objet. L'amour m'apparut enfin, splendide et riant, et l'austérité sublime de Frumence, qui se résignait à perdre Jennie en disant que le devoir accompli était la plus douce des joies, me fit si grand'peur que je courus retrouver Jennie pour la supplier à genoux et à mains jointes de m'en préserver.

— Abandonne ton projet, lui dis-je, il est insensé, déplaisant, anti-humain. Je n'aime pas Frumence. Il a été pour moi une espèce de maladie de l'imagination. Oui, tu avais deviné, mais mal compris et mal interprété. J'avais besoin d'aimer, et il était le seul homme de mérite que j'eusse jamais connu : nécessairement c'est lui dont l'image m'obsédait; mais crois bien qu'elle me causait plus de peur que d'ivresse, et à présent que je me connais mieux, je frémis à l'idée d'un pareil amour comme à celle d'un inceste. J'aime Frumence comme mon père, mais pour lui mes sens seraient de glace. Oui, laisse-moi tout dire! Nous voici dans la crise de mon entier développement, et il ne faut plus t'effrayer si je te parle comme une femme à une femme. Ton enfant est devenue ta fille, elle ne veut plus avoir de secrets pour toi du moment qu'elle n'en a plus pour elle-même. Je comprends à présent tout ce que tu

craignais de m'expliquer. Je me connais et je me gouverne, parce qu'en même temps que je me sens vivre, je sais pourquoi je vis. Tu avais raison, Jennie, il faut aimer : donc je veux aimer; mais je ne saurai pas donner mon âme à demi : je veux adorer. Je n'adorerai jamais Frumence! je le respecte trop et je le craindrais. Je serais devant lui comme devant un beau livre qu'il s'agit de traduire sans contre-sens, et sur lequel on ne tarde pas à s'endormir quand on est jeune, que le soleil vous appelle en pleins champs, et qu'on est enfermé avec une tâche trop sérieuse. Frumence et toi, qui ne riez jamais et qui avez franchi toutes les montagnes de la fatigue, toutes les profondeurs de la souffrance, vous serez bien ensemble, à l'état de dieux vainqueurs des monstres. Je ne plaisante pas, Jennie : il n'y a rien pour moi au-dessus de vous deux; mais il y a en dehors de vous quelque chose de terrible et d'enivrant que vous ne pouvez pas plus l'un que l'autre me donner. Arrière ton beau Frumence! il est trop beau pour moi. Je veux un cœur plus jeune, fût-il dans la poitrine d'un homme de quarante ans. Que Mac-Allan vienne et qu'il me dise encore que je suis belle, qu'il me trouve parfaite, qu'il me veut ruinée, bannie, sans nom, qu'il n'a jamais aimé, que je suis la première émotion de sa vie : je sais fort bien que tout cela sera absurde et absolument faux; mais qu'il le dise naïvement, qu'il se le persuade, qu'il le jure de bonne foi, et je le croirai, et je serai heureuse de le croire! Voilà l'amour, Jennie; il n'y en a pas d'autre. C'est une chimère, si tu veux, c'est une folie, dirait Frumence. Assez de raison comme cela! assez de rectitude d'idées, assez de déductions, assez d'analyses, assez de distinctions logiques, assez de philosophie transcendante, j'en suis lasse! Je veux connaître cette délirante chimère et plonger dans cette immense folie. Laisse-moi aimer comme je l'entends, Jennie, et ne me parle jamais de Frumence; il me tuerait ou il m'exaspérerait. J'en viendrais vite à le haïr ou à le railler, ce qui serait pire. J'ai en lui le meilleur des amis; ne me l'ôte pas pour me donner un mari odieux!

LXIX.

Jennie m'écoutait avec autant de stupeur qu'elle m'en avait causé une heure auparavant. Elle prit maternellement ma tête dans ses mains; elle me regarda dans les yeux. Elle interrogea mon pouls comme eût fait un médecin. — Tu peux m'examiner, lui dis-je, tu verras bien que je parle du fond de l'âme, et moi, je n'ai pas eu besoin de tant d'attention pour reconnaître que tu me mentais tout à l'heure. Allons, confesse-toi à ton tour : ma chère perfection, vous

avez menti! vous ne pourriez pas aimer un autre que Frumence, et si cela était, je perdrais quelque chose du respect que j'ai pour vous. Et si Frumence pouvait vous oublier pour moi, je cesserais de l'estimer. N'essayez donc pas des finesses auxquelles vous n'entendez rien, et qui eussent fait notre malheur à tous trois, si l'on s'y fût laissé prendre.

Jennie se mit à sourire avec une candeur attendrie et garda le silence un instant. — Vous voulez déjouer mes plans, dit-elle enfin en secouant la tête : ils étaient bons pourtant, et j'ai eu tort de vous les cacher. Voyons, pensez-y bien; si ce n'est pas Mac-Allan que vous aimez, c'est Frumence, et ne vous fâchez pas, c'est peut-être tous les deux! vous avez été enfant si longtemps que vous n'êtes pas encore aussi femme que vous croyez... Et avec cela cette éducation d'homme qui a embrouillé bien des choses sans faire de vous un homme!... Vous avez une imagination terrible qui va d'un sexe à l'autre sans bien savoir ce qu'elle veut. Tantôt vous jugez les hommes aussi froidement que si vous étiez leur égale, et puis, il vous vient un besoin de trouver votre maître, ce qui prouve bien que vous n'aurez jamais de barbe au menton et que vous êtes faite pour aimer tout bonnement quelqu'un mieux que vous-même... Mais qui? Frumence est trop sérieux, c'est vrai; mais l'autre l'est-il assez? Si vous voulez que je vous le dise, — et je crois devoir vous le dire, — Mac-Allan a déjà beaucoup aimé. John a eu avec moi une confiance qu'il n'aurait eue, je crois, avec personne au monde, et moi qui déteste les questions et les indiscrétions, j'ai été cependant curieuse. Quand il s'agit de vous, je ferais bien des choses que je trouverais mal pour mon compte.

— Eh bien! qu'as-tu appris?

— Que Mac-Allan passe pour un libertin, et que ce n'est pas un libertin; mais c'est un enthousiaste. Quand il aime une femme, il est capable de tout pour elle, rien ne lui coûte. Il traverserait le feu et la glace. Il se battrait avec une armée. Et avec cela il est persévérant, patient, dangereux par conséquent pour qui ne serait pas libre de l'écouter sans manquer à ses devoirs.

— Très bien, Jennie; s'il est ainsi, je l'aime!

— Oui, vous voilà dans le rêve de la passion, et je vois bien que vous y allez de bonne foi; mais il faut que cela dure de part et d'autre.

— Mac-Allan n'est pas capable de fidélité?

— Si fait. Il a eu d'assez longues amours, mais elles ont pris fin, puisqu'il ne s'est pas marié.

— Est-ce lui qui a trahi, ou qui a été trahi?

— Il y a eu de l'un et de l'autre, et en ce moment il inspire une

grande jalousie à quelqu'un. Donc il n'était pas dégagé d'un lien sérieux quand il s'est mis à vous aimer.

— Et il m'aime, cela est certain?

— Il vous aime, c'est très certain. John, qui connaît *ses symptômes,* comme il dit, ne l'a jamais vu plus épris.

— Alors pourquoi tarde-t-il tant à reparaître, puisque je lui ai permis de venir me voir?

— Voilà ce que John ne sait pas ou ne veut pas dire. Je crois le savoir, moi.

— Dis-le!

— Mac-Allan a été jaloux un instant. Il ne l'est plus d'une manière qui puisse vous offenser, mais il l'est encore en ce sens qu'il craint de ne pas vous plaire, et je jurerais bien que vous êtes livrée ici à l'examen de M. John, qui rend compte de vos promenades, de vos occupations, de l'état de votre humeur et de vos moindres démarches.

— Il tient peut-être un journal?

— Je n'en jurerais pas, il écrit beaucoup tous les soirs, et à moins qu'il ne compose un livre...

— C'est de l'espionnage : ceci m'offense.

— Et vous avez tort. Mac-Allan veut sérieusement vous épouser. Il ne doute pas de votre conduite, mais il veut s'assurer de vos sentimens...

— Et me donner le temps de les connaître? Eh bien! il a raison. Je me réconcilie avec sa modestie, dont je doutais; mais toute cette manière d'agir est fort sérieuse, Jennie. Pourquoi disais-tu que Mac-Allan n'était peut-être pas assez sérieux?

— Parce que le sérieux de quelques années d'amour ne suffit pas. Il faudrait être d'un caractère à aimer toute sa vie. Tel que je le connais et le devine à présent, Mac-Allan est très capable de vous attendre quelques années, s'il le faut, et de vous donner une belle lune de miel; mais après? Un homme qui est si soudain dans son admiration et qui hésite si peu à changer d'idole... A quoi songez-vous?

— A la lune de miel, Jennie! Tu as dit là un joli mot.

— Bien vulgaire, mon enfant!

— Toujours adorable. C'est l'expression d'un moment de la vie où deux êtres qui se croient faits l'un pour l'autre se préfèrent l'un l'autre à eux-mêmes. Eh bien! ma chère âme, je veux goûter ce miel de l'illusion et marcher à la clarté charmante de cet astre trompeur, mille fois préférable à l'éclat du soleil de la raison. J'ai trop de clairvoyance masculine, tu l'as dit; je veux revenir à mon sexe et croire bêtement au bonheur. A l'heure qu'il est, je sais encore trop que l'amour ne dure peut-être pas au-delà d'une lune;

mais quand cette lune brillera sur moi, elle me rendra folle et me fera croire à son éternelle durée. Eh bien! ma sagesse m'enseigne ceci, que le bonheur ne doit pas se mesurer au temps, mais à l'intensité. Un instant, disent les poètes, peut résumer une éternité de souffrance ou de joie. Voilà ce que je sens vrai aujourd'hui par intuition, et ce que Frumence n'eût jamais pu m'apprendre, il ne le sait pas. Patiente machine, il n'a pas vécu et ne peut donner la vie. Mac-Allan l'a apprise avant moi et pourra me l'apprendre. Paix à la cendre de ses anciennes amours! pardon à ses futures infidélités! Pourvu que je me sois sentie vivre un jour, je lui aurai dû mille fois plus qu'aux longues années d'étude avec Frumence!

— S'il en est ainsi, dit Jennie en soupirant, marchons! Seulement permettez-moi d'enregistrer dans ma tête tout ce que vous venez de dire, pour vous le rappeler au jour du chagrin, du soupçon ou de la colère.

— Ce sera fort inutile, Jennie. Quand ce jour-là sera venu, le souvenir de ma foi et de mon courage ne guérira pas mes doutes et mes désillusions... Mais de quoi t'inquiètes-tu? Ne sais-tu pas qu'il n'y a pas de vie sans douleur et pas de médaille sans revers? Laisse-moi donc vivre, aimer, souffrir, m'enivrer de triomphe et m'abreuver de larmes comme tout le monde. Tu m'as trop mise dans du coton. La destinée s'est jouée et se jouera toujours de la tendresse des mères. Ton enfant veut s'embarquer et braver la tempête : laisse-la donc faire!

— Allons! dit Jennie; pourvu que je vous suive dans le danger, je me résigne.

— C'est ce que je ne veux pas. Frumence...

— Frumence peut se passer de moi. Il est fort; vous, c'est autre chose.

— Mais toi...

— Moi, je n'aime que vous. Frumence le sait bien et ne l'oublie pas.

LXX.

Jennie put m'observer attentivement durant plusieurs jours; je ne changeai pas de sentiment, et si cette joie intérieure de mon triomphe ne dura guère, du moins le triomphe fut à jamais remporté, et je ne pensai plus à Frumence avec le moindre trouble. L'orage allait venir du point où le ciel était clair et riant. Telle est la vie.

Un jour, j'avais reçu une lettre de Mac-Allan vraiment charmante, pleine de promesses quant à mon avenir, et annonçant sa prochaine arrivée avec de bonnes nouvelles. « Chère Lucienne, di-

sait-il en finissant, ne soyez pas surprise de me voir tant travailler à relever l'édifice de votre vie sociale et matérielle, moi qui vous souhaitais privée de tout pour avoir la joie de vous tout donner. Hélas ! j'avais compté sans votre fierté, ce roc inexpugnable que je ne peux briser. Eh bien ! je vous ferai rendre votre ancienne existence, et alors nous traiterons d'égal à égal, à moins que, me faisant l'injure de me trouver encore trop riche pour vous, vous ne vouliez pas vous souvenir que vous apportez en dot un certain trésor inappréciable, la perfection. »

Je relisais cette lettre en marchant, lorsque je rencontrai à la promenade une personne que j'avais depuis longtemps oubliée, miss Agar Burns, dessinant un rocher et une cascatelle. Rien n'était changé dans mon ancienne gouvernante, ni ses robes voyantes, ni sa manière de porter son châle à l'envers, ni son grand portefeuille jaune, ni sa manière de dessiner faux, ni son œil distrait, ni sa figure morne, ni son attitude délabrée. J'eus un instant l'envie de me soustraire à la rencontre; mais si j'étais grandie et changée, Jennie ne l'était pas, et nous vîmes bien qu'Agar nous avait reconnues tout de suite. Je lui devais les avances; je l'abordai le plus affectueusement qu'il me fut possible.

Son accueil fut embarrassé, et, tout en me demandant de mes nouvelles, elle se retourna plusieurs fois comme si elle eût craint d'être vue, à ce point que je pensai qu'elle était venue là avec un amoureux et que je souhaitai le voir, car ce devait être un personnage bien fantastique. Mais je faisais trop d'honneur aux quarante-cinq printemps de la pauvre Agar. Je ne vis apparaître que deux jeunes *misses* singulièrement diaphanes qui se rapprochaient par hasard de leur institutrice, laquelle ne les surveillait pas mieux qu'elle ne m'avait surveillée, car elles étaient encore loin, et je jurerais qu'elles avaient chacune un volume de roman dans leurs poches.

— Ce sont vos élèves? demandai-je à miss Agar.

— Oui, répondit-elle, des filles de très grande maison, et je ne voudrais pas...

— Qu'elles vous vissent avec moi?

— C'est que... j'ai à vous parler, Lucienne, reprit-elle avec embarras. Je n'aurais pas cherché l'occasion, mais puisqu'elle se rencontre...

Je pensai qu'elle avait un petit service à me demander; je l'engageai à venir chez moi quand elle en aurait la liberté.

— Je ne l'aurai jamais, dit-elle vivement.

Et, se retournant encore, elle vit que ses élèves s'éloignaient de nouveau, charmées de la voir occupée et de pouvoir prolonger leur école buissonnière.

— Alors parlez ici, lui dis-je.

Elle fit un geste d'anxiété. Jennie comprit qu'elle la gênait, et s'éloigna aussi.

— Eh bien! miss Burns?

— Eh bien! ma pauvre Lucienne, je vous dois un conseil, s'il en est temps encore... Je ne puis croire que vous soyez perdue!...

— Je vous remercie de cette confiance, repris-je avec ironie.

— Ne le prenez pas si haut, Lucienne, vous êtes perdue de réputation. Il faut que vous ayez été bien mal conseillée ou bien mal inspirée pour venir demeurer chez M. Mac-Allan!

— Je ne suis pas chez M. Mac-Allan. Je paie un loyer au propriétaire d'une maison qui ne lui appartient plus.

— Oui, oui, je sais que tout a été concerté pour que vous fussiez dupe ou pour que vous pussiez expliquer les choses d'une manière décente; mais si vous ignorez la vérité, je dois vous la dire, après quoi ma conscience sera satisfaite. Sachez donc que votre histoire a fait trop de bruit pour ne pas être venue jusqu'à moi, et, grâce à la notoriété de lady Woodcliffe et à celle de M. Mac-Allan, elle n'a pas moins occupé l'opinion en Angleterre qu'ici. M. Mac-Allan est un homme de beaucoup d'esprit que j'ai rencontré autrefois dans le monde, mais c'est un Lovelace que les femmes vertueuses n'estiment pas. Ses relations avec votre belle-mère sont connues de tout le monde et datent de si loin que je ne comprends pas votre aveuglement. Tout le monde s'est dit que c'était une vengeance de femme contre des persécutions de marâtre. Ces persécutions ont été d'abord mal accueillies dans le public; mais quand on a su que vous acceptiez beaucoup d'argent (on a parlé d'un chiffre énorme) pour renoncer à un nom contestable qui eût dû cependant vous être cher, quand on a su en outre que vous vous laissiez courtiser par le rival de votre père, on s'est tourné contre vous et on s'est promis de ne jamais vous accueillir nulle part. C'est pourquoi, et je vous en demande pardon, je ne puis aller chez vous, et ne puis même me laisser surprendre par mes élèves causant avec vous. Je perdrais ma place, si leurs parens le savaient. Adieu donc, Lucienne; faites votre profit de ce que je vous ai dit, à moins que vous ne soyez une créature perverse, auquel cas vous vous moquerez de ma sollicitude et dédaignerez ma compassion.

En parlant ainsi, Agar avait rebouclé son portefeuille et relevé son châle, qu'elle serra autour de ses flancs plats comme si elle eût craint le contact de son vêtement avec le mien, et elle s'éloigna à grands pas, sans me donner le temps de lui répondre.

Jennie me trouva bien agitée. Je lui cachai l'insulte que je venais de recevoir, cela faisait partie du martyre que je m'étais prescrit de subir pour l'amour d'elle; mais je lui fis part des insinuations de

miss Agar sur le compte de M. Mac-Allan. — Il faut, lui dis-je, qu'il y ait là-dessous quelque chose de vrai, puisque c'est la seconde fois qu'on m'en avertit. Ne sais-tu rien? John est-il impénétrable sur ce point? Quelle est cette femme jalouse de moi dont il t'a parlé?

— Je ne sais pas, dit Jennie; mais si Mac-Allan a porté le déshonneur dans la maison de votre père, et qu'il songe à vous épouser, il est un malhonnête homme. Or comme cela n'est pas, qu'il a une bonne réputation, un état qui exige l'honorabilité... Non, cela n'est pas, Lucienne! C'est une invention de Mme Capeforte, avec qui miss Agar était très bien, et avec qui elle est peut-être restée en correspondance. Ce propos-là vous vient donc de deux femmes dont l'une est méchante, l'autre sotte. Vous ne devez pas y faire plus d'attention la seconde fois que la première.

Jennie ne put me rassurer. Je fus comme exaspérée tout le reste du jour, et je ne fermai pas l'œil de la nuit.

— Sais-tu, dis-je à Jennie le lendemain matin, que s'il y a seulement une apparence de vérité à cette histoire, je suis ici dans une situation honteuse, impossible? Mac-Allan a beau ne pas croire que je sois la fille de M. de Valangis, il ne peut pas non plus affirmer le contraire, et dès lors il me déshonore après avoir avili mon père.

— Il va arriver, reprit Jennie. Vous aurez une explication là-dessus, il le faut!

— Oui, il va arriver, et je vais peut-être l'aimer follement, car sa dernière lettre est passionnée; elle m'a donné la fièvre... Il faut fuir, Jennie, je ne veux le revoir que complétement justifié.

— Donnez-moi jusqu'à demain, reprit Jennie. Je saurai à tout prix la vérité.

— Mais s'il arrive ce soir?

— Eh bien! je la saurai tout de suite.

Elle me quitta vivement. Qu'allait-elle faire? Ce cœur intrépide était capable de tout pour moi. Elle alla trouver John. Elle avait vu dans son petit salon particulier, car il était logé comme un *gentleman*, plusieurs portraits de femmes qu'il disait être des figures de fantaisie ou des miniatures d'originaux inconnus achetés autrefois par son maître. J'avais admiré quelques-uns de ces ouvrages, et Jennie s'était dit que ce pouvaient être les portraits des anciennes maîtresses de Mac-Allan, ramassés par son valet de chambre. Elle plaida héroïquement le faux pour savoir le vrai. — Savez-vous ce qui nous arrive? dit-elle à John : on nous réclame le portrait de lady Woodcliffe!

John sourit d'un air d'incrédulité. Nous ne recevions de lettres que par ses mains.

— Vous ne me croyez pas? reprit Jennie. Hier, vous avez pu voir

de loin une dame qui parlait secrètement à mademoiselle. C'est son ancienne gouvernante anglaise. Elle connaît lady Woodcliffe; elle était chargée du message.

— Faites-le voir, dit John.

— C'était une commission verbale. Lequel de ces portraits représente lady Woodcliffe?

— Celui-ci, dit John en lui montrant une gravure. Cette dame a eu une grande réputation de beauté. Sir Thomas Lawrence a fait son portrait, on l'a gravé et publié. Si elle le réclame, on peut lui dire qu'on l'a payé; il est dans le commerce.

— Il n'en est pas moins vrai que M. Mac-Allan a été l'amant de cette dame? Tout le monde le sait.

— Excepté moi, répondit John impassible.

— Non, vous savez tout. Je vous croyais honnête homme; vous ne l'êtes pas, si vous vous prêtez aujourd'hui à une infamie.

— Mon maître est incapable de m'employer à une infamie.

— Prouvez-le! vous le pouvez. Votre maître va certainement dire la vérité à Mlle Lucienne, qui compte la lui demander sur l'honneur. Faites vis-à-vis de moi la même chose : jurez-moi sur l'honneur qu'il n'y a jamais rien eu entre votre maître et la femme du marquis de Valangis. Jurez, John, car je jure de vous croire.

John pâlit, trembla et resta court. C'était un honnête homme; Jennie lui serra la main, et comme il voulait donner quelques explications : — Je ne veux rien savoir de plus, lui dit-elle, et elle accourut me rejoindre en s'écriant : Partons! c'est une question d'honneur et de dignité; vous aurez tout le courage qu'il faut.

En deux heures, nos paquets furent faits. — A quoi bon partir? nous dit le pauvre John consterné; mon maître vous eût donné des explications satisfaisantes, et il vous les donnera. Il ira vous trouver; n'espérez pas qu'il ne vous retrouvera pas, fussiez-vous bien cachées. Moi-même, je vous déclare que je vais vous suivre pour l'avertir, c'est ma consigne, et je n'y manquerai pas.

J'avais réfléchi tout en faisant mes malles. Je m'attendais parfaitement à ce que John allait faire.

— Je me cache si peu de vous, lui dis-je, que je comptais sur votre compagnie. Ayez-nous une voiture pour Nice. De là nous prenons la terre ou la mer, et nous allons au plus vite à Toulon. Il est inutile d'en avertir votre maître. Je vais le lui écrire. En effet, j'écrivis à Mac-Allan ce qui suit :

« Vous m'avez donné le temps de m'interroger. Je vous en remercie. Je vois clair dans ma conscience à présent. J'aime quelqu'un et ne puis être à vous.

« LUCIENNE. »

J'écrivis cette lettre en double, afin qu'il en reçût une à Paris et l'autre à Sospello, s'il était déjà en route; puis j'en écrivis une à lady Woodcliffe, marquise de Valangis, à l'*Hôtel-des-Princes*, à Paris :

« Milady, je romps le traité que j'ai signé avec vous. J'ai reconnu que je n'avais aucun droit au nom de Valangis, non plus qu'à l'héritage dont vous m'aviez offert le dédommagement. Dans cette situation, je ne puis rien accepter de vous, et vous autorise à faire de ma déclaration tel usage qu'il vous plaira.

« LUCIENNE. »

Sans consulter Jennie et sans lui dire ce que contenaient ces deux lettres, je les cachetai et les remis moi-même au facteur, que je guettai avec soin et ne perdis pas de vue avant qu'il ne fût bien loin avec mes missives dans sa boîte.

Mes derniers vaisseaux étaient brûlés. Mon ennemie pouvait faire prononcer le jugement sans autre contestation et sans autre preuve que mon aveu. Jennie était à jamais à l'abri du danger des poursuites, et moi, j'étais affranchie de la honte de ma transaction. Il n'y avait plus de procès possible, et j'étais maîtresse de rentrer en France. D'autre part, je donnais à entendre à Mac-Allan que j'avais aimé et que j'aimais toujours Frumence. Je déclarai à Jennie que je voulais aller passer quelques jours aux Pommets pour donner de la vraisemblance aux soupçons. Elle ne fit point d'objections. John n'essaya pas de retarder notre départ. Nous étions si résolues à nous en aller, fût-ce à pied, que la violence seule eût pu nous retenir. Il écrivit à son maître et nous amena une voiture de louage. Je réglai tous mes comptes avec lui, c'était l'argent de Jennie. Je la dépouillais cette fois sans scrupule. Notre honneur était un fonds commun, indivisible. Le soir même, nous partions pour Toulon par la diligence. Nous ne vîmes pas John y monter avec nous, il resta caché sur l'impériale; mais à Toulon nous le trouvâmes tout prêt à nous aider à repartir pour les Pommets. Quand nous fûmes installées au presbytère, il disparut sans nous rien dire.

Frumence ne revenait pas de sa surprise. Il était loin de soupçonner le rôle qu'il jouait cette fois entre Mac-Allan et moi. Il crut que je venais le trouver pour lui demander conseil, et il nous céda son logement pour aller demeurer chez Pachouquin.

GEORGE SAND.

(*La septième partie au prochain n°.*)

MAURICE DE SAXE

V.

DE FONTENOY A MAESTRICHT. — LA GUERRE ET LA COUR. — DERNIÈRES CAMPAGNES.

I.

De Fontenoy à Maëstricht, quelle route de gloire pour Maurice de Saxe (1)! Ce n'est pas seulement la grande étape de sa vie; on peut dire qu'il n'en est pas de plus belle dans l'histoire militaire du XVIIIe siècle, du moins jusqu'à l'heure où se lèveront les soldats de 92. L'Angleterre et la Hollande, associées aux rancunes de Marie-Thérèse, ont juré d'abaisser la France. Nos victoires, au lieu de les décourager, ne font qu'irriter leur colère. En vain offrons-nous la paix à l'ennemi; point de paix, point de trêve, il faut que les vainqueurs de Fontenoy finissent par être humiliés. L'acharnement britannique et la ténacité hollandaise, exaspérés encore par l'orgueil autrichien, nous opposent un formidable obstacle. Maurice a senti cela, et il redouble de vigilance pour ne rien livrer au hasard. Cet esprit qui rêve si volontiers en temps de paix n'a jamais été plus prudent qu'au lendemain de Fontenoy. L'ivresse de la victoire ne le trouble pas un instant. Lorsque Frédéric le Grand l'appellera un jour le Turenne de la France au XVIIIe siècle, il pensera surtout à cette période de sa vie. Qui aurait pu croire que ce soldat toujours prêt à se battre, celui qu'on accusait de mener les Français *à la tartare*, montrerait tout à coup tant de prudence et de solidité? Solidité, c'est le mot qui revient sans cesse dans les lettres qu'il

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai, du 1er juin, du 1er juillet et du 1er août.

échange avec le maréchal de Noailles, un peu étonné de cette inaction. Maurice a tracé son plan et il s'y tient, dût-il déplaire au roi, au comte d'Argenson, à toute la cour, dût-il même encourir les reproches de son vieil ami, l'impétueux maréchal de Noailles. Il veut s'établir fortement sur son terrain, n'avancer que pied à pied et ne frapper qu'à coup sûr. Il écrira un jour au roi de Prusse : « Les Français sont ce qu'ils étaient du temps de César et tels qu'il les a dépeints, braves à l'excès, mais inconstans, fermes à se faire tous tuer dans un poste, mauvais manœuvriers en plaine... J'en tire le parti que je puis, et je tâche de ne rien donner de capital au hasard. » Depuis cette époque, et chaque fois qu'ils ont eu à leur tête des manœuvriers de génie, les Français ont prouvé qu'ils n'étaient pas de mauvais manœuvriers en plaine; Maurice, en signalant nos défauts, avoue ce qui lui manque à lui-même. Qu'importe? il a tiré parti et de ses troupes et de ses facultés propres; bien plus, il a su contenir sa témérité naturelle pour ne pas exposer aux retours de la fortune les grands intérêts dont il était chargé. Aussi que voit-on de Fontenoy à Maëstricht? Une série d'opérations constamment heureuses, siéges, combats, prises de villes, conquêtes de provinces, et au milieu de tant de succès de détail deux grandes batailles rangées, deux victoires qui soutiendront la gloire de Fontenoy, si bien que l'opinion publique, déjà si éveillée cependant, oubliera dans sa joie les maux d'une guerre absurde, l'épuisement de nos ressources, le dépérissement du pays, et que cette noble France, tout en marchant vers l'abîme où la pousse la vieille monarchie, fera retentir pendant trois ans comme un perpétuel *Te Deum*.

Tournay s'était rendu quelques jours après la victoire de Fontenoy (22 mai 1745); la citadelle, construite par Vauban à l'époque où nous possédions la Flandre, ne tarde point à suivre l'exemple de la ville. Défendue avec vigueur par une garnison austro-batave, elle est obligée de capituler le 19 juin. Trois semaines plus tard, Gand est enlevé en quelques heures. Vainement les alliés ont-ils envoyé un corps de six mille hommes pour protéger la ville; le comte Du Chayla, sur les indications de Maurice, coupe le chemin à l'ennemi, l'arrête, le disperse, tandis que le comte de Lowendal, ami et disciple du comte de Saxe, renouvelle sous les murs de Gand la merveilleuse escalade de Prague. Même rapidité dans l'exécution, même humanité après le triomphe : à peine quelques hommes tués dans la petite troupe du comte, et toute une garnison prisonnière; une grande ville abandonnée au vainqueur, et nul pillage, nul désordre. Il est évident que le comte de Lowendal, au moment où il commence une carrière nouvelle sous les drapeaux de la France, se souvient du premier exploit par lequel Maurice s'est illustré en Bohême. Pourquoi donc oubliera-t-il si tôt ce grand exemple? Pourquoi

Maurice lui-même sera-t-il infidèle à ses débuts? Serait-il vrai que le désintéressement chez certains hommes de guerre est le privilége de la jeunesse, et que bientôt l'habitude d'une grande existence, les tentations du commandement, l'ivresse du pouvoir absolu jointe à l'ivresse de la guerre, développent dans les meilleures natures une cupidité honteuse? Un jour viendra où les *pilleries* du comte de Saxe et du comte de Lowendal arracheront des cris de fureur ou plutôt des exclamations de dégoût au marquis d'Argenson. Nous nous garderons bien de dissimuler ces ombres. Si l'étude d'un personnage illustre nous attire, c'est par ses rapports avec l'histoire générale, et dans la biographie comme dans l'histoire la justice est la loi souveraine de l'écrivain. Nous ne demanderons pas même si les mœurs de l'époque n'atténuent pas les crimes des *Verrès*, comme d'Argenson les appelle, si le gouvernement n'était pas au pillage, et si des maréchaux sans cesse attaqués par des cabales puissantes, en lutte avec des princes du sang, n'étaient pas entraînés à s'indemniser eux-mêmes par la prévision de leur chute prochaine. Bien loin d'invoquer ces excuses indignes, nous condamnerons doublement nos héros en leur rappelant les heures de gloire sans tache : à Maurice, gouverneur des Flandres, nous opposerons le vainqueur de Prague; à Lowendal, déshonorant par des vols effrontés sa prise de Berg-op-Zoom, nous opposerons le vainqueur de Gand.

Gand et Tournay une fois occupés par nos troupes, la première ligne des défenses ennemies était brisée. Grammont, Ninove, Alost, à la seule nouvelle de la prise de Gand, envoient des députés au roi pour faire leur soumission. Une division sous les ordres du marquis de Souvré ayant paru devant Bruges le 18 juillet 1745, les bourgeois s'empressent d'ouvrir les portes. Ce jour-là même, Lowendal commence le siége d'Oudenarde, et le 21, à six heures du soir, le gouverneur est forcé de se rendre. Le 11 août, le duc d'Harcourt ouvre la tranchée devant Dendermonde, et le lendemain la garnison met bas les armes. Ostende, avec une garnison de quatre mille hommes et sans cesse ravitaillée du côté de la mer, essaie en vain de nous arrêter; Lowendal pousse les travaux avec tant de vigueur que le commandant de la place arbore le drapeau blanc dès la matinée du 23. Rien ne résiste à l'élan de nos soldats, soutenus par un corps de génie que nous envie toute l'Europe. Nieuport, à l'abri de ses écluses qui semblent le rendre inaccessible, tombe aussi, au bout de quelques jours, sous les coups de Lowendal (5 septembre). Nieuport, Ostende, c'étaient les points de communication directe entre l'Angleterre et les Pays-Bas autrichiens; voilà les chemins rompus, grâce aux victoires du disciple de Maurice, et les Anglais n'ont plus que les ports de Hollande pour pénétrer sur le théâtre de la guerre.

Après ces trois mois de succès, résultats de la journée de Fontenoy, le roi était reparti pour Paris le 1er septembre, laissant le maréchal de Saxe continuer ses conquêtes. Pourquoi, dès ce moment, voit-on une sorte d'inaction subite au quartier-général? Maurice ignore-t-il donc qu'il est entouré d'envieux et qu'il va fournir des armes à ses ennemis? Tant que le roi était au camp, il fallait bien que le maréchal donnât signe de vie; le roi n'y est plus, que devient ce vainqueur agonisant? Excellent texte à développer pour des gens de cour. Cet esprit de méchanceté qui était alors le génie des hautes classes, cet esprit que le poète Gresset allait représenter sur la scène et que d'Argenson met à nu dans son *Journal* (1), trouvait là une proie toute préparée. — Ses débauches l'ont tué, disaient les uns; son corps s'affaisse et sa tête déménage. — Il veut prolonger la guerre, disaient les autres, une guerre commode aux chercheurs d'aventures; des forces supérieures, des succès faciles,... en ménageant les choses, cela peut durer longtemps. — Louis XV, après la victoire de Fontenoy et pendant les succès qui suivirent, avait comblé Maurice de ses faveurs : sans parler des priviléges de cour, du *droit d'entrer au Louvre en carrosse*, du *droit de séance sur un tabouret devant leurs majestés et les enfans de France*, droits accordés au maréchal de Saxe ainsi qu'*à la dame son épouse, s'il venait à se remarier*, et qui devaient passer *à l'aîné de ses enfans et descendans mâles nés en légitime mariage*, sans parler, dis-je, de ces priviléges, si enviés dans ce monde-là, mais auxquels Maurice ne tenait guère, le roi lui avait donné une pension annuelle de 40,000 livres, auxquelles s'ajoutèrent bientôt les 120,000 livres du gouvernement d'Alsace, laissé vacant par la mort du maréchal de Broglie. C'est aussi à cette époque qu'il lui fit don du château de Chambord avec toutes ses dépendances. Quels sujets d'envie pour tant de courtisans rapaces! Jamais la corruption des mœurs, la prodigalité fastueuse, n'avaient engendré pareilles convoitises. Princes du sang, haute noblesse, maréchaux, ducs et pairs, tous mordaient à belles dents sur le trésor public : véritable curée dont plusieurs témoins, coupables eux-mêmes, nous révèlent aujourd'hui les scandales. Excepté le maréchal de Noailles, un des plus acharnés pourtant, s'il faut en croire le marquis d'Argenson, à ce pillage de la France, tous les grands seigneurs du temps enviaient la fortune de Maurice et se déchaînaient contre lui. A leur tête s'agitait un des chefs de la maison de Condé, le prince de Conti, esprit hautain et brouillon, intelligence médiocre surmenée à tort et à travers par une ambition sans limites. On le verra bientôt entrer en lutte ouverte

(1) « Cette sagacité alerte qui découvre le ridicule, qui le saisit, qui exprime légèrement sa critique, est le génie et la supériorité du temps. » *Journal et Mémoires du marquis d'Argenson*, publiés par M. Rathery, t. V, p. 86; Paris 1863.

avec le maréchal de Saxe; on verra le maréchal lui tenir tête, le vaincre, le chasser du théâtre de la guerre, et provoquer ainsi une haine qu'il paiera peut-être de sa vie en ce duel mystérieux du bois de Chambord dont la tradition a conservé le souvenir. Or nous voici à l'heure où les hostilités commencent; le prince de Conti croit le moment favorable pour désarçonner ce général hydropique qui ne donne plus signe de vie. Puisque le comte Maurice n'ose poursuivre les *conquêtes du roi* (1), qu'il aille se faire soigner à Chambord! Malheureusement le prince de Conti et ses partisans n'étaient pas les seuls à parler de la sorte; c'était l'opinion du marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères, sincère ami du bien de l'état et attentif à tout ce qui pouvait aggraver les maux de la monarchie; c'était l'opinion du comte Loss, ministre de Saxe auprès de la cour de Versailles, observateur habile et fort impartial en cette question, puisqu'il s'intéressait non pas aux triomphes de la France, mais au succès personnel de Maurice. Nous voyons dans les dépêches du comte Loss qu'il est fort étonné, comme tout le monde à Versailles, de l'inaction du vainqueur de Fontenoy. Faut-il croire que les souffrances de Maurice avaient ralenti son ardeur? Nullement; un secrétaire du comte Loss, qui visita le maréchal à cette époque, écrit que le comte Maurice ne souffre plus qu'à la main droite, et que d'ailleurs, au plus fort de son mal, l'intelligence est restée chez lui aussi nette, la volonté aussi ardente que jamais. Est-ce donc qu'il voulait prolonger la guerre, comme l'en ont accusé les partisans de la paix? Je ne le crois pas davantage. Ses lettres au maréchal de Noailles et au roi de Prusse nous le montrent préoccupé du seul désir de ne pas compromettre par une imprudence les brillans résultats de la campagne. Dès le lendemain de Fontenoy, il s'est tracé le plan auquel il veut demeurer fidèle. Son système, bon ou mauvais, mais loyalement conçu, était de briser la première ligne de défense des Pays-Bas autrichiens, et une fois cette frontière reprise sur la coalition européenne, une fois maître des places fortes entre Tournay et Ostende, de s'y établir solidement pour garder nos conquêtes. En s'avançant trop vite, on

(1) Les courtisans étaient d'accord pour attribuer au roi, au roi tout seul, les conquêtes des mois de juin, juillet et août 1745; Voltaire lui-même ne tient pas un autre langage dans son *Précis du siècle de Louis XV*. L'opinion publique considérait les choses sous un jour bien différent. L'annaliste Barbier, interprète fidèle du tiers-état, c'est-à-dire de la bourgeoisie et de l'armée, voit partout la main du comte de Saxe. Projets et dispositions, tout lui appartient. La prise de Gand, d'Oudenarde, d'Ostende, de Nieuport, ce n'est pas seulement l'œuvre des lieutenans inspirés par lui, c'est la sienne. A chaque victoire, à chaque surprise, Barbier s'écrie : « Un nouveau coup du comte de Saxe! » Il est bon de noter cette confiance de l'opinion, qui expliquera la fière attitude de Maurice en face des cabales princières, des intrigues ministérielles, et qui obligera le roi lui-même, si souvent froissé par la rudesse du maréchal, à plier devant lui.

peut être réduit un jour à reculer. Maurice, qui ne veut pas reculer, assure chacun de ses pas avec une précision géométrique. Au reste, les plaintes des gens de cour retentiront jusque dans le camp des alliés sans lui causer nul déplaisir. Qu'on se moque de ses souffrances, qu'on le renvoie aux invalides de Chambord, tant mieux, si l'ennemi trompé se défie moins de ses entreprises. C'est ainsi que, méprisant les criailleries de Versailles, résistant à l'impatience du roi, aux conseils du maréchal de Noailles, aux remontrances du comte d'Argenson, il prépare de glorieux faits d'armes qui justifieront ses lenteurs.

Maurice a employé les quatre derniers mois de l'année 1745 à organiser sa conquête; Tournay, Dendermonde, Bruges, Ostende, Nieuport, sont occupés par nos troupes; le quartier-général est à Gand. L'armée, pleine de confiance, attend gaîment la fin de l'hiver et la reprise des hostilités. Personne, excepté deux ou trois confidens intimes, ne soupçonne que le maréchal a déjà conçu le plan d'une expédition qu'il doit accomplir en plein hiver, et qui mettra entre ses mains la moitié des Pays-Bas. Les alliés sont bien un peu étonnés de le voir passer à Gand la mauvaise saison, quand il lui serait si facile de se rendre à Paris; mais la maladie de Maurice est une explication toute naturelle. Maurice, il le dit sans cesse pour qu'on le répète, a commandé à Paris une voiture d'une forme particulière, qui lui permettra de s'étendre et de supporter les fatigues de la route; il ne partira pas sans cette voiture, et il ne compte guère la recevoir avant le mois de février. En attendant, il s'accorde des loisirs. Il a fait venir des coqs d'Angleterre, et chaque jour ces vaillantes bêtes, lâchées l'une contre l'autre, lui donnent une sorte de tragi-comédie. A ces amusemens tout britanniques, le disciple d'Adrienne Lecouvreur joindra bientôt des plaisirs parisiens. En cette même année 1746, l'aimable, l'ingénieux Favart, celui que Voltaire appelle le Molière de l'opéra, dont Quinault est le Racine, est chargé par Maurice de lui organiser un théâtre au quartier-général. Vivent les chansons et la musique de France! elles entretiennent la gaîté du soldat et dissimulent aux yeux de l'ennemi les plans du général. Qu'elle est charmante et vraiment française, cette troupe d'enfans sans soucis! Nous la retrouverons plus d'une fois mêlée aux incidens de notre histoire, tantôt annonçant la bataille du lendemain à la grande surprise de l'assemblée et chantant d'avance le chant de victoire, tantôt, hélas! offrant au voluptueux Maurice des tentations qui feront son tourment et sa honte. Il y a là une *gentille fée*, Justine Duronceray, mariée tout récemment à Favart, qui inspirera au maréchal une passion frénétique, et qui, se moquant des menaces aussi bien que des promesses, en butte à de lâches intrigues, poursuivie, jetée au fond d'un cachot, gardera

purs et intacts la dignité de son art et l'honneur de son nom : rare leçon donnée par une comédienne à une société corrompue! Mais nous n'en sommes pas encore à ce triste épisode de la vie du comte de Saxe. Il s'amuse innocemment en amusant l'ennemi. Laissez les coqs se battre, laissez la *fée*, comme dit Maurice, fredonner les ariettes joyeuses du Molière de l'opéra; Maurice, pendant ce temps, a ses projets en tête. On l'accusait de ne rien faire à la fin de 1745; on l'accusera plus tard, et ces reproches ont été répétés par des historiens de nos jours, on l'accusera, dis-je, dans les dernières périodes, de ne songer qu'aux opérations qu'il dirige, de tout rapporter à soi, à ses entreprises, à la gloire de ses drapeaux, sans se soucier de l'ensemble de la guerre et de l'intérêt commun. Voici une page entre cent autres qui répond à ce double grief. Le roi de Prusse venait de traiter avec Marie-Thérèse. Le comte d'Argenson, ministre de la guerre, interroge Maurice sur la situation nouvelle et en reçoit cette réponse :

« Gand, 12 janvier 1746.

« Vous me faites, monsieur, l'honneur de me demander mes idées sur la nature des opérations convenables à la nouvelle face que prendra vraisemblablement le système de la guerre depuis la paix du roi de Prusse.

« Comme ces objets sont presque toujours présens à mon esprit, il ne me reste pour répondre à votre attente, monsieur, qu'à rédiger ces idées dans l'ordre et la forme que je croirai la plus supportable.

« Il faudrait pour cela que je fusse instruit, et s'il y a apparence que les ennemis porteront une armée sur le Rhin, et si vous comptez que nous y en aurons une. Il n'y a que vos lumières qui peuvent m'éclairer là-dessus, car je ne suis pas à même de porter un jugement certain sur ce point, qui dépend d'une infinité de circonstances.

« Le temps s'étant mis à la gelée, je compte, si elle dure, reprendre l'exécution du projet dont vous avez connaissance vers le 18. J'aurai l'honneur de vous en prévenir par un courrier.

« Selon ce que j'en juge, nous ne serons pas obligés d'avoir une armée sur le Rhin, et la reine de Hongrie ne pourra que difficilement persuader les cercles, le duc de Wurtemberg et l'électeur palatin à assembler une armée considérable qui les incommoderait et pourrait attirer la guerre chez eux. Dans ce cas, il faudrait diminuer, autant qu'il serait possible, le nombre des troupes qui sont en Alsace, pour les employer ailleurs et surtout pour ne point donner inquiétude au corps germanique; ce qui obligera la reine de Hongrie à envoyer la plupart de ses troupes en Italie et en Flandre, et à en garder une partie en Allemagne qui lui deviendra inutile.

« Les choses dans ce point d'évidence, il sera bon, à ce que je pense, d'avoir une armée vers Thionville qui puisse agir offensivement et se porter sur le Rhin, s'il en était besoin. Cette armée divisera les forces que les ennemis pourraient nous opposer du côté d'Anvers, et pourra faire le siége de Namur selon les circonstances..... J'ai de la peine à croire que les ennemis puissent mettre une armée en campagne avant le mois de juin; ainsi

nous aurons pris Bruxelles et Anvers devant ce temps-là. Ces deux places occupées, nous pourrons nous retirer sur Louvain, et faire le siége de Mons et de Namur en même temps..... Voilà, monsieur, en gros, ce qui me paraît de plus convenable à faire pour la campagne prochaine. »

Le projet annoncé dans cette lettre, le projet dont Maurice a déjà entretenu le comte d'Argenson et qu'il va reprendre le 18 janvier, c'est la prise de Bruxelles. Déjà, aux derniers jours de décembre, il avait mis ses troupes en mouvement pour cette expédition, mais les pluies et le dégel avaient tout arrêté. Enfin le 15 janvier 1746, la gelée étant revenue et promettant de durer, les troupes s'ébranlent d'un bout à l'autre de la grande ligne qu'elles occupent. Où vont-elles? La veille encore, nul ne le savait. Le secret a été si absolu, que, le comte de Lowendal, récemment nommé chevalier de l'ordre, ayant demandé un congé pour aller recevoir sa décoration à Versailles, Maurice l'a laissé partir. Un autre officier-général, appelé à Lille par ses affaires, y arrive le jour même où l'armée se mettait en marche, et, informé de l'événement par l'intendant-général M. de Séchelles, s'empresse de revenir à son poste. Quelles que soient pourtant les précautions du chef, on saura bientôt quel est son but. Déjà sans doute l'alarme est au camp des alliés, et le gouverneur de Bruxelles, M. de Kaunitz, va faire brûler les faubourgs de la ville, afin de la mieux défendre. C'était l'usage du temps, usage absurde autant que barbare, et auquel Maurice a eu l'honneur de mettre fin. Avec une franchise toute militaire, il s'adresse à M. de Kaunitz et l'engage à respecter les faubourgs de la cité dans le cas où les mouvemens qu'il va faire lui causeraient quelque inquiétude. « J'ai cru, lui dit-il, que votre excellence ne désapprouverait pas la liberté que je prends de lui en écrire pour l'engager à conserver un si bel ornement à la ville de Bruxelles. La destruction des faubourgs d'Ypres, Tournay et Ath n'en ont point rendu la prise plus difficile, et c'est une erreur de croire que ces bâtimens au-delà du glacis puissent être de quelque avantage aux assiégeans; ils ne peuvent nuire à une place que dans le cas de surprise, contre laquelle il y a d'autres moyens de se garantir. » Bon sens et humanité, ce sont là des traits de caractère constans chez Maurice homme de guerre; accoutumé à ne point ménager sa personne, il a toujours respecté la vie humaine. On voit ici autre chose que la sollicitude d'un Henri IV pour le bourgeois ennemi qui sera demain son sujet, c'est le sentiment humain du XVIIIe siècle, sentiment qui n'avait pas encore pénétré dans l'armée, et que Maurice exprime ici avec autant de loyauté que de candeur; mais cette loyauté, le prince de Kaunitz y croira-t-il? Maurice va au-devant de l'objection, car il ajoute : « Votre excellence ne doit pas soupçonner cette lettre d'artifice, si elle veut se souvenir de ce que j'ai

fait pratiquer moi-même à Lille l'avant-dernière campagne; l'armée combinée était campée dans la plaine de Cisoin; mon premier soin fut de défendre à l'officier-général qui commandait à Lille d'en brûler les faubourgs, et assurément je n'aurais pas pris sur moi une démarche si contraire à l'usage, si je n'avais cru pouvoir en prouver l'abus. »

Le secret de l'entreprise, la précision et la rapidité des mouvemens rendirent cette précaution superflue; pendant qu'on délibérait à Bruxelles sur la lettre du comte de Saxe, nos troupes occupaient déjà les faubourgs. La grosse artillerie arrive le 3 février, et l'attaque peut commencer. Toutes les positions qui défendent la ville, le fort des Trois-Trous, le château de Grimberg, le château de Wilworden, sont emportés à la baïonnette. Cependant la garnison est encore plus forte qu'on ne pensait d'abord; une armée entière est dans Bruxelles, et Maurice, qui veut épargner la ville, est obligé à toute sorte de ménagemens. L'assaut, c'est le pillage. Nos soldats, accoutumés à voir les places les mieux défendues arborer le drapeau blanc au bout de quelques jours, sont exaspérés à la fois et de la résistance de Bruxelles et de l'espèce d'inaction qui leur est imposée. Quand la ville se rendra, — car elle se rendra tôt ou tard, ce n'est qu'une affaire de temps, — les chefs pourront-ils empêcher les vainqueurs de se jeter avec furie sur une telle proie? Maurice ne veut pas que la destruction de Bruxelles efface le souvenir de la prise de Prague. Quelle tache ce serait dans sa vie militaire! C'est alors qu'il écrit à M. de Kaunitz cette lettre que le comte d'Argenson qualifiait de chef-d'œuvre :

« Au quartier-général de Lacken, le 11 février 1746.

« Monsieur,

« J'ai reçu la lettre que votre excellence m'a fait l'honneur de m'écrire hier, et assurément la proposition que votre excellence me fait serait acceptable dans d'autres occasions. Je connais les égards que l'on doit à une nombreuse et brave garnison, et je serais approuvé de lui accorder tous les honneurs de la guerre; mais Bruxelles n'est point une place tenable, il ne serait pas possible d'assembler d'armée pour venir à son secours sans courir risque d'une destruction totale; aucuns moyens ne me manquent, je puis les augmenter, en artillerie et en tout, autant que je veux : ainsi il ne me faut qu'un peu de temps et quelques précautions pour vous faire demander des conditions honnêtes, quoiqu'un peu dures.

« Mon intention n'est pas de faire de Bruxelles une place de guerre, et ces grandes villes qui font l'ornement d'un pays devraient toutes être traitées sur le pied où s'est mis Milan. Vous avez fait la faute d'y mettre une grande garnison; il est juste que nous en profitions.

« J'enverrai cependant un courrier sur-le-champ à la cour pour savoir ses ordres; je crains seulement mes propres troupes : elles sentent leur supériorité, et jusques aux soldats connaissent des défauts à cette grande

ville, que j'ignorais et que peut-être votre excellence ignore elle-même; je crains donc que, dans une attaque un peu vive, ils ne forcent de toutes parts leurs officiers à marcher, et lorsque je les aurai une fois dedans, il faudra bien que j'aille à leur secours. Jugez, monsieur, du désordre et de la confusion d'une telle circonstance! Il me serait triste que ma vie fût marquée par une époque telle que l'est celle de la destruction d'une capitale.

« Votre excellence ne saurait croire jusqu'où le soldat français pousse l'industrie et la hardiesse. J'ai vu plusieurs fois, à la reddition des villes, pendant qu'on réglait les points de la capitulation, toute la ville se remplir de soldats, sans savoir par où ils y étaient entrés. A Philipsbourg, cela nous est arrivé; cependant les otages en sortaient par un seul petit bateau. A Ypres, qui assurément est une place avec de hauts remparts, couverts d'ouvrages et de bons fossés, tous les postes étaient garnis de troupes hollandaises; je fus voir M. le prince de Hesse que je connais depuis longues années; pendant que j'étais chez lui, toute la ville se remplit de soldats français, sans qu'on ait su par où ils y étaient entrés. Cela se passait à dix heures du matin. A cinq heures du soir, il envoya chez moi et me fit dire qu'ils y étaient de nouveau. On y envoya des détachemens pour les en chasser. Ils sont comme des fourmis et trouvent des endroits inconnus aux autres. Jugez ce que ce serait, monsieur, dans des occasions où ils auraient le pillage pour but et dans une place mauvaise par elle-même! C'est, je vous assure, ce qui m'embarrasse le plus dans la conduite de cette affaire-ci. »

Plaidoyer ingénieux, et en même temps vive peinture de nos soldats, peinture d'hier et d'aujourd'hui qui sera reconnaissable demain encore et toujours! Maurice nous savait à fond; il retrouvait les qualités et les défauts de ses troupes dans le portrait gravé par César, et en peignant le soldat du XVIIIe siècle, il devançait les peintres militaires de nos jours. Il y a du Charlet dans ce dessin à la plume. Ces hommes qui pénètrent partout sans qu'on sache comment, qui sortent de dessous terre, qui remplissent une ville, ces fourmis invisibles, infatigables, ces conquérans qui sans plus de façon prennent possession de la place pendant que les chefs délibèrent, quel artiste les a mieux décrits en quelques traits?

Si nous prétendions tracer ici l'histoire de nos campagnes, si nous faisions un récit militaire et non une peinture plus générale où le caractère d'un homme reflète les mœurs d'une société, nous ne devrions pas détourner nos yeux du siége de Bruxelles. Quel fut l'effet de cette lettre? M. de Kaunitz se résigna-t-il à subir les conditions de Maurice, c'est-à-dire à livrer sa garnison prisonnière, pour épargner à la ville les malheurs dont le menaçait le comte de Saxe? La piquante missive de Maurice a éveillé notre curiosité, et il nous tarde de savoir la fin de l'aventure. Que le lecteur veuille bien nous pardonner; Maurice est notre sujet principal, et nous rencontrons ici un incident qui ne peut être ajourné, bien qu'il se rapporte à des matières toutes différentes, car c'est précisément ce mélange de pré-

occupations contraires qui donne son véritable ton à la physionomie de notre personnage. Au moment où il menait si vivement ses opérations sur Bruxelles, Maurice a su que M. de Maurepas venait de démembrer une partie de la capitainerie de Chambord pour l'attribuer à un M. de Saumery, petite affaire en apparence. Les Saumery, depuis longtemps et à divers titres, étaient établis sur le domaine de Chambord; éconduits par la donation faite au maréchal, on avait cru leur devoir ce dédommagement, j'ai presque dit cette restitution. Les châteaux de la couronne admettaient sous bien des formes (gouverneurs, sous-gouverneurs) certaines situations où telle famille une fois installée semblait avoir un droit héréditaire. Tels étaient les Saumery à Chambord. Saint-Simon raconte que les Saumery étaient partis de très bas, leur aïeul, un des valets d'Henri IV, ayant été placé comme jardinier à Chambord, et la famille s'étant poussée peu à peu par d'heureuses alliances aux premiers rangs de la cour; il est vrai que tout cela est démenti de nos jours par M. le marquis de Saumery, qui fait remonter jusqu'au XIIIe siècle la noblesse de sa maison (1). Quoi qu'il en soit, on peut se demander si les Saumery n'avaient pas fait cause commune en 1746 avec les ennemis du maréchal de Saxe. Maurice paraît avoir pour eux le même sentiment de haine qui inspirait la plume de Saint-Simon. Lorsqu'il apprit le 25 janvier que la terre de Saumery, située au beau milieu de la capitainerie de Chambord, en était démembrée, cette nouvelle lui causa un tel déplaisir qu'il fut sur le point d'envoyer sa démission au roi. Envoyer sa démission! quitter un commandement si envié, si glorieux, et le quitter, comme il dit, « au plus fort de sa besogne! » Oui, en vérité, il en eut le désir un instant, et telle était la violence de sa colère que la considération seule du bien public put en arrêter l'explosion. « Mais je suis honnête homme, ajoute-t-il, et j'ai la fatuité de croire que personne ne serait venu à bout de cette entreprise. » Il plaide ensuite sa cause avec une véhémence extraordinaire : « Comment M. de Saumery a-t-il pu obtenir un tel brevet?... Ne croyez pas, monsieur, que M. de Saumery en use avec modestie; il cherche à me dégoûter de Chambord. » Il y avait donc quelque cabale sous jeu, et l'ancien gouverneur du château était mis en avant par des ennemis cachés dans l'ombre? On ne saurait s'expliquer autrement cette charge à fond du maréchal. Dès la première escarmouche, il veut qu'on sache bien à quel adversaire

(1) La dernière édition des *Mémoires du duc de Saint-Simon* (Hachette, 1864) contient une réclamation très digne de M. le marquis de Saumery, très dignement acceptée par M. le marquis de Saint-Simon. Il y a là un bel exemple. Dégagée des passions de l'époque, la postérité des combattans accomplit simplement son devoir de dignité courtoise. C'est dans les tomes deuxième et quatrième de l'édition en treize volumes que se trouvent, parmi les notes, les deux réclamations de M. le marquis de Saumery.

on s'attaque. Celui qui tiendra tête aux princes du sang, celui qui en plus d'une occasion mettra le marché en main au roi Louis XV, n'est pas homme à tolérer les taquineries d'un agent subalterne.

« Comment avez-vous pu, monsieur, balancer un moment entre moi et M. de Saumery pour me donner le déplaisir le plus sensible, moi qui vous sers si utilement et qui vous aime? Car enfin, si je ne vous aimais pas, je me garderais bien de vous écrire comme je fais, je me plaindrais hautement, je remettrais Chambord au roi avec éclat, et j'accompagnerais cette plainte de toutes les choses qui peuvent marquer mon mécontentement; mais je veux me louer du roi, je veux me louer de vous, et je veux vivre tranquille dans la retraite où la destinée m'a conduit, sans que M. de Saumery puisse troubler cette tranquillité. Redressez donc cette affaire, si vous le pouvez, en changeant ce brevet, en le réduisant au simple, et faites-le promptement. Ce n'est point la chasse qui tient au cœur à M. de Saumery, — car, sans parler du démembrement de la terre de Saumery, il a détruit la capitainerie de Chambord, — mais bien les moyens de me donner des désagrémens, car, pour de la chasse, je lui en ferai tant, que lui et ses amis seront las de tirer; mais, encore une fois, ce n'est pas ce qu'il cherche.

« Vous ne pouvez calmer mes craintes là-dessus qu'en changeant ce brevet. Ainsi ne vous appliquez point à me faire des assurances de la bonne conduite de M. de Saumery; je sais de quel bois il se chauffe, et l'idée que j'ai du peu de cas que l'on fait d'un général en France, quand on n'en a pas besoin, ne me laisse que peu de chose à espérer sur les différends que j'aurais indubitablement avec M. de Saumery par la suite, si je laissais le moindre jour à contestation.

« Pardonnez la franchise avec laquelle cette lettre est écrite; elle vous doit être un garant de mon attachement. »

Ces misères seraient indignes de l'histoire, si elles n'étaient le prélude des coalitions intérieures contre lesquelles Maurice aura bientôt à se défendre. Avez-vous remarqué ces paroles empreintes d'une prévoyance amère : « le peu de cas que l'on fait d'un général en France, quand on n'en a plus besoin? » Maurice savait bien que la France lui serait toujours reconnaissante, mais il savait aussi à quelles misérables intrigues était en proie le gouvernement de Louis XV. Si le vainqueur de Fontenoy est un aventurier, ce n'est pas un aventurier courtisan. Il est trop fier pour plier devant les camarillas. Il aime le soldat, qui le lui rend bien, et méprise les généraux d'antichambre. On aimerait mieux sans doute que la hauteur de son langage attestât la hauteur de son âme; on voudrait que sa fierté en face des grands de la cour lui vînt de quelque sentiment désintéressé : n'importe, au milieu de la bassesse générale des caractères, quand l'intrigue est partout, et quelles intrigues! ces francs éclats de colère font plaisir à entendre.

Sa lettre terminée, Maurice a repris sa besogne. Le siége suit

son cours. L'ennemi voit se resserrer d'heure en heure le cercle de feu qui l'environne. Les murs sont battus en brèche; on va gravir le rempart. Enfin le gouverneur se souvient de l'avertissement de Maurice : une fois les Français au seuil de la place, qui pourra contenir leur élan? Ce sera trop tard pour capituler, les fourmis seront partout. Il capitule donc, mais les parlementaires essaient une dernière fois d'obtenir les honneurs de la guerre pour la garnison. « Tout n'est pas perdu, disent-ils, nous attendons des secours. — Vous avez raison, dit Maurice; des gens de cœur qui attendent des secours ne doivent pas se rendre. Retournez derrière vos remparts et défendez-vous. » Ce défi les accable; ils voient qu'ils n'ont rien à espérer, et qu'une main de fer les étreint. La capitulation est signée, toute la garnison sera prisonnière. Tout est-il donc fini? Pas encore. L'ennemi a quatre jours pour évacuer la ville et se rendre au vainqueur. Or Maurice a quelque raison de mettre en doute la bonne foi des Autrichiens. Le prince de Waldeck, qui commande un corps d'armée dans Anvers, *a la tête chaude*; cela veut dire, dans le langage de Maurice, que le prince de Waldeck pourrait bien se laisser entraîner à un mouvement déloyal. On vient d'apprendre précisément que le prince a fait sortir toute la garnison d'Anvers « et n'y a laissé que deux méchans bataillons autrichiens. » Où va-t-il donc? Il est un peu tard pour secourir Bruxelles, et s'il ne l'a point fait jusqu'ici, c'est que Maurice, par ses dispositions, y avait mis bon ordre. Le prince de Waldeck essaiera peut-être de mettre à profit l'embarras inévitable qu'une si énorme capture doit causer au maréchal de Saxe. Il attaquera l'armée française en face, tandis que la garnison prisonnière, révoltée contre ses maîtres et déchirant le traité, viendra les prendre à dos. « Ma position, écrit Maurice, ne serait pas tout à fait certaine, ayant quinze mille hommes à dos, pendant que l'armée ennemie se serait présentée devant moi. Du moins cette garnison aurait-elle pu m'échapper, et je n'aurais pas rempli mon projet. » Heureusement, pour un chef tel que Maurice, un danger prévu cesse d'être un danger. Le prince de Waldeck, après d'inutiles manœuvres, est forcé de retourner à Anvers. C'est là en effet la merveille de ce siége, accompli en face d'une armée ennemie : s'il a pu être mené à bien en trois semaines avec autant de vigueur que d'humanité, c'est grâce à ces dispositions d'ensemble, qui, dominant tout le théâtre de la guerre, contenant l'ennemi sur tous les points, assuraient presque à jour fixe la reddition infaillible d'un corps d'armée. Et quelle armée! Que de princes! que de généraux! Voltaire, un peu ébloui par les récits du temps, affirme que la garnison de Bruxelles comptait plus d'officiers que de soldats. C'était du moins un état-major comme on n'en voyait guère dans une place assiégée, car personne n'avait prévu l'entre-

prise de Maurice, et Bruxelles, avec ses richesses et ses ressources de toute sorte, était devenue naturellement pendant l'hiver le quartier-général des officiers autrichiens. C'est là aussi que se trouvait la bande des gazetiers qui inondait l'Europe de mensonges. Maurice donne des passeports aux officiers-généraux; quant au gazetier de Bruxelles, il l'arrête, et, le pauvre diable ayant juré dans son effroi qu'il n'était pas responsable des propos de sa gazette, puisque le conseil d'état la lui envoyait toute rédigée, il le fait interroger juridiquement, afin de constater la chose par acte authentique (1). L'armée enfin, de quinze à seize mille hommes, est divisée en plusieurs détachemens et dirigée sur les diverses places de la frontière de Flandre. Cette expédition, « qu'on peut appeler grande, » comme dit Maurice avec une dignité modeste, cette expédition si nettement conçue, si vivement conduite, riche de tant de résultats, et qui ajoutait le Brabant à nos conquêtes, n'avait pas demandé quatre semaines. Maurice avait quitté Gand le 28 janvier 1746; le 20 février, il était maître de Bruxelles.

Une chose nous frappe après chaque victoire de Maurice, c'est l'extrême simplicité de ses rapports. « Le maréchal comte de Saxe, ayant été informé de la nombreuse garnison que les alliés avaient mise dans Bruxelles, résolut de l'y surprendre. » Ainsi commence sa relation du siége; point de grands mots, nul fracas, et quand il annonce la victoire au ministre de la guerre, « vous aurez peut-être déjà appris, monsieur, que Bruxelles s'est rendu et que la garnison en est prisonnière de guerre, ainsi que vous le verrez par la capitulation ci-jointe... » Cette modestie du vainqueur donne plus de prix aux acclamations qui éclatent alors d'un bout de la France à l'autre. On est heureux de voir glorifier par toutes les bouches l'homme qui s'oublie lui-même. « Vos soins, votre prudence et votre fermeté, lui écrit le ministre de la guerre, ont heureusement surmonté tous les obstacles d'une entreprise aussi difficile, et vous venez d'acquérir au roi la plus belle conquête et la plus utile qu'il pût y avoir pour le bien de son service et la gloire de ses armes. Recevez le compliment que je vous en fais au nom de toute la nation. » Le roi lui écrit le même jour, c'est-à-dire à la première nouvelle de l'événement, et après des félicitations adressées au génie du chef ainsi

(1) « Il accuse M. le duc de Cumberland, M. le prince de Waldeck, M. de Kaunitz, M. de Koenigseg-Erbs, enfin presque tous ceux qui ont commandé ou eu part au gouvernement, d'avoir successivement fabriqué cette gazette. J'ai remis cette affaire à M. de Séchelles, qui aura l'honneur de prendre vos ordres. C'est une chose honteuse à des gens de ce rang-là de se mêler de déguiser la vérité pour soutenir la réputation de leurs armes par des mensonges; c'est pourtant une des plus fortes branches de leur politique, avec laquelle ils abusent toute l'Europe, et ils méritent bien qu'on leur en fasse la honte. » Lettre du maréchal de Saxe au comte d'Argenson, Bruxelles, 27 février 1746.

qu'à la fermeté des soldats, « mon cousin, dit-il, je vous fais cette lettre pour vous dire que mon intention est que vous assistiez au *Te Deum* qui sera chanté dans la principale église de la ville où vous vous trouverez, que vous ordonniez aux officiers de justice et du corps de ladite ville d'y assister pareillement, que vous fassiez tirer le canon, faire des feux de joie, donner toutes les marques de réjouissance publique usitées en pareil cas, et que vous teniez la main à ce que cette cérémonie se fasse avec la même solennité dans toute l'étendue de votre commandement. Et sur ce je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. »

Mais c'est à Paris surtout que l'enthousiasme fut sans bornes. Maurice y arriva le vendredi 11 mars, à cinq heures du soir, au milieu des acclamations d'une foule enivrée. Quand il se rendit le soir même à Versailles et que le roi, allant au-devant de lui, l'embrassa sur les deux joues, cette réception toute cordiale et en dehors des lois de l'étiquette était pour ainsi dire commandée par l'opinion publique. « Je vous fais mes complimens au nom de toute la nation, » avait dit le ministre de la guerre; c'est au nom de toute la nation que Louis XV embrassait le vainqueur. Le 18 mars, Maurice alla passer la soirée à l'Opéra, où l'on jouait l'*Armide* de Quinault. Il y fut reçu comme un souverain. Le directeur du théâtre vint au-devant de lui, et, après l'avoir complimenté, « lui présenta le livre, honneur qu'il ne fait qu'au roi et aux princesses du sang. » Quand Maurice parut au balcon, accompagné de son état-major, ce fut une explosion de bravos frénétiques. Les prologues flatteurs de Quinault, écrits pour les victoires de Louis XIV, étaient détournés de leur signification primitive et appliqués à l'homme qui relevait nos drapeaux : la Gloire couronnait le modeste vainqueur de Bruxelles comme elle avait couronné l'orgueilleux monarque; elle ajoutait même quelque chose de plus à la cérémonie, car ce n'était pas un simple couronnement en musique et en vers. A la fin du *prologue*, Mlle Maix, qui représentait le rôle de la Gloire, s'avança sur le bord du théâtre du côté de Maurice et lui tendit la couronne de lauriers. Surpris, il refuse « avec de grandes révérences; » mais le duc de Biron, placé à sa droite plus près de la scène, prend la couronne des mains de l'actrice et la passe au bras du maréchal. Aussitôt retentissent de nouvelles salves d'applaudissemens : *Vive le maréchal! vive Maurice de Saxe!* « Il faut convenir, dit Barbier, qu'un honneur aussi éclatant vaut un triomphe des Romains. » La Gloire elle-même couronnant un général victorieux dans un spectacle public, devant la plus belle assemblée de l'Europe, aux applaudissemens de la France entière, que peut-on imaginer de plus flatteur? L'annaliste ajoute que tout cela n'a pu se faire que par l'agrément et la permission du roi. Fausse conjecture, à mon

avis : on ne concerte pas de telles choses avec un souverain. C'est l'enthousiasme des spectateurs qui a inspiré le mouvement de l'actrice. Ce public parisien du XVIIIe siècle, bien que desséché par l'abus de l'esprit et corrompu par les exemples d'en haut, c'était le cœur de la France après tout, un cœur toujours plein de séve et qui s'enflammait à la moindre étincelle, jusqu'à l'heure où, ranimé par les tribuns de la pensée, par Jean-Jacques, Voltaire, Turgot, Mirabeau et tant d'autres, il prendra feu tout entier, non plus seulement pour une campagne heureuse, mais pour la plus grande de toutes les causes, l'humanité même et l'éternelle justice.

II.

Maurice, après ses ovations parisiennes, était allé prendre possession de son château de Chambord, dont l'ameublement venait d'être renouvelé avec magnificence par les ordres du roi ; il y passa deux semaines et repartit le 15 avril pour le théâtre de la guerre. Quelques jours après, le 26 avril, le roi lui faisait expédier des *lettres de naturalité*, curieux document qui n'atteste pas seulement la reconnaissance de Louis XV, mais qui, rapproché de certains faits contemporains et des dépêches du comte Loss, nous révèle déjà les luttes de cour où le maréchal va se trouver engagé. Maurice, qui se sentait entouré d'embûches, et qui en toute occasion marchait droit à l'ennemi, ne se faisait pas faute de dire à Louis XV : « Je suis heureux de servir la France, j'ai renoncé pour elle à mes chances de fortune en Pologne et en Saxe; mais le jour où les envieux m'auront enlevé la confiance du roi, pense-t-on qu'il y ait un pays en Europe qui refuse le secours de mon épée? » Louis XV semble répondre à la fois et aux attaques des courtisans et aux menaces de Maurice quand il écrit ces mots dans le préambule des lettres qui confèrent au fils du roi Auguste la qualité de Français :

« Nous ne pouvons trop marquer la satisfaction que nous ressentons du zèle et de l'attachement singulier que notre très cher et bien aimé cousin le maréchal de Saxe a fait paraître pour notre personne et pour notre couronne, en abandonnant les avantages et les grands établissemens qu'il pouvait espérer en Pologne et en Saxe, pour venir en France servir dans nos armées. La supériorité de son génie, l'étendue de ses connaissances dans l'art de la guerre, le courage et l'intrépidité qu'il a fait paraître dans les grades militaires et dans le commandement de nos troupes, la capacité et l'expérience qu'il y a acquises, nous ont engagé à le décorer de la dignité de maréchal de France et à lui confier, sous nos ordres, pendant les deux dernières campagnes, le commandement de nos armées en Flandre. C'est principalement à cette capacité et à la sagesse de ses conseils que

nous sommes redevable de la victoire signalée que nous avons remportée l'année dernière à Fontenoy, des conquêtes des principales villes de la Flandre autrichienne, de la soumission à notre obéissance de cette province entière, d'une partie du Brabant et en dernier lieu de la ville de Bruxelles. Tant de grandes actions et une suite si constante de glorieux services nous engagent non-seulement à les reconnaître, mais encore à prévenir le vœu qu'a formé notre dit cousin, le maréchal de Saxe, de consacrer sa vie à notre service et de finir ses jours dans notre royaume, en lui permettant de jouir de tous les avantages dont jouissent nos sujets et régnicoles... »

Il est impossible, en lisant ces paroles, de n'y pas voir l'écho des luttes qui s'agitaient dans l'ombre autour du roi, et qui ne tarderont pas à éclater si haut. Que Maurice fût jaloux de ses droits jusqu'à montrer en mainte occasion une âpreté singulière, rien de plus certain; rendons-lui du moins cette justice qu'il ne fut jamais arrogant qu'avec les généraux de cour. Dès les débuts de la nouvelle campagne, nous le voyons aux prises avec deux princes du sang. L'un d'entre eux, le comte de Clermont, commandait sous ses ordres une des grandes divisions de l'armée de Flandre; l'autre, le prince de Conti, était le général en chef de l'armée du Rhin. Un soir, à souper, le comte de Clermont s'étant permis quelques propos joyeux sur les galanteries du vainqueur de Bruxelles, ses paroles, répétées et envenimées, arrivèrent aux oreilles du maréchal. Maurice, trop peu sensible sur ce point aux reproches de l'opinion, devenait chatouilleux à l'excès dès que les princes étaient en jeu. Il entre en fureur : « Le comte de Clermont, parce qu'il est prince du sang, croit-il donc qu'il se moquera impunément de son général? » Dès le lendemain, il le réduit à la simple condition de chef de brigade : ce corps d'armée, dont le prince était fier, se trouve démembré peu à peu; plus de canons, plus d'officiers d'artillerie, plus de masses de cavalerie à faire manœuvrer; c'est à peine s'il lui laisse une brigade d'infanterie et un régiment de dragons. L'armée elle-même trouvait la punition trop dure et souffrait pour le petit-fils de Louis XIV. Poussé à bout, le comte de Clermont voulait faire un éclat, quitter l'armée, et, rendant injure pour injure, dire au maréchal « qu'il était trop humiliant pour un prince du sang de France d'obéir à un bâtard étranger. » Un spirituel officier, qui avait été aide de camp du maréchal de Saxe et qui se trouvait alors auprès du comte de Clermont en qualité de major-général, le marquis de Valfons, réussit à le détourner de ce projet. Valfons, qui connaissait le maréchal, savait combien il était prompt à revenir, tout en grondant, dès la première explication. Il décida le prince, non sans peine, à demander un entretien au comte de Saxe. Le lendemain, la lettre écrite devant le négociateur et telle qu'il la désirait, le

jeune officier se rend chez le maréchal; mais laissons parler Valfons lui-même, acteur et peintre de cette jolie scène :

« Le maréchal était sur son lit, quoique chaussé, et le verrou mis à sa porte, ce qui lui arrivait souvent quand il causait avec Crémille; celui-ci vint m'ouvrir, et, me voyant une lettre à la main, me dit : « Est-ce que les ennemis ont fait quelque mouvement? — Non, c'est une lettre de M. le comte de Clermont. — Tant pis, je m'en vais... — Demeurez, je vous prie. Vous m'aiderez peut-être. » — Il resta près de la porte, qu'il referma. Alors, m'approchant du lit, je dis : « C'est une lettre de M. le comte de Clermont qui souhaite le bonjour à M. le maréchal. — Dis plutôt qu'il voudrait que le diable m'emportât. Est-ce quelque nouvelle des ennemis? Ont-ils fait un mouvement? — Non, monsieur le maréchal. » Il prit la lettre, et d'un air de dédain la jeta sur son lit : « Je la lirai toujours trop tôt. — Si monsieur le maréchal voulait me permettre de la décacheter, il pourrait la lire et en serait content. — Non! oh! jamais. On a beau être prince du sang, il faut savoir se taire sur son général et respecter le choix du roi. C'est leur maître comme le nôtre. — Monsieur le maréchal, vous êtes trop grand et votre réputation est trop constatée pour écouter les misères et les rapports de quelques méchans esprits. — Mais tu y étais, tu as tout entendu et combattu; je t'en remercie et t'en aime davantage. — Je n'y ai nul mérite, monsieur le maréchal. C'étaient quelques gaîtés et non des noirceurs. Voilà comment les mauvaises langues traduisent les moindres propos. » J'avais repris la lettre décachetée, et tout de suite : « Monsieur le maréchal veut-il que je la lise? — Ce sont des mensonges, et ton prince me fait l'effet de s'ennuyer joliment d'être là comme un capitaine partisan: il n'y pas de mal. — Vous me pardonnerez; il y en a beaucoup à croire ce qui n'est pas. — Eh bien! lisez, monsieur. »

« La lettre, polie et adroite, lui plut, surtout lorsque je répétais à chaque ligne que tout ce qu'on lui avait dit était faux, que je lui étais bien plus attaché qu'au comte de Clermont et incapable de le tromper. « Soit! il désavoue ses propos; je veux bien le croire. — Et une réponse à la lettre? — Ah! il n'y en a point. Je ne veux pas être le pédagogue éternel de ton prince et lui dire qu'il a mal fait; je ne pourrais m'en empêcher. — Si monsieur le maréchal voulait me permettre de lui indiquer un expédient? — Lequel? — Monsieur le maréchal fait demain un fourrage au moulin d'Edmeülle, très près du quartier du prince? — Eh bien? — Il serait comblé si monsieur le maréchal voulait y dîner. — Non, monsieur, ne m'en parlez pas. Je ne dîne pas chez les gens qui s'égaient à mes dépens; mais, après le fourrage fait, je passerai par là comme si c'était mon chemin pour revenir; je lui ferai une visite qui me tiendra lieu d'une réponse embarrassante, car je n'aime point les procès par écrit. »

« Crémille me faisait des signes de satisfaction, n'ayant pas imaginé qu'il me fût possible de gagner tant de terrain en aussi peu de temps. Je quittai le maréchal apaisé en lui disant : « Il y aura toujours chez le prince un bon dîner dont monsieur le maréchal fera l'usage qu'il voudra. »

« Je partis enchanté de ma mission. M. le comte de Clermont m'enferma dans son cabinet, et m'ayant écouté avec un très vif empressement : « Et

la réponse? — Il n'y en a point d'écrite, monseigneur. — Je le savais bien, que vous me faisiez faire une fausse démarche. — Monseigneur, je me flatte que vous serez content. » Et aussitôt je lui répétai toute ma conversation, palliant les vivacités du maréchal, dont les termes avaient été peu ménagés au commencement, et, pour lui donner plus de confiance dans mon dire, j'ajoutai que M. de Crémille avait toujours été présent. Je finis en l'assurant que le maréchal se rendrait chez lui et que j'espérais qu'il lui demanderait à dîner. « Eh bien! soit; mais jusque-là je ne croirai rien. »

« Le lendemain, j'étais de bonne heure au moulin d'Edmeülle, où la chaîne du fourrage commençait à se former et où était la réserve des troupes très nombreuses, car nous étions tout près des ennemis. Le maréchal y vint, resta longtemps, et, comme il allait repartir, je lui dis : « Monsieur le maréchal, je vais vous servir de guide. » Il me dit en souriant : « Tu as bien envie de m'égarer. — Non, monsieur le maréchal, je vous mène chez les vôtres. — Ah! quels vôtres! Allons. » Nous arrivâmes à Hovarts; le prince vint au-devant du maréchal, enchanté de la démarche. Ils traversèrent la salle à manger, assez grande pour quatre-vingts personnes. Le couvert était mis. Le maréchal dit : « Quoi! déjà la table! Il est donc bien tard? — Assez, répondit M. le comte, pour que vous ne puissiez aller dîner chez vous. » Jugez de la joie du négociateur (1)... »

Quelques jours après, le maréchal, ayant changé de position, organisait un nouveau camp et y donnait au comte de Clermont un corps de douze mille hommes avec vingt pièces de canon et un régiment d'artillerie. Il faut ajouter que le comte de Clermont, de tous les princes du sang, était le plus digne de l'amitié de Maurice, et que son esprit militaire, sa docilité intelligente, sa promptitude d'action lui rendirent de grands services pendant cette campagne.

Il n'eût pas été aussi facile de réconcilier le comte de Saxe avec le prince de Conti. Dès l'hiver de 1746, Maurice, consulté par le ministre de la guerre sur le plan de la campagne prochaine, avait conseillé de dégarnir l'armée du Rhin pour fortifier l'armée de Flandre. L'armée de Flandre, c'était la *grande armée*, comme l'appellent tous les écrits du temps, celle que commandait Maurice, et qui avait mission de contraindre l'ennemi à faire la paix en l'effrayant par nos conquêtes. On a reproché, on reproche encore à Maurice de n'avoir songé qu'à la guerre de Flandre et de nous avoir affaiblis sur le Rhin; Maurice, dans ses lettres à d'Argenson, répond d'avance à cette accusation, et il y a lieu de s'étonner qu'un grave historien démocratique ait emprunté aux pamphlets du XVIIIe siècle les griefs intéressés du prince de Conti. Maurice soutenait que l'armée du Rhin était plus nuisible qu'utile à nos intérêts, que les princes de l'empire n'étaient pas disposés à épouser la cause de Marie-Thérèse, et qu'ils se garderaient bien d'attirer la

(1) *Souvenirs du marquis de Valfons*, publiés par son petit-neveu le marquis de Valfons, 1 vol. Paris 1860.

guerre chez eux en se joignant au prince Charles, à moins qu'ils ne se crussent eux-mêmes menacés par la réunion d'une armée française en Alsace. Il y avait donc tout avantage à diminuer l'armée du prince de Conti au profit de l'armée conquérante. D'ailleurs, quoique diminuée, l'armée du prince aurait encore un grand rôle; elle serait chargée des opérations dans l'est des Pays-Bas, et si par hasard le prince Charles se présentait sur nos frontières du Rhin, quelques jours suffiraient pour en compléter les cadres et la porter rapidement vers l'ennemi. L'intérêt de la France, l'amour-propre du prince de Conti, tout était concilié dans ce projet; Maurice avait donné son avis en bon serviteur de l'état et en camarade loyal. Ce ne fut pas le sentiment du prince. Le ministre ayant adopté le plan du maréchal, le prince de Conti essaya de se venger par les plus misérables tracasseries. Les dépêches du comte Loss, en expliquant aujourd'hui les lettres de Maurice, nous permettent de saisir la situation tout entière. Le prince de Conti avait dû ramener ses troupes d'Alsace en Flandre, et il lui était enjoint de combiner ses opérations avec celles du comte de Saxe. Au lieu de cela, il lui faisait « toutes sortes de niches, » selon l'expression du comte Loss. Ces *niches* étaient souvent des perfidies odieuses. Le prince de Conti aurait été heureux de faire battre Maurice, au risque de compromettre le salut de la France. Un jour, à la fin de juillet 1747, les deux armées étant en face de l'ennemi à quelques lieues de distance l'une de l'autre, et Maurice pouvant être exposé à une attaque où il aura besoin d'appeler à son aide la gauche du prince de Conti, le prince ose soustraire ses lieutenans à l'autorité supérieure du maréchal. Maurice, poussé à bout cette fois, est obligé de signaler au roi cette espèce de trahison. « Voici, écrit-il au ministre de la guerre, une chose qui mérite toute l'attention du roi et la vôtre, et qui m'a extrêmement surpris. M. le comte d'Estrées m'a dit en confidence qu'il lui était défendu d'agir, à moins qu'il n'eût un ordre positif de M. le prince de Conti. En conséquence il ne s'est pas joint à moi, et vous verrez, par la lettre de M. le prince de Conti que j'ai l'honneur de vous envoyer, sa volonté à cet égard, c'est-à-dire que si les ennemis venaient pour m'attaquer, ce qui peut arriver d'un moment à l'autre, M. le comte d'Estrées serait obligé de rester spectateur du combat, à moins qu'il n'eût obtenu la permission d'agir de M. le prince de Conti, qui est à six grandes lieues d'ici. Vous verrez plus, monsieur, c'est qu'au lieu de songer à me renforcer, il me prévient qu'il enverra M. le comte d'Estrées, je ne sais pas où, battre les buissons dans des endroits où les ennemis ne sont pas. Cette conduite de M. le prince est incompréhensible. Je la cache avec grand soin à l'armée pour que les ennemis l'ignorent... » Que serait-il advenu si le maréchal se fût vengé du prince par le

même procédé? Cette pensée, qui s'est offerte un instant à son esprit, il l'a repoussée en homme d'honneur. « Je suis trop bon serviteur du roi pour rendre à M. le prince de Conti ce qu'il me fait. Je veux cependant lui en faire la peur en le menaçant de m'en retourner au camp de Louvain. » S'en retourner au camp de Louvain, c'était laisser le prince de Conti aux prises avec l'armée autrichienne et lui ménager quelque déroute sanglante qui eût mis fin à ses prétentions militaires. La situation n'était plus tenable. Dix jours après, le roi *permettait au prince de Conti de revenir auprès de lui et réunissait les deux armées sous le commandement du comte de Saxe.*

On devine quels ressentimens s'amasseront dans l'âme du prince de Conti. D'Argenson, qui l'appelle « un ambitieux misanthrope, » nous le peint avec « beaucoup d'idées qui se croisent et toute incapacité de les lier ensemble, » ayant une sorte de mérite, mais un mérite « rivé par la présomption, » si bien que « son savoir et son esprit valent moins que l'ignorance et la faiblesse (1). » Cet ambitieux misanthrope, « dupe de quiconque lui parle avec suffisance, » deviendra l'instrument des cabales de Versailles contre le *bâtard étranger*, et peut-être sera-ce lui qui tuera en duel le comte de Saxe. La tradition orale, en dépit des écrivains de l'époque, n'a cessé d'affirmer jusqu'à nos jours que Maurice était mort d'un coup d'épée reçu dans le bois de Chambord, et que l'adversaire du maréchal était le prince de Conti. On ignorait d'ailleurs la cause du duel. La voilà retrouvée aujourd'hui, s'il est vrai que l'événement ait eu lieu comme le rapporte la tradition locale. Parmi les envieux qui poursuivaient Maurice de Saxe et dont il déjouait si lestement les intrigues, le prince de Conti est le seul qui ait pu croiser son épée avec la sienne. Le général de l'armée du Rhin vengeait ainsi en 1750 l'affront si mérité qu'il avait reçu en 1746.

Le prince de Conti, en effet, s'était attiré une punition cruelle. Officier de courage après tout et signalé dès ses débuts par une brillante victoire en Italie, il s'était mis dans le cas d'avoir à quitter le théâtre de la guerre à la veille d'une grande lutte. Le prince Charles était venu du fond de l'Autriche avec une armée de cinquante mille hommes pour s'opposer aux progrès du comte de Saxe, et les alliés publiaient par toute l'Europe qu'ils ne tarderaient pas à prendre une éclatante revanche de Fontenoy et de Bruxelles. La paix noblement offerte par la France victorieuse était repoussée avec dédain; on ne voulait traiter qu'avec la France vaincue et humiliée. Maurice, à ce moment-là, était le grand espoir du pays. Le roi lui faisait écrire par le ministre de la guerre qu'il ne comprenait pas la présomption du prince Charles en face du comte de Saxe. « Sa ma-

(1) *Journal et Mémoires du marquis d'Argenson*, édition Rathery, t. IV, p. 176.

jesté, ajoutait d'Argenson, veut que vous réunissiez tous les avantages qui peuvent servir à intimider l'ennemi et à faire avorter plus sûrement les projets fastueux que les alliés ont annoncés dans toutes les cours de l'Europe. » Le vieux maréchal de Noailles lui adressait des encouragemens avec une verve cordiale. « Si vous avez une affaire, j'espère tout de vous, mon brave comte... Je suis très fâché de ne pas être auprès de vous, pour vous servir d'aide-de-camp. Je vous prie de croire que je porterais vos ordres avec zèle, exactitude et grand plaisir. » Et quelques jours plus tard, après une marche hardie qui forçait le prince Charles à rétrograder, « continuez, mon cher et très cher maréchal, il ne saurait vous arriver tant de bonheur, tant de gloire et tant d'honneur que je ne vous en souhaite encore davantage. » C'était, en un mot, une heure décisive; on avait, par les seules dispositions stratégiques, obligé le prince Charles à se retirer chaque jour devant nous; on l'avait battu presque sans coup férir, ou du moins sans rien compromettre; on avait pris en quatre mois Anvers, Saint-Guislain, Huy, Charleroy; on allait prendre Namur, on allait gagner la bataille de Raucoux, et c'était à ce moment que le prince de Conti obligeait Maurice de Saxe à le faire éloigner de l'armée, sa présence devenant un péril public!

La prise de Namur, la victoire de Raucoux, ce sont là en effet les événemens qui terminèrent cette mémorable campagne. Namur arbora le drapeau blanc le 19 septembre; la forteresse, plus difficile à enlever, résista encore onze jours après la capitulation de la ville. Il y avait deux mois que l'armée du maréchal était en face de l'armée du prince Charles, occupée à la contenir, à la rejeter en arrière, à déjouer toutes ses manœuvres, à la réduire au rôle de spectatrice impuissante, tandis que s'accomplissait à l'abri de nos lignes toute une série de siéges victorieux. Namur une fois occupé par le comte de Clermont, le maréchal, heureux de la gloire de son lieutenant, put le rappeler auprès de lui avec ses troupes et marcher enfin à l'ennemi. Le prince Charles, voulant prendre ses quartiers d'hiver dans le pays wallon, espérait couper nos communications avec Liége. Maurice apprend qu'il vient de passer la Meuse : aussitôt son plan de bataille est fait. On jouait la comédie au camp, car pendant ces longs mois de marches sans combat, pendant ces opérations savantes dont les chefs seuls avaient le secret, il fallait entretenir le soldat en joyeuse humeur. C'est sur ce théâtre militaire que Favart et sa femme faisaient merveille. Pauvre littérature, dira-t-on, que cette littérature de hasard avec ses couplets mal rimés! Elle en valait une autre à mon avis, puisque de braves gens lui ont dû quelquefois une gaîté virile et de patriotiques élans. Un soir, à la fin d'une pièce, Mme Favart, au lieu du refrain accoutumé, en-

tonne d'une voix émue ces vers que son mari vient d'ajouter au texte de l'opéra-comique :

Demain, bataille! jour de gloire!
Que dans les fastes de l'histoire
Triomphe encor le nom français,
Digne d'éternelle mémoire (1)!

Et comme ce changement de texte étonne les assistans, l'actrice ajoute : « Demain, messieurs, relâche à cause de la bataille. Après-demain, nous aurons l'honneur de vous donner *le Coq du village.* » Plus de doute, c'est le maréchal qui a fait proclamer cet ordre du jour; on s'élance, on s'informe, et bientôt un seul cri : *bataille!* retentit d'un bout du camp à l'autre. L'armée ne marchera plus seulement pour changer de position et forcer l'ennemi à reculer, elle ira l'attaquer dans ses retranchemens. Ce grand choc eut lieu le 11 octobre 1746. Au moment où s'ébranlaient les colonnes d'attaque, Maurice, décidé à vaincre, donnait cet ordre aux commandans : « Que les attaques réussissent ou non, les troupes resteront dans la position où la nuit les trouvera, pour recommencer au jour à se porter sur l'ennemi. » Cette seconde bataille ne fut pas nécessaire pour disperser l'armée du prince Charles; on sait qu'après deux ou trois heures d'une mêlée meurtrière l'ennemi fut mis en déroute, et que la nuit seule empêcha notre cavalerie de sabrer les fuyards. Le lendemain, Maurice, ayant à écrire au ministre du roi de Pologne pour une affaire particulière, car, une fois les grosses besognes terminées, il réglait volontiers ses petits comptes, lui annonçait en ces termes la victoire de Raucoux :

« Sur le champ de bataille, sous Liége, le 12 octobre 1746.

« Monsieur,

« J'ai battu hier M. le prince Charles à plate couture, et si j'avais eu deux heures de plus de jour, il ne se serait rien sauvé, parce que je le tenais dans l'encoignure entre le Jaar et la Meuse; la nuit nous a pris au bout de deux lieues de poursuite... L'attaque de Lowendal, que j'avais détaché à ma droite et que j'attendais depuis dix heures du matin (car j'étais en présence dès cette heure-là), n'a commencé qu'à trois heures après midi. Ainsi on ne peut compter le commencement de la bataille que de trois heures après midi; à cinq, tout était en déroute, et à six il a fallu s'arrêter. Heldreich, que j'envoie au roi, pourra rendre un compte plus détaillé à votre excellence; mais tout cela n'est point le sujet de cette lettre. Quoique je ne compte guère sur l'amitié de votre excellence, je prends cependant la liberté de vous demander un service... »

Ainsi une puissante armée, réduite à l'inaction depuis deux mois et qui n'avait pu dégager une seule des villes assiégées par les

(1) *Mémoires de Favart,* Paris 1808, tome Ier, page xxv.

lieutenans de Maurice, fut dissipée en deux heures, le jour où elle put enfin se dédommager et agir. Qu'importe qu'elle se soit reformée rapidement, comme l'ont remarqué les détracteurs du comte de Saxe? Il est beau sans doute pour le prince Charles d'avoir pu camper encore sous Maëstricht après une défaite aussi sanglante; si Maurice n'a pas tiré de sa victoire tous les avantages matériels qu'il s'était proposés, n'est-ce donc rien que d'avoir entretenu la confiance du soldat, de l'avoir accoutumé à vaincre? Raucoux poursuivait les conquêtes morales de Fontenoy et promettait celles de Lawfeld. Maurice n'aurait déjà plus dit ce qu'il avait écrit la veille encore, que « les Français étaient mauvais manœuvriers en plaine. » On l'entendit après la bataille prononcer ces mots en souriant : « Me voilà raccommodé avec l'infanterie. » L'armée elle-même se sentait bien redevable de quelque chose à cette espèce d'éducation militaire qu'elle venait d'accomplir sous le comte de Saxe. « Il eut un bien beau moment à quatre heures du soir, écrit son aide-de-camp, le marquis de Valfons; les ennemis en fuite, il revint à son quartier et traversa toute l'armée aux cris de *vivent le roi et le maréchal de Saxe!* Chaque brigade lui offrait des drapeaux, des canons, des prisonniers; c'est le plus grand et le plus émouvant de tous les spectacles. »

III.

Quelques semaines après la victoire de Raucoux, au mois de novembre 1746, l'avocat Barbier écrivait dans son *Journal :* « On sait que le maréchal de Saxe a presque toute la cour pour ennemie par basse jalousie. » Et à ce propos il mentionnait un bruit dont l'opinion commençait à s'inquiéter. — Le comte de Saxe, disait-on, qui ne tient à rien et n'a besoin de rien, est si dégoûté des intrigues de cour qu'il pense sérieusement à se retirer du service. — Précisément à la même époque (20 octobre), le comte Loss, nous le voyons par une de ses dépêches au comte Bruhl, conseillait à Maurice de retourner en toute hâte auprès du roi pour déjouer les manœuvres de ses ennemis. Maurice ne dédaigne pas ce conseil et arrive le 11 novembre à Fontainebleau, où le roi et Mme de Pompadour lui font le plus gracieux accueil. Les récompenses ne lui manqueront pas. Par un privilége qui n'avait encore été accordé qu'à Vauban après la prise de Philipsbourg (1688) et à Villars après la bataille de Denain, il reçoit six pièces de canon prises sur l'ennemi, avec l'autorisation de les placer à l'entrée du château de Chambord. Il portera désormais le titre d'altesse sérénissime. Qu'est-ce que cela pourtant auprès de l'honneur immérité qui vient d'être décerné au prince de Conti? Le roi, pour effacer l'affront qu'il a dû lui infliger au mois

de septembre, a eu la faiblesse de le nommer généralissime de ses armées. Le voilà donc placé au-dessus du vainqueur de Fontenoy et de Raucoux. Maurice jette les hauts cris. Où est la justice? où est la hiérarchie du mérite et des services rendus? Le roi sans doute peut accorder à qui bon lui semble toutes ses préférences personnelles et toutes les grâces de cour; si le titre de généralissime des armées du roi n'est qu'un vain mot, il peut le donner dès le berceau à tous les princes du sang; attribué à un prince qui ose se porter son rival, ce titre aux yeux de tous est bien un titre militaire, et les récompenses militaires doivent être réservées « à ceux qui, en gagnant des batailles, font la gloire du règne et le salut de la nation (1). » M. de Valfons, le spirituel aide-de-camp qui avait si bien réconcilié Maurice avec le comte de Clermont, essaya d'apaiser aussi la lutte qui allait éclater entre le vainqueur de Raucoux et le ministre de la guerre. Maurice était convaincu, et la suite des choses lui a donné raison, que le comte d'Argenson était l'homme du prince de Conti. Le comte d'Argenson, fin et faux comme un renard, voulait servir le prince de Conti sans se brouiller ouvertement avec le maréchal de Saxe. Le moment n'était pas encore venu de lui porter une botte secrète. Dans ces siéges de cour, on ne monte pas si vivement à l'assaut; il faut que la mine et la sape fassent longtemps leur œuvre souterraine. Valfons, dupe des protestations du ministre, finit par lui amener son général, bien que celui-ci eût annoncé l'intention de faire un éclat et de ne pas mettre les pieds chez lui. Ne dites pas que ce sont là des minuties; il y a des époques où ces événemens de cour pèsent d'un grand poids dans la destinée des peuples. Il n'a tenu qu'à un fil que le maréchal de Saxe, en face de l'Europe coalisée, abandonnât l'armée dont il avait relevé le courage et la fortune. Je n'hésite donc pas à reproduire ici un épisode révélé seulement il y a quelques années, et qui ajoute des traits intéressans à la physionomie de Maurice. C'est M. de Valfons qui parle; la scène est à Fontainebleau, peu de jours après l'arrivée du vainqueur de Raucoux :

« ..... A minuit, je me mis en faction dans la cour des Fontaines, où donnait l'appartement de Mme de Pompadour, pour guetter la sortie du maréchal, qui ne parut qu'une heure après, seul et sans laquais ni flambeau. Il faisait obscur, et il y avait quelques marches à descendre; je lui tendis la main pour l'aider. — Qui est là? — Valfons, monsieur le maréchal. — Quoi! si tard, dans l'obscurité... Que faites-vous ici? — J'y veille sur vous, monsieur le maréchal; c'est l'occupation la plus douce de ma vie. — Eh bien! donne-moi le bras, j'en profiterai jusqu'à mon appartement.

« En marchant, je lui dis : — On vous a sûrement bien reçu et bien ca-

(1) *Souvenirs du marquis de Valfons*, p. 199. Voyez aussi ces plaintes de Maurice dans les *Mémoires du duc de Luynes*, t. VIII, p. 26.

ressé. La tranquillité dont on jouit ici est due à vos travaux et à vos succès. — Oui, mais c'est le pays de la fausseté, et la reconnaissance des services rendus n'y habite pas toujours. J'ai de belles paroles, et M. le prince de Conti est généralissime.

« Nous entrâmes dans son appartement, dont il défendit à Meinac, son valet de chambre, d'ouvrir la porte à personne, et puis, en se promenant avec vivacité, il dit tout haut : « M. d'Argenson m'a joué là un vilain tour. » Alors, pour l'apaiser et disculper le ministre, je lui rendis le compte le plus exact de ma dernière conversation avec lui. « Non, il t'attrape, il est faux; il me craint, de près surtout, quand il me sent avec Mme de Pompadour, dont il redoute le crédit, mais dans le fond il me hait. — Il ne m'est pas permis de discuter une opinion avec monsieur le maréchal. Cependant que peut-il arriver de plus heureux à un ministre de la guerre que de voir ses veilles et ses travaux couronnés par la valeur, la conduite et les succès du général à qui le roi confie ses armées? Croyez-moi, monsieur le maréchal; voyez M. d'Argenson, qui serait déjà chez vous, s'il n'avait pas la goutte... — Non, ce n'est qu'un prétexte; un ministre en place se croit un dieu. » Et puis, redoublant de vivacité dans sa promenade : « Tu m'aimes, j'ai de la confiance en toi; tiens! qu'ils ne cherchent pas à m'humilier et à me chicaner, je ne suis pas né leur sujet, et je leur ferais suer de l'encre, si je suivais le projet que m'inspirent leur injustice et mon mécontentement. — Monsieur le maréchal, je vous le répète, expliquez-vous avec M. d'Argenson. Je vous dois tout, et ma reconnaissance est incapable de vous proposer une fausse démarche. Faut-il vous le dire? je sors de chez M. d'Argenson, qui donnerait tout au monde pour vous voir chez lui, et qui fera ce que vous voudrez. — Oui, il veut me voir chez lui par vanité. »

« Il me tint encore beaucoup de propos auxquels la vérité et mon attachement pour lui me firent répondre, puis il regarda sa montre. « Quoi! déjà quatre heures! — Monsieur le maréchal, vous m'avez gâté par vos confidences et la permission de vous dire ce que je pense; je ne me retirerai qu'autant que vous me promettrez d'aller chez M. d'Argenson. Si ce n'est pas pour vous, vous devez au moins le ménager en faveur de tant de braves officiers qui ont combattu sous vos yeux et pour votre gloire. — Tu es donc un enragé? A quelle heure le lever du roi? — A dix heures. — Eh bien! j'irai chez d'Argenson à neuf, pourvu qu'il n'y ait personne. Viens me prendre. »

« Quoiqu'il ne fût que quatre heures du matin, je n'hésitai pas à aller chez M. d'Argenson, qui se faisait faire la lecture toute la nuit, parce que sa goutte, très violente, ne lui permettait pas de sommeiller même quelques instans. Il fit sortir son lecteur; je lui racontai toute ma conversation avec M. le maréchal, élaguant ce qui était trop fort ou inutile à mon objet, et le comblai de joie en lui apprenant qu'il le verrait à neuf heures. « Ne vous étonnez ni de sa bouderie ni de ses reproches. Je l'ai calmé en lui disant comment l'histoire du prince de Conti s'était passée. Il ne désire rien tant que d'avoir les mêmes patentes que M. de Turenne. Vous savez qu'il le mérite par la confiance de l'armée, et que le roi ne peut mieux faire que d'illustrer le général qui lui gagne des batailles : cela augmente

le respect et l'obéissance des militaires. Tout tourne au profit de l'état. — Je ne mettrai sûrement point obstacle à cette grâce. »

« ... Je me retirai pour le laisser reposer. A huit heures et demie, j'étais chez le maréchal, que je suivis à neuf heures chez M. d'Argenson. J'entrai avec lui dans son cabinet, et, les premiers mots dits, je les laissai seuls. La conversation fut vive et longue; mais le maréchal voulait obtenir et M. d'Argenson accorder; ce ne fut qu'un replâtrage, tout finit bien... »

Ce ne fut qu'un replâtrage! M. de Valfons veut dire que la réconciliation fut bien vite accomplie, chacun d'eux y étant décidé par avance; mais le spirituel gentilhomme n'avait pas affaire cette fois à une franche nature de soldat comme le comte de Clermont, il servait d'instrument sans le savoir au plus roué des hommes, et nous pouvons prendre au pied de la lettre ces mots qu'il a détournés de leur sens. Ce ne fut qu'un replâtrage en effet; l'inimitié subsistait au fond. Maurice avait trop souvent dominé le ministre de la guerre pour que celui-ci n'en eût pas conçu un ressentiment implacable, et le ministre était trop fin pour ne pas voir que la lutte de Maurice contre un prince du sang, son peu de déférence pour le roi, ses mille maladresses de cour, finiraient bientôt par le perdre malgré l'amitié de la marquise. Il n'avait qu'à laisser aller le train naturel des choses sans attirer sur lui-même la colère du maréchal. Le comte d'Argenson, en travaillant sous main à détruire le crédit de Mme de Pompadour, avait bien soin de ne jamais rompre avec elle. On peut suivre ces ténébreux manéges dans le journal de son frère aîné, le marquis d'Argenson, qui, connaissant tous les masques, fort impartial d'ailleurs entre les personnages d'un drame qui inquiète et irrite son patriotisme austère, en consigne heure par heure les péripéties.

C'est donc après cette entrevue du maréchal et du ministre de la guerre, s'il faut s'en rapporter aux souvenirs de M. de Valfons, que le comte d'Argenson, voulant apaiser Maurice et faire sa cour à la marquise de Pompadour, obtint pour lui le titre de maréchal-général des camps et des armées du roi. « On envoya prendre chez M. le duc de Bouillon les patentes de M. de Turenne, qui servirent de modèle et qu'on copia mot pour mot (1). » Le 10 janvier suivant, le roi, étant au château de Choisy, annonça lui-même au comte de Saxe la faveur exceptionnelle qu'il daignait lui faire. « Mon cousin, lui dit-il, vous m'avez aussi bien servi que M. de Turenne avait servi le feu roi, il était juste que je vous donnasse le même grade. *Je souhaite que vous l'imitiez en tout.* » Étrange préoccupation du catholicisme chez un souverain qui scandalisait chaque jour et ca-

(1) *Souvenirs du marquis de Valfons*, p. 204.

tholiques et protestans par les désordres de sa vie! Cet abaissement de la religion, devenue chose d'étiquette, formalité de cour, est un symptôme de mort pour un culte. Il ne fallait pas moins que la révolution française pour rouvrir les sources de la vie chrétienne. A ces exigences d'un formalisme hypocrite, quelle âme droite ne préférerait le refus loyal et obstiné du soldat? Le roi ayant répété le lendemain les mêmes paroles en présence de la cour assemblée, Maurice s'inclina en signe de remercîment et prononça simplement ces paroles : « Je souhaite de mourir dans le service de sa majesté comme le maréchal de Turenne. » Nous devons la plupart de ces détails aux dépêches du comte Loss.

Inutile de dire que ces honneurs, diversement appréciés par la cour, étaient confirmés à grand bruit par l'enthousiasme de la ville. Le maréchal de Noailles lui avait écrit à la veille du siége de Namur : « Je veux et entends que vous soyez reçu aux acclamations publiques, et qu'en vous voyant le parterre vous regarde toujours des mêmes yeux, pourvu qu'il ne vous en coûte pas tous les ans d'aussi beaux pendans d'oreilles... » Le parterre répondit au vœu du compagnon d'armes de Maurice. La première fois que Maurice parut à l'Opéra (20 novembre), la *prima donna*, Mlle Chevalier, chanta une cantate en son honneur au milieu d'applaudissemens sans fin. Les cantates et les *Te Deum* se renouvelaient ainsi à chaque retour du vainqueur. Notre-Dame et l'Opéra, dans cette société singulière, étaient le double théâtre de ses triomphes, et cette coïncidence n'a pas échappé au joyeux Piron. « Vous êtes sans contredit, lui écrit-il, le maréchal le plus édifiant que nous avons, quoique, Dieu merci, nous en ayons de très pieux. Oui, monseigneur, vous êtes un ange envoyé du ciel pour notre salut temporel et spirituel, vous nous menez au paradis sur votre char de triomphe, car depuis que vous avez l'épée et le bâton à la main, vous nous mettez sans cesse les louanges de Dieu à la bouche; les *Te Deum* ne finissent pas; j'y trouve mille gens que je n'avais jamais vus à nos grand'messes, et que je ne connaissais que par leur assiduité à l'Opéra... »

Un événement grave allait augmenter encore le crédit du comte de Saxe et déconcerter quelque temps les intrigues hostiles. La dauphine était morte le 22 juillet en accouchant d'une fille. Après les premiers mois de deuil, le roi fut pressé de remarier son fils et d'assurer la postérité royale. Le comte Loss, négociateur habile, réussit à intéresser le marquis d'Argenson à une alliance de la maison de France avec la maison de Saxe. L'affaire était difficile à emporter. La cour d'Espagne remuait ciel et terre pour faire agréer à Louis XV l'infante Antonia, sœur de la défunte. Intrigues mondaines, intrigues ecclésiastiques, tout avait pris feu à la fois. D'un côté, les personnes que le marquis d'Argenson appelle les *harpies*

de la cour, harpies de toute espèce, dévotes ou courtisanes, de l'autre l'évêque de Rennes avec ses prédictions menaçantes; il semblait, à les entendre, que ce fût une trahison de chercher une femme au dauphin en dehors des Bourbons d'Espagne. Le marquis d'Argenson pensait qu'il fallait désirer avant tout une alliance heureuse et féconde; on devait considérer la femme plus que la princesse, et les avantages naturels plus que les intérêts politiques. « Je puis dire, écrit-il en ses *Mémoires,* que le roi prit ce louable système, et que ce fut plus en père qu'en roi qu'il examina avec moi les partis qui convenaient à son fils, après avoir écarté celui d'Espagne. » Il y avait à choisir entre plusieurs princesses, les deux filles du duc de Modène, la fille du roi de Danemark, la sœur du roi de Prusse, enfin la princesse Marie-Josèphe de Saxe, fille du roi de Pologne, et la princesse de Savoie, fille du roi de Sardaigne. Les quatre premières ayant été écartées pour divers motifs, restaient seulement la princesse de Savoie et la princesse de Saxe. Les mêmes raisons auxquelles le ministre avait obéi jusque-là déterminèrent le choix qu'il soutint auprès du roi. « La princesse de Saxe promettait plus de santé par celle de ses père et mère. La fécondité est l'apanage de cette famille; la reine sa mère a eu quantité d'enfans, la reine de Naples accouche tous les neuf mois. Le roi de Pologne est meilleur homme (1), et lui et la reine sa femme ont élevé bourgeoisement leurs enfans : ainsi tout promettait du bonheur dans la maison royale par cette alliance. Il est vrai cependant que le roi de Pologne n'a obtenu la préférence sur le roi de Sardaigne que par les fautes de celui-ci et par la conjoncture des affaires... (2). » Bref, la princesse Marie-Josèphe de Saxe fut préférée. Elle était, comme on sait, la propre nièce de Maurice, puisque Maurice et le roi de Pologne Auguste III étaient fils du même père. Or, bien que Maurice n'ait joué aucun rôle dans cette négociation et que le ministre des affaires étrangères, attentif seulement au bien de l'état, ne se soit pas même soucié de savoir si cette décision du roi agrandirait ou non la situation personnelle du maréchal, il était impossible qu'il n'en profitât point.

Le mariage ayant été célébré à Dresde (février 1747), et la dauphine devant être reçue par le roi et la reine au château de Choisy, le roi voulut que Maurice allât à sa rencontre. Marie-Josèphe, née le 4 novembre 1731, avait à peine quinze ans; la présence d'un oncle devait la rassurer dans un monde si nouveau pour elle. Le cortége de la dauphine arriva le 7 février à Choisy, et pendant plusieurs jours, à Choisy, à Paris, à Versailles, ce ne furent que fêtes

(1) L'auteur veut dire : « meilleur homme que le roi de Sardaigne. »
(2) *Journal et mémoires du marquis d'Argenson,* t. V, p. 65.

royales et divertissemens populaires. Le 12, la dauphine avait déjà gagné tous les cœurs; sa bonne grâce, sa simplicité, sa gaîté naïve, avaient triomphé des préventions qui l'attendaient à l'épreuve, et Maurice de Saxe ne s'exprimait pas en courtisan lorsqu'il écrivait au roi de Pologne le récit de ces brillantes journées. La lettre de Maurice (nous la devons aux archives de Dresde) contient des détails curieux pour l'histoire des cérémonies royales sous l'ancien régime. L'annaliste Barbier nous avait appris déjà des choses singulières à propos de la réception de la dauphine à Choisy. « Cette entrevue, dit-il, se fait en plein champ, sur un tapis et un carreau mis sur la terre. » Puis, après avoir mentionné l'entrevue qui eut lieu le mardi 7 février, en plein champ, au-delà de Corbeil, il nous conduit à Versailles, où le mariage fut célébré le 9 au milieu des plus somptueux galas. Ce qu'il ne dit pas, et ce qu'un témoin seul pouvait raconter, ce sont les cérémonies secrètes. Écoutons celui qui fut chargé de rassurer la jeune princesse au moment le plus *terrible*.

« Je n'aurais pas de peine à dire des vérités agréables à votre majesté sur le compte de Mme la dauphine, et la renommée me servira de garant. Cette princesse a réussi ici on ne peut mieux, elle est adorée de tout le monde, la reine l'aime comme ses propres enfans (1), le roi en est enchanté, et M. le dauphin l'aime avec passion. Elle s'est démêlée de tout ceci avec toute l'adresse imaginable ; je n'ai su que l'admirer. A quinze ans, il n'y a plus d'enfans dans ce monde-ci, à ce qu'on dit, et en vérité elle m'a étonné. Votre majesté ne saurait croire avec quelle noblesse, quelle présence d'esprit Mme la dauphine s'est conduite; M. le dauphin paraissait un écolier auprès d'elle. Aucune faiblesse ni enfanterie n'a paru dans aucune de ses actions, mais une fermeté noble et tranquille, et certes il y a des momens où il faut toute l'assurance d'une personne formée pour soutenir avec dignité ce rôle. Il y en a un entre autres, qui est celui du lit, où l'on ouvre les rideaux lorsque l'époux et l'épouse ont été mis au lit nuptial, — qui est terrible, car toute la cour est dans la chambre, et le roi me dit, pour rassurer Mme la dauphine, de me tenir auprès d'elle. Elle soutint cela avec une tranquillité qui m'étonnait. M. le dauphin se mit la couverture sur le visage, mais ma princesse ne cessa de me parler avec une liberté d'esprit charmante, ne faisant non plus d'attention à ce peuple de cour que s'il n'y avait eu personne dans la chambre. Je lui dis en l'approchant que le roi m'avait ordonné de m'approcher d'elle pour rassurer sa contenance et que cela ne durerait qu'un petit moment. Elle me dit que je lui ferais plaisir, et je ne la quittai et ne lui souhaitai la bonne nuit que lorsque ses femmes ont refermé les rideaux et que la foule fut sortie. Tout le monde sortit avec une espèce de douleur, car cela avait l'air d'un sacrifice, et elle a trouvé le

(1) Il y avait là un sujet d'inquiétude pour le roi de Pologne, comme il y avait eu pour le roi de France un motif d'hésitation au moment de faire son choix. On craignait que la reine ne fît pas un bon accueil à une princesse de Saxe : Marie-Josèphe était la fille du souverain qui avait enlevé le trône de Pologne au père de Marie Leczinska.

moyen d'intéresser tout le monde pour elle. Votre majesté rira peut-être de ce que je lui dis là, mais la bénédiction du lit, les prêtres, les bougies, cette pompe brillante, la beauté, la jeunesse de cette princesse, enfin le désir que l'on a qu'elle soit heureuse, toutes ces choses ensemble inspirent plus de pensées que de rires. Il y avait dans la chambre tous les princes et princesses qui composent cette cour, le roi, la reine, plus de cent femmes couvertes de pierreries et d'habits brillans. C'est un coup d'œil unique, et, je le répète, rien n'a plus l'air d'un sacrifice...

« Avant-hier, je fus au souper, où Mme la dauphine ne mangea point. M. le dauphin me dit qu'elle n'avait pas dîné, et hier elle n'a pas mangé de tout le dîner. C'est la grande fatigue qui en est la cause, et j'ai dit au roi que, si on ne lui procurait pas du repos, elle tomberait malade. Effectivement, je ne sais comment elle a pu y résister. J'en suis sur les dents de l'avoir suivie. Il fait une chaleur, partout dans les appartemens, qu'il y a de quoi en mourir, par la grande quantité de monde et de bougies le soir. Avec cela, ses habits ont été d'un poids que je ne sais comme elle a pu les porter. Ce qu'il y a de plus fatigant encore, ce sont toutes les présentations qui ne finissent point, et elle veut retenir tous les noms, ce qui fait un travail d'esprit terrible, sans cesse occupée d'ailleurs de plaire et d'attentions; cela fait un labeur si considérable que je ne sais pas comme elle y résiste. Le roi me fit prendre l'autre jour sa jupe, qui était sur un canapé, pendant que Mme la dauphine était à sa toilette; elle pesait bien soixante livres. Il n'y a aucune de nos cuirasses qui en pèse autant. Je ne sais pas comme elle a pu tenir huit ou neuf heures sur ses pieds avec ce poids énorme... (1). »

Quelques semaines après (31 mars), Maurice retournait à Bruxelles, et, traçant un plan de campagne à ses lieutenans, s'emparait de la Flandre hollandaise. Lowendal, Contades, Montmorin, exécuteurs intelligens des conceptions du chef, achevaient cette conquête dans l'espace d'un mois (15 avril-16 mai). Tout se préparait pour une bataille. Le duc de Cumberland à la tête de l'armée anglaise, le prince de Waldeck et le maréchal Bathiany à la tête des Autrichiens, voulaient prendre leur revanche de Fontenoy et de Raucoux, tandis que Louis XV, plein de confiance dans les dispositions du maréchal, était avide de partager une seconde fois avec lui l'honneur d'une grande victoire. Peut-être des raisons d'état ve-

(1) La protégée de Maurice, la princesse à qui M. d'Argenson ne demandait guère autre chose que de donner des héritiers au trône de France, a été la mère des trois souverains avec qui s'est écroulée par trois fois la dynastie des Bourbons de la branche aînée (1792, 1815, 1830); Louis XVI, Louis XVIII, Charles X, sont les fils de Marie-Josèphe. Un an et demi après ce mariage du dauphin et de Marie-Josèphe naissait une fille du maréchal, Aurore de Saxe, qui devait être la grand'mère du plus illustre romancier de nos jours. Nous raconterons plus tard ces aventures. Bornons-nous à noter aujourd'hui le singulier rapprochement qui s'offre de lui-même à la pensée. Puisque Louis XVI, par les liens du sang, est le petit-neveu de Maurice de Saxe, l'auteur du *Marquis de Villemer* est la petite-cousine de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X.

naient-elles se joindre aux désirs d'une vanité personnelle. On commençait à croire, en dehors même des accusateurs intéressés, que le maréchal n'était pas fâché de prolonger la guerre. Ses belles manœuvres, glorifiées par Frédéric le Grand, étaient trop circonspectes au gré de notre impatience; le roi dut penser que sa présence l'obligerait à livrer bataille, et qu'un succès décisif mettrait fin à la guerre. La bataille fut livrée le 2 juillet 1747, et ce fut un nouveau triomphe pour Maurice. Le soir même, le roi, annonçant l'heureuse nouvelle au dauphin et le chargeant de la transmettre à la dauphine, écrivait : « Dites-lui que notre général n'a jamais été si grand, mais de le gronder, en le complimentant, de s'être exposé comme un grenadier. » Tel en effet s'était montré Maurice, général consommé, intrépide fantassin. Il avait vu, dès le commencement de l'action, que le village de Lawfeld était la clé du champ de bataille, et qu'une fois maître de ce point il était maître de l'ennemi. Le duc de Cumberland, soit qu'il trouvât le village suffisamment fortifié, soit qu'il n'eût pas compris toute l'importance de la position, n'y avait placé qu'un petit nombre de troupes. Averti subitement, il y porte son armée entière au moment même où les premières brigades lancées par le comte de Saxe venaient de s'emparer du village. Les nôtres plient sous le choc. Une nouvelle colonne s'élance, et c'est vainement qu'elle taille l'ennemi en pièces, elle est repoussée à son tour : Anglais, Hessois, Hanovriens, toute une armée, toute une colonne profonde, pressée derrière Lawfeld, répare sans cesse ses premiers rangs à mesure qu'ils tombent sous nos coups. C'est presque la colonne de Fontenoy, plus terrible seulement, car son front est protégé par une forteresse naturelle. Un chemin creux entre des murailles de terre garnies de haies lui fournit un retranchement formidable. Maurice craint un instant que la fortune ne lui échappe : « Eh bien! dit-il à M. de Valfons, que penses-tu de ceci? Nous débutons mal; les ennemis tiennent bon. — Monsieur le maréchal, vous étiez mourant à Fontenoy, vous les avez battus; convalescent à Raucoux, ils ont été vaincus; vous vous portez trop bien aujourd'hui pour ne pas les écraser. » Il les écrasa, mais la mêlée fut terrible. Quelle fournaise que ce village! quelle pluie de fer et de feu! Par instans le vacarme s'arrête; plus de canon, plus de mousqueterie; nos soldats s'élancent la baïonnette au bout du fusil, et l'on n'entend que le bruit de la charge, le choc des hommes, le cliquetis du fer, les cris sourds de ces milliers de poitrines d'où s'exhale le souffle de la guerre. Maurice, l'épée en main, s'élance à la tête du régiment du roi, et prend le village de flanc. On pousse, on frappe, on tue. L'exemple des chefs suffit pour entretenir l'élan du soldat. A quoi bon clairons et tambours? Les

tambours ont mis leurs caisses sur le dos, aimant mieux jouer du sabre. Pas un coup à négliger, pas un instant à perdre. Quand nous tiendrons Lawfeld, l'artillerie, à qui nous frayons le chemin, aura bientôt foudroyé Cumberland. Merveilleux coup d'œil du comte de Saxe, merveilleux effet de cette charge toute française où le soldat et le général ne font qu'un! « Dans ce moment, dit-il, les ennemis qui soutenaient le combat dans le village, entendant tirer derrière eux, abandonnèrent les haies; nos troupes, qui les attaquaient par l'autre extrémité, les suivirent, et dans un instant toute la bordure du village fut occupée par notre infanterie avec des cris et un feu épouvantables. La ligne des ennemis en fut ébranlée. Deux brigades de notre artillerie qui m'avaient suivi se mirent à tirer, ce qui augmenta le désordre. Il nous était arrivé sur la gauche deux brigades de cavalerie; j'en pris deux escadrons et ordonnai au marquis de Bellefonds, qui les commandait, de pousser à toutes jambes dans l'infanterie ennemie, et criai aux cavaliers : « Comme au fourrage, mes enfans! » Ils le firent... » Ce *fourrage* au milieu de la colonne qui ravitaillait sans cesse les fortifications naturelles de Lawfeld produisit une énorme trouée, une trouée de deux mille pas, dans les lignes anglaises. « Mes deux escadrons, ajoute Maurice, furent passés par les armes, et il n'en revint presque personne; mais mon affaire était faite (1). » Hélas! à quel prix? Pendant les cinq heures que dura l'attaque du village (de dix heures du matin à trois heures), que de braves gens, de part et d'autre, avaient reçu la mort pour une guerre sans motif! Quelle tuerie effroyable et doublement effroyable, puisqu'elle ne changeait rien à la situation politique et n'avançait pas d'une heure la conclusion de la paix! Dix mille hommes avaient mordu la poussière dans l'armée anglaise; nous en avions perdu plus de cinq mille, et après que nous eûmes conquis ce champ de mort, les vingt-sept mille Autrichiens du comte Bathiany, contenus par notre aile gauche, s'en retournaient paisiblement à Maëstricht sans avoir ni un soldat ni une cartouche de moins. Une faute bien grave venait d'être commise, et Maurice le reconnut plus tard : il y avait une seconde victoire à remporter sur Bathiany après la déroute de Cumberland. Au lieu de réunir ses troupes victorieuses à celles qui contenaient les Autrichiens et d'écraser un ennemi inférieur en nombre, un ennemi déjà démoralisé par l'échec sanglant de ses frères d'armes, il eut le tort de s'arrêter, de vouloir jouir immédiatement de son triomphe, d'aller chercher à Herderen les complimens du roi, et de laisser ainsi au général de

(1) Lettre de Maurice de Saxe au roi de Prusse Frédéric II, citée tout entière par le baron d'Espagnac, t. II, p. 286-297.

Marie-Thérèse le temps de se retirer en bon ordre. Qui oserait pourtant l'accuser? C'est pour avoir chargé l'ennemi en soldat que Maurice, vainqueur à Lawfeld, a manqué à son devoir de général; mais si le général, à l'heure décisive, ne fût devenu le plus fougueux des soldats, aurait-il remporté la victoire? A la fois ivre et las des émotions de la lutte, il a oublié d'embrasser l'ensemble de la bataille et d'achever ses combinaisons. Un Frédéric, un Napoléon sans doute, n'eussent pas commis cette faute. La victoire de Lawfeld, tout incomplète qu'elle fut, n'en reste pas moins un des glorieux souvenirs de l'infanterie française, une des grandes pages de l'histoire de Maurice.

IV.

Comment le héros de ces beaux jours, après tant de villes prises, tant de batailles gagnées, pouvait-il être l'objet d'accusations si violentes? Toute cette année 1747, l'année de Lawfeld, nous montre le parti des adversaires de Maurice grossissant de jour en jour et redoublant d'activité furieuse. C'est un siége en règle, la tranchée est ouverte. Maurice est défendu par Mme de Pompadour et les hardis financiers de l'époque, les frères Pâris-Duverney; il est défendu surtout par ses trois filles, Fontenoy, Raucoux, Lawfeld, et les victorieuses campagnes qui avaient tenu en échec une moitié de l'Europe. L'attaque est dirigée dans l'ombre par le comte d'Argenson, ministre de la guerre, au grand jour par le prince de Conti, la princesse sa mère et tous les ambitieux qui s'attachent à leur fortune. Entre les deux partis est le marquis d'Argenson, témoin désintéressé autant que peut l'être un citoyen toujours dévoué à son pays (1), spectateur attentif, impartial, disant le bien et le mal suivant sa conscience et notant toutes les péripéties de la lutte.

« Qui l'emportera? — écrit-il au mois de juillet 1747, quelques jours après la victoire de Lawfeld. — Je pense que la menace de quitter du maréchal de Saxe sera un furieux tonnerre dans l'esprit du roi; le maréchal de Saxe a des façons de parler naturelles au roi (2) qui emportent bien des choses. Je l'ai vu... » Un mois après, il insérait cette curieuse note en ses tablettes : — « 24 août. On avance beaucoup au projet de perdre le comte de Saxe dans l'esprit du roi. Ainsi le courtisan chemine à son but pour placer à la

(1) Il venait d'être remplacé au département des affaires étrangères par le marquis de Puisieux (février 1747). Le mariage du dauphin avec Marie-Josèphe de Saxe est le dernier acte important de son ministère.

(2) Le marquis d'Argenson, qui a parfois des expressions si vives, écrit souvent *à la diable*, comme Chateaubriand le disait de Saint-Simon; on a besoin d'expliquer son texte pour prévenir les contre-sens. Il veut dire ici : « Le maréchal de Saxe, *en s'adressant au roi*, a des façons de parler naturelles qui emportent bien des choses. »

tête de la grande armée de Brabant M. le prince de Conti. J'ai vu des lettres d'un courtisan qui mande à Paris que les affaires de M. le comte d'Argenson vont bien, le roi commençant à connaître *le peu que c'est que le maréchal de Saxe*. On s'en prend à lui, et l'on ne veut pas voir que c'est qu'on lui a gâté sa besogne à plaisir en le faisant tomber dans des entreprises qu'il ne voulait pas et qu'il faut cependant exécuter quand elles sont commencées. Son Lowendal, envié de toute l'armée, est absolument décrédité aujourd'hui par les petits-maîtres à talons rouges, et l'effet répond au dessein. » D'Argenson, par un retour à sa situation personnelle, et se rappelant que les courtisans ont aussi fait connaître au roi *le peu que c'était que le marquis d'Argenson* au point de vue de la capacité politique, ajoute avec amertume : « Je me suis vu aussi bien avec le roi dans mon district que le comte de Saxe l'est depuis trois ans dans son généralat. Sa majesté ne voulait voir que par moi, m'approuvait sur tout et me laissait faire; tout allait bien, mais la malignité peu à peu a fait son trou. Ainsi le maréchal va-t-il tomber en disgrâce et se retirer cet hiver. » Voilà pour les cabales de cour; les cabales de l'armée n'étaient pas moins vives, nous le savons par un mémoire fort curieux de Maurice lui-même au sujet du siége de Berg-op-Zoom. « Tout homme sage, dit-il avec un piquant mélange de modestie et de fermeté, doit être alarmé de voir son opinion désapprouvée généralement. Si l'incertitude et la variation est un mal dans les choses de la vie privée, on peut dire que c'est un malheur à la guerre, et quiconque change sa disposition par légèreté ou sur des opinions jette toutes les parties d'une armée dans le désordre et la confusion... Les personnes d'esprit, et surtout les personnes éloquentes, sont très dangereuses dans une armée, parce que leurs opinions font des prosélytes, et si le général n'est un personnage opiniâtre et entêté de son opinion, ce qui est un défaut, elles lui donnent des incertitudes capables de lui faire commettre de grandes fautes; c'est le cas où je me trouve... Berg-op-Zoom est devenu une affaire au-dessus des forces humaines pour ainsi dire, ou du moins hors de tout exemple; la politique et notre amour-propre peut-être nous ont échauffés sur cette entreprise au point que nous sommes prêts à y sacrifier l'armée, la gloire de nos armes et celle du roi. Les esprits s'échauffent, on blâme le général de sa lenteur, il ne saurait partir trop tôt pour se précipiter dans un labyrinthe qu'il prévoit; on parle, on écrit des mémoires, on se communique ses idées, comme si celui qui est chargé de la conduite de cette campagne n'en était pas occupé. Enfin on veut le faire marcher, on brigue, on cabale à cet effet (1)... »

(1) *Mémoire de M. le maréchal de Saxe*, dans les *Lettres et Mémoires*, t. IV, Paris 1794, p. 159.

Cabales de cour, cabales d'armée, d'où vient ce concert subit, cette effrayante unanimité? Les clameurs de Versailles, nous en connaissons l'origine; comment se fait-il qu'elles aient un écho dans le camp même d'un capitaine si souvent victorieux? Je crois le savoir. Maurice n'inspirait plus la même confiance depuis qu'il avait montré, à côté des vertus militaires d'un grand général, l'avidité d'un aventurier. La prise de Berg-op-Zoom par son ami Lowendal avait été une véritable curée, et la France en avait poussé un cri d'horreur. On pouvait encore rejeter l'odieux de cette barbarie sur le soldat, qu'avait exaspéré une résistance opiniâtre; mais comment justifier les iniquités des chefs, exactions et brigandages? Le pays était *assommé*, s'écrie le marquis d'Argenson. Le nom de Verrès, à cette occasion, revient plusieurs fois sous sa plume. Que cette réputation de rapine fût vraie ou fausse, que ces proconsuls pillards eussent trouvé ou non leur Sicile dans les Flandres, il était inévitable que le maréchal de Saxe vît diminuer peu à peu les sympathies publiques. « Nous ne lui envions pas cette fortune, » disait l'honnête Barbier. Ajoutez à cela ces prétentions féodales si singulières en plein XVIIIe siècle. Le titre de maréchal-général des camps et armées du roi, les fonctions de gouverneur des Flandres ne suffisaient pas au vainqueur de Fontenoy; il voulait exercer sur le pays conquis par ses armes l'autorité dont le prince Eugène avait été revêtu au commencement du siècle. Le prince Eugène avait reçu les pouvoirs d'un vice-roi, pouvoirs militaires et civils, espèce de souveraineté vassale de l'empire d'Allemagne. Maurice, rêvant toujours un trône, voulait une souveraineté comme celle-là. En vain lui répondait-on que rien n'était plus contraire aux lois fondamentales de la France; ni les ministres, ni ses amis personnels ne réussissaient à lui faire comprendre le scandale de ses prétentions. Le roi et le ministère finirent par céder, tant ils craignaient de sa part un coup de tête qui eût rompu les préliminaires de paix et rejeté la France dans les hasards; qui sait s'il ne va pas quitter la France avec éclat, vendre son épée à l'Angleterre, à l'Autriche, emmener Lowendal et revenir battre les compagnons de sa gloire? Ce coup de tête, c'eût été une trahison, et il est triste pour Maurice qu'on l'en ait cru capable. Il est triste aussi que ses meilleurs amis aient pu l'accuser avec vraisemblance de vouloir prolonger la guerre afin de garder plus longtemps les pouvoirs quasi royaux qu'il venait d'arracher à un gouvernement avili. Le soir même de la journée de Lawfeld, le plus cher de ses aides-de-camp, M. de Valfons, celui à qui il disait si bien en lui donnant son propre cheval de bataille : « Prends-le, pas de cérémonie; aujourd'hui, toi c'est moi, » M. de Valfons, dis-je, crut deviner à un signe, à un geste, que le maréchal ne voulait pas gagner une victoire trop complète, et ce fait le frappa tellement

qu'il se crut obligé en conscience d'en révéler quelque chose sans dénoncer son ami. « Pénétré des caresses du maréchal, je ne m'en laissai point enivrer, et toujours préoccupé de ce qu'il n'avait pas voulu gagner totalement la bataille et écraser les ennemis, emporté par un zèle bien pardonnable à un bon citoyen et qui ne compromettait pas mon protecteur, je ne pus m'empêcher de dire à M. de Soubise : « Monsieur, conseillez au roi de faire la paix; je ne puis vous dire le mot de l'énigme, mais conseillez la paix. »

Ainsi, à l'armée comme à la cour, chez les amis les plus sûrs comme chez les adversaires perfides, une même accusation s'élevait contre Maurice : il voulait faire durer la guerre, il voulait prolonger son commandement souverain, il songeait à son intérêt propre beaucoup plus qu'au bien de l'état. Cherchez le terme le moins dur pour caractériser une telle conduite; en bon français, ce sera toujours une trahison.

Qu'y a-t-il de vrai dans cette clameur? Nous avons étudié la cause pièces en main, et nous n'hésitons pas à prononcer notre verdict : militairement, Maurice de Saxe est irréprochable; moralement, il avait commis bien des fautes, et ce sont ces fautes qui ont donné prise aux calomnies, c'est l'avidité sans frein de l'aventurier qui a compromis un instant l'honneur du capitaine. On l'accuse de ne pas avoir frappé des coups décisifs; excepté le jour de Lawfeld, où il se reposa trop vite peut-être après une lutte effroyable, ses manœuvres ont toujours été aussi hardies que prudentes, et s'il préparait lentement la victoire, la victoire du moins ne lui fit jamais défaut. Il s'est justifié lui-même avec un accent de sincérité qui nous touche, lorsque, tourmenté par les intrigues du camp et de la cour au sujet des opérations qui suivirent la victoire de Lawfeld, il supplie qu'on veuille bien ne pas le troubler, « Si la guerre tient de l'inspiration, s'écrie-t-il, il ne faut pas troubler le devin. » Ce devin d'ailleurs n'a-t-il pas été absous par ses pairs? et n'est-ce pas Frédéric le Grand qui lui écrivait à propos de ses solides manœuvres, où le prince de Conti ne voyait qu'une circonspection intéressée : « Dans le premier bouillon de la jeunesse, on sacrifie tout aux actions brillantes et aux choses singulières qui ont de l'éclat? A vingt ans, Boileau estimait Voiture; à trente ans, il lui préférait Homère. Dans les premières années que je pris le commandement de mes troupes, j'étais pour les *pointes;* mais tant d'événemens que j'ai vus arriver, auxquels même j'ai eu part, m'en ont détaché. Ce sont ces *pointes* qui m'ont fait manquer la campagne de 1744. C'est pour avoir mal assuré la position de leurs armées que les Français et les Espagnols ont été réduits à abandonner l'Italie. J'ai suivi pas à pas votre campagne de Flandre, et je crois que la critique la plus sévère ne peut y trouver prise... On fera toujours

de Fabius un Annibal, mais je ne crois pas qu'un Annibal soit capable de suivre la conduite d'un Fabius. Je vous félicite de tout mon cœur... » Il est permis de s'en fier à ce témoignage; si Maurice de Saxe a commis des fautes de stratégie après les campagnes que Frédéric le Grand glorifiait en pareils termes, ces fautes tenaient à l'emploi inopportun d'un système excellent; l'intention du chef est à l'abri de tout reproche.

Mais on affirme qu'il a extorqué de l'argent aux vaincus, on l'accuse de s'être jeté sur les Flandres comme sur une proie! Le marquis d'Argenson va même jusqu'à écrire ces mots dans son *Journal* : « Des gens qui reviennent de Flandre m'ont conté une partie des friponneries exercées par le comte de Saxe et le maréchal de Lowendal dans cette conquête. Cartouche n'en aurait pas fait davantage ni plus impudemment... Sous M. de Louvois, les conquêtes furent fort ménagées; cette fois-ci on a cru devoir tout abandonner au pillage le plus affreux. » Ce pillage était général, répondra-t-on peut-être : les accusateurs de Maurice avaient fait bien pis encore, les ministres donnaient l'exemple; la cour, cette *cour nécessiteuse*, cette *cour de poussière*, comme d'Argenson l'appelle, ne vivait que d'aumônes ou de rapines, et on ne dévorait pas seulement l'ennemi, mais la France, l'état, le trésor de tous, le trésor des pauvres! — L'excuse est-elle bien digne de celui qui a eu l'honneur de tenir le drapeau de Fontenoy? Plus on est grand, plus grande est la faute, et plus terrible aussi éclate le châtiment. Le châtiment de Maurice de Saxe, nous venons de le voir, ce fut d'être soupçonné de trahison, et de rencontrer partout ce soupçon calomnieux (1), au moment même où il achevait ses combinaisons décisives, à l'heure où il allait conquérir la paix dans Maëstricht!

Grande leçon, qui retentit sans cesse, quoique sans cesse oubliée

(1) Maurice avait pourtant des défenseurs. Un certain Mauger, garde du corps et versificateur, fit représenter au Théâtre-Français, le 10 janvier 1748, une tragédie intitulée *Coriolan*, qui fut interdite après cinq représentations, parce qu'on y avait vu toute sorte d'allusions à la lutte du maréchal de Saxe et de la cour. Or ces allusions étaient favorables à Maurice. Cette tragédie, qui ressemble à toutes les rapsodies du genre, contient au quatrième acte une délibération politique où se manifeste la pensée de l'auteur. Tullus, chef des Volsques, interroge ses lieutenans, Junius, Icilius, Céson, sur les soupçons que lui inspire la conduite de Coriolan. « Peut-on se fier à l'étranger? Ne trahit-il pas notre cause? » Junius et Icilius tiennent Coriolan pour un traître, et veulent le perdre dans l'esprit du chef. Céson le défend avec véhémence :

Quelle injuste fureur vous arme contre lui
Et veut priver l'état de son plus ferme appui?
De quoi l'accuse-t-on, seigneur? quel est son crime?
D'avoir si justement mérité votre estime,
D'avoir discipliné d'indociles soldats,
Instruit nos généraux, augmenté nos états?...
Oui, quoique votre haine attende qu'il périsse,
Au fond de votre cœur vous lui rendez justice,

Il y a une force morale qui régit les choses humaines, et ce n'est pas impunément qu'on la brave. Dans l'ivresse du triomphe, on traite de peccadille ce qui offense la loi universelle; l'homme qui a rendu des services extraordinaires n'a-t-il pas droit à des dispenses? Est-ce pour lui que sont faites les prescriptions communes? On rassure ainsi sa conscience, on se grise de sophismes, on dédaigne le jugement de l'opinion publique, et bientôt arrive le jour inévitable où vous êtes soupçonné, accusé, condamné sur les choses mêmes qui devaient vous assurer la reconnaissance du peuple et immortaliser votre nom!

Maurice, qui était venu passer une partie de l'hiver à Paris et à Chambord, repartit le 18 mars 1748 pour Bruxelles, où il allait exercer ses nouvelles fonctions de commandant-général des provinces conquises avec toutes les prérogatives des princes du sang. Il n'avait qu'une pensée, s'emparer de Maëstricht, dominer la Hollande et imposer à la coalition cette paix obstinément refusée depuis trois ans. La tranchée fut ouverte le 15 avril; le 7 mai, la place se rendit (1). Pendant ce temps-là, les préliminaires de la paix avaient été ouverts le 30 avril entre la France d'une part, de l'autre l'An-

Et lorsqu'à l'accabler vous mettez tous vos soins,
Vous seriez son ami si vous l'estimiez moins.
En vain vous soutenez, condamnant sa conduite,
Que sous un autre chef Rome eût été détruite...
Ne vaut-il donc pas mieux, sans rien mettre au hasard,
Assurer sa victoire et vaincre un peu plus tard?
Avouons tout, hélas! sa vertu nous irrite :
Nous voyons à regret un si rare mérite;
On veut perdre un héros qu'on ne peut effacer,
Et son seul crime enfin est de nous surpasser.

Le marquis d'Argenson écrit dans son *journal* à propos de ce singulier incident : « On vient de faire cesser les représentations de la tragédie nouvelle de *Coriolan*, qui n'était pas bonne, et dont on faisait des applications au maréchal de Saxe. On y voit un étranger dont tout le monde se défie et qui se défie de la nation qu'il sert, un roi fort stupide qui augmente son pouvoir à mesure qu'il a sujet de se défier de lui. » Ce n'est pas tout à fait cela; Coriolan ou Maurice de Saxe n'excite pas la défiance de tous; il a d'impétueux défenseurs, et l'auteur de la pièce au premier rang. D'Argenson n'avait pas vu sans doute cette plate tragédie, et il en parle sur ouï-dire. Peut-être aussi les vers que nous venons de citer avaient-ils donné lieu à des manifestations tumultueuses en sens contraires. Dans ce Paris déjà si vif, si passionné, c'était une occasion naturelle d'applaudir ou de siffler les personnages du drame public, le roi, les ministres, le comte de Saxe, le prince de Conti, selon les nouvelles du jour et les émotions du moment.

(1) Il faut rappeler ici, pour être juste, que la première idée de cette campagne, dont l'exécution été si bien louée par Voltaire, appartient au vieux maréchal de Noailles, à celui que Maurice appelait toujours *mon cher maître*. Les documens relatifs à ce sujet ont été publiés par l'abbé Millot dans ses *Mémoires politiques et militaires pour servir à l'histoire de Louis XIV et de Louis XV, composés sur les pièces originales recueillies par Adrien-Maurice, duc de Noailles, maréchal de France et ministre d'état*. Paris 1777. 6 vol. Voyez t. VI, p. 242-252.

gleterre et la Hollande. L'Autriche ne prit part aux négociations que le 23 mai. Maurice avait eu raison de dire : *La paix est dans Maëstricht*. On sait que la pacification définitive fut signée seulement le 18 octobre 1748 au congrès d'Aix-la-Chapelle; on sait aussi combien les conditions de ce traité excitèrent en France un mécontentement unanime. Louis XV, voulant traiter *non en marchand, mais en roi*, avait ordonné à son plénipotentiaire de restituer toutes ses conquêtes. Quels que fussent alors le dépérissement du pays, la ruine de nos finances, la misère et la dépopulation des provinces, l'opinion publique eût préféré la continuation de la guerre à un résultat si honteux (1). Les grands mots ne masquent point les petites choses; ce n'était pas agir en roi que de rechercher la paix avec cette impatience pusillanime et de s'humilier pour l'obtenir. Maurice de Saxe, sans se piquer de rien entendre à la politique, était donc parfaitement d'accord avec le sentiment national quand il écrivait le 15 mai 1748 au comte de Maurepas :

« Je ne suis qu'un bavard en fait de politique, et si la partie militaire m'oblige quelquefois d'en parler, je ne vous donne pas mes opinions pour bien bonnes. Ce que je crois savoir et vous assurer est que les ennemis, en quelque nombre qu'ils viennent, ne peuvent plus pénétrer en ce pays-ci, et qu'il me fâche de le rendre, car c'est en vérité un bon morceau, et nous nous en repentirons dès que nous aurons oublié notre mal présent. Je n'entends rien à la finance et ne connais pas nos moyens; ce que je sais est que l'argent en Angleterre n'était à la fin de la grande guerre qu'à 4 pour 100, et qu'il était ces jours passés à 14 et à 15 pour 100, de quoi il n'y a point d'exemple. Et comme le crédit est la seule chose qui soutient les Anglais et les Hollandais, je conclus qu'ils sont à bas et qu'ils n'en peuvent plus. Ce n'est pas comme chez nous; nous avons une force intrinsèque, et, quoique l'argent nous manque, nous allons encore longtemps, et je crois que ce n'est pas faire un mauvais marché que de se mettre mal à son aise pour acquérir une province comme celle-ci, qui vous donne des ports magnifiques, des millions d'hommes, une barrière impénétrable et de petite garde. Telles sont mes pensées; au demeurant, je ne connais rien à votre diable de politique. Je vois, je sais que le roi de Prusse a pris la Silésie et qu'il l'a gardée, et je voudrais que nous puissions faire de même. Au bout du compte, il n'est pas si fort que nous, il est beaucoup plus mal posté, on peut le prendre par les pieds et par la tête, et il a de furieux voisins qui ne l'aiment assurément pas plus que nous. Nous n'avons rien

(1) « Le Français désirait la paix, et ses misères devaient allumer ce désir;... mais le Français aime la gloire et l'honneur, de sorte qu'après les premiers momens de joie de la paix conclue, tout le public est tombé dans la consternation de la médiocrité des conditions. Tandis qu'à Londres et dans les principales villes des royaumes britanniques on fait des réjouissances éclatantes et tumultueuses, à Paris et dans les provinces on s'en est consterné. « Quoi! dit-on, nous rendons toutes nos conquêtes! » — *Journal et mémoires du marquis d'Argenson*, t. V, p. 277, Paris 1863.

de tout cela, et il me paraît difficile ou plutôt impossible que l'on nous fasse rendre ce que nous tenons.

« Voilà, monsieur, ce que je pense. Vous ne laissez pas que de me tranquilliser beaucoup, et si les fanfreluches des négociations commencent une fois à se mêler, nous en avons pour dix ans sans tirer un coup de fusil. C'est votre affaire; la mienne est de prendre et de garder, et je vous réponds de m'en acquitter en conscience. Je vous promets aussi de combattre jusqu'au trépas pour des vérités que je ne comprends pas. C'est à vous de prêcher et de bien établir les principes, les détailler, les prouver; que les hérésies soient confondues, et qu'on écrive de part et d'autre plus de volumes là-dessus qu'il n'y en avait dans la bibliothèque d'Alexandrie et que n'en ont écrit tous les pères de l'église; je vous promets d'attendre tranquillement sur le Demer, jusqu'à ce que la vérité soit triomphante. Les ennemis ne s'enrichiront pas pendant ce temps-là, s'ils restent armés, et cette position leur coûtera plus qu'à nous. S'ils désarment, nous désarmerons aussi et songerons à l'épargne. Battez-vous donc bien, monsieur; que Dieu donne de la force à votre plume. Je vous proteste que je n'ai nulle envie d'interrompre vos occupations; mais jusqu'à ce que tout cela soit évident, ne rendons rien ou ne rendons guère. »

Nous retrouvons ici le soldat de Prague, le général de Fontenoy, le conquérant des Flandres, le vainqueur de Raucoux, de Lawfeld, le manœuvrier infatigable devant lequel tant de places fortes avaient arboré le drapeau blanc. Ce langage répond aux accusations de ses calomniateurs et le justifie devant l'histoire. Quelles que soient les fantaisies qui aient pu traverser son cerveau, il était bien des nôtres quand il sentait si vivement la honte du traité qui suffisait à Louis XV. Je sais bien qu'un sentiment personnel se mêlait à sa patriotique douleur; il se disait déjà ce qu'il exprimera plus tard avec un sourire amer : « Allons, la paix est faite, il faut nous résigner à l'oubli. Nous ressemblons aux manteaux, nous autres; on ne songe à nous que les jours de pluie. » Oui, Maurice de Saxe se voyait inutile désormais, il se voyait oublié à Chambord, à ce Chambord où il ne lui restera plus qu'un simulacre de souveraineté, après que d'étranges projets auront excité inutilement son besoin d'action et d'aventures. Qu'importe? La lettre est belle, elle est française, et nous pouvons l'inscrire encore, comme un bulletin de victoire, à la dernière page de ses campagnes.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

DEUX FEMMES

DE LA RÉVOLUTION

I.

Mme ROLAND.

I. *Mémoires de Madame Roland*, édition conforme aux manuscrits autographes, par M. C.-A. Dauban; Henri Plon, éditeur. — II. *Étude sur Madame Roland et son temps*, suivie des lettres de Mme Roland à Buzot, par M. C.-A. Dauban; Henri Plon, éditeur. — III. *Mémoires de Madame Roland écrits durant sa captivité*, nouvelle édition, revue et complétée sur les manuscrits autographes, par M. P. Faugère; Hachette, éditeur.

On n'en a point fini et de longtemps on n'en finira avec la révolution française, avec ses idées, ses traditions, ses légendes, et le souvenir de tous ceux qui ont vécu ou qui sont morts pour elle et par elle. A mesure qu'elle s'éloigne, elle ne perd pas sa puissance inspiratrice et ne devient pas cette chose morte qui s'appelle le passé : elle reste notre contemporaine par les contradictions qu'elle suscite; elle vit toujours dans les événemens qui la continuent, dans les livres qui la commentent; elle a toute une littérature, œuvre de curiosité et de passion, et à travers ce travail qui se poursuit incessamment elle apparaît de plus en plus dans sa vérité, sous son double aspect, — comme une lutte de principes d'où doit sortir le renouvellement du monde, et en même temps comme une crise extraordinaire qui arrache en quelque sorte l'humanité à ses proportions naturelles, qui provoque l'explosion des sentimens et des caractères, — comme une tragédie où les victimes se pressent, touchées

indistinctement du doigt de l'inexorable fatalité. Philosophiquement, politiquement, on ne voit quelquefois que l'ensemble, les résultats, l'avénement abstrait d'un ordre nouveau acheté au prix d'une catastrophe, dont les détails s'effacent comme les personnages eux-mêmes, perdus dans je ne sais quelle confusion grandiose; au point de vue de l'histoire et de l'analyse morale, observée dans ce qu'elle a d'humain et de réel, la révolution française est d'un intérêt bien autrement saisissant.

Ce n'est plus le drame abstrait des idées, c'est le mouvement de la vie dans ce qu'elle a de plus intense et de plus complexe. Sous l'emphase révolutionnaire qui envahit tout, — la parole, le geste et l'attitude,—la tragique réalité se fait jour. Les groupes se dessinent, les figures se détachent dans leur relief. Ils ont une physionomie distincte, tous ces hommes qui ne se ressemblent que parce qu'ils mettent invariablement et successivement leur tête pour enjeu dans leurs débats; ils passent sur la scène avec leur caractère, leurs bassesses ou leurs grandeurs, avec leurs mobiles intimes, souvent mêlés aux passions publiques. En un mot, c'est la vie dans sa vérité et sa diversité, et comme les femmes ont toujours leur rôle dans toutes les crises de la société française, les femmes, elles aussi, sont aux expiations et aux combats de la révolution. Il y en a de toutes les classes. Qu'elles descendent des régions privilégiées du monde ou qu'elles sortent de l'obscurité de la condition bourgeoise et populaire, elles sont partout comme conseillères, comme complices ou comme victimes; elles sont dans les agitations des partis, dans les réunions, dans les prisons, dans ces sombres prisons qu'elles illuminent de leur présence, qu'elles transforment en un dernier refuge de la vie sociale expirante, où elles portent l'animation de leur nature et leurs séductions. Elles savent surtout bien mourir; elles ont de ces mots héroïques qui troublent le bourreau, témoin cette duchesse de Gramont qui, traînée devant le tribunal révolutionnaire et interrogée sur des secours qu'elle aurait fait passer aux émigrés, se relève pour répondre : « J'allais dire non, mais ma vie ne vaut pas un mensonge. » Il semble que, souveraines par l'élégance et par l'esprit, elles veulent rester aussi les premières par la vaillance du cœur, par une grâce virile dans le péril, et s'il fallait résumer dans deux noms de femmes cette tragédie de la société française au moment de la révolution, ce formidable duel de deux mondes, il n'y aurait qu'à mettre en regard ces deux noms de Marie-Antoinette et de Mme Roland : l'une, la fille de Marie-Thérèse, la reine de France, victime d'une fatalité qui tourne contre elle jusqu'à ses plus innocentes faiblesses de femme, émouvante personnification d'une grandeur qui finit, — l'autre, la jeune bourgeoise émancipée, ayant déjà

la fierté et la force d'une race nouvelle arrivant à la puissance, image énergique et séduisante de cet ordre naissant qui s'inaugure dans la tempête, — toutes les deux partant de Versailles et du quai des Lunettes pour finir avec le même héroïsme sur le même échafaud, toutes les deux enfin, par une coïncidence étrange, retrouvant plus que jamais aujourd'hui des historiens qui se disputent leur mémoire, devenant au même instant l'objet de publications qui éclairent d'une lumière nouvelle des destinées si diverses et si cruellement dénouées.

Ces publications d'ailleurs, dans ce qu'elles ont de nouveau ou de connu déjà, se lient intimement à ce grand et douloureux procès de la révolution française, et par leur propre histoire, car elles ont une histoire, elles expriment merveilleusement ce travail qui se poursuit pour arriver à la vérité définitive, qui ne s'accomplit que par degrés, tantôt par des divulgations inattendues, tantôt par des restitutions devenues possibles, quelquefois même par des trouvailles de hasard. Où ont été écrits, quelles péripéties ont traversées ces *mémoires* de Mme Roland, qui n'étaient jusqu'ici qu'incomplétement connus et que deux éditeurs reproduisent aujourd'hui dans leur intégrité, M. P. Faugère en les éclairant par des notes, M. Dauban en les accompagnant d'une étude intéressante, animée, quoique un peu confuse, et en y ajoutant surtout une vraie découverte, les lettres à Buzot? Mme Roland les a écrits lorsqu'elle n'avait plus que quelques jours à vivre, lorsqu'elle était déjà sous les verrous de l'Abbaye et de Sainte-Pélagie. Par un contraste qui fait le caractère de ces récits tracés d'une main qui ne tremble pas, elle se réfugie dans les souvenirs de son enfance, elle décrit d'un esprit libre, original, quelquefois piquant, les scènes de sa vie paisible et ignorée au moment où la mort la presse de toutes parts, où les tueries de septembre peuvent se renouveler. Puis elle s'arrête tout à coup comme ressaisie par le sentiment de la situation, et c'est la patriote qui reprend la plume, qui dans sa captivité combat encore pour ses amis vaincus de la gironde, qui étreint corps à corps ses ennemis, le terrible Danton, le faible Garat, le perfide Pache, *l'atroce* Robespierre. Un souffle rafraîchissant de jeunesse et le souffle embrasé de la révolution se mêlent dans ces pages, écrites sous le couteau. Le premier éditeur, Bosc, l'ami dévoué et fidèle de tous les instans, avait cru devoir supprimer quelques passages d'une vivacité trop blessante pour des hommes qui vivaient encore ou d'une crudité passablement compromettante pour celle qui ne reculait pas devant certaines révélations intimes; après Bosc, le second éditeur, Champagneux, avait fait de même, et depuis, dans les éditions successives, ces passages sont restés supprimés. Ce

n'est qu'aujourd'hui que les manuscrits de ces *mémoires*, transmis à l'état, sont devenus la propriété de tout le monde, et que ces récits de prison peuvent paraître complets, entiers, sans réticences, au risque de servir la vérité plus que Mme Roland elle-même.

Et ces lettres jusqu'ici inconnues de Mme Roland à Buzot, qui lient désormais ces deux noms d'un lien indissoluble, qui dissipent le mystère de la vie intime de cette femme supérieure, ces lettres ont assurément une histoire curieuse. Buzot les portait sans doute sur lui comme le plus précieux trésor, lorsqu'après la dispersion des girondins il allait mourir de désespoir et de faim près de Saint-Émilion, dans un champ de blé où il fut trouvé avec Pétion à demi dévoré! Elles servirent probablement à le faire reconnaître. Que sont-elles devenues depuis? Elles se sont perdues innomées dans des liasses obscures. Ces lettres exaltées, brûlantes de passion, écrites par une femme captive à un homme errant, ont été aux vieux papiers! Un jour de l'année dernière, elles se sont trouvées vendues aux enchères avec une tragédie de Salles le girondin sur Charlotte Corday, avec des lettres de Buzot lui-même et de Barbaroux (1), avec des manuscrits de mémoires inédits de Louvet, de Pétion! Et ce portrait de Buzot que M. Dauban joint à son édition, — car tout y est, portraits, inscriptions autographes, *fac-simile*, — ce portrait de Buzot, d'où vient-il? Où a-t-il passé avant de venir prendre sa place au frontispice de ces pages? Mme Roland le tenait peut-être serré sur sa poitrine lorsqu'elle montait à l'échafaud. Elle l'avait du moins dans sa prison, « la chère peinture, *dear picture*, cachée à tous les yeux, sentie à tous les momens et souvent baignée de ses larmes. » Ce fut peut-être le bourreau qui recueillit ce portrait tout chaud encore des dernières palpitations de ce cœur intrépide. Depuis, il a disparu; on n'en connaissait même pas l'existence. Il a fallu récemment l'œil d'un chercheur, d'un curieux de toutes les reliques révolutionnaires pour l'aller découvrir dans le bric-à-brac d'un étalage vulgaire de banlieue. Entre l'image et l'encadrement se trouvait un papier plié, de forme arrondie, où de sa main même, de sa plus fine écriture, Mme Roland avait tracé une notice enthousiaste sur Buzot. Cette petite miniature traînant à terre au milieu des légumes d'un marchand de Batignolles et retrouvé par M. Vatel, l'auteur d'une histoire du *Procès de Charlotte Corday*, était tout simplement le débris d'un grand drame, et par une sorte de complicité du hasard ces découvertes singulières ont été faites en

(1) La tragédie de *Charlotte Corday* du girondin Salles vient d'être publiée par M. George Moreau-Chaslon, qui a fait l'acquisition du manuscrit; c'est l'œuvre d'un proscrit rimant sur le ton déclamatoire de l'époque des vers de tragédie à la veille de mourir et sur une héroïne morte de la veille.

même temps, comme pour dire à la fois le dernier mot des sentimens les plus secrets d'une âme prête à s'exhaler.

Mme Roland s'était déjà laissé entrevoir dans toutes ses lettres qu'on connaît aux demoiselles Cannet d'Amiens, à Bosc, à Bancal des Issarts; ces dernières révélations achèvent de la peindre, de la replacer dans son jour naturel, et c'est précisément le mérite de toutes ces publications qui se sont multipliées depuis quelque temps, qui ont fait revivre tour à tour quelques-uns des personnages révolutionnaires les plus fameux, de mettre en relief les côtés vrais, humains, de cette époque à la fois grandiose et sinistre. Elles précisent les traits et les rectifient en les dégageant de la confusion des philosophies nuageuses ou des apologies et des accusations intéressées. Elles montrent dans Mirabeau, à côté du tribun, le dernier-né d'une famille violente, mélange prodigieux de corruption et d'élans superbes, de passions grondantes et de raison pratique, d'intempérance et de génie, — dans cette vaillante légion de la gironde, des hommes d'instinct, d'imagination et d'éloquence, élite généreuse d'une société nouvelle, — dans Mme Roland, à côté de la Romaine stoïque, la femme portant jusque dans le feu du combat la blessure sacrée, mêlant à la flamme patriotique la flamme intérieure d'un sentiment caché, — dans la révolution tout entière enfin, une œuvre, non de titans, mais d'hommes poussés tout à coup sur une scène où éclatent à la fois toutes les vertus et tous les vices, toutes les iniquités et tous les héroïsmes.

Vous souvenez-vous de ce fragment, de cette fiction d'une simplicité saisissante qui a gardé le nom de *la prophétie de Cazotte?* On est en 1788, chez un académicien grand seigneur, dans un repas entre gens de cour, gens de robe, dames du plus haut monde, écrivains, philosophes. La gaîté et l'esprit animent le festin. Chamfort lit des contes impies et libertins sans que les femmes se voilent de l'éventail, et on pérore sur le règne de la raison, sur la révolution prochaine. Un seul convive, Cazotte, reste muet avec un air de tristesse à demi railleuse. C'est que de son regard d'illuminé il voit tous ces fronts dévoués à une mort violente. On l'interroge, et à chacun il dit son mot au milieu des rires d'incrédulité. « Vous, monsieur de Condorcet, vous expirerez sur le pavé d'un cachot après avoir pris du poison pour vous dérober au bourreau. — Vous, monsieur de Chamfort, vous vous ouvrirez les veines. » Tous y passent, Bailly, Malesherbes, Roucher, Vicq-d'Azir. « Mais les femmes! dit la duchesse de Gramont, nous sommes bien heureuses, nous autres, de n'être pour rien dans les révolutions. Ce n'est pas que nous ne nous en mêlions toujours un peu; mais il est reçu qu'on ne s'en prend pas à nous. — Vous y serez cette fois, reprend Cazotte, et

vous serez traitées tout comme les hommes. » Puis, s'animant peu à peu, le prophète en vient à désigner des têtes plus hautes promises au bourreau. Ici tous les convives se lèvent, trouvant la plaisanterie lugubre. — C'est en petit, et sous le voile de la fiction, l'image de ce qui se passait en France à la veille de la catastrophe universelle, à ce moment d'oubli, d'obscurité et d'attente.

Tous ces hommes qui se sont trouvés un jour les héros et les victimes d'une révolution, où étaient-ils et que faisaient-ils quelques années auparavant? Ils s'ignoraient eux-mêmes et ils ignoraient encore plus l'avenir. L'un, perdu dans Paris, s'exerçait obscurément au métier d'écrivain ou d'avocat; l'autre était petit gentilhomme ou modeste bourgeois dans sa province, en Dauphiné ou en Languedoc; celui-ci était un abbé; celui-là, un des plus jeunes et le plus terrible, faisait des fredaines et rimait des vers libertins dans quelque petite ville de Picardie. Tous, inconnus et dispersés, ils vivaient de cette vie mêlée d'habitudes anciennes et de fermentations secrètes qui était la vie du XVIIIe siècle, que Mme Roland décrit par certains côtés dans ses *Mémoires*, et dont elle est elle-même, dans sa nature de femme, dans son éducation morale, dans sa destinée, une des expressions les plus singulières. Mme Roland avait trente-cinq ans au premier coup de tocsin de 1789. Celle que les événemens allaient prendre pour en faire la femme d'un ministre de la révolution, l'inspiratrice du plus brillant des partis politiques, l'héroïne de la gironde, était née le 18 mars 1754, au quai de l'Horloge, d'un père intelligent, frivole, glorieux et visiblement désordonné, le maître graveur Gatien Phlipon, et d'une mère simple, dévouée, honnêtement médiocre, pour tout dire. C'est dans cet intérieur modeste que Jeanne-Marie Phlipon, la petite *Manon*, comme on l'appelait, avait grandi, un peu négligée par son père, assez faiblement dirigée par sa mère, et beaucoup livrée à elle-même avec une nature vive et curieuse.

Elle s'est peinte elle-même avec une ingénieuse netteté d'impressions dans cette vie première, dans cette enfance robuste, à demi libre et vivace. L'atelier de son père n'a pas trop de quoi la satisfaire, elle se met mal au burin et se dégoûte vite de ce qui est travail manuel. Il y a évidemment en elle je ne sais quel instinct précoce qui dépasse l'enceinte du modeste atelier, qui s'étend comme sa vue du haut de cette maison du quai de l'Horloge, d'où, jeune fille encore, elle contemple avec un muet ravissement « les vastes déserts du ciel, sa voûte superbe, azurée, magnifiquement dessinée, depuis le levant bleuâtre loin derrière le Pont-au-Change jusqu'au couchant doré d'une brillante couleur derrière les arbres du Cours et les maisons de Chaillot. » Je ne veux pas répondre que

dans ces souvenirs, évoqués avec une supérieure sérénité sous les verrous, à la veille de la mort, il n'y ait quelque confusion entre les impressions de la femme qui a eu déjà un rôle et ce que pensait, ce qu'était réellement la petite Manon. Ce n'est pas moins, sous une couleur un peu exagérée peut-être, une enfance curieuse qui se passe tout entière dans des études librement acceptées, recherchées même et poursuivies avec feu par cette petite fille. A cinq heures du matin, elle est debout et se glisse en jaquette jusqu'à sa table, dans la chambre de sa mère, pour se mettre au travail. Elle a pour premier maître d'écriture, d'histoire et de géographie un bonhomme, M. Marchand, que, pour sa douceur et sa patience, elle appelait *M. Doucet*. Elle lit surtout, elle lit avec une passion dévorante, avec la vive faculté d'assimilation de la jeunesse, tout ce qu'elle trouve dans la bibliothèque de son père, des livres de voyages, d'histoire, la Bible, dont les naïves peintures remuent sa curiosité, les *Mémoires* de Mlle de Montpensier, dont elle aime la fierté, *Télémaque*, et aussi la *Jérusalem délivrée*. Le tendre Fénelon émeut son cœur, le Tasse allume son imagination. « J'étais Eucharis pour Télémaque, dit-elle, et Herminie pour Tancrède... Je ne faisais point de retour sur moi, j'étais *elles*. » Et à cette lecture, qu'elle faisait quelquefois tout haut, sa respiration s'élevait, un feu subit couvrait son visage. Un jour, un frère de sa mère, le *jeune* oncle, comme elle l'appelle, l'abbé Bimont, veut la mettre au latin, et elle mord au latin comme à tout le reste, comme elle mordra plus tard à la physique, à l'astronomie, aux arts, à la philosophie, à la politique, même aux controverses religieuses. A neuf ans, — en 1763, elle a noté la date, — avant de rencontrer Rousseau, le maître futur de son adolescence, le dominateur de son imagination de jeune fille et de jeune femme, elle trouve un Plutarque, le grand éducateur de toute cette génération révolutionnaire qui grandissait dans l'ombre du XVIIIe siècle, et si c'est aller un peu loin que de faire remonter à cette lecture les premiers tressaillemens de son âme républicaine, elle dévore du moins Plutarque avec la passion qu'elle met en tout; sa première équipée, c'est de l'emporter un jour en guise de livre d'heures à un office de la semaine sainte.

Vie simple d'ailleurs et peu accidentée en dehors de ces fureurs de lecture et de ces précoces exaltations! « Ma vie s'écoulait doucement dans la paix domestique et une grande activité d'esprit, dit-elle; ma mère demeurait constamment chez elle et y recevait fort peu de monde. Nous sortions deux fois la semaine : l'une pour visiter les grands parens de mon père, l'autre, c'était le dimanche, pour voir la mère de maman, assister à l'office divin et nous rendre

à la promenade. » C'est dans ce milieu que grandit cette jeune fille qui aime l'air et l'espace, les fleurs et les livres, qui aime aussi la toilette, et le dimanche, à la promenade, dans sa mise simplement élégante rehaussée par le maintien, ne déteste pas d'entendre dire autour d'elle qu'elle ressemble à une dame sortant d'un équipage, mais qui en même temps dans la semaine, en fourreau de toile, va fort bien au marché voisin acheter du persil et de la salade. Non-seulement Mme Roland ne le cache pas, elle se plaît au contraire à mettre en relief ce côté pratique, cette aptitude de ménagère, et c'est elle qui, résumant ses petites perfections, dit dans ses *Mémoires :* « Cette enfant qui lisait des ouvrages sérieux, expliquait les cercles de la sphère céleste, maniait le crayon et le burin et se trouvait à huit ans la meilleure danseuse d'une assemblée de jeunes personnes au-dessus de son âge, cette enfant était souvent appelée à la cuisine pour y faire une omelette, éplucher des herbes ou écumer le pot... » Notez cependant ce dernier trait où se révèle la femme qui s'est de bonne heure formé un idéal, qui se sent faite pour gouverner plus que son ménage ou pour régner par d'autres séductions : « Je saurais faire ma soupe aussi lestement que Philopœmen coupait du bois, mais personne n'imaginerait en me voyant que ce fût un soin dont il convient de me charger... » Dans cette carrière doucement monotone et obscurément active d'une petite bourgeoise d'autrefois, la première communion est un grand événement. A onze ans, Marie Phlipon s'y prépare avec un zèle que les lectures n'ont pas encore refroidi, qui va un instant jusqu'à une velléité de vocation religieuse, et la voilà entrant au couvent chez les dames de la congrégation de la rue Neuve-Saint-Étienne, où elle passe une année. Ici c'est déjà presque la vie qui commence. C'est dans la maison du faubourg Saint-Marcel que se forme pour elle un de ces liens de première amitié qui se prolongent, en se relâchant quelquefois et sans se rompre jamais, à travers toutes les vicissitudes; c'est là qu'elle rencontre ces deux demoiselles venues d'Amiens, Sophie et Henriette Cannet, avec qui elle entretiendra une correspondance de jeune fille, devenue « l'origine de son goût pour écrire, » et dont l'une, Henriette, viendra la revoir à sa dernière heure, dans cette prison de Sainte-Pélagie, toute voisine du couvent où elles ont vécu ensemble insouciantes et heureuses.

Le couvent est la première étape de Marie Phlipon hors de la maison paternelle; la seconde étape est l'île Saint-Louis avec sa physionomie provinciale, avec ses rues solitaires et calmes et ses quais tranquilles d'où on peut voir la campagne, — l'île Saint-Louis où elle va passer une année nouvelle dans cet autre intérieur de famille, entre sa grand'mère Phlipon, l'aimable vieille, gaie, soignée

dans sa mise, se piquant de bon ton, visant à plaire ou à faire souvenir qu'elle avait plu, verte encore avec ses soixante-cinq ans, et la sœur de sa grand'mère, Mlle Rotisset, asthmatique, dévote, sérieuse avec son tricot, au demeurant simple comme une enfant et la servante de tout le monde dans la maison. Elle ne s'ennuie pas dans cet intérieur; quand elle n'est pas avec sa grand'mère, qu'elle amuse et dont sa bonne grâce flatte la vanité, elle lit saint François de Sales ou Bossuet, sans compter Mme de Sévigné, avec qui elle fait une connaissance intime et familière. Le séjour à l'île Saint-Louis n'est pas précisément une entrée fort directe dans le monde; Manon y pénètre pourtant un peu, à la dérobée, lorsque sa bonne maman la conduit en visite chez Mme de Boismorel, au Marais, et elle redresse sa petite personne devant la grande dame qui les reçoit, elle et son aïeule, d'un ton protecteur, assise avec son chien sur son canapé. La scène ne laisse pas d'être piquante et significative : « Eh! bonjour mademoiselle Rotisset, s'écrie d'une voix haute et froide Mme de Boismorel à notre approche (mademoiselle? quoi! ma bonne maman est ici mademoiselle?); mais vraiment, je suis bien aise de vous voir. Et ce bel enfant, c'est votre petite-fille? Elle sera fort bien. Venez ici, mon cœur, asseyez-vous à côté de moi. Elle est timide. Quel âge a-t-elle, votre petite-fille, mademoiselle Rotisset? Elle est un peu brune, mais le fond de la peau est excellent, cela s'éclaircira avant peu. Vous devez avoir la main heureuse, ma bonne amie : n'avez-vous jamais mis à la loterie? — Jamais, madame; je n'aime pas les jeux de hasard. — Je le crois, à votre âge on imagine avoir jeu sûr. Quel son de voix! Il est doux et plein; mais comme elle est grave! N'êtes-vous pas un peu dévote? — Je connais mes devoirs et tâche de les remplir. — Fort bien! vous avez envie d'être religieuse, n'est-ce pas? — J'ignore ma destination, je ne cherche pas à la juger. — Comme c'est sentencieux! Elle lit, votre petite-fille, mademoiselle Rotisset? — La lecture est son plus grand plaisir; elle y emploie une partie des jours. — Oh! je vois cela; mais prenez garde qu'elle ne devienne une savante, ce serait grand'pitié. » Ce jargon, ces manières, ce ton frivole et protecteur, auxquels *mademoiselle* Rotisset, la bonne maman Phlipon, est accoutumée, où elle voit la grâce de la belle compagnie, impressionnent étrangement la jeune Manon, et c'est là justement la différence entre ces deux personnes, la grand'mère et la petite-fille : l'une tout entière au passé, à ses mœurs, à ses habitudes sociales, l'autre touchée déjà dans sa fibre secrète, tournant son jeune et fier visage vers l'avenir.

Quand elle revient à la maison paternelle après ces quelques années passées au couvent et à l'île Saint-Louis, Marie Phlipon est

plus qu'une enfant; elle est une jeune fille, bientôt presque une femme; elle sent fleurir en elle la puberté, selon son image hardie, « comme une rose vive et fraîche qui s'entr'ouvre aux rayons puissans d'un soleil printanier, » et avec cet épanouissement de vie et de force son esprit, toujours dévoré de l'ardeur de savoir, commence à s'agiter et à s'affranchir. Elle avait certes de terribles dispositions, et elle était fort instruite, cette jeune fille qui à neuf ans emportait son Plutarque comme livre de prières à l'église, et qui, se souvenant de son *Ave Maria*, se mettait à rire quand sa grand'mère lui disait que les petits enfans venaient sous des feuilles de choux. La première communion avait un peu réprimé sa nature; la liberté retrouvée de la maison paternelle réveille cette fougue de curiosité et de précoce indépendance.

Rien sans doute n'est changé en apparence dans cette existence de famille qui se renoue d'elle-même après deux ans et qui se prolonge jusqu'en 1780. Le même calme règne à la surface. C'est dans ces années que Manon écrit à son amie, Mlle Cannet : « Mes matinées s'écoulent avec un peu de travail et de lecture; après un repas frugal et joyeux, j'entre dans le petit cabinet placé sur le bord de la Seine, où je viens solitairement m'occuper selon mon goût; je prends la plume, je pense, je rêve et j'écris. C'est ainsi que mes journées se passent. Puis quand la fraîcheur de l'air, la retraite du soleil, le calme de la nature viennent inviter à des occupations moins sérieuses, unissant ma voix à un doux instrument, je me récrée par les charmes de l'harmonie. » Quelquefois c'est une promenade à Meudon où on va passer les dimanches d'été, plus rarement c'est une apparition dans le monde. En réalité, si paisibles qu'elles soient, ces années sont dans la vie de Manon l'époque de la grande crise où elle perd sa mère, où son père se dérange, se ruine en dissipations, et où elle subit elle-même dans tout son être moral et intellectuel une métamorphose décisive, où son caractère et ses opinions se forment définitivement. C'est l'époque où elle passe de la croyance religieuse, dont elle n'a plus que les dehors, aux idées du temps. Dès ce moment, elle lit avec un redoublement d'ardeur les philosophes, les politiques, tout ce qui tombe sous sa main, le *Dictionnaire philosophique*, le livre de *l'Esprit*, *le Système de la nature*, Voltaire, Buffon, Helvétius, Diderot, le marquis d'Argens, et elle ne se contente plus de lire, elle fait des extraits, elle fixe ses propres pensées, elle écrit enfin. Cette jeune fille dont le cœur n'a point parlé encore et qui à travers ses perplexités d'esprit se sent tourmentée d'un secret désir de plaire, d'une surabondance de vie inoccupée, cette jeune fille écrit de petits traités sur l'amour et sur la liberté. Elle est entrée dans cette

voie où, comme elle le dit, elle est successivement et peut-être tout à la fois janséniste, cartésienne, stoïcienne, déiste, sceptique.

Le dernier événement et le plus considérable de cette singulière éducation est la lecture de Rousseau, qu'elle ne connaît que tard, vers la vingtième année, mais qui, une fois apparu dans sa vie, l'envahit tout entière, comme il envahissait l'imagination de toutes les femmes à ce moment du siècle,—et chose plaisante, c'est le confesseur de la jeune Phlipon, un confesseur assez commode, qui, pour la distraire de la douleur de la mort de sa mère, lui donne à lire *la Nouvelle Héloïse!* Jean-Jacques s'empare d'elle, « un peu de Jean-Jacques lui ferait bien passer la nuit. » Lorsqu'elle se trouve en possession des œuvres complètes de Rousseau, elle pousse un cri de joie. « Avoir tout Jean-Jacques en sa possession, écrit-elle, pouvoir le consulter sans cesse, se consoler, s'éclairer et s'élever avec lui à toutes les heures de la vie, c'est un délice, une félicité qu'on ne peut bien goûter qu'en l'adorant comme je fais. » Un jour même elle met dans sa tête de pénétrer jusqu'à Rousseau; elle lui écrit une belle lettre, et pour avoir la réponse elle va à la rue Plâtrière; mais l'implacable Thérèse « en bonnet rond, en déshabillé propre et simple avec un grand tablier, » fait bonne garde; elle n'ouvre qu'à demi la porte, prétextant du besoin de repos pour son *mari*. La visiteuse est éconduite, et Jean-Jacques, le sombre et quinteux Jean-Jacques, ne se doutait guère ce jour-là qu'il venait de perdre l'occasion de voir vivre et marcher la fille la plus incontestable de son génie, la plus noble et la plus intelligente, celle qui devait porter jusque sur l'échafaud l'orgueil des sentimens inspirés par ses ouvrages et vérifier jusqu'au bout ce mot suprême par lequel Mme Roland caractérisait l'influence de Rousseau sur sa destinée : « S'il me garantit de ce qu'on appelle des faiblesses, pouvait-il me prémunir contre une passion? »

C'est en 1780 que Marie Phlipon se maria, et, indépendamment des suites politiques qu'il a eues, ce mariage ne laisse pas d'être un des épisodes caractéristiques de sa vie. Depuis assez longtemps déjà, avant comme après la mort de sa mère, les prétendans ne manquaient pas; elle en trace elle-même le plaisant *défilé*, une vraie *levée en masse*. Il y en a de toute profession, de toute couleur et de tout âge : le maître de guitare Mignard, « le colosse espagnol aux mains d'Ésaü, » qui s'annonce comme un noble de Malaga réduit à faire ressource de ses talens en musique; le pauvre Mozon, le maître de danse, qui, devenu veuf, « s'est fait extirper la petite loupe, ornement de sa joue gauche, » et songe à prendre cabriolet; un gentilhomme-avocat, deux médecins, sans compter le boucher du quartier, qui fait des frais d'habit noir et de fine dentelle à la prome-

nade, et bien d'autres encore du commerce ou de la plume. La difficulté est de trouver dans le mariage la réalisation de l'idéal de cette jeune fille qui rêve assez de liberté et de loisir pour satisfaire sa passion de l'étude et du bien public, des voyages dans la compagnie de gens instruits, capables de l'aider à admirer les chefs-d'œuvre de Michel-Ange et de Raphaël, une vie enfin qui l'arrache « au petit cercle où tout ce qui l'environne la contraint et l'atterre. » Le père tenait pour le commerce, s'efforçant de prouver que c'était pourtant chose fort douce pour une femme que de vivre tranquille dans son appartement, tandis que le mari faisait de bonnes affaires. Sa fille laissait voir au contraire la plus vive répulsion pour l'industrie et les industriels. Elle se faisait de l'homme qui devait être son mari un portrait tout théorique, philosophique, que sa bonne et simple mère traduisait dans ce mot, qui n'était peut-être pas dépourvu de vérité : « J'entends, tu voudrais subjuguer quelqu'un qui se crût bien le maître en faisant ta volonté. »

Dans ces années de jeunesse, s'il y a quelque chose qui ressemble à de l'amour, c'est ce que ressent Marie Phlipon pour un de ces prétendans qui passent comme des ombres, pour La Blancherie. Ce Pahin de La Blancherie, né à Langres, à peine plus âgé que Manon, était petit, brun et assez laid, mais d'un genre d'esprit fait pour parler jusqu'à un certain point aux instincts de cette jeune fille. Il n'avait rien de supérieur, mais il avait écrit avec un certain sentimentalisme moral des ouvrages *pour servir d'école aux pères et aux mères de famille*. Il était du siècle par ses côtés romanesques et vaguement philosophiques. C'était le lieu commun du temps personnifié en petit. Il est mort depuis, en 1811, émigré à Londres. La Blancherie, qui s'était habilement insinué dans la maison, plaisait peu au père Phlipon. La jeune fille ressentit évidemment pour lui un mouvement intérieur qui se trahit en aveux agités, en confidences presque brûlantes, dans ses lettres de cette époque aux demoiselles Cannet. Ce n'est point un cœur entièrement indifférent qui pouvait laisser échapper ces paroles : « Qui sait s'il m'aime assez pour appréhender mon union avec un autre? Je le crois,... mais... la prudence et la raison apportent toujours leur mais... Oh! tu devrais bien me tirer de ce labyrinthe. Qu'est-ce que je veux? Sophie, ma Sophie, pardonne : il est bien doux, il est bien cruel d'aimer!... » Mme Roland parle légèrement de La Blancherie dans ses *Mémoires;* elle *coule à fond ce personnage*, comme elle dit, et sous ce rapport les *Mémoires* et les lettres aux demoiselles Cannet font un contraste curieux où se révèle cette puissance de l'oubli qui fait ressembler quelquefois à un point imperceptible dans le passé ce qui a rempli un instant une âme tout entière. Lorsque Mme Roland écrivait sous

les verrous, tout absorbée dans un sentiment bien autrement énergique, elle oubliait qu'il avait tenu à bien peu qu'elle ne fût la femme de ce *personnage*. Ce n'était pas assurément un amour profond, une passion; c'était un éblouissement de jeunesse. Le charme s'évanouit tout à coup un jour où elle vit La Blancherie au Luxembourg avec un plumet au chapeau, — un plumet sur la tête d'un philosophe! — et où elle apprit qu'il avait demandé la main d'une autre jeune fille. Après cela, elle a beau le regarder, elle trouve maintenant que « ses traits ne sont plus les mêmes, n'ont plus la même expression, ou ne peignent plus les mêmes choses. » O puissance de l'illusion! elle dit le mot : « Ce n'est plus mon amant! »

C'est alors qu'apparaît à travers cette nuée de prétendans, s'avançant d'un pas grave et lent dans l'intimité de Marie Phlipon, un autre *personnage* venu d'Amiens avec une lettre de Sophie Cannet qui le présente à son amie comme « un homme éclairé, de mœurs pures, à qui l'on ne peut reprocher que sa grande admiration pour les anciens aux dépens des modernes qu'il déprise, et le faible de trop aimer à parler de lui-même. » C'est Roland de La Platière. Mlle Phlipon vit d'abord en lui un homme grand, maigre, négligé dans sa mise, ayant le teint jaune, le front dégarni de cheveux, des traits réguliers qui donnaient à sa physionomie un air plus respectable que séduisant, des manières simples enfin où s'alliaient la politesse de l'homme bien né et la gravité du philosophe. — Non, décidément, Roland n'eut jamais la flamme au front, et, même à ce moment où il entre dans la vie d'une jeune fille qui doit revêtir son nom d'un éclat de grâce héroïque, il apparaît comme un personnage un peu froid, un peu guindé, avec cette austérité et cette vertu qui semblent avoir été de tout temps sa vocation. Roland était inspecteur des manufactures; il avait vingt ans de plus que Mlle Phlipon, et il mit cinq ans à se déclarer! C'est Mme Roland qui le dit, ils faisaient quelquefois de l'algèbre ensemble, sans doute pour s'initier aux douceurs de la vie commune. Le père Phlipon fit bien encore ce qu'il put pour évincer ce gendre, dont l'*austérité* semblait être la censure de ses goûts et de ses dissipations. Marie Phlipon suivit son destin, après s'être retirée un instant au couvent pour se dérober aux ennuis croissans de la maison paternelle. Comment se laissait-elle toucher? C'est que peut-être, ne trouvant pas l'amour, elle se mariait en philosophe. Elle avait pour ce sage, pour cet homme de bien, une estime raisonnée qu'elle croyait suffisante, et elle s'unissait à lui en femme « pénétrée intimement, sans être enivrée,... » envisageant « sa destination d'un œil paisible et attendri. » Elle sentait qu'elle ne serait plus « cet être isolé, gémissant de son inutilité, cherchant à déployer son activité d'une manière qui prévînt les maux de sa sensibilité aigrie. »

Ce n'était point effectivement l'idéal suprême pour une âme jeune et exaltée; c'était du moins pour Marie Phlipon une vie nouvelle, fixée, élargie, où elle entrait d'un pas sûr et aisé, où elle régnait pendant dix ans dans une paisible et féconde obscurité, tout occupée d'une fille qui lui naissait, conduisant sans effort les affaires du ménage et les affaires de l'esprit, aidant son mari dans ses travaux économiques et scientifiques, et devenant bientôt pour lui plus qu'une auxiliaire, une complice habile, inaperçue, de ses études et de ses idées. Établie d'abord à Amiens, où elle devint mère, elle ne tarda pas à suivre Roland, appelé comme inspecteur des manufactures dans la généralité de Lyon, qui était son pays natal, et là elle partageait son temps entre Lyon, Villefranche et le petit domaine de la famille de son mari, le *clos* de La Platière, dans la paroisse de Thezée, proportionnant d'ailleurs son ton et son esprit au lieu qu'elle habitait, se moquant de tout à Lyon, où la société avivait son imagination, pesant tout à Villefranche, où il ne fallait pas plaisanter, pardonnant tout à la campagne. Après la mort de la mère de son mari, elle passait la plus grande partie de l'année au *clos* de La Platière, au milieu des bois et des vignes, en face des montagnes du Beaujolais, dans ce qu'elle appelle son *colombier*, où elle se représente en ménagère supérieure qui veille à tout dans la maison, de la cave au grenier, qui va faire le médecin chez les pauvres gens du village, et en se rapprochant de la nature, en se trempant dans cette atmosphère vivifiante, elle y trouve une saveur de libre et franche rusticité qui se fait sentir dans ses lettres familières de ce temps. « Eh! bonjour donc, notre ami, dit-elle; il y a bien longtemps que je ne vous ai écrit, mais aussi je ne touche guère la plume depuis un mois, et je crois que je prends quelques-unes des inclinations de la bête dont le lait me restaure. J'*asine* à force et m'occupe de tous les soins de la vie *cochonne* de la campagne. Je fais des poires tapées qui seront délicieuses; nous séchons des raisins et des prunes. On fait des lessives, on travaille au linge. On déjeune avec du vin blanc, on se couche sur l'herbe pour le cuver. On suit les vendangeurs, on se repose au bois ou dans les prés; on abat des noix, on a cueilli tous les fruits d'hiver, on les étend dans les greniers. Nous faisons travailler le docteur, Dieu sait! Vous, vous le faites embrasser. Par ma foi, vous êtes un drôle de corps!...»

Roland est obligé de faire quelques voyages pour ses études; elle l'accompagne en Suisse, en Angleterre. Ses relations s'étendent en même temps, et, chose à remarquer, ce n'est plus avec des femmes qu'elle se lie, c'est avec des hommes qu'elle se plaît à nouer de ces vives et cordiales familiarités où elle met sa grâce et son esprit. Elle a son groupe d'amis, — Bosc, le secrétaire de l'intendance des postes, le fils d'un médecin du roi, le premier et le plus fidèle; Lan-

thenas, le jeune médecin que Roland avait connu en Italie avant son mariage, qu'il avait pris en affection, et que Mme Roland appelait en ce temps-là *le frère;* Champagneux, qui devait aux premiers jours de la révolution rédiger *le Courrier de Lyon;* Bancal des Issarts enfin, le dernier venu, et non le moins cher, qui était notaire avant de se jeter dans la politique. Plus d'un de ces hommes subit le charme et ne s'arrête pas à l'amitié; Mme Roland le sent, le voit, ne s'en effraie guère, et, en femme qu'elle est, cette jeune matrone romaine manie d'une main aussi fine qu'expérimentée tous les fils secrets de ces sentimens qu'elle seule connaît, qu'elle éveille et qu'elle maîtrise, qu'elle décourage en les ravivant par ses séductions. Elle se faisait peut-être un dangereux idéal quand elle rêvait de « faire le bonheur d'un homme et d'être le lien de beaucoup... »

Sans être invulnérable, Mme Roland se croyait à l'abri en sermonnant avec un aimable enjouement ses jeunes amis, en les entretenant des sentimens patriotiques qu'elle nourrissait, qui grandissaient en elle à mesure que la crise publique approchait. Elle ne prévoyait pas la révolution dans toutes ses conséquences; elle la voyait venir, avec bien d'autres, comme quelque chose d'indistinct, de mystérieux, mais d'inévitable, et elle en avait d'avance embrassé les idées, tout enflammée à cette perspective d'une réalisation prochaine de ce qu'elle appelait avec l'emphase du temps « la régénération de l'espèce. » Sans soupçonner la possibilité d'un rôle pour elle-même, du fond de sa province elle se jetait de cœur et d'esprit dans le mouvement avec ce besoin d'expansion et d'action d'une âme provoquée dans ses facultés inoccupées, dans ses instincts inassouvis. Lorsque vint l'heure de la fédération lyonnaise, le journal de Champagneux publia un compte-rendu enthousiaste et brûlant qui se répandit à soixante mille exemplaires, que chaque fédéré voulut emporter avec lui : c'était l'œuvre de Mme Roland et en quelque sorte sa première apparition à demi publique dans la mêlée. Dès ce moment, ce n'est plus ni la jeune fille du quai de l'Horloge, ni l'hôtesse du *clos* de La Platière; c'est la femme de la révolution qui se rend à Paris avec Roland, député par la municipalité lyonnaise à l'assemblée constituante pour une réclamation d'argent, et qui ne revient un instant à la campagne que pour rentrer bientôt et définitivement sur la scène, pour être dans un espace de dix-huit mois la reine passagère du ministère de l'intérieur, le porte-drapeau d'un parti, la captive de la Conciergerie, la victime et l'héroïne de la place Louis XV.

C'est la femme de la révolution, dis-je, qui apparaît avec tout ce qui la caractérise, avec tout ce qui en fait un type vivant et parlant de cette formidable explosion de la société française. Jetée à

l'improviste dans des événemens qui éclatent comme le dénoûment d'une longue crise morale, philosophique et politique, Mme Roland n'est pas seulement en effet un personnage ou une victime de plus; elle est une des figures les plus expressives, un type féminin de cette révolution qui, en la tirant de l'obscurité, met tout à coup en lumière une nature d'une originalité vivace et complexe. Un des traits les plus frappans de cette révolutionnaire formée dans l'ombre du XVIIIe siècle, c'est la séve bourgeoise, le sang bourgeois qui l'anime, et fait parfois passer sur son visage des rougeurs subites. Ce n'est point véritablement une plébéienne; elle n'a point la fibre populaire, l'instinct de la masse opprimée. Ce qu'elle éprouve pour ceux qui souffrent est plutôt un sentiment attendri de protection. « Du coin de mon feu, dit-elle, après une nuit paisible et les soins divers de la matinée, mon ami à son bureau, ma petite à tricoter, et moi causant avec l'un, veillant à l'ouvrage de l'autre, savourant le bonheur d'être bien chaudement au sein de ma petite et chère famille, écrivant à un ami, tandis que la neige tombe sur tant de malheureux accablés de misère et de chagrins, je m'attendris sur leur sort... » Le tableau est joli et peut être celui d'une de nos spirituelles bourgeoises contemporaines rêvant à son lever, en voyant tomber la neige, d'être dame de charité. Il n'y a rien de la révolutionnaire plébéienne. Mme Roland n'a même aucun respect pour le commerce, qu'elle traite fort lestement dans ses conversations caractéristiques avec son père, sans distinguer du reste entre les différentes natures de négoce, et, à vrai dire, vendre des diamans ou des petits pâtés lui semble à peu près la même chose, si ce n'est qu'en vendant des petits pâtés « on a son prix fait, qu'on trompe peut-être moins, mais qu'on se salit davantage. »

Cette bizarre fille de bijoutier a plutôt de la bourgeoisie ce qu'on pourrait appeler les qualités abstraites, le tempérament moral et philosophique; elle a surtout, d'instinct et de réflexion, la haine de l'inégalité des classes, des supériorités de rang, de l'injustice sociale, haine, sans nul doute, entretenue et ravivée par le sentiment de la disproportion entre ses goûts et la condition bornée de sa jeunesse. C'est le sentiment qui éclate lorsqu'elle se trouve devant Mme de Boismorel, cette grande dame qui la reçoit d'un ton si protecteur, lorsqu'elle rencontre sur son passage cette demoiselle d'Hannaches, la parente et la ménagère de l'abbé Le Jay, cette « grande haquenée sèche et jaune, » entêtée de noblesse, ennuyant tout le monde de ses parchemins, et malgré son ignorance, sa tournure empesée, son antique toilette et ses ridicules, bien reçue encore partout pour son origine. Un jour, avec sa mère, le petit oncle Bimont et Mlle d'Hannaches, elle a la fortune, au temps de sa jeu-

nesse, d'aller à Versailles pour avoir pendant quelques jours le spectacle de la cour. Elle est logée au château chez Mme Legrand, femme de la dauphine; mais elle aime mieux voir les statues des jardins que les personnes du château, et comme sa mère lui demande si elle est contente de son voyage, elle répond : « Oui, pourvu qu'il finisse bientôt. Encore quelques jours, et je détesterai si fort les gens que je vois, que je ne saurai plus que faire de ma haine. — Quel mal te font-ils donc? — Sentir l'injustice et contempler à tout moment l'absurdité. » Qu'est-ce donc lorsque, invitée à dîner par une dame qui habite le château du fermier-général Haudry, à Fontenay, elle est reçue *à l'office!* C'est ce sentiment, passé en quelque sorte dans son tempérament et dans sa nature, qui se retrouve le jour où, reine à son tour au ministère de l'intérieur, en face de l'autre reine qui est aux Tuileries, elle fait entendre au roi Louis XVI, par la lettre fameuse de Roland, la parole vibrante et hautaine de la révolution, non un accent de vengeance, mais la rude parole d'une classe traitant désormais d'égal à égal, entrant avec une certaine âpreté dans son rôle de puissance nouvelle.

Un autre trait caractéristique de Mme Roland, c'est que, dans son essence intellectuelle et morale, elle est bien véritablement la fille du XVIIIe siècle, dont elle reproduit le mouvement d'idées, les habitudes d'esprit et d'imagination, les préjugés, la phraséologie. Je ne veux pas dire que dans ses aventures métaphysiques et dans les émancipations de sa raison elle aille aussi loin qu'elle le croit elle-même quelquefois, ni surtout qu'elle tombe dans l'excès des doctrines du temps. L'athéisme et le matérialisme lui répugnent, Helvétius lui fait mal. C'est après tout la femme qui terminera ses *Mémoires* par cet appel suprême : « Dieu juste, reçois-moi! » Si intrépide philosophe qu'elle soit, elle n'est pas sans avoir de secrets retours, comme des réveils de ses impressions premières, et même quand la raison, pour parler son langage, « a dissipé les illusions d'une vaine croyance, » dans la même page où elle bafoue le dogme, les mystères, les prêtres, elle ne cache pas qu'elle ne peut assister avec indifférence « à la célébration de l'office divin, » qu'elle se recueille à ce spectacle des misères humaines réunies pour implorer un puissant rémunérateur, que le goût de ses devoirs se ravive, et que si la musique fait partie de la cérémonie, elle se sent « transportée dans un autre monde. » C'est elle qui, un jour où elle a eu des troubles de cœur, écrit ce mot si vrai : « ... Depuis toutes ces scènes, je suis dévote, parce que c'est mon cœur qui agit. Toutes les fois qu'il a l'empire, la religion triomphe; reprend-il sa tranquillité, alors mon esprit prend son vol, se balance dans les airs, veut croire et doute encore. » A travers tout cependant l'influence du temps

prévaut en elle et l'envahit; c'est une âme formée par Plutarque, encore plus par Rousseau, altérée et saturée d'un certain idéal de république antique, de stoïcisme, de déisme, de philanthropie, et elle en vient à vivre dans cette surexcitation permanente comme dans une atmosphère naturelle. Ses lectures déteignent en quelque sorte sur son esprit, au point que quand elle écrit ses *Mémoires* elle imite Rousseau, les *Confessions*, dont elle reproduit les crudités, et quand elle forme le projet d'écrire les annales de son temps, elle se tourne vers Tacite, pour qui elle se prend de passion; elle le lit pour la quatrième fois de sa vie, « elle le saura par cœur. » De là ce quelque chose d'artificiel qui altère et intercepte son originalité native, qui la maintient dans un état perpétuel de tension et d'effort.

Mme Roland est vraie, d'une vérité naturelle et simple, lorsqu'elle écrit : « Vous saurez d'abord qu'avant-hier je me mourais, qu'hier j'étais languissante, qu'aujourd'hui je me porte à merveille, que je suis gaie comme un pinson, et des plus éveillées. Demandez-moi pourquoi, je n'en sais rien : c'est comme cela, voilà tout... » Elle est femme encore, et bien femme, quand elle écrit à son amie Sophie Cannet : « Il était neuf heures du matin. J'étais levée depuis peu, parce que j'avais veillé fort avant dans la nuit. Le temps était un peu sombre, sans être triste. On jouissait de ce demi-jour flatteur si propice au sentiment... Sortie des bras du sommeil, j'avais encore quelque chose de sa molle langueur, reposée, fraîche et contente, j'étais prête à m'abandonner à une mélancolie attendrissante ou à une gaîté douce. C'est en ce moment que j'ai reçu votre missive agréable et leste. Aussitôt ma petite folie a secoué ses grelots, et le sourire s'est placé sur mes lèvres. Malheur à ceux que le hasard amènerait près de moi, si la fantaisie des conquêtes me prenait aujourd'hui! Qu'en dites-vous, mes bien-aimées? ne suis-je pas d'une humeur conquérante, ou toute propre à l'être?... » En dehors de ces échappées familières de l'intimité, c'est la femme philosophe et républicaine du XVIIIe siècle, qui a l'emphase du temps, qui se livre à toute cette rhétorique de sensibilité, de morale vertueuse, de bonheur, de raison. Elle est volontiers sentencieusement déclamatoire, elle a de ces effusions d'une chaleur toute factice. « Qu'il est doux de venir se reposer à l'ombre de ces berceaux, avec Plutarque ou Virgile! etc... » Et cette habitude de la déclamation est si bien entrée dans sa nature, qu'elle a passé jusque dans son geste, dans sa parole sonore et douce, au dire de ses contemporains, mais en même temps rhythmée, cadencée, marquée d'une accentuation musicale : image singulière, quoique gracieuse encore, de la tension intérieure.

Mme Roland a du XVIIIe siècle quelque chose de bien autrement grave, ou plutôt, avec tout son siècle, elle manque de délicatesse morale. Elle a l'honnêteté sévère, la conscience droite, un sentiment élevé, philosophique du devoir; elle semble n'avoir jamais eu ou elle a perdu de bonne heure cette fleur de pureté qui est la grâce de la jeune fille. Elle garde la domination sur ses sens, elle a la chasteté des mœurs, elle n'a pas la chasteté de l'imagination. Elle, si retenue, si décente d'attitude, la gracieuse puritaine, elle a d'étonnantes licences de langage, des audaces ingénues de divulgation, et c'est ici surtout que l'exemple de Rousseau dans les *Confessions* l'entraîne à de véritables écarts. Que vous dirai-je? elle nous traite un peu trop, nous tous, comme des camarades devant qui on peut tout dire. Elle vous racontera, sans négliger un détail, cette polissonnerie d'un apprenti de son père que les nouveaux éditeurs n'ont pas eu tort de rétablir, puisqu'elle est sous quelque rapport l'*illustration* d'un côté de cette étrange nature, mais que les premiers éditeurs étaient assez excusables d'avoir supprimée. Elle vous dévoilera les surprises mêlées de désagrémens de sa première nuit de mariage et la défaite de sa virginité; elle vous entretiendra des « sensations nouvelles d'un physique bien organisé, » de même que, quand elle aura à parler de Louvet, elle ne trouvera, pour caractériser ses licencieuses peintures, que ces mots de *jolis romans* que connaissent les *personnes de goût*, « où les grâces de l'imagination s'allient... au ton de la philosophie. » Avec une âme faite pour ressentir l'amour, pour en subir le supplice, elle en parle quelquefois comme un médecin, quelquefois comme un philosophe, rarement comme une femme qui le comprend, — si ce n'est quand elle est enfin atteinte, et alors même l'éloquence brûlante qui jaillit de son cœur garde encore l'accent déclamatoire.

Rassemblez ces traits divers et essentiels, ils forment justement dans leur ensemble cette vivante physionomie qui se dégage au seuil de la révolution française. Ils caractérisent et définissent en quelque sorte dans le mouvement et les contrastes de sa nature cette femme singulière, à la fois gracieuse et forte, passionnée et raisonneuse, romanesque et positive, entraînée par un instinct ambitieux d'action en protestant toujours de ses goûts de repos et d'obscurité, inconséquente parfois ou paraissant l'être parce qu'elle ne peut mettre d'accord sa tête et son cœur, sévère et puritaine avec une exubérance de jeunesse et de vie, avec ce « sein gonflé par le désir de plaire, » dont elle parle quelque part, éloquente et raffinée avec des vulgarités emphatiques ou même grossières, affectueuse et exaltée par instans jusqu'à la violence irritée et haineuse,

sincère sans être naïve, naturelle en paraissant toujours prendre une attitude et se regarder dans son miroir, simple avec affectation et ayant peut-être, selon le mot piquant de Fontanes, « l'art nécessaire pour faire croire que tout chez elle était l'ouvrage de la nature. » Mme Roland réunit tous ces contrastes dans une physionomie où l'héroïsme et la séduction sont restés les traits dominans. Quant à sa personne physique, image sous plus d'un rapport de sa personne morale, elle l'a dépeinte elle-même dans ce portrait où elle ne néglige rien et où elle se représente telle qu'elle était encore à trente-cinq ans :

« A quatorze ans comme aujourd'hui (dit-elle), ma taille avait acquis toute sa croissance. La jambe bien faite, le pied bien posé, les hanches très relevées, la poitrine large et superbement meublée, les épaules effacées, l'attitude ferme et gracieuse, la marche rapide et légère, voilà pour le premier coup d'œil. Ma figure n'avait rien de frappant qu'une grande fraîcheur, beaucoup de douceur et d'expression. A détailler chacun des traits, on peut se demander où donc en est la beauté. Aucun n'est régulier, tous plaisent; la bouche est un peu grande, on en voit mille de plus jolies, pas une n'a le sourire plus tendre et plus séducteur. L'œil au contraire n'est pas fort grand, son iris est d'un gris châtain; mais, placé à fleur de tête, le regard ouvert, franc, vif et doux, couronné d'un sourcil brun comme les cheveux, il varie dans son expression comme l'âme affectueuse dont il peint les mouvemens; sérieux et fier, il étonne quelquefois, mais il caresse bien davantage et réveille toujours. Le nez me faisait quelque peine, je le trouvais un peu gros par le bout; cependant, considéré dans l'ensemble et surtout vu de profil, il ne gâtait rien au reste. Le front large, nu, peu couvert à cet âge, soutenu par l'orbite très élevée de l'œil, et sur le milieu duquel les veines s'épanouissaient à l'émotion la plus légère, était loin de l'insignifiance qu'on lui trouve sur tant de visages. Quant au menton, assez retroussé, il a précisément les caractères que les physionomistes indiquent pour ceux de la volupté. Lorsque je les rapproche de tout ce qui m'est particulier, je doute que jamais personne fût plus faite pour elle et l'ait moins goûtée. Le teint vif plutôt que très blanc, des couleurs éclatantes fréquemment renforcées de la subite rougeur d'un sang bouillant, la peau douce, le bras arrondi, la main agréable sans être petite, des dents fraîches et bien rangées, l'embonpoint d'une santé parfaite : tels sont les trésors que la nature m'avait donnés... »

Ainsi elle apparaît. C'est la jeune bourgeoise qui s'avance avec ses séductions nouvelles et l'éclat d'un sang vigoureux. Il y a longtemps que, sous des noms différens, elle est en marche à travers l'histoire pour prendre son rang dans la société française, et jusque-là elle n'a pu y pénétrer, elle n'a pu arriver à l'influence et au pouvoir qu'en se transformant elle-même, en se dénaturant en quelque sorte, en dépouillant son caractère pour se métamorphoser

en grande dame ou en passant par les portes dérobées des faveurs suspectes. Cette fois, avec Mme Roland, elle reste elle-même; elle prend un corps bourgeois, une âme bourgeoise, ce qui ne veut dire nullement une âme dépourvue d'une distinction naturelle, mais douée d'une distinction qui lui est propre, avec une grâce mêlée de force et de je ne sais quelle gaucherie ou quelle fierté un peu rude dans la façon de prendre le sceptre. Mme Roland est cette bourgeoise supérieure de grâce et de force, faite pour marquer l'avénement d'une classe, pour le sceller au besoin de son sang, et c'est là, si je ne me trompe, son caractère historique dans cette révolution où elle entre d'un cœur passionné et d'un esprit fait pour tout comprendre, pour fasciner et entraîner ceux qui l'entourent en les éclipsant le plus souvent.

La révolution n'a point formé Mme Roland, elle l'a trouvée dans cette pleine maturité de la vie, et elle lui a offert un théâtre où cette femme énergique s'élançait dès le premier jour avec ce feu que Mallet du Pan prenait pour la turbulence d'une tête ardente et ambitieuse qui eût « mérité un cloître ou une principauté. » Elle avait l'instinct de la grandeur des événemens qui commençaient lorsqu'elle écrivait à Bancal des Issarts, qui venait de faire l'ascension du Puy-de-Dôme : « L'élévation de votre superbe montagne est l'image de celle où se portent enfin les grandes âmes au milieu des agitations politiques et du bouleversement des passions. » Elle était saisie de la fièvre universelle lorsque de Paris, où elle était en 1791, elle écrivait encore : « On vit ici dix ans en vingt-quatre heures. Les événemens et les affections s'entremêlent et se succèdent avec une singulière rapidité; jamais d'aussi grands intérêts n'avaient occupé les esprits; on s'élève à leur hauteur, l'opinion s'éclaire et se forme au milieu des orages, et prépare enfin le règne de la justice.» Il faut se représenter Mme Roland arrivant à cette époque à Paris, dans ce Paris agité d'un souffle de révolution, avec cette ardeur d'intérêt « difficile à imaginer, qu'on ne peut guère apprécier qu'avec la connaissance de *sa* trempe et de *son* activité. » Elle court à l'assemblée, elle voit « le puissant Mirabeau, l'étonnant Cazalès, l'audacieux Maury, les astucieux Lameth, le froid Barnave, » et elle remarque avec dépit, du côté des *noirs*, comme elle dit, cette supériorité qui tient à l'habitude de la représentation, à l'habileté du langage, aux manières distinguées. Elle embrasse du regard toute cette carrière où les événemens se précipitent, où les exigences s'accroissent, où à côté des tribuns du jour on voit poindre déjà les tribuns du lendemain.

Je ne sais en effet si jamais une scène plus vaste s'est ouverte devant une génération, — que dis-je? — devant trois générations

d'hommes publics, — constituans, girondins, montagnards, — que la France, saignée à blanc, est contrainte de produire en trois ans, et dont chacune marque de son nom, d'un caractère différent, les trois grandes étapes de la révolution française. A l'origine, avec les constituans, c'est la période purement libérale, monarchique encore, constitutionnelle, qui s'essaie, qui se personnifie dans ce groupe d'hommes généreux et impuissans apparus au seuil de 1789 comme pour représenter dans sa pureté l'esprit politique et philosophique de la révolution, et cette période semble expirer avec Mirabeau, le dernier athlète capable de faire réussir cet essai, si la fatalité n'eût été plus forte que toutes les combinaisons. Avec l'assemblée législative, où règne la gironde, c'est le mouvement qui se précipite, provoqué par les résistances des uns, poussé par les entraînemens et les illusions des autres, dépassant la monarchie et se rattachant à un idéal de république régulière, organisée, brillante, athénienne. Avec la convention c'est la lutte, non plus entre la monarchie et la république, mais entre les deux partis de la révolution, et bientôt la terreur, la dictature sanglante des montagnards. A ces trois époques ce ne sont pas seulement trois systèmes, trois tendances d'opinions, sans compter le système purement royaliste, ce sont trois natures différentes d'hommes qui éclatent en quelque sorte.

Par l'exaltation de son esprit, par ses instincts républicains, Mme Roland allait au-delà des constituans, des libéraux monarchiques de 89; elle se sentait mal à l'aise avec ces hommes qui à ses yeux représentaient encore l'ancienne société française. Elle gourmande dans sa correspondance les lenteurs, les ménagemens de la première assemblée, et cette femme, au fond droite et humaine, a des paroles terribles, sanguinaires sur Louis XVI et Marie-Antoinette, allant jusqu'à reprocher à la révolution de ne pas « faire le procès de deux têtes illustres. » Malgré de telles fureurs de parole, elle est moralement bien plus séparée encore des montagnards. Entre elle et les démagogues sanglans de la dernière heure, il y a des antipathies de goûts, de nature, de mœurs. Après avoir été assez favorable à Robespierre, elle ne tarde pas à démêler ce faux sourire errant sur des lèvres « contractées par le rire amer de l'envie qui veut paraître dédaigner. » Elle a pour Danton et ses audacieux emportemens un insurmontable dégoût. Par ses instincts et par ses convictions, elle est tout naturellement avec la gironde; elle a l'âme essentiellement girondine. Elle appartient à ce groupe d'orateurs et d'écrivains qui, après avoir précipité la révolution, veulent la fixer, et qui, ne pouvant réussir, meurent avec une imprécation sublime contre les bourreaux.

Comment s'engage ce drame et comment Mme Roland se trouve-

t-elle portée de l'obscurité au grand jour de la lutte et du pouvoir? Reportez-vous à 1791, au premier voyage à Paris, et pénétrez dans ce petit salon simple et décent, au troisième étage de l'*Hôtel Britannique*, rue Guénégaud : là se forme une réunion dont Brissot est le premier lien. Quatre fois la semaine, quelques amis, des journalistes, des députés, se retrouvent autour de cette femme bien inconnue encore et s'entretiennent des affaires publiques, des destinées de la révolution, des travaux de l'assemblée. Robespierre y vient quelquefois et ne tarde pas à s'éclipser. Buzot commence à paraître. Pétion est aussi un des familiers de la maison. C'est ce qu'on appelle le *petit comité*. Mme Roland met une sorte d'amour-propre à se représenter en témoin passionné, mais muet, de ces conférences, travaillant dans un coin du salon, auprès d'une table, ou écrivant et se mordant plus d'une fois les lèvres pour ne pas se mêler à la conversation, pour ne pas dire son avis. Elle se fait une attitude un peu effacée; elle laisse voir du moins son sens net et ferme à l'impatience que lui causent tous ces esprits brillans, sincères, « savans politiques en discussion, » déployant leur science pendant trois ou quatre heures, mais n'entendant rien à conduire les affaires de la révolution, n'ayant ni marche tracée ni but fixe et déterminé.

Au fond, cette femme discrète, attentive, passionnée, est plus réellement homme que tous ces hommes, et c'est justement cette supériorité, sentie par tous, qui fait son influence. Roland est le sage, le vertueux, l'austère, l'intègre, dans ces réunions; sa femme est le lien, l'attrait, la force inspiratrice, le conseil décisif. C'est elle qui donne du relief et de l'importance à son mari, si bien qu'un jour, au mois de mars 1792, lorsque la cour, à bout de moyens, se résigne à former un ministère de *patriotes*, — c'était encore le seul nom par lequel se distinguaient tous les amis de la révolution, — on vient trouver Roland, rentré depuis peu à Paris après une courte absence, et on lui offre en ce moment redoutable le portefeuille de l'intérieur. On le choisit pour ses talens administratifs que font supposer ses anciennes fonctions, pour son zèle laborieux, pour son honnêteté reconnue, mais aussi certainement pour cette brillante femme qui est auprès de lui, qui exerce une fascination indéfinissable sur tous ceux qui l'approchent, et le lendemain l'intègre Roland, conduit par Dumouriez, fait son entrée aux Tuileries en costume d'une simplicité assez puritaine, en chapeau rond et en souliers à rubans, de façon à épouvanter le maître des cérémonies. « Eh! monsieur, s'écrie celui-ci, point de boucles à ses souliers! — Ah! monsieur, tout est perdu! » réplique Dumouriez avec un comique sang-froid. Le fait est que tout n'était pas gagné. Après avoir

quitté une première fois le ministère à la veille de la journée du 20 juin par la lettre fameuse qui était l'ultimatum de la révolution à la royauté, Roland, on le sait, y rentrait après le 10 août pour en sortir aux premiers jours de 1793, à la veille de la proscription et de la mort, et jamais assurément quelques mois de pouvoir ne furent plus tragiquement remplis.

Ce n'est plus en effet la vie publique avec ses émotions et ses agitations habituelles, c'est la lutte fiévreuse, haletante, mortelle, et Mme Roland, passant ainsi tout à coup dans cette lutte agrandie et enflammée, se montre au ministère de l'intérieur telle qu'elle était dans le *petit comité*, telle qu'elle est partout, modeste et fière, simple, quoique avec quelque chose qui n'est pas « l'élégance aisée de la Parisienne. » Lémontey la peint à ce moment dans un intervalle de calme, au ministère de l'intérieur. « Elle n'avait rien perdu, dit-il, de son air de fraîcheur, d'adolescence et de simplicité; son mari ressemblait à un quaker dont elle eût été la fille, et son enfant voltigeait autour d'elle avec des cheveux flottant jusqu'à la ceinture. On croyait voir des habitans de la Pensylvanie transplantés dans le salon de M. de Calonne... » Mme Roland donnait assez souvent des dîners, elle recevait les ministres, des députés; elle assistait aux conférences où on délibérait sur ce qu'il y avait à faire à l'assemblée en face des hostilités mal déguisées de la cour, et c'est à ce moment de crise décisive qu'elle apparaît réellement comme la vaillante compagne, comme le lien et l'inspiration de la gironde, de cette gironde lancée contre la royauté jusqu'au 10 août, puis aussitôt dépassée, et réduite à se défendre elle-même contre le jacobinisme triomphant à travers les journées lugubres du 2 septembre, du 21 janvier 1793, qui conduisent au 31 mai, où elle succombe à son tour.

Parti brillant assurément, sincère et honnête, mais plein d'illusions, d'inexpérience et de légèreté! C'étaient des hommes d'une éloquence pathétique comme Vergniaud, d'un talent réel de publiciste comme Brissot, d'un caractère honnête comme Roland, d'une âme fière et intrépide comme Buzot, d'une imagination vive et entraînante comme Barbaroux, d'un esprit hardi de journaliste comme Louvet. Ce n'étaient point à coup sûr des *hommes d'état* comme on les en accusait plaisamment : c'étaient des cœurs généreux et inconséquens. Lorsqu'ils sentaient leur impuissance au milieu des sinistres scènes de septembre, ils ne voyaient pas qu'ils avaient brisé de leurs propres mains tous les moyens de gouvernement. Lorsqu'ils en venaient à se révolter contre le despotisme de Paris, personnifié dans la commune, dans les clubs et les tribunes, ils ne se rappelaient pas qu'ils avaient préconisé cette omnipotence

parisienne tant qu'elle avait servi leurs vues ou leurs passions, et ils s'exposaient à cette réponse brutalement sensée faite par un homme du peuple à Mme Roland, qui lui parlait du vœu des départemens, des assemblées primaires : « Est-ce qu'il en a fallu au 10 août? » Lorsqu'enfin ils cherchaient à sauver Louis XVI, ils ne voyaient pas qu'ils avaient commencé par le tuer moralement, que le 21 janvier 1793 avait pour prologue le 20 juin et le 10 août 1792. Ils se débattaient à chaque pas contre les conséquences de tout ce qu'ils avaient affirmé par la parole et par l'action ; mais ce fut leur honneur de s'arrêter dans un mouvement brusque de généreuse indignation, de se rattacher d'un cœur fier dans le péril à leur idéal d'une république honnête et légale, de se redresser avec désespoir contre la politique sanguinaire des massacreurs, de pousser enfin le cri de l'humanité broyée et humiliée le 2 septembre, et c'est là justement qu'entre girondins et montagnards l'abîme se creuse; c'est là, devant le sang de l'Abbaye et des Carmes, que commence cette lutte dramatique et désespérée de tous les jours, de toutes les heures, dont le 31 mai est le triste et fatal dénoûment.

Au milieu de ces scènes, pendant les deux ministères de son mari, Mme Roland est bien réellement l'âme de ce groupe illustre de la gironde; pleine de confiance et d'élan jusqu'au 10 août, suffoquée par le sang au 2 septembre, elle a tour à tour les illusions et les indignations de son parti, avec une volonté plus ferme toutefois et un instinct résolu qui s'impatiente des lenteurs ou des indécisions de ses amis. La figure de Roland, quelques efforts qu'on fasse pour la relever, pour la dégager dans son lustre de patriotisme vertueux, reste certainement effacée dans ce dangereux voisinage de la plus brillante des femmes. Le bonhomme se débat honnêtement dans la désorganisation universelle, et surtout il tient ferme au péril. Son malheur est de n'avoir pas du génie là où il en faudrait, et de trop faire de sa vertu un moyen de gouvernement ou la décoration prétentieusement banale de sa médiocrité.

Ce qui est certain, c'est que dans cette crise croissante, en affectant toujours de décliner un rôle, en se défendant d'être une femme politique, c'est Mme Roland qui a l'ascendant de la parole et du conseil, le prestige de la supériorité de l'esprit et de l'inspiration. C'est elle qui écrit les proclamations, les circulaires, les instructions, et elle se réjouit de l'effet qu'elles produisent, sans s'apercevoir qu'elle met à nu l'inégalité d'une situation qui n'est pas exempte d'un certain ridicule pour son mari, quand elle dit : « Roland, sans moi, n'eût pas été moins bon administrateur; son activité, son savoir, sont bien à lui comme sa probité. Avec moi, il a produit plus de sensation, parce que je mettais dans ses écrits ce

mélange de force et de douceur, d'autorité de la raison et de charme du sentiment qui n'appartiennent peut-être qu'à une femme sensible douée d'une tête saine. » C'est elle qui écrit notamment, avant le 20 juin, cette lettre au roi, démission motivée de Roland et dénonciation amère de la cour, — et, chose étrange, cette lettre destinée à provoquer une crise nouvelle, peut-être une révolution, un homme chargé du pouvoir la reçoit des mains d'une femme qui, selon son aveu, l'a « tracée d'un trait, » dans une improvisation, « comme tout ce qu'elle faisait de ce genre! » C'est elle enfin qui, après comme avant septembre, reste le lien de son parti. Dans ses réunions, elle donne l'impulsion, elle excite le zèle des négligens, elle relève les faibles, et si, dans un moment de danger où sa maison est menacée d'être envahie, on veut la faire évader sous un déguisement, elle rejette avec dépit tous ces ajustemens d'emprunt en disant : « J'ai honte du rôle qu'on me fait jouer. Je ne veux ni me déguiser ni sortir. Si on veut m'assassiner, ce sera chez moi. Je dois cet exemple de fermeté, et je le donnerai. » Il faut la voir dans cette double attitude, — ardente à rallier, à soutenir ses amis, et audacieuse, tantôt vis-à-vis de la cour, tantôt vis-à-vis des factieux démagogues qui menacent de submerger la France dans le sang.

L'importance de Mme Roland éclate dans ces saillies de Danton disant avec humeur qu'on a « besoin de ministres qui voient par d'autres yeux que ceux de leur femme, » ou s'écriant avec ironie, lorsqu'il s'agit de savoir si on invitera Roland à rester au ministère, que si on adresse cette invitation au mari, il faut aussi l'adresser à la femme. Et cette importance apparaît bien plus encore le jour où, mandée devant la convention nationale pour je ne sais quelle dénonciation, elle reçoit les honneurs de la séance au milieu d'une explosion d'applaudissemens : situation périlleuse, qui, en attestant sa position exceptionnelle, attirait sur elle les jalousies, les envies, les inimitiés, la haine féroce d'un Marat, qui la comparait à une Circé enivrant ses courtisans de corruptions, ou d'un Hébert, qui l'appelait la *reine Coco* et la montrait « menant la France à la lisière comme les Pompadour et les Du Barry, » avec Brissot pour grand-écuyer, Louvet pour chambellan, Buzot pour grand-chancelier, Barbaroux pour capitaine des gardes, Vergniaud pour grand-maître des cérémonies, etc. Je ne sais s'il est vrai, comme on l'a dit, que Mme Roland, par ses vives répugnances de femme ou par ressentiment, fut le plus grand obstacle à une réconciliation entre la gironde et Danton, réconciliation qui eût peut-être détourné la catastrophe. Toujours est-il que les girondins avaient livré le roi, que Danton livrait les girondins pour être livré à son tour, et que Mme Roland, toujours fidèle à ses amis, vaincue avec eux après avoir

lutté à leurs côtés, devait périr du même coup. Hors du pouvoir, après la dernière retraite de son mari, comme au pouvoir, elle n'était pas moins au combat, et la gironde était à peine décimée, dispersée par les violences du 31 mai et du 2 juin, qu'elle était elle-même arrêtée dans sa maison, tandis que Roland était en fuite.

Dans cette lutte implacable, aux péripéties sanglantes, Mme Roland portait assurément d'abord le feu patriotique et désintéressé d'une âme qui voyait un progrès humain dans la révolution, et qui voulait cette révolution sans les crimes dont on la souillait; mais à ce mobile ostensible et politique il se mêlait aussi une flamme secrète, un entraînement de cœur, un de « ces sentimens généreux et terribles, selon son expression, qui ne s'enflamment jamais davantage que dans les bouleversemens politiques et la confusion des rapports sociaux. » Mme Roland aimait et était aimée au moment où elle était la première à l'action et au péril, et, à vrai dire, dans les affaires du monde, même dans les plus grandes, n'y a-t-il pas souvent tout au fond un de ces puissans mobiles qui, sans se dévoiler, expliquent tout et sont la clé de tout? La situation morale de Mme Roland était des plus compliquées. Cette généreuse femme arrivait à la révolution dans une forte et brillante maturité, sans avoir connu la passion, mais avec une âme faite pour la ressentir. Elle se faisait de son devoir de femme une idée élevée, stoïque : elle avait pour son mari une affection grave et raisonnée, elle était prête à partager sa fortune, à s'associer à ses travaux, à combattre à ses côtés, à se dévouer pour lui; mais en même temps elle ressentait je ne sais quel vide, je ne sais quelle lassitude ou quel tourment secret né de l'inégalité de l'âge, de la différence des natures. C'est elle-même qui fait sa confession. « Si nous vivions dans la solitude, dit-elle, j'avais des heures quelquefois pénibles à passer; si nous allions dans le monde, j'y étais aimée de gens dont je m'apercevais que quelques-uns pourraient trop me toucher. Je me plongeai dans le travail avec mon mari : autre excès qui eut son inconvénient; je l'habituai à ne savoir se passer de moi pour rien au monde ni dans aucun instant, et je me fatiguai... » Jusque-là, on savait tout; on savait encore qu'au moment du 31 mai elle voulait quitter Paris par des motifs secrets, personnels, « par beaucoup de bonnes raisons, » dit-elle, où la crainte n'était certes pour rien. Au-delà, le mystère était resté dans l'histoire intime de Mme Roland. Elle avait aimé, on le croyait; qui avait-elle aimé?

Ce n'était ni Barbaroux, le beau Marseillais au visage d'Antinoüs, comme on l'a supposé souvent, ni Lanthenas, le familier de la maison, qui n'aurait pas demandé mieux, et qui plus tard, en âme subalterne, se vengeait de ses déceptions d'amoureux par la lâcheté

de l'abandon dans le danger, ni Bosc, qui ne fut jamais pour elle que l'ami le plus dévoué, ni même Bancal des Issarts, pour qui elle ressentit cependant un commencement de tendresse troublée. L'idole, le préféré, celui qui réveillait dans ce cœur énergique toute la puissance d'aimer, c'était Buzot le girondin. Buzot, avant de revenir à la convention, avait été de l'assemblée constituante. C'était un homme jeune encore, plus jeune que Mme Roland, d'une mélancolie fière, d'une sensibilité concentrée, d'une certaine élégance dans sa tenue, d'une éloquence pénétrante et hardie, d'une intrépidité de cœur plus réelle encore que son éloquence. Il était marié avec une femme qui pâlissait un peu dans tout ce monde, et semble avoir été honnêtement vulgaire. Mme Roland l'avait connu en 1791 dans son *petit comité*. Elle n'avait pas tardé à démêler en lui ce qui lui plaisait, l'homme doux de mœurs, droit de caractère, capable de s'enhardir à toutes les luttes, et dès lors se nouait entre eux une amitié qui devenait bientôt l'attachement le plus profond et le plus passionné. Buzot, c'était le cœur et la parole de Mme Roland dans la mêlée, et ce qui est assez curieux, c'est qu'on dirait qu'il y a eu sur ce point une vérité connue des contemporains, et qui a été interceptée depuis. On souriait dans la convention à voir l'impatience de Buzot, sa promptitude à monter sur la brèche toutes les fois qu'il s'agissait des Roland. Il se trahissait lui-même, et l'atroce *Père Duchesne* le renvoyait à la *vertueuse épouse du vertueux Roland* en lui disant : « Quel plaisir de répéter à ses pieds le rôle que tu dois jouer le lendemain à la convention, de la voir t'applaudir quand tu récites quelque bonne tirade contre Robespierre!... » Quant à Roland lui-même, il n'est plus douteux qu'il ne connût le triste secret : sa femme ne s'était point cachée avec lui; elle lui avait tout révélé. « J'honore et chéris mon mari, dit-elle, comme une fille sensible adore un père vertueux à qui elle sacrifierait même son amant; mais j'ai trouvé l'homme qui pouvait être cet amant, et, demeurant fidèle à mes devoirs, mon ingénuité n'a pas su cacher les sentimens que je leur soumettais. Mon mari, excessivement sensible d'affection et d'amour-propre, n'a pu supporter l'idée de la moindre altération dans son empire. Son imagination s'est noircie, sa jalousie m'a irritée, le bonheur a fui loin de nous. Il m'adorait, je m'immolais à lui, et nous étions malheureux... Je suivrais partout ses pas pour adoucir ses chagrins et consoler sa vieillesse; mais Roland s'aigrit à l'idée d'un sacrifice, et la connaissance une fois acquise que j'en fais un pour lui renverse sa félicité. Il souffre de le recevoir, et ne peut s'en passer. » C'est là le côté douloureux, compliqué, que dévoilent les *Mémoires* complétés et rectifiés aujourd'hui; c'est là cette passion tardive et puissante

dont les lettres récemment découvertes sont le curieux monument.

L'image de Buzot remplit l'âme de Mme Roland jusque dans sa prison, après le 2 juin, surtout dans sa prison, à ces momens suprêmes où tout ce que ce cœur énergique a de puissance semble se concentrer désormais dans une pensée unique. Dans tout ce qu'écrit la généreuse femme, on la voit passer, cette image, distincte et frémissante, là où on ne pouvait voir jusqu'ici qu'une ombre vague et sans nom. Ce n'est point d'elle-même que la prisonnière est occupée, c'est de ses amis qui sont en fuite, et qui peuvent encore peut-être tenter un effort pour la justice dans les départemens ou tout au moins réussir à passer en Amérique; c'est avant tout du *bien-aimé* qu'elle s'occupe, inquiète jusqu'à ce qu'elle sache qu'il est avec les autres girondins. Qu'elle raconte les scènes de sa jeunesse, la mort de sa mère, dont le souvenir lui arrache des larmes, elle s'interrompt tout à coup et s'effraie en voyant le salut de « ce qu'elle aime » livré à l'incertitude. Qu'elle trace ses dernières pensées, elle dit adieu à son mari, à son enfant, puis aussitôt elle ajoute : « Et toi que je n'ose nommer, toi que l'on connaîtra mieux un jour en plaignant nos communs malheurs,... etc. » Mais c'est surtout dans ses *lettres* que la passion éclate directe, spontanée et ardente, dans ses lettres où il y a de tout, de la déclamation, de l'emphase, du stoïcisme, de l'abandon, et dont l'éloquence est tout entière dans l'énergie d'un sentiment unique.

Il y a une sorte d'accent de volupté étrange et amère dans ce cri de délivrance d'une femme qui se sent presque heureuse et libre en franchissant le seuil d'une prison parce qu'elle peut être sans partage et sans faiblesse à ce qu'elle aime, qui redoute d'être rendue au monde parce qu'elle retomberait sous le joug de devoirs qu'elle respecte et qui lui pèsent. Elle doit à son amour de se plaire dans la captivité. « Tu ne saurais te représenter, écrit-elle à Buzot, le charme d'une prison où l'on ne doit compte qu'à son propre cœur de l'emploi de tous les momens! Nulle distraction fâcheuse, nul sacrifice pénible, nul soin fastidieux. Point de ces devoirs d'autant plus rigoureux qu'ils sont respectables pour un cœur honnête, point de ces contradictions des lois ou des préjugés de la société avec les plus douces inspirations de la nature. Aucun regard jaloux n'épie l'expression de ce qu'on éprouve; personne ne souffre de votre mélancolie ou de votre inaction; personne n'attend de vous des efforts ou n'exige de sentimens qui ne sont pas en votre pouvoir... Rendu à soi-même,... on peut, sans blesser les droits ou les affections de qui que ce soit,... retrouver son indépendance morale au sein d'une apparente captivité... Je ne m'étais pas même permis de chercher cette indépendance, et de me décharger ainsi du bonheur d'un

autre, qu'il m'était si difficile de faire. Les événemens m'ont procuré ce que je n'eusse pu obtenir sans une sorte de crime. Comme je chéris les fers où il m'est libre de t'aimer sans partage et de m'occuper de toi sans cesse! Ici toute autre occupation est suspendue; je ne me dois plus qu'à qui m'aime... » Et si Buzot, dont elle parvient à avoir quelques lettres, s'inquiète de son sort, l'accent héroïque se réveille et se mêle à la tendresse exaltée. « Eh! s'écrie-t-elle, il s'agit bien de savoir si une femme vivra ou non après toi! Il est question de conserver ton existence et de la rendre utile à notre patrie; le reste viendra après! » Tout cela, sans nul doute, jusqu'à ce libre et familier tutoiement, est très romain, très stoïque, et ne laisse pas moins voir la femme ingénieuse à colorer, à ennoblir sa passion, la femme qui se fait l'illusion, en se dévouant elle-même, de sauver Roland, et de « s'acquitter ainsi envers lui d'une indemnité due à ses chagrins. » Tout ce qu'il y a d'émotions, de contradictions poignantes dans son cœur s'échappe dans ce cri : « Si je dois mourir, eh bien! je connais de la vie ce qu'elle a de meilleur, et sa durée ne m'obligerait qu'à de nouveaux sacrifices. »

Lorsque Mme Roland s'exaltait ainsi dans le sentiment solitaire d'une passion tardive et brûlante, elle n'avait plus en effet que peu de temps à vivre. Pour elle, le tribunal révolutionnaire ne pouvait être qu'un lieu de passage entre la prison et l'échafaud. Quand on lui lut son arrêt de mort, elle répondit fièrement : « Vous me jugez digne de partager le sort des grands hommes que vous avez assassinés; je tâcherai de porter à l'échafaud le courage qu'ils ont montré. » Et ce courage, elle le montra en effet en marchant immédiatement à la mort, le 8 novembre (18 brumaire) 1793, à quatre heures et demie du soir. Mme Roland était souriante et grave sans faiblesse et sans jactance. Son visage, plein de fraîcheur et d'éclat, ne portait la trace d'aucune altération. Elle était vêtue d'une robe blanche parsemée de bouquets. Elle passa devant le Pont-Neuf où s'était écoulée son enfance, et peut-être ses yeux cherchèrent-ils ces fenêtres d'où toute jeune fille elle voyait le soleil se coucher derrière les hauteurs de Chaillot. Elle avait pour compagnon sur la triste charrette un pauvre homme, ancien directeur de la fabrication des assignats, Lamarche, qui avait de la peine à se soutenir, tant il était saisi de terreur. Quand ils furent arrivés à la place de la Révolution, elle voulut épargner à son malheureux compagnon le spectacle de son supplice, et elle le fit passer le premier, puis elle gravit elle-même les degrés. Son dernier regard rencontra une image colossale de la liberté, et elle s'écria : « O liberté, comme on t'a jouée! » Un instant après, tout était fini. On dit que deux jets d'un sang vigoureux jaillirent aussitôt de ce corps mutilé dans la

splendeur de la vie. Où étaient en ce moment et que devenaient ceux que l'héroïque et intelligente victime avait aimés? Roland était à Rouen; à la nouvelle de la mort de sa femme, il quitta la retraite où il était caché, s'en alla dans la campagne et se perça la poitrine d'une canne à épée. Quand Buzot connut la sinistre nouvelle, il fut un instant fou de désespoir, et peu après il mourut dans un champ de blé près de Saint-Émilion. Bosc, l'ami de tous les instans et de la dernière heure, qui avait un moment accueilli Roland dans sa fuite, et qui était obligé de vivre lui-même caché dans la forêt de Montmorency, Bosc était près de l'échafaud le jour du supplice, reconnaissable à sa haute taille. Après avoir vu mourir Mme Roland, il retourna dans la forêt, où il cacha momentanément dans le creux d'un rocher les *Mémoires* de son amie, ces *Mémoires* justement qui allaient bientôt faire revivre cette figure dans sa vérité, dans son originalité native, telle qu'elle apparaît encore dans le demi-jour du XVIIIe siècle comme dans les mêlées orageuses de la révolution française.

Ce jour-là, la révolution dévorait assurément pour son malheur une des plus intelligentes créatures, femme par le cœur, virile par l'esprit et par l'héroïsme, gracieuse et superbe, faite pour rappeler ce qu'elle disait elle-même de ses contemporains : « En nous faisant naître à l'époque de la liberté naissante, le sort nous a placés comme les enfans perdus de l'armée qui doit combattre pour elle et la faire triompher. C'est à nous de bien faire notre tâche et de préparer ainsi le bonheur des générations suivantes. » Je ne dis pas que Mme Roland ait *fait sa tâche* sans ouvrir son âme aux fausses exaltations, sans commettre des erreurs singulières, erreurs d'esprit et de jugement, erreurs de passion et d'injustice, erreurs de son parti et de son temps, et je voudrais bien aussi laisser de côté ce mot de *vertu* qu'elle fait si souvent passer dans son langage qu'on finit par le tourner en raillerie contre elle; mais pour ceux qui attachent un juste prix à l'intégrité de l'espèce humaine, c'est une de ces natures qui restent saines jusque dans les corruptions de leur temps, qui peuvent se tromper sans s'avilir jamais. Il y a en elle la fierté du regard qui ne s'abaisse pas, la dignité naturelle, le ressort généreux du caractère, la haine de l'injustice, le dédain de la force, tous les goûts de la liberté, et c'est par là que Mme Roland reste une des plus nobles personnifications de la race humaine dans une de ces crises où les hommes en pliant devant la dictature des multitudes se préparent quelquefois à plier devant la dictature d'un maître, — et se croient toujours de grands citoyens.

CHARLES DE MAZADE.

DE

LA SITUATION POLITIQUE

DE LA FRANCE

A cette époque de l'année, les événemens qui doivent influer sur celle qui va suivre sont accomplis, ou du moins ils sont assez avancés pour qu'on puisse juger de la situation politique qu'ils ont produite ou modifiée. Sauf les droits de l'imprévu, les faits connus suffisent en quelque sorte pour orienter le gouvernement et lui tracer sa marche. Ce qu'il considère du dedans, la presse le regarde du dehors, et il n'est pas besoin d'être dans la confidence du pouvoir pour se former une opinion sur ses devoirs et ses intérêts. Que ne se persuade-t-il aussi qu'il n'est pas besoin d'être de son parti, ni même de ses amis, pour apprécier et ces mêmes intérêts et ces mêmes devoirs sans haine comme sans passion, et rechercher sincèrement ce que réclame l'état des affaires du pays! Rien de plus pénible pour un écrivain loyal que de ne pouvoir dire ce qu'il pense sans être soupçonné de cacher ce qu'il souhaite, que de passer, en cherchant la vérité politique, pour ne songer qu'à satisfaire de vieux ressentimens par des conseils perfides. Et pourquoi donc n'y aurait-il pas des hommes que touchent avant tout la vérité et la patrie?

Que dire dans l'intérêt de l'une et de l'autre, que dire de la situation du gouvernement? On s'est habitué à la faire dépendre principalement des événemens du dehors. On a cru depuis douze ans que là surtout était le champ où se mouvaient la pensée et la volonté souveraines; on s'est imaginé que des desseins et des entreprises qui dépassent nos frontières étaient toujours probables, et

peut-être cette préoccupation a-t-elle trop détourné notre attention de ce qui nous entoure et nous serre de plus près. Depuis que les élections de l'an passé lui ont ouvert une ère nouvelle, la France peut songer davantage à elle-même. Son opinion a pris plus de poids et d'influence; elle ne doit même considérer les événemens extérieurs que dans leur réaction sur ses affaires et ses dispositions propres. D'ailleurs, parmi ces événemens, un seul jusqu'à ces derniers temps a rempli la scène, et il a jeté de nouvelles lumières sur notre avenir. La prolongation de la gigantesque lutte américaine nous laisse où elle nous a trouvés. Nos expéditions lointaines, celle même du Mexique, n'ont rien amené de nouveau, et ne nous suggèrent que le désir d'en alléger les charges et d'en abréger les suites. Une seule chose, l'affaire du Danemark, a eu la triple importance d'une guerre, d'une conquête et d'une révolution. Malgré le peu de part que nous y avons prise, le dénoûment pourrait annoncer et préparer un certain changement dans la direction de nos affaires. C'est de ce point de vue que nous envisagerons la situation de notre gouvernement en Europe, pour en venir à l'examen de sa situation en France.

I.

La question danoise n'a jamais eu le don d'émouvoir les masses, et le gouvernement, d'accord en cela avec le public, s'est gardé de l'en inquiéter en manifestant qu'il s'en inquiétât beaucoup lui-même. Sans doute il en était plus occupé qu'il ne le voulait paraître. Nous concevons en tout cas sa retenue; il devait peu parler, n'ayant pas le projet de beaucoup agir, et le système qu'il a suivi, système de réserve et d'abstention, ne pouvait être bruyant. Ce n'est pas le seul qu'on pût suivre, mais il a ses avantages, et il serait oiseux de l'attaquer, quand même on en aurait préféré un différent. Au moins était-il en accord avec les dispositions du pays, nullement porté en ce moment aux entreprises du dehors. Cependant on conçoit plus dans cette circonstance l'abstention que l'indifférence. La question du Danemark était d'un haut intérêt, même pour nous, une de celles qui, mal résolues, portaient le plus naturellement et peut-être le plus légitimement la guerre dans son sein. Je ne dis point qu'on aurait eu raison de l'en faire sortir; tout compte fait, la paix est préférable. Toutefois il n'est nullement prouvé que la guerre fût le terme nécessaire d'une intervention plus active, et précisément parce qu'il en pouvait naître une collision générale, on l'aurait évitée; mais il faut, pour bien apprécier le présent, revenir un moment sur le passé.

On a dit que la question qui a failli troubler le monde se réduisait à savoir si l'on écrirait Schleswig ou Slesvig. Celle de ces deux orthographes qui est correcte décide de la nationalité. Avec la première, ce petit pays est allemand; avec la seconde, il est danois. Mais sous cette querelle de mots se cachaient des questions plus graves tant pour le droit que pour le fait. Elles semblaient pourtant résolues tout d'abord par une circonstance décisive : le Holstein faisait partie du cercle germanique; à ce titre, le roi de Danemark était membre de la confédération. Le Slesvig au contraire ne figurait point au nombre des états confédérés. Il appartenait donc à la royauté danoise dans sa pleine indépendance. Elle y jouissait de toute son autonomie. L'Allemagne ou la diète pouvait dans une certaine mesure, et cette mesure a été bien dépassée, se mêler du régime intérieur du Holstein. Quant au Slesvig, elle n'avait rien à y voir. Toute ingérence dans ses affaires était une ingérence étrangère. L'expression de Slesvig-Holstein est donc un mensonge; l'unité qu'elle semble affirmer est une fiction imaginée pour les besoins de la cause.

Cette manière fort simple de trancher la question ne serait pas fausse. Cependant l'affaire passe pour des plus compliquées. Je le crois bien : pour justifier des ambitions qu'on dissimule, on a tout dénaturé, tout confondu; on a rendu fédéral ce qui était international, international ce qui était municipal, diplomatique ce qui était constitutionnel, et prêté des argumens révolutionnaires à des vues de réaction et d'absolutisme. De là cette complication, cette obscurité qui a contribué à distraire les esprits d'une affaire qu'ils ont trouvée trop difficile à comprendre pour s'y intéresser. Bien comprise, elle serait pourtant intéressante. Je me suis souvent représenté M. Thiers se chargeant de l'expliquer devant une assemblée dans un de ces exposés vastes et lumineux que lui seul sait faire. On en verrait sortir dans tout leur jour l'évidence du droit et la gravité du fait. D'un pareil travail, ce n'est ni le lieu ni le moment; mais il faut caractériser l'affaire dans ses traits principaux pour établir les conséquences que nous en voulons tirer dans l'intérêt français.

Le Danemark est un des anciens états de l'Europe. Il resta purement scandinave jusqu'au milieu du xve siècle. Il possédait la Suède et la Norvége, l'une dont il a été séparé en 1523, l'autre qu'il n'a perdue qu'en 1815; mais c'est en 1448 que l'élément germanique y a pénétré, la couronne ayant passé dans la maison allemande d'Oldenbourg. Christiern Ier, le premier roi de cette dynastie, réunit à ses nouveaux états deux domaines féodaux, le duché de Slesvig et le duché, alors comté, de Holstein, qui forment d'ailleurs la base ou

le tronc de la presqu'île du Jutland. Les géographes appellent même le Slesvig le Jutland méridional. Or le Jutland, avec diverses îles, dont la plus considérable est Seeland, constitue le Danemark proprement dit.

En devenant plus allemand, le Danemark devint plus féodal; le joug de l'aristocratie s'appesantit. La royauté voulut le secouer pour son compte. Elle perdit la Suède dans ces luttes, mais y gagna le pouvoir absolu, l'hérédité, et cette popularité comparative que la féodalité a value dans tant de contrées au despotisme monarchique.

Ce despotisme, qui ne prit sa forme régulière que sous Frédéric III, en 1660, ère favorite de la monarchie administrative, alla toujours se modérant pendant la période suivante. Les deux duchés eurent leur part de cette transformation des états danois; seulement la loi fondamentale, *lex regia*, en déclarant la couronne héréditaire, la réserva aux descendans mâles de Frédéric III, et à leur défaut aux femmes de sa race, tandis que les duchés restèrent ouverts exclusivement par droit de primogéniture aux représentans mâles des autres branches de la maison d'Oldenbourg. Tel était l'état des choses à la fin du XVIIe siècle, lorsqu'en 1721 des lettres patentes annexèrent plus étroitement le Slesvig au Danemark. Cette incorporation purement politique, et qui n'enlevait pas au Slesvig son administration locale, ses libertés provinciales, fut reconnue et garantie en 1727 par la France et l'Angleterre, même, dit-on, par la Prusse, acceptée par les princes de la maison d'Oldenbourg, immédiatement par la branche de Sonderbourg, qui comprend celle d'Augustenbourg et celle de Glucksbourg, en 1773 seulement par la branche de Gottorp, qui, ayant gagné à la loterie des événemens l'empire de Russie, voulut bien se contenter en Allemagne du vieux duché d'Oldenbourg.

Ainsi constitué, le royaume de Danemark continua de tenir un certain rang en Europe jusqu'en 1807, qu'il perdit sa flotte, et en 1815, qu'il perdit la Norvége pour n'avoir point aussi bien mérité que la Suède de la coalition contre la France. On le força de prendre en dédommagement la Poméranie, qu'il échangea avec la Prusse contre une somme d'argent et le duché de Lauenbourg. Depuis cette époque, cette vieille monarchie s'est recommandée par un bon gouvernement, par des progrès politiques, mieux accueillis, il est vrai, des classes moyennes que de l'aristocratie, mieux compris de l'esprit scandinave que de l'esprit germanique. A des états provinciaux établis en 1831 ont succédé en 1848 des états-généraux formés de cinquante-deux délégués, élus moitié par le Danemark, moitié par les duchés, et auxquels le roi en ajoutait huit, choisis suivant la même règle d'égalité. Ces assemblées, qui parlaient à

volonté danois ou allemand, n'avaient pas tous les droits du parlement d'Angleterre, mais elles possédaient des pouvoirs réels, surtout en matière de finances. La liberté de fait était établie. Tout cela était l'ouvrage du roi Frédéric VII.

C'est tout cela que l'Allemagne a appelé de l'oppression. C'est contre un régime qui mettait la minorité allemande sur le même pied que la majorité danoise que la première a élevé des plaintes également écoutées de la monarchie prussienne et de la démocratie germanique. C'est contre une tyrannie qui forçait les représentans du Holstein, du Slesvig et du Lauenbourg de se réunir à Copenhague dans la même assemblée, en nombre égal, avec les députés du Jutland et de l'archipel baltique, que des sujets de race allemande, profitant du tempérament insurrectionnel de l'année 1848, prirent les armes, soutenus par la Prusse, encouragés par la diète de Francfort, et le duc d'Augustenbourg se jeta dans leurs rangs. Il y eut gouvernement provisoire et guerre civile : il fallut combattre trois ans, mais les Danois furent vainqueurs.

Quel était le grief? Le Danemark était danois, scandinave ou cimbrique, comme on dit aujourd'hui. On lui reprochait de n'être pas gouverné par des Allemands. Il est parfaitement vrai que sur deux millions et demi de sujets, quinze cent mille seulement sont sur le sol purement danois. Les duchés sont la plus riche partie du royaume et séparés de l'île de Seeland par un canal comme l'Angleterre l'est de l'Irlande. Le Slesvig touche au Holstein, qui n'est distingué du territoire de Hambourg que par une frontière idéale, et dont cette grande cité est la vraie capitale commerciale. Le Holstein est essentiellement germanique par sa population, c'est pour cela qu'il compte avec le Lauenbourg dans la confédération. En fallait-il conclure qu'il devait être arraché au Danemark? Pas plus que le duché du Luxembourg ne doit l'être au roi de Hollande. On ne l'a point pensé depuis trois ou quatre cents ans, on ne l'a point pensé en 1815, et ce n'est pas apparemment parce que la couronne danoise a passé d'une famille allemande à une branche plus allemande encore de la maison d'Oldenbourg qu'elle aurait dû perdre un de ses fleurons séculaires.

Que dire alors du Slesvig? Ici la présence d'un élément germanique, ici la prétention de l'Allemagne n'a été reconnue, légalisée par aucun texte du droit public. De fait, l'influence allemande a pu s'accroître depuis longtemps, au moins dans les cantons méridionaux. On estimait que sur une population de 400,000 âmes, 145 parlaient allemand, 135 danois, et le reste indifféremment les deux langues ou le dialecte de la Frise. La grande propriété appartient surtout à des mains allemandes; aussi l'esprit féodal y résiste-t-il plus fortement à l'esprit libéral, et le grand crime du roi Frédé-

ric VII était d'avoir donné les mêmes institutions à tous ses états, et tâché de comprendre les duchés dans la même unité constitutionnelle. Dès 1815, la noblesse du Holstein, qui a des terres en Slesvig, avait demandé l'union des deux duchés, mis à part sous une même constitution locale. A cette époque, la doctrine de leur indivisibilité n'était pas inventée. Le roi opposa l'incorporation de 1721. La prétention qu'il repoussait fut portée devant la diète germanique, qui la rejeta en 1823, et le ministre de Prusse alors la condamna formellement; mais à mesure que les institutions danoises sont devenues plus libérales, la Prusse a changé d'avis. Les professeurs d'histoire se sont mis à l'œuvre; l'université de Kiel a découvert l'identité politique des deux duchés. L'unité germanique s'est, on le sait, comme agrandie, et la *Vaterland*, la grande patrie teutonique, a voulu compter un état féodal de plus, composé du Holstein, du Slesvig et du Lauenbourg. Au fond, c'était le but de la guerre civile de 1848, c'était le but de la guerre internationale de 1864.

Les démocrates allemands, plus amoureux d'unité encore que de liberté, ce qui arrive quelquefois aux démocrates, sont venus en aide aux ambitions territoriales ou contre-révolutionnaires de certaines grandes puissances, et celles-ci, dans un intérêt de pouvoir, d'agrandissement ou de popularité, ont pu faire campagne en se couvrant d'un prétexte et en flattant une passion empruntés l'un et l'autre à la démocratie. Quelle bonne fortune pour la Prusse par exemple, pour sa politique hégélienne, que d'associer ainsi les contraires, la tendance à l'absolutisme au dedans et à la révolution au dehors! Quoi de plus hégélien en effet! C'est bien l'unité des contradictoires réalisée dans le POUR SOI, comme dit la formule.

On semble avoir pris l'occasion du changement de dynastie; mais ce changement n'avait aucun trait à la question. Il était au contraire l'accomplissement d'une prévision commune aux principaux cabinets de l'Allemagne. Il y avait longtemps en effet qu'on avait prévu l'extinction de la ligne directe. Si, comme on le dit, la loi salique régnait dans les duchés, elle ne régnait pas en Danemark : une tante du roi, princesse de Hesse, était son héritière; mais plutôt que de laisser par son avénement affaiblir et démembrer une importante monarchie, les cabinets de l'Europe aimèrent mieux accepter sa renonciation, et le traité du 8 mai 1852 appela au trône son petit-fils, frère du prince de Sonderbourg-Glucksbourg, représentant en même temps par son origine paternelle d'une des branches collatérales et successibles de la maison d'Oldenbourg. Cette branche n'était pas la première en ligne; mais celle qui l'était avait pour chef ce duc d'Augustenbourg que sa participation à l'insurrection de 1848 excluait du concours, et qui le reconnut en accep-

tant une indemnité de quelques millions. Les auteurs du traité, passant par-dessus la tête de plusieurs princes sans héritiers, allèrent choisir le quatrième prince de la maison ducale, et c'est ainsi que du consentement du feu roi, du choix de toutes les grandes puissances, de l'aveu de la Prusse comme de la France, de l'Autriche comme de l'Angleterre, avec l'adhésion de presque toute l'Allemagne et du reste de l'Europe, avec le consentement de tous les représentans de la maison d'Oldenbourg, Christian IX est devenu roi du royaume-uni de Danemark, car il avait été choisi précisément pour en assurer l'intégrité et en maintenir ensemble toutes les parties.

Cet arrangement, un peu artificiel, mais très sage, ne changeait absolument rien à la condition légale, constitutionnelle, internationale, des états divers qui composaient le royaume; il semblait seulement faire de l'existence intégrale de ce royaume un intérêt de premier ordre, un intérêt universel, un principe du droit public, et du dépositaire futur de cette couronne un client et comme un élu de l'Europe entière. Et en effet il parut un moment le favori du monde politique, à ce point qu'il n'y en avait pour ainsi dire que pour lui. Est-il question de marier le prince de Galles, la fille du nouveau roi de Danemark devient la future reine de la Grande-Bretagne. Un trône devient-il vacant sur les bords de la Méditerranée, c'est le second fils de Christian IX qui va régner sur les Hellènes. Et c'est le même monarque que trois puissances du premier ordre ont laissé attaquer, sans ombre de droit ni de motif, par l'Autriche et la Prusse, et dépouiller par elles de trois parts de ses états! Pour la moralité, le démembrement du Danemark vaut le partage de la Pologne.

Il fallait rappeler ces faits, si connus qu'ils puissent être, afin de mettre bien en lumière la gravité de ce qui s'est passé, et du parti que les grandes puissances, notamment l'Angleterre et la France, ont cru devoir prendre. Ce parti, encore une fois, nous en concevons et les raisons et les avantages; nous n'insistons même point sur ce qu'il a pu coûter à la justice et à la fierté des cabinets qui s'y sont résignés. Nous nous bornons à dire que c'était une question où l'hésitation était permise, et dont la décision pénible n'est pas sans de sérieuses conséquences.

En effet, soyons francs, un seul motif, une seule idée, un seul principe, si l'on veut, a pu être allégué à l'appui du démembrement qui vient de s'opérer sous nos yeux : c'est le principe de la nationalité. La nationalité allemande, la fameuse *Vaterland*, voilà ce qui a passionné les peuples germaniques et couvert des intérêts et des convoitises qui avaient grand besoin d'un beau nom. C'est aux sentimens que ce nom réveille que les peuples ont cédé et que les gouvernemens ont voulu complaire. Les autres griefs sont fri-

voles, ou, faiblement fondés en fait, ils sont nuls de droit et ne peuvent être invoqués, à moins que les cabinets ne soient décidés à soutenir que la manière de gouverner d'un monarque agissant dans le cercle de son autonomie est un cas de guerre, et l'expose légitimement à être dépouillé de ses états, non pas même par ses peuples, mais par ses voisins. On reculerait devant cette énormité, si l'on n'avait pour soi cette parole sympathique, la nationalité. Nous ne sommes pas de ceux qui parlent légèrement de ce principe de fraîche date, parvenu si vite à si haute fortune. Malgré sa nouveauté, et quoiqu'il n'ait guère figuré, depuis des siècles, dans les fastes du droit public, quoique même les historiens aient souvent oublié d'en tenir compte dans leurs réflexions sur la formation des divers états européens, la communauté de race et de langue est un fait qui a toujours tenu quelque place, joué quelque rôle latent ou public dans les grands événemens du monde, et nous reconnaissons que ce fait, élevé par les savans contemporains à la dignité d'un principe, a passé de la littérature dans l'opinion, et ne peut plus être négligé par la politique. C'est peut-être une des innombrables conséquences du partage de la Pologne, et une des principales. Cependant il ne faut rien exagérer : l'ethnographie ne peut être devenue la loi de la politique; la géographie est aussi quelque chose. Les intérêts, les mœurs, les habitudes, les souvenirs, ne contribuent pas moins à constituer les nationalités. Elles sont avant tout des faits historiques. La nationalité polonaise est célèbre et persistante, parce que l'existence plusieurs fois séculaire d'un peuple et d'un gouvernement l'a consacrée, et qu'après tout à l'heure cent ans l'attentat qui l'a mortellement atteinte arrache encore au monde des accens de douleur et d'indignation. On a pu revendiquer la nationalité italienne, parce que vingt siècles ont respecté le nom de l'Italie, et qu'une seule frontière, difficile à franchir, isole entre deux mers une vaste société ralliée par l'unité de la religion, de la langue, de la littérature, de la loi civile et des arts. Les souvenirs des divers états italiens sont ceux de l'Italie entière. Cependant si la question de race était toute la question de nationalité, l'unité italienne deviendrait moins soutenable, comme l'antagonisme de la Russie et de la Pologne deviendrait moins explicable. En revanche, on aurait bien des choses à dire aux maîtres de l'Irlande et du pays de Galles, comme à ceux de la Bretagne, de l'Alsace et du pays basque, et ce n'est pas chose peu étrange que de voir la cause des races embrassée par les détenteurs germains du duché de Posen, de la Hongrie, de la Vénétie. Qui sait s'ils n'auront pas quelque jour à se repentir amèrement de l'emploi d'une arme qui peut si facilement, si justement, être retournée contre eux?

La nationalité ou plutôt l'impatience des populations allemandes de voir se réaliser les rêves du germanisme ne présente donc pas ici de motifs assez sérieux pour balancer les droits acquis, l'autorité d'un gouvernement légitime, l'indépendance d'un pouvoir souverain, l'avantage des progrès constitutionnels, la foi des traités, l'importance pour l'Europe, surtout pour l'Angleterre, la France, la Russie et la Suède, du maintien d'un royaume ami, respecté, préposé depuis longtemps à la garde de l'entrée de la Baltique.

Tout a été dit sur ce dernier point, et ce n'est pas à l'Angleterre qu'il importerait de remontrer l'intérêt que toutes les marines ont à ne rien changer légèrement aux règles et aux forces qui dominent sur le littoral de ces détroits célèbres. La France, qui se croit plus indifférente à ces questions, doit cependant les considérer des mêmes yeux, et elle a plus que l'Angleterre à se préoccuper de toute extension du corps germanique. Si jamais tous les contingens fédéraux devaient être appelés aux armes, ce ne pourrait être que contre elle ou contre la Russie, et il n'y a pas d'apparence que ce soit de longtemps contre la Russie. Il y a enfin pour nous un point plus important. Ce n'est pas flatter notre patriotisme ou exagérer nos forces que de dire qu'aucune armée n'est au-dessus de la nôtre, et que notre marine est la seconde de l'Europe. C'est assez pour constituer notre supériorité sur chaque puissance continentale prise séparément. Il serait trop long de développer ici le rôle auxiliaire, mais considérable, que la marine est désormais appelée à jouer dans presque toute guerre territoriale; mais il est certain qu'à force militaire égale celui de deux états belligérans qui dispose de la flotte la plus redoutable a toutes les chances de son côté. Nous ne saurions donc voir avec indifférence les efforts que font notoirement depuis quinze années les états germaniques pour devenir des puissances maritimes. Or on ne peut méconnaître que le désir de s'emparer du port de Kiel a été pour beaucoup dans les ambitions récentes de l'Allemagne. Kiel est une place maritime d'une véritable importance, et dont la rade a pu recevoir notre escadre du nord pendant la guerre de Crimée. Sans doute un port de guerre sur une mer souvent fermée comme la Baltique n'est pas une position de premier ordre; mais que celui-ci appartienne à la Prusse ou à quelque autre puissance confédérée, ce n'en est pas moins le commencement d'un nouvel état de choses dont la France est essentiellement intéressée à prévenir le développement.

Plus d'une raison pouvait donc nous faire prendre à cœur l'affaire du Danemark; entre l'abstention et l'intervention, la balance pouvait être au moins égale. Nous ne disons pas que l'intervention fût commandée; cependant elle aurait eu pour elle le droit et l'intérêt. On n'a pu y renoncer sans regrets. C'est un sacrifice qu'en Angle-

terre comme en France on a fait à l'intérêt supérieur de la paix du monde, et ce sacrifice a été, il faut le dire, approuvé par l'opinion publique; mais personne n'a le droit de prétendre que ce ne fût pas un grand sacrifice.

D'où vient donc que des puissances du premier ordre, que des cabinets auxquels on ne refuse ni l'habileté ni l'énergie, se sont laissé amener ou plutôt pousser, d'échec en échec, de retraite en retraite, à l'abandon de leurs droits, de leurs engagemens, de leurs intérêts? D'un plus grand et plus dominant intérêt qui pèse en ce moment plus que tous les autres sur les déterminations des gouvernemens et des peuples, l'intérêt de la paix du monde. Il faut bien le savoir en effet, malgré les questions contestées qui peuvent encore troubler notre sécurité, malgré des conflits encore subsistans, et quoique dans ces quinze dernières années la guerre ait plus souvent rallumé ses feux que dans les trente précédentes, jamais l'esprit pacifique n'a été plus général, plus exigeant; jamais plus de motifs économiques, politiques et moraux ne sont venus en aide à cet amour naturel du repos et de la concorde qui accompagne une grande prospérité. Cet esprit pacifique circule pour ainsi dire dans les veines de la société moderne. Il lutte le plus souvent avec avantage contre les causes d'agitation et de rivalité qui peuvent l'alarmer, et il triomphera souvent, longtemps peut-être, de toutes les inquiétudes qui assombrissent l'avenir du monde.

Ceci n'est en aucun pays aussi vrai qu'en Angleterre, et là est la cause principale qui explique les variations, les incertitudes, et finalement les disgrâces de la politique du cabinet. Lord Palmerston n'a jamais passé pour manquer de résolution. La hardiesse a toujours été le trait distinctif de lord Russell : un mot célèbre et piquant de Sydney Smith a défini sa témérité. Cependant tous deux se sont laissé engager et comme entraîner dans une marche qu'ils ont en d'autres temps reprochée à d'autres. Ils ont consenti presque sciemment à promettre sans tenir, à parler sans agir, à menacer sans frapper. L'Angleterre sans doute avait déjà passé par de telles épreuves. Elle a cédé souvent dans ses démêlés avec l'Amérique. Dans l'affaire de la Pologne, elle s'est exposée à un échec. Épouser publiquement une cause, remontrer à une grande puissance ses devoirs, lui reprocher des fautes, la dénoncer au monde par voie diplomatique, l'accabler de tous les griefs d'un peuple opprimé, encourager ainsi et soutenir ce peuple en étant cependant décidé à ne lui accorder qu'une sympathie stérile, c'est un rôle que la nécessité peut quelquefois imposer à une puissance du premier ordre; mais c'est un rôle pénible, dangereux, humiliant même, et qui finit par n'être pas irréprochable, car on excite par là des espérances et on les trompe; on enhardit ceux qu'on refuse à la fin de

défendre; on les abandonne au moment où l'on vient d'aggraver leurs périls et leurs maux. Il est cruel de le dire, toute tentative diplomatique en faveur de la Pologne a pour effet presque inévitable de la rendre plus malheureuse et d'affaiblir ceux qui la protégent. On en était là quand il a fallu que l'Angleterre prît un parti pour le Danemark. Il n'était pas tentant de recommencer. Comment faire cependant? Impossible de passer sous silence une si grosse affaire, impossible de laisser sans mot dire mettre en pièces un traité solennel et une vieille monarchie. Il fallait bien réclamer, s'indigner, multiplier les représentations et les remontrances. Or quand on fait de ces choses, si l'on annonçait tout d'abord qu'on n'est pas décidé à les soutenir, ce serait comme si on ne les faisait pas. On ne l'annonce donc point, on laisse des doutes planer sur l'avenir. Ces doutes, on les partage; on se dit que, s'il le faut, si les circonstances s'aggravent, on saura prendre un grand parti, on se souviendra qu'on a des soldats et des vaisseaux. En attendant, on en fait souvenir les autres. C'est ainsi qu'on a persuadé peut-être sans le vouloir au malheureux Danemark qu'il ne serait point abandonné. Les voyageurs sont unanimes à dire que les Danois ont persisté jusqu'au dernier moment à espérer des défenseurs; mais, hélas! les Allemands n'en ont rien cru, et l'aventureux homme d'état à qui les événemens ont donné l'occasion de procurer à la politique prétentieuse, subtile, incohérente et insidieuse de la Prusse un succès longtemps attendu, souvent manqué et toujours odieux, M. de Bismark, a compris de bonne heure qu'il pouvait braver l'Angleterre, et qu'après tout elle ne ferait que murmurer. Apparemment il a compris que lord Palmerston suivrait l'opinion publique, et que l'opinion publique n'exigerait pas la guerre. On pouvait cependant s'y tromper. L'opinion anglaise était en soi contradictoire; elle était, elle est encore vivement danoise et absolument pacifique. C'est ainsi qu'elle a rendu possible, qu'elle a préparé, voulu même ce qui est arrivé, et qu'elle en est mécontente. Elle préfère la paix par goût, même par système; mais le prix auquel elle l'achète l'importune, et elle ne se sent pas fière d'avoir été si raisonnable. Lord Palmerston, qui sent comme elle et peut-être plus vivement, allègue des motifs divers. Il dit souvent que l'Angleterre ne pouvait agir seule, et il rappelle, sans trop s'en plaindre, que la France a décliné toute coopération active. Puis il confie à ses amis, qui le répètent, qu'au fond il s'attendait à la guerre, croyant que l'Angleterre la voudrait au moment suprême, et que c'est elle qui n'a pas voulu. Peut-être dit-il vrai, et s'est-il toujours dans sa pensée intime reposé sur son pays de la décision; mais il est rare qu'une nation prenne une telle initiative, il n'est pas d'un grand gouvernement de la lui laisser prendre. C'est à lui de vouloir pour elle, et

dans cette occasion la nation aurait suivi le cabinet. Oui, l'Angleterre est comme passionnée pour la paix. Jamais des intérêts plus grands et plus impérieux ne l'y ont attachée. En sus de ses intérêts, ses idées l'éloignent de la guerre. Tout le pays n'est pas de l'école de Manchester, mais les théories de l'école de Manchester ont beaucoup gagné dans les esprits, et c'est un point de doctrine aujourd'hui que de regarder la guerre non-seulement comme un fléau, mais comme une duperie. Deux ministres, dont l'un n'est pas moins que M. Gladstone, penchent vers cette politique, et c'est ce que ne doivent pas ignorer ceux qui auront désormais à traiter avec les Anglais. Il n'en est pas moins vrai que dans la question danoise ces dispositions placides étaient balancées par d'autres intérêts, par des sentimens de justice, de commisération, d'indignation, et qu'il dépendait du gouvernement d'enlever l'opinion publique dans le sens de l'action et même de l'intervention armée. Un pouvoir plus jeune, ayant plus d'avenir, plus d'appui dans la couronne et dans le parlement, aurait d'un mot décidé le pays, et il ne faut pas trop dire qu'on ne pouvait s'engager seul. D'abord il n'est pas sûr qu'on ne pût décider la France et obtenir tôt ou tard sa coopération. Puis ce concours était-il indispensable? Quelle occasion de montrer la grandeur et, pour ainsi parler, l'originalité de la puissance britannique! Un vaste pays comme l'Allemagne, vulnérable au nord par Hambourg et par Lubeck, au midi par Trieste et Venise, peut être mis à de cruelles extrémités par une force telle que la marine anglaise, sans pouvoir d'aucune manière ni se défendre ni se venger. D'ailleurs pourquoi se placer dans ces hypothèses extrêmes? L'amour excessif de la paix l'a fait croire trop menacée; la résolution d'agir pouvait suffire pour dispenser de l'action. Que la Grande-Bretagne donnât dès le début la certitude qu'elle saurait au besoin déployer son pavillon, et le cours des événemens était changé. L'énergie de l'Angleterre, au lieu d'amener la guerre, empêchait la guerre odieuse que la Prusse et l'Autriche viennent de terminer par une spoliation. Malheureusement l'industrialisme économique ne comprend pas cette politique, et lord Palmerston la désapprend sur ses vieux jours.

On ne peut donc lui dissimuler ni à lui, ni à son pays, qui ont fini par s'approuver mutuellement, que l'année 1864 ne comptera point dans leurs glorieuses années. Prendre au début un ton de fierté et même de menace, puis reculer toujours et finir par tout abandonner, on sait comment s'appelle une telle conduite. Pour le fond des choses, nous avons fait les mêmes concessions; mais du moins avons-nous évité un fâcheux contraste entre le commencement et la fin, entre le langage et la conduite. Dès l'origine, nous nous sommes posés en spectateurs désintéressés, et, j'en convien-

drai, l'indifférence du public répondait à cette politique. Les vœux de la France encourageaient notre cabinet à l'inaction. Il aurait dû en effet beaucoup réfléchir avant de faire sortir la guerre d'une question qui pouvait en recéler les germes.

Cependant était-il à propos de confier à toute l'Europe qu'on n'irait pas jusque-là, et d'encourager par une froideur calculée une presse complaisante à tromper le public sur la gravité des événemens? En restituant aux choses toute leur importance, en prenant à cœur les intérêts du bon droit et de l'équilibre européen, n'aurait-on pas atteint le but et sauvé la paix générale sans la faire payer au Danemark et à la justice? Dès l'origine, nous n'avons accordé aux vues de l'Angleterre qu'une approbation abstraite, lui témoignant sous toutes les formes qu'en partageant ses opinions nous ne partagions nullement ses espérances. On voulait bien faire comme elle des représentations, mais on en tenait le succès pour impossible. Plaider une cause en la déclarant d'avance perdue est le moyen certain de la perdre; consentir à des démarches dont on proclame en même temps l'inutilité, c'est les rendre inutiles en effet. Le négociateur français avait raison de penser que notre campagne diplomatique pour la Pologne ne nous avait pas si bien profité que nous dussions en recommencer une semblable. Il s'est montré constamment préoccupé de la crainte de s'exposer au même dégoût (1). Reste à savoir si les situations, si les chances étaient les mêmes, si ce qui était faute dans un cas devait l'être nécessairement dans un autre, s'il était, en un mot, aussi vain de s'entremettre pour le Danemark que pour la Pologne.

Le côté désolant de toute assistance prêtée aux infortunes des Polonais, c'est qu'elle est nécessairement impuissante, si elle n'est armée. Ce qu'on réclame n'est possible que par la guerre. On n'a point prouvé qu'il en fût de même pour le Danemark. La France et l'Angleterre, réclamant au début, de concert avec la Suède et la Russie, l'exécution et le respect d'un traité signé, il y a dix ans, en vue des circonstances mêmes qui se produisaient, n'admettant pas même que les puissances qui l'avaient signé avec elles pussent biaiser sur le principe qu'elles y avaient proclamé, auraient pu dominer la situation et amener d'autorité une solution conciliatoire. Au mois de septembre de l'an dernier, lord Russell proposait de faire souvenir l'Autriche, la Prusse et la diète fédérale que tout acte de leur part tendant à affaiblir l'intégrité et l'indépendance du Danemark serait une violation du traité du 8 mai 1852. Pourquoi ce terrain a-t-il été abandonné? Il y a tout à craindre, a dit M. Drouyn de Lhuys, qu'une telle notification n'amenât que des réponses évasives,

(1) Voyez la dépêche de M. Grey du 18 septembre 1863 et celles de lord Cowley des 14 et 27 janvier 1864.

à moins que les puissances qui l'auraient faite ne fussent décidées à aller plus loin. Le cabinet anglais est-il décidé à aller plus loin? Le cabinet anglais ne répond que par une question : la France est-elle décidée à soutenir le traité, oui ou non? — Avant de m'engager à le soutenir, c'est-à-dire à prendre les armes au besoin, il faut, repart notre ministre, que je voie plus clair devant moi. — Le gouvernement de la reine, reprend l'ambassadeur, aurait un sincère désir d'agir de concert avec le gouvernement impérial; il pense que leur accord pourrait prévenir la guerre. Ce serait chose bien fâcheuse que le dissentiment qui s'est élevé quant aux mérites d'un congrès général dût produire une scission qui portât chaque gouvernement à suivre une ligne à part. — Notre ministre répondit que nous ne refuserions pas de prendre part à une conférence. Tout cela se passait au commencement de janvier, et le 9 lord Russell, dans une dépêche assez nette, paraissait mettre toute la difficulté qui l'arrêtait au compte de la France. Remarquez qu'il ne nous proposait encore qu'une démarche diplomatique commune; mais il ne renonce pas, et il propose la coopération. — S'agit-il de diplomatie, réplique M. Drouyn de Lhuys, c'est déjà fait. S'agit-il d'employer la force, il ne dit pas oui, il ne dit pas non. Toutefois il préférerait la modification du traité à une guerre incertaine. — Mais il s'agit d'empêcher un démembrement, objecte lord Russell; la coopération devrait donc aller, s'il le fallait, jusqu'à donner une assistance matérielle à la résistance du Danemark (24 janvier). — A ce moment, on lui répond : 1° que le gouvernement impérial a toujours eu grand égard aux sentimens et aux aspirations des nationalités, qu'il voit l'Allemagne tendre évidemment à une étroite connexion avec le Holstein et le Slesvig, qu'il éprouverait donc de la répugnance pour toute conduite qui l'obligerait à s'opposer par les armes aux souhaits de l'Allemagne; 2° que d'ailleurs la guerre serait une entreprise comparativement aisée pour l'Angleterre, puisqu'elle serait purement maritime; qu'il n'en serait pas de même pour la France, dont le sol touche le sol allemand, et qu'on a soupçonnée en Europe de projets d'agrandissement sur les bords du Rhin. Conclusion : le gouvernement impérial réservait son entière liberté (1).

C'est à ce moment que l'idée d'un concert d'action tant morale que matérielle entre les deux puissances qui décidaient ainsi du salut du Danemark paraît avoir été abandonnée. Nous ignorons si, comme on le dit, les explications verbales ont été plus loin que les explications écrites; mais, à entendre chacune des deux puissances sur le compte de l'autre, aucune n'était ardente à s'engager. Chacune ne paraissait pas fâchée d'être dispensée de la nécessité d'agir

(1) Tout ce récit est dans les termes des dépêches publiées.

par le refus ou l'indécision de l'autre, et les deux cabinets aiment encore à établir, sans pour cela s'adresser de mutuels reproches, que, s'ils se sont abstenus, c'est qu'ils ne se sont pas réciproquement trouvés en mesure ou en résolution d'accepter toutes les conditions et toutes les conséquences d'une action commune. Aussi lord Russell est-il bientôt entré dans le système des concessions; les principes ont été abandonnés, des fractionnemens de territoires, des démembremens partiels ont été conseillés ou prescrits au Danemark, et le droit public a commencé à recevoir chaque jour de nouvelles blessures de la main de ceux qui s'étaient chargés de le défendre. Le ministre français, réduisant notre rôle à une assistance bénévole aux réunions de la conférence, a dit plus que jamais qu'elle n'aboutirait pas, et n'a point tardé à laisser le champ libre aux grandes puissances allemandes. « Cédez, a-t-il dit au Danemark. Même quand le Slesvig serait incorporé à la confédération germanique, nous ne ferons pas d'opposition sérieuse; vous ne devez pas compter sur nous dans cette question (1). »

L'avortement de la conférence avait présagé ce dernier mot. Lorsqu'on lit les procès-verbaux de ces tristes et stériles discussions où chaque interlocuteur, presque sans exception, paraît tantôt si peu soucieux d'arriver à un résultat, tantôt si convaincu qu'aucun résultat ne peut être obtenu, on ressent tout ce qu'il en a dû coûter aux représentans de grands empires pour s'astreindre à traverser les banalités fastidieuses d'un dialogue inutile, en faisant constamment retraite devant des objections sophistiques, en abandonnant toutes les positions les unes après les autres, en renonçant successivement aux prétentions les plus modestes, en entassant les concessions sur les concessions sans aucun espoir d'en arracher une, et avec la certitude d'assurer enfin un triomphe à l'iniquité et à la mauvaise foi. Peu de documens sont plus propres à donner raison aux contempteurs de la diplomatie, et ceux qui se plaisent à relever avec exagération la part de ruse et de mensonge qu'admet le maniement des grandes affaires auront une pièce de plus à citer. Peut-être sera-t-elle un jour, cette pièce accusatrice, rétorquée avec une force redoutable contre les puissances qui, en y consignant l'expression par trop naïve de leurs arrière-pensées et de leurs calculs, auront perdu d'avance le droit de réclamer en d'autres occasions la foi des traités, la loyauté du langage, tous les principes du droit public.

L'attitude et l'argumentation du plénipotentiaire prussien en particulier sont difficiles à qualifier. Le plus froid lecteur ne peut se défendre, à certains passages, d'un étonnement qui touche à l'in-

(1) Dépêche de M. de Moltke, juillet 1864.

dignation, et l'on a vraiment besoin, pour l'honneur de la conscience et de la raison, de relire les vives et spirituelles réponses de lord Clarendon, qui, laissant à lord Russell le silence officiel d'une présidence dédaigneuse, a du moins vengé, par les traits acérés d'une logique pressante, la justice et la vérité.

Le rôle de notre représentant dans le sein de la conférence serait trop au-dessous du rang qu'il occupe, si ce rôle n'avait été systématique. On a sans doute tenu à marquer qu'on n'assistait que par complaisance à des efforts dont on n'attendait rien. Cette politique d'indifférence apparente a été diversement expliquée; mais la plupart des explications ne sauraient être admises, par exemple celle-ci : « la France ne voulait pas contrarier le vœu des populations allemandes. » Je sais bien qu'il a été dit quelque chose de cela à lord Russell, à M. de Moltke; notre ministre à la conférence en a parlé une fois. Qui a pu voir là néanmoins autre chose qu'un argument de circonstance pour atténuer des concessions pénibles? Pourquoi le vœu des populations allemandes serait-il plus respectable que celui des populations danoises? D'ailleurs qui ne sent que prendre en considération les tendances du germanisme eût été déserter la cause qu'on avait soutenue jusque-là, donner raison à la Prusse contre l'Angleterre et rétracter le traité de 1852? Lorsque dans la conférence M. de Bernstorf eut la hardiesse, le 18 juin, de demander que les habitans du Slesvig fussent consultés, et que le comte Apponyi, comme forcé et contraint, se joignit à ce vœu en laissant douter si c'était au pays ou à ses représentans qu'il voulait qu'on s'adressât, M. de Brunnow eut un mouvement d'émotion bien naturelle, qui se sent à travers la froideur du procès-verbal, en entendant de la bouche des représentans de l'ancienne sainte-alliance cette proposition étrange de consulter les sujets d'un roi dans le dessein de le déposséder. En tout, si pendant ce temps-là la Russie trahissait le Danemark, son ministre n'était pas dans le secret, et il se montrait pour la juste cause sincère et véhément.

On ne doit pas mettre plus d'importance à cette supposition de l'Angleterre, que la France, mécontente de son refus de réclamer avec elle un congrès général, aurait voulu lui rendre la pareille en laissant échouer tous ses efforts et tomber toutes ses propositions. Pense-t-on que notre cabinet oubliât que l'offre d'un congrès général n'avait pour objet que d'attester son désir de tout terminer à l'amiable, sa disposition aux transactions nécessaires, et de dégager sa responsabilité dans les complications à venir, en mettant à la charge des autres états l'opiniâtreté des prétentions absolues. Proposer à ces prétentions de résoudre en commun des questions insolubles dans l'état des intérêts et des esprits, c'était les obliger, les condamner à la mauvaise grâce de refuser, et ce n'est pas le ca-

binet français que ce refus devait surprendre. Ce refus était nécessairement entré dans ses vues, et il pouvait regarder comme un succès de voir après un si court intervalle de temps l'Angleterre recourir à lui et déclarer qu'elle ne pouvait agir seule, qu'un concert préalable était nécessaire.

La vérité me paraît donc que la France s'est avant tout préoccupée des conséquences possibles d'une intervention sérieuse dans les affaires du Danemark : elle a vu parmi ces conséquences la chance d'une guerre continentale; elle n'a pas voulu être soupçonnée de la chercher; elle en a repoussé les avantages comme les risques, et n'a pas été fâchée de pouvoir dire que l'Angleterre n'était pas plus décidée à lui garantir les uns qu'à courir les autres jusqu'au bout. Il est certain que si dans cette voie un dénoûment pacifique était peu douteux, il n'était pas infaillible. On ne prend jamais en pareils cas toutes ses sûretés. Lorsqu'on entreprend de faire triompher diplomatiquement un principe de quelque importance, on s'expose toujours à l'obligation de le soutenir par tous les moyens; il peut toujours venir un moment où la force doit se substituer à la parole. Il faut donc admettre à la rigueur la possibilité de la guerre, mais surtout il ne faut pas dire qu'on ne la fera pas. Ce serait se frapper d'impuissance, mettre l'adversaire à l'aise et l'encourager à ne rien céder. Il est vrai encore qu'une guerre dirigée contre l'ambition de la Prusse et de la confédération était une grosse partie pour la France, qui ne pouvait l'entreprendre sans l'espérance d'y gagner tout ce qu'elle y pourrait perdre. Elle aurait donc eu raison de s'assurer que l'Angleterre admettrait pour elle l'éventualité d'un agrandissement territorial, et ce n'était point là une insurmontable difficulté. On ne pouvait craindre, quoi qu'on en ait dit, d'être abandonné par l'Angleterre en pleine exécution dans une affaire où l'on jouait son jeu, où l'on entrait dans sa passion, et je suis de ceux qui pensent qu'il eût été facile aux deux puissances de se mettre d'accord sur les conditions et les résultats d'une coopération belliqueuse au besoin, si l'on avait de part et d'autre fortement voulu la fin et les moyens; mais cette volonté n'existait pas, ou du moins cette volonté n'était pas assez énergique pour lutter dans le public contre l'amour de la paix, contre les craintes inspirées par toute entreprise qui pourrait à la rigueur la compromettre. Voilà pourquoi nous avons négligé une bonne occasion de prouver à l'Angleterre et à lord Palmerston que notre concours peut être efficace, et que toutes les fois que l'Angleterre et la France paraissent séparées ou refroidies, la politique de l'une et de l'autre en est moins libre et moins puissante. Quel était le moment en effet où nos deux cabinets laissaient échapper la chance d'un rapprochement intime et d'un accord utile à l'ordre

européen? Le moment où un autre et dangereux rapprochement s'opérait entre trois grandes puissances continentales. Les faits nous montraient l'Autriche et la Russie suspectes de duplicité, l'une dans l'affaire de la Pologne, l'autre dans l'affaire du Danemark. Leurs dissentimens récens étaient oubliés, ajournés. On revenait peu à peu à cette politique unitaire dont la sainte-alliance a été la plus haute expression. Elle a en effet reparu, cette vieille tendance de l'Europe à isoler la France. On a tout au moins coalisé contre elle des défiances qui se trahissent plus qu'elles ne s'avouent. Nous revenons à cette situation bien connue, où le cercle européen se ferme et laisse en dehors la France et l'Angleterre, qui s'affaiblissent aussitôt, si elles ne s'entendent pas. Cette situation, on l'empêchait de se produire ou du moins on en annulait en partie les effets, si l'Angleterre et la France avaient posé une main ferme sur le timon de l'Europe. Pourquoi ne l'a-t-on pas fait? Encore une fois, les risques ont paru plus grands que les avantages, et l'on a cédé à une influence à laquelle il est rarement sage et facile de se dérober. C'est celle dont nous tenions à constater l'existence et la force : c'est l'influence de l'opinion générale, c'est celle de l'esprit pacifique, c'est le vent qui souffle dans les deux pays.

En France, non-seulement tous les intérêts, mais tous les partis veulent la paix, au premier rang les amis les plus éprouvés du gouvernement. Partisans exclusifs des idées d'ordre, de prospérité, de stabilité, ils ne l'ont jamais vu sans inquiétude s'embarquer dans les entreprises extérieures, et, convaincus qu'il en a assez fait pour établir sa liberté d'action, ils ne lui demandent que de répondre à leur confiance et à la défiance de ses adversaires par des preuves chaque jour répétées de sagesse et de modération. Jamais pour eux il ne montrera trop de prudence. Quant à ceux qui n'ont pas tout approuvé depuis douze ans, à ceux qui souhaitent que la politique se modifie, ils ne peuvent attendre que de la tranquillité générale les progrès de l'esprit public et le perfectionnement des institutions. La nation est unanime dans ses vœux pour la paix durable. Elle aime à voir son gouvernement renoncer aux chances d'un hasardeux agrandissement, et puisque le cours des événemens le ramène à une situation presque normale pour nous, une Europe continentale absolutiste de tendance, réactionnaire par goût, en face d'une France soupçonnée de représenter sous toutes ses formes la révolution perturbatrice, qu'au moins notre pays soit en effet le représentant de la civilisation libérale. Et nous dirons au gouvernement : Vous voilà seul; que votre première alliée soit la liberté publique. Reformez dans l'Occident, avec l'Angleterre, avec l'Italie, l'alliance des états libres; mais pour cela commencez vous-même par en être un.

II.

Nous écrivions il y a plus d'un an : « Le gouvernement donnera-t-il l'exemple, assez nouveau en France, de se transformer à propos? C'est à cette épreuve que l'attendent les plus clairvoyans de ses amis et de ses ennemis (1). » Cette question que posaient pour nous les élections, la dernière session la pose plus clairement encore. La nouvelle chambre a été vue à l'œuvre. Quoiqu'elle soit loin d'avoir satisfait à tous les vœux de l'opposition, les plus aveugles des hommes d'état pourraient seuls l'assimiler aux deux premières assemblées de l'empire. A l'exception de ceux qui n'ont que du zèle et que leur dévouement même empêche de bien servir, il y a en dehors de l'opposition un large centre qui sans doute craint avant tout les révolutions, mais qui souhaite avec plus ou moins d'impatience, plus ou moins de mystère, plus ou moins de hardiesse, une certaine modification dans l'organisation et dans la marche des pouvoirs. Là sont ceux à qui l'intérêt même de l'ordre et de la stabilité fait désirer que ces pouvoirs se contiennent les uns les autres; de la liberté politique, ils aiment surtout ce droit de contrôle et de surveillance qui oblige l'administration publique à la sagesse et à la modération. Ce qu'ils ne pourraient souffrir, c'est un ministre de l'intérieur agité et tracassier, un ministre des finances imprévoyant et prodigue. Tous n'admettent pas également que pour éviter les perturbations, qu'également ils redoutent, le meilleur préservatif soit le développement régulier d'un régime franchement constitutionnel; mais les plus éclairés commencent à en être persuadés, et, marchant tous vers un but commun, tous doivent avec un peu de temps s'entendre de plus en plus sur les moyens. L'opposition est numériquement faible dans le corps législatif, mais certaines idées de l'opposition y sont plus fortes qu'elle, et dans le pays elles gagnent chaque jour du terrain. Comme le gouvernement a joui jusqu'ici et jouit encore d'une absolue liberté d'action, ce qui se passe autour de lui en prend plus d'importance. Tout est naturel et nécessaire dans ce qui lui arrive. Il a seul agi; aucune politique n'a entravé la sienne. La situation des affaires est donc son ouvrage et celui du temps.

Le fait qui la domine depuis une année, le réveil de l'esprit libéral dans toutes ses nuances, a pour principal caractère une incontestable spontanéité. Il y a eu un temps où l'on pouvait dire les manifestations de l'opinion provoquées par les manœuvres des partis, par l'influence de la presse. Les gouvernemens se sont plaints sans cesse qu'on leur débauchât la France. Ils méconnaissaient jus-

(1) *Revue* du 15 juillet 1863.

qu'à la sincérité de l'esprit public, et les apparences se prêtaient à leurs soupçons. La liberté politique était alors vivante, tout au moins celle de la presse. Les partis, pleins d'espoir et d'entrain, se livraient ouvertement à une activité bruyante; ils menaçaient à haute voix. On pouvait donc leur imputer l'influence dont ils tiraient vanité, imaginer qu'ils avaient tout fait, puisqu'ils se disaient en mesure de tout faire. Ainsi s'expliquent tant de déclamations contre leur funeste industrie. Ainsi la presse, cette éternelle accusée, à qui l'on s'en prend de tout, même des fautes qu'on a commises, était traitée de conspiratrice publique qui subornait l'opinion même, créait le mécontentement en le simulant, et fabriquait une autre France que la véritable.

Rien de pareil aujourd'hui. La France se meut dans le réseau à mailles serrées d'une administration sans responsabilité; le droit de réunion est mis au néant; contenue par la crainte de l'arbitraire, la presse ne prête aux partis qu'une voix intimidée. L'opposition, il y a peu de temps, osait à peine s'avouer. Il y a un peu plus d'un an, la vie politique semblait comme engourdie; on marchait vers les élections sans paraître y penser. On savait bien qu'une heure viendrait où l'opinion libérale se relèverait; on pouvait pronostiquer que le réveil serait subit et surprendrait ceux-là mêmes qui le désiraient le plus. On n'en aurait osé dire davantage. La durée entière d'une législature semblait nous séparer encore du moment où se ranimerait la vie électorale, où la vérité des opinions se substituerait à la fiction de l'unanimité. Le fait est venu plus vite qu'il n'était attendu. Il est né du sein de la nation, et non des partis. Pris au dépourvu, désarmés, distraits, ce sont les partis qui se sont trouvés le moins prêts; ils ont manqué au public plus que le public ne leur a manqué. L'opinion cherchait les candidatures plus que les candidatures ne cherchaient l'opinion. Ce grand changement étonna la France et l'Europe. L'une se retrouvait enfin, et l'autre la reconnaissait cette France, vieil objet de tant d'espérances et de craintes, cette France qui ne peut remuer sans inquiéter le monde.

Ce sont là des faits si clairs et si certains qu'on n'y insisterait pas, s'il n'était des esprits intéressés à les nier, décidés à les ignorer. Le pouvoir est toujours assailli d'aveugles volontaires, d'optimistes entêtés qui ne voient pas ce qui les contrarie et le flattent de leurs illusions. Aussi est-ce presque toujours faire injure à un gouvernement que de le juger par ses défenseurs. Leur complaisance n'est pas la preuve de son infatuation. Les amis d'un gouvernement se classent toujours en trois catégories, les violens, les timides, les sages. Je n'ai jamais fait aucun cas des premiers; mais il faut souvent ménager les seconds, et aider les derniers à devenir les maîtres. Voyons comment ces trois opinions apprécient l'état des choses.

Pour la première, tous les contradicteurs sont des ennemis mortels. Qu'avec les idées libérales reparaissent les hommes libéraux, c'est le signe d'une machination des anciens partis. Toute élection un peu notable dans le sens de l'opposition, se réduisît-elle à une tentative, est un scandale et une offense. Plus encore peut-être que les habitudes de police, les habitudes de conspiration sont un détestable guide en politique : les unes comme les autres portent à tout interpréter par un complot. Avec cette manière de comprendre, on ne varie guère sur la conduite à tenir : toujours comprimer, se défendre à outrance, sauver l'état à tout bout de champ, et confondre à chaque instant des ennemis sans cesse renaissans par le déploiement énergique de l'autorité. Quel prince ne les a connus, ces alarmistes téméraires qui ne comprennent et ne prêchent que la force, et pour qui la force unique est la violence? N'attendons pas de ceux-là une saine appréciation des événemens. Il faut un esprit plus large et plus libre pour gouverner une transition difficile; les faits ne se laissent point manier par ceux qu'ils mettent en colère. Un dévouement irrité est le pire des conseillers; un flatteur de sang-froid vaudrait encore mieux.

Mais si les prophètes de coups d'état ne manquent pas, leurs prédictions nous trouvent peu crédules, et ce n'est pas là ce que nous redoutons. D'autres opinions, plus répandues dans le monde officiel, auraient, selon nous, plus de chances de se faire écouter. Chez quelques-uns, l'aspect nouveau des affaires n'a provoqué et développé qu'un seul sentiment, la peur. C'est triste à dire, mais nul sentiment n'a plus que celui-là contribué à nos fautes depuis 1848. Je parle de cette peur raisonnée, l'opposé du courage d'esprit, et qui peut atteindre ceux même qui ne trembleraient pas à la vue du danger. C'est cette crainte des gens honnêtes, qui, compliquée de ressentiment et de lassitude, enfante toutes les réactions et leurs imprévoyantes complaisances. Autour du pouvoir, comme loin de lui, elle n'a que trop égaré l'instinct conservateur et perverti les idées d'ordre et d'autorité. Pour ceux qu'elle domine, tout symptôme d'une renaissance d'esprit libéral annonce la victoire de l'esprit révolutionnaire; chaque battement du cœur de la nation évoque devant eux un spectre redouté. Pour ajourner le danger d'une lutte nouvelle avec l'anarchie, ils aimeraient mieux le rendre plus probable et plus grave en refusant à l'opinion les satisfactions qui l'apaisent. Tout ce qui leur rappelle que la démocratie française ne peut être éternellement tenue dans une tutelle silencieuse leur est insupportable. Ils savent bien que l'avenir ne pourra toujours reproduire le présent; mais ils voudraient n'y point penser : c'est pour eux créer les périls que de les signaler. Et ce n'est pas dans le monde des courtisans et des fonctionnaires seulement que se

rencontre cette terreur rétrospective; les plaintes et les prédictions qu'elle inspire se font entendre de plus d'un côté. Elle n'est pas rare dans les rangs les plus élevés de la société et même des partis. Ceux qui, par leur importance, leurs loisirs, leur fortune, devraient, étant les plus responsables, se montrer les plus actifs et prendre le plus résolûment la charge de veiller aux destinées de la société, sont trop souvent les plus découragés, les plus las de la vie publique, les plus incapables d'y rentrer. C'est parmi eux, contens ou mécontens, amis empressés ou juges sévères du gouvernement, que s'est le plus manifestée cette tendance déplorable à désespérer du salut public, pour peu qu'il repose dans leurs mains.

Il serait bien temps cependant de comprendre qu'il n'y a ni bon sens ni prudence à se fâcher contre l'inévitable, et que pour conjurer un péril il faut faire autre chose que de le craindre. Enfin, puisque les gens s'alarment, il y a quelque chose de changé dans la situation, et, puisqu'ils s'en aperçoivent, ne voient-ils pas que ce changement décisif, c'est qu'une défection lente encore, mais qui ne peut que s'accélérer, a commencé dans le sein du parti conservateur, et que, remontant de degré en degré toute l'échelle sociale, elle tend à changer peu à peu les satisfaits en dissidens, puis en opposans, et à réduire tôt ou tard les premiers à l'état de minorité S'ils attendent ce moment pour aviser, ils arriveront trop tard, et ils pourront revoir ce qu'ils appréhendent, faute d'avoir suivi le mouvement pour le bien diriger. Le souvenir de l'année 48 les obsède, ils s'indignent au moindre incident qui le réveille; mais ne savent-ils pas que nous vivons sous la loi du suffrage universel, et n'ont-ils pas eux-mêmes applaudi à la fondation d'un gouvernement qui se fait gloire de l'avoir pour base? N'ont-ils pas eux-mêmes profité de l'action collective de ce puissant mécanisme populaire, et ont-ils pu penser un moment que l'établissement du suffrage universel dût être l'abdication définitive de la démocratie? Et la démocratie peut-elle se mouvoir et prévaloir sans qu'il se forme un ou plusieurs partis démocratiques? Tout ami des institutions actuelles, quiconque les a seulement acceptées, a accepté avec elles la certitude d'un ébranlement légal et naturel de la masse sociale, et il y aurait puérilité à s'épouvanter de ce qu'on a voulu, de ce qu'on a préparé. Comment peut-on avoir approché seulement du gouvernement impérial sans entendre de toutes parts, et même du haut du trône, prédire qu'il faudrait un jour compter avec la démocratie? Or la démocratie ne sait que deux mots : liberté, égalité. Préparez-vous donc à les entendre répéter, et au lieu de vous boucher les oreilles, pensez plutôt aux moyens de faire que la liberté ne soit pas l'anarchie et l'égalité le nivellement.

Ceux qui ne comprennent point cela ne sauraient être les con-

seillers que nous souhaiterions au pouvoir. Heureusement il peut trouver autour de lui de meilleurs appréciateurs de sa situation et de ses intérêts. Au sein de l'ancienne majorité, il se détache un nombre respectable de députés qui pensent que la stabilité même du gouvernement réclame une politique différente de celle du passé, que l'appui donné au gouvernement doit être plus indépendant et plus discuté, et que l'unique moyen d'arrêter les progrès de l'opposition et de ramener les esprits aux institutions actuelles est de les montrer conciliables avec le développement des libertés publiques, et surtout avec un contrôle plus direct et plus efficace de l'action de l'administration. Ces hommes consciencieux ont pu, en d'autres temps, faire aux intérêts de l'ordre, à la force du pouvoir, des concessions que nous ne leur aurions certes point conseillées; mais ils marchent avec le temps, discernent les besoins nouveaux, et forment le noyau d'un parti conservateur indépendant, au milieu duquel tôt ou tard un pouvoir bien inspiré devra se placer.

Rien ne manque donc à l'état des esprits pour caractériser un moment de transition où des élémens divers fermentent à la fois, où des forces et des tendances différentes, opposées même, se prononcent en même temps, et par une sourde lutte présagent un changement prochain. Plans de colère et de violence, entêtemens désespérés, terreurs profondes, doutes judicieux, désirs d'amendement, besoins d'indépendance, rapprochemens politiques, puis hors de là une vaste opposition très variée dans ses origines et dont le front très étendu s'étend chaque jour davantage, réunion de partis qui n'ont point assez de cohésion pour prétendre au pouvoir, mais qui ont en commun assez de vœux et de griefs pour exercer une influence et mettre le pouvoir en demeure de la désarmer ou de l'affaiblir en lui enlevant ses justes sujets de plainte : voilà les traits principaux d'une situation nouvelle, telle qu'elle doit apparaître à des hommes de gouvernement. C'est ainsi qu'elle ressort des discours mémorables de l'homme d'état qui sera l'honneur de notre époque. Du sein d'une opposition plus sévère que malveillante, c'est en effet pour les hommes de gouvernement, pour les amis éclairés du pouvoir, pour les membres les plus modérés et les plus consciencieux de l'ancienne majorité, que M. Thiers a constamment parlé. Sans affaiblir le fond de sa pensée, sans rien abandonner de la dignité de sa position, il s'est appliqué à faire entendre un langage que pût écouter sans offense tout pouvoir qui se gouverne par la sagesse plus que par la vanité. Il a rempli avec autant d'art que de franchise ce devoir de tout adversaire loyal : n'exiger du gouvernement dans l'opposition que ce qu'on lui conseillerait dans le pouvoir.

Nous écrivons sous l'empire des lois, nous connaissons les insti-

tutions qui nous régissent, et notre pensée n'en dépasse point le cercle. Nous savons (comment l'ignorer?) que pour qu'une direction nouvelle soit salutairement imprimée à nos affaires, pour que d'utiles réformes soient introduites dans notre organisation politique, pour que le mouvement des esprits se continue sans secousse et que les dissidences ne deviennent pas des collisions, il suffirait de persuader une seule intelligence, de déterminer une seule volonté. Placé si loin de cette intelligence, de cette volonté souveraine, nous paraîtrions présomptueux, presque téméraire, d'aspirer à nous en faire entendre; mais ne peut-il pas s'élever du sein de tant d'opinions moins suspectes une voix respectueuse, flatteuse même, mais libre et sensée, qui sache exprimer les pensées que voici : « Après des jours de tempêtes, le trouble général des idées, des intérêts, des passions, a fait prévaloir sur toute autre nécessité la nécessité de l'ordre. L'établissement d'un pouvoir qui prétendît surtout à la force est devenu possible. Il s'est établi par la dictature, et grâce à l'entraînement d'une idée dominante, grâce à la popularité d'un grand nom, le suffrage démocratique a donné un titre et ouvert un champ à un gouvernement dont la création pendant près de quarante années aurait paru la plus chimérique des tentatives. Ce gouvernement s'est affermi par la tranquillité et la prospérité publiques, par la guerre et la victoire; démentant de sombres prédictions, il a su faire halte dans la guerre comme il avait su ne pas s'endormir dans la paix. Il lui reste à donner le même exemple dans la politique intérieure, l'exemple de s'arrêter quand il le faut, d'éviter les extrémités et de changer à temps. »

Voilà ce que d'autres auraient droit de dire au prince lui-même. Il nous convient à nous, spectateur indépendant, exempt de ressentiment comme de gratitude, de tenir un langage plus froid et plus général. Depuis le commencement de la révolution française, la faute des gouvernemens a été plus d'une fois de méconnaître les signes des temps, de persister sans opportunité et de s'obstiner à outrance dans les maximes et les procédés qui, après avoir eu leur jour, commençaient à perdre la mesure et l'à-propos. Toujours esclaves de leurs antécédens, dupes d'une seule idée, abusant de leur principe, exagérant leur manière, ils ont tous, Louis XVI comme Napoléon, la Convention comme Charles X, pensé follement que ce qui avait été bon, tolérable ou possible un temps l'était à jamais, que rien ne s'usait de ce qui avait réussi, qu'on pouvait accroître et prolonger sans terme la tension de la même corde, et compter sur l'uniformité invariable des circonstances et des opinions. Vingt naufrages ont signalé cet écueil, et plus d'un navire peut s'y briser encore. Tout pouvoir, quel qu'il soit, est placé dans le cou-

rant qui y conduit. Ce devrait être une sagesse facile, et c'est une sagesse rare que d'éviter cet entêtement ou cette infatuation qui a égaré tant de gouvernemens, différens de forme et d'origine. A tous il faut répéter sans cesse : Réformez-vous à propos. Apparemment c'est une résolution qui coûte beaucoup à prendre en France, peut-être à cause du rôle immense que l'amour-propre y joue dans la politique. Que d'hommes d'état y eussent été des hommes du premier ordre, si on leur avait ôté la vanité!

« Soit, peut-on nous dire, l'opinion se modifie, et les circonstances avec elle; mais faut-il donc leur obéir à commandement, si le changement qu'elles paraissent réclamer est en soi imprudent et nuisible? Une certaine manière de gouverner a réussi un temps; il plaît au caprice public de la trouver surannée. Est-ce une raison d'y renoncer et de tenter des nouveautés suspectes? Céder au vent est-il tout l'art du pilote? La résistance n'est-elle pas quelquefois habile, et doit-on essayer du mal parce que le bien paraît vieilli? » Nous sommes ainsi ramenés à la question fondamentale, à l'option entre les deux politiques, la libérale et l'autre.

Voyons donc si la première est en elle-même une politique de perdition. Que demanderait-elle de si monstrueux? Par exemple, l'abandon définitif de la loi extraordinaire de sûreté générale. Née de l'attentat d'Orsini, qu'elle n'eût pas empêché, cette loi a été l'accompagnement de la retraite de M. Billault, rappelé depuis et avec tant de confiance et pour une si haute fortune si promptement perdue. Elle allait de pair avec le ministère inattendu et si profondément oublié du général Espinasse. Assurément ce n'est pas aux amis du gouvernement de prétendre qu'après douze ou quinze ans d'existence, après s'être si souvent prévalu des témoignages de l'assentiment national, il ait besoin des mesures préventives dont on se passait avant lui, et que le code d'instruction criminelle ne lui puisse suffire. Ce qui donne à la force un air de faiblesse, au risque de la rendre odieuse, ne peut être une prérogative qui vaille ce qu'elle coûte.

Après les discussions auxquelles a donné lieu la vérification des pouvoirs, les difficultés que vont présenter désormais les élections politiques ne permettent plus de persévérer dans les doctrines et les pratiques électorales qui ne pouvaient convenir qu'à des temps où les suffrages n'étaient pas disputés, où les populations consentaient à recevoir de l'administration la désignation de ceux à qui elles devaient leur confiance. Le temps des élections sans conteste est passé, et le prestige des candidatures officielles a fort diminué. A mesure que l'élection devient plus sérieuse et plus débattue, on cesse de pouvoir aisément maîtriser le suffrage universel en opposant l'esprit municipal à l'esprit public. Les lois actuelles qui

permettraient de transformer un intérêt politique en affaire de localité ne peuvent plus être interprétées comme elles l'ont été, ni maintenues sans amendemens qui les complètent et les rectifient. Il deviendrait trop dangereux de paraître biaiser avec le suffrage universel, et l'élection populaire, ce plébiscite périodique, sera chaque jour une épreuve plus franche et plus critique. Les vœux de la France sont en ce moment si raisonnables et si modestes que celui qui oserait les satisfaire recruterait largement des alliés à sa cause. Un pouvoir libérateur réunirait à tous ceux qui le défendent dans l'intérêt de l'ordre tous ceux qui compteraient sur lui dans l'intérêt de la liberté. L'autorité publique n'a qu'à changer son point d'appui dans les élections pour voir se grossir d'elle-même la majorité qu'elle désire. On comprend même l'inquiétude des esprits sévères qui la voient déjà maîtresse de regagner à trop bon marché tout le terrain qu'elle risque de perdre. La France libérale ne mettra pas son adhésion à un aussi haut prix qu'elle le devrait peut-être.

La pierre d'achoppement, c'est toujours la liberté de la presse. Aussi vivement souhaitée que fortement redoutée, elle est un de ces biens qui passionnent et qui troublent, et dont on dirait volontiers avec un ancien : *Nec possum cum te vivere nec sine te.* Cependant, si l'on veut y réfléchir, il est impossible de se flatter que le présent régime de la presse puisse être éternel. Ce reste d'une époque de dictature ne saurait être le droit commun et définitif de la civilisation moderne. Passez la frontière, vous vous trouverez, au-delà de Quiévrain, dans un pays où des partis irréconciliables se disputent le pouvoir avec une violence outrageante; vous traverserez de grandes villes riches en libertés locales, exemptes des liens d'une impérieuse centralisation, où la densité d'une population pressée rapproche la richesse et la pauvreté, les lumières et l'ignorance, la ferveur cléricale et le scepticisme laïque, le capital et le travail. Là des masses ouvrières reçoivent de toutes mains cent feuilles à bon marché dont aucune surveillance arbitraire et préventive n'intimide et ne tempère la vive rédaction. Je ne demanderai pas pourquoi la France ne supporterait pas ce que supporte la Belgique. La liberté comme en Belgique est un vœu d'un autre temps qui effraierait un bon nombre de ceux qui l'ont inventé. Ne recherchons pas davantage comment au lendemain de révolutions multipliées un royaume de formation récente, le royaume d'Italie, peut concilier une tranquillité parfaite avec une liberté d'écrire digne de l'Angleterre, et laisse s'exhaler à l'air libre la flamme des passions patriotiques. Laissons-nous dire par nos adversaires, s'ils le veulent, que les Italiens sont plus sages que les Français, et les Belges plus intelligens; mais répétons cette simple question : Cernés que nous sommes sur toutes nos frontières par

tant d'exemples de franchises constitutionnelles, devons-nous à tout jamais rester sous le régime des avertissemens, de la suppression administrative et de l'autorisation préalable? Et si les liens de la législation actuelle de la presse doivent être desserrés un jour, à qui convient-il mieux qu'au pouvoir d'en prendre l'initiative, et quel moment plus favorable qu'un temps de calme et d'attente où le gouvernement, conservant toute sa liberté d'agir, n'a encore de concessions à faire qu'à sa propre sagesse, et non aux injonctions de la nécessité? Est-ce à nous de rappeler aux serviteurs de l'empire sur quelles larges bases il s'appuie, quels souvenirs le protégent contre toute agression téméraire, quels motifs lui ont toujours fait regarder la démocratie comme son alliée naturelle? Qu'ils nous le disent, craindraient-ils la France?

Non, vous le savez bien, les libertés ne sont périlleuses qu'alors qu'elles ont été exigées avant d'être obtenues. Celui qui n'a pas été maître de les refuser ne peut se faire un titre à la reconnaissance de les avoir accordées. On s'autorisera contre lui de sa faiblesse même, et il n'aura fait qu'armer peut-être des ennemis. Franchement vous n'en êtes pas là. Vos plus grands ennemis sont loin de le croire, et s'ils écoutaient l'inimitié plus que le patriotisme, ce qu'ils pourraient le plus désirer, ce serait de vous laisser traîner par le temps, dans l'imprévoyance et l'inaction, à cette situation extrême où tout devient faute, la générosité comme la rigueur, la justice comme l'oppression. On a parlé de pessimisme : vous pouvez jouer le jeu du pessimisme, si vous tardez trop longtemps.

Le point, dit-on, dont la concession offre le plus de difficulté, c'est la responsabilité des ministres. A ce mot, on croit déjà voir apparaître le monstre tant redouté, le gouvernement parlementaire. Quoi! la France serait menacée du régime que se donnent successivement tous les grands états de l'Europe! Mais parce que les ministres viendraient eux-mêmes discuter leurs actes devant le corps législatif, parce que cette assemblée, munie d'un droit de contrôle et d'amendement plus étendu, voterait les dépenses de l'état suivant une spécialité mieux définie, le gouvernement parlementaire ne serait pas encore institué; ce qu'on appelle ainsi dépend moins de certains articles de législation politique que de l'état des esprits et de l'usage que chaque pouvoir entend faire de ses prérogatives. Pourquoi, parce que la chambre élective serait mise dans un contact plus direct avec la puissance exécutive, pourquoi, parce que les affaires seraient plus franchement et plus utilement débattues, l'assemblée serait-elle plus disposée à entraver l'action légitime du gouvernement? La majorité serait-elle changée pour cela? De confiante, deviendrait-elle défiante? Cesserait-elle de voir les choses comme elle les voit? Nourrirait-elle envers l'empire et son chef

d'autres sentimens? Cette majorité, dira-t-on, n'est pas éternelle. Si elle doit changer, qu'y pourront les institutions actuelles? Tant que les chambres sont modérées, bienveillantes, déférentes, la plénitude des droits constitutionnels ne leur donnera pas un autre esprit. Satisfaites d'un rôle plus digne et plus efficace, elles s'uniront au contraire plus intimement et plus librement au gouvernement, dont elles sont autant l'appui que le frein. Si les élections ultérieures, en le composant d'autres élémens, doivent animer le corps législatif de sentimens nouveaux, si la jalousie d'influence doit s'emparer de lui, son organisation actuelle, loin de le contenir, ne fera que l'irriter; elle lui donnera tous les moyens, non pas, comme on le craint tant, de discuter le gouvernement, mais de paralyser son action, de le frapper d'interdit, sans moyen constitutionnel de rétablir l'harmonie entre des pouvoirs qui ne sauraient ni se pénétrer ni s'entendre. Ce qu'on craint apparemment, c'est l'opposition systématique. Eh bien! que l'opposition systématique s'introduise et domine nos assemblées telles qu'elles sont constituées, aussitôt s'engage un conflit sans solution et sans terme. Converti à l'opposition systématique, le sénat accueille et soutient toutes les pétitions; il déclare inconstitutionnels tous les projets de loi. Inspiré du même esprit, le corps législatif vote une adresse hostile, rejette tout, lois et budgets, et tout gouvernement devient impossible. Pour de pareilles extrémités, la constitution n'a pas de remèdes, comme il y en a dans le système représentatif largement établi. Pourquoi donc se placer dans ces cas extrêmes? S'ils vous menacent, ils vous menaceraient d'autant plus que des refus de liberté raisonnable auraient davantage blessé, irrité l'opinion. Une nation dont on se défie trop ne tarde pas à se défier à son tour; mais aujourd'hui qui oserait dire qu'ambitieuse et impatiente la chambre élective n'attende qu'un signal pour usurper toute l'autorité, et quand sera-t-il plus à propos d'établir entre les pouvoirs la nécessité légale du concours qu'alors que le concours des intentions existe pleinement?

On ne ferait après tout que régulariser ce qui peut se produire au premier jour, ce qui même ne saurait manquer de survenir dans un temps peu éloigné. La responsabilité de fait peut d'un moment à l'autre tomber de tout son poids sur la tête des ministres avec ou sans portefeuille. Est-ce qu'il ne peut pas arriver qu'un ministre indispose tellement la chambre par sa façon d'administrer qu'elle le témoigne par ses délibérations? Pense-t-on que, si M. le duc de Persigny fût demeuré au ministère de l'intérieur, certaines adhésions eussent été aussi faciles à obtenir? Et si le ministre d'état, orateur et représentant du gouvernement, lui qui parle pour tout

le conseil absolument comme un principal ministre dans l'ordre constitutionnel, venait à mécontenter, à fatiguer l'assemblée, n'en résulterait-il pas des froissemens, des embarras, et peut-être des collisions qui obligeraient la couronne à aviser? Que la bonne fortune de l'empereur lui envoie un ministre d'état d'un grand talent et d'un mâle caractère, ne deviendrait-il pas l'homme nécessaire, et pourrait-il être arbitrairement écarté? Un tel homme n'exercerait-il pas une influence inévitable sur les ministres à départemens, et pourraient-ils, en matière importante, faire ce qu'il ne consentirait pas à défendre? Déjà le choix de ce défenseur général de l'état peut-il être livré au bon plaisir? Quand le poste a été créé, pouvait-il être donné à un autre que M. Billault? Et lorsque M. Billault mourut, M. Rouher avait-il beaucoup de rivaux qui pussent lui disputer la place? Nous ne sommes donc pas si loin de la responsabilité ministérielle, en tant qu'elle peut influer sur le choix du prince, car elle n'a pas sous ce rapport d'autre effet que d'obliger moralement sa prudence à choisir les principaux représentans de son autorité en vue de l'état des affaires, de la disposition des chambres et de l'esprit public. Est-ce donc là un grand malheur, et qui peut trouver nécessaire ou utile qu'il en soit autrement?

Telles sont cependant les réformes indispensables auxquelles l'opposition borne ses vœux. On pourrait certes prétendre davantage, et nous avons connu de meilleures espérances; mais il faut régler ses désirs sur sa fortune, et dans la situation des esprits je suis persuadé qu'une réforme contenue dans ces limites satisferait de nombreuses exigences, affermirait le pouvoir qui l'aurait consentie, et lui assurerait plus de stabilité et de repos que le maintien absolu du système établi. Il y a trois politiques : une politique de réaction, une politique de *statu quo*, une politique de réforme et de progrès. Celle-ci est la moins dangereuse, comme elle est à coup sûr la plus honorable. Ce n'est pas d'hier que ceux qui craignent le plus les révolutions y tendent, et que le conseil qui doit les éviter est donné par ceux qui les craignent le moins. Nous n'en doutons pas, quant à nous, la révolution française ne peut être terminée que par le triomphe égal et simultané de tous ses principes, et ce n'est pas une gloire commune qui écherra au gouvernement destiné par la Providence à réaliser sous une forme durable l'alliance de tous les droits que 1789 a mis dans le monde. Cette gloire, voilà longtemps que la France la met au concours et l'offre à qui saura la ravir. Ce prix ne sera-t-il donc jamais remporté?

CHARLES DE RÉMUSAT.

LA

PHILOSOPHIE DE L'ESPRIT

SES DÉFENSEURS ET SES ADVERSAIRES

I. *La Science de l'esprit*, par M. Huet, 2 vol. — II. *La Raison, essai sur l'avenir de la philosophie*, par M. J.-E. Alaux, 1 vol. — III. *La Philosophie de M. Cousin*, par le même, 1 vol. — IV. *Du Moi divin et de son action sur l'univers*, par M. Hippolyte Destrem.

Les doctrines philosophiques vraiment fortes et vivaces se reconnaissent à deux marques principales : d'une part, elles ont des adversaires et se suscitent des défenseurs, ce qui atteste leur force de résistance; d'autre part, elles vont produisant sans interruption des penseurs et des œuvres, ce qui manifeste cette autre puissance, bien supérieure à la précédente, qu'on nomme la fécondité. Or, depuis un demi-siècle que dure la philosophie spiritualiste, — longue durée en ce temps-ci, — personne ne niera qu'elle n'ait constamment donné les deux preuves de force dont nous venons de parler. Elle a tour à tour triomphé des adversaires aussi résolus que nombreux qui l'ont successivement attaquée. Quant à sa fécondité, ceux-là mêmes qui n'en estiment pas les fruits sont obligés d'en reconnaître la persistance. Cependant des juges impartiaux ont assuré ici-même que l'influence qu'exerça autrefois cette philosophie a diminué depuis quelques années, et qu'elle a cessé de diriger l'opinion. Il y a du vrai dans ce jugement, mais il conviendrait de réduire le fait à ses proportions exactes en distinguant entre l'influence purement scolaire, toujours subordonnée à l'action plus ou moins favorable des

règlemens, et l'influence scientifique, qui prouve davantage, parce que chacun peut à son gré l'accepter ou s'y soustraire. Sans doute, pendant une période de dix à douze années, cette partie de la jeunesse qui ne songe qu'au diplôme s'est trop souvent dispensée des études philosophiques, et cela seul a été un mal dont les fâcheuses conséquences n'ont pas tardé à éclater; mais dans le même temps la philosophie spiritualiste a continué de voir ses chaires publiques entourées par une foule sérieuse, et ses livres anciens ou nouveaux lus, discutés, réfutés, défendus. Elle a vu, elle voit encore un groupe imposant d'économistes, de médecins, d'aliénistes, de physiologistes, de phrénologistes même (1), abandonner les routes sans issue de l'hypothèse matérialiste, et chercher dans l'analyse de l'âme par la conscience une base à leurs spéculations théoriques. Enfin, malgré les audaces, les habiletés et les flatteries du réalisme, ni la littérature tout entière, ni l'art tout entier n'ont été entraînés par les nouveaux courans.

Il y a plus cependant : en dehors des cadres ordinaires de l'enseignement et de la science, des hommes qu'aucun lien très intime ne rattache à l'école spiritualiste consacrent d'honorables efforts et un talent réel à consolider et à développer les propositions essentielles sur lesquelles se fonde la philosophie de l'esprit. Ces penseurs et leurs livres témoignent, eux aussi, en faveur d'une influence qui semble ne s'être affaiblie d'un certain côté que pour s'étendre dans un autre sens. Et non-seulement ils attestent, en la subissant, cette influence que l'on prétend épuisée, mais ils avouent hautement leur dessein de travailler à la répandre. A ce double titre, ils méritent que la philosophie qu'ils servent étudie leurs écrits et discute leurs idées. Parmi ces récens auxiliaires de la métaphysique spiritualiste, il en est trois qui ont à un notable degré ce goût de la recherche personnelle et de la nouveauté qui, selon qu'il est bien ou mal dirigé, développe les doctrines ou les compromet. Ce sont M. Huet, ancien professeur à l'université de Gand, fidèle et reconnaissant disciple de Bordas-Demoulin, M. J.-E. Alaux et M. Hippolyte Destrem. Des ouvrages divers par l'étendue et par le mérite, mais animés d'un même esprit, recommandent ces trois écrivains à l'attention du public et de la critique. Nous ne saurions néanmoins entreprendre de les suivre pas à pas dans leurs investigations, tantôt profondes, tantôt subtiles, souvent inattendues, quelquefois heureuses : ce ne serait rien moins que passer en revue la philosophie tout entière. Entre les points qu'ils ont abordés, nous ne

(1) Voyez *la Phrénologie spiritualiste, nouvelles études de psychologie appliquée*, par M. le docteur Castle, deuxième édition, 1864.

pouvons toucher que les plus importans; mais au moment où tant de principes que l'on croyait définitivement acquis sont remis en doute, ou même rejetés sans forme de procès, ce qui importe avant tout, je dirais presque ce qui importe uniquement, ce sont les méthodes, et l'application qu'on en fait à la solution des questions premières. Or l'école spiritualiste demeure convaincue que la méthode psychologique est le procédé fondamental (elle ne dit pas le seul) de toute recherche philosophique; en outre elle place au premier rang les questions qui se rapportent aux puissances de l'esprit, à sa nature, à sa distinction d'avec le corps. Au point où en sont les choses, tandis que les uns répètent à satiété qu'ils repoussent ces vues scientifiques comme de pures illusions, il ne suffit pas que d'autres répliquent avec chaleur qu'ils tiennent ces mêmes vues pour incontestablement justes. Ceux-ci doivent redoubler d'efforts afin d'entourer d'évidence ce que leurs adversaires déclarent chimérique parce qu'ils ne savent pas le voir. Est-ce bien là ce que font les penseurs que nous avons nommés? S'ils le font, le font-ils d'une manière originale et forte? ont-ils réussi, comme ils se le persuadent, à renouveler les méthodes philosophiques et à mieux constituer, comme ils y ont visé, la science de l'esprit tant dans l'homme lui-même qu'au-dessus et au-dessous de l'humanité? Voilà ce que nous nous proposons d'examiner. Cet examen sera au surplus une occasion très naturelle de dévoiler la faiblesse, les inconséquences, les aveux même des autres écoles, et de nous assurer par une discussion exempte d'aveugle optimisme que le corps de doctrines auquel l'assaut a été livré en ces derniers temps n'a subi, en fin de compte, aucune sérieuse atteinte. Voyons premièrement où en sont aujourd'hui les questions de méthode.

I.

Comme la solidité d'une science dépend de la puissance et de la certitude de ses procédés d'investigation, le plus infaillible moyen de renverser cette science, c'est d'en ruiner la méthode, si l'on peut. Cela fait, tout s'écroule en un seul bloc. Et pour ruiner une méthode, chacun sait qu'il suffit de démontrer que, dans ses plus savans efforts, elle ne saisit que des fantômes. Qu'il soit une bonne fois avéré que le psychologue appliqué à s'observer intérieurement lui-même se donne à coups d'imagination le plus vain des spectacles et ne tisse laborieusement que de misérables toiles d'araignée, qu'il soit établi que « les objets dont il s'occupe sont en dehors de l'expérience (1), » aussitôt la science de l'esprit s'évanouit

(1) M. Littré, *Conservation, Révolution et Positivisme*, p. 42.

comme une fumée. Que, tout au contraire, l'univers invisible soit aussi positivement réel que le monde visible, la science de l'esprit est possible, parce qu'elle a un objet et, pour étudier cet objet, un instrument, la conscience; bien plus, dans ce dernier cas, les faits jusqu'ici régulièrement constatés, les lois rigoureusement induites, les causes reconnues et saisies, demeurent comme autant de vérités acquises, et la science de l'esprit, au lieu de renier son passé ou de changer de méthode, n'a plus qu'à perfectionner sa méthode, s'il le faut, et à se continuer elle-même. De ces deux situations, quelle est celle où se trouve aujourd'hui placée la psychologie spiritualiste? Le terrain sur lequel elle marchait avec confiance s'est-il tout à coup effondré, ou bien chemine-t-elle sur le roc et peut-elle poursuivre sa route, sauf à en modifier au besoin, en quelques endroits, le tracé primitif? Voilà ce que la plus simple prudence lui prescrit de bien voir, avant de prêter l'oreille aux conseils parfois pleins de hardiesse de ses nouveaux amis.

Ce n'est pas d'hier que l'humanité et la science affirment la réalité des faits internes de notre vie; ce n'est pas d'hier non plus qu'une certaine science nie la réalité de ces mêmes faits. La lutte entre le matérialisme et le spiritualisme a commencé, peu s'en faut, le même jour que la philosophie. Nous n'avons nullement le dessein d'écrire ici l'histoire de cette lutte, quelque intéressante qu'elle soit, et quoiqu'on y puisse apprendre, entre autres choses, que le matérialisme, chaque fois qu'il ressuscite, se répète mot pour mot et tourne sur place, tandis qu'à chacun de ses retours le spiritualisme se développe et s'enrichit. Remontons seulement jusqu'à l'année 1826 et à la *préface* que M. Jouffroy écrivit à cette époque pour sa traduction des *Esquisses de philosophie morale* de Dugald Stewart. Quelles étaient les conclusions de ce fragment célèbre? Comment l'auteur les a-t-il depuis étendues et complétées? Quelle brèche enfin la nouvelle critique peut-elle se vanter d'avoir faite à ce simple, mais admirable monument?

En 1826, les adversaires de la science de l'esprit procédaient et parlaient comme procèdent et parlent leurs successeurs actuels. A la philosophie nouvelle, déjà pleine de force et de vie et très influente, les sciences physiques et naturelles, éblouies de leurs progrès, opposaient les mêmes fins de non-recevoir qu'aujourd'hui. Témoin de cette opposition, et au moment de la combattre, M. Jouffroy en indiquait la cause dans les lignes suivantes : « L'étude exclusivement heureuse des sciences naturelles dans ces cinquante dernières années a accrédité parmi nous l'opinion qu'il n'y a de faits réels, ou du moins qui soient susceptibles d'être constatés avec certitude, que ceux qui tombent sous les sens. » Ainsi les positivistes d'il y a

trente-huit ans avaient porté le débat sur un terrain purement scientifique. M. Jouffroy les y suivit, et là, déployant toutes les ressources d'une analyse irrésistible, il montra qu'il y a des faits « qui ne sont point visibles à l'œil, point tangibles à la main, que le microscope ni le scalpel ne peuvent atteindre, si parfaits qu'on les suppose, qui échappent également au goût, à l'odorat et à l'ouïe, et qui cependant sont très observables et très susceptibles d'être constatés avec une absolue certitude. » Nous disons que M. Jouffroy montra ces deux vérités et non point qu'il les démontra; c'est qu'en effet on ne démontre pas les choses qui sont d'évidence immédiate: on ne peut et on ne doit qu'y ramener les regards qui s'en détournent. L'usage inopportun de la démonstration compromet plus de principes qu'il ne renverse d'erreurs et ne produit de convictions. M. Jouffroy se borna donc à inonder de lumière les faits de notre existence intellectuelle et morale et à mettre les esprits les plus rebelles dans l'impossibilité de ne pas déclarer ces faits aussi réels, aussi positifs, aussi certains que les faits appelés sensibles. Pour cela, il n'eut qu'à invoquer avec son habileté consommée le témoignage de cette faculté secrète qui, sous le nom de conscience ou de sens intime, nous avertit de tout ce qui se passe au plus profond de nous-mêmes. Ces avertissemens, il n'est personne qui ne les entende, puisque quiconque souffre, pense ou veut, sait en même temps qu'il pense, souffre ou veut; il n'est personne qui ne s'y fie entièrement, puisque, le monde entier vînt-il dire à un homme qui souffre qu'il ne souffre pas, cet homme en croirait sa conscience et non le monde entier; enfin cette perception de notre état intérieur est si peu due à l'intervention de nos sens, que nul, même parmi les matérialistes, n'a jamais poussé l'absurdité jusqu'à demander à ses organes de relation des renseignemens sur ses pensées, ses inclinations ou ses volontés. De tout cela il résulte une chose peu importante au premier aspect, mais de fort grande conséquence : c'est qu'il y a des réalités autres que celles dont nos sens sont frappés. M. Jouffroy crut avec raison qu'il n'était pas inutile d'obtenir de la bouche même des physiologistes l'aveu de ce point capital. Il lut donc leurs ouvrages et y vit qu'avant de chercher quelles sont les conditions matérielles de la sensation, de la pensée et de la volonté, les physiologistes prenaient forcément pour accordées l'existence de ces facultés invisibles et la réalité des actes internes de ces facultés. Par cet aveu, que leur dictait le bon sens, les physiologistes reconnaissaient comme certains des faits qui n'étaient ni visibles, ni tangibles, et se faisaient les témoins, presque les complices du nouveau spiritualisme.

Que s'est-il passé depuis cette époque? Quelqu'un s'est-il ren-

contré qui ait prouvé que les faits appelés internes, que les pensées, les volitions, les émotions n'existent pas et ne sont rien? Quelqu'un du moins, sans aller jusque-là, a-t-il démontré que ces mêmes faits, d'une réalité d'ailleurs incontestable, sont perçus au moyen des yeux, des oreilles, du toucher? Cette démonstration, Broussais lui-même, malgré l'excès de son audace, n'avait pas essayé de la fournir. Il avait été forcé de confesser que, lorsque l'homme perçoit, *il se perçoit lui-même percevant.* Il refusait aux psychologues et réservait exclusivement aux médecins le droit de constituer la science des facultés intellectuelles; mais il affirmait l'existence des faits intellectuels et ne prétendait pas que ces faits pussent tomber sous la prise de nos sens. Depuis l'a-t-on prétendu? a-t-on réussi à l'établir? En aucune sorte. On n'y a pas seulement pensé. Implicitement ou explicitement, et à coup sûr sans mesurer la portée de cette concession, on accorde qu'il y a des faits immatériels, non perceptibles au moyen des organes, quel que soit du reste le nom par lequel on désigne ces faits. M. Littré appelle de tous ses vœux et recommande de toutes les forces de son éminent esprit « une philosophie qui fasse également acception du monde et de l'homme, et qui soumette l'ensemble des idées subjectives à l'ensemble des idées objectives (1). » Certes, ou bien le mot *subjectif* n'a pas de signification, ou bien il signifie un fait interne, immatériel, invisible, d'où il s'ensuit nécessairement que M. Littré admet un ordre de faits immatériels et invisibles, et que ceux de ses adhérens qui nient la réalité de l'invisible ne comprennent point la pensée de leur maître ou la dénaturent. Pour M. Taine, il pratique ouvertement l'observation intérieure : il analyse les pensées, il distingue et groupe tour à tour les abstractions. Et quand il considère ces objets, quand il les décompose et recompose, il sait parfaitement qu'il ne procède pas à la façon des physiciens et des chimistes. Recueillons encore à ce sujet le témoignage d'un esprit élevé, dont nous aimons le talent et la sincérité, et qui a le don bien rare de conquérir la sympathie de ceux qu'il contredit. « Celui qui étudie l'homme, dit M. Edmond Scherer, est lui-même un homme, et c'est en lui-même qu'il trouve et qu'il étudie l'être humain. Grâce à la conscience, il ne l'observe pas seulement du dehors, il voit ce qui se passe au dedans de lui; il découvre, à côté des faits appréciables par les sens, tout un ordre de faits qui échappent aux sens et qui n'existent que pour la conscience (2). » M. Edmond Scherer n'est ni matérialiste, ni positiviste; mais il n'est

(1) *Conservation, Révolution et Positivisme,* p. 42.
(2) *Mélanges d'histoire religieuse,* p. 177.

pas non plus spiritualiste à la façon de MM. Cousin et Jouffroy, et les précautions extrêmes dont il s'entoure dès qu'il s'agit d'énoncer une affirmation donnent aux lignes que nous venons de transcrire un prix tout particulier. Ainsi la réalité des faits internes est hors de contestation. Ce terrain, où la science de l'esprit a jeté ses premiers fondemens, est si peu miné, si peu effondré, si peu englouti sous je ne sais quelles terribles vagues, que les philosophies les plus diverses, les plus ennemies même, y prennent pied. Il y a donc en philosophie, malgré tant de contraires apparences, un endroit fixe et stable. Nous devons féliciter M. Huet et M. Alaux d'avoir choisi ce lieu pour y procéder à ce qu'ils appellent l'un la reconstitution, l'autre l'organisation du spiritualisme, et louer M. Destrem d'avoir cherché là le point de départ de la théodicée qu'il se propose d'édifier.

Mais à l'observation doit succéder l'induction. M. Jouffroy, après avoir établi l'existence et la réalité des faits internes, avait montré que la faculté qui les connaît peut être dirigée d'une manière scientifique et généraliser les faits observés. Il avait merveilleusement décrit et jusqu'à un certain point organisé la méthode psychologique, méthode très ancienne, que Descartes avait restaurée par un coup de génie, que plus récemment MM. Royer-Collard, Maine de Biran et Cousin avaient remise en vigueur, mais qui, pour prendre définitivement son rang parmi les procédés de la science, avait besoin d'être constituée comme l'induction des sciences physiques l'avait été par François Bacon. Cette tâche, commencée dans la préface des *Esquisses de philosophie morale* avec une circonspection presque excessive, M. Jouffroy crut l'achever et l'acheva à peu près en 1839, dans son *Mémoire sur la légitimité de la distinction de la psychologie et de la physiologie.* Avant et depuis la publication de ce dernier ouvrage, la méthode psychologique a subi le feu de critiques ardentes : elle est sortie intacte de toutes ces épreuves; elle a produit un nombre considérable de résultats désormais incontestés. Comment se fait-il donc que certains novateurs rêvent une transformation profonde de cette méthode et en apportent une autre qu'ils n'hésitent pas à décorer du titre pompeux de *Novum Organum?* A-t-on découvert tout à coup dans cette méthode quelque vice jusqu'à présent inaperçu? Ce vice, en a-t-on démontré l'existence? Enfin l'instrument scientifique que l'on propose est-il plus parfait que celui que l'on rejette?

En premier lieu, on se persuade en effet avoir découvert que l'induction psychologique, appuyée sur l'observation intérieure, est entachée du vice d'incertitude. Défenseur passionné du spiritualisme, M. Alaux gémit de voir que cette philosophie « ne se fait pas, n'existe pas, » et ce malheur a sa cause, à son avis, dans l'im-

puissance où se trouve l'induction expérimentale d'atteindre la certitude. « La philosophie existera, dit-on, elle prendra sa place au faîte des choses du monde, quand elle sera devenue une science exacte, comme la science de l'étendue et du nombre. » Et comment donc la philosophie acquerra-t-elle la puissance et la certitude des sciences exactes? En substituant une induction rationnelle à l'induction expérimentale, dont l'infirmité est, pense-t-on, évidente. — Nous ne saurions laisser passer, sans en signaler l'erreur, cette théorie dangereuse. Qu'appelle-t-on en effet sciences exactes? Celles-là mêmes qu'on a citées en exemple, les sciences de l'étendue et du nombre, la géométrie et l'arithmétique, qui ne travaillent que sur de pures abstractions, qui ne demandent à l'expérience qu'une première excitation, une seule, et qui, une fois en présence de l'idée rationnelle ou de l'axiome, vont d'un pas infaillible à des conséquences absolument vraies. Mais cette vérité mathématique est tellement le caractère exclusif de l'abstraction, que dès qu'on la transporte aux objets concrets connus par l'expérience, elle s'altère aussitôt. Vous avez un champ qui a la forme d'un trapèze; pour le mesurer, vous partez de cette vérité, que la surface d'un trapèze est égale à la demi-somme des bases parallèles multipliée par la hauteur. Vous opérez en conséquence et vous obtenez un nombre que vous considérez comme l'expression mathématiquement exacte de l'aire de votre champ; mais nul savant ne s'y trompe : bien plus, un simple élève en géométrie vous dirait que le chiffre obtenu représente la surface d'un champ abstrait, en apparence égal au vôtre, mais qu'à procéder avec la dernière rigueur, et à tenir compte de tous les accidens du terrain que vous avez négligés, vous aboutiriez à un résultat différent, et dont l'exactitude, quoi que vous fissiez, ne serait jamais qu'approximative. Or, si les mathématiques elles-mêmes ne peuvent toucher la réalité, ne fût-ce que du bout de l'aile, sans y perdre quelque chose de leur idéale rigueur, comment l'induction philosophique, dont l'essence et la loi sont de se rattacher à l'âme vivante et de suivre les multiples mouvemens d'un être libre et sensible, revêtirait-elle sans les fausser, ou sans se fausser elle-même, les formes raides de l'abstraction mathématique? La confusion des méthodes n'a jamais produit que les erreurs les plus désastreuses. N'allons pas brouiller encore l'écheveau dont les mains habiles des maîtres modernes ont eu tant de peine à séparer les fils. C'est confondre les méthodes que de vouloir à tout prix imposer aux unes le caractère des autres. Incontestablement l'induction se refuse à donner la certitude mathématique, mais elle en fournit une autre d'espèce différente et qui a sa valeur propre. Et la question aujourd'hui n'est plus de

prouver que cette certitude existe, mais uniquement d'en déterminer le fondement, le degré et le signe.

Les penseurs des diverses écoles l'ont senti. Ils se sont bien gardés de frapper de discrédit le procédé fécond auquel les sciences physiques et naturelles sont redevables de leurs éclatans progrès. Unanimes à considérer l'induction expérimentale comme la clé même de ces sciences, ils ont seulement tâché de décrire le mécanisme et de calculer au juste la portée de cet admirable instrument. De cet effort sont nées des théories nouvelles sur quelques-unes desquelles le sujet même de ce travail nous oblige à jeter un rapide coup d'œil.

De toutes ces théories, la plus hardie est celle du positiviste anglais M. Stuart Mill, qu'a interprétée, abrégée et corrigée M. Taine (1). M. Mill définit l'induction « l'opération qui découvre et prouve les propositions générales, le procédé par lequel nous concluons que ce qui est vrai de certains individus d'une classe est vrai de toute la classe, ou que ce qui est vrai en certains temps sera vrai en tout temps, les circonstances étant pareilles. Cela revient à dire, ajoute M. Mill, que le cours de la nature est uniforme. » Mais l'induction dit-il encore, ne part pas de cet axiome, elle y conduit; nous ne la trouvons pas au commencement, nous la trouvons à la fin de nos recherches. Au fond, l'expérience ne présuppose rien hors d'elle-même. « Nul principe *à priori* ne vient l'autoriser ni la guider... Il n'y a que l'expérience, et elle est partout. » La définition du procédé d'induction donnée par M. Stuart Mill est exacte, quoique un peu longue, et nous l'acceptons volontiers. Seulement nous sommes forcé de noter que les deux dernières phrases de cette définition sont grosses de conséquences qui renversent le système de l'auteur. Si l'esprit humain ne possède qu'une seule faculté, l'expérience, et si l'induction elle-même n'est que l'expérience, ni plus ni moins, sous un autre nom, nous demandons d'où viennent à l'esprit humain d'une part l'idée de la permanence des classes d'êtres, et de l'autre la notion d'un temps à venir impliquée dans celle de la permanence des genres. Le mot expérience signifie le pouvoir de connaître directement les choses par les sens ou par la conscience; il signifie aussi le produit de cette double connaissance, ce qui en demeure dans la mémoire quand l'objet n'est plus présent. Réduits à l'expérience, nous ne connaissons donc évidemment que ce que nous avons perçu d'une perception réelle et directe, et partant tout ce qui est resté en dehors de notre expérience ou en dehors de l'expérience de nos semblables est pour nous lettre close. Ainsi, dans le système de M. Mill, l'avenir nous est fermé, car qui donc a jamais directement

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1861.

et par expérience connu l'avenir? L'expérience vous parle d'hier, d'avant-hier, d'il y a cent ans, mille ans, je le comprends; mais l'heure prochaine, le jour de demain, qu'en peut-elle dire? Rien. Et si, en ce qui touche l'avenir, l'expérience est sourde, aveugle, muette, par quel miracle parviendrait-elle à prévoir la perpétuité des genres et le retour périodique des grands faits naturels? L'expérience a vu ou voit par nos yeux ou par ceux des autres; mais prévoir est au-dessus de sa puissance, et puisque l'induction prévoit, l'induction et l'expérience sont deux facultés distinctes de l'esprit humain. La conséquence rigoureuse de la théorie de M. Mill, c'est qu'il n'y a pas de faculté d'induction. Et dès lors cette théorie, quoique l'expérience y soit remarquablement approfondie et décrite, n'a rien de scientifique à nous apprendre ni sur les fondemens, ni sur le degré de la certitude inductive.

Disons-le à l'éloge de M. Taine : son admiration pour M. Mill ne l'a pas empêché de reconnaître que le positiviste anglais a confondu l'induction, non-seulement avec l'expérience, mais, ce qui est plus grave encore, « avec les expériences. » Une telle induction réunit des matériaux, mais n'en tire aucune loi, et c'est là une lacune énorme. M. Taine a pensé qu'il était aisé de combler cette lacune. « Ce n'est pas assez, a-t-il dit, d'additionner des cas, il faut en retirer la loi. Ce n'est pas assez d'expérimenter, il faut abstraire. Voilà la grande opération scientifique. » A ce compte, l'induction de M. Mill serait complète, pourvu que l'abstraction vînt s'y ajouter. Nous n'en croyons rien. L'abstraction est une opération bien connue : elle consiste à isoler des individus eux-mêmes, à retenir et à considérer séparément un caractère commun à plusieurs individus observés. Pierre, Paul, Jacques, sont mortels : j'oublie Pierre, Paul, Jacques; je ne me rappelle que la mortalité qui leur est commune, et je réfléchis à ce caractère. Voilà l'abstraction. Supposez que je ne fasse pas autre chose, et il le faut bien, si je m'en tiens à l'abstraction : j'ai devant moi l'expérience, moins ce qu'elle contenait d'individuel, mais je n'ai rien au-delà de l'expérience, et je ne puis affirmer la mortalité que dans la mesure où je l'ai observée, c'est-à-dire dans trois cas dont je ne retiens que cette ressemblance. Que je dise davantage, que j'énonce la loi en ces termes : Donc tous les hommes sont mortels (quelle que soit d'ailleurs la cause de la mortalité), je généralise, j'induis, par conséquent je franchis les limites et de l'abstraction et de l'expérience. Ainsi l'abstraction simplifie le résultat de l'expérience; elle n'étend ce résultat en aucun sens, ni dans l'espace, ni dans la durée, et l'induction de M. Mill est aussi stérile après la correction de M. Taine qu'elle l'était auparavant.

C'est qu'on aura beau faire, il faudra toujours en revenir à constater la force intellectuelle toute particulière qui nous emporte, par-delà les faits concrets ou abstraits, dans les champs de l'inconnu, de l'avenir et du possible; il faudra reconnaître que cette irrésistible énergie s'appuie sur un principe, et avouer que ce principe, supérieur à l'expérience, communique à l'induction sa première, sa plus essentielle certitude. Ce principe, énoncé de façons diverses qui renferment toutes un seul et même sens, peut se ramener aux termes suivans : le cours de la nature est soumis à des lois constantes, ce qui signifie qu'il n'y a point de hasard. Retranchez ce principe de la liste de nos croyances, aussitôt toute science s'évanouit. Il n'est donc pas surprenant que l'attention de la critique se reporte sans cesse vers cette base du savoir humain. On vient de voir que ce principe ne sortira jamais de la seule observation des faits. Qu'est-ce alors que ce principe? Est-ce une vérité nécessaire, une proposition dont le contraire révolte la raison? Plusieurs l'admettent, parmi lesquels se range M. Alaux. Est-ce tout simplement une croyance irrésistible à laquelle on cède d'instinct, parce qu'on ne peut faire autrement? La solution positiviste de M. Mill et la solution de M. Taine étant écartées, c'est entre la vérité nécessaire et la croyance irrésistible que s'agite le débat, l'un des plus grands, des plus intéressans, des plus actuels où se puisse engager la philosophie. Ce n'est pas ici le lieu de traiter la question dans ses détails; il y faudrait un livre. Signalons du moins les difficultés du problème, les opinions les plus récentes que ces difficultés ont suscitées; notons enfin ce que ces épreuves redoublées laissent subsister du procédé d'induction, et de la précieuse certitude qui s'y rattache.

Il y a des lois constantes qui, dans leur harmonieux ensemble, composent l'ordre physique du monde. Cet ordre, tous les hommes s'y confient. Celui qui bâtit une maison ne doute pas un instant que les pierres qu'il superpose les unes aux autres ne restent fixées à la terre par la pesanteur; il ne se surprend jamais à craindre qu'un accroissement gigantesque de la force centrifuge, triomphant de la gravitation, lance subitement dans l'espace les matériaux dispersés de l'édifice. Cependant la loi de la chute des corps vers le centre de la terre et, plus généralement, les lois diverses qui président à l'attraction des corps sont-elles autant de principes nécessaires dont le contraire soit conçu par la raison comme impossible et absurde? Nullement. Par exemple, de ce que la température actuelle de notre globe, remarque l'auteur d'un savant ouvrage philosophique, M. Cournot (1), est depuis longtemps compatible avec l'exis-

(1) *Essai sur les fondemens de nos connaissances*, t. II, p. 91.

tence des êtres organisés, nous aurions grand tort d'induire qu'elle a été et qu'elle sera toujours compatible avec les conditions de vie des végétaux et des animaux connus, et même de végétaux et d'animaux quelconques. — En démontrant que certaines espèces d'animaux ont disparu, que certaines autres ont succédé à celles-là, la science géologique a, non pas certes détruit, mais restreint le principe de la perpétuité des genres. Tels genres ont commencé d'être, ils peuvent donc cesser d'être. Ainsi le principe de la stabilité des lois de la nature n'est pas plus nécessaire que la nature elle-même n'est éternelle. Il n'en est pas moins vrai qu'au moment où j'écris ces lignes, je compte à tel point sur la durée du monde et de ses lois que la limite possible à cette durée me paraît se perdre, sinon dans l'infini, au moins dans l'indéfini. Ces deux mouvemens de ma pensée sont-ils contradictoires? Y a-t-il là une de ces antinomies que la plus subtile logique ne résout pas? ou bien faut-il dire que la raison n'est pour rien dans notre croyance à la stabilité des lois du monde, et que le seul élément *à priori* qui s'y mêle, c'est notre disposition naturelle (1), qui serait ainsi, et en dernière analyse, l'unique base de la certitude inductive? Ou plutôt n'y a-t-il pas à la fois dans ce principe un peu moins qu'un acte pur de la raison et un peu plus qu'une affirmation du simple bon sens? Soumettons notre esprit à l'expérience que voici : essayons d'imaginer que le vaste univers se brisera demain comme un bolide, ne laissant de lui-même que d'informes débris et un immense nuage de fumée bientôt évanoui dans d'éternelles ténèbres. Notre penchant à persévérer dans l'être résistera de toute son énergie à cette pensée; mais nous sentirons en nous une autre puissante énergie y résister également. Notre raison protestera, et si nous la mettons en demeure d'expliquer sa résistance, ne répondra-t-elle pas que l'ordre et la perfection impliquent la durée, et que, dans les œuvres divines et humaines, la durée est ou doit être en raison directe de la perfection? Elle dira, si la passion des systèmes ne lui coupe la parole, que, de même que l'éternelle durée lui paraît inséparable de la perfection infinie, de même une durée relative, mais indéfinie, est inséparable de la perfection de l'univers, perfection relative sans doute et bornée, mais dont la grandeur dépasse indéfiniment nos plus amples mesures finies. Ou notre raison nous trompe, ou cette réponse est vraie. Les spiritualistes auxquels nous nous adressons en ce moment acceptent-ils cette réponse? Alors ils doivent admettre aussi qu'il y a dans notre croyance à la stabilité de l'ordre du monde un élément *à priori* autre que notre disposition naturelle, et que

(1) M. de Rémusat, *Bacon, sa vie, son temps*, etc., p. 346.

cet autre élément, c'est l'idée de l'ordre intelligible éternel, type, mesure et fondement de l'ordre des choses finies et de leur durée. A ce point de vue, le principe de la stabilité des lois de la nature ne serait plus seulement un effet de notre constitution; il ne serait pas non plus un jugement de la raison pure, comme le veulent quelques-uns : il faudrait y voir un axiome physique appuyé sur une vérité métaphysique, et de là viendrait la certitude, à la fois inébranlable et relative, de ce principe universellement proclamé. « L'instinct de raison qui nous porte à nous fier à l'induction n'est puissant et n'existe sans doute, dit M. de Rémusat, que parce qu'il se rapporte à des vérités supérieures plus universelles que l'esprit de l'homme lui-même. » Au surplus, que l'on accepte cette explication, ou qu'on la rejette, le principe reste. « Une certaine stabilité dans les choses est la base universelle de la connaissance. Si c'est une illusion, la science en est une (1). » Le psychologue qui conclut de sa vie interne à la vie interne des autres hommes, et des lois qui régissent sa raison à celles qui régissent la raison d'autrui, se fonde sur ce principe. Si la science psychologique est une illusion, toutes les sciences expérimentales sont des illusions pareilles. Point de milieu : il faut les prendre toutes, ou toutes les laisser.

Cependant une nouvelle difficulté se présente. Les lois de la nature sont stables; mais à quel signe reconnaîtrons-nous une loi véritable, et comment la distinguerons-nous d'une abusive généralisation? L'axiome inductif, semblable en ce point à tous les axiomes, règle et soutient la recherche; il ne la féconde pas. C'est un point d'appui, non une force inventive. Où donc réside la puissance qui découvre? Dans l'expérience. A cet égard, tous les récens psychologues sont d'accord. Qu'on y songe en effet : l'induction n'a pas la vertu que lui prête une ambitieuse métaphore; elle ne perce pas les voiles de l'avenir, elle ne devine rien, ne prophétise rien. Toute sa puissance ne va qu'à affirmer de l'avenir, ou d'un passé inconnu, ou même d'un présent qui échappe à l'observation directe, ce qui, dans un passé connu, s'est montré régulier, constant, périodique. Ce qui a duré, dit-elle, ce qui a persisté, durera, persistera; mais comment connaît-elle ce qui a duré? Par l'expérience. Et en parlant de la sorte nous ne tombons point nous-même dans la faute que nous avons reprochée à M. Stuart Mill et à M. Taine; nous n'attribuons à l'expérience que sa juste part, laquelle ne saurait jamais excéder le résultat de l'observation. Cependant ce résultat, c'est le germe même qui, couvé et nourri par l'induction, acquiert des proportions indéfinies et envahit l'espace et le temps; mais ce germe,

(1) M. de Rémusat, *Bacon, sa vie*, etc., p. 350.

il faut être sûr qu'on le tient, et pour cela en éprouver plusieurs fois la vitalité et la force; il faut le contraindre à manifester tout ce qu'il est et tout ce qu'il peut. « La nature se trahit plus pleinement, dit Bacon, quand l'art la presse et lui fait violence que lorsqu'elle est laissée en liberté. » Il faut obtenir de la nature « des coups de lumière » qui éclairent à nos yeux ses énergies essentielles et ses aptitudes favorites. Donc il faut observer et expérimenter. Cette règle est universellement acceptée. En l'appliquant, la psychologie a désarmé beaucoup de ses anciens ennemis et tient en échec ses nouveaux adversaires. Eh bien! c'est M. Alaux, un sincère ami de la psychologie, qui condamne aujourd'hui la méthode d'observation, coupable, à ses yeux du moins, de n'avoir jamais donné qu'une certitude incomplète, au lieu de la certitude rationnelle et mathématique dont la philosophie a besoin. A l'observation, ce défenseur du spiritualisme prétend n'emprunter qu'un fait, un seul, par exemple l'existence du moi, et sur ce fait unique construire la philosophie tout entière. Comment? En faisant passer ce fait à travers les idées rationnelles de cause, de substance, d'espace, de temps, de nombre, en imprégnant ainsi ce fait de réalité métaphysique et de certitude rationnelle, enfin en tirant de cette sorte d'œuf, par une déduction infaillible, le système complet des êtres et des choses. Cependant ni la ténacité de l'auteur, ni son amour des âpres difficultés, ni son ardeur à les aborder de front, ni ses efforts pour les tourner quand il ne peut les emporter de haute lutte, ne réussissent à changer les conditions essentielles de la science de l'esprit. L'observation y demeure reine et maîtresse. Chassée d'un côté, elle rentre de l'autre. Le trop hardi psychologue, qui s'est flatté de ne demander à l'expérience qu'un premier fait et qui l'a congédiée ensuite, est obligé de la rappeler à la fin. Et pourquoi faire? Pour vérifier, dit-il, l'exactitude des résultats de son induction rationnelle. Or de deux choses l'une : ou ces résultats sont mathématiquement exacts, et alors l'expérience n'a pas à les vérifier, ou bien votre méthode inductive n'a pu revêtir la rigueur abstraite des mathématiques, et dans ce cas la sagesse commande de s'en tenir à l'ancien procédé, c'est-à-dire à l'induction expérimentale (1).

Là est le salut, là aussi le progrès. Ainsi nous croyons être en droit de le dire en terminant la première partie de cette étude, les récens débats n'ont ni ébranlé le point d'appui du spiritualisme, c'est-à-dire l'existence des faits internes et invisibles, ni infirmé à un degré quelconque la puissance de sa méthode initiale, c'est-à-

(1) Voyez dans le traité de M. Adolphe Garnier, *les Facultés de l'âme*, ce qui est relatif à l'induction.

dire l'induction expérimentale. Voyons maintenant si l'usage qu'ont fait de cette méthode les nouveaux psychologues a modifié les théories jusqu'à ce jour accréditées sur la vie et les puissances de l'esprit.

II.

En négligeant les points de doctrine sur lesquels les spiritualistes s'entendent à peu près aujourd'hui, et à ne tenir compte que de ce qui est nouveau ou suffisamment renouvelé, on remarquera dans les ouvrages qui nous occupent : premièrement une théorie psychologique de M. Huet qui ôte à l'âme et transporte dans le corps la sensibilité qu'on a coutume d'appeler physique; en second lieu, du même philosophe, une polémique contre les résultats que Maine de Biran a tirés du sentiment de l'effort musculaire; enfin, dans l'ouvrage de M. Destrem, une vigoureuse défense de la liberté humaine et une conception originale de la prescience ou plutôt de l'*impre-science volontaire* de Dieu. Examinons ces nouvelles doctrines et discutons-les.

Les vues de M. Huet sur la sensibilité se rattachent à un mouvement que nous avons nous-même signalé dans la *Revue* (1) il y a six ans, et qui, s'accroissant de jour en jour, a rapproché les psychologues des physiologistes. Comme les autres amitiés humaines, ce rapprochement a ses vicissitudes. Tantôt les alliés s'embrassent étroitement, tantôt, gardant une attitude circonspecte, ils s'en tiennent simplement à l'entente cordiale, et se bornent à s'entr'aider sans se faire l'un à l'autre de trop larges emprunts. Dans ces derniers temps, pour expliquer les phénomènes de la vie, certains physiologistes avaient demandé et certains psychologues avaient généreusement prêté l'âme pensante elle-même. On n'a pas tardé à s'apercevoir que cette confusion de fortunes avait des inconvéniens. On cherche donc aujourd'hui à rentrer insensiblement chacun dans son avoir. Par exemple, M. le docteur Bouchut (2) a essayé, il y a peu de temps, de rétablir les positions, et de rendre à la vie et à l'âme ce qui appartient à l'âme et à la vie. M. Huet, lui aussi, réagit contre l'animisme; de peur de porter atteinte à la pureté spirituelle du principe pensant, non-seulement il lui dénie toute participation aux fonctions de la vie, mais il lui enlève tout un ensemble de manières d'exister considérées aujourd'hui comme essentiellement psychologiques. Avant de prouver que c'est là un

(1) *Revue des Deux Mondes* du 15 avril 1858.

(2) *La Vie et ses attributs.* Voyez aussi son *Étude sur le Vitalisme.*

spiritualisme excessif, voyons comment le savant disciple de Bordas-Demoulin est arrivé à cette nouvelle délimitation des frontières de l'âme. Il y est arrivé par une voie très intéressante et qu'il nous faut parcourir sur ses traces, quoique beaucoup plus rapidement que lui. Cette voie, c'est l'observation de la vie jusque dans ses manifestations les plus infimes, les plus informes, les plus microscopiques; c'est aussi l'étude des phénomènes physiologiques les plus délicats comme les moins accessibles aux regards de la conscience. Cette observation et cette étude nous découvrent dans la matière animale une série d'attributs dont la métaphysique aura tôt ou tard à rechercher le sujet. Pour le moment, il est d'un haut intérêt de les décrire et de savoir en quoi ils ressemblent aux attributs de l'âme elle-même et en quoi ils en diffèrent. C'est pourquoi M. Bouchut, qui est franchement spiritualiste, s'est appliqué à classer, à caractériser et à distinguer des facultés de l'âme ces attributs de la vie animale. Il en compte trois : l'*impressibilité*, l'*autocinésie* et la *promorphose*. L'impressibilité, c'est la propriété qu'a toute matière vivante de sentir sans organes et sans conscience aucune de l'impression reçue. L'autocinésie, c'est la propriété qu'a cette même matière de se mouvoir sans organes de mouvement. Enfin la promorphose, c'est le pouvoir dont est douée la matière vivante de prendre une forme particulière et de tout conduire comme sciemment pour réaliser le type des espèces. Des exemples frappans mettent ces propriétés en pleine évidence. Dans le phénomène de la fécondation, l'ovule fécondé subit une impression qui n'est pas sentie; voilà l'impressibilité. Les globules blancs du sang, placés entre deux plaques de verre, poussent sous les yeux de l'observateur des prolongemens irréguliers qui rentrent ensuite dans le globule, comme les cornes d'un limaçon dans la tête de cet animal : voilà le mouvement spontané. Quant à la promorphose, c'est elle qui met chaque chose à sa place, l'atome musculaire au muscle, l'atome osseux à l'os; c'est elle, par exemple, qui d'une *planaire* coupée en deux fait deux planaires en ajoutant à chacune des extrémités séparées une autre extrémité pareille à celle que lui a enlevée la division. Cette matière vivante communique ses propres attributs aux organes et aux tissus auxquels elle est antérieure, qu'elle forme, qu'elle répare. C'est ce qui a fait dire à de grands physiologistes que chaque organe, chaque molécule de matière vivante sont autant d'animaux dans chaque animal. A cette pensée, M. Huet s'écrie éloquemment : « C'est une richesse à faire pâlir la splendeur des cieux. » Richesse splendide en effet, mais dont le spectacle prolongé peut aller jusqu'à donner l'éblouissement et même le vertige. Sur le bord de ce gouffre de l'indéfini où chaque unité vi-

vante laisse voir au fond d'elle-même des millions d'existences, l'imagination surexcitée exalte à son tour la raison; bientôt celle-ci prend ses audaces pour des intuitions révélatrices, et, cédant à ses propres élans au lieu de les réprimer, elle s'égare jusqu'aux limites les plus extrêmes de l'hypothèse.

M. Huet ne tombe point dans cette ivresse. Il ne s'égare pas, comme certains contemporains, dans les espaces nébuleux des fantaisies cosmologiques. Sa raison est ferme, son expérience consommée; il reste toujours maître de sa pensée et de sa phrase. Cependant il est une barrière qu'on est surpris de le voir franchir sans aucune hésitation. Cette barrière, non-seulement il la franchit, mais, autant qu'il est en lui, il la renverse. Les fonctions élémentaires de la matière vivante sont-elles accomplies par des forces dépourvues de conscience? Oui, répond M. Bouchut; non, dit M. Huet. — Pour mettre à couvert notre responsabilité de critique, nous citerons le passage où la doctrine de M. Huet s'exprime et se résume avec une franche clarté : « A l'instinct et à la faculté d'être impressionnée, toute partie organique, toute molécule vivante joint une dernière propriété qui complète son existence : d'une part, *elle a son unité et elle la sent,* ce qui constitue une espèce d'amour de soi, de sens interne de sa propre conservation; d'autre part, elle a ses liaisons naturelles également senties avec les autres élémens organiques, ses sympathies et affections internes, et même ses affinités et ses répulsions à l'égard des corps extérieurs, comme elle le montre à leur contact. Au lieu d'une molécule, prenez un organe qui a aussi le sens interne de son unité propre, et les mêmes effets vont se produire sur une grande échelle. Prenez enfin l'organisme entier avec son unité dominant la hiérarchie des organes et des fonctions, et vous aurez avec le sens interne général, et pour ainsi parler le moi animal, les phénomènes plus complexes de sympathies, d'affinités et de répulsions au dedans et au dehors, qui, se mêlant aux penchans instinctifs et aux représentations centrales, manifestent la plus haute puissance de la sensibilité affective (1).» Ainsi voilà qui est net : toute molécule a le sens interne d'elle-même, c'est-à-dire évidemment la conscience. M. Huet va plus loin encore : il souscrit à cette opinion de M. le docteur Pidoux, qu'il n'est pas une parcelle de substance nerveuse qui n'ait de l'imagination à un degré quelconque, pas une non plus qui ne soit douée aussi bien de mémoire et d'affections élémentaires que d'imagination à ce même degré. La dernière conséquence de ces vues hardies, c'est que le corps humain est un animal à lui tout seul et indépendamment de

(1) *La Science de l'esprit,* t. Ier, p. 43.

son union avec l'âme; c'est que, outre la nutrition, il a la faculté de sentir; c'est que la sensation lui appartient, non à l'âme, et que l'âme de l'homme ne lui sert pas à sentir; que lorsque l'âme croit ressentir des instincts, des passions, des impulsions, des représentations, des douleurs enfin, cette âme pensante écoute de près, mais que ce n'est pas encore elle-même qu'elle perçoit. Quel est donc en nous le sujet de ces sensations que l'âme écoute, mais n'éprouve pas? Ce n'est pas l'étendue abstraite, ce n'est pas un principe immatériel; c'est la matière active, vivante et sensible.

Nous avons mis d'autant plus de soin à résumer cette théorie et nous devons d'autant plus y insister, que l'homme qui la propose, très spiritualiste lui-même, se montre plus sévère à l'égard des chefs du spiritualisme français. Loin de nous l'intention de blâmer systématiquement les philosophes investigateurs qui, selon un mot récent de M. de Rémusat appliqué à Jean Reynaud, « hasardent plus qu'ils ne prouvent, mais font du moins penser ceux qu'ils ne persuadent pas. » Nous ne croyons pas davantage qu'il faille proscrire sans pitié l'hypothèse : on doit l'admettre au contraire lorsque les faits, en la justifiant dans une certaine mesure, promettent de la vérifier complétement tôt ou tard; mais enfin l'hypothèse elle-même, la plus audacieuse aussi bien que la plus timide, part toujours de quelques données connues sur lesquelles elle édifie l'inconnu, et elle se garde bien de sacrifier à cet inconnu l'élément expérimental qui fait déjà et qui, par la suite, augmentera sa force. Or, à ne parler que de la sensibilité physique ou capacité de jouir et de souffrir par le corps, où et comment M. Huet a-t-il connu cette faculté qu'il attribue à la matière vivante, en y ajoutant la conscience? En lui-même évidemment, sans quoi comment en aurait-il la moindre idée? Puisqu'il l'a connue en lui-même, il a vu d'une vue directe, immédiate, que le principe ou, si l'on veut, le sujet sentant lui était connu à titre d'être immatériel. S'il a vu cela, nous ne comprenons plus qu'il attribue à une matière, même vivante, ce qui est la propriété d'un être immatériel. A quoi il nous répond que l'expérience interne lui a révélé tout autre chose, et que sa conscience lui a affirmé que l'âme pensante connaît, écoute, recueille les sensations du corps, telles que la souffrance et le plaisir appelés physiques, mais qu'elle ne souffre pas de ces souffrances et qu'elle ne jouit pas de ces plaisirs. Voilà un point qu'on ne peut accorder. Quand on m'arrache une dent, mon âme fait plus que « d'être sympathique » à mon corps et de « s'intéresser » à ce compagnon souffrant : elle souffre personnellement, en elle-même, pour son propre compte. Si quelque chose est certain au monde, c'est cela. Spectateur d'une amputation, je compatis aux souffrances de

l'amputé, je ne pâtis point; au contraire, si c'est ma jambe que le chirurgien coupe, je pâtis, je suis le patient, et je ne saurais dire, sans faire violence aux termes, que dans ce dernier cas je me borne à compatir aux douleurs de cet animal qui est mon corps. Entre la sympathie la plus profonde, la plus vive et le pâtir, il y a des différences essentielles et indélébiles. On ne les efface pas en alléguant que le corps est un animal auquel l'âme n'est qu'adjointe. L'observation condamne un tel langage, et elle y substitue celui-ci : qu'en nous l'homme et l'animal ont une seule et même âme, humaine par la raison, la liberté et les sentimens, animale par les sensations et les instincts. Tout ce qui est au-dessous n'est plus ni l'homme ni l'animal, c'est l'organisme; mais l'organisme, c'est de la matière. Or, encore un coup, le seul être sensible que nous connaissions bien est immatériel. Ainsi l'hypothèse d'une matière sensible et consciente de sa sensibilité n'a aucun fondement; de plus elle est contredite par l'expérience interne, la plus certaine de toutes, d'où il faut conclure que la sensation est dans l'âme et que le corps, pour employer l'excellent mot adopté par M. Bouchut, n'est qu'impressible.

De sa théorie, qui dépouille l'âme de la sensation pour la reporter à la matière vivante, M. Huet a tiré, contre l'idée la plus originale de Maine de Biran, l'objection la plus inattendue. D'après l'auteur de *la Science de l'esprit*, Maine de Biran n'a fait qu'obscurcir la vérité, en cherchant le type de la cause hors du moi, dans l'effort musculaire, puisque alors Maine de Biran a d'un côté une cause spirituelle, de l'autre un effet matériel, et nul lien entre eux que la connaissance immédiate puisse démontrer. Ainsi, dit ailleurs M. Huet, Maine de Biran viole l'esprit en y introduisant la sensation; il manque l'idée de cause; il confond les limites des deux règnes, le spirituel et l'animal, et ouvre la porte au matérialisme. — Ce dernier trait est assurément de toutes les mille nouveautés de notre époque l'une des plus nouvelles. Quiconque a lu deux pages de l'histoire du spiritualisme au XIXe siècle sait que le rétablissement de l'activité de l'âme, que la démonstration de la puissance volontaire du moi par la mise en évidence du sentiment de l'effort musculaire dans le mouvement de nos membres ne fut rien moins que le renversement de la théorie fataliste de la sensation transformée, que Condillac avait léguée à notre temps. Ce fait si simple et si vulgaire : je veux mouvoir mon bras et je le meus; donc je suis une cause; — ce fait a, dans les doctrines modernes, le même prix et la même portée que le : *je pense, donc je suis*, dans la doctrine cartésienne, ou plutôt ces deux faits se complètent réciproquement et donnent à la métaphysique une double base inébranlable. D'après

Maine de Biran, il y a dans le mouvement volontaire de mon bras trois élémens : la volonté, la sensation de l'effort musculaire, le mouvement. Les deux premiers élémens sont distincts, mais réunis dans le même fait de conscience. Il est à remarquer que c'est entre ces deux élémens que Maine de Biran saisit et constate surtout le rapport de cause à effet (1), en quoi il a raison, car, que le mouvement suive ou ne suive pas l'effort, l'effort n'en est pas moins produit, la sensation de l'effort n'en est pas moins sentie, et l'âme n'en est pas moins cause et de l'effort et de la sensation qui l'accompagne. Cependant, si le mouvement suit l'effort, l'effort étant produit par la volonté, le mouvement a aussi la volonté pour cause, et dans ce cas l'âme se sent cause et de l'effort et du mouvement. Il y a donc entre le mouvement et la volonté un lien qu'aperçoit la connaissance immédiate, et ce lien, c'est la sensation de l'effort. M. Huet nie l'existence de cette sensation par ce motif que les sensations appartiennent aux organes. Nous pourrions répéter ici ce qui a été déjà dit plus haut : que les sensations, quoique ayant le corps pour condition, sont positivement éprouvées par l'âme; mais voilà que M. Huet, par les défauts de sa propre théorie du mouvement corporel, réfute, sans s'en douter, les critiques qu'il a adressées à Maine de Biran et les détourne sur lui-même. Selon Maine de Biran, l'âme est la cause motrice du corps et se sent telle. Selon son adversaire, l'esprit a une puissance excitatrice à l'égard du corps, se sent en possession de cette puissance, et s'en sert à volonté. Se sentir puissance excitatrice, c'est évidemment se sentir cause. Ainsi, selon M. Huet comme selon Maine de Biran, il y a, dans le mouvement de mon bras, d'un côté une cause spirituelle, de l'autre un effet matériel. Entre ces deux termes, il faut un lien : ce lien, je le vois dans la théorie de Maine de Biran; dans celle de M. Huet, je ne le vois plus. La sensation ôtée, à quel signe reconnaîtrai-je que je suis moi-même la puissance excitatrice de mon corps? Qui me dira que c'est bien moi qui ai atteint et excité l'organe? Rien. Si quelqu'un obscurcit la notion de cause, n'est-ce pas le philosophe qui crée un tel intervalle entre la force libre et son effet? Si quelqu'un ouvre la porte au matérialisme, n'est-ce pas le psychologue qui attribue le fait essentiellement simple et spirituel de la sensation à l'organisme, vivant il est vrai, mais matériel et étendu? Le fait proclamé par Maine de Biran demeure donc incontestable. On comprendra que nous ayons tenu à en vérifier et à en défendre, même un peu longuement, l'entière certitude. Ce fait, comme tous ceux

(1) Voyez les *Nouvelles Considérations sur les rapports du physique et du moral de l'homme*, p. 245-246.

où notre liberté brille d'une pure et saisissante lumière, a un prix scientifique inestimable; mais tous ne sont pas aussi faciles à montrer, à reproduire, à faire toucher du doigt en quelque sorte. Assurément le moindre acte de volonté, la simple résolution d'agir bien ou mal, un *non* énergiquement répondu soit à quelque mauvaise passion qui secrètement nous sollicite, soit à quelque corrupteur qui donne l'assaut à notre loyauté, voilà des marques de notre berté non moins éclatantes qu'un mouvement volontaire de mon bras ou de ma jambe. Ces marques, ces preuves directes plus fortes que l'argument le plus serré, on ne doit jamais les omettre quand il s'agit d'établir que l'homme n'est ni un rouage dans un mécanisme, ni un fait dans une série fatalement déroulée à l'infini, mais une personne et une cause. Ces preuves, M. Huet a eu raison de les invoquer. Toutefois le fait qui saute aux yeux a, pour convaincre, une puissance incomparable. Chacun le connaît; presque personne n'y prend garde. Chose singulière, il faut que le génie vienne signaler ce fait, et dès lors c'est comme un flambeau qui s'allume et qui répand la clarté sur toute une vaste région où régnait la nuit. Que les spiritualistes qui croient à la liberté n'éteignent aucun des flambeaux qui l'éclairent. Assez d'autres, sciemment ou non, se chargent de ce soin.

Ces derniers sont plus nombreux qu'on ne le pense. Ils passent inaperçus; disons mieux, on les aperçoit, mais au lieu de les craindre, on les admire, parce que les nouveautés, parfois bien anciennes, qu'ils présentent hardiment à une société avide de changement, cachent à celle-ci les conséquences de leurs idées et l'étendue de leurs négations. En relisant l'histoire de ce temps, la postérité assistera à l'étrange spectacle d'un même siècle frémissant de regret et d'espérance au seul nom de la liberté, et accueillant avec empressement des conceptions philosophiques qui ne vont à rien moins qu'à couper la racine du libre arbitre. Certes une telle destruction passe infiniment, grâce à Dieu, la puissance de l'homme; mais qu'importe, si l'âme libre se méconnaît et de sang-froid assimile les actes les plus nobles de sa vie morale aux mouvemens aveugles, aux irrésistibles combinaisons des particules chimiques? On vante à chaque instant l'observation et l'expérience. Qu'on les consulte, qu'on les interroge, rien de mieux; mais qu'on les interroge jusqu'au bout et qu'on les écoute toutes les fois et partout où elles parlent; on en arrivera alors à entendre soi-même et à faire entendre aux autres la voix de cette puissance invisible qui, dans chacun de nous, se détermine elle-même. C'est à quoi tend, en ses meilleures parties, le livre de M. Hippolyte Destrem qui s'intitule : *Du Moi divin et de son action sur l'univers.* A vrai dire, cet ou-

vrage est un essai de théodicée et non un traité du libre arbitre. Seulement l'un des problèmes essentiels de la théodicée est de savoir quelle est dans nos œuvres la part de notre volonté, et quelle la part de la cause suprême. Si Dieu est tout et fait tout, nous ne sommes que des instrumens de sa volonté, sans volonté qui nous soit propre. Si nous sommes une cause, Dieu n'est pas cause de tout. Ainsi la question de la liberté humaine occupe autant de place dans le volume de M. Destrem que celle de la puissance de Dieu et de sa prescience. Pour la résoudre, il emploie ou croit employer la méthode infaillible des géomètres. Un invincible besoin de rigueur et d'affirmation est excité en lui par l'évidente stérilité des efforts de l'école critique. « Le véritable besoin des temps actuels, dit-il avec force, c'est le besoin d'affirmer, et l'on n'affirme pas en restant dans un ordre de considérations vagues, générales, indéterminées, ni en appelant au secours d'une logique défaillante ou nulle les ressources débiles de la sentimentalité pure. On n'affirme qu'en énonçant nettement, catégoriquement, en propositions formulées à la façon des théorèmes de mathématiques ou des dispositions d'un code, des principes et des séries de principes. »

Ce langage est un symptôme : il révèle un mouvement énergique de réaction contre l'abus de la critique négative et contre des spéculations plus poétiques que philosophiques, plus molles et énervantes que fortifiantes et vigoureuses; mais, comme ceux qui réagissent, M. Destrem tend peut-être à l'excès les ressorts de son intelligence. Poursuivant « une dogmatique des temps nouveaux selon des bases rationnelles, » craignant de ne pas serrer assez le tissu de son système, il l'enferme et le presse à outrance dans des cadres inflexibles. A l'inverse des partisans français du *relatif* et du *devenir*, qui, lorsque leurs mains rencontrent une vérité, la laissent fuir entre les doigts comme de l'eau, de peur de la fausser en la retenant et de la détruire en l'affirmant, dès que M. Destrem a saisi un fait, il le charge des plus pesantes chaînes qu'ait jamais forgées la logique. Il a même imaginé ce qu'il appelle le *tableau logique* ou *le syllogisme polynome*, où il déduit, dans la colonne de gauche, les conséquences de l'hypothèse de la fatalité, dans la colonne de droite les conséquences du fait de liberté. Un pareil tableau n'est pas inutile, mais le mérite en est bien plus descriptif que mathématiquement démonstratif. La liberté est un fait presque continuel de notre vie morale. Or les faits gagnent peu, s'ils sont immédiatement connus, à être présentés sous forme de vérités déduites. Le moyen par excellence ou plutôt l'unique moyen de les mettre hors de doute, c'est d'en appeler vivement au témoignage des sens pour les faits extérieurs, au témoignage de la conscience pour les actes de notre

vie interne. Cette voie est tellement naturelle que M. Destrem y rentre de lui-même et y cherche la vérification expérimentale des propositions alignées dans son tableau; sur ce terrain, il se montre tout autrement fort et convaincant que lorsqu'il combine des majeures et des mineures d'où il tire des conclusions. Ses analyses sur le vif, trop courtes, mais profondes, ses exemples d'activité libre, trop rares, mais bien choisis, et développés dans un style parfois rude et bizarre, mais toujours ferme, réveillent dans le lecteur la pleine conscience de l'énergie personnelle. A ceux qui remplacent la cause, la substance, la personne par des groupes de mouvemens présens ou possibles et des groupes de pensées présentes ou possibles, il oppose cet argument, que M. Taine n'a pas réfuté et ne réfutera pas : s'il n'y a en nous que des pensées, des modalités pures, sans esprit ni corps, il faudra dire qu'une simple qualité se connaît, se pense et s'observe, et ces termes devant lesquels l'esprit de système n'a pas toujours hésité sont aussi dépourvus de signification que le propos qu'on tiendrait si l'on parlait d'un œil qui écoute et d'un odorat qui voit. — A ceux qui, oubliant la vie elle-même et son éloquente réalité, nous représentent la suite de nos libres démarches comme une chaîne dont le premier anneau est à l'infini, c'est-à-dire on ne sait où, et le premier moteur nulle part, nous poserons de notre côté ce dilemme : ou vous êtes une cause libre, et alors votre système s'écroule, ou vous n'êtes qu'une pièce quelconque dans une machine immense mue par le hasard, et alors je n'ai rien à vous dire, et vous rien à me répondre : les ressorts d'une montre ne discutent pas entre eux. Mais non; vous écrivez aussi bien pour moi que pour d'autres; vous m'estimez donc capable de modifier mes pensées d'après les vôtres; je vous réponds, et vous vous croyez capable de résister à mes argumens. Nous sommes donc des êtres libres, et ainsi vous-même, vous en convenez.

De ce grand fait de notre liberté, dont nul homme, quoi qu'il dise, n'a jamais dépouillé la conscience, M. Destrem conclut que la prescience divine n'existe pas, du moins par rapport à nos actions libres, parce que cet attribut de l'intelligence infinie rendrait nos actes prédéterminés et par conséquent nécessaires. Il lui répugne d'ailleurs de concevoir Dieu « comme un sorcier immense » devinant l'avenir. Toutefois, comme il croit aux perfections divines et que sa raison ne consent pas à les atténuer, il se persuade que Dieu, afin de nous laisser libres, limite lui-même son intelligence, et reste à l'égard de nos actes dans l'état d'*imprescience volontaire*. Le mot est neuf, comme l'idée. On sera frappé de cette théorie originale qu'un esprit médiocre n'eût pas inventée. Quelle en est toutefois la valeur? Il eût été désirable que celui qui la propose l'eût approfondie dans

tous les sens et eût discuté lui-même les objections qu'elle soulève. Sa conception hardie ne peut-elle pas provoquer de justes critiques? La plus grave et la seule qu'on veuille indiquer ici, c'est que l'idée de l'imprescience volontaire déplace la difficulté, mais ne la résout pas. En effet, si Dieu ne prévoit plus nos actes, ces actes cessent, — je ne dis pas d'être déterminés, car nul ne sait si la prescience les rend tels, — mais de paraître nécessaires. Ainsi, dans l'hypothèse proposée, l'apparence de la fatalité est écartée, et c'est toujours cela de gagné. Toutefois, ce pas franchi, un problème ou plutôt un mystère arrête la pensée : comment l'infini, quand il se limite, demeure-t-il infini? Comment la perfection, qui se rend imparfaite, demeure-t-elle perfection? On répondra peut-être que l'intelligence infinie qui s'impose l'imprescience reste aussi bien infinie que la puissance sans bornes qui crée des causes secondes et des puissances finies, et semble s'ôter la puissance qu'elle donne; mais cette réponse n'en est point une, puisqu'elle reproduit la difficulté sous une autre forme. Mystère pour mystère, je m'en tiens au premier, à celui qui me voile la nature de la prescience divine. La liberté en est-elle moins évidente? Nullement. « Rien ne démontre, a dit profondément M. Jouffroy dans son *Cours de droit naturel*, rien ne démontre que la prévision divine procède comme la nôtre, et comme ce ne serait qu'autant qu'il en serait ainsi qu'il y aurait contradiction entre le fait de liberté et la prévision divine, il reste vrai et démontré que nul n'a le droit d'affirmer que cette contradiction existe, et que par conséquent la raison humaine soit tenue de choisir entre l'une et l'autre. » Au fond, cette objection célèbre n'en est pas une. Il n'est donc pas nécessaire, pour la résoudre, d'imaginer des limites à l'infinie intelligence, ces limites fussent-elles l'œuvre de Dieu lui-même. Ainsi rien n'oblige à invoquer l'hypothèse de M. Destrem et à augmenter le nombre des mystères. Cette hardie tentative n'aura pourtant pas été complétement infructueuse; elle aura montré une fois de plus que lorsqu'un esprit ferme a cherché la liberté là où elle est et l'a regardée avec les yeux qui la voient, il y croit désormais avec une telle certitude que, plutôt que d'en douter, il aime mieux modifier les conséquences trop timides ou trop hardies qu'il avait tirées jusque-là des idées, d'ailleurs certaines, de sa raison sur la Divinité et la Providence.

Ainsi les récentes doctrines, qu'elles soient contraires ou favorables au spiritualisme, n'ont pas entamé et ont, en plusieurs points, confirmé les résultats antérieurement admis sur la vie sensible et sur la vie active de l'esprit. Il serait trop long de rechercher ici ce que ces mêmes théories enseignent touchant notre vie rationnelle. Pour cette fois, nous ne poserons plus qu'une question aux nouveaux

psychologues et aux nouveaux critiques de la psychologie : que pensent-ils de la nature même de l'esprit, c'est-à-dire de son essence matérielle ou immatérielle?

III.

Le principe qui pense, veut, aime, hait, souffre et jouit en nous est-il simple, indivisible, immatériel? Suivant qu'on répond oui ou non à cette question, on est spiritualiste ou matérialiste. C'est en vain que l'on reconnaît des faits invisibles et la possibilité de les observer et de les classer : si l'on rapporte ces faits à un sujet matériel et composé, par cela seul on n'est plus spiritualiste. Le oui ou le non est ici de la plus grande importance, car si le principe pensant est matériel, composé, divisible, ou, ce qui revient au même, s'il n'y a pas d'âme, la liberté, le devoir et Dieu deviennent autant de non-sens. Laissons toutefois de côté (bien qu'à regret) les conséquences psychologiques, morales et religieuses du matérialisme, quelque immense et déplorable qu'en soit la gravité. Ne regardons, pour le moment, qu'à la vérité des choses et à leur fausseté. Est-il vrai que la pensée soit une propriété de la matière? Est-il seulement concevable qu'un sujet divisible et multiple puisse penser? Puisque des points dont on avait chèrement conquis la certitude, et qui semblaient désormais établis, sont de nouveau remis en discussion, il faut bien, pour en maintenir l'évidence, réfuter de nouveau les anciennes objections qui reparaissent. « Les vérités philosophiques, a dit avec une haute raison M. Barthélemy Saint-Hilaire, n'ont de valeur qu'autant qu'elles sont discutables; elles ne s'imposent pas à notre raison comme les axiomes de la géométrie; elles ne peuvent sauver l'homme ou le perdre que parce qu'elles peuvent être toujours ou librement admises, ou librement rejetées.» Quand on a ainsi compris le caractère libéral de la philosophie, on accepte, sinon sans tristesse, au moins sans murmure, les combats incessans qu'elle impose à ceux qui la servent; on voudrait alors non-seulement vaincre les adversaires des principes qu'on a longuement éprouvés et reconnus comme vrais, on voudrait encore, et surtout, convaincre les intelligences conciliantes que n'enchaîne aucun parti-pris. Cette double entreprise est difficile et rarement couronnée de succès; mais il est beau de la tenter à tout risque. D'ailleurs la vérité a des ailes, et quand on l'a dégagée de ses entraves, repoussée d'un côté, elle dirige ailleurs son vol, et trouve toujours où porter ses bienfaits et sa lumière.

Quelles sont donc les nouvelles entraves qui empêchent la vérité la plus essentielle du spiritualisme de poursuivre son chemin? En

a-t-on affaibli l'évidence, directement aperçue par le sens intime? A-t-on prouvé par des argumens jusqu'à ce jour inconnus que la matière, plus ou moins subtile, plus ou moins coercible, mais enfin toujours divisible, pût accomplir des actes dont l'absolue simplicité ne saurait être même contestée? Ni l'un ni l'autre. On est seulement retombé dans cette ancienne erreur qui consiste à chercher au dehors ce qui est au dedans. Ainsi les uns ont abouti à dire ou à sous-entendre qu'il n'y a pas d'âme, et les autres à soutenir qu'on ne peut pas savoir s'il y en a une. D'autres enfin, sans sortir du for même de l'âme, ont appliqué au problème de son essence non l'observation immédiate, qui seule donne le vrai résultat, mais un procédé logique de définition qui ne pouvait rien produire. Et de là cette conclusion de M. Edmond Scherer : « l'homme n'est ni un corps, ni un esprit, ni la réunion d'un corps et d'un esprit. On ne peut le définir, car on définit par le genre et par la différence, — ni l'expliquer, car on explique en ramenant le fait particulier à un fait plus général, et l'homme, étant le terme le plus élevé de la série la plus haute, ne peut être ramené à un groupe supérieur. »— Répondons à M. Scherer; ce sera répondre en même temps à tous les adversaires, déclarés ou non, de la spiritualité de l'âme.

Et d'abord, quelle que soit la série à laquelle appartient un être, s'il peut être connu, il peut par là même être défini. Un être fût-il seul de son genre, dès qu'on le connaîtra, on connaîtra son genre, et on sera ainsi en mesure de le définir par son caractère générique. La question se ramène donc à savoir si l'homme est au nombre des êtres qu'il nous est permis de connaître. M. Scherer en convient, puisqu'il avoue que la science a le pouvoir de décrire l'homme; il en convient plus explicitement encore lorsqu'il écrit que l'âme, c'est précisément la conscience, et que « qui dit conscience dit une conscience qui a conscience d'elle-même. » A cela près qu'une faculté n'est pas un sujet et qu'il n'y a qu'un sujet conscient qui se sente et se connaisse, M. Scherer parle comme les spiritualistes; mais, puisque l'âme a conscience d'elle-même, en d'autres termes, puisqu'elle se connaît, elle ne peut se connaître que telle qu'elle est. Or premièrement, quand elle s'aperçoit elle-même, non-seulement elle s'aperçoit, mais elle sait qu'elle est un être, un sujet, quelqu'un qui pense, ou, comme dit Descartes, une chose qui pense. Personne n'a encore prouvé la fausseté de l'équation psychologique posée par Descartes : « je pense, donc je suis, » laquelle signifie : je pense équivaut à je suis pensant. L'âme, qui a conscience d'elle-même, a donc conscience d'un sujet. De plus ce sujet possède la faculté de se connaître. C'est par conséquent à lui de nous apprendre ce qu'il est, et si ses facultés sont ou non des propriétés de la

matière. Consultée sur ce point, l'âme répond qu'elle se voit d'autant mieux qu'elle se sert moins de ses cinq sens, qu'elle ne découvre en elle-même rien qui ressemble à une des propriétés de la matière, qu'elle se sent la même hier qu'avant-hier, qu'à tous les temps de sa vie, qu'enfin elle est tellement une qu'elle constate continuellement sa propre unité substantielle au milieu de la variété infinie de ses sentimens et de ses actes. Voilà le fait, voilà l'évidence reconnue par le langage spontané du premier venu aussi bien que par les écrits de toute une suite d'hommes de grande intelligence qui se nomment Platon, Plotin, saint Augustin, Descartes, Maine de Biran, M. Cousin, M. Jouffroy. Cette évidence, il faudrait d'abord la détruire; il faudrait convaincre l'âme qu'elle s'abuse quand elle y croit. L'en a-ton convaincue? Jamais. Loin de là; voici que l'on fait au spiritualisme une concession dont il s'empressera de prendre acte. « La conscience, dit-on, qui est un sentiment, n'est pas affaire de vue ou de toucher, mais de perception interne, et dès lors il n'est pas étonnant que la conscience ait conscience de soi, comme de quelque chose qui diffère du corps. » Que signifient ces mots : une conscience qui a conscience de soi? Jamais nous ne comprendrons que la conscience existe en l'air, à titre d'entité scolastique. Notre adversaire sait trop ce qu'il dit, au surplus, pour avoir voulu donner à entendre qu'une pure abstraction soit douée de conscience, de sentiment, de vie en un mot. M. Scherer croit donc que la conscience, c'est un être vivant, qui se sent lui-même; mais si cet être, vivant et réel, se sent différent du corps et l'affirme, cet être est nécessairement autre chose que le corps. Eh bien! chose étrange, on tire de là une conclusion que rien n'a fait attendre et qui a lieu d'étonner. Cette conclusion, c'est que, si la conscience se sent différente du corps, il ne s'ensuit rien et qu'il reste à savoir si cette perception interne n'est pas, ne peut pas être une propriété du corps! Encore un coup, ou ces expressions de perception interne et de conscience n'ont aucun sens, ou elles expriment une faculté d'un certain être, et dans ce dernier cas la conclusion précédente se ramène aux termes singuliers que voici : l'être qui a conscience se sent différent du corps; néanmoins il pourrait bien être le corps dont il diffère. — On ne s'en tient pas là; on pousse jusqu'au bout, et on écrit enfin ceci : « Dans certaines conditions, la matière produit la lumière, la chaleur; dans d'autres conditions, elle vit;... dans d'autres conditions, à un degré supérieur, elle se manifeste comme pensée, elle acquiert la conscience, elle arrive à la vie spirituelle. » — D'où il résulte expressément cette fois que la matière consciente, qui se sent différente du corps, est identique au corps lui-même. Y aurait-il injustice ou seulement excès de sévérité

à signaler dans cette théorie la plus flagrante des contradictions?

Non. Le principe pensant se sait immatériel : il l'est donc. Puisque c'est là une question de fait, elle est résolue directement par l'expérience. Le raisonnement n'a pas à intervenir. « L'induction n'a que faire, dit M. Jouffroy, là où l'observation s'applique immédiatement. » Pendant un temps, la science psychologique a cru et enseigné que nous ne connaissons de l'âme que ses facultés, et point sa nature. Reid, le trop sage Reid, disait que nous avons une idée nette des attributs de l'esprit, et particulièrement de ses opérations, mais que nous n'avons de l'esprit lui-même qu'une notion obscure. M. Cousin a fortement démontré ce qu'ont d'excessif et d'inférieur aux attestations du simple sens commun ces timidités de l'école écossaise. M. Jouffroy n'a voulu partager ces timidités que provisoirement dans la *préface* que nous avons citée, et plus tard, mûri par le temps et enhardi par les progrès de sa pensée, il a proclamé que la conscience nous donne à la fois nos actes, nos facultés et l'âme, sujet de nos facultés et cause de nos actes. Tous les disciples des deux maîtres les imitent aujourd'hui. Comme eux, ils tiennent pour évidente la spiritualité de l'âme; ils ne la démontrent plus. Et ainsi font les nouveaux psychologues dont nous avons plus haut examiné certaines théories; ils parlent de l'immatérialité de l'âme comme d'un fait indiscutable et incontestable. Est-ce donc à dire que l'école spiritualiste impose cette vérité à titre de dogme? On le dit, mais on se trompe. Le psychologue ne prouve plus l'âme et son indivisibilité par voie de déduction, mais il prend soin d'en exciter le sentiment chez les autres, en décrivant avec une minutieuse exactitude les phénomènes sous lesquels l'âme indivisible apparaît aussi clairement que les cailloux sous les eaux d'un ruisseau limpide. Quand ce sentiment a acquis toute sa force, il engendre une certitude sur laquelle ni les raisonnemens ni les objections ne sauraient plus avoir aucune prise. Quoi qu'en pense M. Scherer, M. le duc de Broglie a eu raison de dire, dans son beau travail sur *l'Existence de l'Ame* (1), que le cerveau est ici-bas la condition de l'exercice de la pensée, et que toutefois le sujet de la pensée n'est pas identique à la substance du cerveau. Pourquoi? Parce que la conscience ne permet d'aucune façon que le cerveau, qui est matière, soit confondu avec un principe indivisible. Mais il y a plus, et nous prions que l'on veuille bien noter la réflexion suivante. Supposez que la physiologie, la chimie, ou telle autre science que ce soit, réussisse à prouver, comme on prouve un théorème de géo-

(1) Voyez, sur les *Écrits et Discours* de M. le duc de Broglie, une étude de M. Léonce de Lavergne dans la *Revue* du 15 novembre 1863.

métrie, que chez le lion, par exemple, dont la nature intime ne m'est pas directement observable, c'est le cerveau qui aime, qui se souvient, qui connaît. Supposez davantage, par exemple, qu'il soit avéré qu'au-dessus de moi il existe des intelligences plus qu'humaines, et qui néanmoins ne pensent que par le cerveau. Certes une telle hypothèse est large, et pourtant, si large qu'elle soit, et fût-elle élevée à la hauteur d'une vérité, il n'en résulterait absolument rien contre la spiritualité de mon âme, par cette raison, aussi invincible que simple, que la spiritualité de l'âme est un fait attesté par la conscience, et que nulle certitude au monde ne peut, je ne dis pas ébranler, mais seulement balancer celle-là.

Bien loin d'être démontrée cependant, l'hypothèse d'une matière organisée pensante est inconcevable. Il y a vingt-deux siècles, un génie dont le défaut n'est pas d'exagérer le spiritualisme, l'auteur du *Traité de l'Ame*, le naturaliste Aristote, essaya de comprendre cette hypothèse et n'y put réussir. « Si l'intelligence a des parties, disait-il, et si elles ont de la grandeur, l'intelligence pensera une même chose fort souvent, ou plutôt un nombre infini de fois au même instant. » Il y a vingt-six ans, M. Jouffroy écartait la même supposition par une raison toute pareille. « La simplicité d'une cause, écrivait le pénétrant psychologue, n'a nullement besoin d'être démontrée, parce que pour nous l'idée de cause exclut l'idée de composition et implique celle de simplicité. Si vous essayez en effet de concevoir des parties dans une cause, ou vous ne prêtez l'énergie productive qu'à l'une de ces parties, et alors celle-là est à elle seule la cause aux yeux de notre raison, ou vous l'attribuez à toutes, et alors il y a pour elle autant de causes distinctes que de parties : dans les deux cas, la simplicité reste l'attribut inhérent, nécessaire, inséparable de la causalité. » Si l'incompatibilité de la matière et de la pensée, et aussi celle de la matière et de la cause, sont encore aujourd'hui une question, comme l'affirme M. Scherer, d'où vient que cet habile critique n'a ni combattu ni même mentionné les argumens que nous venons de transcrire, et qui tranchent la difficulté? Qui croira qu'il les ait ignorés? Et, les connaissant, comment les a-t-il oubliés ou omis? Quoi qu'il en soit, à la certitude d'un fait évident, au témoignage du sens intime toujours entendu par qui l'écoute, qu'oppose-t-il? Une hypothèse qui a le double malheur d'être contredite par les faits et de résister à tous les efforts que la raison a tentés jusqu'ici pour la comprendre.

Ce qui est incompréhensible n'explique rien, car qu'est-ce donc qu'expliquer, si ce n'est éclaircir ce qui est obscur au moyen de ce qui est lumineux? Ténébreuse, contradictoire, inintelligible, l'hypothèse matérialiste laisse ou plutôt jette dans l'ombre, bien plus

dans le néant, toutes les réalités que perçoit la conscience et que conçoit la raison. Impuissante à donner au philosophe le secret de sa propre nature, elle peut bien moins encore lui apprendre quelque chose de la nature des êtres qui ne sont ni lui ni son semblable, et qu'il ne concevra jamais qu'à l'image de lui-même, tantôt diminuée, tantôt agrandie jusqu'à l'infini. Aussi qu'arrive-t-il aujourd'hui? Les hommes éminens qui traitent leur sens intime et leur raison comme de faux témoins, et qui leur imposent silence, ne trouvant plus ni en eux-mêmes ni au dehors aucune voix qui leur parle de la cause, de la substance, de Dieu, prennent le parti de reléguer ces objets de la pensée parmi les chimères et les illusions. Et voilà toute métaphysique niée! Mais attendez : nul n'a le pouvoir magique d'anéantir d'un trait de plume la moitié, pour le moins, de ce qui est. L'instinct métaphysique, pendant quelque temps comprimé, se redresse un jour et prend sa revanche. La métaphysique, moquée et chassée par les uns, supprimée par les autres, revient à l'improviste : elle envahit de tous côtés les systèmes qui avaient prétendu s'en passer. Tel dit en haut d'une certaine page que l'homme n'est ni corps ni esprit, ni la réunion d'un corps et d'un esprit, et six lignes plus loin il écrit que la matière veut et agit, et qu'elle se manifeste comme pensée. N'est-ce pas rétablir en d'autres termes le corps que l'on a nié tout à l'heure, et en faire le sujet métaphysique et aussi la cause de la volonté, de l'action et de la pensée? Seulement cette métaphysique manque du seul appui qui puisse la fonder, l'expérience, car l'expérience affirme que l'esprit est indivisible, et que la pensée est autre chose qu'une manifestation supérieure de la matière.

Ces inconséquences, ces contradictions, auxquelles sont exposées les intelligences les plus sérieuses et les plus sincères quand elles dédaignent les procédés de l'analyse psychologique, ou qu'elles refusent d'épuiser l'énergie de ces procédés, seraient, à elles seules, un grave motif de cultiver avec une ardeur croissante la science de l'esprit. La solidité des principaux résultats auxquels cette science est parvenue en est une raison bien plus grave encore. Nous croyons avoir montré, en comparant les écrits et les argumens des écoles rivales, que les assises fondamentales de la science psychologique, qui sont la base de la philosophie elle-même, demeurent, même après des attaques redoublées, debout et intactes. Bien d'autres vérités, élevées sur celles-là, n'ont pas été non plus entamées. Ce n'est pas tout : les adversaires du spiritualisme admettent de leur plein gré ou sont entraînés à admettre en dépit d'eux-mêmes les faits de la vie interne et la méthode par laquelle ces faits sont connus et classés. Enfin, et un tel symptôme est à noter, très peu

d'hommes, même parmi les plus décidés, accepteraient la qualification de matérialistes. Ils repoussent le mot, ils se défendent de la chose. Encore moins voudraient-ils souscrire aux conséquences fatalistes de leurs idées, renier la liberté, et, s'abaissant au niveau des agens physiques, courber le front sous le joug de la force brutale. Le siècle est, en ce point, aussi peu logique, aussi peu d'accord avec lui-même que les savans. Sa conduite, ses mœurs, sa mollesse, son goût de l'argent et du luxe, sont matérialistes; ses discours n'osent guère l'être. Il faut descendre jusqu'aux derniers degrés l'échelle de l'ignorance pour rencontrer fréquemment l'athéisme effronté ou le matérialisme franc et cynique. D'où vient cette contradiction? De la mode, de l'habitude, du préjugé? Non. La source en est, ce semble, plus profonde. Outre l'éducation religieuse, cinquante ans d'efforts philosophiques ont développé dans notre pays le sentiment de l'âme, de sa dignité, de ses devoirs et la notion de sa divine origine. Les mêmes moyens qui ont commencé cette œuvre scientifique et qui en ont déjà fait le succès peuvent en assurer l'avenir. Parmi ces moyens, efficaces à divers titres, le plus efficace est la méditation puissante, intense, infatigable, sur les grands objets de la pensée. Qu'on y songe, il y a eu, depuis Périclès jusqu'à nos jours, deux grandes révolutions philosophiques. Qui les a faites? Des matérialistes? des positivistes? des critiques? Non; deux méditatifs spiritualistes, partis l'un et l'autre de l'observation psychologique : Socrate et Descartes. Certes ce n'étaient là ni des misanthropes, ni des ermites. Ils vivaient parmi leurs contemporains, et Socrate surtout se mêla constamment aux hommes et aux événemens de son siècle. Ce n'en furent pas moins deux grands solitaires par l'énergie concentrée de la réflexion et la puissance extraordinaire de se recueillir. Socrate, se promenant avec ses disciples dans les rues d'Athènes, s'arrêtait souvent tout à coup, fermait les yeux et restait de longues heures debout, sans rien entendre des bruits extérieurs, occupé à contempler les spectacles de l'âme et à monter de l'âme à Dieu. Platon raconte, dans *le Banquet*, que son maître resta à Potidée un jour et une nuit immobile devant le camp des Grecs, absorbé dans une recherche tout intérieure. On sait que pour préparer et enfanter sa philosophie, fondée sur l'observation de l'âme par elle-même, Descartes, après avoir employé une partie de sa jeunesse à voyager, à suivre les cours et les armées, s'imposa une solitude et comme une réclusion de neuf années. La pensée, ainsi couvée sous les regards ardens et opiniâtres du sens intime, acquiert plus tard, quand elle éclate, une double et incomparable vertu de rayonnement et d'impulsion. Elle chasse l'erreur devant elle, non comme un coup de vent balaie les

nuages, mais comme le soleil dissipe les ténèbres de la nuit. Ce sont aussi d'illustres méditatifs qui ont fait revivre chez nous l'influence libérale du spiritualisme. Ils ont combattu, mais ils ont pensé fortement par eux-mêmes. Sans rompre avec le siècle, ils ont traversé le monde pour rentrer dans la solitude, comme d'autres traversent la solitude pour courir vers le monde. L'investigation psychologique et rationnelle qu'ils ont pratiquée a produit des fruits qu'il est possible à de plus humbles de produire encore, quoique moins beaux et moins abondans. Voilà pourquoi il serait imprudent de toucher sans de graves raisons à cette méthode expérimentale qui a le don de rendre en quelque sorte visible l'âme immatérielle, de la mettre toute vivante sous les yeux du lecteur ou du disciple, ravi de se rencontrer et de se reconnaître dans cette âme pareille à la sienne, et qui rend vaines, par un argument de fait, c'est-à-dire par l'évidence même, toutes les négations du matérialisme. C'est aussi pourquoi on a insisté dans cette étude sur l'excellence des procédés de la science de l'esprit, sur l'infériorité des méthodes nouvelles que l'on propose et sur les dangers que présentent celles-ci. La méthode expérimentale a fait ses preuves : il ne s'agit que de l'appliquer plus assidûment que jamais. Sagement combinée avec la méthode historique, qui la complète, et avec l'intuition rationnelle, qui ajoute l'absolu au relatif; secondée, mais non point supplantée par l'observation physiologique et par l'étude des sciences naturelles, cette méthode de réflexion conservera au génie philosophique de notre pays son caractère propre, qui est la mesure, et son rôle, qui est de concilier d'abord, pour les surpasser ensuite, l'empirisme anglais et l'idéalisme germanique. Au reste, soit en y revenant eux-mêmes après s'en être écartés, soit en y restant fidèles, les nouveaux psychologues ont proclamé encore une fois la certitude et la légitimité de ce puissant instrument scientifique.

CH. LÉVÊQUE.

L'AUSTRALIE

SON HISTOIRE PHYSIQUE ET SA COLONISATION

III.

PEUPLEMENT ET ORGANISATION D'UN CONTINENT.
LES *CONVICTS* ET LES IMMIGRANS LIBRES (1).

I. *The History of New South Wales*, by R. Flanagan; London 1862. — II. *The Colony of Victoria to the end of 1863*, by W. Westgarth; London 1864. — III. *A Vacation tour at the antipodes*, by B. A. Heywood; London 1863. — IV. *On Australasian climates*, by S. Dougan Bird; London 1863. — V. *Statistical Tables presented to both houses of parliament*, 1861, etc.

C'est un sujet d'étude assez rare que d'examiner comment se peuple et s'organise un continent nouveau. Certes le hasard intervient bien un peu dans le choix des emplacemens où se fixent les premiers colons : le hasard réunit sur une même plage des hommes d'origine diverse, de mœurs, de langues et de religions différentes; mais si ce petit noyau est assez abandonné à lui-même pour que la vitalité s'y développe, on verra bientôt apparaître l'esprit qui lui est propre. Les élémens variés dont il se compose s'amalgament et manifestent une prompte tendance à former un ensemble où un observateur attentif distinguera le caractère particulier d'une nation. A l'inverse de la tour de Babel, les petites sociétés, si dépareillées qu'elles soient, sont entraînées, par le fait seul de la juxtaposition, à se fondre dans un moule commun. Les

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet et du 15 août 1864.

mœurs se modifient aussi bien que les aptitudes physiques, et s'adaptent au climat, aux capacités et aux productions du sol. Les frontières du nouvel état, que les fondateurs avaient fixées par des considérations arbitraires, se rectifient, en sorte que la colonie tend insensiblement vers ses limites naturelles; territoire et caractère, hommes et choses, tout se constitue à la fois par l'effet des réactions singulières qu'exercent sur un peuple les conditions géographiques au milieu desquelles il prend son essor. L'Australie offre à ce point de vue un spectacle d'autant plus curieux qu'il est plus spontané, et qu'elle réunit en des régions très voisines de son immense surface des établissemens parvenus aux divers âges de l'enfance et de l'adolescence.

Issue d'un dépôt pénitentiaire, recrutée parmi les aventuriers de toutes les nations pendant la période d'attraction des mines d'or, la population de la Nouvelle-Galles du Sud est néanmoins aujourd'hui saine et laborieuse. Il pourrait paraître étrange qu'il n'y fût plus question des *convicts*, et néanmoins il est bien vrai que la race des condamnés semble éteinte ou modifiée, quoique la transportation ne soit abolie que depuis vingt-cinq ans à peine. Au milieu de la foule des immigrans libres, dont beaucoup avaient quelques motifs de cacher leur vie passée, les descendans des anciens *convicts* se sont confondus dans la masse en se lavant du stigmate d'infamie que devait leur infliger leur origine. Bien peu d'entre eux ont hérité des mauvaises tendances de leurs pères, et la plupart des transportés qui ont fait souche s'étaient déjà réhabilités de leur vivant par une conduite irréprochable. La population australienne s'est épurée par l'œuvre du temps, comme un ruisseau dont la source serait trouble s'éclaircit à mesure que les eaux s'éloignent du lieu d'origine. Ce serait même un argument considérable à faire valoir en faveur de la déportation que ce grand nombre de familles honorables issues d'une source impure, tandis qu'en Europe le crime et la débauche semblent être un héritage imprescriptible. Quoi qu'il en soit, après que l'Australie a présenté pendant quarante ans le spectacle d'une dépravation abominable, on croirait aujourd'hui qu'il n'y a jamais eu en ce pays que des immigrans volontaires, et si la question de la transportation y est encore agitée, c'est qu'on retrouve dans les bas-fonds de la société coloniale des échappés des pénitenciers d'alentour, triste voisinage dont l'Océanie ne veut plus, et que l'Europe lui impose malgré elle. Bien que le caractère initial des établissemens se soit effacé, il n'est pas inutile d'étudier ce que les *convicts* ont été et ce qu'ils ont fait à la Nouvelle-Galles du Sud. On a dit souvent que la prospérité de ces colonies leur est due : la raison répugne à l'admettre, et il est bon de montrer d'après de

récentes publications qu'elles ne sont au contraire devenues florissantes qu'à mesure que la proportion des criminels déportés y était moindre.

I.

Lorsque la colonie de Botany-Bay fut créée, l'Angleterre ne songeait qu'à établir un dépôt pénitentiaire, afin d'y reléguer les criminels qui encombraient ses bagnes et ses prisons. Que le pays fût sain et tellement éloigné de l'Europe que les hommes libérés ne pussent revenir dans la mère-patrie, on n'en demandait pas davantage; peut-être aussi entrevoyait-on que les déportés pourraient se convertir au travail, défricher le sol, et que, dans un avenir lointain, un royaume britannique se développerait sur ce rivage avec l'aide d'immigrans libres. Dès 1794 arrivèrent des familles volontaires auxquelles l'autorité locale distribua des lots de terrain. Les officiers de l'armée de terre, retenus aux antipodes par le service militaire, entreprirent aussi quelques cultures aux environs de Sydney. Certains condamnés même, après avoir achevé le temps de leur peine, firent des plantations et s'établirent au bord des rivières; mais l'immigration fut pendant longtemps très restreinte. Il serait inutile de suivre pas à pas les progrès de ce pays depuis sa fondation jusqu'à l'époque actuelle : sans remonter trop loin, il suffira de prendre l'état de la société australienne en 1828. A cette époque, les *convicts*, tant ceux qui subissaient leur peine que ceux qui étaient libérés, formaient encore la majorité de la population (1). Une garnison considérable, des états-majors nombreux, nécessaires pour administrer une multitude de si mauvais aloi et pour y maintenir le bon ordre, donnaient à la colonie un aspect militaire très prononcé. Les *convicts* arrivés depuis peu, ou dont la conduite exigeait une surveillance plus étroite, étaient détenus dans des baraques et conduits chaque jour par troupes de deux à trois cents aux chantiers de travaux publics. On les employait beaucoup aux routes, qui furent de la part des gouverneurs l'objet d'un soin particulier. Les autres étaient distribués entre les colons, qui en faisaient des ber-

(1) Un recensement opéré en 1828 fit connaître que la population totale était de 36,598 âmes, dont 4,673 immigrans libres, 8,667 nés dans le pays en grande partie de parens déportés, 7,530 libérés et 15,728 *convicts*. Il y avait 27,611 hommes et 8,987 femmes. La colonie se composait alors de la ville de Sydney, dont la population agglomérée était déjà de 10,815 habitans, et de ses environs, des établissemens créés depuis peu dans l'île de Van-Diémen ou Tasmanie et de l'île de Norfolk, à 1,500 kilomètres au nord-est du Port-Jackson, où l'on déportait les condamnés dangereux ou incorrigibles. Pendant la période de 1825 à 1829, il arrivait en moyenne 1,000 immigrans libres par an.

gers, des maçons, des charpentiers ou des laboureurs, suivant les besoins et les facultés de chacun; mais ils étaient presque tous accaparés par les gros propriétaires de l'intérieur, qui s'en faisaient donner trente et quarante à la fois, au détriment des petits cultivateurs, qui avaient peine à en obtenir. Tous ces condamnés étaient d'ailleurs traités avec une extrême sévérité, souvent avec barbarie : les moindres infractions étaient punies par le fouet, que les principaux colons, magistrats de leur district, avaient le droit de leur infliger. Ceux qui les employaient ne pensaient guère à les ramener au bien, et le gouvernement local ne semblait pas s'en préoccuper davantage : le règlement ne parlait que de la durée du travail journalier que ces hommes devaient accomplir, de la quantité de nourriture qui leur était due et des vêtemens auxquels ils avaient droit. On n'avait même pas le soin de les diviser en catégories suivant leur degré de culpabilité et la nature des crimes qui les avaient amenés dans la colonie. Commettaient-ils quelque nouveau méfait, on les expédiait à l'île de Norfolk, où s'entassait la lie de cette société criminelle. Beaucoup d'entre eux, poussés au désespoir par les mauvais traitemens ou entraînés par des instincts sauvages, se réfugiaient dans le désert. Perdus dans les montagnes, ils périssaient misérablement de faim, ou bien ils devenaient batteurs de buissons (*bushrangers*), attaquant les maisons isolées, infestant les routes, et sans autre perspective que d'être pendus aussitôt qu'ils étaient pris. La statistique judiciaire du temps fait voir combien l'état moral était déplorable. En deux années, 1826 et 1827, il y eut cent trois condamnations à mort dans la Nouvelle-Galles du Sud sur une population d'à peu près 30,000 âmes. Les historiens de la colonie racontent avec complaisance les aventures de certains de ces déportés dont la corruption dépassait tout ce qu'on peut imaginer. Il est inutile de s'appesantir sur de telles existences : l'histoire des criminels célèbres, dénuée d'enseignemens, ne satisfait, en dehors de l'intérêt juridique, qu'une curiosité malsaine.

Tant s'en fallait cependant que tous les déportés persistassent dans leurs habitudes de dépravation; beaucoup d'entre eux manifestaient un repentir sincère. Celui qui avait achevé le temps de sa détention sans encourir de nouveaux châtimens, ou bien qui avait mérité par sa bonne conduite une remise sur la durée de sa peine, devenait libre et était nommé *emancipist*. Obligé de résider dans le pays, à moins qu'une décision spéciale n'eût autorisé son rapatriement immédiat, il obtenait une concession de terre, travaillait pour son propre compte et pouvait acquérir l'aisance ou la richesse. Quand on se rappelle que ces hommes avaient tous été condamnés pour crime, on serait tenté de croire qu'il leur était presque toujours im-

possible de recommencer une nouvelle existence : il n'en était pas ainsi pourtant. Ceux qui avaient été entraînés au mal par de violentes passions trouvaient, une fois l'expiation accomplie, à faire un bon usage de leur énergie de caractère dans un pays neuf. Les voleurs que les tribunaux de Londres et des autres grands centres manufacturiers des îles britanniques envoyaient en quantité aux antipodes n'avaient souvent besoin que d'être mis à même de gagner honnêtement leur vie. On remarquait toutefois que ces derniers se corrigeaient en général moins aisément que les hommes coupables d'attentats contre les personnes. Il y avait encore dans le nombre des *convicts* des ouvriers de manufactures qui, aveuglés par des doctrines antisociales, s'étaient rendus coupables de bris de métiers, et des déportés politiques de la Grande-Bretagne et de l'Irlande (1). Il n'était pas étonnant que ces deux dernières classes fournissent des colons probes et laborieux; on peut dire d'une façon générale que les caractères se poussaient à l'extrême dans ces vastes pénitenciers. Les plus corrompus s'enfonçaient plus avant dans le crime et finissaient bientôt sur l'échafaud; ceux qui n'avaient à expier qu'une heure d'égarement revenaient bien vite à des sentimens meilleurs, et saisissaient avec joie l'occasion qu'on leur offrait de se réhabiliter par le travail.

Il est triste de constater que les *emancipists* récemment convertis montrèrent plus d'activité, de persévérance et de savoir-faire que les immigrans libres. Soit comme cultivateurs, soit comme ouvriers d'art ou petits marchands, ils firent fortune plus vite, et quelques-uns parmi eux devinrent très riches. Mariés n'importe comment et la plupart avec des femmes condamnées, ils subirent une transformation complète, à tel point qu'on prétendait alors à Sydney qu'on pouvait avoir plus de confiance dans les négocians *emancipists*, qui avaient à tâche de se faire une bonne réputation, que dans les autres, qui n'avaient jamais failli. Les premiers avaient conscience que leur conduite était surveillée de plus près par le public que celle des gens qui n'avaient rien à se faire pardonner dan leur passé; mais ils étaient toujours considérés comme formant une classe à part et traités avec dédain par les autres colons. On ne vou-

(1) Au nombre de ces derniers se trouvait en 1798 un prêtre catholique, M. Dixon, qui, pendant dix ans qu'il séjourna dans la Nouvelle-Galles du Sud, fut seul à exercer son ministère au milieu de ses coreligionnaires. Lorsqu'il fut gracié dix ans après et obtint l'autorisation de rentrer en Europe, on ne vit pendant plusieurs années aucun prêtre de cette croyance, quoique les Irlandais fussent nombreux. Au reste, l'église anglicane n'était guère mieux desservie : il n'y avait que deux ou trois ministres pour une population déjà considérable, qui avait besoin plus que toute autre des secours religieux. Ne doit-on pas penser que cette incroyable incurie du gouvernement anglais contribuait à maintenir l'indiscipline et la dépravation au sein de la colonie naissante?

lait avoir aucune relation sociale avec eux, si bien qu'au départ de l'un des gouverneurs, sir Thomas Brisbane, en 1825, les immigrans libres, les *purs*, comme on les appelait, ne voulurent pas s'asseoir à côté d'eux dans un dîner d'adieu que la colonie offrait à ce haut fonctionnaire, et, malgré les tentatives de conciliation dont sir Thomas prit l'initiative, ils s'abstinrent de paraître à cette réunion.

La classe des immigrans volontaires, si peu nombreuse encore, n'était pas seulement composée, ainsi qu'on pourrait le croire, d'artisans et de laboureurs sans éducation; on y comptait des représentans des grandes maisons de commerce de l'Angleterre qui venaient établir des relations avec l'industrie naissante de cette contrée. Des jeunes gens qui avaient reçu une instruction supérieure dans les universités de la métropole tentaient la fortune avec un petit capital, et se livraient avec succès à l'élève des troupeaux. Des officiers de l'armée des Indes se retiraient avec leur famille aux environs de Sydney, dont le climat doux et tempéré convenait bien à des hommes fatigués par un long séjour sous les tropiques, et ils étaient encouragés par le gouvernement, qui leur offrait en supplément de leur pension de retraite une concession de terres en Australie. Enfin les fonctionnaires de la colonie, les magistrats, les officiers de l'armée active composaient une société choisie autour du gouverneur et formaient l'aristocratie du pays. Cette société exclusive, fière de sa position officielle, se regardant, avec raison à cette époque, comme supérieure à ce qui l'entourait, avait commencé par être si étroite que les colons y étaient rarement admis; mais le cercle s'en élargissait peu à peu, bien que les *emancipists* en fussent toujours rigoureusement bannis.

Ainsi en 1828 une grande quantité de *convicts*, un grand état militaire, deux classes de colons séparés par une barrière en apparence infranchissable, voilà ce qu'était la société australienne. On ne peut appeler cela une colonie dans le sens historique du mot; c'est plutôt un dépôt pénitentiaire, une station militaire et navale. La population pure de toute condamnation était insignifiante en nombre; l'espace occupé par les cultures et les colons était peu considérable. Il avait fallu quarante ans pour en arriver là avec les déportés seulement; mais l'état des choses allait changer rapidement, grâce à l'arrivée d'une multitude d'immigrans volontaires.

Bien que les *convicts* fussent mis à la disposition des colons pour les travaux des champs, ceux-ci se plaignaient toujours que la main-d'œuvre leur manquât; ils ne pouvaient tirer parti de toutes les richesses que le sol recélait, faute de bras. La distance qui sépare l'Australie de l'Angleterre est si considérable que les ouvriers étaient rarement assez riches pour entreprendre la traversée à leurs

frais; on sentait donc la nécessité d'aider au déplacement des classes pauvres. Le premier essai de ce genre fut dû à l'initiative de l'un des hommes qui ont le plus fait en faveur du développement matériel et moral de l'Australie. Le docteur Lang, voulant créer à Sydney un collége presbytérien, se rendit en Angleterre afin de recruter non-seulement le personnel enseignant, mais aussi les ouvriers nécessaires à l'érection des bâtimens projetés. Le gouvernement anglais fit l'avance d'une partie de la dépense d'expatriation de ces hommes, et M. Lang revint dans la Nouvelle-Galles du Sud, en 1831, avec un détachement de cinquante-neuf artisans, maçons, charpentiers, serruriers, qui étaient presque tous accompagnés de leurs femmes et de leurs enfans. La colonie ne pouvait compter jusqu'alors pour les travaux de construction que sur les *convicts*, hommes impropres en général à de telles occupations, ou trop débauchés pour suffire à de vastes entreprises : les immigrans du docteur Lang furent donc une précieuse acquisition pour le pays. Ils s'étaient engagés à rembourser en cinq ans le prix de leur passage, — c'est-à-dire une somme de 625 francs, — au moyen d'une retenue sur leur gain de chaque semaine. Aucun d'eux ne faillit à cet engagement pécuniaire, et leurs bras furent trouvés si utiles que la colonie prit bientôt la résolution de subventionner l'immigration sur une large échelle.

A cette époque précisément, les paysans du sud de l'Angleterre se trouvaient dans un état de misère tel que le gouvernement crut utile de favoriser le départ de tous ceux qui n'avaient pas de travail assuré. L'Australie pouvait contribuer sans peine à la dépense, car la vente des terres de la couronne lui fournissait chaque année des ressources considérables, et l'arrivée de nouveaux colons devait accroître cette source de revenus. Des sommes importantes furent en effet consacrées au transport des ouvriers; mais l'exécution de cette mesure ne fut pas sans difficulté. D'abord, sous prétexte de peupler le continent austral, les paroisses de l'Angleterre cherchèrent à se débarrasser du rebut de leur population; elles expédiaient aux antipodes des hommes impropres au travail manuel, ou vicieux et débauchés, et bien différens de ceux que la colonie réclamait. Aussi les provinces de l'Australie en vinrent-elles plus tard à entretenir dans les grandes villes des îles britanniques des agens spéciaux qui avaient charge d'examiner les futurs émigrans et de n'accepter que ceux qui méritaient les sacrifices de l'état. On recommandait surtout de les choisir dans les campagnes plutôt que dans les villes, où la population est moins sobre et moins laborieuse. Quant au transport, il était opéré par des armateurs qui entreprenaient l'émigration en grand, et qui recevaient une prime de 375 francs pour

chaque adulte rendu dans la colonie. Ce système était simple, mais ne présentait que des garanties insuffisantes : les navires affectés aux transports étaient souvent mal choisis et mal disposés; la nourriture y était mauvaise; la mortalité était grande parmi les hommes embarqués; de plus l'indiscipline et l'immoralité régnaient à bord, et les jeunes émigrans réunis pendant plusieurs mois dans un étroit espace y puisaient trop souvent une corruption précoce. Aussi l'on essaya de recommencer ce que le docteur Lang avait fait pour les premiers artisans amenés à Sydney : des ouvriers de bonne volonté étaient recrutés et embarqués sans frais, à la condition qu'ils rembourseraient sur leur salaire une partie du prix de passage. Cette combinaison eut peu de succès parce que les émigrans, se trouvant endettés avant même d'avoir mis le pied sur le sol de leur nouvelle patrie, n'étaient pas encouragés au travail par l'intérêt personnel. S'acquitter de l'avance qu'on leur avait faite était une lourde charge à laquelle beaucoup d'entre eux cherchaient à se soustraire, prétendant qu'ils avaient été trompés quant aux avantages que la colonie était en état de leur offrir.

Plus ou moins active suivant les ressources que la vente des terres domaniales rendait disponibles, l'émigration a coûté jusqu'à 7 millions de francs en certaines années très prospères, vers 1840 ou 1841. Les Irlandais formaient la majorité des nouveau-venus, ce qui, en raison de ce qu'ils appartenaient à la religion catholique, amena quelques réclamations des sectes dissidentes. Le gouvernement répondait que l'Irlande fournissait d'excellens ouvriers agricoles, laborieux et de bonne conduite, tandis que l'Angleterre proprement dite n'aurait envoyé que des ouvriers de manufactures, sa population rurale n'étant pas assez dense pour émigrer en masse. De 19,523 colons qui arrivèrent en 1841, 4,563 étaient Anglais, 1,616 Écossais, et 13,344, près des deux tiers, Irlandais. Le nombre des décès survenus pendant la traversée était de 630, soit près de 3 pour 100, résultat qui n'avait rien d'excessif. Tous ces immigrans trouvaient d'ailleurs aisément de l'emploi aussitôt qu'ils étaient débarqués. Une association s'était formée à Sydney pour centraliser tous les renseignemens utiles aux nouveaux colons; elle correspondait avec les magistrats et les principaux propriétaires de chaque district, s'enquérait de leurs besoins et leur envoyait les hommes demandés; elle s'entendait même avec les commissaires de l'émigration en Angleterre, leur indiquant quelle sorte d'hommes convenait le mieux au pays et en quelle quantité il fallait recruter les gens de chaque métier.

Pendant les quinze années qui précédèrent la découverte de l'or, l'émigration fut la grande affaire des colonies australes. Commis-

sions, enquêtes, discussions, rapports, rien ne fut négligé de ce qui pouvait éclairer le pays sur une question qu'il considérait comme capitale, et pour laquelle il accordait de plein gré des subventions énormes. Si abondant que fût le flot de population qui arrivait en Australie, en dépit même des crises commerciales qui entravèrent les progrès de la colonie, industriels et propriétaires terriens répétaient tous et toujours qu'ils manquaient de bras. En 1847, le conseil législatif de la Nouvelle-Galles du Sud déclarait que les ouvriers faisaient de plus en plus défaut, que la prospérité du pays dépendait de la prompte introduction d'une grande quantité d'hommes, et que s'il arrivait vingt mille individus dans l'année, on trouverait aisément à les employer. A supposer que la vente des terres ne fût pas suffisante pour subventionner une telle immigration, il valait mieux, disait-on, contracter un emprunt en donnant pour gage le revenu territorial des années subséquentes. En présence de tels efforts, on comprend mieux comment l'Australie avait déjà réussi à attirer une population de 250,000 âmes avant que les mines d'or ne fussent découvertes. Plus tard, la population s'accrut avec tant de rapidité que les gouvernemens provinciaux n'eurent plus qu'à se préoccuper d'assurer le recrutement de certaines professions d'élite et de maintenir une juste proportion entre les deux sexes. En 1861, il arrivait 44,760 immigrans, dont 5,445 seulement avaient reçu l'assistance de l'état, et les dépenses s'élevaient à 1,600,000 fr., ce qui donne un peu moins de 350 fr. par individu. Au reste, les diverses provinces n'ont sur ce sujet ni les mêmes façons de penser ni les mêmes moyens d'action. L'Australie méridionale, qui ne peut offrir aux Européens la grande attraction des mines d'or, reçoit proportionnellement plus d'immigrans assistés que les autres parties du continent. Victoria ne fournit guère le passage gratuit ou à prix réduit qu'aux femmes; la Tasmanie délivre encore des billets de passage à prix réduit aux ouvriers qui s'engagent à rester quatre ans dans le pays; la Terre-de-la-Reine, où le sol n'attend que les travailleurs, donne à chaque adulte débarqué un lot de terrain d'une valeur de 450 francs, qu'il peut rétrocéder à l'armateur par lequel il a été transporté. Cette colonie étant la plus éloignée d'Angleterre, le prix du passage est aussi plus élevé, et monte précisément à cette même somme de 450 fr., en sorte que l'ouvrier est amené sans aucun frais jusqu'à sa nouvelle patrie. S'il n'a aucune ressource personnelle, il se trouve, en débarquant, aussi pauvre qu'au moment où il est parti d'Europe; mais il se procure sans peine du travail, un salaire élevé; la nourriture est à bas prix, et après deux ans de résidence la colonie lui fait un nouveau don gratuit d'environ 6 hectares. Il peut alors s'établir sur son propre

terrain et travailler pour son propre compte. Dans la Nouvelle-Galles du Sud, on n'encourage plus que l'immigration des femmes ou des jeunes ménages et des ouvriers qui sont réclamés par un habitant du pays. Ainsi les hommes établis depuis plusieurs années en Australie peuvent obtenir des billets de passage à prix réduit pour leurs parens et pour les artisans qu'ils ont l'intention d'occuper. Certains *squatters* ont usé largement de cette faculté pour introduire des familles entières qu'ils établissaient sur leurs domaines; de même un manufacturier peut faire venir d'Europe sans une dépense considérable les ouvriers dont il a besoin. Ce système a cela d'avantageux, qu'il ne profite qu'à des hommes de choix, qui sont une bonne acquisition pour la colonie, et non à des êtres déclassés qui en seraient le fléau. Le colon à la demande duquel les billets de passage sont accordés est intéressé à ce qu'il en soit fait bon usage.

Si les émigrans mâles eurent souvent à se plaindre de la façon dont ils étaient traités à bord des bâtimens de transport pendant le long voyage de trois mois au moins entre les côtes d'Europe et celles du nouveau continent, c'était pour les femmes une épreuve bien autrement redoutable. Au début de toute colonie, les femmes sont en minorité, c'est l'histoire de tous les temps. Rétablir la proportion entre les deux sexes fut sans doute une pensée sage, mais d'une exécution difficile. Lorsque les *convicts* formaient la plus grande partie de la population, la société australienne était d'une immoralité révoltante : les femmes transportées étaient en général bien plus corrompues que les hommes, car ceux-ci étaient souvent condamnés à la déportation pour des crimes qui n'annonçaient pas une nature perverse, tandis que les femmes n'étaient expulsées de la métropole qu'après qu'il avait été reconnu impossible de les amender. L'immigration libre ne fournit pas d'abord de beaucoup meilleurs résultats. Les femmes qui se présentaient volontairement pour aller aux antipodes appartenaient presque toutes aux classes les plus dégradées, et les bâtimens de transport étaient le théâtre de scènes scandaleuses. Les désordres furent tels que le gouvernement fut obligé d'intervenir et de placer sur chaque navire affecté à ce service un chirurgien de la marine royale qui, investi de l'autorité d'un dictateur, était chargé de maintenir le bon ordre et la discipline.

Il était sans doute délicat de recruter dans la population anglaise des femmes qui ne fussent pas un sujet de honte pour la société coloniale. Dès 1831, il arrivait d'Irlande cinquante jeunes filles orphelines qui avaient été élevées dans les principes de vertu et de religion et formées aux devoirs de la vie domestique : elles se marièrent promptement. Les orphelinats de l'Angleterre fournirent plus tard un grand nombre de jeunes filles de quinze à vingt ans qui s'ex-

patrièrent volontiers, mais qui étaient peu propres en général à tenir leur place dans un monde à demi sauvage. Dressées pour la plupart à gagner leur existence par des travaux de couture, elles ne possédaient pas toujours la variété d'aptitudes nécessaire à la femme au sein d'une société nouvelle. Elles étaient placées d'abord comme servantes chez les anciens colons. A certaines époques, elles arrivaient en si grand nombre qu'il était impossible de leur trouver tout de suite de l'emploi. D'ailleurs ces jeunes filles avaient besoin d'être protégées depuis le moment où elles quittaient la ville natale jusqu'à ce qu'elles eussent trouvé une position stable dans leur nouvelle patrie. Peut-être le gouvernement eût-il été impuissant à régulariser lui-même ce mouvement d'émigration et à donner toute sécurité à cette classe intéressante de jeunes voyageuses; mais une femme d'un grand mérite et d'une activité prodigieuse, mistress Chisholm, s'y consacra avec un dévouement infatigable. De 1840 à 1845, pendant une période de temps où le pays prit un accroissement considérable, elle établit à Sydney une maison de dépôt où les nouvelles arrivées pouvaient attendre qu'elles eussent trouvé une position. S'étant mise en relation avec les colons de l'intérieur aussi bien qu'avec les habitans des villes, elle savait toujours vers quel point il convenait de diriger ses protégées. Puis elle était leur avocat d'office, poursuivant la réparation des torts qu'elles avaient éprouvés durant la traversée, préparant leurs contrats d'engagement avec les maîtres qu'elles allaient servir, les conduisant elle-même par troupes jusqu'aux localités où elles devaient demeurer; enfin elle restait leur protectrice au milieu des dangers qu'une société troublée présentait à des femmes novices et sans expérience. Les services que mistress Chisholm a rendus ont compté pour beaucoup dans l'amélioration notable qui est aujourd'hui constatée dans les mœurs de la colonie.

Les émigrantes ne furent choisies pendant longtemps que dans les basses classes de la société anglaise. C'étaient, à peu d'exceptions près, des orphelines ou des filles de paysans pauvres qui se contentaient à leur arrivée d'être employées comme servantes dans les familles de colons; encore reprochait-on aux Irlandaises, qui étaient les plus nombreuses, leur malpropreté habituelle et une ignorance complète des usages de la vie. Peut-être y avait-il souvent aussi un préjugé de religion contre ces jeunes filles, qui étaient presque toutes catholiques. Elles se mariaient bientôt, mais étaient peu capables, faute d'éducation première, de relever le niveau moral de la colonie. La société coloniale demandait cependant des femmes plus distinguées. On commença d'abord, ceci est à remarquer, par réclamer des gouvernantes. Les *squatters* enrichis par le commerce

de la laine, ceux qui avaient fait fortune en cherchant l'or ou en se livrant à des opérations commerciales, éprouvèrent le louable désir de faire donner à leurs enfans l'instruction qu'ils n'avaient pas eux-mêmes. Dans les villes, les écoles ne manquaient pas; mais dans l'intérieur du pays, les enfans, ne pouvant participer à l'enseignement commun, devaient recevoir l'instruction à la maison paternelle. Or la plupart des colons n'étaient guère propres à remplir ce devoir de famille. Les gouvernantes furent donc indispensables. La Grande-Bretagne pourvut encore aux nouveaux besoins qui se manifestaient. Une société charitable fut instituée en Angleterre pour favoriser l'émigration des femmes instruites. Cette institution s'assurait de l'aptitude que les femmes avaient pour les emplois requis dans la colonie, et leur facilitait le voyage non-seulement par une remise sur le prix du passage, mais encore en veillant à ce qu'elles pussent accomplir sans péril une si longue traversée. On annonçait dernièrement que le secrétaire de cette société, miss Rye, venait de s'embarquer accompagnée de cent jeunes filles de diverses conditions destinées aux nouveaux établissemens de la Nouvelle-Zélande. Elle se proposait de passer à son retour par Melbourne et Sydney, afin de s'assurer par elle-même du nombre d'émigrantes qu'on pouvait diriger en ce moment sur chaque province du continent.

Telle est cette singulière traite des blanches, qui n'a cessé d'être inspirée par les sentimens les plus honorables et les plus désintéressés, et qui a su conduire jusqu'aux antipodes, en parfaite sécurité, des milliers de jeunes filles confiées à ses soins. On ne sait ce que l'on doit le plus admirer du dévouement qui inspire de tels actes ou de l'esprit pratique d'un peuple qui sait pourvoir à ses besoins les plus divers. Les Australiens, de même que les fondateurs de Rome, se sont trouvés dépourvus d'épouses; mais entre l'enlèvement des Sabines et l'émigration volontaire des femmes de la Grande-Bretagne il y a toute l'épaisseur de la civilisation moderne. L'Angleterre, toujours commerçante, a très habilement appliqué les principes du commerce au recrutement de ses colonies. Suivant les demandes qu'elle en recevait, elle leur a expédié des ouvriers d'abord, puis des servantes, puis des femmes d'une classe plus élevée. Pour éviter le retour des désordres qui accompagnèrent au début ce grand mouvement de personnes, des sociétés charitables, s'instituant de leur autorité privée, secoururent les émigrans de leurs fonds et de leur influence. Après avoir infecté le continent austral de ses condamnés les plus criminels, la métropole a reconnu la faute qu'elle commettait; elle lui donne aujourd'hui ses meilleurs enfans, pauvres ou riches, mais tous honnêtes et entreprenans. Il ne fallait pas moins que le concours de tous ces efforts pour rétablir l'ordre

dans une contrée où l'or qui brille à la surface du sol attire, comme le miroir les alouettes, les déshérités, les déclassés, les hommes dont l'existence perdue ne peut se refaire que par un hasard.

Mais ce grand courant d'émigration si bien dirigé, qui a entraîné vers les rivages de l'Australie tant de malheureux que la misère accablait dans leur pays natal, serait peut-être resté stérile, s'il ne s'y était mêlé une foule de volontaires d'une classe plus élevée qui apportaient avec eux les ressources du capital et de l'intelligence. A côté des émigrans assistés, laboureurs ou ouvriers de manufactures sans emploi, il en vient d'autres, doués d'une instruction supérieure ou possesseurs d'une petite fortune, qui aident à mettre en valeur les richesses de leur pays d'adoption et à y relever le niveau de la civilisation. Ces derniers contribuent peut-être plus encore à maintenir des relations réciproques entre la métropole et sa colonie; si éloignée que soit celle-ci, ils en reviennent tôt ou tard et enrichissent la mère-patrie des trésors qu'ils ont acquis au-delà des mers. En outre ce mouvement alternatif de population assure entre les deux nations un échange de rapports affectueux, favorisés d'ailleurs par la saine politique que le gouvernement impérial (1) pratique à l'égard de ses possessions lointaines.

On se figure volontiers que les colonies de formation récente sont des contrées barbares, peuplées d'hommes aventureux ou débauchés, qui se sont expatriés parce qu'ils ne pouvaient réussir dans leur pays natal. Représenter un jeune homme qui a scandalisé sa famille, épuisé la patience de ses parens et compromis son nom, partant pour les contrées lointaines et en revenant quelques années plus tard avec des richesses immenses, c'est une fiction favorite des romanciers. Rien de plus faux en réalité, au moins en ce qui concerne l'Australie. Les qualités indispensables à qui veut réussir en Europe ne sont pas moins nécessaires aux antipodes. Peut-être y faut-il un peu plus d'activité et moins d'instruction, une plus grande initiative et un peu moins d'intelligence; toutefois les qualités morales ont partout la même valeur. Les circonstances peuvent être plus ou moins favorables; mais en tout pays la fortune vient du travail et de la persévérance. Aussi n'aurait-on jamais créé une colonie florissante avec des *convicts*, fléau de la société européenne, si intéressant que soit le spectacle que quelques-uns présentent par un sincère retour au bien, ni avec des fils de famille sans

(1) Cette expression, — gouvernement impérial, — est passée en usage, on le sait, dans le langage colonial anglais. On désigne sous le nom d'empire britannique ce vaste ensemble de colonies et de royaumes que les Anglais ont fondés ou qu'ils protégent sur les côtes de tous les océans, et à l'égard desquels le chef de l'état n'exerce qu'une sorte de suzeraineté.

argent ou aptitude physique, ni avec de pauvres journaliers que la misère a souvent dégradés ou découragés. N'oublions pas que les défauts s'aggravent chez l'homme placé dans une société inconnue qui n'exerce aucune autorité sur lui. Le jeune homme de bonne éducation qui a péché par indolence n'acquerra pas la force de caractère qui lui manque, et il y a beaucoup de chance pour qu'il perde le respect de lui-même. L'homme adonné à l'ivrognerie deviendra incorrigible, il vivra et mourra dans la débauche. Avec de telles gens, on ne peut rien créer; les colonies ne se fondent qu'avec l'élite d'une nation. Cette vérité a été bien comprise en Australie. Chaque province considère comme un de ses devoirs les plus importans de diriger elle-même l'immigration. A telle époque, on manque d'artisans, plus tard les laboureurs font défaut. Le temps n'est plus où chaque colon devait se suffire à lui-même et faire tour à tour tous les métiers. Il faut aussi maintenir une proportion convenable entre les deux sexes. La vente des terres domaniales promet pour longtemps encore de telles ressources aux budgets australiens que les provinces naissantes pourront introduire une population soigneusement triée à côté de la masse d'immigrans volontaires qui arrivent d'eux-mêmes aussitôt qu'une nouvelle région du continent est ouverte à la colonisation.

II.

Il serait injuste de méconnaître les services que pendant les premières années les *convicts* rendirent aux colonies australes. Faute d'ouvriers libres, les colons étaient heureux d'avoir ceux-ci à leur disposition. Grâce à cette main-d'œuvre d'un bon marché plus apparent que réel, de grands travaux publics furent exécutés, et la Tasmanie, où les déportés furent plus nombreux et restèrent plus longtemps que dans les autres provinces, profite des belles routes auxquelles ces hommes ont travaillé jadis. Si l'on rapprochait la dépense du résultat obtenu, on trouverait sans doute que ces travaux ont coûté infiniment plus que leur valeur réelle. Les *convicts* étaient des ouvriers à bon marché pour ceux qui les employaient, mais très onéreux pour le trésor public; cependant, en dépit de ces avantages, les colons libres réclamèrent l'abolition de la transportation dès qu'ils se virent en majorité. De 1835 à 1849, il y eut entre la colonie et sa métropole de longs débats qui amenèrent un ralentissement graduel de la transportation, et la firent définitivement supprimer.

Les colons avaient de nombreuses raisons à faire valoir contre l'introduction des *convicts* en Australie. Ils ne pouvaient circuler

dans la contrée ni même parcourir les routes les plus fréquentées sans avoir à craindre la rencontre de bandits, vivant de meurtre et de rapines, qui venaient attaquer les voyageurs jusque dans le voisinage de la capitale. La dépense de garde et de surveillance de ces nombreux condamnés absorbait une forte part des ressources locales. Quant à ceux qui, après avoir accompli le temps de leur détention, s'étaient établis dans le pays, et y étaient connus sous le nom d'*emancipists*, ils étaient encore poursuivis par la réprobation sociale, et l'on attribuait à leur présence, non sans raison, la répugnance que le gouvernement anglais témoignait à doter l'Australie d'institutions libres. Touchée de ces plaintes, la chambre des communes demandait en 1839, à la suite d'une enquête parlementaire, que la déportation fût supprimée sur le continent austral, et que les *convicts* ne fussent plus envoyés qu'à l'île de Van-Diemen ou à l'île Norfolk, où il était plus facile de les surveiller. Plus tard, en 1844, l'Angleterre, ne sachant plus comment se débarrasser des nombreux criminels condamnés par ses tribunaux, voulut au moins envoyer en Australie ceux qui avaient subi un emprisonnement de quelques années, et qui avaient appris dans les maisons de détention un métier au moyen duquel ils pouvaient gagner leur vie. Malgré les protestations de la colonie, plusieurs navires amenèrent en effet à Port-Phillip des hommes de cette catégorie. Enfin, deux ans plus tard, sur l'avis qu'il avait été résolu à Londres de remettre en vigueur l'ancien système de transportation, les habitans de la Nouvelle-Galles du Sud s'émurent des dangers dont cette résolution menaçait la paix publique et la sécurité de leur territoire : ils tinrent de nombreux *meetings*, adressèrent à l'Angleterre des pétitions couvertes de milliers de signatures, et organisèrent une ligue pour la suppression définitive de la transportation. Il est digne de remarque que les *emancipists* et les descendans des anciens *convicts* montrèrent autant d'ardeur que les immigrans volontaires contre le retour à un établissement pénal. Ces efforts furent couronnés de succès : les envois de condamnés cessèrent tout à fait. Cependant on ne peut dire que la déportation soit virtuellement abolie; elle est seulement tombée en désuétude, et le gouvernement impérial ne s'est jamais engagé à ne plus expédier aux antipodes les hommes qui sont un embarras pour l'Angleterre. La suppression de fait ne fut pas d'ailleurs accordée en même temps à toutes les provinces, car le régime pénitentiaire fut encore appliqué à la Tasmanie jusqu'en l'année 1853.

On ne sait pas au juste combien la Grande-Bretagne a expédié de condamnés en Océanie pendant le demi-siècle que la transportation a duré. Pour la Tasmanie seulement, on en évalue le nombre

à 60,000 environ. L'Australie a reçu en outre de l'Europe et des autres parties du monde bien près d'un million d'immigrans. Par la comparaison de ces deux chiffres, on peut concevoir comment s'est effacé peu à peu le souvenir du mauvais recrutement des premières années. La plupart de ces hommes frappés par la justice de leur pays sont morts; d'autres ont réussi à s'échapper et à retourner en Europe; quelques-uns se sont amendés et sont devenus chefs de familles distinguées parmi les plus honorables de la colonie. Aujourd'hui on ne se préoccupe plus de savoir d'un homme si lui ou son père était *convict* ou immigrant volontaire : tous, à quelque titre qu'ils soient venus, prennent une part égale aux affaires publiques, et apportent leur contingent d'activité et de richesse à la prospérité du nouveau continent. Ce résultat ne doit-il pas être attribué en partie à l'influence vivifiante des institutions parlementaires, qui ont aboli les anciennes distinctions sociales et confondu tous les habitans, quelle que fût leur origine, en une seule classe de citoyens? Cependant la transportation vient de donner lieu à de nouvelles discussions. L'Australie occidentale avait réclamé le secours des *convicts* à l'époque où les autres provinces n'en voulaient plus. Dans cette contrée, divisée en grandes concessions mal cultivées, les immigrans n'arrivaient pas volontiers, et les propriétaires, qui ne pouvaient ni cultiver leurs immenses domaines, ni les louer à de petits cultivateurs, demandèrent que leur pays fût transformé en établissement pénitentiaire. Le gouvernement anglais, faisant droit à leur demande, leur expédia chaque année de 2 à 300 *convicts*, environ 3,000 en tout pendant une dizaine d'années. Ce fut peut-être une décision plus nuisible qu'utile à ceux qui l'avaient provoquée, car ce voisinage honteux effraya la population libre, qui se porta de plus en plus vers la Victoria, la Terre-de-la-Reine et la Nouvelle-Zélande. Aujourd'hui l'Australie occidentale, quoique plus rapprochée de l'Europe que les autres établissemens de l'Océan austral, ne renferme que 20,000 habitans à peu près sur un territoire d'une immense étendue. L'Angleterre, plus que jamais embarrassée des condamnés qui remplissent ses prisons, a songé à les déverser en masse sur ce territoire abandonné : il a suffi que ce projet fût annoncé pour déterminer de la part des autres provinces d'innombrables protestations. L'Australie occidentale est à la vérité séparée de ces provinces par des déserts que personne n'a encore pu traverser, et les *convicts* ne peuvent s'en échapper que par la voie de mer. Malgré ces difficultés et en dépit de la surveillance qui est exercée aux ports d'embarquement, ils réussissent à passer sur les navires qui vont d'une colonie à l'autre. Du reste, lorsque ces hommes ont achevé le temps de leur détention, ils ac-

quièrent de nouveau le droit de circuler dans tout le pays. La province de Victoria a voulu repousser les libérés, et la législature de Melbourne a voté leur expulsion; mais cette mesure, dont la légalité a été contestée par le gouvernement impérial, s'est trouvée illusoire. En fait, les *convicts* échappent aux entraves de toute sorte par lesquelles on essaie de les retenir : les plus dangereux d'entre eux sont aussi ceux qui se résignent le moins à demeurer dans le lieu de leur déportation; les grands centres de population, tels que Melbourne et Sydney, les attirent aussi bien que Londres. Les plus inoffensifs restent seuls dans l'Australie occidentale, occupés par les colons aux divers travaux du *squattage* et de la culture des terres. Du reste, les Australiens n'ont pas seulement à se plaindre de la mère-patrie sous ce rapport : ils ont vu avec regret la France imiter l'Angleterre et créer, elle aussi, un dépôt pénitentiaire dans la Nouvelle-Calédonie, à quelques centaines de lieues de leurs côtes.

Il n'a été question jusqu'ici que de l'émigration anglaise. En réalité, la masse de la population australienne est bien réellement d'origine britannique. Les derniers recensemens ont constaté que l'élément étranger ne forme pas un dixième du total, dont moitié est fournie par la Chine et le reste par tous les pays du globe, mais surtout par l'Allemagne. En somme, la proportion entre les sujets britanniques et les colons d'origine étrangère est à peu près la même que dans les grands ports du royaume-uni. Seulement il y a plus de variété dans la population étrangère, et on peut dire que tous les peuples sont représentés sur cette terre d'abondance où la fortune facile les a attirés. Outre les Anglo-Américains, qui sont en immense majorité, et les rares représentans des autres nations européennes, et sans parler même des Chinois très nombreux, on y rencontre des nègres venus de l'Afrique on ne sait comment, des Polynésiens et même des Maoris de la Nouvelle-Zélande accourus pour fouiller les champs d'or de la Victoria avant que l'on eût découvert des terrains aurifères dans les montagnes de leur île. La plupart de ces représentans des races inférieures ne font qu'un court séjour, et peu d'entre eux s'établissent en Australie sans espoir de retourner dans leur pays natal. L'émigration allemande fournit au contraire des colons qui s'attachent au pays, quoique conservant les mœurs de leur mère-patrie. Sur cette terre étrangère, ils vivent en famille, se rapprochent les uns des autres et cultivent le sol avec ardeur sans se laisser entraîner par les séductions des champs aurifères. Ce sont surtout des Prussiens et des Suisses, artisans, vignerons, jardiniers, agriculteurs. D'année en année, leurs succès attirent quelques nouvelles familles; mais cette émigration n'est pas assez active pour créer une rivalité dangereuse à la race anglo-saxonne.

Il n'en est pas de même de l'émigration chinoise, dont nous avons déjà montré l'importance, et sur laquelle il faut revenir. En 1837, alors que la main-d'œuvre était rare, certains habitans de la Nouvelle-Galles du Sud eurent l'idée d'importer des travailleurs chinois; néanmoins ce ne fut que vers la fin de 1848 qu'on vit arriver le premier navire chargé d'une centaine de ces immigrans qu'un armateur amenait par spéculation. Il n'y avait que des hommes sur ce navire, et les colons prudens manifestèrent dès cette époque la crainte que leur inspirait l'invasion de ces Asiatiques, inférieurs en intelligence, privés en outre de la société de leurs femmes et de leurs enfans, dont la présence les eût maintenus. Quelques années plus tard, lorsque la réputation des mines d'or de Ballarat se répandit dans le monde, les Chinois arrivèrent d'eux-mêmes, mais encore sans se faire accompagner par leurs femmes. Aujourd'hui cette nation est représentée dans la province de Victoria par plus de 25,000 individus, dont huit femmes seulement, presque tous occupés au travail des mines ou cantonnés dans les villes qui environnent les districts miniers. Sobres, travailleurs, économes, pacifiques, les Chinois font preuve d'excellentes qualités, et cependant la colonie ne veut pas d'eux. Ils forment une petite société à part au milieu de la grande famille européenne. Dans les villes, ils habitent un quartier qui leur est réservé, ils ont même leurs cimetières séparés. Bien plus, en voyant que les Européens ne les admettaient pas volontiers à leurs côtés, ils ont établi pour leur usage particulier des services de voitures publiques qui desservent les principaux centres de la province. Ils ne se livrent pas, comme les autres colons, aux excès de liqueurs fortes qui ont fait tant de ravages dans la population; mais ils manifestent une passion effrénée pour le jeu. Au reste, ils sont mêlés à toutes les affaires. A Melbourne, où ils sont assez nombreux pour occuper une rue entière, on trouve de riches armateurs chinois qui font un commerce très étendu avec l'Asie. Humblement soumis à toutes les obligations légales de la contrée où ils viennent s'établir, ils y conservent néanmoins leurs habitudes; ainsi ils ont leurs bouchers, leurs marchands d'opium. Doués d'une ténacité extraordinaire et d'une patience inépuisable, ils ne dédaignent pas les plus minces profits, si bien qu'on les voit laver les minerais aurifères qui ont déjà été exploités par les Européens. Ils pratiquent volontiers toutes les fraudes qui peuvent passer inaperçues, et ils ont la réputation d'être les plus adroits contrebandiers du pays. On prétend aussi qu'ils sophistiquent la poudre d'or qu'ils retirent des mines. En somme, ce sont des êtres passifs, que la colonie européenne ne peut ni ne veut s'assimiler, quoiqu'ils soient peu importuns et peu bruyans. On s'est dit que, si la Chine, contrée énor-

mément peuplée, se mettait à envoyer en Australie l'excès de sa population, elle envahirait tout, et que les millions d'émigrans dont elle peut disposer étoufferaient bien vite les Européens. De cette crainte et de l'antipathie des races sont venues les mesures restrictives que le gouvernement local a édictées contre les Chinois.

Une enquête qui fut faite vers la fin de 1854, sur la situation des districts aurifères, révéla, au grand étonnement de la colonie, que les Chinois étaient déjà au nombre de plus de 10,000 dans la seule province de Victoria; en même temps on vit arriver à Melbourne plusieurs navires qui portaient chacun de 3 à 400 Asiatiques, attirés, de leur propre aveu, par la perspective de réaliser aux mines une prompte fortune. « Pouvons-nous, disait-on, nous laisser déborder par la marée montante de cette invasion mongole? Ils vont dégrader la colonie par le spectacle de leurs mœurs à demi barbares, la démoraliser par le funeste exemple de leur passion pour le jeu et de leurs absurdes superstitions. » Il y avait dans cette conduite une singulière anomalie. La même province qui a ouvert ses ports aux aventuriers de toutes les nations sans leur demander, autrement que dans un intérêt de police, d'où ils viennent ni ce qu'ils ont fait, les mêmes Anglais qui considèrent comme un article du droit des gens la faculté de circuler en tout pays et de s'établir où leurs intérêts les appellent, contestaient à d'inoffensifs et laborieux immigrans la liberté de prendre une modeste part aux richesses du continent austral. Après quelques débats, la législature vota un impôt de 250 francs à payer par chaque Chinois établi dans la contrée et par chacun de ceux qui débarqueraient à l'avenir dans l'un des ports de la province. Quoique contraire aux principes habituels du gouvernement anglais, et en opposition avec les traités qu'il avait conclus récemment avec le Céleste-Empire, cet impôt obtint l'assentiment royal. Il produisit peu d'effet, car les Asiatiques prirent alors une voie détournée : ils arrivèrent aux mines par les frontières de terre, après avoir débarqué sur la côte de l'Australie méridionale. Lorsque cette dernière province eut établi le même impôt d'arrivée afin de favoriser les intentions de la Victoria, les Chinois abordèrent à Sydney et vinrent dans les districts aurifères en traversant toute la Nouvelle-Galles du Sud. Le gouvernement local, encore une fois désappointé, établit alors une capitation de 25 francs par trimestre, et la Nouvelle-Galles du Sud vint bientôt à l'appui de ses intentions en votant aussi un impôt au débarquement. Ces mesures restrictives eurent un effet considérable. Les Asiatiques n'eussent pas été découragés par les avanies dont on les abreuvait; l'impôt personnel était suffisant pour éloigner beaucoup d'entre eux. Pour ceux, en petit nombre du reste, qui étaient riches et faisaient des affaires

considérables, la capitation n'était rien; mais la plupart se contentaient de petits profits, et la surtaxe qu'on leur imposait était une mesure véritablement prohibitive. Le corps législatif reconnut bientôt que cette façon d'exclure un peuple était non-seulement injuste et d'un mauvais exemple, mais nuisible à la colonie. La chambre de commerce de Melbourne demanda par voie de pétition que les Chinois fussent affranchis de toute taxe spéciale. Elle faisait valoir avec beaucoup de sagesse que ces mesures fiscales, sans avoir attiré un Européen de plus, avaient eu pour résultat de priver le pays de quelques milliers de travailleurs. Elle disait encore combien il était désirable que l'Australie se mît en relations fréquentes avec l'Asie orientale. Si l'on ne les avait pas repoussés, il y aurait maintenant 75,000 Chinois dans la colonie au lieu de 25,000; or le mouvement commercial auquel donne lieu cette population flottante n'est pas à dédaigner. La cause des Asiatiques semble aujourd'hui gagnée; les taxes spéciales ont été réduites, et d'un jour à l'autre on les supprimera tout à fait. Le gouvernement en a si bien reconnu l'injustice qu'il a soin de réserver autant que possible le produit de cet impôt pour les besoins spéciaux de la colonie chinoise.

Si peu que l'on s'intéresse au sort du peuple chinois, la question dont il s'agit ici n'est pas dénuée d'importance; il faut d'ailleurs l'envisager d'un point de vue plus élevé. La conduite des Australiens en cette circonstance a été un démenti aux principes de liberté économique qui ont fait la fortune de leur pays. Qu'ils traitent les Asiatiques avec dédain, comme les Américains du Nord traitent les nègres, on ne s'en étonnerait pas beaucoup, c'est un préjugé de race que l'autorité locale ne peut pas détruire; mais leur interdire le continent, ne pas vouloir qu'ils concourent à l'œuvre commune de la mise en valeur d'un pays nouveau, c'est imiter la politique étroite et personnelle des Chinois eux-mêmes, qui ont fermé pendant si longtemps leur empire aux Européens. C'est surtout un mauvais précédent. Les Anglais, peut-on se demander, n'eussent-ils pas agi de même, si, au lieu d'une invasion de Mongols et de Tartares, ils s'étaient vus menacés par une invasion d'immigrans français ou allemands? L'Angleterre n'occupe encore qu'une bien faible partie du continent austral, et cependant nous nous habituons volontiers à considérer ce continent tout entier comme un domaine qui lui appartient. Il n'en serait plus ainsi le jour où elle aurait la prétention d'en exclure tous autres que les sujets britanniques. Du moment que l'Australie ne serait plus un champ ouvert à l'activité de tous les peuples sans distinction de race ni d'origine, chacun d'eux ne serait-il pas fondé à y réclamer sa place?

On vient de voir quelle part les diverses nations du globe pren-

nent à l'immigration australe. Les tableaux statistiques officiels ne font pas connaître seulement le chiffre total de la population et sa répartition par nationalités; ils indiquent encore les naissances et les décès. On peut donc étudier comment cette population se conserve et se multiplie, suivre le sort des immigrans et examiner à quel point le climat convient aux Européens du nord, qui semblent dépérir lorsqu'ils sortent des latitudes froides qui furent leur berceau.

III.

Les habitans de l'Australie nés dans le pays même sont encore en minorité, tant le recrutement extérieur a été actif depuis la découverte des mines; cependant les mariages, qui sont en général très féconds, contribuent pour une forte part à l'accroissement de la population. Ainsi, en comparant les provinces australiennes à ceux des départemens français qui ont à peu près le même total d'habitans, on trouve que le nombre des mariages est relativement presque le même qu'en France, que le nombre des décès est un peu moindre, et que le nombre des naissances est environ de 60 pour 100 plus considérable. Le même fait a été observé, on le sait, dans tous les pays neufs, notamment dans les états de l'Amérique du Nord. Ce qui est plus étonnant, les provinces de l'Australie, à part les districts d'occupation récente, contiennent peu d'habitans issus des provinces voisines. Les colons manifestent donc déjà une certaine tendance à s'attacher au canton où ils sont nés. Sauf les brusques déplacemens que cause l'attraction des mines d'or, l'immigrant reste de préférence sur le sol où il s'est fixé dès son arrivée. Ce sentiment, favorisé par la variété des climats et des conditions physiques, peut transformer, par la suite des temps, chaque province en une nationalité distincte.

On s'est beaucoup émerveillé du rapide accroissement de la population australienne en quelques années. La province de Victoria avait 12,000 habitans en 1841, 77,000 en 1851, année de la découverte de l'or, et 540,000 en 1861 (1). Ce mouvement progressif paraît se modérer. Il n'y aura plus sans doute de ces afflux subits d'émigrans qui bouleversaient toutes les habitudes des co-

(1) On jugera mieux de la marche ascendante de la population par le tableau suivant, qui résume le nombre des émigrans partis de l'Angleterre pour l'Australie pendant trois périodes décennales :

	Total.	Moyenne annuelle.
1830—1839	53,274	5,327
1840—1849	126,937	12,694
1850—1859	498,537	49,854

lons primitifs. L'accroissement annuel suit un cours plus régulier: par suite, la colonie jouit de plus de calme; la main-d'œuvre, les denrées de consommation ne subissent plus les oscillations de prix qui amenèrent des fortunes et des ruines subites. La disproportion entre les deux sexes tend aussi à disparaître. Le petit nombre des femmes émigrées fut l'une des causes principales des graves désordres qui éclatèrent à diverses époques, et le gouverneur de la Victoria, sir C. Hotham, disait un peu cyniquement, mais avec beaucoup de raison, à propos des troubles de Ballarat en 1854, que c'était un régiment de femmes et non un régiment de soldats qu'il fallait envoyer aux perturbateurs de la paix publique. Les femmes arrivent maintenant encore en moins grand nombre que les hommes malgré le dévouement que deux dignes et charitables personnes, mistress Chisholm et miss Rye, ont prodigué aux émigrantes. On observe aussi que la proportion des naissances mâles aux naissances femelles est plus élevées qu'en Europe, fait bizarre et inexpliqué qui se rattache à quelque mystérieuse loi de l'embryogénie. Néanmoins, comme ce sont surtout des hommes qui se rendent maintenant de l'Australie dans la Nouvelle-Zélande, l'équilibre entre les deux sexes tend à se rétablir, et la disproportion n'est plus choquante. Sur 100 habitans, on compte à peu près 57 hommes et 43 femmes : la différence est encore trop considérable, surtout en un pays qui n'a pas de grandes armées permanentes.

Au point de vue sanitaire, on ne saurait tirer des conclusions certaines des rapports qui existent entre le nombre des habitans, celui des naissances et celui des décès, car les calculs de vie moyenne ne sont exacts qu'autant qu'ils s'appliquent à un grand nombre d'êtres qui ont vécu dans des circonstances identiques. En ce moment, on compterait une naissance par an pour 24 et un décès pour 58 habitans, tandis qu'en France on compte, année moyenne, une naissance pour 35 et un décès pour 41 habitans. Le climat de l'Australie paraîtrait donc au premier abord particulièrement sain; les colonies lointaines ont en général sous ce rapport une si mauvaise réputation qu'il n'est pas inutile d'insister sur ce point : peut-être les influences sanitaires ont-elles eu une large part dans la prospérité des établissemens de l'Océan austral.

On ne peut jeter les yeux sur une mappemonde sans être frappé de la différence que présentent les deux hémisphères au point de vue de la distribution des terres et des mers : l'un, le boréal, plus terrestre que maritime; l'autre, l'austral, presque exclusivement maritime, sauf un grand continent et quelques milliers d'îles disséminées sur sa surface. Les vents et les courans marins font le tour de l'hémisphère austral sans être arrêtés nulle part. Or l'on sait

quelle influence salubre et vivifiante les vents de la mer exercent sur le climat de tous les pays. La côte méridionale de l'Australie est placée dans des conditions particulièrement favorables, exposée en plein aux vents du sud-est, du sud et du sud-ouest, qui lui arrivent chargés d'émanations bienfaisantes après avoir traversé une immense étendue de mer. Les chaînes de montagnes dirigées de l'est à l'ouest sont au reste assez peu élevées pour ne pas arrêter ces courans d'air, qui pénètrent au loin dans l'intérieur des terres et y portent la vigueur et la santé. Toutes les parties de l'Australie qui sont déjà occupées ont ce qu'on appelle un climat marin, chaud et fortifiant, et néanmoins l'air y est relativement sec, parce que les vents dominans, qui arrivent du pôle, se réchauffent à mesure qu'ils s'avancent vers l'équateur, et deviennent susceptibles, comme nos vents du nord, dont ils jouent le rôle, d'absorber la vapeur d'eau en plus grande quantité. Ces phénomènes climatériques sont surtout appréciables dans les provinces méridionales, les plus peuplées jusqu'à ce jour. Quelquefois, il est vrai, elles sont exposées aux vents du nord, qui ont pris une température suffocante en passant au-dessus des régions centrales du continent; mais ces vents, qui rappellent le simoun et le sirocco de l'Afrique septentrionale, soufflent rarement, et chaque fois pendant quelques heures seulement : encore paraissent-ils perdre en partie leur caractère brûlant depuis que les districts de l'intérieur ont été défrichés en partie.

La température, qui dépend à la fois de la latitude et de la direction des vents, n'est pas moins propre à entretenir un état sanitaire satisfaisant. Cette contrée est si grande et s'étend sous des latitudes si diverses que la température moyenne de l'année varie beaucoup du nord au sud du continent; cependant elle est partout moins élevée que dans notre hémisphère, à latitude égale. Ainsi la Tasmanie a le même climat que le centre de la France, quoique plus rapprochée du pôle de quelques degrés. Melbourne, située à peu près comme Palerme, a la même température moyenne que Montpellier, Nice, Gênes ou Florence, de 14 à 15 degrés centigrades, avec cette différence que l'écart de l'hiver à l'été est moindre, c'est-à-dire qu'il fait à Melbourne moins froid en hiver et moins chaud en été. Lisbonne représente assez bien le climat habituel de la province de Victoria; Sydney peut être comparé à Naples, et Brisbane à Alger. Quant aux côtes septentrionales, elles sont plus chaudes encore; mais, proportion gardée, elles paraissent l'être moins que les contrées de l'hémisphère boréal qui sont à la même distance de l'équateur. Les pluies sont aussi plus rares que dans nos contrées, si l'on excepte certains points de la côte orientale : il ne tombe que 43 centimètres d'eau par an dans la vallée moyenne de la Murray,

à Echuca; Melbourne en reçoit 70 centimètres, et Sydney 124 centimètres, mais les pluies sont plus abondantes et durent moins longtemps qu'en Europe. En somme, le climat de l'Australie méridionale est d'habitude chaud et tempéré; l'air est sec et tonique; le ciel est rarement couvert de nuages. Au printemps et à l'automne, qui sont les saisons les plus délicieuses de l'année, les jours sereins se succèdent sans intermittence, légèrement rafraîchis par une douce brise du sud. Le souffle vivifiant de la mer, l'air pur comme dans les hautes montagnes, l'éclat du soleil, tout contribue à soutenir la santé : l'homme se sent vivre avec bonheur, et il a conscience qu'il puise de la vigueur dans l'atmosphère.

Il est certain que le sol et le climat de cette contrée sont merveilleusement propres au développement de la vie organique, végétale ou animale. Dépourvue d'arbres à fruit, privée des animaux domestiques qui sont la première richesse de l'homme civilisé, elle s'approprie avec une admirable facilité toutes les espèces qui y ont été importées. Le cheval et le mouton s'y améliorent; les arbustes d'Europe s'y développent dans les jardins des colons à côté des productions tropicales. Les céréales de la Victoria ont été admirées à l'exposition universelle de 1862; la vigne y donne des produits délicats qui ont déjà une réputation. Le tabac et le coton réussissent comme s'ils étaient indigènes. Tous les essais de culture nouvelle ont dépassé les espérances de ceux qui les entreprenaient. Il n'est aucune région du globe où la science un peu vaine de l'acclimatation ait produit d'aussi beaux résultats.

Pourquoi l'homme n'aurait-il pas sa part dans l'amélioration incontestable que les plantes et les animaux éprouvent lorsqu'ils sont transportés sur le continent austral? On a cru remarquer que le corps humain y supporte plus vaillamment la fatigue et la chaleur que dans les contrées de l'ancien monde. De longs voyages à cheval sont entrepris même par des femmes délicates; la température de 35 à 40 degrés centigrades que l'on éprouve par certains jours où souffle le vent du nord n'y interrompt pas les travaux extérieurs. Il ne paraît y avoir nulle part de ces cantons malsains que l'on rencontre partout ailleurs, et la région tropicale ne semble pas sujette aux maladies endémiques qui déciment d'habitude la race blanche dans les régions voisines de l'équateur. Ces régions sont encore, il est vrai, peu connues; mais les colons de la Terre-de-la-Reine s'en rapprochent à grands pas, et d'ailleurs les essais de colonisation qui ont été tentés, il y a quinze ou vingt ans, sur la côte septentrionale, n'ont pas prouvé que le pays fût insalubre. La grande ville de Melbourne, bâtie en un jour et dépourvue pendant longtemps des puissans moyens d'assainissement que réclame toute

agglomération d'hommes, n'a jamais été le siége d'une épidémie.

On serait bien embarrassé d'expliquer au juste à quoi tient la salubrité du climat australien. Dire que, dans un pays neuf et longtemps abandonné, la nature a des forces toutes fraîches, et que dans l'ancien monde elle s'est épuisée à produire tous les ans, c'est se contenter d'une explication bien vague. On a voulu trouver la raison de cette exubérance de vie dans un phénomène purement chimique. L'atmosphère contiendrait, dit-on, en plus grande abondance que partout ailleurs un agent mystérieux, l'ozone, qui joue un rôle important dans la végétation des plantes et la respiration des animaux (1). La douceur du climat, qui permet de vivre en plein air pendant au moins dix mois de l'année, n'est pas assurément non plus sans influence sur la santé des habitans. Il faut encore tenir compte de ce que le taux élevé des salaires et le bon marché de la viande font qu'une nourriture substantielle est accessible aux plus pauvres. La pureté habituelle de l'air, les exercices variés de la vie coloniale, l'abondance des alimens, ne peuvent agir d'ailleurs que dans un sens favorable sur l'état physique et moral des immigrans, qui la plupart ont abandonné le climat brumeux de l'Angleterre et une vie de privations pour une existence si différente. On a remarqué que les maladies les plus fréquentes dans la population transplantée d'Europe aux antipodes ne sont plus les mêmes; ainsi la phthisie, qui exerce tant de ravages en Angleterre, est peu commune en Australie, tandis que les affections intestinales y sont plus fréquentes. Le même contraste se produit entre les saisons, l'hiver étant la saison la plus salubre du nouveau continent, tandis qu'il est marqué dans les pays froids de l'Europe par une mortalité plus grande. Les mois chauds de l'année sont plus particulièrement nuisibles aux jeunes enfans, dont il meurt un nombre deux fois plus grand pendant l'été, de janvier à avril, que pendant l'hiver, de juillet à novembre.

Les statistiques semblent confirmer que la vie moyenne de l'Européen transplanté aux antipodes sera au moins aussi considérable que dans les contrées les plus saines de l'ancien monde. On objectera peut-être que les immigrans, étant en général adultes et dans

(1) L'ozone, signalé par M. Schœnbein, qui s'était déjà fait connaître en dehors du monde savant par des découvertes ingénieuses dont la plus célèbre fut le pyroxile ou coton-poudre, ne paraît être qu'une modification de l'oxygène. Ce gaz deviendrait sous cette nouvelle forme plus assimilable et plus propre aux fonctions vitales. Les expériences ozonométriques que de savans médecins poursuivent en divers pays sont encore tellement restreintes qu'il n'est guère possible d'ajouter une foi complète aux indications qu'elles fournissent. Peut-être donneront-elles la clé de bien des phénomènes physiologiques qui paraissaient bizarres. Il suffira de dire que les plateaux élevés et le littoral sont plus riches en ozone que les plaines, et surtout que les vallées étroites. L'influence de cet agent invisible sur la salubrité n'est donc pas sans fondement.

la force de l'âge, fournissent des points de comparaison trop favorables; dans l'armée cependant, qui est composée partout des mêmes élémens, la mortalité est moindre en Australie non-seulement qu'aux Indes, aux Bermudes, à l'île Maurice et autres localités à climat excessif, mais moindre même qu'en Angleterre et dans les stations coloniales les plus salubres. Un fait plus significatif de la convenance du climat pour la race européenne est que les caractères distinctifs de la race ne s'y modifient pas après plusieurs générations. L'Anglais transplanté sur les rivages de l'Amérique du Nord est devenu le *Yankee* aux traits proéminens, à la charpente osseuse, aux cheveux bruns et épais; dans la Tasmanie, colonisée depuis soixante ans, et qui, dépourvue de mines d'or, n'a pas eu en ces dernières années une trop abondante invasion d'émigrans, l'Anglais conserve le type national. Il se retrouve là, il est vrai, dans des conditions climatériques presque semblables à celles des îles britanniques. Au milieu du continent, dans la Nouvelle-Galles du Sud, sous l'influence d'une température plus chaude, un œil exercé peut reconnaître déjà que les caractères de race se dégradent. Quant aux parties tropicales du continent, elles ont été defrichées si récemment que la population n'y a pu éprouver encore l'effet du climat; il n'est guère douteux que les générations à venir ne conserveront qu'une empreinte très effacée de la mère-patrie.

Si la nature humaine est soumise, comme il n'est guère permis d'en douter, à l'influence du climat et des productions du sol, on peut prévoir que la population de l'Australie ne sera pas toujours aussi homogène qu'elle l'est actuellement. Les divisions administratives et politiques de l'époque présente contiennent sans doute en germe autant d'états distincts. Quoique issus d'une même souche, les établissemens fondés en divers points du continent ont déjà trop de tendances à s'isoler. A mesure que le pays se peuple et se colonise, les questions qui agitent toutes les nations du globe, revendications de frontières, sécessions de provinces, se soulèvent l'une après l'autre. Jusqu'ici, il est vrai, elles ont été résolues, sinon sans aigreur, au moins sans effusion de sang, ce qu'il faut attribuer à la modération des parlemens locaux et à la sage fermeté du gouvernement impérial, qui guide d'une main légère les destinées de contrées si lointaines.

IV.

Les colonies anglaises de l'Océan austral, Australie, Terre de Van-Diemen et Nouvelle-Zélande, furent désignées pendant longtemps dans le langage officiel sous le nom unique de Nouvelle-Galles du Sud et administrées par un gouverneur-général qui résidait à Syd-

ney. Les annexes les plus éloignées du pouvoir central étaient régies par des députés-gouverneurs auxquels appartenait une certaine initiative dans la solution des affaires courantes. C'est ainsi que l'île de Van-Diemen ou Tasmanie depuis 1825, l'Australie occidentale depuis 1829, l'Australie méridionale en 1836, époque où elle fut créée, et la Nouvelle-Zélande en 1840 furent considérées comme des colonies indépendantes qui ne relevaient guère que nominalement du gouverneur-général. La Nouvelle-Galles du Sud proprement dite comprenait encore la moitié orientale du continent, et, lorsque des colons de la Tasmanie vinrent fonder la ville de Melbourne sur les bords du Port-Phillip, ils se trouvèrent placés sous l'autorité de ce gouvernement, quoiqu'ils en fussent plus éloignés que de la colonie dont ils étaient originaires. A mesure que Melbourne s'accrut, les habitans sentirent plus vivement les inconvéniens d'une telle dépendance. Aussitôt que le régime représentatif leur eut été accordé, ils prétendirent qu'aucun d'eux ne pouvait s'absenter assez longtemps de sa résidence pour siéger au parlement de Sydney. En fait, il n'y avait pas de raison bien impérieuse qui commandât de conserver sous la même autorité deux grandes villes, Sydney et Melbourne, qui avaient chacune des ressources propres et un commerce direct avec l'Europe. Après des discussions qui durèrent plusieurs années, la séparation fut prononcée en 1850, et la province constituée aux dépens de la Nouvelle-Galles du Sud reçut le nom de Victoria. En 1859, une nouvelle scission eut lieu : la Terre-de-la-Reine fut formée de tous les établissemens septentrionaux dont Brisbane devint la capitale.

En l'état actuel, le continent australien est donc divisé en cinq grandes provinces (1) qui jouissent chacune de leur autonomie, et

(1) Voici quelle était la population et la superficie de ces provinces au 31 décembre 1861 :

	Superficie en kilomètres carrés.	Population.
Nouvelle-Galles du Sud	828,000	358,278
Terre-de-la-Reine	1,740,000	34,367
Victoria	223,000	541,800
Australie méridionale	980,000	130,627
Australie occidentale	2,250,000	15,691
		1,080,763
Les établissemens anglais comprennent encore les deux îles suivantes :		
Tasmanie	67,000	90,211
Nouvelle-Zélande	274,000	106,315
Total		1,277,289

Les aborigènes ne sont pas compris dans ces chiffres. D'après l'accroissement normal

deux autres états séparés sont constitués dans la Tasmanie et la Nouvelle-Zélande. Chacune de ces provinces possède un gouverneur nommé par la reine, un parlement local élu par le suffrage universel plus ou moins restreint et un ministère responsable devant le parlement. Au bas de la côte orientale s'étend la Nouvelle-Galles du Sud (*New South Wales*), colonie-mère dont toutes les autres se sont successivement détachées. Elle conserve encore une certaine suprématie qui est due tant à l'ancienneté de sa création qu'aux relations plus actives qui ont toujours existé entre Sydney, son chef-lieu, et l'ancien monde. Bornée à l'est par la mer et au sud par la Murray, qui la sépare de la Victoria, la Nouvelle-Galles du Sud n'a des deux autres côtés que des frontières de convention. A l'ouest, c'est le méridien de 141 degrés (1); au nord, une ligne qui se confond avec le 29e degré de latitude, sauf près du littoral, où la frontière suit une crête de montagnes plus septentrionale. Cette province renferme des districts pastoraux, des terrains aurifères; elle a des manufactures, des mines de cuivre et de charbon. L'agriculture y a pris beaucoup d'extension. Bref toutes les industries y prospèrent, tous les produits peuvent en sortir. On trouve de grandes villes sur le littoral et au-delà des montagnes d'immenses plaines où il y a à peine des villages.

La Terre-de-la-Reine (*Queensland*), qui occupe l'angle nord-est du continent, ne contenait pas encore 35,000 habitans en 1861 sur un territoire trois fois grand comme la France; encore la population est-elle concentrée dans les districts méridionaux qui avoisinent Brisbane, la capitale. Cependant il y a déjà la cinquième partie de la surface totale qui est concédée à des stations pastorales, et l'occupation européenne y marche d'un tel pas que la colonie a demandé et obtenu que sa frontière occidentale fût reculée du 141e au 138e degré de longitude. Elle a englobé ainsi le territoire que parcoururent Burke et Wills dans l'expédition où ils perdirent la vie. L'élève des troupeaux est pour le moment la principale occupation des colons; mais l'agriculture, qui s'y développe peu à peu, obtiendra à coup sûr beaucoup de succès, le pays étant susceptible de

de la population, on peut estimer qu'elle dépasse maintenant un million et demi. Afin de se rendre compte de l'étendue relative de ces contrées, il suffira de se rappeler que la superficie de la France entière est de 543,000 kilomètres carrés. Il reste encore au centre du continent un immense espace désert qui n'est rattaché nominalement à aucune province.

(1) Les longitudes qui délimitent les provinces de l'Australie sont comptées à l'orient du méridien de Greenwich. Si l'on veut les rapporter au méridien de Paris, ce qui est nécessaire lorsqu'on consulte des cartes françaises, il faut retrancher des chiffres donnés la différence de longitude entre Greenwich et Paris, soit environ 2 degrés 20 minutes.

produire la vigne et les céréales aussi bien que le coton, le sucre et le café, auxquels convient à merveille son climat tropical. La Terre-de-la-Reine a un développement de côtes d'environ 3,500 kilomètres, tant sur le Pacifique que sur le golfe de Carpentarie. Quoique ce littoral soit barré sur presque toute sa longueur par les récifs de coraux, on y trouve de bonnes baies, surtout à l'embouchure des rivières, et c'est là que s'agglomère naturellement la partie de la population qui n'est pas vouée à l'élève des troupeaux. Les villes sont petites, de faible importance, comme on doit s'y attendre en un pays dont l'industrie pastorale fait tout le succès. Les relations avec l'Europe sont rares, le commerce se faisant, à peu d'exceptions près, par l'intermédiaire des négocians de Sydney. Cet état de choses changerait, si la navigation du détroit de Torrès pouvait être améliorée. Actuellement la Terre-de-la-Reine est la colonie la plus éloignée de nous, parce que les marins préfèrent passer au sud du continent, où ils n'ont pas à craindre ces terribles barrières de coraux.

La Victoria est à la fois la moins étendue et la plus peuplée des cinq parties du continent. Les mines d'or ont commencé sa fortune; l'agriculture, le *squattage* et l'industrie y ont pris ensuite un énorme développement. Outre Melbourne, la cité la plus brillante du Pacifique du Sud, on y compte plusieurs villes secondaires, Ballarat, Geelong, Sandhurst, qui ont de 15 à 25,000 habitans. La population, éparse dans les districts pastoraux, est au contraire dense sur les terrains aurifères. Après avoir atteint en peu d'années une prospérité merveilleuse, la Victoria est menacée de rester stationnaire, ou de traverser au moins une période d'accroissement plus lent, en raison de l'attraction que les mines de la Nouvelle-Zélande exercent sur les chercheurs d'or. Le nombre des émigrans a dépassé plusieurs fois en ces dernières années celui des immigrans. Cette décroissance de la population, dont la cause est bien connue, n'a rien d'inquiétant pour l'avenir du pays, car si les hommes qui s'en vont chercher fortune sur d'autres rivages sont les travailleurs les plus robustes, ce sont aussi les plus turbulens.

A l'ouest de la Victoria et de la Nouvelle-Galles du Sud s'étend l'Australie méridionale (*South Australia*), qui n'en est séparée que par une frontière de convention, le 141e degré de longitude. Adonnée à l'industrie pastorale et à l'agriculture, cette province aurait bien voulu découvrir aussi des mines d'or, afin de retenir les travailleurs qui lui échappent. Malgré les recherches de ses explorateurs, elle n'a trouvé que des mines de cuivre et de plomb argentifère qui donnent déjà lieu à une exploitation considérable. Les *squatters* de cette contrée, n'ayant rencontré vers l'ouest que des

déserts infranchissables, s'étendent à leur aise vers le nord, et ont la prétention de pousser bientôt jusqu'au golfe de Carpentarie, à travers les territoires que Stuart, leur compatriote, a parcourus le premier. En ce moment, la limite septentrionale de la province, limite purement fictive, est le 26e degré de latitude. L'Australie méridionale, à part son chef-lieu, Adélaïde, qui renferme déjà près de 20,000 habitans, ne contient que des villes de peu d'importance. Il y a sur la côte plusieurs ports excellens; néanmoins les relations avec l'Europe sont rares, et les produits de la contrée sont exportés à Melbourne, qui sert d'intermédiaire et d'entrepôt pour les relations d'outre-mer.

L'Australie occidentale (*West Australia*), qui s'étend nominalement sur près d'un tiers du continent, entre la côte occidentale et le méridien de 129 degrés, ne mérite guère d'être nommée après les provinces voisines. Quelques points seulement sont occupés à l'angle sud-ouest; les villes d'Albany, de Perth et de Freemantle s'y développent lentement. C'est à peine si les colons connaissent eux-mêmes la dixième partie du territoire de la province. On y rencontrera sans doute, comme partout ailleurs, des terres propres à l'industrie pastorale et à l'agriculture; mais il est peu probable que le sol renferme des mines d'or, cette région étant trop éloignée de la grande chaîne des Montagnes-Bleues, qui est le principal réceptacle des dépôts aurifères. Quant à la portion septentrionale du continent qui a été laissée en dehors de toutes les divisions établies jusqu'à ce jour, elle formera sans doute plusieurs états distincts, lorsque les colons, n'ayant plus de place ailleurs, se détermineront à s'y installer.

Des frontières qui sont tracées sur la carte au moyen des degrés de longitude et de latitude n'ont, on le conçoit, qu'un caractère provisoire : ce sont des limites en terrain désert. A mesure que le pays se peuplera, les nouveaux colons qui s'établiront dans ces régions indécises, sur les frontières de deux états, chercheront à se rattacher à l'un ou à l'autre suivant les avantages qu'ils en attendront, suivant les distances ou les relations sociales qu'ils auront conservées. Lorsque ce moment viendra, il surgira infailliblement des querelles entre les provinces limitrophes au sujet de ces territoires douteux. On en peut voir déjà un exemple. Quand la Terre-de-la-Reine fut séparée de la Nouvelle-Galles du Sud, il eût semblé rationnel que la délimitation des deux états fût tracée à distance à peu près égale des deux capitales, Brisbane et Sydney. Le 30e degré de latitude semblait désigné en particulier pour servir de frontière naturelle, la contrée qui s'étend tout au long de ce parallèle étant d'un caractère tel que les communications terrestres y sont

fort difficiles. Il n'en fut rien cependant, on reporta la ligne de séparation vers le nord, aux dépens de la province de nouvelle formation, et de façon à conserver à la colonie-mère deux comtés du littoral, ceux de Richmond et de Clarence, qui se seraient donnés plus volontiers au gouvernement de Brisbane. Depuis cinq ans que la scission est consommée, les habitans de ces deux comtés n'ont cessé d'adresser des pétitions au gouvernement anglais afin d'être rattachés à la jeune colonie avec laquelle ils ont toutes leurs relations d'affaires. Le parlement de Sydney ne résiste pas avec moins d'énergie à leurs prétentions.

Au fond, quand on examine comment la population se distribue sur les terrains vacans de l'Australie, on reconnaît sans peine que les subdivisions politiques actuelles de ce continent sont un peu factices, et, n'eût-on pas entendu parler des tendances que les colons accusent, on peut aisément prévoir que les provinces constituées aujourd'hui se morcelleront tôt ou tard. Il y a pour ce morcellement une raison générale. Entre les relations assez rares que le citoyen conserve avec l'état duquel il relève et les relations quotidiennes qu'il a nécessairement avec l'agglomération municipale, il se présente un nombre infini d'affaires qui doivent ressortir d'une autorité intermédiaire moins lointaine que le gouvernement de l'état, placée plus haut que la commune. L'état, la province et la commune, tels sont à tous les âges de la vie d'un peuple les trois degrés où réside l'autorité. Répartir équitablement les prérogatives entre ces trois pouvoirs a toujours été l'un des grands problèmes que les constitutions aient à résoudre. Dans les sociétés qui commencent, la commune a en général une action prépondérante; au contraire, chez les nations parvenues à une civilisation très avancée, l'état absorbe à peu près tout. En Australie, si l'on a bien saisi comment le pays se colonise, c'est l'autorité provinciale qui domine. Le gouvernement anglais, à qui appartiennent les prérogatives impériales, se tient à l'écart de toutes les affaires que son éloignement ne lui permettrait pas d'apprécier. La commune est faible, faute d'une agglomération suffisante, dans les districts pastoraux, et n'a pris un peu de force que sur le littoral et dans les districts aurifères. En fait, les colons disséminés dans l'intérieur de la contrée échappent tout à fait au lien municipal et ne sont que citoyens de la province. La question de pondération des pouvoirs a donc été tranchée au profit de celle-ci. Sans affirmer que cette solution soit la meilleure en thèse générale, on peut dire que dans le cas dont il s'agit elle a produit des effets excellens, et qu'elle convenait à merveille au pays.

Or il arrive, comme en tout pays, que la capitale, où siégent le gouvernement et l'administration centrale, prend plus qu'elle ne

fournit au budget commun : c'est une conséquence inévitable de la centralisation, si peu développée qu'elle soit, et l'on ne peut prétendre que ce soit un vice d'organisation, puisqu'il s'agit de subvenir à des dépenses dont tous profitent; mais les districts ruraux savent calculer bien juste ce qu'ils gagneraient à conserver une existence indépendante. A la jalousie qu'excite dans les cantons éloignés l'influence absorbante de la capitale s'ajoute un autre motif de scission bien puissant chez des hommes qui aiment autant que les colons anglais à s'occuper des affaires de la communauté : c'est l'impossibilité de rattacher leur existence politique à un centre trop éloigné. Quelque pauvre que soit l'immigrant à son début, dès que sa famille est assurée du pain de chaque jour, il veut prendre part aux affaires de la communauté dont il est un des membres. L'un des grands argumens que les habitans de Melbourne mirent en avant pour obtenir d'être séparés de la Nouvelle-Galles du Sud fut, on le sait, que leurs députés n'avaient pas le loisir d'entreprendre chaque année un long voyage afin d'aller siéger au parlement de Sydney, et, pour démontrer par l'absurde ce que cet éloignement avait de fâcheux, ils élurent comme député le ministre des colonies lui-même, le comte Grey, prétendant que le noble lord pourrait aussi facilement qu'eux se rendre à Sydney pendant la durée de la session. Il n'est pas douteux que l'immense territoire dont se compose aujourd'hui la Terre-de-la-Reine se démembrera pour ce motif aussitôt que la population y aura acquis une certaine densité. Que faut-il en définitive pour composer une province? Une grande ville qui soit en même temps un port de mer et qui ait établi des relations directes plus ou moins fréquentes avec les pays d'Europe, puis en arrière de ce port une superficie telle, comme qualité et comme étendue, que la communauté puisse devenir assez riche et assez nombreuse. Cela suffit pour constituer un petit monde à part qui n'a plus besoin de l'assistance de ses voisins; c'est un état complet qui a une existence propre et qui peut vivre sur son propre fonds sous la haute surveillance du gouvernement impérial.

Comment le continent australien se subdivisera-t-il quand ces principes seront mis en application? La Terre-de-la-Reine sera sans doute l'une des premières à se morceler. Brisbane, sa capitale, est située près de l'extrémité méridionale de la province. En remontant vers le nord, on rencontre des villes en voie de formation, Rockampton, à l'embouchure de la rivière Fitz-Roy, Bowen, sur le port Denison, près de la rivière Burdekin, qui n'ont avec Brisbane que des communications maritimes. Ces établissemens en viendront à réclamer leur autonomie, et leurs limites respectives semblent déjà marquées sur le terrain. La région des hauts plateaux, dont est

formé l'angle nord-est du continent, est coupée transversalement d'orient en occident par de petites chaînes de montagnes qui sont des frontières naturelles. Ainsi l'on indique dès à présent comme limite future de la Terre-de-la-Reine une ligne qui coïnciderait à peu près avec le 25e degré de latitude. La zone septentrionale constituerait une province nouvelle sous le nom de Capricornie, en raison de ce qu'elle est située sous le tropique. Plus tard, un second démembrement pourrait être opéré au profit des colons groupés dans les plaines de la Terre-Promise, au fond du golfe de Carpentarie.

Les mêmes tendances à la sécession se produisent en d'autres parties de l'Australie. La région que l'on appelle la *Riverine*, comprise entre le Darling et la Murray, manifeste l'intention de se séparer de la Nouvelle-Galles du Sud, à laquelle elle enlèverait à peu près la moitié de son territoire. Les districts qui la composent sont uniquement pastoraux et ne renferment que de petites villes dont aucune n'est en état de jouer le rôle d'une capitale; ils sont à 5 ou 600 kilomètres de la mer, et n'ont pour exporter leurs produits que la navigation assez incertaine de la Murray ou le chemin de fer récemment construit qui traverse la Victoria. Il n'y a peut-être pas là les élémens d'un état indépendant. Aussi les colons de la Riverine se sont-ils contentés d'abord de demander au gouvernement de Sydney des immunités locales qui leur auraient permis de diriger à leur guise les travaux publics de leur territoire. C'est précisément au sujet des travaux publics que les intérêts de ces cantons éloignés sont le plus en opposition avec ceux de la capitale. Les *squatters* de la région des rivières voudraient canaliser la Murray, qui porte leurs laines à Adélaïde, et leurs concitoyens de la côte orientale s'opposent à toute entreprise de ce genre, qui aurait pour effet de détourner le commerce vers les provinces méridionales au détriment de Sydney. Ces deux portions d'une même colonie, séparées par une haute chaîne de montagnes, ne peuvent manquer d'avoir des intérêts opposés, et la capitale veut faire prévaloir les projets favorables à sa prospérité. On a conseillé à la Riverine de demander son annexion à la province de Victoria, dont elle n'est séparée que par le lit d'un fleuve; mais les *squatters* de la Nouvelle-Galles du Sud, qui ont conservé quelques-uns des priviléges de l'ancien régime pastoral, considèrent avec effroi le système tout démocratique de la province limitrophe, où les bestiaux sont chargés de taxes excessives, où les terres sont mises sans restriction à la disposition des agriculteurs, sans égard pour les droits de pâture primitivement concédés. Il n'y a donc pour la région des rivières d'autre parti à prendre que de réclamer une indépendance

complète de ses voisins; elle est en instance pour l'obtenir du gouvernement britannique.

Entre la province de Victoria et celle de l'Australie méridionale, un territoire très étendu réclame aussi son autonomie, et voudrait se constituer en colonie indépendante, avec Portland pour chef-lieu. Il fait valoir à l'appui de ses prétentions qu'on ne lui rend en dépenses locales que 5 millions de francs sur les 8 millions et demi qu'il fournit au budget de la colonie. En un mot, il se manifeste aux extrémités de chaque province une tendance générale vers la sécession et la décentralisation. La législature de la Victoria a donné une satisfaction partielle à ces idées en laissant à la disposition de chaque comté une portion des taxes qui y sont perçues. Chaque district peut ainsi exercer une plus large influence sur ses propres affaires et décider par lui-même de l'exécution des travaux publics qui l'intéressent le plus vivement. Le morcellement de l'Australie en un grand nombre de provinces distinctes n'en est pas moins certain; le gouvernement impérial considère même cette perspective d'un œil favorable. Il paraît démontré que la sécession fortifie plutôt qu'elle n'affaiblit l'attachement que les Australiens portent à la métropole. Chaque nouvelle province qui se détache de la colonie-mère se fait un honneur d'être l'un des fleurons de la couronne britannique. L'opposition des colons aux autorités locales ne remonte jamais jusqu'aux ministres de la reine, qui exercent une tutelle lointaine et paternelle sur l'ensemble de toutes les possessions australes.

On ne peut contester que l'attachement des Australiens aux institutions anglaises, leur *loyalty* (c'est le mot consacré), ne se manifeste à tout propos. Dans le langage des colons, l'Angleterre est toujours le *home*, la patrie, même pour ceux, déjà nombreux, qui sont nés aux antipodes et y ont passé leur vie. On pourrait citer bien des preuves de ces sentimens d'affection que les établissemens lointains conservent pour la métropole. Pendant la guerre de Crimée, les ministres de la Nouvelle-Galles du Sud obtinrent l'approbation du parlement en lui proposant de déclarer qu'au cas où la guerre continuerait, ce serait un devoir pour la colonie de fournir un subside à l'Angleterre. L'Australie a souscrit des sommes importantes pour la guerre de l'Inde, pour le soulagement des ouvriers du Lancashire. Ces sentimens de gratitude sont entretenus avec soin par les hommes d'état de la Grande-Bretagne, qui évitent de froisser les susceptibilités de leurs compatriotes d'outre-mer, et s'abstiennent de faire acte d'influence dans les affaires locales autrement qu'en ce qui concerne les prérogatives légitimes de la couronne.

Le lien si élastique et néanmoins si solide qui rattache l'Australie à l'Angleterre ira sans doute en se relâchant de plus en plus à mesure que les nouveaux états trouveront en eux-mêmes de plus amples ressources. L'ingérence de la métropole dans le gouvernement des colonies australes sera de moins en moins justifiée; mais on ne peut prévoir encore que ce lien doive être rompu tout à fait. Le jour où ces colonies ne trouveraient plus à Londres un aréopage bienveillant et désintéressé qui tranche leurs différends intérieurs avec une sollicitude paternelle et règle avec impartialité leurs rapports de voisinage, elles ne tarderaient pas à s'organiser en fédération. Or il y a maintenant entre les diverses provinces une jalousie, une rivalité qui ne peut laisser place à une alliance intime. Les luttes intestines qui ont précédé le morcellement des territoires sont encore trop vivaces. Deux grandes cités, Melbourne et Sydney, exercent une influence incontestable sur la région qui les avoisine : ce sont les entrepôts du commerce, les centres de l'industrie, les flambeaux de la civilisation naissante; mais ni l'une ni l'autre ne peut prétendre à être la capitale du continent entier. D'abord les considérations géographiques s'y opposent; puis Sydney s'arroge la suprématie en vertu de son ancienneté, Melbourne en raison des richesses infinies que les mines d'or lui procurent. Les autres chefs-lieux de province sont si fiers de leur indépendance qu'ils n'accepteront jamais la prééminence de l'une ou de l'autre de ces capitales. Sous le lien fédéral, on aurait toujours la crainte de voir renaître la centralisation du pouvoir, que l'on a voulu détruire, et s'effacer le gouvernement local (*self-government*), auquel on attache tant de prix. Pour rapprocher ces membres épars d'un grand continent, il faudrait un danger commun, et surtout que ce danger vînt de l'Angleterre. Rien ne fait présager que cette occasion se présentera.

Cependant une union plus intime des diverses provinces paraît bien désirable dès à présent. Les tarifs douaniers, qui changent d'un pays à l'autre et qui n'ont de fixité nulle part, les relations postales, l'organisation des banques, auraient besoin d'être réglés par une entente commune. Un député du corps législatif de Melbourne avait proposé, il y a sept ans, que les quatre provinces nommassent une assemblée générale de délégués qui auraient pouvoir de légiférer les tarifs intercoloniaux, de trancher les questions de tracé de routes et de chemins de fer, d'établir sur un mode uniforme le service postal et les phares, enfin d'assurer l'exécution des travaux qu'elle aurait votés au moyen d'une taxe proportionnelle au budget particulier de chaque état. Ce projet n'ayant pas abouti, les gouvernemens voisins n'ont d'autre moyen de s'entendre que dans

des conférences accidentelles, dont les opinions ne sont obligatoires pour personne.

Au fond, la population australienne a plus d'homogénéité qu'on ne serait tenté de le croire au premier abord. L'Angleterre, en peuplant cette contrée, lui a donné son langage, ses mœurs, ses habitudes; l'émigrant qui débarque ne se trouve pas dépaysé. Ceci explique en partie que tant de milliers de familles consentent à s'expatrier sans amertume, sinon sans regret, pour aller habiter à l'autre bout du globe. Il faut dire aussi qu'aux yeux des Anglais l'Australie n'est pas aussi éloignée que nous sommes portés à le croire. Grâce à la vapeur, les communications postales se font en cinquante jours environ entre l'Europe et le continent austral par la voie de Suez et d'Aden. Quant aux émigrans qui ne peuvent profiter de ces transports rapides, la durée de leur voyage a été singulièrement abrégée depuis un demi-siècle. Autrefois un navire à voiles mettait quatre mois au moins pour franchir les 23,000 kilomètres qui séparent les ports de l'Atlantique des côtes de l'Australie. Lorsqu'on eut mieux étudié les routes de la mer, c'est-à-dire les parages où l'on trouve des vents favorables, on reconnut que la traversée au départ d'Europe devait toujours se faire par le cap de Bonne-Espérance, et celle de retour par le Cap-Horn. Dans un seul voyage d'aller et retour, on fait ainsi le tour complet du globe, et un navire bien dirigé, dans de bonnes conditions, pourrait accomplir ce périple en cent trente ou cent trente-cinq jours. D'habitude les bâtimens chargés d'émigrans mettent de soixante-dix à quatre-vingts jours pour la traversée d'Europe en Australie, et en général ils parcourent cette longue route sans voir une seule fois la terre entre le point de départ et celui d'arrivée. On plaindra sans doute les malheureux passagers réunis trois ou quatre cents ensemble pendant un si long espace de temps sans autre exercice que d'arpenter de long en large, comme l'écureuil dans sa cage, le pont du navire. Cependant les journées du voyage ne sont pas toutes sans charme pour des hommes habitués aux climats brumeux du nord de l'Europe. Quelques jours après être sorti de la Manche, dont la houle est une rude épreuve pour les novices, on arrive dans la région des vents alizés, où le soleil est brillant, l'air pur, la mer calme et bleue. Dans le lointain, on apercevra peut-être le pic de Ténériffe, dont le sommet neigeux dépasse les brumes légères de l'Océan. Couper l'équateur en un point convenable est l'affaire importante des capitaines qui veulent faire une courte traversée et s'attarder le moins longtemps possible dans les calmes de la zone équatoriale. Un spectacle nouveau vient varier la monotone uniformité du bord. Les oiseaux et les poissons du tropique, la phosphorescence des

flots, toute la nature riche et variée des contrées bénies par le soleil vient captiver et distraire l'attention du voyageur. Le ciel même change d'aspect et se pare de nouvelles constellations inconnues à l'Europe. La Croix-du-Sud, l'orgueil de l'hémisphère austral, étincelle au firmament. Ce sont les plus beaux jours du voyage, car bientôt, après avoir dépassé la latitude du cap de Bonne-Espérance, le navire sera sûrement surpris par des coups de vent sur cette mer sans limites dont les vagues surpassent en hauteur et en étendue tout ce que l'on peut voir sur les autres océans du globe. Si l'on est dans la saison froide de l'année, quelques montagnes de glace, détachées du pôle sud, vogueront lentement à l'horizon, en marche vers les climats tempérés, dont la chaleur doit les fondre. Cependant on approche du but. Le navire, que la ligne inflexible du plus court chemin a entraîné dans les hautes latitudes, s'en éloigne maintenant et se dirige droit sur l'Australie. Déjà on sent les exhalaisons terrestres que la brise apporte le soir; on aperçoit au loin le phare du cap Otway, premier point lumineux du nouveau continent. Enfin on franchit l'entrée du Port-Phillip, et l'on peut se dire que l'on est dans un nouveau monde, où l'homme marche à l'opposite des Européens, où le premier jour de l'année tombe en plein été, Pâques à l'automne et Noël dans la canicule. La terre australienne se déroule autour de la baie, verdoyante de la verdure d'un autre climat, bizarre jusque dans sa végétation. Pour les uns, il n'y a qu'un champ d'or à l'horizon; à leurs yeux, la poudre d'or brille seule dans l'éloignement. D'autres verront des terrains à défricher qui comblent les vœux de l'agriculteur. Le savant et l'artiste s'étonneront de l'étrange apparence qu'ont les choses et les êtres. Pour tous, il y a là peut-être une nouvelle patrie, au moins une terre promise où l'on se flatte que les déceptions seront plus rares, la fortune moins rebelle, le champ moins rétréci que sur les anciens continens.

H. Blerzy.

REVUE MUSICALE

ROLAND A RONCEVAUX, DE M. MERMET

Lorsqu'un ingénieux et savant écrivain publiait ici même autrefois ses remarquables études sur la chevalerie (1), il ne se doutait guère que, parmi tant de trésors littéraires, ces pages fécondes contenaient aussi tout un grand opéra. Depuis le jour où M. Ampère semait le germe jusqu'au jour de l'épanouissement, plus d'un quart de siècle s'est écoulé; vingt-six ans pour mener à terme une partition, c'est presque ce qu'il faut à Dieu pour faire un chêne! A cette époque, il advint que M. Mermet cherchait un sujet : quel musicien, du plus grand au plus infime, n'en est là, *quærens quem devoret?* Un moment son esprit à tendances épiques s'arrêta aux *Niebelungen,* qui plus tard devaient fixer M. Richard Wagner; mais bientôt le sujet, par son horreur, l'effraya. Il voulait un rôle de femme, de la passion, de la tendresse, et dans cette grandeur ne rencontrait que barbarie. Il lisait donc, compulsait les manuscrits de la Bibliothèque, prenait des notes, mais sans avancer. Tout en sachant ce qu'il voulait, il ne trouvait pas. Que faire? S'adresser aux maîtres du genre, leur demander un poème selon son goût? M. Mermet ne l'eût osé; contre l'excès d'une pareille démarche, la conscience de sa profonde obscurité le défendait. D'ailleurs, si modeste qu'il fût, ce musicien se sentait de force, le cas échéant, à se tailler lui-même sa besogne. Il y a chez M. Mermet un bon fonds littéraire, une sorte de carrure intellectuelle qu'on remarquera chez presque tous les hommes qui se rattachent plus spécialement à la tradition directe de Gluck. L'étude d'Ampère, paraissant sur ces entrefaites, fut le trait de lumière. Pour cette imagination possédée des souvenirs d'*Armide,* quelle

(1) Voyez la *Revue* du 1er et 15 février 1838.

évocation subite! quel délire! Roncevaux, Roland, la belle Aude, et Durandal la vivante épée, et Olifant le cor d'ivoire! Le poème d'abord, la musique ensuite : un rêve inénarrable,

Rêve de Table-Ronde et de chevalerie,

dont il fallut pourtant se réveiller un beau matin pour s'en aller courir les directeurs de spectacle! Ici la situation se compliquait, attendu qu'aux yeux de ce monde peu avenant des théâtres M. Mermet ne possédait pas même l'avantage, bien ordinaire cependant, d'être un simple inconnu. Chose triste à dire, le candidat avait débuté et mal débuté. Personne aujourd'hui ne se souvient du *Roi David*, partition éphémère dont un caprice de Mme Stoltz fit et défit la destinée. Il n'en est pas moins vrai que la mauvaise fortune de cet ouvrage devait longtemps peser sur l'auteur. Au théâtre, les premières impressions ne s'effacent guère, surtout quand elles sont fâcheuses, car alors la malveillance ne néglige point de les exploiter. Tout en faisant preuve dans *le Roi David* de certaines velléités dramatiques, M. Mermet avait laissé voir une grande inexpérience instrumentale. C'en était assez pour qu'on lui refusât à jamais le droit d'assembler un orchestre. Des études implacables auxquelles il s'était livré, de ses efforts, de ses progrès, on ne voulait pas tenir compte, et Roland, qui mourut à Roncevaux, vivait à Paris battant l'estrade.

On ferait un poème avec l'histoire de cette partition. Pour en arriver là où nous la voyons aujourd'hui, que de tribulations! quelle odyssée! Attendre, se morfondre, heurter à coups redoublés à toutes les portes, les voir un instant s'entr'ouvrir, puis aussitôt se refermer inexorablement, c'est l'ordinaire de presque tous ceux qui commencent; mais je doute que jamais homme, poète ou musicien, ait plus bravement que M. Mermet tenu tête à ces incroyables vicissitudes de l'existence d'artiste. A ce compte, il faudrait déjà le vanter pour son courage et son imperturbable entêtement; disons aussi que l'entreprise était singulière, et qu'il n'arrive pas tous les jours qu'on aborde facilement une grande scène lyrique avec une partition en quatre actes dont on a soi-même écrit le poème. Aux temps où régnaient les maîtres, où d'année en année d'illustres ouvrages se succédaient à l'Opéra, l'événement auquel nous venons d'assister n'eût pas été possible, et c'est au moins une consolation dont le public aurait mauvaise grâce à ne se point payer. Même des situations les plus fâcheuses peuvent naître certains avantages, et si nous devons chercher l'une des causes de la mise à la scène de *Roland à Roncevaux* dans la détresse absolue d'un répertoire qui depuis trois ans, chose inouie! ne s'était pas renouvelé, félicitons-nous pour cette fois de la circonstance, mais à la condition qu'on n'en abusera pas, car le vrai mérite pourrait bien ne pas se trouver là tous les jours à point nommé pour aider les imprévoyans et les inhabiles à sortir d'embarras. — J'ai parlé de l'intrépide persistance de M. Mermet. Pendant quinze ans,

cette attitude ne s'est pas un seul instant démentie : honnête, calme, résolue, implacable en sa modération. J'en ai connu de plus fougueux, de plus rétifs, qui s'élancent à l'assaut de la forteresse au risque de se rompre le cou; M. Mermet procédait d'autre sorte : on le voyait froidement tracer ses circonvallations, reconnaître la place, l'entourer d'ouvrages avancés, puis, au moment où l'on s'y attendait le moins, l'abandonner et s'en aller porter son siége ailleurs. Au reste, ni colères ni jactances; dans son tempérament, rien d'échevelé, rien qui trahît l'apostolat. M. Mermet ne fut jamais l'homme d'une idée, d'un système; c'est l'homme d'une partition. Il avait fait *Roland à Roncevaux,* et s'était juré à lui-même de ne pas mourir sans avoir vu représenter son œuvre. De là ces efforts que nul mauvais vouloir ne rebutait, ces démarches dont nul obstacle ne déconcertait la régularité méthodique. Rompue d'un côté, vite la négociation se renouait d'un autre, pour ne pas mieux réussir, il est vrai, mais sans que cette nature tenace et débonnaire se laissât infliger la colère ni le découragement. Vers la fin cependant, quelque ironie se faisait jour; l'auteur, tant de fois déçu dans ses espérances les plus chères, tant de fois molesté, se défiait, et quand un directeur de spectacle, le rencontrant, lui venait parler de monter *Roland,* M. Mermet haussait les épaules et poussait même l'irrévérence jusqu'à rire au nez du personnage; mais ce n'étaient là que boutades et feux de paille. Avec la réflexion, la conviction bientôt revenait; avec la conviction, le courage et la force; puis l'acharné lutteur se prenait de nouveau à rouler vers quelque cime inaccessible le rocher de Sisyphe de cette partition, qui, toujours soulevé, lui retombait toujours sur les épaules. D'autres ont des amours, des passions, des intérêts de famille et de fortune; lui ne connaissait au monde que *Roland :* c'était le passé, c'était le présent et l'avenir. Il en souffrait, il en pleurait, mais il en vivait. On ne sait pas ce que pour un tel homme peut contenir d'ivresses ce tonneau des Danaïdes qu'on appelle une partition. Vous y jetez vos larmes, vos misères, vos désespoirs de chaque jour, et tout cela remonte à votre esprit, à vos oreilles, en fulgurantes harmonies. Que de mécomptes oubliés, de douleurs, même physiques, vaincues avec un air qu'on ajoute à *Roland,* un morceau d'ensemble qu'on orchestre! Tâche incessante, dont c'est l'irrésistible attrait que jamais elle ne s'achève! On y revient comme à sa chimère, on refait ce qu'on a déjà fait, et en attendant la vie se passe, les douleurs s'usent, les plaies se ferment, car le travail a cela de bon, que, même dans le vide, il faudrait encore l'exercer. Dût-il ne rien produire, il fait oublier.

Cependant les amis de M. Mermet tenaient la campagne; *Roland* peu à peu gagnait du terrain. Un honnête homme, quand il a du mérite, finit toujours par trouver des gens qui l'aident. Cette ressource ne devait point manquer à M. Mermet, et ce n'est pas un médiocre honneur pour l'auteur de *Roland à Roncevaux* d'avoir su, par l'estime et la sympathie que personnellement il vous inspire, attacher à sa fortune musicale toute une lé-

gion de beaux esprits dont le concours ne s'est plus démenti. Non que ce témoignage tînt beaucoup du prosélytisme; ce n'était point une secte proclamant son chef, mais tout simplement un groupe d'hommes éclairés se donnant pour mission d'appeler l'attention du public sur l'ouvrage d'un musicien qui leur semblait n'être pas de ceux qu'on doive indéfiniment laisser à l'écart. — Un moment le Théâtre-Lyrique parut vouloir s'accommoder de l'affaire : la pièce convenait, la musique aussi. Tant de vicissitudes allaient donc enfin avoir leur terme. Chacun se le disait, quand tout à coup le vent tourna; *les Troyens* de M. Berlioz venaient de se montrer à l'horizon, et l'enthousiasme ondoyant du directeur du théâtre, sans se refroidir, changeait d'objet. Aux ailes d'oiseau du heaume féodal de Roland dont on l'avait vu coiffé pendant une quinzaine, il préférait désormais la crinière de cheval du casque d'Énée : des casques et des couleurs, il ne faut point disputer. Qui reçut le coup en pleine poitrine? Ce fut M. Mermet; il rentra chez lui sans se plaindre, enfouit sa partition dans une malle, et dit à ses amis : « N'en parlons plus! » Un soir, vers cette époque, je le rencontrai aux alentours de l'Opéra. — Et *Roland?* m'écriai-je. — Roland, me répondit-il d'un air consterné, il est mort! puis soudain, se reprenant et comme dans un accès d'hallucination douloureuse, « mais pas si mort, qu'il ne revienne. Je m'étais juré de n'y plus penser, et pour me tenir parole je l'avais enterré dans un vieux coffre sous des hardes; mais, bah! le trépassé a fait des siennes! Cette nuit, comme je rentrais pour me coucher, j'ai trouvé mon appartement illuminé *a giorno* et debout devant la cheminée, devinez qui? Roland! oui, Roland dans sa grande armure qui m'attendait pour me chanter ma partition. Puis à la file sont venus les autres personnages : Alde et Saïda, l'archevêque Turpin, l'émir de Saragosse, le traître Ganelon, toute la fantasmagorie, et la danse a commencé! une fière musique, allez! une exécution à tout enlever; c'était splendide! » Certains hommes sont des voyans, et telle divagation nocturne, produit du découragement et de la souffrance, contient mainte fois le premier mot d'une énigme dont ils ne connaîtront que plus tard le secret. En assistant à l'Opéra, l'autre soir, à la première représentation de *Roland à Roncevaux,* l'idée nous revenait de cette scène d'ironie et d'amertume, et le succès nous charmait d'autant plus que nous avions depuis des années suivi de plus près l'auteur à travers ses inexorables tribulations. On nous eût dit alors que ce fameux rêve de gloire entrevu dans une nuit d'angoisse et de désespoir se réaliserait un jour dans toute sa magnificence, qu'une telle assertion nous eût trouvé fort incrédule. Il est vrai que l'homme jamais ne s'avise de tout. Sous cette partition, dont on se contentait de recommander la musique, se cachait un élément de fortune auquel il semble que les plus intéressés n'avaient pas un instant songé. Une œuvre que remplit le nom de Charlemagne ne saurait dans un temps comme le nôtre rester en chemin, et tôt ou tard le grand souffle qui l'anime et lui sert de

véhicule l'eût, de gré ou de force, poussée à l'accomplissement de ses destinées.

Le poème et la musique de *Roland à Roncevaux* sont de la même main. Je ne crois pas qu'un pareil essai, réussît-il, doive faire loi. La musique dramatique prend et transforme. C'est un art essentiellement objectif pour parler comme les Allemands, très complexe, et auquel, en dehors des grandes passions qui le font vivre, il faut encore toute sorte d'accidens variés, d'effets pittoresques, de motifs qui sont du ressort de la mise en scène. Ce n'est point en vain qu'on a dit de tout temps qu'un musicien s'inspire de son sujet. Or ce sujet, pour être fécond, pour donner tout ce qu'il renferme, a besoin de traverser plus d'une épreuve. Qu'on le choisisse, qu'on le commande, passe encore; mais vouloir soi-même l'écrire, c'est une prétention maladroite. On n'est d'ailleurs jamais poète et musicien à titre égal, et le cas se présenterait-il, on devrait toujours se défier. Vous vous connaissez vous-même mieux que personne, dites-vous, c'est possible; vous vous taillez la besogne en conséquence, je l'admets volontiers; mais à force d'abonder dans le sens de vos qualités, vous faites de ces qualités des défauts. Au lieu de se retremper à des sources nouvelles, d'y puiser des élémens de force et d'originalité, votre inspiration se consume à ne vivre que de son propre fonds. Qui sait tout ce que la collaboration d'un Scribe apportait au musicien de fécond, d'imprévu, tout ce que son expérience du théâtre créait au maître d'incidens variés, de ressources? Ce n'est pas lui qui jamais eût laissé son compositeur verser du côté de ses qualités. Du plus loin qu'il apercevait le danger, il y courait, le conjurait. Dans un opéra, ne l'oublions point, tout est spécial, à commencer par les vers. Ici le rhythme tient la première place. Or M. Mermet ne me paraît pas s'être assez préoccupé de cette condition essentielle de la poétique du drame musical. Son vers, d'ailleurs martelé, manque de souplesse. Il a des éperons, je lui voudrais parfois des ailes. C'est pour la musique un si heureux hasard que cette rencontre d'une strophe ingénieusement rhythmée. Interrogez les maîtres, ils vous répondront qu'en somme le style des paroles leur importe peu, et que la coupe du morceau, bien autrement que le style dont il est écrit, va déterminer chez eux l'inspiration. C'est là, j'en conviens, une théorie médiocrement littéraire, et que les esprits cultivés repoussent avec dédain; mais au théâtre il faut inévitablement accepter certaines servitudes. «Hugo ne puis, Scribe ne daigne!» tout musicien assez bel esprit pour vouloir se fabriquer à lui-même une pièce commencera, soyez-en sûr, par s'appliquer cette variante de la devise des Rohan. Condescendre aux platitudes du style courant, jamais on ne s'y résignerait, et comme d'autre part il y a dans cet art d'agencer des rimes de merveilleux secrets que la vocation et l'étude livrent seuls, comme on n'est soi-même poète que jusqu'à l'alexandrin, il arrive qu'on s'est mis de gaîté de cœur dans la nécessité de renoncer pour la musique à toutes les

bonnes fortunes de la prosodie. J'entends reprocher à la partition de Mermet des défauts d'uniformité qui ne viennent que de son poème et de la coupe admirative de ses morceaux. Il n'en est point de la phrase musicale comme de la phrase poétique : plus vous donnez d'ampleur à celle-ci, plus celle-là sera nécessairement écourtée, plus elle devra, pour rendre le texte, recourir à d'intermittentes modulations. Le récitatif plus ou moins déguisé se montre trop souvent. Vous êtes en pleine passion quand tout à coup l'élan s'arrête, et la mélopée intervient de la plus indiscrète façon, tout cela, je persiste à le soutenir, par la faute du vers, dont la contexture résiste, au lieu de s'y prêter, au développement de la phraséologie musicale. Prenons par exemple le trio du troisième acte, un excellent morceau, bien posé, bien conduit, et qui pour la distribution des parties rappelle le trio de *Robert le Diable*. Dès les premières mesures, le ton s'affirme et s'élève : aux objurgations de l'archevêque, à ce cri d'amour éploré de la jeune femme, aux déchiremens de Roland, succède le chant de Durandal, grave, profond, solennel ; puis tout à coup le drame, ainsi musicalement engagé, tourne au récitatif, et cet intervalle de déclamation vient inopinément couper court à l'intérêt de la scène, qui ne reprend son autorité dramatique qu'avec le motif de la péroraison, idée large, pathétique, mais dont une strophe trop chargée de paroles gêne évidemment l'essor.

Ce troisième acte était vivement attendu. Dès les répétitions générales, on l'avait signalé comme la partie dominante de l'ouvrage, si bien que l'intérêt qui d'avance s'y attachait a dû nuire quelque peu à l'effet des deux premiers, où se rencontrent pourtant de vraies beautés. Je citerai dans le premier le début d'un air de femme très agréablement dit par Mme Gueymard, l'entrée de l'archevêque et surtout l'invocation aux Pyrénées, mélodie ample et vigoureuse, proposée d'abord à pleine voix par le ténor et reprise avec grand éclat par l'ensemble. — Au second acte, nous sommes chez l'émir de Saragosse. La belle Alde, que Roland dispute au traître Ganelon, se retrouve là sans qu'on s'explique trop comment ni pourquoi. Le *libretto* nous dit bien que c'est pour se soustraire aux barbares traitemens du chevalier félon, dont elle ne veut pas pour son époux. J'avoue que cette raison ne me satisfait pas. Une princesse chrétienne mêlée librement à toute une théorie de sultanes et tant bien que mal s'accommodant de cette vie de harem, j'estime que la chose au temps de l'empereur Charlemagne ne se voyait guère, et vous comprendrez avec moi tout à l'heure que Roland, rencontrant sa noble dame en pareil lieu, s'étonne d'abord, puis tout aussitôt demande qu'on le rassure. Il est vrai que ce harem de l'émir ressemble beaucoup au sérail de *Bajazet :* tout le monde y entre, même les chevaux. Voici maintenant venir le perfide Ganelon, qui, dans sa cotte de mailles d'or, accompagné d'un porte-gonfanon, nous annonce l'arrivée du neveu de l'empereur, en attendant que Roland à son tour nous annonce l'approche

de l'empereur en personne. C'est entre ces deux avertissemens à son de trompe que le ballet se trouve placé.

Il est de règle que, dans tout opéra bien ordonné, le ballet ait sa part. Inventer des pas nouveaux, disposer des groupes, trouver à toute cette chorégraphie, plaisir des yeux, des raisons d'être, d'intéressans motifs de mise en scène, cet art charmant eut jadis aussi ses maîtres, lesquels, à en juger par ce que nous voyons aujourd'hui, sembleraient avoir emporté leur secret. Sans remonter aux nonnes de *Robert le Diable,* aux patineurs du *Prophète,* qui ne se souvient de ce pas tout récent des *amours de Diane* dans *Pierre de Médicis,* gracieux intermède où la Ferraris excellait? Pour ce qui regarde le ballet de *Roland à Roncevaux,* je conseille aux amateurs du genre de laisser à la porte leurs souvenirs et leurs prétentions. C'est d'un ordinaire et d'un naïf à déconcerter les chorégraphes de la place du Châtelet. Les preux de Charlemagne viennent informer l'émir de Saragosse que, s'il ne consent à recevoir le baptême, sa ville sera rasée, et l'honnête émir profite de cette occasion pour leur donner des jeux. Immédiatement on dresse un dais dans un coin du théâtre; le Bédouin, entouré de sa cour, s'avance avec pompe, s'assied entre sa fille Saïda et ce traître de Ganelon, puis tout aussitôt les danses d'aller leur train. On le voit, comme idée, c'est primitif; nous retournons aux plus beaux jours de *la Caravane du Caire :*

Prenez part à la fête
Que j'ai fait préparer!

Dirai-je qu'ici l'exécution vaut l'idée? A quoi bon contrister de jeunes et modestes talens qu'il faudrait au contraire encourager, s'ils se produisaient à leur vraie place? C'est une aimable danseuse de second ordre que Mlle Fonta, jamais ni Mlle Fioretti, ni Mlle Montaubry, ni Mlle Baratte, ne dépareront un bon ensemble; mais faire ainsi résolûment sortir du corps de ballet de pareils noms pour les étaler superbement, il y a là une prétention au moins singulière, et nous ne pensons pas que le public de l'Opéra permette qu'on abandonne à de simples coryphées l'avant-scène d'un théâtre où depuis vingt ans il a vu passer les Taglioni, les Elssler, les Carlotta Grisi, les Rosati, les Ferraris. Qu'on ne nous dise pas que les *étoiles* manquent, car il n'en est point des danseuses comme des ténors. Je ne parle pas de notre école française, aujourd'hui hélas! si stérile; mais l'Italie possède encore d'excellens sujets et Saint-Pétersbourg en forme d'admirables. On avait la Mouravief, on ne l'a plus; on avait Mme Zina Mérante, qui seule, au milieu du désarroi général, semblait avoir gardé le secret du grand style : on l'a laissée partir. Tout le monde connaît la combinaison, le système : les sujets coûtent cher, passons-nous d'eux; plus de troupe, mais seulement par occasion des étoiles filantes : Mme Petitpas pour une saison, la Mouravief au cachet! Il est évident qu'à de pareils arrangemens l'économie

doit finir par trouver son compte. Reste à se demander si l'économie a des droits à faire valoir en un tel chapitre, et si un théâtre qui s'appelle l'Académie impériale, un théâtre auquel on affecte d'attribuer l'importance d'une institution nationale, peut être administré comme une scène ordinaire. Nous ne le pensons pas, et nous citerions au besoin ces paroles de l'empereur Napoléon Ier au sujet de l'Opéra : « Jetez l'argent par les fenêtres, si vous voulez qu'il rentre par la porte. »

Mais revenons à la musique, elle en vaut la peine. Le chœur de femmes par lequel débute le second acte, le couplet si voluptueusement mélancolique de Saïda dans cette introduction, le duo entre Roland et Alde, sont des inspirations d'un charme exquis et sur lesquelles je glisse rapidement pour arriver au morceau capital qui termine cette partie de l'ouvrage. Je veux parler du chœur des Sarrasins : *Roncevaux, vallon triste et sombre!* Ganelon a juré la mort de Roland; le traître vendu à l'émir et complotant avec lui l'extermination de ses frères d'armes signale à tous ces mécréans le lieu funèbre où doivent tomber les victimes : c'est Roncevaux, la vallée sombre, et le chœur de répéter le verset du félon avec un accent dont la terreur vous rappelle involontairement certaines psalmodies liturgiques. C'est d'une épouvante à donner le frisson, d'une énergie, d'une âpreté fatidiques. On sent que les Francs sont condamnés, et que ce chant de Roncevaux est leur chant de mort. A ce moment, Roland, sur son palefroi, passe au fond de la scène, emmenant la belle Alde, qui chevauche à son côté, et suivi des riches tributs qu'il vient de lever sur cette race de païens dont la soumission n'est qu'un piége. Soudain le chœur se tait, puis reprend, et tandis que le fier vainqueur s'éloigne dans sa gloire et dans son amour, cette phrase sinistre continue à gronder sourdement à vos oreilles comme un faux bourdon. Musique, drame, mise en scène, tout vous émeut; il y a là vraiment un tableau de grand opéra.

Ce finale de funeste augure a son écho dans les quelques mesures qui précèdent le lever du rideau du troisième acte. Impossible d'être plus vite et mieux introduit dans les profondeurs du tragique vallon. Nous sommes à Roncevaux, et, même avant d'avoir vu se dresser les pics gigantesques, nous le reconnaissons au seul rappel de cette phrase, qui, je le répète, porte en elle tout le pressentiment de la catastrophe. Un pâtre, appuyé sur son bâton ferré, soupire une églogue assez monotone qui ne vaut pas la chanson du chevrier dans *Sapho,* puis il s'éloigne en annonçant le retour des Francs, et tout aussitôt des hauteurs environnantes descendent les preux de Charlemagne. Il va sans dire que l'orchestre leur fait bonne fête. Sonnez, clairons; grondez, ophicléides et trombones : à ces hommes de fer il faut du cuivre. A ce chœur très fier d'allure et d'un mouvement bien senti succède une farandole. « Des jeunes filles portent sur la tête des provisions qu'elles viennent offrir aux soldats. » A la bonne heure, respirons un peu. On chante, on danse, on disparaît dans la montagne, et la mélodieuse traînée

laisse après elle je ne sais quelle atmosphère rafraîchissante dont la salle un moment se délecte entre deux orages. A vrai dire, l'illusion ne dure guère. Nous rêvions à Tempé, c'est à Roncevaux que nous sommes. Voici Roland, qu'un morne pressentiment obsède et qui vient confesser à l'archevêque Turpin un amour que le ciel réprouve. Il faut insister sur cette scène, car elle est fort belle. A la solennelle exhortation du prêtre, le héros répond par le récit d'un songe pendant lequel un ange lui est apparu. C'est à ce miracle que Roland doit la possession de Durandal, l'épée invincible qui ne saurait conserver sa vertu qu'à la condition d'avoir à défendre un cœur capable jusqu'à la fin de défier l'amour. Or Roland a trahi sa promesse, car il aime Alde et il en est aimé. Ce récit a de la grandeur, du pathétique; j'y trouve d'heureux effets dans l'instrumentation : l'opposition des harpes et des trombones, par exemple, au moment où l'ange disparaît, et vers les dernières mesures une reprise de l'orchestre éclatant en mineur sur cette phrase de Roland :

L'amour est le plus fort, il me tient enchaîné.

J'ai dit ce que je pense du trio, où la mélopée joue évidemment un trop grand rôle. A bien prendre, ce n'est point là un trio; c'est une scène de récitatif qu'entrecoupe le chant de Durandal, repris en *ré* par l'archevêque, et que termine une strophe lyrique d'un accent douloureux et passionné. — Cependant les Sarrasins arrivent par milliers, les Francs vont être écrasés sous le nombre. En vain Olivier, en vain Gui de Gascogne et les trois Renaud somment Roland d'appeler Charlemagne au secours de cette poignée d'hommes; Roland refuse, et plutôt que de sonner Olifant pour cette horde de païens, il tire du fourreau Durandal et pousse un cri de guerre qui, répété par la masse des chœurs, soutenu par toutes les batteries de l'orchestre, remplit la salle d'une explosion irrésistible. C'est ce *vive l'empereur!* qui fera la fortune de l'ouvrage. Chose étrange, voilà une partition qui, malgré son réel mérite, serait peut-être restée à terre, et que l'aile d'un couplet flamboyant porte aux étoiles! Les meilleurs morceaux passent inaperçus. Les bonnes intentions qui pavent cette musique, à peine si quelques esprits curieux daignent s'en informer! Mais attendez que le *pas redoublé* s'annonce, aussitôt les loges de s'émouvoir, le parterre de trépigner. Jamais le fameux chœur de *Charles VI* n'excita plus de délire. Trois fois le motif revient : ce n'est point assez. Quand la toile s'est baissée, on veut l'entendre encore, et le rideau se relève, et M. Gueymard, d'une voix que nul effort ne brise, le lance au-devant des bravos qui l'acclament! N'a-t-on pas déjà été à propos de ce finale jusqu'à le comparer à la *bénédiction des poignards* dans *les Huguenots?* Cela fait sourire; toutefois soyons juste et tâchons de ne rien exagérer. On vous dira : « C'est de la musique de janissaires! Otez à ce morceau les chœurs et l'orchestre de l'Opéra, ôtez la situation, les costumes, le mouvement

de la mise en scène, que restera-t-il? Un chœur d'orphéon, un pas redoublé de bande militaire. » C'est possible; mais doit-on raisonner de la sorte, et n'y a-t-il point quelque injustice à vouloir juger de la musique de ce genre en dehors de son milieu théâtral? Autant vaudrait dire à un décorateur : « Voilà une toile de fond qui fait merveille; mais essayez un peu de lui ôter la rampe, tâchez de venir nous exposer cette peinture à la lumière du Louvre, entre un Raphaël et un Léonard, et vous verrez quel beau torchis cela deviendra! » Contre un pareil système de critique, Verdi tout le premier ne tiendrait pas une minute. Prenons les choses pour ce qu'on nous les donne, et quand Roland et ses paladins vont en guerre, ne reprochons point à la musique qui sonne la charge d'être cuirassée. C'est un splendide coryphée que M. Gueymard, un vrai ténor de combat et de champ d'honneur, qui, tant que l'action se prolonge, lutte sans se rendre et sans mourir. Au-dessus de la terrible mêlée des chœurs et de l'orchestre, sa voix monte et plane héroïquement. Vous l'entendez toujours, vous la suivez comme une épée, comme un panache! La légende prétend que Roland, à force de vouloir souffler dans son cor d'ivoire, se rompit les veines du cou. M. Gueymard accomplit bien d'autres prouesses. Il chante dans cet acte le récitatif du songe, le trio, ce finale tout entier, qu'encore on lui fait redire, et nul accident, grâce à Dieu, n'est à déplorer, et sa robuste organisation suffit à ce travail d'Hercule. M. Gueymard n'est pas seulement la voix de ce rôle, il en est l'homme. Sa haute stature, sa physionomie, se prêtaient d'avance au costume. Je regrette pourtant que l'expression de la tête réponde si peu à l'idée qu'on se fait du personnage. Pourquoi ces cheveux coupés court, cette moustache et cette barbiche de sous-officier? Voilà qui me gâte mon héros : ce n'est plus Roland, c'est un zouave de l'empereur Charlemagne.

Je ne quitterai pas cette partition sans dire un mot d'un effet très neuf et très original qui se trouve à l'entrée du quatrième acte. Il s'agit du cor Olifant. Le musicien avait à faire sonner l'instrument fabuleux. Roland, au moment d'expirer, porte à ses lèvres le cor d'ivoire, et la voix éplorée qui s'en exhale a des accens d'un autre monde. M. Mermet a compris qu'un simple instrument de l'orchestre ici ne suffisait point, et c'est à une intelligente combinaison des bassons et de l'ophicléide qu'il a demandé cette sonorité d'une mélancolie, d'une désolation vraiment légendaires. Du reste, cette curieuse ressource qu'on peut tirer des notes suraiguës de l'ophicléide pour produire un effet de lamentation avait été déjà indiquée par M. Berlioz dans son traité d'instrumentation. Que M. Mermet ait profité de la leçon ou que tout simplement l'idée lui soit venue, il n'y a qu'à le féliciter du résultat. Félicitons-le surtout de son succès, qui, en dégageant le passé, prépare l'avenir.

Aujourd'hui plus que que jamais, l'auteur de *Roland à Roncevaux* doit savoir ce qui lui manque, et l'expérience qu'il vient de traverser ne sera point perdue. Pour les bons esprits, qui ne se laissent ni décourager par

d'injustes dédains, ni étourdir par l'indiscret ramage des enthousiasmes immodérés, le succès a ses enseignemens : il fait qu'on se connaît, qu'on se critique, et nous donne, avec le sentiment de notre propre valeur, comme un surcroît d'admiration pour ces maîtres auxquels il faut d'autant plus revenir qu'on a désormais acquis le droit de parler au public. L'illustre chef de l'école française actuelle me disait un jour, comme je le complimentais à propos de la reprise de *la Muette :* « Pensez-vous donc vraiment que cela tienne encore? » Et il ajoutait avec cette fine pointe de scepticisme qui semble donner un agrément de plus à son esprit : « Quant à moi, j'en doute un peu. J'avais perdu de vue cette musique, que j'ai retrouvée aux répétitions, à près de quarante ans de distance; eh bien! vous me croirez si vous voulez,... ce n'est pas ça! » Lorsque l'ingénieux auteur de tant d'œuvres charmantes parle de la sorte, qui oserait se prévaloir définitivement du succès d'une soirée? M. Mermet vient de se faire connaître par un coup d'éclat, il s'agit maintenant pour lui de s'affirmer : au théâtre, pas plus qu'ailleurs, les bonnes intentions ne suffisent. C'est beaucoup de chanter, ce n'est point tout. L'idée mélodique, fût-elle toujours neuve et originale, ne saurait se passer des ressources d'un art qui la varie, la développe, la conduit avec amour et curiosité à travers mille transformations, et dans la chrysalide va chercher le papillon pour l'amener à la vie, à la lumière. Le bienheureux temps des sonnets sans défaut, qui valent seuls de longs poèmes, n'existe plus. Des sonnets! aujourd'hui tout le monde en sait faire, en poésie aussi bien qu'en musique, et s'il y avait à s'étonner, ce serait à propos d'un sonnet qui ne serait point sans défaut, tant cet art de la contexture a divulgué désormais ses moindres secrets! Je ne veux pas qu'une partition me livre dès l'abord tout ce qu'elle contient de beautés, de richesses. Il y a en poésie comme en musique des chefs-d'œuvre de clarté qui sont en même temps des merveilles de science : un sonnet de Pétrarque par exemple, un simple opéra-comique d'Auber! On saisit l'intention du maître, mais en s'y complaisant on y revient pour la mieux sentir, la mieux goûter, car cette clarté a des profondeurs où l'œil s'attarde, cette limpidité, comme le diamant, a ses facettes. Voilà ce qui, selon moi, manque à l'ouvrage de M. Mermet. Ce n'est certes point la partition du premier venu que ce *Roland à Roncevaux;* je dis plus, parmi les musiciens français qui écrivent aujourd'hui pour l'Opéra, je n'en connais point qui soit capable d'un pareil souffle. A ces rhythmes puissans qu'il sait trouver, à cette forte intelligence qu'il possède de la situation dramatique, il faut que M. Mermet s'efforce d'appliquer les ressources du style. Ne pas abuser incessamment de la pédale, chercher curieusement dans le grand ensemble instrumental des groupes sur lesquels se concentre l'intérêt, particulariser au lieu de toujours généraliser l'orchestre, art profond, souverain, qu'on doit acquérir à tout prix quand on l'ignore, car si l'inspiration fait le succès, c'est cet art seul qui fait les maîtres.

HENRI BLAZE DE BURY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre 1864.

Nous le disions il y a quinze jours, le malheur du grand acte politique qui vient marquer une phase nouvelle dans le développement des destinées italiennes a été de se produire comme par surprise devant une opinion publique qui, en Italie pas plus qu'en France, n'avait été suffisamment préparée à la perspective qu'on ouvrait devant elle. Ce premier effet d'étonnement et d'anxiété se prolonge sans doute; il ne disparaîtra tout à fait qu'après la réunion du parlement italien et les discussions approfondies qui s'y engageront sur la convention du 15 septembre et la translation de la capitale de Turin à Florence. Nous devons reconnaître toutefois que chez les esprits réfléchis il s'est déjà notablement atténué depuis la publication du texte de la convention, de la remarquable dépêche adressée par M. Drouyn de Lhuys à notre ministre à Rome, et du rapport par lequel le dernier ministère italien avait appuyé auprès du roi Victor-Emmanuel la mesure de la convocation du parlement. La lecture attentive de ces documens ne laisse plus subsister aucun doute sur la portée de l'acte du 15 septembre soit pour l'Italie, soit pour la cour de Rome, soit pour la France. Nous espérons que les prochaines discussions du parlement italien achèveront d'en mettre la signification en lumière.

C'est, avant tout, au point de vue de l'Italie qu'il faut étudier le caractère du nouvel ordre de choses qui va être inauguré dans la péninsule. Le moment est en effet grave, solennel, décisif, pour l'Italie et ses représentans. Les députés italiens sont appelés à sanctionner la convention par leur vote; ce n'est pas seulement le sort de la convention, c'est le sort de leur patrie qui est entre leurs mains. Le monde entier aura les yeux fixés sur le parlement de Turin. La cour de Rome, les partisans fanatiques du pouvoir temporel, les cabinets catholiques qui ont à veiller aux suites de la convention, ne se prononcent point encore : ils sont dans l'attente; ils régleront leurs mesures et leur conduite sur ce que dira et fera le parlement

italien. Les libéraux d'Europe, qui se savent solidaires des progrès de l'Italie vers l'indépendance et la liberté, sentent également que les grands intérêts de leur cause sont pour le moment confiés aux députés italiens. Il dépend de ce parlement de perdre ou de gagner la cause morale de l'Italie et de la liberté européenne. Cette situation extraordinaire ne commande donc pas seulement aux Italiens de ne point se tromper dans leur vote, elle ne leur demande pas seulement d'avoir la sagacité du patriotisme : elle leur prescrit la gravité dans la délibération, la simplicité du langage, la dignité de l'attitude; elle leur interdit les velléités d'intrigue, les déclamations oiseuses et irritantes, le jeu mesquin des manœuvres de parti.

Quand on balance froidement les avantages que les nouveaux arrangemens offrent à l'Italie et les petits sacrifices qu'ils exigent d'elle, on ne comprend pas que des patriotes italiens puissent hésiter à souscrire à la convention du 15 septembre. Les avantages sont une union étroite et définitive avec la France, le traité de Zurich en ce qui concerne la France absolument biffé, toutes les réserves dont le gouvernement français avait lui-même accompagné l'enregistrement des faits accomplis à jamais abandonnées, une sécurité nouvelle acquise par conséquent au dehors comme au dedans, la faculté pour l'Italie ainsi assise et rassurée de travailler efficacement à son organisation intérieure, le moyen enfin pour le pays de réduire ses dépenses et de les proportionner à ses revenus, de mettre un terme à des déficits dévorans, de conquérir en un mot cette liberté et cette indépendance financières qui ne sont pas les moindres des garanties de l'indépendance politique. Quant aux sacrifices, ils se réduisent à la subordination de certains intérêts municipaux à l'intérêt national et à quelque patience au sujet de la question romaine.

Examinons les avantages. Certes, pour tout homme d'état, pour tout patriote clairvoyant, la situation de l'Italie depuis deux années devait être la cause des plus graves soucis. On avait fait sans doute beaucoup pour la pacification du pays. Sans venir complétement à bout du brigandage, on avait réussi à lui enlever tout caractère et toute influence politiques; le gouvernement était parvenu à maintenir vis-à-vis du parti d'action les droits de son initiative. Il y avait, comme M. Drouyn de Lhuys l'a reconnu, une amélioration incontestable dans la situation intérieure. Cependant les sujets de satisfaction qu'on pouvait trouver dans cette amélioration intérieure devenaient bien peu de chose lorsqu'on réfléchissait à la situation précaire que faisait à l'Italie l'incertitude de ses relations avec la France. Des aspirations spéculatives vers l'affranchissement de la Vénétie refoulées par la formidable menace du quadrilatère et de l'armée qu'il abrite, des aspirations théoriques vers Rome refoulées par l'occupation française, des désirs et des vœux sans cesse contenus par l'impuissance d'agir, voilà les élémens qu'avait le gouvernement italien pour diriger les esprits; or la direction des esprits est la partie principale du gouvernement, et l'on a vu tout ce que M. de Cavour a su faire tant qu'il a pu mettre et tenir les

esprits en mouvement en les conduisant par des moyens pratiques au but qu'il poursuivait. Dénué de moyens d'action sur les esprits, le gouvernement italien ne pouvait les défendre et se défendre lui-même contre le malaise et les inquiétudes d'une situation incertaine. Il était obligé, par l'état de l'Europe et par la condition même de l'œuvre si récente de l'unité italienne, de faire des dépenses exorbitantes et d'entretenir une armée beaucoup trop lourde pour ses ressources. Il ressemblait à un navire qui se mettrait en panne dans une mer tourmentée. La position n'était pas tenable. Elle devenait plus périlleuse après les événemens européens de cette année. Quand le gouvernement italien a vu le rapprochement qui s'est accompli entre l'Autriche, la Prusse et la Russie, quand il a vu la politique réactionnaire reprendre avec succès dans le nord de l'Europe son œuvre militante, il a dû sentir combien devenait pressant le péril de cet état d'isolement et d'immobilité où il était retenu. Si en ce moment le gouvernement italien n'avait point recherché et obtenu le concours hautement avoué de la France, si l'alliance franco-italienne ne s'était pas rajeunie par un acte éclatant et retentissant, l'Italie, en proie à un triste marasme, eût été exposée aux plus funestes accidens.

Cette pénible et bizarre paralysie de l'Italie cesse enfin par la convention du 15 septembre. Cette délicatesse, ce nuage, ce je ne sais quoi qui s'élevait vaguement entre la France et l'Italie, et qui suffisait pour frapper le nouveau royaume d'une funeste langueur, s'efface et disparaît. La France et l'Italie rentrent dans leurs relations naturelles. L'arrangement qu'elles viennent de conclure à la face du monde est de ceux qui révèlent une confiance mutuelle, une entière sympathie, une complète communauté d'action. Des pactes de ce genre ont des sous-entendus compris de tous. Le sous-entendu nécessaire de celui-ci est la garantie du concours de la France donné à l'Italie actuelle contre toute agression extérieure qui pourrait mettre son existence en péril. Ainsi, en face des vicissitudes que pourrait entraîner l'état instable de l'Europe, il est bien entendu maintenant que l'Italie n'est plus seule. Si l'Autriche, en se repliant vers les puissances du Nord, a trouvé des alliés, l'Italie, elle aussi, cesse d'être isolée, et s'appuie ostensiblement à la France. Ces anciennes réserves plus ou moins fondées sur le traité de Zurich que nous avions cru devoir maintenir, et qui de notre part exprimaient une sorte de doute fâcheux touchant l'avenir de l'unité italienne, ces réserves sont retirées : la France témoigne résolûment de sa foi dans le succès de l'œuvre accomplie par l'Italie. C'est là un acte dont on ne saurait évaluer trop haut l'importance au point de vue italien. Cet acte doit rendre à l'Italie sa pleine liberté d'action intérieure; il la fait sortir d'une position indécise et par conséquent révolutionnaire; il lui donne la sécurité d'un ample lendemain, il lui apporte ce que Machiavel appelait le bénéfice du temps. En lui fournissant la caution de la France, il lui permet d'ajourner, sans blessure pour l'orgueil national, les entreprises par lesquelles doit s'achever l'unité. Le concours moral de la France, ob-

tenu par la convention du 15 septembre, équivaut, pour l'Italie, à l'octroi d'un immense contingent militaire et financier. C'est comme si la France venait alléger les charges de l'Italie de cent mille hommes et de cent millions, puisque la conclusion de la convention doit permettre à l'Italie de renvoyer cent mille hommes et de diminuer de plus de cent millions sa dépense annuelle. Cette sécurité générale et ces avantages matériels ne sont point les seules conséquences avantageuses des nouveaux arrangemens. L'état de choses créé par la convention doit donner des élémens intéressans et durables à la direction des esprits. L'Italie n'est plus réduite à penser vaguement, au hasard et à bâtons rompus, selon le caprice des accidens, sans suite réelle, sans moyens pratiques, en fatiguant et usant en vain sa force morale tantôt à Venise, tantôt à Rome. Des voies simples, pratiques, régulières, s'ouvrent au mouvement de l'opinion. De deux choses l'une : ou c'est la guerre, ou c'est une paix d'une certaine durée qui sortira de l'état actuel de l'Europe. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, c'est la guerre, l'Italie pourra songer à l'affranchissement avec les moyens réguliers et puissans que présentera l'alliance française. Si, suivant nos vœux et nos espérances, c'est la paix, l'Italie aura, pour occuper ses pensées et concerter sa politique intérieure, l'intéressant spectacle de l'expérience qui va commencer à Rome. Elle aura la certitude de faire tourner l'expérience à son profit, si elle règle avec sagesse son organisation intérieure, et si elle se sert des avantages que lui procure son nouveau lien avec la France pour ordonner et affranchir ses finances. En un mot, les arrangemens du 15 septembre rendent à l'Italie tous les élémens d'une saine et forte vie politique.

Les compensations qui sont demandées aux Italiens paraissent bien légères quand on les compare à des avantages si considérables et si décisifs. Il faut reconnaître avant tout qu'aucune de ces compensations ne restreint la liberté actuelle de l'Italie, ne fait violence à l'indépendance de sa politique, qu'elles émanent au contraire naturellement des intérêts bien compris et de l'initiative sagement exercée de la politique italienne. La translation de la capitale et l'engagement de n'attaquer ni de laisser attaquer les possessions actuelles du saint-père n'imposent aux Italiens aucun sacrifice présent, et découlent logiquement des résolutions antérieures prises par eux. Une ville digne de la sympathie universelle, la ville de Turin, est l'unique portion de l'Italie à laquelle le nouvel état de choses puisse causer un réel dommage. On ne saurait trop vivement regretter que la cité qui a en quelque sorte appelé et conduit l'Italie à l'indépendance soit la seule à laquelle le succès de l'œuvre nationale doive infliger des pertes sensibles; mais, toute part faite à la légitime douleur de la capitale du Piémont, il n'en reste pas moins vrai que Turin même avait prévu et accepté d'avance l'abdication qui lui est aujourd'hui demandée. Les autres métropoles italiennes, Milan, Florence, Naples, avaient fait, elles aussi, à l'unité nationale le sacrifice de leurs intérêts locaux et des avantages que procure le

séjour d'un gouvernement et d'une cour. Elles avaient donné les premières à Turin un exemple que Turin avait promis de suivre le jour où parlerait l'intérêt national. L'intérêt national ne devait-il parler que lorsque Rome serait devenue la capitale effective de l'Italie? Il y avait évidemment d'autres cas où l'intérêt national pouvait exiger le déplacement de la capitale. Par exemple, toutes les fois qu'on a dû prévoir une nouvelle lutte contre l'Autriche, on a été obligé de s'avouer que Turin ne pouvait être la capitale stratégique de l'Italie, et qu'il n'était pas possible d'abandonner au hasard d'une bataille la tête politique de l'indépendance italienne. C'est cette préoccupation, confirmée par toutes les autorités militaires, rendue plus pressante cette année par la force d'intimidation que l'Autriche venait de puiser dans de nouvelles alliances, qui a décidé le gouvernement à transférer la capitale à Florence. La nécessité de cette translation au point de vue de l'intérêt national serait-elle devenue moins pressante parce que le dernier ministère a trouvé l'occasion de faire servir le changement de capitale aux deux fins essentielles de la politique italienne, au progrès de la question romaine aussi bien qu'à la défense du pays contre l'Autriche?

A y regarder de près, en effet, il ne paraît guère raisonnable de porter comme un sacrifice au compte de l'Italie la patience que la convention du 15 septembre lui demande à l'endroit de Rome. En réalité, il n'y a point là de sacrifice, puisque l'Italie ne possédait point Rome, et qu'il ne lui était point possible, avant la convention, de prévoir par quelle voie directe ou indirecte elle s'approprierait cette capitale idéale. L'idée de Rome capitale, nous l'avons toujours reconnu, a été un grand soutien pour le patriotisme italien et un moyen puissant d'unification au moment des annexions; mais cette idée, comme toutes les aspirations spéculatives, lorsqu'elles sont dépourvues de moyens de réalisation d'une efficacité apparente et saisissable, devait perdre avec le temps une grande partie de sa force. Comment l'Italie pouvait-elle arriver à Rome avant la convention du 15 septembre? Il était impossible de le dire : il fallait compter sur un accident invraisemblable, sur un ébranlement universel, sur l'inconnu, sur le miracle. Les hommes d'état qui dirigent l'opinion italienne avaient eu recours à une formule honorable, mais qui n'était qu'un palliatif de leur impuissance : ils disaient que la question romaine ne devait être résolue que par les moyens moraux et par un commun accord entre l'Italie et la France. Bien loin d'imposer à l'Italie aucun sacrifice effectif et réel à l'endroit de Rome, la dernière convention ouvre la voie aux moyens moraux et établit la base d'un accord entre la politique italienne et la politique française. Or cette base n'est autre chose que le double principe invoqué ou reconnu par les Italiens : d'une part le principe de non-intervention enfin appliqué à Rome par la France, de l'autre la renonciation expresse par l'Italie à l'emploi des moyens matériels contre le temporel de la papauté. En acceptant les dispositions de la convention relatives à Rome, les Italiens ne font donc pas plus un sacrifice moral qu'un sacrifice matériel. Ils obtiennent de la

France l'application du principe de non-intervention aux affaires de Rome. Or quelle a été la cause profonde de l'antagonisme de l'Italie contre le pouvoir temporel? C'est justement que ce pouvoir n'a pu et ne peut subsister qu'en s'appuyant sur l'intervention extérieure, qu'en introduisant sans cesse l'étranger dans la patrie italienne. L'idée de Rome capitale était surtout une protestation contre cette intervention étrangère qui paraissait inséparable de la papauté de Rome. Si la France s'interdit à elle-même la faculté d'intervenir dans les affaires romaines, il va de soi qu'elle n'accordera une telle faculté à aucune autre puissance. L'idée de Rome capitale est donc plus qu'à moitié réalisée par ce seul fait que la France assigne à son intervention un terme prochain. Les Italiens se sont toujours montrés convaincus que le pouvoir temporel, privé du concours de l'étranger, est incapable de subsister par lui-même; ils ont toujours prétendu qu'ils sauraient bien s'arranger avec la papauté, s'ils étaient laissés en tête-à-tête avec elle. Au lieu de leur imposer une condition gênante, on ne fait donc que répondre à leurs propres vœux lorsqu'on leur demande d'assister paisiblement, sans la troubler par aucune violence matérielle, à l'expérience du pouvoir temporel essayant de vivre par lui-même sans l'appui d'une force étrangère. On leur ouvre ainsi l'accès à ces moyens moraux qui, suivant leurs déclarations réitérées, doivent être seuls employés dans la question romaine. Ils abordent même cette expérience avec la chance que la papauté l'entreprendra dans les conditions les plus défavorables, si elle ne consent point que l'Italie prenne à sa charge le service de la dette afférente aux provinces annexées, et si elle se prive ainsi des ressources qui lui permettraient d'entretenir une force armée suffisante.

Ainsi envisagée au point de vue italien, la convention du 15 septembre est un grand acte, un acte par lequel l'Italie sort des énervantes perplexités d'une situation intolérable, et accomplit un progrès immense dans l'œuvre de sa reconstitution définitive. Les hommes d'état qui ont pris part à cette importante transaction, les membres dirigeans de l'ancien ministère, MM. Minghetti et Peruzzi, les plénipotentiaires, M. Pepoli et M. Nigra, qui ont suivi à Paris la négociation, et, par les qualités éminentes de leur esprit et de leur caractère, en ont habilement ménagé le succès, ont droit à la sérieuse reconnaissance de leurs compatriotes. Nous sommes sûrs que le parlement italien, éclairé par une discussion grave et élevée, applaudira à cette victoire diplomatique de l'Italie. Les députés italiens doivent avoir à cœur de conserver à cette victoire tout son éclat et toute son efficacité morale. Il faut pour cela qu'ils acceptent la convention tout entière, qu'ils évitent d'en atténuer la portée par des affirmations oiseuses et puériles qui voudraient réitérer le vote de Rome capitale, ou par la manifestation de jalousies locales et de coalitions municipales contre le choix de la capitale nouvelle fait par le gouvernement. Que les députés italiens, nous le répétons, n'oublient pas qu'ils vont avoir sur eux les re-

gards de toute l'Europe, qu'ils ont à réparer le mauvais effet des regrettables émotions de Turin, et que l'heureux succès du nouvel ordre de choses va dépendre en grande partie de la sagesse de leurs appréciations et de la dignité de leur attitude.

Nous avouons que nous ne sommes pas bien placés pour juger la convention du 15 septembre au point de vue de la cour de Rome. Nous ne sommes point de ceux, on le sait, qui pensent que le pouvoir spirituel et temporel doivent et puissent subsister réunis sur la même tête dans nos sociétés modernes. Cependant ceux qui sont d'une opinion contraire auraient mauvaise grâce à décliner l'épreuve à laquelle la papauté temporelle va être soumise par la convention du 15 septembre. C'est une question d'honneur pour la papauté et pour la religion catholique d'expérimenter enfin si le pouvoir temporel a une vitalité propre. L'expérience est d'ailleurs tentée dans des conditions dont les partisans de la théocratie romaine n'ont point à se plaindre. Le pape est mis à l'abri de toute agression extérieure par la parole de l'Italie donnée à la France, et cette parole, le gouvernement italien, qui a déjà rempli le douloureux devoir d'arrêter Garibaldi à Aspromonte, saura certainement la tenir. Le gouvernement pontifical n'aura à faire face qu'aux difficultés intérieures, et, pour résister aux élémens de désordre qui menaceraient la tranquillité intérieure de son petit état, il pourra recruter au sein des pays catholiques une petite armée. On calcule que l'état pontifical actuel renferme une population d'environ six cent mille âmes. En défalquant les femmes, les vieillards, les enfans, il ne peut y avoir dans une population si restreinte qu'environ quarante ou cinquante mille hommes capables, s'ils étaient tous hostiles au gouvernement pontifical, de prendre part à des soulèvemens ou à des émeutes. L'armée du pape pourra, nous le supposons, être portée à dix-huit ou vingt mille hommes; ce serait la proportion d'un soldat pour deux ou trois habitans capables d'entrer en lutte contre le gouvernement. On conviendra qu'une telle force serait bien suffisante pour maintenir la tranquillité intérieure; mais, pour que le pape puisse lever dix-huit ou vingt mille hommes, il faut que ses ressources financières soient accrues. La convention du 15 septembre 1864 ouvre au saint-père la faculté d'accroître notablement son revenu, à une condition : c'est qu'il consentira à laisser payer par l'Italie la portion de la dette de l'état pontifical afférente aux provinces qui se sont détachées de cet état pour entrer dans l'unité italienne. La question pratique de la convention au point de vue de la cour de Rome réside dans cette stipulation relative au partage de la dette. S'il ne consent point à profiter de la ressource qui lui est offerte, le gouvernement romain ne pourra pas entretenir une armée jugée par lui suffisante. S'il y consent, il accepte indirectement et implicitement le fait accompli d'une annexion dans laquelle il n'a cessé de voir jusqu'à présent qu'une spoliation inique accomplie à ses dépens. C'est là, on le voit, le point critique de la convention pour la cour de Rome. La politique expectante est celle que préfère cette cour. Nous ne croyons point

qu'elle ait pris déjà un parti relativement à la nouvelle position qui lui est faite, nous croyons encore moins qu'elle ait fait part à notre ministre à Rome d'aucune résolution; mais, si le cardinal Antonelli a parcouru dans ses causeries avec M. de Sartiges les divers articles de la convention, nous ne serions pas surpris qu'il eût mis tout d'abord le doigt sur la stipulation financière. Est-il possible de trouver un biais par lequel, sans infirmer ses prétentions sur la propriété du fonds, le saint-père en abandonne les charges à celui qui, suivant sa manière de voir, en est le détenteur illégitime? Est-il possible de combiner une formule de comptabilité financière qui escamote la difficulté de droit politique impliquée dans le virement qu'il s'agit d'opérer du grand-livre de la dette romaine au grand-livre de la dette italienne? C'est un problème qu'un établissement de banque se chargerait peut-être de résoudre, mais pour lequel la cour de Rome n'admettra aucune solution comme satisfaisante. En tout cas, on peut être sûr que le saint-père ne se hâtera point de faire connaître la conduite qu'il tiendra devant la convention du 15 septembre. Avant de prendre un parti, il est naturel qu'il attende d'abord le résultat des discussions du parlement de Turin, qu'il consulte ensuite les cabinets catholiques de l'Europe et qu'il prenne les avis de l'épiscopat. Si nous avions l'esprit tourné aux chimères, au lieu de voir la papauté compromettre son caractère dans des contestations et des supputations financières et dans un pénible recrutement de soldats étrangers, nous aimerions à nous la représenter cherchant la pacification des consciences dans un renoncement docile aux soucis et aux périls de la souveraineté temporelle; nous rêverions dans Rome neutralisée, s'administrant elle-même par une constitution purement municipale, le pape affranchi des hostilités politiques, délivré de toute inquiétude, riche des offrandes de la chrétienté, entouré de la vénération universelle, perpétuant la grande tradition du gouvernement des consciences, comme au sein d'une sereine et magnifique abbaye aux limites de laquelle viendraient expirer les importunes agitations de ce monde. Pourquoi faut-il que d'honnêtes, mais implacables préjugés s'opposent à l'accomplissement paisible et prompt d'un tel rêve, et en abandonnent la réalisation aux luttes passionnées, aux conflits haineux, à ce douloureux travail que l'on appelle la force des choses ou l'action lente du temps?

En nous plaçant au point de vue de la France, nous qui avons toujours cru que l'indépendance et la force de l'Italie importaient à notre pays, nous qui avons toujours considéré la rupture du lien qui attache l'église romaine à une souveraineté temporelle comme la condition essentielle du développement de la liberté politique chez les peuples catholiques, nous ne pouvons marchander notre approbation à la convention du 15 septembre. Notre gouvernement ne se prononce point hardiment pour la séparation du spirituel et du temporel; il ne semble pas comprendre encore que la tendance qui mène à cette séparation doit nous conduire aussi à un développement des libertés politiques auquel il serait sage de se préparer : les

conséquences logiques et positives de la sécularisation finale des états de l'église paraissent lui échapper. Il fait beaucoup cependant, nous le reconnaissons, d'une part en fortifiant l'Italie, de l'autre en rompant enfin la solidarité matérielle qui nous unissait depuis quinze ans à la conservation du pouvoir temporel. Il est utile aux intérêts français de rendre à l'Italie la confiance en elle-même, de lui laisser voir le chemin où elle peut marcher, de la mettre en état de s'oganiser et de réparer ses finances. La France souffrait en effet plus qu'on ne se le figure de la situation précaire où s'épuisait l'Italie. La France se sentait jusqu'à un certain point responsable des incidens qui pouvaient se produire en Italie. L'instinct public comprenait que la paix ne pouvait avoir plus de certitude pour nous que pour les Italiens, et que l'avortement des destinées italiennes eût été une confusion pour la politique qui a vaincu à Magenta et à Solferino. Tant que les Italiens ne pouvaient pas voir clairement leur chemin, nous ne pouvions voir nous-mêmes bien loin devant nous. Les capitaux français se sont si abondamment et si volontiers associés au crédit et aux entreprises du nouveau royaume, que les embarras financiers de l'Italie entretenaient chez nous un véritable malaise. Enfin les combinaisons politiques que l'on a laissé se former au nord de l'Europe marquaient l'opportunité des arrangemens que nous venons de prendre avec le nouvel état méridional et méditerranéen dont nous avons secondé la fondation. L'opportunité, avec ses pressantes exigences, se joignait aux raisons essentielles et permanentes qui nous commandaient ce rapprochement décisif. La politique négative que nous avons adoptée vis-à-vis de Rome est également justifiée par nos intérêts et par notre droit. Personne, même parmi les plus fanatiques partisans du pouvoir temporel, n'a jamais dû croire que notre intervention pût être éternelle. A maintes reprises, la politique française, comme elle vient de le faire dans la récente dépêche de M. Drouyn de Lhuys, a exprimé la douleur que lui causait l'incompatibilité de ses principes avec ceux que le gouvernement romain pratiquait obstinément sous la protection de nos armes. Le gouvernement français ne va point jusqu'à exécuter de ses propres mains la séparation du temporel et du spirituel. Il se contente de laisser la cour de Rome à elle-même en lui offrant la faculté de pourvoir aux moyens matériels de son existence. Que le gouvernement pontifical, puisqu'il veut être une souveraineté temporelle, soit soumis aux chances, aux responsabilités, à la destinée de toutes les autres souverainetés politiques; qu'il soit jugé par ses seuls mérites, qu'il ne vive que de sa propre force, et, s'il ne peut vivre par lui-même, qu'il se résigne au sort de tous les gouvernemens qui ne savent et ne peuvent point se conserver. Nous ne doutons point que dans ces conditions nouvelles l'existence du pouvoir temporel ne crée encore dans l'avenir de graves difficultés politiques et ne donne lieu à de vives émotions d'opinion; mais quelles que soient désormais les vicissitudes de la question romaine, tant que l'Italie tiendra sa parole, la France est dégagée vis-à-vis de Rome de toute responsabilité. Il

était temps que la France prononçât, elle aussi, son *non possumus:* après la leçon que lui ont donnée quinze ans de tracasseries, nous avons la conviction qu'elle ne reviendra plus sur cette déclaration libératrice.

L'événement qui est en train de s'accomplir a pour l'Italie, pour Rome, pour la France, une gravité sur laquelle nous ne fermons point les yeux; bien que le sentiment général qu'il a d'abord excité dans le monde européen et dans le monde catholique soit celui d'une attente froide, curieuse, et n'ait rien encore de tumultueux, il est difficile d'espérer que l'expérience proposée se puisse essayer sans entraîner des complications; on éprouve néanmoins pour le moment une sorte de soulagement d'esprit à savoir enfin où l'on va. Devant l'attente excitée par les discussions du parlement italien, tous les autres incidens de la politique courante pâlissent. La paix du Danemark et de l'Allemagne va enfin être conclue; mais, les puissances allemandes n'ayant point su être modérées, il n'est pas probable que le nouveau traité produise un apaisement définitif. On donne aux Danois des griefs trop légitimes pour que la difficulté du Slesvig puisse être considérée comme ne devant plus jamais renaître. L'Autriche a au moins le mérite de profiter de la paix du Danemark pour opérer dans son armée des réductions vraiment importantes qui assurent un soulagement positif à ses finances délabrées. Elle donne là un utile exemple à l'Italie. Un désarmement sérieux opéré simultanément par l'Autriche et par l'Italie, outre qu'il donnerait un gage efficace aux intérêts pacifiques, produirait bientôt une amélioration sensible dans la situation financière de l'Europe. Le public de l'industrie et du commerce ne se rend pas suffisamment compte du tort que lui font en ce moment les dépenses exagérées des gouvernemens. Les gouvernemens ne se contentent point des immenses prélèvemens qu'ils opèrent sur les revenus annuels de leurs pays par l'impôt : ils attirent à eux par les emprunts la portion la plus considérable de l'épargne; ils absorbent par leurs moyens de trésorerie une portion notable des capitaux flottans qui dans l'ordre naturel des choses devraient étendre le champ du crédit pour les opérations commerciales. Ce n'est pas tout encore : dans ces derniers temps, on a vu des gouvernemens obérés, ayant épuisé les ressources de l'impôt, de l'emprunt, des dettes flottantes, avoir recours aux banquiers, lesquels leur viennent en aide au moyen de vastes circulations qui viennent peser en définitive sur les portefeuilles et les encaisses des banques. Les gouvernemens qui se ruinent sous nos yeux et qui font des appels désespérés au crédit sous toutes ses formes sont, suivant nous, les auteurs principaux de la crise financière que traverse l'Europe. C'est à eux surtout, à la hausse de l'intérêt qu'ils produisent par la concurrence incessante de leurs demandes, qu'il faut attribuer les difficultés éprouvées en ce moment par les banques d'état. Ces banques sont obligées de défendre leurs ressources, qui doivent aider surtout au roulement des opérations commerciales, par le renchérissement du crédit. La crise actuelle n'est point dans son origine une crise monétaire qui serait

déterminée par la nécessité de payer en numéraire une balance d'importations; elle est une crise de capital déterminée par l'absorption excessive de capitaux qu'ont faite les gouvernemens, les sociétés spéculatrices de crédit, et des entreprises industrielles qui immobilisent à la fois une trop grande quantité de fonds qui devraient rester à l'état de fonds de roulement. C'est parce que la crise actuelle est surtout une crise de capitaux qu'on la voit se prolonger indéfiniment et résister à l'énergique traitement de la hausse de l'escompte. Cette difficulté de la cherté du crédit, qui pour plusieurs pays de l'Europe peut devenir un véritable péril politique, a, on le voit, son origine dans la politique elle-même.

La guerre civile des États-Unis occupe une grande place parmi les causes du malaise financier dont souffre l'Europe. Cette guerre n'a pas seulement soumis l'industrie cotonnière à des perturbations profondes et à d'effrayantes variations de prix; elle a détourné de l'Europe une masse considérable de capitaux attirés vers les emprunts fédéraux par l'appât d'un énorme intérêt. C'est en Hollande et surtout en Allemagne que les emprunts fédéraux ont trouvé une clientèle nombreuse et avide. L'Amérique a fait sentir ainsi à notre vieux monde sous toutes les formes la solidarité qui nous unit à elle. Cette dépendance économique dans laquelle les grands peuples producteurs sont placés les uns vis-à-vis des autres est un des motifs qui auraient dû empêcher en Europe tous les espris intelligens de soutenir et de prolonger par une approbation irréfléchie la guerre insensée et désespérée entreprise contre l'Union par les états révoltés du sud. On dirait qu'enfin cette lutte approche du denoûment fatal qui lui était marqué dès le principe. Là aussi il faut que les lois invincibles de la civilisation s'accomplissent, et qu'une cause rétrograde, celle du socialisme esclavagiste, succombe sous la cause du libre travail. L'immense campagne dirigée par le général Grant produit à travers l'immense étendue de territoire où elle s'exécute les résultats que s'était promis l'opiniâtre général. Après les succès de Sherman et de Farragut en Georgie sont venus ceux de Sheridan dans la vallée de la Shenandoah, où depuis Stonewall Jackson les confédérés étaient accoutumés à ne rencontrer que des victoires. Sheridan a battu et désorganisé l'armée confédérée en la refoulant avec une vigoureuse promptitude dans toute la longueur de la vallée. Sheridan s'approche de Lynchburg, point de croisement des derniers chemins de fer qui ravitaillent Petersburg et Richmond. Grant poursuit ainsi sa guerre par les chemins de fer, et il semble devoir bientôt enserrer les confédérés dans Richmond. L'épuisement des sécessionistes est manifeste; les plaintes amères des journaux de Richmond le révèlent. Ces journaux avouent avec indignation que les populations de la Shenandoah, favorables cependant à la sécession, refusaient le papier confédéré, et ne consentaient à livrer des vivres à l'armée d'Early que contre le papier de l'Union. Ils reconnaissaient que dans plusieurs états de la confédération on parle de faire avec

l'Union des paix séparées. Par une contradiction étrange, ils dénoncent comme des trahisons ces projets de paix séparées. On dirait qu'ils ont oublié que la révolte du sud s'est appuyée sur le principe absolu et essentiellement dissolvant des *states rights*, c'est-à-dire de la souveraineté des états. Si la Georgie, si la Caroline du nord entrent en arrangemens particuliers avec le gouvernement de l'Union, elles ne feront, pour sortir de la confédération, qu'appliquer le principe des *states rights* au nom duquel elles y étaient entrées. Quoi de plus naturel que de voir la doctrine anarchique et antipatriotique qui a formé la confédération se retourner contre elle-même pour la dissoudre?

E. FORCADE.

Le caractère le plus manifeste et le plus grand malheur de la politique de l'Espagne depuis quelques années, c'est la confusion, — confusion d'idées et de conduite, confusion dans les partis et dans le gouvernement, confusion dans le maniement des intérêts extérieurs aussi bien que dans la direction des affaires intérieures. C'est là le vice secret de tous ces ministères qui se sont succédé sous la présidence du général O'Donnell, du marquis de Miraflorès, de M. Arrazola, de M. Mon, et qui avec des apparences différentes, en cherchant à se distinguer par des nuances, ont eu à peu près la même origine, ont mené la même existence, pour aboutir plus ou moins à la même fin par impuissance. En réalité, l'Espagne était arrivée à une impasse véritable. Ce n'est point certes dans la politique extérieure qu'elle a brillé depuis quelques années par son esprit d'initiative et par la netteté de ses résolutions. Nation libérale et constitutionnelle, elle en était, il y a peu de temps encore, à entretenir un ambassadeur auprès du roi François II, à combiner des démarches avec l'Autriche, et elle en est toujours à reconnaître l'Italie. Engagée dans l'affaire du Mexique, elle en est sortie sans savoir comment, battant en retraite après avoir devancé tout le monde, froissée de la brusque abdication que lui imposait son plénipotentiaire et n'osant désavouer le général Prim, mécontente d'elle-même et de la France. Elle s'est laissé séduire par l'idée d'une conquête pacifique en allant de nouveau planter son drapeau à Saint-Domingue, et le lendemain elle s'est vue en face d'une insurrection qui la contraint, depuis deux ans, à envoyer régimens sur régimens, lesquels vont périr sans profit et sans gloire, décimés par les maladies. Elle a été plus récemment entraînée dans un conflit avec le Pérou, et elle a flotté dans les mêmes incertitudes, n'osant ni sanctionner les décisions de ses agens, ce qui était une marque de sagesse, ni les désavouer ouvertement, ce qui eût été trancher de haut et sur-le-champ une question grosse d'embarras. A l'intérieur, la politique espagnole n'était pas plus brillante. Partis et gouvernement avaient si bien fait en quelques années que tout allait à l'aventure, que les progressistes s'étaient retirés complétement de la vie politique, que, dans les derniers momens du ministère de M. Mon, le gouvernement

en était venu à traduire les journaux devant des conseils de guerre, à interner le général Prim et d'autres officiers, comme si une révolution était imminente. Pendant ce temps, la grande question était de savoir si la reine Christine rentrerait ou ne rentrerait point en Espagne après une absence de dix années, et une question plus grave encore, dominant toutes les autres, était de savoir ce qui sortirait de cette énervante confusion.

Le général Narvaez a eu plus d'une bonne fortune dans sa vie politique; il lui est arrivé rarement d'en trouver une meilleure que de remonter au pouvoir dans un moment où il suffit d'éclaircir, de redresser fermement une situation pour reprendre tout de suite un ascendant nouveau. C'est là, si je ne me trompe, la pensée et l'unique raison d'être possible du ministère récemment formé à Madrid, de ce ministère qu'on pourrait appeler le cabinet des anciens présidens du conseil, car parmi les ministres nouveaux il y en a jusqu'à cinq qui ont été à la tête du gouvernement, le général Narvaez, M. Gonzalez Bravo, M. Arrazola, le général Lersundi, le général Cordova. Cette alliance de personnages, dont chacun pouvait avoir son ambition, implique déjà par elle-même le ferme dessein de subordonner toutes les dissidences et les antagonismes vulgaires à un intérêt public supérieur. Il y a d'ailleurs dans le cabinet qui vient de naître à Madrid des hommes faits pour comprendre qu'une politique nouvelle est nécessaire, qu'une situation comme celle où s'est trouvée l'Espagne depuis quelques années ne peut être rectifiée que par un large système de conciliation, de tolérance et d'intelligent libéralisme. M. Gonzalez Bravo est l'un des orateurs et l'un des chefs de cette fraction du parti conservateur qui a tendu dans ces derniers temps à se rajeunir par un souffle plus libéral. Le nouveau ministre des affaires étrangères, M. Alejandro Llorente, est un esprit habile et élevé en même temps que fort exercé, qui connaît l'Europe et ses tendances irrésistibles vers la liberté. Le général Narvaez lui-même a derrière lui pour l'éclairer l'expérience qu'il a faite en 1857 dans son dernier ministère, qui échoua justement parce qu'il se laissa aller à une politique de réaction décousue. Les uns et les autres, dans le nouveau cabinet, paraissent sentir la nécessité d'entrer dans une voie nouvelle, et par une heureuse fatalité de sa vie publique le général Narvaez, qui préservait l'Espagne en 1848 en maintenant dans toute leur autorité les doctrines conservatrices, se trouve aujourd'hui en position de rendre un service au moins égal en raffermissant son pays par l'inauguration d'une politique de conciliation et de libéralisme. C'est là au reste le sens évident des premiers actes du nouveau ministère de Madrid. Dès son avénement, il a levé les arrêts qui pesaient sur le général Prim et sur d'autres officiers. Il a promulgué une amnistie pour tous les délits de presse, et il est même allé bien plus loin, il a décrété la restitution de toutes les amendes infligées aux journaux depuis 1857, comme si le général Narvaez, en remontant au pouvoir, voulait faire cesser les effets d'une loi sur la presse à laquelle il avait prêté son nom sans en mesurer

toute la portée. Le parlement pouvait n'être considéré que comme une représentation incomplète du pays par suite de la retraite absolue et systématique des progressistes; le congrès a été dissous, et des élections générales vont se faire. En un mot, il y a un effort visible pour relever la politique de l'Espagne, et M. Gonzalez Bravo, le nouveau ministre de l'intérieur, résumait cette politique dans ces trois mots significatifs d'une circulaire aux gouverneurs des provinces : « la constitution, la loi et le droit. » Il n'y a point certes de meilleur programme pourvu qu'il soit résolûment appliqué.

Et voyez ce qui en résulte : ces simples promesses d'un gouvernement plus libéral et d'une direction plus ferme ont produit un certain apaisement. On redoutait le retour de la reine Christine, c'était comme un fantôme qui pesait sur tous les cabinets : la reine-mère est rentrée en Espagne, et cela n'a produit vraiment aucune révolution. On a fait cesser les poursuites contre les journaux, on a rendu à la presse une certaine liberté, on a mis fin à l'internement du général Prim : quel désordre s'en est suivi? où donc est le danger? La monarchie de la reine Isabelle est-elle moins en sûreté parce que les journalistes ne sont pas traduits devant les conseils de guerre? Les partis au contraire sont dans une paix relative; il y a tout au moins une trêve momentanée. Cela ne veut point dire assurément que toutes les luttes soient finies et que toutes les difficultés soient vaincues; mais ce qui est certain, c'est qu'on ne peut soutenir ces luttes et dénouer ces difficultés dans la politique extérieure comme dans la politique intérieure que par un large système de libéralisme pratiqué résolûment, non avec faiblesse et indécision, mais avec autorité et avec une franchise complète. Là est évidemment la paix de l'Espagne, et là est aussi la force du nouveau ministère. Le cabinet du général Narvaez semble vouloir entrer dans cette voie par ses premiers actes. Ira-t-il virilement jusqu'au bout de la pensée qui paraît avoir présidé à sa naissance? C'est là aujourd'hui la question, et ce moment est décisif pour l'Espagne.

CH. DE MAZADE.

REVUE LITTÉRAIRE.

L'intempérance semble aujourd'hui la maladie dominante des âmes et des esprits. Il est clair que l'on a perdu, au moins pour un temps, cet équilibre intellectuel et moral qui fait les bonnes sociétés et aussi les bonnes littératures. Quand le romancier ou le dramaturge prend un type, il ne se contente pas généralement de présenter dans son véritable relief le personnage mis en scène, il l'accuse en traits si saillans, si exagérés, que la peinture, pour ainsi parler, déborde en crevant la toile devant et derrière. La préoccupation d'une thèse absolue fait ici tout le mal; par un esprit déréglé de généralisation, on se trouve conduit à traiter les choses et les êtres comme ces versets des Écritures dont les prédicateurs tirent à peu près

tout ce qu'ils veulent et qu'ils adaptent merveilleusement à tous les besoins de leur homélie. Le même excès n'est pas moins visible dans la critique et l'érudition. Que de conclusions, là aussi, extraites on ne sait comment de prémisses où elles n'étaient pas! Pour plus d'un chercheur, le document, la pièce consultés, paraissent devenus une sorte de matière friable et malléable à merci qui, comme un champ bien préparé et bien fécondé, doit rendre le centuple du germe qu'elle contient. Certes la méthode synthétique bien appliquée est un procédé dont l'excellence est incontestable; mais elle est d'autant plus dangereuse que c'est en réalité un très vif attrait pour l'intelligence de pouvoir embrasser d'un bloc, après un travail plus ou moins pénible ou embarrassé, un ensemble d'hommes et de faits. Où l'histoire, par exemple, avait d'abord découvert une source nouvelle d'aperçus riches et logiques, elle a fini souvent par rencontrer une sorte de marais où elle s'embourbe. On pourrait citer non-seulement dans le domaine historique, mais dans celui de la critique pure et du roman, bien des déviations aventureuses de ce genre. L'imagination, encore une fois, y va par une pente douce et naturelle où le jugement ne songe pas toujours à la retenir, et quand l'esprit, suivant avec intérêt une série d'idées qui l'attirent, s'est attaché en quelque façon au tronc principal qui les représente, il cède volontiers au plaisir d'enter sur ce tronc une foule de greffes et de boutures qui ne sont point faites pour y fleurir.

Quelques récentes publications montrent bien la tendance générale dont nous parlons. On trouve d'abord, parmi les œuvres de simple recherche et d'érudition, un groupe de livres dont l'objet est de réagir, au nom d'une critique libérale et éclairée, contre ces vieilles superstitions dont les âmes jadis étaient obsédées. Les légendes dont Satan est le héros semblent surtout exercer je ne sais quel attrait sur une certaine littérature. Depuis cette époque trouble du moyen âge sur laquelle le génie du mal semble de loin avoir plané en dominateur, on ne s'était jamais autant qu'à cette heure préoccupé de Lucifer et des milles démons qui forment sa suite. M. Michelet, qui possède avant tout le génie de la symbolisation et de la synthèse, avait déjà, dans *la Sorcière,* rangé ingénieusement en bataille autour du foyer toute la légion des génies malveillans, mâles et femelles, auxquels il prêtait un rôle métaphorique un peu forcé. Tout le monde a compris, au fond, quelle était l'idée de l'historien; mais à qui aussi a-t-il échappé que M. Michelet, en se prenant en quelque façon corps à corps avec les choses et les hommes, arrivait en plus d'un endroit à un grand effet d'imagination et de fantaisie? Cette personnification en Satan de toutes les passions, iniquités et misères des siècles passés était de nature à séduire bien d'autres esprits d'une moindre trempe. Dans des livres qui témoignent d'un sérieux travail de recherches, deux écrivains, M. Cayla (1) et M. Gastineau (2), se sont efforcés de réunir sur les incarnations de l'esprit

(1) *Le Diable, sa grandeur et sa décadence,* in-18, Dentu.

(2) *Monsieur et Madame Satan,* in-18; Paris, chez tous les libraires.

du mal les points de vue qu'ils jugeaient vraiment historiques et incontestables. Le lecteur peut-il cependant accepter leurs affirmations sans réserves? On n'a point à insister ici sur la pensée inspiratrice de ces études; elle est assurément louable, puisqu'elle tend à établir le triomphe de la raison saine et de la science sur les ruines des mauvaises légendes, des superstitions aveugles et des absurdités théocratiques; mais l'écueil de pareils travaux était justement dans l'excès des généralisations et du symbolisme. On aura beau retourner les faits, scruter profondément les époques et les sociétés : s'il se dégage de ces recherches et de ces analyses une certaine idée maîtresse et générale, la question n'en demeure pas moins toute d'épisodes, de détails et de nuances; elle peut offrir au romancier, dans ses délicates complexités, un point d'appui solide pour une œuvre d'imagination, elle ne saurait fournir au critique et à l'érudit un ouvrage d'un seul bloc et d'une seule haleine où l'intérêt se soutienne sans contrainte, sans défaillance, et surtout la vérité sauve.

Éviter ici le parti pris, le point de vue à pic et vertigineux, semble difficile : l'esprit s'abandonne au plaisir de voir d'en haut, de planer; le diable qu'on a suivi au sabbat, à Loudun, chez les religieuses hystériques, et jusque dans le lit du docteur Luther, on est porté malgré soi à le retrouver un peu partout; on le garde dans l'angle visuel pour ainsi dire, et ce symbole une fois admis refoule et fait battre en retraite devant l'historien bien des mobiles, bien des causes et bien des passions dont on oublie la véritable importance et le caractère. « Sardanapale, dit quelque part l'un des écrivains dont nous parlons, César, Valois, Tudor, Stuart, Loyola, oppresseurs des âmes, voilà les incarnations de M. Satan... Dalila, Clytemnestre, Cléopâtre, Messaline, Catherine de Médicis, Du Barry, voilà celles de Mme Satan. » C'est vraiment pousser par trop loin l'amour de l'unité et de la personnification : la figure de Clytemnestre et celle de César se trouvent assez inopinément fixées d'un seul trait. Pourquoi ne pas dire tout simplement que le bien et le mal se partagent de toute éternité le monde physique et le monde moral? Encore faudrait-il ajouter, sans symbole, que les mêmes personnages et les mêmes choses réunissent en soi, dans un mélange inextricable, tous les élémens bons et mauvais de l'humanité : cela vaudrait mieux sans doute que les affirmations absolues et les efforts malavisés d'une induction excessive. Ce qui aggrave d'ailleurs chez les deux écrivains dont il s'agit les côtés faux de la thèse posée et soutenue, c'est le ton emphatique et déclamatoire qu'ils ont pris; ils semblent avoir, dans ce commerce de leur pensée avec le prince des ténèbres et toutes ses légions, contracté quelque chose de sabbatique et de démoniaque; ils ont des allures d'évocateurs, ils apostrophent Satan et le tutoient... En somme, faute d'avoir su rétrécir raisonnablement leurs points de vue et leurs horizons, ils ont mélangé en plus d'une rencontre le faux et le vrai, la critique éclairée et la fantaisie.

Cette intempérance, signalée ici dans la critique, s'accuse davantage,

comme l'on pouvait s'y attendre, en certaines œuvres d'imagination, et si le faux pénètre dans la critique, on ne doit pas s'étonner qu'il règne dans le roman, et qu'il triomphe par exemple en des récits comme la *Mademoiselle Cléopâtre* de M. Arsène Houssaye. Ne semble-t-il pas que tout romancier qui aborde un sujet scabreux prend l'engagement de faire un chef-d'œuvre? Audace oblige en ce cas: quand on va chercher ses héros et ses héroïnes dans le demi-monde, on doit avoir assez d'art, de tact, de puissance et de délicatesse pour réussir, tout en peignant dans leur vérité les mœurs et la vie des courtisanes, à nous apitoyer profondément sur leur sort. Qu'on ne se trompe pas sur notre pensée : il ne s'agit pas de faire œuvre de moraliste pédant et morose, il faut simplement tracer des peintures naturelles et vraies. La courtisane est, aussi bien que tout autre type, un être essentiellement dramatique dont chacun a le droit de s'emparer aux périls et risques de sa plume. De la combinaison des élémens les plus immoraux peut sortir une œuvre hautement morale, et les leçons les plus salutaires dans la forme et dans l'intention nous sont très souvent données par les personnages les plus avilis. Trouvons-nous cette moralité dans le roman de M. Arsène Houssaye? La courtisane qui s'y pare du nom de Cléopâtre a la prétention de représenter un type social nettement accentué. L'antiquité n'a rien eu de comparable à ce demi-monde qu'on a vu se former tel qu'il est dans le courant du XIXe siècle, et à qui le théâtre et le roman ont accordé de si franches coudées. La courtisane à Rome n'a jamais pris, à proprement parler, la tête de la société, ni rejeté, de l'aveu public, l'honnête matrone dans l'ombre étouffante du gynécée. Aspasie et Laïs ont été à Athènes des personnalités, avec un relief exceptionnel. Les reines du luxe et de l'orgie ne portaient pas dans la ville de Minerve le nom sinistre de *légion*. Le XVIIIe siècle, pour prendre dans l'histoire moderne une époque fameuse en ce genre, a eu son temple de Gnide, ses Pompadours, ses Olympes terrestres, et, aussi bien que le XVIIe siècle hypocrite et sournois, ses Margots de cour et de ruelles; mais tout cela se désigne habituellement par le mot galanterie : la prostitution n'a pas envahi tous les degrés de l'échelle sociale. Aujourd'hui c'est tout autre chose : nous en sommes au règne souverain de l'amour vénal, et depuis vingt années la littérature, entraînée au courant des mœurs, grossit des volumes des faits et gestes des courtisanes. Est-ce pour nous habituer à la pensée de ce demi-monde qui nous enveloppe et nous presse chaque jour davantage, ou bien voudrait-on lui rendre hommage et honneur? Le livre de M. Houssaye n'est pas de nature à nous éclairer sur ce point.

Mlle Cléopâtre est une héroïne choisie parmi les privilégiées du demi-monde : c'est une fille bien née et qu'une faute de jeunesse a seule jetée dans ce milieu funeste de prostitution. Un voyage en Italie à la suite d'un prince italien mort à temps lui a donné la fortune et l'indépendance; elle-même, à force d'habitude et de volonté, s'est assuré une liberté de cœur salutaire; il lui reste juste autant d'âme qu'il en faut pour bien exercer

ce métier difficile de courtisane. Jusqu'ici rien de mieux, nous sommes dans la vraisemblance et la vérité; mais ce masque de fille de joie, il nous est loisible de le retourner, car il est à double visage comme celui des acteurs antiques. Savez-vous quel est le passe-temps de cette aventurière de haut bord? Grâce aux coups de baguette de M. Houssaye, elle mène bravement l'existence en partie double. En-deçà des ponts, rue du Cirque, c'est la bacchante effrénée, présidant les petits soupers et le baccarat. Passez la Seine, vous la retrouvez au noble faubourg, devenue grande dame, titrée, présidant une œuvre de charité. Le fleuve trace la ligne de démarcation entre le vice et la vertu. On dirait de cette Cléopâtre fantastique que la grâce la touche et l'abandonne tour à tour, selon qu'elle va vers le nord ou vers le midi. La vérité est qu'en quittant la rive droite elle se teint simplement les cheveux et revêt des robes plus montantes. Certes, si M. Houssaye eût eu le respect du lecteur, il aurait cherché quelque autre moyen de le toucher et de l'émouvoir. Son *histoire parisienne*, comme il l'appelle, n'est qu'un conte qui, au temps des *Mille et une Nuits*, n'eût pas prolongé de vingt-quatre heures la vie de Scheherazade. Cette femme ainsi dédoublée, tiraillée et comme suspendue entre deux amans, le premier en date et le dernier venu, est une créature illogique et inadmissible. Ses deux adorateurs, Adolphe de Marcillac et Max Auvray, ne sont pas des êtres plus vraisemblables : Adolphe, avec ses extases platoniques en face de cette Cléopâtre qu'il a enlevée, puis abandonnée toute jeune fille, alors qu'elle s'appelait Angèle, et à laquelle il revient, on ne sait pourquoi, peut-être parce qu'il la voit entourée de luxe et d'adorateurs, Adolphe est bien la nature la plus hiéroglyphique de ce roman, où tout à peu près n'est qu'hiéroglyphe; Max, lui, n'est qu'un fou, et encore un fou artificiel, devenu voleur sans raison suffisante et parce qu'il plaît à M. Houssaye de finir son livre par une sorte d'aventure de bagne. Quant au vieux bijoutier, le père de Max, qui poursuit son fils le voleur pistolet en main pour le contraindre à se tuer, il devient par son insistance ridicule un monomane qui, selon le tempérament du lecteur, impatiente ou bien fait sourire. On ne prétend pas raconter ici la fable de ce roman; à vrai dire, elle n'existe pas. Tout se borne à une succession de scènes étranges ou banales, soupers fins, parties de campagne, chevauchées autour du grand lac du bois de Boulogne, où l'action s'étire sans marcher et sans s'animer. Cléopâtre s'empoisonnera à la fin parce que Max Auvray se sera tué, et Adolphe de Marcillac, toujours platonique, l'enterrera comme une sainte; mais pourquoi ce coup de théâtre après une intrigue si morne et si sommeillante? Quel a été le but de M. Houssaye en écrivant ce gros volume? On suppose bien que, dans sa pensée, Mlle Cléopâtre est une de ces filles de marbre chez lesquelles une étincelle est susceptible de se ranimer de temps à autre; malheureusement cet effet me paraît manqué. Le cœur dans Cléopâtre ne se réveille point; elle demeure jusqu'à la fin une figure de bois ou de cire, une forme vague et sans consistance, absolument comme ces person-

nages mal définis, *la Dame de carreau, la Taciturne, Chantilly,* qui gravitent autour d'elle comme des satellites en peine de leur route. On peut donc dire à M. Houssaye qu'il ne nous a rendu ni le cœur humain, ni ses passions, ni ses vices, mais qu'il nous a seulement montré, sur un théâtre de convention, des marionnettes frisées et musquées. Au lieu de préparer la scène de son drame comme un machiniste pour une féerie émerveillante, il aurait dû nous faire pénétrer dans les replis de ces âmes troubles et dissimulées, en dévoiler les arrière-pensées, les douleurs et les hontes cachées; M. Houssaye, au contraire, s'en tient au dessus et au dehors, à l'habituel et au convenu, à ce qui se voit, mais désormais ne s'analyse plus. Cette tâche délicate et difficile qui consiste à mettre en saillie, pour nous inspirer à la fois du dégoût et de la compassion, les mœurs publiques et secrètes des coryphées du demi-monde, cette tâche a-t-elle dépassé les forces de M. Houssaye? Toujours est-il qu'il s'est lancé dans l'exécution au hasard, sans avoir d'avance deux points fixes, le point de départ et celui d'arrivée, et le lecteur qui ferme le livre cherche sans la trouver la conclusion morale du récit. Tout autre est l'impression que nous laisse par exemple la Manon Lescaut de l'abbé Prévost : Manon est un type littéraire vivant; en dépit de ses faiblesses, de ses contradictions, de ses perversités même, elle a le don de nous intéresser, de ravir d'emblée nos sympathies, parce que c'est une femme capable d'un sentiment, ce sentiment fût-il fugitif comme l'éclair; à un moment donné, la nue du moins s'est déchirée et a laissé voir un vrai côté de l'âme humaine. On comprend aussi *la Dame aux Camélias* de M. Dumas fils. Il y a là du naturel et de la passion, et d'ailleurs on ne peut se méprendre sur l'idée du dramaturge : il veut réhabiliter son héroïne par l'amour et par la souffrance. M. Houssaye se figure-t-il avoir créé, lui aussi, une figure touchante de courtisane? S'imagine-t-il que sa Cléopâtre pense, parle et agit naturellement? Qu'on nous rende plutôt les gravelures à la Crébillon du XVIIIe siècle. C'était immoral; au fond, c'était moins faux. Une débauche de sensualité mêlée de gaîté gauloise semblera toujours préférable à une ennuyeuse exhibition de figures fardées.

Ainsi l'imagination comme la critique et l'érudition tendent à se perdre momentanément dans le vague et dans l'absolu. Le critique aboutit parfois sans le vouloir à d'étranges généralisations, le romancier nous donne trop souvent des peintures aux teintes forcées ou monotones; le premier oublie le triage qu'il importe de faire, en toute recherche, parmi les faits et les personnages; le second observe mal, avec un dessein préconçu, et comme si ses yeux étaient affectés de cette bizarre maladie qui ne permet plus de distinguer la diversité des couleurs, il est enclin à apercevoir les hommes et les choses sous le même angle et le même aspect. Ce n'est là sans doute qu'un mal passager; mais si fugitifs que soient de pareils travers et si frivoles que soient les œuvres où ils apparaissent, la critique littéraire doit les recueillir scrupuleusement, comme ces phénomènes que la science note avec soin dans l'observation du monde extérieur. JULES GOURDAULT.

LE POÈME DE *HUGUES CAPET* (1).

Parmi nos poèmes du moyen âge, héroïques légendes ou narrations romanesques, un des plus curieux assurément est celui qui vient d'être publié par M. le marquis de La Grange. Il porte ce simple titre : *Hugues Capet,* chanson de geste. Le sujet n'est plus emprunté cette fois aux traditions carlovingiennes; le trouvère quitte les domaines lointains où ses devanciers imaginaient à l'envi tant de fabuleuses aventures. C'est le chef de la dynastie régnante qui devient le héros de son récit. Que de promesses dans cette seule annonce! Non pas qu'on doive attendre du vieux poète de nouvelles révélations sur les circonstances qui substituèrent une dynastie nationale à la dynastie germanique des princes carlovingiens. On sait combien sont rares et obscurs les documens relatifs à l'avénement de Hugues Capet; on sait aussi comment la *Chronique* du moine Richer, trouvée par M. Pertz en 1833 et publiée par lui dans les *Monumenta Germaniæ historica,* est venue justifier à point nommé les merveilleuses conjectures d'Augustin Thierry. C'est un des plus brillans épisodes de l'histoire des grandes études au XIXe siècle. Augustin Thierry, dans sa douzième *lettre sur l'histoire de France,* parlant d'un message adressé par le pape aux rois de France et de Germanie en l'année 947, message qu'aucun des deux rois n'avait pu comprendre, parce qu'il était rédigé en latin, et qui leur fut traduit en langage tudesque, ajoute cette réflexion d'une sagacité hardie : « il est douteux qu'une pareille traduction eût été pour Hugues Capet plus intelligible que l'original. » Le rénovateur de notre histoire, avec sa critique magistrale, soupçonnait donc que Hugues Capet ne devait comprendre ni le latin ni l'allemand. Quelle langue parlait-il? La langue nouvelle, la langue qui se formait tous les jours sur les ruines du latin, le futur idiome de Bossuet et de Voltaire, qui attestait déjà, dans sa première ébauche, une nationalité distincte. Voilà ce qu'Augustin Thierry avait deviné en 1827, et six ans après la découverte de la *Chronique* de Richer lui donnait raison d'une manière éclatante. Richer nous raconte en effet une entrevue qui eut lieu à Rome en 981 entre Hugues Capet et l'empereur Othon, et il résulte de son récit que Hugues Capet ne savait ni l'allemand ni le latin. Il fallut que la pensée de l'empereur, traduite du tudesque en latin, passât du latin dans la langue française pour que Hugues Capet la comprît. Ces détails, aussi intéressans pour l'histoire que pour la philologie, ces détails qui éclairent d'une lumière imprévue le caractère tout national de l'avénement de Hugues Capet, on pouvait les attendre d'un chroniqueur contemporain; il n'y a rien de pareil à espérer de l'auteur d'une chanson de geste écrivant trois siècles après la période où régna son héros. Si les trouvères à qui l'on doit les grands poèmes carlovingiens des XIIe et XIIIe siècles exprimaient surtout

(1) *Les Anciens Poètes de la France,* publiés sous les auspices de M. le ministre de l'instruction publique, etc. — *Hugues Capet,* chanson de geste publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique de Paris, par M. le marquis de La Grange.

les pensées de leur temps en célébrant les aventures des compagnons de Charlemagne, le chantre inconnu de *Hugues Capet,* qui compose son œuvre au XIVe siècle, exprimera aussi, sous le nom du personnage évoqué par sa fantaisie, les sentimens de son époque. J'ose dire pourtant qu'il y a là quelque chose de plus que dans les poèmes carlovingiens. Ce n'est pas en vain que le poète a quitté les régions de plus en plus fabuleuses des vieilles chansons de geste pour un monde moins éloigné de lui. Un intérêt historique plus vif résultera nécessairement de ces combinaisons nouvelles; si le poème n'ajoute rien à nos connaissances sur l'avénement de Hugues Capet, il nous révèlera du moins sous une forme très vive l'esprit de la France, l'esprit et l'idéal du tiers-état au commencement de la guerre de cent ans.

On sait la furieuse invective que Dante, au vingtième chant du *Purgatoire,* a lancée contre les rois français de la troisième dynastie. C'est Hugues Capet lui-même qui, condamnant sa race, devient l'interprète des colères du poète florentin. Au milieu des confessions de son âme tourmentée, le royal patient laisse échapper cet aveu : « Je suis le fils d'un boucher de Paris. »

Figliuol fui d'un beccajo di Parigi.

Ces singulières paroles, répétées par la *Chronique de Saint-Bertin* au XIVe siècle, par Villon au XVe, par Agrippa de Nettesheim au XVIe, réfutées avec indignation par Étienne Pasquier, et mises dans la bouche des traîtres par les patriotiques auteurs de la *Satire Ménippée,* ces singulières paroles d'Alighieri sont-elles empruntées à notre poème de *Hugues Capet* ou bien à quelque tradition mystérieuse? Dante n'a pu inventer une accusation de cette nature; il l'a ramassée chemin faisant, et sa haine en a tiré parti. Or M. le marquis de La Grange, par des raisons qui me paraissent décisives, ayant établi que le poème de *Hugues Capet* n'a pas été composé avant l'année 1312, il est impossible que Dante, venu à Paris de 1290 à 1300, comme l'ont prouvé les critiques les plus autorisés, ait eu connaissance de notre poème. L'aurait-il lu plus tard? Aucun indice ne légitime cette conjecture. Il est plus naturel de croire que cette tradition existait, — tradition récente toutefois, tradition née du développement de la bourgeoisie parisienne, — et qu'elle fut exploitée presque en même temps par deux poètes très diversement inspirés : l'auteur de *la Divine Comédie,* qui s'en empare pour faire affront à la majesté des rois de France; l'auteur de *Hugues Capet,* qui s'en servit pour glorifier l'alliance du roi et du peuple.

« Faites silence, seigneurs, au nom de Dieu le juste. Il n'est pas permis de cacher la science; qui en sait tirer d'utiles leçons est honoré en ce monde et chéri du ciel. Aussi vous lirai-je la vie d'un guerrier dont on doit priser l'histoire : c'est celle de Hugues Capet, qu'on appelle boucher, quoiqu'il sût fort peu de ce métier. Richier, son père, avait bien deux mille livrées de terre dans sa justice lorsqu'il mourut. Orphelin à seize ans, Hugues s'adonna aux joutes et aux tournois, et mena si grand train qu'en moins de sept ans tous ses biens se trouvaient engagés... Il se rend donc à

Paris, où du côté de sa mère il avait des parens, car la vraie chronique que nous suivons ici rapporte que le père de Hugues, chevalier orléanais et sire de Beaugency, vivant à la cour du roi Louis, dont il était conseiller privé, aima d'amour Béatrix, la gente pucelle, et la fit demander à son père, le plus riche boucher du pays. De ce mariage naquit Hugues Capet, que la fortune maltraita dans sa jeunesse, mais que sa beauté fit chérir des dames, dont il était les délices. Leurs bonnes grâces l'exposaient à de grands périls; mais, sa valeur égalant sa beauté, il savait toujours s'en tirer, tant qu'à la fin, réconcilié avec la fortune par son esprit et son courage, il devint roi de douce France et épousa la fille du roi Louis, comme vous l'entendrez, si vous voulez m'écouter. »

Ainsi commence le poète : *Hugues Capet qu'on appelle boucher..., la vraie chronique que nous suivons ici...* Voilà des termes qui attestent bien l'existence d'une tradition sur l'origine populaire de Hugues Capet. A quelle époque s'est formée cette légende? A l'époque où la corporation des bouchers, qui sera si puissante vers le milieu du XIVe siècle, commence à prendre le sentiment de sa force. Il ne suffit pas cependant que ces hardis bourgeois aient la conscience de ce qu'ils valent, il faut encore que leur puissance soit contestée, que leurs droits soient tenus en échec, pour qu'ils osent rappeler à la royauté son origine première et confondent leur cause avec la sienne. Conjecture pour conjecture, je croirais volontiers que la tradition de Hugues Capet, fils ou petit-fils de boucher, *figliuolo d'un beccajo,* a dû naître sous la réaction féodale qui suivit le règne révolutionnaire de Philippe le Bel. La tradition, une fois établie, trouva bientôt son poète, l'auteur de *Hugues Capet,* qui, selon toute évidence, écrivait sa chanson de geste au moment où s'éteignirent les premiers Capétiens et où les Valois leur succédèrent. C'était, nul ne l'ignore, la crise vraiment solennelle où la loi salique, invoquée par le sentiment national, écartait du trône de France Édouard III, roi d'Angleterre, et petit-fils de Philippe le Bel par sa mère Isabeau. Deux traits principaux dominent le poème de *Hugues Capet* et lui donnent son vrai caractère : d'un côté le désir de rapprocher la royauté de la bourgeoisie, de l'autre une singulière ardeur à prêcher la loi salique afin d'écarter les Anglais. Au moment où le petit-fils du boucher, après mille et mille prouesses, épouse Marie, fille du feu roi, et devient souverain de la France par l'acclamation des bourgeois autant que par le choix de la princesse, les seigneurs assemblés à Reims pour le couronnement tiennent conseil et font le serment que voici : « il est convenu et juré que, si un roi en France ne laisse point d'hoir mâle après lui, sa fille, à l'exception de la dot qui lui aura été donnée, n'aura rien à revendiquer, qu'on prendra un prince du sang royal, même au cinquième degré, et que les pairs le nommeront roi, mais que jamais femme ne pourra exercer ni droit d'aînesse, ni droit d'héritage, ni être reconnue comme reine. » Est-il besoin de rappeler que ces principes si nettement exposés par le trouvère furent proclamés pour la première fois en 1316 par Philippe V, et que

douze ans plus tard, à l'avénement de Philippe VI, au commencement de la guerre de cent ans, ils devinrent le cri national? C'est dans cette période, à mon avis, qu'il faut placer la composition de *Hugues Capet.*

Ce poème eut une destinée singulière. Traduit en prose allemande au xve siècle par Élisabeth, comtesse de Nassau et de Saarbruck, il devint chez nos voisins un des livres favoris du peuple, à mesure qu'il disparaissait de la tradition française. *Hug Schapeler,* tel est le titre de cette chanson de geste transformée en roman germanique. Les Allemands y appréciaient surtout le sentiment démocratique empreint à chaque page du récit; ils aimaient à voir si lestement brisées par le petit-fils du bourgeois les barrières qui séparaient les classes dans la société féodale. Aucun livre, parmi les œuvres d'imagination, n'a conservé de siècle en siècle un plus fidèle public; aucun, s'il faut en croire les historiens littéraires, n'a exercé une plus libérale influence. M. Gervinus affirme que de telles aventures devaient plaire aux hommes du xve siècle, à ceux qui avaient vu les Hunyade, les George de Podiebrad, conquérir une couronne par le droit de l'intelligence et du courage, comme le petit-fils du boucher de Paris. M. Henri Kurz, dans son *Histoire des lettres allemandes,* va jusqu'à comparer cette naïve bibliothèque populaire, où *Hug Schapeler* occupe le premier rang, à la littérature hardiment réformatrice du xviiie siècle.

Il était bien temps que le poème de *Hugues Capet,* adopté depuis quatre cents ans par l'Allemagne, fût restitué au pays qui en a inspiré les dramatiques peintures. Ces bourgeois qui disent au souverain : « Tu es sorti de nos rangs; » ce roi si brave, si hardi, si loyal, éprouvé par tant de périls et toujours sauvé par son peuple; cette démocratie naïve en son dévouement, mais fière et incapable de servilité, tout cela est bien à nous. Les défauts mêmes du livre le marquent à notre empreinte. On doit des remercîmens à M. le marquis de La Grange pour le soin qu'il a pris de publier ce vieux texte et d'en rendre la lecture commode. Un sommaire habilement rédigé permet de suivre sans peine les aventures du roi Hugues et de la reine Marie. Je ne pense pas, il est vrai, que le studieux éditeur ait réduit la critique au silence. L'introduction, quoique savante, manque parfois d'exactitude. Pourquoi M. le marquis de La Grange écrit-il dans une note que le célèbre manifeste de Dante, *de Monarchia,* est dirigé contre l'empereur d'Allemagne Henri de Luxembourg? Comment peut-il oublier que le *de Monarchia* est placé aujourd'hui par la critique la plus compétente dans une période bien antérieure à l'avénement de Henri? Comment oublie-t-il surtout, et ici la méprise est plus grave, que Henri de Luxembourg, loin d'être un adversaire d'Alighieri, était le représentant de son système, que l'exilé de Florence l'appelait en Italie avec des cris d'enthousiasme, qu'il lançait aux villes guelfes insurgées contre l'empereur des malédictions effroyables, et qu'enfin, l'expédition de Henri ayant échoué, il vengea son héros en lui décernant une des plus glorieuses places du *Paradis?* Quel est le personnage qui brille comme une étoile dans les cercles supérieurs du

ciel mystique? Le *haut Henri,* comme il l'appelle, l'*alto Arrigo.* Mais laissons là nos objections. Le savant auteur du *Discours sur l'état des lettres au quatorzième siècle,* M. Victor Le Clerc, a déjà marqué en quelques traits l'importance du poème de *Hugues Capet;* en attendant que ce curieux sujet obtienne dans les prochains volumes de l'*Histoire littéraire de la France* l'étude approfondie qu'il mérite, le travail de M. le marquis de La Grange rend un incontestable service. Devancer en pareille matière les modernes bénédictins dont M. Victor Le Clerc est le chef, n'est-ce pas faire preuve de courage autant que de savoir? Voilà un titre qui n'est point médiocre, et il y aurait de l'injustice à le méconnaître. SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

Une heureuse existence, mieux encore, une existence honnête et active, vient de se clore au milieu d'un deuil universel dans une de nos villes du midi. Ce n'est ni un dignitaire, ni un politique, ni un personnage de l'industrie qui s'en va avec ce touchant cortége de regrets : c'est un poète, c'est Jasmin, le chantre populaire d'Agen, l'aimable auteur des *Deux Jumeaux,* de *Marthe,* l'homme qui a eu toutes les fortunes, excepté celle qu'ambitionne le plus notre temps positif. Que lui a-t-il manqué en effet au charmant poète qui vient de s'éteindre? Il était aimé, il était fêté; partout où il passait, il semblait porter le bonheur avec lui. Il a eu la gloire d'un nom retentissant bien au-delà de sa ville natale, et la richesse elle-même, s'il ne l'avait pas, il avait un moyen sûr de se la procurer : il la trouvait dans la simplicité de ses goûts. Jasmin était né bien humble, dans une petite maison de pauvres, il y a quelque soixante-six ans; par tous les dons merveilleux d'une organisation privilégiée, il était bientôt sorti de l'obscurité, et il était arrivé, sans y songer, à être une des figures les plus originales de notre temps. Ressusciter un idiome, faire de sa muse une messagère de charité, devenir l'homme de toute une contrée par la verve, par la grâce de l'esprit, par la prodigalité d'un génie bienfaisant, transformer sa vie en un pèlerinage permanent pour les pauvres, réunir dans ses œuvres ce que l'art a de plus exquis et ce que la nature a de plus soudain, de plus mystérieux, allier l'inspiration la plus vive au plus rare bon sens, intéresser tout le monde à son existence et à ses conceptions, c'est là ce que Jasmin a fait sans se lasser, sans s'arrêter un instant, toujours jeune, toujours méditant quelque œuvre nouvelle, toujours prêt à partir pour quelque voyage de charité, jusqu'à l'heure où la mort implacable est venue se poser sur ce front intelligent et glacer cette vive, cette impétueuse et honnête imagination. Ce n'est pas seulement un poète de la plus rare espèce qui s'éteint en Jasmin, c'est une individualité, comme on dit de nos jours, c'est un homme qui a traversé son temps sans se laisser altérer, qui a connu toutes les séductions de la fortune sans se laisser enivrer, qui, en aimant à se répandre au dehors, est toujours resté fidèle à sa ville natale, et qui, en mourant au lieu où il est né, dont il est l'honneur, a trouvé les plus dignes funérailles, celles d'un poète admiré pour son génie, aimé pour lui-même, pour sa généreuse et honnête nature. CH. DE MAZADE.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTE-TROISIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXIVe ANNÉE.

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1864.

Livraison du 1er Septembre.

Récits de l'histoire romaine aux IVe et Ve siècles. — I. — La Société chrétienne a Rome et l'Émigration romaine en terre sainte, par M. Amédée THIERRY, de l'Institut 5

La Confession d'une jeune fille, troisième partie, par M. George SAND 51

L'Angleterre et la Vie anglaise. — XXV. — Les Lumières flottantes et les Phares, par M. Alphonse ESQUIROS 90

L'Église et l'État, par M. Charles de RÉMUSAT, de l'Académie Française... 135

Études physiologiques sur quelques poisons américains. — I. — Le Curare, par M. Claude BERNARD, de l'Académie des Sciences 164

Le Littoral de la France. — IV. — Les Landes de Born et du Marensin, par M. Élisée RECLUS 191

Essais de morale et de littérature. — IV. — De la Nature du génie du Tasse, par M. Émile MONTÉGUT 218

Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire 242

Essais et Notices. — Peinture murale a Londres, par M. Prosper MÉRIMÉE, de l'Académie Française 252

Livraison du 15 Septembre.

La Confession d'une jeune fille, quatrième partie, par M. George SAND 257

Deux Négociations de la diplomatie européenne. — Pologne et Danemark. — 1863-64. — I. — Les Alliances depuis le congrès de Paris et l'Insurrection polonaise, par M. Julian KLACZKO 299

La Marine d'autrefois, souvenirs d'un Marin d'aujourd'hui. — II. — La Flotte française et l'Escadre du Levant en 1840, par M. E. JURIEN de LA GRAVIÈRE..... 347
Études sur le moyen age. — De l'Histoire des lettres et des beaux-arts pendant le xive siècle en France, par M. LITTRÉ, de l'Institut..... 381
L'Île d'Elbe et ses Mines de fer, souvenirs de voyage, par M. L. SIMONIN. 430
La Langue du monde excentrique en Angleterre, fantaisie philologique, par M. E. D. FORGUES..... 462
Revue scientifique. — Les Végétaux et l'Atmosphère, par M. J. JAMIN..... 482
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire..... 499
Théatre. — Les Pièces nouvelles. — *Don Quichotte, les Plumes de paon*, etc. 510

Livraison du 1er Octobre.

La Confession d'une jeune fille, cinquième partie, par M. George SAND.... 513
Histoire de la Guerre civile aux États-Unis. — Les deux dernières années de la grande lutte américaine, par M. Élisée RECLUS..... 555
Deux Négociations de la diplomatie européenne. — Pologne et Danemark. — 1863-64. — II. — Les Cabinets dans la question polonaise. — Tentatives séparées et représentations collectives, par M. Julian KLACZKO..... 625
César et Cicéron. — I. — Cicéron et le Camp de César dans les Gaules, par M. Gaston BOISSIER..... 676
Les Origines de la question d'Orient. — II. — La Société occidentale après les croisades. — Baudoin, comte de Flandre, et Gilion de Trasignyes, par M. SAINT-MARC GIRARDIN, de l'Académie Française..... 709
Meyerbeer et *l'Africaine*, par M. Henri BLAZE DE BURY..... 740
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire..... 756
Théatres. — *Le Drac*, par M. Jules GOURDAULT..... 769
Essais et Notices. — De l'Enseignement de la géographie a propos d'un livre récent, par M. L. SIMONIN..... 772

Livraison du 15 Octobre.

La Confession d'une jeune fille, sixième partie, par M. George SAND..... 777
Maurice de Saxe d'après des papiers inédits. — V. — LA Guerre et la Cour, Dernières Campagnes de Maurice, par M. Saint-René TAILLANDIER..... 826
Deux Femmes de la révolution. — I. — Mme Roland, par M. Charles de MAZADE..... 868
De la Situation politique de la France, par M. Charles de RÉMUSAT, de l'Académie Française..... 899
La Philosophie de l'esprit, ses défenseurs et ses adversaires, par M. Ch. LÉVÊQUE..... 927
L'Australie, son histoire physique et sa colonisation. — III. — Peuplement et organisation d'un continent, par M. H. BLERZY..... 959
Revue musicale. — *Roland à Roncevaux*, de M. Mermet, par M. Henri BLAZE DE BURY..... 996
Chronique de la quinzaine. — Histoire politique et littéraire..... 1007
Revue littéraire. — Publications nouvelles. — *Mademoiselle Cléopâtre*, etc... 1020
Essais et Notices. — Le Poème de *Hugues Capet*..... 1026

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7 rue Saint-Benoît.

AP
20
R5
per.2
t.53

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY